


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
90000004



DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

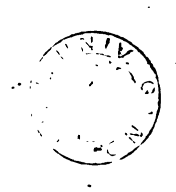
CONTENANT les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. soit par création, par héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement.

ON a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres.

TOME V.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.





A PARIS,

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'AUTEUR, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Augustins. }

M. DCC. LXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CARTON indispensable à placer, *page 297.* Le Relieur est averti de ne pas l'oublier.

AVIS A LA NOBLESSE.

LEs Souſcripteurs qui ſe ſont plaint que le troiſieme Volume de ce Dictionnaire étoit moins fourni que les deux premiers, doivent être ſatisfaits du quatrieme, & encore plus de celui-ci, où entrent le reſte de la lettre *C* & en entier celle du *D*. On trouvera ſur la lettre *C*, entr'autres Maiſons remarquables, celles de *Coetivy*, *Coetlogon*, *Coetquen*, *Cohorn*, *Colbert*, *Coligny*, *Comenge*, *Compaſſeur*, *Conzié*, *Corbeau*, *Coriolis*, *Corneillan*, *Coſſart-Deſpiés*, *Coſſé-Briſſac*, *Côtentin de Tourville*, *Coucy*, *Courcy*, *Courtenay*, *Craon*, *Crequy*, *Croix de Caſtries*, *Croy*, *Cruſſol*, *Culant*, *Cuſtine*, *&c.* & ſur la lettre *D*, celles de *Damas*, *d'Audiffret*, *Dauvet*, *Dixmude*, *Durfort*, *&c.*

Le ſixieme Volume qu'on va mettre ſous preſſe, contiendra au moins les lettres *E* & *F*, & ne ſera pas moins curieux que les précédens. Il ne pourra paroître que dans les premiers mois de l'année 1773. Le grand nombre de *Mémoires* que je reçois encore tous les jours, me fait entrevoir, comme je l'ai déjà dit ailleurs, que tout l'Ouvrage ira à 12 Volumes de 90 à 100 feuilles d'impreſſion chacun. Parmi ces *Mémoires*, il y en a beaucoup dont le rang eſt paſſé. Il y en a même pluſieurs que je n'ai pu me diſpenſer de mettre en additions, tant dans les précédens Volumes que dans celui-ci; mais je les reprendrai tous avec ceux que j'ai dans mes portefeuilles, & autres que j'attends encore, pour les mettre dans leur ordre naturel, ce qui formera le dernier Volume.

On trouve à la fin des trois premiers une Table alphabétique des noms & armes des Familles ſur leſquelles je n'ai point reçu de *Mémoires*. Comme la matiere eſt trop abondante, je l'interromps pour en donner une générale, c'eſt-à-dire de toutes les lettres, dans le Volume des Additions, qui ſera le dernier.

J'ai déjà dit, & je le répete encore, que je ne ferai aucun uſage des Mémoires anonymes, ni de ceux qui ne ſeront pas ſignés, ou du moins accompagnés d'une lettre qui m'indique la perſonne qui les envoie. Il faut auſſi qu'ils ſoient affranchis.

J'ai été averti qu'il y avoit dans quelques Généalogies que j'ai données, beaucoup de noms propres & de Terres défigurés; ceux qui m'ont fait part de cette obſervation, ſont, pour la plûpart, ceux

mêmes qui m'ont envoyé des *Mémoires* ni lisiblement ni correctement écrits. Eh! quel est l'homme, quelque grand Géographe qu'il soit, qui puisse avoir dans la tête la Topographie d'une infinité de noms de Terres nobles & de Châteaux répandus dans le Royaume? S'il y a des fautes, pour cette partie, dans mon Livre (& je sçais qu'il y en a), je les dois aux *Mémoires* sur lesquels je travaille, où il faut souvent que je devine, ne trouvant ni dans les cartes ni dans les livres de Géographie, les noms que j'employe, & sur lesquels j'ai des doutes; ainsi je prie très-instamment les personnes qui veulent m'en adresser, de les relire avec attention après les copistes dont elles se seront servi; car s'il y a par-tout de bons écrivains, il n'y a point par-tout de bons copistes.

Par les lettres que je reçois, je vois qu'entre les amateurs de mon Calendrier des Princes de la Noblesse, plusieurs s'impatientent de ce que je n'en donne pas la suite. Je les prie d'attendre que ce Dictionnaire soit fini; car je ne puis rendre parfait & complet le petit Ouvrage qu'ils demandent, que je n'aye sous les yeux & en ordre la vaste matiere où il faut que je puise.

Un certain nombre de mes anciens Souscripteurs, depuis que leurs articles sont imprimés, ont rompu leurs engagemens vis-à-vis de moi en cessant leur souscription: je ne m'en plains pas, parce que celui des nouveaux surpasse de beaucoup ceux que j'ai perdus. C'est donc à ceux qui sont fidélement attachés à mon Ouvrage & qui me font l'honneur d'en parler avec éloge dans les cantons qu'ils habitent, à être attentifs, à mesure que chaque Volume paroîtra, de le faire retirer, ou de me mander de le leur envoyer à leur adresse, soit qu'ils demeurent à Paris ou ailleurs. Cette attention que je les prie d'avoir, me facilitera les moyens, ou aux Libraires que j'ai envie de charger des frais de l'impression & du papier, de les servir plus promptement, en donnant au Public plus de deux Volumes par an.

Nota. Nous avons donné dans le *Tome II.* de ce Dictionnaire, *page 744*, la Généalogie de la Famille *de la Barre*, d'après un Mémoire envoyé du Château de Tignonville près d'Estampes, par feu M. le Marquis *de Prunelé.* M. *de la Barre d'Arbouville*, chef de la branche aînée, n'a pas trouvé cette Généalogie exacte, en ce que j'ai dit que sa Famille est originaire de Beauce. Il m'apprend par le Mémoire qu'il m'a fait passer sans date ni adresse, qu'elle est originaire de Flandre. Je ne demande pas mieux que de le suivre, & je l'employerai à la lettre *L*, après que j'en aurai conféré avec lui.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce cinquieme Volume.

SUITE DE LA LETTRE C.

D.

Fin de la Table.



Errata & Additions au Tome IV.

PAge 53, après CAUSANS, *ajoutez* ce qui suit.

CAUSSADE, ancienne Maison de Bretagne, fondue dans celle de STUERT. Voyez ce mot.

Page 137, ligne 24, Pierrelot, *lisez* Pierrelate.

Page 152, au mot CHALON ou CHASLON, *effacez* les deux premieres lignes, & *lisez* ce qui suit: Famille noble & ancienne, originaire d'Espagne, où plusieurs branches subsistent. Elle a donné des Chevaliers de l'Ordre de Calatrava, entr'autres Don DIEGO DE CHALON, reçu le 25 Juillet 1654. Les armes sont: *écartelé, au 1 de sinople à la tour d'or; au 2 d'azur, à 2 croissans d'argent environnés de 10 étoiles d'or; au 3 d'argent, à un lion grimpant de gueules; au 4 aussi d'argent, à l'ours de sable attaché à un arbre de même, l'attache de gueules; la bordure de l'écu d'or, semée de 13 coquilles d'azur. Pour accompagnement 13 étendarts alternativement d'azur & de gueules, ayant un croissant d'argent au centre.*

RODRIGUE DE CHALON vint s'établir en Normandie (dit l'Histoire de Rouen & le P. *Anselme*) où il avoit épousé, &c.

Ligne 5 du même article, après MARC-FRANÇOIS CHALON DE CRETOT, *ajoutez:* de cette Famille, & *effacez* les trois dernieres lignes de cet article.

Page 163, ligne 23, article CHAMBORANT, après PIERRE-ANDRÉ, *ajoutez:* Comte. — *Ibidem*, même ligne, après Vieuxprés, *ajoutez:* par concession du Roi.

Ibidem, page 165, ligne 4, Mire-Maury, *lisez* Mire-Mory. — *Ibidem*, ligne 16, après 1770, *ajoutez:* une autre fille, née en Juillet 1772.

Page 204, article CHAMPAGNÉ, ligne 3, Mencé, *lisez* Menée. — *Ibidem*, ligne 11, parente au IIIe degré, *lisez* au VIe degré. — *Ibidem*, ligne 14, L'an 1256 est l'époque de sa filiation suivie, & de sa division, *lisez* L'an 1256 elle étoit divisée en trois branches.

Au mot CHASOT, page 233, ligne 43, grand Ecuyer, *lisez* grand Gruyer. — *Ibidem*, page 234, ligne 38, Briéville, *lisez* Biéville.

Ibidem, page 236, ligne 3, après Hussards, *ajoutez:* marié en Janvier 1772, avec *Marguerite-Pamphile de Prébois.* — *Ibid.* ligne 41, après Missy, *ajoutez:* la derniere. — *Ibid.* provenantes, *lisez* provenante.

Ibidem, page 237, ligne 5, Marquis de Saint-Aubin, *lisez* Seigneur de Saint-Aubin de Scellon.

CHAUMONT DE QUITRY, page 390, ligne 29, pere de GEOFFROY, *lisez* pere de GAUTIER, lequel fut pere de GEOFFROY. — *Ibid.* ligne 36, GARSE, *lisez* GASCE.

Ibidem, page 395, ligne 30, après Verneuil au Perche, *ajoutez:* la premiere morte en cette Abbaye en 1770.

Ibidem, page 396, ligne premiere, après 1722, *ajoutez:* non mariée,

& *effacez* ce qui suit jusqu'au n°. 5. — *Ibid.* ligne 16, un fils en bas-âge, *lisez* un fils mort en 1765.

Ibidem, page 397, pénultieme ligne, *ajoutez :* armes pleines de Hongrie, & après la derniere ligne, *ajoutez aussi :* anciennes armes de cette Maison.

Page 415, au mot CHAYLAN, ligne 20, Gasgui, *lisez* Gasqui.

Page 626, article CLERMONT, ligne 40, après Cavalerie, *ajoutez :* marié depuis quelques années à la veuve du Marquis d'Echoisy.

Page 644, article CLINCHAMP, ligne 36, après Caudecoste, *ajoutez :* & de Basoque. — *Ibidem*, ligne 38, 2. OLIVIER, *lisez* 2. CHARLES. — *Ibidem*, ligne 39, 3. autre OLIVIER, *lisez* 3. OLIVIER, Prêtre & Curé de Basoque. — *Ibidem*, même ligne, NICOLAS, Seigneur du Fay, *ajoutez :* mort sans alliance. — *Ibidem*, ligne 40, 5 & 6, *lisez* 5. ANNE, &c. — *Ibidem*, même ligne, *effacez* & MARIE, & *ajoutez :* qui n'a point eu d'enfans; — 6. & MARIE, femme de *Jean de Livet*, Marquis de Barville en 1574. *Voyez* LIVET. — *Ibidem*, ligne 41, de la Basoque, *lisez* de Basoque. — *Ibidem*, ligne 42, on ignore sa postérité, *lisez* & ne laissa point de postérité.

Errata & Additions pour ce cinquieme Volume.

Page 121, ligne 18, après CORIOLIS, *effacez* ces mots ou CORRIOLIS.

CORNEILLAN, page 133, ligne 13, Lantron, *lisez* Lantrom. — *Ibidem*, ligne 14, après Querci, *ajoutez :* dont: — (A) PAUL-FRANÇOIS-JOSEPH DE CORNEILLAN, né le 31 Juillet 1756 au Château d'Orlhonac; — (B) JEAN-JACQUES, né le 29 Décembre 1761 au Château de Masclac; — (C) JEANNE-MARIE-VICTOIRE, née le 12 Février 1753 à Orlhonac; — (D) MARIE-PAULE, née le 13 Mai 1754 audit lieu; — (E) HENRIETTE-ANTOINETTE-MARIE, née le 27 Mai 1761 à Villefranche en Rouergue; — & d'autres enfans morts en bas-âge.

COUCY, page 182, ligne 25, après Coucy-Guines, *ajoutez* & Meaux.

Ibidem, même ligne & à la suivante, après Coucy-Pinon, *effacez* & Meaux.

Ibidem, page 183, ligne 26, Machaud, *lisez* Mahaud.

Ibidem, page 192, ligne 15, l'an 1402, *lisez* 1042.

COURBOUZON, page 445 aux additions de ce Volume, ligne 8, du degré VII. au Parlement de Dole, *lisez* au Parlement de Besançon.

Ibidem, page 447, ligne 8 & 9 du degré V. de Nain, *lisez* de Nans.

CREIL, page 299 ligne 26 & 27, Baron de Helledorf, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, *lisez* Baron de Helledorf, d'abord Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, & *ajoutez :* puis nommé Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Allemand le 20 Mai 1772.

CROY, page 372, ligne 13 de l'article : est une des Maisons en France, *effacez* en France.

Ibidem, page 373, ligne 4, du degré VII. Grand Bouteiller, *lisez* Grand Boutillier.

Ibidem, page 374, ligne 4, du degré X. Comte de Porcean, *lisez* Prince de Porcean.

Ibidem, page 382, ligne 1, du degré XVI. Prince de Solre, *lisez*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs.

Ibidem, page 383, ligne 2, du degré XVII. qui fut Lieutenant-Général, *lisez* qui est Lieutenant-Général; — *Ibidem*, ligne 3 du même degré, après Gouverneur de Condé, *effacez* il prit séance sur les bancs, & *ajoutez :* & Commandant dans les Provinces de Picardie, Calaisis & Boulonnois. Il assista sur les bancs, *&c.* — *Ibidem*, ligne 4, de l'Empereur dernier mort, *lisez* de l'Empereur CHARLES VII.

Ibidem, page 386, lignes 4 & 5, du degré XVII. dans les tristes momens qu'il expira d'un boulet de canon qui lui emporta le bras, *lisez* lorsqu'un boulet de canon lui emporta le bras.

DANNEMARCK, page 492, ligne 13. Le Dannemarck, *lisez* Le pouvoir des Rois de Dannemarck. — *Ibidem*, ligne 18, après ces mots: que souvent suivent les élections. *ajoutez :* Par la Loi Royale qui fait la seule Loi fondamentale de l'Etat, qui introduit ou établit la souveraineté absolue, les Rois de Dannemarck sont devenus les seuls Princes despotiques de droit, parce que c'est le Peuple qui lui a donné ce pouvoir.

Ibidem, page 496, ligne 7 de l'explication des armes: qui est de Suede, *lisez* qui est aussi celui de Suede, & a rapport à l'union des trois Royaumes, faite à Calmar en 1391.

DAUDIFFRET, page 500, ligne 6, du degré XII. après 1772, *ajoutez :* Vicaire-Général du Diocèse de Sisteron. — *Ibidem*, ligne 8, Seigneur de Donges, *lisez* Seigneur de Douges.

Ibidem, page 502, ligne 2, du degré VII. Sauron, *lisez* Faucon.

Ibidem, page 503, ligne 16, du degré XII. Anne de Tarnesien, *lisez* Anne de Tarnesieu.



DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.



* COARAZE, en Béarn, diocèse de Lescar : c'est une des douze premieres Baronnies de Béarn, qui a été possédée par la Maison d'*Albret-Miossens*, de laquelle elle passa au Prince *de Pont*, qui la vendit à *Jean de Monaix*, Directeur de la Monnoie de Pau. Celui-ci n'ayant point d'enfans, institua pour son héritier *N... de Montaut*, Conseiller au Parlement de Navarre, fils de sa sœur. Ce dernier a épousé *N... de Corsenave*, dont il a plusieurs enfans.

COATAREL : Famille établie en Bretagne, comprise au rang des Gentilshommes de la Paroisse de Ploubere dans le livre de la réformation de l'Evêché de Tréguier, du 20 Octobre 1427. Il en est parlé dans l'*Armorial* de France, *Registre IV*, & ses armes sont : *d'argent, à trois fasces d'azur.*

— COCHEFILET : Ancienne Maison, alliée à celle de *Bethune* par le mariage de *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie & Maréchal de France, Prince souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rosny, avec RACHEL DE COCHEFILET, fille de JACQUES, Seigneur de Vaucellas, & de *Marie Arbaleste*, dont *François de Bethune*, Comte, Pair & Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi. Cette RACHEL DE COCHEFILET avoit pour frere,

ANDRÉ DE COCHEFILET, Comte de Veauvineux, Baron de Vaucellas,

Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Ambassadeur en Espagne & en Savoie, Chevalier des Ordres, marié à *Elisabeth de l'Aubespine-Châteauneuf*, Dame de Veauvineux, dont il eut : — 1, 2 & 3. MAXIMILIEN, GUILLAUME & DIEGO-LÉON, morts sans avoir été mariés; — 4. CHARLES, qui suit; — 5. MARIE-ANNE, née en Espagne, Abbesse de la Bussiere & de Saint-Loup; — 6. & MADELENE, Religieuse, puis Abbesse de la Trinité de Caen.

N... DE COCHEFILET, dont parle le P. *Anselme*, *Tome IX. p. 149*, Abbesse de Beaumont-lès-Tours & de Saint-Corentin, morte vers l'année 1671, peut avoir été une de ces Dames ou leur sœur.

CHARLES DE COCHEFILET, Seigneur de Vauceslas, Comte de Veauvineux, &c. mourut en Août 1661. Il avoit épousé *Françoise-Angélique Aubry*, morte le 4 Septembre 1705, âgée de 64 ans, laissant pour fille unique, CHARLOTTE-ELISABETH DE COCHEFILET, mariée le 2 Décembre 1679, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémené, Duc de Montbazon. Le Chevalier des Ordres portoit pour armes : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, parti d'hermines*, qui est DE BAILLEUL ; *au 2 & 3 d'argent, à la croix de gueules ; & sur le tout d'argent à deux léopards de gueules*, qui est DE COCHEFILET.

COCHET-DE-SAINT-VALLIER : Famille originaire de Bourgogne.

CHARLES COCHET, Seigneur d'Avoisotte en Bourgogne, fut Conseiller, Sécrétaire du Roi près le Parlement de Metz.

MELCHIOR COCHET-DE-SAINT-VALLIER, son fils unique, Président honoraire au Parlement de Paris, mort âgé de 73 à 74 ans, la nuit du 19 au 20 Décembre 1738, avoit d'abord été Secrétaire ordinaire de feu PHILIPPE, fils DE FRANCE, Duc d'Orléans, ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris le 18 Juin 1695, & depuis Président en la seconde Chambre des Requêtes du Palais le 2 Juillet 1701. Il se démit de cette charge à la fin de l'année 1716 ; & ayant obtenu des Lettres d'honoraire, il continua d'assister assidument jusqu'à sa mort aux Audiences de la Grand'Chambre. Il étoit auteur de l'*Indult du Parlement de Paris*, imprimé en *deux Volumes in-12* en 1703, & a laissé des biens considérables. Par son testament il a fait pour 1300 mille livres de legs pieux, & légué à ses héritiers naturels 200000 livres ; & pour le surplus de ses biens, il a fait ses légataires universels le fils aîné de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier de France, qui est aujourd'hui Chancelier, & le troisieme fils de M. *Joly de Fleury*. Voyez *le Mercure de France* du mois de Décembre 1738, page 2723. Les armes : *d'argent, au coq de gueules, membré, barbé, béqué & crêté d'or.*

*—COCQ-DE-GOUPILLIERES (LE) : Famille originaire de Brie, une des plus considérables par son ancienneté, ses alliances & les premieres charges de la Robe qu'elle a possédées.

JEAN LE COCQ, Seigneur de Corbeville, Elleville, &c. Conseiller au Parlement de Paris, qui avoit pour huitieme ayeul JEAN LE COCQ, Avocat-Général au même Parlement, sous le Regne de CHARLES VI, obtint que la Châtellenie de *Goupillieres* fût érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 18 Mars suivant. Il mourut le 4 Juin 1683, & fut pere de JEAN-FRANÇOIS, & ayeul de

Jean-Batiste le Cocq, Marquis de Goupillieres & de Corbeville, le dernier mâle de sa famille, Conseiller en la seconde Chambre des Requêtes du Parlement en 1691, Maître des Requêtes le 9 Août 1701, & Honoraire en 1720. Il n'a laissé de sa seconde femme, *Marguerite-Geneviève Dazi*, que trois filles. L'aînée, nommée Marguerite-Genevieve le Cocq, née en Janvier 1710, est actuellement Supérieure de l'Assomption à Paris. La seconde, nommée Marie-Anne-Louise, née en 1718, a été mariée le 19 Septembre 1743, à *Alexis Lallemand-de-Maqueline*, cousin-germain de la mere de sa femme. Elle est morte en 1768, laissant un fils & une fille. Et la troisieme, nommée Gabrielle le Cocq, née le 7 Octobre 1723, a été mariée le 10 Juillet 1749, à *Philibert de Verchere*, Marquis d'Arcelot, Conseiller au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Lelorre, d'une ancienne famille de Bourgogne, mort à Paris en 1766, laissant trois garçons & une fille.

Le Marquis *d'Arcelot* avoit pour frere l'Abbé *de Vercheré*, qui est Conseiller-Clerc au Parlement de Bourgogne à Dijon.

Cette Famille, originaire de Brie, comme on l'a dit ci-dessus, remontoit à Jean le Cocq, I. du nom, Seigneur d'Esgrenay en Brie, qui étoit Maître de la Chambre aux deniers du Dauphin, Charles de France, Duc de Normandie, en 1358. Il fut annobli, lui & toute sa postérité de l'un & de l'autre sexe, par Lettres du Roi Jean, données à Reims en Octobre 1363, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 13 Mars 1373.

Elle a donné un Evêque de Térouane dans Robert le Cocq, son frere, qui fut ensuite Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1351. Voyez le *Tome II, p. 104*, de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Le Château du *Cocq* est situé dans le fief des Porcherons proche la barriere, au bout de la nouvelle chaussée d'Antin. Il y a une Chapelle publique où l'on fait l'office les Dimanches & Fêtes, comme dans les Paroisses. L'héritiere de ce fief des Porcherons, proche Paris, a épousé *N... Lallemand-Debets.* Les armes: *d'azur, à trois coqs d'or, crêtés, barbés & onglés de même, posés 2 & 1.*

*— COCQ DE HUMBEECK (le): ancienne famille, originaire de Normandie, qui s'est établie dans les Pays-Bas.

Hugues le Cocq, Chevalier, qui demeuroit en Normandie, épousa *Charlotte l'Hermitte*, & en eut

Jean le Cocq, Chevalier, Seigneur de Sarcus & de Beaurepaire, qui quitta la Normandie & vint s'établir dans les Pays-Bas, où il épousa *Michelle de Mamez*, dont

Luc le Cocq, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Guidon d'hommes d'armes, au service de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui épousa, en 1466, *Marie de Limoges*: de ce mariage vint

Hugues le Cocq, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Motte-la-Haye & de Lionne, Secrétaire du Grand Conseil de Philippe *le Bel*, Roi de Castille, puis Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Lille. Il épousa *Anne Lestorel*, de laquelle il eut

Bauduin le Cocq, Seigneur de la Motte, Groenhoven & Winter-

poelen, qui fut Conseiller & Procureur Général du Conseil Souverain de Malines. Il mourut le 24 Avril 1558, & avoit épousé *Marguerite de Goortere*, (aliàs *van Sompecke*) morte le 25 Mai 1556. De cette alliance vint

PIERRE LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, & Groenhoven. Il fut Conseiller du Grand Conseil de Flandre, & mourut le 16 Avril 1593. Il avoit été allié à *Catherine de Wyts*, Dame de Waerde, morte le 5 Avril 1577. De ce mariage sortit

FRANÇOIS LE COCQ, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, & Vicomte de Waerde, qui mourut le 9 Juin 1602. Il avoit épousé *Anne-Isabelle Damman*, fille aînée de *Jean Damman*, Seigneur d'Oombrughe, & de sa seconde femme *Jeanne van Waelbrouck*, qui mourut le 3 Septembre 1638. De cette alliance naquit

BAUDUIN LE COCQ, II. du nom, Seigneur de Wulverghem, Groenhoven, Waerde & Humbeeck, qui mourut le 18 Novembre 1655. Il avoit épousé *Françoise van Laethem*, Dame de Liefkenrode, morte le 24 Septembre 1652, fille de *Philippe van Laethem*, Bourguemestre de la ville de Malines, & de *Jeanne de Baert de Berentrode*, sa premiere femme. Il en eut

CÔME LE COCQ, Seigneur de Humbeeck, Wulverghem, Waerde & la Motte, mort le 10 Mai 1673. Il avoit épousé à Malines, le 31 Mai 1658, sa cousine sous-germaine *Pétronille-Charlotte de Schietere*, morte le 15 Septembre 1703. Il en a eu

JACQUES-FRANÇOIS LE COCQ, qui obtint de CHARLES II, Roi d'Espagne, par Lettres-patentes du 24 Novembre 1694, l'érection de sa Terre d'*Humbeeck* en *Comté*, située dans le Brabant. Il est mort le 24 Décembre 1724, & a laissé de son épouse *Barbe-Jacqueline de Varick*, Dame de Dieval, en Artois,

CHARLES-BAUDUIN LE COCQ, élevé Page du Roi LOUIS XIV, marié en 1710 à *Thérese-Charlotte de la Tour-Saint-Quentin*, fille de *Julien-Joseph*, Comte de la Tour-Saint-Quentin & de Seneghem; & de *Théodore-Geneviéve des Thiennes*, sa seconde femme. De ce mariage est né

CHARLES-JOSEPH-GUILAIN LE COCQ, Comte d'Humbeeck & de Dieval, mort de la petite-vérole à l'Abbaye de Messines le 2 Juin 1747. Il n'a laissé de son mariage avec *Louise-Catherine de Clermont-Thouri*, fille de *Louis-Joseph de Clermont*, Comte de Thouri, & de *Françoise-Charlotte de Lannion*, qu'une fille unique,

MARIE-LOUISE-GUILAINE LE COCQ, mariée le 26 Mars 1753, à *Eustache-Joseph de Tournay-d'Assignies*, Marquis d'Oisy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, fils aîné de *Charles-Joseph-Eugene de Tournay-d'Assignies*, Chevalier de S. Lazare, Comte d'Oisy, Colonel d'infanterie, & de *Bénigne de Massuau*, fille de *Jean-Louis*, Marquis d'Arcelot, Président au Grand Conseil à Paris, & d'*Elisabeth de Gueribout*. Il n'y avoit pas d'enfans en 1771 de cette alliance.

Les armes de *le Cocq de Humbeeck* sont: *d'argent au coq hardi de sable, crêté, béqué & membré de gueules.*

* CODOLET, Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaissin, érigée

en *Marquisat*, l'an 1622, par le Roi LOUIS XIII. en faveur de *Jean-Vincent d'Ancezune-Cadart*, qui eut l'honneur de recevoir ce Prince dans son château de Caderousse. Il fut pere de *Rostaing*, & ayeul de *Just-Joseph-François d'Ancezune-Cadart*, créé Duc de Caderousse en 1663, par le Pape ALEXANDRE VII. Son fils, *Jacques-Louis*, Duc de Caderousse, a eu de *Madelene d'Oraison*, *André-Joseph*, dit d'*Oraison*, Marquis d'Ancezune, Maréchal de Camp, veuf, sans enfans, depuis le 28 Avril 1749, de *Françoise-Félicité de Colbert-de-Torcy*. Tabl. gén. Part. IV, pag. 67.

Le Comte *de Gramont*, Gouverneur de Crest, est aujourd'hui Duc de Caderousse. Voyez GRAMONT.

— COEFFIER ou COIFFIER, ancienne Maison qui a donné un Maréchal de France.

GUILLAUME COEFFIER, Conseiller & Contrôleur de la Maison du Comte *de Montpensier*, en 1387, le premier que l'on connoisse, peut-être le même que GUILLAUME COEFFIER, Secrétaire du Duc de Bourbon, & Garde-scel de ce Duché l'an 1412, dit le P. *Anselme*, Tome VII, *pag.* 492 *& suivantes*. Il a pu être pere de

MICHEL COEFFIER, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Montpensier, qui eut entr'autres enfans,

GILBERT COEFFIER, Contrôleur de la Maison de CHARLES, Duc de Bourbon, Connétable de France en 1521. Il est qualifié *Contrôleur de l'Artillerie* pour le Roi, dans l'obituaire de Sainte-Croix de Gannat, & eut d'*Agnès Jayot*, son épouse : — 1. ANTOINE COEFFIER, Seigneur de Didogne & de Forges, qui continua la branche; — 2. & NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de la *Mothe-Mazurier*, rapportée ci-après.

ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & de Chilly, Baron de Macy & de Longjumeau, arriere-petit-fils d'ANTOINE, Seigneur de Didogne & de Forges, mentionné ci-dessus, fut institué héritier par son oncle MARTIN RUZÉ, Seigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, Secrétaire d'Etat & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, mort le 6 Novembre 1613, âgé de 86 ans, à condition de porter son nom & ses armes. Il fut pourvu de la Charge de Grand-Maître, Surintendant & Général réformateur des mines & minieres de France, par la démission du Seigneur *de Beaulieu*, en 1614; puis de celle de Premier Ecuyer de la grande Ecurie, le 7 Août 1616; ensuite Capitaine des Chevaux-Légers en 1617, envoyé en Flandres le 30 Octobre 1619, & en ambassade extraordinaire en Angleterre, pour traiter du mariage d'HENRIETTE DE FRANCE, sœur du Roi LOUIS XIII, où, par l'entremise du Roi de la Grande-Bretagne, il obtint le Collier de l'Ordre du S. Esprit en 1625. Etant de retour, il commença à s'élever par le crédit du Cardinal *de Richelieu* qui lui procura la Surintendance des Finances en 1626; fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement le 24 Mars 1627, & exerça, par commission, la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie en 1629; fut Lieutenant-général des armées du Roi en Piémont, en 1630; se signala aux combats de Veillane & de Carignan, & à la prise de Saluces. En reconnoissance de ses services, le Roi le créa Maréchal de France le premier Janvier 1631, le fit Sénéchal de Bourbonnois, d'Auvergne, & le pourvut des Gouvernemens d'Anjou,

d'Auvergne & de Bourbonnois. L'année suivante, il eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Alsace au secours de l'Archevêque *de Treves*, où, s'étant échauffé un jour de revue, il tomba malade & mourut quarante jours après, le 27 Juillet 1632. Il portoit pour armes : *de gueules, au chevron ondé d'argent & d'azur de 6 pieces, accompagné de 3 lionceaux d'or*, qui est RUZÉ.

Cette branche aînée a formé neuf degrés, & a fini à ANTOINE COEFFIER, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat & Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, Bailli & Gouverneur des ville & château de Montargis, mort le 3 Juin 1719, âgé de 81 ans, sans enfans.

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la *Mothe-Mazurier*, Châtelain de Gannat en 1559, second fils de GILBERT, Contrôleur de la Maison de CHARLES, Duc de Bourbon, & d'*Agnès Jayot*, a donné origine à la branche des Seigneurs de la *Mothe-Mazurier*. Il mourut en 1582, laissant, entr'autres enfans,

NICOLAS COEFFIER, Seigneur de la *Mothe-Mazurier*, Conseiller au Présidial de Moulins, & Maître des Requêtes de la Reine, qui continua cette branche, laquelle n'a formé que cinq degrés, & a fini dans la personne de

CLAUDE COEFFIER, Seigneur des Nonettes & de Morette, qui fut marié, 1°. avec *Marie-Anne Becas*, morte sans enfans; & 2°. avec *Thérese de Culant*, fille de *Robert-François*, Seigneur de Paraffier & de Marminneules, en Bourbonnois, & de *N.... Colin*. De cette seconde femme il eut : — 1. JEAN, mort au service; — 2, 3, 4 & 5. LOUIS-MICHEL, MARC-ANTOINE, CLAUDE & PAUL, vivans en 1726; — 6. MARIE, Carmelite la même année; — 7. autre MARIE, Ursuline à Moulins au même tems; — 8. & N.... COEFFIER, non mariée en 1726.

On trouve dans la Généalogie de la famille de *Dorat*, qu'*Antoinette de Champfeu*, fille de *Jean*, & d'*Anne Dorat*, épousa, par contrat passé le 7 Septembre 1683, NICOLAS COEFFIER, fils de JEAN COEFFIER, Chevalier, Seigneur de Morette & des Nonettes, Conseiller d'honneur en la Sénéchaussée & Présidial de Moulins, & Conseiller & Procureur Général du Roi au Bureau des Finances de la même ville. De ce mariage sont nés un garçon & une fille : sçavoir, LOUIS COEFFIER, Chevalier, Seigneur du Breuil, Lieutenant de vaisseau, Chevalier de S. Louis, marié par contrat du 30 Mars 1734, avec *Marie-Anne Gayault de Crue*, fille de M. *de Crue*, Prévôt Général de Bourges; & MARIE COEFFIER qui vivoit fille en 1736. Les armes de la Maison de COEFFIER sont : *d'azur, à 3 coquilles d'or, 2 & 1.*

COETANFAO. La branche des Marquis de Coetanfao, fondue dans la famille de *Le Vicomte*, Comte de Rumain, possesseur de la Terre de Coetanfao, étoit devenue l'aînée de la Maison de *Querhoent*, une des plus anciennes & des plus nobles du Diocèse de Léon, en Bretagne. Les Marquis de *Coetanfao* ont commencé à *Charles de Querhoent-Kergournadeck*, second fils d'*Olivier*, Sire de Kergournadeck, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea, le 6 Mai 1586, avec son frere aîné les biens de sa mere; & après la mort de son pere ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais

s'étant pourvu en Justice contre cet acte, son frere lui céda, par transaction du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de *Coetansao*. Il mourut le 5 Août 1609. *Voyez* QUERHOENT.

Les armes, telles qu'on les trouve dans l'*Armorial de Bretagne*, par *Guy le Borgne*, pag. 52, sont : *écartelé*, au 1. & 4. *d'azur, à une fleur de lis d'or, accostée en pointe de deux mâcles de même ; au* 2. & 3. *échiqueté d'or & de gueules de* 6. *traits :* devise, *en Dieu est*, qui est de KERGOURNADECK.

* COETION, en Bretagne : Seigneurie érigée d'abord en *Vicomté*, avec union de plusieurs Fiefs, en faveur de *Charles de la Bourdonnaie*, Seigneur de *Coëtion*, & de *Louis* son fils, Conseiller au Parlement de Bretagne. *Voyez* BOURDONNAIE (la), *Tome III, p.* 39 de ce Dictionnaire.

*— COETIVY, Terre située en la paroisse de Ploëquin, au Diocèse de Léon, en Basse-Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison de ce nom. Elle a produit un Amiral de France, & un Cardinal.

Le premier dont le P. *Anselme* fasse mention, est PREGENT, Seigneur DE COETIVY, I. du nom, Chevalier-Banneret, qui possédoit la Seigneurie de *Coëtivy*, & vivoit en 1212.

ALAIN DE COETIVY, III. du nom, Seigneur dudit lieu, un de ses descendans au neuvieme degré, servit sous le Connétable *de Richemont*, & avoit le commandement de ses troupes. Il fut tué au siége de Saint-James de Beauvran, en 1425. Il avoit été marié deux fois, 1°. par traité du 12 Janvier 1398, à *Catherine du Chastel*, fille d'*Ervé*, Seigneur du Chastel, & de *Mencie de Liscoët* ; & 2°. à *Anne*, fille de *Robert de Kergroadez*, morte en 1435. Du premier lit vinrent, entr'autres enfans : — 1. PREGENT, qui suit ; — 2. & ALAIN, né en Bretagne le 8 Novembre 1407, fait Evêque de Dol en 1438, après *Jean de Bruc*, & transféré à l'Evêché de Cornouailles en 1445. Il reprit depuis l'administration de son premier Evêché après la mort de *Raoul de la Moussaye*. Il étoit déjà Evêque d'Avignon, & le Pape NICOLAS V. l'avoit élevé à la dignité de Cardinal le 20 Décembre 1448. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Il s'opposa au dessein qu'on avoit de faire *Bessarion* Pape, après la mort de NICOLAS V. (dit *Moréri*.) CALIXTE III. l'envoya en 1456 Légat en France, & PIE II. l'employa dans de grandes affaires. Il opta l'Evêché de Sabine sous le pontificat de SIXTE IV, & mourut à Rome le 22 Juillet de l'an 1474, âgé de 66 ans, 8 mois & 15 jours. Il fut enterré dans l'Eglise de Sainte Praxede, où se voit son épitaphe. Il avoit fait de grands biens à l'Eglise d'Avignon, & y avoit rebâti le Palais épiscopal.

PREGENT, VII. du nom, Seigneur DE COETIVY, de Raiz, de Taillebourg & de Lesparre, fut Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France. Il prenoit en 1421 la qualité de Lieutenant du Roi CHARLES VII, n'étant encore que Dauphin. Il fut Capitaine du château de Rochefort-sur-Charente, en Saintonge, le 21 Avril 1431. L'année suivante il aida au Connétable *de Richemont*, dont il étoit Lieutenant, à reprendre la Place de Mervant, que les Anglois avoient surprise. Il avoit ses Gendarmes sur les frontieres d'Anjou & du Maine en 1433, avec lesquels il fut au siége de Saint-Celerin & de Sillé-

le-Guillaume, où il fut fait Chevalier. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, servit à la reprise de Montreau en 1437; & en considération de ses services le Roi lui donna la Terre de *Bagnolet*, près Paris, avec tous les acquêts que le Duc *de Bedford* y avoit faits jusqu'à 400 livres de rente; fut depuis Gouverneur de la Rochelle, après que le Sire *de Rochechouart* se fut désisté de l'opposition qu'il y avoit formée, & donna quittance en cette qualité le 4 Février 1437; pourvu le 10 Decembre 1439 de l'Office de Capitaine de Saintes, de la Garde & du Gouvernement de cette ville. Le Roi lui donna la Charge d'Amiral de France, dont il prêta serment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 Décembre, même année, à condition de le faire en personne dans un an, à la place du Seigneur de *Loheac*, qui fut fait Maréchal de France. Il donna des marques de sa valeur au secours de l'Abbaye de Saint-Maixent en 1440, aux siéges & prises de Creil & Pontoise en 1441, de Tartase & de la Réolle en 1442; remit la ville du Mans en l'obéissance du Roi & du Comte de Dunois; servit aux prises de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caen; & combattit à la bataille de Formigny. Il alla en 1446, de la part du Roi, en Bretagne, pour s'assurer de la personne de GILLES DE BRETAGNE, qu'il remit ès mains du Duc son frere, & y retourna en 1449 pour traiter avec ce Prince sur le secours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il est qualifié *Capitaine de Granville*, dans une quittance du 29 Avril 1450, & fut tué au siége de Cherbourg, la même année, d'un coup de canon. Il portoit pour armes: *fascé d'or & de sable, de 6 pieces;* supports, *deux lions.* Il laissa une fille naturelle, nommée BERTRANDE, mariée 1°. à *Jean de Mestignac;* 2°. à *Antoine Postel;* & 3°. à *Bernard de Mons.*

Cette Maison a formé onze degrés, & a fini à CHARLES DE COETIVY, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, Baron de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy. Il fit le voyage de Naples avec le Roi CHARLES VIII, combattit généreusement à la journée de Fornoue; & de retour, il vendit, le 26 Juin 1497, les Terres de Coëtivy, du Menant, de Forestic & de Tregouroy, à *Jean*, Baron *de Juch*, qui passerent depuis en la Maison de *du Chastel.* Il épousa JEANNE D'ORLÉANS, depuis Duchesse de Valois, après l'avénement de FRANÇOIS I, son neveu, à la Couronne de France, par Lettres du 18 Décembre 1515, morte en 1520. Elle étoit fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite de Rohan.* De son mariage il n'eut qu'une fille,

LOUISE DE COETIVY, Comtesse de Taillebourg, Princesse de Mortagne, mariée le 7 Février 1501, à *Charles de la Trémoille*, Prince de Talmont, &c. qui fut tué à la bataille de Marignan, le 13 Septembre 1516, âgé de vingt-neuf ans. Elle mourut en 1553, âgée de soixante-douze ans, laissant postérité. *Voyez* TRÉMOILLE.

CHARLES DE COETIVY portoit, suivant son grand sceau: écartelé, *au 1 & 4 fascé d'or & de sable de 6 pièces*, au *2 & 3 trois fleurs-de-lis & un bâton en barre;* supports, *deux lions;* cimier, *une tête de dogue.*

Auberi, Hist. des Cardinaux; *Sainte-Marthe*, Gall. Christ. & Hist. gén. de

de la Trém; *Nouguier*, Hist. d'Avignon; *Godefroi*, *Bertrand d'Argentré*, le P. *Anselme*, tome VII, & *Moréri*.

* — COETLOGON, Châtellenie & Fief de *Haubert*, dans l'Evêché de Saint-Brieux en Bretagne, qui a donné son nom à une ancienne Maison de la même province, connue dès la fin du douzieme siécle, dont nous allons donner un extrait généalogique. Cette Terre fut érigée en *Marquisat*, avec union des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, *la Lande*, *Chastel*, la *Motte-au-Vicomte*, & *Gauray*, par Lettres du mois de Mai 1622, regiſtrées à Rennes en faveur de RENÉ, Sire de Coëtlogon, rapporté ci-après.

Cette Maison a produit un Maréchal & Vice-Amiral de France, des Evêques, &c.

EUDES DE COETLOGON, qualifié *Chevalier* dans un acte du troisieme jour avant Pâques en 1180, est le premier dont il soit fait mention.

HENRI DE COETLOGON, un de ses descendans, vivoit en 1240, & fut pere, par *Marguerite d'Espeaux*, son épouse, entr'autres enfans, 1°. de JEAN, I. du nom, Seigneur de Coëtlogon, qui continua la branche; 2°. de PIERRE, dit PERROT DE COETLOGON, duquel sont descendus les Seigneurs du *Gué de l'Isle*, rapportés ci-après.

FRANÇOIS, Seigneur de COETLOGON, de Kerberio, de la Lande & de la Motte, &c. un des descendans au VIIIe degré, de JEAN, I. du nom, mentionné ci-dessus, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, sous CHARLES IX, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, & étoit mort en 1570. Il eut de *Gillette de Coetquen*, son épouse, entr'autres enfans, — 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui continua la branche; — 2. VINCENT DE COETLOGON, qui a donné origine à la branche des Seigneurs de *Kerberio*, rapportée ci-après.

La branche aînée de cette Maison a fini à RENÉ, Sire & Marquis DE COETLOGON, qui obtint, comme il est ci-devant dit, au mois de Mai 1622, des Lettres du Roi portant réunion des Terres de *Coëtlogon*, *Pleugriffet*, de *la Lande*, &c. & érection de ces Terres en *Marquisat*, sous le nom de *Coëtlogon*, relevant du Duché de Bretagne. Il épousa le 9 Octobre 1605, *Gillette de Ruellan*, dont il eut un fils mort jeune, & trois filles. L'aînée, nommée PHILIPPE, devint héritiere de sa branche, & épousa RENÉ DE COETLOGON, Vicomte de Mejusseaume, son parent du XIIe au XIIIe degré, & frere aîné d'ALAIN-EMMANUEL, reçu Vice-Amiral le 18 Novembre 1716, dont nous parlerons ci-après.

VINCENT DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, second fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur de Coëtlogon, & de *Gillette de Coëtquen*, fut auteur de la branche des Seigneurs de *Kerberio*.

JEAN DE COETLOGON, son fils, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut pere de

RENÉ DE COETLOGON, marié en 1644, à *Sébastienne de la Tronchaye*, mere de

FRANÇOIS DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur de Kerberio, mort en 1689. Il eut pour fils

JEAN-BATISTE DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, qui épousa au mois d'Août 1696, *Louise-Françoise-Péronelle Hingrand de Kerisac*, dont

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE COETLOGON, Seigneur de Kerberio, de Kerhuel & de Kerjan, marié 1°. à *N... de Joisel*; & 2°. à *N... de Kerninen*.

PIERRE, dit PERROT DE COETLOGON, second fils de HENRI, Seigneur de Coëtlogon, & de *Marguerite d'Espeaux*, est le chef de la branche des Seigneurs du *Gué de l'Isle*.

ROBIN DE COETLOGON, son fils, fut pere, entr'autres enfans, de

JEAN DE COETLOGON, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye, par sa femme, *Avoise* (aliàs) *Hais le Bart*, Dame de la Gaudinaye, dont il eut

ALAIN DE COETLOGON, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, de Gueauduc & de la Gaudinaye, nommé dans l'Histoire de Bretagne parmi les Nobles qui, en 1370, avoient des Compagnies d'hommes d'armes. La sienne servoit en Normandie dans l'armée du Connétable *du Guesclin*, contre les Anglois. Il épousa, 1°. *Jeanne Fungon*, (aliàs) *Fargon de Moncorin*; & 2°. *Jeanne Castin* ou *Castro*. Du premier lit il eut : — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de *Lezonnet*, rapporté ci-après; & du second lit vint : — 3. YVES, auteur des Seigneurs *de la Bourdelaye*, aussi rapporté ci-après.

OLIVIER DE COETLOGON, Seigneur de Gueauduc & de Mejusseaume par son mariage, avoit été Ecuyer de FRANÇOIS I, Duc de Bretagne. PIERRE II. & ses successeurs lui conserverent ce titre dans tous les actes. Le Duc FRANÇOIS II. l'envoya Ambassadeur en France ès années 1452, 1453 & 1456. Il fut fait Chevalier de l'Hermine en 1454, & le Duc FRANÇOIS II. le pourvut le premier Septembre 1460, de l'Office de Premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne. Il étoit mort en 1467.

GILLES DE COETLOGON, son fils, Seigneur de Mejusseaume & de la Gaudinaye, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Duc FRANÇOIS II, & d'*Anne*, Duchesse *de Bretagne*, puis des Rois CHARLES VIII. & LOUIS XII, servoit le 8 Août 1487, avec un homme d'armes & treize archers de sa Compagnie, & étoit Prevôt des Maréchaux de la province de Bretagne en 1490, 1491 & 1501. Il fut pere de

GUION DE COETLOGON, qualifié *Noble* & *Puissant* dans un acte du 25 Décembre 1505, marié 1°. avec *Patrice de Viesque*; & 2°. avec *Aliette le Rouge*. De sa premiere femme il eut RENÉ DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur de Mejusseaume & d'Ancremel, & de Kerveguen, &c. & de la seconde vint

NOEL DE COETLOGON, Seigneur d'Ancremel, de Kerveguen, de Penenver, &c. Capitaine & Gouverneur des ville & château de Morlaix, pendant le tems de la Ligue, qui eut, entr'autres enfans, de *Marie de Goesbriant*, son épouse : — FRANÇOIS, qui suit; — & JEAN, Seigneur de Kerhuel & de Lescrech, qui a fait la branche des Seigneurs de *Pontlo*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE COETLOGON, Chevalier, Seigneur d'Ancremel, &c.

puis Vicomte de Mejusseaume, Chevalier de la Gaudinaye, épousa 1°. le 29 Juin 1595, *Marie de la Lande*, Dame de Kerbriac, dont il eut, entr'autres enfans,

Louis de Coetlogon, Chevalier, Vicomte de Mejusseaume, &c. marié le 28 Novembre 1615, à *Louise le Meneust*. De cette alliance sortirent entr'autres: — 1. René, qui suit; — 2. Gui, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. Louis, duquel sont issus les *Vicomtes de Loyat*, rapportés ci-après; — 4. & Alain - Emmanuel, Marquis *de Coëtlogon*, né en 1646, qui fut d'abord Enseigne dans le Régiment Dauphin en 1668; passa ensuite du service de terre à celui de mer, en 1670, en qualité d'Enseigne de vaisseaux; fut fait Lieutenant en 1672, & Capitaine le 26 Janvier 1675; & s'est trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme l'an 1676, son vaisseau fut un des dix qui attaquerent une des têtes de l'armée ennemie qui fut mise en déroute; & il fut chargé de l'exécution de plusieurs entreprises pendant la guerre de Sicile. A l'attaque de la ville & du château d'Agouste, il obligea une forteresse de se rendre, ainsi que la ville de Barlet dans la Pouille, où il brûla un vaisseau de guerre & plusieurs navires marchands, sous l'artillerie de la Place. Commandant en 1686 un vaisseau de 44 canons dans l'entrée de la Méditerranée, il rencontra entre Gibraltar & la ville de Malaga, deux vaisseaux de guerre Espagnols, l'un de 56 & l'autre de 44 pieces de canon, qu'il combattit sur le refus qu'ils firent de saluer le pavillon du Roi, & il les obligea de se retirer la nuit, sous la place de Malaga, sans allumer les feux ordinaires à leurs pouppes; se rendit maître, en 1687, à l'abordage d'un vaisseau de guerre Algérien; se trouva l'année suivante au bombardement d'Alger, sous les ordres du Maréchal d'*Estrées*, & au combat de Bantry en Irlande, sous ceux du Marquis *de Châteaurenaud*, depuis Maréchal de France. Dans cette derniere action le feu prit à son vaisseau, & fit sauter à la mer plus de trente personnes; ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut Chef-d'Escadre le premier Novembre 1689, servit en cette qualité au combat de la Hougue en 1692, & secourut le vaisseau *Amiral* qui étoit en grand danger, monté par le Comte *de Tourville*, depuis Maréchal de France, qui commandoit la flotte; brûla deux vaisseaux de guerre dans le port de Gibraltar en 1693, & s'empara de plusieurs navires marchands, qui se trouvoient sous cette forteresse; fut fait Chevalier de S. Louis le 2 Février 1694, & Lieutenant-général des armées navales le premier Juin 1701; Capitaine-général pour le Roi d'Espagne Philippe V, dans les mers de l'Amérique; attaqua le 22 Mai 1703, avec cinq vaisseaux qu'il commandoit, cinq vaisseaux de guerre Hollandois à la côte de Portugal, qui escortoient une flotte de navires marchands; s'en rendit maître après un combat de deux heures assez rude, & fit prisonnier dans cette occasion le Comte *de Vallenstein*, Ambassadeur de l'Empereur en Portugal, & plusieurs autres passagers qui se trouverent sur ces vaisseaux; servit en qualité de Vice-Amiral du corps de bataille dans le combat donné sous les ordres du Comte *de Toulouse*, Amiral, devant Velez-Malaga, contre la

flotte combinée d'Angleterre & d'Hollande, le 24 Août 1704; commanda en 1705 une escadre de dix-sept vaisseaux, & le Roi lui donna le 6 Octobre de la même année, la place de Commandeur de l'Ordre de S. Louis, avec 3000 livres de pension. Il en eut une autre de 4000 livres le 5 Août 1715, & fut fait Conseiller au nouveau Conseil de Marine au mois de Septembre suivant. La Charge de Vice-Amiral du Levant, & celle de Grand-croix de l'Ordre de S. Louis, vacantes par la mort du Maréchal de *Châteaurenaud*, lui furent données le 18 Novembre 1716. Le Roi, en considération de tant de services, le nomma le 2 Février 1724 Chevalier de ses Ordres, & il en reçut la Croix le 3 Juin suivant: le Bâton de Maréchal de France lui fut donné le premier Juin 1730. Il mourut le 7 du même mois, âgé de 83 ans 6 mois, sans avoir été marié, & fut inhumé le 9 suivant à S. Sulpice, sa paroisse. Il a eu l'honneur d'avoir la grande députation des Etats de Bretagne.

RENÉ DE COETLOGON, Chevalier, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi dans la haute Bretagne, Gouverneur de Rennes au mois de Novembre 1657, fut fait Conseiller d'Etat d'épée en 1658. Il avoit servi avec distinction dans les armées commandées par le Prince DE CONDÉ, & pendant la minorité de LOUIS XIV. Il eut deux fois la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & fut nommé par le Roi en 1667, pour tenir les Etats de cette Province. Il avoit été pourvu en 1658, de la Lieutenance de Roi ès quatre Evêchés de la haute Bretagne, & mourut le 27 Avril 1683, laissant de PHILIPPE DE COETLOGON, son épouse, fille aînée & héritiere de RENÉ, Marquis de Coëtlogon, & de *Gillette de Ruellan*, dont nous avons parlé ci-devant: — 1. RENÉ-HYACINTHE, Marquis de Coëtlogon, Lieutenant de Roi en la haute Bretagne, en survivance de son pere, le 4 Août 1663, & Gouverneur de Rennes le 7 du même mois. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment Dauphin, infanterie; ensuite, en la même qualité, dans les Régimens de Montrevel & de Bertillac, cavalerie; se trouva, entr'autres occasions, au combat de Senef en 1674; eut la grande députation de la Noblesse de Bretagne en Cour, & mourut au mois d'Octobre 1692. Il avoit épousé le 3 Juillet 1664, *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, héritiere de Bois-Feillet, dont il eut un fils, & une fille nommée SUSANNE-GUYONNE, qui porta le Marquisat de Coëtlogon à PHILIPPE-GUI DE COETLOGON, son cousin-germain, mentionné ci-après. — 2. LOUIS-MARCEL, Evêque de Saint-Brieux, ensuite de Tournay, & Abbé de Begar, mort le 18 Avril 1707; — 3. ANNE-MARIE, alliée à *Jean-Joseph de Tournemine*, Chevalier, Baron de Campsillon; — 4. LOUISE-PHILIPPE, Fille-d'honneur de feu la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, mariée à *Louis d'Oger*, Marquis de Cavoye, Grand-Maréchal de la Maison du Roi, dont elle resta veuve: elle mourut à Paris âgée de 88 ans, le 31 Mars 1729. Par son testament elle nomma les Pauvres de la Paroisse Saint-Sulpice, ses Légataires universels.

GUI DE COETLOGON, fils puîné de LOUIS, Vicomte de Méjusseaume, & de *Louise le Meneust*, fut Doyen des Conseillers du Parlement de Rennes,

& Syndic général des Etats de Bretagne. Il épousa en secondes nôces le 24 Février 1664, *Louise Gatechair*, dont il eut : — 1. ANNE-FRANÇOIS, Archidiacre de Kimper, mort en 1705 ; — 2. PHILIPPE-GUI, qui suit ; — 3. CHARLES-ELISABETH, Chevalier, Seigneur de Romilli, dit le *Marquis de Coëtlogon*, marié au mois de Juin 1722, à *Marie-Françoise de Veteris*, fille de *Scipion*, Seigneur de Revest, & de *Mitilde Priouli*, Noble Vénitienne. Il est mort le 16 Avril 1744, âgé de soixante ans, & a laissé : — 1. AGATHE-FRANÇOISE, née le 28 Octobre 1725 ; — 2. & ELISABETH-MARIE DE COETLOGON, née le 5 Juin 1726.

PHILIPPE-GUI, Marquis DE COETLOGON par sa femme, servit d'abord en qualité de Mousquetaire du Roi, puis de Guidon & d'Enseigne des Gendarmes Ecossois, & se trouva aux batailles de Stafarde & de la Marsaille. Il avoit été Syndic général des Etats de Bretagne, & mourut d'apoplexie, encore jeune, au mois d'Octobre 1709. De SUSANNE-GUYONNE, Marquise de Coëtlogon, fille de RENÉ-HYACINTHE, & de *Péronelle-Angélique de la Villeléon*, qu'il épousa le 17 Mai 1694, il eut : — 1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de Clugny ; — 2. CÉSAR-MADELENE, qui suit ; — 3. JEAN, Chevalier de Malte, noyé en 1725, Volontaire sur un vaisseau du Roi ; — 4. PHILIPPE, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame de Feu ; — 5. CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Joseph de Cantillac*, dit *le Comte de Clegnée*.

CÉSAR-MADELENE, Marquis de Coëtlogon, Vicomte de Mejusseaume, Baron de Pleugriffet, Seigneur de Launay-Guen, de l'Espran, &c. servit dès l'âge de 21 ans en qualité d'Aide-de-camp du Maréchal *de Berwick*, sur les frontieres d'Espagne, en 1719 & 1720 ; fut fait Mestre-de-camp, & se distingua aux siéges de Fontarabie & de Saint-Sébastien, où il fut blessé. Il a été Syndic général des Etats de Bretagne, & a épousé, le 26 Avril 1721, *Catherine-Claude le Borgne-d'Avaugour*, fille de *Joseph-François*, Seigneur de Rocumelin, & de *Catherine-Ursule de Bahuno*, dont il a eu : — 1. ALAIN-EMMANUEL-HYACINTHE-CÉSAR, né en 1722 ; — 2. & 3. PERRINE-CATHERINE-MARIE, & N.... DE COETLOGON.

LOUIS DE COETLOGON, Chevalier, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Seigneur de la Burliere & de Pandonnet, cinquieme fils de LOUIS, Vicomte de Mejusseaume, & de *Louise le Meneust*, a donné origine à la branche des Vicomtes de *Loyat*. Il servit dans les guerres d'Italie, & épousa *Marguerite Auvril*, fille de *Maurice*, Seigneur de la Chauviere & de la Burliere, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont il eut : — 1. RENÉ-CHARLES-ELISABETH, qui suit ; — 2. JEAN, mort Ecclésiastique ; — 3. & PHILIPPE-LOUISE, mariée à *Jean-François de Keraly*, Seigneur du Fau & du Chesnay-Piglaye, Conseiller au Parlement de Bretagne.

RENÉ-CHARLES-ELISABETH DE COETLOGON, Vicomte de Loyat, Châtelain de la Gaudinaye, Syndic général des Etats de Bretagne, fut reçu Page de sa grande Ecurie le premier Janvier 1690 ; servit depuis en qualité de Mousquetaire, s'est trouvé aux siéges de Mons & de Namur, & est mort le 19 Février 1734, âgé de soixante ans. Il avoit épousé *Anne Auvril de la Roche*, fille unique de *René Auvril*, Seigneur de la Roche, & de *Ge-*

neviève Menardo, dont il a laissé : — 1. LOUIS ; dit *le Comte de Coëtlogon*, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Roi, puis Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1730 ; successivement Lieutenant-Général des armées du Roi, & Commandeur de S. Louis, qui s'est marié le 27 Février 1736, à *Anne-Marie-Madelene Johanne de la Carre de Saumeri* ; — 2. EMMANUEL-LOUIS, Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Mestre-de-Camp-Général, en 1730 ; Brigadier des armées du Roi, veuf, du 18 Novembre 1744, de *Thomasse-Celeste-Esther Rivié*, dont EMMANUEL-ETIENNE-MAURICE DE COETLOGON. Il s'est remarié à *Charlotte-Louise de Ségur*, fille du Président de ce nom ; — 3. EMMANUEL-MARIE, dit le *Chevalier de Coëtlogon*, Garde-Marine, puis Enseigne & Lieutenant de vaisseau en 1730, & aujourd'hui Capitaine ; — 4. & RENÉ-ANNE-ELISABETH, Abbé de Saint-Mesmin près Châlons-sur-Marne.

Les Seigneurs de *Pontlo* & de Kerhuel, qui avoient pour auteur JEAN DE COETLOGON, Seigneur de Kerhuel, de Lescrech, &c. batisé le 8 Avril 1565, troisieme fils de NOEL, Seigneur d'Ancremel, & de *Marie de Goesbriant*, ont fini à N... DE COETLOGON, fils d'ALAIN, dont plusieurs filles.

Les Seigneurs de *Lezonnet*, qui avoient pour auteur GUILLAUME DE COETLOGON, Ecuyer, Seigneur de Quillo & de Lezonnet, âgé de 54 ans en 1480, fils puîné d'ALAIN, Seigneur du Petit-Gué-de-l'Isle, & de *Jeanne Furgon* ou *Fargon*, Dame de Montorin, ont fini à BERTRAND DE COETLOGON, Seigneur de Lezonnet & de Quillo, Ecuyer. Il fut pere de JACQUETTE DE COETLOGON, qui épousa *Jean le Prestre*, Ecuyer, Seigneur de Chastelez, lequel s'obligea par contrat de mariage, à quitter ses Armes pour prendre celles de sa femme.

YVES DE COETLOGON, fils d'ALAIN, Seigneur du *Petit-Gué-de-l'Isle*, & de *Jeanne Castin* ou *Castro*, sa seconde femme, fut auteur des Seigneurs *de la Bourdelaye*. Il vivoit en 1427.

GUILLAUME DE COETLOGON, son fils, Seigneur de la Bourdelaye, Ecuyer, eut pour femme *Rouline Mareuil*, mere d'un fils mort sans postérité, & d'une fille mariée.

On trouve encore de ce nom, N.... DE COETLOGON, fondatrice du Couvent des Cordeliers de Favenay, dans le Comté Nantois ; GUILLAUME DE COETLOGON, Conseiller du Parlement de Bretagne à l'assemblée des Etats tenus à Vannes, & plusieurs autres mentionnés dans l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 717 & suiv.

Les alliances de cette Maison sont avec celles de *Coetmen*, *Beaumanoir*, *Tournemine*, *Boisgelin*, *Guemadeuc*, la *Galissonniere*, *Acigné*, *Tonquedec*, *Cahideuc*, &c.

Cette grande & illustre Maison va s'éteindre dans le Comte *de Coëtlogon*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand-croix & Cordon rouge, qui n'a point d'enfans de son mariage.

Nous lisons dans un Mémoire sur la Maison de *Cahideuc*, qu'on trouve JEHAN, Seigneur DE COETLOGON, mentionné dans un acte de partage de l'an 1248, en présence & de l'autorité de JEHAN, Duc de Bretagne,

fait entre *Raoul*, Seigneur *de Fougeres*, *Pierre de Chemillé*, & *Aliénor*, sa femme; *Olivier de Montauban*, & *Jeanne*, sa femme, de l'aveu du Seigneur *de Mardrignac*, du Marquis *de Montbourcher* & du Marquis *de Chemillé*, de la Terre de *Porhouet* qui leur étoit échue de la succession d'*Eudes de Porhouet*, dans le partage en réserve du Seigneur *de Fougeres*, sur le Marquis HENRI DE COETLOGON, d'où l'on peut conjecturer que la Maison de COETLOGON descend d'un puîné des Comtes de *Porhouet*. Les armes: *de gueules, à 3 écussons d'argent semés d'hermines*.

COETLOSQUET, ancienne Noblesse de la province de Bretagne. JEAN DE COETLOSQUET est employé au rang des Nobles de toute ancienneté (*ab antiquo*) dans le Livre de la réformation de Léon en l'année 1443.

OLIVIER DE COETLOSQUET, son fils, comparut aux montres générales de l'Evêché de Léon avec deux chevaux, en 1479 & 1483.

Feu l'Evêque de Limoges étoit de cette famille ainsi que, N.... DE COETLOSQUET, Abbé de Saint-Gildas-aux-Bois, mort le 29 Juillet 1763, dans sa trente-deuxieme année. Les armes: *de sable, semé de billettes d'argent & un lion morné de même, brochant sur le tout*: devise, *franc & loyal*.

* COETMADEUC, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Gui de Lopriac*, Ecuyer, Seigneur de Kermessonet, par Lettres d'Octobre 1637, registrées le 24 dudit mois.

* — COETQUEN, Terre & ancienne Châtellenie de l'Evêché de Dol en Bretagne, qui contient plusieurs grandes Paroisses & Jurisdictions.

I. RAUL ou RAOUL, Seigneur DE COETQUEN, I. du nom, vivoit en 1140, & eut d'une femme dont le nom est inconnu,

II. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, I. du nom, vivant en 1170, qui eut de son épouse *Denise de Dol*, fille de *Jean*, Seigneur de Combourg: — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. & 3. RAOUL & THOMAS, Chevaliers.

III. OLIVIER, Seigneur DE COETQUEN, donna à l'Abbaye de la Vieuville deux mines de froment, & se trouva aux Etats tenus à Vannes en 1202. Il laissa de *Jeanne de Rostrenan*, son épouse,

IV. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, qui vivoit en 1226. De sa femme dont on ignore le nom, il eut: — 1. JOACHIM, mort sans postérité; — 2. & OLIVIER, qui suit.

V. OLIVIER, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, se ligua en 1230, avec le Roi S. LOUIS contre *Pierre de Mauclerc*, Duc de Bretagne. Il vivoit encore en 1259, & eut pour fils: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & PHILIPPE, Chevalier.

VI. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, III. du nom, donna une piece de terre aux Cordeliers de Dinan en 1263. Ses enfans furent: — 1. RAOUL, mort sans hoirs en 1268; — 2. & GUILLAUME, qui suit.

VII. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, IV. du nom, transigea avec les Chanoines de Dol en 1269 & 1270, & eut, entr'autres enfans, pour successeur,

VIII. RAOUL, Seigneur DE COETQUEN, II. du nom, qui confirma en

1303, les donations faites par ses prédécesseurs. Il laissa de sa femme, nommée *Margirie*,

IX. GUILLAUME, Seigneur DE COETQUEN, V. du nom, vivant en 1329, marié à *Delice Goyon*, fille de *Bertrand Goyon*, Seigneur de Matignon, dont

X. RAOUL, Sire DE COETQUEN, III. du nom, mort en 1348, qui laissa de *N.... de Plezou*, son épouse,

XI. JEAN, Sire DE COETQUEN, I. du nom, fameux Partisan de *Charles de Blois*, au service duquel il fut fait prisonnier, & mené en Angleterre. Il eut de *Marguerite de Rouge*, son épouse: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. JEANNE, femme 1°. de *Guillaume de Lorgeril*, mort en 1394; & 2°. de *Guillaume du Tail*.

XII. RAOUL, Sire DE COETQUEN, IV. du nom, Capitaine du château de Lehon & de la ville de Redon, épousa *Marguerite de Quedillac*, fille d'*Alain*, Seigneur *de Quedillac*, dont: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. & MARIE, femme de *Jean*, *Sire d'Acigné*.

XIII. RAOUL, Sire DE COETQUEN, V. du nom, Gouverneur de Dol, de Dinan, & de Lehon, en 1402, épousa *Philippe Ruffier*, fille unique de *Jean Ruffier*, Seigneur de Vauruffier, & d'*Hélene du Guêchin*. De ce mariage naquit

XIV. RAOUL, Sire DE COETQUEN, VI. du nom, Seigneur de Vauruffier, Rouge & la Villane, Gouverneur de Dol & de Dinan, Maréchal de Bretagne en 1420, qui s'allia avec *Marguerite de Malestroit*, dont, entr'autres enfans,

XV. RAOUL, Sire DE COETQUEN, VII. du nom, qui se trouva aux Etats de Vannes en 1451. Il eut de sa femme dont on ignore le nom: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Maupiron, marié à *Julienne de Beaumanoir*, dont il eut JEAN DE COETQUEN, Seigneur de Maupiron, Chevalier, qui n'eut pour fille unique que GUYONNE DE COETQUEN, Dame de Maupiron & du Bois-de-la-Motte, mariée dans la Maison de *Beloan d'Avaugour*; — 3. & MARIE, femme de *Roland de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte en 1474.

XVI. JEAN, Sire DE COETQUEN, II. du nom, Seigneur de Vauruffier, Chambellan du Duc & Grand-Maître de Bretagne, fut Ambassadeur extraordinaire en France, Gouverneur de Dinan & de Dol en 1491. Il eut de *Jacquemine de Tournemine*, fille de *Jean*, Baron de la Hunaudaye, & de *Jeanne Saffié*: — 1. RAOUL, mort sans alliance; — 2. JEAN, qui suit; — 3. MARGUERITE, femme de *Pierre Péan*, Seigneur de la Roche-Sagu; — 4. & PERONNELLE, femme de *Roland de Madeuc*, Seigneur de Guemadeuc.

XVII. JEAN, Sire DE COETQUEN, III. du nom, Seigneur de Vauruffier, &c. s'allia avec *Hardouine de Surgeres*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Floceliere & de Surgeres, & de *Renée de Maillé*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. *Jacquemine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Cluhunaut; — 3. & PERONNELLE, mariée en 1519 à *René*, Seigneur *de Kermeno*.

XVIII. FRANÇOIS, Sire DE COETQUEN & de Vauruffier, épousa *Françoise*

çoise de Maleſtroit, Dame d'Uzel, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GILLETTE, femme de *François*, Seigneur *de Coëtlogon*, fils de *Julien*, Seigneur de Coëtlogon, & d'*Anne le Rouge*, ſon épouſe; — 3. JULIENNE, femme de *Vincent*, Sire *de Kerveno*; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Gilles de Bouillé*, Seigneur de Caner; — 5. & JEANNE, alliée 1°. en 1569 à *François Feron*, Seigneur de la Feronnaye; & 2°. à *Claude*, Baron de Kerlech.

XIX. JEAN DE COETQUEN, IV. du nom, Marquis dudit lieu par Lettres du mois de Juin 1575, regiſtrées en la Cour de Parlement le 11 Octobre ſuivant, Lieutenant de Roi en Bretagne, & Gouverneur de Saint-Malo, fut auſſi Comte de Combourg, Vicomte de Rouge, & Baron de Vauruffier. Il épouſa *Philippote d'Acigné*, Dame de Combourg, fille de *Jean*, Sire d'*Acigné*, & d'*Anne*, Dame *de Montejean*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, Dame de la Soraye, femme de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent; — 3. ODETTE, mariée 1°. à *Louis de Quebnac*, Seigneur de la Hirlaye; & 2°. à *Vincent du Louet*, Seigneur de Cortinual; — 4. & GILONNE DE COETQUEN, femme du Seigneur du Hallay.

XX. JEAN, Marquis DE COETQUEN, V. du nom, Comte de Combourg, Vicomte d'Uzel & de Rouge, Baron de Vauruffier, s'allia avec *Renée de Rohan*, fille de *Louis*, Prince de *Guemené*, & d'*Eléonor de Rohan*, Dame de Gié, dont pour fils unique

XXI. LOUIS, Marquis DE COETQUEN, Comte de Combourg, Vicomte d'Uzel & de Rouge, Gouverneur de Saint-Malo, mort au ſiége de la Rochelle en 1628. Il avoit épouſé *Henriette d'Orléans*, fille de *François*, Marquis de Rothelin, & de *Jeanne du Val*, dont : — 1. MALO, qui ſuit; — 2. & HERCULE, Comte de Combourg, mort ſans hoirs en 1649.

XXII. MALO, Marquis DE COETQUEN, Comte de Combourg, Gouverneur de Saint-Malo, & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes du Cardinal *de Richelieu*, ſe maria avec *Françoiſe Giffard de la Marzeliere*, fille aînée & héritiere de *François de la Marzeliere*, & de *Françoiſe de Harcourt*, dont : — 1. MALO, qui ſuit; — 2. N.... Comte de Combourg, marié, & dont nous ignorons la poſtérité; — 3. & FRANÇOISE, femme en 1653, d'*Hercule de Boiſlon*, Comte de la Belliere, fils de *Claude* & de *Marthe de Saint-Denis*.

XXIII. MALO, Marquis DE COETQUEN, II. du nom, mort le 24 Avril 1679, avoit épouſé du vivant de ſon pere, en 1662, *Marguerite de Rohan-Chabot*, ſeconde fille de *Henri*, Duc *de Rohan*, & de MARGUERITE, Ducheſſe *de Rohan*, dont

XXIV. MALO-AUGUSTE, Marquis DE COETQUEN, Lieutenant-général des armées du Roi, marié 1°. le 20 Novembre 1696, à *Marie-Charlotte de Noailles*, ſeconde fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Maréchal de France, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*, morte le 8 Juin 1723; & 2°. la même année à *N.... Loquet de Granville*, fille de *Charles Loquet*, Seigneur de *Granville*, de la ville de Saint-Malo, & de *Gillette de Rotou*, auſſi morte en 1724. Du premier lit eſt né : JULES-MALO, qui ſuit. Et du ſecond : LOUISE-FRANÇOISE-MACLARIE-CÉLESTE, née en 1724, mariée en

Juin 1736, à *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France en 1755, dont deux fils. *Voyez* DURFORT.

XXV. JULES-MALO, Marquis DE COETQUEN, mort le 13 Janvier 1727, avoit épousé le 29 Octobre 1721, *Marie-Charlotte-Elisabeth de Nicolai*, fille de *Nicolas*, Marquis de Presle, & de *Marie-Louise de Brion*, dont il n'a laissé qu'une fille unique,

XXVI. AUGUSTINE DE COETQUEN, Dame de Combourg, &c. mariée 1°. le premier Mars 1735, à *Charles-Auguste*, Duc *de Rochechouart*, tué le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen, ne laissant qu'un fils mort âgé de quatre ans le 21 Décembre 1743; & 2°. le 29 Décembre 1744, à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France. Elle est morte sans enfans de ce second mariage, le 3 Juin 1746. Les armes de cette ancienne Maison de Bretagne sont: *bandé d'argent & de gueules de 6 pieces.*

COETREDRETS. *Voyez* BOYSEON, tom. III. page 105 de ce Dictionnaire.

CŒUR: JACQUES CŒUR, Argentier de CHARLES VII, célébre par ses richesses & ses disgraces, mourut en l'Isle de Chio en 1456. Il étoit fils de PIERRE CŒUR, riche Marchand de la ville de Bourges, & posséda les Terres de Beaumont, Saint-Fargeau, Augerville, la Riviere & autres Seigneuries. Il avoit épousé *Macée de Léoparde*, dont il eut, outre JEAN CŒUR, mort Archevêque de Bourges en 1483,

GEOFFROI CŒUR, Seigneur-Châtelain de Beaumont, Augerville, la Riviere, &c. Echanson du Roi LOUIS XI, qui épousa *Isabeau Bureau*, fille de *Jean*, Baron de Monglat, Prevôt des Marchands de Paris, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Germaine Hesselin.* Ils eurent pour unique héritiere

GERMAINE CŒUR, Dame de Beaumont-Monglat, &c. qui épousa, en 1513, *Louis de Harlay*, Chevalier, Seigneur de Coely, la Ferté-Loupiere & Champvalon, d'où descendoit *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Premier Président du Parlement de Paris, pere de *Louise-Madelene*, Comtesse de Beaumont, femme de *Christophe-Louis de Montmorency*, mort Maréchal de France en 1746, & mere de *Charles-François-Christian de Montmorency*, Prince de Tingry & Comte de Beaumont en Gâtinois, né en 1713. *Voyez* MONTMORENCY. Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, chargée de 3 coquilles de sable.*

CŒURET, en Normandie: l'*Hist.* de la Maison *de Harcourt*, *pag.* 1238, fait mention de Noble Homme CLAUDE CŒURET, Seigneur de la Roque & de Lassy, en la Vicomté de Vire, qui fut chargé le 7 Janvier 1599, de donner une somme au Marquis *de Harcourt*, au nom du Comte *de Matignon*, dont il reçut quittance. C'est ce que nous sçavons sur cette famille dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Les armes: *d'argent, à 3 cœurs de gueules, 2 & 1.*

* CŒUVRES-ESTRÉES. Le Marquisat de Cœuvres fut érigé en *Duché-Pairie* sous le nom d'*Estrées*, en faveur de *François-Annibal d'Estrées*, Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi;

& de ses descendans mâles en 1648. *Victor-Marie d'Estrées*, Maréchal de France, a été Duc d'Estrées, Pair de France, par la mort de *Louis-Armand*, Duc d'*Estrées*, son neveu, arrivée le 6 Juillet 1723. *Voyez* ESTRÉES & LOUVOIS.

— COFFINIERES, *aliàs* COUFFIN, ancienne Famille du Lauraguais, tige des Seigneurs de Sousplasens & du Valès, dont étoit Noble JEAN-ANTOINE DE COUFFIN, qui épousa dans le seizieme siécle *Jacquette de Vernès*, des anciens Seigneurs *du Falga*. Il en eut plusieurs filles alliées à différentes Maisons du pays; & GRÉGOIRE DE COUFFIN ou COFFINIERES, Capitaine-Châtelain de Vignoet, allié à *Marie de Calouin*, fille de Noble *Thomas de Calouin*, Seigneur de la Calouyniere en Anjou, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, (depuis le Roi HENRI IV.) dont il n'eut qu'une fille, JEANNE, épouse de Noble *Jean du Faur*, Seigneur d'Encans & de Belfelou, duquel descendent, par femmes, les Marquis de Vendômois, Seigneurs actuels dudit Belfelou.

COHEN. Les Seigneurs de Cohen sont sortis de la Maison de *Berghes*, *voyez* ce mot.

COHON: Famille Noble, originaire de la Basse-Bretagne, & établie en Anjou depuis plus de deux siécles. De cette Famille étoit

GUILLAUME COHON, Seigneur de la Merhoussaye, qui épousa en 1534, FRANÇOISE DE BRIE.

DENIS-ANTOINE COHON, un de ses descendans, fut Evêque de Nîmes, & ensuite de Dol, Abbé des Abbayes de Beaulieu au Mans, du Tronchet, diocèse de Dol; de Saint-Liguaire, diocèse de Saintes; de Flavan, diocèse d'Auch, &c. fameux Prédicateur de son tems, qui fit l'Oraison funébre du Roi LOUIS XIII. en 1643, & qui prêcha au Sacre du Roi LOUIS XIV. en 1654. Son éloge est rapporté dans *Moréri*.

SÉBASTIEN COHON-DU-PARC, Seigneur de Juverdé, Conseiller-Secrétaire-Auditeur des Comptes de Bretagne à Nantes, a eu d'*Elisabeth Gillet*, son épouse,

ELISABETH COHON, mariée le 11 Août 1738, avec *Michel-Denis Amelot*, Seigneur de Vildomain, Capitaine dans le Régiment de Dragons de *Nicolai*, fils puîné de *Denis-Jean-Michel Amelot*, Seigneur de Chaillou, de Châtillon-sur-Indre & des Pruneaux, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, & ci-devant Intendant du Commerce, & de feu *Philiberte Barillon d'Amoncourt*. Voyez le *Mercure de France* du mois d'Août 1738, *pag. 1878*. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'or, à 2 serpens entrelacés en double sautoir & adossés, de sable, au chef de même, chargé d'une étoile à 6 rais d'argent; au 2 & 3 d'argent, à 3 fasces de sable, au lion de gueules brochant sur le tout*, qui est DE BRIE, depuis l'alliance de GUILLAUME COHON, dont on a parlé ci-devant, avec *Françoise de Brie*.

COHORN, ancienne Famille originaire de Suede, établie à Avignon depuis environ 300 ans, dont l'Histoire de la Noblesse de ce Comtat donne la Généalogie, *tome I, page 351*. Il en est aussi parlé dans les Mercures des mois de Mars 1735, *pag. 617*, & de Janvier 1753, *pag. 208*. On lit

dans les *Tablettes généalogiques, part. VIII, pag.* 299, ce qui suit, tiré du *Nobiliaire d'Avignon, tom. I. pag.* 351 *& suiv.*

La Famille de *Cohorn* est originaire du Royaume de Suede, où, suivant une procédure faite à Upsal, elle a toujours été reconnue pour une des plus illustres du pays, tant par son ancienneté que par les Emplois, soit civils, soit militaires, dont elle a été décorée.

Cette procédure, qui justifie l'ancienneté & la noblesse du nom de *Cohorn* & la jonction des branches établies dans le Comtat Venaissin, fut faite le 3 Décembre 1700, de l'autorité du Juge-royal de la Cour d'Upsal, à la réquisition de CHARLES DE COHORN, Grand-Maître de l'Artillerie & Lieutenant-général des armées de la République de Hollande, dont le fils CHARLES-GOSWIN-THÉODORE, Baron de Cohorn, mourut à Lewarde le 17 Mai 1737, étant député de la province de Frise auprès des Etats-Généraux, & en qui finit la branche aînée de cette Famille.

On donne pour auteur à cette Maison ERRIC COHORN, un des Courtisans d'OLAUS, II. du nom, Roi de Suede, batisé à Husbye en l'année 1012, en même-tems que ce Roi.

ERRIC-CHRISTIAN COHORN, un des descendans d'ERRIC, assista l'an 1300, aux Etats du Royaume de Suede, & fut allié à *Marguerite Broderson*, dont vint

FRÉDÉRIC-TOUSSAINT COHORN, Conseiller au Conseil royal des Finances de Suede, qui épousa *Hélene Kropelin*, & en eut

TOUSSAINT COHORN, Général de la Cavalerie Suédoise, vivant à Upsal en 1400, qui, de sa femme *Yolande Munck*, eut : — 1. CHRISTIAN-FRÉDÉRIC COHORN, Gouverneur d'Upsal en 1473 ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. & JEAN, Chanoine de l'Eglise cathédrale d'Upsal.

PIERRE COHORN, Chambellan & Général des Troupes de la Couronne de Suede, suivit à Rome le Roi CHRISTIAN, & se retira à Avignon en 1494, pour avoir tué en duel à Rome, le Comte *de Schulemberg*, Favori de son Roi. Il testa le 18 Mars 1479, & avoit épousé *Hélene Kaplendon*, dont il eut

JEAN COHORN qui testa le 9 Janvier 1516, ayant été allié en 1465 à *Agnès de Rhotis*. Il fut pere de

PIERRE COHORN, II. du nom, marié en 1520, à *Jeanne de Fresnes*. De cette alliance vint

ANTOINE COHORN, qui, de sa seconde femme *Hélene de Gardane*, eut : — 1. TOUSSAINT, qui suit ; — 2. ETIENNE, Capitaine au Régiment de Flassans, Infanterie, lequel eut ordre du Roi HENRI IV. d'augmenter sa Compagnie & de la conduire à l'armée. Il quitta peu après le Service, & se fit Capucin ; — 3. & THOMAS, rapporté après la postérité de son frere aîné.

TOUSSAINT COHORN épousa en 1579, *Sibille Neveu*, de laquelle sortirent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, reçu en 1608, Chanoine de l'Eglise collégiale de S. Bernard de Romans, après avoir fait les preuves de Noblesse requises par les statuts de ce Chapitre.

CLAUDE COHORN eut d'*Hélene Siffredi*, qu'il épousa en 1617,

Gabriel Cohorn, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, marié en 1669, avec *Françoise de l'Eglise*. Il fut pere de

François Cohorn, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, allié par contrat du 14 Juin 1699, avec *Marie-Anne de Cambis*, fille de *Charles*, Marquis d'Orsan, & de *Marie-Anne Pilehotte de la Pape*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Gabriel-François Cohorn, Seigneur du Limon & du Mas-Blanc, puis Baron & Seigneur de Monguers, par l'acquisition qu'il en a faite. Il a épousé par contrat du 6 Juillet 1724, Jeanne-Marie-Françoise Cohorn, sa parente, de la branche de la Palun, de laquelle il a eu: — 1. François-Gabriel-Joseph-Marie-Jean-de-la-Croix Cohorn, dit le *Comte de la Palun*, né le 30 Mars 1725, reçu Page de la Reine en 1740, & Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, en 1743; — 2. Louis-François Cohorn, dit l'*Abbé de la Palun*, Prieur-commendataire de Saint-Bausille-lès-Nîmes, né le 12 Octobre 1726, qui a été tenu sur les Fonts par Louis-François de Bourbon, Prince de Conty, & Louise-Elisabeth de Bourbon-Condé, mere de ce Prince.

Thomas Cohorn, troisieme fils d'Antoine, & d'*Hélene de Gardane*, fut nommé Vice-Recteur (*a*) perpétuel du Comtat Venaissin, par Bref du Pape du 5 Janvier 1622. Il eut de sa seconde femme *Marguerite Bernardi*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Sigoyer, & de *Claire de Beaumont*: — 1. Ignace, qui suit; — 2. Joseph, dont il sera parlé ci-après; — 3. & Françoise, Abbesse de la Madelene à Carpentras en 1661.

Ignace Cohorn, Seigneur de la Palun, épousa, par contrat du 14 Novembre 1652, *Victoire Morandi*, dont: — 1. Thomas, qui suit; — 2. & Joseph-Louis, sacré Evêque de Vaison le premier Janvier 1725.

Thomas Cohorn, II. du nom, Seigneur de la Palun, épousa le 3 Octobre 1690, *Marie-Dauphine de Thomassis*, fille de *Henri*, Seigneur de Saint-Honoré, & d'*Anne Baroncini*. De ce mariage sont sortis: — 1. Joseph-Joachim-Thomas Cohorn, dit le *Marquis de la Palun*, Gouverneur de la Principauté d'Orange & de Bourbon-l'Archambault, allié, en Février 1735, à *Marie-Louise-Elisabeth Hennequin*, veuve de *Joseph Trudaine*, Brigadier des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, & Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, & fille unique & héritiere de *Joseph-Antoine Hennequin*, Seigneur de Charmont, Colaverdey & Fontaines, Ambassadeur à Venise, & d'*Anne de Marcillac*. Il n'y a point d'enfans de cette alliance. Le Marquis *de la Palun*, ainsi que son neveu, ont, comme ont eu leurs ancêtres, les honneurs de la Cour, qui sont de monter dans les carosses du Roi, & d'être admis à la table de Sa Majesté; — 2. & Jeanne-Marie-Françoise Cohorn, mariée, en Juillet 1724, à Gabriel-François Cohorn, Seigneur du Limon & de Monguers, nommé ci-devant.

(*a*) Cette charge, qui est triennale, fut donnée par le Pape à perpétuité à Thomas Cohorn, par une distinction particuliere, qui n'a point d'exemple.

JOSEPH COHORN, second fils de THOMAS & de *Marguerite Bernardi*, s'acquit beaucoup de réputation dans la Marine, où il servit en qualité de Capitaine de vaisseau de ligne. Il épousa *Elisabeth de Chaussande de Saint-Roman*, dont, entr'autres enfans,

LOUIS-ALEXANDRE COHORN, qui fut allié par contrat du 30 Mars 1724, à *Lucrece de Silvecane de Camaret*. De ce mariage sont issus: — 1. ALEXANDRE COHORN, Enseigne de vaisseau; — 2. & MADELENE-ELISABETH-FLAVIE, reçue à Saint-Cyr en 1739, puis mariée le 2 Octobre 1752, à *Louis*, Vicomte *de Noé*, Lieutenant de vaisseau du Roi, & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, dont *Charles-Louis de Noé*, né le 24 du mois de Février 1754. Les armes: *écartelé*, au 1 & 4 *d'or à 4 pals d'azur;* au 2 & 3 *de sable, à un cor de chasse d'or, lié de gueules.*

* — COIGNET DE COURSON. Le château de Courson, en Bourgogne, est une ancienne Baronnie que *Marguerite Hue* porta en mariage vers l'an 1584, à MATHIEU COIGNET, Seigneur de la Thuillerie, fils de MATHIEU, Procureur-Général au Sénat de Chambéri pour le Roi, puis Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. *Marguerite Hue* fut mere de

GASPARD COIGNET, Conseiller d'Etat, célébre par plusieurs ambassades, en faveur duquel la Baronnie de *Courson* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mai 1650, registrées le 15 Juin suivant. Il mourut en 1653, laissant de sa femme *Anne Lescalopier*,

HENRI COIGNET, Comte de Courson, mort en 1696, qui eut pour fils

PIERRE-PAUL COIGNET, Comte de Courson, Bailli & Gouverneur d'Auxerre, marié en 1686, à *Germaine Nigot de Saint-Sauveur*, dont

HENRI COIGNET, Comte de Courson, Grand-Bailli d'Auxerre, marié le 20 Mai 1725, à *Marie-Charlotte Colbert de Villacerf*, dont il a laissé deux fils morts sans postérité, & une fille non mariée en 1764.

La Terre de *Courson*, diocèse d'Auxerre, a été vendue à M. *Perrinet du Pezeau*, Fermier-Général. Les armes de *Coignet* sont: *d'azur, à 2 épées d'argent, les gardes d'or, en sautoir, accompagnées de 4 croissans d'argent.*

COIGNEUX (LE). *Voyez* BÉLABRE.

* COIGNY, en Normandie, diocèse de Coutances: Terre & Seigneurie qui fut acquise par *Robert de Franquetot*, Président à Mortier du Parlement de Rouen, fils d'*Antoine*, aussi Président à Mortier, & d'*Eléonore de Saint-Simon-Courtomer*. Le Seigneur de Coigny épousa *Anne*, fille de *Jean Anzerans de Courandon*, Président à Mortier du Parlement de Rouen, & en eut *Jean-Antoine de Franquetot*, Maréchal-de-camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Gouvernement de Caen, en faveur duquel le Roi érigea la Seigneurie de *Coigny* en *Comté*, vers l'an 1650.

Ce Comté fut depuis érigé en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1747, enregistrées le 18 Avril suivant, en faveur de *François de Franquetot*, son petit-fils, né le 16 Mars 1670, Maréchal de France le 29 Juin 1734, & mort le 18 Décembre 1759. Il avoit épousé le 4 Décembre 1699, *Henriette de Montbourcher*, fille de *René*, Marquis du Bordage, devenue

héritiere, par la mort de son frere qui n'a point eu d'alliance, des Marquisats du Bordage, de la Moussaye & Seigneurie du Lion d'Angers, &c. dont des enfans : *voyez* FRANQUETOT.

— COINTE (LE) : on lit dans les anciens titres *le Cointhe*, *le Coynte* & *le Cointe*.

C'est une Famille noble, ancienne & militaire, originaire de la province de Beauce, établie depuis en Languedoc & à Paris.

Les plus anciens titres, mais sans filiation prouvée, font mention de ROBINET LE COINTE, Seigneur d'Aubeville, Damoiseau, vivant en 1262. — ROBERT LE COINTE, I. du nom, petit-fils du précédent, vivoit en 1367. — JEAN LE COINTE fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. — ROBERT LE COINTE, II. du nom, épousa en 1481, *Marguerite de la Chaussée*. — HENRI LE COINTE, frere du précédent, épousa *Jeanne de Boissi*.

FRANÇOIS LE COINTE se maria avec *Agnès de la Ferté-Hussau*, dont il eut deux fils : — 1. PHILIPPE, marié à *Elisabeth Huraut* ; — 2. & GUILLAUME, marié à *Jeanne du Tot*, Dame de Heranville, dont URSINE LE COINTE, qui par son mariage avec *Julien-David du Perron*, fut mere de *Jacques-David du Perron*, Cardinal, Grand-Aumônier de France, & Commandeur des Ordres du Roi.

FRANÇOIS LE COINTE, II. du nom, commandoit à Montreuil en Picardie en 1520. — LÉON LE COINTE vivoit en 1570, & avoit pour freres : — CHARLES-DENIS LE COINTE, Sieur de la Barre ; — & CLAUDE LE COINTE, Conseiller en l'Election royale de Paris, par brevet du Roi HENRI IV. en 1606, nommé l'un des Députés pour recevoir les Ambassadeurs Suisses à Paris en 1602. Voyez *D. Philibien*. Ce dernier forma une branche qui s'est éteinte dans la personne de LOUIS LE COINTE, Conseiller du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, mort sans postérité en 1752.

I. FRANÇOIS LE COINTE, III. du nom, Ecuyer de la Maison du Roi, est le premier qui commence une filiation prouvée. Il avoit pour freres — JEAN LE COINTE, pere de CHARLES, Seigneur de Barentin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Normandie en 1668, mort sans postérité ; — & NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, qui forma la branche d'Aubeville, rapportée ci-après.

FRANÇOIS LE COINTE, III. du nom, laissa de son mariage avec *Marie Rousseau-de-Laubanie*

II. MICHEL LE COINTE, Ecuyer, qui servit sous les ordres des Maréchaux d'*Effiat* en 1632, *de Créqui* en 1636, & *de Grammont* en 1640. Il se maria en 1647, avec Demoiselle *Marie Autin*, fut nommé Commissaire des Guerres la même année, Capitaine de la ville de Paris en 1648 ; & se trouva peu après à l'affaire des Barricades de cette ville, où il fit des prodiges de valeur, ainsi qu'à celles de l'an 1652, sous les ordres du Maréchal *de l'Hôpital*. Le Cardinal *Mazarin*, instruit par ce Général, des services importans de MICHEL LE COINTE, lui fit accorder la Croix de l'Ordre de S. Michel, qui étoit la seule décoration militaire de ce tems-là ; &

des Lettres-Patentes par lesquelles le Roi reconnoît que *c'est à la valeur & à la sage conduite de* MICHEL LE COINTE, *que l'Etat est redevable de la dispersion des séditieux, qui, lors de cette guerre civile, avoient résolu la démolition du Palais Royal & Cardinal, ainsi que celle des principaux Hôtels de Paris.* Les graces de la Cour ne se bornerent pas à ces marques honorables de distinction, & le Roi, par d'autres Lettres-patentes, accorda audit MICHEL LE COINTE la concession d'une *fleur de lis d'or en champ d'azur.* Voici les termes de cette concession:

« Aujourd'hui dernier jour de Mars 1658, le Roi étant à Paris, en mettant en considération les bons & fideles services que le Sieur MICHEL LE COINTE, Ecuyer, son Conseiller, Commissaire des Guerres, & l'un des Capitaines de sa bonne ville de Paris, a rendus à Sa Majesté en différentes occasions très-importantes à l'Etat pendant les dernieres guerres civiles, notamment le jour des Barricades de ladite ville 1648, & le cinquieme Juillet 1652, pour avoir sauvé la vie à plusieurs personnes de grande qualité & condition, & du pillage leurs meubles & leurs équipages, même pour avoir en diverses rencontres dissipé les assemblées séditieuses, empêché l'exécution de leurs pernicieuses entreprises, très-préjudiciables au service de SA MAJESTÉ & à son autorité; s'être opposé, malgré les séditions, aux saccagement & pillage qu'ils vouloient faire dans ladite ville...; & généralement dans toutes les occasions qui se sont présentées, il a donné, au péril de sa personne, des preuves de son courage & de son affection au service de Sa Majesté, *laquelle* voulant récompenser toutes ces glorieuses actions par une marque de gloire qui ne s'efface jamais, Sa Majesté lui a libéralement octroyé & accordé de porter & de mettre dans le milieu de l'écu de ses armes, une *fleur de lis d'or en champ d'azur*, & au-dessus du timbre d'icelles *un bras armé tenant une épée nue*, pour jouir de ces marques d'honneur par lui, ses enfans & postérité & lignée légitime dès-à-présent & à toujours, pour témoignage de la satisfaction qu'il reste à Sa Majesté des considérables & signalés services à *Elle* connus, que ledit Sieur LE COINTE lui a rendus en toutes les occasions qui se sont offertes pour le maintien de son Etat & de son autorité; faisant sadite Majesté très-expresses inhibitions & défenses de les y troubler ni empêcher, & pour assurance de sa volonté, *Elle* m'a commandé de lui en expédier le présent Brevet, en outre duquel Elle veut & entend que ledit Sieur LE COINTE & sa postérité légitime, jouissent de la présente concession, sans qu'il soit besoin d'aucunes Lettres pour ce sujet, l'ayant à cette fin voulu signer de sa main, & fait contre-signer par moi son Conseiller, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, DE LOMENIE. »

Ce Brevet ou ces Lettres ne furent cependant enregistrées qu'en 1711 à la Chambre des Comptes de Paris, à la requête de NICOLAS-ANTOINE & FRANÇOIS LE COINTE, petits-fils de MICHEL, auxquels on avoit contesté alors la noblesse de leur ayeul & la concession ci-dessus, mais qui y furent maintenus par de nouvelles Lettres-patentes enregistrées cette même année.

MICHEL

MICHEL LE COINTE eut de son mariage avec *Marie Autin* : — 1. NICOLAS-ANTOINE, qui suit ; — 2. & 3. CHARLES & JEAN, dont il sera parlé ci-après ; — 4. & FRANÇOIS.

III. NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, Ecuyer, Sieur de Presle, co-Seigneur de Bouillargues, chef de la branche aînée transportée en Languedoc par son mariage avec Demoiselle *Catherine Steffe de Ginhoux*, eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PIERRE, Capitaine au Régiment de Rouergue, tué au Service en 1735 ; — & plusieurs autres enfans morts jeunes.

IV. FRANÇOIS LE COINTE, Ecuyer, Sieur de Soupisol, Seigneur de Marsillac & de la Coustille, Conseiller, Doyen du Présidial de Nîmes, eut de son mariage avec *N.... Dallier du Merlet* : — 1. PIERRE, mort en Baviere en 1742, Capitaine au Régiment de Rouergue ; — 2. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 3. CHARLES, dit *le Chevalier le Cointe*, ancien Capitaine au Régiment de l'Isle de France, marié sans enfans en 1766, à Demoiselle *Susanne de Germain de Canet* ; — 4. MADELENE, Religieuse Ursuline à Nîmes ; — 5. & MARIE-ANNE, mariée en 1746, à *Abel-Antoine Duclaux*, Seigneur de la Baume & de Barriere en Cevennes, ancien Officier d'Infanterie, dont plusieurs enfans.

V. JEAN-LOUIS LE COINTE, Ecuyer, Seigneur de Marsillac & de la Coustille, par donation de FRANÇOIS, son pere, en 1760, Lieutenant au Régiment de l'Isle de France en 1744, s'est trouvé à toutes les actions de la guerre d'Italie, a été admis à l'Académie des Sciences de Nîmes en 1752, a été reçu, sur ses preuves, Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince de Conty, en 1756 ; nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de ce Prince en 1758, & réformé en 1763 avec 1000 livres de pension, tant à cause de ses services qu'en considération des différens ouvrages militaires de sa composition. Il a de son mariage avec *Catherine de Jourdan*, des Vicomtes de Saint-Antonin, qu'il a épousée en 1750 : — 1. JEAN-BATISTE, Officier au Régiment de Cavalerie de Conty en 1767 ; — 2. PIERRE-CHARLES-NORBERT, né en 1753, servant dans la Marine en 1768 ; — 3. JEAN-LOUIS, né en 1755 ; — 4. & ALDEBERT-DANIEL-NÉRI, né à Paris en 1757.

La branche de JEAN LE COINTE, troisieme fils de MICHEL, subsiste dans PIERRE LE COINTE, Seigneur du Fesq, de l'Académie royale de Nîmes, marié en 1756 à Demoiselle *Susanne de la Cour*, petite-niece de *Jean Law*, ancien Contrôleur-général des Finances, dont plusieurs enfans.

Il a pour oncle JEAN LE COINTE, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles.

Et pour frere, CHARLES-SCIPION LE COINTE, Lieutenant au Régiment de Limousin.

La branche dite *le Cointe d'Aubeville*, s'est éteinte en 1752 dans NICOLAS-ANTOINE LE COINTE, Chevalier de S. Louis, Officier dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Mestre-de-camp de Cavalerie.

Il avoit pour frere, FRANÇOIS LE COINTE, marié à *N.... Paillet*,

dont quatre filles : la premiere est Madame la Comtesse d'*Herzelles*, des Chanceliers de Brabant à Bruxelles ; la seconde, mariée à *N.... de Beaulieu*, Maître des Comptes de Paris ; la troisieme, Madame *de Mally ;* & la quatrieme, non mariée. Les armes : *de gueules à 2 chevrons brisés d'argent au chef de même ;* & depuis la concession de 1658, *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

Il y a deux autres Familles nobles du nom de *le Cointe*, en Normandie, Election de Coutances ; sçavoir,

L'une, nommée *le Cointe*, Sieur des Loges, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de 5 mouchetures de sable, & accompagnée de 3 molettes d'argent.*

L'autre, appellée *le Cointe*, Sieur de Traye, qui porte : *d'argent, au sautoir d'azur, chargé de 5 maillets du champ.*

COINTRE (LE) : Famille dont est sortie CATHERINE LE COINTRE, mariée à *Laurent de Croisettes*, Seigneur de Sainte-Mesme, Mermont & la Motte en Beauvoisis. Les armes : *d'azur, à 3 croissans & une étoile d'or.*

* COISLIN, en Bretagne : Terre & Seigneurie qui entra vers le milieu du seizieme siécle dans la Maison du CAMBOUT, par l'alliance de *Françoise de Baye*, Dame de *Coislin* & de Merionec, avec RENÉ, Seigneur du Cambout, Grand-Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, issu au onzieme degré d'ALAIN, II. du nom, Seigneur du CAMBOUT.

Ce fut en faveur de CÉSAR DU CAMBOUT, son arriere-petit-fils, Comte de Crécy, Colonel-général des Suisses & Grisons, & Lieutenant-général des armées du Roi, que la Seigneurie de *Coislin* fut érigée en *Marquisat* par Lettres d'Août 1634, & par autres de surannation de Décembre 1656, registrées au Parlement de Rennes le 11 Octobre 1659, & en la Chambre des Comptes de Nantes en 1661, auquel *Marquisat* les Baronnies de *Pont-Château* & de *la Roche-Bernard* furent unies & érigées en *Duché-Pairie*, en faveur de son fils aîné ARMAND DU CAMBOUT, Lieutenant-général des armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres, par Lettres de Décembre 1663, registrées au Parlement le 15 du même mois, & en la Chambre des Comptes le 13 Avril 1671. *Voyez* CAMBOUT (DU), *Tome III.* de ce Dictionnaire.

— COLAS DE CEINTRÉ. Suivant un inventaire de titres produits pardevant M. *Jubert de Bouville*, Conseiller d'Etat & Intendant en la Généralité d'Orléans, JACQUES DE COLAS, Seigneur de Ceintré, Lieutenant de Roi des ville & château de Brest, prouva qu'il étoit fils de CHARLES DE COLAS, Chevalier, Seigneur de Ceintré, vivant, Lieutenant de Roi de la même Place, & qu'il étoit en possession, par ses pere & ayeuls, de la qualité d'*Ecuyer*, depuis près de 200 ans, suivant les pieces qu'il en rapporta. Cette confirmation de Noblesse est du 19 Avril 1700. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont les armes sont : *écartelé*, au 1 & 4 *d'azur à 3 fasces d'or, au 2 & 3 aussi d'azur à la bande maçonnée d'or.*

— COLBERT : Famille qui a donné quatre Ministres & Secrétaires d'Etat, un Chevalier des Ordres, &c.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, étoit fils de NICO-

LAS COLBERT, Seigneur de Vandieres, Conseiller d'Etat, & de *Marie de Pussort*, sœur de *Henri de Pussort*, aussi Conseiller d'Etat & du Conseil royal des Finances.

Il eut pour freres: — 1. NICOLAS COLBERT, Evêque de Luçon en 1661, puis d'Auxerre, mort le 5 Septembre 1676, Prélat vénérable pour sa vertu & par la sainteté de sa vie; — 2. CHARLES COLBERT, Marquis de Croissy, auteur de la branche de Colbert-Croissy, rapportée après celle de Colbert-Seignelai; — 3. FRANÇOIS, Comte de Maulevrier, auteur de la branche de Colbert-Maulevrier, rapportée après les deux premieres; & pour sœurs, — 4. ANTOINETTE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie, morte en 1698; — 5. MARIE, femme de *Jean Desmarest*, Intendant de Justice à Soissons, pere de *N.... Desmarest*, Contrôleur-Général des Finances, morte le 18 Avril 1703; — 6. CLAIRE-CIVILE, Abbesse du Lis, morte en 1720.

Branche de SEIGNELAI.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, de Châteauneuf-sur-Cher & de Blainville, Baron de Seaux, de Linieres, d'Ormoy, *&c.* Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de ses Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, fils aîné de NICOLAS COLBERT, & de *Marie de Pussort*, naquit à Paris le 31 Août 1619. LOUIS XIV, après avoir supprimé la charge de Surintendant, le nomma Contrôleur-Général de ses Finances. Rien alors n'étoit plus confus & plus embarrassé que l'administration des Finances: cependant JEAN-BATISTE COLBERT suivit les vues de son Prince avec tant de zéle & d'habileté, qu'il vint à bout de démêler ce cahos impénétrable, de déraciner les malversations que le malheur des tems avoit introduit, & d'y rétablir cet ordre sur lequel les étrangers même ont tâché de se régler. Son bon goût & son application firent juger à LOUIS XIV. que personne n'étoit plus capable que lui de veiller à la construction des édifices, que Sa Majesté avoit projettés d'élever. En effet, dès qu'il eut été revêtu de la charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664, il fit faire des desseins par les plus habiles Architectes pour les ouvrages ordonnés par le Roi, n'épargnant ni soins ni détails, pour faire valoir ceux qui étoient agréés par Sa Majesté, & pour les perfectionner en conduisant leur exécution. De là ce grand nombre de morceaux d'architecture, tels que la façade du Louvre, la galerie, la colonnade, les écuries de Versailles, l'observatoire de Paris, *&c.* dont le goût & la magnificence attireront toujours l'admiration des connoisseurs.

Tous les arts qui ont quelque rapport aux bâtimens, semblerent alors revivre & se signaler à l'envie par la production de ces chefs-d'œuvres de peinture, de sculpture, *&c.* que la France a droit d'opposer à tout ce que l'Italie a vu naître de plus rare en ce genre. Le Roi qui avoit étendu jusques sur eux la protection qu'il avoit accordée aux sciences, étoit résolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut sur

M. *Colbert*, que Sa Majesté se reposa du soin de lui en offrir les occasions; & ce Ministre s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il suivoit sa propre inclination en servant celle de son Prince. Les habiles gens, animés par l'espoir des gratifications qui leur étoient destinées, redoublerent leurs soins & leurs veilles pour s'en rendre dignes. Le mérite des plus modestes ne pouvoit se cacher à la vigilance de M. *Colbert*, qui prenoit le soin de le déterrer jusques dans les pays les plus éloignés, pour l'exposer aux libéralités du Roi; ainsi quelques étrangers qui se distinguoient par leurs rares connoissances, furent attirés en France à force de bienfaits; & d'autres, à qui l'amour de la patrie ne permit pas de se transplanter, n'en eurent pas moins de part aux graces de notre Monarque bienfaisant, & furent honorés de présens ou de pensions. Comme si c'eût été trop peu reconnoître le sçavoir dans la personne de ceux qui le possédoient déjà, la générosité du Prince & la prévoyance de son Ministre leur inspirerent de fournir à ces excellens maîtres les moyens de former des éleves qui pussent un jour égaler, ou même surpasser leur réputation. Voilà sur quels fondemens furent établies ces académies célébres auxquelles les Sciences & les Arts sont redevables du progrès surprenant qu'elles ont fait en France sous le regne de LOUIS *le Grand*. L'Académie des Inscriptions avoit pris naissance dans la maison même de M. *Colbert*, dès l'année 1663: ce fut en 1666 que fut érigée l'Académie des Sciences, dont les membres s'appliquent particulierement à la Géométrie, à l'Astronomie, à la Physique & à la Chimie. L'Architecture eut aussi son Académie en 1671. Celles mêmes qui avoient été fondées long-tems auparavant, comme l'Académie Françoise & celle de Peinture & de Sculpture, ressentirent les effets de la protection du Roi & de la bienveillance de M. *Colbert*, toujours aussi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part du Roi, que si leur inspection eût été le seul emploi commis à son zéle.

Cependant, outre les Sciences & les Bâtimens, il eut encore à régler la Marine & le Commerce, que le Roi mit dans son département, en le nommant Secrétaire d'Etat l'an 1669. Sa Majesté, dont les armes étoient redoutées sur terre, avoit conçu le dessein de les faire respecter sur mer, & de se prévaloir de l'heureuse situation des ports de son Royaume, avantage trop long-tems négligé par les Rois ses prédécesseurs; à peine eut-elle chargé M. *Colbert* de travailler à ce grand projet, que ce Ministre rassembla tout ce qu'il avoit de vigilance & d'habileté pour le consommer incessamment. Un grand nombre de vaisseaux & de galeres furent construits en peu de tems; des arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit nécessaire à l'armement & à l'équippement de plusieurs flottes. Une multitude d'officiers de Marine, de pilotes, de matelots, parurent formés presque tout-à-coup pour les manœuvres les plus difficiles, & pour les voyages les plus lointains. Enfin tous les ressorts de ce nouvel établissement furent conduits avec tant de prudence & de vivacité, que les nations les plus expérimentées dans la navigation en furent également frappées de surprise & de jalousie.

Le commerce que la France n'avoit exercé jusqu'alors qu'imparfaite-

ment, profita bientôt d'un changement si avantageux; nos colonies des Indes & de Canada en devinrent plus florissantes, & l'émulation anima tellement les négocians François, qu'il se forma dans la suite, sous les auspices du Roi, & par les soins de M. *Colbert*, trois différentes Compagnies de commerce: l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Indes Occidentales, & la troisieme pour les côtes d'Afrique. Au-dedans du Royaume, le canal du Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à sa perfection, & servit à transporter jusques dans le cœur de la France, avec moins de peine & de frais, les denrées & marchandises amenées de toutes les parties du monde; les draps fins, les étoffes, les glaces de miroir, *&c.* que nous achetions très-chérement des étrangers, furent enfin fabriqués dans le Royaume, & ce fut avec tant de succès, que ces manufactures ont fait tomber la réputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & les nôtres y ont été depuis le modéle de celles qu'on y a formées.

Telles étoient les occupations & les soins infatigables que se donnoit ce Ministre pour exécuter les grands projets de son Prince, lorsqu'il mourut à Paris le 6 Septembre 1683, âgé de 64 ans & 6 jours. Il avoit épousé *Marie Charon*, fille de *Jacques Charon*, Seigneur de Menars, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Bailli de Blois, & Capitaine des chasses de ce Comté, & de *Marie Begon*, & sœur de *Jean-Jacques Charon*, Seigneur de Menars, Président à mortier au Parlement de Paris, dont: — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, qui suit; — 2. JACQUES-NICOLAS, Archevêque de Rouen, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé du Bec, Seigneur spirituel & temporel de la Charité-sur-Loire, de l'Académie Françoise, *&c.* Prélat qui mourut à Paris le 10 Décembre 1707, dans sa cinquante-troisieme année; — 3. ANTOINE-MARTIN, Bailli & Grand-Croix de Malte, Général des Galeres de cet Ordre, Commandeur de Boncour, Colonel du Régiment de Champagne & Brigadier des Armées du Roi; il fut blessé à Valcourt le 5 Août 1689, & mourut de ses blessures le 2 Septembre suivant; — 4. ARMAND COLBERT, Marquis de Blainville & d'Ormoy, né en 1664, tué à la bataille d'Hochstet le 13 Août 1704, qui eut la charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, Arts & Manufactures de France, en survivance de M. *Colbert*, son pere, le 28 Mars 1674. Il avoit épousé le 25 Juillet 1682, *Gabrielle de Rochechouart-Tonnay-Charente*. Il entra la même année au Régiment de Picardie, & se démit au mois de Septembre 1683, de la charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, fut en 1684 Colonel du Régiment d'Infanterie de Foix, à sa création le 13 Septembre, Grand-Maître des cérémonies de France, sur la démission du Marquis *de Rhodes*, le 29 Janvier 1685, se distingua particulierement au siége de *Cocum*, qu'on emporta l'épée à la main en 1689, & obtint un Régiment d'Infanterie de son nom (aujourd'hui *Beaujolois*) en 1690. On lui donna le Régiment de Champagne à la mort du Comte *de Seaux*, son frere, tué à Fleurus; il fut à la prise de Mons en 1691 & de Namur, au combat de Steinkerque, où il fut blessé en 1692, Brigadier en 1693, & Maréchal-de-Camp en 1702. Il

fut nommé pour commander à Keiserswert, soutint dans cette place 59 jours de tranchée ouverte, fit périr 6 à 7000 hommes des ennemis par l'effet de son artillerie, où, dans les fréquentes sorties qu'il fit faire, il fut blessé légérement à l'épaule en allant visiter les ouvrages; & lorsqu'il se rendit le 15 Juin, la ville étoit réduite en un monceau de pierres. Il dicta lui-même les conditions de la capitulation, dont la principale étoit que les alliés feroient raser toutes les fortifications à leurs dépens, & que les ôtages qu'ils devoient donner pour la sûreté de leur parole, ne seroient renvoyés qu'après que des Ingénieurs François se seroient assurés de son exécution.

Le Roi créa le Marquis *de Blainville* Lieutenant-Général de ses Armées le 19 Juin, & l'employa par Lettres du 20, dans l'Armée des Pays-Bas sous M. le Duc *de Bourgogne* & le Maréchal *de Boufflers*. Il commanda pendant l'hiver à Namur le 16 Novembre. Employé à l'armée de Baviere sous le Maréchal *de Villars* en 1703, il eut part à tous les succès de cette campagne, combattit avec valeur à la bataille d'Hochstet, & commanda à Ulm pendant l'hiver, servant à la même armée sous l'Electeur de Baviere & le Maréchal *de Marchin* en 1704; détaché au mois d'Avril pour favoriser le passage d'un convoi qui venoit de Schaffouse, il s'empara de Stokack & amena le convoi, fut blessé à la bataille d'Hochstet le 13 Août, & mourut le même jour à Ulm. Il n'a laissé de son mariage que MARIE-MADELENE COLBERT, mariée le 26 Mai 1706, à *Jean-Batiste de Rochechouart-Mortemar*, Comte de Maure, dont le Duc *de Rochechouart*. — 5. LOUIS, auteur de la branche de Linieres, rapportée ci-après; — 6. CHARLES, connu sous le nom de *Comte de Seaux*, Colonel du Régiment de Champagne, à la tête duquel il fut blessé à Fleurus en 1690, & mourut peu de tems après de sa blessure; — 7. JEANNE-MARIE-THÉRESE, mariée le 3 Février 1667, à *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuse, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi; — 8. HENRIETTE-LOUISE, mariée le 21 Janvier 1671, à *Paul de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi; — 9. & MARIE-ANNE, mariée le 14 Février 1679, à *Louis de Rochechouart*, Duc de Mortemar, Général des Galeres de France.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Seignelai, fils aîné du Ministre d'Etat, & de *Marie Charon*, naquit à Paris en 1651. Son pere prit soin lui-même de le former aux affaires, & lui obtint ensuite la Charge de Secrétaire d'Etat en survivance. Chargé dès-lors d'une partie du détail de la Marine, il se rendit bientôt capable d'en soutenir seul tout le poids, & il acheva, sous Sa Majesté, d'en perfectionner l'établissement.

Son ministere a été célébre par la prise de Gênes en 1684, par les différentes expéditions faites sur les Corsaires de Tripoli & d'Alger, par celle qui contraignit les Espagnols de restituer le prix d'un grand nombre d'effets saisis sur les Marchands François dans les Indes occidentales, & par le Traité fait avec le Roi de Siam. Lorsque la guerre recommença en 1688, il s'embarqua sur la flotte destinée à faire tête aux deux flottes ennemies qui se retirerent dans leur Port; au mois d'Octobre 1689, il

fut honoré de la dignité de Ministre d'Etat, & après avoir travaillé en 1690 à un nouvel armement qui fut suivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du Cap de Beveziers, il tomba dans une maladie de langueur dont il mourut au mois de Novembre de la même année, âgé de trente-neuf ans, regretté sur-tout des Officiers de Marine, qui connoissoient par eux-mêmes sa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier.

Il avoit épousé 1°. le 28 Février 1675, *Marie-Marguerite d'Alegre*, fille unique de *Charles-Yves*, Marquis d'*Alegre*, morte le 16 Mars 1678, ne laissant qu'une fille morte en bas âge; & 2°. *Catherine-Thérese de Matignon*, Marquise de Lonré, fille puînée de *Henri de Matignon*, Comte de Thorigni, laquelle se remaria le 22 Février 1696, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan, dont elle eut aussi des enfans, & mourut le 7 Décembre 1699. De son mariage avec le Marquis *de Seignelai* elle a laissé: — 1. Marie-Jean-Batiste, Marquis de Seignelai, qui suit; — 2. Louis-Henri, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Seignelai*, né en 1687, mort en Janvier 1705; — 3. Charles-Eléonor, Comte de Seignelai, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 4. & Théodore-Alexandre, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695.

Marie-Jean-Batiste Colbert, Marquis de Seignelai, de Lonré, *&c.* Maître de la Garderobe du Roi, en survivance du Marquis *de la Salle*, fut nommé Colonel du Régiment de Champagne en 1702, Brigadier des Armées du Roi le 20 Juin 1708, & mourut le 26 Février 1712, âgé de 29 ans. Il avoit épousé le 10 Janvier 1708, *Marie-Louise-Maurice de Furstemberg*, fille d'*Antoine-Egon*, dont il a eu: — 1 & 2. Marie-Louise & Marie-Sophie, qui, par la mort de sa sœur devenue Comtesse de Tancarville, Marquise de Seignelai, & Dame de Gournai en Bray, épousa en 1724, *Charles-François de Montmorency-Luxembourg*, Duc de Piney-Luxembourg, mort Maréchal de France; elle est morte le 29 Octobre 1747, mere du feu Duc *de Montmorency* & de la Princesse *de Robeque-Montmorency*.

Charles-Eléonor Colbert, Comte de Seignelai, frere puîné de Marie-Jean-Batiste Colbert, Marquis de Seignelai, a été marié deux fois, & est mort le 17 Mars 1747. De sa premiere femme, *Anne de la Tour-Taxis*, Comtesse de Valsassine, il a laissé la Comtesse *de Jonzac*; & de sa seconde, *Marie-Renée de Gontaut-de-Biron*, sœur du Maréchal actuel: — 1. Jean-Batiste-Antonin, Marquis de Seignelai, né le 13 Septembre 1731, d'abord Colonel du Régiment de l'Isle de France, Chevalier de S. Louis, nommé en Décembre 1762, Colonel du Régiment de Champagne, & mort en 1767, sans enfans de *Marie-Anne de Montigni*, décédée avant lui la même année; — 2. & N... Colbert, mariée au Comte *de Lordat*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Brouage, mort en 17..

Branche de Linieres.

Louis Colbert, cinquieme fils de Jean-Batiste Colbert, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Marie Charon*, fut d'abord Abbé de Bon-

port, puis Comte de Linieres, & servit en qualité de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamans. Il épousa le 4 Mai 1694, *Marie-Louise du Bouchet*, fille du Marquis *de Sourches*, Grand Prévôt de France, mere du Marquis DE COLBERT, Capitaine de Gendarmerie, depuis Maréchal-de-Camp.

Sa postérité ne subsiste plus aujourd'hui que dans PHILIPPE-HORTENSE COLBERT-DE-LINIERES, mariée à *Louis-Auguste*, Comte *de Maridor*, Grand-Sénéchal du Maine, dont une fille mariée le 18 Juin 1758, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*.

Branche de CROISSY.

CHARLES COLBERT, Marquis de Croissy & de Torcy, fut successivement Conseiller d'Etat ordinaire, Grand-Trésorier des Ordres du Roi, Ambassadeur en Angleterre, l'un des Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires pour la paix à Nimegue, & Ambassadeur pour Sa Majesté vers le Duc *de Baviere*, au sujet du mariage de Monseigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Généraux & l'Evêque de Munster, & celle des Pays-Bas en 1668 à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquitté de plusieurs grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Ministre & Secrétaire d'Etat le 20 Novembre 1679, & mourut le 28 Juillet 1696, âgé de 67 ans. De son épouse *Françoise Beraud*, fille unique de *Joachim Beraud*, Grand-Audiencier de France, morte le 17 Septembre 1719. Il laissa : — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Torcy, qui suit ; — 2. CHARLES-JOACHIM COLBERT, né le 11 Juin 1667, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Froidmont & Evêque de Montpellier, mort le 8 Avril 1738, dans la soixante-onzieme année de son âge, & dans la quarante-deuxieme de son Episcopat ; — 3. LOUIS-FRANÇOIS-HENRI COLBERT, Comte de Croissy, né le 15 Février 1677, connu d'abord sous le nom de *Chevalier de Croissy*. Il entra aux Mousquetaires au commencement de 1691, eut une Lieutenance au Régiment du Roi le 15 Décembre de la même année, & servit au siége de Namur, au combat de Steinkerque, où il eut un cheval tué sous lui, & au bombardement de Charleroi en 1692. On lui donna le Régiment d'Infanterie de Santerre, lors de sa formation le 4 Octobre. Il étoit avec ce Régiment au siége de Huy, à la bataille de Nerwinde, & fut Brigadier en 1702 ; enfermé dans Keiserswert, il contribua à la défense vigoureuse qu'y fit le Marquis *de Blainville*, commanda la sortie du 22 Mai, qui se fit en plein jour, chassa les ennemis de leurs tranchées, rasa une partie de leurs ouvrages, & reçut une blessure au bras.

Employé en Allemagne en 1703, sous le Maréchal *de Tallart*, Commandant de la Brigade du Régiment du Roi à la bataille de Spire, avec cette seule Brigade il défit entierement l'infanterie de la droite des ennemis ; ce qui contribua beaucoup au gain de la bataille. Servant encore en Allemagne sous le même Maréchal en 1704, il combattit à Hochstet, & y fut fait prisonnier. On le fit Maréchal-de-camp le 26 Octobre. Echangé en 1706, il fut employé l'année suivante à l'armée de Flandre, sous le Duc *de*

de Vendôme, commença la campagne sur le Rhin sous le Maréchal *de Berwick* en 1708, repassa à l'armée de Flandre au mois de Juillet, & y commanda pendant quelque tems huit bataillons & huit escadrons, qui étoient campés à deux lieues de l'armée; détaché au mois d'Octobre sous les ordres du Marquis *de Puyguion*, pour faire le siége de Lessingen, il fut fait prisonnier dans une sortie que les ennemis firent.

Echangé en 1709, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Mars 1710, il servit à l'armée de Flandre, fut nommé Gouverneur de Crécy en Brie en 1711, & prit le nom de Comte *de Croissy* en se mariant le 30 du même mois & de la même année à *Marie Brunet-de-Rancy*. Il se trouva à l'affaire de Denain, aux siéges de Douay, du Quesnoy, de Bouchain en 1712, à la défaite du Général *Vaubonne*, aux siéges de Landaw & de Fribourg en 1713, & obtint à la mort du Marquis *de Sevigné* la charge de Lieutenant de Roi au Comté Nantois. Il fut ensuite pendant quelques années Ambassadeur extraordinaire du Roi auprès de CHARLES XII. en 17.. Roi de Suede, & ne servit plus. Il eut de son mariage le Marquis *de Colbert*, Mousquetaire Noir, tué le 27 Juin 1743 à la bataille de Dettingue, & la Marquise *de Chabanois*; — 4. MARIE-FRANÇOISE, née le 6 Février 1671, mariée le 15 Mai 1696, à *Joachim de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzoles, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi; — 5. CHARLOTTE, née le 26 Mai 1678, Religieuse à l'Abbaye du Trésor, puis à l'Abbaye de S. Antoine à Paris, & Abbesse de Pantemont, bénite le 7 Juillet 1718, & nommée Abbesse de Maubuisson en Décembre 1719, morte en 17..; — 6. MARGUERITE-THÉRESE, née le 7 Juillet 1682, & morte le 27 Janvier 1769. Elle avoit épousé, 1°. le 28 Août 1701, *Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Resnel, Gouverneur & Grand-Bailli de Chaumont en Bassigni, mort le 17 Juin 1702, dont elle a eu M. *de Clermont-d'Amboise*; & 2°. le 5 Janvier 1704, *François-Marie Spinola*, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres, *&c.* mort le 15 Mai 1727; — 7. OLIMPE-SOPHIE, née le 7 Juillet 1686, morte le 18 Juin 1705.

JEAN-BATISTE COLBERT, Marquis de Torcy, Croissy, Sablé, Boisdauphin, Pressigni, *&c.* fut reçu Secrétaire d'Etat en survivance de son pere le 25 Septembre 1689, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi en 1696, puis Chancelier desdits Ordres en Janvier 1701, & Surintendant général des Postes & Relais de France en 1700. Il fut Envoyé extraordinaire pour le Roi en Portugal dès l'âge de 19 ans, au mois de Janvier 1684, puis en Dannemarck, au sujet de la mort de la Reine-mere, au mois d'Avril 1685, & en Angleterre l'année d'après. Il acquit dans le cours de ses voyages beaucoup de lumieres & de connoissances sur les affaires étrangeres. On dut à ses grands talens le traité d'Utrecht, par lequel, après 13 ans d'une guerre malheureuse, LOUIS XIV. vit son petit-fils reconnu Roi d'Espagne & des Indes par toute l'Europe; les Anglois furent fort mécontens de cette paix, & tinrent, après la mort de la Reine ANNE, un *Comité secret* pour examiner la conduite de Mylord *Boulimbrock*, qui avoit négocié la paix avec le Marquis *de Torcy*, & forme-

rent contre lui l'accusation que les Loix appellent de *hautes malversations* ; ce qui fit que Mylord *Boulimbrock* passa en France.

Le Marquis *de Torcy* fut nommé par le feu Roi, du Conseil de la Régence. Il a été Président de l'Académie des Sciences, & est mort à Paris le 2 Septembre 1746, âgé de 81 ans, laissant de *Catherine-Félicité Arnaud*, fille de *Simon Arnaud*, Marquis de Pompone, qu'il avoit épousée le 13 Août 1696 : — 1. JEAN-BATISTE-JOACHIM COLBERT, qui suit ; — 2. CHARLES, mort en 1708 ; — 3. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, mariée le 12 Avril 1715, à *Joseph-André d'Ancezune-de-Caderousse*, dit *le Marquis d'Ancezune*, morte en Mai 1749 ; — 4. CATHERINE-PAULINE, alliée le 24 Février 1718, à *Louis du Plessis-Châtillon*, Marquis de Nonant, Lieutenant-Général, mort en Février 1754, laissant *Marie-Félicité*, niéce du feu Commandeur de Nonant, mariée au Comte *de Narbonne-Pelet* ; — 5. & CONSTANCE COLBERT, née en Mai 1710, mariée au Comte *de Mailli-d'Haucourt*, morte, & mere de la Marquise *de Voyer*.

JEAN-BATISTE-JOACHIM COLBERT-DE-TORCY, Marquis de Croissy, né le 25 Janvier 1703, Mousquetaire en 1718, Colonel-Lieutenant du Régiment Royal, Infanterie, le 6 Mars 1719, & Capitaine des Gardes de la Porte le 6 Décembre 1723, commanda son Régiment au siége de Kell en 1733, & au siége de Philisbourg en 1734, fut fait Brigadier le premier Août, finit la campagne en cette qualité, partit de l'armée du Rhin au mois d'Octobre, conduisit son Régiment à l'armée d'Italie, arriva à Pavie le 5 Décembre, y passa l'hiver, servit aux siéges du Château de Gonzagues, de Revero en 1735, & rentra en France au mois de Mai 1736. Il fut fait Maréchal-de-camp le premier Janvier 1740, se démit du Régiment Royal ; employé à l'armée de la Meuse, sous le Maréchal *de Maillebois* le premier Août 1741, il marcha avec la troisieme division, qui partit de Givet le 31 du même mois, la conduisit en Westphalie, & commanda pendant l'hiver à Linn, sous le Comte *de la Mothe*. Lorsque cette armée passa au mois d'Août 1742 de Westphalie en Bohême, le Marquis *de Croissy* marcha avec la deuxieme division : il se trouva à plusieurs escarmouches vives, & rentra en France après la campagne.

Employé à l'armée du Rhin sous le Maréchal *de Coigny* le premier Avril 1744, il servit en qualité de Maréchal-de-camp, concourut à la prise de Weissembourg, des lignes de la Lautern, porta au Roi cette nouvelle à Dunkerque, où il arriva le 9 Juillet. Retourné à l'armée, il se trouva à l'affaire d'Haguenau, fut déclaré Lieutenant-Général le 26 Août, & se trouva au siége de Fribourg, où il servit en cette qualité. Employé à l'armée du Roi par Lettres du premier Avril 1745, il concourut à la prise des Ville & Citadelle de Tournay, & combattit à Fontenoy. Servant ensuite à la même armée au siége de Namur, il se trouva à la bataille de Rocoux, où il se distingua, comme il avoit fait à la bataille de Fontenoy. Il donna de pareilles preuves de valeur en 1747 à Lawfelt, & fut encore employé à l'armée de Flandre en 1748 : il y servit du premier Mai au 15 Juin ; la paix étoit faite du 30 Avril.

Il a épousé par contrat du 27 Février 1726, *Henriette-Bibienne de Fran-*

quetot-de-Coigny, née le 11 Novembre 1703, fille du feu Maréchal *de Coigny*, dont il a : — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS MENELAI, Marquis de Sablé, né en 1728, successivement Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en Décembre 1762, & Capitaine des Gardes de la Porte en survivance en 1763. Il a épousé le 25 Avril de la même année *Antoine-Adélaïde de la Roche-Rambure*; — 2. CHARLES-ANTOINE-FÉLIX, Marquis de Torcy, né le 10 Juillet 1729, Capitaine de Gendarmerie, & Maréchal-de-camp; — 3. JOSEPH-EDME-FRANÇOIS-DE-SALES COLBERT, Comte de Poligni, péri sur le vaisseau de *Thesée*, qui coula à fond à la bataille donnée entre M. le Maréchal *de Conflans* & l'Amiral *Hawke*, à la hauteur de Belle-Isle, le 20 Novembre 1759; — 4. ANDRÉ-THÉRESE-AUGUSTIN, Comte de Pressigni, né le 10 Juillet 1740, Sous-Lieutenant de Gendarmerie. JOSEPH & ANDRÉ étoient nés jumeaux; — 5. HENRIETTE-BIBIENNE, Dame de Mesdames, mariée en 1746, à *Guy-François de la Porte*, Marquis de Riant.

Branche de MAULEVRIER.

FRANÇOIS COLBERT, Comte de Maulevrier, Seigneur de Vandieres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, étoit frere de JEAN-BATISTE COLBERT, Ministre & Secrétaire d'Etat. Il fut Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1665, après M. *de Marsac*, & il s'en démit pour aller au siége de Candie. Il se trouva à la campagne de Flandre en 1667, servit au siége & à la prise d'Ath, de Tournay, de Douay, de Lille; au siége de Lille ayant eu ordre d'attaquer la demi-lune, malgré une blessure qu'il avoit reçue la veille, il chargea les ennemis, les poussa hors leur poste, & enleva la demi-lune; au siége de Candie en 1669, il eut part à toutes les sorties qui se firent toujours avec succès, à l'une desquelles il fut blessé à la tête; fit la campagne d'Hollande en 1672, & continua de servir. LOUIS XIV. le fit Lieutenant-Général de ses Armées le 25 Février 1676, Gouverneur des Ville & Citadelle de Tournay en 1682, & le créa en 1688, Chevalier des Ordres du Roi.

Employé à l'armée de Flandre sous le Maréchal *de Luxembourg* le 19 Avril 1690, il commanda un Camp à Ottigny pendant toute la campagne; ensuite à Tournay & à Ypres pendant celle de 1691, les troupes destinées à la défense des lignes, par ordre du 5 Août, à Dunkerque, Gravelines, Calais & Ardres, par ordre du 27 Juin 1692, & mourut l'année suivante, laissant de son épouse, *Marie-Madelene de Bautru*, fille de *Guillaume de Bautru*, Comte de Serrant, Chancelier de MONSIEUR, morte le 10 Mars 1700 : — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Comte de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, tué en défendant Namur le 18 Juillet 1695; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. HENRI COLBERT, dit *le Chevalier de Maulevrier*, mort le 25 Août 1711. Il fut Chevalier de Malte dès 1688; servit quelques années dans le Régiment d'Infanterie dont son frere étoit Colonel, & se trouva à la défense de Namur en 1695; son frere y fut tué

on lui donna ce Régiment (aujourd'hui *Beaujolois*) le 6 Septembre, avec lequel il combattit à Carpi & à Chiari, se jetta le premier Décembre dans Caneto, défendit cette Ville trois jours contre toute l'armée du Prince *Eugene*, qui l'obligea enfin de se rendre à discrétion, & fut fait Brigadier le 29 Janvier 1702; employé à l'armée d'Italie le 21 Février, il contribua aux victoires de Saint-Vittoria & de Luzara, à la prise de cette place, à la réduction de Guastalle & de Borgo-forte la même année, se trouva à la défaite du Général *Staremberg* près de Stradella, eut part à la victoire remportée à Castelnovo de Bormia, à toutes les expéditions du Duc *de Vendôme* dans le Trentin, & à la défaite du Général *Visconti* en 1703.

Il servit au siége & à la prise de Verceil, d'Yvrée & de sa Citadelle en 1704, obtint le grade de Maréchal-de-camp le 26 Octobre, marcha au mois de Novembre au siége de Verue, qui se rendit au mois d'Avril 1705, combattit à Cassano au mois d'Août, fut créé Inspecteur-Général de l'Infanterie, par Commission du premier Septembre, & concourut à la prise de Socino au mois d'Octobre, se démit de son Régiment au mois de Février 1706, se trouva à la bataille de Calcinato au mois d'Avril, en apporta la nouvelle au Roi, retourna servir en Italie au siége de Turin, & à la bataille qui se donna sous cette place; employé à l'armée d'Espagne par lettre du 4 Avril 1707, il se trouva à la bataille d'Almanza, à la réduction de quelques Villes du Royaume de Valence, aux siéges & aux prises de Lerida & de Tortose, & de plusieurs Forts du Royaume d'Arragon, sous M. le Duc *d'Orléans*, en 1708; enfin il servit dans la même armée sous le Maréchal *de Bellefonds*, qui se tint sur la défensive en 1709; fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Mars 1710, il fut encore employé à l'armée de Flandre, & se démit au mois de Mars 1711 de son inspection. Il mourut de la petite vérole à Cambray; — 4. LOUIS-CHARLES, Abbé de Maulévrier: il renonça à l'Etat ecclésiastique & se maria en 1724; — 5. & MARIE-THÉRESE, mariée le 12 Juin 1685, à *Jacques-Eléanor de Rouxel*, Comte de Medavy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1706, & depuis Maréchal de France.

FRANÇOIS COLBERT, Comte de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre & Brigadier des Armées du Roi, mourut le 2 Avril 1706, âgé de 31 ans. Il avoit épousé le 25 Janvier 1698, *Henriette-Marthe de Froulay*, fille de *René*, Sire de Froulay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne, Maréchal & Général des Galeres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Françoise d'Aubert*, Dame d'Aunai, dont il a eu, entr'autres enfans, — 1. LOUIS-RENÉ COLBERT, Comte de Maulevrier, né le 14 Décembre 1699, Mousquetaire en 1717, Colonel du Régiment de Piémont le 6 Mars 1719. Il commanda au siége de Kell en 1733, à l'attaque des lignes de Dettingen, au siége de Philisbourg en 1734, & obtint le grade de Brigadier le premier Août. Il servit à l'armée du Rhin en 1735, se démit de la Lieutenance générale du Gouvernement d'Anjou au mois de Février 1738, qu'il avoit eu en 1717, fut créé Maréchal-de-camp

le premier Janvier 1740, servit à l'armée de la Meuse sous le Maréchal *de Maillebois* le premier Août 1741, & marcha encore avec la premiere division de cette armée au mois d'Août 1742 pour se rendre sur les frontieres de Bohême, où il se trouva à plusieurs escarmouches très-vives. L'armée étant rentrée en Baviere, le Comte *de Maulevrier* alla au secours de Braunaw, & rentra en France au mois de Janvier 1743; employé à l'armée du Rhin sous le Maréchal *de Coigny* le premier Avril 1744, il contribua à la reprise de Weissembourg & des lignes de la Louth, se trouva à l'affaire d'Haguenau, fut employé à l'armée du Bas-Rhin sous le Maréchal *de Maillebois* le premier Novembre, & se trouva à la prise de Cronembourg au mois de Mars 1745.

Il passa à l'armée d'Italie le premier Avril suivant, fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi le premier Mai, se trouva sous les ordres de l'Infant Don PHILIPPE, à la prise de la vallée de Spino, du Château d'Acqui, au siége de la prise de Plaisance, de Pavie, au combat de Rivaronne, aux siéges d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, de Casal, & passa l'hiver auprès de l'Infant. Il continua d'être employé à la même armée en 1746, marcha au secours de Valence, dont on ne put empêcher la prise; servit au siége d'Acqui, combattit à Plaisance le 16 Juin, se trouva à la bataille du Tidon le 10 Août, & continua de servir dans la même armée, qui s'étoit repliée en Provence sous le Maréchal *de Belle-Isle* le 10 Novembre jusqu'au mois de Mars 1747, que l'armée se sépara; fut un des premiers qui passa le Var avec cette armée en 1747, concourut à la conquête de Nice, de Villefranche, de Montalban, de Vintimille, & marcha au ravitaillement de cette place au mois d'Octobre. On lui donna le Gouvernement de Saint-Jean-Pied-de-Port le 4 Mai 1748, & on le nomma en même tems Ministre du Roi près l'Infant Duc de Parme.

Il avoit épousé *Marie-Catherine d'Estaing*, & il mourut le 29 Novembre 1750. Il en a eu HENRI-FRANÇOIS COLBERT-MAULEVRIER, Vidame de Châlons en Champagne, Sous-Lieutenant de Gendarmerie, mort le 30 Janvier 1748, laissant veuve sans enfans, *Anne-Espérance Chauvelin*, fille du Garde des Sceaux, remariée au Marquis *de Laigle*; — 2. RENÉ-HENRI, Comte de Maulevrier, veuf en premieres noces de *N... de Fiennes*, & remarié le 4 Mars 1754, à *Charlotte-Jacqueline-Françoise de Manneville*, cousine de la Duchesse *de Rochechouart*, dont deux garçons; — 3. & MARIE-HENRIETTE COLBERT, mariée en Août 1722, à *Charles-François d'Estaing*, Marquis de Saillans, *&c.* Brigadier des Armées du Roi & Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie de son nom, dont le Comte *d'Estaing*.

Branche de SAINT-POUANGE & de VILLACERF.

JEAN-BATISTE COLBERT, Seigneur de Saint-Pouange & de Villacerf, second fils d'OUDART COLBERT *de Saint-Pouange & de Villacerf*, a fait une autre branche de *Colbert*, tous sortis d'une même tige. Après avoir été Maître des Comptes à Paris, il fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & Intendant de Justice en Lorraine. Il épousa en 1628,

Claude le Tellier, sœur de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, dont il a eu : — 1. EDOUARD COLBERT, Marquis de Villacerf, qui suit ; — 2. MICHEL COLBERT, Aumônier du Roi, Agent-général du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28 Novembre 1676 ; — 3. GABRIEL COLBERT, mort Chevalier de Malte ; — 4. JEAN-BATISTE-MICHEL COLBERT, successivement Evêque de Montauban & Archevêque de Toulouse, mort en 1710 ; — 5. GILBERT COLBERT, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

EDOUARD COLBERT, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, *&c.* Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, premier Maître-d'hôtel de la Reine MARGUERITE-THÉRESE D'AUTRICHE, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens du Roi, mourut le 18 Octobre 1699. Il avoit épousé *Geneviéve Larcher*, fille de *Michel Larcher*, Marquis d'Esternai, Président en la Chambre des Comptes, morte le 17 Avril 1712, dont il eut : — 1. EDOUARD COLBERT, Marquis de Villacerf, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Cassel le 11 Avril 1677 ; — 2. MICHEL-FRANÇOIS COLBERT *de Villacerf*, Marquis de Payens, Mestre-de-camp du Régiment de Berri, Cavalerie, tué au siége de Furnes le 5 Janvier 1693 ; — 3. CHARLES-MAURICE COLBERT *de Villacerf*, Abbé de Saint-André-en-Gouffer & de Saint-Pierre-le-Néaufle-le-vieil, Agent-Général du Clergé ; — 4. PIERRE-GILBERT COLBERT, qui suit ; — 5. MARGUERITE COLBERT-*de-Villacerf*, mariée en 1688, à *Jean-Batiste-François de Montlezun*, Marquis de Besmeaux, morte en Décembre 1696 ; — 6. & ANNE-MARIE COLBERT-*de-Villacerf*, née en Juillet 1683, mariée le 21 Avril 1705, à *Charles-Louis de Monsaulnin*, Marquis du Montal, qui fut depuis Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres.

PIERRE-GILBERT COLBERT, Marquis de Villacerf, *&c.* fut reçu Chevalier de Malte en 1676 ; mais ayant pris le parti des armes après la mort de ses freres aînés, il fut Capitaine de vaisseau en 1692, puis premier Maître-d'hôtel de Madame la Dauphine, & ensuite de la Reine. Il épousa le 21 Janvier 1696, *Marie-Madelene de Senneterre*, morte le 22 Juin 1716, âgée de 43 ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Bauves-Contenant*, dont il a eu : — 1. MARGUERITE COLBERT, mariée le 17 Décembre 1714, & veuve de *François-Emmanuel*, Marquis de Crussol, *&c.* — 2. MARIE-GENEVIEVE COLBERT, mariée le 14 Mai 1716, à *Gilbert-Henri-Amable de Veny-d'Arbouse*, Comte de Villemont ; — 3. MARIE-ANNE COLBERT-DE-VILLACERF, alliée le 10 Août 1722, à *André-Joseph des Frisches-de-Brasseuse*, Marquis d'Oria, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Brissac, morte le 18 Octobre 1723 ; — 4. & Madame *de Groslier*, morte en 17..

GILBERT COLBERT, Marquis de Saint-Pouange, cinquieme fils de JEAN-BATISTE COLBERT de Saint-Pouange & de Villacerf, & de *Claude le Tellier*, fut reçu en Janvier 1701, Commandeur & Grand-Trésorier des Ordres du Roi. Il mourut le 23 Octobre 1706, & avoit épousé *Marie de Berthemet*, fille de *Laurent de Berthemet*, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique,

FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, Marquis de Chabanois, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 11 Novembre 1719. De son mariage contracté le 24 Mars 1702, avec *Jacqueline d'Escoubleau*, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, sont issus: — 1. FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, qui suit; — 2. ALEXANDRE-ANTOINE, Marquis de Colbert, né le 29 Décembre 1707, Brigadier de Cavalerie, mariée à *N... de Gourdomer*, fille de *N... de Gourdomer*, Maréchal-de-camp & Officier d'Artillerie.

FRANÇOIS-GILBERT COLBERT, né le 7 Novembre 1705, Marquis de Chabanois, Maréchal-de-camp & Lieutenant de Roi du Comté Nantois, a épousé le 23 Janvier 1731, MARIE-JEANNE COLBERT DE CROISSY, & il est mort le 23 Décembre 1765, laissant trois garçons: — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, Comte de Chabanois, Sous-Lieutenant de Gendarmerie; — 2. LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte de Colbert, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, & Lieutenant de Roi du Comté Nantois, marié, contrat signé le 30 Décembre 1770, avec *N... David*, fille de *N... David*, ancien Gouverneur-Général des Isles de France & de Bourbon, & Chevalier de S. Louis; — 3. ANTOINE-ALEXANDRE, Vicomte de Chabanois, né le 14 Décembre 1746, Officier aux Gardes, mort en 176..

Les autres freres de JEAN-BATISTE COLBERT, Seigneur de Villacerf, furent: — 1. OUDART-COLBERT, aîné de tous, reçu Conseiller au Parlement en 1614, qui, d'*Anne Sevin*, son épouse, eut MICHEL COLBERT, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694, ne laissant que des filles, MARGUERITE COLBERT, veuve de *Vincent Otman*, Intendant des Finances, morte le 28 Juillet 1704, & ANTOINETTE COLBERT, qui épousa 1°. *Pierre de la Cour*, Président des Comptes, & 2°. *Louis-Saladin d'Anglure-de-Bourg-le-Mont*, Duc d'Atri, morte le 19 Septembre 1698; — 2. SIMON COLBERT, Conseiller au Parlement en 1638, & Aumônier du Roi; — 3. NICOLAS COLBERT, qui suit.

NICOLAS COLBERT, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes, mort en 1686, laissa de son épouse, *Madelene Grasseteau*: — 1. HUGUES COLBERT, Officier de Galeres, tué au siége de Barcelonne; — 2. JEAN-BATISTE, qui suit; — 3. MADELENE COLBERT, qui épousa *Louis de Bautru*, Comte de Nogent, Gouverneur de Sommieres, dont il n'y a pas eu d'enfans, morte en 1714.

JEAN-BATISTE COLBERT-DE-TURGIS, Capitaine de vaisseau, mort en 1715, avoit épousé *Lucrece de Gaudemard*, dont il eut: — 1. JEAN-BATISTE COLBERT, Capitaine dans le Régiment de Poitou, mort en 1725; — 2. ETIENNE COLBERT, Doyen de l'Eglise d'Orléans, Abbé Commendataire des Abbayes Royales de S. Mesmin & de S. Michel en Thiérache; — 3. MICHEL, Marquis DE COLBERT-TURGIS, Chef d'Escadre des Armées Navales, qui a épousé en 1754, *Françoise-Elisabeth-Maxime de Rascas*, dont trois garçons.

Il y a la branche de *Saint-Mars*, qui a été formée par l'ayeule de la

Marquise *de Noé*, N... COLBERT, veuve du Marquis *de Noé*, qui a pour sœurs la Baronne *de Mesplez* & la Comtesse *de Lupé-Garané*. De cette branche étoit feu le Comte *de Colbert*, Officier des Chevaux-Légers de la Garde, marié à *N... de Gouffier*, remariée au Comte *de Gouffier*, son cousin.

CHARLES COLBERT, Seigneur *du Terron*, *&c.* qui est sorti de la même tige que tous les *Colberts*, fut Intendant de la Marine & Conseiller d'Etat, & mourut le 9 Avril 1684, ne laissant que quatre filles: — 1. FRANÇOISE, épouse du Prince *de la Carpegne*, Romain; — 2. MADELENE, épouse de *Pierre Gassion*, Président au Parlement de Pau; — 3. CAROLINE-EUROPE, mariée à *Claude*, Marquis *de Bourdeilles*, Comte de Matha, morte en Mai 1675; — 4. & MARIE-ANNE, mariée 1°. à *François Duprat-de-Barbançon*, Marquis de Cani, premier Maître-d'hôtel de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans; & 2°. à *Hiacinthe-Thomas*, Comte *de la Connelaye*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Belle-Isle, morte le 5 Juin 1719.

Il y a encore eu de cette Famille de *Colbert*, ANDRÉ, Evêque d'Auxerre, mort le 19 Juillet 1704, & MICHEL, son cousin, Général des Prémontrés, mort le 29 Mars 1702. Extrait de *Moréri*, édition de 1707. Les armes sont: *d'or, à une couleuvre d'azur, posée en pal.*

— COLEONI ou COLLEONI: Maison très-noble & très-illustre de Bergame en Italie, depuis l'an 1100. Elle a eu des Consuls majeurs qui avoient l'administration des affaires publiques, & l'autorité souveraine sur la police & le Militaire, des Consuls de Justice avec la jurisdiction civile & criminelle, des Préteurs, des Capitaines du peuple, des Chevaliers, des Comtes Palatins, des Capitaines Généraux, des Généraux d'armées, des Ambassadeurs, *&c.* Enfin cette illustre Maison a continué de donner des Chefs à la ville de Bergame jusqu'en 1744.

BARTHELEMI COLEONI, né en 1400, fut un des plus vaillans, des plus intrépides & des plus heureux guerriers de son siécle.

PAUL-JÉRÔME & BARTHELEMI COLEONI, députés pour les revenus de la piété, vivoient encore en 1744. Voyez *Moréri*, édition de 1759. Les armes: *trois cœurs 2 & 1.* Les deux supérieurs sont: *d'argent, à un champ de gueules*, & l'inférieur: *de gueules, en champ d'argent.*

— COLIGNY: Ancienne & illustre Maison éteinte, qui tire son nom d'une petite ville située sur la frontiere du Comté de Bourgogne & du pays de Bresse, sur le penchant d'une haute colline. Plusieurs Auteurs la croyent sortie des anciens Comtes de Bourgogne. Voyez, pour son origine, *Guichenon*, hist. de Bresse, *Tome III, Part. II, p. 124*; & l'*Hist. des preuves de la Maison de Coligny*, par *du Bouchet.* Cette Maison a donné deux Maréchaux de France, un Lieutenant-Général de l'Infanterie Françoise, deux Amiraux, un Cardinal, Evêque de Beauvais, & un Archevêque de Lyon. Elle a aussi fourni plusieurs branches.

MANASSÈS, Seigneur DE COLIGNY & du pays de Revermont, le premier de cette Maison que l'on connoisse, vivoit en 1086.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE COLIGNY, d'Andelot, *&c.* &

& un de ses descendans au douzieme degré, fut l'un des Seigneurs de distinction qui vinrent l'an 1430, pour secourir *Louis de Châlons*, Prince d'Orange, après le siége de Colembert, & qui furent pris à la journée d'Anthon, où l'armée de ce Prince fut entierement défaite. Il fut l'un des 200 Gentilshommes, chefs de Maison, qui s'obligerent au Roi pour le Duc de Savoie, à l'exécution du Traité de paix fait l'an 1455, & mourut en 1463 ou 1464, laissant de *Catherine de Saligni*, fille de *Jean Lourdin*, II. du nom, Seigneur de Saligni & de la Motte-Saint-Jean, Connétable du Royaume de Naples & de Sicile, & de *Jeanne Braque*, Dame de Châtillon-sur-Loing, qu'il avoit épousée en Juin 1437, entr'autres enfans, — 1. JEAN, qui suit; — 2. LOURDIN, institué héritier de la Maison de *Saligni*, mort en 1466 sans alliance, à la suite du Duc *de Bourbon*; — 3. JACQUES, dit *Lourdin*, duquel sont sortis les Seigneurs *de Saligni*, rapportés ci-après; — 4. & ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *de Cressia*, *de Buenc*, & dont il sera parlé ci-après.

JEAN, III. du nom, Seigneur DE COLIGNY, *&c.* fut le premier de sa Maison qui établit sa demeure en France, à cause des grands biens qu'il y possédoit. Il suivit le parti du Roi LOUIS XI, l'accompagna au voyage de Poitiers, de Bourbonnois & d'Auvergne, & combattit pour son service à la bataille de Mont-Lhéri en 1465. Il eut, entr'autres enfans, d'*Eléonore de Courcelles*, fille de *Pierre*, Seigneur de Courcelles, Saint-Liébaut, de Tanlai, *&c.* & de *Prégente de Melun-la-Borde*, qu'il avoit épousée en 1464: — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE COLIGNY, *&c.* Conseiller & Chambellan ordinaire des Rois CHARLES VII. & LOUIS XII, Capitaine de 100 hommes d'armes, Prévôt de Paris. Il parut au pas tenu au Château de Sandricourt, près Pontoise en 1493. Le Roi lui donna le commandement de 30 lances de ses Ordonnances, lorsqu'il étoit à Lyon, dans le dessein de passer en Italie pour la conquête du Royaume de Naples, où il l'accompagna. Il fut un de ceux qui combattirent près de sa personne à la bataille de Fornoue. Il accompagna en 1499 LOUIS XII, après la prise de Milan, fut aussi l'un des Seigneurs qui firent en 1501, le voyage de Grece pour combattre contre les Turcs, & se trouva au siége de Metalin. De retour en France, il se maria en secondes noces le 11 Juillet 1505. Quelque tems après son mariage, il accompagna LOUIS XII. au voyage d'Italie, combattit à la bataille d'Aignadel avec sa Compagnie d'ordonnance. Le Roi le pourvut pendant ce tems de la charge de Prévôt de Paris le 22 Octobre 1509. Il secourut *Alphonse d'Est*, Duc de Ferrare, contre les Vénitiens & le Pape, & acquit une si grande réputation dans toute l'Italie, que les Cardinaux assemblés à Pise pour un Concile, le demanderent pour protecteur. Il accompagna GASTON DE FOIX, Duc de Nemours, au secours de Boulogne, à la prise de Bresse & au siége de Ravenne, où ayant été choisi pour commander les hommes d'armes qui précédoient l'Infanterie à l'assaut, qui y fut donné le Vendredi-Saint 9 Avril 1512, il fut blessé d'une arquebuse à la cuisse & en mourut à Ferrare le 25 Mai suivant, sans laisser de postérité d'*Anne de Chabannes*, fille unique de *Jean*,

Comte de Dammartin, ni de *Blanche de Tournon*, ses deux femmes; — 2. & GASPARD, qui suit.

GASPARD DE COLIGNY, I. du nom, Seigneur de Coligny, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, suivit le Roi CHARLES VIII, lorsqu'il passa pour la conquête de Naples, & se signala à la bataille de Fornoue en 1495. Le Duc *de Nemours* le fit Lieutenant de sa Compagnie d'Ordonnance. Il l'accompagna en Italie au mois de Juillet 1501, & assista avec plusieurs Seigneurs à la conférence tenue en 1502, avec *Gonsalve*, Lieutenant du Roi FERDINAND en Italie, sur le partage des terres conquises. Peu de tems après, la guerre s'étant rallumée entre les deux partis, il se rendit maître de la ville de Nocere dans la Pouille, & à la prise de Canose. La perte de la bataille de Perignolles en 1503 par le Duc *de Nemours*, qui y fut tué, le fit revenir en France, où il demeura jusqu'au mois d'Avril 1507, qu'il repassa en Italie avec le Roi pour la révolte des Génois; & la guerre ayant été déclarée aux Vénitiens en 1509, il combattit à l'avant-garde de l'armée Françoise à la bataille d'Aignadel. Au commencement du Regne de FRANÇOIS I, ce Prince lui donna une Compagnie de 50 lances de ses Ordonnances, avec laquelle il le suivit à la conquête du Milanois en 1515, & rendit de grands services à la bataille de Marignan & aux autres entreprises qui furent exécutées en Italie pendant ce voyage. Le Roi créa en sa faveur le 5 Décembre 1516, une nouvelle charge de Maréchal de France, en attendant qu'il y en eût une de vacante des trois qui étoient remplies; ce qui arriva par le décès de *Trivulce*, auquel il succéda le 6 Décembre 1518. Il fut fait en même tems Chevalier de l'Ordre & Lieutenant-Général en 1519 pour l'exécution du traité d'alliance avec le Roi d'Angleterre. Il assista à l'entrevue que les deux Rois eurent entre Ardres & Guines. La guerre s'étant déclarée entre l'Empereur & le Roi en 1521, il servit en Champagne & en Picardie. Le Roi lui donna la Principauté d'Orange & d'autres terres en représailles de celles qu'il avoit sous l'obéissance de l'Empereur, le fit son Lieutenant-Général en Guyenne, & lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya au secours de Fontarabie; mais étant tombé malade en chemin, il mourut à Acqs en Gascogne le 24 Août 1522. Il avoit épousé en 1514, *Louise de Montmorency*, Dame d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, lors veuve de *Ferri de Mailly*, Baron de Conty, & sœur aînée d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair, Connétable de France, morte en 1541, laissant, entr'autres enfans, — 1. ODET DE COLIGNY, dit *le Cardinal de Châtillon*, Archevêque de Toulouse, Evêque & Comte de Beauvais; — 2. GASPARD, qui suit; — 3. & FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs d'Andelot, rapportée ci-après.

GASPARD DE COLIGNY, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, Isle de France, Picardie, Artois, & des villes du Havre-de-Grace & d'Honfleur, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, & Amiral de France, fut marié 1°. avec *Charlotte de Laval*, fille puînée de *Gui*, XV. du nom, Comte de Laval, & d'*Antoinette de Daillon*, morte le 3 Mars 1568; & 2°. *Jacqueline de Montbel*,

Comtesse d'Entremonts, fille unique de *Sébastien*, Comte d'Entremonts, & veuve de *Claude de Bastarnai*, Comte du Bouchage, tué à la bataille de Saint-Denis le 10 Novembre 1567, dont une fille, nommée BÉATRIX DE COLIGNY, née posthume, mariée le 30 Novembre 1600, à *Claude-Antoine Bon*, Baron de Meuillon & de Montauban. Du premier lit vinrent, entr'autres enfans, FRANÇOIS, qui suit; & CHARLES, rapporté ci-après.

FRANÇOIS DE COLIGNY, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, fut Amiral de Guyenne, Colonel de l'Infanterie Françoise, & mourut en 1591, laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite d'Ailly*, son épouse : — 1. HENRI DE COLIGNY, Colonel-Général de gens de pied François, entretenus par le Roi en Hollande, Amiral de Guyenne, Gouverneur de Montpellier, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il passa en Hollande au secours des Etats contre les Espagnols, y conduisit un secours composé de l'élite de la Noblesse Françoise, & se jetta dans la ville d'Ostende en 1601, où il fut tué d'une mousquetade le 10 Septembre de la même année; — 2. & GASPARD, qui suit.

GASPARD DE COLIGNY, III. du nom, Comte de Coligny, *&c.* Amiral de Guyenne, Gouverneur de Montpellier, né le 26 Juillet 1584, commença ses premieres campagnes contre les Espagnols en Hollande, où le Roi lui donna en 1614 la charge de Colonel-Général des gens de pied François. Etant de retour en France, il fut pourvu du commandement d'Aigues-Mortes le 10 Mars 1616, & fait Maréchal de France le 11 Février 1622. Il fut l'un des Commandans de l'armée du Roi en Piémont en 1630, & gagna en 1635 la bataille d'Avesnes sur le Prince *Thomas*, Général de l'armée Espagnole. Deux ans après, il prit Yvoy & Damvilliers, s'empara en 1638 de plusieurs places en Flandre, mit le siége devant Saint-Omer, qui ne réussit pas, & fut battu dans sa retraite par le Prince *Thomas*, I. du nom. Il s'en vengea l'année suivante, ayant contraint le Comte *Picolomini* de lever le siége de Mouzon, & reprit Yvoy sur les ennemis. En 1640 il réduisit sous l'obéissance du Roi la ville d'Arras, & perdit la bataille de la Marsée, donnée près de Sedan le 6 Juillet 1641; obtint le 18 Août 1643, un brevet portant érection de la terre de *Châtillon-sur-Loing* en *Duché-Pairie*, sous le nom de *Coligny*, & mourut dans son château de Châtillon le 4 Janvier 1646. Il avoit épousé le 13 Août 1615, *Anne de Polignac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Germain, & d'*Anne de Valzergues*, dont, entr'autres enfans, il eut

GASPARD DE COLIGNY, IV. du nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Général des troupes Françoises entretenues en Hollande pour le service des Etats. Il commença à servir en Flandre sous le Duc *de Châtillon*, son pere, fut pourvu de la charge de Mestre-de-camp du Régiment de Piémont en 1642, & abjura l'hérésie de Calvin en Mai 1643. Le Roi érigea en sa faveur la Terre de *Châtillon* en *Duché*, changeant le nom de *Coligny*, qui lui avoit été imposé du vivant de son pere en 1646; mais trois ans après, les troubles étant survenus, il mourut au Château de Vincennes d'une mousquetade qu'il reçut à l'attaque de Charenton près Paris

le 9 Février 1649, âgé de 38 ans & neuf mois. Il eut d'*Elisabeth-Angélique de Montmorency*, son épouse, HENRI-GASPARD DE COLIGNY, né posthume en 1649, mort le 25 Octobre 1657.

CHARLES DE COLIGNY, Marquis d'Andelot & de Saint-Brès, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général en Champagne, fils puîné de GASPARD DE COLIGNY, Amiral de France, & de *Charlotte de Laval*, sa premiere femme, né à Châtillon le 10 Décembre 1564, porta les armes avec son frere dans le Rouergue pour le service de Navarre. Depuis il embrassa la Religion Catholique, fut fait Chevalier des Ordres en 1619, & mourut le 27 Janvier 1632, laissant de *Huberte de Chastenay*, Dame de Dinteville & de Lanty: — 1. FRANÇOIS DE COLIGNY, Mestre-de-camp d'un Régiment de 1200 hommes de pied, qui fut pourvu, en survivance de son pere, de la Lieutenance du Gouvernement de Champagne. Il se retira depuis dans la Congrégation des Peres de l'Oratoire, où il mourut; — 2. BERNARD DE COLIGNY, Lieutenant-Général, après son frere, au Gouvernement de Champagne, qui se maria le 22 Septembre 1625, avec *Gabrielle de Pouilly*. Il mourut sans enfans avant l'an 1630; — 3. & MARIE-MARGUERITE, mariée le 7 Août 1621, à *Pierre-Ernest*, Comte *de Gréanges*, morte en 1673.

Seigneurs d'ANDELOT, Comte de LAVAL.

FRANÇOIS DE COLIGNY, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, quatrieme fils de GASPARD DE COLIGNY, I. du nom, & de *Louise de Montmorency*, épousa 1°. le 19 Mars 1547, *Claude de Rieux*, Comtesse de Laval & de Montfort; & 2°. en Août 1564, *Anne de Salm*, dont deux fils & deux filles mariées. Du premier lit vinrent: — 1. GUI-PAUL, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Sire de Rieux, né à Paris le 22 Août 1559, qui suivit le parti du Roi de Navarre, & qui, lors de l'Edit du mois de Juillet, se retira en Poitou avec ses freres. Il se signala à la levée du siége de Taillebourg, & dans toutes les autres entreprises faites en cette province; mais s'étant trouvé à la défaite du Régiment de *Tiercelin* près de Saintes le 7 Avril 1586, il fut blessé mortellement d'un coup de pique, dont il mourut deux jours après; — 3. & MARGUERITE, née le 28 Février 1553, seconde femme de *Julien de Tournemine*, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de son premier fils.

GUI-PAUL DE COLIGNY, dit *Gui XIX*, Comte de Laval, *&c.* naquit dans un bateau sur la riviere du Pau le 13 Août 1555. Il suivit le parti du Prince *de Condé*, partit de Vitré en Bretagne le 8 Septembre 1585, accompagné de 150 Maîtres, de 300 Arquebusiers à cheval & de ses freres, se rendit auprès du Prince *de Condé* pour le siége de Brouage, secourut le Sire *de la Trémoille*, assiégé dans le Château de Taillebourg par les gens du Maréchal *de Matignon*, reprit la ville sur eux, puis défendit vaillamment la ville de Saint-Jean-d'Angely contre les troupes du Duc *de Mayenne*. Il accompagna ensuite le Prince *de Condé* à Taillebourg, qui devoit empêcher le retour du Régiment de *Tiercelin* des Isles d'Oleron, qui se re-

tiroit à Saintes, le combattit le 7 Avril 1586, le défit entierement, y perdit deux de ses freres, tomba malade, & mourut huit jours après, laissant d'*Anne d'Alegre*, fille aînée de *Christophe*, Marquis d'Alegre, qu'il avoit épousée le premier Septembre 1583,

GUI DE COLIGNY, Comte de Laval, XX. du nom, le dernier de cette branche, qui naquit le 6 Mai 1585. Le desir de voyager & de porter les armes le fit aller en Italie, puis en Flandre. Il se trouva à la prise de l'Ecluse, passa en Hongrie au service de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que ce Prince lui donna le commandement de 100 chevaux. En poursuivant les ennemis, il fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut le 30 Décembre 1605, âgé de 21 ans. Par sa mort sans alliance, tout le bien de la Maison de *Laval* fut dévolu à *Henri*, Sire *de la Trémoille*, Duc de Thouars, & les biens de la branche de *Rieux* passerent à la branche de *Lorraine-Elbeuf*.

Seigneurs de SALIGNI.

JACQUES DE COLIGNY, dit *Lourdin*, Seigneur de Saligni, *&c.* quatrieme fils de GUILLAUME, Seigneur d'Andelot, & de *Catherine*, Dame *de Saligni*, fut substitué à LOURDIN DE COLIGNY, son frere, en tous les biens de la Maison de *Saligni*, par le testament de son ayeul maternel du 11 Juin 1441, à condition d'en prendre le nom & les armes. Il suivit le parti de CHARLES, Duc de Bourgogne, en la guerre du bien public contre le Roi LOUIS XI, & demeura prisonnier à la journée de Mont-Lhéri l'an 1465. Il portoit pour armes : *de gueules, à trois tours d'argent*, qui est DE SALIGNI. Il laissa d'*Isabeau de Ternant*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Vienne*, entr'autres enfans,

RENAUD-LOURDIN DE COLIGNY, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII, & FRANÇOIS I, né en 1478, qui accompagna le Roi LOUIS XII. dans ses guerres d'Italie, & se trouva à la bataille gagnée à Aignadel contre les Vénitiens l'an 1509. Il étoit un des Gentilshommes de la Reine ANNE, suivit le Duc d'Angoulême, depuis Roi sous le nom de FRANÇOIS I, au voyage de Picardie l'an 1513, combattit à la journée de Marignan en 1515 contre les Suisses, sous l'Enseigne du Prince *de la Roche-sur-Yon*, & mourut le 24 Août 1547. Il avoit épousé en Mai 1513, *Jacqueline de Montboissier*, fille de *Jean*, Baron de Montboissier, & de *Marguerite de Vienne-Listenois*, dont il eut, entr'autres enfans,

MARC-LOURDIN DE COLIGNY, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de sa Maison, né en Septembre 1524. Il se jetta dans la ville de Saint-Quentin, lors du secours que le Seigneur d'Andelot, son parent, y fit entrer l'an 1557, suivit toujours le parti du Roi pendant les guerres civiles, & se trouva aux batailles de Dreux & de Saint-Denis. En récompense de ses services, le Roi l'honora du collier de son Ordre. Il mourut le premier Novembre 1597, laissant de *Gabrielle Loup*, fille de *Louis*, Sei-

gneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette de la Fayette*, qu'il avoit épousée en Juin 1550, entr'autres enfans,

GASPARD DE COLIGNY, I. du nom de sa branche, Seigneur de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rousset, *&c.* Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut député de la Sénéchaussée de Bourbonnois pour assister à l'assemblée des Etats-Généraux convoqués à Paris l'an 1614, & mourut en 1629. Il avoit épousé en Novembre 1584, *Françoise de la Guiche*, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Geran, & de *Susanne des Serpens*, Dame de Chitain, dont il eut, entr'autres,

GASPARD DE COLIGNY, II. du nom, Comte de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rousset, *&c.* né le 10 Juin 1590, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Gouverneur d'Autun & Bailli de Charolois. Il servit le Roi dans toutes ses guerres, fut fait Maréchal-de-camp le 11 Août 1637, & envoyé en Normandie en 1640 avec des troupes, pour appaiser les soulevemens des peuples, & y maintenir l'autorité du Roi. Il épousa en Juin 1610, *Jacqueline de Montmorin*, fille de *Gaspard*, Baron de Saint-Herem, & de *Claude de Chazeron*, Dame de Volore, dont il eut, entr'autres enfans,

JEAN DE COLIGNY, Comte de Saligni, Baron de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli de Charolois, qui signala son courage en plusieurs occasions, & particulierement à Saint-Gothard en Hongrie l'an 1664. Il mourut le 16 Avril 1686, laissant d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour & de Saint-Ymoges, fille de *Jean-Batiste Cauchon-de-Maupas*, Baron du Tour, *&c.* & de *Marie Morillon*, GASPARD-ALEXANDRE, qui suit; MARIE, femme en 1687 de *Louis de Mailly*, Marquis de Nesle, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le 17 Août 1693, en sa vingt-sixieme année; & autres enfans morts jeunes.

GASPARD-ALEXANDRE, Comte DE COLIGNY, après avoir été Abbé de S. Denis de Reims & de l'Isle-Chauvet, fut Mestre-de-camp du Régiment de Condé, Cavalerie, & mourut le 14 Mai 1694, âgé de 32 ans, sans enfans de *Marie-Constance-Adélaïde de Madaillan*, fille d'*Arnaud*, Marquis de Lassé, & de *Marie-Marthe Sibour*. En lui finit cette illustre Maison, qui avoit produit de si grands hommes, & qui subsistoit depuis près de sept siécles.

Les Seigneurs de Cressia éteints dans la personne de JOACHIM, dit *le Marquis* DE COLIGNY, vivant en 1644, marié à *Jeanne de Talaru*, Dame de Rivoire, *&c.* fille de *Christophe*, Marquis de Chalmazel, & de *Jeanne du Saix*, sa premiere femme, ont formé six dégrés. Ils avoient pour auteur, ANTOINE DE COLIGNY, Seigneur de Buenc, *&c.* cinquieme fils de GUILLAUME DE COLIGNY, II. du nom, Seigneur d'Andelot, & de *Catherine*, Dame *de Saligni*, mort en 1496.

BERAUD DE COLIGNY, Seigneur de Cressia & de Beaupont, Lieutenant du Comté de Bourgogne, second fils d'ETIENNE DE COLIGNY, I. du nom, Seigneur d'Andelot, & d'*Isabeau de Forcalquier*, a donné origine à

la branche des anciens Seigneurs *de Creffia*. Elle n'a formé que trois degrés, & a fini à JEAN DE COLIGNY, qui suivit *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, au voyage qu'il fit en Hongrie, & mourut à la bataille de Nicopolis, ne laissant de *Simonne de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Alix d'Uzès*, qu'un fils nommé HENRI, mort en 1407, sans avoir été marié.

Les Seigneurs de *Crelia* avoient pour auteur HUGUES DE COLIGNY, Seigneur de Crelia & de Civria, quatrieme fils de HUMBERT DE COLIGNY, III. du nom. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a fini à GUILLAUME DE COLIGNY, qui eut pour fils AMÉDÉE, Seigneur de Crelia, vivant en 1324. Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent, béquée, membrée & couronnée d'azur.* Voyez le P. *Anselme, Tome VII. pag. 144 & suivantes.*

COLIN: Famille originaire de Pontarlier, qui y étoit connue dès le quatorzieme siécle, & dont est PHILIPPE-EMMANUEL COLIN, Seigneur de Montigny & de Champagne, marié par contrat passé à Rennes le premier Juin 1729, avec *Susanne Boitouset-de-Poinsson*, fille de *Claude-Joseph*, Chevalier, Capitaine de Dragons, & de *Susanne-Philippe Fillotte*. De ce mariage sont issus: — 1. CLAUDE-JOSEPH, Cornette dans le Régiment du Roi, Dragons, tué à l'affaire de l'Affiette; — 2, 3, 4 & 5. FRANÇOIS-JÉRÔME, FRANÇOIS-JOSEPH, CHARLES-FRANÇOIS, & JÉRÔME-CHARLES-FRANÇOIS COLIN. Les armes: *d'or, à trois têtes d'aigles, arrachées de sable, posées 2 & 1.* Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, p. 90 & suivantes.*

— COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, en Bretagne. Le premier de cette Famille dont les titres justifient la filiation, est noble homme JULIAN COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, Capitaine de 100 hommes d'armes. Ses qualités, entr'autres, celles de Chevalier & de Capitaine de 100 hommes d'armes annoncent sa naissance, & prouvent une noblesse distinguée, qui remontoit dès ces tems-là aux siécles les plus reculés. Il fonda l'an 1440, la Chapellenie de Sainte-Catherine dans l'Eglise Paroissiale de S. Julien de Vouvantes, dans l'Evêché de Nantes, Province de Bretagne, pour être présentée par ses successeurs portant son nom, à ceux de son nom, autant qu'il y en auroit en état de la posséder. Il épousa *Cateline de Saint-Didier*, niéce de *Jehan de Saint-Didier*, Chevalier, Seigneur du Mué & de la Haye-de-Torcé (voyez SAINT-DIDIER), mourut en 1401, & fut enterré dans la Chapelle de Sainte-Catherine, où se dessert la Chapellenie dont il est fondateur. On y voit son tombeau élevé de quatre pieds de terre, sur lequel sont gravées, en lettres gothiques, son nom & ses qualités. De son mariage vint

ANDRÉ COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne. Il est mis au nombre des Chevaliers qui comparurent le 22 Juin 1420, aux revues que fit *Raoul*, Sire *de Coetquen*, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la personne du Duc, détenu prisonnier par *Olivier de Blois*. Il épousa en 1415, *Jehanne de Saint-Didier*, sa cousine, issue de germains, dont,

ROBERT COLIN, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, marié en 1477, à *Clémence de Rocas*. Il en eut: — 1. JULIAN, qui suit; — 2. & JACQUES, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

JULIAN COLIN, II. du nom, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, épousa en 1508, *Madelene Jamet*, petite-fille de noble homme *Jehan Jamet*, l'un des Chevaliers dont le Vicomte *de la Belliere* fit la revue en 1420, pour le recouvrement du Duc de Bretagne, détenu par *Olivier de Blois*. De cette alliance sortirent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & JULIAN, mort sans postérité.

GUILLAUME COLIN, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, se maria en 1537, avec *Jeanne Hunaud-de-la-Thebaudiere*. Il en eut: — 1. JULIEN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Bouchetiere, mort sans postérité; — 3. & ROBERTE, mariée à *Gefroi de Gaurays*, Seigneur du Plessis, dont *Charlotte de Gaurays*, femme de *Rolland de Chavigné*, Chevalier, Seigneur de la Sicaudaye; & *Isabelle de Gaurays*, mariée à *N... Bardoul*, Chevalier, Seigneur de la Garenne.

JULIEN COLIN, III. du nom, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, épousa en 1562, *Madelene de Gaurays-du-Plessis*, fille puînée de *Pierre de Gaurays*, Chevalier, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne de Gabart*, niéce de *François de Gabart*, Chevalier, Seigneur du Moulinier, l'un des Gentilshommes commis à la garde du château de Nantes par l'ordre de *Jean de Bretagne*, Duc d'Estampes & Comte de Penthievre. Il laissa de son mariage deux garçons, JULIEN & AMAURY COLIN, Lieutenans de Cavalerie dans la Compagnie de leur cousin-germain, *N... de la Jaille*, Capitaine & Gouverneur de l'Isle de Noirmoutier. Ils furent tués dans les guerres d'Allemagne, & en eux s'est éteinte la branche aînée des *Colin*, Seigneurs de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne.

SECONDE BRANCHE.

JACQUES COLIN, Seigneur de la Biochaye, second fils de ROBERT, Chevalier, Seigneur de la Briaye, de la Herbetiere & d'Ardenne, & de *Clémence de Rocas*, épousa le 22 Juillet 1510, *Guillemette Huet-de-la-Belliere*, fille de *Jacques Huet*, Chevalier, Seigneur de la Belliere, dont

ROBERT COLIN, Seigneur de la Biochaye, marié à *Bertrande Picaud-du-Parc*. Il en eut

GUILLAUME COLIN, Seigneur de la Biochaye, qui s'allia le 12 Janvier 1578, avec *Françoise Bouvet-de-Cramesseul*. Leur fils fut

JACQUES COLIN, Seigneur de la Biochaye, lequel de *Françoise de la Roche-Macé*, qu'il épousa en 1612, laissa: — 1. PIERRE COLIN, qui suit; — 2. NICOLAS, dit *l'Abbé de la Biochaye*, Titulaire de la Chapellenie de Sainte-Catherine en l'Eglise Paroissiale de S. Julien de Vouvantes; — 3. PERRINE, mariée à *François de Kergoson*, Chevalier, Seigneur de Kersalic; — 4. & MARIE, femme de *Jean Rabaud*, Seigneur du Bois-de-la-Motte.

PIERRE COLIN, Seigneur de la Biochaye, Conseiller au Parlement de Bretagne,

Bretagne, épousa *Anne-Elisabeth de la Mouche*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard, Auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, & Conseiller d'Etat. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit, — 2. & PERRINE, femme de *Henri-Albert de Saezy*, Chevalier, Seigneur de Kerampuil, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont *Charles-Robert de Saezy*, Chevalier, Seigneur de Kerampuil, Conseiller au Parlement de Bretagne, marié à *N... de Rosmar*, & *Marie de Saezy*, alliée à *N...*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kersauson.

FRANÇOIS COLIN, Chevalier, Seigneur de la Biochaye, Président au Parlement de Bretagne, a épousé en 1720, *Jeanne-Louise Charpentier*, fille de *Jacques Charpentier*, Seigneur de la Villeroux, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN-HIACINTHE COLIN-DE-LA-BIOCHAYE, Abbé du Tronchet, Vicaire-Général du diocèse de Dol, Titulaire de la Chapellenie de Sainte-Catherine de S. Julien de Vouvantes, fondée l'an 1400, par JULIAN, son neuvieme ayeul ; — 3. PIERRE-MARIE-AUGUSTE, Chevalier de S. Louis, Capitaine des Frégates du Roi, qui a épousé *Marie Dutertre-de-Montalais*, fille de *N... Dutertre-de-Montalais*, Chevalier de S. Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, dont sont issus quatre enfans ; — 4. & MARIE-JACQUETTE, dite *Mademoiselle de la Biochaye*.

LOUIS-FRANÇOIS COLIN, Chevalier, Seigneur de la Biochaye, Président au Parlement de Bretagne, a épousé *Louise-Mauricette Saget-de-la-Jonchere*, dont il a : — 1. CHRISTIAN-MARIE-LOUIS ; — 2. PIERRE-MARIE ; — 3. JEANNE-LOUISE ; — 4. ADÉLAÏDE-BATILDE ; — 5. & JEANNE-HIACINTHE. Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or.* Mémoire envoyé.

—COLLA DE PRADINE : Famille noble, originaire d'Italie, établie en Provence dans le quatorzieme siécle, suivant que nous l'apprend un hommage rendu à Avignon par Noble JEAN DE COLLA, Seigneur de Castelet de Saulses, pour la Terre de Villeneuve dans la Vallée-Guillaume le 16 Novembre 1372, à JEANNE, Reine de Sicile, Comtesse de Provence. Cet hommage est conservé dans les archives de la Chambre des Comptes de Provence, *Arm. lett. N. Reg.* intitulé, *Hommages*, *N°. 5. folio 23. verso.*

Cette Famille fait aujourd'hui sa résidence à Aix. Elle est alliée aux Maisons de Rognac, de Labatie, de Gianis-de-la-Roche, d'Isnard, de Fournier-de-Pradine, de Langes-de-Montmiral, de Gaillard, de Rosel, Maisons de Languedoc & Dauphiné ; de Coriolis, d'Escalis, de Villeneuve, Vence, Jarente, Albertas, Tressemanes, & autres principales de Provence.

I. ANTOINE DE COLLA, fils de BENOÎT, Seigneur de Limans, de la Madelene, de Lubieres, de Lussan & autres lieux, Chevalier, fut Maître des Requêtes du Roi en son Royaume de Navarre, Premier Président du Parlement d'Orange en 1573, & en cette qualité Chef de la Justice souveraine de toute la Principauté, Intendant des Domaines & Finances, & Gouverneur de la Principauté en 1596.

On trouve dans l'Histoire des Princes d'Orange, par *la Pize*, que la grande réputation qu'ANTOINE DE COLLA s'étoit acquise dans le Parlement de Provence, le fit choisir par le Comte LUDOVIC, Prince de Nassau,

Régent de la Principauté d'Orange, pour être Premier Président de ce Parlement, & pour dresser de nouveaux Réglemens sur l'administration de la Justice, qui étoit alors dans un état déplorable, à cause des troubles de Religion qui agitoient tout ce pays depuis plus de 15 ans. C'est ce qui est prouvé par Lettres de Provision du 27 Août 1573, enregistrées au Parlement le 9 Décembre suivant. Il se rendit fameux dans cette Principauté, non-seulement par la sagesse des Réglemens en tout genre qu'il publia sur le fait de la Justice, Police, Domaines & Finances, par cette vertu & intégrité singuliere, dit *la Pize*, avec lesquelles il les fit observer; mais encore par la fermeté qu'il eut à défendre les priviléges du pays; & sur-tout par la courageuse résistance qu'il opposa constamment contre les usurpateurs de l'autorité du Prince, qui, le regardant comme le principal soutien de l'autorité légitime, éleverent contre lui personnellement une faction terrible qui se porta avec fureur aux outrages les plus affreux, & qui dégénéra bientôt en une guerre civile qui affligea cet Etat pendant près de 30 ans. Il fut enfin contraint pour le bien de la paix, de céder à ces factieux qui demandoient pour premiere condition de leur soumission, la démission de ses Charges; ce qu'il fit en 1600 au grand regret de tous les honnêtes gens. Mais il n'en conserva pas moins l'amitié & la confiance du Prince qui ne put venir à bout de ces rebelles qu'en 1607, tems où il rétablit dans leurs places tous les Officiers qui en avoient été destitués par les factieux. ANTOINE DE COLLA étoit mort alors : il s'étoit retiré à Nîmes en 1600, où il décéda quelques mois après, dit *la Pize*, Secrétaire du Prince GUILLAUME, Auteur contemporain & Citoyen de la ville d'Orange. Il testa le 28 Mai de la même année, & avoit épousé 1°. le 13 Juillet 1568, Demoiselle *Antoinette Burnet*, de la ville de Toulouse; & 2°. le 16 Septembre 1592, Demoiselle *Claudine de Gianis-de-la-Roche*, fille de Noble *Balthasard de la Roche*, Seigneur de Saint-Angel, Ecuyer, Viguier de la ville d'Uzès, & de *Françoise de Mansel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Angel, Ecuyer. Il eut du premier lit : — 1. SAMSON, Gentilhomme du Prince de Nassau, Capitaine de ses Gardes, mort sans postérité à Midelbourg en Hollande; — 2. MARGUERITE, mariée le 10 Février 1583, à Noble *Ulisse d'Isnard*, Avocat-Général & Procureur-Général au Parlement d'Orange. *La Pize* rapporte *page 582*, que *Blacons*, chef de la faction opposée à l'autorité du Prince d'Orange, fit enlever & emprisonner en 1604, MARGUERITE DE COLLA, femme de l'Avocat-Général, par la haine qu'il avoit conçue contre son mari qui avoit suivi le parti du Prince; & cela sous le léger prétexte de la garder par forme de représailles; — 3. JEANNE-ELISABETH, mariée le 25 Août 1588, avec Noble *François de Fournier-de-Carles*, Sieur de Pradine, Ecuyer, Lieutenant des Gendarmes du Maréchal *de Vitry*, Gouverneur de Provence. Du second lit vinrent : — 4. BARTHELEMI, qui fuit; — 5. MARGUERITE, mariée à Nîmes le 12 Août 1615, avec Noble *Jean de Rosel*, Ecuyer; — 6. CATHERINE, alliée le 7 Mai 1639, avec Noble *Gilles de Gaillard*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Lussan, fils de *Jean* & de *Louise d'Arbaud*. Elle testa le 3 Mai 1651; — 7. & FRANÇOISE, mariée à Noble *Louis de Langes*, Seigneur de Montmiral, Conseiller au Parlement de Provence.

II. BARTHELEMI DE COLLA, I. du nom, fut déshérité par son pere suivant son codicille du 28 Mai 1600, pour avoir quitté la Religion prétendue réformée. Il se retira à Arles où il passa le reste de ses jours dans une haute piété, & y mourut en odeur de sainteté. Il avoit épousé le 22 Novembre 1606, Demoiselle *Anne-Catherine de Jacquin*, dont il eut

III. GUILLAUME DE COLLA, Ecuyer, qui se maria le 10 Novembre 1669, avec Demoiselle *Anne de Fassin*, dont: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Mirabeau, tué à Aquanegra dans le Milanois, aux guerres d'Italie en 1706; — 3. & JEAN, mort à Paris en 1707. Il avoit embrassé l'état Ecclésiastique, & fut connu par un Ouvrage intitulé : *l'Esprit du Siécle*.

IV. BARTHELEMI DE COLLA, II. du nom, vint s'établir à Aix. Il y acquit la plus grande célébrité dans le Barreau & dans l'administration de la province dont il fut Assesseur & Procureur du pays dans les années 1727, 1728 & 1729. Il y eut le 8 Mars 1732 un Arrêt du Conseil enregistré en la Chambre des Comptes de Provence, qui sur le vû des titres de sa Famille, reconnoît son ancienne noblesse. Il avoit épousé le 4 Août 1696, Demoiselle *Alix de Fauchier*, dont il eut; — 1. ANDRÉ-XAVIER, qui suit; — 2. & JEANNE-ELISABETH, Religieuse au premier Monastere de la Visitation à Aix.

V. ANDRÉ-XAVIER DE COLLA, Chevalier, Seigneur de Pradine, Saint-Laurent, la Salle, Vauroux & autres lieux, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1736, & Conseiller au Parlement de Provence en Octobre 1771, a hérité de Noble *Charles de Fournier-de-Carles*, Sieur de Pradine, par son testament du 14 Novembre 1713, à condition de porter son nom & ses armes. Il a épousé le 19 Mars 1723, Demoiselle *Anne-Catherine de Turc de Vauroux*, dont: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. SEXTIUS-ALEXANDRE DE COLLA-DE-PRADINE, Curé du Port-au-Prince, Isle Saint-Domingue; — 3. LOUIS-ALEXANDRE, Vicaire-général du diocèse d'Albi en 1759, Abbé commendataire de Saint-Sauveur de Vertu en 1760, & Prévôt de l'Eglise métropolitaine d'Albi en 1764; — 4. HENRI-XAVIER-ANTOINE, Lieutenant au Régiment de Royal Comtois, Infanterie, en 1746; entré Garde de la Marine en 1750, Enseigne de vaisseaux en 1755, & fait Lieutenant de vaisseaux en 1763, s'est marié en 1768, avec Demoiselle *Marguerite-Louise-Marie-Perrine de Boyer de la Gautraye*, au fond de l'Isle à Vache, isle & côte Saint-Domingue; — 5. LOUIS-AUGUSTE, reçu Garde de la Marine en 1755, fait Enseigne de vaisseaux en 1762; — 6. LOUISE-THÉRESE ADÉLAÏDE, mariée à Brignoles le 29 Juin 1751, avec Noble *N.... de Romegas*, Chevalier, Seigneur du Bourguet, Saint-Pierre & autres lieux; — 7. & JEANNE-CLAIRE, Religieuse de l'Abbaye de Saint-Barthelemi à Aix.

VI. BARTHELEMI DE COLLA-DE-PRADINE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Pradine, Vauroux & autres lieux, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, reçu le 2 Mai 1757, a été nommé Intendant de Justice, Police, Finances & Armée de l'Isle de Corse le 11 Mai 1771, & Conseiller d'honneur au Parlement de Provence

par Lettres-patentes du 26 Octobre suivant. Ces Lettres données en sa faveur sont fort honorables. Sa Majesté y dit entr'autres que « issu d'ayeux » successivement dévoués à la Magistrature.... Nous aurions cru ne pou- » voir faire un plus digne choix que celui de sa personne pour confier à » ses soins l'Intendance de notre Isle de Corse, & Nous aurions estimé » qu'il seroit de notre justice autant que de notre bienfaisance de recon- » noître par de nouvelles marques d'honneur & de distinction non-seule- » ment ses services, mais de récompenser en sa personne ceux du sieur » de Pradine son pere, qui, depuis cinquante ans, n'a pas cessé d'en ren- » dre à Nous & à nos Sujets, &c. » Il a épousé le 6 Février 1758, Demoiselle *Thérese-Gabrielle-Aimare de Cymon de Beauval*, fille de Messire *Balthasard de Cymon*, Seigneur de Beauval, Chevalier, Conseiller au Parlement de Provence, & de Dame *Aimare-Thérese de Villeneuve*. Il a de ce mariage : — 1. & 2. Théodore-Xavier-Joseph-Rambaud, & Henri-Casimir-Amédée ; — 3. & 4. Thérese-Julienne-Sophie, & Louise-Adélaïde-Victoire de Colla-de-Pradine. Les armes : *écartelé*, au 1 & 4 *de sable & d'argent*, qui est de Colla ; au 2 & 3 *d'argent à 3 bandes de gueules chargées d'une étoile d'or chacune ; & un chef d'azur au lion naissant d'or, adextré d'une étoile de même*, qui est de Pradine. Généalogie dressée sur titres en regle & vérifiés en 1770 par le Généalogiste des Ordres du Roi, sur l'ordre du Ministre de la Marine qui, suivant l'avis, en a ordonné l'enregistrement au Conseil Souverain de Saint-Domingue : lesquels titres avoient été précédemment vérifiés en 1732, par feu M. *de Clairambaud*.

COLLANDE. *Voyez* GENDRE (le).

COLLAR, Sieur de Saint-André, en Normandie, Election de Valognes.

Hervé de Collar obtint en 1664 des Lettres de commutation de son nom *de Collar* en celui *de Brévolles*. Les armes : *d'azur, au soleil d'or, surmonté de 3 étoiles de même*.

Il y a une autre Famille du nom de Collart, Sieur de Venoix, de la même Province & Election, qui porte : *d'argent à la bisse de sable tenant un enfant issant de gueules ; au chef de ce dernier, chargé de 3 roses d'argent*.

COLLARDIN ou COLARDIN, en Normandie. L'Histoire de la Maison *de Harcourt*, p. 1439, parle de Gabriel Collardin, Seigneur de Boisolivier, qualifié de *Noble*, qui avoit épousé vers l'an 1520, *Françoise d'Escajeul*. Les armes : *de gueules, à une fasce d'or, chargée d'un tourteau de sable, & accompagnée au canton dextre du chef d'une fleur de lis d'or*.

COLLAS DE LONGPREY, en Normandie. Jacques Collas, Sieur de Longprey, né le 12 Novembre 1706, fait Lieutenant des Milices, Gardes-côtes des Paroisses de Besneville, de Taillepied, &c. à la Hogue le 4 Mars 1744, a épousé le 28 Juillet 1734, *Susanne-Françoise-Gabrielle-Antoinette Nicole*, dont plusieurs enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.* Les armes : *d'argent, à une givre de sable, tortillée de 6 pieces, & engloutissant le bas du corps d'un enfant de gueules ; au chef de même, chargé de 3 roses d'argent*.

* COLLEMBERG, dans le Boulonnois, diocèse de Boulogne : Terre,

Seigneurie & Baronnie qui fut portée en mariage à *Pierre de Maulde*, Seigneur de Neuville, par sa femme *Jeanne*, Baronne *de Collemberg*, Dame de Condotte. Il en eut *Félix de Maulde*, Baron *de Collemberg*, Pair du Comté de Boulogne. Sa premiere femme, *Marie de Lameth*, lui apporta la Vicomté de *Leaune*, & fut mere de *Gabriel de Maulde*, II. du nom, pere de *Gabriel*, III. du nom, en faveur duquel la Baronnie *de Collemberg* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1691, registrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal-de-camp, & Lieutenant de Roi au Gouvernement du Boulonnois, & est mort le 25 Avril 1726, ne laissant d'*Elisabeth de Thesse*, qu'une fille unique mariée au Vicomte d'*Isque*.

COLLIN: Famille originaire du Bourbonnois, transplantée en Touraine, dont plusieurs branches subsistent en cette Province & ailleurs. Ses Lettres d'annoblissement du mois de Mai 1413, ont été données par le Prince JEAN, Duc de Bourbonnois, Comte de Clermont, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Moulins. Les armes: *tiercé, fascé en chef de sinople au croissant d'argent surmonté d'une aigle éployée d'or, & en pointe de sable au lion d'or;* couronne *de Comte;* supports *deux lions en face d'argent.*

— COLLINET-DE-LA-SALLE: Famille noble établie à Epinal en Lorraine depuis plusieurs siécles.

Les titres en originaux de cette Famille, suivant un Mémoire envoyé & légalisé par le premier Juge royal du Bailliage à Epinal, ont été produits en 1755 à M. d'*Hozier de Sérigny*, pour l'admission de JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL COLLINET-DE-LA-SALLE, à l'Ecole Royale Militaire, & on a présenté le contrat de mariage (reçu par *Bernard*, Notaire à Epinal) du 17 Mai 1651, de

JACQUES COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Lieutenant-Colonel commandant les Mousquetaires, & Major de la forteresse de Bitche, avec *Jeanne Pierrot*, dont vinrent cinq enfans, trois garçons & deux filles: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, mort sans postérité; — 3. ELOI, Chanoine, Prêtre d'Epinal; — 4. MARIE, alliée à *N.... Salemont de la Salle*, Chevalier de S. Louis & Lieutenant-Colonel au Régiment de Bissy, Cavalerie; — 5. & ANNE-MARIE, femme de *Christophe Rozard*, qui a laissé deux fils.

FRANÇOIS COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Lieutenant-général au Bailliage d'Epinal, a épousé par contrat du 4 Mai 1701, *Agnès Sauvage*, dont sept garçons & deux filles mortes sans alliance, ainsi que trois garçons:

L'aîné CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur Haut-Justicier de Fremy-Fontaine, l'Epanche, Faucompierre, Belmont, des Fiefs d'Arches & de Bomillon, Conseiller du Roi, Lieutenant-général au Bailliage d'Epinal, obtint le 16 Février 1742, un Arrêt de la Cour souveraine de Lorraine qui, après l'examen de ses titres, lui confirme la qualité d'*Ecuyer*, en lui permettant de la prendre en jugement & dehors. De son mariage passé le premier Juin 1725, devant *Febevel*, Notaire à Bruyeres, avec *Madelene Doridant*, il n'a eu qu'un fils nommé CHARLES-ANTOINE, qui suit.

CHARLES-ANTOINE COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur de Bomillon, & en partie de Mortagne, a épousé le 9 Février 1747, *Catherine-Lucie*, Baronne *de Redoubté*. De leur mariage sont nés trois fils, sçavoir: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER, qui suit; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH-GABRIEL-ANTOINE; — 3. & STANISLAS-FRANÇOIS-GOEVY, tous les trois reconnus & déclarés Gentilshommes par Lettres-Patentes de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, du 30 Janvier 1758, enregistrées en la Chambre des Comptes de Lorraine, où l'on est obligé d'obtenir du Souverain des Lettres déclaratoires de *Gentillesse*, pour pouvoir apportionner les filles.

CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur de Fremy-Fontaine & autres lieux, a épousé le 7 Mai 1768, *Madelene-Marie-Anne-Maurice de Saviusming*, dont on ignore s'il a postérité.

PREMIER RAMEAU.

CLAUDE-ANTOINE COLLINET-DE-LA-SALLE, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Nice, second fils de FRANÇOIS, & d'*Agnès Sauvage*, a épousé en 1741 *Elisabeth Dubois*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles. Les garçons sont: — 1. CHARLES, Lieutenant au Régiment de Nice, marié à *Anne de Rosiere;* — 2. & JOSEPH-FRANÇOIS-GABRIEL, qui a été admis aux Eleves de l'Ecole Royale Militaire en 1756, & en est sorti en 1765 avec la Croix de S. Lazare, & la pension de 200 livres, pour entrer en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de Languedoc, où il est actuellement dans l'Etat-Major.

SECOND RAMEAU.

JEAN-FRANÇOIS-XAVIER COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, troisieme fils de FRANÇOIS, & d'*Agnès Sauvage*, a épousé le 9 Mai 1736, *Marie Vignerou*, dont une fille nommée

MARIE COLLINET-DE-LA-SALLE, qui en 1751 a épousé *N..... de Beauchamp*, Colonel d'Infanterie, Lieutenant pour le Roi des ville & citadelle de Nancy.

TROISIEME RAMEAU.

JOSEPH-GABRIEL COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, Seigneur en partie de Mortagne & du Ban d'Uxegney, quatrieme fils de FRANÇOIS, & d'*Agnès Sauvage*, a épousé en 1759, *Marguerite*, Baronne *de Redoubté*, dont sont issus: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. MAURICE; — 3. GABRIEL. — 4. & une fille nommée ANNE-MARIE.

CHARLES COLLINET-DE-LA-SALLE, Ecuyer, est Gouverneur de la ville de Dompaire. Les armes: *d'azur, à un fleuret d'argent garni d'or mis en pal;* pour cimier, *le fleuret de l'écu issant d'un tortil d'argent, orné de lambrequins aux émaux dudit écu.*

* COLMEY: Terre & Seigneurie dans le Duché de Bar, non mouvant, diocèse de Treves, qui fut portée en mariage par *Louise de Wopersnowe*, fille de *Jean*, Seigneur de Lavaulx, près Montmédi, de Bazoille & Villome, & de *Nicole de Mouillye*, Dame de *Colmey*, à FRANÇOIS DU HAN, Seigneur de Martigny-sur-Chiers. Il eut de cette alliance GABRIEL & CHARLES DU HAN, qui eurent postérité.

Ce fut en faveur de PHILIPPE-LOUIS DU HAN, fils de ce GABRIEL, & de *Philiberte de Risver*, son épouse, que la Terre de *Colmey* fut érigée en *Comté* sous le nom de *Martigny*, par Lettres du 9 Juin 1727, registrées en la Chambre des Comptes de Bar-le-Duc le 30 Août suivant. *Voyez* HAN DE MARTIGNY (DU).

— COLNET-DE-MONTPLAISIR, en Hainaut & en Picardie. Cette Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Registre V. Part. I.* n'a une filiation suivie que depuis

ENGLEBERT DE COLNET, Ecuyer, marié par contrat du 2 Juin 1621, à *Françoise de Bossu*, fille de *Jean*, & de *Marie Huart*.

CHARLES DE COLNET, sorti de lui au quatrieme degré, Ecuyer, Seigneur de Montplaisir, de la Clopperie en partie, & du Fief du Houy, fit hommage le 7 Août 1731, au Duc d'Orléans pour le Fief du Houy, situé au territoire de Fourmies, & relevant de la Terre & Pairie d'Avesnes. Il en rendit encore un autre le 29 Juillet 1739, étant alors Lieutenant dans le Régiment de Soissonnois, où il a servi pendant cinq ans en la même qualité. Il a épousé par contrat du 10 Avril 1741, MARIE-ANGÉLIQUE DE COLNET, fille de JOSEPH, Ecuyer, Sieur du Ravet, & de *Marie de Heuzel*. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE-CHARLES-FRANÇOIS, né le 22 Avril 1742; — 2. LOUIS, né le 19 Janvier 1746; — 3. JEAN-GEORGES, né le 26 Janvier 1749; — 4. FRANÇOIS-JOSEPH, né le 5 Septembre 1754; — 5. MARIE-CATHERINE-ANGÉLIQUE, née le 26 Juin 1743; — 6. MARIE-REINE-CÉCILE, née le 28 Octobre 1744; — 7. MARIE-LOUISE-FIDELLE, née le 18 Mai 1752; — 8. & MARIE-LOUISE, née le 2 Juin 1753. Les armes: *d'argent, à un bras de gueules vêtu d'argent, mouvant du côté de l'écu vers la pointe; la main ayant un gantelet d'or portant sur le poing un faucon au naturel béqué & membré d'or, chaperonné de gueules & accosté de deux branches de fougere de sinople.*

* — COLOGNE, ville Impériale sur le Rhin, une des quatre Capitales anséatiques, avec Université & Archevêché, dont le Prélat est Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & Légat né en Italie, du Duc de Westphalie, &c. *Cologne* ne fut d'abord qu'un Evêché suffragant de Treves, ensuite de Mayence. Il fut érigé en Archevêché avec titre de Primatie de la seconde Belgique vers 750.

CLÉMENT-AUGUSTE, né Duc de BAVIERE, frere du feu Empereur CHARLES VII, né le 16 Août 1700, a été d'abord élu Coadjuteur de l'Evêché de Ratisbonne le 19 Décembre 1715, en est devenu titulaire par démission le 26 Mars 1716, a été élu Evêque de Paderborn & de Munster les 24 & 26 Mars 1719; s'est démis de l'Evêché de Ratisbonne le 29 Juillet de la même année; a été élu Coadjuteur de l'Archevêque de *Cologne* le 9 Mai 1722, en est devenu Titulaire & Grand-Maître de l'Ordre de S. Michel le 12 Novembre 1723; a été Evêque de Hildesheim le 8 Février 1724, ordonné Prêtre le 4 Mars 1725, sacré le 9 Novembre 1727; élu Evêque d'Osnabruck le 3 Novembre 1728, Grand-Maître général de l'Ordre Teutonique & Administrateur de la grande Maîtrise de Prusse le 17 Juillet 1732. Il est mort le 6 Février 1761, & a eu pour successeur *Maximilien-*

Frédéric de Konisegg-Rothenfels, né le 13 Mai 1708, nommé le 6 Avril 1761, Electeur & Archevêque de Cologne, Evêque & Prince de Munster le 22 Décembre 1762.

— COLOMA, dans le Brabant. Maison dont étoit JEAN-ALPHONSE, Comte DE COLOMA, Chef & Président du Conseil privé à Bruxelles, mort subitement en cette ville le 7 Janvier 1739. Il étoit fils de PIERRE, I. du nom, Baron de Motiensart, & d'*Anne-Elisabeth de Bejar*. Il a eu de *Barbe le Poyvre*, sa premiere femme, morte en 1724, entr'autres enfans,

PIERRE-ALPHONSE-LIVIN, II. du nom, Comte DE COLOMA, né à Gand le 12 Novembre 1707, marié à Malines le 2 Mars 1745, à *Agathe Vander-Laen*, morte le 16 Février 1754, dont: — 1. HENRI-PIERRE-PHILIPPE, né à Malines le 26 Juin 1748; — 2. JEANNE-AGATHE-MARIE, née le 17 Avril 1750; — 3. RÉGINE-MARIE-AGATHE, née le 18 Septembre 1751; — 4. & ROSE-MARIE-AGATHE, née le 16 Février 1754.

SECONDE BRANCHE.

CHARLES-VITAL-ALEXANDRE COLOMA, frere cadet de JEAN-ALPHONSE, qualifié *Messire* par Lettres-patentes accordées aux cadets de cette Famille, né à Malines le 28 Février 1718, Page en 1734, de l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas, ensuite Chambellan honoraire en 1744, du Prince CHARLES DE LORRAINE, Gouverneur des Pays-Bas, épousa à Malines le 11 Juillet 1745, *Eugénie-Françoise Roose*, fille de *Philippe-François-Sierra Roose*, Aſſeſſeur des Etats du Comté de Namur, & *Ecoutette* de Malines, mort le 2 Septembre 1751, & de *Marie-Françoise Vander-Gracht*, d'où sont sortis: — 1. JEAN-ERNEST-GUILLAIN-XAVIER, né à Malines le 4 Décembre 1747; — 2. & MARIE-PHILIPPINE-GUILLAINE COLOMA, née aussi à Malines le 13 Juin 1746. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accostée de deux pigeons blancs au naturel, à la bordure d'or, chargée de huit T. d'azur.*

— COLOMBEL, en Normandie: Famille maintenue dans sa nobleſſe le 4 Février 1667. Il est parlé dans l'*Hist. de la ville de Rouen*, de GUILLAUME COLOMBEL, Consul des Marchands à Rouen en 1583, ensuite un des six Echevins de cette ville, qui obtint des Lettres de Nobleſſe en 1588, enregistrées la même année. Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 oiseaux d'argent affrontés, & en pointe d'un serpent de même.*

COLOMBET: Famille reconnue noble d'extraction par Arrêt du Parlement de Besançon, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1739, qui subsiste dans IGNACE-FRANÇOIS COLOMBET, Ecuyer, marié par contrat paſſé à Salins le 15 du mois d'Avril 1741, à *Marie-Louise du Montet*, fille de *François du Montet*, Ecuyer, Sieur de la Çolonge, Commiſſaire ordinaire des Guerres au département de Salins, & de *Thérese-Louise Carnot*. De ce mariage sont nés: — 1. HENRI-MARIE, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Marine; — 2. CLAUDE-IGNACE; — 3. JACQUETTE-MARIE-THÉRESE-HIPPOLITE; — 4. & 5. ELISABETH-FRANÇOISE, & MARIE-LOUISE COLOMBET. Les armes: *d'azur, à 3 colombes d'argent.*

— COLOMBIER, au pays de Vaud: Famille noble dont étoit

CLAUDE,

CLAUDE, Seigneur DE COLOMBIER, qui épousa *Jeanne de Neuville*, & en eut CLAUDINE DE COLOMBIER, vivante en 1453, mariée à *Antoine de Feuillens*, Seigneur de Vologna, fils de *Claude*, Seigneur de Vologna.

CATHERINE DE COLOMBIER, se maria avec *Léonard de Chauvirey*, Seigneur de Châteauvillain. De cette alliance sortit *Isabelle de Chauvirey*, seconde femme de *Claude de Cusance*, Baron de Belvoir.

GUILLAUME, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, épousa *Jeanne de Baume*, près Iverdun. Il en eut

HUMBERT, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, qui prit alliance avec *Nicolette de Duyn*, fille de *Robert*, Seigneur de Châteauvieux, & de *Marie de Bernay*. Leur fils fut

LOUIS, Seigneur DE COLOMBIER & de Villerans, Vidame d'Iverdun, vivant en 1469, qui épousa *Perrette de Menthon*, fille de *Bernard*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marguerite de Chalant*. De ce mariage vint

MARGUERITE, Dame DE COLOMBIER & de Villerans, mariée à *François d'Alinges*, Baron de Condrée, en Savoie.

JEAN, Seigneur DE COLOMBIER, épousa le 25 Juillet 1499, *Jeanne Andrevet de Corsant*, fille de *Philibert*, II. du nom, Seigneur de Corsant, & de *Louise de Marmont*.

HUMBERT DE COLOMBIER, Seigneur de Villerans, & RICHARD DE COLOMBIER, Seigneur de Voufflans, vivoient en 1455.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'argent*.

— COLOMBIER, en Vivarais : Famille éteinte, & différente de la précédente.

JEAN, Seigneur DE COLOMBIER, eut de *N.... Beaufort*, son épouse

JEAN, II. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, pere, par sa femme dont on ignore le nom, de

JEAN, III. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, qui eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MATHIEU, mort le 5 Mars 1201; — 3. & MIRACLE, morte vierge le premier Octobre 1250, & tenue pour Sainte.

JEAN, IV. du nom, Seigneur DE COLOMBIER, de Gurin & de Gurinet, mort le 2 Avril 1240, épousa *Gente de la Tour*, dont: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. MATHIEU, mort le 5 Mars 1341; — 3. GRÉGOIRE, mort le 5 Février 1339; — 4. & GUILLAUME, Chanoine de S. Ruf, en Dauphiné, mort le 25 Mars 1347.

BARTHELEMI, Seigneur DE COLOMBIER, Gurin & Gurinet, s'allia avec *Marguerite Bertrand*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Romain, & d'*Agnès Impératrice*, dont: — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. PIERRE, Chanoine de Notre-Dame du Puy, Evêque de Nevers en 1337, ensuite d'Arras en 1341, Cardinal du titre de Sainte Susanne en 1344, & mort en 1361; — 3. GUILLAUME, Prévôt de Notre-Dame du Puy, Evêque de Soissons & Patriarche d'Aquilée, vivant en 1355; — 4. ETIENNE, mort jeune à Paris le 23 Février 1323; — 5. BERTRAND, Religieux à S. Antoine, en Dauphiné, mort en 1343; — 6. HUGUES, mort jeune; — 7. MARGUE-

RITE, mariée à *Guillaume de Veyre*, morte en 1347; — 8. & HUGUETTE, morte jeune.

BARTHELEMI DE COLOMBIER, II. du nom, Seigneur dudit lieu, de Gurin & de Gurinet, épousa *Huguette d'Alegrin*, dont il eut: — 1. PIERRE, Seigneur de Colombier, mort le premier Août 1342; — 2. autre PIERRE, Seigneur d'Alvesco, fait Chevalier à Rome par l'Empereur, le jour de Pâque 1355; — 3. JEAN, Seigneur de Gurin & de Gurinet, mort en 1346; — 4. PÉTRONILLE, mariée à *Pierre de Monestier*, Seigneur de Testard; — 5. & PHILIPPE, femme de *Pierre de Saint-Didier*.

Suivant le P. *de Goussancourt*, Célestin, dans son Martyrologe de Malte, les armes de cette Famille étoient: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules 2 & 1, & 2 colombes d'argent sur le chevron;* mais *Piganiol de la Force* croit que ce sont les armes des *Bertrands*. Il parle encore d'une autre Famille de ce nom, qui porte: *d'azur, à 3 colombes d'argent M & B de gueules 2 & 1.*

Guichenon, dans son Histoire de Bresse, donne pour armes à une Famille du nom de *Colombier: de gueules, au chef d'argent chargé de 3 coquilles de gueules.*

COLOMBIERES (DE): Famille noble dont étoit

HENRI DE COLOMBIERES, marié à *Jeanne*, sœur & héritiere de *Mathieu Campion*, Baron de *la Haye-du-Puy*. Il fut pere de

JEAN DE COLOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, qui se maria avec *Marie de la Capelle*, Dame de Pirou. De ce mariage sortit

FRANÇOIS DE COLOMBIERES, qui vendit le 29 Juin 1491, la Baronnie de *la Haye-du-Puy* à *Christophe de Cerisay*, Seigneur de Vetty ou Velly. *Voyez* CERISAY.

— COLONNE, ancienne Maison d'Italie, féconde en hommes illustres, divisée en diverses branches. Elle a donné un Pape à l'Eglise, plusieurs Cardinaux, &c.

La branche aînée a fini à MARC-ANTOINE COLONNE, né le 3 Septembre 1478, tué à la guerre en 1522, qui ne laissa que des filles de *Lucréce Gara de Rovere*, niéce du Pape JULES II.

Les autres branches sont: 1°. Celle des Ducs de Bagarolle, Princes de Gallicano, Comtes de Marieri, éteints dans POMPÉE COLONNE, Prince de Gallicano, Comte de Sarno, mort le 5 Janvier 1661, sans laisser de postérité.

2°. Celle des Ducs de Trajetto, Comtes de Fondi, qui n'ont formé que deux degrés, & ont fini à VESPASIEN COLONNE, mort en 1528.

3°. Celle des Ducs de Marsi & de Cavi, Comtes de Celano, qui n'ont formé que trois degrés, & ont fini à PROSPER COLONNE, mort sans alliance, & à MUTIO COLONNE, tué en 1516.

4°. Celle des Ducs de Palliano & de Taliacoti, branche des Connétables de Naples, Princes de Soglio à Rome, qui subsiste dans les enfans de FABRICE COLONNE, Duc de Taliacoti, Prince de Palliano, Grand d'Espagne, &c. marié le 18 Septembre 1718, à *Catherine Zefferina de Salviati*, fille d'*Antoine-Marie*, Duc de Juliano.

5°. Celle des Princes de Sonnino & Stigliano, dont FERDINAND COLONNE, Prince de Stigliano, né en Janvier 1690, qui épousa le 9 Juin 1723, *Louise Caraccioli*, fille du Prince de Sanbueno.

6°. Celle des Princes de Palestrine Carboniano ou Carbognano, & Bassanello d'Anticoli. FRANÇOIS-MARIE COLONNE, Prince de Carboniano, a épousé *Victoire de Salviati*, fille de *François-Marie*, Duc de Juliano, dont il a eu ETIENNE, JULES, CATHERINE & ARTEMISE COLONNE.

Entre les grands hommes que cette Maison a produits, on compte le Cardinal JEAN COLONNE, qui vivoit dans le 13e siécle. Il a le plus contribué à l'élévation de sa Famille, & mourut en 1245; le Cardinal JACQUES COLONNE, mis dans le Sacré Collége par le Pape NICOLAS III. le 12 Mars 1278, & mort le 14 Août 1318; le Cardinal JEAN COLONNE, petit-neveu du Pape MARTIN V, fait Cardinal par SIXTE IV. le 15 Mai 1480; PROSPER COLONNE, qui fut un grand Capitaine, & qui défit les François à l'affaire de la Bicoque en 1522; & MARC-ANTOINE COLONNE, qui s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, à qui FRANÇOIS I. donna le Collier de l'Ordre de S. Michel, tué au siége de Milan en 1522.

FRÉDÉRIC COLONNE, frere de l'Archevêque de Colosse, Nonce en France, & du Connétable COLONNE, est mort à Paris le 18 Août 1765, âgé de vingt-sept ans. Voyez *Imhoff* & *Moréri*.

* COMBAS: Bourg considérable, & Baronnie ancienne du diocèse d'Uzès, en bas Languedoc, à une lieue & demie de Sommieres, entre Alais, Nîmes, Lunel & Montpellier, dans un vallon fertile & agréable, avec un ancien château. Cette Terre étoit un ancien Fief de la Maison de *Bermond-Sommieres*, fondue dans celle de *Narbonne-Pelet* l'an 1527, par le mariage de *Françoise de Bermond-Sommieres*, Dame du Caylar, Baronne de *Combas*, Fontanès & Montmirat, héritiere de son nom, avec *Jacques Pelet*, de la branche des Seigneurs de la Verune, laquelle étant actuellement éteinte, celle-ci, dite des Barons de *Combas*, Fontanès & Montmirat; est présentement l'aînée de toutes celles qui subsistent sous le nom de *Narbonne-Pelet*, en Languedoc, & a pour chef *François-Raimond-Joseph-Hermenigilde-Almaric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond*, Prince des Goths, dit *le Vicomte de Narbonne*, Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur des ville, château & viguerie de Sommieres. *Voyez* aux mots NARBONNE, PELET, ALAIS, MAGUELONNE, MELGUEL, FONTANÈS, MONTMIRAT, &c.

— COMBAUD. JEAN DE COMBAUD, I. du nom, Seigneur de l'Arbourg, épousa en 1469, *Catherine de Vaugris*, fille de *Jean*, Seigneur de Vaugris, & de *Martine de Dorne*. Il mourut l'an 1496, laissant: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. EMERI, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Bailli de la Morée; — 3. & autre LOUIS, mort sans enfans.

LOUIS DE COMBAUD, dernier Seigneur de l'Arbourg, dit *le Capitaine*, naquit en 1470, & épousa vers l'an 1510, *Perrinelle de Solier*, d'origine Espagnole, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. HECTOR, Chevalier, qui a eu un fils nommé HECTOR, lequel a laissé quelques enfans; — 3. & GILBERT, d'abord Chanoine à Aigue-Perse, ensuite Conseiller & Aumônier du Roi HENRI *le Grand*.

Jean de Combaud, II. du nom, dit *Bouche d'or*, Seigneur du Pointet, Capitaine du château d'Aigue-Perse, vivant en 1540, épousa *Gabrielle Baile*, fille de *Christophe Baile*, Bailli d'Auvergne, & d'*Antoinette Ravail*. Il en eut: — 1. Gilbert, qui suit; — 2. Pierre, Seigneur de la Foltiere, lequel eut de sa femme dont on ignore le nom, quatre fils & quelques filles. Les garçons furent: (a) Pierre de Combaud, Seigneur de la Foltiere, Conseiller & Secrétaire du Roi, mort sans hoirs; (b) Jean-Charles, mort aussi sans hoirs; (c) Claude, Capucin; (d) & Jean, qui fut d'abord Capitaine d'un vaisseau de guerre, & se fit ensuite Hermite au Mont de Sinaï, où il mourut en odeur de sainteté; — 3. François, Docteur ès Droits, mort à Paris en 1613, sans avoir été marié; — 4. Louis-Gilbert, Seigneur du Grand-Clos, Conseiller, Secrétaire du Roi, & Grand-Audiencier de France, mort sans hoirs en 1592; — 5. François, dit *le jeune*, Commissaire d'Artillerie, qui laissa d'*Antoinette Bourachot*, son épouse, Marguerite de Combaud, mariée à *François Chalard*, Seigneur de Corail, Conseiller du Roi au Présidial de Riom, & Jeanne de Combaud, mariée à *N*.... Sieur de Benoist; — 6. Gilberte, femme de *James Degans*, Trésorier général du Duché de Montpensier; — 7. Marie, alliée avec *Gabriel Chalard*, Commissaire des Guerres; — 8. & Jeanne, mariée à *Antoine Bourachot*, Seigneur de la Molle de Bas.

Gilbert de Combaud, Seigneur du Pointet, des Clayes & de la Cour-des-Prés, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Gouverneur & Bailli de Montpensier & Aigue-Perse, vivant en 1575, épousa *Marie de Pommereu*, fille de *Michel*, Seigneur de la Bretesche, & de *Marie Guibert*, dont sortirent: — 1. Charles, qui suit; — 2. Claude, frere jumeau de Charles, qui mourut en 1582, à l'âge de deux ans; — 3. & 4. Marie, & autre Marie, toutes deux mortes jeunes.

Charles de Combaud, I. du nom, Seigneur des Clayes & de la Cour-des-Prés, épousa en 1604, *Marie de Pajot*, Dame de Fercourt, Baronne de Massiée & d'Hauteuil, fille de *François de Pajot*, Seigneur d'Hauteuil, & de *Marie le Clerc*. Il en eut: — 1. Charles, qui suit; — 2. Nicolas, mort au berceau l'an 1608; — 3. Marie, morte aussi au berceau; — 4. Madelene, femme de *Jean Perrot*, Seigneur de Saint-Dié, Conseiller au Parlement de Paris; — 5. & une autre fille dont on ignore le nom.

Charles de Combaud, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Fercourt, Baron d'Hauteuil en Beauvoisis, joignit les Belles-Lettres à la profession des armes, & donna des preuves de sa valeur en plusieurs rencontres. Il laissa de *Louise de Laniet de Bournonville*, qu'il avoit épousée en 1629, fille de *Jean*, Seigneur de Bournonville, & de *Marguerite de l'Isle-Marivaut*: — 1. & 2. Charles, Comte d'Hauteuil, & Louise de Combaud.

Voilà ce que nous apprend sur cette Famille un Mémoire particulier qui nous est tombé dans les mains.

— COMBET: Famille noble de laquelle étoit Antoinette Combet, mariée par contrat du 23 Mars 1688, avec *Christophe-Louis de Mont-d'Or*, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, né en 1657, & mort en 1703, se-

cond fils de *Jean*, IV. du nom, & de *Juste-Diane-Madelene de Sallemard*, sa femme, dont postérité. Les armes : *d'azur, à un cœur de gueules surmonté d'une croix potencée d'argent, fichée dans ledit cœur chargé aussi d'une bande d'argent, surchargée de 3 coquilles de gueules, les oreilles en bas.*

— COMBLES (DE), en Lorraine, Bretagne & Champagne : Famille qui subsiste en trois branches. Le Chef de la premiere qui descend au neuvieme degré de FRANÇOIS DE COMBLES, est FRANÇOIS-RENÉ-MARIE DE COMBLES, Ecuyer, Seigneur de Naives, né le 23 Juillet 1716, entré dans les Mousquetaires le 20 Juillet 1736, qui a quitté le Service le 7 Décembre 1743. Il a épousé 1°. par contrat du 28 Septembre de la même année, *Jeanne-Françoise-Elisabeth de Francheville*, fille de *Jean-Batiste-Joseph*, & de *Françoise-Scholastique de Keraly*. Elle est morte le 28 Décembre 1745 ; 2°. par contrat du 20 Janvier 1748, *Jeanne-Françoise Coüessin*, fille de *François*, Seigneur de Kergal, & de *Marie-Perrine de Sécillon*. Il a assisté dans l'Ordre de la Noblesse aux Etats convoqués & assemblés en la ville de Rennes en 1746. Du premier lit il a eu : — 1. ZACHARIE-JEANNE-FRANÇOISE, née le 14 Septembre 1744, morte le 2 Décembre suivant ; — 2. & N.... DE COMBLES, née le 25 Août 1745, morte le même jour sans avoir été nommée ; & du second sont sortis : — 3. FRANÇOIS-RENÉ DE COMBLES, Ecuyer, né le 7 Juillet 1749, mort à Nantes le 2 Février 1756 ; — 4. JACQUES-MARIE-LOUIS, né le 24 Août 1750 ; — 5. N.... batisé le 9 Septembre 1751, mort le 10 Octobre suivant ; — 6. JOSEPH-LOUIS-MARIE, né le 5 Avril 1754, mort le 2 Juillet 1755 ; — 7. AUGUSTINE-FRANÇOISE, née le 2 Janvier 1753 ; — 8. RENÉE-MARIE, née le 2 Septembre 1755 ; — 9. & JEANNE-ADÉLAÏDE, née le 5 Novembre 1756.

Le Chef de la seconde branche est LOUIS-ANTOINE DE COMBLES, Ecuyer, Seigneur de Plichancourt, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, né le 15 Septembre 1716. Il fut blessé à la bataille du Mein, & s'est retiré après quinze ans de service. Il a eu de son mariage avec *Gabrielle-Claire André*, — MARIE-ANNE DE COMBLES, née le 22 Mars 1746. Il avoit pour frere LAURENT-FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de Hainaut, né le 3 Octobre 1718, tué à la bataille du Mein, & il a une sœur nommée JEANNE-GABRIELLE, née le 27 Juillet 1712, reçue à Saint-Cyr sur ses preuves de Noblesse au mois de Juillet 1720.

La troisieme branche a pour Chef au septieme degré LOUIS DE COMBLES, dit *le Marquis de Noncourt*, Seigneur de la Motte-Tenance, de Tenance lès Moulins, &c. élevé Page du Roi, & ensuite Officier de Dragons, qui fut marié avec *Marie de la Vefve*, Dame de Mestiercelin, Dame & Chanoinesse de S. Pierre de Metz, de laquelle il a eu : — 1. LOUIS-CLAUDE DE COMBLES DE NONCOURT ; — 2. LOUISE-COLOMBE ; — 3. & LOUISE-ANNE-GABRIELLE, Dame de Mestiercelin, mariée par contrat du 11 Juillet 1723, avec *Louis-Paul de Rémigny-de-Joux*, Seigneur de S. Utin, Enseigne aux Gardes-Françoises. Les armes : *écartelé*, au *1 d'or*, au *2 de gueules à une étoile d'or ;* au *3 d'azur*, au *4 d'argent & une croix de sinople bordée de sable, brochante sur le tout.* Voyez le Registre V. de l'*Armorial de France*, Part. I.

* COMBORN : Vicomté en Limousin, qu'on a toujours regardée la plus ancienne de cette Province, & dont le chef-lieu est situé à dix lieues de Limoges. Aujourd'hui cette Terre qui étoit considérable & d'une grande étendue, est fort démembrée, & appartient à la Maison de *Lestairie du Saillant*. Les anciens Vicomtes de Comborn, dont la Maison a été l'une des plus illustres de toutes celles du Limousin, ont été en leur tems très-puissans & en grande considération dans la Guyenne, ayant possédé outre cette Vicomté celle de Limoges même, & celles de Turenne & de Ventadour, ainsi que la Châtellenie de *Blanchefort*, &c. Le premier Vicomte de Comborn étoit *Archambaud*, I. du nom, surnommé *Jambe pourrie*, qui vivoit en 984. Le dernier de cette branche aînée qui ait été Vicomte de Comborn, s'appelloit *Amanjeu*, & mourut sans postérité en 1515.

On peut voir la chronologie de ces Vicomtes de Comborn, dans *Moréri*, Tome III. édition de 1759. *Voyez* BLANCHEFORT & TURENNE.

* COMBRAILLES : Pays faisant partie du Gouvernement militaire de la Province d'Auvergne, qui portoit autrefois le titre de *Baronnie*, & appartenoit aux Comtes d'Auvergne. Cette Baronnie fut vendue en 1360 par JEAN II, Comte de Boulogne & d'Auvergne, pere de la Duchesse DE BERRY, à *Pierre de Giac*. Mais en 1400 LOUIS II, Duc de Bourbon, revendiqua, & acquit cette Baronnie de la Maison de *Giac*. JEAN I, fils de LOUIS, II. du nom, la donna en partage, avec le Comté de Montpensier, à LOUIS DE BOURBON, son troisieme fils, ayeul du Connétable CHARLES. Ensuite elle tomba dans le partage des Comtes, depuis Ducs de *Montpensier*, d'où, par Mademoiselle *de Montpensier*, elle est échue à la Maison d'*Orléans* qui la possede actuellement.

COMBREUX. *Voyez* PICOT.

* COMBRONDE, en Auvergne, diocèse de Clermont : Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1637, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Mars & 23 Juin 1638, en faveur de *René du Puy-du-Fou*. Ce Marquisat a été acquis par le sieur *de la Barde-Brion* qui l'a donné par testament à *Jean-Jacques Amelot de Chaillou*, Ministre d'État, mort le 7 Mai 1749, laissant de sa seconde femme *Anne de Vougny*, un fils, & *Marie-Philiberte Amelot*, veuve d'*Arnand*, Marquis de la Force. *Voyez* AMELOT.

— COMBYS, en Provence. Famille qui subsiste dans JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE COMBYS, Ecuyer, marié le 29 Juin 1745, avec *Marie-Jeanne de Franc*, fille de *Joseph-Raimond*, Conseiller au Parlement d'Aix. Il fut choisi en 1746 par le Maréchal de Belle-Isle pour servir en qualité de Lieutenant dans l'un des deux Régimens du corps de la Noblesse de Provence ; & suivant des certificats tant des Syndics du même corps de la Noblesse, que des Maire, Consuls & principaux habitans de la ville de Pertuis, il est dit qu'il étoit issu d'une Famille noble de la même Province, laquelle n'avoit jamais été comprise dans les impositions roturieres, ni recherchée pour sa noblesse. Il a eu de son mariage plusieurs enfans, entr'autres, — HÉLENE DE COMBYS, née le 5 Juin 1750. Les armes : *d'azur, à une montagne d'or, séparée en pal ; & un chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

— COMEAU de *Créancey*, en Bourgogne. Cette Famille noble porte le surnom *de Créancey*, d'une Seigneurie qu'elle possede depuis plus de 150 ans.

Le premier du nom de *Comeau*, connu, est GUY DE COMEAU, qui fonda en 1495 une Chapelle en l'Eglise Paroissiale de Pouilly, en Auxois, comme il paroît par le titre de fondation, & les Lettres-Patentes du Roi CHARLES VIII, où il est qualifié noble GUY DE COMEAU. Il eut pour fils,

CLAUDE DE COMEAU, Ecuyer, marié en 1527, à *Jeanne de Giffey*; dont il eut deux fils, tous les deux nommés JEAN.

L'un a fait la branche des Seigneurs de la Sarsée & de Thoisy dans la personne de JEAN DE COMEAU, homme d'armes de la Compagnie de M. le Comte *de Charny*, ensuite Maréchal-des-Logis de ladite Compagnie, mort en 1618. Il avoit épousé Demoiselle *Bertrand-de-Brocard*, dont il eut quatre fils: — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Sarsée, de Thorcy-sous-Charny & de Thoisy, mort en 1631, ne laissant que des filles de son mariage avec Demoiselle *Claude de Colombey*; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Sieur de la Borde, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié à *Anne Peschard*, & mort sans postérité en 1613; — 3. ANTOINE, Conseiller-Clerc au Parlement de Bourgogne, Garde des Sceaux audit Parlement, Chancelier de la Sainte-Chapelle, mort en 1649. Le quatrieme des fils nous est inconnu, & cette branche est éteinte.

JEAN DE COMEAU, I. du nom de sa branche, second fils de CLAUDE, & de *Jeanne de Giffey*, épousa en 1550, *Catherine Colard*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & MARIE, alliée à *Jacques Valon*, Seigneur de Mimeur, Conseiller au Parlement de Bourgogne, dont le dernier de cette Famille, *N... Valon*, Seigneur de Mimeur, est mort Lieutenant-Général des Armées du Roi.

JEAN DE COMEAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Chassenay, se maria en 1597, avec *Marguerite Ocquidem*, & en eut cinq garçons & deux filles Ursulines. Trois des garçons ont fait chacun une branche, sçavoir: — 1. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Choselle*, qui suit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Créancey*, rapportée après la postérité de son aîné; — 3. & BENIGNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pont-de-Vaux*, aussi rapportée ci-après.

Branche des Seigneurs de LA CHOSELLE.

PIERRE DE COMEAU, fils aîné de JEAN II, & de *Marguerite Ocquidem*, fille de *Benigne*, Conseiller au Parlement de Dijon, Seigneur de la Choselle, fut Conseiller au même Parlement, & épousa en 1631, *Anne Morin*, dont: — 1. ANTOINE-BERNARD, qui suit; — 2. & N..., mariée au Président *Jacob*, Seigneur de Charmelieu.

ANTOINE-BERNARD DE COMEAU, Seigneur de la Choselle, Conseiller au Parlement, eut de *Catherine de Jant*, son épouse: — 1. BENIGNE, qui suit; — 2. N... Moine de l'Ordre de Cîteaux, Prieur de Valloires; — 3. MARIE, alliée en 1709, au Comte *de Vienne*, Baron de Châteauneuf;

— 4. & N.... DE COMEAU, mariée avec *N... de Bretagne-Issurtille.*

BENIGNE DE COMEAU, Seigneur de la Chosette, Conseiller au Parlement de Bourgogne, épousa *Claudine-Guye de Voorne.* En lui a fini la branche aînée, qui se trouve fondue dans les Maisons de *Vienne* & de *Bretagne* en Bourgogne.

Branche des Seigneurs de CRÉANCEY.

ANTOINE DE COMEAU, Seigneur de Créancey, second fils de JEAN, Seigneur de Chassenay, & de *Marguerite Ocquidem*, fut Gouverneur de Nuis, Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince *de Condé*, & Commandant du Château de Dijon. Il commanda pour le Roi dans ledit Château le 7 Juin 1641, & reçut le même jour, en cette qualité, un ordre du Roi, pour bien & sûrement garder le sieur *de Beaujeu* & d'autres Gentilshommes qui accompagnoient la Princesse ANNE, afin de passer avec elle en Franche-Comté. Il testa le 12 Octobre 1769, & de son mariage accordé le 13 Juin 1634, avec *Marguerite de Catherine-de-Varange*, fille de *Pierre de Catherine*, Sieur de Varange, *&c.* Conseiller au Parlement de Bourgogne. Il eut pour enfans: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. NICOLAS, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, marié à *Jacqueline Burteur*, mort sans postérité; — 3. BENIGNE, Prieur de S. Jacques au fauxbourg d'Arnay-le-Duc; — 4. ANTOINE, Prieur de S. Sauveur; — 5. HENRI, filleul de HENRI DE BOURBON, tué au siége de Candie contre les Turcs; — 6. & FRANÇOIS, tué au siége de Lille.

PIERRE DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Créancey, la Lochere, Beaume & Panthier, Gouverneur de Nuis, Lieutenant de Roi en Bourgogne, servit long-tems dans le Régiment des Gardes-Françoises, & fit quatre campagnes, sçavoir, une à Candie sous les ordres de M. *de la Feuillade;* une autre en Lorraine, à la suite de M. le Prince *de Condé;* une troisieme en Franche-Comté, sous les ordres de M. le Maréchal *de Navailles;* & la quatrieme à la prise de Besançon. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, en 1669, & épousa 1°. le 31 Mai 1672, *Jeanne de Maillard*, fille de *N... de Maillard*, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Dijon, & de *Catherine Perard;* & 2°. par contrat du 19 Avril 1685, *Marie-Anne Aubert-de-la-Ferriere*, fille de *Pierre Aubert-de-la-Ferriere*, Seigneur de Vincelles, Vincelotte, *&c.* Maître-d'hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Catherine de Bastoneau*, & niéce de la Comtesse *de la Riviere.* Du premier lit il eut: — 1. BENIGNE DE COMEAU, qui fut pendant cinq ans Page de feu HENRI-JULES DE BOURBON, & ensuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Condé: il est mort sans alliance; & du second sont nés: — 2. PIERRE, Garde-Marine, mort jeune; — 3. NICOLAS, qui suit; — 4. & MARIE, alliée le 4 Décembre 1707, à *Pierre de Joumard-de-Tison*, Marquis d'Argence, Baron de Saint-Pierre-du-Mont, dont *N... de Joumard-de-Tison*, Marquis d'Argence, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1760, sans postérite de son mariage avec *M... Lamy*, Marquise de la Perriere; & *N... d'Argence*, mariée

mariée avec *François Palatin-de-Dio*, Comte de Montperoux, Capitaine de Dragons, dont la fille a épousé le Marquis *de Cambis*, Colonel du Régiment de Bourbon, aujourd'hui Maréchal-de-camp.

NICOLAS DE COMEAU, Chevalier, dit *le Comte de Créancey*, titre qui lui a été accordé par le Roi, dans ses provisions de Lieutenant de Roi de la Province de Bourgogne, Seigneur de Créancey, Vincelles, Sauvegenouil & Pomard, Gouverneur de Nuis, Lieutenant de Roi en Bourgogne, Commandant de Bataillon au Régiment de Medoc, Chevalier de S. Louis, a épousé par contrat du 28 Février 1720, *Jacqueline-Marie Maniquet*, fille de *Joseph-Nicolas*, Ecuyer, dont sont issus : — 1. JOSEPH-NICOLAS, qui suit ; — 2. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Medoc ; — 3. BENIGNE, aussi Capitaine dans le même Régiment ; — 4. & une fille morte en bas-âge.

JOSEPH-NICOLAS DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Créancey, Beaume, la Lochere & Panthier, Lieutenant de Roi en Bourgogne, Gouverneur de Nuis, Capitaine de Dragons au Régiment de *Marbeuf*, a épousé par contrat du 27 Août 1753, *Elisabeth le Pelletier-de-Cléry*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Cléry & autres lieux.

Branche des Seigneurs de PONTDEVAUX.

BENIGNE DE COMEAU, Seigneur de Pontdevaux, troisieme fils de JEAN II, & de *Marguerite Ocquidem*, épousa en 1635, *Jeanne-Odette Rapine de Sainte-Marie*, dont il eut : — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit ; — 2. & N... Religieux Capucin.

JEAN-CLAUDE DE COMEAU, Chevalier, Seigneur de Pontdevaux, fut Page du Prince *de Condé*, & se maria en 1673, avec *Madelene Cochet*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. N... marié avec *N... de Charry-Beuvron*, d'une ancienne Noblesse du Nivernois ; — 3. N... marié à Demoiselle *Reugny-du-Tremblay*, dont des enfans ; — 4. FRANÇOIS, marié à *Elisabeth de la Ferté-de-Meung* ; — 5. N... Chanoine de la Cathédrale de Grenoble ; — 6. N... Chanoine de la Cathédrale d'Autun ; — 7 & 8. deux autres garçons Religieux Capucins ; — 9. JACQUETTE, mariée à *N... de la Ferté-de-Meung*, Seigneur de Moussaut ; — 10. & N... DE COMEAU, mariée à *N... de Chery*, d'une ancienne Noblesse du Nivernois.

JACQUES DE COMEAU, Seigneur de Pontdevaux, Marly, Urly & autres lieux, ancien Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, s'est marié en 1716, avec *Bernarde Gravier-de-Vergennes*, tante du Président de Vergennes & du Chevalier de Vergennes, Ambassadeur à Constantinople. De ce mariage sont nés : — 1. MELCHIOR, qui suit ; — 2. N... Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Dettingen ; — 3. N... mort Enseigne de Vaisseaux du Roi ; — 4. N... Capitaine au Régiment de Soissonnois ; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuses.

MELCHIOR DE COMEAU, ancien Commissaire d'Artillerie, a épousé en 1745, *Marie-Alphonsine de la Poire*, sœur du Marquis *de la Villemeneust* & de la Marquise *d'Aurillac*, en Picardie, dont deux enfans. Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même à six rais cometées d'argent.*

Les alliances de la branche de *la Chofelle* font avec *Morin*, *Jant*, *Voorne*, *Vienne-Comarin*, *Bretagne-Iffurtille* & *Jacob-Charmelieu*.

Celles des Seigneurs de *Créancey* font avec *Giffey*, *Colard*, *Ocquidem*, *Catherine-de-Varange*, *Aubert-de-la-Ferriere*, *Maniquet*, *Joumard-d'Argence*, *la Riviere*, *Pelletier*, *Brocard*, *Colombey* & *Valon-Mimeur*.

Celles des Seigneurs *de Pontdevaux* font avec *Rapine-Sainte-Marie*, *Cochet*, *Gravier-de-Vergennes*, *la Poire*, *la Villeneuft*, *Chary*, *Royer-Saint-Micaut*, *Reugny-du-Tremblay*, *la Ferté-de-Meung*, *Charry*, &c.

* — COMENGE ou COMMINGES : Province avec titre de *Comté*, en Gascogne, qui eut ses Comtes particuliers dès l'an 900 selon quelques-uns, & vers l'an 1130 selon d'autres. En 1461 LOUIS XI. donna le Comté de *Comenge* à JEAN, *Bâtard d'Armagnac*, Maréchal de France, mort sans postérité en 1472, & ce Prince disposa de ce Comté en faveur d'*Odet d'Aydie*, Seigneur de Lescun, après lequel le Roi LOUIS XII. réunit COMENGE à la Couronne en 1498. La Maison de COMENGE est des plus nobles & des plus anciennes de la Province de Gascogne. Le premier de ses Comtes est ANERIUS ou ASINARIUS, qui suit. On ignore de qui relevoient les Comtes DE COMENGE avant l'an 1200 (dit l'Hist. Généal. & chronol. de la Maison Royale *de France*, art. du *Duché-Pairie de Guyenne*.)

I. ANERIUS DE COMENGE, le premier dont on ait connoissance, étoit Comte de Comenge, & vivoit l'an 900. Il est mentionné dans une *charte* de l'Eglise d'Auch de l'an 980, & nommé ayeul de RAIMOND, I. du nom, dont il sera parlé ci-après. Il eut entr'autres enfans, ARNAUD, qui suit :

II. ARNAUD DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, mentionné dans un acte du *Cartulaire* de l'Abbaye de Lezat, au Pays de Foix, de l'an 950, est nommé pere de RAIMOND, I. du nom, qui suit, dans la *charte* de l'Eglise d'Auch de l'an 980, ci-dessus citée. Ses enfans furent : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2, 3, 4 & 5. LOUIS, AIMAR, GARSIAS & RAMELUS, tous quatre nommés *freres* dudit RAIMOND dans la charte ci-dessus citée de l'Eglise d'Auch de l'an 980.

III. RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, vivoit l'an 980, suivant la charte ci-dessus, dans laquelle il est mentionné avec ses freres, pere & ayeul, & par laquelle il paroît qu'il fit donation à cette Eglise du lieu de Saint-Feriol. (Hist. Généal. & chronol. de la Maison Royale *de France*, art. du *Duché-Pairie de Guyenne*.) Il eut pour enfans : — 1. BERNARD, I. du nom, qualifié du vivant de son pere, *Comte de Comenge*, dans la charte ci-dessus citée de l'an 980, & mort avant lui sans postérité ; — 2. & ROGER, qui suit.

IV. ROGER DE COMENGE, I. du nom, Comte de Comenge, après la mort de son frere aîné, est mentionné esdites qualités dans des *actes* de l'Abbaye de Lezat des années 1010 & 1026, & eut pour fils ARNAUD, qui suit.

V. ARNAUD DE COMENGE, II. du nom, *Comte de Comenge*, est nommé esdites qualités dans des *Titres* des années 1048 & 1063. On lui donne pour enfans : — 1. ROGER, qui suit ; — 2 & 3. BERNARD-ARNAUD, & RAIMOND-ARNAUD, tous deux qualifiés dans les mêmes titres *Comtes de Comenge*, suivant l'usage de ce tems-là, où les fils prenoient souvent les mêmes qualités que leur pere.

VI. ROGER DE COMENGE, II. du nom, *Comte de Comenge*, est mentionné esdites qualités du vivant de son pere, dans les titres ci-dessus cités des années 1048 & 1063, & vivoit encore vers l'an 1114. Ses enfans furent : — 1. BERNARD, qui suit; — 2. & BRUNE, mariée à *Geoffroi*, Sire *de Pons*, dont on fait descendre la Maison *de Pons*, en Saintonge.

VII. BERNARD DE COMENGE, II. du nom, Comte de Comenge, est mentionné esdites qualités, 1°. dans un titre de l'an 1119, & 2°. dans une donation qu'il fit l'an 1139, avec sa femme & ses fils, à BERNADE, sa fille & leur sœur. Il fonda avec son fils BERNARD, l'Abbaye de Bonnefond de l'Ordre de Cîteaux; & vers l'an 1145, celle des Feuillans, où il fit venir des Religieux de Bonnefond sous la conduite de *Thibaut*, premier Abbé. Il fut tué l'an 1150 auprès de la ville de Saint-Gaudens, du tems de *Pierre*, Evêque de Conzerans, & fut inhumé dans l'Abbaye de Bonnefond. Il avoit épousé *Dias de Muret*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Muret & de Samathan, Seigneuries qu'elle lui porta en dot. Leurs enfans furent : — 1. BERNARD, mort jeune, avant son pere; — 2. DODON, qui suit; — 3. autre BERNARD, qualifié *Comte de Comenge* dans un acte de l'an 1156, fait par son frere DODON, pour l'Abbaye de Bonnefond; — 4. ROGER; — 5. GODEFROI, que quelques Mémoires surnomment BERNARD, & marquent qu'il a eu postérité; — 6. FORTANIER, qui est peut-être celui qui donna à l'Abbaye des Feuillans ce qu'il avoit depuis le pont Corrugien, compris le ruisseau des Feuillans en descendant, par acte du 14 Février 1209; — 7. GUY, dit *de Sainte-Foix*, du lieu de son Domaine, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Péguilhan*, rapportée ci-après; — 8. & BERNADE, mariée à *Roger de Beziers*. Son pere fit donation à elle & à son mari en 1139, des châteaux de Islu & de Caselus, dont ils promirent de faire hommage.

VIII. DODON DE COMENGE, surnommé BERNARD, III. du nom, Comte de Comenge, donna au mois de Janvier 1165, un lieu dans Muret à l'Abbé de Saint-Germier. Il se trouve des actes de lui de l'an 1173; &, suivant les archives de l'Abbaye des Feuillans, il paroît qu'il y prit l'habit monastique en 1181. La tradition porte même qu'il y fut enterré. Il avoit épousé *Laurence de Toulouse*, fille de *Raimond*, Comte de Toulouse, & de la Comtesse *Constance*. Il en eut : — 1. BERNARD, qui suit; — 2. GUY, lequel, selon la conjecture de *Boishénart* en sa notice de Gascogne, p. 522, épousa *Bertrande* ou *Bertrade*, Dame d'*Aure*, auxquels on donne une grande postérité; — 3. peut-être BERNARD, Seigneur du Pays de Saves. Nous disons *peut-être*, parce que MM. de *Sainte-Marthe* le disent fils de GUY. Voyez ci-après aux Seigneurs *de Péguilhan*.

IX. BERNARD DE COMENGE, IV. du nom, Comte de Comenge, vivoit en 1187 & 1199, & se retira sur la fin de ses jours à l'Abbaye de Bolbonne où il mourut, & fut inhumé vers l'an 1224. Il avoit épousé 1°. *Stephanie de Bigorre*, veuve de *Pierre*, Vicomte d'*Acqs*, & fille de *Centule*, III. du nom, Comte de Bigorre, & de *Matille*, parente d'ALPHONSE II. Roi d'Arragon; 2°. *Contoure de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, la-

quelle il répudia; 3°. *Marie*, Dame *de Montpellier*; & 4°. selon quelques-uns, *Béatrix*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit: — 1. PERINELLE, Comtesse de Bigorre, qui fut mariée cinq fois: 1°. à *Gaston*, dit *le Bon*, Comte *de Bigorre*, & Vicomte de Biron; 2°. à *Nune-Sanche*, Comte *de Cerdagne*; 3°. du vivant de son second mari, à *Guy de Montfort*; 4°. à *Aimeri de Bancon*; & 5°. à *Bodon de Maicas*. Du second lit: — 2. BERNARD, qui suit; — 3. ARNAUD-ROGER, qui fut élu Evêque de Comenge en 1242; — 4. DAUPHINE, Abbesse de Lesclache en 1292; & du troisieme: — 5. MATILDE, mariée à *Sancho de la Barthe*; — 6. & PÉRONNE, mariée à *Centule*, Comte *d'Astarac*.

X. BERNARD DE COMENGE, V. du nom, Comte de Comenge en 1226, mourut en 1241. Il avoit épousé 1°. *Cécile de Foix*, fille de *Raimond-Roger*, Comte de Foix; & 2°. *Thérese*. Il eut du premier lit: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. AARNAUD-ROGER, élu Evêque de Toulouse vers l'an 1297; — 3. MASCAROSSE, ou, selon quelques-uns, MARGUERITE, mariée à *Henri*, II. du nom, Comte *de Rodès*, & Vicomte de Carlat. — 4 & 5. SÉGUIS & ROUGE; & du second: — 6. N...., mentionné avec sa mere dans un acte de l'an 1245.

XI. BERNARD DE COMENGE, VI. du nom, Comte de Comenge, fait Chevalier en 1244, mourut en 1312. Il avoit épousé *Laure de Montfort*, fille aînée de *Guy-Philippe*, Comte de Castre. Il en eut: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. PIERRE-RAIMOND, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; — 3. GUY, Chevalier, Seigneur de Figeac; — 4. ARNAUD-ROGER, élu Evêque de Lombès en 1317, & transféré à Clermont en 1370; — 5. JEAN-RAIMOND, élu successivement Evêque de Maguelonne, aujourd'hui Montpellier, en 1309; Archevêque de Toulouse en 1317, & Cardinal en 1327; — 6. SIMON, qui fut nommé à l'Evêché de Maguelonne; — 7. CÉCILE, mariée à *Amauri*, Vicomte d'*Astarac*; — 8. ELÉONORE, femme de *Gaston de Foix*, II. du nom, Comte de Foix; — 9. & BÉRANGERE, mariée à *Geraud d'Aure*, Vicomte de l'Arboust.

Le Mémoire sur lequel nous dressons cette Généalogie, marque que peut-être il eut encore: GUILHELME, qui vivoit vers l'an 1347; AUGER, qui vivoit en 1354; & GARCIE, qui vivoit en 1353.

XII. BERNARD DE COMENGE, VII. du nom, Comte de Comenge, fait Chevalier en 1313, mourut en 1335. Il avoit épousé 1°. *Capsüelle d'Armagnac*, sœur de *Bernard*, VI. du nom, Comte d'*Armagnac*; 2°. *Marguerite*, Vicomtesse *de Turenne*, fille de *Raimond*, VII. du nom, Vicomte *de Turenne*, toutes les deux mortes sans enfans; & 3°. *Marthe de l'Isle-Jourdain*, fille de *Bernard*, IV. du nom, Seigneur de l'Isle-Jourdain, dont il eut: — 1. JEAN, né posthume, qui mourut étant sous la tutelle de sa mere en 1339; — 2. CÉCILE, mariée à *Jacques d'Arragon*, Comte d'Urgel, fils d'ALPHONSE IV, Roi d'Arragon; — 3. MARGUERITE, promise à *Renaud*, Sire *de Pons*; — 4. JEANNE, mariée l'an 1350, à PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte de Comenge, son cousin-germain, rapporté ci-après au degré XIII; — 5. ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Beauffort*, Vicomte de Turenne; — 6 & 7. MARTHE & BÉATRIX, Religieuses.

XII. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, second fils de BERNARD VI, Comte de Comenge, & de *Laure de Montfort*, & frere puîné de BERNARD VII, Comte de Comenge, fut Vicomte de Ferriere, & fait Chevalier en 1313. Il s'empara après la mort de JEAN DE COMENGE, son neveu, du Comté de Comenge au préjudice de ses niéces, prétendant que c'étoit un fief masculin dont les filles devoient être exclues; ce qui occasionna une guerre dans cette Famille, qui ne fut terminée que par le mariage de son fils avec une de ses niéces. Il mourut en 1341, & avoit épousé *Françoise de Seguzac*, dont il eut: — 1. PIERRE-RAIMOND, qui suit; — 2. ELÉONORE, mariée 1°. en 1352 au Vicomte *de Paillas*; & 2°. à *Agathor de Lamothe*, Chevalier, fils aîné de *Bertrand de Lamothe*, Seigneur de Clermont en Condomois; — 3. & JEANNE, mariée à *Geraud d'Armagnac*. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, I. du nom, eut encore deux fils naturels, sçavoir: PIERRE-RAIMOND & GUY, qui vivoient en 1339; & peut-être BERNARD ou BERNAT, vivant en 1360 & 1370.

XIII. PIERRE-RAIMOND DE COMENGE, II. du nom, Comte de Comenge, Seigneur de Ferriere, &c. épousa en 1350 JEANNE DE COMENGE, sa cousine-germaine, fille puînée & héritiere de BERNARD VII, Comte de Comenge, & de *Marthe de l'Isle-Jourdain*, sa troisieme femme; & testa au mois de Septembre 1375. Il paroît qu'il n'eut que deux filles: MARGUERITE, qui suit; & AGNÈS, morte sans alliance avant 1392.

XIV. MARGUERITE DE COMENGE, Comtesse de Comenge, Dame de Ferriere, &c. épousa 1°. en 1378, *Jean*, III. du nom, Comte d'*Armagnac*, dont elle eut deux filles *Jeanne* & *Marguerite d'Armagnac*; 2°. en 1386, *Jean d'Armagnac*, II. du nom, Vicomte de Fezenzaguet; & 3°. en 1419, à *Mathieu de Foix*, auquel elle donna le Comté de *Comenge*. Mais celui-ci l'ayant maltraitée & tenue prisonniere, elle fit don au Roi du Comté de *Comenge* & de tous ses biens en 1442, & mourut en 1443, âgée de 80 ans. Son mari cependant, par Traité avec le Roi, jouit de ce Comté jusqu'à sa mort arrivée en 1453, après laquelle Sa Majesté rentra en possession de ce Comté. Ainsi finit la branche des anciens Comtes de Comenge.

SECONDE BRANCHE. *Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN.*

VIII. GUY DE COMENGE, que MM. *de Sainte-Marthe* qualifient *Comte de Comenge*, & nomment en latin, GUIDO, *sive* ODO, & qu'ils disent pere de BERNARD DE COMENGE, Seigneur du pays de Saves, auteur des Seigneurs *de Péguilhan*, n'est autre, selon toutes les apparences, que DODON, Comte de Comenge, surnommé BERNARD III. DE COMENGE, le nom de *Guido* ayant été mal à propos changé en celui de *Dodo* ou *Odo*. Par-là on conçoit pourquoi quelques-uns donnent pour pere à BERNARD, Seigneur de Saves, GUY DE COMENGE, & les autres DODON DE COMENGE, qui ne sont que le même homme. Ce GUY DE COMENGE, septieme des fils de BERNARD, II. du nom, rapporté au degré VII. de la premiere branche, eut entr'autres enfans: BERNARD, qui suit; & RAIMOND.

IX. BERNARD DE COMENGE, I. du nom de sa branche, vivant en 1240, prit la qualité de Seigneur *de Sainte-Foix*, qui étoit le chef-lieu de son Domaine, & fut Seigneur du pays de Saves. Il soumit sa personne, sa Terre & tous ses biens, à la volonté du Roi, au mois de Septembre 1226, par acte auquel le Comte de Comenge & l'Abbé des Feuillans, apposerent leur sceau, & épousa *Blanche de Unaud*, fille de *Geraud*, Seigneur de Lantha, laquelle lui survécut. Il confirma par acte du 2 Mai 1232, (*Reg. du Trés. des chartes du Roi, cotté* 30.) toutes les ventes faites par RAIMOND DE COMENGE, son frere, à *Raimond*, Comte *de Toulouse*; disposa de tout son Domaine en faveur de ses enfans, avec substitution de l'un à l'autre; & donna, par préciput, à BERNARD, son fils aîné, le château de Quintal & trois autres châteaux à son choix. Il fit son testament qui se trouve sans date au même *Trés. des chartes du Roi*, par lequel il fait différens legs à chacun de ses enfans, qu'il y nomme, ainsi que *Blanche de Unaud*, sa femme, à laquelle il légua les châteaux & bourgs de Crie & de Garravet, qu'il ordonne revenir à ses enfans quand ils seront en âge; sçavoir: — 1. BERNARD, II. du nom, Seigneur de Saves, qui rendit hommage avec FORTANIER, son frere, de la Terre de Saves le 5 Septembre 1240, à *Raimond*, Comte *de Toulouse*, en présence de BERNARD, Comte DE COMENGE, leur cousin. Ils en rendirent un autre au mois de Décembre suivant de la même année, pour tout ce qu'ils possédoient au terroir de Savery & au diocèse de Toulouse; & un troisieme en 1242, pour toute la Terre de Savery, la ville de Crie & Villeneuve, & ce qui leur appartenoit à Bolbonne en Foix; le tout au même Comte de Toulouse, & en présence dudit Comte de Comenge, leur cousin. Il prêta serment de fidélité en la ville de Narbonne, à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouse, en 1249, & ne vivoit plus en 1269 au 30 Septembre, date de l'accord que firent entr'eux sur ses biens, FORTANIER & AIMERIC DE COMENGE, ses freres; — 2. FORTANIER, rappellé dans le testament de son pere, qui prêta hommage au Comte de Toulouse, avec son frere aîné, comme nous venons de le dire, le 5 Septembre 1240, au mois de Décembre suivant, & en 1242; prêta serment de fidélité au Comte de Poitiers & de Toulouse en 1249; & fit accord avec AIMERIC, son frere, le 30 Septembre 1269, sur les biens de BERNARD, II. du nom, leur frere aîné; — 3. AIMERY ou AIMERIC, Seigneur de Péguilhan, qui suit; — 4. ROGER, Chanoine de S. Etienne à Toulouse; — 5 & 6. GUILLARD, Chanoine de S. Antoine à Pamiers, & ESQUININ; — 7. RAIMOND-ROGER, que son pere, par le même testament, mit, avec ses freres & sœurs, sous la protection de *Raimond*, Comte *de Toulouse*, & de BERNARD, Comte DE COMENGE, leur cousin; — 8 & 9. BRAÏDE & NAVARRE, tous ces enfans sont dénommés dans le testament de leur pere.

X. AIMERIC DE COMENGE, I. du nom, est dit troisieme fils de BERNARD I. dans les trois aveux & hommages que firent pour lui ses freres le 5 Septembre 1240, au mois de Décembre suivant, & en 1242 pour la Terre de Saves, &c. au Comte de Toulouse, en présence de BERNARD, Comte de COMENGE, leur cousin. Il prêta serment de fidélité en la ville

de Narbonne, à *Alphonse*, Comte de Poitiers & de Toulouse, en 1249; est mentionné dans une donation faite à l'Abbaye des Feuillans au mois d'Avril 1260; se rendit caution de *Gerard d'Armagnac*, envers le Comte de Toulouse, par acte du mois de Septembre 1262, conservé au *Reg. du Trés. des chartes du Roi, cotté 30*; fit plusieurs donations au mois d'Avril 1266, à *Roger*, Abbé des Feuillans; passa un accord avec FORTANIER, son frere, le 30 Septembre 1269, sur les biens de BERNARD, II. du nom, leur frere aîné, & continua d'accorder, par l'acte de l'an 1275, aux habitans de Montblanc, les coutumes & privileges ci-devant octroyés par BERNARD VI, Comte de COMENGE, son cousin. Ses enfans furent: — 1. AIMERIC, qui suit; — 2. ROGER, à qui son pere donna la terre de Montblanc. Il fut exécuteur du testament de PIERRE-RAIMOND, II. du nom, Comte DE COMENGE, son cousin, du mois de Septembre 1375; & est qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Martisserre*, dans un achat qu'il fit de *Pierre d'Arpigureau*, habitant de Montblanc, du 9 Mai 1390; — 3. & MARIE-NAVARRE, mariée à *Jean de Saint-Hilaire* ou *de Saint-Lari*.

XI. AIMERIC DE COMENGE, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de Montdilhan, Martres, Rieulles, Saman, *&c.* est nommé fils d'AIMERIC I. dans l'acte de foi & hommage qu'il rendit le 21 Mars 1330, tant pour lui que pour ROGER, son frere, à BERNARD VII. du nom, leur cousin, Comte DE COMENGE, pour les fiefs qu'ils possédoient dans ledit Comté, & tenoient d'AIMERIC I, leur pere; & eut pour fils, AIMERIC, qui suit.

XII. AIMERIC DE COMENGE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Montdilhan, Martres, Rieulles, Marignac, *&c.* vivoit en 1377, tems auquel MARGUERITE, Comtesse & héritiere de COMENGE, lui fit don des Terres de Moulis, Sours, & leurs dépendances, pour terminer leurs contestations réciproques. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, — 1. AIMERIC, qui suit; — 2 & 3. BERNARD & MARIE.

XIII. AIMERIC DE COMENGE, IV. du nom, Chevalier, Sénéchal de Comenge, vivoit le 29 Janvier 1416, ainsi qu'il paroît par la ratification faite en sa faveur, par acte dudit jour, par *Jeanne d'Armagnac*, sa cousine, fille de *Jean*, Comte d'Armagnac & de Comenge, & de MARGUERITE DE COMENGE, de la donation faite par sa mere en faveur d'AIMERIC III. en 1377, des Terres de Moulis & leurs dépendances; & est qualifié dans cet acte *Miles*. Par contrat passé devant *Guilhaume-Arnaud Bugat*, Notaire à Saint-Lizier, le 24 Mai 1434, dans lequel il est qualifié *Chevalier*, *Baron de Péguilhan*, *Espaon*, *Montdilhan*, *Montgaillard*, *co-Seigneur de Moulis*, diocèse de Conzerans, contenant obligation au profit de *Raimond-Bernard de Montfaucon*, il paroît qu'il avoit acquis de ce dernier la Seigneurie de Castillon & autres lieux. Il épousa par contrat du 23 Septembre 1440, *Jeanne de Coaraze*, fille de noble *Raimond-Garcie de Coaraze*, donna plusieurs piéces de terre à quelques-uns des habitans d'Alots, diocèse de Conzerans, par acte passé devant *Bonnet Cades*, Notaire à Castillon, le 20 Août 1451; fit donation, par acte retenu par *Pierre Destralt*, Notaire d'Aurillac & du Comté de Comenge, & passé au lieu de Mont-

gaillard le 26 Octobre 1456, aux RR. PP. Religieux de la Mercy, du Couvent d'Aurignac, de l'entiere métairie avec son territoire, dite *de Carola*, avec toutes ses entrées & issues, & tous ses droits & appartenances quelconques, à la charge, par ces derniers, de dire à perpétuité, le jour de S. Barthelemi de chacune année, & célébrer dans l'Eglise dudit Couvent, une Messe solemnelle *de Requiem*, *&c.* & conféra le Prieuré de Sainte-Catherine à noble homme *Pierre de la Barthe*, par acte passé devant *Jacques Gaignac*, Notaire à Boulogne, le 29 Juillet 1466. Il eut de son mariage, AIMERIC, qui suit; & peut-être ROGER, auteur de la branche des Seigneurs *de Roquefort*, rapportée ci-après.

XIV. AIMERIC DE COMENGE, V. du nom, Chevalier, Baron de Péguilhan, Seigneur de Montdilhan, Montgaillard, Espaon & autres lieux, épousa *Clariane* ou *Clarmade d'Espagne*, fille de noble & puissant Seigneur, *Bertrand d'Espagne*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Ramefort, Sénéchal de Foix, & d'*Annette Dastor*. Le contrat de mariage est sans date; mais on trouve une Sentence du Sénéchal du 16 Octobre 1487, entre lui & les habitans de Moulis. Il est mentionné dans le contrat de mariage d'ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, du 29 Novembre 1487, comme son pere. Ce fut peut-être lui qui rendit hommage au Roi le 5 Août 1503, comme Seigneur de Péguilhan, Montdilhan, Montgaillard, Espaon, Montblanc, Boulogne, Marbres, Taurignan, Montfaucon, Sours, Moulis, Balagné, Castillon, Béthénole, Biros, Savalié, *&c.* Leurs enfans furent: — 1. ARNAUD-GUILHEM, qui suit; — 2. AIMERIC, auteur de la branche des Marquis *de Vervins*, rapportée ci-après; — 3. & ANNE, mariée à *Bernard de Coaraze*.

XV. ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, Chevalier, Baron de Péguilhan, *&c.* épousa par contrat du 29 Novembre 1487, passé devant *Abbatia*, Notaire, *Isabeau de la Barthe*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Montcorneil, assistée des nobles personnes, *Jean de la Barthe*, Abbé de Simore, & *Pierre de la Barthe*, Protonotaire, ses oncles; & rendit hommage au Roi, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Conseiller du Roi & son Chambellan, Sénéchal de Toulouse, le 14 Octobre 1540, pour les Places, Terres & Seigneuries de Péguilhan, Espaon, Montgaillard, Montdilhan, la Baronnie de Montfaucon avec ses dépendances, & la Terre de Marignac, comme les tenant d'AIMERIC, V. du nom, son pere. Il paroît qu'il vivoit encore le 28 Juin 1543, auquel tems il est mentionné comme *absent*, au contrat de mariage de ROGER DE COMENGE, I. du nom, son petit-fils. De ce mariage vinrent: — 1. MATHIEU, qui suit; — 2. MADELENE, mariée à *Jacques de Montaud*, Seigneur de Castelnau; — 3. & JEANNE, alliée en 1505, à *Bernard d'Ornezan*.

XVI. MATHIEU DE COMENGE, Chevalier, Baron de Péguilhan, reçut de son pere, par acte du 4 Mai 1517, la Terre de Forgue, pour subvenir aux frais qu'il étoit obligé de faire dans les Armées; & épousa par contrat passé devant *Jean Cardeilha*, Notaire, le 18 Juillet 1519, *Marie d'Aure*. Il assista au contrat de mariage de ROGER, son fils aîné, du 28 Juin 1543, dans lequel il est qualifié *Seigneur de Péguilhan & autres lieux*; &

& testa par acte passé devant *Raimond Pellepré*, Notaire de Boulogne, le 11 Janvier 1554, dans lequel il rappelle ses enfans, & institue ledit ROGER son héritier universel. Il eut de son mariage : — 1. ROGER, qui suit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs *de Mancieux*, rapportée ci-après ; — 3. & AIMERIC, Seigneur de Castillon.

XVII. ROGER DE COMENGE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Péguilhan, *&c.* épousa par contrat du 28 Juin 1543, *Jeanne de Saint-Etienne*, fille de noble *Jacques de Saint-Etienne*, Seigneur de Camparnaud & autres lieux, & de *Françoise d'Aimes*. Il est qualifié Seigneur & Baron de Péguilhan & autres lieux, dans son testament du 28 Février 1594, par lequel il choisit sa sépulture dans l'Eglise de Péguilhan, au tombeau de ses prédécesseurs, & y rappelle ses enfans, sçavoir : — 1. JEAN-JACQUES, qui suit ; — 2. NICOLAS, Vicomte de Péguilhan, auteur de la branche des Seigneurs de Sieuras, rapportée ci-après ; — 3. ANTOINE, Seigneur de Fraichet, qui fut marié, & eut une fille nommée FRANÇOISE ; — 4, 5, 6 & 7. MARGUERITE, ROSE, GERMAINE & SOUVERAINE.

XVIII. JEAN-JACQUES DE COMENGE, institué héritier, comme fils aîné, par le testament de son pere, du 28 Février 1594 (*conservé en original chez M.* DE COMENGE, *Baron de Saint-Lari*), reçut le 7 Février 1597, l'hommage que lui rendit *Jean de Thort*, Seigneur de Pesque. HENRI IV. érigea en sa faveur la Terre de Montfaucon, premiere Baronnie du Comté de Comenge, en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du mois de Mars suivant audit an 1597. Il est dit dans ces Lettres que JEAN-JACQUES *est d'une qualité des plus distinguées, comme descendant immédiatement des Comtes* DE COMENGE, *& portant même nom & mêmes armes* ; & il y est qualifié *Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Chevalier de son Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, premier Baron du pays de Comenge, Seigneur de Péguilhan, Seigneur des Terres & Baronnie de Montfaucon & Sours*, &c.

Il avoit épousé par contrat passé devant *Cousseau*, Notaire à Montblanc, le 14 Janvier 1579, *Françoise de Montclar*, fille de *Pierre de Montclar*, & d'*Anne de Saint-Lari*, fille de *François de Saint-Lari*, Seigneur dudit lieu, & de FRANÇOISE DE COMENGE ; & est mentionné avec sa femme & ses quatre fils, dans un accord passé entr'eux le 27 Juillet 1622. Il fit son testament le 14 Février 1601, par lequel il déclare vouloir être inhumé en l'Eglise de Péguilhan, tombeau de ses prédécesseurs, fait plusieurs legs à sa femme, & rappelle ses enfans, qui furent : — 1. ROGER, II. du nom, qui suit ; — 2. PAUL, auteur de la branche des *Barons de Saint-Lari*, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, Seigneur de Montblanc, mentionné dans le testament de son pere ci-dessus cité, & auquel ce dernier avoit substitué ses biens, au cas que ses freres aînés mourussent sans postérité. Il étoit mort le 27 Juillet 1622, tems auquel ROGER & PIERRE, ses freres, firent un accord ensemble ; — 4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs *de Montblanc & d'Escoubas*, rapportée ci-après ; — 5. & FRANÇOISE, mariée au sieur *de la Fitte*, lors du testament de son pere du 14 Février 1601.

XIX. ROGER DE COMENGE, II. du nom, mentionné, *comme fils aîné*, dans le testament de son pere, fut créé Sénéchal du Comté de Comenge, par Lettres-Patentes de LOUIS XIII. du mois de Décembre 1610, dans lesquelles il est qualifié *Vicomte de Péguilhan*, &c. Ce Prince érigea, en sa faveur, ladite Vicomté de Péguilhan en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1612, dans lesquelles il est qualifié *premier Baron du Comté de Comenge*, *Vicomte de Montfaucon*, *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, *Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances*, *Gouverneur des Château & Ville de Saint-Beat*, *issu immédiatement des Comtes de Comenge*, *Vicomte de Sours & Moulis*, *Baron de Péguilhan*, *Spaon ou Espaon*, *Saint-Lari*, *Montblanc*, *Seigneur de Mondilhan*, *Montgaillard*, *Martisserre*, *Mirambeau*, *Amades*, *Charlus*, *Rieulles*, *Casaneuve*, &c. Il avoit épousé l'héritiere *de Bourbon-Malause*, nommée *Catherine;* c'est peut-être pour cette raison que ces *Comenge-Péguilhan* prirent le nom de *Bourbon-Comenge.* Elle étoit morte le 27 Juillet 1622, lorsqu'il fit un accord avec PIERRE DE COMENGE, le plus jeune de ses freres. Il mourut sans enfans mâles; mais il laissa de son mariage,

XX. ANDRÉE DE COMENGE, Comtesse de Péguilhan, laquelle, par transaction passée devant *Guillaume Vaux*, Notaire Royal, le 12 Décembre 1656, se déclara débitrice, en faveur de ROGER DE COMENGE, son cousin germain, Baron de Saint-Lari, pour un supplément de légitime.

Branche des Seigneurs & Barons DE SAINT-LARI, *issue de celle des Seigneurs & Barons* DE PÉGUILHAN.

XIX. PAUL DE COMENGE, I. du nom, second fils de JEAN-JACQUES, Comte de Péguilhan, *&c.* & de *Françoise de Montclar*, est mentionné dans le testament de son pere du 14 Février 1601, qui lui substitue ses biens, au cas que ROGER, son frere aîné, décédât sans enfans mâles. Il fut *Seigneur & Baron de Saint-Lari*, par la donation que lui en fit sa grand'mere & marreine, *Anne de Saint-Lari*, veuve de noble *Pierre de Montclar*, par contrat passé au Château de Montblanc, devant *Jean Casteret*, Notaire, le premier Avril 1585, laquelle elle ratifia par son testament du 19 Avril 1590. PAUL fut investi de ladite Terre & Baronnie de Saint-Lari par son frere aîné, ROGER, Comte de Péguilhan, en vertu d'une transaction passée entr'eux au Château d'Espaon, devant *Jean Barbarins*, Notaire, le 5 Juin 1620, présence de nobles *Antoine de Saint-Orrux*, Seigneur de Pélasigue, *Melchior de Saint-Pastou*, Baron de Bonrepos, & *Gaston de Monbeton*. Il épousa par contrat passé devant *Lafont*, Notaire de Vallongne, diocèse de Conzerans, le 8 Juin 1615, *Jeanne de Meritens*, fille de *Marc-Antoine de Meritens*, & de *Jacquette d'Isalguier;* fit son testament par acte passé devant *Jean Bonnet*, Notaire d'Alan, le 20 Novembre 1651, & eut pour fils, ROGER, qui suit.

XX. ROGER DE COMENGE, Baron de Saint-Lari, épousa par contrat passé devant *Sabbatier*, Notaire de Castelnau de Manouac, le 12 Décembre 1650, *Jeanne de la Marque*, fille de noble *Thomas de la Marque*, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de

Marguerite de Bosost-d'Espenan; & testa par acte passé devant *Bertrand Nestier*, Notaire de Cassaignabere, le 27 Décembre 1678, dans lequel il rappelle ses enfans. Il transigea avec ANDRÉE DE COMENGE, sa cousine-germaine, Comtesse de Péguilhan, *&c.* pour un supplément de légitime, dont elle se déclara débitrice en sa faveur, par acte passé devant *Guillaume Vaux*, Notaire Royal, le 12 Décembre 1656. Ses enfans furent: — 1. JORDAIN, qui suit; — 2. MADELENE, mariée avec noble *N... Darros-Beaupuy*, Seigneur de Mangues; — 3. & PAULE, tous les trois rappellés dans le testament de leur pere.

XXI. JORDAIN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, fut Capitaine, par Commission du Roi du 25 Mai 1705, d'une Compagnie de Dragons, qu'il avoit formée dans le Régiment de Guyenne, & qui fut ensuite incorporée dans celui d'Epinai; & Chevalier de S. Louis. Il épousa par contrat passé devant *Bernard Nestier*, Notaire de Cassaignabere, le 9 Décembre 1693, *Marie-Anne de Barrau*, fille de noble *Henri de Barrau*, Seigneur de Montegut, & de *Marthe de Siregand* ou *Sireguan;* & mourut à Dôle en Franche-Comté, où il fit son testament, par acte passé devant *Largaud*, Notaire en la même Ville, le 16 Juillet 1724. Il eut pour enfans; — 1. BERNARD, qui suit; — 2. GASTON, mort jeune en 1729, Lieutenant au Régiment de Touraine; — 3. MARTHE, mariée à *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere; — 4. & JEANNE, morte le 4 Février 1763, Religieuse & Prieure de l'Abbaye de Fabas.

XXII. BERNARD DE COMENGE, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, né le 16 Octobre 1696, a été successivement Cornette au Régiment d'*Epinai*, Capitaine par commission du 6 Août 1724, Chevalier de S. Louis en 1735, Major du même Régiment, alors *Vibrai*, en 1740, & Lieutenant-Colonel en 1747 du même Régiment, alors *Caraman;* a épousé 1°. par contrat passé devant *Théodolin*, Notaire de la ville d'Auch, le 13 Février 1730, *Jeanne-Françoise de Gaillon*, Dame de Saintraille & de Bianne, fille de Noble *Jean-Batiste de Gaillon*, & de *Jeanne de Rouillan;* & 2°. par autre contrat passé devant *Mouy*, Notaire à Tours, le 6 Janvier 1738, *Marie-Anne de Soulas*. Il a été fait Lieutenant de Nosseigneurs les Maréchaux de France, aux pays de Comenge, Conzerans & Nébouzan. Du premier lit il a: — 1. MARIE-JOSEPH, qui suit; & du second: — 2. JEAN-BERNARD, né au château de S. Lari le 7 Décembre 1753; — 3. & MARIE-ANNE-MARTHE, née à Tours le 9 Novembre 1739.

XXIII. MARIE-JOSEPH DE COMENGE, Chevalier, né à Auch le 15 Janvier 1734, fait Capitaine de Dragons au Régiment de *Caraman*, (aujourd'hui d'*Autichamps*) par commission du 15 Août 1755, n'est pas encore marié. Cette branche porte: *de gueules à 4 otelles* ou *amandes d'argent.*

Branche des Seigneurs de MONTBLANC *&* *d'*ESCOUBAS, *issue de celle des Seigneurs & Barons de* PÉGUILHAN.

XIX. PIERRE DE COMENGE, Chevalier, quatrieme fils de JEAN-JACQUES, Baron de Péguilhan, &c. & de *Françoise de Montclar*, fut Seigneur de Montblanc après la mort de CHARLES, son frere. Il est men-

tionné au testament de son pere du 14 Février 1601, par lequel il lui substituoit tous ses biens, au cas que ses freres mourussent sans enfans mâles; transigea avec ROGER, II. du nom, son frere aîné, Comte de Péguilhan, 1°. au sujet de sa légitime le 27 Juillet 1622; & 2°. le lendemain 28 des mêmes mois & an : par cette derniere le Comte de Péguilhán lui céda & abandonna en engagement la Terre & Seigneurie de Mondilhan, jusqu'à l'entier payement d'une somme de 14240 livres, qui se devoit faire dans l'espace de quinze ans. Il épousa par contrat du 26 Mai 1627, *Marie de Navarre*, fille de *Jean de Navarre*, Seigneur de Duras, & de *Jeanne de Saint-Blancard*, dans lequel contrat il est qualifié de *Noble-homme*, *Seigneur de Mondilhan*, &c. Il vivoit encore, avec sa femme, le 8 Novembre 1677, date d'une procuration qu'ils donnerent à *Philippe le Cheneu*, Seigneur du Ply, Capitaine au Régiment d'Anjou, pour assister pour eux au contrat de mariage de JEAN, leur fils unique, qui suit, lequel fut passé le 28 du même mois. PIERRE DE COMENGE y est qualifié *Seigneur de Blajan*, *Escoubas*, *Beaudesert & autres lieux;* il n'y est point qualifié de Seigneur de Mondilhan, peut-être parce qu'il avoit remis cette Terre au Comte de Péguilhan, en échange d'autres, ou par l'acquit de ladite somme de 14240 liv.

XX. JEAN DE COMENGE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que son pere, épousa de son vivant, par contrat du 28 Novembre 1677, *Marie de Bouteville*, fille de *Michel de Bouteville*, Chevalier, Seigneur de la Fayette, & autres lieux, Lieutenant de Roi au Gouvernement des ville & citadelle de Mezieres, & de *Catherine de Vilers*, son épouse. Il y est qualifié *Chevalier*, *Capitaine au Régiment d'Anjou*, *tenant garnison dans ladite ville de Mezieres*, &c. Ils sont l'un & l'autre rappellés dans l'extrait batistaire & le contrat de mariage de JEAN, leur second fils, en dates de l'an 1684, & du 22 Juillet 1713. Ils eurent de leur mariage : — 1. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mentionné dans le contrat de mariage de JEAN, son frere cadet, du 22 Juillet 1713; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & N.... morte Religieuse.

XXI. JEAN DE COMENGE, II. du nom, batisé en l'Eglise paroissiale de Mondilhan le 14 Novembre 1684, Chevalier, Seigneur d'Escoubas, &c. successivement Capitaine de Grenadiers au Régiment de *Belle-Isle*, Infanterie, Chevalier de S. Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment de Touraine, fut tué le 9 Janvier 1742, au village de Galekirque, dans un détachement sorti de Lintz. Il avoit épousé par contrat du 22 Juillet 1713, *Anne-Marguerite de Bécourt*, laquelle vivoit encore le 22 Janvier 1746, tems auquel elle signa au contrat de mariage de *Chrétien-Joseph*, un de leurs fils. De ce mariage sont nés : — 1. JEAN-LOUIS, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Touraine en 1755; — 2. CHRÉTIEN-JOSEPH, qui suit; — 3. NICOLAS-JOSEPH, Major au service de l'Impératrice de Russie en 1756; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de S. Louis, qui assista au contrat de mariage du Chevalier de Comenge, son frere, du 22 Janvier 1746, dans lequel il est qualifié *Ecuyer*, *Capitaine au Régiment de Boufflers*-Wallon, &c. & a épousé par contrat du 12 Décembre 1754, *Marie-Louise-Justine Ivernelle*, dont il a eu une fille née en 1756, nommée

MARIE-MADELENE-LOUISE DE COMENGE; — 5. & MARIE-ELISABETH, mariée par contrat du 17 Mars 1748, à *Pierre-Nicolas d'Elbœuf*, Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, fils de *Nicolas-Gilles d'Elbœuf*, Lieutenant-Colonel du même Régiment.

XXII. CHRÉTIEN-JOSEPH DE COMENGE, Chevalier, né & batisé le 20 Décembre 1714, dit *le Chevalier de Comenge*, épousa par contrat du 22 Janvier 1746, présence de sa mere, *Elisabeth-Pélagie de Boniface*. Il y est qualifié *Chevalier de S. Louis, & Capitaine au Régiment de Touraine*. Il n'a eu de ce mariage qu'une fille nommée ELISABETH-MARGUERITE.

Branche des Seigneurs de SIEURAS, issue de celle des Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN.

XVIII. NICOLAS DE COMENGE, I. du nom, second fils de ROGER, I. du nom, Baron de Péguilhan, Chevalier de l'Ordre du Roi, *&c.* & de *Jeanne de Saint-Etienne*, fut Vicomte de Péguilhan & de Saint-Etienne; & épousa par contrat de l'an 1580, *Jeanne de Sieuras*, fille aînée & héritiere de *Pierre de Sieuras*, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, & son Commandant au pays de Foix, que le Roi félicita par Lettre de l'an 1581, d'avoir marié sa fille à un cadet de la noble Maison de COMENGE. Il en eut NICOLAS, qui suit.

XIX. NICOLAS DE COMENGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sieuras, épousa l'an 1627, *Marie-Claire de la Roque*, dont

XX. JEAN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Sieuras, marié l'an 1659, à *Jeanne-Marie de Canals*, de laquelle il eut: — 1. ROGER, mort en 1729, sans postérité de son mariage avec *Jeanne-Honorée de Canals-de-Lastronques*, qu'il avoit épousée en 1711; — 2. & NICOLAS, qui suit.

XXI. NICOLAS DE COMENGE, III. du nom, épousa en 1716, *Philiberte de Montaud*, dont: — 1. JACQUES-ROGER-HONORÉ, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS-HONORÉ, Prieur-commendataire de Sainte Catherine de Saint-Lizier; — 3. ROGER-AUGUSTIN, Capitaine de Dragons au Régiment de *Caraman*, devenu en 1761 d'*Autichamps*; — 4 & 5. CLAIRE & URSULE-MARIE, Demoiselles.

XXII. JACQUES-ROGER-HONORÉ DE COMENGE, Chevalier, Marquis de Lastronques, Seigneur de Montaud, Montgazin, la Lasne, Saint-Pierre, Sarramidas, Baron de Marque-Savé, diocèse de Rieux, Vicomte de Montfaucon, Sours & Moulis, est aussi Seigneur de la quatrieme portion de la Ville & Châtellenie de Castillon en Conzerans, & de plusieurs autres lieux.

Branche des Seigneurs de MANCIEUX, issue de celle des Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN.

XVII. NICOLAS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux, second fils de MATHIEU, Baron de Péguilhan, *&c.* & de *Marie d'Aure*, transigea avec ses freres en 1556, & épousa en 1562, *Françoise de Montpezat*, dont il eut: — 1. ROGER, qui suit; — 2. BERNARD, Capitaine au Régiment de Châtillon, entretenu en Hollande; — 3. & ISABELLE, mariée le

9 Décembre 1586, à *Pierre Adoue de Sailhas*, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet. Voyez ADOUE DE SAILHAS, *Tome I. p. 53*.

XVIII. ROGER DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux, épousa en 1604, *Germaine de Roquefort*. On lui donne encore pour femme *Anne de l'Isle-de-Paillas*. Il eut pour fils

XIX. JACQUES DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux & de Montpezat, qui épousa *Louise de Bordes*, dont il eut LOUIS, qui suit.

XX. LOUIS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Mancieux & de Montpezat, produisit ses titres de noblesse devant M. *le Pelletier-de-la-Houssaye*, Intendant en la Généralité de Montauban, & y fut maintenu par Jugement de l'an 1698. Il avoit épousé en 1693, *Gabrielle de Monstron*.

Branche des Seigneurs & Marquis de VERVINS, issue de celle des Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN.

XV. AIMERIC DE COMENGE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Moulis & Spaon, second fils d'AIMERIC V, Baron de Péguilhan, *&c.* & de CLARIANE ou CLARIADE DE COMENGE, naquit en 1470, & épousa *Gode* ou *Marie de Mauléon*, dont : — 1. AIMERIC, mort jeune ; — 2. & JEAN, qui suit.

XVI. JEAN DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Saubole, près de Spaon, en Comenge, né en 1510, épousa *Madelene d'Espagne*, fille de CHARLES, Seigneur de Ramefort, & de *Marie d'Aure*. Il en eut : — 1. ROGER, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Infanterie & de Cavalerie, mort sans alliance en 1624 ; — 3. & NICOLAS, Capitaine de cinquante Chevaux-Légers, mort au siége du château de Villebois en 1590.

XVII. ROGER DE COMENGE, Seigneur de Saubole & de Chantelle, Chevalier, né en 1553, d'abord Gouverneur de Saint-Beat, ensuite de la citadelle de Metz, Conseiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, épousa l'an 1600, *Isabeau de Coucy*, Dame de Vervins, fille de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins, dont il eut :

XVIII. CLAUDE-ROGER DE COMENGE, Chevalier, Marquis de Vervins, né l'an 1604, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, & premier Maître-d'hôtel du Roi, qui épousa en 1630, *Gabrielle de Pouilly*, Dame de Loupy, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, mort en 1683, après avoir disposé de ses biens en faveur de LOUIS-JOSEPH, Marquis de Vervins, son neveu ; — 3. & HENRIETTE, mariée en 1638, à *Charles-François de Joyeuse*, Comte de Grandpré.

XIX. LOUIS DE COMENGE, Marquis de Vervins, premier Maître-d'hôtel du Roi, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, épousa l'an 1657, *Anne Dieudonné*, fille du Maréchal *de Faber*, & en eut :

XX. LOUIS-JOSEPH DE COMENGE, Marquis de Vervins, né l'an 1664.

Branche des Seigneurs de ROQUEFORT, issue de celle des Seigneurs & Barons de PÉGUILHAN, &c.

XIV. ROGER DE COMENGE, I. du nom de sa branche, Seigneur de

Roquefort, Campels, Saint-Ferréol, Saint-Antoine, Cologne, Guitaut, *&c.* peut-être second fils d'AIMERIC IV, Baron de Péguilhan, *&c.* & de *Jeanne de Coaraze*, rendit hommage l'an 1456, & épousa *Mascarose d'Ornezan*, fille du Seigneur de Saint-Blancard, dont il eut:

XV. ROGER DE COMENGE, II. du nom, Seigneur de Roquefort, *&c.* marié en 1467, à *Alix de Ribeir* ou *Riviere.* Il en eut: — 1. RAIMOND, qui suit; — 2. ARNAUD-GUILHEM, auteur de la branche des Seigneurs de Guitaut, rapportée ci-après; — 3. & ISABELLE, mariée au Vicomte *de Joyeuse.*

XVI. RAIMOND DE COMENGE, Seigneur de Roquefort, *&c.* épousa l'an 1497, CATHERINE-ROGER DE COMENGE, sa parente. On lui donne aussi pour femme *Marguerite de Foix-Rabat.* Il eut pour fils

XVII. BERTRAND DE COMENGE, Seigneur de Roquefort, *&c.* qui épousa en 1525, *Hélene de Lomagne*, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, mort sans hoirs en 1608.

XVIII. JEAN DE COMENGE, Seigneur & Baron de Roquefort & autres lieux, épousa l'an 1555, *Briette de Villemur.*

Branche des Seigneurs de GUITAUT, issue de celle des Seigneurs de ROQUEFORT.

XVI. ARNAUD-GUILHEM DE COMENGE, Seigneur de Guitaut, Saint-Antoine, *&c.* second fils de ROGER, II. du nom, Seigneur de Roquefort, & d'*Alix de Ribeir* ou *Riviere*, épousa l'an 1502, *Marguerite de Lamezan*, dont: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. ISABEAU, mariée à *Pierre de Péguilhan*, Seigneur de Belbeze; — 3. JEANNE, mariée à *Roger de Meritens*, Seigneur de Roses; — 4 & 5. MARGUERITE & ANNE, Demoiselles.

XVII. BERNARD DE COMENGE, Seigneur de Guitaut & de S. Ferréol, épousa l'an 1543, *Madelene de Noé*, fille du Seigneur de Montesquiou, de laquelle il eut cinq fils, dont les rangs sont un peu variés dans diverses Généalogies; & une fille, sçavoir: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Guitaut, marié en 1591, à *Catherine de Tongel;* — 2. BERTRAND, Seigneur de Langlade en 1597, qui épousa *N.... Dadonel*, dont un fils, NICOLAS DE COMENGE, Seigneur de Langlade, Lieutenant-colonel du Régiment de Picardie, Gouverneur de Clermont en Lorraine, & Capitaine au Régiment des Gardes; — 3. BERNARD, Seigneur de Fouilhon, dont deux fils: peut-être SAMUEL DE COMENGE, tué à Mastricht en Flandre, Lieutenant-colonel du Régiment de Candale; & N.... DE COMENGE, aussi tué à Mastricht; — 4. PIERRE, qui suit; — 5. GASPARD, Seigneur de la Ferriere, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée ci-après; — 6. & FRANÇOISE, Dame de Guitaut, mariée en 1593, à *Pons de Pechpeirou*, Seigneur de Montlerta, à condition que ses enfans porteroient les nom & armes de COMENGE. Elle en eut plusieurs enfans.

XVIII. PIERRE DE COMENGE, Seigneur de Guitaut, l'Eguille, & Meches, Lieutenant au Gouvernement de Brouage & des Isles de Saintonge, épousa en 1575, *Joachine du Breuil*, Dame de Théon & de Meches, dont il eut: — 1. GASPARD, Seigneur de l'Eguille, Capitaine au Ré-

giment de Champagne, tué à Montpellier; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine des Gardes de la Reine, & Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi au pays de Saumur en 1650.

XIX. CHARLES DE COMENGE, Seigneur de Fléac, & de Saint-Fort, Maître-d'hôtel du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes, tué au siége de Pignerol en 1630, avoit épousé en 1611, *Marie de Guyp*, dont il eut: — 1. N.... Seigneur de Saint-Fort, Lieutenant au Régiment des Gardes; — 2. & GASTON-JEAN-BATISTE, qui suit.

XX. GASTON-JEAN-BATISTE DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de Fléac, Saint-Fort & la Réole, dit *le Comte de Comenge*, Gouverneur de Saumur, Lieutenant-Général des armées du Roi, son Ambassadeur en Portugal & en Angleterre, épousa l'an 1643, *Sibille-Angélique d'Amalbi*, & en eut: — 1. LOUIS, dit *le Comte de Comenge*, Seigneur de la Réole, & Gouverneur de Saumur, Mestre-de-camp de Cavalerie, mort en 1712; — 2. PHILIPPE-VICTOR, Chevalier de Malte en 1674, Abbé de Lauroux, & Capitaine de Cavalerie, tué au Service en 1678; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Abbé de Lauroux, Enseigne de vaisseaux, puis Capitaine de Cavalerie, mort depuis 1726; — 4. ANNE, mariée en 1698, à *Jean-Batiste le Comte*, Seigneur de Lastreme, Premier Président du Parlement de Bordeaux; — 5. & LOUISE-HENRIETTE, Religieuse.

Branche des Seigneurs de LA FERRIERE, issue de celle des Seigneurs de GUITAUT, &c.

XVIII. GASPARD DE COMENGE, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de la Ferriere en Saintonge, & un des fils de BERNARD, Seigneur de Guitaut, *&c.* & de *Madelene de Noé*, fut Gouverneur de Coignac, & épousa *Anne de Guignandeau*, Dame de la Ferriere, dont il eut: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. CLAUDE, laquelle fut mariée en 1597, à *Samuel-Eusebe de Campert*, Seigneur de Sayon; — 3. & JEANNE, mariée en 1612, à *N.... de Châteauneuf*, Seigneur de Delay.

XIX. GASPARD DE COMENGE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa *Marguerite de Lamothe-Fouque*, Dame de Biron, dont il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. & GASPARD, Chevalier de Malte en 1631, Lieutenant-général des Galeres.

XX. HENRI DE COMENGE, Seigneur de la Ferriere & de Biron, Maréchal des camps & armées du Roi, épousa *Françoise Jonques*, dont il eut:

XXI. LOUIS DE COMENGE, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, mort au mois de Janvier 1695, sans alliance. Il a laissé des enfans naturels. Les armes de l'ancienne Maison DE COMENGE étoient d'abord: *d'argent, à la croix pattée de gueules;* & depuis *de gueules, à 4 otelles* ou *amandes pelées, d'argent posées en sautoir.*

La branche des Barons de Saint-Lari, porte *idem.* Celle des Seigneurs de Montblanc, *idem.* Celle des Seigneurs de Sieuras, celle des Seigneurs de Mancieux, celle des Marquis de Vervins, celle des Seigneurs de Guitaut,

taut, & celle des Seigneurs de la Ferriere, portoient *de même*. Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé, rédigé sur les titres.

COMMARGON : Famille de Beauce, de laquelle étoit FRANÇOISE DE COMMARGON, née le 26 Juillet de l'an 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que GIRARD DE COMMARGON, Seigneur des Friches, qui vivoit en 1427, étoit son septieme ayeul. Les armes : *d'argent, à 3 canettes de sable béquées & onglées de gueules.*

* COMMARIN, en Bourgogne, diocèse d'Autun : ancienne Baronnie que *Bénigne de Dinteville* porta en dot à *Gerard de Vienne*, Seigneur de Pimont, d'Antigny & de Ruffey, Chevalier-d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, qui avoit pour septieme ayeul *Hugues* IV, Seigneur de Pagny, substitué aux nom & armes de *Béatrix de Vienne*, sa mere ; & de la postérité duquel sont sortis un Archevêque de Besançon, un de Rouen, auparavant Evêque d'Autun, puis de Beauvais ; un Evêque Duc de Langres, un Grand-Amiral de France, un Chevalier du Saint-Esprit, & un de la Toison d'Or. *Bénigne de Dinteville* fut mere de *François de Vienne*, marié à *Gillette de Luxembourg*, dont naquit *Antoine de Vienne*, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Baronnie de *Commarin* fut érigée en *Comté* en Mai 1588. *Voyez* VIENNE.

— COMMENDAIRE, en Provence : Famille qui, suivant l'Auteur de l'*Armorial* de cette province, *Tom. I. pag.* 277, possede depuis plus de deux cens ans des Terres nobles. Elle s'est établie à Lorgues, & vit depuis très-long-tems d'une maniere fort honorable.

HONORÉ DE COMMENDAIRE, I. du nom, fils d'ETIENNE & de *Françoise de Laugier*, petit-fils d'HONORÉ, Seigneur de la Garde-Frainet, & d'*Eléonore Trufaud*, arriere-petit-fils d'ANTOINE DE COMMENDAIRE, marié le 4 Décembre 1517, à *Bertrane Vaqueri*, tous les trois qualifiés *Nobles* dans leur contrat de mariage, a donné la Noblesse à sa Famille. Il fut pourvu d'un Office de Secrétaire d'HENRI DE BOURBON-CONDÉ, premier Prince du Sang, par Lettres de provision du 10 Mars 1615, enregistrées en la Chambre des Comptes de Provence. Suivant la Déclaration du Roi HENRI IV. du 6 Mai 1596, les Officiers du Prince *de Condé* avoient les mêmes priviléges que ceux de la Maison du Roi. Il épousa par contrat du 5 Juin 1612, Demoiselle *Madelene Fabry*, fille de *Boniface*, & d'*Antoinette Rasque*, dont naquirent : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. ETIENNE, Capiscol du Chapitre de Lorgues, qui fut aussi Secrétaire du Prince de Condé ; — 3 & 4. ANNE & FRANÇOISE, mariées dans les Maisons de *Moriers* & de *Peissonel*.

HONORÉ DE COMMENDAIRE, II. du nom, & ETIENNE, son frere, se distinguerent pour le service de LOUIS XIV, lors des troubles arrivés pendant sa minorité. LOUIS DE VALOIS, Comte d'Alais, leur donna en conséquence un certificat du 9 Novembre 1650, où ils sont qualifiés *Ecuyers*, & dans lequel on voit le détail de leurs services. Ce fut en considération de ces services, qu'HONORÉ DE COMMENDAIRE ayant acquis en 1650, une portion de la Terre de *Taradeau*, obtint du Roi des Lettres-patentes par lesquelles Sa Majesté lui fait don & concession *de tous &*

chacun les droits de lods à lui appartenans. Ces Lettres furent enregiſtrées à la Cour du Comptes & au Bureau des Finances de cette province, par Arrêts des 3 Mars 1653, & du 3 Juillet 1654. Il prêta hommage au Roi pour cette Terre le 30 Juin précédent, & par Jugement contradictoire rendu le 10 Avril 1669 par les Commiſſaires du Roi, il fut déclaré *Noble & iſſu de noble race & lignée.* Ce Jugement a été encore enregiſtré à la Cour des Comptes d'Aix le 16 Juin 1739. Ayant été attaqué pour le droit de *franc-fief*, par exploit du 11 Décembre 1673, il produiſit ſes titres de Nobleſſe, & le Traitant ſe départit de ſa demande ſans attendre qu'il y fût condamné. Il fut de nouveau maintenu, lors des nouvelles recherches contre les uſurpateurs des titres de Nobleſſe, par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant en Provence, du 28 Novembre 1698, par laquelle il fut déchargé de toute amende. Il épouſa le 7 Octobre 1645, *Marguerite de Moriers*, dont vinrent : — 1. HONORÉ, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, Capiſcol de l'Egliſe de Lorgues.

HONORÉ DE COMMENDAIRE, III. du nom, Seigneur en partie de Taradeau, fut invité par une Lettre de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant de Roi en cette Province, datée du 28 Octobre 1673, de ſe rendre auprès de lui pour le ſecourir dans l'attaque de la ville & château d'Orange; & ſervit avec diſtinction comme il paroît par un certificat du même Comte, expédié le 29 Novembre ſuivant. Il acquit le 15 Mai 1681, un Office de Tréſorier général de France, qu'il exerça juſqu'à ſa mort. Il avoit épouſé par contrat du 27 Avril 1671, *Louiſe de Raſque*, fille de Noble *Joſeph*, Seigneur en partie de Taradeau, & de *Madelene de Leydes-Sigoyer.* De ce mariage naquirent : — 1. HONORÉ-ILLUMINÉ, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-MODESTE, qui épouſa par contrat du 14 Juillet 1700, *Thérèſe de Boyer-d'Eguilles*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur d'Eguilles & d'Argens, Conſeiller au Parlement de Provence, dont il n'eut qu'une fille morte jeune; — 3. & MARTHE, mariée à *Joſeph de Monier*, Seigneur de Sauſſes.

HONORÉ-ILLUMINÉ DE COMMENDAIRE, Seigneur en partie de Taradeau & du Canet, ſe maria le 9 Juin 1710, à Demoiſelle *Marie-Anne d'Albert*, fille de *Joſeph d'Albert de Châteauneuf*, co-Seigneur de Silans, & de *Geneviève de Forbin-Solliers*, dont eſt iſſu

LOUIS-ANDRÉ DE COMMENDAIRE, Seigneur en partie de Taradeau & du Canet, qui a épouſé par contrat du 21 Septembre 1755, Demoiſelle *Roſſoline-Eliſabeth de Grimaldy*, fille d'*Honoré de Grimaldy*, des Marquis de Cagnes, & de *Marguerite-Roſſoline de Villeneuve-Trans.* De ce mariage ſont nés trois garçons, dont l'aîné N.... DE COMMENDAIRE, ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde du Pavillon-amiral. Les armes : *d'azur, à la tour ouverte d'argent, ſurmontée de 2 croiſſans de même.*

* COMMERCY, dans le Duché de Lorraine, diocèſe de Toul : Seigneurie qui appartenoit anciennement en propre à THIERRY, Duc de Lorraine, fils de *Gerard d'Alſace.* Il la donna à l'Evêque de Metz, en échange de celle de *Boſſonville.* Les Evêques la donnerent en fief à des Seigneurs que l'on appelloit *Damoiſeaux*, *Domicelli.*

Sous l'Epiſcopat de *Jean d'Apremont*, mort en 1238, *Gaultier* & *Henri*,

fils de *Georges*, Seigneur de Commercy, demanderent à l'Evêque de les recevoir en foi, & de les investir de la Seigneurie de *Commercy*, qui passa ensuite, par mariage, dans la Maison *de Saarbruck*, dont les cadets en ont joui quelque tems. *Jeanne*, fille & héritiere de *Jean*, Comte *de Saarbruck*, porta une partie de cette Seigneurie en mariage à *Jean*, Comte de *Nassau-Weilbourg*, dont le fils *Philippe* fut Comte *de Saarbruck*, & tige de la branche de *Nassau-Saarbruck*.

Celui-ci eut deux fils, *Jean* qui fut Comte *de Saarbruck*, & *Philippe*, qui fut Seigneur de *Weilbourg*, en Wétéravie.

Jean, Comte de *Nassau-Saarbruck*, vendit en 1443, à *Louis*, Marquis *de Pont*, le château de *Commercy*, avec la moitié de la ville & du territoire de ce nom, & le Comte s'obligea de dédommager l'Evêque dont *Louis* ne vouloit pas relever; mais l'Evêque ne voulut pas se prêter à cet accommodement.

Les Comtes de Nassau-Saarbruck avoient toujours le château & l'avantbourg de *Commercy*, pour lequel *Philippe*, Comte *de Nassau-Saarbruck*, & ses deux freres *Adolphe* & *Jean*, rendirent leurs devoirs à *Robert de Lenoncourt*, Evêque de Metz, en 1551. Ils moururent sans postérité, & eurent pour héritier *Albert*, Comte *de Nassau-Weilbourg*, qui descendoit du Comte *Philippe*, frere de *Jean*, Comte *de Nassau-Saarbruck*.

La Seigneurie de *Commercy* étoit devenue une espece de Souveraineté où il y avoit une Cour souveraine, nommée les *Grands-Jours*, dans laquelle l'on jugeoit les procès en dernier ressort. Cette Seigneurie passa par vente dans la Maison de *Gondi*. Le Cardinal *de Retz* s'en réserva l'usufruit, & en vendit la propriété à CHARLES III, Duc de Lorraine, qui l'acquit pour le Prince *de Vaudemont*, son fils naturel. Le Duc LÉOPOLD acquit ensuite la propriété de cette Seigneurie, & en laissa l'usufruit au Prince *de Vaudemont*, Prince cadet de sa Maison. Voyez LORRAINE.

— COMPAING, d'Orléans. GUILLAUME COMPAING, Seigneur de Fresnay, fut annobli par Lettres du Roi CHARLES VII, données à Gergeau au mois de Février 1429, en considération des services qu'il avoit rendus à la Couronne de France durant le siége d'Orléans par les Anglois. *Catherine de Boyleve*, son épouse, fut annoblie par les mêmes Lettres, & sa postérité mâle & femelle; privilége qui fut révoqué par les Déclarations de 1635 & 1639.

GIRARD COMPAING, probablement son fils, fut Conseiller au Parlement de Paris, & Conseiller au Grand Conseil le 24 Septembre 1485, & mourut en 1492.

NICOLAS COMPAING, Seigneur de Fresnay & de Villette, aussi reçu Conseiller au Grand Conseil le 18 Juin 1544, fut Honoraire le 17 Mai 1566, & Chancelier de Navarre. Il mourut en 1574, & avoit épousé *Anne Courtin*, fille de *Louis Courtin*, Seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette de Saint-Mesmin*, dont un fils mort sans enfans; & deux filles, CATHERINE, femme de *Jacques Viart*, Seigneur de Vollay, Président au Grand Conseil; & MARIE, femme de *René le Clerc*, Seigneur de Juigné, dont des enfans. Les armes: *d'azur, à un massacre de cerf d'or, accompagné d'une fleur de lis de même.*

* COMPANS, dans la Brie Champenoise. Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du 2 Novembre 1670, registrées le 8 Avril 1693, en faveur de *Louis Boucherat*, Conseiller d'Etat, qui fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1685, mort le 2 Septembre 1699. Il ne laissa de ses deux femmes, *Françoise Marchand* & *Anne-Françoise de Lomenie*, que trois filles, deux du premier lit, & une du dernier. Celle-ci *Anne-Françoise-Louise*, porta le Comté de *Compans* à son mari *Nicolas-Auguste de Harlay*, Comte de Cely.

Ce Comté est actuellement possédé par M. d'*Aguesseau de Fresne*, Conseiller d'Etat, qui, de son second mariage, a un fils appellé le *Comte de Compans*. Voyez AGUESSEAU.

— COMPANS DE BRICHANTEAU, Famille originaire de l'Orléanois & de la Beauce, actuellement établie en Piémont, dont nous ne commençons la Généalogie, faute de titres suffisamment communiqués, qu'à

JEAN DE COMPANS, qui vers l'an 1500 épousa *Catherine Guillon*. Il mourut à Paris étant Commissaire des Guerres, & laissa entr'autres enfans: — 1. NOEL, qui suit; — 2. & TOUSSINE, mariée à *Robert le Goix*.

NOEL DE COMPANS s'allia avec *Marguerite Béraut*, dont il eut

LOUIS DE COMPANS, I. du nom, marié à *Eléonore Mayen*, fille de *François Mayen* ou *Mahien*, & de Demoiselle *Becquet* ou *Béket*, (fille de *Jean Becquet*, annobli par CHARLES VII.) suivant son contrat de mariage passé devant *Belot*, Notaire à Magny, le 27 Mars 1541, dont entr'autres enfans: — 1. PHILIPPE, Seigneur de Ruth, dont la postérité masculine ne subsiste plus; — 2. & LOUIS, qui suit.

LOUIS DE COMPANS, II. du nom, Seigneur de Boisguige, épousa par contrat passé le 25 Février 1599, devant *Louis Colin*, Notaire à Faverolles, *Marie de Guibert*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ribaudiere, & de *Jeanne le Charpentier*, dont

LOUIS DE COMPANS, III. du nom, Seigneur de Deuil, Brichanteau, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi LOUIS XIV, marié en 1621, à *Jacqueline-Angélique de Havart-de-Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de *Madelene de Sottun*. De cette alliance vinrent: — 1, 2 & 3. trois garçons morts au service du Duc de Savoie, après s'être distingués dans ses armées, & en avoir reçu plusieurs glorieuses récompenses; — 4. LOUIS, qui suit; — 5. LOUISE DE COMPANS-BECQUET, mariée 1°. au Baron de Saint-Hilaire, & 2°. à *Jean-François Darchambault*, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, Aide-de-camp des armées du Roi; — 6. & HÉLENE, mariée à *François de Languedouë*, Seigneur de Pussay, dont les *Languedouë Darchambault*.

LOUIS DE COMPANS, IV. du nom, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Marquis d'*Havart-Senantes*, son oncle, passa à la Cour de Turin en 1637. Il servit long-tems dans les troupes du Duc de Savoie, fut Gouverneur de Verue, & épousa *Christine de Challant*, dont

GEORGES DE COMPANS-BRICHANTEAU, qui de son mariage avec Demoiselle *Avogarde de Cirion*, a eu: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & N.... DE COMPANS, mariée au Comte *Avogarde de Magnan*.

François de Compans, Comte de Brichanteau, a épousé Demoiselle *Valpergue de Montoë*, dont sont issus : — 1. N...., dit *le Chevalier de Compans-Brichanteau* ; — 2. Georges, dit *le Comte de Brichanteau*, né vers 1732, qui s'est attaché, ainsi que sa Famille, à la Maison de Savoie depuis 1637. Cette Famille y a toujours été très-distinguée, & est connue à cette Cour sous les noms de Terres d'*Alle*, d'*Orio*, *Villeneuve-Solar* & *Castel-Reiné* ; — 3 & 4. & deux filles.

Cette Famille portoit autrefois dans ses armes *trois grappes de raisin* ; mais Louis de Compans, I. du nom, quitta ces armes pour prendre celles de Becquet ou Béket, Famille originaire d'Angleterre, à laquelle Charles VII. accorda pour armes d'honneur : *d'azur, à 3 tours d'or, deux en chef & l'autre en pointe, un peu écornée.*

— COMPASSEUR. Famille noble, originaire de la Province de Roussillon, comme on le voit par des actes très-anciens, qui s'est établie en Champagne, & de là en Bourgogne depuis environ trois siécles.

Une portion de la Terre de *Tarsul* échue à Robert le Compasseur, du chef d'*Alix de Chauvirey*, sa mere, femme de Tanneguy le Compasseur de Créquy-Montfort, dont on voit l'épitaphe dans l'Eglise de Saint-Loup de Troyes, fut léguée par ledit Robert à Edme le Compasseur, son petit-neveu.

On voit par le Recueil des Sentences du Bailliage de Troyes, citées par *la Roque* dans son Traité de la Noblesse & dans les Coutumes de Champagne, à l'occasion de la *Noblesse utérine*, dont les filles de Gentilshommes douoient leurs enfans, que Philippe de Valois en 1346, accorda à *Girard de Châtelvilain*, des Lettres de confirmation de Noblesse, comme issu d'une Famille du lignage des Seigneurs *de Jaucourt*. Cet exemple est confirmé ensuite par plusieurs autres, & notamment par une Sentence du Bailliage de Troyes du 26 Février 1491, suivant laquelle *Pierre le Bay* ou *Bey*, fut déclaré Noble du côté de Simonne le Compasseur, son ayeule maternelle, dont la Généalogie commence par feu

Guillaume le Compasseur, comme il est marqué dans ladite Sentence en ces propres termes : *Né & attrait de la ville de Elne en Roussillon, Noble & Gentilhommé de race, tel connu & réputé notoirement, à cause de ses feux pere & mere* Bernard le Compasseur, *& Françoise de Senesterra.*

Dans un acte du 20 Décembre 1390, par lequel *Françoise de Senesterra* vendit, comme chargée de la procuration de Bernard le Compasseur, son mari, une portion qui lui appartenoit dans le château d'*Estagel*, près Elne, on y voit Bernard qualifié de *Miles.*

Guillaume le Compasseur, son fils, est dit dans la Sentence, mari d'*Edmée de Ferette*, & pere de

Gilles le Compasseur, qui eut trois enfans ; sçavoir, Edme, Thévenotte & Simonne le Compasseur, mariée le 12 Juillet 1393, à *Jean Frotier*, Sénéchal de Bar. *Pierre le Bey*, petit-fils de la derniere, donna lieu au Jugement.

Gilles le Compasseur, Capitaine de la ville & châtel de Joinville,

avoit épousé *Marie d'Origny*, inhumée dans l'Eglise paroissiale de Bar-sur-Seine, où l'on voit son épitaphe & ses armes en plusieurs endroits, ainsi que celles de son mari.

EDME LE COMPASSEUR, leur fils, Ecuyer, Sieur de Tarsul en partie, comme héritier de ROBERT, son grand-oncle, épousa par contrat du 7 Janvier 1498, *Jacqueline Hennequin*, de la branche de Vaubercey, ainsi que *Blanchard* en donne la note. De ce mariage naquirent: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & BÉNIGNE, rapporté après son frere.

CLAUDE-FRANÇOIS LE COMPASSEUR-DE-CRÉQUY-MONTFORT, Sieur de Vitrey, fut marié avec *Françoise de Malain*, sœur d'*Edme de Malain*, Baron de Lux, duquel il acquit par contrat du 21 Décembre 1582, pour les droits de sa femme, le reste des Terres de Courtivron & de Tarsul, qui passerent à son fils. Le Sieur de Vitrey fut tué en 1592.

BÉNIGNE LE COMPASSEUR, Sieur d'Alcheu, frere du précédent, fut homme d'armes en la Compagnie du Maréchal *de Tavannes*, & employé en plusieurs occasions sous HENRI III. Il fut marié quatre fois: 1°. à *Bénigne de la Periere*; 2°. à *Jeanne de Maillard*; 3°. à *Philippotte de Monge*; & 4°. à *Susanne Martin-de-Choisey*. Il a eu des fils de tous ces mariages, dont plusieurs ont laissé postérité. Il testa le 21 Février 1545, & fit des fondations à l'Eglise où il a été inhumé.

BÉNIGNE LE COMPASSEUR, II. du nom, Sieur des Roques & d'Alcheu, issu du dernier mariage, avoit été Ecuyer ordinaire de la Reine MARGUERITE, & fut marié avec *Anne Brocard*.

CLAUDE LE COMPASSEUR, qui épousa *Anne*, fille de *Grégoire de Bout*, Ecuyer, fut fait Conseiller au Parlement de Bourgogne le 17 Juillet 1620, & Conseiller d'Etat, par Lettres-Patentes du 9 Août 1646. Ce fut en faveur de leur fils,

FRANÇOIS-BERNARD LE COMPASSEUR, Président à mortier du Parlement de Dijon, que les Seigneuries de Courtivron & de Tarsul furent érigées en *Marquisat*, par Lettres de 1698, enregistrées la même année au Parlement le premier Juillet, & à la Chambre des Comptes de Bourgogne. Il avoit épousé en 1661, *Thérese Fyot-de-la-Marche*.

JEAN LE COMPASSEUR, son fils, Marquis de Courtivron, fut allié en 1697, à *Marie-Françoise*, sœur du Maréchal *de Clermont-Tonnerre*, dont: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. MARIE-FRANÇOISE DE COURTIVRON, mariée à *Antoine Joly*, Marquis de Blaisy, dont elle n'a point d'enfans; — 3. & JEANNE-CLAUDE-MADELENE DE COURTIVRON, mariée à *Jacques*, Comte *de Brancion*, Seigneur de Visargent, *&c.* duquel elle a eu *Marie-Gasparde-Madelene de Brancion*, mariée le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Bastie en Savoie, *&c.* dont des enfans. Voyez CLERMONT, *Tome IV.* de ce Dictionnaire.

Dans GASPARD LE COMPASSEUR-DE-CRÉQUY-MONTFORT, Marquis de Courtivron, ci-devant Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie des Armées du Roi & Chevalier de S. Louis, a fini la seconde substitution des Terres de Courtivron & de Tarsul. De son mariage avec *Marie-Rose-Louise de Cornette-de-Saint-Cyr-de-Cely*, fille de *Nicolas-Phi-*

lippe de Cornette-de-Saint-Cyr, Seigneur de Cely, & de *Marie-Rose du Breuil*, eſt iſſu,

TANNEGUY-PHILIPPE-ANTOINE LE COMPASSEUR, né le 13 Juillet 1753, tenu ſur les Fonts par M. *de Saint-Cyr-de-Cely*, ſon ayeul maternel, & la Marquiſe *de Blaiſy*, ſa tante. *Voyez* le Mercure d'Octobre 1752, où eſt un extrait de la généalogie de cette Famille, *p. 207, 208 & 209.* Les armes : *mi-parti & coupé ; au 1 d'azur, à 3 compas ouverts d'or ; au 2 d'or, au créquier de gueules. Le coupé, d'azur à 3 bandes d'or.*

— COMTE (LE) : Famille noble & ancienne des Pays-Bas, dont une branche établie à Lille, qui a formé un rameau à Toul en Lorraine, l'un des trois Evêchés, éteint dans la perſonne de FRANÇOIS-JOSEPH LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, lequel n'a laiſſé de *Jeanne Louis*, ſon épouſe, que deux filles. Voyez, ſur cette Famille, *Carpentier*, Hiſtoire Généalogique de Cambray & du Cambréſis, & *Juriſprudentia Heroica de jure Belgarum circà Nobilitatem & Inſignia*, in-fol. *Editum Bruxellis.* Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 quintefeuilles auſſi d'argent 2 & 1.* Supports : *deux lions, le caſque ſurmonté d'une couronne à fleurons.*

* CONCHES, en Normandie : Terre qui étoit autrefois une Seigneurie particuliere appartenante à la Maiſon de *Toeſny*, iſſue des Grands-Gonfaloniers ou Grands-Enſeignes de Normandie, ſur qui elle fut confiſquée par PHILIPPE-AUGUSTE, & donnée à la Maiſon Royale de *Courtenay*, d'où elle paſſa à celle d'Artois, ſur qui elle fut encore confiſquée & donnée au Roi de Navarre, puis réunie à la Couronne. Elle fait aujourd'hui partie du Comté d'Evreux, donné à la Maiſon de la Tour-de-Bouillon.

Les Terres, Seigneuries & Vicomtés de *Conches* furent érigées en *Comté* par Lettres du 25 Janvier 1527, portant que les appellations des Jugemens des Officiers deſdits Comtés ſeroient portées ſans moyen au Parlement de Rouen. Ces Comtés ſont poſſédés aujourd'hui par M. le Duc de Bouillon.

— CONCINI : ancienne Maiſon de Florence, qui a donné un Maréchal de France.

BARTHELEMI CONCINI, le premier de cette Maiſon dont le P. *Anſelme* faſſe mention, *Tome VII, p. 397*, fut fait Secrétaire d'Etat par *Côme de Médicis*, Grand Duc de Florence.

CONCINO CONCINI, Gentilhomme Florentin, ſon petit-fils, en qui cette Maiſon a fini, étoit originaire du Comté de Penna, Marquis d'Ancre, Seigneur de Lezigni en Brie, & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, Gouverneur du Château de Caen & du Pont-de-l'Arche, & Maréchal de France. Il vint en France avec la Reine MARIE DE MÉDICIS en 1600, & fut naturaliſé au mois de Juillet 1601. La faveur que lui & ſa femme eurent auprès de la Reine MARIE DE MÉDICIS, femme du Roi HENRI IV, lui cauſerent beaucoup d'intrigues à la Cour. Il fut reçu Conſeiller d'Etat le 26 Juillet 1610, & eut grande part aux affaires pendant la minorité du Roi LOUIS XIII. & la Régence de la Reine, ſa mere. Il

acquit le Marquisat d'*Ancre* en Picardie, & la Baronnie de *Lezigni*, eut le Gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 18 Septembre 1610, & la Lieutenance-Générale pour le Roi en Picardie, le 9 Février 1611, traita avec le Duc *de Bouillon* de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi LOUIS XIII, qui le fit Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Amiens, & Maréchal de France en Février 1614, & lui donna le Gouvernement de Normandie en 1616. Il tint pendant sept ans les Grands en division & fut l'auteur de beaucoup de troubles. Le Gouvernement de ce Maréchal fit soulever tout le monde contre lui, & étant depuis longtems à charge au Roi même, il fut tué par son ordre par *Nicolas*, Marquis *de Vitri*, en entrant au Château du Louvre, sur le pont-levis, le 24 Avril 1617, sur les onze heures du matin. Son corps fut enterré sans cérémonie en l'Eglise de S. Germain-l'Auxerrois la nuit suivante, déterré le lendemain & traîné par les rues, servant de jouet au peuple.

Eléonore Dori, sa femme, eut une pareille catastrophe que lui, & eut la tête tranchée à la Grêve, par Arrêt du Parlement de Paris le 8 Juillet 1617. Son corps fut brûlé, & ses cendres jettées au vent. HENRI CONCINI, son fils, batisé le 8 Juin 1603, fut amené au Louvre après la mort de son pere, & donné en garde à M. *de Fiesque*. Par l'Arrêt du 8 Juillet, qui condamna sa mere, il fut déclaré *ignoble & incapable de tenir Etats, Offices & Dignités dans le Royaume*. Il se retira à Florence sous le nom de *Comte de Penna*. Les armes de la Maison de CONCINI : *parti de deux traits & coupé d'un, qui font 6 quartiers ; au 1 & 6 d'azur, à un rocher de 3 pièces d'or, sommé de 3 panaches d'argent ; au 2 & 4 d'or, à l'aigle éployée de sable ; au 3 & 5 d'argent, à une chaîne d'anneaux de sable posée en sautoir.*

* CONDÉ : c'est une Baronnie de la Subdélégation de Conches, qui appartient à l'Evêque d'Evreux.

* CONDÉ, en Hainaut, diocèse de Cambray : Ville qui a appartenu avec ses dépendances à la Maison d'*Avesnes*, & ensuite à celle de *Châtillon-Saint-Paul*. Elle entra dans la Maison de *Bourbon* par le mariage de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, avec *Marie de Luxembourg*, fille aînée & héritiere de *Pierre de Luxembourg*, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Soissons, Vicomte de Meaux, Seigneur de Condé & d'Enghien, mort en 1482. C'est ce qui a donné occasion à une des branches de la Maison de *Bourbon* d'en prendre le nom, qui la distingue de celle de *Conty*. FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, mourut en 1465. Son petit-fils, LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, oncle du Roi HENRI IV, fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Il est le chef de la Maison de *Condé*, & est le septieme ayeul de LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, né en 1736. *Voyez* BOURBON.

CHARLES-QUINT ayant pris cette Ville sur les François, la donna à la Maison de *Lalain*, d'où elle a passé à celle de *Croy-Solre*, qui la possede aujourd'hui sous la souveraineté de la France. Elle faisoit autrefois partie de la Châtellenie d'Ath, dont elle a été démembrée.

* CONDÉ,

* CONDÉ-*sur-Noireau*, avec titre de Châtellenie en Normandie, diocèse de Bayeux. Cette Terre appartient à la Maison de *Matignon*.

* — CONDÉ-*sur-Seulle* : village de la basse Normandie à cinq quarts de lieue sud-est de Bayeux, d'où a pris son nom une ancienne Famille qui a donné un Archevêque à l'Eglise d'Angleterre, & un Evêque à celle de Normandie.

AUDIN DE CONDÉ, surnommé de Bayeux par quelques Ecrivains, Chapelain de HENRI I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, devint Evêque d'Evreux en 1112, & fut un des plus sçavans Evêques de Normandie.

TURSTIN DE CONDÉ, son frere, Chanoine de Bayeux, puis Archevêque d'Yorck, fut sacré par le Pape CALIXTE II. l'an 1119, dans le Concile de Reims, & eut une grande autorité en Angleterre. Ils moururent tous deux, selon *Orderic Vital*, dans la même année, c'est-à-dire en 1139.

Les Chartes de la Cathédrale de Bayeux donnent constamment à cet Archevêque le surnom de *Condé*. C'est ainsi que l'appellent, & le vieux Nécrologe de cette Eglise, où il est dit au premier de Janvier : *Obitus Turstini de Condeto*, & la Liste des hommes illustres sortis du Chapitre de Bayeux, imprimée à la fin d'un Mémoire en 1706, & dressée cetainement sur les titres du Trésor de la même Eglise. M. *Hermant*, Curé de Maltot, Histoire du diocèse de Bayeux, page 195, a eu tort de conclure de ce surnom, que TURSTIN étoit natif de *Condé-sur-Noireau*. *Orderic Vital*, qu'il cite pour garant, dit en parlant d'AUDIN, frere de TURSTIN, au Livre XIII. de son Histoire Ecclésiastique, page 919, qu'il étoit natif du Bessin, *in pago Bajocensi ortus*, & non de *Condé-sur-Noireau*, dans le Bocage. L'on a donc lieu d'être surpris que les sçavans Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, *Tome XI. page 722*, ayent suivi *Hermant* en ce point. *Voyez* les observations de M. *Beziers*, Curé de S. André de Bayeux, sur ces deux Prélats, Journal de Verdun, Octobre 1759, page 280; & les Nouvelles recherches sur la France, imprimées chez *Hérissant*, à Paris, Tome I. page 246.

RICHARD DE CONDÉ fut du nombre des Seigneurs qui accompagnerent *Robert Courteheuse*, Duc de Normandie, en 1096, à la conquête de Jérusalem, suivant *du Moulin*, Histoire de Normandie à la fin, page 9.

TURSTIN DE CONDÉ, Seigneur de Condé, vivoit au milieu du douzieme siécle. Il donna à l'Abbaye de S. Etienne de Caen, pour le repos de son ame, une Terre nommée *Cantepie*, la même sans doute que cette Abbaye possede encore à Condé-sur-Seulle. RANULPHE & HUGUES DE CONDÉ, ses fils, consentirent à la donation en la mettant sur l'autel. *Neust. pia*, page 636.

RICHARD DE CONDÉ, Seigneur de Condé-sur-Seulle, aumôna en 1189 à la même Abbaye, le patronage de l'Eglise de *Condé* ; ce qu'on apprend de la charte de confirmation de HENRI II, Evêque de Bayeux, expédiée la même année.

ROBERT DE CONDÉ est du nombre des Seigneurs Normands qui vi-

voient lorsque la Normandie rentra sous l'obéissance de PHILIPPE-AUGUSTE en 1204. Hist. de Norm. par *du Moulin*, pag. 39, à la fin.

RICHARD DE CONDÉ, Prieur de la grande Abbaye de Caen, mourut en 1265, entre les bras de *Nicolas* I, son Abbé. *Neust. pia*, page 635.

GUILLAUME DE CONDÉ-*sur-Seulle*, Ecuyer, vendit aux Religieuses du Plessis-Grimoult, par acte du mois de Mars 1274, une rente de 60 sols tournois qu'il avoit à prendre au hameau de Cantelou en la paroisse d'Estry, 2e Cartul. du Plessis.

GUILLAUME DE CONDÉ, Ecuyer, Seigneur de Condé-sur-Seulle, donna à Robert le Prevôt, Curé dudit lieu, par acte du 10 Décembre 1402, une piece de terre pour l'acquit de quatre Messes par an pour lui, ses parens & ses amis, présent JEAN DE CONDÉ, Ecuyer. *Titr.* de l'Eglise de *Condé*.

MAHIET DE CONDÉ, Ecuyer, Seigneur de Condé-sur-Seulle, est employé au nombre des vassaux de l'Evêché de Bayeux dans l'aveu du temporel rendu au Roi par l'Evêque *Zanon Castiglione* le 4 Avril 1453. Il est dit que ce Seigneur tient de la Baronnie de Saint-Vigor, appartenante à l'Evêque de Bayeux, par foi & hommage, un quart de Fief de Chevalier, dont le chef est assis en la paroisse de *Condé-sur-Seulle*, à cause duquel il est tenu faire à l'Evêque par chacun an une rente de six livres de cire, *ex originali*. Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'argent*. Mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du S. Sépulcre à Caen.

* CONDOMOIS, Pays en Gascogne avec titre de *Comté*, dont le sort fut pendant long-tems attaché à celui de l'Agénois, dont le *Condomois* faisoit partie. Après avoir obéi successivement aux Ducs de Gascogne, de Guyenne & d'Aquitaine, le *Condomois* fut réuni à la Couronne en même-tems que le Bourdelois & la Guyenne.

* CONDRIEUX : Ville avec titre de *Baronnie* dans le Lyonnois, qui dépend du Comté de Lyon.

— CONEN ou CONAN : Famille originaire de Bretagne. Dans un acte de 1280, entre *Geoffroi de Rohan*, & *Pierre de Tronchâteau*, rapporté au *Tome I. des Mémoires de la nouvelle Histoire de Bretagne*, on trouve au nombre des témoins *Raoul de Montfort*, *Thomas de Chemillé*, *Alain Conan*, *Geoffroi de Budes*, & plusieurs autres noms illustres.

GEOFFROI CONAN étoit en 1283 alloué, inféodé-héréditaire des Vicomtés de Porhoet & de Rohan, possédés alors en souveraineté. Cette Charge qui n'étoit confiée dans ces tems qu'à des Chevaliers, fut possédée ensuite par *Jean de la Bussiere*, Chevalier, & quelques années après elle passa dans la Maison *de la Roche*, l'une des plus distinguées de Bretagne. Voyez l'*Histoire de Bretagne* sur les droits & priviléges de l'allocature inféodée. *Alain*, Vicomte *de Rohan*, présenta pour caution du rachat qu'il devoit de ses Terres à *Jean II*, Duc de Bretagne, trois Seigneurs également riches & puissans, entre lesquels étoit ALAIN CONEN, Chevalier, qui mit son sceau particulier à l'acte de cautionnement, qui est du mois d'Août 1299. On voit parmi les Gentilshommes qui étoient au siége de Bécherel en 1373, un Seigneur du nom de *Conen*. Cette Famille pos-

ſede depuis plus de quatre ſiécles la Terre de *Prépéan*, au diocèſe de Saint-Brieux en Bretagne, dont les droits honorifiques furent confirmés aux Seigneurs de *Conen* par acte du 18 Juillet 1480, leſquels leur avoient été accordés par les anciens Souverains de cette Province.

PIERROT CONAN ſe trouve dans la liſte des Ecuyers ſervant ſous Meſſire *Jean*, Seigneur *de Tournemine*, en 1383.

THEBAUT CONAN, eſt nommé parmi les Gentilshommes Bretons qui prirent parti pour la Maiſon de *Penthievre* contre le Duc *Jean* V. en 1480.

PERROTIN CONAN ou CONEN, II. du nom, ſe trouva à l'aſſemblée de la Nobleſſe que le Duc *Jean de Bretagne*, V. du nom, avoit convoquée à Dinan, & il fut un des quarante-deux Capitaines qui s'engagerent en 1419 à défendre le Duc contre l'Angleterre. On voit que ces Capitaines étoient tous de Maiſons diſtinguées, tels que le Sire *de Matignon*, *Jean de Budes*, *Cambout*, le Sire *de la Feuillée*, *de Beaumanoir*, &c.

JEHAN ou JEAN CONEN, I. du nom, accompagna en 1418 le Duc *Jean* V. dans le voyage qu'il fit à Paris. Il ſe trouva encore dans le voyage que ce même Prince fit peu de tems après à Rouen, vers HENRI V, Roi d'Angleterre. Il paroît par un acte du 10 Juillet 1433, qu'il avoit épouſé *Perronelle Dollo*, fille de Condition, & il y eſt ſpécialement fait mention de la Terre de *Prépéan*, que ledit JEAN CONAN tenoit de ſes ancêtres.

JEAN CONEN, II. du nom, Seigneur de Prépéan, contracta alliance avec ALIETTE CONEN, ſa parente, comme il ſe voit par les actes de partage de leurs ſucceſſions, que firent entr'eux leurs fils & petit-fils dans les années 1500 & 1504. Dans le ferment de fidélité que le Duc de Bretagne exigea des Nobles de ſes Etats en 1437, le Seigneur de Prépéan eſt nommé parmi ceux de Tréguier & de Goello, comme auſſi dans la réformation de 1427. Dans ce même tems, pluſieurs autres Seigneurs du nom de *Conen* portoient les armes avec diſtinction. JEAN CONEN, II. du nom, eut de ſon mariage: — 1. MICHEL ou MICHAULT, dont la poſtérité eſt éteinte, & la Terre de Prépéan repaſſa enſuite à la poſtérité de PIERRE, ſon troiſieme frere; — 2. BERTRAND, qui, ſuivant un partage de 1500, épouſa *Marguerite de la Marche*, dont naquit un fils nommé PIERRE, duquel la poſtérité eſt éteinte; — 3. & PIERRE, qui ſuit.

PIERRE CONEN, III. du nom, Seigneur de la Villepapault, s'allia, ſuivant le partage de ſa ſucceſſion fait en 1521, avec *Catherine Robin*, dont

PIERRE CONEN, IV. du nom, Seigneur de la Villepapault, de la Hignonnaye, &c. qui épouſa *N.... Rouauld*. Il en eut, entre pluſieurs autres enfans dénommés au partage de 1521: — 1. YVONNET, dont la branche s'éteignit dans la ſuite; — 2. & OLIVIER, qui ſuit.

OLIVIER CONAN, Seigneur de la Riviere & de Prépéan, étoit en 1481 au nombre des Hommes d'armes commis à la garde du Duc de Bretagne, ſous le commandement de M. d'*Avaugour*; & dès l'année ſuivante il devint ſon Lieutenant, poſte très-important qui ne ſe confioit qu'à des Gentilshommes diſtingués. Il épouſa 1°. *Marguerite Henry*, fille de *Geoffroi Henry*, Seigneur de Kerprat, & de *Jeanne de Quelen*; & 2°. *Catherine l'Eveſque*, de l'ancienne Maiſon de *Kermarquer*, d'abord connue ſous le nom d'*Arrel*, &

de laquelle étoit *Olivier Arrel*, un des trente Héros Bretons qui se battirent contre trente Anglois. Il eut de sa premiere femme, pour fils unique,

JEAN CONEN, III. du nom, Seigneur de Prépéan, qui épousa *Jeanne Geslin*, fille de *Jean*, Seigneur de la Norain, & de *N.... l'Evesque*, dont vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. JEANNE, mariée à *Pierre Hallenault*, Seigneur de la Villecolvé ; — 3. & PERRONELLE CONEN, femme de *Guillaume Taillar*, Seigneur du Restol.

ETIENNE CONEN, Seigneur de Prépéan, de la Riviere & de la Plesse, épousa *Françoise de Chef-Dubois*, fille de *François*, Seigneur de Kerloët, & de *Laurence de Quelnec*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2, 3 & 4. THEBAULT, PIERRE & RAOUL, Seigneur de Kerberien ; — 5, 6 & 7. LAURENCE ; MARGUERITE, mariée à *Jacques le Chat*, Seigneur de Kersaint ; & FRANÇOISE CONEN.

JEAN CONEN, IV. du nom, Seigneur de Prépéan, épousa *Claude Berthelot*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Illan, & d'*Aliette le Noir*.

JEAN CONEN, V. du nom, leur fils aîné, Seigneur de Prépéan, le Ponthiguet & la Plesse, fut le seul, entre plusieurs enfans, qui continua la postérité. Suivant son contrat de mariage du 13 Décembre 1635, il s'allia avec *Anne le Mintier*, fille aînée de *Lancelot*, Seigneur du Chalonge, de la Maison des Granges. Il en eut

JEAN CONEN, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Prépéan, Lieutenant d'une des Compagnies de Gentilshommes de l'Evêché de S. Brieux, qui épousa en 1678, *Louise le Borgne*, fille de *Jean le Borgne de Lesquifiou*, Seigneur de la Mare. Il eut, entre plusieurs enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & ANGÉLIQUE-URSULE, mariée à *Claude de Taillefer*, Seigneur de Breteuil.

FRANÇOIS CONEN, Chevalier, Seigneur de Prépéan, épousa *Marie-Nicole-Henriette le Robert de Grangemont*, fille de *Louis le Robert*, Seigneur de Grangemont & de Villars, Commandant & Inspecteur des troupes du Roi dans les Ville & Principauté de Monaco.

FÉLIX-JEAN-GABRIEL CONEN, leur fils, Chevalier, Seigneur de Prépéan, le Ponthiguet, la Ville-Robert, Quevran, la Plesse, *&c.* d'abord Page du Roi, & ensuite Officier au Régiment des Gardes-Françoises, a épousé *Anne-Henriette Barrin*, sœur de *Marc-Achille*, Comte de Barrin, Mestre-de-camp du Régiment de Dragons de Languedoc, & de *Charles-Armand*, Vicomte de Barrin, Colonel du Régiment d'Infanterie de Cambresis, fille d'*Achille-Roland Barrin*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Marquise d'Anthenaise*, & niéce du feu Marquis *Barrin de la Galissonniere*, Lieutenant-Général des armées navales du Roi. Leurs enfans sont : — 1 & 2. FÉLIX-MARC-ALAIN, & LOUIS-FÉLIX ; — 3 & 4. JEANNE-HENRIETTE, & ANNE-GABRIELLE CONEN. Les armes : *coupé d'or & d'argent, au lion de même l'un dans l'autre, armé, lampassé & couronné de gueules.*

* CONFLANS. Il y a plusieurs Terres de ce nom en France, situées au confluent des deux rivieres, comme *Conflans-Sainte-Honorine* dans le Comté de Beaumont-sur-Oise, laquelle a long-tems appartenu à la Mai-

ſon de *Montmorency*, qui en a pris le titre de premier Baron de l'Iſle-de-France. Cette Seigneurie eſt en partie unie à l'Archevêché de Paris : une portion étoit encore poſſédée par la ſœur du dernier Marquis *de Menars*.

Il y a dans le Duché de Bar la Seigneurie de *Conflans*, qui fut engagée par *Renaud de Bar*, Evêque de Metz, avec le château de Condé-ſur-Moſelle, à ſon neveu, ſe réſervant à lui & à ſes ſucceſſeurs le droit de pouvoir racheter ces Terres en payant la ſomme de 77 mille livres tournoiſes; ce qui n'ayant point été fait, le Cardinal de Bar comprit *Conflans* & *Condé* dans la donation qu'il fit à *René d'Anjou*. Enfin, par une tranſaction de 1561, *François de Beaucaire*, Evêque de Metz, céda, du conſentement du Cardinal de Lorraine, Adminiſtrateur de l'Evêché, à *Charles*, Duc de Lorraine, le droit de pouvoir dégager ces Seigneuries. C'eſt par ce moyen que le Duc en devint propriétaire.

Il y a auſſi dans le Duché de Savoie, ſous la domination du Roi de Sardaigne, la Terre & Seigneurie de *Conflans*, avec titre de *Marquiſat*, qui, par contrat du 4 Février 1745, fut vendue par *Maximilien-Emmanuel*, Comte de *Watteville*, à *Louis*, Marquis *de Chambray*, iſſu d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui tire ſon nom du château ſitué ſur la riviere d'*Iton*. Voyez CHAMBRAY, & pour *Watteville*, au mot VERSOY.

La Maiſon de *Conflans*, qui ſubſiſte, eſt une branche de la Maiſon de Brienne. *Voyez* ci-devant BRIENNE, *Tome III*, *page 198 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

* CONFOLANS, dans la Marche, diocèſe de Limoges : Terre, Seigneurie & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois de Février 1604, enregiſtrées le 26 Avril ſuivant, en faveur de *Joachim de Châteauvieux*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1583, Chevalier d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, Bailli de Breſſe & de Bugey, Gouverneur de Bourgogne, lequel mourut ſans alliance le 13 Janvier 1615, le dernier de ſa Maiſon, ayant teſté en 1610, en faveur de ſon petit-neveu, *René de Vienne*, fils de *Marie de Vienne*, Seigneur de Vauvillars, & de *Marie*, Dame de Châteauvieux, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteauvieux*.

René de Vienne, Comte de Châteauvieux & de Confolans, ne laiſſa de *Marie de la Gueſle*, ſon épouſe, qu'une fille, *Françoiſe de Vienne*, Comteſſe de Châteauvieux & de Confolans, mariée le 25 Novembre 1649, à *Charles*, II. du nom, Duc *de la Vieuville*, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1651, & au Gouvernement de Poitou, Chevalier d'honneur de la Reine en 1670, choiſi en 1686, par le Roi, pour Gouverneur de PHILIPPE, Duc de Chartres, petit-fils de France, & reçu le 31 Décembre 1688, Chevalier des Ordres du Roi, dont avoient été honorés en 1599 & 1619, ſon pere *Charles*, I. du nom, Duc *de la Vieuville*, & ſon ayeul *Robert*, Marquis *de la Vieuville*, l'un & l'autre Grands-Fauconniers de France.

Charles de la Vieuville, I. du nom, avoit été fait Surintendant des Finances en 1623, puis diſgracié, rappellé par le Cardinal *de Mazarin*, & rétabli Surintendant des Finances. C'eſt en ſa faveur que la Baronnie de *Nogent-l'Artaud*, avec pluſieurs autres Terres, fut érigée en *Duché-Pairie*

sous le nom *de la Vieuville*, par Lettres du mois de Décembre 1651, qui ne furent point enregistrées.

Le Comté de *Confolans* fut le partage de *Charles-Emmanuel de la Vieuville*, second fils de *Charles* II, lequel devint Marquis de Saint-Chamond par son alliance avec *Marie-Anne Mitte-de-Chevrieres*, mere de *Charles-Louis-Joseph de la Vieuville*, Marquis de Saint-Chamond, mort le 4 Mai 1744. Il avoit épousé *Genevieve Gruyn*, morte le 8 Juin 1748, laissant trois enfans. *Voyez* VIEUVILLE.

* CONS-*la-Grandville*, Seigneurie en Lorraine, portée en mariage en 1641, par *Marguerite de Custine*, auparavant Abbesse de Bouxieres, & fille de *Jean-Batiste de Custine*, Baron de *Cons*, & de *Dorothée de Ligniville*, à son mari *Jean*, Comte *de Lambertie*, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de Longwy & Lieutenant de Roi de Nancy, second fils de *Gabriel*, Comte *de Lambertie*, & de *Marie-Isabelle de Rochechouart*, & petit-fils de *François*, Seigneur *de Lambertie*, de Saint-Pol, Baron de Monbrun, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Jeanne d'Abzac de la Douze*.

Marguerite de Custine fut mere de *Georges de Lambertie*, Baron de *Cons* & de Gauville, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, Maréchal de Lorraine & du Barrois, Bailli & Gouverneur de Nancy, mort en Avril 1707. Il avoit épousé en 1672, *Catherine de Lenoncourt-de-Blainville*, & en eut, entr'autres enfans, *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertie*, Chambellan du Duc de Lorraine, son Envoyé extraordinaire en Angleterre, en faveur duquel la Baronnie de *Cons-la-Grandville*, & la Seigneurie de *Pierre-Pont*, furent unies & érigées en *Marquisat*, par Lettres de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, du 3 Janvier 1719, enregistrées à la Cour souveraine de Lorraine & Barrois le 18 Février suivant. Il avoit épousé en 1705, *Elisabeth de Ligniville*, Comtesse de Tumejus, dont trois fils. *Voyez* LAMBERTIE.

CONSERANS. *Voyez* ESPAGNE (D').

— CONSTANS, en Provence : LOUIS CONSTANS, Chef de cette Famille, dit le *nouvel Armorial de Provence*, *Tome I*, *page* 279, acquit une Charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il laissa deux garçons, CHRISTOPHE, qui suit, & ANTOINE, aussi rapporté ci-après, lesquels partagerent les Terres de Castellet, Beynes & Mousteiret.

CHRISTOPHE CONSTANS acquit en 1712 un Office de Conseiller du Roi & Référendaire en Chancellerie. Il s'allia avec *Françoise de Grazille*, dont il eut, entr'autres enfans,

LOUIS CONSTANS, Baron du Castellet, marié en 1720, à Demoiselle d'*Allemand*, de laquelle il eut deux fils.

CHRISTOPHE CONSTANS, l'aîné, servit en qualité de Lieutenant au Régiment de Nivernois, Infanterie, & de Capitaine des Volontaires dans la derniere invasion en Provence. Il est aujourd'hui Baron de *Martialis*, & a épousé en 1754, *Susanne de Fournier-de-Fulconis*, fille de *N.... de Fournier*, & de *N.... de Bouliers*, dont il a un garçon.

ANTOINE CONSTANS, fils de LOUIS, épousa en 1724, Demoiselle

Thérèse de Court, fille de *Joseph*, Substitut du Procureur-Général du Roi au Parlement d'Aix. Il fut pourvu en 1721, d'un Office de Trésorier-Général de France au Bureau de la Généralité de Provence. Il a laissé, entr'autres enfans,

LOUIS CONSTANS, Seigneur de Beynes, ci-devant Conseiller du Roi au Parlement d'Aix, marié par contrat du 21 Avril 1743, à *Jeanne-Marie d'Autasse*, issue des Seigneurs d'Allons, de laquelle il a postérité. Les armes : *d'or, à la colonne isolée de gueules, sur laquelle est perché un coq; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

CONSTANT, en Orléanois. CHARLES CONSTANT, qualifié en 1477, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, château relevant d'Avarey-sur-Loire, eut d'*Adrienne de Dianne*, sa femme : — 1. GUI, qui suit; — 2. & MARIE, femme le 22 Août 1510, de *René de Ponture-Dupont*, Seigneur de Raray, Capitaine du château d'Angers.

GUI DE CONSTANT, Chevalier, fut Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, & à cause de sa femme, Seigneur de Villiers-le-Belot, pour laquelle Terre il porta la foi au Comte de Blois le 8 Octobre 1511, tant pour lui que pour *Jean de la Rable*, mari de *Michelle de Theligny*, sœur d'*Anne*, sa femme, filles de *Pierre de Theligny*, Ecuyer, Seigneur dudit Villiers-le-Belot. Il en a eu

LOUIS DE CONSTANT, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Lailly & la Motte-Saint-Cyr. Il fut un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & épousa en 1553, *Huguette de Chamaillart*, fille d'*Hugues*, Ecuyer, & de *Toussine de Chambon*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. FLEURAUT, Ecuyer, Seigneur de Granges; — 3. JACQUES, Seigneur de la Motte-Fontpertuis, ayeul de LÉONARD, Seigneur dudit lieu, mari d'*Anne de Brunel*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Harantieres, & de *René de Montliard*; — 4. & SUSANNE, femme de *Jean Hurault*, Maître des Requêtes.

JEAN DE CONSTANT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur d'Orléans par Lettres du 8 Avril 1575, & Chambellan du Duc d'Orléans, épousa le 4 Février 1558, *Charlotte de la Riviere*, fille de *Pierre*, Seigneur de Mardilly en Brie, & de *Marguerite de Vieil-Châtel*. Il y a eu des enfans dont on ignore la postérité. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même.*

— CONSTANT (DE) : Famille qui a les mêmes alliances que celle de *Béhague* ou *Béhagle*, dont nous avons parlé *Tome II*, *page 273*, de ce Dictionnaire. Elle est originaire du Barrois, & se transplanta en Suisse, d'où elle revint dans le Barrois s'établir dans la petite ville d'Arc. Elle est environ depuis un siécle, établie dans le Lyonnois. Si l'on consulte les monumens & les tombeaux de cette Famille de la fin du quatorzieme siécle, qui sont dans la ville d'Arc (Eglise de S. Martin), ils annoncent une Noblesse ancienne. Elle est la même de nom & d'armes, que celle qui a fourni des Officiers Généraux & distingués à la République de Hollande, où il y a un Régiment de son nom. Il étoit resté dans le Barrois une branche qui

eſt éteinte. La filiation ſuivie de cette Famille, prouvée par titres, contrats de mariage, &c. commence à

Noble homme **Hilaire de Constant**, né à Berne en Suiſſe, marié en 1560, à *Gabrielle-Antoinette de Polard*, dont il eut : **André**, qui ſuit; & une fille nommée **Marguerite**, mariée à *N.... Chaffoux*, & morte ſans enfans.

André de Constant, né à Arc en Barrois, Seigneur de Condors, ſe maria en 1596 dans la ville d'Arc, avec *Marie de la Feuillade*, dont il eut trois fils : **Jean** & N.... qui ſe firent Religieux ; & le troiſieme, **Pierre**, qui ſuit.

Pierre de Constant, Ecuyer, Seigneur de Vermeuil, né à Arc, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment Royal, épouſa en 1639, *Marguerite de Fornier*, dont : — 1. **Etienne**, Curé & Chanoine de l'Abbaye d'Ainay, Chapitre noble de la ville de Lyon; — 2. & **Antoine**, qui ſuit.

Antoine de Constant, né à Arc en Barrois, batiſé le 19 Novembre 1641, fut Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général au Bureau des Finances de la Ville & Généralité de Lyon. Il épouſa par contrat paſſé à Calais le 17 Novembre 1679, Demoiſelle *Anne de Mollien*, dont : — 1. **Jean-Batiste**, qui ſuit ; — 2. **Anne-Marie**, mariée à Mâcon à Meſſire *Philippe de la Martine*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Hurigny ; — 3. **Lucréce**, mariée à Chambery en Savoie, à Meſſire *Gabriel Favre*, Seigneur d'Annecy-le-vieux, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre ſouveraine des Comptes de Savoie ; — 4. & **Claire**, mariée à Villefranche en Beaujolois, à *André de Noyel*, Chevalier, Seigneur de Montclair.

Jean-Batiste de Constant, né à Lyon, Chevalier, Seigneur de Fontenaillie, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général au Bureau des Finances de la Ville & Généralité de Lyon, s'eſt marié par contrat du 13 Juillet 1719, à Demoiſelle *Reine du Soleil*, dont : — 1. **Pierre**, qui ſuit ; — 2. **Barthelemi**, qui n'eſt point marié ; — 3. un autre **Pierre**, Garde-Marine, tué dans la guerre de 1741 ; — 4. & **Marie-Reine**, épouſe de Meſſire *Jean-Batiſte Deſchamps*, Ecuyer, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général en la Maréchauſſée du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

Pierre de Constant, II. du nom, né à Lyon, Chevalier, Seigneur de Bohay, ancien Capitaine au Régiment de Provence, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant de Roi de Neuville, a épouſé à Calais le 11 Octobre 1752, ſa couſine iſſue de germaine, *Anne-Louiſe-Eléonore de Béhague*, fille de *Pierre de Béhague*, II. du nom, & de *Marie-Anne-Eléonore de Genthon*, d'une Famille noble originaire du Dauphiné. *Voyez* BÉHAGUE, dont : — 1. **Pierre-Barthelemi-Marie-Reine-Joseph-Alexandre**, né le 2 Juillet 1755, entré Eleve à l'Ecole Royale Militaire en 1766 ; — 2. **Charlotte-Adélaïde**, née le 2 Janvier 1761 ; — 3. & **Reine-Pierrette-Eléonore**, née le 12 Juillet 1763. Les armes : *d'azur, au ſautoir ondé d'or, chargé en cœur d'un franc quartier de ſable ;* ſupports, *deux aigles ;* cimier, *une aigle naiſſante & couronnée de Comte.*

— CONSTANTIN : Famille établie à Arles en Provence. **Louis XIII.** accorda des Lettres de Nobleſſe en 1616, à **Jean de Constantin**, de la ville

ville d'Arles, I. du nom. Elles furent vérifiées & enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 12 Mars 1617. *Reg. LIBERTAS, n°. 32, fol. 129.*

FRANÇOIS DE CONSTANTIN, son fils, épousa par contrat du 23 Juillet 1608, Demoiselle *Anne de Châteauneuf-Moleges*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. MADELENE, mariée en 1623, à Noble *Robert de Chiavari ;* — 3. & YOLANDE, mariée en 1637, à Noble *Joseph Darlatan de Beaumont.*

JEAN DE CONSTANTIN, II. du nom, fut marié en 1632, avec *Anne de Giraud*, dont

FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur de Bois-Verdun, qui obtint, en considération de ses services militaires, en 1652, une pension de 2000 livres, & se maria le 12 Avril 1665, à *Marthe d'Arnaud.* Ses descendans continuent leur noblesse à Arles, où cette Famille a toujours fait sa demeure. Les armes : *d'azur, à deux bandes d'or.*

CONSTANTIN-DE-LA-LORIE : Famille originaire de Bretagne, maintenue dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires en 1670. Il y en a de cette Famille établis en Anjou. Voyez l'*Armorial de France, Tome II, Part. I.* Les armes : *d'azur, à un rocher d'or, mouvant d'une mer d'argent.*

CONTADES : Famille originaire de Narbonne, & depuis transplantée en Anjou.

ERASME DE CONTADES, Seigneur de Montgeofroy en Anjou, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, mourut au mois d'Octobre 1713.

GASPARD DE CONTADES, son fils, né le 17 Juin 1666, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, est mort âgé de 70 ans en 1735. Il a laissé de *Madelene-Françoise Crespin*, son épouse,

LOUIS-GEORGES-ERASME DE CONTADES, Seigneur de Verne, Raguin, Montgeofroy & la Roche-Thibauld en Anjou, né au mois d'Octobre 1704, reçu Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1720, pourvu du Gouvernement de Beaufort le 16 Juin 1721, successivement Sous-Lieutenant & Lieutenant au même Régiment, puis Capitaine le 27 Juin 1729, Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, le 10 Mars 1734, & de celui d'Auvergne le 15 Juin suivant ; Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre de la même année, Maréchal-de-camp le premier Janvier 1740, Inspecteur-Général d'Infanterie le 31 Janvier 1745, Lieutenant-Général le premier Mai suivant ; Gouverneur du Fort-Louis du Rhin en Janvier 1758, créé Maréchal de France en se démettant de la charge d'Inspecteur-Général d'Infanterie le 24 Août de la même année ; nommé Chevalier des Ordres du Roi le premier Janvier 1759, reçu le 2 Février suivant, & Commandant en Alsace en Mars 1762 ; a épousé en Octobre 1724, *Marie-Françoise Magon*, fille de *Jean*, Seigneur de la Lande & de Cancalle sur la côte de Saint-Malo en Bretagne, dont : — 1. GEORGES-GASPARD, appellé *le Marquis de Contades*, né le 3 Janvier 1726, fait Colonel du Régiment de Berri le 17 Février 1746, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1759, qui s'est démis de son Régiment dans le courant du même mois. Il a épousé *N... de Constantin ;* — 2. &

N... DE CONTADES, mariée au Comte *de Plouet*, ancien Mestre-de-camp de Dragons.

Le Maréchal DE CONTADES a pour oncle CHARLES-PIERRE-ERASME, dit *le Chevalier de Contades*, successivement Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1709, Sous-Lieutenant, Sous-Aide-Major & Lieutenant en 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie le 21 Avril 1730, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie en Octobre 1733, Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734, Major-Général de l'armée en 1735, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis le premier Mai 1737. Les armes: *d'or, à l'aigle éployée d'azur, béquée & armée de gueules.*

— CONTARINI: Famille noble & ancienne de Venise, féconde en hommes illustres dans les armes & dans les lettres. Il en est sorti quatre Patriarches de Venise, sept Doges ou Ducs de la République, un grand nombre d'autres célébres Sénateurs, Procurateurs de S. Marc, *&c.* Presque tous ont été employés dans des affaires importantes.

DOMINIQUE CONTARINI fut élu Doge de Venise en 1043 ou 1044. JACQUES CONTARINI, en 1275; ANDRÉ CONTARINI, en 1368; FRANÇOIS CONTARINI, en 1623; NICOLAS CONTARINI, en 1630; CHARLES CONTARINI, en 1655; & DOMINIQUE CONTARINI, en 1659.

Il y a eu un Cardinal de cette Maison, nommé GASPARD CONTARINI, Evêque de Belluno, qui fut nommé Ambassadeur auprès de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il mourut Légat à Boulogne, âgé de 59 ans, en 1542. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or; au 2 & 3 d'or, chargé de 3 bandes d'azur.*

— CONTAUD (DE): Famille dont est JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL-LOUIS DE CONTAUD, Marquis de Coulanges près d'Auxerre, Capitaine de Cavalerie dans Bourbon-Busset, fils de JEAN, Baron de Coulanges, & de *Marguerite de Polastron.* Il a épousé le 7 Janvier 1755, *Louise-Josephe de Calonne*, fille de feu *Louis-Jacques*, Marquis *de Courtebonne*, Maréchal-de-camp, & d'*Isabelle-Claire-Josephe-Guilaine de la Tour-Saint-Quentin.*

— CONTAY (DE): Famille noble & ancienne dont étoit LOUIS DE CONTAY, Chevalier, Sire dudit lieu, marié à Noble Dame *Jacqueline de Néelle*, Dame d'Offemont, fille de *Guy*, Seigneur d'Offemont, & de *Jeanne de Saluces*, qui avoit pour pere & mere, *Thomas*, Marquis *de Saluces*, & *Marguerite de Roucy*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

ISABEAU DE CONTAY, alliée avec *Guillaume de Pisseleu*, Chevalier, Seigneur de Heilly, fils de *Jean*, & de *Blanche*, Dame *de Heilly*, dont postérité. Les armes: *de gueules, à deux fasces d'or & une bordure d'azur.*

CONTE (LE): Famille originaire du Vermandois, qui a pour chef JEAN LE CONTE, Prévôt de Noyon au commencement du XVI[e] siécle, & depuis elle s'est répandue dans différentes Provinces, telles que le Berri, le Blaisois & la Sologne. Ce JEAN LE CONTE eut entr'autres enfans,

ANTOINE LE CONTE, Jurisconsulte si profond, que *Cujas*, que l'on regarde encore comme la plus grande lumiere de la Jurisprudence, disoit

publiquement qu'il ne ſortoit jamais de la converſation d'ANTOINE, ſans en devenir plus ſçavant. Il profeſſa le Droit avec beaucoup de réputation dans les Univerſités d'Orléans & de Bourges, qui étoient pour lors fort célébres. Il fut attiré dans celle-ci par MARGUERITE, Ducheſſe de Berri, qui ſe connoiſſoit en grands hommes, & qui étoit elle-même une ſi grande femme, que les Sçavans de ſon ſiécle l'appelloient *la dixieme Muſe & la quatrieme Grace.* Ce fut en faveur de ce Juriſconſulte que cette Princeſſe obtint que les Profeſſeurs en Droit Canon, qui, par rapport à cette ſcience Eccléſiaſtique, étoient obligés de garder le célibat, euſſent la permiſſion de ſe marier. ANTOINE LE CONTE uſa de cette permiſſion, & après avoir fait plus de livres que d'enfans, il mourut à Bourges en 1577, âgé de 48 ans. Un Allemand fit graver ce vers ſur ſon tombeau :

Hic jacet æternis victurus Contius annis.

Voyez l'Hiſtoire de M. *de Thou*, liv. 64 ; les *Eloges* de M. *de Sainte-Marthe*, liv. 2, & l'*Hiſtoire du Berri* par *la Thaumaſſiere*, p. 42.

MÉLILLE, autre ſçavant Juriſconſulte, raſſembla tous ſes Ouvrages, & les fit imprimer à Paris en l'an 1616, en un gros volume *in*-4°.

Une branche de cette Famille s'eſt établie vers ce tems-là à Romorentin, où elle a rempli juſqu'à préſent les premieres Charges.

NICOLAS LE CONTE, ſieur de la Guériniere, chef de cette branche, étoit premier Maître des Requêtes de GASTON, Duc d'Orléans, & Lieutenant-Général de cette Ville.

JEAN LE CONTE, Sieur de Biévre, ſon fils, lui a ſuccédé dans cette derniere charge ; & JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS LE CONTE, Sieur de Biévre, petit-fils de celui-ci, eſt actuellement Procureur du Roi aux différens Siéges Royaux de Romorentin, membre de la Société Littéraire d'Orléans, & connu par pluſieurs Ouvrages de Phyſique & de Littérature qu'il a donnés au Public. Les armes, *de gueules, à deux cœurs d'or & un croiſſant d'argent en pointe ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

CONTE DE NONANT. *Voyez* LE CONTE.

— CONTI. Maiſon de Rome très-ancienne. Il y a eu un grand nombre de Cardinaux du nom de *Conti.*

BONIFACE CONTI, Cardinal, Evêque d'Albano, vivoit vers l'an 1050. JOURDAIN CONTI le fut en 1263 ; LUCIO CONTI en 1411 ; & FRANÇOIS CONTI en 1517.

De cette Maiſon, qui eſt une des quatre principales de Rome, & qui a été diviſée en pluſieurs branches, il ne reſte plus que celle qui y eſt établie. L'aîné de cette branche eſt Grand Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, ce qui lui donne droit d'aſſiſter aux Chapelles Pontificales, où il fait la fonction d'Introducteur des Princes étrangers, & des autres perſonnes de conſidération. Elle a toujours été fort attachée à la Maiſon d'*Autriche*, ſur-tout à la branche Impériale, & a produit de grands hommes de guerre.

TORQUATO CONTI ſervit utilement l'Empereur FERDINAND II, ſous le Général *Galas*, dans la guerre que fit en Allemagne GUSTAVE-ADOL-

PHE, Roi de Suede; & l'Empereur lui accorda pour récompense d'ajouter à l'écu de ses armes, qui sont: *de gueules, à l'aigle échiquetée d'or & de de sable, deux piéces de canon tirant, & huit drapeaux mêlés avec les six étendars* que sa Maison portoit déjà.

INNOCENT CONTI défendit vaillamment la ville de Prague lorsqu'elle fut assiégée par les Suédois. Un autre, dit *le Prince Conti*, fut tué à la défaite du Comte *Veterani* en Transilvanie, l'an 1695. Les Ducs de *Poli*, honorés du titre de Prince du Saint-Empire, sont de cette Maison.

JOSEPH-LOTAIRE CONTI, Duc de Poli & de Guadagnole, Grand-Maître héréditaire du Palais Apostolique, étoit fils aîné de CHARLES, Duc de Poli, *&c. Majordome* & premier Gentilhomme de la Chambre de la Reine CHRISTINE DE SUEDE, & de *N... Muti*, Dame d'honneur de la même Reine, & sœur du Duc *Muti*. Il fut aggrégé avec ses enfans à la Noblesse de Venise, le 25 Mai 1721, après l'élévation de MICHEL-ANGE CONTI, son frere, sur le Saint Siége, sous le nom d'INNOCENT XIII, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, & le nomma Prince du Soglio en Novembre 1721. Il avoit épousé en 1677 *Lucréce Colonne*, veuve d'*Etienne Colonne*, Duc de Bassanello, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Polliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, morte le 8 Août 1716, dont il eut: — 1. CHARLES, Prince de Poli, Chevalier de Malte en 1721, & Capitaine de la premiere compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Pape en 1722; — 2. MARC-ANTOINE, qui suit; — 3. & ETIENNE CONTI, Camérier secret participant en Décembre 1722.

MARC-ANTOINE CONTI, Duc de Guadagnole, Capitaine de la seconde compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Pape en Janvier 1722, épousa le 16 Février de la même année, *Faustine Mathei*, fille de *Joseph*, Duc de Paganica, dont le Pape fit la cérémonie de la bénédiction nuptiale. Voyez *Auberi*, Histoire des Cardinaux, les *Mémoires du Tems* & *Moréri*.

* CONTY. Le Bourg de Conty a eu autrefois ses Seigneurs particuliers qui portoient *d'or, au lion de gueules*. C'est par eux qu'il est entré dans la Maison de *Mailly*, puis dans celle de *Roye*, dont *Eléonore* de *Roye* porta *Conty* au Prince de BOURBON-CONDÉ.

ISABELLE, Dame de Conty, qui vivoit sur la fin du XIV[e] siécle, épousa *Colard de Mailly*, dit *le jeune*, dont elle eut *Jean de Mailly*, Seigneur de Conty, mort en 1432. Elle eut entr'autres enfans *Ferri I*, pere d'*Adrien*, qui mourut en 1518. *Adrien* eut de *Jeanne de Berghes*, *Ferri de Mailly*, II. du nom, Seigneur de Conty, marié en 1511 à *Louise de Montmorency*, dont il eut: *Jean de Mailly*, mort au siége de Naples en 1528, âgé de 16 ans; *Louise*, Abbesse de la Trinité de Caen; *Madelene*, Dame de Conty, mariée à *Charles*, Sire de Roye & de Muret, dont elle eut le 24 Février 1535,

Eléonore de Roye, qui porta la Seigneurie de *Conty* dans la Maison Royale de Bourbon, par son mariage avec LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, qu'elle épousa le 22 Juin 1551. *Voyez* BOURBON-CONTY, tome III. de ce Dictionnaire.

— CONZIÉ : c'est une des plus anciennes Maisons de Savoie, établie depuis plus de 600 ans dans ce Duché, d'où elle a passé, dans le quinzieme siécle, dans les Provinces de Bugey & de Bresse, lesquelles furent unies à la Couronne de France, par l'échange qui fut fait en 1601, avec le Marquisat de *Saluces*. Elle tire son nom d'un ancien Château situé en Savoie, près de Rumilly, dont GALEAS, Chevalier, vivant en 1103, est le plus ancien Seigneur qui soit connu.

I. Ce GALEAS, Seigneur de CONZIÉ, possédoit encore la Terre de *Vaucher*, & laissa deux fils de *Catherine de Malagnier* : — 1. GUI-CONRAD, qui suit; — 2. & NICOD, qui a fait la branche des Seigneurs de Vaucher, rapportée ci-après.

II. GUI-CONRAD, Seigneur de CONZIÉ, eut de *Marthe de Marsie*, fille d'*Imbert de Marsie*, AIMON, qui suit.

III. AIMON, Seigneur de CONZIÉ, portoit la qualité de *Chevalier*, comme on le voit par le Cartulaire du Monastere de Montjoue, & par plusieurs titres qui restent encore de lui. Il épousa la veille des ides de Mars 1194, *Gabrielle*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lucinge*, issu des Barons Souverains de Faucigny. Après la mort de sa femme, il se retira au Monastere de Montjoue, auquel il donna de grands biens; ce qui est prouvé par un titre en date du 6 des nones de Mars 1240. Il eut de son mariage trois fils (*Guichenon* s'est trompé en les lui donnant pour freres) : — 1. VALTER, Damoiseau, qui se fit Religieux à Montjoue, suivant un acte du 4 des calendes de Janvier 1258; — 2. GUILLAUME, aussi Religieux au Monastere de Montjoue, suivant un acte de l'an 1219; — 3. & PIERRE, qui suit.

IV. PIERRE, I. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, vivoit en 1250 & 1270. Il fut pere de PIERRE, qui suit, & de ROLLET, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Conzié, vivant en 1320, épousa *Bruyande d'Auteville*, fille de *Rodolphe*, Seigneur d'Auteville en Genevois, Chevalier, & de *Gabrielle de Lucinge*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. THIBAULT, qui suivit AIMON, Comte de Savoie, dans la guerre de Dauphiné, & mourut sans postérité; — 3. & PERRETTE, mariée à *Colinet de Charansonnay*, Damoiseau.

VI. JEAN, I. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, disposa de ses biens le 4 Juin 1361, par testament. Il avoit épousé *Françoise* ou *Catherine de Montluel*, fille de *Gui*, Seigneur de Châtillon, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & 3. JEAN & BRUYANDE, celle-ci mariée à *Guillaume de Mareste*.

VII. PIERRE, III. du nom, Seigneur de CONZIÉ, Chevalier, testa en 1389 : les enfans qu'il eut d'*Ancelize de Verbos*, fille de *François de Verbos*, Chevalier, Seigneur de Châtel-en-Semine, furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, qui embrassa l'état Ecclésiastique, & parvint à de hautes dignités : il fut, à l'âge de 24 ans, Evêque de Grenoble en 1380, puis d'Avignon, Archevêque d'Arles, de Toulouse, & de Narbonne en 1408; Nonce en Allemagne, & dans les Royaumes d'Espagne & d'Ar-

ragon; Vice-Chancelier de l'Eglise, Légat du Saint Siége à Avignon & au Comtat Venaissin, & Grand Chambellan du Pape MARTIN V. Il assista aux Conciles de Pise & de Constance, & obtint en 1420, du Roi CHARLES VII, plusieurs priviléges pour le Siége de Narbonne. Il y convoqua un Concile, dont l'ouverture se fit le 29 Mai 1430; enfin, EUGENE IV. le fit Patriarche de Constantinople, Camerlingue de l'Eglise, & le continua dans sa Légation d'Avignon, où il mourut le 31 Décembre 1432. Par son testament, duquel le Cardinal d'Arles, son neveu, fut exécuteur, il institua pour ses héritiers, le Pape EUGENE IV. & JACQUES DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher. Il reste de ce Prélat plusieurs Lettres & autres Ouvrages mis au Jour par *Emmanuel Schelstrate*, *Abraham Bzovius* & *Baluze*; — 3. PHILIBERTE, femme de *Jean de Sacconay*, de laquelle il eut *Henri*, Chanoine & Comte de Lyon; — 4. MARGUERITE, seconde femme de *Pierre Aleman*, Seigneur d'Arbent, pere de *Louis*, Comte de Lyon, Archevêque d'Arles, Cardinal du titre de Sainte-Cécile, Vice-Camerlingue de l'Eglise, Légat en Allemagne & Président du Concile de Basle; — 5. & BERNARDE, épouse de *François de Menthon*.

VIII. JEAN DE CONZIÉ, II. du nom, mourut en 1396, laissant de *Jeanne d'Orly*, fille de *Jacques d'Orly*, Damoiseau, & d'*Ainarde de Menthon-d'Ingié*,

IX. JEAN DE CONZIÉ, III. du nom, qui testa le 1 Janvier 1402, & mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Antoinette*, fille de *Thibaut de Châtillon*, Chevalier.

Seigneurs de VAUCHER.

II. NICOD DE CONZIÉ, second fils de GALEAS & de *Catherine de Madagnier*, eut en partage la Terre de Vaucher. De *Guione de Candie*, son épouse, fille d'*Armand*, Seigneur de Candie, Chevalier, il eut:

III. ROLLET DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, un des Gentilshommes de Savoie qui prirent la Croix en 1146, & accompagnerent à la Terre-Sainte AIMÉ, II. du nom, Comte de Savoie. *Bugnyon*, *in Chron. urbis Matiſſanæ*, fait mention de ce ROLLET, en parlant de ceux qui se trouverent avec ce Prince au siége de Ptolémaïde. Il y fut fait prisonnier par les Infideles, & après avoir été mis en liberté, LOUIS VII, Roi de France, le fit Chevalier en 1148, ainsi qu'on l'apprend par d'anciens Mémoires manuscrits, qui citent en preuve une piéce du treizieme siécle, d'où ce fait est tiré. Le nom de sa femme n'est pas connu; mais il en eut: — 1. GUIGUES, qui suit; — 2. & PERNE ou PERRETTE, mariée, 1°. à *Jean Potremont de Montfalcon*, & 2°. à *Jacques de Balaison*.

IV. GUIGUES DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, laissa d'*Anne de Balaison*: — 1. AIMON, qui suit; — 2. JEAN, Damoiseau, marié à *Berthe de Syon*; — 3. LOUIS, allié à *Françoise Maréchal*; — 4. & GABRIELLE, mariée à *Guillaume de Portier*.

V. AIMON DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, est qualifié *Chevalier* dans un acte qui reste de lui de l'an 1279. Son alliance est ignorée ainsi que sa postérité.

Seigneurs de CONZIÉ, BOLOMIER, *Barons de* POMIER, *Marquis d'*ALLEMOGNE.

V. ROLLET DE CONZIÉ, Damoiseau, second fils de PIERRE I, épousa *Madelene de Marcossey*, fille de *Lancelot de Marcossey*, Chevalier. Il étoit mort en 1334, comme on le voit par le contrat de mariage de GIRARD, son fils, qui suit.

VI. GIRARD DE CONZIÉ, Damoiseau, Seigneur de Vaucher, épousa au mois de Juillet 1334, *Bruissette de Lornay*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Lornay, de laquelle il eut, entr'autres enfans, PIERRE, qui suit, & testa en 1386.

VII. PIERRE DE CONZIÉ, Chevalier, Seigneur de Vaucher, Conseiller, Chambellan & Maître de l'Hôtel d'AMÉDÉE VII. & d'AMÉDÉE VIII, fut Ambassadeur de ce dernier auprès de l'Empereur, pour demander & solliciter l'érection du Comté de Savoie en *Duché*; laquelle érection fut accordée en 1416 par l'Empereur SIGISMOND. Il testa le 24 Janvier 1413. Sa femme fut *Nicolette d'Espagnié*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, Chevalier. Il en laissa entr'autres enfans: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & CLAUDE, Ecuyer de MARIE DE BOURGOGNE, Duchesse de Savoie, mort en 1451, sans postérité.

VIII. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE CONZIÉ, de Vaucher, *&c.* Gentilhomme de la Chambre d'AMÉDÉE VIII, Duc de Savoie, depuis Pape sous le nom de FÉLIX V, accompagna ce Prince à Basle, lorsqu'il s'y rendit pour recevoir la Thiare, & fut employé par ce Pontife dans plusieurs négociations importantes. Il entra en possession, en 1433, de la Terre de *Conzié*, en vertu d'une substitution faite en 1402, par JEAN, III. du nom, en faveur du fils aîné de PIERRE DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, Chambellan de Savoie, après la mort de FRANÇOIS DE CONZIÉ, pour lors Archevêque d'Arles, dernier de la branche aînée. D'*Isabelle de Mouxy*, son épouse, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Mouxy & de Lupigny, d'une Maison illustre, alliée à celle de Savoie, il laissa: — 1 & 2. JEAN & AMÉDÉE, qui suivent; & autres enfans mentionnés en son testament du 15 Avril 1464.

IX. JEAN, Seigneur DE CONZIÉ, de Vaucher, *&c.* Chevalier, Chambellan de LOUIS DE SAVOIE, Roi de Chypre & de Jérusalem, & Gentilhomme de la Chambre de LOUIS, Duc de Savoie, à la Cour duquel il fut élevé, fut en 1458 Ambassadeur de ce Prince auprès de la Reine de Chypre; il repassa dans cette Isle en 1460, pour le service du Duc de Savoie, & y fut détenu un an prisonnier par l'usurpateur *Jacques*, qui avoit détrôné la Reine. A son retour, le Duc LOUIS l'envoya en ambassade à Venise, & lui accorda pour les biens qu'il possédoit, plusieurs priviléges & immunités. Il testa le 5 Juillet 1483; & ne laissant point d'enfans de *Rollette de Mouxy*, il institua AMÉDÉE, son frere, qui suit, pour son héritier.

IX. AMÉDÉE, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épousa *Antoinette*, fille & héritiere de *Pierre de Bolomier*, Secrétaire d'Etat, premier Maître des Requêtes de

Savoie, Ambassadeur en France en 1478, niéce de *Guillaume de Bolomier*, Grand-Chancelier & premier Ministre d'Etat, & de *Pierre de Bolomier*, Evêque de Bellay, Ambassadeur en Saxe, & Grand-Chambellan d'AMÉDÉE VIII. Il eut de son mariage : — FRANÇOIS, Seigneur de Vaucher, Commandant une Compagnie de 100 Arquebusiers à cheval, mort en Italie en 1525, sans alliance, ayant institué — GUIBERT, son frere, qui suit, pour son héritier, & légué au Chapitre de Pontcin les dixmes d'Alemand, & cent écus d'or.

X. GUIBERT, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épousa le 20 Novembre 1519, *Philiberte de Nadan*, fille de *Nicolas de Nadan*, Baron de Charansonnay, & de *Jeanne de Neufchâtel*, Dame de la Rochelle au Comté de Bourgogne, dont,

XI. CLAUDE, Seigneur DE CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, *&c.* qui épousa le 2 Février 1547, *Jeanne de Bouvens*, fille de *Janus de Bouvens*, Chevalier, Seigneur de Ciriez & de Rogemont, Gentilhomme du Roi FRANÇOIS I, Chambellan de Savoie, Ambassadeur à Rome, & de *Jeanne de la Palu*, sœur de *Jean*, Comte de la Palu & de Varax, Chevalier du Grand Ordre de Savoie. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-MARIN, qui suit; — 2. EDOUARD, mort le 17 Août 1592, des blessures qu'il reçut à l'assaut du Château des Echelles, commandant l'Infanterie de Savoie, sous le Marquis *de Treffort*, laissant MARC DE CONZIÉ, son fils, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'*Amé de Bouvens*, son oncle, Comte de Saint-Pierre, Chambellan de Savoie, mort à Verceil en 1614; — 3. & ANTOINETTE, mariée à *Louis de Vignod*, Seigneur de Biolea, Capitaine des gens de pied du Duc de Savoie.

XII. ANTOINE-MARIN, Seigneur de Conzié, Vaucher, Bolomier, &c. épousa, 1°. en 1574, *Catherine de Candie*, qui eut pour pere *Aimé*, Seigneur de Loëze, fils de *Jean de Candie*, Echanson de MARGUERITE D'AUTRICHE, Duchesse de Savoie; & 2°. *Claudine de Boccom.* Ses enfans furent : — 1 & — 2. RENÉ & CLAUDE-FRANÇOIS DE CONZIÉ, qui servirent sous *Ambroise Spinola* au Siége d'Ostende, Capitaine dans le Régiment de l'Archiduc ALBERT D'AUTRICHE : l'aîné y mourut, & CLAUDE-FRANÇOIS y fut tué; — 3. EDOUARD, qui suit; — 4. LOUISE, Dame d'honneur de DOROTHÉE DE BRUNSWICK, Duchesse de Lorraine, mariée à *Charles-Albert de Bougiere-Blanchecourt*, Seigneur de Mezieres, Gouverneur & Surintendant de la Maison du Duc de Lorraine; — 5. autre LOUISE, épouse d'*Emmanuel-Philibert*, fils de *François*, Comte *de Mentlion*, & de *Marguerite Coucy-Châteauvieux*; — 6. CHARLOTTE, mariée à *Louis de Sécard*, Seigneur de Fleury, Baron de Rembercourt; — 7. & DENISE, épouse de *Louis de Bussy*, Seigneur de Mortercy, Baron de Saint-Julien.

XIII. EDOUARD, Seigneur de CONZIÉ, Vaucher, Bolomier, &c. Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, mourut en 1617, à Biella en Piémont, commandant les Carabins & un Régiment de quinze Compagnies d'Infanterie de Savoie. Il avoit épousé le 2 Mars 1614, *Catherine de*

de Malaumont, fille de *Jean*, Seigneur de Malleroy, & de *Catherine d'Hurbal*, dont il eut : — 1. ANTOINE-LOUIS, qui suit ; — 2. & HENRI, Capitaine au Régiment de Vernancourt, tué le 12 Août 1638, au Siége de Brisach, âgé de 21 ans.

XIV. ANTOINE-LOUIS DE CONZIÉ, Seigneur de Vaucher, de Bolomier, &c. épousa le 13 Décembre 1640, *Claudine*, fille de *Claude Catin de Villotte*, Seigneur de Crespan, Vernaux & de Richemont, Trésorier de France, & Intendant des Finances de Bourgogne & de Bresse, & de *Claudine de Morillon*, dont il eut les enfans suivans, mentionnés dans le testament de sa femme du 13 Mai 1672 ; sçavoir : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. JEAN & EDOUARD, rapportés après leur aîné ; — 4. MAMERT, Doyen du Chapitre de Pontcin, lequel est à la nomination de la Maison de *Conzié* ; — 5. BARBE, mariée à *Joseph de Juge-Candie*, Seigneur de Bornon ; — 6. DENISE, alliée à *Martin-Nicolas de Regard*, Seigneur de Channy ; — 7, 8 & 9. & trois autres, Religieuses à Seyssel.

XV. CLAUDE DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bolomier, &c. Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, épousa en 1668, *Jeanne*, fille de *Jean-Prosper de Bachod*, Seigneur de Varey, de Labbergement, de Verdatitre ; niéce de *Catherine-Livie de Bachod*, épouse de *Charles-Albert*, Comte de *Furstemberg* & du Saint-Empire, premier Baron de Bohême ; & Dame d'Honneur de l'Archiduchesse ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE D'AUTRICHE, Infante des Pays-Bas. Il en eut CHARLES DE CONZIÉ, Grand Châtelain de Pontcin & de Beauvoir, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment étranger de Thany, pere de *Charles*, Seigneur de Bolomier, &c.

XV. JEAN DE CONZIÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaucher, Saint-Martin, du Mont, la Roche, &c. Baron de Pomier, second fils d'ANTOINE-LOUIS DE CONZIÉ, ne laissa de *Catherine de Benverand*, Dame de Vernotte, que

XVI. FRANÇOIS-MAMERT, allié le 2 Juin 1728, avec *Isabelle-Françoise-Madelene Damas-d'Anlezy*, fille de *Nicolas-François*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, tué en 1709, aux lignes de Stolophen, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-MAMERT, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises ; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-MARC-HILAIRE, nommé en Avril 1766, Evêque de Saint-Omer, & Evêque d'Arras en 1769 ; — 3. JOACHIM-FRANÇOIS-MAMERT, nommé en 1769 Evêque de Saint-Omer après son frere ; — 4. MARIE-ANTOINETTE-FRANÇOISE, mariée le 15 Avril 1752, à *Charles-Amédée de Lombard-de-la-Balme*, Seigneur de Monchalin & de Courtenay ; — 5 & 6. PHILIBERTE-GENEVIEVE & MARIE-CAROLINE ; cette derniere Religieuse aux Dames de la Visitation de la Ville de Bourg-en-Bresse.

XV. EDOUARD, II. du nom, Seigneur DE CONZIÉ, Marquis d'Allemogne, &c. troisieme fils d'ANTOINE-LOUIS, & de *Claudine Catin-de-Villotte*, premier Capitaine-Commandant du Régiment étranger de Thouy, au service de LOUIS XIV, & Capitaine aux Gardes du Roi de Sardaigne, VICTOR-AMÉDÉE, épousa 1°. *Marguerite de Livron-d'Allemogne*, fille d'*An-*

dré-Gaſpard, Marquis d'Allemogne, & de *Raimondine*, Comteſſe de Choiſy; & 2°. *Louiſe*, fille de *Joſeph de Favre*, Comte de Chanas & des Charmettes, & d'*Aimée-Madelene de Lucinge*, ſœur de *Melchior*, Comte de Lucinge, Général des Armées de VICTOR-AMÉDÉE, Capitaine des Gardes-du-corps, Chevalier de l'Annonciade, Gouverneur de Turin, *&c.* Du premier lit eſt né: — 1. LOUIS, qui ſuit; & du ſecond ſont ſortis: — 2. JOSEPH, Comte de Chanas & des Charmettes, Baron d'Arenthon, de Scientrier & de Saint-Romain, dit *le Comte de Conzié*, Député de la Nobleſſe de Savoie en 1746, pour féliciter FERDINAND VI, Roi d'Eſpagne, ſur ſon avénement à la Couronne; — 3. & MADELENE DE CONZIÉ, mariée à *Jean de Gerbais*, Comte de Sonas.

XVI. LOUIS DE CONZIÉ, Marquis d'Allemogne, Comte de la Balme, de Choiſy, *&c.* épouſa 1°. le 14 Avril 1713, *Georgine Dupuis*, niéce de *Philippe*, Seigneur de Montagny, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Ciudad-Rodriguez; & 2°. *Marguerite de Mareſte*, fille de *Louis de Mareſte*, Marquis de Lucey, Baron de Champrovant. Du premier lit eſt venue: — 1. MARGUERITE, alliée à *Joſeph de Vars*, Comte de Clermont; & du ſecond lit: — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis DE CONZIÉ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH-GASPARD, dit *le Comte de la Balme*; — 4 & 5. FRANÇOISE-CAROLINE-POLIXENE & AGATHE-SOPHIE DE CONZIÉ.

Guichenon, Hiſtoire de Savoie & Hiſtoire de Breſſe & de Bugey; *Paradin*, Hiſtoire de Savoie; les Mémoires de Languedoc, p. 306; *Chorier*, Nobiliaire du Dauphiné, *Tome II. p.* 129, & autres, parlent de cette ancienne Maiſon. Les armes: *d'azur, au chef d'or, à un lion iſſant de gueules.* La branche de Bolomier: *écartelé de gueules, à un pal d'argent.*

COPPIER, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *de gueules, au chef d'hermines.*

Le Pere *Mathieu de Gouſſancourt*, dans ſon *Martyrologe de Malte*, en parle. Il donne à cette Famille pour armes: *d'azur, au lion d'or, à la bordure d'argent, chargée de 6 roſes de gueules*, & dit qu'il y a eu deux Chevaliers de ce nom, ſçavoir: GUILLAUME DE COPPIER, Chevalier de Malte, mort au ſiége de la Goulette en 1535; & ALEXANDRE DE COPPIER, Chevalier de Malte en 1525.

COQUELIN, en Franche-Comté: Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de HENRI-FRANÇOIS COQUELIN, Conſeiller au Parlement de Beſançon, marié en 1714, à *Suſanne-Thérèſe Richardot*, dont des enfans. Voyez l'*Armorial de France, Tome I, Part. I, p.* 150. Les armes: *d'azur, à 3 coquilles d'argent, poſées 2 & 1; l'écu timbré d'un caſque de trois quarts, orné de ſes lambrequins, ayant* pour cimier *une coquille.*

COQUELIN-DE-GERMIGNEY, en Franche-Comté: autre Famille qui a pour auteur GASPARD COQUELIN, qualifié de *Noble* dans des actes des années 1582, 1583 & 1588. Sa veuve *Louiſe Alepy* acquit avec GUILLAUME, ſon fils, les Terres de Chilley, Germigney & du Perret.

GUILLAUME COQUELIN mourut le 6 Juillet 1619, & *Catherine Jacquinot*, ſon épouſe, le 20 Juillet 1611.

Jean-Batiste Coquelin, leur fils, Seigneur de Germigney, Chilley, Aresches, &c. obtint l'an 1633, des Lettres-patentes de Philippe III, Roi d'Espagne, qui lui permettoit, en considération de ses services militaires & de ceux de son pere, de quitter le nom de sa Famille, & de prendre celui de *Germigney*. Il épousa par contrat du 29 Août 1617, *Anatoile-Susanne Duchamp*, dont il eut

Guillaume de Germigney, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, d'Aresches, &c. marié par contrat du premier Juin 1660, à *Marguerite Bancenel*, fille de *Jean-Batiste*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de *Jeanne Duprel*, dont

Jacques-François de Germigney, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, d'Aresches, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris. Il obtint du Roi au mois de Décembre 1617, l'érection en *Marquisat*, sous le nom d'*Aresches*, des Terres & Seigneuries d'*Aresches*, *Chilley*, *Germigney*, &c. Il avoit épousé en 1691, *Françoise-Bonaventure de Saint-Mauris*, fille de *Jean-Simon*, & d'*Anne de Saint-Martin*, & en eut: — 1. Claude-François, qui suit; — 2. Jean-Charles, reçu Chevalier de Malte en 1705, Capitaine dans le Régiment de la Marine; — 3. Jean-Claude-Yoland, Religieux en la noble Abbaye de la Baume; — 4. Françoise-Claudine de Germigney, reçue en 1708, en l'Abbaye de Lons-le-Saunier; — 5. Claudine-Bernardine, Religieuse Ursuline à Salins; — 6. & Jeanne-Françoise, Religieuse Cordeliere à Salins.

Claude-François de Germigney, Seigneur dudit lieu, &c. fit ériger la Terre de *Germigney* & ses dépendances, & celle de *Rennes*, en *Marquisat* sous le nom de *Germigney*, la premiere érection faite en 1717, étant devenue caduque par l'aliénation de la Terre d'Aresches, à laquelle ce titre avoit été attaché. Il a épousé 1°. *Marie-Rosalie Dessalles*, fille de *Louis*, Comte Dessalles, & de *Denise-Agathe de Louviers*; 2°. *Charlotte Bancenel de Myon*, morte sans enfans. Du premier mariage sont nés: — 1. Jacques-François de Germigney, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de S. Louis, reçu en la Confrairie de S. Georges le 28 Avril 1738; — 2. Charles-Joseph, Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons; — 3. Claude-Yolande, Religieuse en l'Abbaye de Lons-le-Saunier; — 4. & Toinette-Bonaventure, Religieuse en l'Abbaye de Migette. Les armes: *d'azur, à 2 licornes affrontées d'or, armées d'argent, les cornes passées en sautoir, l'écu timbré d'une tête de licorne de même;* & pour devise: *en attendant mieux*, Germigney. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, page 97*.

— COQUET (de), en Guyenne: Famille noble qui subsiste dans trois branches. Le Chef de la premiere est Charles-François de Coquet-de-la-Roche, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, &c. né le 7 Mars 1713, qui fit hommage le 11 Janvier 1754, au Bureau du Domaine du Roi en Guyenne, des biens nobles situés dans les Paroisses de Montbrun & de Saint-Cyr, Sénéchaussée & Jurisdiction de la ville d'Agen, relevans de Sa Majesté à cause de son Comté d'Agenois. Il a de son mariage contracté le 7 Juin 1741, avec *Françoise de Gasguet-de-Clermont*, fille de *Joseph*, Marquis de Clermont, & de *Marie Lasserre de Belmon-de-Bonas*: — 1. Marc-An-

TOINE-JEAN-CHARLES, batisé le 24 Juin 1742, & reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 16 Mars 1757; — 2. & JOSEPH-ABDON.

Le Chef de la seconde est ALEXANDRE DE COQUET, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lary, lequel obtint le 8 Avril 1721, un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi par lequel il fut déchargé du payement du droit de franc-fief, sur la représentation qu'il avoit faite des titres justificatifs de sa noblesse depuis l'an 1558. Il a eu de son mariage avec *Jeanne d'Augis*, trois enfans : — 1. HILAIRE, né le 29 Décembre 1729; — 2. JEAN-PAUL, né le premier Juillet 1744; — 3. & HILAIRE, batisé le 10 Décembre 1747.

De la troisieme branche est JEAN-REMI DE COQUET, né le 19 Août 1719, fils aîné de JEAN-VINCENT, qui fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de Bordeaux, & de *Jeanne de la Ville*. Il a pour frere GABRIEL-BERNARD, né le 18 Août 1724. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un coq de même, crêté & barbé de gueules; & un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. I.*

COQUILLE, en Nivernois : Cette Famille qui tire son origine de GUILLAUME COQUILLE, Echevin de Nevers en 1264, fut annoblie par Lettres de CHARLES VI. du mois de Juillet 1391, vérifiées en la Chambre des Comptes le 13 Juillet 1396, en faveur d'HUGUES COQUILLE, & d'*Isabeau Morinat*, sa femme : leur postérité subsiste encore aujourd'hui. Le sçavant GUY COQUILLE, Auteur de la Coutume de Nivernois, mort à Nevers le 11 Mars 1603, âgé de 80 ans, n'a laissé que trois filles d'*Anne le Lievre*, sa femme.

M. COQUILLE, Maître des Comptes à Paris, est de cette Famille. Les armes : *d'azur, à un mas alaisé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

CORBEAU, CORBEL ou CORBELLI : Maison titrée, & des plus anciennes de Savoie & de Dauphiné, originaire d'Italie, divisée en plusieurs branches dès le douzieme siécle en Savoie, Dauphiné, Vivarais & Forez, qui a possédé de tems immémorial les Terres de *Corbel*, la *Balme*, *Echaillon*, & de *Saint-Franc*.

I. ANTELME DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, testa en 1220, & fit héritier AIMON DE CORBEAU, son fils, qui suit. Il est parlé de ses possessions dans l'hommage que prêta GUILLAUME DE CORBEAU, d'une autre branche, en 1275, à *Louiset de Borgia*, Commissaire du Comte de Savoie.

II. AIMON DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258, à la Grande-Chartreuse du Pays de Valbonne, entre *Pierre Roux* & *Ruffier*. Il la confirma en 1267, avec ANTELME, son fils aîné, en présence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean Cuchet*, son Mistral. Cette donation est scellée du sceau de l'Evêque, & il est écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Episcopi Gratianopolis.* AIMON laissa deux fils : ANSELME, qui suit; & HUGUES DE CORBEAU, rapporté après la postérité de son aîné.

III. ANSELME DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Janvier de l'an 1292, fit héritiers, par égales portions, GUILLET, qui suit, & JOANNET, ses fils.

IV. GUILLET DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Juillet de l'an 1323, reçu par *Michel*, Notaire, fit héritiere sa fille unique, MARGUERITE DE CORBEAU, qui suit; & au défaut d'enfans nés d'elle, substitua HUGUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, son oncle; & GUIGUE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur d'une Maison-forte aux Echelles, son cousin.

V. MARGUERITE DE CORBEAU porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon, dans la Maison de *Chignen*, d'où elles ont passé dans celle d'*Allemand-de-Champ*, ensuite dans la Maison d'*Ancezune de Caderousse*, qui les a vendues à la Grande-Chartreuse en 1630.

III. HUGUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, second fils d'AIMON, chargé des affaires du Comte de Savoie auprès du Dauphin, fut appellé à la substitution des biens de GUILLET DE CORBEAU, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, son neveu, & fut nommé dans la reconnoissance de *Jean Passardon*, au profit de l'Abbé de *Tamier*, de l'année 1300, comme possesseur voisin de ses biens: il acquit des fonds qui le joignoient, du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. AMÉDÉE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'HUGUES DE CORBEAU de Saint-Franc, suivant que le certifie *Etienne Raffin*, Notaire, dans les reconnoissances qu'il a reçues au profit dudit HUGUES, de ses vassaux de Voiron en Dauphiné, du premier Septembre 1347, lesquelles sont encore au profit d'un JACQUES & HUGUES DE CORBEAU.

V. MARTIN DE CORBEAU, fils d'AMÉDÉE, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils JEAN DE CORBEAU, Chevalier, ainsi que l'apprend *Pierre Dumas*, Notaire, dans un traité de cession de plusieurs vassaux, fait par ledit JEAN à JACQUES DE CORBEAU, & JEAN & AMÉDÉE, ses fils, Damoiseaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383, en présence d'ANTELME DE CORBEAU, Doyen du Bellay.

VI. JEAN DE CORBEAU, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils dudit MARTIN, Seigneur de plusieurs vassaux, malgré la cession de ceux qu'il avoit faits à JACQUES DE CORBEAU, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chambery en 1627. Il eut deux fils: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & PIERRE, Chevalier, lequel a formé la branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, & qui par testament de 1471, se dit fils de JEAN I, & frere de JEAN II.

VII. JEAN DE CORBEAU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, & de plusieurs vassaux, fit hommage à LOUIS, Duc de Savoie, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463, à AMÉDÉE, Duc de Savoie, avec PIERRE DE CORBEAU, son fils; & il fit plusieurs Traités avec le Chancelier de cet Etat. Il testa en 1471, & nomma pour héritier PIERRE, qui suit; fit des legs à JEAN, auteur de la branche de Corbeau-

la-Mure; ANTOINE, auteur de la branche de Corbeau-de-Lanfrai; & CLAUDE, Prieur de Tamier, ses fils, & à Dame *Antoinette de Sarasse*, son épouse. Il en fit aussi à trois fils & à quatre filles de PIERRE, son fils aîné.

VIII. PIERRE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épousa le 8 Décembre 1455, Demoiselle PIERRETTE DE CORBEAU DE SAINT-ALBIN; & il avoit fait hommage avec son pere à AMÉDÉE, Duc de Savoie, le 20 Décembre 1463. Il testa le 21 Août 1490, fit héritier JEAN, III. du nom, qui suit & HUGUES, qui forma la tige de Corbeau-la-Combe; & fit des legs à tous ses autres enfans.

IX. JEAN DE CORBEAU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épousa Demoiselle *Jacquette de Mallet-des-Echelles* le 15 Janvier 1507, fit son testament le 15 Octobre 1535, en faveur de JACQUES DE CORBEAU, son fils aîné, & nomma ses Exécuteurs testamentaires FRANÇOIS DE CORBEAU, Religieux de Saint-Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de noblesse, HUGUES DE CORBEAU, ses freres, & *Jacquette de Mallet*, sa femme.

X. JACQUES DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de JEAN III, partagea la succession de son grand-pere, PIERRE DE CORBEAU, avec HUGUES DE CORBEAU, son oncle : ladite succession s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoie. Il avoit épousé le 3 Février 1549, Demoiselle *de Rochevieille*, fit hommage à PHILIBERT-EMMANUEL, Duc de Savoie, le 6 Mars 1552; aida à reprendre, pour le Roi de France, Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une Lettre de 1575. Il testa le 14 Janvier 1589, fit héritiers AUBERT & CLAUDE DE CORBEAU, tige des Corbeau-Châtelard, ses fils; fit des legs à ses autres enfans, sçavoir: HUGUES DE CORBEAU, Chanoine de Saint-Chef, Chapitre de Noblesse, où l'on fait preuve de quatre générations; LOUIS, Chanoine, Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; & sa fille, FRANÇOISE DE CORBEAU, femme, 1°. de *Jean Monlois de Rochefort*; & 2°. de Noble *Claude de Macognin de Seyssel*. JACQUES DE CORBEAU acheta au nom de son fils AUBERT en 1567, la Terre de Vaulserre, Saint-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel-Voissan, d'*Antoine de Clermont*.

XI. AUBERT DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voissan, fut Gouverneur de la citadelle d'Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure, (voyez *M. de Thou, Histoire universelle, en 1591, Tome II, Liv. 102, page 488.*) Commandant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, suivant la revue de 1489; partagea la succession de son pere le 4 Janvier 1596, avec ses freres, CLAUDE, HUGUES & LOUIS DE CORBEAU; & le 15 Août 1599, il épousa *Jeanne de Voissan*, fille d'une *Virieu-Pupetiere*, & il fit son testament en 1618, de même que sa femme. Il fit des legs à FRANÇOIS DE CORBEAU, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne, ZACHARIE, aussi Chanoine de Saint-Pierre de Vienne; FRANÇOISE & JUSTINE, Religieuses de Saint-Joire; CLAUDINE DE CORBEAU, mariée à *Noel de Gallifet*, Gouverneur de Saint-Uspice; & fit héritier PIERRE DE CORBEAU, son fils aîné.

XII. PIERRE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc,

Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Commandant des frontieres de Savoie, à la satisfaction de CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, Duc de Savoie, qui lui en rendit témoignage par Lettre du 14 Janvier 1667, épousa le 4 Mai 1623, *Claudine de Garcin*, fille d'*Eymar de Garcin*, Gentilhomme de la Chambre, & de MARIE-ANNE DE CORBEAU. De ce mariage sortirent : — 1. & 2. AIMÉ, qui suit, & FRANÇOIS; — 3. ZACHARIE, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le 6 Mai 1648, à l'assaut du siége de la Coupe en Catalogne; — 4. SÉBASTIEN, Capitaine des Chevaux-Légers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655, à un combat donné à Solsone en Catalogne; — 5. MADELENE, Ursuline à Chambery; — 6. MARGUERITE, Abbesse de Sainte-Claire; — 7, 8, 9, 10 & 11. CLAUDINE, MARIE, ANNE, BERNARDINE, & SUSANNE, Religieuses de la Visitation; — 12. & FRANÇOISE, épouse de Noble *Pierre de la Villardiere*, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. AIMÉ DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voissan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de PIERRE DE CORBEAU, épousa le 20 Février 1648, MARIE, fille unique de FRANÇOIS DE CORBEAU-D'UPIE & de la Combe, Gentilhomme de la Duchesse d'*Aumale*, & de *Susanne de Bruyeres-Saint-Michel*, de Crest, & niéce de LOUIS DE CORBEAU, Chevalier de Malte. Il testa le 26 Février 1661, fit sa femme héritiere & en eut : — 1. PIERRE, Inspecteur d'Infanterie, tué au siége de Luxembourg, après avoir eu une gratification de 6000 livres pour ses services signalés; — 2. CHARLES-ANTOINE, Capitaine dans le Régiment de Navarre; — 3. FRANÇOIS, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; — 4. FRANÇOIS-AIMÉ, Chanoine de la même Eglise; — 5. ZACHARIE, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au siége de Luxembourg; — 6. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 7. & MARIE-ANNE, qui mourut étant nommée Fille-d'honneur de CHRISTINE DE FRANCE, Duchesse de Savoie.

XIV. JOSEPH-FRANÇOIS DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulserre-Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Major du Régiment Royal-Savoie, blessé à l'épaule, & hors d'état de continuer ses services, épousa le 12 Mars 1690, *Andrée Allemand*, fille de *Gaspard Allemand*, & testa en 1714, en faveur de son fils aîné. Ses enfans furent : — 1. CHARLES DE CORBEAU, marié à *Madelene de Gallien-de-Chabon*, Dame de Monmeilleur-de-Rive, aujourd'hui Marquise de Langon, mort sans enfans, le 22 Novembre 1730; — 2. PIERRE de Vaulserre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal *d'Auvergne*, Archevêque de Vienne, & à présent Chanoine-Capiscol de cette Cathédrale; — 3. JOSEPH, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conseiller-Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; — 4. PIERRE-AIMÉ, Lieutenant-Colonel au Régiment de Monaco, obligé de quitter le service par ses blessures & infirmités, qui s'est marié à la veuve de M. le Marquis *de la Villemenue*, est mort en 1759; — 5. ANTOINE, qui suit; — 6. & CATHERINE-GUILLEMETTE, Religieuse Bénédictine de Sainte-Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la succession de M. *Allemand*, Evêque de Grenoble,

leur oncle, avec *Guillemette Allemand-de-Montmartin*, épouse du feu Maréchal *de Balincourt*; & *Félicité Allemand*, épouse du Marquis *de Rochefort-d'Alli, de Saint-Point*. La Maréchale *de Balincourt* est morte en Mars 1764.

XV. ANTOINE DE CORBEAU, Chevalier, Seigneur de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de Saint-Franc, Puys-Saint-Martin, la Bastie, Meylan & autres lieux, ci-devant Chanoine du noble Chapitre de S. Pierre de Vienne, épousa *Marie-Anne*, fille de *Joseph Allois*, Maître des Comptes, & petite-fille de Messire *Allois*, Président de la même Chambre, & d'*Eléonore Devaux*, épouse en secondes nôces du Comte *de Marcieu*, ancien Commandant de Dauphiné, & Lieutenant-Général. Il a testé en 1760, & est décédé en 1761. Ses enfans sont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE-ELÉONOR, Capitaine dans le Régiment de Rougé; — 3. AIMÉ, au Séminaire de S. Sulpice; — 4. JEAN-BATISTE, à S. Irénée de Lyon; — 5. PIERRE-LAURENT, au College; — 6. PIERRETTE-FRANÇOISE, épouse de M. *de la Roche-Chabriere*, Président à la Chambre des Comptes de Dauphiné; — 7. MARGUERITE-JOSEPHINE, Religieuse de Mont-Fleury; — 8. ELÉONORE, Religieuse de la Visitation à Valence; — 9, 10, 11, 12, 13 & 14. CATHERINE, GUILLEMETTE, ANGÉLIQUE, SOPHIE, CLAUDINE & GUILLEMETTE-PERRETTE DE CORBEAU. La Terre de *Vaulserre* a été érigée en *Marquisat* en 1750.

XVI. FRANÇOIS DE CORBEAU, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulserre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voissan, Seigneur de Saint-Franc & Puys-Saint-Martin, la Bastie, Meylan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'étoit pas encore marié en 1765.

La Noblesse de cette Maison a été vérifiée en 1641, par M. *de Seve*; en 1666, par M. *Dugué*; en 1699, par M. *Bouchu*, tous Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse; elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoie, qui ont reçu les auteurs de cette Maison à l'hommage en qualité de *Nobles*, comme il a été dit, en 1275, 1457, 1463 & 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines, & appellés à l'arriere-ban. Ceux à qui on a disputé d'être de la Famille & d'être *Nobles*, ont été reconnus, sur la seule déclaration des chefs de cette Maison, pour tels, le 30 Mars 1570 & 1605, & par le Sénat de Savoie en 1619. ANTOINE DE CORBEAU fut Conseiller d'Etat, & premier Maître-d'hôtel du Duc de Savoie, suivant les Lettres-Patentes de CHARLES & de PHILIPPE, Ducs de Savoie, des années 1484 & 14 Juillet 1501. PIERRE DE CORBEAU, son pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoie pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble CLAUDE DE CORBEAU, Colonel du Régiment de Savoie, & ensuite Général des troupes de ce Prince, se comporta avec la plus grande valeur au siége de Turin en 1706. JEAN-BATISTE DE CORBEAU, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant-Général, en 1745, des Armées du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saorgio, où il repoussa les ennemis.

Les

Les principales alliances de cette Maison sont avec *Clermont-Tonnerre*, *Hostun*, *Maugiron*, *Lastic*, *Allemand*, *Virieu*, *Leyssein*, *Bruyeres-Saint-Michel* en Dauphiné, branche cadette de *Bruyeres-Chalabre* en Languedoc, par le mariage du 22 Mai 1605, de *Susanne de Bruyeres*, fille de *Pons de Bruyeres-le-Châtel*, II. du nom, & de *Françoise de Vogué* avec FRANÇOIS DE CORBEAU, Seigneur de la Combe en Savoie : acte reçu par *de Lolle*, Notaire. Voyez BRUYERES-SAINT-MICHEL, *Tome III.* de ce Dictionnaire. Les armes : *d'or, chargé de trois fasces de sable ;* pour supports : *deux corbeaux*.

* CORBEIL, Ville, avec titre de Comté, dans le Hurepoix & dans la Brie Françoise. On croit qu'elle a pris son nom de *Corbulo*, Gouverneur des Gaules. Elle a eu des Comtes & des Seigneurs particuliers. *Alix de Corbeil*, fille de *Bouchard*, II. du nom, porta ce Comté à *Hugues de Puiset*, qui fut obligé de le céder à LOUIS LE GROS, à qui il avoit osé faire la guerre, & dès-lors il fut réuni à la Couronne. Le domaine de *Corbeil* a depuis été engagé plusieurs fois. Il le fut en 1522 en faveur de *Gui l'Arbaleste*, Vicomte de Melun, Président de la Chambre des Comptes de Paris. La veuve & les héritiers de celui-ci engagerent ce même domaine en 1581, à *Nicolas de Neuville*, Marquis de Villeroi, Secrétaire d'Etat, dont les descendans en jouissent à présent.

CORBEIL. La Maison des Comtes de Corbeil éteinte, a donné deux Prélats à l'Eglise de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL DE CORBEIL fut Archevêque de Sens en 1194. PIERRE DE CORBEIL le fut en 1200, & mourut en 1222. RENAUD DE CORBEIL fut Evêque de Paris en 1250. *Voyez* le P. *Anselme* & *Moréri*.

Il y a eu une autre Maison du nom de *Corbeil* qui a donné un Maréchal de France en 1308, dans JEAN DE CORBEIL, dit *de Grez*, qui fut un des Seigneurs que le Roi LOUIS HUTIN nomma, en Mai 1315, pour traiter de la paix avec *Louis*, Comte de Nevers & de Réthel, fils aîné du Comte de Flandre. Il étoit fils de JEAN DE CORBEIL, Seigneur de Grez en Brie, neveu de GUILLAUME DE CORBEIL, mort Evêque d'Auxerre en 1295, & frere de PIERRE, mort en 1325, Evêque d'Auxerre & Chancelier de France. *Voyez* les *Grands Officiers de la Couronne*.

Cette derniere Maison portoit pour armes : *d'or, au dragon volant de sinople, lampassé de gueules*.

* CORBEKE : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie* par Lettres du 17 Août 1661, en faveur de *François Dongelberg*, Chevalier, Seigneur de Kerlaer.

* — CORBERON : Terre située en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, qui a donné son nom à une Famille, éteinte, qui dans la suite alla s'établir en Champagne, où elle fut considérée comme l'une des meilleures de la Province. NICOLAS DE CORBERON, Commissaire-général des poudres & salpêtres de Champagne, CLAUDE DE CORBERON, Sieur de la Croix, Capitaine de cent Arquebusiers, & JEAN DE CORBERON, Trésorier de France, de la même Généralité de Champagne,

Intendant des Armées du Roi, & ses freres, demeurerent inviolablement attachés au service des Rois HENRI III. & HENRI IV.

NICOLAS DE CORBERON succéda dans la charge de Lieutenant-Particulier au Présidial de Troyes à NICOLAS DE CORBERON, son pere, qui l'avoit exercée pendant 34 ans. Il s'y acquit tant d'estime, qu'en 1634 LOUIS XIII. étant entré en possession de la Lorraine, le nomma à une charge de Conseiller du Conseil Souverain qu'il forma alors à Nancy, & dont les charges furent données gratuitement. Il passa dans la suite au Parlement de Metz, dont il fut Avocat-Général au mois de Septembre 1636. Il fut honoré d'un brevet de Conseiller d'Etat dans le même tems, ensuite reçu à la charge de Maître des Requêtes, & chargé très-souvent des affaires les plus importantes du Conseil, & enfin remplit la place d'Intendant de Justice, Police & Finances dans les Provinces de Limousin, Saintonge, la Marche, Angoumois & Pays d'Aunis; & mourut fort regretté le 19 Mai 1650, âgé de 42 ans. Il avoit épousé *Marie le Bel*, dont il n'eut que deux filles. La cadette a été Supérieure des Religieuses de la Visitation de Troyes, & l'aînée a épousé *Abel de Sainte-Marthe*, Editeur des Plaidoyers de ce NICOLAS DE CORBERON, son beau-pere. Voyez *Moréri*.

CORBIE : Ancienne Maison, originaire de Beauvais, qui a donné un Chancelier de France.

On trouve PIERRE DE CORBIE, Notaire & Secrétaire du Roi en 1377. JEAN DE CORBIE fut l'un des 74 Ecuyers de la Compagnie que le Duc d'Anjou avoit donnée à *Benoît Chiperel*, pour servir ès guerres de Gascogne.

ROBERT DE CORBIE, natif de Beauvais, vivoit sous le regne du Roi JEAN, & fut pere d'ARNAUD DE CORBIE, Chevalier, Seigneur de Jaigny, Plessis, Saint-Juste, Aussonvillier, *&c.* Premier Président du Parlement de Paris, & ensuite Chancelier de France. Il fut marié, & n'eut que deux bâtards qui furent légitimés, sçavoir : PHILIPPE & RENAUD. Ce dernier n'eut point de postérité.

PHILIPPE DE CORBIE, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes extraordinaire en 1406, & ordinaire le 11 Décembre 1414, fut marié à *Jeanne Chanteprime*, & en eut

GUILLAUME DE CORBIE, Chevalier, Seigneur de Mareuil & de Jaigny, Conseiller au Parlement en 1453, Premier Président au Parlement de Dauphiné le 3 Septembre 1461, mort le 21 Mars 1490, laissant de son épouse *Jeanne de Longueil*,

CHARLES DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, pere par *Jeanne Langlois*, de

JEAN DE CORBIE, Conseiller-Clerc, ensuite Gouverneur de la Fare, Lieutenant de l'Artillerie, tué en 1557, à la journée dite *de Saint-Laurent*, près Saint-Quentin. Il eut de *Jacqueline de Harlus*, sa femme,

FRANÇOIS DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Cardinal de Châtillon, marié à *Madelene de Coulombaut*, dont il eut

ANTOINE DE CORBIE, Seigneur de Jaigny, qui de *Jeanne le Tellier*, dite *de Guillebon*, Dame d'Angivilliers, laissa

Charles de Corbie, le dernier de cette Maison, qui mourut en 1636. Il avoit épousé en 1617, *Marie de Bondereuil*, fille de *Jean de Bondereuil*, Seigneur de Reaute, & de *Geneviève de Villers*. Elle se remaria à *Louis d'Eaubonne*, Seigneur des Tournelles, & vivoit encore en 1684. De son premier mari elle n'eut que deux filles, sçavoir: — **Denise de Corbie**, Dame d'Angivilliers & de Thiverny, mariée au mois de Février 1655, à *René de Bruck*, Seigneur de Montplaisir, Maréchal-de-camp des armées du Roi, Lieutenant au Gouvernement d'Arras, mort le 12 Juin 1682; — & **Marie de Corbie**, Dame de Mareuil, alliée avec *Germain du Val*, Sieur du Mesnil, Conseiller & Secrétaire du Roi, dont est descendu le Marquis *de Fontenay-Mareuil*, Ambassadeur à Rome, qui eut une fille mariée au Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, mere du Duc de Tremes, du Cardinal de Gesvres, &c. *Voyez* le P. *Anselme*, *Tome VI*, *p.* 347. Les armes: *d'or, à 3 corbeaux de sable, béqués & membrés de gueules.*

CORBIERE : Famille maintenue dans sa noblesse en 1635, 1668 & 1670, qui subsiste dans **François-Honoré-Hiacinthe de la Corbiere**, né en 1715, Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 23 Avril 1731. Les armes : *d'argent, à un lion de sable, langué, onglé & couronné de gueules.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I*, *Part. I*, *p.* 150.

* CORBIERES, en Provence : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1625, enregistrées le 30 Octobre suivant, *fol.* 224, en faveur de **Laurent de Coriolis**, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres. Il étoit fils de **Louis de Coriolis**, & de *Marguerite de Rolland-de-Rouville*, sa troisieme femme. *Voyez* CORIOLIS.

* — CORCONDRAY, en Franche-Comté : C'est une branche de la Maison de *Montferrand*, qui a pour tige *Fromond de Montferrand*, Chevalier, troisieme fils de **Jean**, Sire de Montferrand. Il eut la Seigneurie de **Corcondray** en partage, de laquelle il prit le nom qu'il transmit à ses descendans. Il fit hommage de cette Terre en 1257. Sa postérité a fini à **Jean de Corcondray**, vivant encore en 1362, qui n'eut, à ce qu'on croit, qu'une fille mariée dans la Maison de *Rye* qui posséda la Terre de *Corcondray* dès la fin du quatorzieme siécle. *Henri de Rye*, Chevalier, prenoit la qualité de *Sire de Corcondray* en 1394. *Voyez* MONTFERRAND. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or couronné de même.*

CORDEBŒUF, en Auvergne : ancienne Noblesse, alliée avec les Maisons de *Montmorin*, de *Chabannes*, de *la Roche-Aymon*, de *Montgon*, de *la Tour-du-Pin*, de *la Rochefoucauld*, de *Montboissier*, de *Canillac*, de *Lastic-Saint-Jal*, & autres.

De cette Famille étoit **Philippe-Gilbert de Cordebœuf de Beauverger**, Comte de Montgon, Maréchal-de-camp, Gouverneur d'Oleron, qui avoit épousé *Blanche-Henriette de la Roche-Aymon* : elle est morte en son château du Tillay, près Gonesse, le 7 Août 1763, à 65 ans.

CORDEMOI : Famille noble & ancienne d'Auvergne, dont étoit sorti **Geraud de Cordemoi**, Auteur de l'Histoire générale de France des deux premieres Races de nos Rois. Il mourut en 1684.

Louis-Geraud de Cordemoi, son fils, Docteur de Sorbonne, a été aussi habile Controversiste que son pere avoit été profond Philosophe. Louis XIV. le chargea de continuer l'Histoire de France que son pere avoit commencée. Il obéit; mais son ouvrage qui contient l'Histoire de la troisieme Race, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Henri I. en 1060, est demeuré manuscrit. Il mourut en 1722, âgé de 71 ans.

— CORDES. Suivant l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome I, page 280*, il paroît par les certificats que cette Famille a produits, qu'elle est originaire d'Espagne, où elle portoit le nom de *Cordone*, qui a été converti en celui de *Cordes*.

Ferrand de Cordoue accompagna *Jean Ferrier*, Espagnol de nation, lorsqu'il vint remplir le Siége archiépiscopal d'Arles en 1493.

Antoine de Cordes, I. du nom, son fils, épousa à Salon Demoiselle *Antoine de Cadenet*, vers l'an 1520, & en eut

Antoine de Cordes, II. du nom, Seigneur en partie d'Aurons par l'acquisition qu'il fit de cette Terre en 1568. Il fut Gouverneur de la ville & forteresse d'Entrevaux, & créé Chevalier de l'Ordre du Roi le 27 Avril 1593. Il se signala dans les guerres de la Ligue, & mourut à son château d'Aurons, où il fut assassiné avec quatre de ses serviteurs, par les Gens de guerre de la garnison de Salon. Il laissa de *Jeanne de la Roque*, qu'il avoit épousée par contrat du 14 Mai 1553 : — 1. Jean de Cordes, Seigneur d'Aurons, qui fut Gouverneur d'Entrevaux par démission de son pere en 1574. Il fut marié deux fois, 1°. le 7 Avril 1581, à *Françoise d'Etienne*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Jean, & d'*Antoinette de Meyran;* & 2°. le 4 Août 1596, à *Isabeau de Paul-de-Lamanon*. Il fit son testament le 28 Mai 1609, en faveur de Noble Horace de Cordes, qu'il avoit eu de sa premiere femme. Jean de Cordes, issu de sa seconde, fut fait légataire. L'un & l'autre moururent sans postérité; — 2. & Jacques, qui suit.

Jacques de Cordes épousa en 1598, *Marguerite de Roux*, des Seigneurs de Lamanon. Il eut de ce mariage Jean, dont la branche est éteinte, & Honoré, qui suit.

Honoré de Cordes fut marié à *N*..... de la Maison *de Rosset*, des Seigneurs d'Aurons, dont vint

André-Pascal de Cordes, marié 1°. par contrat passé devant *Tournaire*, Notaire à Turriès, le 24 Décembre 1681, avec *Madelene d'Hugues*, fille de Messire *David d'Hugues*, Baron de Beaujeu, Turriès, Astoin, & autres lieux, Maréchal des camps & armées du Roi; & 2°. par contrat du 21 Décembre 1688, passé devant *Fabry*, Notaire à Avignon, avec *Gabrielle de Sobirast*, fille de Messire *Pierre-François de Sobirast*, pere de sept Chevaliers de Malte. Il fit son testament, reçu par *Fermier*, Notaire au Vernegues, le premier Septembre 1736. Du premier lit il a laissé : — 1. François, mort sans postérité; & du second : — 2. Louis-André de Cordes, Chevalier, Seigneur d'Aurons, Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Ferronaye, sans alliance en 1759; — 3, 4, 5 & 6. Joseph-Gabriel, Joseph-Auguste-Jacques, Jacques, & Philippe-François, dont un marié, & un à l'Oratoire; — 7 & 8. Marie-Thérese,

& ROSE-JEANNE. Les armes : *d'azur, à un ours d'argent en pied, & tenant de ses deux pattes un monde croiseté d'or.*

CORDIER-DE-LAUNAY. JACQUES-RENÉ CORDIER-DE-LAUNAY, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, a acquis vers l'an 1740, les Terres & Baronnies d'*Echauffou* & de *Montreuil-Largille*, du Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, qui les avoit eues du chef de *Marie-Anne-Dorothée d'Erard-le-Gris*, sa mere. JACQUES-RENÉ CORDIER, a eu de son épouse *Anne-Thérese Croëzer* : — 1. CLAUDE-RENÉ, qui suit ; — 2. N.... femme du Comte d'*Azy*, en Nivernois ; — 3. N.... mariée à *N.... de Villette*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, dont la Comtesse *de Prie* & le Marquis *de Villette* ; — 4. & ANNE-PROSPERE, mariée le 13 Octobre 1736, à *Jean-François-Joseph d'Eskergue-de-Toulongeon*, Comte de Champlitte.

CLAUDE-RENÉ CORDIER-*de-Launay*, Président en la Cour des Aides de Paris, Seigneur des Baronnies d'Echauffou & de Montreuil-Largille, appellé *M. de Montreuil*, a épousé le 22 Août 1740, *Marie-Madelene Masson-de-Plissey*, sœur de Madame *de Chamousset*, Dame de Villecien, du Fey, Villevallier, *&c.* veuve & sans enfans, & de *N*..... mariée en 1750 à *N*.... *Brunet-d'Evry*, Officier aux Gardes-Françoises, neveu de M. *Brignon*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

CORDIER DE LA LONDE : Famille originaire de Normandie.

N.... LE CORDIER, Président à Mortier du Parlement de Rouen, est possesseur, du chef de sa bisayeule, de *la Londe*, Seigneurie en Normandie, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Mai 1616, enregistrées à Rouen en faveur de *François Bigars*.

Cette Famille a donné un Premier Président de la Chambre des Comptes de Normandie dans NICOLAS LE CORDIER DE-LA-LONDE, Marquis du Tronc, & un Lieutenant-Général des armées du Roi, de la promotion de 1734, dans son fils nommé

NICOLAS-ALEXANDRE LE CORDIER, Marquis du Tronc, mort en 1742, âgé de 70 ans. Les armes : *d'azur, à 3 griffons d'or, à la bande d'argent chargée de 5 losanges de même, brochante sur le tout.*

Il y a encore deux autres Familles du nom de *Cordier*, sur lesquelles on n'a point reçu de Mémoire. *Voyez* à la fin de ce Volume la Table des noms & armes.

CORDON, Sieur de la Faucherie, en Normandie, Election de Mortain. JACQUES & JULIEN, freres, obtinrent en 1627, des Lettres de commutation de leur nom *de Cordon* en celui de *la Faucherie*. Les armes : *d'azur, à 3 cordons d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

CORDON, en Bugey : Famille qui remonte à JOSSELIN DE CORDON, Chevalier, vivant en 1200, lequel eut trois enfans, sçavoir : GUY, JOSSELIN, & GUILLAUME, Prieur de Bellay.

GUY, Seigneur de Cordon, Chevalier, donna en 1240, à la Chartreuse de Portes en Bugey, avec JOSSELIN DE CORDON, son frere, permission de paître le bétail de ce Monastere sur toute sa Terre.

MARC DE CORDON, Seigneur d'Evieu, descendu de GUY au dixieme

ou onzieme degré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI IV. en 1601, mort en 1635, avoit épousé le 17 Février 1585, *Marguerite de Grolée*, fille de *Benoît*, Seigneur de Mespieu, & de *Sébastienne de Grolée*, dont il laissa quatre garçons & plusieurs filles. L'aîné, PIERRE-LOUIS DE CORDON, Seigneur d'Evieu, mourut au siége de Verue, sans alliance, en 1625. Le second, JEAN-FRANÇOIS, fut Prieur de Saint-Benoît de Seyssieu, & Archidiacre de Bellay. Le troisieme, JACQUES, a été Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Genevois & de Comteserie; & le quatrieme, CLAUDE DE CORDON, Seigneur de Mâcon, est décédé à Saluces en 1630.

Il y a eu la branche des Marches, dont est auteur ANTOINE DE CORDON, Seigneur des Marches, sorti de GUY au neuvieme degré. Les armes: *écartelé d'argent & de gueules.*

CORDOUAN: Le nom de Cordouan est marqué entre les Nobles de la province du Maine par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires.

HENRI DE CORDOUAN, Comte de Langey, ancien Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Paris le 25 Janvier 1747, âgé de 80 ans, sans postérité. Il avoit pour frere aîné

PHILIPPE DE CORDOUAN, Marquis de Langey, qui de son mariage avec *Hardouine-Françoise de Broßin de Meré*, avoit eu

N.... DE CORDOUAN, Marquis de Langey, fils unique, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment des Gardes-Françoises, & Brigadier des armées du Roi, tué au combat de Dettingen le 27 Juin 1743, sans avoir été marié.

Et *pour* sœur, ANNE-HENRIETTE DE CORDOUAN, mariée le 14 Mai 1703, avec *Charles Hovel*, Marquis d'Hovelbourg à la Guadeloupe en Amérique, Maréchal des camps & armées du Roi, & Gouverneur de l'Isle de Rhé, décédé le 29 Janvier 1736, & elle le 20 Décembre 1719. Ils étoient tous trois enfans de RENÉ DE CORDOUAN, Marquis de Langey, Seigneur de la Roche-Bernard, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere, & de *Diane de Montaut de Benac*, sœur du Maréchal de *Navailles.*

C'est ce que nous sçavons de cette Famille d'après le *Mercure de France du mois de Mars 1747, p. 206.* Les armes: *d'or, à une croix engrêlée de sable, & cantonnée de quatre lions de gueules, lampassés & armés de sable.*

CORDOUE: Ancienne Maison d'Espagne, recommandable par les grands Capitaines qu'elle a donnés, par ses dignités & ses alliances.

DOMINIQUE NUNOZ ou NUNEZ, emporta la ville de Cordoue sur les Maures, dont sa postérité prit le nom.

COMEZ-SUAREZ DE FIGUEROA & de Cordoue, Viceroi de Valence, puis Gouverneur du Milano, descendu de DOMINIQUE NUNOZ au quatorzieme degré, & mort en Janvier 1634, laissa un fils,

LAURENT-BALTHASARD de Figueroa de Cordoue, mort sans alliance, & le dernier de la branche aînée de sa Maison, qui a fourni plusieurs branches, sçavoir:

1°. Les Comtes de Villafranca, Marquis de Priego & de Celada, Ducs

de Feria & de Medina-Celi, qui subsistent dans les enfans de NICOLAS-FERNANDEZ DE CORDOUE, de Figueroa & Aguilar, Marquis de Priego, Duc de Feria, de Medina-Celi, *&c.* qui hérita de tous les biens des Maisons de Cardonne & de Medina-Celi, après la mort de *Louis de la Cerda-Cardonne*, Duc de Medina-Celi, décédé en 1711. 2°. Les Marquis d'Almunar & de Carpio, éteints. 3°. Les Seigneurs de Baëna, Poza & Requena, éteints. 4°. Les Seigneurs de Requena, éteints. 5°. Les Seigneurs de Baëna, Almodavar & Estrella, éteints. 6°. Les Comtes de Cabra, Seigneurs de la Guairas, Ducs de Sessa, Baëna & Soma, qui subsistent. 7°. Les Seigneurs de la Zubia, éteints dans JEAN-FERNANDEZ de Cordoue, Seigneur de la Zubia, grand Porte-étendart du Royaume de Grenade, mort sans postérité légitime. 8°. Les Marquis de Valenzuela, éteints. 9°. Les Seigneurs de Cruetor, Santillan & Palomares, éteints. 10°. Les Seigneurs de Torreque-Brandilla, Comtes de Torralva, qui subsistent dans JOSEPH-FRANÇOIS-FERNANDEZ DE CORDOUE, Comte de Torralva & Talara, Marquis de Fuentes. 11°. Les Seigneurs de Salzarejos & de la Campana, Vicomtes de la Puebla, dont les aînés ont tous été grands Porte-étendarts de Cordoue. 12°. Les Comtes de Capalma, éteints. 13°. Les Marquis de Miranda, de Auta & de Colmenares, éteints. 14°. Les Seigneurs de Chillon, Marquis de Comares, Ducs de Segorbe & de Cardonne, éteints. 15°. Les Seigneurs de Salares, Algarrobo & Benescalera, éteints. 16°. Les Seigneurs de Dos-Hermanas, Comtes d'Alcaudete, éteints. 17°. Les Seigneurs d'Alcaudete, issus des précédens, éteints. 18°. Les Seigneurs d'Alagon, Comtes de Sastaga, éteints. 19°. Les Seigneurs de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneurs de Zuheros, éteints. 20°. Les Marquis de Guadalcazar, Comtes de la Posada, éteints dans le dernier siécle. 21°. Les Marquis de Guadalcazar, issus des précédens, aussi éteints. 22°. Les Marquis de Villamayor, Mondejar & Agropoli, éteints. Et 23°. Les Seigneurs de Belmonte, Marquis de Maratilla, Comtes de Priego, éteints. Voyez *Moréri* sur ces différentes branches, dont il n'y en a plus que trois qui subsistent.

— CORDUEN, CORDOUEN ou CORDOUAN, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 7 Juillet 1667. JEAN DE CORDOUEN vivoit en 1500, qu'il y eut Arrêt contre lui, obtenu par *Jean de Harcourt*. Il étoit Procureur de *François de Harcourt*, Seigneur de Bonnestable.

JEAN DE CORDUEN fut Sénéchal de *Marguerite de Harcourt*, dans la Seigneurie du Mesnil-Patry, en 1573.

RENÉ-JACQUES DE CORDOUAN, Seigneur de Grestain, Vice-Bailli à Caen, avoit épousé *Gabrielle de Briqueville* vers l'an 1550.

Noble JEAN DE CORDOUEN, Seigneur de Grestain, & vénérable & discrete personne NICOLAS DE CORDOUEN, Prêtre & Doyen de Fontenay, déposerent en 1521, en quoi consistoit la Terre de Tilly.

GUILLAUME DE CORDOUEN vendit à Madame *Jeanne de Plannes*, par acte passé le 23 Février 1374, 6 livres de rente que lui faisoit *Guillaume Renouf*.

JACQUES DE CORDOUEN, qualifié *Noble-homme*, vivoit en 1616 ; & FRANÇOIS DE CORDOUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Epine, vivoit en 1653.

Les armes : *d'or, à un lion de sable, placé au canton dextre, une quintefeuille de même au sénestre, & une pareille quintefeuille en pointe.*

— CORÉE (DE LA) : CHARLES-ANDRÉ DE LA CORÉE, Seigneur de Saint-Ouen, fils de CHARLES-ETIENNE DE LA CORÉE, Seigneur de Saint-Ouen, Maréchal-des-logis, & de *Jeanne-Thérese Bonneau*, né le 24 Août 1720, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Juin 1741, Maître des Requêtes le 18 Juillet 1749, Président au Grand-Conseil le 9 Avril 1756, Intendant de Montauban en Décembre 1758, & de Franche-Comté en Mai 1761, a épousé 1°. en Juin 1753, *Marguerite-Honorée Champon*, morte le 9 Novembre 1754, fille d'*Honoré Champon*, Fermier-Général, & d'*Elisabeth Belon*, laquelle est morte le 25 Décembre 1762; & 2°. le 11 Août 1757, *N.... Guyon*, fille de *Pierre Guyon*, Secrétaire du Roi, & Directeur général des Monnoies, & de *Catherine Aviat*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coqs d'or, & en pointe d'un lion de même ; au 2 & 3 d'azur, à 3 croissans montans d'or.*

CORENT, en Bresse : Famille dont étoit JEAN DE CORENT, Seigneur de la Motte, Chevalier, qui vivoit en 1235 & 1241. Il eut deux fils, sçavoir : GUILLAUME & JACQUES DE CORENT, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1287. GUILLAUME a continué la postérité, & PHILIBERT DE CORENT, Seigneur de la Motte, de Lyonnieres & de Vauluisant, descendu de lui au huitieme degré, mourut sans enfans de son mariage contracté le 7 Février 1567, avec *Jeanne de Bonvens*, fille de *Charles-Philibert de Bonvens*, Seigneur de Ciriez, & de *Philiberte de Gingin*, son épouse. Les armes : *d'hermines, au chef de gueules chargé de 3 roses d'or.*

— CORGENON : Famille originaire de Savoie, dont le nom étoit *Chaumont*, & qui vint s'établir en Bresse.

HUMBERT, Seigneur DE CORGENON, Chevalier, fils de GUICHARD, & petit-fils de GEOFFROI, étoit Bailli de Bresse en 1306, pour EDOUARD DE SAVOIE, Seigneur de Baugé & de Bresse. Il laissa deux fils : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 18 Avril 1352.

JEAN, Seigneur DE CORGENON, Chevalier, vivant en 1324, épousa *N... de la Baulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fromentes, & de *Marguerite de Coligny*, dont il eut : — 1. HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Corgenon, Bailli de Bresse, Conseiller ordinaire d'AMÉ V, Comte de Savoie, qui vivoit en 1347. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom, trois fils & deux filles, sçavoir : — (A) JEAN, Seigneur de Corgenon & de Trois Fontaines, Chevalier; Bailli de Bresse en 1393, qui mourut sans enfans d'*Agnès de Talaru*, son épouse, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Bastie, & de *Béatrix de Marcilly*, Dame de Chalmazel ; — (B) AIMÉ DE CORGENON, Abbé de Tornus-sur-Saone, vivant en 1370 ; — (C) HUMBERT, Prieur du Pont-de-Vesle en 1379, puis Doyen de Chaveyria en 1385 ; — (D) GUYE, Religieuse à Neufville en Bresse ; — (E) & CATHERINE, femme de *Guy de la Palu*, Seigneur de Châtillon, fils de *Jean*, Seigneur de Châtillon, & de *Béatrix de Grolée* ; — 2. EDOUARD DE CORGENON, Chevalier, mort sans hoirs ; — 3. GUILLAUME, Chanoine & Comte

Comte de Lyon en 1369; — 4. HUMBERT, dit *le jeune*, auteur de la brnache des Seigneurs *de Meillonnas*, éteinte dans JEAN, son fils aîné, marié 1°. en 1360, avec *Alix de la Baume*, fille de GUILLAUME, Seigneur de l'Abbergement, & de *Constantine Alleman*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Jeanne de Saint-Trivier*, Dame de Villeneuve en Dombes, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Trivier en Dombes, laquelle étoit veuve de lui en 1421, & mere de trois filles, sçavoir: — (A) AIMÉE DE CORGENON, femme d'*Urbain*, Seigneur de la Chambre, Comte de Luille, veuve de *Louise*, Dame de Sagonne, & de *Marguerite de Chalançon*, & fils de *Jean*, Seigneur de la Chambre, & de *Jeanne de Châlons*; — (B) ANNE DE CORGENON, Dame d'Auvet, femme d'*Ode de Tournon*, Seigneur de Serrieres & de Beauchâtel en 1418, fils puîné de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Tournon, & d'*Alix d'Uzès*; — (C) & ALIX DE CORGENON, mariée à *Pierre Mareschal*, Seigneur de Meximieux, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Ancelise de Chalamont*, sa premiere femme; — 5. & ALIX DE CORGENON, mariée à *Pierre Mareschal*, Seigneur de Meximieux, fils de *N... Mareschal*, Chevalier. Les armes: *d'or, au chef de gueules.*

— CORIOLIS ou CORRIOLIS: Maison originaire d'Italie, établie en Provence, où elle a produit des hommes illustres dans leurs emplois, par leur science & leur zèle inviolable pour le service du Roi & de la Patrie.

PIERRE DE CORIOLIS, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & Commandeur de Montferrand, fut Général des Galeres de cette Religion en 1450, sous le Grand-Maître *de Lastic*; il avoit acquis une grande considération dans son Ordre. *Boissac* & *Baudouin* en font mention dans leur Histoire de Malte, *Liv. IV. p. 187*, & *Liv. IV. chap. IX. p. 108.* & voici ce que dit sur cette Maison le *nouvel Armorial* de Provence par *d'Artefeuil, Tome I. p. 282 & suiv.*

I. JEAN DE CORIOLIS, I. du nom, neveu-germain de PIERRE DE CORIOLIS, Général des Galeres de Malte, vint s'établir à Aix en Provence, où il s'adonna à l'étude des Loix, & devint un grand Jurisconsulte, chose rare dans un siécle où la Noblesse se faisoit gloire de ne rien sçavoir. Ses freres furent s'établir dans la ville de Riez, dont ils acquirent une partie de la jurisdiction, & en devinrent co-Seigneurs, ainsi que d'Autane & d'Alons. Ce JEAN I. fut créé Assesseur de la ville d'Aix ès années 1487 & 1494, précédant en rang le premier Consul à cause de sa naissance. Il fut député de la ville d'Aix & pays de Provence, vers LOUIS XI. & CHARLES VIII, Rois de France, pour obtenir la confirmation des priviléges de cette Province. Il étoit dans une si grande considération, que dans un arrêt du Parlement de Provence du 17 Juillet 1511, signé par le Président *de Bellemonte*, non-seulement il est qualifié *noble* dans les qualités de l'arrêt, mais encore la Cour le nomme dans le dispositif *Monsieur* JEAN DE CORIOLIS. Le Roi LOUIS XII. créa en sa faveur un nouvel Office de Conseiller au Parlement; mais ayant supplié le Roi de l'en dispenser à cause de son grand âge, Sa Majesté en pourvut TOUSSAINT DE CORIOLIS, l'aîné de ses enfans. Il épousa *Marguerite de Villeneuve*, de la Maison de *Trans*, & fut choisi, comme plus proche parent, Tuteur d'*Anne de Villeneuve*,

qui fut mariée au Comte *de Maille* & de Curson, de la Maison de *Foix*. De son mariage vinrent : — 1. TOUSSAINT, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence le 9 Juin 1512, & épousa *Madelene de Boyer*, fille de noble *Jean*, de la ville de Lyon, & de *Marie de Valence*, dont il n'eut point d'enfans. Le Parlement de Provence ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir maintenu par un arrêt les priviléges de l'Eglise Gallicane & le droit d'annexe, TOUSSAINT DE CORIOLIS fut député par le Parlement vers le Pape au Concile de Latran, & en revint après avoir obtenu l'absolution de l'excommunication, & la confirmation du droit d'annexe ; — 2. HONORÉ, qui suit ; — 3. JEAN, auteur des Barons de Limaye, rapportés ci-après ; — 4. ANTOINE, auteur de la branche établie à Riez, aussi rapportee ci-après ; — 5. LOUIS, mort sans postérité ; — 6. & DELPHINE, mariée le 31 Janvier 1518, avec *Gaspard d'Astuard*, fils de *Georges*, Seigneur de Limaye, de la Bastide, des Jourdans & de Montfurron, dont elle n'eut point d'enfans.

II. HONORÉ DE CORIOLIS, I. du nom, épousa le 8 Février 1523, *Anne de Pinelly*, fille de noble *Barnabé de Pinelly*, premier Consul de la ville d'Aix, & de noble *Catherine de Caldora* ou *de Candole*, d'une Famille illustre du Royaume de Naples, de laquelle il y a eu deux Cardinaux & un Vice-Légat d'Avignon. De ce mariage naquit,

III. LOUIS DE CORIOLIS, qui succéda à l'Office de TOUSSAINT, son oncle, fut reçu Conseiller au Parlement en 1554, ensuite pourvu de l'Office de second Président à mortier du Parlement par le Roi CHARLES IX. en 1568, & reçu le 16 Mars 1569. Il présida, comme Commissaire député du Roi, aux Etats de Provence, convoqués à Aix aux années 1579 & 1580, & exerça sa charge de Président avec tant d'autorité, & s'acquitta avec tant de vigueur des commissions qu'il eut pour pacifier les troubles occasionnés par la Ligue, que *Nostradamus*, dans son Histoire de Provence, l'appelle *Personnage formidable & de souveraine autorité, homme sans peur, & ayant un courage de lion.* Il se signala pour le service du Roi contre la Ligue, & se transporta à Sisteron avec une partie des Officiers du Parlement, qui y composerent une Chambre, à laquelle il présidoit, & qui par ses arrêts affermissoit les droits du Roi, révoquoit & annulloit ceux de l'autre partie du Parlement qui tenoit pour la Ligue. De Sisteron il transporta son Parlement à Manosque, & ensuite à Pertuis, pour observer de plus près les Ligueurs. Ce fut en cette ville qu'il rendit cet Arrêt célébre, par lequel, conformément à la Loi Salique, il fit proclamer HENRI IV. légitime successeur de la Couronne de France, & fit ensuite prêter serment au Gouverneur de la Province, aux Evêques, aux Gentilshommes & aux Corps des Communautés, composant les Etats qu'il avoit fait assembler. HENRI IV. ayant disposé de la charge de Premier Président en faveur de *Guillaume Duvair*, LOUIS DE CORIOLIS se retira à Avignon, où il mourut en 1600. Il avoit pris dans sa jeunesse le parti des armes, & avoit perdu une jambe au service du Roi. Il fut marié quatre fois : 1°. avec *Honorée d'Escalis*, tante-germaine du Premier Président *de Bras ;* 2°. avec *Marguerite d'Esclasarnatis*, niéce du Cardinal de ce nom ; 3°. avec *Mar-*

guerite de Rolland-de-Rouville; & 4°. avec *Marthe de Faucon-de-Vercors*, d'une ancienne Noblesse du Dauphiné, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. ANNE, mariée en 1563, avec *Pierre de Margalet*, Seigneur de Luynes, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence ; — 2. MARIE, alliée en 1575, avec *Vincent de Boyer*, Seigneur de Bandol, Conseiller au Parlement ; — 3. MADELENE, mariée 1°. à noble *Balthasard de Catin*, Seigneur de Saint-Savournin ; 2°. avec noble *Jean de Bourdon*, Seigneur de Bouc ; & 3°. avec noble *François de Malherbe*, célébre Poëte François, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; du second : — 4. LUCRÉCE, mariée à *Balthasard de Périer*, Conseiller au Parlement ; & du troisieme : — 5. LAURENT, qui suit ; — 6. & CHARLOTTE, qui épousa *Arnoux de Joannis*, Seigneur de Châteauneuf, Conseiller au Parlement.

IV. LAURENT DE CORIOLIS, Baron de Corbieres, fut pourvû de la Charge de Président à Mortier de son pere, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV. du 6 Juin 1600, & reçu le 5 Juin de l'année suivante : il fut un des plus grands génies de son tems. Il étoit si sçavant, & avoit une mémoire si prodigieuse, qu'étant devenu aveugle, il ne laissoit pas que d'expliquer les loix sur le champ. Son zéle & sa fidélité pour son Roi, furent à toutes épreuves. Ses envieux lui en firent un crime d'Etat : dans sa disgrace il fit paroître une grandeur d'ame qui l'illustra plus que son élevation. Le Roi LOUIS XIII. le décora du titre de Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, par brevet du 26 Avril 1611, en considération des services par lui rendus au Roi HENRI IV, tant dans sa Charge qu'en plusieurs autres occasions où il s'étoit signalé. Ce fut en sa faveur que la Terre de *Corbieres* fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1625. Il épousa le 14 Juin 1597, *Louise de Piolenc*, fille de *Raimond de Piolenc*, Seigneur de Saint-Julien, Président à Mortier, dont : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE, Ecclésiastique & Prieur de Grand-Bois ; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte de minorité, en 1613 ; — 4. PAUL, mort en bas âge ; — 5. MARGUERITE, mariée avec *Marc d'Eyguiere*, Seigneur de Mejanes ; — 6. & LOUISE, mariée avec *Madelon de Vintimille* des Comtes de Marseille, Baron de Tourves & d'Ollioulles.

V. HONORÉ DE CORIOLIS, II. du nom, Baron de Corbieres, fut reçu en la Charge de Président à Mortier de son pere, le 26 Janvier 1646, après avoir long-tems porté les armes, où il se distingua par des actions éclatantes. Il avoit épousé le premier Août 1622, *Elisabeth de Villeneuve*, fille unique de *Pierre*, Seigneur d'Espinouse, de la Maison de *Trans*, qui fit donation de tous ses biens aux enfans aînés mâles qui naîtroient de ce mariage, & voulut qu'ils portassent le nom & les armes de *Villeneuve*. De cette alliance vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2 & 3. LAURENT & LOUIS, reçus Chevaliers de Malte ; — 4. FRANÇOIS, Commandeur de Trinquetaille ; — 5. JEAN, qui prit le parti de l'Eglise ; — 6. MADELENE, mariée à *Scipion de Gombert*, Seigneur de Dromont & de Saint-Giniès ; — 7. LUCRÉCE, alliée avec *Cosme d'Etienne*, Seigneur de Mêmet & de Lioux ; — 8. CLAUDE, femme de *Pierre de Raphelis*, Seigneur de Callian ;

— 9. JEANNE, mariée avec *François-Gabriel de Pol*, Seigneur de Saint Tronquet, Maréchal des camps & armées du Roi; — 10. & ELISABETH femme 1°. d'*Arnaud d'Andrea*, Seigneur de Nibles & de Château-Double; & 2°. de *Charles de Grille*, Seigneur de Robias.

VI. PIERRE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, I. du nom, Seigneur d'Espinouse, Baron de Corbieres, porta d'abord les armes, & se distingua au siége de Réthel, où il reçut plusieurs blessures. Il fut fait Président à Mortier en 1652, & en considération de ses services & de ceux de son pere, le Roi érigea au mois de Mai 1651, sa Terre d'*Espinouse* en *Marquisat;* S. M. lui accorda un brevet de Conseiller d'Etat en 1658, avec une pension de 3000 livres, en récompense de ses belles actions dans plusieurs occasions importantes, & de ses services. Il avoit épousé *Louise d'Oraison*, sœur du Marquis d'Oraison, dont naquirent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Ecclésiastique; — 3. & HONORÉ, qui porta le titre de *Baron de Corbieres*, auteur de la branche cadette de Coriolis-d'Espinouse, rapportée ci-après.

VII. JEAN-BATISTE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Espinouse, Baron de Corbieres, reçu Président à Mortier en 1690, épousa *Elisabeth de Grimaldy*, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Abbé de l'Abbaye de Saint-Eusebe; — 3. CHARLES, Chanoine de l'Eglise métropolitaine d'Aix; — 4 & 5. JOSEPH & JEAN-BATISTE, Chevaliers de Malte; — 6. MADELENE, alliée à *Jean-Batiste-Toussaint* ou *Alphonse d'Arnaud*, Seigneur de Rousset & de Vallongne; — 7. LOUISE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Barthelemi; — 8. & MARIE-ANNE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Villemur.

VIII. PIERRE DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Espinouse, Baron de Corbieres, fut reçu Président à Mortier en 1712. Il épousa *Renée-Charlotte-Félicité de Vintimille*, fille du Comte du Luc, des Comtes de Marseille, Lieutenant de Roi en Provence, son Ambassadeur extraordinaire en Suisse & à Vienne, Conseiller d'Etat d'épée, & niéce-germaine de *Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille*, Evêque de Marseille, ensuite Archevêque d'Aix, & depuis Archevêque de Paris. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS-CHARLES-XAVIER, qui suit; — 2. JOSEPH-JEAN-BATISTE-HUBERT, Chanoine de l'Eglise métropolitaine de Paris, Abbé des Abbayes Royales d'Eschalis, au diocèse de Sens, & de Saint-Gilles en Languedoc, ci-devant Agent-général du Clergé de France en 1750; — 3. LOUIS-CHARLES-RÉGIS, Chevalier de Malte, & Lieutenant des vaisseaux du Roi; — & cinq filles, dont trois sont mortes en bas âge: la quatrieme nommée FRANÇOISE, alliée à *Marc de Passis-de-Panisses*, Marquis de Villeneuve; & la cinquieme nommée GABRIELLE, Religieuse à l'Abbaye de Villeneuve en Languedoc.

IX. FRANÇOIS-CHARLES-XAVIER DE CORIOLIS-DE-VILLENEUVE, Marquis d'Espinouse, Baron de Corbieres, reçu Président à Mortier en 1736, est le septieme Président à Mortier de sa Maison, de pere en fils, au Parlement d'Aix. Il a épousé 1°. *Marie-Bonne-Henriette le Bret*, fille de *Cardin*, Comte de Selles, Premier Président & Intendant en Provence;

2°. *Charlotte-Pauline-Alexandrine-Elisabeth de Roux*, Marquise de Courbons, fille de *Paul de Roux*, Marquis de Gaubert, Premier Président au Parlement de Pau; & 3°. *N....* fille du Marquis *de Montcalm*, tué en Canada à la tête des troupes du Roi qu'il commandoit. Du premier lit est née une fille nommée MARIE-GABRIELLE-ROSALIE, alliée en 1756 à *Toussaint Fortia de Pilles*, fille du Marquis *de Pilles*, Gouverneur de la ville de Marseille. Du second lit sont venues trois filles, & nous ignorons s'il y a des enfans du troisieme.

Branche cadette des CORIOLIS, Marquis d'ESPINOUSE, sous le nom des Marquis de PUIMICHEL.

VII. HONORÉ DE CORIOLIS, III. du nom, dit *le Baron Corbieres*, troisieme fils de PIERRE I, & de *Louise d'Oraison*, épousa *Jeanne de Vallavoire*, des Seigneurs de Moulacer & de Sigoyer, dont

VIII. JOSEPH DE CORIOLIS, Marquis de Puimichel, qui s'allia 1°. à *Marie-Gabrielle de Reisson*; & 2°. à *Elisabeth de Bertatis*, Dame de Puimichel, héritiere de sa Famille. Du premier lit sont issus: — 1. CÉSAR, Officier des vaisseaux du Roi; — 2. JEANNE-MARIE-GABRIELLE, Religieuse Ursuline de Riez; — 3. FÉLICITÉ, mariée avec *Charles-César de Fabre*, Seigneur de Mazan, ancien Officier des Galeres, & Chevalier de S. Louis; Et du second lit sont nés: — 4. ELZÉAR-JOSEPH-PALAMEDE, Marquis de Puimichel, marié le 26 Novembre 1756, à *Françoise-Paule-Abel de-la-Tour-du-Pin-la-Chau-Montauban*; — 5 & 6. FIRMIN & PALAMEDE DE CORIOLIS, tous les deux Ecclésiastiques.

Branche des CORIOLIS, Barons de LIMAYE.

II. JEAN DE CORIOLIS, II. du nom, troisieme fils de JEAN I, & de *Marguerite de Villeneuve*, devint Seigneur de *Limaye*, de la *Bastide* & de *Montfurron*, par la donation que *Gaspard d'Astuard*, son beau-frere, lui fit de ces Terres par acte du 10 Janvier 1530, dont il prit l'investiture à la Chambre des Comptes le 11 Avril suivant, & par la réunion qu'il fit des droits compétens sur lesdites Terres, à *Marguerite d'Astuard*, sœur de *Gaspard*, & femme de *Jean de Brun*, Seigneur de Venasque.

III. CLAUDE DE CORIOLIS, son fils, Seigneur de Limaye, de la Bastide & de Montfurron, prêta hommage desdites Terres en 1555. Il fut élu Consul d'Aix & Procureur du Pays de Provence, en 1563; Syndic de la Noblesse en 1576, & déchargé du Ban & arriere-Ban en 1575, parce qu'il commandoit alors une Compagnie d'ordonnance de 200 hommes pour le service du Roi. Il épousa *Nicole de Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de Venasque, & de *Marguerite d'Astuard*. Tous les enfans issus de ce mariage ayant prédécédé leur pere, cette branche fut éteinte; & CLAUDE DE CORIOLIS fit donation de tous ses biens à HONORÉ, I. du nom, fils de BALTHASARD, autre descendant de JEAN, I. du nom, par ANTOINE dont on va parler.

Branche des Seigneurs d'AUTANE & d'ALONS, établis à Riez.

II. ANTOINE DE CORIOLIS, Seigneur d'Autane & d'Alons, & co-

Seigneur de la ville de Riez, quatrieme fils de JEAN, I. du nom, & de *Marguerite de Villeneuve*, s'allia avec Noble *Rapheline de Gastinelle*. De ce mariage vinrent: — 1. BALTHASARD, qui suit; — 2. CLAUDE, mort sans avoir été marié; — 3. GASPARD, Seigneur d'Autane, dont le fils MARC-ANTOINE, mourut sans enfans.

III. BALTHASARD DE CORIOLIS, Seigneur d'Alons, & co-Seigneur de la ville de Riez, aliéna lesdites Terres pour payer les dettes qu'il avoit contractées au service du Roi. L'Evêque de Riez acheta la co-Seigneurie de cette ville, & la réunit à la mense épiscopale. BALTHASARD épousa *Marguerite d'Honorat*, sœur de *Marc-Antoine*, Seigneur de Pourscioux, & Conseiller au Parlement de Provence. Il en eut: — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. & LOUIS, marié à *Claire de Roux*, dont le fils LAURENT épousa *Claire de Calquier*, laquelle survéquit à tous ses enfans qui ne furent point mariés; & fit donation de tous ses biens en 1695, à HONORÉ III, Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix, dont il sera parlé ci-après dans la branche cadette des Barons de Limaye.

IV. HONORÉ DE CORIOLIS, I. du nom, répara les débris de la fortune de son pere, par la donation que lui fit CLAUDE, son oncle, fils de JEAN II, des Terres de Limaye, de la Bastide & de Montfurron, & de tous ses autres biens. Ainsi il continua la descendance des Barons de Limaye par son mariage avec *Sibille de Russan*, des Seigneurs de Rousset. Il en eut: — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. & MARGUERITE, mariée avec *Renaud de Piolenc*, Seigneur de Cornillon.

V. JEAN-LOUIS DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide & de Montfurron, fut élu premier Procureur du pays de Provence en 1625. Le Roi érigea en sa faveur & de ses descendans la Terre de *Limaye* en *Baronnie* par Lettres-Patentes du 26 Avril 1646, en considération de ses services lors des guerres civiles, pendant lesquelles il avoit toujours suivi le parti du Roi HENRI LE GRAND, ayant souvent exposé sa vie, & racheté sa personne d'une grosse rançon. Il épousa en 1594, *Jeanne des Martins*, des Seigneurs de *Puiloubier*. De ce mariage naquirent; — 1. HONORÉ, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Chanoine de l'Eglise métropolitaine d'Aix, & Conseiller aux Requêtes du Palais; — 3. ANGÉLIQUE, mariée avec Noble *Jean d'Arnaud*; — 4. & HONORÉE, mariée avec *Jean-Bernard d'Aymar*, Seigneur de Pierrerue, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

VI. HONORÉ DE CORIOLIS, II. du nom, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut élu plusieurs fois Syndic de la Noblesse, & épousa Noble *Constance d'André*. De ce mariage naquirent: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-BERNARD, Chanoine de l'Eglise métropolitaine d'Aix; — 3. HONORÉ, Sieur de Saint-Marcel, Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse *de Guise*; — 4. & EDOUARD, auteur de la branche cadette des Barons de Limaye, rapportée ci-après.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut pourvu d'une Charge de Conseiller au Parlement en 1655, dans laquelle il se distingua par son sçavoir & sa probité. Il épousa en 1656,

Thérese de Piolenc, fille d'*Honoré*, Seigneur de Beauvoisin, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De cette alliance vinrent : — 1. JOSEPH, qui suit : — 2. JACQUES-FRANÇOIS, qui après avoir été Page chez le Roi, fut fait Enseigne de Galere, & mourut peu après ; — 3 & 4. HONORÉ & IGNACE, tous les deux Ecclésiastiques.

VIII. JOSEPH DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut pourvu d'une Charge de Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Il épousa en 1690, *Françoise Dedons*, fille de *Pierre*, Marquis de Pierrefeu, & de *Madelene de Louet-de-Nogaret de Cauvisson*, dont il eut : — 1. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-DOMINIQUE-XAVIER-LAZARE, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, Prieur de Salvaignac ; — 3. & THÉRESE, mariée avec Noble *André-Bruno Deydier*, Seigneur de Mirabeau & de Beauvefet, Conseiller au Parlement de Provence.

IX. JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-DOMINIQUE-XAVIER-LAZARE DE CORIOLIS, Baron de Limaye, Seigneur de la Bastide, fut pourvu de l'Office de Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, que son pere avoit exercé. Il a épousé en 1723, *Marie de Fortia*, de Toulon, Dame de Sainte-Jalle. De ce mariage sont nés : — 1. JOSEPH-PAUL-IGNACE-PIE DE CORIOLIS, qui porte le nom de Sainte-Jalle ; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, mariée avec *N.... Desparques*, Marquis de Lussan.

Branche cadette des Barons de LIMAYE.

VII. EDOUARD DE CORIOLIS, I. du nom, quatrieme fils d'HONORÉ II, & de *Constance d'André*, après avoir été Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance, au sortir des Pages, fut pourvu de l'Office de Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix. Il épousa en 1668, *Marguerite d'Hugues*, dont il eut : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, mort étant Enseigne de vaisseaux du Roi ; — 3. JEAN-BERNARD, d'abord Chanoine de l'Eglise métropolitaine d'Aix, ensuite Prieur de Coloubrieres, Aumônier ordinaire du Duc de Berri, petit-fils du Roi LOUIS XIV ; Abbé de Gaillac en Languedoc, & de Cruas en Vivarais ; — 4. & THÉRESE, mariée avec *N.... de Taffaret de la Jonquiere*, Capitaine des vaisseaux du Roi.

VIII. HONORÉ DE CORIOLIS, III. du nom, fut pourvu de l'Office de Viguier, & premier Capitaine pour le Roi en la ville d'Aix, qu'avoit exercé son pere. Il épousa en 1697, *Marie de l'Enfant*, sœur de *Joseph*, Conseiller au Parlement de Provence, dont pour fils unique

IX. JOSEPH-EDOUARD DE CORIOLIS, qui fut reçu Conseiller au même Parlement en 1724. Il a épousé en 1733, *Marie-Cécile de Blancard*, d'une Famille qui a donné autrefois plusieurs Officiers au Parlement d'Aix. De ce mariage sont nés : — EDOUARD-LAURENT DE CORIOLIS, & plusieurs autres enfans. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose d'argent.*

— CORMEILLES, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Mars 1669.

JEAN DE CORMEILLES, Seigneur de Gueudeville, fit ses preuves de Noblesse à la recherche de *Pierre Rolin*, à Rouen, en 1486.

RICHARD DE CORMEILLES, Vicomte de Rouen, Pannetier du Roi en 1395, comparut à l'Echiquier dans la même année.

JACQUES DE CORMEILLES, Seigneur de Mallavane, Avocat-Général au Parlement de Rouen en 1530, portoit : *de gueules, à 3 tours d'argent, 2 & 1.*

JEAN DE CORMEILLES, Seigneur de Mallemains, reçu Conseiller au Parlement de Normandie en 1507, avoit pour femme *Marie Garin*, morte en 1525, & portoit : *de gueules, à une tour d'argent.*

GUILLAUME DE CORMEILLES, Ecuyer, Pannetier du Roi, étoit pere de RICHARD, qui suit.

RICHARD DE CORMEILLES, Ecuyer, mourut le 21 Juillet 1438. Il est inhumé dans l'Eglise des Carmes à Rouen, où l'on voit son épitaphe & ses armes qui sont : *de gueules, à une tour d'argent.* (Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen.*)

CORMES. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison *de Briçonnet.* Ils ont pour auteur PIERRE BRIÇONNET, Seigneur de Praville, de Cormes, *&c.* fils puîné de *Jean Briçonnet*, & de *Jeanne Berthelot.* Voyez BRIÇONNET.

CORMIER DE LA COURNEUVE : Famille dont étoit JEAN-MARIE CORMIER DE LA COURNEUVE, ancien Mestre-de-camp de Dragons, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant pour le Roi dans les ville & château de Foix, Gouverneur de l'Hôtel des Invalides, mort le premier Novembre 1753, âgé de 73 ans.

CORNALOU, en Bresse. Il y a un titre à la Chartreuse de Seillon, par lequel AMÉ DE CORNALOU, Chevalier, accorde pâturage pour le bétail de ce Monastere dans l'étendue de sa Terre, en 1137.

JEAN, Seigneur de Cornalou, Chevalier, un de ses descendans, vivoit en 1370, avec *Béraude de Clermont*, son épouse, de la Maison de *Clermont* en Savoie, dont il eut

JEAN, qui continua la descendance de cette Famille éteinte dans LOUIS, Seigneur de Cornalou, mort dans le quinzieme siécle sans laisser d'enfans de sa femme *Bonne de Florence.* Les armes : *de gueules, à la bande d'argent chargée de 3 alérions de sable.*

* — CORNEILLAN : Maison aussi illustre qu'ancienne, qui tire son nom de la Terre de *Corneillan*, située dans le bas Comté d'Armagnac, à une lieue d'Aire en Chalosse. Ses premiers Seigneurs étoient qualifiés Vicomtes, comme on le voit par le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Mont, voisine de Corneillan. Le premier de ces Vicomtes est appellé GUILLELMUS FEUDACUS *Vicecomes Castri Corneillani*, lequel avec *Gaugis*, sa femme, fit don à ladite Abbaye l'an 1042, d'un bois & autres domaines situés dans son Vicomté de Corneillan, & énoncés dans le Cartulaire. Son fils FEUDACUS est aussi qualifié Vicomte de Corneillan dans un acte de l'an 1084, dont il est fait mention dans le *Gallia Christiana, Tome I, pag. 103.* édition de Paris, 1656, par lequel il fit quelque don à la susdite Abbaye.

I.

I. On trouve ensuite ARSIVUS ou ARSIUS, qualifié *Nobilis & Vicecomes Dominus Corneillani*, qui, l'an 1206, fit donation au Chapitre collégial de S. Nicolas de la ville de Nogaro en Armagnac, d'une partie de la dixme de Corneillan, dont ce Chapitre jouit encore. ARSIUS eut pour femme *Marie de Vernede*, fille de Noble *Jourdan*, Seigneur de Vernede, Terre contiguë à celle de *Corneillan*. Les ayeux de ce *Jourdan de Vernede* avoient donné l'an 1042, une partie de la dixme de *Vernede* au Monastere de Saint-Mont. ARSIUS unit à sa Vicomté de *Corneillan* la Terre de *Vernede*, & testa en 1234, en faveur de PIERRE-RAIMOND DE CORNEILLAN, son fils aîné, qui suit; & donna à GÉRAUD, son second fils, une partie de la Seigneurie de *Corneillan*, avec celle de *Vernede*. La postérité de celui-ci, rapportée ci-après, prit le surnom de *Vernede*, & réunit toute la Vicomté de *Corneillan*.

II. PIERRE-RAIMOND DE CORNEILLAN est nommé parmi les Seigneurs qui, en 1226 pendant la guerre des Albigeois, promirent au Cardinal-Légat du Saint-Siége, de ne point assister RAIMOND, Comte de Toulouse, ainsi qu'il est rapporté dans l'Histoire du Languedoc, par D. *Vaissette*. Il laissa de sa femme *Jeanne de Lavedan*: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. & IZARN, qui s'établit dans la province de Lauraguais, & fut pere de PHILIPPE DE CORNEILLAN, Capitoul de Toulouse en 1299.

III. ARNAUD, Vicomte DE CORNEILLAN, & son frere IZARN, sont nommés parmi les Gentilshommes qui rendirent hommage le 13 Janvier 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, au Roi PHILIPPE LE HARDI, pour des biens qu'ils possédoient dans la banlieue de Saint-Félix près Toulouse. Le Vicomte ARNAUD, qui avoit épousé *Anne*, fille de *Raimond Bernard*, Vicomte *de Tartas*, & de *Mathe d'Albret*, testa en Octobre 1291, & laissa pour enfans: — 1. CAGNARD, qui suit; — 2. GUILLAUME, Evêque d'Aire en 1316, qui testa en 1323; — 3. & PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Grand-Maître de Rhodes en 1353, & mort en 1355.

IV. CAGNARD, Vicomte DE CORNEILLAN, dit *de Lados*, reçut en 1320 le serment de fidélité de ses vassaux, & passa l'an 1367, une transaction avec *Jean*, Comte d'Armagnac, par laquelle lui & son fils ARNAUD-BERNARD, lui céderent plusieurs hommages dans les lieux de la dépendance de sa Vicomté, & reçurent en échange la Seigneurie de *Saint-Germain*, avec 300 florins d'or. CAGNARD, qui avoit épousé *Antoinette de Montaut*, fit son testament le 28 Janvier 1373, dans lequel il est qualifié *Noble & puissant Seigneur*, & laissa pour enfans: — 1. ARNAUD-BERNARD, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Valpargen en 1354; — 3. ROGER, Evêque de Lombez en 1354, mort en 1361, qui fit une fondation en l'Eglise de Saint-Jean de Saint-Mont; — 4. LONGUETTE, mariée à BERNARD DE VERNEDE-CORNEILLAN, co-Seigneur de Corneillan.

V. ARNAUD-BERNARD, Vicomte DE CORNEILLAN, mourut sans laisser de postérité de sa femme *Claire de Saint-Lanes*, ayant testé le 20 Novem-

bre 1383, en faveur de MANAUD DE VERNEDE DE CORNEILLAN, son neveu, issu de la branche suivante.

Branche du surnom de VERNEDE, *devenue l'aînée.*

II. GERAUD DE CORNEILLAN, second fils d'ARSIUS, eut la Seigneurie de *Vernede*, dont lui & sa postérité prirent le surnom, & partie de celle de *Corneillan*, comme il se voit par un acte de l'an 1260, par lequel il inféoda certaines terres à ses vassaux de Corneillan, & par l'hommage qu'il rendit en 1267 au Comte d'Armagnac. Il laissa de sa femme *Marie de Lupé*,

III. JEAN DE VERNEDE DE CORNEILLAN, I. du nom, Seigneur de Vernede, & co-Seigneur de Corneillan, qui fit renouveller en 1297, les reconnoissances des vassaux de ses deux Terres.

IV. GEORGES DE VERNEDE DE CORNEILLAN, son fils & son héritier, épousa en 1316, *Marie de la Barthe*, fille de *Jean de la Barthe*, Baron de Montcorneil, & de *Geralde de Noailles*, comme il se prouve par le testament de cette Dame du 14 Septembre 1326, par lequel elle fonde des prieres pour le repos de l'ame de *Jean de la Barthe*, & de *Geralde de Noailles*, ses pere & mere: il testa le 10 Mai 1345. Ses enfans furent: — 1. BERNARD, qui suit; — 2. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Livron en 1369; — 3. BERNARD, Prieur de Saint-Jean de Saint-Mont en 1352, & Evêque de Lescar en 1365.

V. BERNARD DE VERNEDE, Seigneur de Vernede, & co-Seigneur de Corneillan, épousa en 1360, LONGUETTE DE CORNEILLAN; alliance qui réunit toute la Vicomté de *Corneillan* dans la personne de MANAUD, son fils aîné. Son testament de l'an 1369, nous fait connoître qu'il eut pour enfans: — 1. MANAUD, qui suit; — 2. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de la Ville-Dieu en 1407; — 3. JEAN, Prêtre & Chanoine de l'Eglise d'Auch, puis Evêque de Lescar en 1402, mort en 1404; — 4. RAIMOND, qui fut co-Seigneur de *Vernede*, & Seigneur d'Arlade-Comtal; — 5. & JEANNE, dite DE CORNEILLAN, mariée en 1378, à *Jean d'Armagnac*, Seigneur de Termes.

VI. MANAUD DE VERNEDE-DE-CORNEILLAN, devint Vicomte de *Corneillan*, & Seigneur de *Saint-Germain*, en vertu du testament de son oncle maternel, qui le fit son héritier universel, comme nous l'avons déjà dit. Il épousa en 1385, *Navarre de Saint-Lanes*, reçut en 1404 le serment de fidélité de ses vassaux de Saint-Germain, & rendit en 1419, hommage au Comte d'Armagnac de sa Vicomté de *Corneillan*, & de la co-Seigneurie de *Vernede*. Il testa le 17 Janvier 1434, & eut pour enfans: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ALAIN, Gouverneur de la ville de Lectoure, lequel testa en 1442.

VII. JEAN DE VERNEDE, II. du nom, Seigneur de Corneillan & de Saint-Germain, rendit hommage de ces deux Seigneuries à *Jean*, Comte d'Armagnac, le 17 Février 1450, & fit une fondation le 11 Janvier 1487, en l'Eglise du Monastere de S. Jean de Saint-Mont. Il fut marié deux fois, comme il le paroît par son testament du 14 Janvier 1486: 1°. avec *Isabelle de Vilheres*, fille du Seigneur de la Graule, & tante de *Jean de Vil-*

teres, Evêque de Lombez & Cardinal; & 2°. avec *Louise du Villars*, fille de *Raimond*, Seigneur du Villars, & de *Marie d'Armagnac*. Il eut du premier lit: — 1. GÉRAUD, mort en 1445 Gouverneur d'Armagnac; — 2. JEAN, Prêtre & Prévôt en l'Eglise Cathédrale de Lombez en 1486, qui testa en 1498; du second lit naquit: — 3. & ANTOINE, qui suit.

VIII. ANTOINE DE VERNEDE-DE-CORNEILLAN, Seigneur de Corneillan, Saint-Germain, *&c.* fonda l'an 1510, une Chapelle dans l'Eglise de Corneillan, se réservant & à ses successeurs la nomination du Chapelain. Il avoit épousé en 1482, *Jeanne de Tuzaguet-de-Saint-Lanes*, laquelle testa le 20 Juin 1516, en faveur de BLAISE DE CORNEILLAN, son second fils. Elle eut trois fils & trois filles, nommés dans son testament du 29 Novembre 1521, sçavoir: — 1. GÉRAUD, Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Lombez en 1521; — 2 & 3. BLAISE, & JEAN, qui suit; — 4. MARGUERITE, mariée à *Bernard*, Seigneur de Bidos en Béarn; — 5. ANNE, mariée à *Jean de Labardac*, Seigneur d'Ayssin; — 6. & MARIE, alliée 1°. à *Jean de Sebiac*, dit *de Lusson*; & 2°. à *François de Montlezun*, Seigneur d'Auzan.

IX. JEAN DE VERNEDE, III. du nom, Seigneur de Corneillan, *&c.* épousa 1°. le 13 Février 1514, *Jeanne-Marguerite d'Armagnac*, sœur de *Georges d'Armagnac*, Cardinal, & Evêque de Rodès; & 2°. *Florette de Montesquiou*, fille de *Jean*, Baron de Marsac, & de *Bertrande de Devese*. *Florette* étoit veuve 1°. de *Bernard de Castelbajac*; 2°. de *Bertrand de Lupé*: elle se remaria en quatriemes nôces à *Guy de Pardaillan-Gondrin*. Du premier lit naquit: — 1. JACQUES, Evêque de Vabres en Mai 1553, & de Rodès en 1560, par résignation de *Georges d'Armagnac*, son oncle maternel. Il mourut à Rodès le 30 Août 1582, & fut inhumé dans sa Cathédrale; & du second lit vinrent: — 2. JEAN, qui suit; — 3. MADELON, marié en 1553 avec *Jeanne de Rodès*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montalegre. Il fut pere de GEORGES DE CORNEILLAN, Seigneur de Montalegre, allié en 1585, à *Judith de Gozon*. Leur fille unique, JEANNE DE CORNEILLAN, épousa le 10 Avril 1600, HECTOR-FRANÇOIS DE CORNEILLAN, son cousin; — 4. CHARLES, marié à *Jeanne de la Panouse*, dont naquit MARIE DE CORNEILLAN, alliée le 30 Avril 1572, à *Jean de Roquefeuil*, Seigneur d'Artès en Albigeois; — 5. & JEANNE, mariée à *Jean de la Salle*, Seigneur de Candau en Béarn.

X. JEAN DE VERNEDE, IV. du nom, Vicomte de Corneillan, épousa 1°. sans enfans, *Jeanne-Louise de Montluc*, sœur de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France; & 2°. en 1539, *Jeanne de Galard*, fille de *François*, Seigneur de Brassac, & de *Jeanne de Béarn*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Evêque de Rodès en 1582, & mort le 13 Septembre 1614 à Espalion. Il avoit été créé Conseiller d'Etat en 1603, par le Roi HENRI IV, en récompense des services qu'il avoit rendus à ce Prince pendant les troubles du Royaume; — 3. BERNARDIN, Abbé d'Aubrac, qui fut envoyé en 1594, par ce Prince, à Rome, où il mourut en 1597; — 4. & JEAN, auteur de la branche des Barons *de Mondenar*, rapportée ci-après.

XI. ANTOINE DE VERNEDE, Vicomte DE CORNEILLAN, Seigneur de Saint-Germain, *&c.* épousa le 25 Août 1575, *Jeanne de Lau*, fille de *Cardon*, Seigneur, Baron de Lau en Armagnac, & de *Françoise de Pardaillan-Gondrin*. Il en eut : — 1. HECTOR-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. BERNARDIN, Evêque de Rodès en 1614, après son oncle FRANÇOIS DE CORNEILLAN, dont il avoit été nommé Coadjuteur en 1602, fut Député en 1610, par la Province du Rouergue, pour assister aux Etats tenus à Paris, & aller rendre hommage à LOUIS XIII, à son avénement à la Couronne. Il obtint du Roi la permission de se choisir pour Coadjuteur FRANÇOIS DE CORNEILLAN-MONDENAR, son parent, qui ne lui survéquit que quelques mois, & mourut en Octobre 1645 ; — 3. JACQUES, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Sainte-Eulalie ; — 4. ANTOINE-ARNAUD, Archidiacre de Conques dans la Cathédrale de Rodès, qui testa en 1632 ; — 5. JEANNE, mariée le 4 Juin 1608, à *David de Castelpers*, Vicomte de Panat ; — 6. JEANNE-ROQUETTE, épouse de *Raimond de Saugnac*, Baron d'Empiac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 7. PAULETTE, mariée le 8 Mai 1617, à *Jean-Charles de Montamat* ; — 8. & FRANÇOISE, Religieuse à Malte.

XII. HECTOR-FRANÇOIS, Vicomte DE CORNEILLAN, Colonel d'un Régiment de son nom, à la tête duquel il servit au siége de Montauban, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, s'allia le 10 Avril 1600, avec JEANNE DE CORNEILLAN-DE-MONTALEGRE, sa parente, de laquelle il eut : — 1. JEAN, Vicomte de Corneillan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel d'un Régiment de gens de pied François en 1629, mort en 1631, sans avoir été marié ; — 2. ANTOINE-RENAUD, qui suit ; — 3. JEANNE, mariée le 26 Avril 1633, à *Jean-Claude d'Izarn*, Seigneur de Fraixinet, *&c.* ; — 4. HÉLENE, Religieuse Maltoise.

XIII. ANTOINE-RENAUD DE CORNEILLAN devint Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Montalegre, Orlhonac, *&c.* par la mort de son frere aîné, du vivant duquel il étoit Prieur-Commendataire de S. Jean de Saint-Mont, & Archidiacre de Conques. Ayant quitté ses Bénéfices, il épousa le 8 Avril 1660, *Marie Benoît*, fille de *Marc*, Seigneur de la Garde & de Marignac, & d'*Anne de Frezals*. De ce mariage sortirent : — 1. VICTOR, Prieur Commendataire de S. Jean de Saint-Mont en 1682, qu'il résigna en 1685 à son frere ; — 2. CHARLES-ARNAUD, Prieur de S. Jean de Saint-Mont en 1685, où il fonda une mission de sept ans en sept ans, & dont il enrichit l'Eglise de plusieurs dons : il fonda aussi dans l'Eglise des Peres de la Doctrine Chrétienne de Villefranche une retraite de trois ans en trois ans, à perpétuité, pour préparer les enfans à la Communion. Il mourut le 21 Octobre 1742 ; — 3. FRANÇOIS-VICTOR, qui suit ; — 4. MARIE-MADELENE, alliée le 11 Avril 1684, à *Jean de Pomairol*, Seigneur de Cadars & de Gramont en Rouergue.

XIV. FRANÇOIS-VICTOR DE CORNEILLAN, Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Orlhonac, la Bastide, Capdenac, *&c.* né en Mai 1677, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie le 10 Septembre 1695,

ensuite Mousquetaire de la premiere Compagnie, fut pourvu en 1704 d'une charge de Gentilhomme à la Vénerie du Roi, qu'il garda jusqu'en 1713. Il a épousé le 12 Janvier 1711, *Jeanne-Françoise du Puis*, fille de *Jean*, Seigneur de Barthe-Cagnard, & de *Marie-Françoise de Castaing*, sœur de *Pierre-Paul de Castaing*, mort en 1709 Lieutenant des Gardes-du-corps du Roi en la Compagnie de Noailles, & d'un autre *Charles de Castaing*, mort en 1710 Brigadier des Armées du Roi, Colonel de Cavalerie. De ce mariage sont nés : — 1. JEAN DE CORNEILLAN, Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain, Saint-Pot, Orlhonac, la Bastide, *&c.* né le 6 Septembre 1712, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie le 21 Décembre 1729, puis Officier dans le Régiment de Royal la Marine, & de Gondrin, Infanterie. Il a épousé le 30 Juillet 1748, *Madelene-Therese de Lantron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyeres, *&c.* & de *Jeanne de Landom-Sauvat*, Dame de Masclac en Querci; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, Baron de Corneillan, né le 18 Mars 1714, Capitaine dans le Régiment de Condé, Infanterie, blessé à la bataille de Parme, Chevalier de S. Louis en 1747, marié en Juillet 1752, avec *Marie-Antoinette de Pomairol-de-Camboular*, & fille de *Charles*, & de *Marie-Valentine de Puimisson*; — 3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Corneillan*, né le 25 Novembre 1716, Capitaine dans le Régiment de Joyeuse, Infanterie, Chevalier de S. Louis le 26 Août 1752; — 4. & ANNE-PAULE, née le 25 Novembre 1711.

Branche des Barons DE MONDENAR.

XI. JEAN DE CORNEILLAN, quatrieme fils de JEAN DE VERNEDE, IV. du nom, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne de Galard*, auteur de la branche des Barons *de Mondenar*, fut Gouverneur de Rodès, Mestre-de-camp d'un Régiment de gens de pied François, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1599. Il commanda pour Sa Majesté dans les Provinces de Querci & du Rouergue, & se maria le 2 Octobre 1593, à *Hélene*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur, Baron *de Mondenar*, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS DE CORNEILLAN-MONDENAR, nommé par LOUIS XIII. Coadjuteur de l'Evêché de Rodès en 1640, mort en 1646; — 2. & AIMERIC, qui suit.

XII. AIMERIC DE CORNEILLAN, Seigneur, Baron de Mondenar, se maria le 22 Décembre 1616, à *Galiote de Montrect*, de laquelle naquit

XIII. BERNARDIN DE CORNEILLAN, Baron de Mondenar, qui épousa le 3 Septembre 1656, *Marie de Geneste*, fille de *N.... de Geneste*, Président au Parlement de Toulouse, & de *Marie de Bertier de Bontrave*, sœur de *Jean de Bertier*, Premier Président du même Parlement. De ce mariage il laissa : — 1. JEAN-LOUIS, Baron de Mondenar, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance en 1718; — 2. PHILIPPE, Ecclésiastique, Baron de Mondenar après son frere, mort en 1735; — 3 & 4. MARIE & MARGUERITE DE CORNEILLAN, vivantes en 1755.

Il existe encore une branche de cette Maison à Puy-Laurens en Languedoc, dont le Chef est N.... DE CORNEILLAN, Seigneur de la Boissiere, qui étant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Tour-du-Pin, Infan-

terie, a eu un bras emporté au dernier siége de Mastricht. Il est Chevalier de S. Louis, & a une pension du Roi de 1200 livres.

Cette branche descend d'IZARN DE CORNEILLAN, mentionné dans la branche aînée au second degré. Elle a fourni trois Sénéchaux du Lauraguais, & plusieurs Commandeurs & Chevaliers de Malte. *Tablettes Généalogiques, Part. VI, pag. 84;* & *Moréri*, édition de 1759. Les armes: *écartelé*, au *1 & 4 d'or, à 3 corneilles de sable 2 & 1; au 2 & 3 de gueules, à une croix d'or trefflée.*

CORNET, Sieur de la Bretonniere, de Crameville & de Briquesart en Normandie, Election de Bayeux. ADRIEN CORNET, Seigneur d'Angerville, épousa en 1540, *Françoise des Mares.* LOUISE-ANTOINETTE CORNET DE BRIQUESART, descendue des susdits nommés au quatrieme degré, née le 17 Novembre 1683, fille de GILLES CORNET, Seigneur & Patron de Saint-Martin, Châtelain de Briquesart, & de *Catherine Radulf*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694, sur les preuves de sa noblesse. Les armes: *de gueules, à la fasce vivrée d'or, surmontée de deux roses d'argent.*

— CORNETTE: Famille originaire de la Province de Champagne. ANTOINE CORNETTE, Ecuyer, passa à la Martinique, où il fit enregistrer les titres de sa noblesse au Conseil Souverain de cette Isle le premier Février 1677, & y épousa *N....* dont il eut: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; — 3. MARIE, alliée à *Charles-François Giraud*, Ecuyer, Sieur d'Orzol; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *Pierre*, Sieur *de Pinet.*

NICOLAS CORNETTE, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie-milice à la Martinique, & Chevalier de S. Louis, né en cette Isle en 166... y épousa *Louise Raguienne*, fille de *Jacques*, Conseiller au Conseil Souverain de la Martinique, & de *Madelene Valence*, dont vinrent: — 1. LOUIS-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE-GASPARD, Sieur de Palu, Capitaine de Milice, marié à Saint-Domingue, mort sans postérité, & enterré en la paroisse Saint-Denis de la ville d'Angers; — 3. NICOLAS, Sieur de Monrou, marié à Saint-Domingue, sans enfant; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier Cornette*, né en 1715, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine en garnison à la Guadeloupe, s'est marié dans cette Isle en 174... avec *N.... de Beaussoleil*, dont plusieurs enfans; — 5. MARIE-MADELENE, née le 30 Novembre 1698, mariée le 22 Janvier 1715, à *Jacques Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Montaval; — 6. ELISABETH, mariée en 1718, avec *Joseph de Jorna*, Ecuyer, ancien Mousquetaire du Roi; — 7. CATHERINE, mariée à *Guillaume de la Clartiere*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Milice à la Guadeloupe, & Chevalier de S. Louis; — 8. & COLOMBE CORNETTE, mariée à *Bernard-Melchior de Perçain*, Ecuyer, Officier des vaisseaux du Roi.

LOUIS-ANTOINE CORNETTE, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie-milice à la Guadeloupe, né en 1699, s'est marié en 173... avec *N.... le Mercier-de-Maisoncelle*, dont des enfans.

Louis Cornette, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire, second fils d'**Antoine**, né en 166... épousa *Marie-Philippe de la Hante*, dont est sorti

N.... **Cornette**, Ecuyer, Sieur de Saint-Sire & de Céli, Conseiller au Conseil Souverain de la Martinique, marié à *Marie-Rose du Breuil*, dont: — 1. N.... **Cornette-de-Saint-Sire-de-Céli**, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie; — 2. & **Marie-Rose-Louise**, mariée à Paris le 7 Août 1752, à *Gaspard le Compasseur de Créqny-Montfort*, Marquis de Courtivron, Lieutenant-Général d'Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis. Les armes: *d'argent, à un chevron de sable accompagné de deux rosettes de gueules en chef, & d'un lézard de sinople en pointe.* Mémoire envoyé.

— CORNIER-DE-SAINTE-HÉLENE (le), en Normandie, Généralité de Rouen: Famille maintenue dans sa noblesse le 27 Janvier 1667. Suivant l'*Hist. de Rouen, Tome IV, p. 142*, **Pierre le Cornier**, Seigneur de Sainte-Hélene, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1578.

Jacques le Cornier, Seigneur de Sainte-Hélene, fut reçu Conseiller au même Parlement en 1628; nommé Commissaire de la Chambre de Justice, contre les Financiers, en 1662; & Conseiller d'Etat ordinaire. Il eut pour enfans: — 1. **Jean**, Conseiller aux Requêtes de la même Cour en 1653; — 2. & **François**, qui suit.

François le Cornier, Seigneur de Sainte-Hélene, de Saint-Jouan, *&c.* fut Conseiller aux Requêtes du même Parlement en 1654, ensuite Conseiller au Grand-Conseil en 1663, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi depuis 1667 jusqu'en 1675. Il eut pour enfans: — 1. **François-Armand**, qui suit; — 2. & **Pierre-Robert**, Seigneur de Cideville, Conseiller au Parlement de Rouen en 1716.

François-Armand le Cornier, Baron d'Angerville-la-Marteze, Seigneur de Sainte-Hélene, Saint-Jouan, Tudetot, & Cretteville, Labbeville près Pontoise, *&c.* Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Normandie, où il avoit été reçu le 27 Juillet 1693, mourut en sa Terre d'Angerville-la-Marteze, au Pays de Caux, dans un âge fort avancé, le 16 Avril 1741. Il avoit épousé 1°. *Marie-Catherine Hue-de-la-Trourie;* & 2°. le 30 Septembre 1739, *Françoise-Elisabeth de Bailleul*, vivante en 1771, & sœur du Président à Mortier du Parlement de Normandie de ce nom. *Voyez* BAILLEUL & MONCEL (du). Il a eu du premier lit: — 1. **Catherine-Françoise-Susanne le Cornier**-*de-Sainte-Hélene*, mariée sans enfans, le 15 Octobre 1740, avec *Louis-François-Jacques-Claude-Boutren*, Seigneur de Francqueville, son cousin-germain, & ancien Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, mort au mois d'Août 1770. *Voyez* BOUTREN; — 2. **Marie-Françoise le Cornier**-*d'Angerville*, mariée en 1735, avec *Pierre-René Thouars*, Conseiller-Secrétaire du Roi, morte sans enfans en 1752; & lui depuis quelques années, après s'être fait une grande réputation dans la profession d'Avocat au Parlement de Normandie. Et du second lit: — 3. **Charlotte-Françoise-Elisabeth-Parfaite le Cornier**-*de-Sainte-Hélene*, Dame de Sainte-Hélene, de

Labbeville, & en partie d'Angerville, née le 18 Avril 1741, mariée à *Charles-Antoine Bernart*, Seigneur d'Avernes, proche Orbec, Officier de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, morte le 5 Novembre 1764, laissant *Elisabeth-César Bernart*, née le 18 Juillet de la même année, & morte après sa mere en Novembre 1768.

Dans l'Eglise paroissiale de Saint-Lô à Rouen, au milieu du choeur, sur une grande tombe de marbre noir, est écrit: *Tombeau de Messieurs le Cornier*, & au-dessous sont gravées les armes de cette Famille qui ne subsiste plus que dans Madame *de Boutren*. Elles sont: *d'azur, à une tête de licorne d'argent, surmontée de 2 étoiles d'or en chef.*

CORNILLON: Famille dont étoit N.... DE CORNILLON, nommé en Novembre 1755, Major des Gardes-Françoises, après le Chevalier *de Vaudreuil*, & mort depuis quelques années. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

* CORNON, en Auvergne, diocèse de Clermont. Petite ville & Baronnie, située à quelque distance de la rive gauche de l'Allier. Elle appartient en partie à l'Evêque de Clermont, & en partie au Baron *de Cornon*.

— CORNU DE BALIVIERE (LE): Famille connue en Normandie dès le onzieme siécle, qui a donné quatre Archevêques de Sens dans le dix-septieme siécle, & dans FRANÇOIS LE CORNU, Marquis de Baliviere, un Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Rocroi, ci-devant Lieutenant dans une des Compagnies des Gardes-du-corps, mort à Paris étant âgé d'environ 78 ans, le 18 Juin 1730. Il étoit grand-oncle de

NICOLAS-PIERRE LE CORNU, dit *le Marquis de Baliviere*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui a pour freres & sœur: — 1. HENRI-ELÉONOR LE CORNU, dit l'*Abbé de Baliviere*, Vicaire-général de l'Evêché de Noyon; — 2. LOUIS, dit *le Chevalier de Baliviere*, tué dans la Marine en 1755, au combat de la Rache; — 3. & LOUISE-FRANÇOISE LE CORNU, mariée à *Pierre du Merle*. Voyez MERLE (DU).

Il y a encore deux autres branches de cette Famille en Normandie.

PIERRE LE CORNU, Seigneur de Chavanne, ancien Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, est marié à *N.... Potin*, dont un garçon & quatre filles; & N.... LE CORNU, Seigneur du Buat & Noinville, qui a plusieurs freres & neveux. Les armes: *d'azur, à 3 cors de chasse d'argent, enguichés d'or.*

— CORNULIER ou CORNULLIER (DE), en Bretagne. PIERRE DE CORNULIER, Seigneur de Châteaufremont, la Touche, & de Bois-Maquiau, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1630, Président à Mortier en 1639, Conseiller d'Etat le 10 Septembre 1647, épousa Demoiselle *N.... de Houmaux*, dont

CLAUDE DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Seigneur de la Touche, la Haye & du Rodrou, Conseiller du Grand-Conseil en 1656, Président à Mortier en 1657, marié à Demoiselle *N.... Guyet de la Sourdiere*, dont

TOUSSAINT DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Comte de

de Largouet, Baron de Montrelais & de Lanuau, reçu Président à Mortier le 19 Novembre 1688. Il a eu de son mariage avec Demoiselle *N.... de Tremereno* : — 1. CHARLES-RENÉ, qui suit; — 2. & EMILIE-FÉLICITÉ, mariée à *François de Montmorency*, Seigneur de la Neuville & de la Riviere, Brigadier des armées du Roi.

CHARLES-RENÉ DE CORNULIER, Marquis de Châteaufremont, Comte de Largouet, Baron de Montrelais & de Lanuau, a été reçu Président à Mortier le 26 Novembre 1727. Il a eu de *N.... de la Tronchais*, son épouse, ANGÉLIQUE-MARIE-SAINTE DE CORNULIER, mariée à son cousin CHARLES-TOUSSAINT DE CORNULIER, Seigneur du Bois-Maquiau, de la Touche, Baron de Quintin, Avesnes, *&c.* reçu Président à Mortier le 18 Novembre 1738, dont : — 1. TOUSSAINT-CHARLES-FRANÇOIS DE CORNULIER, Seigneur de la Rivaudiere, Conseiller au Parlement le 11 Mai 1762, marié à *N.... Hay de Netumieres*; — 2. & JEANNE-PAULINE DE CORNULIER, mariée en Février 1771, à *Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguste Mallier-de-Chassonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne. *Voyez* MALLIER.

Ce fut en faveur de CLAUDE DE CORNULIER, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, que les Terres & Seigneuries de *Châteaufremont*, *Vair*, *Chassaut*, *Anets* & *Tavenieres*, furent unies & érigées en *Marquisat* sous le nom de *Châteaufremont*, par Lettres du mois de Septembre 1683, enregistrées le 17 Septembre 1694. Les armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or, surmontée entre le bois d'une hermine d'argent.*

— CORREA : Maison illustre de Portugal, fort ancienne, qui commença à Don PAYO-RAMIRES, qui vivoit du tems d'ALPHONSE VI, Roi de Léon, premier Roi de Castille, mort en 1108. Elle a eu plusieurs branches, telles que celles des Châtelains de Tavira, des Seigneurs de Bellas & d'Atouguia, éteintes ou incorporées dans d'autres Maisons.

Moréri donne la généalogie de celle qui porte le nom de CORREA, dit *du Rio de Janeira*, qui est une branche de celle de Farrellaens.

MARTIN DE CORREA DE SA, Capitaine d'Infanterie, étoit fiancé en 1737, à Dona *Anne-Marie de Lancastre*, sa cousine-germaine, & fille de *Jean de Saldanha-Dagama*, Seigneur d'Alcains. Voyez *Moréri*.

— CORROBERT, en Bresse. Le premier que l'on connoisse de ce nom est GUICHARD, Seigneur DE CORROBERT, Chevalier, qui fit hommage à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé & de Bresse, le jour de Saint-Martin 1272. Il eut de sa femme dont le nom nous est inconnu,

PERRAUD, Seigneur DE CORROBERT, qui épousa *Isabelle de Lisieu*, dont sortirent : — 1, 2 & 3. GUICHARD, AMPHELISE & GUYONNE DE CORROBERT, vivans l'an 1330.

JEAN, Seigneur DE CORROBERT, ARTAUD, Damoiseau, & JEAN DE CORROBERT, Prieur de Neuville en Bresse, freres, vivoient l'an 1412.

Ce JEAN, Seigneur DE CORROBERT, épousa *Louise de Saint-Julien*, fille du Seigneur de Saint-Julien en Comté, dont sortit pour fille unique

MARGUERITE, Dame DE CORROBERT, femme de *Bernard*, Seigneur *du Saix*, fils de *Guichard*, Seigneur du Saix, & de *Guillemette de Dortans*,

son épouse. Il mourut l'an 1454. Les armes : *d'argent, à une fleur de lis d'azur, à la bande de sable sur le tout.*

— CORSANT, en Bresse. Après la croisade conclue au Concile de Clermont en 1096, plusieurs Princes, Seigneurs & Evêques se croiserent. *Berard de Châtillon*, de l'ancienne Maison de Châtillon-lès-Dombes, Evêque de Mâcon, fut de ce nombre, & entreprit de faire le voyage de la Terre-Sainte en 1120. Entre les Gentilhommes du Mâconnois & de Bresse, qui le suivirent, on trouve ARCHERIC DE CORSANT.

ANDRÉ DE CORSANT, Chevalier, son fils, accompagna aussi AMÉDÉE, II. du nom, premier Comte de Savoie, au voyage qu'il fit en Palestine en 1146, & il fut en si grande estime auprès de ce Prince, qu'en 1147, au siége de Ptolémaïde, il lui donna la conduite de son armée de mer.

La branche aînée de cette Famille s'est éteinte au quatorzieme degré dans PIERRE DE CORSANT, Comte de Bereins & de Banains, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maréchal de ses camps & armées, & Bailli de S. A. R. qui eut la Souveraineté de Dombes. Il épousa le 23 Février 1631, *Françoise Andrault de Langeron*, fille de *Philippe*, Seigneur de Minardieres, & de *Charlotte de Cremeaux*, dont il eut : — 1, 2 & 3. JEAN, Comte de Banains; ANNE & CHARLOTTE DE CORSANT.

Il y a eu aussi la branche des Seigneurs de Montanay, dont étoit auteur PHILIBERT DE CORSANT, Seigneur de Montanay, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Broces, & d'*Antoinette de Meyseria.* Il épousa *Louise de Crues*, fille de *Renaud*, Ecuyer, & de *Guillemette de Villette-la-Cou*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. CLAUDINE, mariée à *Claude de Sachins*, Seigneur de la Milatiere, fils de *Humbert*, Seigneur dudit lieu, & de *Jacqueline Mareschal-Loese* en 1495 ; — 3. & JEANNE, femme 1°. de *Claude de Joffrey* ou *Geoffrey*, Seigneur du Tremblay ; & 2°. de *François*, Seigneur *de Noblens*, fils de *Humbert*, Seigneur dudit lieu, & de *Henriette de Gorrend.*

LOUIS DE CORSANT, Seigneur de Montanay, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, fut Commandeur de la Musse en 1512. Il eut un grand différend avec *Philibert Andrevet*, Seigneur de Corsant, qui, au lieu de se surnommer *Andrevet*, portoit le nom de *Corsant*, à cause qu'il étoit Seigneur de la Terre de *Corsant* ; & par Arrêt du Parlement de Chambery du 11 Décembre 1516, il fut dit que chacun garderoit son ancien nom, c'est-à-dire, *Philibert* celui d'*Andrevet*, & LOUIS celui de CORSANT. Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois croisettes d'argent.*

Suivant les Tablettes Historiques de *Chazot-de-Nantigny*, elle portoit : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or en pal, au 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules ; & sur le tout d'argent, à la fasce de gueules, chargée de 3 croix d'argent alaisées.*

—CORSETTO : Famille noble de Palerme, qui a donné un célébre Jurisconsulte dans OCTAVIO CORSETTO, mort à Palerme en 1587 ; un Juge Suprême de Palerme dans OCTAVIO CORSETTO, mort vers l'an 1682, & un autre Jurisconsulte dans PIERRE CORSETTO, mort à Palerme le 23 Octobre 1643. Il étoit fils du premier, & pere du second. Voyez *Moréri.*

— CORSI. DOMINIQUE-MARIE CORSI, Cardinal, Evêque de Rimini,

né en 1637, d'une des plus illustres Familles de Florence, après avoir été Clerc de la Chambre Apostolique, fut nommé Auditeur de la même Chambre, & créé Cardinal le 2 Septembre 1686, par le Pape INNOCENT XI, qui lui donna le titre de S. Pierre *in monte Aureo*. Il mourut dans son diocèse le 9 Novembre 1697, âgé de 61 ans. *Moréri*, Edition de 1759.

— CORSINI : ancienne & illustre Famille de Florence en Toscane, qui a donné un Pape à l'Eglise sous le nom de CLÉMENT XII, dans LAURENT DE CORSINI, Cardinal, Evêque de Frescati, élevé sur le S. Siége le 12 Juillet 1730. Il étoit le troisieme Cardinal de son nom, & neveu du Cardinal NÉRÉE CORSINI, mort le 19 Septembre 1678.

Le Bienheureux ANDRÉ CORSINI, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Evêque de Fiesolé, mort en 1373, canonisé par le Pape URBAIN VIII. en 1629, étoit de cette Famille.

Le Pape CLÉMENT XII. eut, entr'autres, pour freres & sœurs : — 1. FRANÇOIS-MARIE, Marquis de Corsini, qui suit; — 2. OCTAVIEN, Doyen des Clercs de la Chambre Apostolique, mort en 1696; — 3 & 4. & deux filles Religieuses à Florence.

FRANÇOIS-MARIE, Marquis DE CORSINI, frere du Pape CLÉMENT XII, mourut à Rome le 19 Avril 1723. Il laissa pour enfans : — 1. BARTHELEMI, qui suit; — 2. NERÉE-MARIE, né en 1685, nommé Cardinal en 1730; — 3. ANNE-MARIE, alliée le 8 Février 1723, avec *François*, Marquis de Bichi, frere du Cardinal *Vincent Bichi*.

BARTHELEMI, Marquis DE CORSINI, Grand-Ecuyer du Grand Duc de Toscane, appellé à Rome par le Pape CLÉMENT XII. le 17 Juillet 1730, créé Duc de Sainte-Colombe & Prince de Soglio le 23 Juin 1731, a épousé *Victoire Altoviti*, dont un fils nommé

PHILIPPE, Marquis DE CORSINI, ci-devant Envoyé Extraordinaire du Grand Duc de Toscane à la Cour de France, & son Ministre Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, fut pourvu à son retour à Florence, de la charge de Capitaine de Cuirassiers de la Garde du Grand Duc, & en prit possession le 9 Octobre 1725. Il fut créé Prince de Pitigliano par le Pape, son grand-oncle, le 23 Juin 1731. Le même jour, la charge de Capitaine d'une des deux Compagnies des Chevaux-Légers de la Garde lui fut donnée, sur la démission de son pere; & il en fit les fonctions le 28 suivant, à la cavalcade faite à l'occasion de la *haquenée* pour le tribut ordinaire du Royaume de Naples. Il fut fait Gentilhomme de la Chambre de l'Infant DON CARLOS, Duc de Parme (aujourd'hui Roi d'Espagne), au mois de Juin 1732. Il a été marié à Rome le 8 Janvier 1728, avec *Octavie Strozzi*, fille de *Laurent-François Strozzi*, Prince de Forano, & de *Marie-Thérese Strozzi*, héritiere de Forano, & en a eu : — 1. N... CORSINI, né à Florence au mois de Novembre 1730; — 2. & MARIE-THÉRESE, née à Rome le 30 Septembre 1732. Voyez *Moréri*, derniere édition.

CORTEN : Famille connue dans les Pays-Bas par la généalogie qu'en a fait imprimer *Joseph-Félix-Antoine-François de Azevedo-Continho-Ybernal*, Chanoine de Notre-Dame de Malines, chez *Jean Jacobs* à Louvain en 1753, avec une description de ladite Eglise, dont ceux de cette Famille

sont patrons-laïcs des Canonicats ; ensemble toutes les inscriptions sépulcrales, blasons, *&c.*

LAURENT-HENRI CORTEN, fils de ROMBOUT, & d'*Anne-Marie Van-Thuynen*, petit-fils de ROMBOUT CORTEN, Gruyer du Comté de Flandre, & de *Marie-Jossine-Guillelmine Bayart*, s'est marié à *Jeanne-Jossine-Isabelle*, Baronne *de Thulden* ; fille unique de *Jean-Florent*, & d'*Elsarde-Christine Vander-Gracht*, dont il a pris le nom, & écartele de ses armes, par Lettres-Patentes du 10 Mai 1720. Il en a eu

JOSEPH-EMMANUEL-FRANÇOIS CORTEN, Baron de Thulden, de Rumodorp & d'Overwinde, marié à *Anne-Lucrèce du Jardin*, dont,

MARIE-ISABELLE CORTEN, mariée à *François-Joseph de Crane*, fils de *Jacques*, & de *Louise-Natalie Van-Schoone*, dont plusieurs enfans. Les armes : *de sinople, à six besans d'argent*, 3, 2 & 1. Devise : *Cort en Goet.*

—CORTESI : Noblesse distinguée, originaire de Pavie, qui se transporta à San-Geminiano, petit bourg de la Toscane. ANTOINE CORTESI, marié à une Dame de Florence de la Famille des *Aldrovandi*, en eut trois fils : ALEXANDRE CORTESI, Secrétaire des Brefs & Nonce Apostolique ; LACTANCE & PAUL, tous gens de lettres, comme leur pere.

PAUL CORTESI eut de grandes liaisons avec les Papes ALEXANDRE VI, PIE III. & JULES II. Il fut Secrétaire Apostolique sous ALEXANDRE VI. & sous PIE III, ensuite Protonotaire, & nommé à l'Evêché d'Urbin. Il mourut en 1510, âgé de 45 ans. C'étoit un des beaux esprits de son tems. Voyez *Moréri.*

CORTEZ. Les Marquis de Cortez sont sortis de LEONEL, fils naturel de CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de la branche des Comtes d'Evreux. Ils ont fini à PIERRE, III. du nom, Marquis DE CORTEZ, qui quitta le parti de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, pour suivre celui de l'Empereur CHARLES V. Il ne laissa qu'une fille, GELONINE, Marquise DE CORTEZ, mariée deux fois, & morte sans avoir eu d'enfans. Les armes : *écartelé, au 1 & 4* DE NAVARRE ; *au 2 & 3* D'EVREUX, *au bâton d'argent mis en barre, brochant sur le tout.*

— COS-DE-LA-HITTE, en Gascogne, au Comté d'Armagnac : ancienne Famille noble, nommée dans quelques titres *la Fitte*, & dans d'autres, *la Hitte*. M. *de Thou* dit *la Fitte*, Lieutenant pour le Roi & son Commandant au-delà des Monts : *Coscius* écrit *de la Pitta* & *de la Hitta*. Les Seigneurs de ce nom ont possédé les Terres de *la Fitte* & de *la Hitte* en même tems ; la premiere, qui reçut ses coutumes d'ODET DU COS en 1230, suivant un extrait en forme communiqué, fut vendue en 1660 par FRANÇOIS DU COS, Seigneur de la Hitte, la Mothe, Cadours & autres places, & est présentement possédée par M. *de Bojat*, Conseiller au Parlement de Toulouse ; la seconde l'a été en 1734, à M. *de Fleuriau*, ancien Capitaine d'Infanterie, par JOSEPH-MARIE DU COS, Comte de la Hitte & de Montaut, premier Baron du Fezensac & de l'Armagnac, chef aujourd'hui du nom & des armes de DU COS-DE-LA-HITTE.

Cette Famille est connue par les preuves de JEAN-PHILIPPE DU COS, reçu Chevalier de Malte en 1607, & par celles de JOSEPH DU COS, reçu

en 1700; ces preuves nous ont été communiquées. Plusieurs titres qui y sont mentionnés, font voir non-seulement le mérite personnel & les services considérables que plusieurs de ce nom ont rendus à l'Etat, mais encore les emplois illustres dont ils ont été honorés.

Un ODET DU COS, Seigneur DE LA HITTE, fut Gouverneur du château d'Ausch en 1400.

LOUIS XII. accorda le 9 Novembre 1506, à GUILLAUME DU COS, Seigneur de la Hitte, Montbrun, Châteauneuf, *&c.* Gentilhomme de sa Chambre, des provisions de Capitaine, Garde & Gouverneur de la ville de Gênes. Il eut pour fils,

ODET DU COS-DE-LA-HITTE, qui rendit hommage le 12 Mai 1521, à *Charles*, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte d'Armagnac, *&c.* pour raison des deux parties de la Seigneurie de la Hitte.

JACQUES DU COS, I. du nom, fils d'ODET, donna le 8 Mai 1540, au Sénéchal d'Armagnac, Commissaire député pour le Roi, le dénombrement de la Seigneurie moyenne & basse de la Hitte, & autres biens nobles qu'il possédoit dans le Comté de Fezensac. Il épousa *Agnès de Montlezun*, fille de *Gaillard de Montlezun*, Seigneur de Basenne, *&c.* De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

JACQUES DU COS, II. du nom, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, par brevet du 18 Janvier 1582; son Lieutenant-Général au Gouvernement de Saluces du 31 Mai 1585, Chevalier de son Ordre, & Commandeur pour son service au-delà des Monts. La Famille conserve vingt-deux lettres des Rois HENRI III. & HENRI IV. depuis le 16 Octobre 1582, jusqu'au 3 Juillet 1600, écrites à JACQUES DU COS, II. du nom, dans lesquelles ces deux Princes lui parlent du Marquisat de *Saluces*, & le remercient du soin qu'il prend à la conservation de ce Marquisat. Il fut encore Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de leurs Ordonnances, & eut de son mariage avec *Françoise de Salané*, plusieurs enfans, entr'autres: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. & JEAN-PHILIPPE DU COS, qui fut reçu dans l'Ordre de Malte en 1607. Son pere, par son testament du 19 Juin 1602, lui laissa sa légitime, & il posséda la Commanderie de Reyssac, & mourut étant à la veille d'être Grand-Prieur de S. Gilles.

BERTRAND DU COS épousa en 1602, *Marie de Gautier*, & il institua par son testament du 2 Septembre 1625, pour son héritier universel & général, son fils aîné. De son mariage naquirent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS DU COS, Seigneur de Bessens, qui est nommé dans le contrat de mariage de son frere, comme fondé de procuration par *Marie de Gautier*, leur mere, pour assister audit mariage.

JACQUES DU COS, Seigneur de la Hitte & de la Mothe, épousa en 1631, *Marie de Cantelou*, fille de *Pierre de Cantelou*, Seigneur de Saint-Criq, & de *Giraude de Foissin*. Il en eut pour fils aîné,

JEAN-FRANÇOIS DU COS-DE-LA-HITTE, marié en 1662, à *Marguerite de Cheverry*, dont il eut: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JOSEPH, reçu Chevalier de Justice dans l'Ordre de Malte en 1700, & mort en 1704,

en finiſſant ſes caravannes ; — 3. FRANÇOIS DU COS-*de-la-Hitte-Saint-Martin ;* — 4. & ANNE-DU-COS-*de-la-Hitte*, mariée avec *N... de la Guye*, Seigneur de Calès en Querci.

CHARLES DU COS-DE-LA-HITTE, épouſa *Marie de la Bonne*, de laquelle il a eu pour fils unique,

JOSEPH-MARIE DU COS, Comte de la Hitte & de Montaut, premier Baron du Fezenſac & de l'Armagnac, chef du nom & armes de ſa Maiſon, qui a ſervi dans le Régiment de Richelieu, qu'il a quitté en 1732, & a fait les campagnes de 1734 & 1735 avec M. le Maréchal *de Belle-Iſle*. Il a épouſé en 1759, *Marie-Françoiſe Dionis*, fille de feu *N... Dionis*, Doyen des Notaires de Paris & des Secrétaires du Roi du Grand College, & n'en a point d'enfans.

De cette ancienne Famille il en ſubſiſte quelques branches diſperſées en Gaſcogne. Ses alliances ſont, entr'autres, avec *Magnaut*, *Montaigu*, *Béon-du-Maſſis*, *la Tour-Saint-Paulet*, *la Lanne*, *la Pallu*, *Cheverry*, *Dufort*, *la Rochefoucauld*, Baron de Montendre & de Montguyon, *Gontaut-Cabreres*, *Gontaut-Rouſſillon*, *la Barthe-Giſcaro*, *Beaucaire*, *Polaſtron*, *&c.* Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, la poignée d'or poſée en bande, la pointe en haut, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & l'autre en pointe.*

— COSCIA. NICOLAS COSCIA, Cardinal de l'Ordre des Cardinaux-Prêtres, mourut à Naples, âgé de 73 ans & 14 jours. Le Pape BENOÎT XIII. l'avoit créé Cardinal en 1725, après avoir poſſédé dans le plus haut degré la faveur de ce Pontife. A ſon décès, il fut chargé, ſous le Pontificat de CLÉMENT XII, de diverſes accuſations, & empriſonné au château S. Ange, où il reſta pendant plus de ſept ans. Il fut élargi pendant le Conclave, & l'on ſçait les bontés dont le feu Pontife l'a honoré. Cette Eminence poſſédoit des Bénéfices très-conſidérables dans le Royaume, & a laiſſé de grandes richeſſes. Voyez *Moréri*.

— COSLART ou COSSART-DESPIÉS : Famille noble, originaire de Liége, établie en Picardie il y a plus de 300 ans. Depuis 1582, elle a donné des Officiers Généraux qui ont ſervi dans les armées & ſervent encore avec diſtinction. C'eſt ce qu'on va voir par ce Mémoire généalogique & hiſtorique qui nous a été remis pour être imprimé.

I. JEAN DE COSLART ou COSSART, Gentilhomme Liégeois de la même Famille qu'un VATHIEU DE COSLART ou COSSART, Chevalier, lequel en 1308, 1318 & 1319, fit pluſieurs chartes au Monaſtere de Saint-Tron au pays de Liége, qui s'y trouvent encore. Il vint en 1450 demander de l'emploi dans une des quinze Compagnies de Gentilshommes que le Roi CHARLES VII. créa en 1447. Ce Monarque, dans l'inſtitution de ces Compagnies, déclara qu'on n'y ſeroit reçu qu'après avoir fait des preuves de Nobleſſe. JEAN DE COSLART épouſa vers l'an 1456, *Catherine de Villepoix*, veuve de *Raoul de Soyecourt*, Ecuyer, & fille de *Colart de Villepoix*, Ecuyer, & de *Marie d'Encre*. Après la mort de ſes pere & mere, arrivée en 1464, elle partagea leur ſucceſſion avec *Collaye de Villepoix*, ſa ſœur, mariée à *Guillaume de Picheleu*, Ecuyer, dont elle n'eut point

d'enfans, & *Catherine de Villepoix*, femme de JEAN DE COSSART, recueillit toute la succession de *Colart de Villepoix*, & de *Marie d'Encre*, ses pere & mere, consistante dans les Terres d'Omecourt, Epeaux, Bosthiaux & Saint-Denicourt en Picardie, de Laudencourt, Fontaine, la Vagant, Beaufrêne & le Veneur en Normandie, toutes Terres encore possédées aujourd'hui par MM. *de Cossart-Despiés*. JEAN DE COSSART n'eut de son mariage que FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS DE COSSART, Ecuyer, & homme-d'armes de la Compagnie de Piennes, puis Capitaine des villes & château de Ham & de Peronne (titre qu'on donnoit alors aux Gouverneurs), mourut en 1529. Il avoit épousé vers l'an 1490, *Rose de Bouracher*, Dame de Saint-Pierre-ès-champs & Despiés, ce qui le fit nommer COSSART-DESPIÉS, pour le distinguer de son pere. Son fils porta le nom de *Despiés*, & ses descendans l'ont toujours porté depuis, quoiqu'ils en ayent vendu la Terre, excepté dans les actes où ils ont conservé le nom de *Cossart*, Seigneur de Despiés, *&c.* Il eut de son mariage : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. & ANNE, morte sans alliance.

III. NICOLAS DE COSSART-DESPIÉS, servit le Roi ; mais on ne sçait pas en quelle qualité. Il mourut Commandant à Gravelines en 1555, laissant de *Marie de la Raye*, fille de *Jean de la Raye*, Ecuyer, Seigneur des Monts, qu'il avoit épousée vers l'an 1530 : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, tué au siége de Gournay en Bray le 6 Septembre 1589. Il est dit dans les Annales de cette ville, qu'entre les gens les plus distingués qui périrent à l'assaut, le Capitaine *de Cossart* fut du nombre, & qu'il fut fort regretté par le Duc *de Mayenne* ; — 3. CHRISTOPHE, Capitaine de 200 hommes de pied au Régiment de Verlusson qu'il commandoit comme plus ancien. Il épousa en 1586, *Benjamine de Castello*, fille d'*Olivier*, Ecuyer, Seigneur de Jusseye. Il fut enterré à Saint-Maixent en Poitou, comme on le voit par son testament, & il ne laissa qu'un fils nommé LOUIS, mort âgé de 7 ans ; — 4. & LÉON, tué le 7 Avril 1582, étant Capitaine de 200 hommes de pied, comme il est constaté par une lettre de M. *de la Rochepot*, écrite d'Anvers le 8 du même mois, par laquelle il annonce à ADRIEN DE COSSART-DESPIÉS, son frere, cette mort, & que le Duc d'Alençon le regrette fort.

IV. ADRIEN DE COSSART-DESPIÉS, qualifié dans tous les actes de *Noble & Puissant Seigneur*, *Chevalier*, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Gouverneur de Gournay, y commanda pendant les troubles. Il avoit été ci-devant Lieutenant des Gardes, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, frere unique du Roi. Il commença ses services dans l'Infanterie, & le 22 Août 1577, se jetta dans Soubise avec sa Compagnie de 200 hommes de pied, comme il résulte d'un ordre en parchemin qui fait l'éloge de son courage & de sa capacité, signé par CHARLES, Duc de Lorraine & de Mayenne. Il fut pourvu le 8 Mars 1582, de la charge de Mestre-de-camp d'un Régiment de pied au service du Duc d'Alençon. Ce Prince loua beaucoup son courage & les services qu'il lui rendit au siége de Cambray. Le 12 Août de la même année, il lui donna le

commandement d'un autre Régiment de dix Enseignes, vacant par la mort de *Jacques de Vienne*, & le chargea avec ce corps de troupes de commander à Bruges. Il y reçut plusieurs lettres de Généraux ennemis, au sujet de l'échange des prisonniers faits sur eux, & sur le dessus de ces lettres étoit écrit : *à Monsieur Despiés, Colonel des François à Bruges.* Cinq ou six lettres que lui écrivit aussi le Duc d'Alençon, sont terminées par *je suis votre bon ami à vous servir.* Signé, *FRANÇOIS.* HENRI III, en Juillet 1584, pour récompense de ses services, lui accorda les droits seigneuriaux de la Terre de *Marcilly*, relevante de sa Terre de Susanne. Le 6 Juillet 1589, HENRI D'ORLÉANS lui envoya quatre commissions de Capitaine de 200 hommes de pied chacune, pour en faire la levée, & il marquoit dans sa lettre qu'il fera peut-être quelque difficulté *sur ce qu'il ne lui envoye argent, comme il n'est que trop juste, mais que le Roi en est fort court ; que c'est un service qu'il lui rendra, & dont il partagera la reconnoissance en son particulier.* Cette lettre finit par *je suis votre bon ami à vous servir.* Signé *HENRI D'ORLÉANS.* Son fils, ANTOINE DE COSSART, dont il sera parlé ci-après, fit la levée d'une de ces Compagnies. Le 4 Septembre 1589, le Duc de Mayenne vint assiéger la ville de Gournay, défendue par ADRIEN DE COSSART, qui en étoit Gouverneur. Il y fut investi, la place fut battue le même jour, la brêche faite le 5, & le Duc força COSSART de se rendre : ce qu'il refusa. Gournay fut emporté d'assaut le 6, le Gouverneur avec sa garnison perça la circonvallation & se retira dans son château, d'où il alla joindre l'armée du Roi. Le Duc, pour le punir, fit raser son château de Laudencourt, dit le P. *Daniel*, Hist. de France, *Tome XI*, année 1599, *p. 335;* mais HENRI IV, en reconnoissance de ses services signalés, lui accorda le 11 Septembre 1591, une pension de 400 écus, & la jouissance de plusieurs Terres des Rebelles. Il avoit épousé vers l'an 1560, *Barbe de Piel*, dont pour fils unique,

V. ANTOINE DE COSSART-DESPIÉS, qui le 22 Février 1586, reçut de M. *de Bonnivel*, Seigneur de Crevecœur, l'Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes que le Roi venoit de lui accorder. En 1589 il leva, comme on l'a dit ci-dessus, une des quatre Compagnies de Gens de pied dont les Commissions avoient été envoyées à son pere; & en 1622, il fut nommé Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal *de Chaulnes.* Il mourut en 1638, Lieutenant-Général des armées du Roi, & avoit épousé le 13 Avril 1603, *Marguerite de Carvoisin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Achy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre, & de *Marguerite de l'Isle-Mariveaux*, dont : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. MARIE, qui fut pendant 50 ans Abbesse de Fervaques à Saint-Quentin, diocèse de Noyon ; — 3. & LOUISE, mariée à *Robert de Forceville*, Baron de Merlimont.

VI. CHARLES DE COSSART, titré Marquis Despiés dans ses pouvoirs de Lieutenant-Général, étoit Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie au siége de Bourgbourg en 1645. Dans la commission de Capitaine de Chevaux-Legers, il est dit qu'il emporta les dehors de cette Place en combattant main à main contre les ennemis ; qu'il y reçut de grieves bles-

sures

fures dont il resta estropié d'un bras ; il fut ensuite Sergent de bataille ; le Roi en 1649, lui donna un Régiment de Cavalerie qu'il conserva étant Maréchal-de-camp & Lieutenant-Général. Après sa mort, S. M. en fit son Régiment. En sa qualité de plus ancien Mestre-de-camp, il commanda la Cavalerie dans le Luxembourg, & battit celle des Espagnols à la bataille de Réthel : ce qui est marqué dans les Fastes de LOUIS XIV. par le Pere *Daniel*, *Tom. XVI*, *page 54*, le 16 Décembre 1650. La même année il augmenta, à ses dépens, son Régiment de quatre Compagnies, paya les quartiers d'hiver des Régimens de Holleu & de Ravenel, somme encore dûe à MM. *Despiés*, comme il se voit par les billets signés de *Jannin de Castille*. En 1654, le 23 Juillet, le Marquis Despiés commandoit une colonne à l'attaque des lignes d'Arras, faite par le Maréchal *de Turenne*. Il fut créé Lieutenant-Général en 1655, & pendant l'hiver de cette année à 1656, il commanda l'armée du Roi sur la frontiere en l'absence du Maréchal *de la Ferté*, ce qui est prouvé par des Lettres dont Sa Majesté l'honora pour plusieurs opérations de guerre. Au commencement de la campagne de 1656, il eut ordre de M. *le Tellier*, disent les Mémoires de *Puységur*, de marcher sur Valenciennes pour en faire le siége ; & le 12 Juillet de la même année il fut enlevé par une mine, porté mort dans sa tente, où son corps fut embaumé pour être enterré dans ses Terres : mais Don JEAN D'AUTRICHE ayant forcé les lignes le 16, le corps du Marquis *Despiés* resta dans sa tente, & le Prince de Condé qui l'estimoit, envoya par un Trompette son cœur à Omecourt, avec une Lettre de condoléance à Madame sa mere. MM. *Despiés* ont le procès-verbal qui constate cette mort, signé par *Robert Cavelart*, Ecuyer, Seigneur de Ligniere, l'un de ses Pages ; *Duvaque*, Prêtre & son Aumônier ; d'*Everloy*, son Ecuyer, & autres de sa maison. Il avoit épousé le 29 Mai 1643, *Marguerite Pâquier*, fille de *Florent Pâquier*, Seigneur de Vallegrand, Procureur-Général du Grand-Conseil, & de *Marguerite de Chauvelin*, dont il eut : — 1. FLORENT, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, mariée à *Nicolas de Fussey*, Baron de Menesserre & de Meley.

VII. FLORENT DE COSSART, Marquis Despiés, naquit boiteux, & épousa le 8 Septembre 1669, *Catherine Chevret*, fille unique de *Guillaume Chevret*, Ecuyer, Seigneur de Baillon, & de *Marguerite Ophelin-de-la-Chapelle*. Après dix-neuf ans de mariage, honteux d'être le premier de sa race qui n'eût point servi, il demanda à lever une Compagnie de Cavalerie. Sa commission fut expédiée au titre de Marquis Despiés en 1688. Son fils aîné fut Cornette de sa Compagnie, & tué au siége de Charleroi, quelques années après son pere, lequel fut aussi tué au siége d'Ath au mois de Juin 1697. Il laissa : — 1. LOUIS-VESPASIEN, qui suit ; — 2. NICOLAS, dit *le Chevalier Despiés*, Lieutenant-Colonel au Régiment de Vaudrey, Cavalerie ; — 3. JEAN-NICOLAS, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, aussi mort sans postérité ; — 5. & MARGUERITE, reçue en 1686, sur ses preuves de noblesse faites, à Saint-Cyr, morte Religieuse à l'Abbaye de Fervaques, à Saint-Quentin, diocèse de Noyon.

VIII. Louis-Vespasien de Cossart, Marquis Despiés, fut Capitaine de la Compagnie que son pere avoit levée au Régiment de Bissy. Ce Régiment fut réformé à la suite du Régiment de Rohan-Prince, & il fut obligé de quitter le Service en 1703, à cause des blessures qu'il avoit reçues au combat de Fleurus. Il épousa en 1700, *Anne de Lâtre*, Dame de Brassy, dont : — 1. Louis-Vespasien, qui suit ; — 2. Jean-Batiste-Gabriel, rapporté après son frere aîné ; — 3. Joseph, mort en 1721 ; — 4. Charles-Louis, marié à *Thérese d'Allonville*, mort sans postérité en 1757 ; — 5. Louise-Elisabeth, morte en 1724, Fille-d'honneur de Mademoiselle de Charolois ; — 6. & Marie-Anne, morte fille en 1732.

IX. Louis-Vespasien de Cossart, II. du nom, Marquis Despiés, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Commandant de bataillon au Régiment des Gardes-Françoises, est entré d'abord au Service en 1719, en qualité de Mousquetaire du Roi de sa premiere Compagnie, a été Capitaine réformé dans le Régiment du Roi en 1723, a passé dans les Gardes-Françoises en 1727, s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, à la bataille Dettingue en 1743, après laquelle il fut fait Lieutenant de Grenadiers, & Capitaine en 1744. En cette qualité il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Raucoux & Lawfeldt, & à différens autres siéges & affaires jusqu'à la paix de 1748. Il a fait les campagnes de 1757, 1758 & 1759, en qualité de Capitaine de Grenadiers ; en 1760, 1761 & 1762, il fut Commandant d'un des bataillons des Gardes, & le Maréchal *de Broglie*, après le siége de Marbourg en 1760, lui donna le Commandement de cette Place, qu'il conserva par sa bonne contenance & son courage ; car le Prince Héréditaire *de Brunswick*, après la défaite du corps que commandoit M. *de Claubuis*, comptant emporter Marbourg, fut contraint d'abandonner son entreprise. Le Marquis *Despiés* fut encore employé en 1761 à Minden, où il n'a pas moins servi utilement, tant par les convois qu'il fit alors passer à l'armée, que par les nouvelles qu'il donna des ennemis, & la fermeté qu'il fit paroître lorsque le Prince *Ferdinand de Brunswick* canonna Minden. Il a fait enfin la campagne de 1762, à la Réserve de M. le Prince *de Condé*, & s'est trouvé à toutes les affaires qui se sont données. Il a épousé en 1741, *Marie-Geneviève Beraud*, dont il n'a point d'enfans.

IX. Jean-Batiste-Gabriel de Cossart, Comte Despiés, second fils de Louis-Vespasien, I. du nom, & d'*Anne de Lâtre*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Sainte-Menehould, est entré Page de la Chambre du Roi le premier Janvier 1719 ; dans son Régiment d'Infanterie en 1721 ; a eu le 15 Mars 1723, Commission de Capitaine réformé dans le Régiment de Cavalerie de Sa Majesté ; a passé ensuite en pied dans le Régiment de Cavalerie de la Ferronnaye, & y a fait les campagnes d'Italie de 1733, 1734 & 1735 ; celle de 1742, en Bohême, dans l'Etat-Major général ; celle de 1743, en Baviere ; celle de 1744, en Piémont ; celle de 1745, sur le Rhin ; celle de 1746, en Flandre, où il fit les fonctions de Maréchal-général-des-logis de la Cavalerie dans l'armée de M. le Prince *de Conty*. Il quitta l'Etat-Major général, fit la campagne d'Alsace en 1747,

celle de 1748 avec son Régiment, où il fut fait Brigadier des Armées du Roi; fit en cette qualité les campagnes de 1757, 1758, 1759, 1760, 1761; & en 1762, il a été fait Maréchal-de-camp à l'armée d'Allemagne. Dans ces 18 campagnes, il s'est trouvé à 11 batailles, 5 siéges, & à plus de 30 affaires, où dans 7 il commandoit des corps depuis 1500 jusqu'à 8000 hommes. La Gazette de France a rapporté les avantages qu'il a eu plusieurs fois sur l'ennemi, ce qui est constaté 1°. dans son brevet de Maréchal-de-camp, dont le grade lui avoit été promis par le Maréchal *de Belle-Isle* après la bataille de Creivelt; 2°. par deux Lettres de ce Ministre après la campagne de 1760; 3°. & par deux autres Lettres du Duc *de Choiseul*, en 1761. Dans l'une il lui promet le Cordon rouge quand le Roi aura rempli deux engagemens; dans la seconde, il lui témoigne la satisfaction que Sa Majesté a eu de ses services dans les affaires du 5, 7 & 9 Novembre de la même campagne, dans lesquelles ce Genéral eut trois avantages sur l'ennemi.

Dans la campagne de 1762, le Comte Despiés, après l'affaire de Grebenchesteh, eut le commandement d'un corps de 15 bataillons & de 12 escadrons; il vint au secours de M. le Prince XAVIER le 23 Juillet sans aucun ordre, & se trouvant campé intermédiairement entre ce Prince & l'armée, il contraignit les ennemis à repasser la Fulde, & dès ce moment il resta avec le corps d'armée qu'il commandoit, campé à Lutterberg jusqu'au départ de l'armée des environs de Cassel. Il rentra ensuite en ligne à Fulde le 22 Août; & le 25 du même mois, quand toute l'armée eut décampé, le Comte Despiés fut de nouveau détaché pour escorter l'artillerie, les équipages & les vivres, & fut fait Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762. En considération de tous ces importans services, le Roi l'a honoré du Cordon rouge, & il est Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis le 11 Avril 1770. Il a épousé 1°. en 1756, *Marie-Geneviève de Chambon*, fille de *Pierre*, Marquis d'Arbouville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Schelestadt, & de *Marie-Anne-Françoise de Montmorin*; & 2°. le 3 Mars 1761, *Justine-Emilie de Vion*, fille de *Jean-Philippe-François*, Marquis de Gaillon, Mestre-de-camp de Cavalerie, & ci-devant Exempt des Gardes-du-corps du Roi, & de *Marie-Catherine Degars*. Il n'a point d'enfans de ces deux mariages.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JEAN-NICOLAS DE COSSART-DESPIÉS, troisieme fils de FLORENT, Marquis Despiés, & de *Catherine Chevret*, a servi pendant 40 ans, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & pensionné du Roi. Il fut estropié d'une main à la bataille de Malplaquet, & depuis reçut un coup de feu à travers la cuisse, en attaquant, par ordre de la Cour, des Contrebandiers retranchés dans le cimetiere de Savignies, près Beauvais. Il épousa en 1719, *Marie de la Richardie-Duvernay*, dont: — 1. CHRISTOPHE, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE-CHRISTOPHE, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 3, 4 & 5. trois filles, l'aînée Prieure de l'Abbaye royale de

Saint-Paul; la seconde, Sous-prieure de la même Abbaye; & la troisieme, simple Religieuse aux Ursulines du Mans.

IX. CHRISTOPHE DE COSSART, Vicomte Despiés, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé au mois de Mars 1769, *Thérese-Elisabeth de Gaudechard*, fille de *Jean de Gaudechard*, Chevalier, Seigneur de Boutancourt. De ce mariage il n'y a en 1772 que deux filles.

IX. JEAN-BATISTE-CHRISTOPHE DE COSSART, Baron Despiés, frere du précédent, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Royal-Lorraine, & Chevalier de Saint-Louis, a été blessé d'un coup de feu à la cuisse à la bataille de Creivelt le 23 Juin 1758, dont il est demeuré estropié. Il a fait toutes les campagnes dernieres en qualité de Cornette & de Lieutenant des Carabiniers, & a épousé en 1764, *Marie Duguet*, dont il a JEAN-BATISTE-LOUIS-VESPASIEN DE COSSART-DESPIÉS, né le premier Septembre 1765. Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'or, chargée de 5 ancres d'azur.*

— COSNE : Famille originaire du Dauphiné, établie en Beauce.

MARTIAL DE COSNE, Damoiseau, Seigneur de Clesme en Dauphiné, fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Geoffroi de Bouillon*, & y mourut en 1095.

JOSSERAN DE COSNE, descendu de MARTIAL au VIIIe degré, est qualifié Damoiseau, Seigneur de Clesme & de la Cour de Cosne, dans la foi & hommage qu'il rendit à CHARLES DE FRANCE, premier Dauphin de Viennois, le 3 Mai 1358. Il testa en 1371, & fut le trisayeul d'ANTOINE, qui suit.

ANTOINE DE COSNE, Ecuyer, quitta le Dauphiné, & vint s'établir dans le Dunois, où il fut Seigneur de Lux, Paroisse de Viabon. Il épousa par contrat (devant *Jean Pean*, Clerc sous le Tabellion de Fremay-le-Comte) le 2 Avril 1460, *Georgette Duport*, dont : — 1. JACQUES, mari de *Mathurine de Chartres*, mere de N.... DE COSNE, femme le 7 Septembre 1506, de *Gaspard de Gaillons*, Ecuyer, Seigneur de Lany; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. CATHERINE, femme de *Jean de Franville*, Ecuyer, Seigneur de Valieres; — 4. & GUILLONETTE, morte sans alliance.

CHARLES DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Leve & du Houssay, épousa *Etiennette le Maréchal*, dont il eut

PASQUIER DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Houssay & de Chavernay, Paroisse de Montainville, qui épousa par contrat (présent *Gossuard*, Notaire) le 14 Mai 1536, *Luce de Chartres*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cherville, & d'*Ambroisine de Harville*, dont, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & CHARLES, qui a continué la branche des Seigneurs du Houssay, rapportée après la postérité de son frere.

JEAN DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Houssay & de Chavernay, épousa 1°. (pardevant *Huraude*, Notaire) le 4 Avril 1564, *Claude de Villereau*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers & de Languedoue, & d'*Anne* (alias) *Renée de Harcheville*; & 2°. *Marguerite de Jouan*,

fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jonvilliers, & de *Françoise de Villereau*, de laquelle il n'eut que PIERRE, qui suit.

PIERRE DE COSNE, Seigneur du Mesnil & de Verde, épousa *Anne de Maubert*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirault & de la Coste, & de *Rachel de Gesnes*, dont il eut

PIERRE DE COSNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, Verde & la Bletterie, marié 1°. le 27 Décembre 1651, à *Rachel de Maubert*, fille de *Batiste*, Ecuyer, & de *Susanne de Bonpaillart*, Dame de Godin; & 2°. à *Anne Barin*, fille de *Théodore*, & de *Marie Maillart*, desquelles il a laissé des enfans. Du premier lit vinrent, entr'autres, sçavoir: — 1. JACQUES DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui n'eut point d'enfans de *Marie le Barillet-de-Douine*, sa premiere femme. Il se remaria le 14 Avril 1605, à *Isabeau de Chambray*, dont: — (A) DANIEL, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, marié le 4 Juin 1636, à *Elisabeth d'Illiers*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Biganet, & de *Susanne des Radrets*, dont sont issus dix-sept enfans, entr'autres, CHARLES, HENRI, LOUIS, MARIE, *&c.* — (B) & MARIE, femme de *Louis Bounart*, Ecuyer, Seigneur de Lionville & de Limiers, dont des enfans; — 2. JOSUÉ DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Pomonville, mari de *Sara de Maillot*, mere de JACQUES, Seigneur de Pomonville, qui de sa premiere femme, *N... de Harville*, eut des enfans, & que *N... de Hallot*, sa seconde femme, rendit pere de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Pomonville, mari de *Catherine Hué-d'Arleville*; — 3. PHILIPPE DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Montmereaut, que *Marie de Saint-Mesmin-de-la-Gamvre* rendit pere de PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur d'Espiné, marié à *Marie Daussy-des-Coutures*, & d'ANNE, femme, par contrat (devant *Nollet*, Notaire à Châteauneuf en Thimeraye) du 15 Avril 1605, de *Philippe de Villereau*, Ecuyer, Seigneur de Juranville, dont des enfans; — 4. ANNE DE COSNE, femme sans enfans d'*Isaac de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Valieres; — 5. & MARIE DE COSNE, qui fut mariée & eut des enfans.

CHARLES DE COSNE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Houssay, épousa 1°. *Louise de Peroussin*; 2°. *Marie de Maréchal*; & 3°. *Lucréce de Fesques*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny-la-Folie & Moutiers. Du premier lit naquirent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MARIE, femme de *Jacques Laumosnier*, Ecuyer, Seigneur de Pareau; — 3. & RENÉE, femme de *Gabriel de Serusy*, Ecuyer, Seigneur de Cernay; du second vint: — 4. LOUP, marié à la fille du Seigneur *de Secouray*; & du troisieme sortirent: — 5. FRANÇOIS, marié le 10 Juillet 1625, à *Hélene de Villemain*, qui le rendit pere de CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Louasville, allié le 29 Mars 1656, à *Anne Heurier*, qui étant veuve, obtint souffrance le 10 Juillet 1666, pour CHARLES-ANNE-MARIE, HÉLENE-FRANÇOISE-ELISABETH, & MARGUERITE, ses enfans mineurs; — 6. LUCRÉCE, femme 1°. de *Loup de la Forest*, Ecuyer; 2°. de *N... de Chambray*, Seigneur de Perteau; 3°. de *Jacques Duchesne*, Ecuyer; &

4°. de *François de Champron*, Ecuyer, Seigneur de la Hitiere & de Souville; — 7. FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Chesnelong*, Ecuyer, Seigneur de Pomay; — 8. & MARGUERITE DE COSNE, femme de *René Moreau*, Ecuyer, Seigneur d'Erville.

PIERRE DE COSNE, Ecuyer, Seigneur du Hainay, épousa le 5 Octobre 1629, *Françoise de Couture*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARIE, femme de *François de Viorne*, Ecuyer, Seigneur de Harcourt.

FRANÇOIS DE COSNE, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, épousa le 13 Février 1658, *Charlotte de Reviers*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Souzy, & d'*Anne de Fesques-de-la-Folie-Herbaud*.

Cette Famille subsiste dans N... DE COSNE, Chevalier, Seigneur de Bulou, qui a des enfans de *N... Bailly*; lequel a pour frere N... DE COSNE, Chevalier de S. Louis, Colonel dans le Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, non marié; & pour sœur N... DE COSNE, veuve sans enfans de *N... de Hallot*, Comte de Letourville. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, à la fasce de gueules, brochante sur le tout, & à la bordure de même.* Mémoire envoyé par feu M. le Marquis *de Prunell*.

* — COSSÉ-BRISSAC. Cette Maison est trop ancienne & trop illustre par elle-même, pour avoir besoin d'une origine fabuleuse que quelques Auteurs lui donnent. Elle ne descend ni de *Cocceius-Nerva*, ni des *Cossa* de Naples. Elle est Françoise, & la Terre de *Cossé*, en Anjou, est une Seigneurie qui fut érigée en *Comté* en 1560, & en *Duché-Pairie* en 1611. M. le Maréchal Duc de Brissac, qui est le chef de cette Maison, est le quatrieme Maréchal de France de son nom. Elle a donné de plus un Grand-Maître d'Artillerie, deux Colonels-Généraux de l'Infanterie Françoise, sept Ducs & Pairs, un Grand-Aumônier de France, neuf Grands-Pannetiers, quatre Grands-Fauconniers & quatre Chevaliers des Ordres.

L'Histoire nous apprend que FIACRE DE COSSÉ étoit premier homme de logement de PHILIPPE-AUGUSTE en 1280; & dans les Lettres de l'érection de la Terre de *Brissac* en *Duché*, il y est parlé de ROLAND DE COSSÉ, qui accompagna S. LOUIS à la Terre-Sainte.

I. La généalogie de cette Maison dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 321*, commence à THIBAUT, Seigneur DE COSSÉ en Anjou, qui fut Gouverneur du Château & Comté de Beaufort en Vallée, pour *Jeanne de Laval*, veuve de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile, laquelle, pour récompense de ses services, lui fit don de la Terre de *Beaulieu*. Il eut de *Félice de Charno*, fille de *Huguenin*, Seigneur de Charno & de Bussy en Morvant, veuve en premieres noces de *Julien de Gaillon*, Seigneur de la Gaillardiere: — 1. JEAN, Seigneur de Cossé, Conseiller & Chambellan du Roi RENÉ. Il eut la confiance de ce Prince, qui le fit Sénéchal de Provence, & celle de JEAN, Duc de Calabre, son fils aîné, qui le fit son Lieutenant-Général en Sicile. Il n'eut de *Lyonne du Four*, son épouse, que FRANÇOISE DE COSSÉ, mariée à *Jacques*, Seigneur du Plantis; — 2. & RENÉ, qui suit.

II. RENÉ DE COSSÉ, Seigneur de Beaulieu, puis de Brissac (que les

anciens titres appellent *Broche-sac*), par l'acquisition qu'il en fit du Seigneur de la Varenne, fut fort estimé des Rois CHARLES VIII, (dont il fut premier Pannetier), LOUIS XII. & FRANÇOIS I. Ce dernier le choisit entre tous les Seigneurs de sa Cour, pour être Gouverneur des Princes, ses enfans. Il eut la charge de Grand-Fauconnier de France en 1516, après la mort de *Raoul de Vernon*, qui avoit épousé la sœur de sa femme, *Charlotte Gouffier*, Gouvernante des enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boisy, & de *Philippe de Montmorency*, sa seconde femme. Elle fut substituée à ses freres, & étoit mariée, suivant un acte du 11 Février 1503. RENÉ DE COSSÉ eut de son mariage: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ARTUS, Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléans, Grand-Pannetier de France, Surintendant des Finances & Maréchal de France en 1567. Il épousa 1°. *Françoise du Bouchet*, fille de *Charles*, Seigneur de Puigreffier; & 2°. *Nicole le Roy*, fille de *Guyon*, Seigneur du Chillou, morte sans enfans. Il eut de sa premiere femme trois filles: la premiere, RENÉE, Comtesse de Secondigny, morte sans enfans au mois d'Octobre 1622, de son mariage, par dispense du Pape, avec *Charles de Montmorency*, Duc de Damville, Pair & Amiral de France, fils puîné d'*Anne*, Duc de Montmorency, Pair, Maréchal, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*; la seconde, JEANNE DE COSSÉ, Dame de Gonnor, femme 1°. par contrat du 30 Mars 1572, de *Gilbert Gouffier*, Duc de Roannois, Marquis de Boisy, fils aîné de *Claude*, Duc de Roannois, Grand-Ecuyer de France, & de *Françoise de Brosse*, dite *de Bretagne*, sa seconde femme; & 2°. d'*Antoine de Silly*, Comte de la Rochepot, Baron de Montmirail, Chevalier des Ordres du Roi, fils puîné de *Louis de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon, & d'*Anne de Laval*, Dame d'Aquigny & de la Rochepot; la troisieme, MADELENE DE COSSÉ, premiere femme de *Jacques de l'Hôpital*, Marquis de Choisy, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne, fils de *Jean de l'Hôpital*, Comte de Choisy, & d'*Eléonore Stuart*, fille naturelle & légitimée de *Jean Stuart*, Duc d'Albanie. ARTUS DE COSSÉ eut encore trois enfans naturels de *Françoise de Vaujoyeux*: sçavoir, deux garçons & une fille, ARTUS, ESME & MARIE. ESME, légitimé avec son frere par Lettres du mois de Mai 1612, se maria avec *Renée de Termes*, aliàs *du Breil*, & sa postérité a fini dans les enfans de l'un de ses fils; — 3. PHILIPPE, Abbé du Mont-Saint-Michel & de Saint-Jouin de Marne, Evêque de Coutances, Grand-Aumônier de France sur la démission d'*Antoine de Sanguin*, dit *le Cardinal de Meudon*, en 1547, mort le 24 Novembre 1548; — 4, 5 & 6. ADRIENNE, JEANNE & ANNE; la seconde, femme de *René Girard*, Seigneur de Basoches; la troisieme, femme de *René de Fonseques*, Baron de Surgeres.

III. CHARLES DE COSSÉ, I. du nom, Comte de Brissac, étoit petit de taille, & si agréable de visage, que les Dames de la Cour l'appelloient le *beau Brissac*; mais sa beauté n'amollit point son courage. M. de *Thou* assure qu'il fut le *plus illustre Capitaine de son siècle, de l'aveu universel des*

François & des Etrangers. Il fit ses premieres armes à Naples & en Piémont, & fut blessé au siége de Perpignan en 1541, où il servoit en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise, & où il regagna, lui septieme, l'artillerie que les ennemis avoient prise. Après ce siége, le Roi le fit Colonel-général de la Cavalerie légere de France. Il jetta du secours dans Landrecies, prit Arlon, fut fait Chevalier des Ordres, défit l'arriere-garde de l'armée de l'Empereur à la levée du siége de Guise en 1543, secourut Luxembourg, & se fit admirer à la retraite de Châlons en 1544. L'année suivante il battit les Anglois au combat de Mure, près de Calais, & deux ans après il fut fait Grand-Maître de l'Artillerie. HENRI II. l'envoya en ambassade auprès de l'Empereur pour renouveller la paix, le fit ensuite son Lieutenant-Général au-delà des Monts, & l'honora du Bâton de Maréchal de France le 21 Août 1550. Il fut pourvu du Gouvernement de Picardie en 1559, & contribua beaucoup à la prise du Havre-de-Grace en 1562, & à la défaite des Calvinistes au combat de Châlons. Il mourut à Paris de la goutte le 31 Décembre 1563, âgé de 57 ans. Il avoit épousé *Charlotte d'Esquetot*, fille & héritiere de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Esquetot, de Buglise & de Ricarville, lequel mourut à la bataille de Pavie, & de *Madelene de Picars*, Dame d'Estelan. Il eut de son mariage deux garçons & deux filles: — 1. TIMOLÉON DE COSSÉ, Comte de Brissac, Grand-Pannetier & Grand-Fauconnier de France, tué au siége de Mucidan en 1569, sans alliance, d'un coup d'arquebuse en reconnoissant la brêche, âgé de 26 ans. Il étoit Capitaine & Gouverneur du château d'Angers, & il avoit déja donné des marques de sa valeur à l'entreprise de Lyon, à la bataille de Saint-Denis, à la rencontre de Messignac & au combat de Jarnac. On le trouve qualifié Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel de ses Bandes Françoises en Piémont le 22 Août 1562; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. DIANE, premiere femme de *Charles*, Comte, puis Prince *de Mansfeld*, fils de *Pierre-Ernest*, Comte de Mansfeld, & de *Marguerite de Brederode*; — 4. & JEANNE, mariée à *François d'Espinay*, Seigneur de Saint-Luc, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils unique de *Valeran des Hayes*, dit d'*Espinay*, Seigneur de Saint-Luc, & de *Marguerite de Grouches*, sa seconde femme. Elle mourut le 20 Mai 1602.

CHARLES DE COSSÉ, I. du nom, eut encore trois enfans naturels, un garçon & deux filles: sçavoir, ARTUS, Conseiller & Aumônier de HENRI DE FRANCE, Duc d'Anjou, légitimé en 1671, & fait Evêque de Coutances; N.... DE COSSÉ, Abbesse d'Estival, née de *la Signora Novidalla*, Piémontoise; & N.... DE COSSÉ, appellée *Mademoiselle de Beaulieu.*

IV. CHARLES DE COSSÉ, II. du nom, Comte de Brissac, servit en qualité de Lieutenant-Général au combat naval des Acores, contre les Espagnols, le 26 Juillet 1582. Il suivit ensuite le Parti de la Ligue, & défendit Poitiers contre l'armée du Roi en 1593. Le Duc *de Mayenne* lui ayant donné le Gouvernement de Paris, il remit cette ville au Roi le 22 Mars 1594, fut fait Maréchal de France la même année, Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595, & obtint l'érection du Comté de *Brissac* en *Duché-Pairie*, par

par Lettres du mois d'Avril 1611, enregistrées au Parlement de Paris le 2 Juillet 1620, & il en prêta serment le 8 du même mois. Il se trouva au siége de Saint-Jean-d'Angely en 1621, & mourut la même année en son château de Brissac. Il avoit épousé 1°. *Judith*, Dame d'*Acigné*, fille unique & héritiere de *Jean*, Sire d'Acigné, de Fontenay, de Guer, Baron de Coetmen, & de *Jeanne du Plessis*, Dame de la Bourgonniere; & 2°. *Louise d'Ongnies*, fille de *Louis*, Comte de Chaulnes, & d'*Antoinette de Rasse*. Il n'eut que deux garçons de sa premiere femme: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & CHARLES, Marquis d'Acigné, mort sans enfans d'*Hélene de Beaumanoir*, fille unique de *Toussaint*, Vicomte du Besso, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Guemadeuc*. Elle étoit veuve de *René de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, fils de *René* & de *Marie de Coetlogon*.

CHARLES DE COSSÉ, II. du nom, eut encore pour fils naturel CHARLES DE COSSÉ, Seigneur de Fontaines, de Montigny, Abbé de Begars en Bretagne, lequel eut de *Marguerite de Lonsselou*, entr'autres enfans naturels; JOSEPH DE BRISSAC, légitimé & annobli au mois de Mai 1705, Lieutenant au Régiment de Schomberg, Gendarme de la Garde du Roi, Seigneur du Marais, près Brissac en Anjou, qui a été marié deux fois, 1°. à *Catherine Reinier*, fille de *Mathurin*, & de *Madelene Brossard*, veuve de *Louis d'Escoubleau*, Seigneur de la Soviniere; & 2°. à *Elisabeth de la Fontaine*, fille de *René*, Seigneur de la Renaudiere, près Baugé, & de *Perrine du Vau-de-Chavanes*. Il a eu du premier lit LOUIS DE BRISSAC, Seigneur du Marais, près Brissac, Aide-major des Gendarmes de la Garde, ensuite Maréchal-des-logis de la même Compagnie, fait Brigadier des Armées du Roi le premier Janvier 1748, Maréchal-de-camp le 10 Février 1759, marié en Décembre 1703, à *Marie des Fossés*, fille de *N.... des Fossés*, Seigneur des Marchais, près la Ferté-Milon, & de *N.... de Varelles*; & CHARLOTTE-POLIXENE DE BRISSAC, qui vivoit en 1705. Il a eu du second lit trois filles, MARIE, ELISABETH & CATHERINE DE BRISSAC; ces deux dernieres Religieuses à Sainte-Claire de Thouars.

V. FRANÇOIS DE COSSÉ, Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur du Port-Louis, de Hennebon & de Quimperlé, mourut au château de Pouancé en Anjou le 3 Décembre 1651, âgé de 70 ans. Il avoit épousé 1°. *Jeanne de Schomberg*, fille de *Henri*, Maréchal de France; mais son mariage ayant été cassé pour cause d'impuissance, il épousa 2°. *Guyonne de Ruellan*, fille de *Gilles*, Seigneur du Roger-Portail, & de *Françoise Miolais*, morte en Janvier 1672, âgée de 62 ans. Il eut plusieurs enfans de son second mariage, sçavoir: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. TIMOLÉON, tige des Comtes de Cossé, depuis Ducs de Brissac, rapportés ci-après; — 3. CHARLES, d'abord Jésuite, qui quitta cette Société & fut pourvu de l'Abbaye de Notre-Dame de Mores, & mourut à Chelles le 6 Septembre 1693; — 4. FRANÇOIS, dit l'*Abbé de Brissac*, Grand-Vicaire & Official de Chartres, Abbé de la Bussiere, mort en 1706; — 5. JEAN-ARMAND, Chevalier de Malte, mort le 13 Février 1658, âgé de 24 ans; — 6. MARIE, alliée à Paris le 20 Mai 1637, à *Charles*

de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles de la Porte*, Seigneur de la Meilleraye, & de *Claude de Champlais*. Elle est morte à Paris le 14 Mai 1710, âgée de 89 ans; — 7. ANNE-URSULE, mariée 1°. à *N.... Sabatier*; 2°. à *Charles de la Porte*, Marquis de Vezins; & 3°. à *Henri-Marc-Antoine le Petit-de-Verno*, Seigneur de Chausseraye en Poitou, morte le 20 Octobre 1687; — 8. ELISABETH, femme de *François de Gontaut*, Marquis de Biron, Baron de Saint-Blancard, fils de *Jean*, Baron de Biron, & de *Marthe-Françoise de Noailles*. Elle est morte à Paris le 18 Décembre 1679; — 9. & MARGUERITE-GUYONNE, Religieuse Bénédictine de l'Abbaye de Chelles, élue Coadjutrice de *Louise de Gondy*, Prieure de Poissy, par brevet du 14 Février 1661. N'ayant pu obtenir de Bulles par l'opposition qu'y firent les Religieuses depuis la mort de la Dame *de Gondy*, arrivée le 29 Août suivant, elle se fit maintenir par Arrêt du Grand-Conseil. Les Religieuses qui prétendoient avoir droit d'élire leur Prieure tous les trois ans, se pourvurent en cassation d'Arrêt. Enfin après sept ans, elle céda ses droits à la Dame *de Chaulnes* en 1668, pour une pension de 3000 liv. En 1671 elle fut nommée Abbesse de Chelles, elle s'en démit ensuite en faveur de *Jeanne de Scorailles de Fontanges*, se réservant une pension de 6000 livres. Elle y rentra après la mort de cette derniere, & y mourut le 13 Juillet 1703, dit le P. *Anselme*, & suivant un Manuscrit le 13 Juillet 1707.

VI. LOUIS DE COSSÉ, Duc de Brissac & de Beaupréau, Pair & Grand-Pannetier de France, mort après une longue maladie à Paris au mois de Janvier 1661, âgé de 35 ans, avoit épousé en 1645, *Marguerite de Gondy*, Dame du Duché de Beaupréau, seconde fille d'*Henri de Gondy*, Duc de Retz & de Beaupréau, Pair de France, & de *Jeanne de Scepeaux*, héritiere du Duché de Beaupréau. Elle mourut à Paris le 31 Mai 1670, & de ce mariage naquirent: — 1. HENRI-ALBERT, qui suit; — 2. & MARIE-MARGUERITE, mariée le 28 Mars 1662, à *François de Neuville*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, fils aîné de *Nicolas*, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, & de *Madelene de Créquy*. Elle est morte le 20 Octobre 1708, âgée de 60 ans. *Voyez* NEUVILLE DE VILLEROY.

VII. HENRI-ALBERT DE COSSÉ, Duc de Brissac, Pair de France, Marquis de Thouarcé, *&c.* Baron de Montejan, Pouancé, la Guerche, Châteaugiron, Coetmen, Malétroit, *&c.* né le 7 Mars 1645, épousa 1°. le 17 Avril 1663, *Gabrielle-Louise de Saint-Simon*, fille de *Claude*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Blaye, & d'*Anne-Henriette de Budos-des-Portes*, sa premiere femme: elle est morte le 24 Février 1684, âgée de 38 ans; & 2°. le 20 Juillet suivant, *Elisabeth de Verthamon*, fille de *Michel*, Seigneur de Bréau, Maître des Requêtes, & de *Marie d'Aligre*. Il n'eut point d'enfans de l'une ni de l'autre, & mourut le 29 Décembre 1698, âgé de 54 ans. Par son décès le Duché de Brissac passa à ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, son cousin-germain.

Branche des COMTES DE COSSÉ, *depuis* DUCS DE BRISSAC.

VI. TIMOLÉON, Comte DE COSSÉ & de Châteaugiron, second fils de

FRANÇOIS DE COSSÉ, Duc de Brissac, Pair de France, & de *Guyonne de Ruellan*, Grand-Pannetier de France après la mort de LOUIS, son frere, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Lieutenant-Général de ses armées, Gouverneur de la ville & citadelle de Mézieres, batisé à Saint-Jean de Brissac le 5 Janvier 1636, mort le 15 Février 1675, en son château d'Ormeilles, avoit épousé *Elisabeth le Charron*, Dame d'Ormeilles, fille de *N.... le Charron*, Seigneur d'Ormeilles, Gouverneur d'Abbeville, morte au mois de Juin 1679, dont : — 1. ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLES-ALBERT, dit l'*Abbé de Cossé*, mort le 13 Avril 1712 ; — 3. & GUYONNE-FRANÇOISE-JUDITH, Religieuse à Panthemont, puis nommée Abbesse de Saint-Pierre de Lyon au mois de Juillet 1708.

VII. ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, Comte de Cossé & de Châteaugiron, depuis Duc de Brissac, Pair & Grand-Pannetier de France, après la mort sans enfans de HENRI-ALBERT DE COSSÉ, Duc de Brissac, son cousin-germain, fut reçu Duc & Pair, & prêta serment au Parlement de Paris le 7 Mai 1700. Il mourut à Paris le premier Juillet 1709, & avoit épousé en Avril 1692, *Marie-Louise de Bechameil*, fille de *Louis*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maisons & Finances de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marie Colbert*. Elle est morte le 2 Avril 1740, âgée de 79 ans, laissant : — 1. CHARLES-TIMOLÉON-LOUIS, qui suit ; — 2. EMMANUEL-HENRI-TIMOLÉON, Abbé de Fontfroide, Grand-Vicaire de Lyon, Aumônier du Roi, Agent-général du Clergé de France en 1730, nommé le 15 Avril 1732, à l'Abbaye de Saint-Urbin, Ordre de S. Benoît, diocèse de Châlons-sur-Marne ; Evêque de Condom le 10 Octobre 1735, sacré dans la chapelle du Séminaire de Saint-Sulpice par l'Archevêque de Sens le 22 Janvier 1736, & mort le 27 Août 1757 ; — 3. JEAN-PAUL-TIMOLÉON, rapporté après son frere aîné ; — 4. & RENÉ-HUGUES-TIMOLÉON, auteur de la troisieme branche aussi rapportée ci-après.

VIII. CHARLES-TIMOLÉON-LOUIS DE COSSÉ, sixieme Duc de Brissac, Grand-Pannetier de France, Baron de Montreuil-Bellay, Mestre-de-camp de Cavalerie, né le premier Février 1693, porta un des *honneurs* à la pompe funébre de LOUIS XIV, & prit séance au Parlement le 6 Février 1701. Il est mort à Paris le 18 Avril 1732, ne laissant de son mariage contracté le 22 Octobre 1720, avec *Catherine Pecoil*, fille unique de *Claude*, Seigneur de la Villedieu, & de *Catherine-Marie le Gendre*, que CATHERINE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE COSSÉ-BRISSAC, née le 13 Janvier 1724, mariée le 25 Février 1737, à *Louis de Noailles*, alors Duc d'Ayen, fils aîné du feu Maréchal Duc *de Noailles*, & aujourd'hui Duc de Noailles. *Voyez* NOAILLES.

VIII. JEAN-PAUL-TIMOLÉON DE COSSÉ, septieme Duc de Brissac, troisieme fils d'ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, & de *Marie-Louise de Bechameil*, frere jumeau de feu l'Evêque de Condom (EMMANUEL-HENRI-TIMOLÉON, ci-dessus mentionné) nés tous les deux le 12 Octobre 1698, fut reçu au berceau Chevalier de Malte, & Garde de la Marine en 1713. Il se rendit la même année à Malte à la citation du Grand-Maître, avec la permission de LOUIS XIV ; a servi pendant trois années sur les Galeres de

la Religion; s'est trouvé en 1715 aux siéges de Modon & de Coron dans la Morée; en 1716 à celui de Corfou, défendu par le Maréchal *de Sculemberg*, où il vit une chose sans exemple, deux armées navales mouillées dans la même rade pendant 42 jours sans affaire générale; & à la retraite de l'Amiral *Turc* par le Détroit de *Gasopoli*.

A son retour en France en 1717, il obtint une Commission de Capitaine de Cavalerie à la suite du Régiment du Duc de Brissac, son frere, avec lequel il se trouva en 1719 aux siéges de Fontarabie & de Saint-Sébastien, & à l'investissement de Rose. En 1720 il obtint une Commission de Mestre-de-camp; en 1727, il leva une Compagnie à la suite du Régiment de Villeroy, Cavalerie; en 1733 se trouva au siége de Kell sur le Rhin; passa l'année suivante en Italie pour prendre le commandement d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la promotion du Comte *de la Mothe-Houdancourt* au grade de Maréchal-de-camp; se trouva à la prise de Borgoforte; & sur le compte rendu à Sa Majesté par le Maréchal-Duc *de Villeroy*, il obtint la croix de S. Louis. Se trouvant à la bataille de Guastalle, à la gauche de l'armée, du nombre des quatorze Escadrons commandés par le Duc *de Châtillon*, il dit aux Cavaliers de son Régiment, *qu'ils eussent à se souvenir de l'honneur qu'ils avoient d'être François, & de ce qu'ils devoient à DIEU & au ROI.* Cette courte exhortation lui réussit. Il perça l'épée à la main les deux lignes des ennemis, & s'étant mêlé avec les Dragons de *Wirtemberg*, il les força de fuir. Il ne montra pas moins de courage au siége de la Mirandole, après lequel il reçut le brevet de Brigadier, daté du 18 Octobre 1734, & il partit avec sa Brigade du Camp sous Crémone pour aller avec le Comte *de Broglie* couvrir Parme & Guastalle. De retour en France, il travailla avec tant d'ardeur à rétablir son Régiment qui avoit beaucoup souffert, qu'il le mit en état de marcher à Clauzen, qui fut la derniere affaire de cette guerre.

En 1741, qu'elle recommença, & que nos troupes passerent le Rhin, comme auxiliaires de celles de Baviere, il marcha avec son Régiment sous les ordres du Marquis *de Clermont-Tonnerre*, jusqu'à Amberg, où il joignit le Marquis *de Gassion*, & pénétra avec lui en Bohême. Son Régiment fut un de ceux qui entrerent dans Prague par la porte-neuve, après que le Comte *de la Sarre* l'eut forcée. Il fut ensuite envoyé pour porter au Roi la nouvelle de la levée du siége de cette ville, & Sa Majesté l'éleva le 20 Février 1743, au grade de Maréchal-de-camp. Il suivit l'armée dans sa retraite, reçut à Ingolstat le Cordon Bleu, & fut nommé Chevalier des Ordres dans le Chapitre du 22 Février 1744.

Pendant la campagne de 1744, il fut employé aux siéges de Menin, d'Ypres & de Fribourg; en 1746, à ceux de Mons & de Charleroy; en 1747, il eut le commandement d'un Corps de quatre Bataillons & de quinze Escadrons entre Bruxelles & Esnain, & se rendit ensuite à Tirlemont sous les ordres du Marquis *de Senneterre*, d'où il partit pour se rendre à Tongres avec 12000 hommes & 20 piéces de canon, & se porta en avant le lendemain, veille de la bataille de Lawfeldt, & passa la nuit avec le Maréchal-Duc *de Saxe*, qui dès la pointe du jour l'envoya pour pro-

longer la droite de l'armée jusqu'au Corps du Comte *d'Estrées*, qui la fermoit vers la hauteur de Mastricht.

A la promotion du premier Janvier 1748, il fut créé Lieutenant-Général, & en cette qualité il joignit l'armée à Tongres : cette campagne, qui fut terminée par le siége de Mastricht, ne lui fournit plus d'occasion de se signaler ; mais dans la derniere guerre déclarée en 1756, il prit le commandement de 28 Escadrons, & en 1757 il passa le Weser à la tête de la colonne droite de la Cavalerie, où il manqua de périr, emporté par le torrent. A la bataille d'Hastembeck, sous les ordres du feu Maréchal-Duc *d'Estrées*, il commanda la Cavalerie. Sous ceux du Maréchal-Duc *de Richelieu*, qui prit ensuite le commandement de l'armée, il fut détaché avec un Corps de 18000 hommes, & marcha à la rencontre du Prince FERDINAND, qui venoit à lui ; mais la supériorité des forces de ce Prince lui fit prendre le parti de la retraite. Enfin il s'est trouvé à presque toutes les affaires qui se sont passées dans cette derniere guerre, tant sous les ordres des Maréchaux-Ducs *d'Estrées* & *de Richelieu*, que sous ceux du Comte *de Clermont*, Prince, & du Maréchal *de Contades*. Toutes ces marques signalées de son courage & de son zéle pour le service du Roi & de l'Etat, & dont nous n'avons pu donner qu'une simple notice, mais qui sont amplement détaillées dans ses preuves faites pour être créé Chevalier des Ordres & dans ses pouvoirs de Maréchal de France, lui en ont mérité le Bâton à la promotion du premier Janvier 1768. Il a été fait Gouverneur de la province d'Aunis après la mort du Maréchal *de Senneterre*, & a remis ce Gouvernement entre les mains de Sa Majesté, qui l'a nommé le 21 Octobre 1771, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris.

Le Maréchal-Duc *de Brissac* ayant hérité, comme on l'a vu, par la mort de son frere aîné, décédé sans enfans mâles, du *Duché-Pairie* de Brissac, vient d'essuyer un procès de la part du Receveur-Général des Domaines & Bois de la Généralité de Tours, & les Fermiers des Domaines de la même Généralité, qui lui demandoient différens droits. Dans ce procès sont intervenus tous les Ducs & Pairs de France, & la Grand'Chambre du Parlement de Paris a rendu le 3 Mai 1769, un Arrêt en faveur du Maréchal-Duc *de Brissac* & de tous les Ducs & Pairs de France. Deux Mémoires imprimés à cette occasion, signés GERBIER (célébre Avocat), sont curieux à lire.

Le Maréchal-Duc *de Brissac*, marié le 10 Juin 1732, est veuf depuis le 18 Juin 1756, de *Marie-Josephe Durey-de-Sauroy*, fille de *Joseph*, Seigneur de Sauroy, & de *Marie-Claire-Josephe d'Estaing-du-Terrail*. Il a eu pour enfans : — 1. LOUIS-JOSEPH-TIMOLÉON DE COSSÉ, Comte de Brissac, né le 28 Avril 1733, Colonel dans les Grenadiers de France le 15 Février 1749, Colonel du Régiment de Brissac le 25 Août de la même année, & fait Duc de Cossé en 1756. Il est mort sans enfans le 29 Août 1759. De son mariage contracté le 30 Août 1756, avec *Marie-Gabrielle-Félicité de Molé*, née le 18 Mars 1740, fille de *Mathieu-François de Molé*, ancien Premier Président du Parlement de Paris, & de *Bonne-Félicité Bernard* ; — 2. LOUIS-HERCULE-TIMOLÉON, dit *le Marquis de Cossé*, fait Duc de Cossé après la

mort de son frere aîné. Il a été d'abord Capitaine au Régiment de Dragons de Caraman, ensuite Guidon des Gendarmes d'Aquitaine le 28 Janvier 1754, & Colonel du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759. Il a épousé le 28 Février 1760, *Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nevers*, seconde fille de *Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini*, Duc de Nivernois, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & d'*Hélene-Angélique-Françoise de Phelypeaux-de-Pontchartrain*. Elle a été nommée Dame d'atours de Madame la Dauphine en Septembre 1771, en la place de feu la Duchesse *de Villars*; — 3. & PIERRE-EMMANUEL-JOSEPH-TIMOLÉON, appellé *le Marquis de Thouarcé*, né le 15 Février 1741, mort le 27 Mai 1756, âgé de 15 ans.

Branche des Comtes de COSSÉ-BRISSAC.

VIII. RENÉ-HUGUES-TIMOLÉON DE COSSÉ, quatrieme fils d'ARTUS-TIMOLÉON-LOUIS, & de *Marie-Louise de Bechameil*, & frere cadet du Maréchal-Duc *de Brissac*, appellé *le Comte de Cossé-Brissac*, Seigneur de Saulx & de Richebourg près Montfort-Lamaury, né le 8 Septembre 1702, a été d'abord fait Mestre-de-camp du Régiment de Cavalerie de son nom le 10 Septembre 1727, Mestre-de-camp-Lieutenant de celui de Royal-Piémont le 20 Juin 1735, Brigadier de Cavalerie le premier Mars 1738, Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744, Gouverneur de Salses le 6 Octobre 1745, Commandeur de l'Ordre de S. Louis le 7 Juin 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Menin de feu M. le Dauphin en 1750. Il est mort le 21 Août 1754, & avoit épousé le 11 Février 1744, *Marie-Anne Hocquart*, fille de *Jean-Hiacinthe*, Seigneur de Montfermeil & de Coubron en l'Isle-de-France, l'un des 60 Fermiers-Généraux, née le 26 Octobre 1726. De ce mariage sont issus: — 1. HIACINTHE-HUGUES-TIMOLÉON, Comte de Cossé, né le 8 Novembre 1746, Colonel d'Infanterie, Menin de M. le Dauphin, marié, contrat signé le 18 Août 1771, avec *N... de Wignacourt*; — 2. JEAN-FRANÇOIS-PAUL-TIMOLÉON, né le 13 Août 1748, mort à Paris, âgé de 6 ans, le 23 Juin 1754; — 3. FRANÇOIS-ARTUS-HIACINTHE-TIMOLÉON, né le premier Décembre 1749, reçu Chevalier de Malte le 19 Mai 1750; — 4. EMMANUELLE-MARIE-ANNE, née le 30 Septembre 1745; — 5. & CATHERINE-LOUISE, née le 30 Novembre 1750. *Voyez* BRISSAC, pour l'érection de cette Terre en *Duché-Pairie*. Les armes: *de sable, à trois fasces d'or, dentelées par le bas.*

— COSTA: ancienne Noblesse, originaire de Gênes, qui remonte à

I. RUSTICO COSTA, qui vivoit en 1127. Il fut autorisé par les Empereurs LOTHAIRE, CONRAD & FRÉDÉRIC à unir ses forces avec les Maisons de *Lerchi* & *Anselmi*, pour chasser de leurs Terres les Marquis de *Malespines* & Comtes de *Lavagne*, qui occupoient la riviere du Levant, & vouloient donner atteinte à la liberté des Génois. Le proverbe Ligurien, *Costa, Lerchi & Anselmi son per scacciarne Marchioni*, conserve le souvenir de cette action mémorable. Ce fut après cette expédition que les Maisons de *Costa*, *Lerchi* & *Anselmi* prirent pour armes & pour mar-

que de leur union : *d'azur, à trois bandes d'or.* Ceci est constaté par les actes que le Seigneur Président *Costa* fit faire par le Juge à ce deputé dans le Sénat, pour preuves de son extraction, datés des 25, 28 & 31 Août 1648, & de la Rép. du 18 Novembre 1652. L'Archevêque Saint-Cire, pour reconnoître les services que RUSTICO COSTA rendit à sa République, étant Consul & Chef de guerre, le créa Seigneur feudataire à la Vagna & Saint-Massino de Rapallo, suivant les actes du Notaire *Fasti*. Il épousa *Jeanne Burona*, dont il eut : — 1. RUBALDO, marié en 1154 à *Lucrèce*, fille de *Guillaume Vento*, des anciens Seigneurs de Pupin & Menton ; — 2. OBERTO, qui suit ; — 3. BERTOLOTTO, tué en combattant pour le service de l'Etat ; — 4. & ANSELME, Consul de Chiavari, allié en 1153 à *Marie*, fille de *Guillaume Peveré*, d'une Famille qui a donné nombre de Gouverneurs & de Magistrats à la République de Gênes, entr'autres *Lanfranco Peveré*, Consul en 1154, selon *Justinian*. Il eut pour fils ANSALDO COSTA, qui se retira à Rapallo, dans les Terres de RUSTICO, son ayeul. Il épousa en 1184 *Soffia de la Volta*, d'une Maison qui a donné vingt Consuls à la République de Gênes, depuis *Oberto de la Volta*, qui le fut en 1080, suivant les actes du Notaire *Guillerine Cassinensis* ; des Ambassadeurs & des Commandans d'Armée, comme *Ruffino de la Volta*, à qui le Roi PHILIPPE-AUGUSTE confia sa personne en 1195, au retour de la Terre-Sainte, & la conduite de son armée navale. ANSALDO COSTA eut de son mariage BONUS & NINUS COSTA, qui, selon l'Auteur *Caffaro*, furent envoyés Ambassadeurs pour traiter de la paix avec les Pisans.

OBERTO COSTA, I. du nom, Consul d'Alexandrie en 1174, fut fort considéré de l'Empereur EMMANUEL. Sa République l'envoya en ambassade près du Roi de Sicile, selon *Guillaume de Tyr* (*Paulemili*, *Justinian*, L. I. de ses Annales, dit : *Oberto era Superiore di Gennensi Guielmo Embriaco huomo nobile, indistrioso & di gran valore*). Il se maria en 1157, à *Isabeau d'Embriaci*, d'une Maison Génoise, qui donna *Guillaume d'Embriaci*, Général de l'Armée de la République à la conquête de la Terre-Sainte. OBERTO laissa de son mariage : — 1. GUERCIO, qui se retira à Novi, où il acheta Vignales, fief Impérial (les Annalles du Notaire *Fasti* en font foi). Il se maria en 1178, à *Jeanne Mallona*, dont il eut plusieurs enfans (Archives de la République du 18 Octobre 1652) ; — 2. ALEMANO ou ALEMEND, qui suit ; — 3. & LANFRANCO, mort sans avoir été marié.

III. ALEMANO ou ALEMEND COSTA, surnommé l'*Illustre*, à cause de ses actions de valeur, combattit plusieurs fois en qualité d'Amiral, les Vénitiens & les Pisans, avec 500 Soldats qu'il avoit sur son vaisseau nommé *Caroccia* : il leur prit, après un rude combat, le vaisseau de guerre nommé *le Léopard*, sur lequel, selon *Justinian*, il trouva 253 *corcelets* & quantité de *chemises de maille*, & d'autres armures. Il s'empara de deux vaisseaux Pisans nommés *la Fleur* & *la Rose*, qu'il trouva dans le port, & prit la place en sept jours, en présence de RENÉ, Comte de Toscane, qui étoit venu pour secourir les assiégés. La République de Gênes le gra-

tifia de la Principauté de Siracuse, qu'il défendit pendant trois mois & demi contre les Pisans & les Florentins, qui la tinrent bloquée avec 10 gros vaisseaux, 12 galeres & plusieurs autres navires (*Caffaro*, *Justinian*, *Folietta* en font mention dans leur Histoire). Mais l'Empereur FRÉDÉRIC l'en dépouilla, en annullant les priviléges accordés aux Génois. Il épousa en 1186, *Emenginia Fiesca*, d'une Famille illustre, & en eut : — 1. BENEVENTO, qui suit; — 2. & JEAN-VIVIANI, qui se retira à Naples. Il fut Seigneur de la moitié de la province de Basignana. Il épousa *Soffia Dentis*, & est auteur de la branche des COSTA de Naples, d'où sont sortis plusieurs braves Capitaines, entr'autres SIMON & CHICO COSTA, Capitaine de trois Galeres, sous le Prince PHILIBERT DE SAVOIE, Amiral du Roi Catholique.

IV. BENEVENTO COSTA, I. du nom, fut Général des Galeres de la République, & avec trois qui lui appartenoient, il en prit en 1208, trois aux Vénitiens, sur une desquelles étoit le corps de l'Amiral de Candie, *Raniero d'Andulo*. Il secourut *Paganello de Norcaria*, contre le Comte *Benedetto Hugolin*, qu'il fit prisonnier. Il s'empara d'une galere, & tua 70 Pisans. Il passa ensuite au secours du Comte ALEMANO de Siracuse, son pere, avec douze galeres & quelques vaisseaux, qui livrerent le combat aux ennemis, & prirent cinq de leurs galeres; & les Pisans & les Florentins, qui mirent pied à terre, furent passés au fil de l'épée. Cette victoire est mentionnée dans les archives de la République, & les Historiens *Justinian* & *Caffaro* en parlent. Il épousa en 1202, *Leonora-Gracia*, dont il eut : — 1. VINCENT, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & FRANÇOIS.

V. VINCENT COSTA fut Electeur des Anciens dans la République, dignité pareille, disent les Auteurs, à celle des anciens Dictateurs de Rome. Il prit alliance en 1222, dans l'illustre Maison de *Spinola*. De sa femme *Jeanne-Marie*, il laissa : — 1. OBERTO, qui suit; — 2. & PIERRE, mort sans alliance, après avoir long-tems porté les armes pour la République.

VI. OBERTO COSTA, II. du nom, fut Commandant de la Flotte de la République, combattit & arrêta plusieurs vaisseaux qui venoient du Levant. Il fut envoyé Ambassadeur de la part de la République, vers le Roi de Sicile, pour traiter de quelques conventions, qui furent approuvées dans le Conseil du Sénat, le 12 Août 1269. La même année & au retour de son Ambassade, il épousa *Françoise Fornari*, de laquelle naquirent : — 1. JACQUES, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique; — 2. BENEVENTO, qui suit; — 3. & ISABEAU, mariée à *Louis Embriaco*.

VII. BENEVENTO COSTA, II. du nom, fut mis au rang des Anciens de la République, & s'allia en 1292, à *Jacqueline Cibo*, d'une Maison qui a donné des Papes & des Souverains, & n'en eut qu'un fils unique, qui suit.

VIII. FRANÇOIS COSTA fut choisi par sa République pour être Intendant des Comptes. Il se maria en 1322, avec *Georgine de Boccanegra*, d'une Maison Ducale de Gênes, qui a donné des Amiraux à la France &

& à la Castille. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. VINCENT, marié à *Jeanne Riccia d'Albenga*, dont sont sortis les Costa de la ville d'Albenga ; — 3. & BATISTE, mort sans postérité.

IX. PIERRE COSTA, Electeur des Anciens du Sénat, fut choisi pour être un des Ambassadeurs envoyés par sa République à l'Empereur CHARLES IV, pour traiter des conventions qui furent enregistrées par le Chancelier *Raphael Casanova*, le 15 Août 1361. Il épousa *Julia Motta*, d'une Famille dont étoit *Jean*, Duc de la République. Ses enfans furent : — 1 & 2. JACQUES & ANTOINE, qui suit ; — 3. & ISABEAU, mariée à *Ambroise Saoli de Rapallo*.

X. ANTOINE COSTA fut un des Ambassadeurs choisis pour terminer les différends survenus en 1396, entre l'Etat de Milan & la République. Il fut encore député vers CHARLES VI, Roi de France, pour demander la protection de Sa Majesté, en faveur de la République de Gênes ; ce qui lui fut accordé, avec de très-grands privilèges. Ce Seigneur s'attacha particulièrement à la France, & rendit à nos Rois d'importans services. Il épousa le 25 Octobre 1389, *Philippe de Montaldo*, dont il eut : — 1. VINCENT, qui suit ; — 2. JULIEN, élu en 1492 un des Anciens de la République. Pour ne pas suivre la faction des *Montaldi*, ses alliés, il resta neutre. Il épousa le 18 Juin 1422, *Pelegrina Niccia* : il en prit les armes, que BARTHELEMI, son fils, BATISTE, son neveu, & quelques autres de ses descendans continuerent de porter. Il en est fait mention dans le Livre des armes de Gênes, par le Sénateur *Augustin Franzoni*, où l'on voit sur le même écu les trois armes de *Costa*, pour montrer que c'est la même famille.

XI. VINCENT COSTA fut élu en 1428, un des Anciens de la République. Il rendit, comme son pere, de grands services à la France, & CHARLES VII lui permit le 17 Avril 1428, comme à son frere & à leurs successeurs, de porter *au chef* de leurs armes, *deux fleurs de lis d'or, accostant une étoile de même* (On verra, degré XVII. que LOUIS XIV, par des Lettres-Patentes, a permis à ceux du nom de *Costa*, de porter en chef : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'or*). Il épousa le 8 Juillet 1417, *Hiéronime*, fille de *Barnabé Guano*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & SOPHIA, mariée à *Jacques Gentil*.

XII. FRANÇOIS COSTA fut créé Electeur des Anciens par sa République le 4 Février 1451. Il avoit épousé trois ans auparavant, *Georgina*, fille d'*Undato Marusso*, & en eut : — 1. GIRIFORTE, qui fut Electeur des Anciens les 5 Septembre 1482 & 8 Mai 1492, & le 22 Août 1500. Il mourut sans alliance ; — 2. BATISTE, qui suit ; — 3. LAURENT, mort sans avoir été marié ; — 4. JEANNE, mariée à *Laurent Maggiola*, Philosophe de réputation dans son pays ; — 5. & ANTOINETTE, femme de *Pelegro Rebosso*, qui en 1501, fut créé l'un des Peres du commun.

XIII. BATISTE COSTA fut Capitaine d'une galere en 1451, & pour défendre sa République contre les oppressions des *Viscomti*, qui occupoient l'Etat de Gênes, il unit ses forces avec celles du vaillant *Ma-*

thieu de Fiesque, son allié, & avec celles de *Jean-Batiste Quarco*, son beau-pere, & de quelques autres de ses amis, & il chassa les Princes de Milan, rendit la liberté à sa Patrie, à l'exemple de RUSTICO COSTA (qui vivoit en 1127, & dont nous avons parlé au dégré I.), & de ses prédécesseurs. Pour des exploits si signalés, il se contenta d'être proclamé *Capitaine de la liberté publique*, & d'avoir pour ses Gardes 25 des principaux Citoyens, afin de contenir le Peuple dans l'obéissance. Il se rendit encore le particulier Protecteur des pauvres. Les Historiens *Justinian* & *Folietta* parlent de la puissante autorité qu'il avoit dans sa République. Il épousa le 3 Janvier 1477, *Françoise*, fille de *Jean-Batiste Quarco*, mentionné ci-dessus, & en eut : — 1. PANTALÉON, qui suit ; — 2. & BENOÎT, qui a fait branche, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV. PANTALÉON COSTA, I. du nom, fut créé en 1536 par la République, Lieutenant-Général d'*Antoniotto Doria*, qui commandoit 3000 Génois dans l'armée de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il donna dans cette guerre contre les Turcs, des preuves d'une insigne valeur. Il fut tué devant Bude en 1540, ce qui a fait donner à sa branche le nom de *Costa Budiolti*, comme il paroît par deux attestations des 11 Novembre 1625 & 18 Janvier 1626. Il s'étoit marié le premier Mars 1516, à *Speranga*, fille de *Joachim del Formo*, Capitaine d'un vaisseau de guerre, dont il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, envoyé Ambassadeur de la République, & au nom de la France, auprès de *Beillerbey*, Général des Turcs, pour qu'il restituât les places qu'il occupoit dans la Corse ; ce qu'il fit au rapport d'*Anton Piedro Philippine da Mariani*, au Livre de son Histoire de Corsegue, imprimé à Tournon en 1594. Il se maria le 18 Septembre 1552, à *Antoinette Marobotte*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & ANTOINE, qui donna des preuves de sa valeur, particuliérement dans les guerres de Corse, depuis l'an 1560 jusqu'en 1564. Il fut frere d'armes des Comtes de *Martinengo*, de *Milesimo* & de *Nicolas Figarola*, qui chacun menerent des troupes en cette Isle, pour le service du Roi Catholique. L'Auteur *Philippini* les appelle tous Capitaines très-nobles, & dit qu'*Etienne Doria* sortant de la Bastie, ville principale de l'Isle, y laissa ANTOINE COSTA, avec cinq Compagnies sous ses ordres, avec lesquelles, au rapport de *Mariana*, il se signala, & mourut sans postérité.

XV. JEAN-BATISTE COSTA, I. du nom, fut marié deux fois ; 1°. le 7 Novembre 1550, avec *Julia*, fille d'*André Canizzia* ; & 2°. avec *Isabeau de Vignolet*. Du premier lit vint : — 1. PANTALÉON, qui suit ; — & du second sortirent : — 2. AUGUSTIN, mort sans alliance ; — 3. & ANTOINE, marié avec *Antoinette de Carneval de Castel-nova di Servia*, de laquelle il eut trois filles, sçavoir : JULIA, Religieuse ; MARIE, femme de *Raphael Capelli*, Milanois ; & ISABEAU, épouse du Seigneur *Dorli* de Saint-Innocent en Savoie.

XVI. PANTALÉON COSTA, II. du nom, comme plusieurs de ses ancêtres, s'attacha à la France. *Philippe de Canay*, Ambassadeur de Gê-

nes à Venise, dans une de ses lettres du 30 Septembre 1603, adressée au Président *de Villiers*, en parle avec éloge, & le lui recommande dans un procès que ledit PANTALÉON avoit contre le *Videny* de Limoges, appellant du Sénéchal de Lyon. Le même Ambassadeur l'appelle dans plusieurs de ses lettres, *Gentilhomme d'honneur*, *& très-affectionné à la France*. La confiance que cet Ambassadeur avoit dans PANTALÉON COSTA, est encore prouvée dans plusieurs de ses lettres écrites à M. *de Vair*, Premier Président du Parlement de Provence. PANTALÉON COSTA épousa le 25 Septembre 1588, MARGUERITE COSTA, sa parente. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. CATHARINO, mariée à *Jean-Batiste Magiocco* ; — 3. JULIA, femme du Docteur *Carlo Canisia* ; — 4. & NICOLESSA, alliée à *Antoine Aymone*, Trésorier du Prince THOMAS DE SAVOIE.

XVII. JEAN-BATISTE COSTA, II. du nom, Comte de Villars, Seigneur de Cernes & de la Mosse, Conseiller d'Etat de Son Altesse Royale de Savoie, Président en la Cour Souveraine de Chambery, s'attacha au service du Prince THOMAS, & fut reçu un des Gentilshommes de sa Maison, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1626. Un an après il fut créé par CHARLES-EMMANUEL, Conseiller d'Etat, Contrôleur-Général de ses Finances deçà les Monts; & le Duc VICTOR-AMÉDÉE le revêtit de la Charge de troisieme Président en Chambre & de celle d'Intendant-Général des Etapes, pendant les années 1629 & 1630. L'année suivante le Duc de Savoie ayant réduit le Sénat & la Chambre en un seul Conseil d'Etat, il créa JEAN-BATISTE COSTA Président de ce Conseil, pour avoir séance immédiatement après le Baron de *Challes*, Premier Président du Sénat. Il fut ensuite Sur-Intendant Général des Finances en 1632, & Envoyé pour des affaires importantes à la Cour de Madrid en 1633. Sa Majesté Catholique le créa son Conseiller & Questeur dans l'Etat de Milan, avec une pension de 6000 ducats, à recevoir à Naples; ce qui paroît par deux cédules de Sa Majesté Catholique, l'une du 23 Mars 1639, adressée au Duc *Medina de la Torres*, oncle du Connétable *de Castille* ; & l'autre du 11 Mai 1637, pour le Comte *de Monterray*, qui étoit, comme ce Duc, Viceroi de Naples. Il venoit encore d'être déclaré par le Duc de Savoie, le 28 Juillet 1634, Chef du Conseil & Sur-Intendant de la Maison de Son Altesse le Prince THOMAS.

Madame Royale de Savoie, voulant aussi reconnoître les importans services que le Président COSTA avoit rendus à l'Etat de Savoie, fit ériger en sa faveur la Baronnie de *Villars* en *Comté*, Terre qu'il avoit achetée au pays de Bugey en 1627. Enfin, LOUIS XIV, en considération des services que lui & ses ancêtres avoient rendus à la France, ajouta une troisieme *fleur de lis* aux deux que CHARLES VII. avoit permis à VINCENT COSTA & ses descendans de porter en chef de leurs armes (dont nous avons parlé au dégré XI). Les Lettres-Patentes lui en furent données à Sedan en Juillet 1654. De *Peronne Guiroud*, qu'il épousa en Savoie le 7 Octobre 1625, il eut : — 1. THOMAS, mort jeune; — 2. GASPARD, qui suit; — 3. PANTALÉON, Général d'Artillerie, dont la postérité sub-

fiste en Piémont ; — 4. FERDINAND, Religieux de l'Ordre des Camaldules lès Turin ; — & plusieurs filles, dont une mariée au Comte *de Viry de Manthon.*

XVIII. GASPARD COSTA fut élevé à la Charge de Conseiller d'Etat & de Référendaire de S. A. R. de Savoie. Il épousa *Diane-Lucie Graneri*, sœur du Ministre d'Etat, dont : — 1. JEAN-BATISTE, Président en la Chambre des Comptes ; — 2. PANTALÉON-BARTHELEMI, Général en Baviere ; — 3. & THOMAS-MARC-ANTOINE, qui suit.

XIX. THOMAS-MARC-ANTOINE COSTA a laissé de *Catherine de Challes :* — 1. JOSEPH-ALEXIS-BARTHELEMI, qui suit ; — 2. FRANÇOISE-CATHERINE, mariée au Marquis *de Saint-Maurice*, Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne ; — 3. & MELCHIORE, Religieuse de Sainte-Claire, hors les murs de Chambery.

XX. JOSEPH-ALEXIS-BARTHELEMI COSTA a de son mariage avec *N.... d'Auberjon de Murinais*, d'une ancienne Maison de Dauphiné, sœur du Chevalier de Malte de ce nom, Major en second dans la Gendarmerie au service de France, deux garçons & quatre filles, sçavoir : — 1. HENRI, âgé d'environ 18 ans en 1771 ; — 2. TÉLÉMAQUE ; — 3, 4, 5 & 6. HENRIETTE, FÉLICITÉ, AGATHE & CLÉMENCE COSTA.

SECONDE BRANCHE.

XIV. BENOÎT COSTA, second fils de BATISTE & de *Françoise Quarco*, servit dans les armées de France lorsque le Roi prit la République de Gênes sous sa protection. Il épousa le 7 Mars 1520, *Léonore de Faccio*, fille de *Jean-Batiste*, de laquelle il eut

XV. ANTOINE COSTA, qui s'allia le 29 Novembre 1540, avec NICOLOSIA, sa parente, fille de POMPÉE COSTA, dont vinrent : — 1. JEAN, aussi versé dans la connoissance des Belles-Lettres, qu'expérimenté dans la guerre, qui épousa le 22 Août 1570, *Léonore*, fille de *Vincent de Rapallo*. Il quitta les armes de sa Maison pour prendre celles de sa femme ; mais ses successeurs les ont reprises depuis quelques années. Il n'eut de son mariage que MARGUERITE, mere du Président COSTA ; — 2. BENOÎT, qui suit ; — 3. JACQUES, rapporté ci-après ; — 4 & 5. BARTHELEMI & ANDRÉ, aussi mentionnés ci-après.

XVI. BENOÎT COSTA épousa le 7 Mars 1522, *Pelina*, fille d'*Humbert Castagnola*, dont cinq filles & PIERRE-THOMAS, qui suit.

XVII. PIERRE-THOMAS COSTA, Marquis d'Facci en Sicile, qui épousa *Anne-Marie Grimaldi*, fille de *Lucas*, proche parent du Cardinal de ce nom, & du Prince de Monaco. Cette branche subsiste.

XVI JACQUES COSTA, troisieme fils d'ANTOINE, fit un long séjour à Messine. Il y épousa le 11 Avril 1574, *Françoise*, sœur de *Léonore de Rapallo*, dont : — 1. LAZARO, qui suit ; — 2. & THOMAS, rapporté après son frere aîné.

XVII. LAZARO COSTA épousa le 19 Septembre 1624, *Pelegrina Biccia*, de laquelle vinrent : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. BARTHELEMI, rapporté après son frere ; — 3. JACQUES, mort à Marseille le 25 Août 1654 ; — 4. &

ANNE, mariée à *Jean-Antoine Borzon*, de l'illustre Maison de Savelly, neveu de *Jacques*, *Jérôme* & *Dominique*, freres : les deux premiers, Ducs de Gênes, & le troisieme Viceroi de Corsegue.

XVIII. ANDRÉ & BARTHELEMI COSTA, fils de LAZARO, firent leur Académie à Paris, & mériterent tous deux de LOUIS XIV. la grace d'être reçus Gentilshommes de sa Chambre par brevet du 4 Mars 1654. Ils prêterent serment le 16 Février de l'année suivante, entre les mains du Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre. BARTHELEMI laissa de son épouse dont on ignore le nom,

XIX. JACQUES COSTA, marié à *Thérese de Pratolonga*, dont est né

XX. DOMINIQUE COSTA, marié à sa cousine-germaine *Marie Ramairone*, dont sont issus : — 1. JACQUES-PASCAL, appellé Comte de Costa, âgé de 27 ans (en 1765) ; — 2. & DOMINIQUE-ETIENNE-BARTHELEMI, aussi vivant. C'est pour eux que cette Généalogie a été dressée sur un Mémoire qui nous a été communiqué.

XVII. THOMAS COSTA, frere cadet de LAZARO, & second fils de JACQUES, épousa le 15 Novembre 1625, *Eugénie della Chiesa*, d'une Famille qui tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la ville de Messine. Il eut de son mariage : — 1, 2, 3, 4. JACQUES, ANTOINE, BENOÎT, JEANNETIN ; — & trois filles.

XVI. BARTHELEMI COSTA, quatrieme fils d'ANTOINE & de NICOLOSIA, sa parente, fonda quatre Chapellenies dans l'Eglise de Saint-Salvador, qu'il fit à ses frais & à ceux de son frere ANDRÉ, rebâtir à neuf. Il contribua encore à la construction du couvent des Capucins de Lyon ; fit plusieurs legs pieux à toutes les églises de Gênes ; fut plusieurs fois de l'Office de Saint Georges de Gênes ; laissa de grands revenus sur le Mont-de-Piété à Rome, pour marier les pauvres filles de la Maison de Costa. Il épousa *Hortensia della Chiesa*, dont : — JEAN-BATISTE, qui suit ; — & entr'autres filles, PAULA, femme de *Prosper Costa-Gutta*, Sénateur Romain, qui fut pere du Cardinal de ce nom, Archevêque de Carthage, & du Marquis *Louis*, Seigneur della Rocca & de Lirignagno dans l'Etat Ecclésiastique, Capitaine des Gardes du Pape, qui épousa *Anne-Marie Mui Dalchina*, sœur du Cardinal de ce nom, petit-neveu d'INNOCENT X, & beau-frere des Princes *Panfilio*, *Ludovizio* & *Justiniano*.

XVII. JEAN-BATISTE COSTA, fils de BARTHELEMI, a laissé un fils nommé comme lui JEAN-BATISTE.

XVI. ANDRÉ COSTA, cinquieme & dernier fils d'ANTOINE & de NICOLOSIA, sa parente, Sénateur de Gênes, mérita par ses bons services & sa sagesse dans le Gouvernement, que le Sénat lui fit dresser une Statue sur la porte des deux Hôpitaux de Gênes ; ce qui est attesté dans les Archives de la République du 26 Novembre 1651. Il eut part, comme on l'a rapporté, aux charitables libéralités de son frere BARTHELEMI, & fit des legs & des fondations pour l'entretien des Hôpitaux de Gênes. Il acheta à Lyon dix mille écus le lieu appellé *Petit-Forêt*, où il fit bâtir à ses frais le couvent des Capucins, qui le reconnoissent pour leur Fondateur,

comme il paroît par l'inscription mise sur la porte de ce couvent. Il laissa de plus 300 livres de rente pour assister les pauvres prisonniers de la ville de Lyon, & 200 écus pour marier tous les ans deux pauvres filles. Après avoir fait encore plusieurs autres pieuses fondations, il mourut Sénateur de Gênes le 31 Mai 1631, ne laissant de son mariage avec VIRGINEA, sa parente, fille de NICOLO COSTA, qu'une fille unique

MARIE-JEANNE COSTA, mariée à *Ambroise Senarega*, neveu de *Mathieu*, Duc de Gênes, & fils d'*Urbain*, qui fut plusieurs fois Sénateur. La mere de cet *Ambroise Sanarega*, *Marie d'Ougni*, étoit sœur du Cardinal de ce nom, fort attaché à la France.

Cette ancienne & illustre Noblesse de Gênes, a encore fourni plusieurs autres grands personnages, comme *Louis Costa*, Lieutenant & Gouverneur général de Piémont, Chevalier du Grand-ordre de Son Altesse Royale le Duc de Savoie, Comte de Benne, d'Arignan & de Polonguerra; JEAN-FRANÇOIS COSTA, aussi Chevalier de l'Annonciade en 1562; le Comte d'Arignan d'aujourd'hui, aussi honoré du Collier du même Ordre. Elle a encore donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte: entr'autres ANTOINE, Commandeur de Praton, près de Florence.

Cette Maison divisée en deux branches, a formé divers rameaux établis à Gênes, en Espagne, en Allemagne, en Savoie, à Naples & en Sicile.

La branche du Président de Costa porte en chef, *de France*, par concession du Roi LOUIS XIV, avec les armes anciennes de sa Famille. Les autres portent: *d'azur, à 3 bandes d'or, le chef chargé d'une étoile accostée de deux fleurs de lis, le tout d'or*, suivant la concession de CHARLES VII.

On peut, sur cette Maison, consulter *Tristan l'Hermite* de Souliers, *Pierre Bizarro*, *Folietta*, *Justinian*, le Sénateur *Fiderici* dans ses Lettres, & surtout les Archives de la République de Gênes.

— COSTA (DA): Maison illustre en Portugal. Quelques Généalogistes soutiennent que cette Maison est une branche de celle de Lemos, ancienne en Portugal, étant venue de Galice au tems de FERDINAND I, Roi de Portugal. On en commence la Généalogie dans *Moréri*, à

ALVAR DA COSTA, Chambellan & Favori d'EMMANUEL, Roi de Portugal. La branche aînée de cette Maison est éteinte. Les autres sont celles: — 1°. des Comtes de Soure, dont le dernier, Don JEAN-EMMANUEL DA COSTA, Colonel d'Infanterie, Commandeur dans l'Ordre de Christ, est mort à Lisbonne en 1737, ne laissant qu'une fille, MARIE-ELÉONORE DA COSTA, fiancée la même année à EMMANUEL-ANTOINE DE MELLO; — 2°. des Seigneurs de l'Armeiromar, éteints; — 3°. des Seigneurs de Pancas, qui prirent le nom DA COSTA, dits d'*Alpedrinha*, dont le dernier nommé FRANÇOIS DA COSTA-FREIRE, Seigneur de Pancas, Major de Cavalerie & Gouverneur de l'Isle de Madere, fut dangereusement blessé à la bataille de la Godinha le 7 Mai 1709. Il a laissé une fille unique, RITA DA COSTA, mariée en 1732, à Don *Roderic de Noronha*. Voyez *Moréri*.

Les armes: *de gueules, à 6 côtes d'argent qui sortent de l'écu 3 & 3.*

— COSTA, en Roussillon : Il y a plusieurs Familles nobles de ce nom en cette Province. Celle des Seigneurs de Llau, vulgairement appellés *Casa de Croangues*, est ancienne & originaire de Catalogne.

CHRISTOPHE COSTA mérita par ses exploits militaires d'être armé Chevalier des mains de CHARLES-QUINT, Empereur & Roi d'Espagne, après le siége de Milan, en présence des Princes de son sang. Ce fait est amplement détaillé dans le procès-verbal inséré dans le Privilége de noblesse accordé à CHRISTOPHE COSTA & à ses descendans, à Boulogne le 24 Février 1530, comme aussi la confirmation de ses anciennes Armoiries, avec la concession d'y ajouter le *Diadême Impérial*. Ces titres sont déposés au cabinet des archives du Royaume d'Arragon, établi à Barcelonne, & enregistrés au registre couvert de parchemin, intitulé : *Itinerum nonum, pars prima, Caroli primi*, feuillet 96.

LÉONARD, fils de CHRISTOPHE COSTA, épousa par contrat du 27 Juin 1551, *Marguerite Comas*, du lieu de Croangues, en Roussillon.

Ce contrat de mariage est inséré dans la Généalogie judiciaire du 20 Janvier 1764, faite à la réquisition de Noble Don JEAN DE COSTA, Seigneur de Llau & Thuis, déposée aux Archives des Notaires Royaux de Perpignan, qui l'ont reçue, où l'on voit son ascendance prouvée par des titres qui remontent jusqu'à Don CHRISTOPHE COSTA, son huitieme ayeul paternel, vivant l'an 1530. Telle est la notice qui nous a été envoyée sur cette Famille. Les armes : *d'azur, à la croix d'argent bordée d'or, posée sur le sommet d'une montagne de 11 copeaux d'argent, verdoyée de sinople ; ladite croix surmontée d'un diadême royal, d'or, foncé de gueules, & accompagnée au flanc dextre & sénestre d'une étoile à 8 rais aussi d'or.* Pour cimier, un *casque de profil, surmonté d'une main armée d'une massue ;* & supports, *deux lions.*

— COSTARD, en Normandie : Il est parlé dans l'Histoire de Malte, par M. l'Abbé de *Vertot*, de JEAN COSTARD, de Normandie, reçu Chevalier de Malte en 1550, qui portoit pour armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules, surmonté à sénestre d'une étoile de même.*

JEAN COSTARD-DE-LA-MOTTE, diocèse de Bayeux, fut aussi reçu Chevalier de Malte en 1609 ; & *la Roque*, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt*, p. 937, parle de *Noble homme* Messire ETIENNE COSTARD, Seigneur de Forges, Prêtre, vivant en 1577, & donne à cette Famille pour armes : *d'argent, au lion de sable.*

* COSTE-CHAUDE (LA), ou *la* BASTIE-COSTE-CHAUDE, en Dauphiné, diocèse de Sisteron : Terre & Seigneurie qui, avec celle de *Curnier* qui en est peu éloignée, fut acquise le 10 Avril 1480, par Noble ANTOINE DE PELLISSIER, Seigneur de Saint-Ferréol, l'un des ayeux de N... DE PELLISSIER DE SAINT-FERRÉOL, Président unique de la Chambre Apostolique en 1763, & frere de l'Evêque de Carpentras. *Voyez* PELLISSIER.

COSTÉ : Famille originaire du pays de Caux, en Normandie, où elle possede des Terres & Fiefs, depuis SAINT LOUIS. La preuve s'en tire des Lettres d'affranchissement émanées de ce Prince, datées du mois de

Juillet 1259, données en faveur de ROGER COSTÉ, par lesquelles son Fief de Ridelieu, situé dans la paroisse de Senneville, est affranchi de certaines redevances, dont l'original a été communiqué par PIERRE COSTÉ, Chevalier, Seigneur de Friqueville, chef de la branche cadette de ce nom, propriétaire actuel de ce même Fief qui lui étoit échu lors des partages à la séparation des branches, & qui a toujours été possédé sans interruption, depuis SAINT LOUIS, dans cette Famille, ainsi qu'il est constaté par tous les Registres de la Chambre des Comptes de Normandie, & par l'épitaphe de JEAN COSTÉ, Seigneur de Harfleur, qui subsiste encore dans ladite paroisse de Senneville, où il a été inhumé l'an 1535.

Cette Famille étoit connue même avant SAINT LOUIS dans cette Province : il ne faut qu'en consulter l'Histoire dans laquelle il est fait mention d'HUGUES COSTÉ, dans les listes & dénombremens des Seigneurs & Chevaliers qui firent le voyage d'outre-mer en 1191, avec RICHARD, surnommé *Cœur de lion*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre.

Les Terres de Saint-Suplix, Buglise & Saint-Barthelemi, sont entrées dans la Famille de COSTÉ, du chef de *Jeanne le Normant*, fille de *Jean le Normant*, Seigneur desdites Terres, qui épousa PIERRE COSTÉ, Seigneur d'Harfleur, de Ridelieu & de Nonneville, qui mourut en 1577 Doyen de la Chambre des Comptes de Normandie, & Conseiller d'Etat.

La Seigneurie de Saint-Suplix fut érigée en Châtellenie en faveur de PIERRE COSTÉ, II. du nom, petit-fils du précédent, & de *Jeanne le Normant*, mort Doyen du Parlement de Normandie, Conseiller d'Etat & Privé, & un des Commissaires de la Cour pour la réformation de la Coutume de cette Province.

ALEXANDRE COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, Conseiller au Parlement de Normandie, épousa *Marguerite de Blais*, Baronne de Crepon, Dame de Vaux, Grais & autres lieux. De ce mariage est né

ALEXANDRE COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, Baron de Crepon, Seigneur & Gouverneur de la ville d'Harfleur, de Buglise, de Saint-Barthelemi, d'Ecrepentot, de Vaux, de Grais, de Bavon, du Quesnay, de Cambres, de Sainte-Croix-sur-mer, & autres lieux, mort à Paris le 13 Mai 1749, âgé de 58 ans & quelques mois. Il avoit épousé 1°. le 15 Décembre 1717, *Marie-Guillemette de Moura*, fille de Don *Antoine de Moura*, & d'*Antoinette de Camiga*, de laquelle sont sortis : — 1. ALEXANDRE-ANTOINE-SÉBASTIEN COSTÉ, Marquis de Saint-Suplix, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, & Aide-de-camp du feu Comte *de Clermont*, Prince du Sang ; — 2. PIERRE-JACQUES-ALEXANDRE COSTÉ, Comte de Saint-Suplix, ci-devant Officier dans le même Régiment du Roi, puis Capitaine dans celui de Bonac ; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE COSTÉ, mariée à *Noel-Florimond Huchet de la Bédoyere* ; — 4. & N.... COSTÉ DE SAINT-SUPLIX. Il avoit épousé 2°. *Catherine-Françoise-Thomas de Montroger*, fille de feu *Nicolas-Thomas de Montroger*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guillaume-lès-Rouen : de ce second mariage il n'est point sorti de postérité. *Mercure de France du mois de Juillet 1749, p. 201.*

COSTON DE CORNAS : Famille originaire du Comtat Venaissin.

PIERRE

Pierre de Coston, Officier au Régiment de Piémont, marié à *Anne Moneftier*, eut pour fils

Claude de Coston, Homme d'armes de la Compagnie de la Reine, Garde-du-corps de L. M. qui époufa *Jeanne de Boyard.* Il mourut Major des ville & citadelle de Valence, & laiffa

Claude-François de Coston, auffi Major des ville & citadelle de Valence, lequel s'allia avec *Marguerite de Bouvier de Montmeyran*, qui porta dans la Famille de Cofton les Terres de Cornas, d'Urtail, *&c.* De ce mariage vinrent : — 1. **François**, Capitaine d'Infanterie, auffi Major de Valence, Chevalier de Saint-Louis, mort fans enfans ; — 2. & **Jean-Charles**, qui fuit.

Jean-Charles de Coston, auffi Capitaine d'Infanterie, fut héritier de ladite *Marguerite de Bouvier*, fa mere, qui lui laiffa la Baronnie de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, à la charge de porter les armes de fa Maifon, qui font : *de gueules, à 3 têtes de bœuf d'or.* Le Baron de Cornas a époufé en 1736, *Marie-Anne-Emerentianne Duclaux*, dont font iffus : — 1. **Charles-Louis**, né le 26 Juin 1741, Lieutenant au Régiment de la Couronne dès 1758 ; — 2. **Jeanne-Marguerite**, née le 8 Juillet 1738, Religieufe au Monaftere de Notre-Dame à Valence ; — 3. & **Catherine-Reine**, née le 20 Juillet 1742. Les armes comme ci-deffus.

— **COTENTIN-DE-TOURVILLE**, en Normandie : ancienne Maifon qui a donné un Maréchal & un Vice-Amiral de France, dont on parlera ci-après.

I. **Guillaume de Côtentin**, Seigneur de Tourville, de Grâtot, de Nicort, de Heuqueville, eft le premier de cette Maifon dont le P. *Anfelme* faffe mention. Il donna à l'Abbaye de la Luzerne dix acres de terre fitués à Tourville, du confentement de **Thomas de Côtentin**, fon fils, à qui *Guillaume*, Seigneur de Briqueville, les avoit donnés après les avoir gagnés fur *Eudon de Sottevaft.* Cet acte, où il eft qualifié *Chevalier*, n'eft point daté ; mais il fut paffé du tems de *Guillaume*, Evêque de Coutances, qui peut être *Guillaume de Thieuville*, entre les années 1300 & 1320. Sa femme fut *Anne*, que l'on croit fœur de *Guillaume de Briqueville*, qualifié *Avunculus*, oncle de **Thomas**, qui fuit.

II. **Thomas de Côtentin** eft dit fils aîné de **Guillaume** dans la charte de donation des dix acres de terre à l'Abbaye de la Luzerne, & il eft mentionné en qualité de *Chevalier* dans l'enquête faite fur la nobleffe de cette Famille le 17 Avril 1524.

III. **Philippe de Côtentin**, Seigneur de Tourville, du Breuil & de Heuqueville, eft dit fils de **Thomas de Côtentin** dans l'enquête faite en 1524 par **Nicolas de Côtentin** dans l'Arrêt de la Cour des Aides de Normandie de l'an 1577, qui confirme **François de Côtentin** dans fa nobleffe, & dans un Jugement des Commiffaires au régalement des Tailles, du 22 Décembre 1635. Il eut de fa femme dont le nom eft ignoré : — 1. **Jahel** ou **Jean**, qui comparut en 1369, à l'affemblée de la Nobleffe du Bailliage du Côtentin, convoquée à Saint-Lô par le Connétable *du*

Guesclin, suivant la liste des Nobles de cette assemblée, qui est dans la Chambre des Comptes de Paris; — 2. & NICOLAS, qui suit.

IV. NICOLAS DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville & d'Heuqueville, est dit fils de PHILIPPE dans son contrat de mariage du 16 Décembre 1392, avec *Marie de Surtainville*, fille de *Jean*, Seigneur de Surtainville, Chevalier. Il en eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ROBERT, Seigneur du Breuil & d'Heuqueville, qui fut partagé avec JEAN, son frere aîné, & ce partage fut homologué aux Assises du Bailliage de Coutances, tenues à Granville le 9 Septembre 1426.

V. JEAN DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, du Breuil & d'Heuqueville, servit le Roi CHARLES VII. dans les guerres contre les Bourguignons, les Navarrois & les Bretons, & se jetta dans le château de Montcornet, & y fut fait Chevalier. Il servit long-tems en Bretagne, & s'y maria avec *N*.... dont: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. GUILLAUME, Religieux de Hambie & Prieur du Baron; — 3. GERMAIN, Curé de Grâtot, qui fit plusieurs fondations le 29 Avril 1495; — 4. & JEAN, Seigneur de l'Epinay, qui fut pere de ROLAND, lequel plaida contre les donations faites par GERMAIN, son oncle, & épousa 1°. *Ursine le Comte;* 2°. *Marguerite le Chapelain de Saint-Simon*. Du premier lit vint: CHARLES DE CÔTENTIN, Seigneur de l'Epinay, allié à *Marie le Court*, mere de CHARLES, Seigneur de l'Epinay, maintenu dans sa noblesse par M. *de Roissy*, Commissaire au régalement des Tailles, le 12 Décembre 1598. Il a pu être pere de JEAN, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, lequel est mentionné dans un avis de parens pour faire sortir de Tutelle ROBERT DE CÔTENTIN, Seigneur du Val, le 4 Décembre 1624. Il ne restoit qu'une fille de cette branche en 1697.

VI. NICOLAS DE CÔTENTIN, II. du nom, Seigneur de Tourville, est nommé dans une Sentence des Plaids du Roi, tenus à Orval, & dans un contrat d'acquisition du Fief du Val, le 11 Octobre 1505. Il fonda & dota la Chapelle de Saint-Germain, sise à Tourville. Il étoit mort avant 1518, & avoit épousé par contrat du 2 Février 1452, *Jeanne le Maître*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Maupertuis, & de *Guillemette d'Issigny*, dont il eut: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Prêtre & Curé de Maupertuis, qui partagea avec ses freres le 29 Avril 1516, & le 9 Janvier 1518; — 3. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Cuves, qui fut choisi vers l'an 1530, & député du Corps de la Noblesse pour complimenter le Roi FRANÇOIS I. à Coutances, comme il se voit dans les registres du Notariat ou du Tabellionage de ce tems-là; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Poilvilain;* — 5. & JACQUELINE, mariée par contrat du 10 Novembre 1507, à *Nicolas d'Escoulant*, Seigneur de Muneville, de Montalard & de Monevit.

VII. NICOLAS DE CÔTENTIN, III. du nom, Seigneur de Tourville, de Cuves & de Doessay, remit à *Nicolas Jacquet*, par contrat du 6 Mars 1515, 14 vergées de terre que son pere avoit achetées d'*Olivier Jacquet* le 12 Mai 1511. Il eut des Lettres du Roi FRANÇOIS I. du 3 Décembre de la même année, pour lui rendre aveu en sa Chambre des Comptes des Terres & Seigneuries de Tourville, de Cuves & de Doessay. Il fit le 17

Avril 1524, avec ses freres, une enquête de leur noblesse qu'ils remontent, comme on l'a dit ci-devant, à GUILLAUME DE CÔTENTIN. Il épousa par contrat du 10 Avril 1516, *Marguerite d'Escoulant*, fille de *Gilles*, Seigneur de Muneville, & de *Marguerite Adam*, dont : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Tourville, qui se fit adjuger & à son frere, par décret du 21 Juin 1547, comme créanciers aux droits de feu NICOLAS DE CÔTENTIN, leur pere, les biens de Beret, situés à Tourville. Il partagea avec son frere le 27 Janvier 1549, & étoit mort le 27 Octobre 1561, sans enfans ; — 2. & FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville, du Val & de Doessay, prouva sa noblesse devant les Commissaires des Francs-Fiefs le 21 Mai 1565, & la remonta à GUILLAUME DE CÔTENTIN, Chevalier, Seigneur de Tourville & de Grâtot. Il rendit aveu au Roi CHARLES IX, de ses Fiefs & Seigneuries de Tourville le 18 Juin 1566, obtint un Arrêt de maintenue de la Cour des Aides de Normandie le 18 Décembre 1577, & épousa par contrat du 25 Avril 1553, *Anne de la Haye-Hüe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Haye-Hüe & du Gueffein, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Comtes *de Tourville*, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS, mort avant le 16 Décembre 1585 ; — 4. & JACQUELINE, mariée 1°. à *N... Potier ;* & 2°. à *Gilles le Marquetel*, Seigneur de Hubertant. Elle étoit veuve le 18 Novembre 1592, lorsque JEAN DE CÔTENTIN, son frere, paya le reste de sa dot.

IX. JEAN DE CÔTENTIN, I. du nom, Seigneur de Tourville, du Val & de Coutainville, Vicomte & Capitaine de Coutances, signala sa fidélité en conservant la ville de Coutances sous les Rois HENRI III. & HENRI IV. contre les Ligueurs en Normandie, suivant des actes du 3 Août 1589 & de l'an 1590, & des registres du Parlement de Normandie, pour lors à Caen, du 30 Janvier 1591. Il est qualifié *Capitaine & Vicomte* de Coutances dans un aveu qu'il rendit au Roi HENRI IV. le 14 Août 1595, des Terres & Seigneuries de Tourville, du Val, de la Fiesseferme & de la Sergenterie noble de Gauray, & en rendit un autre de la Terre & Seigneurie de Coutainville le 22 Avril 1610, à cause de sa seconde femme. Il fit les preuves de sa noblesse avec GUILLAUME, son frere, devant les Commissaires députés en Normandie le 19 Août 1605, & passa une transaction le 25 Janvier 1618. Il épousa 1°. par contrat du 4 Janvier 1583, *Nicole Vauquelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Sassy ; & 2°. *Charlotte Goëslard*, fille d'*Hélie*, Seigneur de Coutainville & de la Hogue. Elle partagea ses enfans le 29 Novembre 1623, & le 12 Janvier 1624. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, Seigneur de Tourville, Gouverneur de Coutances après son pere, maintenu dans sa noblesse avec ses freres par les Commissaires au régalement des tailles le 22 Décembre 1635, & mort sans avoir été marié ; & du second : — 2. autre JACQUES, qui fit ses preuves de noblesse pour lui, NICOLAS & ROBERT, ses freres, en 1624 ; — 3. NICOLAS, qui suit ; — 4. & ROBERT, mineur en 1623 & 1624, sous la tutelle de sa mere, lequel se maria par contrat du 14 Juillet 1637, avec *Marguerite de Roncherolles*, fille de *Charles*, Marquis de Pont-Saint-Pietre, Che-

valier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Guemadeuc*. Il en eut une fille, nommée SUSANNE DE CÔTENTIN, mariée à *François du Bouillon-de-Malherbe*, Seigneur de Juvigny, Grand-Prévôt de la Haute & Basse Normandie, laquelle fut présente au contrat de mariage de JEAN DE CÔTENTIN, son cousin, le 6 Septembre 1654.

X. NICOLAS DE CÔTENTIN, IV. du nom, Seigneur de Tourville, du Val & de Coutainville, Gouverneur de Coutances après la mort de JACQUES DE CÔTENTIN, son frere aîné, par Lettres du Roi du 3 Août 1637, dont il prêta serment le 20 Septembre suivant, batisé à S. Nicolas de Coutances au mois de Janvier 1596, partagé par sa mere les 29 Novembre 1623, & 12 Janvier 1624, fonda le 6 Décembre 1629, une Messe tous les jours à perpétuité dans l'Eglise des Dominicains de Coutances, & fit preuve de sa Noblesse en 1641. Il maintint la ville de Coutances sous l'obéissance du Roi LOUIS XIII, & la défendit au commencement du regne de LOUIS XIV, contre les insultes d'une populace qui s'étoit mutinée sur les confins de la Bretagne & de la Normandie. Il fut fait Conseiller d'Etat, & en prêta serment entre les mains du Chancelier *Seguier*. Il épousa 1°. par contrat du 10 Février 1627, *Jeanne de Guesnon*, fille de *François*, Seigneur de Vivrez, & de *Barbe le Painteur*, veuve de *Charles Michel*, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi; & 2°. *Marie de la Martiniere*, fille de *N... de la Martiniere*, Seigneur du Plessis-Châtelain, qui fut présent au contrat de mariage de son beau-fils en 1654. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ROBERT, Religieux du Tiers-Ordre de S. François; — 3. & ANNE, mariée par contrat du 16 Février 1648, à *Julian le Sauvage*, Chevalier, Seigneur de Fontenay & de Vauville.

XI. JACQUES DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, Gouverneur de Coutances, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, batisé le 11 Juin 1629, dans l'Eglise Paroissiale de S. Nicolas de Coutances, & mort en 1664, avoit épousé par contrat passé à Paris le 6 Janvier 1644, *Geneviève Charpentier*, fille de *Jacques*, Seigneur du Mey, Conseiller du Roi & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Madelene Dreux*, dont: — 1. NICOLAS-GILLES, qui suit; — 2. & MARIE-GENEVIÈVE, morte sans alliance en 1676, à l'Abbaye de Panthemont à Paris.

XII. NICOLAS-GILLES DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, &c. mis en tutelle par acte du 18 Mars 1672, émancipé le 15 Juin 1674, mourut âgé de 25 ans, regretté des pauvres à cause de sa charité. Il avoit fait plusieurs donations aux Eglises de Coutainville, des Jacobins de Coutances où il fut enterré, & des Pénitens dits de Nazareth à Paris, où son cœur fut déposé dans une cave sous une Chapelle dotée par sa Famille; pour laquelle il ajouta 2400 livres à 7200 livres, léguées par sa mere & sa sœur pour la fondation d'une Messe tous les jours à perpétuité. Il avoit épousé par contrat passé à Paris le premier Octobre 1680, *Geneviève de Briou*, fille de *Claude*, Baron de Survilliers, Seigneur de la Pierre, second Président en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne Dorieu*, dont: — 1. NICO-

LAS-CHARLES-CÉSAR, qui suit; — 2. & MARIE-GENEVIÉVE, morte âgée de 6 ans & demi.

XIII. NICOLAS-CHARLES-CÉSAR DE CÔTENTIN, Seigneur de Coutainville, né posthume, batisé le 18 Juin 1682, dans la Paroisse de S. Nicolas des Champs à Paris, mis en tutelle par acte des 10 Octobre 1684 & premier Octobre 1686, émancipé le 26 Août 1699, Colonel du Régiment Royal-Dauphin, Cavalerie, avoit épousé par contrat passé à Paris le 30 Mars 1702, *Charlotte-Madelene-Huguette de Semonville*, fille unique de *Charles-Nicolas*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *N... le Rebours*; morte à Paris le 4 Septembre 1732, âgée de 52 ans, dont

CHARLOTTE-LUCIE DE CÔTENTIN, née le 2 Janvier 1706, morte sans avoir été mariée le 14 Janvier 1716.

Branche des Comtes DE TOURVILLE.

IX. GUILLAUME DE CÔTENTIN, Seigneur de Tourville & de la Vallée, second fils de FRANÇOIS, & d'*Anne de la Haye-Hüe*, partagea avec JEAN, son frere aîné, le 16 Décembre 1585, servit à la tête des Gentilshommes de sa Province, qui le choisirent pour leur Commandant en 1597; fit preuve de sa Noblesse avec son frere devant les Commissaires députés en Normandie, & fut déchargé, comme *Noble*, de la taxe des Francs-Fiefs le 19 Août 1605. Il avoit épousé par contrat du 29 Octobre 1597, *Renée de Romilley*, fille de *César*, Seigneur de la Chenelaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise d'Orglandes*, dont: — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. & CHARLOTTE-ESTHER, femme de *Charles de Pericard*, Avocat du Roi au Bailliage de Rouen, & de *Jeanne de Croismare*, dont elle eut *François de Pericard*, Evêque d'Angoulême en 1646.

X. CÉSAR DE CÔTENTIN, Comte de Fismes & de Tourville, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1632, premier Gentilhomme de la Chambre de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, gratifié d'une pension de 2000 livres par Brevet du 8 Février 1640, fut fait Conseiller d'Etat, & eut ordre la même année de veiller à l'état de la Province de Normandie, avec pouvoir d'assembler la Noblesse. Il fut aussi choisi en 1642, pour aller en Bourgogne travailler à la conservation & à la défense de cette province avec les Comtes *de Tavannes* & *de Montrevel*. Il mourut au mois d'Avril 1647, & avoit épousé par contrat du 22 Avril 1630 ou 1631, *Lucie de la Rochefoucauld*, Dame d'honneur de la Princesse *de Condé*, veuve de *Geoffroi de Durfort*, Baron de Cusaguez, fille d'*Isaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonseque*, dont: — 1. FRANÇOIS-CÉSAR, qui suit; — 2. JOSEPH, mort au retour d'Espagne, où il s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les emplois honorables qu'il avoit eus; — 3. ANNE-HILARION, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 4. LUCIE, femme de *Michel d'Argouges*, Marquis de Gouville, fils de *Louis*, Seigneur de Gouville, & de *Gilonne de Repichon*; — 5. HÉLENE, Abbesse de Panthemont à Paris en 1669, morte en 1715; — 6. MARIE, Religieuse à la même Abbaye; — 7. & FRANÇOISE, mariée

à *Anne Joubert-de-la-Bastide*, Seigneur de Châteaumorand, dont elle eut, entr'autres enfans, *N... Joubert-de-la-Bastide-de-Châteaumorand*, Abbesse de l'Abbaye Royale de Maubuisson, de l'Ordre de Cîteaux, diocèse de Paris, en 1709, dont elle donna sa démission en 1719, & est morte le 13 Mai 1740, dans le Monastere des Religieuses du Précieux-Sang, rue de Vaugirard, à Paris, où elle s'étoit retirée; & *Joseph-Charles Joubert-de-la-Bastide*, Marquis de Châteaumorand, Gouverneur des Isles de Saint-Domingue & de la Tortue, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 3 Juin 1722, sans enfans de *Marie de Lopriac-de-Coetmadeuc*, fille de *N... de Lopriac-de-Coetmadeuc*, Conseiller au Parlement de Bretagne, remariée aussi sans enfans à *N... de Champagne*, Comte de Villaines, morte en 1737.

XI. François-César de Côtentin, Comte de Fismes & de Tourville, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Commandant la Compagnie des Gendarmes du Prince *de Condé*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut choisi pour être à la tête des Gentilshommes de l'Election de Valogne en qualité de Colonel, par une commission du 7 Juin 1674. Il fit preuve de sa Noblesse devant M. *Chamillart*, Intendant de Caen en 1667, & mourut la même année le 16 Août dans son château de Tourville. Il avoit épousé par contrat du 22 Novembre 1663, *Jeanne le Sauvage*, fille & unique héritiere de *Julien*, Seigneur de Fontenay, de Marcoul & de Vauville, & d'Anne de Côtentin-de-Coutainville, morte en son château de Vauville, Vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, vers la fin de Septembre 1703. De ce mariage sortirent: — 1. N... de Côtentin, qui périt sur mer en 1679, étant en la Compagnie du Chevalier de Tourville, dont on parlera ci-après; — 2. N... tué dans l'attaque de Gênes en 1684; — 3. Jean-Michel, né à Dieppe le 26 Juin 1685, batisé le même jour dans la Paroisse de S. Jacques, sous le nom de Jean-Michel du Desert, comme fils de *Michel de Divant*, Ecuyer, Sieur du Desert, & de noble Dame *Anne de Preval*. Il a été déclaré aîné par Arrêt du Parlement de Rouen de l'an 1717, confirmé par Arrêt du Conseil du 15 Mars 1721. Voyez les Mémoires & Piéces imprimées concernant ce procès. Il est mort depuis plusieurs années sous le titre de *Marquis de Côtentin*; — 4. & Jean-Batiste-César, qui suit.

XII. Jean-Batiste-César de Côtentin, Comte de Vauville, né à Caen en 1687, a épousé *Charlotte-Renée de Camprond*, fille de *François-Robert*, Seigneur de Saint-Germain en Normandie, & de *Marie-Charlotte Barjot-de-Moussy*. Il a eu de ce mariage une fille, née le 27 Septembre 1712, & trois garçons.

Un d'eux, dit *le Chevalier de Tourville*, fut fait Lieutenant des Vaisseaux du Roi à la promotion du premier Janvier 1746, commanda le 3 Octobre 1747 la Frégate nommée *la Galatée*, de 24 canons, & ayant avec lui la *Mutine*, aussi de 24 canons, il se battit très-long-tems contre les Anglois, & les força de se retirer, quoiqu'ils eussent deux vaisseaux, l'un de 56 canons, & l'autre de 30. En Juillet 1756, il fut fait Capitaine de Vaisseaux par le Roi lui-même, qui étoit à Compiegne, pour le récompenser des

bonnes nouvelles qu'il apportoit du Canada, où il s'étoit courageusement comporté étant Capitaine de Frégate. C'est ce que nous sçavons sur l'état actuel de cette branche, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

XI. ANNE-HILARION DE CÔTENTIN, Comte de Tourville, troisieme fils de CÉSAR, & de *Lucie de la Rochefoucauld*, fut destiné, dès son enfance, pour être Chevalier de Malte, où il se dévoua dès qu'il put porter les armes. Il se distingua dans un combat de Galere à Galere, soutint avec un seul vaisseau armé en course, l'effort de six vaisseaux d'Alger pendant huit heures de combat, résista dans le Port-Dauphin près l'Isle de Chio, contre trente-six Galeres, & les obligea de se retirer, après avoir beaucoup souffert dans leur équipage. Le Roi lui donna le commandement d'un de ses Vaisseaux de guerre en 1669, & il se trouva depuis dans presque toutes les batailles navales qui se donnerent de son tems. Il brûla dans la mer Adriatique un vaisseau de Raguse, s'empara d'un autre chargé de munitions qu'il mena au secours de la ville de Messine, & fit plusieurs prises sur les Algériens & les autres Corsaires de ces mers. Il fut fait Chef d'Escadre en 1677, servit sous les ordres du Maréchal *de Vivonne*, se trouva au combat donné devant Palerme, où le Vaisseau-Amiral d'Espagne & huit autres furent brûlés, accompagna le Marquis *du Quesne* dans le combat des Isles de Stronboli, & conduisit un Brûlot sur le Vaisseau de l'Amiral *Ruiter*. Repassant en 1679 dans l'Océan, il essuya une tempête si rude à la hauteur du Cap de Finistre, que le vaisseau qu'il montoit s'étant ouvert, il ne voulut se sauver à la nage qu'après avoir sauvé la meilleure partie de son équipage. Au mois de Janvier 1682, il fut fait Lieutenant-Général des Armées Navales, se trouva au bombardement de la ville de Gênes en 1684, & fut le premier qui, après le débarquement, força l'épée à la main les ennemis dans leurs retranchemens. En 1685 il bombarda la ville d'Alger, la contraignit de demander la paix & de rendre un nombre considérable de Chrétiens de toutes les nations. En 1688 il contraignit le Pavillon d'Espagne de saluer celui de France, nonobstant la résistance du Commandant, plus fort que lui en canon & en équipage. La jonction des Flottes Angloise & Hollandoise ne put l'empêcher en 1689, d'entrer en leur présence dans le port de Brest avec une Escadre de vingt Vaisseaux; & ayant eu ensuite le commandement de toute l'armée navale, il força la Flotte ennemie à la retraite. Le Roi lui donna au mois d'Octobre de la même année la charge de Vice-Amiral du Levant, avec ordre d'arborer le Pavillon-Amiral. Il gagna le 10 Juillet 1690, la bataille de Bevezieres dans la Manche, où les Flottes Angloise & Hollandoise furent défaites. Enfin le combat qu'il donna l'année suivante contre ces mêmes Flottes fit connoître son intrépidité, ayant soutenu avec quarante-quatre Vaisseaux, pendant onze heures, l'effort de quatre-vingt-dix Navires de la Flotte ennemie, & il se seroit retiré sans perte, si les vents ne lui eussent pas été contraires. Il fut honoré de la dignité de Maréchal de France au mois de Mars 1693, & continua ses services jusqu'à la conclusion de la paix faite à Riswick en 1697, & mourut à Paris la nuit du 27 au 28 Mars 1701, âgé de 59 ans. Il avoit épousé le 15 Janvier 1690, *Louise-Françoise Laugeois*, veuve de *Jacques*

d'Arot, Marquis de la Popeliniere, & fille de *Jacques Laugeois*, Seigneur d'Imbercourt, Secrétaire du Roi, & de *Françoise Goffean*, morte le 11 Octobre 1707, dont il eut: — 1. LOUIS-ALEXANDRE DE CÔTENTIN-DE-TOURVILLE, Colonel d'un Régiment de son nom, tué à l'attaque des retranchemens de Denain le 24 Juillet 1712, âgé de 22 ans; — 2. & LUCE-FRANÇOISE, Dame du Palais de feu Madame la Duchesse DE BERRI, mariée le 26 Juillet 1714, à *Guillaume-Alexandre de Galard-de-Béarn*, Comte de Brassac, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, nommé premier Ecuyer de Madame VICTOIRE, dont il a prêté serment le 6 Janvier 1771. La Comtesse de Brassac est morte à Paris le 28 Août 1756, âgée de 64 ans, laissant postérité. Voyez GALARD-DE-BEARN.

Les armes : *de gueules, à un bras armé d'argent, sortant du côté sénestre de l'écu, tenant une épée de même, surmonté d'un casque mis de côté, aussi d'argent.*

COTIGNAC : ancienne & illustre Maison de Provence. GUILLAUME DE COTIGNAC, Seigneur de Carces, fut établi avec *Romée de Villeneuve*, Tuteur de la Comtesse *Béatrix de Provence*. Il eut pour fille MATHILDE DE COTIGNAC, laquelle porta la Terre de *Carces* à son mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, en son expédition de Naples. *Voyez* PONTEVÈS.

— COTHARDY ou COURTHARDY. On trouve GUILLAUME ou PIERRE DE COTHARDY, Premier Président du Parlement de Paris, le 28 Août 1497, mort le 25 Octobre 1505. Il avoit épousé *N... d'Artigné*, dont

PIERRE DE COTHARDY, Licentié ès Loix, Juge du pays du Maine, Conseiller au Grand-Conseil le 2 Décembre 1501, sur la démission de *Claude de Seissel*, dit d'*Aix*, par Lettres données à Blois le 2 Mai 1502. Il prêta serment entre les mains du Chancelier le 3 du même mois.

Les armes : *de sable, à deux épées d'argent en sautoir, la garde en bas.*

— COTTE : JULES-FRANÇOIS DE COTTE, fils de JULES-ROBERT DE COTTE, Intendant-Général des Bâtimens du Roi, & Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Susanne de Launay*, né le 20 Avril 1721, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1740, Président en la seconde du Palais le 15 Janvier 1745, Maître des Requêtes en 1758, Intendant du Commerce & Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768, a épousé le 17 Octobre 1741, *Anne-Claude Mouslier*, fille de *Guillaume-Marie Mouslier*, dont il a eu cinq garçons & cinq filles. Un des garçons, nommé JULES-FRANÇOIS, a été reçu Conseiller au Parlement en Janvier 1769; & une des filles a épousé le 9 Janvier de la même année, *Hippolite-Louis-Marie Michault de Montblen*, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes : *d'argent, à deux fasces de gueules; la premiere chargée de 3 tréfles d'or, la seconde de 2 tréfles de même; au chef d'azur, chargé d'une aigle d'or.*

COTTEREAU : Famille originaire de Tours. JEAN DE COTTEREAU vivoit vers l'an 1500, & acquit la Terre de *Maintenon*. Il étoit Chevalier, Trésorier

Tréforier & Sur-Intendant des Finances fous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, LOUIS XII. & FRANÇOIS I. Il fut pere par fa femme, *Marie ou Bonne Turin*, d'ISABEAU DE COTTEREAU, qui porta les Seigneuries de Maintenon, de Mellei, de Nogent-le-Roi & de Montluet, dans la Maifon d'Angennes, par fon mariage en 1526, avec *Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. *Françoife d'Aubigné* fit unir à ce Marquifat les Seigneuries de Saint-Piat, Grougneul, *&c.* qu'elle avoit acquifes.

NICOLAS DE COTTEREAU, Capitaine d'une des Galeres du Roi à Marfeille, le dernier de cette Famille, eut pour fils

LEON DE COTTEREAU, Docteur de Sorbonne, ancien Prieur du Couvent des Grands Auguftins de Paris, âgé de 67 ans au mois de Mai 1747.

Cette Famille devoit fa fortune au Roi LOUIS XII, & étoit alliée à celle de *Phelypeaux* & d'*Angennes* dès 1480. Le franc canton des armes de *Phelypeaux* eft pris des armes de COTTEREAU.

COTTIN : Famille noble originaire de Péronne, & établie aujourd'hui à Saint-Quentin & à Paris. Ceux de ce nom fe difent iffus de l'ancienne Famille de *Cottin* de Paris, dont étoient ANDRÉ COTTIN, Avocat-Général au Parlement en 1418, & GUILLAUME COTTIN, Confeiller, puis Préfident au Parlement en 1436; mais il eft certain qu'ils defcendent d'ANTOINE COTTIN, Echevin, & Adminiftrateur des biens des Pauvres à Péronne en 1587, & enfuite appellé à Sedan par la Princeffe CHARLOTTE DE LA MARCK, Ducheffe de Bouillon, qui le fit Capitaine & enfuite Colonel de la Bourgeoifie.

HENRI-DANIEL COTTIN, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Notre-Dame, de Fieulaine & du Fief fuferain de Méraulieu, né à Saint-Quentin, & batifé le 2 Novembre 1714, a époufé par contrat du 24 Novembre 1739, Demoifelle *Marie-Anne Poupart*, fille d'*André Poupart*, l'aîné, & de Dame *Marie Béchet*. Il fut nommé le 17 Février 1762, Capitoul de Touloufe, & fut reçu dans cette Charge le 27 Mars fuivant. Cet HENRI-DANIEL COTTIN, annobli par la Charge de Capitoul, l'a été en récompenfe du Gouvernement, comme Négociant, à la faveur de l'Edit du Roi du 30 Octobre 1767, qui promet d'annoblir annuellement deux Négocians diftingués dans le Commerce, par leurs talens & leur induftrie. HENRI-DANIEL COTTIN eft le premier qui a joui de cette flatteufe diftinction, en vertu d'un Arrêt du Confeil d'État du Roi du 12 Janvier 1768, & de Lettres-Patentes du 20 du même mois, enregiftrées au Parlement le 15 Février fuivant. Il a de fon mariage un garçon & trois filles, tous nés à Saint-Quentin; fçavoir : — 1. LOUIS-DANIEL, Ecuyer, né le 13 Mai 1749; — 2. DAMARIS-ELISABETH, née le 11 Avril 1743, mariée au mois d'Août 1759, à *Pierre-Jacques-André-Sufanne du Moutier-de-Vatre*, Ecuyer, Seigneur de Marcy; — 3. ELISABETH-ADÉLAÏDE, née le 8 Mars 1744, mariée en 1766, à *N... Pandin de Romefort*, Seigneur de Narcillac, Moufquetaire du Roi; — 4. & SUSANNE-JULIE COTTIN, née le 13 Avril 1748, mariée à *N... de Courvoifie*, Chevalier de l'Ordre Royal du Mérite.

SECONDE BRANCHE.

JEAN COTTIN, Ecuyer, cousin-germain de HENRI-DANIEL COTTIN, dont on vient de parler, né à Saint-Quentin le 18 Septembre 1709, fut nommé Directeur de la Compagnie des Indes, par Arrêt du Conseil d'Etat du 28 Janvier 1759, sur la réputation qu'il s'étoit acquise dans le Commerce, & qui lui a mérité au mois de Juillet 1764, des Lettres-patentes d'annoblissement, qui ont été registrées en la Chambre-des-Comptes le 2 Août, au Parlement le 28 du même mois, & à la Cour des Aides de Paris le 4 Septembre suivant. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 25 Août 1730, célébré le 26, Demoiselle *Louise-Aimée Fromaget*, fille de *Vincent-Pierre Fromaget*, Ecuyer, aussi Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Louise-Renée Dargent*. Elle est morte le 12 Mars 1755; & 2°. par autre contrat du 19 Août 1756, Demoiselle *Marie-Anne du Rocher-de-Langadie*, fille d'*Alexis-Julien du Rocher*, & de Dame *Perrine-Hilarion Begnicourt*. Du premier lit sont nés: — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES COTTIN DE LA THUILLERIE, Ecuyer, né le 28 Juillet 1738, d'abord Lieutenant au Régiment d'Aquitaine, ensuite Capitaine au Régiment de Chabrillant, Cavalerie, en 1761; & Capitaine-Grand-Exempt-François de la Compagnie des Cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi, le 30 Août 1763; — 3. & AIMÉE-MADELENE-JEANNE COTTIN, née le 8 Novembre 1733.

JEAN-LOUIS COTTIN, Ecuyer, né le 6 Septembre 1735, a épousé par contrat du 15 Février 1755, Demoiselle *Jeanne-Catherine Girardot*, fille de *Paul Girardot*, & de Dame *Marguerite-Marie Foissin*, dont: — 1. JEAN-PAUL-MARIE COTTIN, Ecuyer, né le 9 Février 1763; — 2. JEANNE-LOUISE-MARIE, née le 15 Août 1758; — 3. JEANNE-MARGUERITE, née le 15 Juillet 1764; — 4. & JEANNE-FRANÇOISE-SOPHIE, née en Décembre 1769. Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois hures de sanglier d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe*. Mémoire envoyé & extrait de l'*Armorial de France*, Tome X.

— COTTON, à Paris. GERARD COTTON, Seigneur de Sugy, Conseiller au Grand-Conseil le 24 Décembre 1566, Président de la Cour des Aides de Paris le 11 Septembre 1572, Maître des Requêtes le 29 Janvier 1578, Président au Grand-Conseil, reçu le 21 Mars 1587, avoit été commis à l'exercice de la Charge du Premier Président du Parlement de Bordeaux en 1584. Il mourut le 24 Novembre 1593, & fut inhumé à Saint André-des-Arcs. Il étoit fils de NICOLAS COTTON, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Sirier*. Il avoit épousé le 28 Janvier 1567, *Marguerite de Montholon*, veuve 1°. de *Louis l'Estoille*, Seigneur de Soullers, Conseiller au Grand-Conseil, & Grand Rapporteur en la Chancellerie, puis Présient aux Enquêtes; & 2°. de *François Tronçon*, Seigneur du Coudray, Grand Audiencier de France; & fille de *François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Garde-des-Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, sa seconde femme. Elle mourut le 21 Juin 1596, & eut de son troisieme mari,

PIERRE COTTON, Seigneur de Sugy, Gentilhomme servant de la Reine MARGUERITE en 1606, Capitaine de ses Gardes en 1610; son Maître-d'Hôtel & Chevalier de l'Ordre du Roi, allié à *Marie de la Morliere*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Genevieve Binet*, remariée à *François le Bastier*, Seigneur de Goincourt. De ce mariage sont nés : — 1. MATHIEU COTTON, Seigneur d'Athey, près Montdidier; — 2. & MARIE-MARGUERITE, femme sans enfans d'*Antoine Hannique*, Seigneur de la Mairie. Les armes : *de gueules, à trois têtes de lion, arrachées d'or, lampassées de même.*

— COTTON en Normandie : On lit dans le Traité de la Noblesse, par *la Roque*, page 175, que JEAN COTTON, Seigneur des Houssayes, fut Echevin de Rouen en 1608, & Député pour le tiers-Etat en 1609.

Dans la recherche des nobles de l'an 1668, il y eut un grand débat, pour sçavoir si les enfans de NOEL COTTON, Seigneur de Berthouville, Secrétaire du Roi en 1560, & mort en 1562, étoient annoblis. Il fut déclaré que sa mort, causée par les troubles du tems, ne devoit point flétrir sa mémoire, & que les enfans devoient jouir des priviléges attachés à la Charge du pere, puisqu'il étoit mort avec sa Charge de Secrétaire du Roi.

Ce JEAN COTTON étoit fils de ce NOEL COTTON, & il fut Capitaine d'un des quartiers de la ville de Rouen. Les armes de cette Famille, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1667, sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux ou coussins d'argent, deux en chef & un en pointe.*

* COUBERT, dans la Brie Françoise, Diocèse de Paris. Terre & Seigneurie, qui, par Lettres de 1720, fut érigée en *Comté* en faveur de SAMUEL BERNARD, Conseiller d'Etat, batisé le 29 Octobre 1651, & mort le 18 Janvier 1739, dans sa quatre-vingt-huitieme année. Il avoit été marié deux fois, & a laissé des enfans. *Voyez* BERNARD-COUBERT.

* — COUCHES, en Bourgogne. La Terre & Seigneurie de *Couches* est une ancienne Baronnie qui fut d'abord possédée par la Maison de *Bauffremont*, de laquelle elle passa en 1515 dans celle de *Montagu* par le mariage de *Marie de Bauffremont*, Dame de Couches, avec *Etienne de Montagu*, Seigneur de Sombernon, qui eut en partage la Baronnie de *Couches*. Voyez MONTAGU.

Claude de Montagu, Baron de Couches, *&c.* Chevalier de la Toison d'Or (qui fonda le 24 Janvier 1469, avec sa femme *Louise de la Tour d'Auvergne*, la Collégiale de Couches, composée d'un Prévot & de cinq Chanoines) ayant été tué au combat de Bussy en 1470, sans laisser de postérité, *Catherine de Montagu*, sa tante, femme d'*Alexandre de Blezi*, fut son héritiere, & eut pour fille unique,

Susanne de Blezi, mariée à *Christophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier. De cette alliance naquit, entr'autres enfans, *Philippe de Rochechouart-Chandenier*, Baron de Couches & de Marigny-sur-Ouche, qui de *Françoise de Beaufort-Montboissier*, eut *Philippe*, II. du nom, mort sans postérité de sa femme *Louise d'Agey*,

La Baronnie de Couches paſſa alors à ſon couſin-germain *Henri-Anne Pot*, Baron d'Antigny, fils de *François Pot*, Seigneur de Chaſſingrimont, & de *Gabrielle de Rochechouart*. Voyez POT-DE-ROCHECHOUART.

Elle fut vendue à *Paul de Loriol-de-Chandiere*, Comte de Digoine, décédé en 1744, ne laiſſant que trois filles de ſa femme, *Marie-Éléonore de Saulx-de-Tavannes-du-Mayet*. L'aînée, *Marie-Anne de Loriol*, a épouſé en 1725, *François-Marie de la Madeleine*, Comte de Ragni, Baron de Marcilly & d'Epery, & de *Couches* depuis la mort de ſon beau-pere.

Il y a actuellement deux poſſeſſeurs de la Baronnie de *Couches*. La moitié, appellée *la Creuſe*, appartient au Comte de Ragni, & comprend partie du Bourg de Couches-Saint-Maurice, Créot, Mazenay, Nion & Noiron, & partie de Saint-Gervais & de Saint-Gilles. L'autre moitié, dite *la Montagne*, appartient à M. *de Siry-de-Marigny*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & comprend Eſſertaine, Saint-Jean de Trizy, partie de Perreuil, *&c.* On ne ſçait en quel tems s'eſt fait cette diviſion; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que les deux Barons nomment alternativement le Prévôt & les Chanoines de la Collégiale de Couches.

* — COUCY: ce nom ſi célébre (dit M. *du Belloy* dans ſon Mémoire hiſtorique de cette Maiſon, *premiere Partie*, *page 6*), qui ne peut être ignoré d'aucun François un peu inſtruit de l'Hiſtoire de la Monarchie, avoit paru être du nombre de ceux qu'on ne pouvoit plus chercher que dans les faſtes des derniers ſiécles; mais tout annonce aujourd'hui l'exiſtence actuelle de cette Maiſon. Des monumens ignorés, devenus publics, des titres cités, diſcutés & vérifiés par des Juges reſpectables & compétens, un corps de preuves miſes au plus grand jour par des Auteurs qui ont acquis de la célébrité, des certificats authentiques qui ont été produits, tout conſpire (ajoute le même Auteur ci-deſſus cité, *Epit. dédicat.* de GABRIELLE DE VERGY) à *conſoler la Patrie* de la perte d'un ſi beau nom, à détruire le préjugé preſque univerſel que cette Maiſon étoit éteinte, à fixer l'incertitude des Sçavans mêmes qui en doutoient, à corriger les erreurs & les inadvertances, à ſuppléer au ſilence des Auteurs qui n'avoient pas ſuivi le fil de la ſucceſſion des COUCY, & à rendre tout leur luſtre aux rejettons de cette ancienne race.

Nous allons en donner la filiation depuis DREUX DE BOVES OU DE COUCY, premier auteur connu de cette Maiſon, juſqu'à Meſſieurs DE COUCY-POLECOURT, actuellement exiſtans. Nous ajouterons, à la ſuite, la généalogie des autres branches ci-devant éteintes, en fixant les dates des époques de leur commencement & de leur fin.

La ville de COUCY, de laquelle les SIRES DE COUCY prirent leur nom, eſt ſituée dans le Pays Laonois, dont elle faiſoit autrefois partie, & elle eſt aujourd'hui réunie au Comté de Vermandois. Une tour d'une grande beauté & fort élevée, bâtie par ENGUERRAND, III. du nom, SIRE DE COUCY, vers l'an 1200, y ſubſiſte encore au milieu des débris d'un vaſte château. Elle eſt un beau monument de l'induſtrie des hommes, & de la magnificence de ſes anciens maîtres.

PREMIERE RACE DES SIRES DE COUCY.

I. DREUX DE BOVES, auquel *Dom Toussaint du Plessis* (dans son Hist. de COUCY, *p. 5*, *& note 5*, *p. 9*) donne pour pere, sur des conjectures très-incertaines, ALBERIC, Seigneur DE COUCY, est nommé par quelques Auteurs modernes DREUX DE COUCY, quoiqu'il ne soit connu, par titres, que sous le nom de DREUX DE PARPES (*de Parpiriaco*), que l'on croit un village en Thiérache, ou sous le nom de DREUX DE BOVES, Terre qu'il possédoit à titre d'ancienne Baronnie du Royaume, située dans les environs de la ville d'Amiens. DREUX vivoit sous le Regne de HENRI I. Il est connu par deux Chartes: l'une de 1042, l'autre de 1059, & par celle de la cession qu'il fit aux Chanoines de l'Eglise d'Amiens de la Justice de Coitency. Il épousa *N... de C...*, dont il eut: — 1. ENGUERRAND, qui suit; — 2. ROBERT DE PERRONE; — 3. ANSEAU ou ANSELME, qui d'abord embrassa l'état ecclésiastique, & ensuite le quitta pour se marier. Il eut un fils nommé ROBERT, Seigneur de la Terre de Cais, laquelle passa, par donation, au Monastere de Lyons en Santerre; — 4. & MATHILDE, nommée dans le titre de la donation de cette Terre.

II. ENGUERRAND, I. du nom, Comte d'Amiens, Baron de Boves, fut le premier qui prit le titre de SIRE DE COUCY. Il posséda cette Terre avec celles de Marle, de la Fere & de Vervins, du chef d'*Ade de Marle*, Comtesse de Roucy, sa premiere femme, issue des anciens Comtes de Vermandois, de laquelle il eut: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. & ROBERT, mort sans postérité. Il épousa en secondes noces *Sibille de Château-Portien*, de laquelle il eut une fille qu'il maria à *Guy de Torotte*, qu'il fit Châtelain de sa Terre de COUCY, pour la défendre contre *Thomas de Marle*, son fils, auquel il faisoit la guerre, & qu'il vouloit déshériter. ENGUERRAND DE COUCY est connu par une transaction qu'il fit avec l'Abbé de Corbie, & par d'autres monumens historiques.

III. THOMAS, I. du nom, connu, du vivant d'ENGUERRAND, son pere, sous le nom de THOMAS DE MARLE, Comte d'Amiens, Baron de Boves, prit depuis le titre de SIRE DE COUCY, *par la grace de Dieu*. Outre le Comté d'Amiens & la Baronnie de Boves, il posséda la Terre de COUCY, celles de la Fere, de Vervins, de Marle & de Montaigu. Il vécut sous le Regne de LOUIS *le Gros*, & se signala en 1096 dans un voyage de la Terre-Sainte, où il donna des preuves de sa valeur aux siéges de Nicée & de Jérusalem. Il passa pour cruel & méchant, & persécuta les Moines, qui s'en vengerent, sur-tout *Guibert de Nogent*, en écrivant contre lui. Il épousa 1°. *Yde*, fille de *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & d'*Alix de Louvain*; & 2°. *N... de Montaigu*. Il eut du premier lit: — 1. BASILIE, mariée 1°. à *Alard de Chimay*, l'un des Pairs du Hainaut; & 2°. à *Bernard d'Orbais*; — 2. BÉATRIX, mariée à *Evrard*, Comte de Clermont & de Breteuil en Beauvoisis; & du second lit: — 3. ENGUERRAND, qui suit; — 4. ROBERT, auteur de la branche des COUCY-BOVES, actuellement éteinte, rapportée ci-après; — 5. ANSELME, mort sans postérité; — 6. & MELISENDE, mariée à *Hugues*, Seigneur de Gournay au pays de Caux.

IV. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, II. du nom, Seigneur de la Fere, de Marle, de Vervins, de Pinon, de Crecy, de Fontaines, de Landouzy, *&c.* eut la réputation d'un homme vaillant, doux & vertueux, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il se signala, & mourut dans la seconde Croisade. Il s'allia dans la Maison Royale en épousant *Agnès*, fille de *Raoul de Beaugency*, & de *Mathilde de Vermandois*, niéce du Roi PHILIPPE I, de laquelle il eut: — 1. RAOUL, qui suit; — 2. & ENGUERRAND, mort vers l'an 1174, que l'on croit pere d'un RAOUL, qui embrassa l'état ecclésiastique, & de MARGUERITE, mariée à *Joubert*, Seigneur de la Ferté-Beillard.

V. RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, Seigneur de Marle, de la Fere, de Crecy, de Pinon, de Saint-Gobin, de Vervins, de Fontaines & de Landouzy, s'acquit la plus haute réputation de valeur & de prudence. Il fut le conseil & le plus ferme appui de PHILIPPE-AUGUSTE dans l'entreprise que PHILIPPE D'ALSACE, Comte de Flandre, fit pour envahir les Comtés de Valois & de Vermandois, dont il se prétendoit héritier. RAOUL abandonna la défense de ses propres domaines, & vint avec toutes ses troupes grossir l'armée du Roi, contre laquelle le Comte de Flandre n'osa rien entreprendre: ce différend se termina par un accord que RAOUL négocia. C'est à ce titre qu'il s'acquit la confiance de PHILIPPE-AUGUSTE, qui, pour se l'attacher plus intimement, lui fit épouser ALIX DE DREUX, sa cousine-germaine, petite-fille de LOUIS *le Gros*, & maria YOLAND DE COUCY, fille de RAOUL, avec ROBERT DE DREUX, aussi petit-fils de LOUIS *le Gros*. Il se croisa en 1190, & avant de partir pour la Terre-Sainte, il fit le partage de ses biens entre ses trois fils, auteurs des branches de *Coucy-Guines*, de *Coucy-Vervins* & *Polecourt*, & de *Coucy-Pinon* & *Meaux*, rapportées ci-après. Il fut tué dans la Palestine en 1191, au siége d'Acre. C'est à ce RAOUL qu'on attribue communément, quoique sans fondement, les amours qui occasionnerent la cruelle catastrophe de GABRIELLE DE VERGY, devenue plus célébre par la tragédie que vient d'en donner (en 1771) le Poëte Citoyen Patriotique, auteur du *Siége de Calais*. RAOUL avoit épousé 1°. *Agnès de Hainaut*, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dit *le Bâtisseur*, & d'*Alix*, Comtesse *de Namur*; & 2°. ALIX DE DREUX, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, & d'*Agnès de Baudement*, Dame de Braine, & petite-fille de LOUIS VI. Il eut du premier lit: — 1. YOLAND DE COUCY, mariée, comme on l'a déjà fait observer, à ROBERT, dit *le Jeune*, Comte DE DREUX, morte le 18 Mars 1222, & enterrée dans l'Abbaye de Braine à côté de son mari (*a*); — 2. ISABEAU,

(*a*) Du mariage d'YOLAND DE COUCY naquit une fille mariée avec *Renaud de Choiseul*, l'un des premiers auteurs de toute la Maison de *Choiseul*. Cette fille, comme le remarque M. *du Belloy*, dans son Mém. histor. de la Maison de COUCY, étoit Princesse du Sang Royal. *L'alliance des Maisons de* COUCY *& de Choiseul ne pouvoit être plus glorieuse, puisque c'est par le sang de nos Rois qu'elles ont été unies.* Cette alliance s'est encore renouvellée de nos jours, ajoute le même auteur. M. DE COUCY, Seigneur de Bercy, dont on donnera la branche, étoit parent du trois au cinquieme degré avec M. le Duc *de Choiseul*, ci-devant Ministre de la Guerre, & du troisieme au quatrieme, avec M. le Prince *de Beauvau*, par un ayeul commun de l'ancienne Maison de *Ligny-du-Charmel*.

mariée 1°. & sans postérité, à *Raoul*, Comte de Roucy; & 2°. à *Henri*, Comte *de Granpré*, dont naquit *Ade de Granpré*, mariée à *Raoul de Nesle*, Comte de Soissons; — 3. ADE, alliée à *Thierri*, Seigneur de Beures, Châtelain de Dixmude; & du second lit: — 4. ENGUERRAND, qui suit; — 5. THOMAS, auteur des branches des *Coucy-Vervins* & des *Coucy-Polecourt*, rapportées ci-après, comme on l'a ci-devant dit; — 6. RAOUL, qui prit l'état ecclésiastique; — 7. ROBERT, auteur de la branche de *Coucy-Pinon*, aussi rapportée ci-après; — 8. & AGNÈS, femme de *Gilles de Beaumès*, Châtelain de Bapaume, dont vint *Thomas de Beaumès*, Archevêque de Reims, Duc & Pair de France.

VII. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, III. du nom, en exécution du partage que son pere fit de ses biens avant son départ pour le voyage de la Terre-Sainte, posséda les Terres de COUCY, de la Fere, de Marle, de Folembray & de Saint-Gobin. Il se signala par la magnificence des édifices qu'il fit élever. C'est lui qui fit bâtir le superbe château de COUCY, & la Tour dont nous avons parlé. Il fortifia la ville, releva les châteaux de Marle, de la Fere, &c. augmenta le parc & la maison de Folembray, laissa par-tout des traces de son goût & de sa magnificence, même à Paris, où il avoit un bel hôtel près de Saint-Jean-en-Grêve; mais il se rendit encore plus célébre par sa bravoure dans toutes les guerres & les expéditions considérables qui se firent de son tems en France, en Flandres & en Angleterre. Sa fin fut tragique, ayant été percé de son épée, échappée de son baudrier par une chûte de cheval, en passant à gué la riviere de Serre, à Gercy en Thiérache. Il avoit épousé 1°. vers l'an 1200, *Eustache*, sœur & héritiere de *Raoul*, & de *Jean I*, Comte de *Roucy*, dont le premier avoit épousé ISABEAU DE COUCY, sa sœur; 2°. *Machaud de Saxe*, niéce de RICHARD I, Roi d'Angleterre, Comtesse du Perche du chef de son premier mari, GODEFROI III, Comte du Perche, titre que prit aussi ENGUERRAND, son second mari; & 3°. *Marie*, Dame & héritiere *de Montmirel*, de Condé en Brie, de Crevecœur, &c. fille de *Jean de Montmirel*, mort en 1217 en odeur de sainteté, dans l'Abbaye de Longpont, où il se retira, & où *Marie* sa fille, fut aussi enterrée.

ENGUERRAND, Sire DE COUCY, III. du nom, eut de ce dernier mariage: — 1. RAOUL, Sire DE COUCY, tué en 1250, à la bataille de la Massoure, en Terre-Sainte, en défendant ROBERT, Comte d'Artois, frere de S. LOUIS, qui se trouvoit engagé dans l'armée ennemie. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec *Philippe de Dammartin*, fille de *Simon*, Comte d'Aumale & de Ponthieu, dont il n'eut qu'un fils nommé ENGUERRAND, mort avant lui; — 2. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, qui succéda à RAOUL, son frere aîné, dans la possession des Terres de COUCY, de la Fere, de Marle & de Saint-Gobin, assignées à la branche aînée, suivant le partage que RAOUL I. avoit fait de ses biens en 1190. Le Roi LOUIS IX. (S. LOUIS) signala son zéle, en punissant cet ENGUERRAND d'avoir fait pendre trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui avoient chassé sur ses Terres; & ENGUERRAND se soumit au Jugement des Pairs & Barons du Royaume, convoqués dans une assemblée,

où le pieux Monarque se trouva lui-même. Mais presque tous les Pairs, comme parens & alliés d'ENGUERRAND, se retirerent sans vouloir prononcer, & le Roi, resté seul, pardonna à ENGUERRAND, à condition qu'en réparation de sa faute, il feroit des fondations pieuses & payeroit des sommes, qui furent en effet employées à bâtir l'Hôpital de Pontoise, le Cloître & les Ecoles des Dominicains de la rue Saint-Jacques, & l'Eglise des Cordeliers de Paris. Il mourut le 20 Mars 1311, sans laisser de postérité de *Marguerite*, fille d'*Othon*, Comte *de Gueldre*, sa premiere femme, ni de *Jeanne de Dampierre*, dite *de Béthune*, sa seconde, laquelle, après sa mort, se retira au Monastere du Sauvoir, & y mourut Abbesse le 13 Octobre 1333; — 3. JEAN, Seigneur de Montmirel, qui suivit le Roi S. LOUIS avec son pere, en 1242, contre le Comte de la Marche, & mena quelques troupes en 1244, à ALEXANDRE II, Roi d'Ecosse, son beau-frere, contre HENRI III, Roi d'Angleterre. Il mourut sans enfans, & fut enterré à Foigny; — 4. MARIE, alliée, 1°. à ALEXANDRE II, Roi d'Ecosse; & 2°. à *Jean de Brienne*, dit d'*Acre*, fils de *Jean de Brienne*, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople; — 5. ALIX, mariée à *Arnoul*, Comte *de Guines*, dont la postérité a pris le nom & les armes de COUCY. Nous donnerons ci-après la filiation de cette seconde race de *Coucy*, issue, par les femmes de la Maison de COUCY, & par les mâles, de celle de *Guines* ou de *Gand*; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Mailly, de Varans, d'Acheu, *&c.*

Premiere Branche : Seigneurs de VERVINS, dont sont issus ceux de POLÉCOURT, actuellement existans.

VI. THOMAS DE COUCY, II. du nom, frere puîné d'ENGUERRAND, III. du nom, dit *le Grand*, & second fils de RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, eut pour son partage les Terres de Vervins, de Fontaines & de Landouzy. Il tira son nom distinctif de la Terre de *Vervins*, qu'il transmit à toute sa postérité, fit des prodiges de valeur à la bataille de Bovines en 1214, alla en 1239 au secours de *Jean de Brienne*, Empereur de Constantinople, beau-pere de MARIE DE COUCY, sa niéce, mourut en 1253; & fut enterré à Foigny. Il avoit épousé en 1225, *Mahaud de Réthel*, fille de *Hugues*, Comte *de Réthel*, & de *Félicité*, Comtesse *de Beaufort*. Il réunit par cette belle alliance, aux biens qu'il possédoit, plusieurs autres Terres, comme Trie-le-Bardoul, Charmentrai, près de Meaux, Chemery, près Sedan, la Baronnie de Stonne, *&c.* Elle vivoit encore en 1259, & de ce mariage naquirent: — 1. THOMAS, qui suit; — 2. JEAN, mort sans postérité; — 3. YOLAND, mariée en 1239, à *Arnoul de Mortagne*, Châtelain de Tournay; — 4. FÉLICITÉ, femme de *Baudouin d'Avesne*, Comte de Beaumont; — 5. AGNÈS, mariée en 1558, à *Gobert*, Sire d'*Apremont*; — 6. & ELISENDE ou ALISON, Abbesse de Notre-Dame de la Paix.

VII. THOMAS DE COUCY, III. du nom, Seigneur de Vervins, de Fontaines, de Landouzy, de Chemery, de Stonne, *&c.* Châtelain de Marle, Gouverneur & Sénéchal de Flandre, se trouva à la conquête du Royaume

Royaume de Sicile, & mourut avant 1276. Il avoit épousé 1°. *Isabelle de Montmirail*, dont il eut deux enfans morts jeunes; & 2°. *Marguerite de Pequigny*, veuve de *Nicolas de Rumigny*, fille de *Gérard*, Seigneur de Pequigny, Vidame d'Amiens, & de *Laure de Montfort l'Amaury*, dont vinrent : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. JEAN, dit *de Vervins*, Sire de Bosmont ou Boomont, de Quatre-Champs, de Vadelincourt, *&c.* marié à *Catherine de Saint-Leu*, fille de *Renaud*, Seigneur de Saint-Leu en Picardie, de laquelle il eut trois fils, ENGUERRAND, THOMAS & GUI, & une fille nommée ISABELLE DE COUCY, qui se maria en Allemagne.

L'aîné des garçons mourut jeune; le second n'eut point de postérité, & mourut au voyage d'Arragon en 1284; le troisieme laissa en 1300, un fils nommé JEAN DE COUCY, Seigneur de Bosmont, qui prit les armes contre le Roi Philippe VI. Ce Monarque fit assiéger son château, & cette prise fut si sensible à JEAN DE COUCY, qu'il en mourut de désespoir; & sa Terre fut donnée à *Jean de Montchalon*; — 3. & MARIE, connue sous le nom de RIQUEND DE COUCY, mariée vers l'an 1255, à *Gaucher de Torotte*, dont le frere, *Robert de Torotte*, fut Evêque de Laon.

VIII. THOMAS DE COUCY, IV. du nom, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Stonne, *&c.* épousa *Alix*, fille de *Renaud de Trie*, Conseiller du Conseil d'Etat du Roi, & Maréchal de France; & mourut en 1380, laissant : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. JEAN, mort sans postérité de son mariage avec la fille du Seigneur *de Sotenghien*; — 3. & ALIX, mariée à *Jacques de Heilly*, Seigneur de Pas en Artois, ayeul de *Jacques de Heilly*, Maréchal de France.

IX. THOMAS DE COUCY, V. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, *&c.* tué en 1302 à la bataille de Courtray, laissa de son mariage avec *Isabeau*, fille d'*Arnoul*, Comte *de Los*, & de *Jeanne de Chini*,

X. THOMAS DE COUCY, VI. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, de Stonne, *&c.* mort le 6 Mai 1392. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Jacques de Ham*, & de *Françoise des Armoises*, dont : — 1. RENAUD, qui suit; — 2. & MARIE, alliée à *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove.

XI. RENAUD DE COUCY, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, Baron de Stonne, *&c.* Châtelain de Marle, Chambellan du Roi, du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne, Surintendant des Finances sous le regne de CHARLES VI, mourut vers l'an 1437. Il avoit épousé *Guillemette*, Dame de Novion-le-Comte, de Chassemy & de Baleuvre, fille de *Jean le Mercier*, Maître-d'Hôtel du Roi, Seigneur de Novion-le-Comte, & de la Neuville en Laonois, Gouverneur des ville & château de Creil, & de *Jeanne de Dampierre*, dont : — 1. ENGUERRAND, qui suit; — 2. & JACQUELINE, mariée en 1392, à *Gobert*, Sire & Baron d'*Apremont* & de Busancy, Prince d'Amblise.

XII. ENGUERRAND DE COUCY, Sire de Vervins, posséda les Terres de Vervins, de Fontaines, de Landouzy, de Chemery, de Stonne, de Baleuvre, de Glaire, de Torcy, de Chéhery, de Morinvilliers, & beau-

coup d'autres, notamment celle de *Polecourt*, par son alliance avec *Marguerite*, fille de *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove & de Silly (laquelle paroît être sa cousine-germaine, puisque MARIE DE COUCY, sa tante, avoit épousé *Jean de Montchalon*, Seigneur de la Bove); de sorte qu'on peut le regarder comme le premier Seigneur de *Polecourt*, du nom de *Coucy ;* du moins voit-on, d'après les titres produits par Messieurs de COUCY-POLECOURT, au Juge d'armes de France, & discutés par l'Auteur de la Tragédie de *Gabrielle de Vergy*, que cette Terre appartint à la Maison de *Montchalon* jusques vers l'an 1350; & que depuis cette époque elle a été possédée, & l'est encore en partie, par les COUCY DE POLECOURT. ENGUERRAND, Sire de Vervins, premier Seigneur de Polecourt, mourut à Vervins en 1472, & laissa de son mariage : — 1. ENGUERRAND, Sire de Vervins & Seigneur de Polecourt, mort en 1474 au château de Chemery, sans postérité de son mariage avec *Jeanne*, fille de *Michel Jouvenel-des-Ursins*, & d'*Yolande de Montberon ;* — 2. RAOUL, qui suit; — 3. GILLES, mort jeune; — 4. CHARLES, mort aussi sans postérité en 1502; — 5. & MARIE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Vignory* & d'Oiselet en Bourgogne.

XIII. RAOUL DE COUCY, III. & I. du nom dans les Sires de Vervins, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Stonne, *&c.* & le second des COUCY, Seigneurs de Polecourt, se distingua par sa valeur, sur-tout à la journée de Mont-Lhéri en 1466. Il épousa 1°. *Marie*, fille de *Henri du Ham*, & de *Jacqueline de Guistelle*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le premier Janvier 1488, *Hélene*, fille de *Gobert de la Chapelle*, & de *Jeanne d'Auberne*, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. RAOUL, auteur de la branche de POLECOURT, qui va suivre; — 3. JEAN, Abbé de Bonne-Fontaine; — 4. ROBERT, Abbé de Foigny, de Boheries & de Saint-Michel en Thiérache; — 5. MADELENE, mariée 1°. en 1512, à *Pierre de Bellefo-riere*, Gouverneur de Corbie; & 2°. en 1535, à *Antoine de Hamès*, Seigneur d'Andifer, Baron de Bouquehaut; — 6. & MARIE, morte à l'Abbaye d'Origny.

XIV. JACQUES DE COUCY, I. du nom, Sire de Vervins, Seigneur de Chemery, de Fontaines, de Landouzy, *&c.* Chambellan du Duc de Vendôme, auprès duquel il avoit été élevé, Gouverneur du Comté de Marle, Capitaine de cent Chevaux-Légers & de mille hommes de pied Légionnaires de Picardie, Grand-Pannetier du Roi, Lieutenant de ses Ordonnances, sous la charge du Maréchal *du Biez*, Gouverneur de Landrecie, Lieutenant du Gouvernement de Boulonnois, dont il eut la survivance, fut fort aimé du Roi FRANÇOIS I, qu'il servit avec valeur & distinction en 1515, à la conquête du Milanois, & à la bataille de Marignan la même année; en 1518 à celle de Pavie, en 1544 à la défense de Landrecie, dont il avoit fait en 1543 lever le siége : CHARLES-QUINT y commandoit en personne; mais il paya bien cher la belle défense de Boulogne, assiégée en 1544 par les Anglois. N'étant point secouru après trois mois de siége, se voyant battu sur terre & sur mer par la nombreuse artillerie du Camp & de la Flotte des ennemis, manquant de vivres & de munitions, il capi-

tula de l'avis d'un Conseil de Guerre, & sur les prieres & remontrances des habitans : la capitulation fut honorable ; mais des ennemis personnels, jaloux qu'il eût obtenu la survivance du Gouvernement du Boulonnois (Manuscrit communiqué, *fol. 33 verso*), l'accuserent depuis, sous le Regne de HENRI II, de trahison dans la défense & dans la reddition de la ville de Boulogne ; & sur la déposition de trois faux témoins, il fut décapité en 1549. Ces trois témoins furent pendus depuis, l'un en la cour du Roi à Saint-Germain-en-Laye, un autre au Palais de Paris, & le troisieme à Abbeville pour semblables crimes. Cette trahison fut découverte dans la revision que le Roi HENRI III. fit faire du procès de JACQUES DE COUCY, & il fut glorieusement réhabilité. La cérémonie s'en fit avec pompe par ordre du Roi, qui en chargea l'un de ses Hérauts. On peut consulter sur ce point le *Mém. Histor.* de M. *du Belloy*, sur la Maison DE COUCY ; *du Puy*, dans ses divers traités ; *l'Ange*, dans sa Pratique Civile & Criminelle, *&c.* JACQUES DE COUCY eut de son mariage avec *Isabelle*, fille d'*Oudart du Biez*, Maréchal de France, & de *Jeanne de Senlis :* — 1. JACQUES, qui suit ; — 2, 3 & 4. CHARLES, JEAN & FRANÇOIS, morts jeunes ; — 5. CLAUDINE, femme de *Jean*, Comte d'*Apremont*, Seigneur de Sorcy & de Saint-Loup en Champagne ; — 6. JOSSINE, mariée au Seigneur *de Grand-Mont* en Franche-Comté ; — 7. CATHERINE, femme de *Jacques du Fay*, Seigneur de Marfontaine dans le Soissonnois ; — 8 & 9. ANNE & MARIE, mortes jeunes.

XV. JACQUES DE COUCY, II. du nom, Seigneur de Vervins, de Chemery, de Fontaines, de Landouzy, du Biez, de Baleure, de Stonne, de la Besace, *&c.* servit pendant la campagne d'Italie en 1556, & fut depuis employé aux siéges de Calais & de Thionville. Ce fut en considération de ses services que CHARLES IX. lui accorda son affection & le fit Chevalier de ses Ordres. HENRI III. lui avoit aussi donné des marques de sa bienveillance dans la réhabilitation solemnelle de JACQUES DE COUCY, son pere. Il mourut en 1600, & avoit épousé *Antoinette d'Ognies-de-Chaulne*, fille de *Louis de Chaulne*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Surintendant de ses Finances, Gouverneur de Corbie, & de Dame *Antoinette de Rasse-de-la-Bergerie*, dont : — 1. ROBERT, mort au berceau ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. ENGUERRAND, mort jeune ; — 4. GUILLEMETTE, mariée 1°. à *Louis de Mailly*, sous la condition stipulée par leur contrat de mariage, que les enfans qui en naîtroient, prendroient le nom & les armes de COUCY ; mais elle n'eut qu'un fils qui n'eut point de postérité masculine. *Marie-Françoise de Coucy-Mailly*, sa fille unique, épousa *Charles*, Comte d'*Apremont*, dont la fille, *Marie d'Apremont*, s'allia avec *Charles*, Duc *de Lorraine.* GUILLEMETTE DE COUCY épousa 2°. *Philippe de Croy*, Comte de Solre, que la Maison de Croy & d'Havré met au nombre des degrés de sa filiation ; — 5. LOUISE, morte en 1591, âgée de 20 ans ; — 6. & ISABELLE, qui resta avec GUILLEMETTE, sa sœur aînée, héritiere des biens de leur pere & mere, & eut par partage les Terres de Vervins, de Burellies, de Saint-Pierre-Mont, de Voulpaix, de Fontaines, de Landouzy, de Curbigny,

de Rosel-Saint-Albin, de Mont-Chevillon, du Grandat, Petit-Mesnil, *&c.* Elle épousa 1°. en 1600, *Roger de Comminges*, Seigneur de Saubole, Gouverneur de la Citadelle & Lieutenant de Roi de la ville de Metz; & 2°. *René du Bec*, Seigneur de Vordes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle & du pays de Thiérache.

XVI. JEAN DE COUCY, Seigneur de Vervins, de Chemery, du Biez, de Fontaines, jeune homme de la plus grande espérance, mourut le 4 Juin 1688, sans alliance. C'est par sa mort que GUILLEMETTE & ISABELLE DE COUCY, ses sœurs, devinrent héritieres de tous les biens de JACQUES DE COUCY, II. du nom, Sire de Vervins, & d'*Antoinette de Chaulne*, leur pere & mere.

SECONDE BRANCHE: *Seigneurs de* COUCY-POLECOURT, *issue des* COUCY-VERVINS.

XIV. RAOUL DE COUCY, IV. du nom, second fils de RAOUL III, & le premier du nom des Sires de Vervins, & d'*Hélene de la Chapelle*, sa seconde femme, Seigneur par indivis avec JACQUES DE COUCY-VERVINS, son frere aîné, des Terres de Vervins & de Chemery, en vertu d'un partage qu'il ratifia par une transaction du dernier Août 1534, sous l'arbitrage de JEAN & de ROBERT DE COUCY, ses deux freres, fut aussi Seigneur de Polecourt par la donation que lui en fit le 14 Novembre 1538, JEAN DE COUCY, son frere, Abbé de Bonne-Fontaine, auquel cette Terre étoit échue en partage. Il fut en 1536, Conseiller & Pannetier, & en 1544 Chambellan du Roi FRANÇOIS I, auprès duquel il fut en grande considération. Il a le titre de *haut & puissant Seigneur* & de *Chevalier* dans l'acte de sa prise de possession de la Terre de Chéhery qu'il eut aussi par la donation que lui en fit JEAN DE COUCY, son frere; il paroît avec les mêmes qualifications & celles d'*honoré Seigneur*, de *noble & honoré Seigneur*, de *Chevalier*, d'*Ecuyer*, *Seigneur de Polecourt*, dans sa prise de possession de cette Terre, & dans les actes d'institution de plusieurs Officiers de justice qu'il y créa. On voit par un monument existant à un château qu'il fit construire sur un roc à Chéhery, & qu'il nomma *Rocan*, qu'il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi sous FRANÇOIS I. Ce Monarque lui fit don des biens confisqués sur *Charles d'Aubusson*, Seigneur de la Borne, à condition qu'il épouseroit *Jeanne d'Aubusson*, sa fille. Si ce mariage n'a pas eu lieu, on ne peut douter que RAOUL en contracta un autre, puisque par un acte original du 3 Février 1553, il disposa de ses conquêts, c'est-à-dire des acquisitions faites *durant & constant son mariage*, duquel naquit LOUIS DE COUCY, son fils, qui suit. RAOUL mourut au mois de Mars 1561, au château de Cambronne, & fut enterré à Vervins.

XV. LOUIS DE COUCY, Seigneur de Polecourt, après la mort de son pere, reçut dans la même année, le 1 Octobre 1561, le dénombrement des Sujets & Vassaux qu'il avoit dans sa Terre de Polecourt, dont RAOUL, son pere, l'avoit mis en possession en le mariant. Il paroît dans plusieurs actes avec les qualifications communes entre RAOUL & lui, de *noble & honoré Seigneur*, d'*honoré Seigneur*, de *Messire*, de *Chevalier*, d'*Ecuyer*,

Seigneur de Polecourt. Il transigea en faveur de JACQUES DE COUCY, l'un de ses enfans, de plusieurs portions de cette Terre, sous le titre de *son propre naissant*, comme la possédant en succession paternelle de RAOUL DE COUCY, qui l'en avoit doté lors de son mariage. Il mourut le 19 Juillet 1602, & avoit épousé *Marie de Bezannes*, fille de *Jean de Bezannes*, Seigneur de Condé, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort sans alliance; — 3. & NICOLE, morte aussi sans alliance.

XVI. JACQUES DE COUCY, III. du nom, & le premier de la branche de Polecourt, Seigneur de cette Terre, servit avec beaucoup de distinction. Dès l'an 1590, du vivant de son pere, il fut nommé Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes de pied, pour le service du Roi & la conservation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Il est compris dans un rôle de Gentilshommes qui servoient sous les ordres du Maréchal de *Saint-Pol*, & dans un registre de la convocation du ban & de l'arriere-ban du 11 Juillet 1597, où l'on voit qu'il fut inscrit pour servir Sa Majesté dans son armée, en tel équipage que Gentilhomme de sa qualité étoit tenu de faire. Il reçut le 17 Octobre 1618, la quittance de la somme à laquelle il avoit été imposé pour sa part des frais taxés, à l'effet d'assister aux Etats du Royaume, par le Vicomte d'*Ouchy*, Député de la Noblesse du Bailliage de Vermandois. Il mourut vers l'an 1630, & avoit épousé par contrat du 5 Avril 1590, Demoiselle *Anne de la Bruyere*, fille de *Nicolas*, & d'*Anne Charlier*, dont: — 1. BENJAMIN, qui suit; — 2. JEAN, mort sans postérité; — 3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Bercy, rapportée ci-après; — 4. PERRETTE, mariée à *Guy du Courtil*, Seigneur de Farmont; — 5. SIMONNE, morte sans alliance; — 6 & 7. ANTOINETTE & JEANNE. Une de ces deux dernieres épousa le Seigneur *de Vigneux* en Thiérache.

XVII. BENJAMIN DE COUCY, Seigneur de Polecourt, se réunit le 25 Juillet 1635, à toute la Noblesse du Vermandois, suivant le commandement du Roi & du Comte de Soissons, & se présenta à Châlons, lieu de la convocation, avec armes & chevaux pour y servir Sa Majesté. Le Roi le choisit le 16 Juillet 1641, pour assembler les troupes qui étoient alors en état de servir en Champagne & en Vermandois. Il produisit juridiquement les titres & une information du 9 Décembre 1616, par laquelle il paroît qu'il en avoit perdu beaucoup d'autres dans un incendie qui consuma, sous LOUIS, son ayeul, le château de *Polecourt;* & fut maintenu le 27 Avril 1641, par M. *Bretel de Grimonville*, Intendant de Champagne, dans ses titres & priviléges. Il mourut le 14 Mars 1650, & avoit épousé, 1°. le 16 Août 1624, *Marguerite du Courtil*, fille de *Guy du Courtil*, Seigneur de Sailly, de Farmont, de Moncetz, & de *Madelene de Menisson*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Louise de Vendieres*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Noux, & de *Michelle de Lâtre*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, Religieux Augustin; — 3. & GUILLAUME, marié le 15 Novembre 1676, à *Elisabeth le Dieu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Fosse & de Ville, & de *Catherine l'Empereur.* Il en eut MARIE DE COUCY, alliée en 1707, à *Nicolas de Guerrin*, Seigneur de Sauville, dont

Marie-Charlotte-Françoise & *Madelene-Louise de Guerrin-de-Sauville*. La postérité de la derniere subsiste dans deux fils & deux filles, *Pierre* & *Antoine*, *Françoise* & *Henriette-Charlotte*, qu'elle a eu de son mariage avec *Jean de Maubeuge*, Seigneur d'Herbigny.

XVIII. François de Coucy, Seigneur de Polecourt, entra jeune dans le Régiment de *Schulemberg* & y fut détaché le 18 Novembre 1667, pour aller prendre langue des ennemis. Il servit depuis avec tout le corps de la Noblesse de Vermandois, convoquée pendant tout le temps prescrit par l'Ordonnance du Roi, comme il paroît par un certificat du 19 Décembre 1674, donné par le Bailli de Vermandois. Il mourut la même année, dans un âge peu avancé, & avoit épousé *Anne d'Hezeques*, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Pierre-Mont, & de Juzancourt, & de *Perrette de Bailleux*, dont: — 1. Claude-Louis, qui se distingua dans le service à plusieurs siéges, à la bataille de Nerwinde & à la défense de Landaw, où il fut tué en 1702, dans l'assaut que les ennemis donnerent à une demi-lune; — 2. Henri, qui suit; — 3. & Charlotte, morte sans alliance.

XIX. Henri de Coucy, Chevalier, Seigneur de Polecourt, de Mont-Chouet & du Chênoy-lès-Rivieres, servit près de quarante ans avec un zéle & une bravoure qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il se distingua surtout à la bataille de Fleurus, où il eut le bras droit percé; au combat d'Ostalric en Catalogne, où il eut le même bras cassé d'un coup de feu; au siége de Landaw en 1703, où il reçut une blessure au col, qui lui cassa le bout de l'épaule; au combat d'Asti, où il fut aussi blessé; au siége de Turin, où il eut la cuisse percée à l'assaut d'une contre-garde; à la bataille de Malplaquet, à celle de Marsaille, au passage du Ter, à un combat contre les Vaudois, aux siéges de Mons, de Valence, de Palamos, de Gironne, de Castel-Folic, d'Ostalric, de Barcelonne, de Chivas, de Turin, de Landaw, de Douay, de Bouchain, du Quesnoy, & aux défenses de Kayserswerd, des ville & citadelle de Lille & à la défense de Douay, où n'étant que Capitaine-Major dans le Régiment de Touraine, il reçut, en considération de sa conduite & de sa valeur, une commission pour prendre rang de Colonel dans ce Régiment & dans les troupes du Roi. Il parvint en 1719 au grade de Brigadier des Armées du Roi, fut employé en cette qualité dans la guerre de 1719, contre l'Espagne; se trouva aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel, & à l'investiture de Roses: il y fut grièvement blessé d'un coup de feu au visage. Ayant servi pendant toutes les guerres de son tems, depuis 1680, il mourut en 1733, dans ses Terres, où il s'étoit retiré pendant la paix. Le Roi l'avoit honoré & gratifié de pensions réversibles après lui à sa veuve & à ses trois fils. Il avoit épousé par contrat du 18 Décembre 1713, *Marie-Charlotte du Bois*, fille de *Nicolas du Bois*, Chevalier, Seigneur d'Escordal, de Monby & de Mont-Chouet, & de *Madelene d'Hezeques*, de Juzancourt, dont: — 1. Charles-Nicolas, qui suit; — 2. Nicolas-Louis, mort le 18 Octobre 1734, d'un coup de feu à la cuisse, étant Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons; — 3. Jean-François, Prévôt, Prieur-Mage du

Chapitre de Saint-Antonin en Rouergue, & Prieur d'Hynacourt en Vermandois; — 4. FERDINAND, mort en bas âge; — 5. HÉLENE-CATHERINE-LOUISE, morte au berceau; — 6. MADELENE-LOUISE, Dame du Chênoy-lès-Rivieres, mariée 1°. à *Louis-Alexandre de Prins*, Chevalier, Seigneur d'Ach & de Jodogne; & 2°. à *Henri-Renart de Fuſchamberg*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Arſon, dont elle eſt reſtée veuve & ſans enfans; — 7. ANNE-MARIE-LOUISE-MADELENE; — 8. MARIE-JEANNE; — 9. & CHARLOTTE-FRANÇOISE, toutes trois mortes en bas âge.

XX. CHARLES-NICOLAS DE COUCY, Chevalier, Seigneur de Polecourt, d'Eſcordal, de Lauberelle, de Juzancourt, de Quatre-Champs, a ſervi avec honneur, comme ſon pere, & pendant trente ans dans le Régiment de Touraine. Dans la guerre contre l'Empereur CHARLES VI, commencée en 1733, il fut employé à la priſe du fort de Kell, au ſiége de Traherbach, aux expéditions de Vormes, de Spire & au ſiége de Philisbourg. Dans la guerre qui recommença en 1741, il ſe trouva au ſiége de Lintz, au combat du Mein, aux ſiéges d'Ypres, de Furnes, de Menin, de Coutray, de Tournay, & à la bataille de Fontenoy; & depuis aux ſiéges de Mons & de Charleroy. La part que PHILIPPE DE COUCY, dernier des Seigneurs de la branche de *Bercy*, dont nous parlerons ci-après, poſſédoit dans la Terre de Polecourt, lui revint, par la donation que lui en fit le 6 Février 1761, ce PHILIPPE DE COUCY, ſon oncle, & ce par ſon attachement pour la Maiſon de COUCY, dont ils étoient iſſus tous les deux; mais à condition qu'après ſa mort, ce bien paſſeroit à ſes deſcendans mâles, & toujours ainſi à l'avenir, *tant que ſubſtitution pourroit durer.* Il a épouſé en 1743, *Anne-Marie-Henriette du Bois de Lauberelle*, fille de *Jean du Bois*, Chevalier, Seigneur d'Eſcordal, de Lauberelle, de Quatre-Champs, de Vendy, de Noirval, & d'*Innocente-Julie de Sahuguet de Termes*, dont: — 1. CHARLES-HENRI-JEAN-LOUIS, mort âgé de cinq ans; — 2. FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit; — 3. JEAN-CHARLES, qui a embraſſé l'état Eccléſiaſtique; — 4 & 5. PHILIPPE-LOUIS-MARIE & HENRI-LOUIS, morts au berceau; — 6. JEAN-FRANÇOIS, mort âgé de ſept ans; — 7. PHILIPPE-LOUIS, né le 27 Août 1752, Officier dans le Régiment de Poitou; — 8. JEAN-GABRIEL-FERDINAND, mort âgé de quatre mois; — 9. NICOLAS-GABRIEL, né & mort en 1756; — 10. LOUIS-MADELENE, mort en 1761, âgé de quatre ans; — 11. ANGÉLIQUE-AIMÉE, née le 3 Juin 1757; — 12. MARIE-FRANÇOISE, née le 26 Octobre 1759; — 13. JEANNE-LOUISE-GABRIELLE, morte en bas âge; — 14. ELISABETH, morte au berceau; — 15. & ANNE-GABRIELLE-MARGUERITE-THÉRESE, née le 26 Juillet 1764.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES DE COUCY-POLECOURT, né le 5 Août 1745, a été employé dès 1758, en qualité d'Officier dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il a fait les campagnes de 1758, 1759, 1760 & 1761, dans les armées de Weſtphalie; où il s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges & batailles. En 1762 il a été employé dans l'armée du Prince *de Condé*, au combat du 25 Septembre, près de Gruningen, & à la bataille du 30 du même mois, près Nauheim. Il vit encore ſans alliance (en 1772.)

Dans ce que nous venons de rapporter, on ne s'est point arrêté sur les filiations de plusieurs autres branches célébres, mais éteintes, que nous rapporterons ensuite, pour ne nous attacher d'abord qu'à la succession de la branche des *Coucy*, Seigneurs de Polecourt, actuellement existante, qui fournit XXI. degrés prouvés de peres en fils en ligne directe & masculine, en remontant depuis les Sires de *Vervins* jusqu'aux anciens Sires de *Coucy*. On peut encore consulter l'*Armorial de France*, *Reg. V*, & le *Mémoire historique* de M. DU BELLOY, sur la Maison de COUCY, on y trouvera les extraits des certificats authentiques donnés sur titres vus, à BENJAMIN DE COUCY (XVIIe Génération), à HENRI DE COUCY (XIXe Génération), à CHARLES-NICOLAS DE COUCY (XXe Génération); & ces titres produits, vus & discutés suivant un certificat de M. d'HOZIER DE SÉRIGNY, du 2 Septembre 1769, *prouvent incontestablement la filiation des COUCY, Seigneurs de POLECOURT, avec les premiers auteurs de cette Maison, connue par chartes de l'an 1402.* Les mêmes titres ont été administrés & admis au Chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, lors de l'examen des preuves que CHARLES-NICOLAS DE COUCY (XXe Génération) y a faites pour la présentation d'ANGÉLIQUE-AIMÉE, & de MARIE-FRANÇOISE DE COUCY, ses filles, dont certificat des Dames assemblées en Chapitre, du 2 Mai 1769.

Des autorités de cette considération doivent prévaloir non-seulement pour corriger les erreurs de *François l'Allouette*, Bailli de Vertus, qui, dans l'Histoire de cette Maison, ne donne point de fils à RAOUL DE COUCY, IV. du nom, Seigneur de Vervins & de Polecourt (XIVe Génération); mais encore pour suppléer au silence & à l'inadvertence de Dom *Toussaint du Plessis*, qui a omis dans son Histoire de COUCY, *note 36, p. 67*, cette branche, de laquelle il pouvoit néanmoins avoir eu connoissance, & enfin pour détruire les préjugés fondés sur ce silence & ces omissions.

Reprenons à présent les différentes filiations des branches actuellement éteintes, suivant leur ordre naturel, en fixant les époques de leur commencement & de leur fin.

TROISIEME BRANCHE: *Seigneurs de BERCY.*

Cette branche fournit une suite honorable de services militaires, ainsi que la branche des Seigneurs de Polecourt, à laquelle elle appartient. L'époque de son commencement est de l'an 1630; c'est l'année à laquelle on a rapporté (XVIe degré de la seconde branche de la premiere race) la mort de JACQUES DE COUCY, III. du nom, petit-fils de RAOUL IV, Seigneur de Vervins & de Polecourt, auteur de la branche des COUCY-POLECOURT, ci-devant mentionnés.

XVII. FRANÇOIS DE COUCY, troisieme fils de ce JACQUES III, & d'*Anne de la Bruyere* (auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *Bercy*), transigea le 29 Avril 1642, avec BENJAMIN, son frere, au sujet de la succession de leurs pere & mere. Il servit dans les années 1636, 1637 & 1644, en qualité de Maréchal-des-Logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Baron *du Tour*; & en 1664, 1667 & 1668, sous les ordres du Comte *de*

Coligny,

Coligny, commandant les troupes du Roi envoyées au secours de l'Empereur en Hongrie, & dans l'armée de Luxembourg. Il épousa le 12 Juillet 1637, *Claude Sonnet*, fille de noble homme *Théodore Sonnet*, dont il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. FRANÇOIS, lequel servit dans différens Corps pendant les campagnes qui précéderent la paix de Nimegue en 1678, & dans la guerre qui se ralluma peu de tems après jusqu'à l'année 1702, en laquelle il mourut sans alliance le 8 du mois de Mai; — 3. LOUISE, dont on ignore la destinée; — 4. & MARIE DE COUCY, alliée à *François-Annibal Poulet*, Chevalier, Seigneur de Vesles.

XVIII. HENRI DE COUCY, Seigneur de Polecourt en partie, de la Motte, de la Loge, Vicomte de Saux-Saint-Remy, servit pendant plusieurs campagnes avant l'année 1674, en qualité de Gentilhomme de l'Escadron de Vermandois. En 1672, il avoit reçu un ordre particulier de se joindre à la Noblesse du Bailliage de Reims, pour rompre un corps d'ennemis qui essayoit de passer la riviere d'Aisne, du côté de Neufchâtel, pour pénétrer en Champagne. Il épousa le 26 Octobre 1670, Demoiselle *Barbe d'Aguerre*, fille de *François d'Aguerre*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Villette, & de Dame *Philippe de Ligny du Charmel*. Ses enfans, par cette alliance, eurent dans la Maison de *Ligny* un ayeul & un bisayeul communs avec M. le Prince *de Beauvau*, & avec M. le Duc *de Choiseul*. Du mariage de HENRI DE COUCY, naquirent: — 1. PHILIPPE DE COUCY, Chevalier, Seigneur de Polecourt en partie, & de Bercy, du chef de sa mere. Il servit pendant plus de 60 ans avec honneur & distinction, en passa 55 dans le Régiment, qui étoit *Bricqueville* à sa mort, où il parvint au grade de Lieutenant-Colonel, & en 1747 à celui de Brigadier des Armées; se trouva dans la guerre de 1701, aux batailles de Luzara, de Cassano, de Calcinato, de Castiglione, aux siéges d'Yvré, de Verue & de Landau; fut employé dans la guerre de 1733, aux siéges de Pizzigitone, de Fuentes, du château de Milan, aux deux attaques de Colorno, aux batailles de Parme & de Guastalla, à la premiere desquelles il fut blessé; dans la guerre de 1741, aux siéges de Fribourg, de Charleroi, de Namur, à la bataille de Raucoux, où il fut blessé; & à celle de Lawfelt, dans laquelle il se montra, sous les yeux du Roi, avec une distinction qui lui mérita l'attention de Sa Majesté, dont il fut pensionné sur le champ. Il est mort sans alliance le 10 Novembre 1762, & est inhumé dans l'Eglise de Polecourt; — 2. FRANÇOIS DE COUCY, qui servit depuis 1613 jusqu'au 21 Octobre 1728: le Roi lui accorda alors une pension de retraite. Il est mort le 3 Décembre 1760, sans alliance; — 3 & 4. FRANÇOISE & ELISABETH DE COUCY, mortes aussi sans alliances, la premiere en 1754, & la seconde en 1733.

QUATRIEME BRANCHE: *Seigneurs de* PINON.

L'époque de cette branche, ainsi que celle des *Coucy-Vervins*, commence à l'an 1191, date de la mort de RAOUL, Sire DE COUCY, I. du nom, qui fait le Ve. degré de la premiere race des Sires de *Coucy*. Ce RAOUL partagea ses biens en 1190, entre ses trois fils. Il assigna à EN-

GUERRAND, ſon aîné, la Terre de *Coucy;* à THOMAS, ſon ſecond fils, celle de *Vervins;* & celle de *Pinon*, à ROBERT, ſon troiſieme, qui ſuit.

VI. ROBERT DE COUCY, I. du nom, troiſieme fils de RAOUL I, & d'*Alix de Dreux*, ſa ſeconde femme, épouſa 1°. *Eliſabeth*, Vicomteſſe *de Mareuil*, fille de *Robert*, Seigneur de Pierrepont, & d'*Euſtache*, Comteſſe & héritiere *de Roucy;* & 2°. *Godde*, veuve du Seigneur *des Préaux*. Il n'eut point d'enfans de la premiere, mais de la ſeconde vint

VII. JEAN DE COUCY, Sire de Pinon, qui vivoit en 1268. Il eut pour femme *Marguerite*, ſœur de *Nicolas*, Seigneur *de Mortaignes*, fille de *Tontier de Beauvais*, dont: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, femme du Seigneur *de Bailleul*, en Hainaut; — 3. LOUISE, mariée à *N.... de Berlaymont*, auſſi de la province du Hainaut; — 4. & ISABELLE, que l'on croit fille de JEAN, Sire de Pinon, mariée à *Raoul de Clermont*, de l'illuſtre Maiſon des Comtes de Clermont en Beauvoiſis.

VIII. ROBERT DE COUCY, II. du nom, Sire de Pinon, eut de ſa femme *Madelene*, fille de *Gilles de Saint-Pierremont:* — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Guillaume Mainieres*, ſurnommé *de Ponthieu*. Elle ſuccéda dans la poſſeſſion de Pinon à ROBERT, ſon frere, mort ſans poſtérité; — 3. & CÉCILE, Religieuſe de l'Ordre de Prémontré.

IX. ROBERT DE COUCY, III. du nom, Sire de Pinon, vivoit en 1377, & épouſa *Marguerite de Roucy*, fille de *Simon*, Comte *de Roucy* & de Braine, & de *Marie de Châtillon*, dont il n'eut point d'enfans.

Ce fut vers l'an 1380 qu'il laiſſa ſa ſœur JEANNE DE COUCY, unique héritiere des biens de cette branche; & c'eſt environ à cette année qu'on peut fixer l'époque de ſa fin.

CINQUIEME BRANCHE: *Seigneurs de COUCY-BOVES.*

IV. ROBERT DE COUCY, I. du nom, Baron de Boves, ſecond fils de THOMAS DE MARLE, (III[e] degré de la premiere race des Sires de *Coucy*) & de *N.... de Montaigu*, ſa ſeconde femme, prit pendant quelque tems le titre de *Comte d'Amiens*, quoique ſon pere eut été dépouillé de ce Comté. Il paſſa pour cruel ainſi que THOMAS DE MARLE, ſon pere. Il ſe croiſa & mourut au ſiége d'Acre en Paleſtine. De ſon épouſe *Béatrix*, fille de *Hugues de Candavene*, Comte de Saint-Paul, il laiſſa: — 1. ENGUERRAND, qui ſuit; — 2. ROBERT, Seigneur de Foencamp, allié avec *Marie*, mentionnée dans un titre de 1201, de laquelle il eut ROBERT DE BOVES, Seigneur de Foencamp, que l'on croit pere de MABILE, Dame de Foencamp; — 3. HUGUES, l'un des Seigneurs les plus valeureux de ſon tems, qui ſe jetta dans le parti des Anglois. Il animoit les troupes ennemies contre l'armée Françoiſe à la bataille de Bouvines, où il fut cependant un des premiers à prendre la fuite. Il périt l'année ſuivante, 1215, au Pas-de-Calais, en menant une flotte en Angleterre à JEAN SANS-TERRE, auquel JEAN DE COUCY-BOVES s'attacha; — 4. THOMAS, Chanoine, puis Prévôt de l'Egliſe d'Amiens; — 5. & FLANDRINE, mariée à *Guillaume de Guines*, fils aîné d'*Arnoul de Gand*, Comte de Guines.

V. ENGUERRAND DE COUCY, Baron de Boves, étoit dans l'armée

qui alla à la conquête de Constantinople. Il fonda l'Abbaye du Paraclet près d'Amiens, & épousa, 1°. *Isabeau de Rosoy*; & 2°. *Ade*. Il eut cinq enfans, sçavoir : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. HELLIN; — 3. THOMAS, Prévôt de l'Eglise d'Amiens; — 4. MARGUERITE, Abbesse; — 5. & ISABEAU, Prieure de l'Abbaye du Paraclet.

VI. ROBERT DE COUCY, II. du nom, Baron de Boves, n'eut de *Marguerite*, son épouse, qu'une fille nommée ADE, mariée à *Hugues*, Seigneur *de Rumigny*, dont elle eut *Isabeau*, mere de *Ferry*, Duc *de Lorraine*, & de *Marguerite*, femme de *Jean* IV, Comte de Soissons. Ce ROBERT II, dernier mâle de cette branche qui a commencé en 1130, vivoit encore en 1246.

SECONDE RACE. *Sires DE COUCY-GUINES, issus par les femmes de la Maison de COUCY.*

Cette seconde race parvint au plus haut point d'honneur & d'élévation. On fixe l'époque de son commencement à l'année 1311, dans laquelle RAOUL II, ENGUERRAND IV. & JEAN DE COUCY, tous trois fils d'ENGUERRAND III, moururent sans postérité. Celle de MARIE, leur sœur aînée, qui avoit épousé ALEXANDRE, Roi d'Ecosse, étant aussi éteinte, ALIX, leur seconde sœur, qui suit, succéda à tous les biens qui étoient échus à la branche aînée des Sires DE COUCY, par le partage qu'en avoit fait en 1190 RAOUL I, avant son départ pour la Terre-Sainte, comme on l'a vu à la cinquieme génération des Sires DE COUCY.

VII. ALIX DE COUCY, fille puînée d'ENGUERRAND IV, Sire DE COUCY, & de *Marie de Montmirail*, devenue leur unique héritiere par la mort de ses freres & sœur, & de leur postérité, avoit épousé *Arnoul* III, Comte *de Guines* & de Namur, Seigneur d'Ardres & Châtelain de Bourbourg. Elle en eut : — 1. BAUDOUIN, Châtelain de Bourbourg, Seigneur d'Ardres, d'Audervic & d'autres Terres provenant d'ARNOUL DE GUINES, son pere, dont il prit le nom. Il mourut en 1293, laissant de *Catherine*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Montmorency* & d'Escouen, deux filles : sçavoir, BLANCHE, qui n'eut point de postérité, & JEANNE, mariée à *Jean de Brienne*, pere de *Raoul*, Seigneur de Guines par sa mere, Connétable de France; — 2. ENGUERRAND, qui suit; — 3. JEAN, dit DE COUCY, Vicomte de Meaux, marié à *Jeanne le Bouteiller*. Il en eut JEANNE DE COUCY-GUINES, dont la postérité n'ayant pas subsisté, la Vicomté de Meaux & les autres biens de la Maison de *Coucy*, qu'elle avoit possédés, revinrent à ENGUERRAND, dont nous allons parler; — 4. N.... mariée à un Seigneur Irlandois; — 5. ISABEAU, mariée 1°. à *Gaucher*, Seigneur *de Basoches*; & 2°. au Seigneur *de Faillouel*; — 6. ALIX ou ADELISE, mariée à *Gaultier Bertoult*, Seigneur de Malines; — 7. & BÉATRIX, Abbesse de Blandeque au diocèse de Saint-Omer, laquelle mourut le 23 Septembre 1287.

VIII. ENGUERRAND, V. du nom, dit encore *de Guines*, en porta les armes, mais *écartelées* de celles de la Maison de COUCY. Il prit le titre de *Sire & Baron* DE COUCY, de Vicomte de Meaux, & de Seigneur de Marle,

de la Fere, de Saint-Gobin & de la Ferté-sous-Jouarre : tous ces biens lui venoient par ALIX, sa mere. Il employa en 1318, avec quelques autres Seigneurs, ses propres troupes pour rétablir MAHAUD, Comtesse d'Artois, dans ses Etats, dont elle avoit été dépouillée. Il avoit épousé vers l'an 1280, *Catherine de Bailleul*, dite *de Lindesey*, parente d'ALEXANDRE, Roi d'Ecosse, cousin d'ENGUERRAND, & dans la Cour duquel il avoit été élevé : elle étoit niéce de JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Ecosse. Il en eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. ENGUERRAND, auteur de la branche des Vicomtes de Meaux, rapportée ci-après ; — 3. BAUDOUIN, mort jeune ; — 4. ROBERT, Chanoine & Chantre de l'Eglise de Cambray ; — 5. & N.... morte en bas-âge.

IX. GUILLAUME, Sire DE COUCY, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oisy, Montmirail, &c. fut le premier des *Coucy-Guines*, qui quitta le nom de *Guines* pour prendre le nom seul & les armes pleines de *Coucy* ; ce que firent aussi ses descendans. Il épousa en 1311 *Isabeau de Châtillon-Saint-Paul*, fille de *Guy de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, Grand-Bouteiller de France, & de *Marie*, fille du Duc *de Bretagne*, & de BÉATRIX D'ANGLETERRE. Il mourut en 1355, laissant de son mariage : — 1. ENGUERRAND, qui suit ; — 2. JEAN, Châtelain d'Havraincourt, mort en 1554 sans postérité ; — 3. RAOUL, Seigneur de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre & de Bailleul. Il fut l'un des plus braves Seigneurs de son tems, & épousa *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Jean*, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de *Blanche de Ponthieu*, dont il eut quatre fils & quatre filles, sçavoir : — (A) ENGUERRAND, Seigneur de Montmirel, mort sans postérité vers l'an 1392 ; — (B) RAOUL, Evêque de Metz en 1387, puis de Noyon en 1415, mort le 17 Mars 1424 ; — (C) GAUCHER, dont on ignore la destinée ; — (D) GUILLAUME, mort sans postérité ; — (E) BLANCHE, Dame de Montmirel, de la Ferté-Gaucher & d'Encre, après la mort d'ENGUERRAND & de RAOUL, ses deux freres aînés, mariée à *Hugues*, Comte *de Roucy* & de Braine, dont elle eut *Blanche de Roucy*, premiere femme de LOUIS DE BOURBON, Comte de Vendôme ; — (F) MARGUERITE, Dame de Romeny, femme en 1389, de *Guy de Nésle*, Sire d'Offemont & de Mello, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt ; — (G & H) MARIE & AGNÈS DE COUCY, nommées dans un partage de 1392 ; — 4. GUY, mort jeune ; — 5. AUBERT, Sire de Dronay, de Droisy & de Romeny ; marié 1°. à *Jeanne de Ville-Savoir*, dont deux filles, MARIE DE COUCY, femme en 1370 de *Gilles de Mailly* ; 2°. vers l'an 1387, de *Gaucher de Châtillon* ; & 3°. de *Jean de Lissac* ; & ISABEAU DE COUCY, mariée à *Raoul*, Sire de Renneval, Ambassadeur vers la Reine de Sicile. AUBERT DE COUCY eut aussi de *Robinette*, sa Maîtresse, un fils naturel AUBERT, *Bâtard* DE COUCY, légitimé par Lettres du Roi CHARLES VI. du mois de Mai 1398 ; — 6. MARIE, Dame de Romeny, femme de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Rosoy, qui mourut en 1355 ; — 7. JEANNE, femme d'un autre *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Fere, mort vers l'an 1404 ; — 8. ISABEAU, nommée dans un accord de l'an 1347, avec JEAN I, RAOUL & AUBERT, ses freres, & MARIE, sa sœur ; — 9. & 10. MARGUERITE & CATHERINE DE COUCY, desquelles on ignore la destinée.

On rapporte à cette génération un ROBERT DE COUCY, Ecuyer, qui en 1353, servoit avec sa Compagnie en Poitou & en Saintonge.

X. ENGUERRAND, Sire DE COUCY, VI. du nom, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oisy, de Crecy, de Saint-Gobin, de Montmirel, &c. se signala beaucoup en 1336, dans la guerre contre les Anglois: il tint contr'eux dans son château d'Oisy qu'ils assiégerent. Ils brûlerent depuis ceux de Coucy, de Marle & de Saint-Gobin. Il alla en 1340, avec le Roi qui marchoit en personne contre EDOUARD, accompagna les années suivantes le Duc de Normandie, héritier présomptif de la Couronne; & se trouva au siége d'Angoulême. Il épousa en 1338, CATHERINE D'AUTRICHE, fille aînée de LÉOPOLD, Duc d'Autriche, & de *Catherine de Savoie*, petite-fille & arriere-petite-fille des Empereurs ALBERT & RODOLPHE. Le Roi PHILIPPE DE VALOIS s'étoit engagé de donner en faveur de ce mariage au Sire DE COUCY, son cousin, 40 mille livres tournois. ENGUERRAND VI. mourut vers l'an 1347, & presqu'aussitôt CATHERINE D'AUTRICHE se remaria à *Conrad de Magdebourg*, Seigneur Allemand, & mourut de la peste en 1349. Elle eut de son premier mari

XI. ENGUERRAND, VII. du nom, Sire DE COUCY, Seigneur de Marle, de la Fere, d'Oisy, &c. Comte de Soissons, de Bedford & d'Aumarle en Angleterre, de Buren & de Nidau en Allemagne, Maréchal de France, Grand-Bouteiller & Gouverneur-général de la Picardie. Il fut nommé entre les hauts Barons du Royaume, pour servir de Conseil aux Princes Régens pendant la minorité de CHARLES VI. Il refusa par des motifs bien honorables, de prudence & de modestie, la Charge de Connétable. Il avoit lui-même ses grands Officiers, un Connétable, un Bouteiller, un Chambellan; ce qui le mettoit de pair avec tous les Potentats de l'Europe. Il fut surnommé LE GRAND à cause de la gloire qu'il s'acquit dans les guerres de son tems, & de la réputation qu'il se fit dans les négociations. Sa renommée surpassa celle de ses plus illustres ayeux. En 1370, après la bataille de Poitiers, il fut du nombre des Seigneurs envoyés en ôtage en Angleterre. Il y épousa ISABELLE, fille aînée d'EDOUARD, & de retour en France en 1373, ne pouvant prendre parti ni contre CHARLES V, Roi de France, son Souverain, ni contre EDOUARD, Roi d'Angleterre, son beau-pere, il passa en Italie où il rendit les services les plus importans aux Papes URBAIN V. & GRÉGOIRE XI. En 1375, il leva & mena en Allemagne une armée considérable pour révendiquer sur la Maison d'Autriche son droit à la succession de CATHERINE D'AUTRICHE, sa mere. Il transigea de ce droit en 1376, avec ALBERT & LÉOPOLD D'AUTRICHE, qui lui céderent les Comtés de Buren & de Nidau. Il s'acquit depuis beaucoup de gloire dans les négociations les plus importantes en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Savoie, en Espagne, à Gênes, en Bretagne, en Gueldres, & avec les Parisiens révoltés. Il fonda à Paris en 1390, un Ordre de la *Chevalerie*, nommé *de la Couronne*, dont quelques Princes du Sang devinrent, après lui, les Chefs. Il partit la même année pour la guerre contre les Turcs, & après des succès éclatans, l'armée Françoise ayant été défaite à Nicopolis, il fut mené prisonnier à Burse en Bithynie. Il y mourut

le 18 Février 1397, son cœur fut apporté en France & déposé dans l'Eglise des Célestins qu'il avoit fondée à Villeneuve près de Soissons. Après la mort de la Princesse d'Angleterre, sa premiere femme, il avoit épousé *Isabelle de Lorraine*, fille de *Jean*, Duc *de Lorraine*, & de *Sophie de Wirtemberg*. Il fut le dernier mâle de la branche des *Coucy-Guines*, car il n'eut de postérité masculine qu'un fils bâtard, connu sous le nom de *Perceval*, qui se maria à *Belle*, Dame *de Serches*, de laquelle on ne voit pas qu'il ait eu d'enfans. Ainsi on doit fixer l'époque de la fin de cette branche à la mort de cet ENGUERRAND, Sire DE COUCY, VII. du nom, qui ne laissa de ses deux mariages que trois filles, deux du premier & une du second, sçavoir: — 1. MARIE, Dame DE COUCY, de Marle & de la Fere, Comtesse de Soissons, mariée en 1383, à *Henri*, fils de *Robert*, Duc *de Bar*, & de MARIE DE FRANCE, sœur de CHARLES V. Il fut tué à la bataille de Nicopolis, & ENGUERRAND, son beau-pere, étant mort peu après cette fatale journée, MARIE DE COUCY se porta pour héritiere de tous les biens de sa Maison. ISABELLE DE COUCY, sa sœur, du second lit, en répéta une partie qui lui fut adjugée, & MARIE vendit en 1400, la portion qui lui avoit été laissée, à LOUIS, Duc d'ORLÉANS, dont le petit-fils LOUIS XII, la réunit au Domaine de la Couronne. Elle mourut en 1405, & l'on croit que ce fut de poison. Elle eut de son mariage *Robert de Bar*, marié à *Jeanne de Bethune*, Vicomtesse de Meaux, dont *Jeanne de Bar*, unique héritiere, femme de *Louis de Luxembourg*, dont *Marie de Luxembourg*, femme de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, dont CHARLES DE BOURBON, mari de *Françoise d'Alençon*, duquel mariage vint ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, mari de *Jeanne d'Albret*, mere de HENRI IV, Roi de France & de Navarre; — 2. PHILIPPE DE COUCY, Comtesse de Bedford & d'Aumarle en Angleterre, femme de *Robert de Weer*, Duc d'Irlande; — 3. & ISABELLE DE COUCY, femme de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers & de Réthel, laquelle mourut en 1411, n'ayant eu qu'une fille morte avant elle. Ainsi la portion des biens de la Maison de COUCY, qui lui avoit été adjugée par Arrêt du 11 Août 1408, contre MARIE DE COUCY, sa sœur, revint à *Robert de Bar*, son neveu, fils de la même MARIE DE COUCY, & de *Henri de Bar*. *Robert de Bar*, héritier par ISABELLE, sa tante, de cette part des biens de la Maison de Coucy, épousa, comme on l'a dit ci-dessus à l'article de MARIE, *Jeanne de Bethune*, héritiere d'une partie des mêmes biens qui étoient passés dans la branche des Vicomtes de Meaux. C'est cette alliance qui, en réunissant tous ces biens, les fit entrer dans les Domaines du Roi dans la personne de HENRI IV.

Branche des COUCY, Vicomtes DE MEAUX.

L'époque de l'origine de cette branche est d'une date bien postérieure à celle de 1191, commune aux branches des *Coucy-Vervins*, des *Coucy-Guines* & des *Coucy-Pinon*, qui sont les trois principales filiations des anciens Sires de COUCY. La branche des Vicomtes de Meaux n'est, à proprement parler, qu'une subdivision de celle des COUCY, issue par les fem-

mes de la Maison de COUCY, & par les mâles de celles des Comtes *de Guines :* son origine est de l'an 1300 ou environ. C'est vers ce tems que mourut ENGUERRAND V. du nom (VIIIe. degré de la seconde race, issue des *Guines* par les mâles, & COUCY par les femmes), mari de *Chrétienne de Bailleul*, Princesse d'Ecosse, dont il eut pour second fils, ENGUERRAND, qui suit.

IX. ENGUERRAND DE COUCY, Vicomte de Meaux, Sire de Condé en Brie, Seigneur de la Ferté-sous-Jouarre, de Tresmes, *&c.* épousa 1°. vers l'an 1324, *Marie de Vienne* (ou *de Vianne* ou *Vianden*), Dame de Rompt en Brabant; & 2°. vers l'an 1343, *Allemande Flotte-de-Revel*, fille de *Guillaume Flotte-de-Revel*, Chancelier de France, & d'*Elips de Mello*. Du premier lit il eut : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. JEANNE DE COUCY, Dame d'Autrêches en Valois, d'Havraincourt en Artois, *&c.* mariée en 1351 à *Jean de Bethune*, dit *de Locres*, Seigneur de Vendeuil, du Verger, de Lie-Fontaine & de Rumigny, mort en 1373. C'est de ce *Jean de Bethune*, que se formerent toutes les branches actuellement existantes de la Maison de *Bethune ;* & il fut le trisayeul de *Jeanne de Bethune*, mariée à *Robert de Bar*, dont on vient de donner la filiation jusqu'au Roi HENRI IV; — 3. & MARIE DE COUCY, connue par un Arrêt de 1345, dans lequel elle est nommée avec son frere & sa sœur.

X. PHILIPPE DE COUCY, Vicomte de Meaux, Seigneur de la Ferté-sous-Jouarre, de Tresmes, *&c.* épousa vers l'an 1344, *Jeanne le Flamenc-de-Cany*, fille de *Raoul le Flamenc*, Sire de Cany, & d'*Yolande d'Enghien*. Il mourut vers l'an 1350, laissant deux filles : — 1. ELÉONORE DE COUCY, Vicomtesse de Meaux, mariée à *Michel*, Sire *de Ligne*, dont elle n'eut point d'enfans; — 2. & JEANNE DE COUCY, Vicomtesse de Meaux après sa sœur, alliée en 1360 avec *Jean*, Seigneur *de Châtillon* & de la Ferté en Ponthieu. Elle mourut aussi sans postérité.

JEANNE DE COUCY, Dame d'Autrêches & d'Havraincourt, leur tante, ou les enfans qu'elle eut de *Jean de Bethune*, son mari, devinrent héritiers de la Comté de Meaux & de tous les biens de cette branche, qui, s'étant réunie par alliance avec l'héritiere de ceux de la branche des COUCY-GUINES, eut avec elle la gloire de donner des ayeules à HENRI IV, & de porter par succession ses possessions dans les domaines de la Couronne, comme on l'a vu ci-devant.

On croit avoir donné des notions exactes de tout ce qu'il y a de connu de l'illustre Maison de COUCY, tant dans la branche actuellement existante que dans celles qui sont éteintes. Cependant M. *du Belloy* observe (dans son Mémoire Historique sur le Châtelain DE COUCY, page 124) qu'il y a encore une Famille de COUCY, qui porte exactement le nom & les armes de cette ancienne Maison de Vermandois; que cette Famille, établie à Casteljaloux en Gascogne, remonte par titres jusqu'au tems où la premiere race de la branche aînée subsistoit, mais qu'on ignore l'époque de son établissement. Le même Auteur (au même endroit) avertit qu'il y a en Champagne une Famille noble originaire du pays d'Artois, du nom de COUSSY, qu'il ne faut pas confondre avec la Maison de COUCY, dont on vient de

donner la généalogie. Les deux noms, comme l'on voit, s'écrivent différemment, & d'ailleurs cette Famille de COUSSY porte pour armes : *d'argent, bordé de gueules & un rebord de sable ; le champ chargé de 6 hermines 3, 2 & 1 en pointe.* Elles sont bien différentes des armes des anciens Sires de COUCY, que portent MM. DE COUCY-POLECOURT, qui sont : *fascées de vair & de gueules de 6 pièces.* Généalogie dressée sur titres originaux communiqués pour les Seigneurs DE COUCY-POLECOURT.

— COUDENBERGH (VAN) : Cette Famille est l'une des sept nobles de la ville de Bruxelles en Brabant, dont la généalogie est aujourd'hui ès mains du sieur *P. J. de Greve*, Greffier du Linage & Secrétaire de la ville de Bruxelles. De cette Famille étoit

MECHTILDIS VAN-COUDENBERGH (*aliàs* T'SERHUYGHS), qui s'allia avec noble *Lancelot Van-Hoosenbeke*, Ecuyer, dont postérité. *Voyez* ce mot. Les armes : *de gueules, à 3 châteaux d'argent, posés 2 & 1, & une bordure componée d'argent & de sable.*

— COUDERE : Famille de Languedoc, du diocèse d'Aleth. THÉRESE DE COUDERE D'AUTUGNAC, née le 15 Octobre 1684, du mariage de PIERRE-FRANÇOIS DE COUDERE & de Turin, Seigneur d'Autugnac, & de *Marguerite de Viloutreis*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1695, après avoir prouvé sa noblesse, depuis FRANÇOIS DE COUDERE, son quatrieme ayeul, qui, l'an 1521, épousa *Antoinette de Turin.* Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

COUDREAUX : Nom qu'a pris une branche cadette de la Famille de *le Maître*, qui subsiste dans DANIEL-HENRI LE MAÎTRE, Seigneur de Saint-Petavi, Conseiller au Parlement, marié le 22 Mars 1728, à *Elisabeth-Julienne Poirier*, dont des enfans. *Voyez* MAÎTRE (LE).

COUESME : Ancienne noblesse, originaire du Maine, qui remonte à PAGAN DE COUESME, Seigneur de Lucé, vivant en 1288, avec *Jeanne d'Alençon*, sa femme, fille du Comte d'Alençon, dont

GUILLAUME, Sénéchal d'Anjou & du Maine en 1300, marié à *N...* de laquelle il eut,

JEAN DE COUESME, Seigneur de Lucé, marié à *N... de Montberon*; fille de *François de Montberon*, Vicomte d'Aunay, & de *Louise de Clermont*, dont

CHARLES DE COUESME, I. du nom, Baron de Lucé, qui épousa *Marguerite de Maulevrier*, fille de *Renault*, Sire de Maulevrier, & de *Marie de Craon*, qui lui apporta en mariage la Baronnie de *Neuf-Bourg.* De ce mariage naquit :

BRISEGAULT DE COUESME, Seigneur de Lucé, en 1368, qui fut marié à *Marguerite d'Eschelles*, dont sortit

CHARLES DE COUESME, II. du nom, Sire de Lucé, marié à *Françoise de Rieux*, fille de *François*, Sire de Rieux, & de *Jeanne de Rohan*, dont vint,

FRANÇOIS DE COUESME, Sire de Lucé, marié en 1449, à *Jeanne Turpin*, fille d'*Antoine* & d'*Anne de la Grezelle.* Il en eut,

NICOLAS DE COUESME, Baron de Lucé, allié à *Madelene de Chourses*, fille

fille de *Jean*, Seigneur de Malicorne, & de *Marie de Vivonne*. De cette alliance sortirent : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2 & 3. & deux filles mariées, l'une à *Louis*, Seigneur *de Bouville*, Grand Veneur de France, & l'autre à *Charles d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet.

CHARLES DE COUESME, III. du nom, Baron de Lucé, épousa 1°. *Jeanne de Harcourt*, fille de *François*, Baron de Bonnestable, & d'*Anne de Saint-Germain*, morte sans enfans ; & 2°. par dispense, *Gabrielle de Harcourt*, sœur puînée de sa premiere femme, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. & RENÉE DE COUESME, Vicomtesse de Saint-Nazaire, mariée 1°. à *Jean du Plessis*, Seigneur de la Bougonniere, & 2°. à *Odet de Bretagne*, Comte de Vertus, fils de *François de Bretagne*, & de *Madelene d'Astarac*.

LOUIS DE COUESME, Baron de Lucé, de Bonnestable & de Cui, épousa *Anne de Pisseleu*, fille d'*Adrien*, & de *Charlotte d'Ailly*, de laquelle sont sortis : — 1. JEAN DE COUESME, Baron de Lucé, mort sans postérité de son mariage avec *Marguerite Demandor*, au siége de Lusignan en 1574 ; — 2. & JEANNE DE COUESME, héritiere de son frere, Dame de Lucé & de Bonnestable, femme 1°. de *Louis*, Seigneur *de Montaffié* en Piémont, dont sortit *Anne*, Dame de Montaffié, mariée en 1601, à *Charles de Bourbon*, Comte de Soissons, auquel elle porta les grands biens dont elle avoit hérité de sa mere ; & 2°. de *François de Bourbon*, Prince de Conty. Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules*.

— COUET : Famille originaire de Bourg en Bresse, établie en cette province depuis environ deux siécles. Elle fut maintenue dans sa noblesse par Lettres-patentes de Sa Majesté, expédiées le 26 Novembre 1695, enregistrées aux archives du Roi en Provence l'année suivante, & par les Commissaires Députés pour la vérification des titres, le 24 Septembre 1668.

MARTIN & JEAN DE COUET, freres, fils de FRANÇOIS DE COUET & de *Jeanne Plature*, se retirerent à Marseille, où ils épouserent deux sœurs, *Madelene* & *Marguerite de Monier*, des Seigneurs d'Aiglun. Ils sont qualifiés *nobles* dans leur contrat de mariage, passé le 3 Septembre 1561. Ils acquirent la Baronnie de *Montribloud* en Bresse. MARTIN eut la Baronnie de Montribloud & toutes les Terres qu'ils possédoient dans la Bresse & le Lyonnois. Il se retira à Lyon, où il fit tige.

I. JEAN DE COUET fut Baron de Trets & de Marignane, & mourut à Marseille l'an 1598, laissant de son mariage : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. & MADELENE, mariée en 1584, à noble *César de Villages*.

II. JEAN-BATISTE DE COUET, I. du nom, Baron de Trets & de Marignane, élu premier Consul de Marseille en 1606, vint s'établir à Aix, où il fut reçu Conseiller du Roi & Garde-des-Sceaux au Parlement le 16 Juin 1609. Il avoit épousé par contrat du 18 Mars 1601, *Lucrèce de Grasse*, Dame & Baronne de Bormes, dont il eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. GASPARD, Marquis des Isles-d'Or, qui succéda à l'Office de son pere & fut marié, sans enfans, à *Claire-Françoise de Forbin*, fille de *Vincent-Anne*, Baron d'Oppede, Premier Président à Mortier du Parlement

de Provence ; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maisons de *Forbin de Piles* & de *Forbin-Soliers*.

III. HENRI DE COUET, Baron de Marignane, fut pourvu du Gouvernement de la Tour-de-Bouc en 1644, & élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays ès années 1641 & 1662. Il laissa de *Melchione d'Escalis de Saint-Martin*, sa femme, niéce-germaine du Premier Président *de Bras* : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. & JEANNE, mariée avec ANTOINE DE COUET-MONTRIBLOUD, son cousin.

IV. JEAN-BATISTE DE COUET, II. du nom, Marquis de Marignane & des Isles-d'Or, Baron de Trets & de Bormes, Seigneur de Velaux, Vitroles & Saint-Cannat, Gouverneur de la Tour-de-Bouc & des isles de Portecros, étoit premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1676. Il obtint l'érection de la Terre de *Marignane* en *Marquisat* par Lettres du mois de Septembre 1647, enregistrées au Parlement d'Aix le 23 Janvier 1648. Il fut marié deux fois, 1°. en 1649, à *Silvie de Porcelet-Maillane*, sans enfans; & 2°. en 1664, à *Blanche de Seytres de Caumont*, dont il eut : — 1. JOSEPH-GASPARD, qui suit ; — 2. PAUL, Comte de Marignane, successivement Enseigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant des Gardes-Françoises, puis Colonel du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1720, mort au château de Marignane, diocèse d'Arles en Provence, en Novembre 1738 ; — 3 & 4. LOUISE & ANNE DE COUET, mariées dans les Maisons de *Grimaldi-Courbon* & de *Gramont-Vacheres*, en Dauphiné.

V. JOSEPH-GASPARD DE COUET, Marquis de Marignane, des Isles-d'Or, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, épousa en 1692, *Marie de Crussol d'Amboise*, dont naquirent : — 1. JOSEPH-MARIE, qui suit ; — 2. & BLANCHE, mariée en 1714, avec *Henri-Renaud d'Albertas de Seguiran*, Chevalier, Marquis de Bouc & de Dauphin, Premier Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

VI. JOSEPH-MARIE DE COUET, Chevalier, Marquis de Marignane & des Isles-d'Or, Baron de la Tour-de-Bouc, Seigneur de Vitroles, Saint-Victoret & autres lieux, né en 1699, & mort le 25 Février 1752, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de S. Louis. Il avoit épousé en 1722, *Marie-Marguerite d'Orcel*, fille de *Jacques d'Orcel*, Seigneur de Plaisian, Guiber & Besaure, & de *Dorothée d'Albert-du-Chêne*. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS-ANNE-EMMANUEL, qui suit ; — 2. DIANE-DOROTHÉE-ELISABETH, née en 1726, mariée à *N... de Rolland-Reauville* ; — 3. & MARIE, alliée à *N... de Grasse-du-Bar*.

VII. LOUIS-ANNE-EMMANUEL DE COUET, Marquis de Marignane, des Isles d'Or, Seigneur de Vitroles & de Rove, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, né le 21 Mars 1731, s'est marié avec *Antoinette-Marie-Mabile de Maliverny*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Président à Mortier du Parlement de Provence, & de *Henriette-Agathe de Simiane*, de laquelle il a des enfans. Les armes : *d'or, à 2 pins entrelassés & arrachés, passés en double sautoir de sinople, fruités d'argent*. Nouvel Armorial de Provence, *Tome I. p.* 293.

* COUHÉ en Poitou, diocèse de Poitiers: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Couhé-Verac*, par Lettres du mois de Février 1652, en faveur d'*Olivier de Saint-Georges*, Seigneur de Verac, dont le pere, nommé *Olivier de Saint-Georges*, Baron de la Roche-des-Bords, & marié à *Marguerite de la Muce*, étoit issu d'une branche cadette de la Maison de *Saint-Georges*, dans la Marche-Limousine.

Le Marquis *de Verac*, qui étoit Lieutenant-Général & Commandant dans la province de Poitou, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, & mourut au mois de Juin 1704, laissant un fils. *Voyez* SAINT-GEORGES.

COUHÉ-LUZIGNEM. Cette Famille se dit être sortie de l'illustre Maison de *Luzignem*, quoiqu'il n'y ait pas long-tems qu'elle ajoute le nom de *Luzignem* à celui de *Couhé*. Elle a produit différentes branches, dont deux subsistent. L'une est celle de *Couhé-Fayolles*, & l'autre est celle de *Couhé-de-la-Besge*.

Les degrés de celle de *Fayolles* remontent à JACQUES DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles & du Chiron, lequel épousa *Marie de Puisvignaud*, dont naquirent: — 1. GILBERT, qui suit; — 2 & 3. ANNE & FRANÇOISE COUHÉ.

GILBERT DE COUHÉ épousa *N*..., de laquelle il eut JEAN DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles ou Fayales, lequel épousa 1°. *N*... *Chazaud*, & 2°. *Marie de Chamborand*. Du premier mariage naquit — 1. PIERRE, qui suit; & du second vinrent: — 2. BARTHELEMI, Religieux de Sainte-Geneviéve; — 3. PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marche, marié à *N*... *Ponchon*, qu'il a laissée veuve sans enfans; — 4. MARIE-MICHELLE, d'abord Religieuse du Tiers-Ordre de S. François, relevée de ses voeux par Arrêt du Parlement du 31 Juillet 1752, & mariée à *N*... *du Mosnard*, appellé, avant son mariage, *le Chevalier de Beaulieu*; — 5. ELISABETH, morte veuve de *Louis de Saint-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Reynier.

PIERRE DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles, épousa *Marie-Anne Tison*, laquelle étant devenue veuve, se remaria. Du premier lit elle eut

FRANÇOIS DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de Fayolles, qui a épousé *Charlotte Gracieux*, dont il y a lignée.

Quant à la branche de *Couhé-de-la-Besge*, elle subsiste dans N... DE COUHÉ, appellé *le Chevalier de Couhé*, qui avoit pour frere aîné N... DE COUHÉ, mort Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbon, enfans de PHILIPPE DE COUHÉ, Ecuyer, Sieur de la Besge & de Mornay, & de *Marie-Antoinette des Maisons*, sœur de l'Abbé de Bonnefont, Chanoine de S. Etienne de Limoges, enfans de *Jean des Maisons*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefont, & de *Marie-Françoise de Carbonnieres*. Les armes: *écartelé d'or & d'azur, à quatre merlettes de l'un en l'autre.*

— COUILLARD, Sieur de Hautmenil en Normandie. Dans l'Histoire de la Maison de *Harcourt* par *la Roque*, *p. 852 & 854*, il est parlé de GUILLAUME COUILLARD, qui servit de témoin en 1457, à *Jean de Harcourt*, Baron de Beuvron, & de Messire JEAN COUILLARD, qui vivoit en 1485.

Ils portoient pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'une fleur-de-lis d'or ; & au 2 & 3 d'une coquille de même.*

— COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, en Guyenne. GEOFFROI DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, fut Conseiller au Parlement de Bordeaux en 1532, Conseiller au Grand-Conseil le 20 Février 1538, & Maître des Requêtes le 5 Juin 1544. Il étoit fils de SIBARD DE COUILLAUD, Lieutenant-Général d'Angoumois & Conseiller au Parlement de Bordeaux ; & de *Jeanne Girard*. Il avoit épousé *Françoise Ferriere*, Dame de la Salmonie, dont il eut

FRANÇOIS DE COUILLAUD, Gentilhomme ordinaire du Roi, marié le 18 Mai 1588, à *Susanne de Saint-Gelais*, fille de *François*, Seigneur de Lucé, & de *Charlotte de Champagne*, dont trois garçons & deux filles.

RENÉ DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, un de ses fils, Seigneur de Fissac, épousa le 16 Juin 1633, *Anne de Lescours*, dont,

FRANÇOIS DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, Seigneur de Fissac, marié le 3 Avril 1676, à *Anne Heraud*, fille d'*Elie Heraud*, Seigneur de Gourville, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Preveraud*, dont,

FRANÇOIS-PHILIPPE DE COUILLAUD-DE-HAUTECLAIRE, Ecuyer, Seigneur de Fissac, né en 1685, Capitaine dans le Régiment de Nivernois en 1706, établi en Angoumois, & marié le 26 Juillet 1718, avec *Hiacinthe-Julie Craste*, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à une tour d'argent.*

— COUILLERVILLE ou COUILLARVILLE en Normandie. ROBERT DE COUILLERVILLE, dit l'Hist. de la Maison de *Harcourt, p. 116*, étoit du nombre des 300 Gentilshommes à qui le Roi JEAN pardonna, pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre le 12 Décembre 1560. S'il est le même qui se trouve dans le catalogue de *du Moulin*, & nommé par cet Auteur *Monsieur* ROBERT DE COUILLERVILLE, il portoit : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Mais on peut croire que ce n'est pas la même Famille dont *Chevillard* rapporte les armes, qui sont : *d'azur, à trois croisettes d'or, 2 & 1. La Roque*, dans son Hist. de la Maison de *Harcourt, page 416*, parle encore de GUILLAUME DE COUILLARVILLE, Chevalier, qui vivoit à la fin du quatorzieme siécle.

— COUILLIBŒUF en Normandie : Famille maintenue dans sa Noblesse le 3 Janvier 1667. L'*Histoire* de la Maison de *Harcourt* fait mention de LOUIS DE COUILLIBŒUF, Ecuyer, vivant le 9 Juillet 1518, & de CHRISTOPHE DE COUILLIBŒUF, Curé de Saint-Aubin en 1537. Les armes : *d'azur, à la tête de bœuf d'argent, encornée d'or.*

* — COULOMBIERES : Terre & Seigneurie en Normandie, diocèse de Bayeux, qui est contiguë à celle de *Briqueville* & *Bernesy* : elles valent ensemble plus de 50 mille livres de rente. Elles appartenoient autrefois à *Cirus-Antoine de Briqueville*, & ensuite elles ont appartenu à *Gaspard de Réal*, Grand-Sénéchal de la Noblesse du Pays & Comté de Forcalquier en Provence.

La Terre de *Coulombieres*, qui est la plus considérable des trois, releve

nuement du Roi, pour un plein fief de *Haubert*. C'est une des plus anciennes Châtellenies de Normandie; dix-sept Terres ou Fiefs nobles en relevent, & ces Fiefs doivent tous au Seigneur de Coulombieres, garde-noble, foi, hommage, reliefs, treizieme, & autres droits seigneuriaux. Les habitans de huit Paroisses voisines sont obligés, en tems de guerre, au *guet* & à la *garde du Château de Coulombieres*. Il n'y a aucun fief dans cette Terre qui n'appartienne au Seigneur, & les Gentilshommes qui y demeurent, relevent tous de lui. Ils n'ont aucun droit de chasse, & ils sont obligés aux mêmes droits & devoirs que les autres vassaux roturiers.

La Terre de *Briqueville* a le titre de Châtellenie & releve nuement du Roi. C'est un plein fief de *Haubert*, qui donne la Seigneurie & le Patronage de la Paroisse de Briqueville.

La Terre de *Bernesy* a aussi le titre de Châtellenie & est un fief entier de *Chevalier*, relevant du Roi, comme les deux autres. Le Seigneur de Bernesy est en même tems Patron de la Cure de sa Paroisse.

Il y a eu une ancienne Famille noble du nom de COULOMBIERES. Il paroît par les Terres qu'elle a possédées, qu'elle tire son origine du Bailliage du Côtentin.

GUILLAUME, Seigneur DE COULOMBIERES, est mis dans le nombre des Héros qui accompagnerent le Duc GUILLAUME à la conquête de l'Angleterre en 1066.

PHILIPPE DE COULOMBIERES est mentionné dans une charte, où il servit de témoin en 1160. On trouve dans l'*Armorial* dressé en 1368 sous CHARLES V, un nommé HENRI, Sire DE COULOMBIERES, & un autre JEAN, Sire DE COULOMBIERES, qui épousa *Jeanne de Campion*, fille de *Nicole*, Baron de la Haye-du-Puy, dont,

JEAN, II. du nom, Sire DE COULOMBIERES, allié à *Guillemette de Beauchamp*, fille de *Raoul*, Seigneur *de Beauchamp*, & de *Clémence du Guesclin*, dont,

JEAN, III. du nom, Sire DE COULOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, marié à *Valentine de Villiers*, fille de *Sauvage de Villiers*, dont, entr'autres enfans,

FRANÇOIS, Seigneur DE COULOMBIERES, Baron de la Haye-du-Puy, allié à *Marie de Beauvau*, fille de *Bertrand de Beauvau*, Chevalier. Les armes: *de gueules, au chef d'argent*.

* COULOMIERS, dans la Brie Champenoise, diocèse de Meaux: Terre des plus considérables, puisqu'il en releve au moins soixante Fiefs, Terres & Seigneuries. Elle a appartenu à la Duchesse *de Nemours*, héritiere de la Maison *de Longueville*; mais en ayant fait donation à LOUIS-HENRI, légitimé de Bourbon-Soissons en 1674, elle n'en jouissoit plus qu'à titre d'Usufruitiere. Depuis, cette même Terre est entrée dans la Maison du feu Duc *de Chevreuse*, fils de la Duchesse *de Luynes*, qui étoit elle-même fille de LOUIS-HENRI, légitimé de Bourbon-Soissons. *Voyez* ALBERT-DE-LUYNES.

* COULOUCES: c'est une Baronnie de la Subdélégation d'Argentan, possédée par le Seigneur Abbé & Religieux de Jumiege.

* — COUPIGNY. Il y a trois Terres du nom de *Coupigny* : la premiere est une ancienne Baronnie, aujourd'hui *Marquisat*, que *Françoise le Gris*, Baronne de Coupigny, porta en dot en 1465, à son mari, *Guillaume du Quesnel*. Ses descendans, depuis *Gabriel du Quesnel-d'Alegre*, qui vivoit sous HENRI III. & HENRI IV, portent jusqu'à ce jour (en 1772) le titre de *Marquis de Coupigny*. Voyez QUESNEL (DU). Quant aux deux dernieres, elles sont situées, l'une en Artois, & l'autre dans la Châtellenie de Lille. Toutes deux sont entrées dans la Famille de *Malet* au commencement du quatorzieme siécle. Celle d'Artois a donné son nom à une ancienne Maison, qui portoit : *d'azur, à l'écusson d'or*, & qu'on fait descendre des Comtes *de Wavrin*. Pour celle de la Châtellenie de Lille, elle doit son nom à une branche de *Malet-Coupigny*, qui s'y est établie. Cette Terre est tombée par alliance dans la Maison du Duc *de Croy-Roeux*.

Voici une généalogie de MALET-COUPIGNY en Artois, extraite sur des titres authentiques, & rédigée en 1593 par *Jean Scohier*, qui commence à EUSTACHE MALET, descendant, selon plusieurs Généalogistes, de l'un des Chefs ou Capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France sur la fin de la *Race Carlienne*, & du côte maternel, des anciens Comtes *d'Alençon*, par *Alix d'Alençon*, femme de ROBERT MALET, Comte d'Alençon, qui se distingua à la journée de Bouvines l'an 1214, fils d'ERNEZ, petit-fils de GUILLAUME, & pere de ROBERT, époux d'*Agnès de Tancarville*, & ayeul de JEAN I. du nom, Sire de Graville, pere d'EUSTACHE, par *Marie de Léon*, tué dans un combat contre les Flamands au passage du Lys le 9 Juin 1302. Il avoit pour frere, JEAN, sixieme ayeul de LOUIS MALET, Amiral de France, dernier mâle de la branche aînée.

I. EUSTACHE, qui vivoit ès années 1285 & 1287, fut Chevalier, Seigneur des Prez-lez-Fournes, du chef de sa femme, fille de *Guillaume d'Ailly*, Chevalier, Seigneur d'Ach, dont il eut JEAN II. du nom, dit *Grignart*, qui suit; & ENGUERRAND, tige de la branche des Seigneurs *de Malet-d'Hocron*, éteinte au huitieme degré.

II. JEAN, II. du nom, dit *Grignart*, Chevalier, Seigneur des Prez, vivoit dès l'an 1300. Il se maria avec la Dame héritiere de *Coupigny*. De ce mariage naquirent : — 1. ROBERT, dit *Grignart*, qui suit; — 2. TASSARD, de qui descendoit PIERRE MALET, mort à la journée d'Azincourt sans postérité; — 3. JEAN, chef de la branche de *Malet*, Seigneur de Coupigny, dans la Châtellenie de Lille, éteinte au neuvieme degré.

III. ROBERT MALET, dit *Grignart*, Chevalier, Seigneur des Prez & de Coupigny en Artois, en prit, suivant la convention du contrat de mariage de ses pere & mere, le nom & les armes, & il retint l'écu de *Malet* en chef de celui de *Coupigny*. Il vivoit en 1350, & eut de sa femme, fille de *Jean Dumaisnil*, Chevalier, Seigneur de Rosimbos, marié en 1357 : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Sieur de Noyelle.

IV. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, fut tué en 1382 à la bataille de Rosebecq, & laissa de son épouse, *Marie*, fille du Seigneur de Capenghehenc,

V. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, fait Chevalier en 1407 à la bataille de Liége, marié avec la Dame d'Avion & de Salau, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & ANTOINE, époux de la fille du Comte *de Grimilly*.

VI. JEAN, V. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, Avion & Salau par sa mere, épousa *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur *d'Humbercourt*, Maison honorée du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, dans le premier Chapitre tenu en 1429, & dont les armes sont : *d'argent, à trois aigles de gueules, béquées & membrées d'azur, posées 2 & 1*. Il acquit avec elle la Terre de Fouquieres en 1435, & en eut

VII. DAVID, Seigneur DE COUPIGNY, Avion, Salau & Fouquieres, mort en 1503, qui eut d'*Isabelle Cornille*, son épouse : — 1. JEAN, Seigneur de Coupigny, *&c.* Chambellan de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Capitaine du Château de Gosnay. Il testa le 4 Août 1513, en faveur de ses neveux. Il vivoit encore en 1520, & mourut sans enfans d'*Anne du Bois-de-Fiennes*, sa femme ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & ANTOINE, mort en 1520 Abbé du Mont-Saint-Eloy, proche Arras.

VIII. JACQUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Hersin, la Fosse, Hennin-Liétard qu'il vendit, Fouquieres, Noyelle-Godeau, Quierry, Belleforiere, Conseiller & Maître-d'hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand-Bailli de Lens, épousa *Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Fosse, veuve de lui en 1513. Elle étoit fille de *Philippe*, Seigneur de Bevres, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & d'*Anne de Borselle*, Dame de la Vere, fille de *Wolfard de Borselle*, Maréchal de France, & de sa seconde femme, CHARLOTTE DE BOURBON, fille de LOUIS, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & petite-fille d'*Antoine le Grand*, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Bevres, *&c.* Chevalier de S. Michel & de la Toison d'or, qui fut légitimé par CHARLES VIII, Roi de France, en 1485. JACQUES MALET laissa de son mariage : — 1. ADOLPHE, qui suit ; — 2. JACQUES, rapporté après son aîné ; — 3. & ANNE, Dame de Fouquieres, morte le 7 Mai 1541, ne laissant que deux filles Religieuses, de son mariage avec *Jean de Vignacourt*, Seigneur de Bunettes.

IX. ADOLPHE, I. du nom, Seigneur DE COUPIGNY, *&c.* épousa *Guislaine de Noyelle*, fille de *Guillaume*, & d'*Isabeau de Lichtervelde*, dont ANNE DE COUPIGNY, mariée à *Ferry de Vissoc*, de laquelle naquit *Julien de Vissoc*, mort sans avoir été marié.

IX. JACQUES, II. du nom, Seigneur de Belleforiere & autres lieux, eut de *Marie de Torcq*, dite *Harpin* : — 1. ADOLPHE, qui suit ; — 2. JEAN, rapporté après son aîné ; — 3. & un autre JEAN, Chanoine de Notre-Dame de Tournay.

X. ADOLPHE, II. du nom, Seigneur de Belleforiere, *&c.* par la mort de *Julien de Vissoc*, son cousin-germain, devint Seigneur DE COUPIGNY. Il étoit en 1562 Enseigne de la Compagnie des Ordonnances du Roi, sous la charge du Comte *d'Hoostrate*. Il n'eut de *Marie Chevalier*, sa femme, qu'un fils, sçavoir ADOLPHE, mort sans avoir été marié.

X. JEAN, VI. du nom, héritier d'ALPHONSE III, son neveu, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, s'allia le 2 Septembre 1562, à *Jacqueline de Rouck*, fille de *Louis*, Ecuyer, Haut-Bailli de Cassel en Flandre, veuve de lui en 1584. Il en eut treize enfans, entr'autres: — 1. PHILIPPE, Seigneur de Coupigny, de Belleforiere & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599, mari de *Madelene de Fleschin*, dont la postérité s'éteignit; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. CHARLES, rapporté après lui; — 4. LOUIS, né posthume, tige de la branche des Seigneurs *de Noyelle*, rapportée ci-après; — 5. MARIE, née le 30 Décembre 1563, épouse de *Charles de Havré*; — 6. CATHERINE, Abbesse de Flines; — 7. & JEANNE, Abbesse du Sauchois.

XI. ANTOINE, Seigneur de Fouquieres, épousa *Anne de la Haye*, Dame de Caillevent, mere d'*Anne-Catherine* & de *Jacqueline*. La premiere porta à *Charles Chevalier*, Vicomte de Berg-Saint-Vinox, son mari, la Terre de Coupigny, dont elle avoit hérité, & que le Prince de Rache, son arriere-petit-fils, a vendue en 1750 au sieur *Coppens*. La seconde épousa *Charles de Longueval*, & mourut en 1629.

XI. CHARLES, I. du nom, frere cadet d'ANTOINE, Seigneur de Salau, *&c.* Lieutenant-Gouverneur du Château de Bethune, épousa 1°. le 11 Février 1600, *Honorine de Salusses-Bernemicourt*, Dame de Forestel & d'Ochinel, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes*; 2°. le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt*; 3°. *Susanne des Wattines*, fille & héritiere de *Regnon*, Baron des Wattines, Sieur d'Henu & de Varlincourt; 4°. *Antoinette de Mauville*; & 5°. *Louise de Griboval*. Du premier mariage vinrent: — 1. PHILIPPE, qui suit, auteur des Seigneurs *de Fouquieres*; — 2. ANTOINE, chef de la branche des Seigneurs de *le Bargue*, rapportée ci-après; & du troisieme mariage est sorti, entr'autres enfans: — 3. LOUIS-PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs *d'Henu*, aussi rapportée après les deux premieres.

Seigneurs DE FOUQUIERES.

XII. PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, Locon & Crevecœur, signa le contrat de mariage d'ANTOINE, son frere, en 1630, & transigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épousa 1°. *Anne Laurin*, 2°. *Françoise de la Porte*, fille de *Louis*, Sieur de Vaux; & 3°. *Louise de Bethune*, veuve de lui sans enfans en 1685. Il eut du premier lit,

XIII. CHARLES, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, *&c.* marié par contrat du 6 Mars 1653, à *Marie-Anne de Warick*, dont: — 1. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUISE-FRANÇOISE, femme de *Julien de Gargan*, Sieur de Rollepot; — 3. MARIE-ANNE-CLÉMENCE-FRANÇOISE, épouse de *Philippe-Florent d'Hybert*.

XIV. PHILIPPE-CONSTANT-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, *&c.* Député de la Noblesse aux Etats d'Artois, mort le 17 Décembre 1737, avoit épousé le 14 Février 1692, *Marie-Josephe du Pont-de-Teyneville*, Dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731, dont: — 1. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARIE-FLORENCE, mariée

mariée en 1722, à *François-Joseph de Beauffort*, duquel elle a deux garçons & quatre filles; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuse à Messine, Abbaye noble en Flandre; — 4. & MARIE-CONSTANCE, dite *Mademoiselle d'Ochinel.*

XV. CHARLES-CONSTANT-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquieres, Salau, *&c.* chef du nom & des armes de sa Famille, a épousé le 18 Janvier 1745, *Anne-Charlotte Monck*, Dame d'Occoche, *&c.* qui compte parmi ses ancêtres, l'illustre *George Monck*, Duc d'Albermale. Leurs enfans sont: — 1. PHILIPPE-PIERRE-JOSEPH, né le 10 Novembre 1745; — 2. CHARLES-ALEXANDRE-JOSEPH, né le 26 Août 1755; — 3. CONSTANT-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 31 Août 1757. *M. de Fouquieres* porte les armes de COUPIGNY pleines, qui sont: *d'azur, à l'écu d'or.*

Branche des Seigneurs de le BARGUE.

XII. ANTOINE DE COUPIGNY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Forestel, fils puîné de CHARLES, I. du nom, & d'*Honorine de Saluſſes-Bernemicourt*, sa premiere femme, mourut le premier Juin 1660. Il avoit épousé le 26 Novembre 1630, *Eléonore de Saint-Amand*, fille de *Bernard*, & dont il étoit veuf en 1653. Elle étoit d'une ancienne Maison, illustrée dans le douzieme siécle par le célébre *Odon de Saint-Amand*, Grand-Maître des Templiers: elle est devenue héritiere, du chef d'*Anne de Boufflers*, sa mere, des Terres de le Bargue, Riencourt, & de celle de Lourverval, ancienne Baronnie acquise par ses ancêtres, sur la Maison de Montmorency. Il laissa de son mariage,

XIII. CHARLES-JACQUES DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633, qui épousa le 11 Août 1653, *Françoise-Robertine de Blocquel de Wismes*, morte le 23 Janvier 1715. De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES-LOUIS, dont le fils, GABRIEL-JOSEPH, Seigneur du Péage, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, a été tué en 1744, à l'affaire de Saverne, ne laissant qu'une sœur, actuellement vivante & Religieuse à Messine; — 3. CAROLINE-THÉRESE, mariée 1°. à *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloy*, mere du Baron de Nedoncelle, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, mort en 1750; & 2°. à PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, son parent, rapporté ci-après.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Louverval, &c. né le 4 Décembre 1661, mort le 30 Décembre 1711, avoit épousé le 8 Février 1695, *Marguerite de Haynin*, fille d'*Ernest*, Chevalier, sieur du Cornet, & d'*Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine, morte le 3 Mai 1721, dont: — 1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2. MARIE-GABRIELLE, née le 16 Décembre 1695, mariée le 8 Décembre 1721, avec *Robert-Hiacinthe-Joseph de Briois*, Chevalier, Seigneur d'Hulluc, mort le 30 Décembre 1758. *Voyez* BRIOIS, *Tome III. de ce Dictionnaire.* — 3. ELÉONORE-DOMINIQUE, dite *Mademoiselle de Coupigny*, née le 8 Janvier 1705, élevée à Saint-Cyr, où elle est entrée en 1716. Elle y a prouvé sa descendance de Noblesse devant M. d'*Hozier*, depuis & inclusivement JACQUES DE COUPIGNY, Cheva-

lier, Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & époux de *Marguerite de Bourgogne*. *Voyez* les preuves de la Noblesse des Demoiselles reçues à Saint-Cyr, *Tome VIII*, *fol. 55*, où il en est parlé plus au long.

XV. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH DE COUPIGNY, Chevalier, Comte de *Malet* & de *Coupigny*, Seigneur de le Bargue, Noureuil, Louverval, &c. né le 17 Février 1697, a épousé le 11 Décembre 1722, *Françoise-Florence-Josephe de Briois*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Sailly, & de *Madelene le Merchier-Noureüil*, Dame d'Hulluc, & sœur de *Robert-Hiacinthe-Joseph de Briois*, ci-dessus mentionné, & de *Philippe-Charles-Bernard*, Abbé de Saint-Waast d'Arras, dont: — 1. CONSTANT-MARIE-HIACINTHE-JOSEPH, fils aîné, Chevalier, Comte de *Coupigny*, Seigneur de Noureuil, marié le premier Septembre 1760, avec *Marie-Maximilienne-Henriette de Preud'homme-d'Haillies*, sœur du Marquis de ce nom, dont quatre garçons; — 2. AIMÉ-CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH, dit l'*Abbé de Coupigny*; — 3. ALEXANDRE-JOSEPH, dit le *Chevalier de Coupigny*, Lieutenant-Colonel, & Aide-Major aux Gardes-Wallones en Espagne; — 4. CONSTANCE-JOSEPHE, dite *Mademoiselle de la Motte*; — & quatre autres Demoiselles dans les Abbayes nobles des Pays-Bas.

Les Seigneurs de le Bargue continuent de porter l'*écu de Malet*, en chef de celui de *Coupigny*, sçavoir: *d'azur, à l'écusson d'or, au chef de gueules, chargé de trois fermeaux d'or, posés 2 & 1*.

Branche des Seigneurs d'HENU.

XII. LOUIS-PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur d'Ennin-Wachin, fils de CHARLES, I. du nom, & de *Susanne des Wattines*, sa troisieme femme, hérita des Terres & Seigneuries d'Henu & de Varlincourt, par la mort de JEAN-CHARLES, son frere, époux d'*Anne de la Voestine*. Il épousa par contrat du 21 Juin 1644, *Eléonore le Vasseur*, fille de *Barthelemi*, sieur de Verguignœul, &c. & d'*Eléonore de Croix-des-Tracelles*. Il mourut, étant veuf d'elle, le 20 Août 1688, âgé de 63 ans, & eut de son mariage

XIII. FRANÇOIS-PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur d'Henu & de Varlaincourt, marié par contrat du 20 Décembre 1685, à *Anne-Françoise de la Voestine*, Dame de Gaver, niéce d'*Anne de la Voestine*, ci-devant nommée, & fille de *Philippe*, Chevalier, Marquis de Becelaer, & de *Madelene de Trabaize*, Baronne du Saint-Empire. Il mourut avant sa femme, le 21 Août 1693, âgé de 48 ans, laissant: — 1. CHARLES-MAXIMILIEN, qui suit; — 2. & JEAN-CHARLES-BERNARD, dit *le Chevalier de Coupigny*, mort vers 1729, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, où il servoit avec distinction.

XIV. CHARLES-MAXIMILIEN, Comte d'Henu, Seigneur de Varlaincourt, Député de la Noblesse aux Etats d'Artois, s'est marié en Juin 1720, à *Marie-Françoise-Philippine de Héricourt*, fille unique & héritiere du Baron de Bomé, dont: — 1. CHARLES-PHILIPPE-DOMINIQUE DE COUPIGNY, dit *le Baron de Bomé*, marié au mois d'Avril 1747, avec *Constance-Alexandrine de Gosson*, dont il n'a point d'enfans; — 2. ADRIEN-FERDINAND, dit *le Chevalier d'Henu*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, qui a eu le bras emporté d'un boulet de Canon à la

bataille d'Hastenbeck; — 3 & 4. JOSEPH-MAXIMILIEN & LÉON-ERNEST; — 5. MARIE-AMÉLIE, dite *Mademoiselle d'Henu*, mariée au Seigneur de Nelle-de-Losinghen; — 6. MARIE-HUBERTINE, dite *Mademoiselle de Terbis*, mariée au Seigneur d'Hallenes; — & deux autres demoiselles à l'Abbaye noble de Bourbourg, dont CAMILLE-JOSEPHE, l'aînée, en est Abbesse. Le Comte d'Henu porte les armes de *Coupigny pleines*.

Branche des Seigneurs de NOYELLE & d'INSTRINGHUEM.

XI. LOUIS DE COUPIGNY, Seigneur de Dixfort, fils posthume de JEAN, VI. du nom, & de *Jacqueline de Rouck*, né le 8 Septembre 1584, épousa *Marie d'Obert*, avec laquelle il vivoit en 1624. Il en eut

XII. FRANÇOIS, Seigneur d'Instringhuem, marié 1°. à *Jeanne-Claire de Markais*; & 2°. à *Anne le Maître*. Il a eu: — 1. ANTOINE-DOMINIQUE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, décédé très-âgé en 1755, ayant vû mourir en 1750 son fils sans postérité, de *Jacqueline-Françoise de Gauville*; — 2. & PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Noyelle, Sorel, &c. s'est marié le 10 Octobre 1703, à CAROLINE-THÉRESE DE COUPIGNY, sa parente, née le 23 Mars 1667, veuve de *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloy*. Ils sont morts l'un & l'autre en 1750, laissant de leur mariage: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & N... DE COUPIGNY, Religieuse à Bourbourg.

XIV. FRANÇOIS, Marquis DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Lignereul, Sorel & Noyelle, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, né le 26 Octobre 1704, a épousé *Marie-Walpurge de Hangouart*, fille du Comte d'Avelin, morte en 1756, dont quatre garçons. Les deux aînés sont Capitaines dans le Régiment du Roi, & les deux cadets Officiers dans celui de la Vieille-Marine. L'aîné a épousé le 13 Juillet 1758, *N... d'Esclaibes*, fille du Comte *d'Hulst*, dont un fils né en 1759.

Le Marquis DE COUPIGNY porte les armes *pleines de Coupigny*. Voyez encore aux mots LOUVERVAL & MALET.

— COUR (DE LA) en Languedoc: ancienne Famille distinguée par ses services militaires, & par ceux qu'elle rendit dans les Cévennes en contribuant à maintenir la tranquillité dans ce pays. Elle a formé deux branches. FRANÇOIS DE LA COUR-DE-MONTCAMP, Ecuyer, batisé le 3 Août 1695, chef de la première branche, marié par contrat du 28 Février 1718, avec *Marie de Laune*, fille de *Jean*, & de *Françoise de Caulet*, sa veuve, fut maintenu dans sa Noblesse, ainsi que JACQUES DE LA COUR, son frere, par Lettres-Patentes du Roi du 12 Novembre 1733, dûement registrées en la Chambre des Comptes de Montpellier. Ses enfans sont: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS DE LA COUR-DE-MONTCAMP, Ecuyer; — 2. & JEAN-SCIPION DE LA COUR-DE-BESSEDE.

De la seconde est JEAN-JACQUES DE LA COUR, Ecuyer, né le 27 Février 1717, Seigneur de Viala, Commandant à Valleraugue en Languedoc, qui a servi dans le Régiment de la Fere. Il a épousé, célébration le 6 Février 1743, *Jeanne-Marie Law*, fille de *Guillaume Law*, Ecuyer, Ba-

ron de Lauriston, & de Dame *Rébecca Desves*, dont : — 1. JEAN-ALEXANDRE DE LA COUR, Ecuyer, né le 5 Octobre 1755 ; — 2. & ALBERTE-MARGUERITE-EUGÉNIE-GABRIELLE. Les armes : *de gueules, à une aigle d'or, couronnée d'azur, languée, béquée, membrée & onglée d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre VI.*

* COUR-D'ANGÉ (LA), vulgairement appellée *Angé-sur-Cher* : Châtellenie ancienne en Touraine, située sur la rive gauche de la Loire à trois lieues, orient, du Duché de Saint-Aignan, à une lieue, occident, de la ville de Montrichard, à six lieues, sud, de la ville de Loche, & à sept lieues, nord, de Blois.

Cette Châtellenie, qui a haute, moyenne & basse justice, releve du Comté de Montresor. Elle fut possédée par MM. *de Chenet*, les Comtes de *Bastarnai*, de *Vilars* & de *la Tournelle*. Messire *Jean-Batiste-Claude le Couvreur*, Ecuyer, en fit acquisition du Marquis *de la Tournelle* en 1759, & en est le possesseur. *Voyez* COUVREUR (LE). Cette Châtellenie est très agréablement située, & a deux châteaux anciens : l'un, près de l'Eglise, au milieu du Bourg ; l'autre, plus éloigné, dans une gorge entourée de bois : celui-ci étoit un château fort, défendu par des tours & ponts-levis.

Suivant les aveux & dénombremens, & les ruines de plusieurs villages ou hameaux, il appert que la population de cette Châtellenie est diminuée de cinq sixiemes au moins, les moulins banaux étant évalués & affermés cinq sixiemes de plus en mouture en 1541. Notice envoyée.

* — COUR DE BALLEROY (LA), en Normandie, diocèse de Bayeux. Par Lettres du mois de Décembre 1704, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 7 Mai & 22 Décembre 1705, les Fiefs du *Tronquet*, de *Balleroy*, &c. furent unis & érigés en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de *la Cour*, en faveur de *Jacques de la Cour*, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, tant en considération de ses services & de ceux de *Louis de la Cour*, son ayeul, Intendant de delà les Monts, Président au Conseil Souverain de Pignerol, Ambassadeur en Suisse & en Savoie, & Conseiller d'Etat, qu'en considération de ceux que ses ancêtres avoient aussi rendus aux Rois prédécesseurs de Sa Majesté, tant auprès de leurs personnes, que dans leurs Conseils & Armées, comme portent les Lettres-Patentes.

Cette Famille a été maintenue pour ancienne Noblesse de Normandie, dans les recherches faites par *Raimond Monfault* en 1463, par M. *de Roissy* en 1599, & par M. *de Chamillart* en 1666 ; elle est alliée aux Maisons de *Dreux*, de *Harcourt*, d'*Estouteville*, de *Matignon*, d'*Achey*, de *la Riviere*, &c.

JACQUES-CLAUDE-AUGUSTIN DE LA COUR, Marquis de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié le 9 Juin 1720, avec *Marie-Elisabeth Goyon-de-Matignon*, morte le 13 Mars 1745, a eu pour enfans : — 1. CHARLES-AUGUSTE, qui suit ; — 2. LOUIS-AUGUSTIN DE LA COUR, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, marié en 1763 à *N... de Pensuenteniou* ; — 3. JEAN-PAUL-FRANÇOIS DE LA COUR, Brigadier des Armées du Roi ; — 4. N... DE LA COUR, mariée en 1751, à *N... de Bois-*

leve-de-la-Maurouziere; — 5. N... DE LA COUR, veuve d'*Anne-Simon Piarron-de-Chamousset*, Maître des Requêtes; — 6. & N... DE LA COUR, non mariée.

CHARLES-AUGUSTE DE LA COUR, Comte de Balleroy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, s'est marié le 22 Janvier 1752, avec *Adélaïde-Elisabeth-Sophie de Lepinau*, dont trois enfans: — 1. PHILIPPE-AUGUSTE-JACQUES DE LA COUR, né le 3 Mars 1763, & tenu sur les fonts à Saint-Cloud, au mois de Septembre suivant, par M. le Duc *d'Orléans* & Madame la Comtesse *de Gacé*; — 2 & 3. THAIS-PAULINE-SIMONNE & AUGUSTINE-MARIE-LOUISE DE LA COUR. Les armes: *d'azur, à trois cœurs d'or.*

— COURAUDIN, en Anjou: Famille dont étoit GENEVIÉVE-LOUISE COURAUDIN-DE-LAUDONIE, née le 5 Mars 1685, de FRANÇOIS & de *Geneviéve le Bas.* Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1693, & prouva que FRANÇOIS COURAUDIN, Seigneur de Châtelard, qui en 1540 épousa *Isabeau de Combor*, étoient ses quart-ayeul & ayeule. Les armes: *d'azur, à un arbre d'or, posé sur un tertre de sinople, & accosté de deux fleurs-de-lis d'or.*

COURBON ou CORBON, en Saintonge: Ce nom se trouve écrit de ces deux façons indistinctement dans les anciens titres, & souvent dans le même.

Il y a des Lettres du Roi CHARLES V, données à Paris le 20 Février de l'année 1375, par lesquelles il accorde à *Robert de Tezac*, *Pierre le Comte*, *Antoine de Pontac*, *Jean de Lousme*, & ARNAUD DE COURBON, de pouvoir porter, eux & leurs hoirs, *la Royale Etoile en tous lieux, soit batailles, combats, tournois, places, fêtes & compagnies*, qui bon leur semblera. Ces Lettres portent que c'est *après s'être bien informé de leur bonne & noble génération, & en considération de ce qu'à leurs propres coûts & dépens, ils avoient assiégé & mis les Anglois hors le château de Mortagne.* Ce sont les termes de la charte.

L'on ne commencera ici la généalogie qu'à HENRI DE COURBON, dont la filiation, jusqu'à présent, est établie par des titres incontestables.

I. HENRI DE COURBON, vivant en 1370, épousa *Luce de Vancey*, fille de *Marin* & de *Paule d'Origny*, dont il eut AIMARD, qui suit.

II. AIMARD DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger du chef de *Letisse de Cressiet*, sa femme, qu'il avoit épousée avant 1400, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien, près & hors les murs de Poitiers, de sa Terre & Seigneurie de Saint-Leger le 8 Février 1439, & mourut peu de tems après. Il étoit apparemment fils ou petit-fils d'ARNAUD DE COURBON, ci-dessus mentionné. Il eut deux freres: — 1. HENRI DE COURBON, élu Abbé de Saint-Etienne de Bassac, Ordre de Saint-Benoît, diocèse de Saintes. Le 17 Mars 1451, il fut aussi Prieur-Commendataire du Prieuré de Saint-Pierre de Jarnac, & en cette qualité il plaidoit contre Messire *Louis Chabot*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Jarnac, le 21 Février 1476; — 2. & JEAN DE COURBON, Prieur de Saint-Savinien en 1473. AIMARD DE COURBON eut pour fils unique

III. Henri de Courbon II, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, qui fit aveu & fournit dénombrement au Seigneur de *Rabaine* en 1445. La même année, en qualité d'héritier de *Letisse de Cressiet*, sa mere, il fit aussi hommage pour sa Terre de Saint-Leger à l'Abbé de Saint-Cyprien-lès-Poitiers. Il testa en 1473, & institua Nicolas de Courbon, son fils aîné, pour son héritier universel, outre son droit d'aînesse, comme il appartient entre Nobles, aux charges de la légitime de ses freres & sœurs, & il institua *Isabeau Gaillard*, sa bien-aimée femme, tutrice de ses enfans. La famille de *Gaillard* étoit alors une des plus illustres du Royaume, & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

IV. Nicolas de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien le 17 Août 1507. Il fut Maître-d'hôtel du Roi François I, & premier Maître-d'hôtel de Louise de Savoie, Duchesse d'Angoulême, & il est ainsi qualifié dans plusieurs actes, entr'autres dans un hommage qu'il rendit en 1516 au Seigneur *de Fonsy*, à cause des acquisitions qu'il avoit faites dans les Paroisses de Berneuil, &c. Il mourut le 20 Novembre 1517, après avoir fait son testament le 21 Octobre précédent, par lequel il institue Jean de Courbon, son fils aîné, son héritier, avec substitution en faveur de ses hoirs mâles, & à leur défaut, en faveur de Guy de Courbon, son second fils. Il avoit épousé *Marguerite de Polignac*, fille de *Foucaud de Polignac*, Seigneur de Fontaines en Saintonge, de Fléac, & d'*Agnès de Chabanois*. Il en eut : — 1. Jean de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Pannetier du Roi, & de Louise de Savoie, Duchesse d'Angoulême, mere du Roi, marié du vivant de son pere en 1514, avec *Catherine de Saint-Aubin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Luspine en Bourbonnois, & à laquelle la Duchesse d'Angoulême donna, en faveur de son mariage, une somme de 500 livres. Jean de Courbon fit hommage en 1517 à *François*, Seigneur *de Pons*, pour sa Terre de Souilhac, & en 1519, au Seigneur *de Montbron*, pour ce qu'il tenoit de lui dans sa Terre d'Archiac. Il mourut sans postérité ; — 2. & Guy, qui suit.

V. Guy de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger par la mort de son frere aîné, en fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien en 1523. Il fit aussi hommage le 15 Juin de la même année à *Charles d'Espinay*, Ecuyer, Seigneur de Moncontour, pour ce qu'il tenoit de lui à cause de sa Terre de Berneur ; & en 1527, il fit un autre hommage au Seigneur d'*Archiac*, pour ce qu'il tenoit de lui, ainsi que l'avoit fait Henri de Courbon, II. du nom, son ayeul. Il mourut en 1547, sans avoir testé, & avoit épousé par contrat du 13 Janvier 1523, *Bonaventure Vigier*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Chalonne, & de *Charlotte de la Roche*. Elle mourut en 1554. Leurs enfans furent : — 1. François de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger. Il y a des actes de lui des années 1554, 1557 & 1564. Il mourut depuis sans enfans ; — 2. Joachim, lequel partagea avec François de Courbon, son frere, en 1564, & mourut aussi sans postérité ; — 3. Jacques, qui suit ; — 4. Bonaventure de Courbon, mariée 1°. avec *Pierre d'Artigoiti*, Seigneur d'Artigòiti & de Belsunce en Biscaye, Gentil-

homme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Chambellan, & Maître de la Garderobe du Duc de Lorraine, qui la nomma exécutrice de son testament le 5 Janvier 1562; & 2°. avec *Africain*, Baron *de Haussonville*, Ornes & Saint-Georges, premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Chambellan du Duc de Lorraine, & Maréchal de Barrois. Elle vivoit avec lui le 21 Décembre 1533. Elle fut l'une des Dames ordinaires de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Dame d'Honneur de *Claude de France*, Duchesse de Lorraine, & Gouvernante des Princesses de Lorraine; — 5. FRANÇOISE DE COURBON, femme de *haut & puissant Seigneur Jacques de Pons*, Seigneur de la Forêt, auquel elle passa procuration en 1561, pour poursuivre FRANÇOIS DE COURBON, son frere, à raison de son partage; — 6. PERRETTE DE COURBON, nommée dans l'inventaire fait après le décès de sa mere en 1554; — 7. LOUISE DE COURBON, femme de l'illustrissime Seigneur Don *Diegue de la Cueva*, Marquis de Ladrada, Espagnol. Elle fit son testament en faveur de BONAVENTURE DE COURBON, sa sœur, en 1583; — 8. & JEANNE DE COURBON, mariée 1°. par contrat du 19 Janvier 1572, avec *François de Guignauston*, Ecuyer, Seigneur de Villefanier; & 2°. par contrat du premier Octobre 1609, avec *Josias de Baumont*, Ecuyer, auquel elle fit donation le 23 Janvier 1613. Elle mourut sans enfans, & eut pour héritiers ses trois neveux, CHARLES, JACQUES & LOUIS DE COURBON, ci-dessous mentionnés.

VI. JACQUES DE COURBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Souilhac, *&c.* fut marié par contrat de l'an 1575, avec *Jeanne de Gombaud*, douairiere de Romette & de Romegou, fille de *Pierre de Gombaud*, Ecuyer, Seigneur de Briaigne, & de *Bertrande de Leaumond*. Il fit hommage en 1583, au Seigneur de Tonnay-Charente, d'une partie de la Terre de Romette, & il est qualifié par l'acte de l'an 1585, Commandant pour le Roi en la ville de Saintes, en l'absence de M. *de Bellegarde*, Gouverneur de Saintonge & Angoumois. Il ne vivoit plus le 20 Mars 1601. *Jeanne de Gombaud*, sa veuve, fit son testament en 1617, par lequel elle partagea ses biens entre ses trois fils, qui furent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES DE COURBON, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, auteur de la branche des Comtes de Blenac, rapportée ci-après; — 3. LOUIS DE COURBON, Seigneur de Romette, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au pont de Lunel. Il avoit épousé *N... Philippier*, de la ville de Coignac, dont il eut un garçon & une fille; sçavoir, CHARLES DE COURBON, Enseigne, &, en 1656, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de PHILIPPE, fils de France, Duc d'Anjou: il mourut à Paris le 17 Septembre 1690, âgé de 75 ans, sans être marié; & MARIE DE COURBON, alliée avec *N... de Real*, Seigneur de Mornac.

VII. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, fut fait en 1615 Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie. Il étoit en 1626 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Epernon*. Il reçut en 1633 une Lettre du Roi, pour reconnoître le Comte *de Jonzac* en qualité de Lieutenant-Général de Sa Majesté en Saintonge, & pour lui donner toute l'assistance dont il auroit

besoin. Il eut ordre du Roi le 30 Juillet 1635, de se rendre auprès de la personne du Commandeur *de la Porte*, pour servir sous lui, & être employé à la garde des places & des isles de la côte de Saintonge, & il obtint le 24 Juillet 1636, un certificat du même Commandeur, portant qu'il avoit continuellement servi Sa Majesté auprès de lui pendant le tems porté par l'Ordonnance: il testa en 1643, & mourut en 1644. Il avoit épousé par contrat du 16 Janvier 1605, *Jeanne-Gabrielle d'Agès*, fille & seule héritiere de *François d'Agès*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Seigneur de Saint-Sauveur, Briaigne, Longueron & les Barres, & de *Jeanne du Chesnay*, son épouse, laquelle étoit sœur d'*Aimée du Chesnay*, femme de *Gaspard*, Prince de Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Françoise-Louise du Chesnay*, femme du Seigneur de Crevecœur, toutes trois filles de *Jean du Chesnay*, Seigneur de Neuvy-sur-Loire, Gouverneur de Gien, & de *Claude de Rochechouart-Saint-Amand*, sœur de *Françoise de Rochechouart*, ayeule paternelle du Cardinal Duc *de Richelieu*. CHARLES DE COURBON eut de son mariage: — 1. JEAN-LOUIS, qui suit; — 2. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Seigneur, Baron de Seur, appellé d'abord *le Comte de Longval*, & ensuite *le Comte de Courbon*, mort en 1713 dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. en 1651, avec *Gabrielle de Bossu*, sa cousine issue de germain, fille de *Jacques de Bossu*, Chevalier, Seigneur, Comte de Longval, & de *Gasparde de Courtenay-Bleneau*; 2°. avec *Marie de Bossu*, sœur de la précédente; & 3°. le 5 Février 1701, avec *Louise-Honorée-Reine de Lur-de-Saluces*, âgée alors de 27 à 28 ans, & fille de *Claude-Honoré de Lur-de-Saluces*, Chevalier, Comte d'Uza, & de *Claude-Françoise de Saint-Martial-de-Drugeac*; — 3. LÉONARD, auteur d'une troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. SUSANNE DE COURBON, mariée en 1636, avec *Charles de Bechillon*, Chevalier, Seigneur d'Irlaud & du Vanneau près de Niort, qui en eut, entr'autres enfans, un fils, Chevalier de Malte en 1672, & *Marie de Bechillon*, mere de *Jean-Charles de Senneterre*, Comte de Saint-Victour-Senneterre, Maréchal de France, mort en 1771.

VIII. JEAN-LOUIS DE COURBON, dit *d'Agès & du Chesnay*, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courbon, de Briaigne, *&c.* né en 1617, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Direction de ses Finances, par Lettres de 1651, obtint l'érection de sa Terre, Châtellenie & Vicomté de *Saint-Sauveur* en Puisaye, en titre de *Marquisat*, mouvant de l'Evêché d'Auxerre, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées le 19 Août 1650. Il fut fait en la même année premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc *d'Enghien*, par Lettres, dans lesquelles ce Prince le traite de *son Allié*, & en 1653 le Duc *de Vendôme* le retint auprès de lui pour les affaires du Roi, comme il paroît par un certificat de ce Prince. Il avoit été marié en 1639 avec *Anne de Jalesne*, fille puînée de *Charles*, Seigneur, Marquis de Jalesne en Vendômois, & d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, grande-tante de Madame la Princesse *Claire-Clémence de Maillé-Brezé*, épouse du Duc *d'Enghien*. Il n'a laissé qu'un fils, nommé IX.

IX. EUTROPE-ALEXANDRE DE COURBON, Chevalier, Marquis de la Roche-Courbon & de Saint-Sauveur, Baron de Cozes, Briane, Chezac, &c. qui fut fait Enseigne de Vaisseaux en 1667, Capitaine-Commandant de la Compagnie des Gardes de la Marine à leur création, n'étant encore âgé que de 24 ans. Il quitta la même année le service de mer, & fut depuis Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il se maria le 4 Août 1686, avec *Marie d'Angennes*, fille de *Gabriel d'Angennes*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Berrus, de Felliere, &c. & de Dame *Elisabeth de Saint-Julien-Saint-Marc*. Il a eu de son mariage : — 1. ANNE-MARIE, née en 1693, morte fille en 1712 ; — 2. & EUSTELLE-THÉRESE, dite *Mademoiselle de la Roche-Courbon*, héritiere de la branche aînée, mariée le 4 Juillet 1714, avec *Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt*, Comte de la Mothe, Grand d'Espagne, Gouverneur de Salins dans le Comté de Bourgogne, Maréchal de France en 1748, mort en 1754, ne laissant qu'une fille, Grande d'Espagne, mariée en premieres nôces au Comte *de Froulay*, & en secondes au Marquis *de Gamaches*.

Branche des Comtes de BLENAC.

VII. JACQUES DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, de Lisleau, de Fresne, Breneau, &c. second fils de JACQUES DE COURBON & de *Jeanne Combaud*, fut Mestre de Camp d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Chevalier de son Ordre. Il épousa par contrat du 10 Février 1613, *Marie Tizon*, Dame de la Sauzais, veuve en premieres nôces de *Godefroi de Talleyran*, Comte de Grignols, & fille de *Jean Tizon*, Chevalier, Seigneur du Roc, & de *Marie de la Roche-Champagne*. Il testa en 1637, & laissa : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. MARIE, alliée par contrat du 3 Décembre 1639, avec *André de Talleyran*, Comte de Grignols, Baron de Bauville, Beauséjour, Cheveroche & autres Places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-camp d'Infanterie, & Maréchal-de-camp, dont descend le Comte *de Périgord*.

VIII. CHARLES DE COURBON, Chevalier, Comte de Blenac, Seigneur de Romegou, l'Isleau, Breneau, de Fresne & autres Places, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, premier Chambellan de M. le Duc *d'Orléans*, frere unique du Roi, & Sénéchal de la Province de Saintonge en 1649, fut fait en 1658 Mestre-de-camp du Régiment, levé par ordre du Roi en faveur du Cardinal *Mazarin*, & obtint l'érection de ses Terres de *Blenac*, *l'Isleau* & *Breneau* en titre de *Comté*, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres données à Toulouse en 1659, registrées à la Chambre des Comptes & Bureau des Trésoriers de France de Guyenne, au Parlement de Bordeaux, & dans les Présidiaux de Saintes & de Marennes. Depuis il entra dans la Marine, & fut fait Capitaine de Vaisseaux en 1689. Il avoit servi jusqu'alors dans les armées de terre, jusqu'au siége de Lérida. Il fut fait Lieutenant-Général par mer & par terre, Gouverneur & Lieutenant-Général des Isles Françoises de l'Amérique, par Lettres de provisions données à Condé le 13 Mai 1677. Il

prit dans le Continent sur les ennemis, les forts & la partie Angloise de l'isle de Saint-Christophe en 1682, & l'isle de Saint-Eustache en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 Juin 1696, & avoit été marié par contrat du 27 Septembre 1649, avec *Angélique de la Rochefoucauld*, veuve de *Louis de la Rochefoucauld-Bayers*, son cousin du second au troisieme degré, mort sans enfans en 1648, & fille de *Louis de la Rochefoucauld*, Chevalier, Seigneur de Bayers, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie Bouhier*, sœur de la Duchesse *de la Vieuville*. Il eut de son mariage: — 1. CHARLES, Comte de Blenac, né le 20 Novembre 1651, élevé Page du Roi en sa petite Ecurie, & depuis fait Capitaine de Vaisseaux, mort à Paris le 2 Janvier 1700, sans avoir été marié; — 2. LOUIS, Marquis de Contré, puis Comte de Blenac en 1700. Il fut aussi Page du Roi en sa petite Ecurie, depuis Capitaine de Vaisseaux, Gouverneur de l'isle de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue, par provisions du premier Octobre 1712 & du premier Janvier 1714. Il mourut à Rochefort le 3 Juillet 1722, sans avoir été marié; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. JEAN-LOUIS, Seigneur de Romegou, dit *le Marquis de Blenac*, aussi Capitaine de Vaisseaux, & Commandant les Gardes de la Marine, mort en 1713. Il avoit épousé en 1707 *Sophie de Pons*, Dame de Chandolant, dont trois fils; le premier, né en 1709, Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers en 1739; le second, né en 1710, Chef d'Escadre, marié, & a des enfans: le troisieme, RENÉ DE COURBON DE BLENAC, né en 1712, Prieur de Bonneviols; & une fille mariée à *N... Turpin*, Marquis de Jouhé, Seigneur de la Vergne-Bouin, en 1732; — 5. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Courbon*, Capitaine de Vaisseaux, mort en 1719. Il avoit épousé en 1716, *Madelene de Bonnejen*, Dame de Saint-Mandé; il en a laissé une fille née en 1718, & mariée avec le Marquis *de Lescours*; — 6. JEAN, dit *le Chevalier de Loumée*, aussi Capitaine des Vaisseaux du Roi, mort en 1696, sans avoir été marié; — 7. MARIE-ANNE DE COURBON-DE-BLENAC, nommée par le Roi Abbesse du Monastere de Notre-Dame de Molese, Ordre de Cîteaux, diocèse de Châlons-sur-Saône le 31 Octobre 1711; — 8, 9 & 10. Trois autres filles Religieuses, l'une à Puiberland, une autre à Tusson, & la troisieme à Saint-Jean-d'Angely.

IX. FRANÇOIS DE COURBON, Comte de Blenac, né vers l'an 1658, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1662, successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi, quitta la Croix de Malte en 1695 pour se marier, & mourut en 1700. Il avoit épousé le 7 Janvier 1697, *Esther Draud*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Rochebreuil, dont: — 1. GABRIEL-MADELENE, qui suit; — 2. & CHARLES-ANGÉLIQUE, dit *le Comte de Courbon-Blenac*, né en 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment de M. le Comte *de Clermont*.

X. GABRIEL-MADELENE DE COURBON, Chevalier, Marquis de Blenac, Baron de l'Isleau, Romegou, Contré, Chante-Maliere, &c. né en 1698, Grand-Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Piémont, épousa le 17 Juin 1723, *Anne Garnier de Salins*, fille de feu *Arnould-Jean-Batiste*, Chevalier, Marquis de Salins, Clan-

leu, &c. vivant Lieutenant de Vaisseaux du Roi, & de *Catherine de Saint-Amant*, dont — ARNOULD-PIERRE DE COURBON, Comte de Blenac, né le 5 Juin 1726, marié. Il est mort, & a laissé des enfans, que nous ne pouvons rapporter, faute de Mémoire.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. LÉONARD DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, troisieme fils de CHARLES DE COURBON, & de *Jeanne-Gabrielle d'Agés*, épousa *Susanne de Mendoce*, fille de *N... de Mendoce*, Ecuyer, Seigneur de la Clisse, & de *Jeanne Galles de Portallier*, dont: — 1. N... DE COURBON, Seigneur de Saint-Leger, Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1719, sans postérité; — 2. N.... dit *le Chevalier de Courbon-Saint-Leger*, aussi Capitaine de Vaisseaux du Roi, mort en 1725, sans avoir été marié; — 3. & N... qui suit.

IX. N... DE COURBON-DE-SAINT-LEGER, Seigneur de Berneuil, Capitaine de Vaisseaux du Roi, fut marié en 1690, avec *N... Guinot de Monconseil*, dont: — 1. CHARLES-MARC-ANTOINE, qui suit; — 2. & EUSTELLE DE COURBON-DE-SAINT-LEGER, née en 1698, & mariée en 1711, avec *N... d'Aiguieres*, Gentilhomme d'Arles en Provence.

X. CHARLES-MARC-ANTOINE DE COURBON, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né en 1695, Enseigne de Vaisseaux du Roi, épousa en 1719, *N... du Clerc*, dont: — 1. N... DE COURBON, né en 1720, appellé *le Marquis de la Roche-Courbon*; — 2. JEAN-HIPPOLITE, né en 1721, Clerc du diocèse de la Rochelle, reçu Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris le 20 Mai 1737; — 3. & N... DE COURBON, née en 1724, Pensionnaire en l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours.

Les alliances de la Maison de COURBON sont avec *Polignac*, *Courtenay*, *la Rochefoucauld*, *Talleyran-Chalais*, *Pons*, &c. Les armes: *d'azur, à trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en pal.* La Maréchale de la Mothe écarteloit d'ANGENNES; le Marquis *de Courbon* surmontoit les *trois fermeaux d'une étoile fleurdelisée.* Supports, *deux anges*: cimier, *une aigle tenant en son bec une palme de sinople.*

* COURBONS en Provence, diocèse de Digne: Terre & Seigneurie qui fut donnée avec plusieurs autres en 1472, par le Roi RENÉ, à *Honoré de Berre*, son Conseiller & Chambellan, dont la fille, *Honorade de Berre*, la porta à son mari *Louis de Villeneuve*, Seigneur de Trans. *Charlotte de Villeneuve*, leur fille, fut Dame de *Courbons*, & épousa en 1497, *Nicolas de Grimaldi*, Seigneur d'Antibes, trisayeul de *Jean-Henri de Grimaldi*, en faveur de qui cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregistrées le 12 Septembre suivant. Son fils *Honoré* la vendit à *André-Joseph de Brancas*, dont le fils de même nom, la revendit à *Alexandre de Roux*, Seigneur de Gaubert, en faveur duquel elle fut de nouveau érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1717, enregistrées le 5 Avril suivant, en considération de son ancienne Noblesse; étant issu de *Louis de Roux*, Comte de la Ric, auquel la Reine JEANNE, Comtesse de Provence, fit don du Péage de la Terre de *Gaubert*, par Let-

tres de 1382. (*Ruffi* ou *Ruffo* en Italien, est une Maison qui subsiste encore dans le Royaume de Naples, & dont étoient issus les deux derniers Cardinaux *Ruffo.*) *Voyez* RUFFI & ROUX DE LA RIC.

* COURBOUZON, en Franche-Comté : Terre & Seigneurie unie avec le Fief de *Chantrans*, qui a été érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Décembre 1740, registrées à Besançon & à Dole, en faveur de *Claude-Antoine Bocquet*, Seigneur de Courbouzon, Conseiller au Parlement de Besançon, qui avoit été créé Chevalier, par Lettres du mois de Février 1725, registrées à Dole.

— COURCELLES-DE-SAINT-REMI (DE), en Normandie : Famille maintenue dans sa Noblesse en 1599 & 1623. *La Roque, dans son Hist.* de la Maison *de Harcourt*, pag. 997 & 1456, parle de GABRIEL DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, marié vers l'an 1557, à *Gabrielle de Briqueville*, veuve de *René-Jacques Cordoüen*, Seigneur de Grestain.

PHILIPPE DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, mentionné dans un contrat de l'an 1513, fut pere de JACQUES DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, qui partagea avec VINCENT DE COURCELLES, son frere, en 1568; il eut pour fils CLAUDE DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi, qui fit preuve de Noblesse en 1599 & 1624. Il avoit épousé *Michelle de Bonneville*, dont—GEORGES DE COURCELLES, Seigneur de Saint-Remi. Les armes : *d'argent, à l'arbre de sinople, accosté de 2 lions affrontés de gueules ; au chef cousu d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable.*

* — COURCILLON. Il y a eu dès le septieme siécle, en Anjou, des Seigneurs de Courcillon qui y ont fait une assez grande figure. C'est de cette Terre qui fut portée par le mariage de l'héritiere de la branche aînée de cette Maison, dans celle de *Sancerre*, qu'a été formée en 1667 la Duché-Pairie *de la Valliere*.

Cette Maison, dont la Princesse Douairiere de Rohan-Soubise étoit la derniere, a tenu le premier rang parmi la Noblesse du Maine, & auroit une filiation qui seroit prouvée, sans une lacune qui s'y trouve entre les années 1190 & 1230. Cependant l'intervalle se trouve rempli par un grand nombre de personnes du nom de *Courcillon*, sur lesquelles on desireroit connoître les nœuds de leurs liaisons.

PHILIPPE-EGON, Marquis de Courcillon, pere de la Princesse Douairiere *de Rohan-Soubise*, morte le 4 Avril 1756, âgée de 43 ans, étoit unique fils de PHILIPPE DE COURCILLON, Seigneur, Marquis de Dangeau dans le Perche-Goet, Baron de Sainte-Hermine & autres Terres, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, grand-mere du Roi, &c. mort le 9 Septembre 1720, & de *Marie-Sophie de Baviere-Lowenstein*, sœur de l'ayeule paternelle de feu la Reine de Sardaigne, & de la Duchesse *de Bourbon*, mere de M. le Prince *de Condé*. Le Marquis de Dangeau avoit eu d'un premier lit une fille unique qui a porté *Dangeau* & *Sainte-Hermine* dans la Maison *de Luynes*.

La Marquise Douairiere de Courcillon, mere de la Princesse Douairiere *de Rohan-Soubise*, & fille unique de feu *Léonard de Pompadour*, Seigneur, Marquis de Laurieres, appellé *Marquis de Pompadour*, mariée à PHILIPPE-

EGON, Marquis de Courcillon, est la derniere du nom; *Elie de Pompadour*, dont étoit *Godefroi de Pompadour*, successivement Evêque d'Angoulême, de Périgueux & du Puy en Velay, Aumônier de France sous CHARLES VIII, est le premier qui ait porté le titre de Grand-Aumônier. Les armes de Courcillon sont: *d'argent, à la bande fuselée de gueules, au lion d'azur à sénestre.*

* — COURCY, en Normandie: Terre & Baronnie située dans l'Election de Falaise au diocèse de Séez, en latin *Curceium*, & suivant la mauvaise latinité des différens siécles, tantôt *Curciacum*, *Coursiacum*, *Corcaium*, *Curtum*, &c. Elle a donné son nom à une ancienne Maison connue dès le commencement du onzieme siécle, & qui subsiste encore aujourd'hui. On trouve son nom écrit, tant dans l'Histoire que dans les titres, DE COURCY, DE COURSY, DE CURCY & DE CORCY, en latin *Curceius*, *Curtius*, *Curtus*, *de Curceio*, *de Curciaco*, *de Coursiaco*, *de Corcaio*, *de Curto*, &c. Ce préliminaire a paru indispensable pour l'intelligence des Auteurs qui seront cités dans ce Mémoire.

La branche de cette Famille dont il est ici question, prouve sa filiation par contrats de mariage jusqu'en 1440, & par d'autres différens titres jusqu'à GEOFFROY, Baron DE COURCY, vivant en 1290; & la remonte par l'Histoire & autres monumens jusqu'au commencement du onzieme siécle.

I. BAUDRY, dit LE TEUTONIQUE (*Baldricus Teutonicus*) vint avec son frere nommé WIGERE, au service de RICHARD, II. du nom, Duc de Normandie, suivant l'usage des anciens Chevaliers qui alloient par-tout où se faisoit la guerre, offrir leurs services aux Souverains. L'Histoire ne dit point de quel pays il étoit venu, mais il y a apparence qu'il venoit de l'Allemagne, & qu'il étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique, comme l'annonce assez son surnom. Il s'établit en Normandie, & fut Seigneur de Beaugency. *Orderic Vital*, dans son Histoire Ecclésiastique, assure qu'il étoit d'une grande noblesse, & qu'il épousa la petite-fille de *Gilbert*, Comte *de Brionne*, qui lui-même étoit petit-fils de RICHARD, I. du nom, Duc de Normandie. Cette petite-fille de *Gilbert*, Comte *de Brionne*, étoit *Alix*, fille de *Richard*, Seigneur *de Clere* & de Bienfaite, & de *Rohès Giffart*. Voici les termes d'*Orderic Vital*, pris dans le Recueil d'ANDRÉ DUCHESNE, *Historiæ Normanorum*, année 1058, Liv. III, pag. 479: *Sæpè fatus BALDRICUS magnæ nobilitatis fuit, nam Gilesbertus, Comes Brionnæ, nepos Ricardi, Ducis Normanorum, Baldrico Teutonico (qui cum Wigerio, fratre suo, in Normaniam venerat Ricardo Duci servire) neptem suam in conjugium dedit, ex quâ nati sunt sex filii & plures filiæ: Nicolaus scilicet de Baschevilla & Fulco de Alnou, ROBERTUS DE CURCEIO & Ricardus de Nova-Villa, Baldricus de Balgenzaio & Wigerius Apuliensis. Hi nimirùm sub Duce Willelmo magnâ strenuitate viguerunt, multisque divitiis & honoribus ab eo ditati fuerunt, & hæredibus suis amplas possessiones in Normaniâ dimiserunt.* Par ce passage, on voit que BAUDRY eut six fils & plusieurs filles, entr'autres ROBERT, qui suit.

II. ROBERT DE COURCY, I. du nom, possédoit le Château de Courcy, dont il prit le nom, & vivoit du tems de *Robert de Grentemenil*, second Abbé de Saint-Evroult, puisque deux de ses freres, BAUDRY de Beaugency

& Wigere, furent préfens à une donation faite à cette Abbaye du tems de cet Abbé, qui fut élu en 1059, & banni en 1061, dit *Orderic Vital*, *Livre III. p. 477.* On ignore le nom de la femme de Robert de Courcy, mais il n'y a point de doute qu'il eut entr'autres enfans Richard, qui fuit.

III. Richard, Sire de Courcy, I. du nom, fut un des Barons Normands qui accompagnerent le Duc Guillaume à fon expédition d'Angleterre, & après la conquête de cete Ifle, en 1066, il eut fa part aux récompenfes, comme on le voit par un Catalogue recueilli dans André Duchesne, intitulé : *Cognomina eorum qui cum Guillelmo conqueftore Angliam ingreffi funt.* On lit vers la fin de ce Catalogue, *Grevil & Courcy, Hift. Norman.* pag. 1026. Une lifte rapportée dans *Mafſeville*, en fon Hiftoire de Normandie, *Tome I*, *pag.* 200, dit auffi la même chofe. On voit dans un autre Catalogue, auffi rapporté par Duchesne, & par *la Roque*, dans l'Hiftoire de la Maifon de Harcourt, *Tome IV*, *page 998*, que Richard de Courcy avoit des poffeffions en Angleterre, qui relevoient immédiatement de Guillaume le Conquérant. On voit encore dans le Livre intitulé : *Neuftria pia*, qu'il fut un des Seigneurs qui fignerent comme témoins la Charte de fondation de l'Abbaye de S. Etienne de Caen, fondée par le même Guillaume le Conquérant. Richard de Courcy eut de fa femme, dont le nom eft ignoré, Robert qui fuit; & fe joignit à *Hugues de Grentemenil*, pour faire la guerre à *Robert*, Comte *de Bellême*, l'ennemi commun des Seigneurs de cette Province. *Robert de Bellême* fe trouvant trop foible contre de tels ennemis, implora le fecours de *Robert*, dit *de Courtebotte*, alors Duc de Normandie, qui vint affiéger le château de Courcy au mois de Janvier 1091; mais par confidération pour les Grands Seigneurs de fon Duché, il n'en preffa point le fiége, & *Robert de Bellême* faifant feul tous fes efforts pour fe rendre maître de ce Château, éprouva une réfiftance qu'il ne put furmonter. *Girard*, alors Evêque de Séez, vint fur les lieux pour négocier la paix, il n'y put réuffir. Il y avoit quatre femaines que duroit ce fiége, quand Guillaume dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, paffa en Normandie. La nouvelle de fon arrivée diffipa les affiégeans effrayés, & chacun rentra dans fes droits. Ces faits font extraits d'*Orderic Vital*, fous l'année 1090, *Liv. VIII*, *pag.* 691, 692, & 693.

IV. Robert, Sire de Courcy, II. du nom, époufa avant l'an 1090, *Rohès de Grentemenil*, fille de *Hugues de Grentemenil*, qui fe joignit, comme on l'a dit ci-deffus, à Richard, Sire de Courcy, pour faire la guerre à *Robert*, Comte *de Bellême*, & d'*Adélaïde de Beaumont*, fille d'*Yves de Beaumont*. Il alla en Paleftine avec le Duc Robert dit *de Courtebotte*, & étoit Chevalier Banneret, comme on le voit à la fin de l'Hiftoire générale de Normandie par *Gabriel Dumoulin*, où, dans une lifte des Chevaliers Normands qui accompagnerent le Duc Robert à la conquête de Jérufalem, il eft dit que le Sire de Courcy portoit : *d'azur, fretté d'or*, &c. Il perdit l'œil droit à une bataille qui fe donna dans le Saonnois, fur le ruiffeau de Riolt, ce qui ne l'empêcha pas de faire la guerre avec *Robert de Grentemenil*, fon beau-frere, & *Hugues de Montpinçon*, beau-frere de fa femme, contre *Ro-*

bert de Bellême, leur ennemi commun, en 1102, dit *Orderic Vital*, p. 806. Suivant le même Auteur, ROBERT DE COURCY eut de son mariage cinq fils: plusieurs, peut-être, s'établirent en Angleterre, car on ne connoît par l'Histoire de Normandie, que RAOUL, qui suit, & GUILLAUME DE COURCY, qui fut Grand Sénéchal de Normandie, premiere Charge de ce Duché, signa en cette qualité les conventions de mariage entre JEAN, dit *sans Terre*, depuis Roi d'Angleterre, & *Alaïs de Maurienne*, en 1173. Il signa aussi en 1174, un traité fait entre HENRI II, Roi d'Angleterre & GUILLAUME, Roi d'Ecosse, à Falaise, tout entier rapporté dans le Recueil de *Rymer*. Il fut aussi présent à la confirmation que fit le même HENRI II. d'une Charte de fondation faite par l'Impératrice MATHILDE, sa mere, à l'Eglise de Sainte-Marie du Bec, rapportée en entier par *la Roque*; & enfin à l'accord qui fut fait entre ce même Roi & ses enfans en 1174, rapporté en entier dans le recueil de *Rymer*. Ce GUILLAUME DE COURCY ne paroît pas avoir laissé postérité, & on ne doit pas le confondre avec un autre GUILLAUME DE COURCY, qui étoit alors Maître-d'Hôtel de HENRI II. Le premier, Grand Sénéchal de Normandie, mourut en 1176; le second, dont on parlera au dégré VI, survécut à HENRI II.

V. RAOUL, Sire DE COURCY, mourut jeune apparemment; mais on est assuré de son existence, en ce que l'Histoire dit que GUILLAUME DE COURCY, Maître-d'Hôtel de HENRI II, Roi d'Angleterre, étoit son fils. *Gabriel Dumoulin* le dit positivement, en parlant de la mort de GUILLAUME DE COURCY, Grand Sénéchal de Normandie, auquel il succéda. On ignore le nom de la femme de RAOUL, Sire DE COURCY, & le nombre de ses enfans; mais on est assuré de GUILLAUME, qui suit.

VI. GUILLAUME, Sire DE COURCY, I. du nom, Maître-d'Hôtel de HENRI II, Roi d'Angleterre, comme on l'a dit ci-dessus, fut en cette qualité témoin & signa à une Charte donnée à Caen, & conservée dans les Archives de Notre-Dame d'Aunay, rapportée toute entiere par *la Roque*, dans son Histoire de la Maison de Harcourt, *Tome I, pag. 631*, par laquelle HENRI II. confirme à *Richard du Homet* la Charge de Connétable de Normandie. Il succéda, comme on l'a déjà dit, dans la Charge de Grand-Sénéchal à GUILLAUME DE COURCY, qui, selon toutes les apparences, étoit son oncle, & frere puîné de RAOUL, son pere. Il survécut à HENRI II. & alla en Palestine avec RICHARD, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, en 1190. Il fut présent la même année au traité que fit le même Prince avec TANCREDE, Roi de Sicile, auquel il avoit fait la guerre en passant à la Terre-Sainte. Ce traité est rapporté tout entier par *Rymer*, *Tome I. p. 66*. Il fut un des Seigneurs de Normandie qui se distinguerent à la prise d'Acre sur les Turcs, & à la bataille d'Antipatride, dit *Masseville*, dans son Histoire de Normandie, *Tome II. p. 109*, où on trouve ce GUILLAUME DE COURCY dans la liste des Seigneurs de Normandie. L'histoire ne parle plus de lui depuis ce voyage d'outremer, ce qui fait croire qu'il pourroit avoir péri à son passage, qui fut si dangereux pour RICHARD dit *Cœur de Lion*, qu'il n'abandonnoit pas. On voit par les Cartulaires de *Sigebert*, qu'il avoit épousé une fille de *Richer*, Comte de l'Aigle, dont il eut, entr'autres en-

fans : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. & JEANNE, mariée à *Guillaume Paynel*, Sire de Hambie.

VII. ROBERT, Sire & Baron DE COURCY, III. du nom, étoit aussi Seigneur d'Escajeul. Un état des services dûs aux Ducs de Normandie, dressé vers l'an 1200, & qui se trouve dans le recueil d'*André Duchesne*, lui impose des charges pour ces deux Seigneuries. Un catalogue des fiefs de Normandie recueilli par le même Auteur, *p. 1038*, fait aussi voir qu'il étoit possesseur de sept grands fiefs. *La Roque*, Histoire de la Maison de Harcourt, *Tome IV. p. 1049*, rapporte aussi la même chose. Il fut un des Seigneurs qui soutint le droit de patronage des Eglises de Normandie en 1205 (dont l'enquête est rapportée en entier par *la Roque*), quand PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, eut réuni à la Couronne ce Duché, après l'avoir confisqué sur JEAN *sans Terre*. ROBERT DE COURCY eut le malheur de prendre les armes pour son ancien Souverain. Il se trouva à la bataille de Brennonville contre LOUIS, fils de PHILIPPE-AUGUSTE, où, pour avoir poursuivi les François avec trop d'ardeur, il resta seul parmi eux, & fut fait prisonnier. Pour avoir pris parti dans cette guerre, un de ses fiefs fut confisqué, & demeura entre les mains du Roi, dit une note qui se trouve aux Archives de la Bibliothéque Royale. Il fut dans la suite un des Chevaliers Normands qui se distinguerent dans les armées de PHILIPPE II, Roi de France, dit *Masseville*, *Tome II. p. 266*. Il étoit Chevalier-Banneret, & est nommé tel sur le rôle qui en fut dressé l'an 1208, par ordre de PHILIPPE-AUGUSTE. Ce rôle est rapporté par *Duchesne*, & tout entier par *la Roque*, Histoire du Ban & Arriere-Ban, *page 7* des rôles. Il portoit : *d'azur, fretté d'or de six pièces*, comme ses descendans ont toujours porté depuis. Il vivoit encore en 1228, suivant un catalogue de *Gabriel Dumoulin*, qui se trouve à la fin de son *Histoire des Conquêtes & Trophées* des Normands au Royaume de Naples & de Sicile. On ignore le nom de sa femme, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. NICOLAS ; — 3. & MATHILDE DE COURCY, mariée à *Guillaume*, Sire de *Briqueville*.

VIII. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, II. du nom, vécut sous les regnes de LOUIS VIII, LOUIS IX. & PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. C'est sur-tout sous le regne du dernier de ces Monarques, que l'on trouve des preuves authentiques de son existence, de sa qualité de Chevalier & de Baron propriétaire de la Baronnie de COURCY. On voit dans un rôle déposé à la Chambre des Comptes & rapporté par *la Roque*, Histoire du Ban & Arriere-Ban, *page 43*, qu'il fut un des Chevaliers qui comparurent à l'armée de *Foix* en 1271. Il rendit aveu des services qu'il devoit au Roi ; & de cinq Chevaliers qu'il avoit à fournir, on n'en exigea que quatre, parce que le Roi étoit en possession d'un, pour raison de forfaiture, du tems de la guerre contre les Rois d'Angleterre, Ducs de Normandie. Un autre rôle fait en 1272, en mauvais latin de ce siécle, répete les mêmes obligations de services, & nomme les Chevaliers qui servoient sous lui, entr'autres, NICOLAS DE COURCY, son frere, & *Richard de Carbonnieres*, tous deux Chevaliers, ce qui prouve que NICOLAS

DE

DE COURCY, son puîné, possédoit des héritages relevans de lui, & lui devoit service. On n'a pu voir ailleurs des marques de l'existence de ce NICOLAS DE COURCY (*a*). Un autre rôle de la même année 1272, nomme GUILLAUME DE COURCY, Seigneur par Baronnie dans le bailliage de Coutance, & ajoute qu'il dit être du Bailliage de Caen. Il est enfin nommé dans un autre de la même année parmi ceux du Vicomté de Falaise, & tous ces rôles sont rapportés par *la Roque* dans son Histoire du Ban & Arriere-Ban, *page 106*, où il est nommé *Guillelmus de Corciaco, miles*. Il épousa *Anne de Marigny*, Dame & héritiere des Terres de Marigny & de Remilly, qu'elle apporta dans cette Maison. On ne lui connoît point d'autres enfans que GEOFFROY, qui suit.

IX. GEOFFROY, Sire & Baron DE COURCY, Seigneur de Montfort & du Bourg-Achard, de Marigny & de Remilly, est connu de tous les Généalogistes pour fils de GUILLAUME DE COURCY. Tous parlent de son mariage avec *Marie d'Estouteville*, fille aînée de *Robert d'Estouteville*, & de *Marie*, Dame *de Hotot*. Le P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, M. d'*Hozier*, & sur-tout *la Roque*, dans son Histoire de la Maison de Harcourt, *Tome I*, *page 541*, sont tous d'accord sur ce point. Le dernier de ces Auteurs dit positivement que GEOFFROY DE COURCY, fils de GUILLAUME, épousa *Marie d'Estouteville*. On croit qu'il fut tué à la bataille de Crecy sous le regne de PHILIPPE DE VALOIS. Cette opinion n'est fondée que sur une note trouvée dans les papiers de la Famille, & qui paroît ancienne. Elle porte ces mots : GEOFFROY, *Baron* DE COURCY, *fils unique de* GUILLAUME, *fut tué sous le regne de* PHILIPPE DE VALOIS. Les enfans qu'il eut de son mariage, furent : — 1. RICHARD, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur du Bourg-Achard (*b*), auteur d'une branche qui s'est très-bien alliée, & qui paroît éteinte, dont nous donnerons une notice ci-après ; — 3. JEAN, qui eut en partage les Terres de Marigny & de Remilly. Sa postérité s'est éteinte à la premiere génération, n'ayant eu de sa femme, dont le nom est inconnu, que JEANNE DE COURCY, appellée mal-à-propos par le P. *Anselme* THYPHAINE, mariée à *Gilbert de Mallemains*, Seigneur de Sacé, laquelle n'eut qu'une

(*a*) Il y a encore en Normandie une Famille qui porte le même nom & les mêmes armes. Le dernier, mort en 1768, étoit Lieutenant de Roi de la ville de Verneuil, & a laissé deux fils & plusieurs filles. L'un est Seigneur du *Ménillet* & de plusieurs autres Terres ; l'autre est Seigneur de *Magny-la-Campagne* & d'une autre Terre qui s'appelle aussi *Magny*. M. DE COURCY, Lieutenant de Roi de Verneuil, leur pere, disoit qu'il descendoit d'un NICOLAS DE COURCY, vivant en 1281, & la Famille qui fournit ce Mémoire, en a une note parmi ses papiers. Il seroit à souhaiter que ces Messieurs DE COURCY, Seigneurs de Magny, voulussent établir leur filiation jusqu'à ce degré, la jonction des deux branches seroit prouvée. On trouve aux archives de la Bibliotheque du Roi, une quittance originale en parchemin d'un THOMAS DE COURCY, Chevalier, Seigneur de Magny ; & du vivant de Monseigneur le Duc *de Guyenne*, son Conseiller & Chambellan. Elle est de l'année 1494, le 10 Mai.

(*b*) On trouve ce nom écrit dans les titres, & même dans l'histoire, de différentes manieres, *Bosc-Achard*, *Bouc-Achard*, *Boc-Achard* & *Bourg-Achard*, qui paroît être la meilleure. Le P. *Anselme* paroît en avoir fait deux Seigneuries différentes, ce qui lui a fait faire des fautes considérables, dit le Mémoire fourni.

fille nommée aussi *Jeanne*, mariée à *Olivier*, IV. du nom, Sire *de Montauban*. Les Baronnies de Marigny & de Remilly ont ensuite passé par alliance dans la Maison de Rohan. Voyez le P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome II.* Il y eut procès entre le Comte *de Harcourt* & les héritiers de JEAN DE COURCY, Seigneur de Remilly. *Voyez* l'Histoire de la Maison de Harcourt, *Tome III. p. 484*, où il est rapporté trois Arrêts de la Cour de l'Echiquier, qui parlent des héritiers de JEAN, & de JEANNE DE COURCY, sa fille, Seigneur & Dame de Remilly, *&c.* — 4. & MARIE, alliée à *Guillaume de Bricqueville* (M. d'*Hozier*, dans son Armorial de France, dit *Guillaume de Bricqueville-de-Bretteville*).

X. RICHARD, Sire & Baron DE COURCY, II. du nom, fut marié 1°. du vivant de son pere, avec *Alix Bertrand*, fille de *Robert Bertrand*, Baron de Briquebec & Vicomte de Roncheville, & d'*Ide de Nesle*. Il s'appelloit alors *Baron de Remilly*, parce qu'il y faisoit sa demeure; mais après la mort de son pere, il s'appella, comme lui, *le Sire de Courcy*. Bien des Auteurs, & entr'autres, *Moréri*, semblent ne l'avoir connu que comme Baron de Remilly; il est cependant certain qu'il n'eut point cette Baronnie en partage & qu'elle étoit tombée en quenouille de son vivant. Il étoit Chevalier en 1357, comme on le voit par une permission de PHILIPPE DE VALOIS, écrite en latin, suivant laquelle il lui permet de couper des bois à bâtir dans ses forêts, pour la somme de 20 livres. Cette permission est en original aux Archives de la Bibliotheque du Roi. Les termes pour RICHARD DE COURCY sont : *dilecto Ricardo de Coursiaco, Militi nostro*. Il commandoit une Compagnie, & prenoit la qualité de Sire DE COURCY, qui n'a jamais été prise que par les aînés des Maisons de Normandie. On trouve aux Archives de la Bibliotheque du Roi quatre quittances, en original sur parchemin, des appointemens de sa Compagnie, & scellées du sceau de ses armes, très-bien conservées, & représentant un *écu penché, fretté de six pièces ; le casque sur l'angle dextre, & sur le casque une aigle la tête élevée & les aîles déployées*. On trouve aussi aux mêmes Archives deux montres de Chevalier sous son commandement; l'une du 24 Novembre 1366, reçue à Falaise; & l'autre du 3 Septembre 1368, reçue à Caen. Dans cette derniere *Raoul de Harcourt*, Chevalier, se trouve sous ses ordres, & parmi les Ecuyers on voit ses deux fils, GUILLAUME & GILLET DE COURCY. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, & épousa 2°. *Agnès du Plessis*, Dame du Plessis & de Roye, Terres qui sont demeurées dans la branche qui fournit ce Mémoire jusqu'en 1592. Il est parlé de l'un & de l'autre dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1397. C'est de ce mariage qu'il eut les fils dont on vient de parler, & qui n'étoient encore qu'*Ecuyers* dans sa Compagnie en 1368, sçavoir : GUILLAUME, qui suit; & GILLET, qui ne paroît pas avoir laissé de postérité, parce que son frere conserva la Baronnie de Courcy, ainsi que les Seigneuries du Plessis & de Roye.

XI. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, III. du nom, Seigneur du Plessis & de Roye, passa en revue l'an 1371, devant le Connétable *Bertrand du Guesclin*, suivant la liste de *Masseville*, Historien de Norman-

die, *Tome III. p. 400.* On l'appelloit alors GUILLAUME DE COURCY, parce que son pere vivoit encore; mais depuis il n'est parlé de lui que sous le nom de *Sire de Courcy*. Il fut un des Chevaliers Commandans envoyés pour s'opposer à la descente des Anglois, qui menaçoient les côtes de Normandie en 1388. Ayant été nommé un des principaux Officiers de la Princesse ISABELLE, fille de CHARLES VI, qui avoit épousé RICHARD II, Roi d'Angleterre, il l'accompagna, & se fit aimer à la Cour du Monarque Anglois, & particulierement du Comte *d'Herby*. Mais cette jeune Reine, devenue veuve un an après son mariage, revint en France en 1401. Le Sire DE COURCY plut tant au Roi, qu'il le fit Capitaine de la ville de Paris. L'Histoire de Normandie par *Masseville*, *Tome IV. p. 27*, dit *qu'il étoit Gouverneur de Paris;* mais l'Histoire de CHARLES VI, traduite par l'Abbé *le Laboureur*, dit *Capitaine de Paris;* & l'Histoire de la ville de Paris le met aussi *Capitaine de Paris;* c'étoit peut-être la même chose que Gouverneur. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415, & avoit épousé *Françoise Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Sire de Hambie, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & RICHARD DE COURCY, qui eut en partage les Seigneuries du Plessis & de Roye, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

XII. GUILLAUME, Sire & Baron DE COURCY, IV. du nom, n'a point paru dans l'Histoire du regne de CHARLES VII. Le Roi d'Angleterre étoit maître d'une grande partie de la Normandie. On voit aux Archives de la Bibliotheque Royale une expédition en parchemin d'un aveu qu'il rendit de la Baronnie de Courcy en 1448, à HENRI, Roi d'Angleterre. On ignore le nom de sa femme, & s'il en eut des enfans mâles. Il y a grande apparence qu'il n'eut qu'une fille, qui porta la Baronnie de COURCY dans une autre Maison. Ce qui est certain, c'est que *Jean Hebert*, dit *d'Offonvilliers*, Chevalier, marié en 1516, étoit dès-lors Seigneur Baron de Courcy, & selon toute vraisemblance fils de l'héritiere de GUILLAUME DE COURCY. *Voyez* le P. *Anselme*, Hist. généal. des Ducs & Pairs de France, *page 166*. C'est à cette époque que finissent les Sires DE COURCY. Il y a eu depuis ce tems différens propriétaires de cette Baronnie, qui en ont porté le nom, comme les *Potiers de Courcy*, les *Bonsens de Courcy*. La Famille d'*Oleançon* possede depuis long-tems cette Baronnie.

Branche des Seigneurs du PLESSIS *& de* ROYE.

XII. Noble homme Messire RICHARD DE COURCY, fils de GUILLAUME, III. du nom, & de *Françoise Paynel*, servit sous le Roi CHARLES VII, & fut fait prisonnier par le Roi d'Angleterre, comme on le voit par un sauf-conduit de ce Monarque, écrit en latin en 1424, & rapporté par *Rymer*, *Tome V, p. 857*. Il étoit Chevalier, & qualifié *Monseigneur*. Il épousa Demoiselle *Colette de Lyon*. Les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Rouen des années 1448 & 1462, parlent de l'un & de l'autre. Il eut pour enfans: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & ALIX, mariée en 1470, à Messire *Guillaume des Hayes*, Seigneur d'Espinay, fils de *Geoffroy*. Ce fut ALIX DE COURCY, qui étant devenue veuve acheta pour son fils encore mineur,

la Terre & Seigneurie de Saint-Luc, dont les descendans portent le nom.

XIII. GUILLAUME DE COURCY, IV. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Maison, eut de son mariage avec *Marie d'Epigny*, fille de noble homme Messire *Jean d'Epigny*: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & GILLES, Religieux de l'Ordre de S. Benoît.

XIV. FRANÇOIS DE COURCY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis & de Roye, Capitaine & Gouverneur de la ville de Pont-Audemer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Maison, fut accordé par contrat du 30 Mai 1493, en présence de GUILLAUME DE COURCY, son pere, & de *Marie d'Epigny*, sa mere, avec noble Demoiselle *Marguerite de Theligny*, fille de noble homme Messire *Guillaume de Theligny*, Ecuyer, Seigneur de Lierville & de Verde, dont: — 1. JEAN, qui suit: — 2. ALEXANDRE, Prêtre, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique; — 3. & GUILLAUME, qui eut dans son partage la Seigneurie de Roye. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa *Marie*, Dame *de Sainte-Melaigne*, qui lui apporta cette Seigneurie en dot. Il n'en eut que des filles, & pour fils naturel GUILLAUME, dont on ignore la postérité.

XV. JEAN DE COURCY, I. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Gouis & de la Rosaye, Capitaine de Pont-Audemer, fut d'abord Homme d'armes de la Compagnie du Vice-Amiral de France, puis Guidon de la Compagnie de 50 Lances du Seigneur *de la Meilleraye*, suivant deux quittances d'appointement, l'une de 1544, & l'autre de 1548, qui sont aux Archives de la Bibliotheque du Roi, signées de lui & scellées en placard de son sceau, représentant un *écu fretté de six pièces, ayant deux palmes pour supports*. Il fut ensuite Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Thiérache. Il avoit épousé par contrat du premier Février 1538, Demoiselle *Susanne Pigast*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Carenthiers, Baudrebots, *&c.* & de *Marie de Canonville*. ALEXANDRE DE COURCY, son frere, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, fut présent à son contrat de mariage, par lequel on voit que leur pere étoit mort. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ADRIEN, Seigneur d'Ouville, qui eut en partage les Seigneuries de Gouis & de la Rosaye, mort sans postérité de son mariage accordé le 7 Août 1597, avec *Geneviève le François*; — 3. & FRANÇOISE, mariée à noble homme *Pierre du Lot*, Ecuyer, Seigneur de Verneville, *&c.*

XVI. FRANÇOIS DE COURCY, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis-Bouclon & de Saint-Cloud en Auge en partie, fut tué dans les guerres civiles. Il avoit épousé par contrat du 22 Mars 1570, *Françoise de Monney*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gauville, Tilloy, Tilly, Grand-Champ, Bosroger, Ferrieres-Haut-Clocher, *&c.* & de *Marguerite de Fouilleuse*, Dame de Naincourt, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2, 3 & 4. FRANÇOISE, MARGUERITE & CLAUDE, mariées, dont on ignore la postérité.

XVII. FRANÇOIS DE COURCY, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Bouclon, de Gauville, de Ferrieres-Haut-Clocher & Saint-Cloud en Auge, étoit en bas âge ainsi que ses deux sœurs, quand ils perdirent

leur pere. *Françoise de Monney*, leur mere, s'étant remariée, on convoqua une assemblée de parens pour leur élire deux Tuteurs. Du nombre des parens furent *Noble homme & Révérend Seigneur*, frere *Antoine des Hayes de Saint-Luc*, Chevalier & Trésorier-général de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & *haut & puissant Seigneur* Messire *François d'Espinay*, Seigneur de Saint-Luc, Capitaine de 50 Lances, & Lieutenant pour le Roi en Brouage, lesquels par procuration du premier Juillet 1592, chargent d'élire pour Tuteurs aux enfans en bas âge de FRANÇOIS DE COURCY, Noble homme *Jacques du Lot*, & Noble homme *François de Mahiel*. FRANÇOIS DE COURCY, III. du nom, fut accordé par contrat de mariage du 9 Octobre 1598, avec *Judith de Mahiel*, fille de *François de Mahiel*, Ecuyer, Seigneur de Bougy, son Tuteur, & de *Claude de la Garenne*. La mauvaise administration de cette minorité ruina entierement cette Famille, lorsqu'elle devoit s'enrichir par la succession d'ADRIEN DE COURCY, qui lui échut dans ce même tems, & qui étoit considérable. Tout fut dissipé par les procédures sans nombre des deux Tuteurs qui moururent insolvables. FRANÇOIS DE COURCY fut obligé de vendre les Terres de Gauville, de Saint-Cloud & du Plessis-Bouclon en 1603, pour payer la dot de ses sœurs, & acquitter les dettes de sa minorité. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & GUILLAUME, Seigneur du Boismorin, marié à *N.... Flamen*, dont est venu GEORGES DE COURCY, Prêtre & Curé de Caillouet.

XVIII. JEAN DE COURCY, II. du nom, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher, diocèse d'Evreux, fut accordé par contrat de mariage du 9 Mai 1643, avec *Susanne de Sarcus*, fille de *Jacques de Sarcus*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel, proche Amiens, & d'*Elisabeth de Biville*. Il mourut avant sa femme, & n'eut d'elle que JEAN, qui suit. Ce fut *Susanne de Sarcus* qui en 1666, pendant que son fils étoit absent pour le service du Roi, produisit pour lui ses titres de noblesse devant *Jacques Barrin de la Galissonniere*, Commissaire du Roi contre les usurpateurs de la noblesse. La décharge donnée à *Susanne de Sarcus*, porte que ledit JEAN DE COURCY *est noble, & d'ancienne race*.

XIX. JEAN DE COURCY, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher, fut accordé par contrat de mariage du 26 Mars 1680, avec *Charlotte Dastin*, fille de *Claude Dastin*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Normand, des Ormes & d'Herville, & de *Françoise le Velu*. Il mourut au service de l'arriere-ban, & laissa de sa femme : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS-CHARLES, dont il sera parlé après son aîné ; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, rapporté après ses deux freres ; — 4. MARIE-FRANÇOISE, sans postérité ; — 5. & MARIE DE COURCY, mere de *Jacques-François de Clinchamp*, actuellement Garde-du-Corps de Sa Majesté.

XX. JEAN DE COURCY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Ferrieres-Haut-Clocher & des Ormes, a eu de son premier mariage un fils unique, ADRIEN DE COURCY, Chevalier, Seigneur des Routis au Perche, diocèse de Chartres, marié & sans enfans.

XX. LOUIS-CHARLES DE COURCY, Chevalier, second fils de JEAN, III. du nom, a épousé *N.... de Crêche*, dont il a eu LOUIS-CHARLES DE

COURCY, son fils unique, Capitaine retiré du Régiment de Champagne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, marié à Cambray & sans enfans.

XX. JACQUES-FRANÇOIS DE COURCY, Chevalier, Seigneur d'Herville, diocèse de Chartres, troisieme fils de JEAN, III. du nom, & de *Charlotte Dastin*, avoit à peine sept ans quand il perdit son pere. Il entra cadet au Régiment de Blaisois, Infanterie, en 1707, & servit dans les grades de Sous-Lieutenant & de Lieutenant jusqu'en 1719, qu'il fut reçu Garde-du-Corps du Roi, où il a servi jusqu'en 1732. Ses certificats de service portent qu'il fut blessé d'un coup de feu à la jambe à Barcelone, d'un autre au bras à la bataille d'Almanza, & d'un troisieme au bas-ventre à Tortose. Ne pouvant plus supporter l'exercice du cheval, à cause du ressentiment de ses blessures, il quitta le service des Gardes-du-Corps en 1732, & fut fait Officier d'Invalides détaché : il a servi en cette qualité jusqu'à sa mort arrivée en 1755, étant âgé de 67 ans. Il en a servi 52 sans interruption, & n'a eu d'autre récompense que la facilité de placer deux enfans, l'un à Saint-Cyr, & l'autre à l'Ecole Royale Militaire. Il avoit été accordé par contrat de mariage du 13 Juin 1728, avec *Marie-Thérese-Catherine-Françoise Nazareth*, fille d'*Arnoul Nazareth*, & de *Geneviéve-Alphonse Gibert*, dont il a eu : — 1. JACQUES-FRANÇOIS, Prêtre ; — 2. FRANÇOIS, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Querci, Infanterie, mort en l'Isle de Saint-Domingue en 1764, sans avoir été marié ; — 3. LOUIS-JACQUES, qui suit ; — 4. CHARLES-AUGUSTIN, élevé à l'Ecole Royale Militaire, où il fut reçu en 1754, Chevalier-novice de l'Ordre de Saint-Lazare, actuellement Lieutenant au Régiment de la Fere, Infanterie, depuis 1759 ; — 5. MARIE, élevée à la Maison Royale de Saint-Cyr, où elle a été reçue en 1742 ; — 6. & CHARLOTTE-GENEVIÉVE DE COURCY.

XXI. LOUIS-JACQUES DE COURCY, Chevalier, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, s'embarqua au mois d'Avril 1755, n'ayant pas encore 15 ans, pour passer en Canada, où il a fait toutes les campagnes. Il s'est trouvé à la bataille de Carillon, où il fut blessé d'un coup de feu à la jambe, & étoit aussi de l'affaire de Quebec, où le Marquis *de Montcalm* fut tué. Il a fait, depuis, toute la guerre de Corse, & s'y est distingué : il n'est pas encore marié.

NOTICE de la branche des Seigneurs du BOURG-ACHARD.

X. GUILLAUME DE COURCY, second fils de GEOFFROY, Sire & Baron DE COURCY, & de *Marie d'Estouteville*, fut Seigneur du Bourg-Achard, & non pas de COURCY, comme le dit le P. *Anselme* : cette Baronnie n'avoit pas deux Seigneurs à la fois, & il est évident que RICHARD DE COURCY la possédoit, comme on l'a vu, avant 1349 & après 1368. Ce GUILLAUME DE COURCY fut marié à *Jeanne le Bouteiller de Senlis*, fille de *Guy le Bouteiller*, Seigneur d'Ermenonville. Il y a apparence que ce mariage fut fait du vivant de GEOFFROY DE COURCY, puisque ce second fils ne prenoit aucun nom de Seigneurie, & s'appelloit seulement GUILLAUME DE COURCY : ce ne fut qu'après la mort de son pere qu'il fut Seigneur du Bourg-Achard. Il mourut jeune, & sa veuve se remaria à *Nicolas*

de Braque. Il laissa : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & ZABETH DE COURCY, mariée à *Mathurin de Patry*, Ecuyer du Sire *de Bourbon*.

XI. GUILLAUME DE COURCY, II. du nom de cette branche, Seigneur du Bourg-Achard, épousa une fille de *Robert Mallet*, Seigneur de Planes, & de *Jeanne de la Mouche*, dont vint GUILLAUME DE COURCY, mineur en 1371, sous la tutelle de *Robinet d'Auvricher*. Le P. *Anselme* a fait ici une faute absurde, il suppose *Jeanne Mallet*, Dame du Bosc-Achard avant qu'elle épousât GUILLAUME DE COURCY, qu'il dit Seigneur de COURCY. Il n'a pas fait attention que *Bosc-Achard* & *Bourg-Achard* ne sont qu'une même Seigneurie ; que cette Terre étoit dans la Maison de COURCY du tems de GEOFFROY, & que ce n'est point par sa femme que GUILLAUME DE COURCY en fut Seigneur, mais par héritage de ses peres. Il a sûrement travaillé sur de faux Mémoires, dit celui qu'on nous a remis.

XII. GUILLAUME DE COURCY, III. du nom, fils du précédent, étoit, comme on vient de le voir, mineur en 1371. *Jeanne de la Mouche*, son ayeule maternelle, plaida pour son douaire contre lui & son Tuteur. Une Sentence de Beaumont-le-Roger, du mois d'Avril 1371, lui adjugea la jouissance, sa vie durant, du fief du *Bourg-Achard ;* ce qui n'auroit pas été, si cette Terre fut venue de son chef. GUILLAUME DE COURÇY eut de sa femme, dont le nom est inconnu : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & CHARLES DE COURCY, Seigneur d'Aufrenville, dont la postérité est inconnue.

XIII. JEAN DE COURCY, Ecuyer, étoit déjà Seigneur du Bourg-Achard en 1399, ce qui prouve que son pere ne vivoit plus. Il est qualifié *Chevalier* en 1448, suivant deux actes rapportés dans le grand Armorial de France, au mot DUQUESNOY. Il épousa 1°. *Marie Mallet de Graville ;* & 2°. *Jeanne de Trumieville*. Du premier lit il eut JEANNE DE COURCY, mariée en 1423, à *Geoffroy des Hayes*, Seigneur d'Espinay ; & du second, CHARLES, qui suit.

XIV. CHARLES DE COURCY, Ecuyer, Seigneur du Bourg-Achard, vivoit en 1450. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu, entr'autres enfans, GUILLAUME, qui suit.

XV. GUILLAUME DE COURCY, IV. du nom, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, vivoit encore en 1474, suivant un acte rapporté dans le grand Armorial de France, au mot DUQUESNOY. On voit aussi aux Archives de la Bibliotheque du Roi, une quittance de GUILLAUME DE COURCY, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, datée de l'an 1464 : elle est en parchemin signée de lui, & non scellée. Il y a grande apparence que cette Seigneurie est aussi tombée en quenouille, & est passée par alliance dans une autre Maison.

NOTICE des COURCY établis en Angleterre.

RICHARD, Sire DE COURCY, I. du nom, dont il est parlé au degré III, ayant eu part aux récompenses de GUILLAUME *le Conquérant*, possédoit des biens en Angleterre. Soit que quelqu'un de ses enfans s'y soit établi, soit que ce fussent des enfans de ROBERT DE COURCY, II. du nom, il est constant qu'une branche de cette Famille a subsisté en Angleterre depuis

le regne de HENRI II, jusqu'à nos jours. Dans les Annales d'Irlande, pages 153 & 156 (*Annales Hiberniæ*), on trouve JEAN DE COURCY, conquérant d'une partie de l'Irlande, bâtissant un monastere aux Moines de l'Ordre de Cîteaux, & *Afrique*, sa femme, qui fonda un oratoire dans ce monastere, où elle fut inhumée. Ce JEAN DE COURCY, disent quelques Historiens, étoit d'une taille plus qu'ordinaire, d'une force & d'une valeur incroyables. Il commandoit en Irlande pour HENRI II, Roi d'Angleterre, & travailloit à la conquérir; il battoit les Irlandois par-tout: mais un jour qu'il conduisoit une quantité de gros bétail qu'il leur avoit enlevé, & qu'il les faisoit passer devant l'armée à travers des bois & des chemins bordés de précipices, les Irlandois qui s'y étoient embusqués sortirent tout-à-coup en poussant de grands cris; les troupeaux effrayés se renverserent sur l'armée Angloise qui fut rompue, dispersée & taillée en piéces. COURCY, avec quelques soldats qu'il avoit ralliés, combattit pendant deux jours de suite, & la hache à la main s'ouvrit un passage : il se vengea en massacrant des milliers d'Irlandois. Ceci est rapporté dans un Livre intitulé, *Hiberniæ expugnatio*, & dans la nouvelle Histoire de la *Rivalité* de la France & de l'Angleterre, par M. *Gaillard*, *Tome II*.

JEAN *sans Terre*, étant devenu Roi d'Angleterre, fut, dit cet Auteur, jaloux de la gloire de JEAN DE COURCY, & celui-ci qui le regardoit comme l'assassin de l'héritier légitime de la Couronne, refusa de lui rendre hommage des Provinces qu'il possédoit en Irlande. Le Roi JEAN envoya des troupes contre lui, mais elles furent battues par COURCY. Le Roi alors gagna, par argent, de ses domestiques qui le trahirent dans le tems qu'il visitoit les Eglises, & le livrerent au Roi qui le mit en prison. L'Auteur des Annales d'Irlande raconte sa délivrance avec des circonstances qui paroissent si fabuleuses, qu'elles ne méritent pas d'être rapportées. Nous nous contenterons de dire que LOUIS, fils de PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, qui disputoit la Couronne d'Angleterre à JEAN *sans Terre*, lui proposa de faire combattre deux Champions avec la condition que la Couronne resteroit à celui dont le Champion seroit vainqueur. LOUIS, dit cet Auteur, produisit un Géant pour Champion; JEAN *sans Terre* eut recours à JEAN DE COURCY, & lui fit demander s'il vouloit combattre pour lui. Il répondit *qu'il ne combattroit pas pour le Roi*, *mais pour la Couronne*. Il fut élargi pour se disposer au combat, mais le Champion de LOUIS, ayant entendu parler de sa force, de son adresse & de ses anciens faits d'armes, n'osa accepter le combat & se sauva. LOUIS, ajoute-t-il, voulut voir COURCY, & les deux Rois lui demanderent quelques preuves de sa force; alors, d'un seul coup, il enfonça une hache si avant dans une poutre, qu'aucun des assistans ne put l'en retirer; mais il la retira sans peine par ordre du Roi. Dès ce moment il fut comblé de présens & remis en possession de tous ses biens, & la Couronne demeura à JEAN. *Annales Hiberniæ*, pages 161 & 162.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, dont il peut y avoir quelque chose de réel, il est certain que le Roi d'Angleterre accorda à ceux du nom de COURCY & à leurs descendans, la faveur singuliere de se couvrir devant lui

lui & devant tous ses successeurs au Trône. Ce privilége leur a été très-exactement conservé jusqu'à nos jours. On a vu d'après les papiers publics d'Angleterre, rapportés dans la Gazette de France du premier Octobre 1761, que le dernier qui en a joui, venoit d'y être admis. Il étoit le dernier de ce nom en Angleterre, & il est mort depuis, à ce qu'on assure, sans postérité. Ils s'appelloient *Milords* DE COURCY, *Barons de Kinsal en Irlande*, se disoient originaires de Normandie, & portoient pour armes: *d'azur, fretté d'or de six pièces*, ainsi que les COURCY de Normandie.

Les recherches que l'on donne ici sur cette Famille, ont été faites avec la plus grande exactitude. La filiation établie par l'Histoire jusqu'à RICHARD DE COURCY, II. du nom, semble portée jusqu'à l'évidence : toujours le même nom, les mêmes armes, la possession constante de la même Baronnie par les aînés; les mêmes services rendus aux Rois tant de France que d'Angleterre, le tout consigné dans quantité d'histoires & de catalogues authentiques, qui s'accordent tous entr'eux. La filiation depuis RICHARD DE COURCY, II. du nom, jusqu'à GUILLAUME, IV. du nom, n'est pas moins évidente. *Agnès*, Dame du Plessis & de Roye, apporte ces deux Terres en dot à RICHARD DE COURCY; GUILLAUME, son fils, en est héritier; RICHARD, III. du nom, son petit-fils, se trouve Seigneur de ces deux Terres, & GUILLAUME, fils de ce dernier, prend sur le contrat de mariage de FRANÇOIS DE COURCY, son fils, les qualités de Seigneur du Plessis & de Roye, & les lui transmet en héritage. Depuis cette époque, jusqu'à ceux qui nous ont fourni le Mémoire, la filiation est établie par contrats de mariage & autres titres originaux, ensorte qu'il n'est nullement douteux qu'ils sont les vrais descendans des anciens Sires DE COURCY, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. Cette Famille a l'avantage de prouver que depuis qu'elle est connue, elle n'a pas été une génération sans porter les armes pour ses Souverains.

La crainte d'être trop long a empêché d'imprimer le Mémoire généalogique de cette Maison, tel qu'il nous a été donné, avec tous les traits historiques rapportés en notes tout au long à chacun des degrés; nous nous contenterons d'observer ici que l'on trouvera un Mémoire déposé à la Bibliotheque du Roi, où toutes les preuves sont très-détaillées. Nous avons pris communication de tous les contrats de mariage cités dans ce Mémoire.

Les armes: *d'azur, fretté d'or de six pièces*, couronne de Marquis. Supports: *deux lions*.

* COURCY : autre Terre dans le Gâtinois Orléannois, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1681, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre suivant, en faveur d'*Henri de Bullion*, Conseiller au Parlement, neveu du Surintendant des Finances, mort le 21 ou 22 Janvier 1689. *Voyez* BULLION.

* — COURLANDE ou CURLANDE : Duché entre la mer Baltique, la Samogitie, Province du Royaume de Pologne, & la Livonie. La Courlande fut érigée en *Duché* en 1561, par SIGISMOND-AUGUSTE, Roi de Pologne. *Godard*, dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, fut pre-

mier Duc de Courlande. Il étoit issu de la Maison de *Ketler*, une des plus anciennes & principales du Duché de Cléves, & portoit aussi le nom de *Nesselrod*, par sa mere. Sa postérité a fini à *Ferdinand*, Duc *de Courlande*, né en 1655, qui succéda en 1711 à *Frédéric-Guillaume*, son neveu, & mourut le 4 Mai 1737. *Maurice*, Comte de Saxe, dit le Maréchal *de Saxe*, fut élu par les Etats, qui, forcés par la Czarine ANNE, firent une seconde élection le 13 Juillet 1737, en faveur d'*Ernest-Jean*, Comte *de Biren*, dépouillé en 1740. *Louis-Ernest*, Prince *de Bevern*, fut élu par les Etats le 14 Juin 1741; mais il n'a pas été mis en possession ni reconnu par le Roi de Pologne.

Pierre de Biren, Duc *de Courlande*, ci-devant Général de Cavalerie au service de Russie, né le 4 Janvier 1724, est marié: il a pour frere *Charles*, Général d'Infanterie au service de Russie, né le 30 Septembre 1728; & pour sœur, *Hedwige-Elisabeth*, mariée en Saxe.

— COURONEL, en Artois: CHARLES-OUDART-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, Chevalier, Seigneur de Velu, *&c.* Député ordinaire de la Noblesse des Etats d'Artois, est issu de CHARLES COURONEL, Seigneur de Mernes, Paroisse d'Arquinghem sur la Lis, lequel fit hommage de sondit Fief de Mernes à M. *Thibault de Luxembourg*, Seigneur de Fiennes & dudit lieu d'Arquinghem, le 24 Août 1443. Ledit CHARLES étoit fils de HUE COURONEL, lequel descendoit en droite ligne masculine des Seigneurs de *Cognieul*, dont les armes étoient: *d'or, à trois maillets de gueules, au filet de sable en bande;* & pour cri de guerre, *Mailly*, comme étant issu aussi en ligne masculine ~~d'ADAM~~ Antoine DE MAILLY, Seigneur de Cognieul, fils de GILLES, Seigneur de Mailly & de Cognieul, ce qui se prouve par une Sentence du 24 Avril 1445, rendue en faveur dudit CHARLES COURONEL, Seigneur de Mernes, par laquelle il fut déclaré Exempt, comme noble & issu de noble génération, du droit de nouvel acquêt pour l'achat qu'il avoit fait précédemment de sondit Fief de Mernes. Cette Sentence se trouve à la Chambre des Comptes de Lille. CHARLES-OUDART-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, rapporté ci-dessus, est fils de feu LOUIS-JOSEPH DE MAILLY-COURONEL, Chevalier, Seigneur de Velu, *&c.* Député auprès du Roi pour le Corps de la Noblesse de la Province d'Artois en 1714, & de *Françoise-Gertrude de Rietz*. Il a épousé en 1749, *Marie-Louise d'Amerval*, Dame d'Asservilliers, *&c.* dont il a plusieurs enfans, l'un desquels sert dans le Régiment du Roi, Infanterie, & un autre qui est Chevalier de Malte. *Voyez* AMERVAL. Les armes: *d'or, à trois maillets de gueules sans brisure.* Mémoire envoyé.

COURREGES: Maison originaire de Béarn, qui possede aujourd'hui *Doumy*, une des douze premieres Baronnies du Béarn. N... DE COURREGES, Conseiller au Parlement de Pau, est fils de N... DE COURREGES, Trésorier de la Maison & Couronne de Navarre, & de *N... de Navailles-Mirepoix*. Il a épousé *N... de Faget*, fille de l'Avocat-Général au Parlement de Pau, Baron de Gabaston. Les armes: *de .... à la fasce échiquetée d'or & d'azur de deux traits.*

COURSON, *voyez* COIGNET-DE-COURSON.

* — COURTADE: Terre située dans le Languedoc, au diocèse d'Albi, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse distinguée par ses services militaires & ses alliances. Il y a une branche de cette Maison qui a l'honneur d'appartenir à MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE-D'ARQUIEN, Reine de Pologne. Une autre branche est établie en Espagne, & est connue sous le nom de *Cortada*. ANTOINE DE CORTADA, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté Sicilienne, Gouverneur de . . . . est de cette branche. JACQUES DE CORTADA, Archevêque de Tarragone, Primat des Espagnes, mort il y a quelques années, étoit de cette Famille. C'est ce que nous sçavons sur ce nom, dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

* COURTANVAUX: Terre & Seigneurie au Maine, qui fut apportée en dot par *Françoise Berzeau*, fille de *Jacques*, Secrétaire des Finances & Contrôleur-Général des Guerres, à *Antoine*, Seigneur *de Souvré*, pere de *Jean*, & ayeul de *Gilles de Souvré*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, Gouverneur du Dauphin, depuis LOUIS XIII, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mars 1609, registrées au Parlement le 19 Août suivant. Il fut pere de *Jean de Souvré*, Marquis *de Courtanvaux*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, mort le 9 Novembre 1656. Dix ans après, son fils, *Charles*, fut marié à *Marguerite Barentin*, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Anne de Souvré*, Marquise *de Courtanvaux*, mariée le 19 Mars 1662, à *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, fils de *Michel*, Chancelier de France, mort le 16 Juillet 1691. *Voyez* LE TELLIER.

— COURTARVEL, ancienne Noblesse qui tire son nom du château de Courtarvel, Paroisse du Mont-Saint-Jean au Maine, dont les Seigneurs de ce nom sont Fondateurs & Collateurs, & où l'on voit leurs armes à la voûte de ladite Eglise. Elle remonte par titres suivis, à

I. GEOFFROI DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, vivant en 1256, & marié à *Anne d'Aulsi*. De ce mariage naquit

II. GEOFFROI DE COURTARVEL, II. du nom, Chevalier Banneret sous PHILIPPE III, dit *le Hardi*, marié en 1278, à *Marie d'Assigné*, fille de *N*... Baron de Sillé-le-Guillaume. Il en eut

III. ANDRÉ DE COURTARVEL, Chevalier, marié en 1301, à *Yolande de la Voue*, dont il eut: — PIERRE, qui suit; — RENAUD & RENÉ, dont on ignore la postérité.

IV. PIERRE DE COURTARVEL, Chevalier, fut marié deux fois, 1°. à *Susanne d'Angennes* (de Rambouillet), dont il eut deux filles; & 2°. à *Antoinette du Bellai*, dont

V. FOULQUES DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, qui se maria en 1377, avec *Jeanne de Lucassiere*, qui lui porta la Terre de son nom, que possédent encore ses descendans. Un de ses fils fut

VI. FOULQUES DE COURTARVEL, II. du nom, Gouverneur de Beaumont, marié en 1406, à *Jeanne de Boiscornu*, dont: — FOULQUES, qui suit; — & JEANNE, mariée au Seigneur de Vassé.

VII. FOULQUES DE COURTARVEL, III. du nom, Chevalier, Enseigne

des Gendarmes du Duc d'Alençon, fut marié 1°. à *Marguerite d'Arquene*; & 2°. à *Catherine de la Tour*. Il eut de cette derniere

VIII. AMBROISE DE COURTARVEL, Chevalier, qui épousa *Anne de Pezé*, fille de *Jean*, Seigneur de Pezé, & de *N... du Fresne*. Elle lui porta en 1480, cette Baronnie, depuis érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Avril 1658, enregistrées le 3 Août 1663, en faveur de RENÉ DE COURTARVEL, II. du nom, dont il sera parlé ci-après. De ce mariage vint

IX. FOULQUES DE COURTARVEL, IV. du nom, Chevalier, marié à *Françoise d'Avaugour*, fille de *Pierre*, Grand-Chambellan d'HENRI II, & de *Mathurine de Saint-Pern*, laquelle lui porta les Châtellenies du Grand-Bouchet & de Boursay. Elle avoit trois sœurs : l'aînée, JACQUELINE, porta aussi à son mari *Pierre de Montmorency*, Marquis de Thury, Comte de Châteauvillain, & Baron de Fosseuse, les Baronnies de *Courtallain*, d'*Aarou* & de *Boisrufin*. Ses deux autres sœurs entrerent dans les Maisons d'*Illiers-d'Entragues* & *du Plessis-Châtillon*. FOULQUES DE COURTARVEL commanda une Compagnie d'Ordonnance à la bataille de Marignan. Après sa mort, *Françoise d'Avaugour*, sa veuve, se remaria à un Gentilhomme de la Maison de *Veuilles*, qui avoit été l'un de ses Pages, & en eut une fille, mariée à *N... du Rouget*, d'où sont sortis MM. *du Rouget* & *du Plessis-Bellieres*, feu la Maréchale *de Créqui* & la Princesse *d'Elbeuf*. De son premier mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & PIERRE, marié à *Antoinette de Courbon*, dont naquit JACQUES, allié en 1588, à *Anne d'Estureaux*, pere d'un autre JACQUES DE COURTARVEL, marié en 1610, à *Louise de Regnard*, fille de *N...*, Seigneur de Courtemblay, dont JOACHIM DE COURTARVEL, marié à *Jeanne des Loges*, fille de *Martin*, & de *Jeanne des Personnes*. Leur postérité est tombée en quenouille.

X. JACQUES DE COURTARVEL, Chevalier, épousa en 1544, *Susanne de Thoisnon*, dont il eut : — 1. CHARLES, souche des Seigneurs de Pezé, qui suit ; — 2. ANDRÉ, Chevalier, marié en 1615, à *Gabrielle de Fromentieres*. Il en eut trois garçons & une fille ; l'aîné, JACQUES, épousa 1°. *N... de Langard-de-Boisfeurnier*, dont une fille, mariée à *N...* Marquis *de Hautefeuille*, à qui elle porta, entr'autres, la Terre de Saint-Agil, que MM. *de Hautefeuille* ont depuis vendue à MM. *Angrand*; & 2°. la veuve du Chevalier *de la Valliere*, Lieutenant-Général. Le second fils d'ANDRÉ fut CHARLES DE COURTARVEL, Chevalier de Malte ; le troisieme, PIERRE, qui fut Capucin ; & la fille, nommée GABRIELLE, épousa *N... de Puiguion*, Seigneur de la Grange & de la Flocelliere, dont MM. *de Puiguion* d'aujourd'hui ; — 3. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; — 4 & 5. LOUIS, Chevalier de Malte, & JACQUES, dont on ignore la destinée.

XI. CHARLES DE COURTARVEL, Seigneur de Pezé, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa en 1575, *Guyonne de Trémigon*, fille de *Gui*, & de *Bonne de Bellesme*, dont il eut : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. GUYONNE, femme de *Louis de la Voue* ; — 3. SUSANNE, femme de *N... de Pleucques* ; — 4. & JEANNE, femme d'*Emeri de Tournebu*.

XII. RENÉ DE COURTARVEL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de

Courtarvel & de Pezé, s'allia en 1621, avec *Marie de Lusignan-de-Saint-Gelais*, fille d'*Artus*, Seigneur de Lansac, & de *Françoise de Souvré*, dont

XIII. René de Courtarvel, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Pezé, Gentilhomme de la Chambre du Roi. Ce fut en sa faveur que la Baronnie de *Pezé* fut érigée en *Marquisat*. Il se maria avec *Jacquine le Gros*, fille du Sénéchal de Beaufort en Anjou, de laquelle vint

XIV. Charles de Courtarvel, Marquis de Pezé, allié à *Marie-Madelene de Vassan*, dont : — 1. Louis-René, qui suit ; — 2. Hubert, Colonel du Régiment du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées & Chevalier de ses Ordres le 28 Octobre 1734, tué à la bataille de Guastalla le 28 Novembre suivant. Il avoit épousé *Lidie-Nicole de Beringhen*, fille de feu M. le Premier, de laquelle il n'a laissé que Louise-Madelene, mariée le 24 Mai 1743, à *Armand-Mathurin*, Vidame *de Vassé*, Colonel du Régiment de Picardie ; — 3. N..., ci-devant Aumônier du Roi, Abbé Commendataire de Notre-Dame de Beaupré, Ordre de Cîteaux, diocèse de Beauvais, & de Saint-Jean-d'Angely, Ordre de S. Benoît, diocèse de Saintes. Il est mort au château de Montfort près le Mans, en Avril 1771, âgé de 91 ans & demi ; — & plusieurs filles : l'une Abbesse au Mans ; une Dame de Champfleur, & Madame *de Montfort-le-Rotrou*, de laquelle est sortie la Comtesse de *Murat-de-Montfort*, d'aujourd'hui, mere de M. *de Murat*, marié à *N... de Mascarini*, déja sa parente par les *Courtarvel*.

XV. Louis-René de Courtarvel, Marquis de Pezé, s'est marié avec *N... Thibaut de la Roche-Tulon*, veuve du Marquis de Montifaut, dont : — 1. N... qui suit ; — 2 & 3. deux filles. L'aînée, Louise-Jeanne-Marie, femme le 27 Mai 1755, de *Joachim de Dreux*, Marquis de Brezé, Lieutenant-Général, Grand-Maître des Cérémonies de France, & Gouverneur des Ville & Château de Loudun & du Loudunois. La seconde a épousé, par contrat du 22 Février 1761, *Michel-Pierre-François d'Argouges*, Maréchal-de-camp.

XVI. N... de Courtarvel, Marquis de Pezé, a fait ses premieres armes dans le Régiment du Roi, que commandoit son oncle.

Seconde Branche.

XI. Pierre de Courtarvel, troisieme fils de Jacques, & de *Susanne de Thoisnon*, Chevalier, Seigneur de Boursai, épousa *Charlotte de Coutance-de-Baillon*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. & Pierre, marié à *Renée de Marescot*, fille de *François*, & de *Jacqueline de Dampierre*, dont Claude de Courtarvel, femme de *Denis des Loges*, Chevalier, fils de *Martin*, & de *Jeanne des Personnes*.

XII. François de Courtarvel, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Boursai, de la Mabiliere & de Saint-Hilaire, se maria avec *Renée de Fresneau*, fille de *N...*, & de *Renée de Racine-de-Villegomblain*, dont : — 1. François, qui suit ; — 2. Jacques ; — 3. Claude, Chevalier, Seigneur de Rocheux & en partie de Boursai, allié à *Marie de Varennes*, fille de *Henri*, & de *Marie de Rouault*, dont un garçon & une fille, sçavoir, Jean-René de Courtarvel, Chevalier, Seigneur de Rocheux.

& en partie de Bourſai, allié à *Marie-Anne de Vernaizon*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur des Forges, Exempt des Gardes-du-corps de S. A. & de *Marie Reneaulme*, dont il a eu ETIENNE DE COURTARVEL, Abbé-Commendataire de Vertheuil, Vicaire-Général du diocèſe de Blois; & MARIE-ANNE, aujourd'hui veuve d'*Etienne d'Aguet*, Seigneur de Beauvoir, Capitaine au Régiment de Blaiſois, duquel elle n'a qu'une fille, mariée au Vicomte *d'Alès*. La fille de CLAUDE DE COURTARVEL, & de *Marie de Varennes*, ſon épouſe, eſt MARIE DE COURTARVEL, femme de *N... de Chenu*; — 4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, allié à *Marie Peſchard-des-Rouaudieres*, dont deux garçons & une fille, ſçavoir: — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, marié, qui n'a point laiſſé d'enfans; — MARC-ANTOINE, pere d'une fille mariée à *N... de Pré*, Chevalier, Seigneur de Louaville; — & MARIE DE COURTARVEL, femme de *Pierre le Breton*, Seigneur des Bordages, dont la poſtérité eſt fondue dans les Maiſons d'*Arlanges*, de *Courcelles* & d'*Alès-de-Corbet*; — 5. RENÉ, Chevalier, marié en 1640, à *Claude Peſchard*, fille de *Jean*, Seigneur des Rouaudieres, & d'*Anne Boutrais*, ſœur de la femme de ſon frere, dont pluſieurs enfans, qui ne paroiſſent pas avoir laiſſé de lignée; — 6 & 7. PIERRE & ALEXIS, ce dernier Docteur de Sorbonne; — 8 & 9. CHARLOTTE & CÉCILE.

XIII. FRANÇOIS DE COURTARVEL, II. du nom, Chevalier, ſe maria 1°. avec *Marie Ourceau*, fille de *François*, Maître des Requêtes, & de *Marie d'Angui*; & 2°. à *Renée le Féron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Laune & de Bois-Apreſt, & de *Nicole Duchêne*. Du premier lit ſont ſortis deux garçons: — CÉSAR, qui ſuit; — & PIERRE; — & quatre filles, GABRIELLE, FRANÇOISE, ANGÉLIQUE & CHARLOTTE; cette derniere mariée à *Pomponne de Paris*, Chevalier, Seigneur de Guigné.

XIV. CÉSAR DE COURTARVEL, I. du nom, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, Seigneur de Bourſai, de Lierville & de Saint-Remi, s'eſt allié avec *Marie de Coutance-de-Baillon*, ſa couſine, dont,

XV. CÉSAR DE COURTARVEL, II. du nom, dit *le Marquis de Saint-Remi*, Chevalier, Seigneur de Verde, Lierville & Bourſai, mort le 8 Septembre 1757. Il avoit épouſé le 10 Janvier 1720, *Marie-Jeanne de Prunelé*, née en Décembre 1692, morte au château de Lierville, le 28 Mai 1733, fille de *Jules*, Marquis *de Prunelé*, Chevalier, Baron de Saint-Germain-le-Deſiré, ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, & de *Marguerite Dorat*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-LOUIS-HUBERT, qui ſuit; — 2. RENÉ-CÉSAR, rapporté après ſon frere; — 3. & MARIE-JEANNE, née le 27 Novembre 1725, non mariée en 1769.

XVI. JEAN-LOUIS-HUBERT, dit *le Marquis de Courtarvel*, Chevalier, Seigneur de Lierville, né le 4 Janvier 1722, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de S. Louis, a épouſé 1°. le 9 Mai 1757, *Marie-Louiſe Petit-de-la-Guierche*, fille unique de *Gilbert*, Vicomte de la Guierche, & d'*Anne-Marie de la Mauvoiſiniere*, morte en 1759 ou 1760, dont il n'a point d'enfans; & 2°. le 24 Avril 1762, *Marie-Anne de*

Faudoas, fille de *Marie-Charles-Antoine*, Marquis *de Faudoas-Canisi*, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des ville & château d'Avranches, & de *Marie-Thérese de Borand-Castilli.*

XVI. René-César, dit *le Comte de Courtarvel-de-la-Cour*, Chevalier, Seigneur de Souday, au Maine, né le 25 Avril 1728, a servi dans le Régiment de la Marine, & a épousé le 5 Mars 1759, *Françoise-Thérese de Ligneris*, née le 26 Mars 1742, dont il a : — 1. Louis-François-René, né le 19 Décembre 1759 ; — 2. Claude-René-César, né le premier Avril 1761, destiné à l'Ordre de Malte ; — 3. & Jean-Louis-René, né le 3 Juillet 1763. Les armes : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de seize losanges de même*, sçavoir, *ceux du chef en fasce 3 & 1* ; ceux de la *pointe de même 1 & 3* ; & *ceux des flancs en pal 3 & 1*. Moréri.

— COURTAUREL à Clermont-Ferrand, en Auvergne. Suivant un inventaire & certificat de titres dressé sur papier timbré, & signé du 3 Novembre 1762, par *Moranges*, Commis-Greffier de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, cette noblesse établie en France, est une branche cadette de l'ancienne Maison des Comtes de Carterel d'Irlande. Il y en a trois branches qui subsistent dans le Royaume, deux en Auvergne & une en Bourbonnois. Elles portent le même nom & les mêmes armes que la branche aînée, dont est le chef *Milord Carterel*, établi en Irlande. Carterel en Irlandois, signifie Courtaurel en François.

Les Courtaurel, dont nous allons parler, ont passé d'Irlande en France, pour conserver la liberté de la Religion Catholique dont ils faisoient profession. Depuis l'époque où ceux de ce nom se soumirent à la protection de nos Rois, il y a plusieurs siécles, ils se sont constamment attachés à la profession des armes, & de génération en génération, ils n'ont pas cessé de rendre des services au Roi & à la Patrie. Les guerres civiles & un incendie arrivé au château de Rouzat, dont le procès-verbal fait en vertu d'Ordonnance de l'Intendant subsiste, ont fait perdre les meilleurs titres de cette Maison.

I. Gilbert de Courtaurel, Ecuyer, vivoit en 1430. On ne peut découvrir si c'est lui ou ses prédécesseurs qui avoient passé d'Irlande au service des Rois de France. Les guerres civiles & l'incendie arrivé au château de Rouzat, comme on vient de le dire, ont fait perdre à cette Famille des titres très-anciens & honorables, qui auroient pu donner des éclaircissemens sur cette époque, étendre plus loin la généalogie, & la rapprocher du tems de sa transmigration d'Irlande en France. Ce Gilbert de Courtaurel épousa *Guiotte de Moisson*, fille de *Guillaume*, & de *Claudine de Champs*. Il en eut Amable, qui suit.

II. Amable de Courtaurel, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épousa le 4 Janvier 1542, *Jeanne de Courson*, fille de feu noble *Jacques*. De ce mariage vinrent : — 1. Amable, qui suit ; — 2. Claude, rapporté après son frere ; — 3. & Louise de Courtaurel. Ils transigerent tous les trois le 21 Février 1568, & partagerent ensemble les biens & successions de leurs pere & mere. Amable & Claude, Gendarmes dans les Compagnies d'Ordonnance sous Henri IV, obtinrent des Lettres-Patentes de

ce Prince du 18 Juin 1600, scellées du grand Sceau de cire jaune, dans lesquelles Sa Majesté rappelle les services qu'ils ont rendus à sa personne & à celle de ses prédécesseurs Rois, reconnoît qu'ils ont servi dans ses Régimens de gens de pied, & dans la Compagnie des hommes d'armes de ses Ordonnances; qu'ils sont enfin parvenus au grade d'*Archers* & d'*Hommes-d'armes*, qu'ils se sont trouvés à plusieurs batailles & siéges, où ils ont reçu plusieurs blessures; que leurs services ont été longs & laborieux; & ce Monarque, par les mêmes Lettres, déclare qu'ils sont annoblis par toutes les Loix du Royaume sous le titre des armes, & qu'ils ont toujours vécu *noblement*, sans être imposés ni cotisés. En vertu de l'Edit du Roi HENRI IV, du mois de Janvier 1598, portant révocation d'annoblissement & de privilége, lesdits AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL furent, en conséquence de cet Edit, imposés & cotisés avant l'an 1599; mais ledit Seigneur Roi en excepte expressément lesdits AMABLE & CLAUDE par ses Lettres-Patentes, & fait défenses aux Consuls de Vandon, Paroisse où ils avoient leurs biens, de les comprendre dans leurs rôles & de les troubler dans la jouissance de leurs priviléges, franchises, immunités, &c. En conséquence de ces Lettres-Patentes, AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL obtinrent Arrêt à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand contre les Consuls de Vandon le 10 Septembre 1601; & CLAUDE, après la mort de son frere AMABLE, les fit encore enregistrer le 10 Septembre 1610, à l'Election de la même Ville. Il y a cinq certificats de services rendus au Roi par AMABLE & CLAUDE DE COURTAUREL, Le premier est du 6 Novembre 1560, le second du 20 Septembre 1582, le troisieme du 20 Février 1588, le quatrieme du 16 Octobre 1594; & le cinquieme du mois de Janvier 1599.

III. AMABLE DE COURTAUREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épousa *Jeanne de la Corne*, de l'ancienne Maison de *la Corne*, dont un de ce nom fut choisi par le Roi pour être Gouverneur de la Ville de Riom, dans le tems où les Anglois faisoient des incursions en France depuis 1430 jusqu'en 1460. Il y a eu aussi un *de la Corne* qui est mort Lieutenant de Roi du Canada, de 1650 à 1700. AMABLE DE COURTAUREL n'eut point d'enfans mâles de *Jeanne de la Corne*, son épouse; CLAUDE DE COURTAUREL, son frere, lui succéda, suivant une transaction du 13 Août 1598.

III. CLAUDE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, épousa le 12 Mai 1579, *Madelene de Bournat-de-Vinzelles*, fille de noble homme *Bertrand de Bournat*, Ecuyer, Seigneur de Vinzelles, & de Dame *Elisabeth de Saint-Pourcaut*. Il en eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & GABRIELLE DE COURTAUREL, mariée par contrat du 18 Mai 1623, à noble *Pierre-Jean de Servieres*, Ecuyer, Sieur de Laire.

IV. ANTOINE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, remplaça son pere dès l'an 1604, dans la Compagnie des hommes d'armes des Ordonnances, où il servit jusqu'en 1619. Il se trouva au Ban & Arriere-Ban convoqué en 1635, & fut présent à la revue qui fut faite en Lorraine de la Noblesse de ce Ban. Il testa la même année le 29 d'Août avant

que

que de s'y rendre, & il obtint en même tems un renvoi des Commissaires députés par le Roi pour la recherche de la Noblesse de la même année 1635. Il mourut au service, & avoit épousé le 27 Mai 1622, *Gilberte de Chalus-de-Prondine*, fille de noble *Antoine de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de Prondine, de Vialvelour & Saugieres, petit-fils descendant en ligne directe de *Guy de Chalus*, Seigneur de Chalus, Chambellan du Roi en 1380, & d'*Etienne de Chalus*, Seigneur de Tour, Maître-d'hôtel du Roi CHARLES VI. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN-PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 3. GILBERT, qui servit en qualité de Gendarme, tué au combat de Leuze, sans alliance; — 4 & 5. GABRIEL & ALEXANDRE, morts au service, sans postérité; — 6 & 7. BLAISE & FRANÇOIS, qui, après s'être démis en faveur de BLAISE, son frere, d'un Bénéfice à la collation du Seigneur d'Albens, Comte de Lyon, Abbé de Mauzat, entra dans le service; — 8. & CHARLES, Ecuyer, Seigneur de la Varesne, Volontaire dans le Régiment d'Enghien, mort sans descendans.

V. JEAN-PIERRE DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, produisit ses titres de Noblesse devant les Commissaires Généraux de la Cour des Aides de Clermont, députés par le Roi pour la recherche de la Noblesse de l'année 1656; & le 14 Août 1658, sur la production de ses titres, il fut renvoyé de l'assignation à lui donnée, & maintenu dans la prérogative des Gentilshommes de naissance. Il fonda dans l'Eglise de Vandon une Chapelle pour sa maison le 27 Mars 1681, ou plutôt il ne fit que la rétablir; car il y avoit plus de 250 ans qu'elle y avoit été fondée. Il présenta pour cet effet à l'Evêque de Clermont une requête pour le rétablissement & la bénédiction de cette Chapelle. Il avoit épousé par contrat du 13 Mai 1651, *Marie de Bart*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Fournieil, & de Dame *Françoise de la Fage*. Il fit son testament le 22 Décembre 1683, & il y est prouvé qu'il eut pour fils: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & JOSEPH, auteur de la seconde branche établie en Bourbonnois, rapportée ci-après.

VI. CHARLES DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Rouzat, se trouva le 5 Avril 1692, à l'assemblée de la Noblesse pour le Ban & l'Arriere-Ban: le 18 Avril 1693, il assista à la revue de ces mêmes Gentilhommes assemblés pour le Ban. Il y a une lettre qui lui fut écrite le 20 Avril 1694, pour l'imposition de la capitation de la Noblesse; une quittance du droit d'armoiries de la Maison de COURTAUREL, enregistrée à l'Armorial général du 16 Septembre 1699; & une autre lettre écrite à ce même CHARLES DE COURTAUREL, où il est qualifié *Maréchal-des-Logis de l'Escadron de la Noblesse d'Auvergne à Loudun* (le Maréchal-de-Logis du Ban de la Noblesse faisoit les mêmes fonctions, & avoit le même grade que le Major-Général d'une armée : il étoit chargé de tous les détails, logemens, campemens, & de l'ordre général de la marche du Ban). Il épousa par contrat du 22 Février 1689, Demoiselle *Marie de la Salle*, fille de Messire *François*, Baron de la Salle, Chevalier, Seigneur du Teillet & du Bourgnon, & de Demoiselle *Madelene de Mouricaut*, dont:

— 1. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de Rouzat, Capitaine au Régiment Royal de la Marine, qui rendit foi & hommage au Roi le 25 Juin 1723, & mourut sans descendans; — 2. & JACQUES, qui suit.

VII. JACQUES DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Rouzat, ancien Officier d'Infanterie au Régiment Royal de la Marine, & chef des trois branches qui existent, a épousé par contrat du 17 Avril 1723, *Marie Croisier*, & rendit foi & hommage au Roi le 21 Juillet 1730. Il a eu de son mariage: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, appellé le *Chevalier de Rouzat*, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie, par brevet du 17 Juillet 1744; Capitaine au même Régiment le 28 Août 1748, réformé à la paix de 1749, & de nouveau nommé Capitaine au même Régiment de Poitou le 30 Août 1756. Le Roi lui a accordé une pension sur son Trésor-royal le 30 Janvier 1757. Il se trouva à la bataille de Rosbac, où il fut fait prisonnier de guerre, & mourut à Martsbourg, en Saxe, des blessures qu'il avoit reçues à cette bataille, sur le point d'avoir la Croix de S. Louis: il y commandoit les manoeuvres du Régiment de Poitou en qualité de Capitaine & d'Aide-Major, devant les retranchemens des ennemis. Il y reçut un coup de biscayen à la cuisse, qui le jetta en bas de son cheval, ce qui ne l'empêcha pas de continuer de commander à la tête de sa troupe, jusqu'au moment qu'il eut l'épaule cassée d'un second coup. En Allemagne, à la redoute de Rennevillers, il avoit été blessé d'un coup de fusil à la tête; & pendant les dernieres guerres d'Italie, il le fut encore à la cuisse d'un coup de canon; — 3 & 4. ELISABETH & MARIE-FRANÇOISE.

VIII. JOSEPH DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Rouzat & des Thierris, ancien Capitaine de Cavalerie, a d'abord été Cornette au Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, le premier Août 1743; se trouva à la bataille de Fontenoy, où le Roi commandoit en personne, & il en reçut une gratification après la bataille; ensuite au siége de Tournay, & à la citadelle de cette ville; à la bataille de Rocoux & à plusieurs autres affaires pendant toute la guerre de Flandre; ce qui est prouvé par les certificats du Prince *de Croy*, Colonel de son Régiment. Il passa le 29 Mars 1747, d'une Compagnie à une autre. A la paix de 1749, après la réforme de la Cavalerie, il entra dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, ce qui prouve le zéle qu'il avoit pour le Service, & le desir de faire campagne avec cette Compagnie. Il a épousé 1°. *Antoinette Dorel*, Dame de Lolliere, fille de *Nicolas Dorel*, Ecuyer, Sieur de Lolliere, d'une ancienne Maison; & 2°. *Gilberte-Julite Beaulaton*, Dame des Thierris. Du premier lit est née: — 1. CATHERINE-JACQUELINE DE COURTAUREL DE LOLLIERE; & du second lit sont sortis: — 2. MATHIEU-LOUIS-JOSEPH, Seigneur de la Varenne; — 3. & ELISABETH-ADÉLAÏDE-VICTOIRE DE COURTAUREL.

SECONDE BRANCHE.

VI. JOSEPH DE COURTAUREL, second fils de JEAN-PIERRE, & de *Marie de Bart*, servoit du vivant de son pere, & mourut premier Factionnaire du Régiment du Perche. Il épousa Mademoiselle *du Gat*, Dame de Ludaix. C'est de lui qu'est sortie la branche *de Courtaurel*, qui est établie

en Bourbonnois. Il eut de son mariage : — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. & ANNET-CHARLES, rapporté ci-après.

VII. GABRIEL DE COURTAUREL, épousa Demoiselle *N... de Malzat*, en Bourbonnois, fille aînée de *N.... de Malzat*, Ecuyer, Seigneur de Montclard, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. GABRIEL DE COURTAUREL vint faire sa résidence au château de Ludaix, Paroisse de Vergear, en Auvergne, & y est mort sans enfans mâles.

VII. ANNET-CHARLES DE COURTAUREL, Seigneur de Montclard, a servi dans la Cavalerie, & a épousé Demoiselle *N... de Malzat*, la cadette, dont il a : — 1. GABRIEL, marié avec Demoiselle *N... de la Malleret*, fille de *N... de la Malleret*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 2. JEAN, appellé le *Chevalier de Courtaurel*, qui est au Service depuis plus de 20 ans. Il sert dans la Maison du Roi, & jouit d'une pension; — 3. & ANTOINE, Gentilhomme de M. le Prince *de Conty*, lequel a été tué d'un coup d'épée étant au service de ce Prince.

TROISIEME BRANCHE.

V. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Tour, fils puîné d'ANTOINE, & de *Gilberte de Chalus de Prondine*, fut Chevau-Léger de la Maison du Roi, & épousa Demoiselle *Jeanne de la Souliere*, fille de *N... de la Souliere*, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Chaussade dans la province de la Marche. De ce JEAN DE COURTAUREL sont descendus : — 1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de la Tour, qui fut Garde du Roi, marié à Demoiselle *Gilberte de Ronat*, mort sans postérité; — 2. GABRIEL, qui suit; — 3. & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Layat, qui épousa *N.... du Bouchet*, fille de *N.... du Bouchet*, Ecuyer, sœur de *N.... du Bouchet*, Evêque de Cominges, dont une fille unique mariée au Seigneur d'*Ambrujac :* elle est morte avant ses pere & mere.

VI. GABRIEL DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Rodde, épousa *N.... de la Chassaigne-de-Vival*, fille de *N.... de la Chassaigne*, Ecuyer, d'une Famille noble qui a donné des Comtes de Brioude. De ce mariage sont nés : — 1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Gagere, actuellement chef de cette branche, qui suit; — 2. BALTHASAR DE COURTAUREL-DE-LA-TOUR, Ecuyer, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, avec pension du Roi. Il a servi dans la derniere guerre en Westphalie, où il a été blessé deux fois : la premiere, à une bataille; la seconde, à l'attaque d'un poste avec 30 Dragons qu'il commandoit. Il l'emporta, & fit prisonniere de guerre une troupe de 80 hommes qui le défendoit. Il y fut blessé à mort à la fin de l'action d'un coup de fusil à travers du corps, dont cependant il guérit. Malgré sa blessure il se fit conduire à l'armée du Maréchal Duc *de Broglie*, avec la troupe qu'il amenoit prisonniere. Le Maréchal *de Broglie* en fit avoir un soin tout particulier, & cette action fut connue de tout le Régiment où il servoit. Il a épousé *Jeanne de la Chassaigne*, Dame de Laire, fille de *N.... de la Chassaigne.*

VII. JEAN DE COURTAUREL, Ecuyer, Seigneur de la Gagere, a servi

long-tems dans la Cavalerie, & a épousé *N.... de Bournat*, fille de *N.... de Bournat*, Ecuyer. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, entr'autres : — 1. N.... DE COURTAUREL, son fils aîné, qui est Lieutenant réformé de la Légion de Flandre. Il a reçu une gratification du Roi pour s'être distingué dans la derniere guerre, où il a été blessé & fait prisonnier; — 2. & N.... DE COURTAUREL, qui sert dans la Gendarmerie de France. Les armes : *d'azur, au lion d'or grimpant, armé & lampassé de gueules.*

* COURTEBONNE : Baronnie érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 6 & 12 Septembre 1672, en faveur de CHARLES DE CALONNE, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi à Calais, & Commandant au Gouvernement d'Hesdin. *Voyez* CALONNE-DE-COURTE-BONNE.

* COURTEILLES : La Terre & Seigneurie de Courteilles a été érigée en *Marquisat* du tems de M. *de Saint-Contest*, par forme de reconnoissance des services qu'il avoit rendus au Roi en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Catalogne. Elle est aujourd'hui possédée par M. *de Courteilles*, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, en qualité d'héritier de Madame sa mere, qui en a obtenu l'envoi en possession pour ses reprises, par Sentence du Bailliage de Verneuil. Elle a été érigée en *Baronnie* il y a environ 200 ans, & est réunie à la Terre de M. le Comte *de Tillieres.*

COURTEMANCHE : Famille du Diocèse d'Evreux, de laquelle étoit MARGUERITE-MADELENE DE COURTEMANCHE, fille de SÉBASTIEN, Ecuyer, Sieur de Baspré, & de Dame *Judith le Hantier*, née en 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé sa noblesse depuis ROBERT DE COURTEMANCHE, Seigneur du Sauffay, qui en 1450, épousa *Jeanne Hémart*, & étoit le sixieme ayeul de la produisante.

— COURTEN : Famille Suisse du Pays de Vallais, attachée au Service de France avec distinction depuis un tems considérable; & dont étoit MAURICE, Comte DE COURTEN. Il entra d'abord Cadet dans le Régiment de son nom en Avril 1706, fut nommé Capitaine-Lieutenant le 22 Décembre 1707, obtint la Commission de Capitaine le 4 Mai 1709; & le 16 Avril 1721, une demi-Compagnie aux Gardes, par la démission de son pere; fut créé Chevalier de Saint Louis en Décembre 1721, eut le 4 Mars 1723, une moitié de la Compagnie de JEAN-ETIENNE DE COURTEN, Lieutenant-Général; fut nommé Lieutenant-Colonel du Régiment de son frere le 13 Juin 1724, créé Brigadier le premier Mars 1738, Maréchal-de-camp le 20 Février 1743, *Comte de l'Empire* en Mai 1742, & Commandeur de l'Ordre de S. Louis en 1744. Il eut le 6 Mars de la même année le Régiment de son frere aîné, & fut fait Lieutenant-Général le premier Janvier 1748, & Grand-Croix de S. Louis en 1757. Il est mort le 29 Janvier 1766, dans sa soixante-quatorzieme année. Les armes : *de gueules, au globe cintré & croisé d'or.*

*— COURTENAY : Terre & Seigneurie dans le Gâtinois-François, avec un Bourg ou une petite Ville de ce nom, qui a eu des Seigneurs par-

ticuliers dès l'an 1000. L'un d'eux suivit GUILLAUME-*le-Conquérant* en Angleterre, & y fut l'auteur d'une Maison très-considérable, de laquelle étoit aussi issue ELISABETH DE COURTENAY, qui épousa PIERRE DE FRANCE, dont nous parlerons ci-après. Aussi ceux de la branche de *Courtenay* établie en Angleterre, portent-ils les armes de cette Maison avec un *lambel*. Ils ont possédé long-tems le Comté de *Devonshire*. Il y a eu plusieurs Chevaliers de la Jarretiere de cette branche, & autres grands hommes, qui ont eu le triste sort durant les guerres des Ducs d'*Yorck* & de *Lancâstre*. Un des plus considérables fut HENRI DE COURTENAY, Comte de Devonshire, Marquis d'Excester, Chevalier de la Jarretiere, que le Roi HENRI VIII. fit décapiter en 1538, & dont le fils EDOUARD DE COURTENAY, aussi Comte de Devonshire, mourut sans postérité en 1556, non sans soupçon de poison. Il en reste toujours une branche dans ce Comté. IMHOFF, *Histor. Geneal. Magn. Britan.* en parle.

I. ELISABETH, Dame & héritiere de COURTENAY, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlai, de Charni & de Chantecoq, fille aînée de RENAUD, Seigneur de COURTENAY, de la branche aînée restée en France, épousa en 1150 PIERRE DE FRANCE, I. du nom, septieme & dernier fils du Roi LOUIS *le Gros*, & d'*Adélais de Savoie*. De ce mariage vinrent — 1. PIERRE, qui suit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Champignelles, rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE; — 4. GUILLAUME, auteur de celle des Seigneurs de Tanlai, dont il sera parlé à son rang; — 5. JEAN; — 6. ALIX, mariée à *Guillaume*, I, Comte *de Joigni*, dont elle fut séparée, & remariée à *Aymar*, I, du nom, Comte d'*Angoulême*; — 7. N... mere d'*Eudes de la Marche* en Hongrie; — 8. CLÉMENCE, épouse de *Gui* V, Comte de *Tiern*; — 9. N... mariée à *Aymon* III, Seigneur de Charros en Berri; — 10. CONSTANCE, alliée 1°. au Seigneur *de Châteaufort*, près de Paris; & 2°. à *Guillaume*, Seigneur *de la Ferté-Arnaud*, & de Ville-Preux; — 11. & EUSTACHE, épouse, 1°. de *Gautier de Brienne*, Seigneur de Rameru; & 2°. de *Guillaume*, I. du nom, Comte *de Sancerre*.

II. PIERRE, II. du nom, Seigneur de COURTENAY, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Marquis de Namur, Empereur de Constantinople, mourut en 1218. Il avoit épousé 1°. en 1184, *Agnès*, Comtesse *de Nevers* & d'Auxerre; & 2°. *Yolande de Hainaut*, fille de *Baudouin* V, Comte *de Hainaut*, & de *Marguerite de Flandre*, & sœur de *Baudouin* I. & de *Henri de Hainaut*, Empereur de Constantinople. Elle fut couronnée à Rome avec son mari par le Pape HONORÉ III. le 9 Avril 1217, & mourut après le mois de Juin 1219. Du premier lit il eut: — 1. MAHAUD DE COURTENAY, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée en 1193 à *Philippe de Hainaut*, second fils de *Baudouin* V, Comte *de Hainaut*, & mariée en 1199, à *Hervé* IV, Seigneur *de Donzi*, dont elle resta veuve. Elle se remaria avant l'an 1226, à *Guines* IV, Comte *de Forez*; depuis elle se rendit Religieuse à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. Du second lit vinrent: — 2. PHILIPPE DE COURTENAY, Marquis de Namur, surnommé *à la Lévre*, qui suivit le parti de *Ferdinand de*

Portugal, Comte de Flandre, & combattit pour lui contre son oncle, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à Bouvines l'an 1214. Après le décès de son pere, il refusa d'aller prendre possession de la Couronne de Constantinople, & eut de grandes guerres contre *Valeran* II, Duc *de Limbourg*, qui prétendoit au Marquisat de Namur, à cause de sa femme. Il suivit le Roi LOUIS VIII. au siége d'Avignon, & y mourut en 1226; — 3. PIERRE, Ecclésiastique; — 4. ROBERT, Empereur de Constantinople; — 5. HENRI, Marquis de Namur après son frere, mort en 1229; — 6. BAUDOUIN, qui suit; — 7. MARGUERITE, alliée 1°. à *Raoul* III, Seigneur d'Issoudun, & 2°. à *Henri*, Comte de *Vianden*; — 8. ELISABETH, mariée 1°. à *Gaucher*, Comte *de Bar-sur-Seine*, & 2°. à *Eudes* I, Seigneur *de Montagu*; — 9. YOLANDE, seconde femme d'ANDRÉ, II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233; — 10. MARIE, alliée à *Théodore Lascaris*, Empereur des Grecs en Asie, morte en 1222; — 11. AGNÈS, mariée à *Godefroi de Villehardouin*, II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; — 12. ELÉONORE, premiere femme de *Philippe de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230; — 13 & 14. CONSTANCE & SIBILLE, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, mort en 1273, avoit épousé *Marie de Brienne*, fille de JEAN, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, & en eut PHILIPPE, qui suit.

IV. PHILIPPE DE COURTENAY, Empereur titulaire de Constantinople, né en 1243, fut donné en ôtage par son pere à des Gentilshommes Vénitiens, pour sûreté de notables sommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269, à la Cour d'ALPHONSE, Roi de Castille, qui le fit Chevalier, & retourna en Italie auprès de CHARLES I, Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Vénitiens, pour faire la guerre à *Michel Paléologue*, Empereur de Constantinople; mais ce traité n'eut point d'exécution. PHILIPPE mourut l'an 1285, laissant de *Béatrix*, seconde fille de CHARLES I, Roi de Naples & de Sicile, une fille unique, nommée CATHERINE DE COURTENAY, Impératrice titulaire de Constantinople, laquelle épousa en 1300 CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, son cousin, & mourut en Janvier 1308.

Seigneurs DE CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT DE COURTENAY, second fils de PIERRE DE FRANCE, I. du nom, & d'ELISABETH DE COURTENAY, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, *&c.* & Bouteillier de France. Il se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210, & au siége de Lavaur. Il passa ensuite en Angleterre au secours du Prince LOUIS DE FRANCE en 1217, & y fut fait prisonnier. De retour en France, le Roi LOUIS VIII. le fit grand Bouteillier en 1223. Il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au siége d'Avignon en 1226, servit utilement le Roi S. LOUIS, contre le Comte de Champagne, le suivit au voyage d'outremer, & y mourut en 1239. Il avoit épousé *Mahaud*, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur *de Mehun-sur-Yerre*, & de Selles en Berri, dont il eut; — 1. PIERRE DE COURTENAY, Seigneur de Conches, *&c.* qui suivit le Roi S. LOUIS aux guerres de la

Terre-Sainte, & y mourut après la bataille de la Massoure en 1250. Il avoit épousé *Perrenelle de Joigni*, fille de *Gaucher de Joigni*, II. du nom, Seigneur de Château-Renard, dont il eut AMICIE DE COURTENAY, qui fut accordée à *Pierre*, second fils de *Thibaud* VI, Comte *de Champagne* & Roi de Navarre; mais étant mort avant le mariage, elle épousa en 1662 ROBERT, II. du nom, Comte D'ARTOIS; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Champignelles, mort en 1245; — 3. RAOUL, Seigneur d'Illiers & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271, laissant d'*Alix de Montfort*, MAHAUD DE COURTENAY, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui de Dampierre*, II. du nom, Comte de Flandre, morte en 1300; — 4. ROBERT, Seigneur de Danville & de Nonancourt, Evêque d'Orléans, qui accompagna le Roi S. LOUIS au voyage d'Afrique, & mourut en 1279; — 5. JEAN, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Reims, mort en 1271; — 6. GUILLAUME, qui suit; — 7. BLANCHE, épouse de *Louis*, I. du nom, Comte *de Sancerre*; — 8. & ISABEAU, mariée 1°. à *Renaud de Montfaucon*; & 2°. à *Jean* I, Comte *de Bourgogne* & de Châlons.

III. GUILLAUME DE COURTENAY, Seigneur de Champignelles, *&c.* suivit le Roi S. LOUIS au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Bourgogne*, veuve de *Henri de Brienne*, Seigneur de Venisi, & fille de *Jean* I, Comte *de Bourgogne* & de Châlons, & de *Mahaud de Bourgogne*, sa premiere femme: elle mourut après l'an 1259. Il se remaria avec *Agnès de Toci*, veuve de *Guillaume de Culant*, fille d'*Anseric de Toci*, Seigneur de Baserne. Du premier lit sortirent: — 1. ROBERT, Archevêque de Reims, qui sacra les Rois LOUIS *Hutin*, PHILIPPE *le Long*, & CHARLES *le Bel*, & mourut en 1323; — 2. JEAN, qui suit; — 3. PIERRE, mort en 1290; — 4. ISABEAU, seconde femme de *Guillaume de Bourbon*, I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296; — 5. & MARGUERITE, mariée 1°. au fils aîné de *Raoul de Sores* dit *d'Estrées*, Maréchal de France; & 2°. à *Renaud de Trie*.

IV. JEAN DE COURTENAY, I. du nom, Seigneur de Champignelles, la Ferté-Loupiere, *&c.* se trouva à la bataille de Mons-en-Puelle, l'an 1304, avec plusieurs Chevaliers à sa suite, & mourut en 1318. Il avoit épousé en 1290 *Jeanne de Sancerre*, fille aînée & héritiere d'*Etienne*, II. du nom, Seigneur de Saint-Briçon, morte en 1313, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, auteur des anciens Seigneurs de la Ferté-Loupiere, rapportés ci-après; — 3. ROBERT, Chanoine de Reims & de Sens, Prévôt de Lille en Flandre; — 4. GUILLAUME, Chanoine & Vidame de Reims; — 5. ETIENNE, Chanoine & Prévôt de Reims, élu Archevêque de la même Eglise, mort en 1352, avant son ordination; — 4. PIERRE, Seigneur d'Autri, de Cours-lès-Barres, & de Villeneuve-des-Genets, mort laissant de *Marguerite de la Loupierre*, trois filles: JEANNE, Dame d'Autri, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur du Coudrai; ISABEAU, Dame de la Loupierre, mariée trois fois; & JEANNE, Religieuse; — 5. & JEANNE DE COURTENAY, qui fut Religieuse à Notre-Dame de Soissons.

V. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Champignelles, *&c.* mort en 1333, avoit épousé *Marguerite de Saint-Verain*, Dame de Bleneau, fille de *Philippe de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau, dont il eut: — 1. JEAN, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356; fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi JEAN; servit en Guienne contre les Anglois l'an 1371 & 1377, & mourut en 1392, sans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui de Thianges*, I. du nom, Seigneur de Champalement; — 2 & 3. N... & PIERRE, qui suit.

VI. PIERRE DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Bleneau & de Nulli, servit le Roi JEAN contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il suivit PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, avec 18 Ecuyers, sur les frontieres de Picardie en 1369; se trouva à la bataille de Rosebecq en 1382, & mourut en 1395. Il avoit épousé *Agnès de Melun*, Dame d'Esprême en Brie, dont il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Bleneau, rapportée ci-après; — 3. MARIE, Dame d'Esprême, mariée en 1399 à *Guillaume de la Grange*; — 4. AGNÈS, Dame de Nulli, femme 1°. de *Hugues d'Autrui*, Seigneur de Brion; & 2°. de *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Mairroi; — 5. & ANNE DE COURTENAY.

VII. PIERRE DE COURTENAY, III. du nom, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, Chambellan ordinaire du Roi CHARLES VI, mort en 1411, avoit épousé *Jeanne Braque*, fille unique & héritiere de *Blanchet Braque*, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VI. Elle se remaria à *Jean de Coligni*, surnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Il laissa pour fils:

VIII. JEAN DE COURTENAY, IV. du nom, Seigneur de Champignelles, qui servit au siége de Pontoise en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de *Champignelles* & la Baronnie de *Saint-Briçon*, ayant acquis par-là le surnom de *Sans-Terre*, & mourut après l'an 1472, sans postérité légitime, & sans bien. Il avoit été marié 1°. à *Isabeau de Châtillon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France; & 2°. à *Marguerite David*, fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Frise & de Ghisen en Flandre, & veuve d'*Etienne de Vignolles*, surnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. Il laissa PIERRE, bâtard, Seigneur des Esves, qui a fait la branche des Seigneurs du Chesne & de Changi, rapportée ci-après.

Seigneurs DE BLENEAU.

VII. JEAN DE COURTENAY, second fils de PIERRE II, & d'*Agnès de Melun*, Seigneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bleneau pour son partage. Il fut aussi Seigneur de Tannerre & de Chassenai, de l'Espinai, de Marquant, *&c.* & obtint en Justice l'an 1454, par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta aussi la Ferté-Loupiere & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine de l'Hôpital*, son épouse, fille de *François*, Seigneur de Choisi, il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485, laissant deux filles; — 3. PIERRE, tige des derniers Seigneurs de la Ferté-Loupiere, rapportée ci-après;

ci-après; — 4. RENAUD, Seigneur d'Arrablai, mort sans postérité; — 5. CHARLES, auteur des Seigneurs d'Arrablai, aussi rapportés ci-après; — & trois filles.

VIII. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau, *&c.* mort en 1480, avoit épousé l'an 1457, *Marguerite de Boucart*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Blancafort, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MARGUERITE, Religieuse; — 3. LOUISE, alliée à *Claude de Chamigni*, Seigneur de Briare; — 4. & CATHERINE DE COURTENAY, mariée à *Jean de Longueau*, Seigneur d'Escrignelles.

IX. JEAN DE COURTENAY, III. du nom, Seigneur de Bleneau, *&c.* commença à servir en 1484, sous le commandement de *Jean d'Amboise*, Seigneur de Bussi, son cousin, en faveur du Roi CHARLES VIII, contre le Duc d'*Orléans*, & mourut le 7 Janvier 1511. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Boulainvilliers*; & 2°. *Madelene de Bar*, Dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert de Bar*, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Du second lit vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PHILIPPE, Abbé de Loroi; — 3. EDME, qui servit fidélement le Roi HENRI II. dans les guerres, & se distingua à la prise d'Ivoi, dont il eut le Gouvernement en 1552. Il fut aussi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, & mourut sans enfans de *Vandeline de Nicé*; — 4. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; — 5. & ANTOINETTE, mariée à *François*, Seigneur *de Monceaux*, de Quinquempoix & de Saint-Cyr.

X. FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, *&c.* fut Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & premier Pannetier d'ELÉONORE D'AUTRICHE, Reine de France. Il avoit été élevé à la Cour, Enfant-d'honneur du Roi LOUIS XII; se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut en 1561. Il avoit épousé, 1°. en 1527, *Marguerite de la Barre*, fille aînée de *Jean*, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Verets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prévôt de Paris, morte avant 1542; & 2°. en 1547, *Hélene de Quinquet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaux, & d'EMÉE DE COURTENAY-LA-FERTÉ-LOUPIERE. Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOISE, Dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Lignieres*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Chartres; & du second: — 2. GASPARD, qui suit; — 3. ODET, Seigneur de Parc-Vieil, mort sans enfans; — 4. CHARLES, mort sans être marié; — 5. JEAN, Seigneur des Salles, qui se retira en Angleterre avec JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Frauville, son cousin, & mourut en 1618, ayant eu de *Madelene d'Orléans* un fils mort sans postérité; & deux filles qui ne laisserent point aussi de postérité; — 6. MARIE-ELISABETH, mariée à *François de Loron*, Baron de Limanton; — 7. SUSANNE, alliée à *Joachim de Chastenai*, Seigneur de Villars; — 8. & MADELENE DE COURTENAY, mariée à *Jacques de l'Enfernat*, Baron de Thoigni & Pruniers.

XI. GASPARD DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, *&c.* sollicita six à sept ans, sous le regne de HENRI IV, pour être reconnu Prince du Sang Royal, & ne put l'obtenir. Il mourut le 5 Janvier 1609, ayant eu d'*Emée du Chesne*, fille de *Jean*, Seigneur de Neufvi, & de *Claude de Rochechouart*,

morte en 1604 : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie ; — 2. EDME, qui suit ; — 3. JEANNE, Prieure des filles de Saint-Dominique de Montargis, morte en 1638 ; — 4. EDMÉE, Supérieure du même Monastere, morte en 1641 ; — 5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Brenne*, Seigneur de Boneton ; — 6. & GASPARDE DE COURTENAY, mariée 1°. à *Claude de Bigni ;* 2°. à *Jacques de Bossu*, Seigneur de Longueval ; & 3°. à *Paul de Thianges*, Seigneur de Creuset. Il se remaria à *Louise d'Orléans*, fille de *Louis*, Seigneur de Rere, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, &c. fit plusieurs poursuites pour son rang, mais inutilement. Il mourut en 1640, laissant de *Catherine du Sart*, son épouse, GASPARD, qui suit.

XIII. GASPARD DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau, s'attacha au Cardinal *de Richelieu* dont il étoit parent par les *Rochechouart*. La mort de ce Ministre renversa les espérances qu'il avoit conçues d'être reconnu Prince du Sang, & il mourut en 1655, sans postérité de *Madelene de Durfort*, fille de *Godefroi de Durfort*, Seigneur de Civrac.

Derniers Seigneurs DE LA FERTÉ-LOUPIERE, issus des Seigneurs DE BLENEAU.

VIII. PIERRE DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. troisieme fils de JEAN, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine de l'Hôpital*, mourut en 1504, ayant eu de *Perrine de la Roche*, fille puînée de *Vincent*, Seigneur de la Roche, & de *Marie de Trie :* — 1. HECTOR, qui suit ; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Chevillon, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, Seigneur de Bontin, mort en 1514 ; — 4. LOUIS, auteur des Seigneurs de Bontin, dont il sera parlé à son rang ; — 5. PIERRE, Seigneur du Martroi ; — 6. EDME, qui fut d'Eglise, & vivoit encore en 1526 ; — 7. EDMÉE, mariée à *Guillaume de Quinquet*, Seigneur de Montifaux ; — 8. & BLANCHE DE COURTENAY, femme de *Marie de Maselon*, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecossois.

IX. HECTOR DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, vivoit encore en 1548. De *Claude d'Ancienville*, qu'il épousa en 1508, il eut : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Villeneuve-la-Cornue, mort après l'an 1551 ; — 3. JEANNE, Dame de Villeneuve-la-Cornue, mariée 1°. à *Guillaume de Saint-Phale*, Seigneur de Neuilli & de Brion ; 2°. à *Titus de Castelnau*, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suisses du Duc d'Alençon ; & 3°. à *François de Verneuil*, Seigneur de Saint-Estin ; — 4. MARIE, alliée à *Jean de Sailly*, Seigneur de Hartanes, Capitaine de Soissons ; — 5. BARBE, mariée 1°. à *Philippe de Saint-Phale*, Seigneur de Thou ; 2°. à *Philippe de Boisserand*, Seigneur de Laivenac ; & 3°. à *Gilbert de Culons*, Seigneur de Seuri ; — 6. & CHARLOTTE DE COURTENAY, aussi mariée trois fois, 1°. à *Jean des Marins*, Seigneur de l'Echelle ; 2°. à *Julien de Condé*, Sei-

gneur de Boulages ; & 3°. à *Nicolas de la Croix*, Vicomte de Semoine, premier Maître-d'hôtel de la Reine MARGUERITE.

X. RENÉ DE COURTENAY, Seigneur de la Ferté-Loupiere, épousa *Anne de la Magdeleine*, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au siége de Bourges l'an 1562.

Seigneurs DE CHEVILLON, *issus des Seigneurs* DE LA FERTÉ-LOUPIERE.

IX. JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, second fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Perrine de la Roche*, mourut le 24 Mai 1534. Il avoit épousé en 1513, *Louette de Chantier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Moulins, Ecuyer du Roi CHARLES VIII ; elle se remaria à *François-Girard*, Seigneur *de Paci*. Les enfans du premier lit furent : — 1. JACQUES, mort en Chypre l'an 1557 ; — 2. GUILLAUME, qui suit ; — 3. MARIE, femme de *Jean de Sailly*, Seigneur de Gastines ; — 4. & MARTHE DE COURTENAY, mariée à *Marc de Giverlai*, Seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME DE COURTENAY, I. du nom, Seigneur de Chevillon, *&c.* mort le 21 Mai 1592 ; laissa de *Marguerite Fretel*, qu'il épousa en 1555 : — 1. FRANÇOIS, mort en 1583 ; — 2. JACQUES, qui à l'âge de 21 ans étoit Colonel d'Infanterie au siége d'Issoire en 1557, & fut blessé dangereusement à celui de la Fere en 1580. Il avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI III, & sollicita puissamment avec ses cousins, leurs droits de Prince du Sang. Il mourut sans alliance le 8 Janvier 1617 ; — 3. RENÉ, Abbé de Jumiéges & des Eschalis, Prieur de Saint-Eutrope de Choisi en Brie, & de Chevillon, qui joignit ses sollicitations à celles de son frere, & vivoit encore en 1627 ; — 4. JEAN, qui suit ; — 5. & CATHERINE, mariée en 1598, à *Edme*, Seigneur *de Chevri*.

XI. JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, *&c.* servit le Roi HENRI IV. dans ses guerres, depuis le commencement de son regne jusqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute sa Famille qui agit avec le plus de vigueur durant plusieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naissance ; à quoi n'ayant pu réussir, il demanda permission de sortir du Royaume, & se retira en Angleterre en 1614, avec son cousin JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi LOUIS XIII. Le Prince HENRI DE BOURBON fit insérer dans les articles de la Paix de Loudun, quelques articles concernant la Maison de COURTENAY, à quoi les Députés répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la prison de M. le Prince l'empêcha de solliciter pour ces Seigneurs, ainsi qu'il l'avoit promis. JEAN DE COURTENAY revint en France en 1617, & dès l'an 1620, il recommença ses poursuites pour la gloire de sa Maison : il ne put rien obtenir, & mourut le 3 Février 1639. Il avoit épousé en 1599, *Madelene de Marle*, fille de *Jérôme*, II. du nom, Seigneur de Versigni, & veuve de *Claude de Saulx*, Chevalier, Seigneur de Pouailli, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ROBERT, Abbé des Eschalis en 1627, par la démission de son

oncle ; — 3. MADELENE, morte sans alliance ; — 4. & AMICIE DE COURTENAY, mariée à *Jacques Belloi*, Seigneur de Castillon.

XII. LOUIS, Prince DE COURTENAY, Comte de Cesi, Seigneur de Chevillon, de Bleneau, de Frauville & de Briant, né le 25 Août 1610, servit à l'attaque des barricades de Suze l'an 1629, & dans toutes les campagnes depuis 1635 ; & devint en 1655, le seul chef de toute la postérité de PIERRE DE FRANCE, septieme fils de LOUIS *le Gros*, par la mort de GASPARD DE COURTENAY, Seigneur de Bleneau, son cousin, qui lui donna en 1653, la Terre de *Bleneau*. Il mourut le 23 Novembre 1612, laissant de *Lucréce-Chrétienne de Harlai*, fille puînée de *Philippe*, Comte de Cesi, & de *Marie de Bethune-Congi*, qu'il avoit épousée en 1638 : — 1. LOUIS-CHARLES, qui suit ; — 2. ROGER, Abbé des Eschalis & de Saint-Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choisi en Brie, né le 29 Mai 1647, mort le 5 Mai 1733, âgé de près de 86 ans ; — 3. JEAN-ARMAND, né en 1652, reçu Chevalier de Malte en 1656, tué au siége de Cambray en 1677 ; — 4. GABRIELLE-CHARLOTTE, née en 1639, & morte en 1652 ; — 5. CHRÉTIENNE, née en 1643, & morte sans alliance ; — 6. LUCRÉCE, née en 1643, Religieuse à Notre-Dame de Sens ; — 7. & ELISABETH, née en 1647, toutes deux mortes.

XIII. LOUIS-CHARLES, Prince DE COURTENAY, Comte de Cesi, *&c.* naquit le 24 Mai 1640. Après avoir fait la campagne de Gigeri en 1668, il suivit le Roi en Flandre l'an 1667, & fut blessé au siége de Douay. Il se signala encore à celui de Lille, en la guerre de Hollande en 1672, *&c.* & mourut le 28 Avril 1723, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, 1°. le 9 Janvier 1669, *Marie de Lameth*, fille aînée d'*Antoine-François*, Marquis de Bussi, Gouverneur de Mezieres, morte le 20 Août 1676 ; & 2°. le 14 Juillet 1688, *Hélene de Besançon*, fille de *Bernard du Plessis-Besançon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30 Novembre 1713. Du premier lit vinrent : — 1. LOUIS-GASTON, né le 9 Octobre 1669, tué au siége de Mons, étant Mousquetaire du Roi, en 1691 ; — 2. CHARLES-ROGER, qui suit ; & du second lit il eut : — 3. HÉLENE DE COURTENAY, née le 7 Avril 1689, mariée le 5 Mai 1712, à *Louis-Bénigne de Bauffremont*, Marquis-Comte de Listenois, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 18 Juillet 1753 ; & elle en 1768, fort âgée, la derniere de sa Maison en France.

XIV. CHARLES-ROGER, Prince DE COURTENAY, né le 21 Juillet 1671, a épousé le 19 Novembre 1704, *Marie-Claire-Geneviève de Bretagne*, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, *&c.* Il est mort le 7 Mai 1730, sans postérité, dans la 59ᵉ année de son âge.

Seigneurs DE BONTIN, *issus des Seigneurs* DE LA FERTÉ-LOUPIERE.

IX. LOUIS DE COURTENAY, quatrieme fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiere, & de *Catherine de l'Hôpital*, fut Seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville-sur-Seine, de Bontin & de la Cartiniere. Il mourut le 24 Septembre 1540, ayant eu de *Charlotte du Mesnil-Simon*, Dame de Morogne : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CLAUDE, Chevalier de Malte ;

— 3. Loup, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551; — 4. Barbe, morte sans alliance; — 5. & Jeanne de Courtenay, femme de *François de Rochefort*, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. François de Courtenay, Seigneur de Bontin, *&c.* embrassa la Religion Protestante, & mourut en 1578. Il avoit épousé *Louise de Jaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut: — 1. Françoise de Courtenay, mariée à *Gui de Bethune*, Seigneur de Mareuil; — 2. & Anne, Dame de Bontin, mariée le 4 Octobre 1583, à *Maximilien de Bethune*, I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sulli, Pair & Maréchal de France, morte en Juin 1549.

Seigneurs d'Arrablai, issus des Seigneurs de Bleneau.

VIII. Charles de Courtenay, Seigneur d'Arrablai, de l'Espinai, *&c.* cinquieme fils de Jean I, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine de l'Hôpital*, fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485, sous le commandement de *François*, Comte *de Vendôme*, contre Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi Louis XII. Il se trouva à la bataille de Saint-Aubin en 1488, & mourut peu après. De *Jeanne de Cheri*, son épouse, il eut: — 1. François, qui suit; — 2. & Jeanne de Courtenay, femme de *Jean de Guarchi*, Seigneur de Blannai.

IX. François de Courtenay, Seigneur d'Arrablai, *&c.* mourut avant l'an 1540, laissant de *Françoise de Menipeni*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concressaut & de Varrenne en Berri, Chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, Reine de France: — Gilberte de Courtenay, mariée à *François de Chamigni*, Seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

Anciens Seigneurs de la Ferté-Loupiere, sortis de ceux de Champignelles.

V. Philippe de Courtenay, second fils de Jean, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la Terre de la Ferté-Loupiere pour son partage, & accompagna le Roi Philippe de Valois au voyage de Flandre en 1328, combattit à Mont-Cassel, se trouva avec Jean de France, Duc de Normandie, au siége de Thin-l'Evêque-sur-l'Escaut, l'an 1340, & mourut après 1344. Il avoit épousé *Marguerite d'Arrablai*, dont il eut: — 1. Marguerite de Courtenay, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, mariée à *Raoul le Bouteiller de Senlis*. D'une seconde femme il eut: — 2. Jean, qui suit; — 3. & Jeanne, épouse de *Gaucher de Bruillart*, Seigneur de Coursant.

VI. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, mourut avant 1412. Il avoit épousé, 1°. *Perrenelle de Manchecourt*, dont il eut: — Jean, qui suit; & 2°. *Anne de Valeri*, Dame de Tannerre & de Chassenai.

VII. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiere, embrassa le parti de Charles de France, Dauphin. Le Roi

CHARLES VI. le déclara Rebelle, & confisqua ses biens en 1418, qui lui furent rendus par le Dauphin dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'a point le nom de sa femme dont il eut deux filles, sçavoir : — 1. JEANNE, Dame en partie de la Ferté-Loupiere, qui vendit cette part à JEAN DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Bleneau : elle avoit épousé *Gui de Cournoi*, Seigneur de Bonnelle ; — 2. & MICHELLE, femme de *Michelet Bourdin*, qui vendit aussi au Seigneur de Bleneau la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiere.

Seigneurs DE TANLAI, *issus de* PIERRE DE FRANCE.

II. GUILLAUME DE COURTENAY, quatrieme fils de PIERRE DE FRANCE, & d'ELISABETH Dame DE COURTENAY, fut Seigneur de Tanlai, de Mailli-le-Château, de Joux, de Ravieres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épousé *Adeline de Noyers*, fille de *Clérambaut*, Sire de Noyers, & d'*Alix de Brienne*, dont il eut ; — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Joux, mort après l'an 1248 ; — 3. BAUDOUIN, mort sans postérité ; — 4. & ALIX, mariée à *Millon de Tonnerre*, dit *Tourbillon*.

III. ROBERT DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* mourut en 1260. De *Marguerite de Mello*, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Prisc, il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MARIE, épouse de *Guillaume de Joinville*, Seigneur de Juilli.

IV. JEAN DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* mourut le 15 Juillet 1281. De *Marguerite de Planci*, Dame de Saint-Winemer, il laissa : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. ETIENNE, Seigneur de Tannere, mort sans enfans ; — 3. PHILIPPE, Seigneur de Ravieres & de Saint-Winemer, mort sans postérité en 1300 ; — 4. JEAN, Doyen de l'Abbaye de Quinci, mort aussi en 1300 ; — 5. & MARIE, alliée à *Gui de Montreal*, Seigneur d'Atheis.

V. ROBERT DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Tanlai, *&c.* mort en 1310, avoit épousé *Agnès de Saint-Yon*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PHILIPPE, Prieur de Juilli ; — 3. & AGNÈS, Dame de Bragelonne, épouse de *Robert*, Seigneur *de Rochefort*.

VI. GUILLAUME DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur de Tanlai, fut du nombre de plusieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui se liguerent en 1315, pour empêcher quelques exactions du tems du Roi LOUIS X, surnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328, laissant d'une femme dont le nom est inconnu : — 1. ROBERT, qui accompagna le Roi PHILIPPE DE VALOIS à la guerre contre les Flamands. Il se trouva à la bataille de Mont-Cassel en 1328, servit encore en 1340 & 1341, & mourut sans postérité après l'an 1347 ; — 2. JEAN, Seigneur de Ravieres & de Saint-Winemer, qui se trouva à Mont-Cassel avec son frere aîné, & mourut après l'an 1340, sans enfans d'*Odette*, fille de *Gui*, Seigneur *de Pleepape* ; ni de *Jeanne de Saux* ; — 3. & PHILIPPE, qui suit.

VII. PHILIPPE DE COURTENAY, Seigneur de Tanlai, *&c.* se trouva à la bataille de Créci le 26 Août 1346, suivi d'onze Ecuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épousé *Philiberte de Châteauneuf*, Dame de Poissi, de Sainte-Savine, & de Poligni, dont il eut ; — 1. PIERRE, mort

avant son pere, l'an 1383, au siége de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi CHARLES VI; — 2. ETIENNE, qui suit; — 3. JEANNE, épouse de *Jean de Chamigni*, puis de *Hugues Postel*, Seigneur d'Ailli, Pannetier de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans; — 4. & ALIXANT, Abbesse de Crisenon.

VIII. ETIENNE DE COURTENAY, Seigneur de Ravieres, servit le Roi CHARLES V. contre les Anglois, se trouva avec le Roi CHARLES VI. au siége de Bourbourg en 1383, & mourut sur la fin de l'année, n'ayant eu de *Jeanne de Marmeaux*, que JEANNE, Dame en partie de Tanlai, mariée 1°. après l'an 1393, à *Guillaume de Blezi*; & 2°. à *Robert de Chaslus*, Seigneur d'Entragues. Sa seconde femme fut *Marguerite de Valeri.*

Seigneurs DU CHÊNE & DE CHANGI.

PIERRE DE COURTENAY, fils naturel de JEAN IV, Seigneur de Champignelles, naquit pendant le second mariage de ce Seigneur, d'une Demoiselle nommée *Jeanne de la Brosse*. Son pere lui donna le fief *des Esves*, dans la Paroisse de Dannemarie en Puisaye. Il porta les armes pour le service du Roi, en qualité d'Archer, sous le nom de *Bâtard de Saint-Briçon & de Courtenay*, dans la Compagnie des Gendarmes de *Philippe de Hochberg*, Maréchal de Bourgogne, l'an 1485; dans celle de *Mathieu*, *Bâtard de Bourbon*, l'an 1490; & dans celle de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, l'an 1491: on ne sçait pas le tems de sa mort. De *Denise Charnier*, Dame de la Chaponiere, du Chêne & de Changi, il eut entr'autres enfans, JACQUES, qui suit.

JACQUES DE COURTENAY, Seigneur des Esves, du Chêne-lès-Saint-Esoge, de Changi, *&c.* vivoit encore en 1563. Il épousa *Christine de Villeblanche*, Dame de Cernoi & d'Autri, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, mort en 1575, sans enfans; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. FRANÇOISE, mariée en 1563, à *Bertrand de Voues*, Seigneur de Malesherbes; — 4. LUCRÉCE, mariée le 4 Juillet 1574, à *Louis d'Orléans*, Seigneur de Foisseau; — 5. MARGUERITE, femme de *Maximilien de Salazart*, Seigneur de Ferrieres & Vendeuvres; — 6. & JEANNE DE COURTENAY, alliée à *Paul de Coste*, Seigneur de Champ-Festu.

JACQUES DE COURTENAY, II. du nom, Seigneur du Chêne, *&c.* Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, frere du Roi HENRI III, fut tué dans une rencontre le 21 Août 1589. Il avoit épousé en 1577, *Marie de Gauville*, Dame de Formaville, fille de *Jean*, Seigneur de Javerci & de Moncelart, & de *Marie d'Estampes-la-Ferté-Imbaud*, dont il eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte; — 3. CLAUDE, mariée le 13 Février 1605, à *Charles de Loron*, Baron de Limanton; — 4. & AGNÈS DE COURTENAY, Religieuse de Sainte-Claire à Gien.

JACQUES DE COURTENAY, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changi, *&c.* mourut le 10 Août 1632. Il avoit épousé en 1606, *Françoise de Loron*, Dame de Ferrieres, *&c.* fille de *François*, Seigneur de Limanton, & de MARIE-ELISABETH DE COURTENAY, morte en 1625, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, Chevalier de Malte, mort

en 1628; — 3. JOSEPH, Seigneur de Moncelart & de Moulaines, marié en 1646, à *Catherine Guyon*, mort en 1674, laissant JEAN-MARIE DE COURTENAY-DE-MONCELART, né en 1654, élevé Page de la Chambre du Roi, qui a épousé en 1676, *Marie de la Marre*, veuve de *N... du Grouchet*, Seigneur de Soquens, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans; — 4. CATHERINE, mariée le 20 Février 1686, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javerci, morte au mois de Décembre suivant; — 5. JEANNE, mariée 1°. en 1692, à *Jacques du Grouchet*, Seigneur de Soquens; & 2°. en 1702, à *Louis-Gilles de Barville*, Marquis de Boissi, Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie; — 6. MARGUERITE, Religieuse à la Madelene d'Orléans; — 7, 8 & 9. MARIE-ANNE, GENEVIÉVE & FRANÇOISE DE COURTENAY.

JACQUES DE COURTENAY eut aussi quatre filles Religieuses, & se remaria en 1632, à *Jacqueline de Paviot*, fille de *Charles de Paviot*, Seigneur de Boissi-le-Sec, & de *Marie de Rochechouart*, morte en 1671.

FRANÇOIS DE COURTENAY, Seigneur de Changi, *&c.* servit le Roi LOUIS XIII. dans ses guerres, & mourut en 1671. Il avoit épousé, 1°. en 1649, *Marie de Crepi*, veuve de *Henri de Bernard*, Chevalier, Seigneur de Montgermont; & 2°. en 1653, *Louise-Marie de Rochechouart*, fille de *Louis*, Seigneur de la Brosse-Montigni, dont il eut: — 1. LOUIS, mort jeune; — 2. & MARIE-LOUISE, Dame de Changi, mariée à *Charles le Coigneux*, Seigneur de Bezonville, Conseiller au Châtelet. *Voyez* l'Histoire de la Maison de Courtenay, par *du Bouchet*, & le P. *Anselme*, Hist. de la Maison Royale de France. Les armes: *d'or à 3 tourteaux de gueules 2 & 1 au lambel de 3 pièces.*

— COURTIN, famille noble en Touraine & à Blois: Dans le *Nobiliaire de Touraine* par l'*Hermite Souliers*, il est fait metion de JEAN COURTIN, qualifié *Miles* & Seigneur de Sougé, vivant en 1345. On le présume auteur de JEAN COURTIN, qui suit, par lequel nous commençons cette Généalogie.

I. JEAN COURTIN, I. du nom, Ecuyer Seigneur de Santigny, épousa par contrat passé devant *Richarduzé*, Notaire à Blois, le 17 Août 1502, *Catherine Cottereau*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Vicomté de Vaupréau, & de *Catherine Pesquit*. Il fit une vente d'héritages à *Gillet Baudouin*, devant *Grossin*, Notaire à Blois, le 10 Février 1508, où il est qualifié d'*Ecuyer*, & mourut peu après. Il fut inhumé avec sa femme dans le caveau des Cordeliers de Blois. On voit leurs armes gravées sur pierre, & au-dessous 1512. De leur mariage naquit:

II. LOUIS COURTIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Grange-rouge, par l'acquisition qu'il en fit de *Jean Cottereau*, Chevalier, Seigneur de Maintenon, son oncle maternel, devant *Richer*, Notaire à Chartres, le 16 Juillet 1528, dont il prêta foi à Messire *Charles du Plessis*, en présence de *Jean Chapelain*, Notaire à Blois, le 15 Décembre 1530. Il étoit veuf de *Guillemette Lopin*, & remarié à *Guillemette de Saint-Mesmin*, par contrat passé devant *Jacques le Roy* & *François Provencheres*, Notaires à Orléans, le 15 Mai 1532, lorsqu'il acquit conjointement avec elle devant ledit *Chapelain*,

pelain, Notaire, le 17 Novembre suivant, de Messire *François Chamey*, Lieutenant-Général à Loudun, la Seigneurie de *la Nanciture*, sise en la Paroisse de Saint-Léonard. Il étoit mort avant le 17 Juin 1564, qu'intervint une Sentence du Prévôt de Blois, signée *Baignereau*, sur l'appel des conclusions de l'inventaire fait après le décès dudit LOUIS COURTIN, entre ladite *Guillemette de Saint-Mesmin*, sa veuve, & autres. Du premier lit vinrent : — 1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de la Grange-rouge, Conseiller au Grand-Conseil, présent au contrat de mariage de JEAN COURTIN, II. du nom, son frere consanguin, du 26 Février 1576 ; — 2. ANNE, mariée à *Nicolas Compaing*, Sieur du Fresnay, Chancelier de Navarre, dont elle étoit veuve, lorsque tant en son nom, que comme procuratrice de ses enfans, & encore comme ayant charge de noble personne *Victor Brodeau*, Ecuyer, Seigneur de Candé & de la Chassetiere, & de Damoiselle MARIE COURTIN, son épouse, sœur de ladite ANNE, elle fit un bail à loyer de Terres y mentionnées devant *Pelletereau*, Notaire à Blois, le 13 Mars 1577 ; — 3. MARIE, femme de *Victor Brodeau*, Ecuyer, Seigneur de Candé & de la Chassetiere, représentée dans le bail à loyer ci-dessus daté ; & du second lit sortirent : — 4. LOUIS, Seigneur de la Baucerie, Commissaire d'Artillerie, qui possédoit le moulin de Nanteuil, conjointement avec JEAN COURTIN, Seigneur de Nanteuil, son frere. Ils en prêterent foi & hommage à *Jacques de Saint-Mesmin*, Ecuyer, qui les reçut par un seul & même acte passé devant *Pierre Mercier*, Notaire à Blois, le 14 Juillet 1564. Il signa le contrat de mariage de JEAN, son frere, avec *Marie Galois*, du 26 Février 1576. Ayant protesté le matin contre sa signature, il vendit devant ledit *Pierre Pelletereau*, Notaire, le 30 Octobre de la même année, audit JEAN, son frere, une maison dont ils avoient fait partage, ainsi que sa Terre de la Baucerie devant *Richier*, aliàs *Richer*, Notaire Royal à Vierzon en Berri, le 4 Août 1582, & mourut sans postérité ; — 5. JEAN, qui suit ; — 6. BONNE, mariée à *Jean l'Huillier*, Chevalier, Seigneur d'Orville, tous les deux présens au contrat de mariage de JEAN COURTIN, leur frere. Ils sont ayeuls de *René* & *Charles l'Huillier*, Chevaliers de Malte, dont les preuves furent faites au Grand-Prieuré de France, les 3 Mars 1628 & 25 Avril 1634 ; — 7. & CLAUDE, femme de *Michel Filleul*, Ecuyer, Sieur des Garres, Secrétaire du Roi, aussi présent l'un & l'autre au contrat de mariage de JEAN, leur frere.

III. JEAN COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, où il mourut le 4 Décembre 1634, âgé de 90 ans 10 mois, fut inhumé avec LOUIS, son fils. La date de leur mort est sur la tombe, & au bas est écrit, *Justi autem in aeternum vivent.* Il avoit épousé, présence de *Pierre Pelletereau*, Notaire à Blois, le 26 Février 1576, *Marie Galois*, l'un & l'autre parties dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 4 Décembre 1590. Ayant été soupçonné d'être du parti de la Ligue, il fut enlevé par le Marquis de Lavardin (*Jean de Beaumanoir*, depuis Maréchal de France). *Marie Galois*, sa femme, sur la requête qu'elle présenta au Roi & à son Conseil, obtint l'élargissement de son mari par ordre du Conseil tenu à Tours le 31 Janvier 1599. JEAN COURTIN fit à cause de sa femme un payement à *Jac-*

ques de Plais, Ecuyer, Sieur de Lormoye, qui lui en donna quittance devant *Peigné*, Notaire à Orléans, le 28 Mai 1588. Ce même *Jacques de Plais* reconnut devant *Jacques Soulas*, Notaire à Orléans, le 6 Février 1606, avoir reçu le remboursement que lui devoient lesdits JEAN COURTIN & *Marie Galois*, sa femme. De ce mariage naquirent : — 1. LOUIS, Procureur du Roi à Blois, mort sans enfans le 14 Mai 1631, âgé de 48 ans; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & SIMON, Chanoine de Saint-Sauveur de Blois, présent, ainsi que LOUIS, au mariage de JEAN III, leur frere.

IV. JEAN COURTIN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baucerie, Nanteuil & la Grange-rouge, Procureur du Roi au Bailliage, Siége Présidial & Chambre des Comptes de Blois, acquit une maison de LOUIS COURTIN, son frere, le 30 Octobre 1576. Il épousa par contrat passé devant *Pierre Jamet*, Notaire Royal à Blois, le 14 Février 1610, *Marguerite le Comte*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JACQUES, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 3. MARIE, Ursuline à Blois; — 4. N... femme de *N... Mangeot*, Trésorier de France à Alençon; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Julien de Bonvoust*, Ecuyer, Lieutenant-Criminel au Bailliage, Siége Présidial de Blois, présent au contrat de mariage de JACQUES COURTIN, Seigneur de Nanteuil, son beau-frere, du 15 Août 1651.

V. LOUIS COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baucerie, Procureur-Général du Parlement de Rouen en 1645, laissa de *Madelene le Mouffu*, sa femme, un garçon & deux filles. Le fils que les Mémoires de famille qualifient d'*Ecuyer*, Seigneur de Dampierre, mort sans enfans, pouvoit être HONORÉ COURTIN, mentionné dans les *tablettes de Thémis*, Seigneur des Menus & de Chanteraine, reçu Maître des Requêtes le 6 Février 1651, & mort Doyen du Conseil, le 27 Décembre 1703. L'aînée des filles fut Religieuse aux Ursulines de Blois; & la cadette, BONNE COURTIN, Dame de la Baucerie, dite *de la Beuvriere*, au *Tome II. page 108*, morte le 9 Octobre 1735, femme de *Claude Feydeau de Marville*, Lieutenant aux Gardes-Françoises en 1685, laissant *Claude-Henri Feydeau de Marville*, Seigneur de Dampierre & du Comté de Gien, Conseiller d'Etat, marié le 23 Juillet 1738, à *Louise-Adélaïde Hérault*, morte en 1754, sœur de la Comtesse *de Polastron*.

V. JACQUES COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, la Grange-rouge, Président au Bailliage, Siége Présidial de Blois, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offemont, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 27 Janvier 1667. Il épousa 1°. par contrat passé devant *Jean l'Epine*, Notaire Royal à Blois, le 15 Août 1651, *Madelene Rogier*, alias *Roger*, Dame de l'Epiniere; & 2°. en 1666, *Marie de Court*. Du premier lit sortirent : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. MARIE, morte sans alliance; & du second : — 3. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 4. & BONNE, mariée à *N... Guenet*.

VI. LOUIS COURTIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Grange-rouge & de Clénord, épousa *Marie-Paule Bouteault*, à Blois, le 15 Août

1684, dont, — 1. LOUIS, qui suit; — 2. *N*... Seigneur de la Morandiere, ancien Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, qui a épousé le 16 Février 1746, *Marie Boutault*; — 3. & MARIE-BONNE COURTIN, femme de *Remêon de Longuereau.*

VII. LOUIS COURTIN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Clénord, a épousé 1°. *N.... Guenet*; 2°. *N.... de Lorme*, desquelles il n'a point eu d'enfans; & 3°. le 9 Septembre 1728, *Elisabeth Cal du Villey*, de laquelle sont issus : — 1. CLAUDE-GEORGE, qui suit; — 2. N.... Lieutenant dans le Régiment de Périgord, Infanterie, tué à la bataille de Plaisance le 16 Juin 1746; — 3. & N... COURTIN, morte fille.

VIII. CLAUDE-GEORGE COURTIN, Chevalier, Seigneur de Clénord, a de son mariage avec *N.... de Tailleris*, plusieurs enfans.

VI. FRANÇOIS COURTIN, Chevalier, Seigneur de Nanteuil, fils de JACQUES, & de *Marie de Court*, sa seconde femme, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, a épousé en 1703, *Catherine Colin*, fille du Baron de Thermereu, dont sont issus: — 1. NICOLAS, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Périgord, marié le 6 Février 1748, & veuf en Février 1766, sans enfans de *Jeanne Burgea*, fille de *Jérémie*, Seigneur de Taley, & de *Marie-Jeanne Cromelin*; — 2. JACQUES-IGNACE, Conseiller au Conseil des Indes, marié à *N.... Direy*; — 3 & 4. MARIE-FRANÇOISE & MADELENE-ALEXANDRINE COURTIN, Religieuses aux Ursulines de Blois. Généalogie dressée par feu M. le Marquis *de Prunelé*, sur les Mémoires de Famille & titres mentionnés dans l'Ordonnance de maintenue de M. d'*Aubray*, Intendant d'Orléans, du 27 Janvier 1667, qui lui ont été fournis. Les armes : *d'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or, accosté à dextre d'une fleur de lis d'or; & en pointe de 3 treffles arrachés, aussi d'or.*

— COURTIN, Seigneur de Tanqueux en Brie, & autres Terres : Famille annoblie au commencement du quinzieme siécle, dont le premier auteur est

I. GERMAIN COURTIN, I. du nom, Seigneur du Fief & métairie de la Golliere, en la paroisse de Fontenay, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, qui épousa, par contrat du 20 Avril 1578, *Marie Simony*, fille de *Jean Simony*, de la ville de Sienne, & de Dame *Marie Langelier.* Il en eut : — 1. GERMAIN, qui suit; — 2. NICOLAS, Chanoine de Paris; — 3. & MARIE, femme de *N.... Eunois*, Secrétaire du Roi, dont des enfans.

II. GERMAIN COURTIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Monsel, Vignelle, Beauval, Ormoy & Tanqueux en Brie, né à Paris & batisé en l'Eglise paroissiale de Saint-Médéric de ladite ville le 9 Octobre 1587, Contrôleur des Guerres en Bretagne, fut fait Conseiller d'Etat par brevet du 2 Mai 1624, & rendit aveu le 6 Juillet de la même année, de sa Seigneurie *de Tanqueux*, au Maréchal *de la Force*, Baron de la Ferté. Il fut reçu Secrétaire du Roi le 6 Avril 1634, Adjudicataire général en 1642 des carrosses de Lyon, Dauphiné, Provence & Languedoc; Secrétaire du Roi honoraire le 12 Novembre 1655; & fit son testament le 21 Décembre 1657. Il fut marié, 1°. par contrat du 25 Janvier 1618, avec *Marie le Bel*,

fille d'*Antoine le Bel*, Ecuyer, Seigneur de Lys, & de *Marguerite Martin*; & 2°. par autre contrat du 11 Février 1640, avec *Catherine de Laffemas*, fille d'*Isaac de Laffemas*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, & de *Jeanne de Hault-Deffens*. Il eut du premier lit : — 1. GERMAIN, qui fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1641, en une Charge de nouvelle création, depuis supprimée, & se fit ensuite Prêtre ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. PIERRE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 4. MARIE, dite *l'aînée*, alliée par contrat du 14 Octobre 1637, avec *François Védeau-de-Grandmont*, Chevalier, Seigneur de Saint-Lubin, Conseiller au Parlement de Paris, mort le premier Novembre 1658, laissant quatre fils & deux filles ; — 5. CATHERINE, Religieuse à la Conception de la rue Saint-Honoré à Paris, dont elle a été bienfaitrice, à la charge par ledit Couvent de recevoir *gratis* à perpétuité une Religieuse de la Famille des COURTIN. — 6 & 7. MADELENE & AGNÈS, Religieuses à Jouare-en-Brie. Du second lit vinrent : — 8. ISAAC, auteur de la troisieme branche, aussi rapportée ci-après ; — 9. CHARLES, auteur de la quatrieme, dont il sera parlé à son rang ; — 10. ELÉONOR, auteur de la cinquieme branche, aussi rapportée ci-après ; — 11. CATHERINE, mariée par contrat du 29 Novembre 1668, à *Jacques-René de Brisay*, Vicomte de Dénonville, Major du Régiment Royal, puis Gouverneur du Canada, & Sous-Gouverneur des Enfans de France, dont postérité. *Voyez* au mot BRISAY ; — 12. ANNE, morte jeune ; — 13. & autre MARIE, dite *la Jeune*, femme de *Melchior du Jordy-de-Cabanac*, Ecuyer de la Petite-Ecurie du Roi, dont des enfans.

III. JACQUES COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Monsel, Cornette des Chevaux-Légers de S. A. R. en 1644, Lieutenant au même Régiment en 1648, Capitaine dans celui de Valois en 1650, & Maître-d'Hôtel du Roi en 1655, fut marié 1°. par contrat du 7 Février de cette même année, avec *Marguerite du Coudroy*, Dame de Saunay & d'Escoman, fille d'*Eneas du Coudroy*, Ecuyer, Seigneur des mêmes Terres, & de Dame *Eléonore de Franceschi* ; & 2°. sans enfans, avec *Anne Acarie*, lors veuve en premieres nôces avec une fille unique, de *François d'Estampes*, Marquis d'Autry, *&c.* Il eut du premier lit : — 1. ALEXANDRE-GERMAIN, qui suit ; — 2 & 3. deux filles Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, à Glatigny en Berri.

IV. ALEXANDRE-GERMAIN COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Saunay & de Thierville, épousa en 1682, *Blanche d'Estampes*, fille unique & héritiere de ladite *Anne Acarie*, sa belle-mere, & de feu *François d'Estampes*, Marquis d'Autry, Baron d'Ardreloup & de Theillay, *&c.* dont il eut : — 1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Autry, Baron d'Ardreloup & de Theillay, qui substitua ses Terres d'Ussy, de Marey, de Monintru, de Beauval, d'Averne, de l'Isle-Adam & de Rouget, à son frere ; — 2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Saunay & de Thierville, substitué par son frere, & mort sans hoirs en 1720 ; — 3. & ANNE, femme d'*Alexandre de Laage*, Ecuyer, Seigneur de Cerbois.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE COURTIN, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux en Brie, troisieme fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Marie le Bel*, sa premiere femme, fut Capitaine au Régiment de Valois, puis Ecuyer ordinaire de la Petite-Ecurie du Roi, par Lettres de Provisions du 3 Mars 1659. Il laissa, entr'autres enfans, de *Anne-Marie*, sa femme,

IV. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux, qui étoit Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, lorsqu'il fut blessé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692. Il fut ensuite Commandant d'Artillerie en Espagne, & Brigadier des Armées du Roi; & fut tué au siége de Francavilla, en Sicile, le 20 Janvier 1719. Il avoit épousé *Anne-Marguerite le Féron*, morte âgée de 80 ans le 4 Juillet 1754, & fille d'*Antoine le Féron*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montgéroux, & autres lieux, successivement Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, puis en tous ses Conseils, & Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & de Dame *Marguerite Hennequin*, sa femme. Ses enfans furent: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ANTOINE, Lieutenant-Colonel à la suite du Régiment d'Orléans, qui épousa, sans enfans, *Marguerite Marguerie*, lors veuve 1°. de *N.... de Briqueville*, Comte de la Luzerne, avec postérité; & 2°. de *N.... d'Aubigny*, Gouverneur de Falaise, aussi avec des enfans.

V. PIERRE-FRANÇOIS COURTIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, ancien Lieutenant aux Gardes-Wallones, mourut le 29 Novembre 1765, âgé de 73 ans. Il avoit épousé le 22 Janvier 1720, *Claude du Port*, fille d'*Hiacinthe-Jérôme du Port*, & de Dame *Elisabeth le Moine*, dont: — 1. ANTOINE-PIERRE, qui suit; — 2. LÉONOR-PIERRE, Chevalier, Lieutenant de Carabiniers, puis Capitaine dans le Régiment de *Bourbon-Busset*, qui a épousé le 8 Novembre 1763, *Marie-Louise-Geneviève de Bonnaire*, fille de *Pierre-Charles de Bonnaire*, Chevalier, Seigneur des Forges, Conseiller au Grand-Conseil, & de Dame *Charlotte-Françoise Nau*; — 3. & CLAUDE-MADELENE, femme, par contrat du 23 Avril 1743, de *Jacques Anfrie*, Marquis de Chaulieu & de Quitry, dont postérité. *Voyez* ANFRIE.

VI. ANTOINE-PIERRE COURTIN, Chevalier, Seigneur d'Ussy, appellé *le Comte d'Ussy*, Officier dans les Carabiniers, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Bourbon-Busset*, & Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux, a épousé 1°. en 1747, *Adélaïde-Louise de Brisay-de-Dénonville*, morte le 27 Mai 1766; & 2°. en 1767, *Catherine de Bértault-de-Salbeuf*, fille de *Pierre-Anne de Bértault*, Chevalier, Seigneur de Salbeuf, & de Dame *Louise-Catherine Fricot*. Il a eu du premier lit, quatre enfans morts en bas âge avant leur mere; & du second sont nés deux autres enfans, dont l'un est mort au commencement de 1770.

TROISIEME BRANCHE.

III. ISAAC COURTIN, Ecuyer, fils aîné de GERMAIN, II. du nom, &

de *Catherine de Laffemas*, sa seconde femme, fut Seigneur du Saussoy, de Laffemas, *&c.* & Ecuyer ordinaire du Roi en sa Petite-Ecurie, & de Madame la Dauphine. Il vivoit encore en 1722, & avoit épousé *Catherine Keiser*, Femme-de-chambre de Madame la Dauphine, & fille de *N... Keiser*, de la ville de Gand, dont: — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur du Saussoy, de Laffemas, *&c.* né le 3 Juin 1682, qui fut Ecuyer ordinaire du Roi en sa Petite-Ecurie après son pere, & Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine. Il est mort le 8 Août 1754, sans enfans de *N... Péan-de-Rouvroy*, sa femme; — 2. ELÉONOR, qui suit; — 3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur du Saussoy, & Major de Cavalerie, marié à *N... Dumonard*, dont un fils & deux filles; — 4 & 5. deux filles Religieuses à Jouare en Brie; — 6. & N... mariée 1°. sans enfans, à *N...* Comte *d'Aurel*, en Auvergne; & 2°. à *N... Boyer-de-la-Faille*, à Riverolle, près Montbrison.

IV. ELÉONOR COURTIN, Chevalier, Seigneur de Caumont, a épousé le 15 Octobre 1734, *Antoinette-Victoire Féra de Saint-Phalle*, dont: — 1. ELÉONOR-CHARLES, Comte de Laffemas, né le 2 Juillet 1736, Mousquetaire du Roi, qui a épousé le 27 Novembre 1762, *Madeleine Jordy-de-Cabanac*, veuve de *N.... de la Tour*, Chef d'une Brigade de Carabiniers, & fille de *N... Jordy-de-Cabanac*, & de *N... Brûlart*; — 2. & VICTOIRE-BLANDINE, née le 16 Août 1739, & mariée à MARGUERITE-FRANÇOIS COURTIN, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, appellé *M. Courtin de Saint-Vincent*.

QUATRIEME BRANCHE.

III. CHARLES COURTIN, Chevalier, Seigneur de Pereuse, second fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Catherine de Laffemas*, sa seconde femme, fut premier Capitaine au Régiment de Normandie le 14 Juin 1664, & Lieutenant des Maréchaux de France au Bailliage de Meaux le premier Juin 1693, & mourut le 10 Janvier 1714. Il avoit épousé le 23 Octobre 1678, *Françoise Hector de Marle*, morte le 15 Juin 1707, mere de: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Freschines, Page de la Chambre du Roi en 1691, puis Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises, dont il mourut Lieutenant, sans enfans de *Charlotte de Charmolue*, sa femme; — 2. FRANÇOISE, mariée en Juin 1707, à *Louis-Prosper Bauyn-de-Cormery*, Conseiller au Grand-Conseil, & morte le 21 Décembre 1739, mere de *Charles-Prosper Bauyn*, Chevalier, Seigneur de Pereuse, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 3. & N... Religieuse à Jouare.

CINQUIEME BRANCHE.

III. LÉONOR COURTIN, Chevalier, Seigneur de Molien & de la Barre, troisieme fils de GERMAIN, II. du nom, & de *Catherine de Laffemas*, sa seconde femme, fut Lieutenant en 1672, puis le 18 Décembre 1674, Capitaine au Régiment de Normandie, & Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Présidial de Meaux le 28 Avril 1692. Il épousa 1°. *Françoise Chevalier*, & 2°. *N... Guillard*, fille de *Claude Guillard*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *N... Gobelin*. Elle étoit alors veuve en premieres nôces de *Mathieu-François du Buisson-d'Aussonne*, Premier Président de la

Cour des Aides de Montauban; & mourut sans enfans d'aucun de ses trois maris, dont le dernier fut *N... de Védeau-de-Grandmont*. Du premier mariage de LÉONOR COURTIN, naquirent : — 1. LÉONOR, Chevalier d'honneur au Bailliage de Meaux, mort le 10 Février 1757, sans enfans de *Françoise-Charlotte de Fontaine-Solare*, morte le 17 Décembre 1750, & qu'il avoit épousée le 20 Février 1732, fille de *Philippe*, Ecuyer de la Duchesse du Maine, & de Dame *Charlotte-Madelene de Gaya*; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Barre & de Freschines, Lieutenant des Maréchaussées de France, mort le 20 Septembre 1748, sans enfans; — 3. & FRANÇOISE-LOUISE, femme de *N... Hazon*, Ecuyer, fils de *Michel-Louis Hazon*, Président en la Cour des Monnoies, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à 3 croissans montans d'or, posés 2 & 1*. Supports : *2 lions d'or, armés & lampassés*; & cimier, *un lion naissant de profil, armé & lampassé, tenant la patte dextre levée, & celle sénestre appuyée sur le sommet du casque*.

COURTIN : autre Famille originaire de Picardie, dont étoit RENÉ COURTIN, Seigneur de Villiers, Maître des Requêtes, & Ambassadeur de France à Venise en 1619, qui épousa *Françoise Bitaud*. CHARLES COURTIN, son second fils, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Reine, Maréchal-de-camp & Gouverneur de Graveline, obtint que la Seigneurie de *Villiers-sur-Marne* fût érigée en *Comté* par Lettres du mois de Mai 1693. Les armes : *d'azur, à 3 croissans d'or*.

Il y a une quatrieme Famille de ce nom, sur laquelle on peut consulter la Table des noms & armes.

* COURTIVRON. Les Terres *de Courtivron & de Tarsul* sont situées en Bourgogne, au Bailliage de Dijon; & HENRI IV. étant dans son camp devant Dijon, accorda le 11 Juillet 1595, à *Claude le Compasseur de Créquy-Montfort*, un brevet pour l'érection de ces Terres en *Baronnie*, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la prise & réduction des villes & châteaux de Troyes, de Sens & d'Auxonne; & en 1698, les mêmes Terres de *Courtivron* & de *Tarsul* furent érigées en *Marquisat* pour ceux du nom & armes de *le Compasseur*. Voyez COMPASSEUR (LE).

COURTOIS (LE) : Cette Famille est originaire de Troyes. La Généalogie de ceux qui portent ce nom est comprise dans le *Nobiliaire de Champagne*, suivant la production faite le 11 Février 1668, pardevant M. *de Caumartin*, Intendant de ladite Province, & Commissaire député par le Roi pour la recherche de la Noblesse. Elle a pour auteur SIMON LE COURTOIS, dont la postérité est actuellement partagée en deux branches.

L'aînée a pour Chef PIERRE LE COURTOIS, Chevalier, Baron de Saint-Cyr & les Vaulx-Germains, Seigneur de Bucey, Fondvaunes & autres lieux, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement. Les armes : *d'azur, à 3 mûres d'or, 2 en chef & 1 en pointe*, telles qu'elles sont inscrites dans l'*Armorial général de France*, conformément à l'Edit du Roi du mois de Novembre 1696, & suivant le certificat de M. d'*Hozier* du 22 Août 1698.

*COURTOMER : Terre & Seigneurie en Normandie, qui est une ancienne Baronnie qu'*Eléonore de Beauvoisin* porta en mariage en 1563, à *Jean de Saint-Simon* ou *Saint-Cimon*, Seigneur de Sainte-Mere-Eglise,

dont le fils *Jean-Antoine* eut un des Régimens François entretenus au service de Hollande, & épousa en 1595, *Marie de Clermont-Gallerande.* C'est en sa faveur que *Courtomer* fut érigé en *Marquisat* par Lettres de Février 1620, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621, & 17 Février 1623.

Ce titre fut renouvellé par Lettres de Mars 1653, registrées le 7 Mai suivant, en faveur de sa petite-fille *Marie de Saint-Simon*, fille unique de *Cirus*, Marquis *de Courtomer*, mariée à *René de Cordouan*, Marquis de Langey, duquel ayant été séparée pour cause d'impuissance, elle se remaria à *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, dont naquit *Jeanne de Caumont*, Marquise de Courtomer. *Voyez* SAINT-SIMON-COURTOMER.

COURTOUX : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 157.* SIMON-LOUIS DE COURTOUX, Ecuyer, Seigneur de Noyan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Motte, a eu de *Marie-Charlotte Mérault*, qu'il avoit épousée le 14 Avril 1709, entr'autres enfans : — 1. NICOLAS-JOSEPH DE COURTOUX, né le 26 Octobre 1714, Page de feu la Reine en 1730; — 2. MARIE-ANNE, née le 21 Juin 1712, reçue à Saint-Cyr le 5 Juillet 1722; — 3. & CATHERINE-THÉRESE, née le 25 Novembre 1715, aussi reçue à Saint-Cyr le premier Mai 1727. Les armes : *d'argent, à une fasce d'or, bordée d'une bordure de sable dentelée, & accompagnée de 3 roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

COURVILLE : Famille noble de Provence, de laquelle étoit FRANÇOIS-ARMAND DE COURVILLE, Colonel du Régiment d'Infanterie du Maine, & Brigadier des Armées du Roi, homme aussi distingué par la régularité de ses mœurs, que par sa bravoure. Il fut blessé devant le château d'Ara en Castille, & il en mourut en Mai 1707, âgé de 46 ans. Sa vie a été écrite par le Marquis *de la Riviere*, & a paru en 1719. C'est ce que nous sçavons sur ce nom.

* COURVILLE, au pays Chartrain : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* en faveur du Duc *de Sully*, par Lettres du mois de Décembre 1656, enregistrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Mai 1661. Voyez les *Tabl. généal. Part. IV. p. 133.*

* — COURVOL, petite Ville située près de Clameci, au diocèse d'Auxerre, l'une des 32 Châtellenies de l'Auxerrois, connue dès le commencement du Ve. siécle, & nommée *Corvallis*, *Corvallum*, *Corvalium*, *Curvallis*, &c. Elle a donné son nom à une des anciennes Familles du Nivernois, distinguée par ses alliances & ses services militaires. La Généalogie de *Courvol*, dressée sur les titres originaux, a été imprimée *in-4°.* en 1750, & réimprimée avec beaucoup d'augmentations en 1753. On en a donné l'extrait dans la nouvelle édition de *Moréri*, lequel extrait est encore imprimé *in-8°.* & contient dix pages. On y lit qu'HUGUES DE COURVOL, qui vivoit vers la fin du XIe siécle, peut être regardé comme le Chef de cette Famille ; mais la filiation ne commence qu'à GAUCHER DE COURVOL qui suit.

GAUCHER DE COURVOL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Courvol-Dam-Bernard, (Terre située à quatre lieues de l'autre *Courvol*), qui

qui vivoit en 1301, & dont *la Thaumassiere* fait mention dans son *Histoire de Berri*.

HÉRARD DE COURVOL, Ecuyer, quatrieme fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur du Tremblay, *&c.* & de *Jeanne Bidaud de Poussery*, mort avant l'an 1515, est auteur de toutes les branches subsistantes, qui sont celles des Seigneurs du Tremblay, des Seigneurs de Lucery & des Aubus, des Seigneurs de Basole & de Montas, & des Seigneurs de Champeaux.

La branche des Seigneurs du Tremblay, qui commence au V[e] degré, & a pour auteur, comme on l'a dit, HÉRARD DE COURVOL, subsiste dans LOUIS-FRANÇOIS & GERMAIN-GABRIEL DE COURVOL, freres, & fils de LAZARE DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Lucy, *&c.* mort en l'année 1735.

LOUIS-FRANÇOIS DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Lucy, *&c.* né le 29 Septembre 1698, Capitaine au Régiment d'Agénois le 27 Octobre 1723, a épousé le 19 Janvier 1745, *Marie-Anne de la Tournelle*, dont: — 1. JEAN-BATISTE, né en 1752; — 2. MARIE-ANNE, née le 2 Mars 1747, reçue à Saint-Cyr; — 3. autre MARIE-ANNE, née le 22 Juin 1748; — 4. LOUISE-MONIQUE, née le 17 Août 1749; — 5. & N... DE COURVOL, née le 22 Août 1750.

GERMAIN-GABRIEL DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Montas, frere du précédent, né le 19 Août 1704, Brigadier des Gardes-du-Corps dans la Compagnie Ecossoise, Chevalier de Saint-Louis le 7 Avril 1749, Capitaine de Cavalerie par brevet du 30 Mars 1750, a épousé le 3 Octobre 1740, *Monique Carpentier*, de laquelle il a eu: — 1. CLAUDE-PIERRE, né le 18 Octobre 1747; — 2. AUGUSTIN, né le 12 Novembre 1748; — 3. JOSEPH, né le 6 Mars 1750; — 4. & FRANÇOISE-MONIQUE, née le 3 Mars 1742, reçue à Saint-Cyr en 1752.

La Branche des Seigneurs de Lucery & des Aubus, a pour auteur ALEXANDRE DE COURVOL, Chevalier, Seigneur de Lucery, des Aubus, *&c.* troisieme fils de JEAN, Chevalier, Seigneur de Grand-Vaux, & de *Bénigne de Chassi*, maintenu dans sa noblesse les 27 Mars & 8 Juillet 1667, mort le 25 Juillet 1671, & marié le 25 Juin 1655, à *Marguerite de Grandrie*. FRANÇOIS-RACO DE COURVOL, son petit-fils, Chevalier, Seigneur de Croisy, Herry, *&c.* né le 4 Août 1702, Chevalier de Saint-Lazare le 8 Janvier 1725, nommé le 28 Mai 1734 à la Commanderie de Souville, n'a point d'enfans de *Jacqueline le Normand-d'Herry*, mariée le 24 Juillet 1726, veuve de *Pierre de Menou*, Capitaine au Régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis.

La Branche des Seigneurs de Basole & de Montas commence à FRANÇOIS DE COURVOL, Chevalier, Seigneur de Basole & de Montas, troisieme fils de PHILIBERT, II. du nom, & de *Louise de Bongars*, Capitaine au Régiment de Langeron, & marié le 26 Juillet 1732, à *Anne Chevalier*. Sa postérité subsiste dans son arriere-petit-fils, qui suit.

JEAN-CLAUDE DE COURVOL, Ecuyer, né le 28 Septembre 1713, Capitaine au Régiment de Nice le 11 Juillet 1745, Chevalier de Saint-

Louis le 3 Août 1747, blessé à l'attaque des lignes de Vissembourg en 1744, reçu le 5 Août 1747 par le Roi à la Commanderie de Vieux-Jonc, se maria le 15 Février 1751, à *Marie-Anne-Constance de Mullot*, dont: JACQUES LAZARE, né le 17 Décembre 1751.

La Branche des Seigneurs de Champeaux a pour tige GILBERT DE COURVOL, Ecuyer, Seigneur de Champeaux, second fils de LÉONARD, & de *Claude de Quentin*, né en 1676, marié le 14 Avril 1714, à *Hélene de Compaing*. Il est mort le 14 Avril 1741., & a eu de son mariage: — 1. JEAN-BATISTE, né le premier Juin 1717; — 2. & MARIE-FRANÇOISE, née le 5 Novembre 1719, Religieuse Hospitaliere à Nevers. Les armes: *de gueules, à la croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent.* Supports, *deux licornes;* & cimier, *une licorne issante.*

COUSAN, ancienne Maison du Forez, qui a donné un Echanson & Grand-Chambellan de France en 1385 & 1401 dans GUI, Seigneur de Cousan, qui tiroit son origine de DALMAS, I. du nom, Seigneur de Cousan en Forez. *Voyez* DAMAS.

* COUSANCE: Terre & Seigneurie au Duché de Bar, qui a été longtems possédée par la Maison de *Florainville*. Elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Duc LÉOPOLD, le 21 Janvier 1713, puis en *Comté*, avec union des Terres *de Savonnieres* en Perthois, & *de Notroy-le-Sec*, par autres Lettres du premier Mars 1715, régistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 2 Mai suivant, en faveur de PIERRE-JOSEPH DE VYARD, Baron de l'Empire, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, & Général de bataille de ses troupes & des enfans de feu son frere JEAN-NICOLAS DE VYARD, Seigneur d'Attigneville, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Par les dernieres Lettres d'érection, il est dit que ce Comté appartiendra à l'aîné de ces enfans; c'est lui qui le possede aujourd'hui. Il n'étoit point encore marié en 1757.

* COUSSEY, dans le Duché de Lorraine, diocèse de Toul: Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres du 17 Août 1736, en faveur de *Simon-Melchior Labbé*, Doyen du Conseil d'Etat du Duc de Lorraine, mort en 1755, âgé de 90 ans. *Voyez* LABBÉ.

* COUSSY. La Baronnie de Coussy, avec les Seigneuries de Mont-Cornet, d'Epinon, d'Origni & de Vinage de Laon, fut érigée en *Pairie* en faveur de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, au mois de Mai 1404. HENRI III, au mois de Février 1576, donna la jouissance de la Terre de COUSSY à DIANE, légitimée de France, sa sœur naturelle. LOUIS XIV, le 24 Avril 1672, donna entr'autres Terres le Marquisat de COUSSY à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, son fils unique, pour le *parfournissement* de 200 mille livres de rente qui lui avoient été promises par Lettres du mois de Mars 1661.

— COUTANCE: Famille originaire de Normandie, & aujourd'hui établie dans le Vendômois.

Il y a eu dans l'onzieme ou douzieme siécle, un GAUTIER DE COUTANCE, Archevêque de Rouen. JEAN, son neveu, fut Doyen du Chaptre de cette Métropole; & la ville d'Orléans en compte un de ce nom parmi ses Evêques.

I. HARDOUIN DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, épousa par contrat passé le 9 Février 1250, *Marguerite de Negron*, dont

II. HARDOUIN DE COUTANCE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prudane, qui s'allia à *Guionne de Maillé*, laquelle lui apporta en dot la Terre de la Fredonniere qu'elle avoit eue en son partage. De ce mariage naquit

III. HARDOUIN DE COUTANCE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Prudane, la Fredonniere, *&c.* qui épousa *Marie de Baillon*, Dame de la Richardiere & de Maugasteau. Les Terres seigneuriales de Baillon & de Maugasteau sont encore dans la branche aînée de la Famille de Coutance. De ce mariage naquirent entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MACÉ, lequel eut en partage la Terre de la Fredonniere, & épousa *Girarde le Voyer*, issue de la Famille d'*Argenson*. Il fit la branche des Seigneurs de la Fredonniere, éteinte dans LOUIS-ÉLIE DE COUTANCE, Chevalier, Seigneur de la Fredonniere, ancien Capitaine de Cavalerie, marié au mois d'Avril 1720, avec *N.... de Boultz*, d'une noble Famille du Vermandois, mort sans postérité au mois d'Octobre 1736. Il lui restoit deux sœurs, l'une morte peu après sans alliance, & l'autre mariée à *N.... Deschelles*, dont une fille mariée avec *N... le Pellerin de Gauville*, ancien Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a des enfans.

IV. JEAN DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baillon, Negron & autres lieux, se maria à *Jeanne de Nepveu de Luré*, d'une Famille de Normandie éteinte, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — & plusieurs autres enfans.

V. CLAUDE DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Baillon, Negron, *&c.* épousa *Catherine de Beaufils*, d'une Famille noble du Vendômois. De cette alliance vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. CLAUDE, auteur des Seigneurs *de Varenne*, *Villeprouvert* & *des Trois-Buissons*, rapportés ci-après ; — 3. & MATHIEU, Prêtre, Recteur-Curé de Baillon, & Protonotaire Apostolique.

VI. GUILLAUME DE COUTANCE, I. du nom, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX. le 8 Mars 1569, Seigneur de Baillon, la Selle, la Richardiere, la Renaudiere, *&c.* obtint en 1541 du sieur *de Combefosse*, élu au Maine Commissaire du Roi pour la représentation des titres de noblesse, un acte signé *Bouringault*, comme il avoit exhibé les siens. Il fut exempté de la contribution & service du Ban & Arriere-Ban des Nobles, attendu son indisposition, laquelle fut prouvée par enquête faite le 17 Septembre 1557, par *François le Coutellier*, Ecuyer, Seigneur d'Ozé, Lieutenant-Général de Touraine, & Commissaire en cette partie. Il en fut encore affranchi en 1562, suivant un acte en parchemin du 22 Mai audit an, qui contient un extrait du Registre des Nobles exempts dudit Ban, signé *Martin*. HENRI III, frere & successeur de CHARLES IX, accorda le 5 Août 1577, audit Seigneur de Baillon des Lettres portant affranchissement & exemption de services, comparution & contribution au Ban & Arriere-Ban. Il laissa de *Renée d'Asay*, d'une ancienne Famille de Touraine, qu'il

avoit épousée par contrat du 8 Septembre 1537, veuve de *N... de Marescot*, Ecuyer : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Negron, qui se maria avec *N... de Pinard*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Roches, de Marcon, & de *Françoise de Monsplain*. Il en eut : RENÉE DE COUTANCE, Dame des Terres des Roches & de Negron, mariée à *Jean Salmon*, III. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Chatellier, par contrat passé le 26 Juin 1593, devant *Julien Belluteau*, Notaire de la Châtellenie de Vibraye, résidant à Puisaye ; — 3. un autre RENÉ, Seigneur de la Richardiere ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Pierre de Courtarvel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain ; — 5. & FRANÇOISE DE COUTANCE, alliée à *N.... de Châteauroux*, cadet de la Maison de ce nom.

VII. RENÉ DE COUTANCE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Baillon, *&c.* épousa par contrat du 29 Mai 1570, passé devant *Boucher*, Notaire en la Cour de Bréche, *Bénigne des Croix*, Dame de Saint-Antoine-du-Rocher, veuve de *François de Bueil*, Chevalier, Seigneur de Bauge, fille de *N... des Croix*, Ecuyer, & de *N... de la Trémoille*. Il eut de son mariage : — 1. HARDOUIN, qui suit ; — 2. JEAN, Seigneur de Saint-Antoine-du-Rocher, Homme d'armes de la Compagnie du Roi, auteur d'une branche établie en Touraine, éteinte de nos jours ; — 3. VALENTIN, Enseigne au Régiment des Gardes Françoises ; — 4. & LOUIS, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit le *Chevalier de Baillon*, qui rendit son nom fameux par ses exploits. Il se signala à la prise de *Mahomet*, sur les côtes d'Afrique, où il fut tué en 1622, commandant un vaisseau nommé *le Dragon volant*, de concert avec le Chevalier *de Lancis*, Florentin.

VIII. HARDOUIN DE COUTANCE, IV. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1604, Seigneur de Baillon, la Selle, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & son Lieutenant ès ville & château de Nantes, avec pension de 2000 livres, fut ensuite Lieutenant des Compagnies des Ordonnances du Roi, sous la charge du Duc *de Montbazon*. Il épousa par contrat du 6 Juin 1620, passé devant *Cocuau*, Notaire Royal à Tours, *Marie du Bois*, d'une Famille noble de Touraine, éteinte, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fontaine, & de *Marie Prudhomme*, dont sortirent : — 1. JOSEPH-ELISÉE, qui suit ; — 2. N... DE COUTANCE, auteur d'une branche établie en Bretagne, qui subsiste au pays Nantois, dont est Chef N... DE COUTANCE, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & ANNE, mariée avec *Louis de Savary*, Chevalier, Seigneur de Lencôme, d'où sont issus les Marquis de ce nom, en Berri.

IX. JOSEPH-ELISÉE DE COUTANCE, Chevalier, Seigneur de Baillon, Valenne, Berfay, la Selle & autres lieux, fut maintenu dans sa noblesse par M. *Voisin de la Noiraye*, Commissaire départi en la Généralité de Tours, lors de la recherche de noblesse en 1666, par Jugement du 15 Mai 1667. Il s'allia par contrat passé le 29 Juillet 1652, devant *Jouye*, Notaire Royal à Tours, *Hélene Foulon*, fille de *Louis*, Seigneur de Clesme, Conseiller du Roi au Bailliage & Siége Présidial de Tours, & de *Charlotte de Lure*. Il

mourut jeune, & laissa: — 1. JOSEPH, mort à Baillon depuis quelques années plus qu'octogénaire, & sans alliance; — 2. FRANÇOIS-HARDOUIN, mort aussi sans alliance; — 3. HARDOUIN, qui suit; — 4. & MARIE, femme de *N... de Courtarvel-de-Saint-Remi*, Chevalier, Seigneur de Lierville, Verdes & autres lieux, ancien Lieutenant & Aide-Major des Gardes-Françoises, dont postérité.

X. HARDOUIN DE COUTANCE, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Baillon, Valenne, la Cantiniere, *&c.* ancien Capitaine d'Infanterie, dit M. *de Valenne*, vit encore fort âgé.

Branche des Seigneurs DE VARENNE, VILLEPROUVERT, & DES TROIS-BUISSONS.

VI. CLAUDE DE COUTANCE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varenne, second fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Catherine de Beaufils*, rendit foi & hommage au Châtel de Montdoubleau, pour le Fief & Seigneurie de Varenne le 10 Avril 1532. Il fut marié 1°. à *Jacquette de Rennier*; & 2°. par contrat passé le 21 Janvier 1549, à *Renée le Gantier*, fille de *Jean*, Seigneur de la Vallée-Châtillon, & d'*Alison Renau*. Il eut du premier lit: — LOUISE DE COUTANCE, mariée avec *Pierre du Mouschet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin; & du second lit naquit — FRANÇOIS, qui suit.

VII. FRANÇOIS DE COUTANCE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Varenne, épousa *Madelene Belot*, & en eut: — 1. CLAUDE, Seigneur de Varenne & de Villeprouvert, dont le fils N... DE COUTANCE, continua la branche des Seigneurs de Villeprouvert, qui a fini dans la personne de LOUISE DE COUTANCE, mariée à *N... de la Barre*, Chevalier, Seigneur de la Gueritaude, issu d'une Famille noble de Touraine, & très-illustre par un grand nombre de Chevaliers de Malte qu'elle a donnés dans presque toutes les générations; — 2. & FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE COUTANCE, II. du nom, Seigneur des Trois-Buissons, batisé le 25 Avril 1584, dans la Paroisse de Cormenon-sous-Montdoubleau, alors diocèse de Chartres, & maintenant de Blois, partagea par acte du 29 Janvier 1610, avec CLAUDE, son frere. Il se maria par contrat du 19 Juillet 1621, à *Marguerite de Guibert*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Gapailliere, & de *Madelene le Gentilhomme*. De cette alliance vint

IX. JACQUES DE COUTANCE, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Trois-Buissons, batisé le 13 Mars 1622, dans la Paroisse de Lunay, qui épousa par contrat passé le 24 Mai 1655, devant *Renault le Sueur*, Notaire Royal à Illiers, *Elisabeth du Doigt*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Poriere, & de *Charlotte de Douceron*. Il mourut peu de tems après, & laissa en minorité,

X. JACQUES DE COUTANCE, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Trois-Buissons, la Poriere, *&c.* batisé le 9 Juin 1656, qui fut élevé sous la tutelle de sa mere, laquelle dans la recherche de la Noblesse de son époux, en 1666, y fut maintenue par Jugement rendu le 6 Mai 1669, par M. *Voisin*

de la Noiraye. Il servit en divers corps, & plusieurs fois au Ban & Arriere-Ban du Vendômois. Il a été marié 1°. par contrat passé le 16 Septembre 1676, devant *Chasselou*, Notaire Royal à Montdoubleau, avec *Françoise de Vallée*, fille d'*Elisée*, Ecuyer, Seigneur du Fiefcorbin, d'une Famille originaire de Normandie près Alençon, & de *Françoise du Buisson*, d'une bonne Noblesse du Perche; & 2°. par contrat passé le 3 Novembre 1702, à *Marguerite Chevrier*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite le Comte*. Il a été aussi maintenu dans sa noblesse, lors d'une nouvelle recherche en 1714, par Ordonnance de M. *Chauvelin*, Intendant de Tours, rendue le 30 Octobre 1755, & est mort le 16 Septembre 1747, âgé de 91 ans. Les enfans du premier lit sont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOISE, mariée à *Louis-Joseph le Lievre*, Chevalier, Seigneur de la Vente, dont *N.... de Jouffray*, seule héritiere de la Famille de *le Lievre*; — 3. MARIE-ANNE, Religieuse Ursuline à Vendôme; — 4. LOUISE, encore vivante & non mariée; & du second lit sont issus : — 5. GUILLAUME, qui a servi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Foix, s'est trouvé à la bataille de Guastalla en 1734, a servi ensuite sur mer, & est mort non marié à Kinsal, étant fait prisonnier de guerre par les Anglois; — 6. FRANÇOIS, Prêtre, Curé de Vallieres-les-Grandes, & Doyen Rural de Pontlevay, diocèse de Blois; — 7. HARDOUIN, qui a servi avec distinction dans plusieurs Corps, & est mort sans avoir été marié; — 8. & MARGUERITE DE COUTANCE, veuve de *Nicolas-Henri de la Buccaille*, Chevalier, Seigneur de la Prairie, ancien Gendarme de la Garde du Roi, dont elle n'a point eu d'enfans.

XI. JACQUES DE COUTANCE, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Fiefcorbin, a épousé au mois de Janvier 1715, *Angélique Marin*, d'une Famille originaire d'Auxonne, en Bourgogne, dont: — 1. LOUIS, mort garçon en 1739; — 2. & LOUISE-FRANÇOISE DE COUTANCE, mariée à *N.... de Bouille*, Chevalier, Seigneur du Fiefcorbin, d'une Famille du Maine. Les armes: *d'azur, à 2 fasces d'argent bordées de sable, accompagnées de 3 besans d'or, 2 en chef & 1 en pointe*. Mémoire envoyé en 1757.

COUTAUD-DE-COULANGES : Famille dont étoit JEAN DE COUTAUD, Baron de Coulanges, qui s'allia avec *Marguerite de Polastron*, de laquelle il a laissé — JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL-LOUIS DE COUTAUD, Marquis de Coulanges, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon-Busset, qui a épousé le 7 Janvier 1755, *Marie-Louise-Josephe de Calonne-de-Courtebonne*, fille de feu *Louis-Jacques de Calonne*, Marquis de Courtebonne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, Lieutenant de Roi de la province d'Artois, & d'*Isabelle-Claire-Josephe Guillain de la Tour-Saint-Quentin*. C'est ce que nous pouvons dire sur ce nom, n'ayant point reçu de Mémoire.

— COUTEL, en Auvergne : JEAN COUTEL, Seigneur d'Ardanne, né à Saint-Flour en Auvergne, Conseiller au Grand-Conseil le 30 Septembre 1533, Maître des Requêtes en Juillet 1540, Président au Grand-Conseil le 11 Juin 1544, mourut en Mars 1557. Il fut commis pour l'instruction du procès criminel fait à *Philippe Chabot*, Amiral de France. Il avoit épousé 1°. le 22 Juin 1525, *Lucrèce Bruger*, fille d'*Antoine Bruger*, & de *Lombarde*

Baullot; & 2°. par contrat passé à Montferrand en Auvergne le 4 Juin 1532, *Madelene d'Albiac*, fille de *Michel d'Albiac*, Seigneur de la Combaude, & d'*Eve Drollon*. Du premier lit il eut : — 1. LOMBARDE, mariée à *Jean Texier*, Conseiller au Parlement de Paris, & Président aux Enquêtes; & du second lit : — 2. ANTOINE, qui suit.

ANTOINE COUTEL, Seigneur d'Ardanne, &c. Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1587, avoit épousé le 1er Septembre 1562, *Marguerite du May*, fille de *Jean du May*, Seigneur de Lée & de Préforgeux, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Jeanne Beinon*, dont : — 1. JACQUES, Conseiller au Parlement de Paris, le premier Mars 1595, marié à *Charlotte Burat*, dont trois filles; CHARLOTTE, femme le 5 Mars 1640, d'*Adrien du Bosc*, & veuve le 19 Juillet 1680; LOUISE, femme de *Charles le Testu*, Chevalier du Gué à Paris; & ISABELLE; — 2. CHARLES, mort jeune; — 3. ANTOINE, qui suit; — 4. CHARLOTTE, femme d'*Eustache de Monthireau*, Ecuyer; — 5. ISABELLE, mariée à *Hugues de Montbezon*; — 6. ANGÉLIQUE, alliée 1°. à *David d'Allonville*, Seigneur de Peruchet, & 2°. à *George de Fesmieres*, Seigneur de Morainville; — 7. ANTOINETTE, morte jeune; — 8. & MARGUERITE, femme d'*Isaac Lamy*, Baron de Loury & d'Acheres.

ANTOINE COUTEL, Seigneur d'Ardanne, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, épousa le 19 Janvier 1620, *Marie Forget*, fille de *Raimond Forget*, Seigneur de Lesbat-lès-Monceaux, & de *Marguerite Forget*, dont : — 1. JACQUES, qui suit; — 2 & 3. deux garçons, le premier Abbé; — 4. MARGUERITE, femme de *Louis Renier*, Baron de Drouet, Capitaine au Régiment des Gardes, grand Châtelain de Montigny-lès-Ganelon.

JACQUES COUTEL, Seigneur de la Motte-d'Argilly, Capitaine au Régiment de Normandie, Maréchal de bataille, mort le 15 Avril 1690, avoit épousé le premier Février 1663, *Marguerite le Févre de la Barre*, morte le 24 Mai 1685, fille d'*Antoine le Févre*, Prévôt des Marchands. Leurs biens furent partagés entre leurs enfans (par acte passé devant *Monerat*, Notaire à Paris, le 17 Juin 1691) qui sont : — JACQUES-EUGENE COUTEL, Seigneur d'Argilly & de Begu, dont la postérité subsiste; & JEAN-THÉOGENE, nommé *le Chevalier d'Argilly*, émancipé en 1691, mort en 1714 sans alliance, & inhumé à Saint Severin. Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de 8 pals de gueules.*

* — COUTIER : Famille originaire de Bourgogne, dont étoit FRANÇOIS COUTIER, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dijon, qui obtint que la Seigneurie de *Souhey* en Auxois, fût érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1643, enregistrées le 2 Janvier 1644. Elle fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1679, en faveur de CLAUDE COUTIER, son fils. Ce Marquisat a passé à sa sœur, MARIE-ANNE COUTIER, mariée à *Antoine-Louis Damas*, Comte de Crux. Leurs enfans le possedent actuellement.

* COUTURELLE en Artois, diocèse d'Arras : Terre & ancienne Baronnie, avec haute, moyenne & basse Justice, relevante du Roi, à cause

de son château d'Avesne-le-Comte, en faveur de la Famille de *Boudart*. Nous ignorons la date de l'érection de cette Terre en *Marquisat*, aujourd'hui possédée par *Charles-François-Joseph Boudart*, Chevalier, Marquis de Couturelle, Député vers le Roi pour la Noblesse des Etats d'Artois en 1759, & qui a succédé en 1750, à son frere aîné *Ignace Boudart*. Voyez BOUDART.

— COUTURIER (LE), à Paris. EUSTACHE-FRANÇOIS LE COUTURIER, Seigneur de Mauregard & du Mesnil, Trésorier-général des Troupes de la Maison du Roi, Conseiller au Grand-Conseil le 27 Octobre 1722, Président le 18 Septembre 1732, Maître des Requêtes honoraire, ensuite Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 19 Avril 1738, mourut subitement au Palais le 31 Décembre 1743, âgé de 65 ans. Il étoit fils d'EUSTACHE LE COUTURIER, & de *Bonne-Madelene de la Salle*, sa seconde femme. Il avoit épousé, 1°. en Août 1703, *Marie-Marguerite Bosc*, morte le 25 Décembre 1727, fille de *Silvestre Bosc*, Secrétaire du Roi, mort le 14 Juin 1737, & de *Jeanne le Brun*, morte le 17 Juin 1723; 2°. *Anne Denis*, morte sans enfans le 13 Décembre 1733, fille de *Jacques Denis*, Trésorier-général des Bâtimens & Jardins du Roi, ancien Echevin de Paris, mort en 1729, & de *Geneviève le Gras*; & 3°. le 7 Octobre 1734, *Elisabeth-Victoire du Châtelet*, fille aînée d'*Alexandre-Gaston*, Comte *du Châtelet*, & de *N... le Noir*. Elle s'est remariée en Février 1745, à *Jean-Batiste-Marie de Brion*, Comte de Marolles. Elle a eu de son premier mari: — 1. EUSTACHE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & MARIE-JEANNE-LOUISE, née le 14 Décembre 1715, mariée le 4 Novembre 1734, à *Charles-François de Montholon*, Conseiller au Parlement de Paris. Elle est morte le 20 Avril 1742.

EUSTACHE-FRANÇOIS LE COUTURIER, Seigneur de Mauregard & du Mesnil, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1741, Conseiller aux Requêtes du Palais le 20 Décembre 1743, Président en la cinquieme Chambre des Enquêtes, est mort de la petite-vérole le 19 Septembre 1747. Les armes: *de gueules, à l'arbre arraché d'or, au croissant contourné d'argent du côté dextre, posé au pied de l'arbre; au chef d'azur fermé par une nuée d'argent issante des deux côtés de l'écu; le chef chargé de 2 étoiles d'argent.*

— COUVAINS, autrefois LOHIER. Suivant un Mémoire envoyé par M. l'Abbé *Béziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, cette Famille noble est établie dans l'Election de Saint-Lo, Généralité de Caen en basse Normandie.

I. JEAN LOHIER, Seigneur de la Giffardiere, s'acquit beaucoup de réputation par sa bravoure sous les regnes de CHARLES IX, HENRI III. & HENRI IV. Ces longs & grands services, & ceux de ses fils PAUL qui suit, & JACQUES, qui porterent également les armes, furent récompensés par HENRI IV, lequel les annoblit eux & leur postérité par Lettres sans finance du 15 Mai 1598, vérifiées le 12 Octobre suivant en la Chambre des Comptes de Paris.

II.

II. PAUL LOHIER, Seigneur de la Giffardiere, fils aîné du précédent, fit l'acquisition des Terres & Seigneuries de Couvains & de Plaine-Seuvre, des héritiers de *Pierre de Harcourt*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Henri, au commencement du dix-septieme siécle. Il présenta une Requête le premier Février 1623, à la Chambre de Réformation des Eaux & Forêts de Normandie, pour la manutention de son bois de Bretelle, sis à Couvains, & obtint Arrêt l'année suivante. Il professoit, ainsi que son pere, la Religion Prétendue-Réformée. Il eut de sa femme qui n'est point nommée : — 1. EZÉCHIEL, qui suit ; — 2. ARTUR, vivant en 1633 ; — 3. N..., enterré le 29 Mai 1619, dans la chapelle du château de Couvains par le Ministre *Manvieu* ; — 4. CHRISTINE, mariée en Octobre 1620, à *Adrien Cabazac*, Ecuyer, Seigneur de la Roque ; — 5. & MARIE, alliée le 12 Août 1625, à *Nicolas Sabine*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudiere.

III. EZÉCHIEL LOHIER, puis de COUVAINS, Seigneur & Patron de Couvains, de Plaine-Seuvre & de la Giffardiere, obtint en 1644, des Lettres de mutation de son nom en celui de *Couvains* qu'il transmit à ses descendans. Il avoit épousé en 1627, *Françoise de Couvert*, sœur de *Jean-Antoine de Couvert*, Chevalier, Seigneur de Coulons, Gouverneur des ville & château de Bayeux, & fille d'*Antoine*, Baron de Sottevast, & d'*Elisabeth de Saint-Simon-Courtomer*, dont : — 1. ARTUR, qui suit ; — 2. CIRUS-ANTOINE, Seigneur de la Danoisiere, mort sans alliance en 1701, âgé de 70 ans ; — 3. & ANNE, qui abjura le Calvinisme le 10 Décembre 1680.

IV. ARTUR DE COUVAINS, Seigneur & Patron de Couvains, & de Plaine-Seuvre, prouva sa noblesse conjointement avec son frere puîné en 1666, devant M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. Il s'allia avec *Françoise Morin*, sœur puînée de *Susanne*, femme du Marquis de *Clermont-Gallerande*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Henri Morin*, Chevalier, Seigneur du Loudon & du Tronchet, & de *Susanne le Conte de Nonant*. Elle descendoit par *Guillaume Morin*, Seigneur de Loudon, son sixieme ayeul, de *Marie de Dreux de Beaussart*, issue en ligne directe de *Robert de Dreux*, I. du nom, fils de LOUIS *le Gros*, Roi de France. Cette Dame étant veuve fit le 7 Décembre 1680, dans l'Eglise de Couvains avec ses enfans & quelques autres personnes, abjuration de la R. P. R. Elle mourut âgée de 80 ans le 30 Octobre 1707, laissant pour enfans : — 1. HENRI-ARTUR, qui suit ; — 2. JEAN DE COUVAINS, Seigneur de la Giffardiere, marié à *Esther le Blanc*, qui eut pour enfans : JEAN, Seigneur de Sermenville ; MARC-ANTOINE, né en 1688 ; ESTHER & LÉONORE, née en 1689. La Dame de la Giffardiere & ESTHER, sa fille, firent leur abjuration à Couvains le 16 Décembre 1680, ainsi qu'*Esther Varin*, veuve de *Thomas le Blanc*, Bourgeois de Rouen ; — 3. MARIE, femme de *Jean de Grosourdy*, Ecuyer, Sieur de la Longlade ; — 5 & 6. FRANÇOISE & ELISABETH.

V. HENRI-ARTUR DE COUVAINS, Seigneur, Patron & Haut-Justicier de Couvains & de Plaine-Seuvre, mort en 1723, avoit épousé, 1°. *Anne-Susanne de Longaunay*, morte âgée de 40 ans en Avril 1701, fille d'*Adrien*, Seigneur de Brucourt, & de *Catherine Regnault*, Dame de Grangues ;

2°. *Jeanne le Prevost*, fille de *René le Prevost*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean-des-Baisants, & de Rousseville, décédée au mois de Décembre 1702; & 3°. *Marie-Charlotte Fouques-de-la-Pisette*, morte en 1740. Il a eu du premier lit: — 1. CATHERINE SUSANNE, née en 1694, mariée le 8 Novembre 1716, à *Nicolas-Augustin Hellouin*, Chevalier, Seigneur de Courcy & de Creully, qui eut pour fils *Marc-Antoine-Auguste Hellouin*, Chevalier, Seigneur de Courcy, Capitaine au Régiment du Roi, ensuite Colonel au Régiment de Vivarais, Brigadier & Maréchal-de-camp, & *Auguste Hellouin*, Seigneur de Creully; & du troisieme lit: — 2. HENRI-CHARLES, qui suit; — 3. JEAN-FRANÇOIS-CLAUDE, né en 1714, mort sans alliance en 1741; — 4. MARIE-CHARLOTTE, née en 1709, mariée en 1753, à *François-Armand Godard*, Ecuyer, Seigneur du Barq, Garde-du-corps du Roi; — 5. HENRIETTE-SUSANNE-FRANÇOISE, née en 1710; — 6. & ANNE-MADELENE-CHARLOTTE, née en 1711, & mariée à *N.... Gosselin*, Ecuyer, Seigneur de Garcelles, décédés tous deux depuis plusieurs années.

VI. HENRI-CHARLES DE COUVAINS, Seigneur, Patron & Haut-Justicier de Couvains & de Plaine-Seuvre, batisé à Couvains le 27 Mai 1707, épousa *Madelene-Charlotte de Roncherolles*, fille de *Nicolas-Charles*, Comte de Planquery, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, & de *Madelene le Cornier de Sainte-Hélene*. De cette alliance sont sortis: — 1. LOUIS-CLAUDE-HENRI, né le 29 Mars 1731, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi; — 2. N... Prêtre, dit l'*Abbé de Couvains*; — 3. MARIE-CHARLOTTE, née en 1729, & femme de *Gabriel-Alexandre-Louis le Tellier*, Seigneur & Patron d'Abbeville; — 4. MARIE-MADELENE-HENRIETTE-FRANÇOISE, née en 1732, mariée, par dispense, à son cousin *N... de Roncherolles de Planquery*; — 5. & N... Demoiselle de Couvains. Les armes: *d'argent, au lion de gueules tenant de la patte gauche une branche de laurier de sinople, accompagné de 3 croissans d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

— COUVERT, en Normandie: Famille noble de nom & d'armes, qui a formé plusieurs branches, dont il ne subsiste plus que celle des Seigneurs de Coulons, & une autre en Angleterre. Elle tire son surnom de la Paroisse de *Couvert*, près Bayeux en basse-Normandie. Le principal fief qui en porte le nom, releve du Roi; il étoit possédé de tems immémorial par ceux de cette famille, & une portion ayant été donnée à une fille en mariage, elle tomba ensuite dans la main du Roi, & a formé la *fiefferme de Couvert*. Ils ont aussi donné leur nom à deux autres fiefs, l'un situé dans la Vicomté de Bayeux, & l'autre dans celle de Caën, Paroisse de May, proche l'Abbaye de Fontenay.

Le premier connu de ce nom est GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron dudit lieu, lequel aumôna le Patronage de l'Eglise de Couvert, & une portion de la dîme en 1258 aux Prieur & Religieux de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, représentés aujourd'hui par les Prêtres de Saint-Lazare du Séminaire dudit lieu. *Cartul. du Sémin. de Bayeux.*

GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, possédant un fief noble dans la Vicomté de Bayeux, mouvant du Roi, auquel il devoit 42 den. fut cité

pour comparoître à Tours en armes & chevaux dans la quinzaine d'après Pâques 1272, & il y comparut avec plusieurs Chevaliers & Gentilshommes de la Vicomté de Bayeux devant *Bertrand de Verneuil*, Maréchal de France. *La Roque, Traité des Arrieres-bans*, & *Hist. de la Maison de Harcourt.*

JEAN DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Couvert, prit à fief du Bailli de Caën, Commissaire du Roi, une piéce de terre située à Couvert, & appellée *la Croute Dom Richard*, tant en terres labourables qu'en prés, pour 12 quarterons de froment de rente, mesure de Couvert, & dépendante de la *fiefferme de Couvert*, par acte du vendredi d'après la Saint Pierre-aux-Liens, 1330. *Extr. du Reg. des Domaines du Roi en la Vicomté de Bayeux, fol. 80. recto.* On le croit ayeul ou pere de GUILLAUME & de JEAN DE COUVERT, qui suivent.

I. GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Couvert, épousa Demoiselle *Alexis Piquod*, fille d'*André*, Ecuyer, Seigneur de Russy-Sainte-Honorine, Colleville & Percy. Elle vivoit avec lui en 1392 & 1402, & en étoit veuve en 1411. De ce mariage sortit SIMON DE COUVERT, Seigneur dudit lieu, & Curé de Gouberville en Côtentin, en 1407 & 1442. Par sa mort la Seigneurie de Couvert passa à JEAN, qui suit. *Titres de MM. de Sainte-Honorine-Russy.*

I. JEAN DE COUVERT, Chevalier, frere de GUILLAUME, Seigneur DE COUVERT, comparut à la montre de *Robert*, Sire de *Beaumesnil*, le premier Janvier 1371, destinée pour la Garde de la Bastille faite à l'Abbaye de Conches. *La Roque en son Hist. de Harcourt.* En 1381, *Mathieu d'Estrehan* céda tous les droits qu'il prétendoit au fief d'*Estrehan-le-Perreux*, à JEAN DE COUVERT, Chevalier, qu'il tenoit en *parage* de lui en son fief d'Estrehan. JEAN DE COUVERT eut pour enfans : — 1. ROGER, qui suit ; — 2. & JEAN, auteur de la branche de Coulons, rapportée ci-après.

II. ROGER DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de *Couvert* & *d'Estrehan-le-Perreux*, s'allia avec *Alix de Vaubadon*, veuve de *Guillaume Baratte*, Ecuyer, parcontrat du premier Mars 1409. Ce Seigneur demeurant à Bayeux, vendit tant en son nom, que faisant fort pour la Dame *Alix*, sa femme, à *Alain Maillard*, Ecuyer, six boisseaux de froment & six boisseaux d'orge de rente. Il fut du nombre des parens assemblés en 1419, avec *Jean de Saint-Fromont*, *Raoul d'Argouges*, *Robin de la Haye*, *Guillaume de Louvieres*, &c. pour choisir les partages à douaire de *Jeanne de Vassy*, Baronne de la Quiesse, veuve de *Henri de Hotot*, Seigneur Châtelain de Beaumont-le-Richard. Ses enfans furent : — 1. RAOUL, Chevalier, Seigneur de Couvert, d'Estrehan-le-Perreux, qui rendit aveu de ce dernier fief en 1452, comme on le lui rendit la même année à cause de ce fief. Il fit des lods & partages dès 1425, tant pour lui que pour *Jeanne Hamon*, son épouse, veuve de *Jean Danisy*, Ecuyer, fille de *Guillaume Hamon*, Chevalier, Seigneur de Campigny, Maréchal héréditai de la Ville & Cité de Bayeux ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. & ALAIN DE COUVERT.

III. JEAN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Couvert, Estrehan,

Tancarville, Engranville, le Moustier, Buret, est cité dans un titre de 1455, & épousa *Marie du Mont*, dont il eut pour héritieres : — 1. ISABEAU, Dame de Couvert & d'Estrehan-le-Perreux, mariée par contrat du 7 Septembre 1464, à *Guillaume de Hericy*, Seigneur de Fierville, Creullet & Cauches, morte en 1511. Elle fut enterrée dans le Chœur de l'Eglise de Fierville, proche Evrecy, où l'on voit son épitaphe & son tombeau élevé de trois pieds dans l'épaisseur du mur du côté de l'Evangile ; — 2. & JEANNE, qui donna déclaration, suivant l'Arrêt du Roi, du fief de la Haye à Engranville, auquel est attaché le droit de Patronage, de celui du Buret, assis à Tournieres & à Baysnes, & de celui de Vaubadon, avec droit de Patronage en 14.... Elle mourut sans enfans, & MM. *de Hericy* en hériterent.

Branche des Seigneurs DE SOTTEVAST & DE COULONS.

II. JEAN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de la Boissaye, second fils de JEAN, Seigneur de Couvert, vivoit en 1390 avec sa femme *Florie de Fontenay*, fille de *Colin*, Seigneur de Sottevast, Hardinvast, Baudreville, à la Hague, & de plusieurs autres Terres. Il partagea par acte passé devant les Tabellions de Carentan le 26 Avril 1402, la succession de *Jean* & de *Guillaume de Fontenay*, freres de sa femme, avec *Jean de Chantelon*, Ecuyer, qui avoit épousé la sœur de sa femme. JEAN DE COUVERT, Seigneur de Sottevast à cause de sa femme, reçut un aveu le 17 Février 1408. Il est compris au nombre de plusieurs nobles dans le *Registre* IV. des omissions ou maintenues que HENRI, Roi d'Angleterre, donna après la conquête de Normandie l'an 1423. C'est ce que rapporte *Farin*, dans son *Histoire de Rouen*, *Part. I. p. 129.* Il eut de son mariage quatre fils qui partagerent la succession de leurs pere & mere par acte passé devant les Tabellions de Valognes le 28 Septembre 1431, sçavoir : — 1. JEAN, Seigneur de Sottevast. Dans l'assiette de la somme de cent livres faite sur les Nobles de la Vicomté de Valognes, pour être payée à *Guillaume de Meuldrac*, Seigneur de Grainville, pour les frais d'un voyage qu'il avoit à faire auprès du Roi au mandement des trois Etats de Normandie, & arrêtée le 28 Décembre 1434, il fut taxé à 15 sols ; & COLIN, son frere puîné, à 10 sols. Il mourut sans postérité : — 2. COLIN OU NICOLAS, qui suit ; — 3. RICHARD, Prêtre & Curé du Mesnil-Raoul, en 1459 ; — 4. & JEAN, dit *le Jeune*, Seigneur de Hardinvast, qui se maria avec *Catherine de Tollevast*, sœur de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Tollevast. Il en eut : — LUBIN DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Hardinvast, employé comme ancien noble dans le *Registre de Raimond de Montfaoucq*, Commissaire pour la recherche de la Noblesse en 1463 ; — & PERRINE DE COUVERT, mariée par contrat passé à Cherbourg le 22 Janvier 1459, à *Guillaume de Reviers*, Ecuyer, Seigneur du Manoir.

III. COLIN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, *&c.* s'allia par contrat passé à Valognes le 28 Septembre 1418, avec *Guillemette de Reviers*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontenailles, & de *Philipporte d'Argouges*. Il fut appellé par acte passé à Bayeux le 11

Juin 1453, au partage de la succession de *Philippotte d'Argouges*, mere de sa femme, par *Richard de Reviers*, Seigneur de Fontenailles, son beau-frere. Il est cité avec LUBIN DE COUVERT, son neveu, parmi les anciens nobles, dans la recherche de la Noblesse de Normandie, faite en 1463 par *Montfaoucq*, Commissaire du Roi. Ses enfans furent: — 1. MARIN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Curé de Cornieres (Anctoville), qui fut présent au traité de mariage de GUILLAUME DE COUVERT, Seigneur de Hardinvast, son neveu, en 1498; — 3. & JEANNE, employée comme veuve de *Jean de Caumont*, Ecuyer, du Bailliage de Caën, dans le *Regiſtre* de l'Echiquier de Normandie de l'année 1490.

IV. MARIN DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, *&c.* signa au contrat de mariage de sa cousine PERRINE DE COUVERT, avec *Guillaume de Reviers*, Seigneur du Manoir, en 1459. Il épousa par acte passé au Tabellionage de Sainte-Marie-du-Mont, le 12 Octobre 1466, Demoiselle *Louise du Praël*, fille de *Richard*, Seigneur d'Hieville, Ravenouville, Morsalines & Baudieville-au-Plain. Il est fait mention de lui dans deux contrats passés pardevant le Tabellion de Sainte-Mere-Eglise, les 18 & 27 Juillet 1489. Il comparut en 1491 avec un homme habillé en Brigandine à la montre des Nobles de la Vicomté de Valognes. L'original de cette montre étoit au Cabinet de M. *Foucault*, Conseiller d'Etat. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. *Catherine*, femme de *Pierre le Liévre*, Ecuyer; — 3. & PERRETTE, mariée 1°. à *Roger du Reuze*, Ecuyer, Sieur de la Haulle; & 2°. à *Pierre le Sauvage*, Ecuyer, Sieur de Pierreville: elle étoit décédée en 1524.

V. GUILLAUME DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, *&c.* épousa Demoiselle *Gillette de Carbonnel*, fille & héritiere en partie de *Jean*, Seigneur des Marets, Nacqueville, Auderville, & de *Jeanne de Magneville*, par contrat du 20 Janvier 1498, reconnu devant les Tabellions de Cherbourg le 17 Juillet 1503. Il comparut avec un homme en Brigandine à la montre faite à la Hougue le 14 Juin 1518, devant *Jean*, Sire d'*Eſtouteville*, Capitaine Général des Nobles du Duché de Normandie, assemblés pour la garde & défense du Havre dudit lieu de la Hougue. Il fit ses preuves de Noblesse devant les Elus de Valognes en 1523 en remontant à JEAN DE COUVERT, Seigneur de la Boissaye, & à *Florie de Fontenay*, son épouse, fille de *Colin*, Seigneur de Sottevast. De son mariage vinrent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. JEAN, Prêtre, Seigneur & Curé d'Auderville, dont il est fait mention ès années 1555 & 1576; — 3. ROBERT, Prêtre & Seigneur de Sainte-Suzanne, en 1571, 1576 & 1584; — 4. CATHERINE, épouse de *Robert Jouhan*, Ecuyer, Seigneur de la Varangere; — 5. & PERRETTE, mariée par contrat reconnu en 1554, à *Robert le Bourgeois*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy.

VI. JACQUES DE COUVERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, Vieil, Auderville & Sainte-Suzanne, épousa par contrat passé au Tabellionage de Chaumont le 20 Juin 1543, en présence de *Jacqueline d'Eſtouteville*, Baronne de Moïon, *Peronne de Mathan*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Mathan, & de *Madelene d'Eſpinay*, Dame de

Vains, fille de *Henri*, Sire d'Espinay en Bretagne, Chambellan du Roi LOUIS XII, & de *Catherine d'Estouteville*, à cause de laquelle MM. DE COUVERT DE COULONS, se trouvent alliés avec les Maisons de *Bourbon*, d'*Orléans-Longueville*, *Lorraine* & *Matignon*. De ce mariage vint :

VII. JACQUES DE COUVERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, Auderville, Vieil & Sainte-Suzanne, homme d'armes des ordonnances de M. le Maréchal *de Matignon*. Il demeura en bas âge à la mort de son pere. La garde-noble en fut donnée par sa parente, la Duchesse *d'Estouteville*, à cause de sa Baronnie d'Orglandes, le 25 Septembre 1554, à ROBERT DE COUVERT, Prêtre & Seigneur de Sainte-Suzanne, son oncle. Il fut cotisé à cause de ses fiefs de Sottevast, d'Auderville & de Vieil en 1571, à 25 livres, pour aider à payer ceux qui marcherent à l'arriere-ban; & ROBERT DE COUVERT, son oncle, fut taxé à 4 livres, à cause de son fief de Sainte-Suzanne. Il fut déchargé de la taxe des francs-fiefs comme ancien noble, par ordonnance des Commissaires du Roi du 25 Novembre 1577. Il assista en qualité de Député de la Noblesse du Côtentin aux Etats Généraux de la Normandie en 1578, & eut de son mariage contracté le 25 Octobre 1569 avec *Catherine Potier*, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Londe, & d'*Isabeau Labbey*, — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. N... & JEANNE, mariée par contrat du 13 Septembre 1596, à *Nicolas Castel*, Chevalier, Seigneur de Saint Pierre-Eglise, Clitour & Courcy.

VIII. GUILLAUME DE COUVERT, Chevalier, Seigneur de Sottevast, Escoquineauville, Auderville, Vieil, Sainte-Suzanne & la Londe, épousa à Sottevast le 26 Octobre 1593 *Elisabeth de Saint-Simon*, fille d'*Artur de Saint-Simon*, Seigneur & Patron de Sainte-Mere-Eglise & de Beuzeville-au-Plain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Bailli de Côtentin, & de *Léonore le Beauvoisien*, Baronne de Courtomer. Il mourut le 16 Janvier 1646 à Sottevast, laissant pour enfans : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur de Sottevast, marié par contrat du 26 Août 1637, reconnu à Valognes le 3 Novembre 1639 à *Anne Philippe*, décédée en 1649, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Blagny, & de *Jacqueline de Thioult* de Vaussieu, de laquelle sortit ANNE ELISABETH DE COUVERT, Dame & Patronne de Sottevast, Sainte-Suzanne & Blagny, morte en 1670, mariée par contrat de 1652 avec *Henri de Chivray*, Comte de Marancin; — 3. ARTUR-ANTOINE, Seigneur d'Auderville, Capitaine de cent hommes d'armes dans le Régiment de Courtomer, lequel eut une fille nommée MATHURINE DE COUVERT; — 4. LÉONORE, née à Sottevast le premier Février 1601, & mariée à *Henri-Georges*, Ecuyer, Seigneur de Hieville, Pontolain & Mithois; — 5. MARIE, née le 17 Janvier 1603, mariée à *Jean Aubert*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont; — 6. & FRANÇOISE, mariée par contrat de 1627 à *Ezéchiel Lohier*, Ecuyer, Seigneur de Couvains & de Plaine-Seuvre.

IX. JEAN-ANTOINE DE COUVERT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coulons & d'Auderville, dit le Baron de Sottevast, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Courtomer, puis premier Capitaine Ma-

jor de Cavalerie au même Régiment. Il épousa par contrat passé devant les Notaires de Rouen le 2 Septembre 1645, *Marguerite Bretel*, fille de *Raoul*, Chevalier, Seigneur de Gremonville, second Président du Parlement de Normandie, & d'*Isabeau Groulard*, fille du premier Président du même Parlement. Il fut pourvu du Gouvernement des ville & château de Bayeux par brevet du mois de Novembre 1656, & en prit possession le 3 Décembre suivant. Il y fit une acquisition le 25 Mai 1655, & une autre le 8 Juillet 1659, & mourut à Bayeux le 12 Mars 1660. Son corps fut porté à Coulons où il est enterré. Sa veuve mourut le 23 Juillet 1683, & fut inhumée auprès de son mari. Leurs enfans sont : — 1. RAOUL, qui suit ; — 2. ROBERT-ARTUR, Seigneur d'Auderville, né à Sottevast le 2 Octobre 1650, & mort au Château de Bayeux le 26 Avril 1723 ; — 3. AUGUSTIN-FRANÇOIS, Seigneur de Breuville, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambremer en la Cathédrale de Bayeux ; — 4. ELISABETH-MARIE-FRANÇOISE, femme de *Charles de Parey*, Chevalier, Seigneur de Combray ; — 5. & ANNE-MARGUERITE, marié à *Jacques Poërier*, Seigneur & Patron de Taillepied, Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont trois filles, lesquelles épouserent, l'une le Marquis d'*Anfreville-Poërier*, l'autre *François de Parey*, Bailli de Combray ; & la troisieme *Guillaume de Harcourt*, Marquis de Harcourt.

X. RAOUL DE COUVERT, Chevalier, Seigneur & Patron de Coulons, Auderville, Breuville, Belleville & Sainte-Croix-Grantomme, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Ilhiere, puis de Dudicourt, Gouverneur des ville & château de Bayeux, né à Sottevast le 18 Janvier 1648, fut nommé au Gouvernement de Bayeux par brevet du 7 Septembre 1660, fit ses preuves de Noblesse en 1666 devant *Guy de Chamillart*, Commissaire pour la recherche des Nobles de Normandie ; obtint Sentence de mainlevée de Garde-Noble le 26 Août 1698 ; fut choisi par Lettres du Roi du 7 Avril 1701, pour travailler conjointement avec M. *Foucault*, Intendant de Caën, à l'imposition de la Capitation sur la Noblesse de l'Election de Bayeux, & mourut au Château de cette Ville le 23 Octobre 1709. Son corps fut porté à Coulons & enterré auprès de ses ancêtres. Il avoit épousé 1°. par contrat du 30 Août 1680, reconnu le 20 Octobre suivant, *Marie Néelle de la Caillerie*, veuve de *Raphaël Coëspel*, Seigneur de Baussy & de Castillons, morte le 31 Mai 1686 ; & 2°. par contrat passé devant les Notaires du Châtelet de Paris le 27 Mars 1690, *Esther Chardon*, sœur de *Marthe*, Comtesse de Courtomer, décédée le 26 Janvier 1757, âgée de 94 ans & 6 mois. Du premier lit vinrent une fille morte en minorité, & MARIE-ROBERTE, Religieuse en l'Abbaye de Cordillon, morte le 11 Décembre 1753. Du second lit sortirent dix garçons & trois filles, sçavoir :

1. RAOUL-DANIEL, né le 8 Janvier 1691, batisé à Saint Benoît de Paris en 1696, Seigneur de Coulons, Cornette en 1706, puis Capitaine en 1712 dans le Régiment du Roi Cavalerie, Gouverneur des ville & château de Bayeux après son pere, mort sans alliance le 23 Juillet 1721 ; — 2. ROBERT-TRANQUILLE, né le 2 Avril 1695, Prêtre, Seigneur &

Patron de Coulons, Abbé Commendataire de Longues, près Bayeux; Prieur Commendataire de Marcheyeux, Diocèse de Coutance, Archidiacre de Caën, Chanoine d'Esquay, puis de la Mare en la Cathédrale de Bayeux, décédé le 15 Mars 1759; — 3. ANNE-ANTOINE-RAOUL, né le 22 Avril 1696, Seigneur de Tancarville, Cornette, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment du Roi, mort sans alliance à Sottevast le 27 Septembre 1737; — 4. JEAN-ALEXANDRE, Seigneur de Breuville, né le 29 Octobre 1697, Capitaine d'Infanterie, & Pensionnaire du Roi, mort en Novembre 1770; — 5. GUY-AUGUSTIN-HENRI, qui suit; — 6. FRANÇOIS-RAOUL, Sieur d'Auderville, Prêtre & Chanoine d'Esquay en l'Eglise de Bayeux, mort en 1766; — 7. MARIE-AUGUSTE, Sieur de Calais, né le 8 Avril 1702, Commissaire ordinaire d'Artillerie, mort sans alliance vers 1740 en Westphalie; — 8. LOUIS-AUGUSTE, Sieur de Cardonville, Enseigne des Gardes du Pavillon Amiral du Département de Brest, mort en Décembre 1740, sur la Côte de Saint-Domingue; — 9. ANTOINE-HENRI, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Chanoine de Feuguerolles, en la Cathédrale de Bayeux, mort en 1764; — 10. PIERRE-ALEXANDRE, né le 12 Novembre 1708, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, Gouverneur des ville & château de Bayeux, Ecuyer ordinaire de feu la Reine. Il a servi dans les dernieres guerres, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, où il fut blessé, ensuite au Siége de Berg-op-zoom en 1747. Son neveu, Gouverneur de Bayeux, étant mort à Bruxelles en 1748, il obtint son Gouvernement & la Charge d'Ecuyer de la Reine, dont il se démit au bout de quelque tems. Il épousa 1°. le 4 Février 1749, *Charlotte le Quens de Varreville*, fille de *Clément le Quens*, Lieutenant-Général au Bailliage de Bayeux, & de *Françoise-Hélie de Clinchamps*, décédée le 26 Avril 1754; & 2°. le 21 Août 1770, *Jeanne-Françoise Rogier*, fille de feu *Jean-Batiste Rogier*, Ecuyer, Sieur de l'Espinay, Chevalier de S. Louis, & de *Françoise Morel de Servigny*. Du premier lit sont nés FRANÇOIS-CHARLES-ALEXANDRE, mort enfant; FRANÇOISE-MARIE, morte jeune; & ESTHER-CHARLOTTE TRANQUILLE, Religieuse à la Charité de Caën; — 11. EULALIE, née le 2 Février 1694, morte à Vire en 1747, femme de *N... Farin*, Sieur de la Perrelle, de la Malviziere, Chevalier de S. Louis, Commandant du second Bataillon d'Artillerie; — 12. CATHERINE-FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte le 17 Juillet 1702; — 13. & MARIE-ROSE-ESTHER, Religieuse en l'Abbaye de Cordillon, morte le 13 Juin 1745.

XI. GUY-AUGUSTIN-HENRI DE COUVERT, Seigneur de Coulons, Beuvrigny, Mithois, Clibec, Breuville & Belleville, né le 22 Octobre 1698, Ecuyer ordinaire de feu la Reine, Gouverneur des ville & château de Bayeux, fut d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, & pourvu de la Prébende de Coulombieres dans l'Eglise de Bayeux; & après la mort de son frere aîné, il alla demander à M. le Régent le Gouvernement de Bayeux pour un de ses freres, & ce Prince par un témoignage particulier d'estime le lui donna à lui-même. Il en prit possession le 21 Juin 1723, & retira à droit féodal la Terre de Beuvrigny par acte du 16 Décembre 1727.

1727. Il épousa par traité reconnu devant les Notaires de Thorigny le 22 Mars 1730, *Marie-Madelene Georges*, veuve de *Marie-Louis le Sens*, Marquis de Morsant, Ecuyer du Roi, Capitaine d'Infanterie, fille de *Henri Georges*, Chevalier, Seigneur & Patron de Mithois, & de *Marie-Madelene le Maignen*. Il fut nommé Ecuyer ordinaire de la Reine par brevet du 8 Octobre 1736. Dans le voyage qu'il fit à Bayeux en 1743, l'Abbé de Coulons, son frere aîné, lui céda la Terre de Coulons, & étant retourné à la Cour, il mourut à Fontainebleau le premier Décembre de la même année. Il eut pour enfans : — 1. FRANÇOIS-AUGUSTIN, né à Mithois le 12 Février 1729, Seigneur & Patron de Coulons, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Etranger, Ecuyer ordinaire de la Reine & Gouverneur des Ville & Château de Bayeux après son pere. Il servit en Flandre ès années 1744, 1745, 1746 & 1747, sous les ordres de S. M. & du Maréchal de Saxe; se trouva aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfelt, & à plusieurs siéges. Il prit possession de son Gouvernement de Bayeux le 4 Novembre 1747, & mourut à Bruxelles sans alliance en 1748; — 2. CHARLEMAGNE-FRANÇOIS, qui suit; — 3. un autre CHARLEMAGNE-FRANÇOIS, né en 1733, destiné à l'Etat Ecclésiastique & mort jeune; — 4. AUGUSTIN-FRANÇOIS-TRANQUILLE, né le 7 Octobre 1736, mort enfant; — 5. & MARIE-MADELENE, née à Saint-Germain-en-Laye le 10 Janvier 1740, morte jeune.

XII. CHARLEMAGNE-FRANÇOIS COUVERT, Chevalier, Seigneur & Patron de Coulons, Auderville, Clibec, Gouverneur des Ville & Château de Bayeux, sur la démission de son oncle, a épousé le 21 Novembre 1758, *Hélene-Charlotte Aubert*, fille puînée de *Charles-François-Toussaint Aubert*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ailly, Sacy, & de *Claude-Louise de Beaurepaire*. De cette alliance sont issus : — 1. FRANÇOIS-LOUIS-CHARLEMAGNE; — 2. & RAPHAEL DE COUVERT. Les armes : *d'azur, à deux fasces d'argent, chargées chacune de deux sautoirs de gueules;* mais depuis l'alliance de JEAN DE COUVERT, Seigneur de la Boissaye, avec *Florie de Fontenay*, Dame de Sottevast, leurs descendans les ont quittées pour prendre celles de Fontenay, qui sont : *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or.* Généalogie dressée d'après un Mémoire envoyé & rédigé sur les titres, par M. *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caën.

* COUVONGES : Terre, Seigneurie & Château dans le Duché de Bar, diocèse de Toul, qui fut le partage d'*Antoine de Choiseul-Stainville*, oncle de *Louise de Stainville*, Comtesse de Salm. *Louis de Stainville*, son fils, donna cette Terre à son fils aîné *Charles de Stainville*, Chambellan du Duc de Lorraine, pere, par *Françoise du Châtelet*, d'*Antoine* & de *Louis de Stainville*, qui ont eu postérité. L'aîné a eu pour son partage la Seigneurie de *Couvonges*. Voyez CHOISEUL-STAINVILLE.

— COUVRAN, en Flandre & en Bretagne : Famille dont *le Laboureur* assure avoir connoissance par de bons titres, qu'il dit être orginaire des Pays-Bas, & devoir son extraction aux Seigneurs de Cauvren, dans l'ancien comté de Hasbain. D'après un témoin si célebre, & sur son rapport, nous commençons cette généalogie par BAUDIN, qui suit.

BAUDIN DE CAUVREN, Chevalier, s'attacha au service de nos Rois. Il est fait mention de lui dans le compte rendu par *Jean de l'Hôpital* de toutes les dépenses de la guerre des frontieres de Picardie l'an 1351. Il fut pere de deux fils : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & ROBIN DE CAUVREN, Chevalier.

JEAN DE CAUVREN, dit DE COUVRAN, Chevalier, suivit, avec ROBIN DE COUVRAN, son frere, *Bertrand du Guesclin*, Connétable de France, au siége de Hennebon, l'an 1373. Le Roi CHARLES V, pour récompenser leurs services, leur donna à chacun 100 livres de rente, à prendre sur son trésor, par lettres du 13 Août 1380. Ce JEAN DE COUVRAN épousa *Louise Budes*, fille & héritiere de *Geoffroi Budes*, Seigneur du Plessis-Budes, & de *N... de la Feuillée*, dont il eut

CHARLES DE COUVRAN, Seigneur du Plessis-Budes & de la Morandaye, qui épousa *Françoise*, surnommée *de Mengny* & du Bois, Dame du Plessis-Mengny, de laquelle il eut deux fils : — 1. GEOFFROI, qui suit ; — 2. & ROLAND, auteur de la Branche des Seigneurs de Sacé, rapportée ci-après.

GEOFFROI DE COUVRAN, Seigneur du Plessis-Budes & de la Morandaye, fut fait Chevalier de la main d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, au siége de Montereau-faut-Yonne. Il épousa *Aliette de Malestroit*, Dame de Tremendern, fille de *Jean de Malestroit*, Seigneur de Kaern, & de *Jeanne*, Dame de Tremendern. Il fut pere de JEAN, qui suit.

JEAN DE COUVRAN, Seigneur du Plessis-Budes, de la Morandaye & de Tremendern, qui par contrat du 24 Août 1483, transigea avec *Marie du Pont*, tutrice de *Jean de Malestroit*, son fils, pour les droits appartenans à défunte *Aliette de Malestroit*, sa mere. Il épousa *Jeanne Goyon*, dont il eut une fille unique, — JEANNE DE COUVRAN, Dame du Plessis-Budes, de la Morandaye & de Launay-Couvran, mariée l'an 1494, à *Thibaud*, Seigneur de *Keinmerke*, fils de *Charles*, Seigneur de *Keinmerke*. Ils fonderent ensemble les Cordeliers de Saint-Brieux, & eurent deux filles, mortes sans alliances. Ainsi les biens de cette famille passerent à CHARLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, leur cousin, qui suit.

Branche des Seigneurs DE SACÉ.

ROLAND DE COUVRAN, second fils de CHARLES, Seigneur du Plessis-Budes, & de *Françoise*, Dame *du Plessis-Mengny*, épousa *Marie de Cambray*, Dame de Sacé, fille de *Tannegui de Cambray*, Seigneur de Sacé, & de *Jeanne de Saint-Gilles*, dont il eut deux fils : — 1. GILLES, qui suit ; — 2. & GEOFFROI DE COUVRAN, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1488.

GILLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, Conseiller & Chambellan du Roi, prit alliance avec *Marguerite de Beauvau*, fille d'*Antoine de Beauvau*, Comte de Policastre, Baron de Précigny, Conseiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne Inguant*. De ce mariage il eut

CHARLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé, du Plessis-Budes & de la

Morandaye, qui épousa l'an 1517, *Françoise Buffon*, fille de *Gui Buffon*, Seigneur de Gazon, & de *Jeanne de Sevigné*, dont il eut un fils & trois filles : — 1. GILLES DE COUVRAN, Seigneur de Sacé & du Plessis-Budes, marié avec *Marguerite d'Acigné*, fille de *Jacques d'Acigné*, Seigneur de Grand-Bois, & de *Françoise Chesnel de la Ballue*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. FRANÇOISE DE COUVRAN, Dame de Sacé, femme de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Chesnelaye, fils de *Geoffroi de Romillé*, Seigneur de la Chesnelaye, & de *Renée de Montecler*, dont sortit une fille, nommée *Béatrix de Romillé*, dame de Sacé, femme l'an 1561, de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, fils de *Bertrand Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Françoise le Voyer* ; — 3 & 4. MARGUERITE & JACQUELINE DE COUVRAN, toutes deux mortes sans alliance. Les armes : *d'or, à sept macles d'azur, 3, 1 & 3.*

— COUVREUR (LE) : Famille noble & ancienne, originaire des Pays-Bas, établie depuis plus de trois cens ans en Picardie, où elle a fait de belles alliances. Elle a toujours été attachée au service de nos Rois.

FLORIMOND LE COUVREUR, Chevalier, Seigneur de Theluch, Grand-Veneur & Gruyer de la Châtellenie de Cassel, est le premier dont on ait une connoissance certaine. Il paroît être issu de HUGUES, Sire de Kovre & d'Altena, entre la Meuse & le Brabant. Une Charte de l'Abbaye de Villers en Brabant de 1422, annonce que ce FLORIMOND LE COUVREUR vivoit au commencement du quatorzieme siécle. Il fut, ainsi que son pere, bienfaiteur de cette Abbaye, à laquelle il donna tout ce qui lui appartenoit sur le territoire de ce lieu, du consentement de *Jacquette de Courbemont*, son épouse, & de *Mariette de Flach*, sa mere ; ce qui fut confirmé par ses deux fils, JEAN, qui suit, & GEOFFROI. Ce dernier quitta sa patrie par les suites d'un différend, dans la chaleur duquel il tua *Mathieu*, Comte d'*Etterbecke* & de Bouginghen.

JEAN LE COUVREUR, fils aîné de FLORIMOND, fut homme d'Armes des Ordonnances sous la Charge du Sire d'*Orval*. Il fit en 1441, l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Vraignes près Abbeville, conjointement avec *Marguerite du Lion*, sa premiere femme. Il épousa 2°. *Jeanne du Bourget*, veuve de *Colard de Maisons*, qui lui porta en dot la Seigneurie d'Hangest près Noyon. Ceci est prouvé par un relief du 19 Février 1477, & par l'acte de foi & hommage du 8 Septembre 1484, qu'ils firent l'un & l'autre de cette Seigneurie dans la Maison d'Orléans. Voyez les archives de la Terre & Seigneurie de Traci près Noyon. Il eut de sa premiere femme, qui vivoit encore en 1558, plusieurs enfans, entr'autres : — 1. CHARLES LE COUVREUR, Bachelier, Seigneur de Milancourt, tué en 1479, à la journée de Guinegatte, où il servoit avec plusieurs Ecuyers & Bacheliers, sous *Philippe de Crevecœur*, Gouverneur de Picardie ; — 2. SIMON, Prieur des Célestins de la Maison d'Avignon, & un des hommes les plus éclairés de son siécle. M. *Duclos*, dans son Histoire de LOUIS XI, dit : « que ce Prince encore Dauphin, & dont l'ambition de régner faisoit » la plus grande passion, s'étant ligué contre les ennemis de l'état, le Roi

» Charles VII, son pere, en fut tellement irrité, qu'il étoit sur le point
» de le priver de la Couronne, en la faisant passer sur la tête de Charles,
» son second fils, si le Pape Pie II, aux vives sollicitations du jeune Prince,
» n'eût envoyé en 1461, Simon le Couvreur & *Gaston du Lion*,
» Ecuyer tranchant du Dauphin, qui fit tellement changer le Roi de réso-
» lution, qu'il rendit à Louis, son fils, toute son amitié, & lui promit
» d'oublier le passé, & de ne rien faire à son préjudice »; — 3. & Raoul,
qui suit.

Raoul le Couvreur, Seigneur de Vraigne, épousa en la ville d'Amiens l'an 1492, *Marie d'Ainval*, fille de *N... d'Ainval*, Ecuyer, Seigneur du Cauroy. Il fut député les 4 Janvier 1505 & 28 Janvier 1506, par tous les Ordres assemblés de ladite ville vers le Roi Louis XII, avec Messire *Jean de la Bruges*, Seigneur de Famechon, Prince de Steenchuye, & Lieutenant-Général de Picardie. *Voyez* les Archives de la ville d'Amiens, *d'Ablancourt* & *Villers de Rousseville* en leur Nobiliaire de Picardie. De cette alliance vinrent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Antoinette, mariée l'an 1518, avec *Nicolas Feret*, Chevalier, Seigneur d'Hoiry en Champagne, dont elle eut *Benjamin Feret*, aussi Seigneur d'Hoiry & de Rousseville, qui laissa postérité ; — 3. & Jeanne, femme de *Philippe le Bel*, Ecuyer, Seigneur de la Bretonniere, Sailly, Fresnoy & du fief de l'Image-Notre-Dame.

Jacques le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Vraigne & de Renoncourt, tué le 11 Mars 1597, en défendant la ville d'Amiens, prise & pillée par les Espagnols, sous la conduite d'*Arnaud Teillo Portocarrero*, Gentilhomme Castillan, Gouverneur pour le Roi d'Espagne de la ville de Doulens, avoit épousé le 27 Octobre 1554, *Marie de Mons*, fille de *Jean de Mons*, Ecuyer, Seigneur de Hedicourt & d'Ormemont, & d'*Antoinette Piguet*. Voyez *d'Ablancourt* & le P. *Daire* en son Histoire de la ville d'Amiens. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. & Marguerite, mariée l'an 15.... à *Martin de Louvancourt*, Ecuyer, Seigneur de Longpré, pere de *Charles de Louvancourt*, Ecuyer, Seigneur de Blangis.

Jean le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Renoncourt, Conseiller-Avocat du Roi, puis Lieutenant-Particulier, Assesseur-Criminel au Bailliage & Siége Présidial d'Amiens, ès années 1616 & suivantes, eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. Claude, qui suit ; — 2. & Marie, alliée par contrat du 18 Décembre 1619, avec *Vincent le Roi*, Ecuyer, Seigneur de Fouquecourt & de Jumelles, Président-Lieutenant-Général au Bailliage & siége Présidial d'Amiens en 1575, reçu Conseiller d'Etat le 20 Mai 1594, auquel le Roi Henri le Grand accorda le 27 Septembre de la même année, un brevet de 6000 livres de pension, en considération des services signalés qu'il lui avoit rendus lors de la réduction de la ville d'Amiens sous l'obéissance du Roi.

Claude le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre & de Sebaîne, Gouverneur-Maire de la ville de Chauny ès années 1649 & suivantes, défendit cette ville en 1652, contre les ennemis de l'Etat & une partie de l'armée de l'Archiduc Léopold, commandée par le Prince de

Ligne & le Comte de *Fuensal-Daigne.* Se trouvant affoibli par ses blessures & voulant se retirer, il lui fut ordonné par lettres expresses de Louis XIV. de continuer son service en ladite ville, long-tems après le siége qui en fut fait. *Voyez* les Archives de la ville de Chauny. Il épousa le 15 Février 1643, *Martine de Pelleton*, fille de noble homme *Gilles de Pelleton*, Seigneur de Badicourt, dont il eut : — 1. Claude-François, qui suit ; — 2. & Marie, alliée l'an 1670, avec *Nicolas Vaillant*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris & Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Monsieur, frere unique de Louis XIV. De ce mariage vinrent : — (a) *Marguerite-Louise Vaillant*, mariée avec *Nicolas de Lesseville*, Président au Parlement de Paris, dont est issue *Anne de Lesseville*, épouse du feu Maréchal d'*Asfeld* ; — (b) & *Marie-Anne Vaillant*, femme de *Bonaventure le Clerc de Montasié*, Président & Lieutenant-Général du Présidial de Vermandois.

Claude-François le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, de Selaine & du Bourget, né le 14 Octobre 1649, mort le 13 Janvier 1698, revêtu de l'Office de Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France au département de Chauny, avoit épousé *Marie de Caudavoisne*, fille de noble homme *Théodore de Caudavoisne*, Seigneur de Berni, dont il laissa : — 1. Pierre-Théophile, qui suit ; — 2. Claude-François-Joseph, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. & Marie-Louise, épouse de *Louis Garde*, Seigneur de Muret-Fera.

Pierre-Théophile le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Premont & de Selaine, d'abord Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Piémont, depuis réformé à la paix de 1714, a épousé *Marie-Antoinette le Sueur d'Hauterive*, niéce du célebre *Blondel*, dont : — 1. Claude-Théophile, qui suit ; — 2. & Marie-Louise, alliée le 25 Octobre 1767, avec *Montain de Cœur-de-Roi*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de Conty, Infanterie.

Claude-Théophile le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Premont & de Selaine, né le 14 Mars 1734, Président-Lieutenant-Criminel au Bailliage, Gouvernement & Prévôté de Roye en Picardie, a épousé *Marie-Louise-Thérese Asselin de Popincourt*, née le 18 Janvier 1744. Leurs enfans sont : — 1. Jean-Batiste-Claude, né le 22 Juillet 1767 ; — 2. & autre Jean-Batiste-Claude, né le 18 Novembre 1769.

Claude-François-Joseph le Couvreur, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre, des Moulins & du Bourget, second fils de Claude-François, & de *Marie de Caudavoisne*, a épousé le 27 Mars 1719, *Marie-Catherine Berthe de Villers*, niéce de *Timoléon*, Marquis de Vandueil, Seigneur du Crocq, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon à la bataille de Luzara en 1702, & fille de *Jean-Batiste Berthe de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Cuts, Caine & de Villers-Boecage. De ce mariage sont issus : — 1. Constant-Eléonor le Couvreur, dit *le Chevalier de Saint-Pierre*, qui fut fait Officier d'Artillerie à quatorze ans, pour la premiere campagne de la guerre de 1741. Il se trouva à tous les siéges

qui se firent dans cette guerre, & mourut sans postérité de la petite vérole le 28 Juin 1754, étant Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France ; — 2. & JEAN-BATISTE-CLAUDE, qui suit.

JEAN-BATISTE-CLAUDE LE COUVREUR, Ecuyer, Seigneur Châtelain de la Cour d'Angé, la Salle, de Vineuil-sur-Cher en Touraine, d'Humont & de Saint-Pierre, fut appellé en 1749 par Son Altesse Sérénissime Monseigneur LOUIS, Duc d'ORLÉANS, premier Prince du Sang, pour réformer ses Forêts. Il vit sans postérité en 1772.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par Lettres du mois de Septembre 1652, par les Arrêts du Conseil d'Etat des 23 Avril & 22 Mai 1665 ; par autre Arrêt du Conseil Privé du 16 Janvier 1666 ; par autres Lettres de 1669 ; par Jugement de M. *Bignon*, Intendant de la Généralité d'Amiens, du 7 Janvier 1687, & par un autre du 13 Mai 1670 de M. *de Machault*, Intendant de la Généralité de Soissons. Voyez *Duclos* en son Histoire de LOUIS XI, *Haudiquer d'Ablancourt* en son Nobiliaire de Picardie ; l'Histoire de la ville d'Amiens, *in*-4°. par le P. *Daire*, Religieux Célestin ; les feuilles imprimées *in-fol.* du Nobiliaire de Picardie de *Villers de Rousseville*, & les Registres des Hôtels de Ville de Chauny & d'Amiens. Mémoire envoyé. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à 7 macles d'azur, 3, 1 & 3 ; au 2 & 3, aussi d'or, à un sanglier de sable, passant dans un buisson de sinople sur une terrasse de même ; & sur le tout, d'azur, à 3 boucliers d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour supports : *deux hommes armés de pied en cap, tenant chacun un bouclier sur le bras.*

COUX : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666, qui remonte à GERMAIN DE COUX, Ecuyer, Seigneur du Châtenet, vivant en l'an 1548.

LÉONARD DE COUX, son petit-fils, Ecuyer, Seigneur du Châtenet, épousa le 7 Juillet 1605, *Louise de Limoges de la Gorce.*

LOUIS DE COUX, Seigneur du Bouchet, arriere-petit-fils de LÉONARD, fut marié le 19 Novembre 1694, avec JEANNE DE COUX, fille D'ELIE DE COUX, Ecuyer, Sieur de la Vareille, dont il eut neuf enfans, qui sont : — 1. FRANÇOIS DE COUX, né le 31 Août 1702, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 27 Juin 1720 ; — 2 & 3. BERTRAND & FRANÇOIS ; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, JEANNE, ANNE & CÉCILE ; — 8. LUCE, née le 26 Février 1708 ; — 9. & JEANNE DE COUX, née le 19 Février 1719. Ces deux dernieres Demoiselles ont été reçues à Saint-Cyr, l'une le 21 Juin 1718 & l'autre le 5 Juillet 1728, sur les preuves de leur noblesse. Les armes : *d'argent, à trois fasces d'azur, à une bande de gueules brochante sur le tout.* Voyez *l'Armorial de France*, Tome I, Partie I, pag. 159.

* COUZON en Lyonnois, diocèse de Lyon : Seigneurie qui dépend du Comté de Lyon. M. le Comte *de Montmorillon* l'aîné, en est Seigneur mansionnaire (en 1763).

* COYE, dans l'Isle de France : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Janvier 1697, enregistrées le 22 Février suivant, en faveur de *Toussaint Roze*, Président en la Chambre des Comptes de Paris.

CRAFURD. C'est le nom d'un Comte qui est Chef des *Lindsei*, ancienne & noble Famille d'Ecosse. La demeure de cette Maison est à Struhers, dans le Comté de Fife. *Voyez* LINDSEI.

— CRAMEZEL (DE) : Ancienne Maison de Bretagne, seule du nom, originaire d'Angleterre. Le premier des CRAMEZEL qui soit connu, est

PHILIPPE DE CRAMEZEL, marié à *Jeanne de Boulen*, d'une famille de laquelle est venue, par dégrés, la mere d'ELISABETH, Reine d'Angleterre. Il fut fait, en considération de ses services militaires, Général d'armées par EDOUARD I. De son mariage vint :

PHILIPPE-EMMANUEL DE CRAMEZEL, né en 1226, marié en 1244, à *Louise de Fortescu*, d'une Maison très-ancienne, & qui a donné des Chanceliers d'Angleterre. Il en eut

EMMANUEL-PHILIPPE DE CRAMEZEL, né en 1278, Gentilhomme d'Honneur de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, qui se distingua à la bataille de Mons en Puelle, & fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile. Il eut de sa seconde femme, *Louise de Montlouis*, d'une ancienne Maison, outre plusieurs filles, qui se sont faites Religieuses,

BERTRAND DE CRAMEZEL, né en 1323, Prince de Chantocé, ville située sur la Loire, au-dessus d'Ingrande, Chevalier de l'Etoile, qui épousa *Catherine d'Escoubleau de Sourdis*, de laquelle il eut trois fils : — 1. ARMAND, qui suit ; — 2. HENRI, mort sans alliance ; — 3. & BATHELEMI, rapporté après la postérité de son aîné.

ARMAND DE CRAMEZEL, Prince de Chantocé, fut Comte de Corseuil, par donation de CHARLES V, & Chevalier de l'Etoile. Il signala sa valeur à Toul, Metz, Verdun & à la bataille d'Auray, donnée en 1364. Il épousa *Anne Martel*, dont il eut

JEAN DE CRAMEZEL, I. du nom, né en 1368, marié à *Jeanne Bouchard de Montmorency*, de laquelle vint

GUILLAUME DE CRAMEZEL, Comte de Corfeuil, Seigneur de Kerhuet & de Minihil, marié avec *Anon le Ticq* ou *Letiq*. De ce mariage naquit

JEAN DE CRAMEZEL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Kerhuet, de la Touche, &c. qui se distingua au siége de Dreux fait par HENRI IV. Il épousa 1°. *Jeanne de Kerpoisson ;* & 2°. *Jeanne de Keralan*, dont, outre cinq filles, FRANÇOIS qui suit.

FRANÇOIS DE CRAMEZEL, épousa *Jeanne Madique*, qui le fit pere de

MARC DE CRAMEZEL, I. du nom, né en 1572, personnage recommandable par ses vertus guerrieres, qui épousa *N... l'Aragon*, dont il eut : — 1. ROLLAND, qui suit ; — 2. & MARC, rapporté après la postérité de son frere aîné.

ROLLAND DE CRAMEZEL épousa *Catherine le Mauguen*, dont vint

LOUIS DE CRAMEZEL, né en 1653, qui s'allia avec *Marie Loiselle*. De ce mariage naquit

LOUIS-DAVID DE CRAMEZEL, né en 1680, qui fut pere par *Marie le Bourdie*, sa femme, de

RENÉ DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de Kerhuet, né en 1705, marié avec *N... Elie*, de laquelle il a plusieurs enfans.

MARC DE CRAMEZEL, II. du nom, né en 1616, Chevalier, Seigneur du Verger, &c. second fils de MARC, I. du nom, & de *N... l'Aragon*, épousa *N... le Texier*, Dame de Brignoles, &c. qui le fit pere de

JOSEPH DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Touche, de la Haye & de la Bernardiere, né en 1648, qui épousa 1°. *N.., Menard*; & 2°. *Anne Corabœuf.* Du premier lit il eut : — 1. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Kergerault, né en 1675, & marié à *N* . . . . . de laquelle il a eu en 1732, une fille nommée MARIE-JOSEPHE DE CRAMEZEL, qui a épousé 1°. *Joseph-Maurice de Lantivy*, Chevalier, Seigneur de Livry, dont un fils unique ; & 2°. *N... du Gouvello*, Chevalier, Seigneur de Ilyaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie ; & du second naquirent : — 2. AUGUSTIN, qui suit ; — 3. & JEAN, mort jeune.

AUGUSTIN DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, de Meulin & de la Cressonnere, né en 1694, épousa *Françoise le Berthon*, fille de *Louis le Berthon*, Chevalier, Seigneur de Lilloit, dont il reste entr'autres enfans :

PIERRE-AUGUSTIN DE CRAMEZEL, Chevalier, Seigneur de la Haye & autres lieux, né en 1722, qui s'est marié en 1752, à *Françoise Prieur*, fille de *Jacques Prieur*, Chevalier, Seigneur du Fossay. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, cités dans les différens Journaux.

BARTHELEMI DE CRAMEZEL, troisieme fils de BERTRAND, Prince de Chantocé, & de *Catherine d'Escoubleau de Sourdis*, auteur de la seconde branche des CRAMEZEL, épousa *Françoise de Goyon*, & en eut

JULES-CÉSAR DE CRAMEZEL, Comte de Corseuil, Marquis de Montigni, né en 1414, qui s'allia en 1437, avec *Marie de Trévoux de Kersauson*, dont, outre une fille mariée à *Guillaume le Texier*, Chevalier, Seigneur de Kervauladon, — GUI DE CRAMEZEL, né en 1439, & mort sans alliance en 1490.

Il est parlé avantageusement de cette Maison dans les Mémoires Gothiques d'*Antoine Fargis*, Abbé de Montargis, & dans ceux de M. le Comte de *Gondon*. Plusieurs CRAMEZEL sont cités avec honneur dans les Vies des Hommes Illustres de la France. La généalogie en est détaillée dans le premier volume du *Mercure de France* du mois de Juin 1751, & dans le *Journal de Verdun* 1748, aux mois de Novembre & Décembre. Elle porte pour armes depuis 1349 : *de gueules, à trois Dauphins d'argent, posés 2 & 1.* Et a pour devise : *Fidelis Patriæ, Regi generosus & ardens, confestim vires animamque utrique repono.*

— CRANGEAC, Famille de Bresse. OGER DE CRANGEAC, Damoiseau, vivoit l'an 1300.

PIERRE, Seigneur de CRANGEAC, Chevalier, vivant en 1309, eut pour fille BERAUDE DE CRANGEAC, femme en 1350, de *Gui*, Seigneur *de Beost*, fils d'*Etienne*, Seigneur *de Beost*, & de *Guillemette de Chintré*, son épouse.

JEAN, Seigneur DE CRANGEAC, vivant en 1351, épousa *Jeanne-Françoise des Alymes*, dont il eut ANNE DE CRANGEAC, femme de *Pierre de Corent*,

Corent, Seigneur de Lyonnieres, fils d'*Etienne de Corent*, Seigneur de la Motte, & de *Simonne de Glettins*, sa premiere femme.

ANTOINE DE CRANGEAC, Seigneur de Mespilla, vivant en 1369, s'allia avec *Françoise de Varax*, fille de *Jean de Varax*, Seigneur de Longmont, & de *Beraude de Chandée*, dont sortit : — BERAUDE DE CRANGEAC, Dame de Mespilla, femme 1°. le 4 Août 1426, de *Léonard de Rossillon*, Seigneur de Beauretour, fils de *Jean de Rossillon*, Seigneur de Beauretour, & d'*Isabelle*, sa femme ; & 2°. de *Guillaume Bochard*, Seigneur de Mont-Flory, son parent, fils de *Guillaume Bochard*, Seigneur de Mont-Flory, & D'AGNÈS, Dame DE CRANGEAC, son épouse.

PIERRE, Seigneur DE CRANGEAC, vivant en 1420, épousa *Jeanne de Varax*, fille d'*Etienne de Varax*, Seigneur de Romans, & de *Claudine de Saint-Amour*, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour héritiere sa sœur AGNÈS, Dame de CRANGEAC, ci-dessus mentionnée.

MARGUERITE DE CRANGEAC, épousa *Jean de la Beyniére*, Seigneur de Davenches, veuf de *Marguerite de Conzié* & fils de *Claude de la Beyniére*, Seigneur du même lieu, & de *Marie de Guido*, sa premiere femme.

* — CRAON, petite ville de France en Anjou vers les frontieres du Maine & de la Bretagne, qui a donné son nom à la Maison des Barons de *Craon*, dont nous allons donner la Généalogie. La Baronnie de *Craon* est entrée en 1386 dans la Maison de *la Trémoille*, par le mariage de *Gui*, Sire *de la Trémoille*, VI. du nom, avec *Marie de Sulli*, fille unique & héritiere de *Louis de Sulli*, & d'*Isabelle de Craon*. L'ancienne & illustre Maison de *Craon* commence à

I. ROBERT, surnommé *le Bourguignon*, Seigneur DE CRAON, fils puîné de RENAUD, I. du nom, Comte de Nevers, & d'ADELE DE FRANCE, sœur de HENRI, I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'*Agnès de Bourgogne*, Comtesse d'Anjou, sa grand-tante, & fort considéré de *Geoffroi*, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui le maria à *Avoise*, Dame *de Sablé*, & lui donna la Baronnie de *Craon* en Anjou, confisquée sur *Guerin de Craon*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098, & eut pour enfans : — 1. RENAUD, dit *le Bourguignon*, qui suit ; — 2. ROBERT, surnommé *Vestrob*, qui a donné origine aux Seigneurs de Sablé, rapportés par *Ménage* dans son Histoire de Sablé ; — 3. HENRI, Seigneur du Lion-d'Angers ; — 4. & BÉATRIX, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *de Château-gontier*.

II. RENAUD, dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur DE CRAON, dont la postérité prit le nom, fut aussi Seigneur de Brion & du Lion-d'Angers. Il fonda l'Abbaye de la Rue dans le voisinage de Craon en 1096. Il avoit épousé avant l'an 1078, *Enneguen de Vitré*, surnommée *Domite* & *Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de BERTHE, Dame DE CRAON, dont il eut : — 1. MAURICE, qui suit ; — 2 & 3. HENRI & ROBERT, ce dernier fut fiancé à la fille unique de *Jourdain Eschivat*, II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant ; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit dans la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le second des Maîtres des Templiers,

dits autrefois du Temple, depuis l'an 1130 jusqu'en 1149; — 4. & MAHAUDE, mariée, selon *La Morliere*, à *Raoul*, Seigneur *de Créquy*.

III. MAURICE, I. du nom, Seigneur DE CRAON, accompagna *Foulques*, V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jérusalem, dans la guerre qu'il eut contre HENRI, I. du nom, Roi d'Angleterre. Il épousa l'an 1100, *Tiphaine de Chantocé*, surnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, *&c.* dont il eut

IV. HUGUES, Seigneur DE CRAON, de Chantocé & d'Ingrande, marié 1°. à *Agnès de Laval*, fille de *Gui*, III. du nom, Sire de Laval, & d'*Emme de Mortain;* & 2°. à *Isabelle*, dite *Marquise*. De sa premiere femme il eut: — 1. RENAUD de Craon, mort jeune; & de sa seconde: — 2. MAURICE, qui suit; — 3. FOULQUES, mort sans postérité; — 4. GUI, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192; — 5. ROBERT, Chanoine d'Angers en 1190; — 6. & MARQUISE, mariée à *Hugues*, Seigneur *de la Guerche*, de Pouancé & de Segré.

V. MAURICE, II. du nom, Seigneur DE CRAON, *&c.* mort en 1215, laissa d'*Isabelle de Meullence*, dite *de Beaumont:* — 1. MAURICE, Sire DE CRAON, mort sans postérité avant l'an 1224; — 2. PIERRE, décédé avant l'an 1215; — 3. AMAURI, qui suit; — 4. AVOISE, mariée 1°. à *Gui*, VI. du nom, Sire *de Laval;* & 2°. à *Yves le Franc;* — 5. & CONSTANCE, vivante en 1216.

VI. AMAURI, I. du nom, Seigneur DE CRAON, Chantocé, Ingrande, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222, à *Pierre de Dreux*, dit *Maucler*, Duc de Bretagne, qui le fit prisonnier; étant sorti de prison l'année suivante, après avoir payé une grosse rançon, il mourut le 12 Mai 1226 sur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épousé avant l'an 1214, *Jeanne des Roches*, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-sur-Sarte, *&c.* fille aînée & héritiere de *Guillaume des Roches*, Seigneur de Sablé, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite*, Dame *de Sablé*, dont il eut: — 1. MAURICE, qui suit; — 2. JEANNE, fiancée à *Artus*, second fils de *Pierre*, Duc *de Bretagne;* — 3. & ISABELLE, mariée 1°. à *Raoul*, Seigneur *de Fougeres;* & 2°. à *Caron de Bodegat*, Chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE, III. du nom, Sire DE CRAON, de Sablé, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épousa *Jeanne*, dont la Famille n'est pas connue, & en eut: — 1. AMAURI, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal d'Anjou, mort en 1269, sans laisser postérité d'*Yolande de Dreux*, fille de *Jean*, II. du nom, Comte *de Dreux;* — 2. & MAURICE, qui suit.

VIII. MAURICE, IV. du nom, Sire DE CRAON, Sénéchal d'Anjou, mort en 1282, eut d'*Isabelle de Lusignan*, fille de *Hugues*, X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Isabelle*, Comtesse d'*Angoulême*, morte le 14 Janvier 1299: — 1. MAURICE, qui suit; — 2. & JEANNE, mariée à *Gerard Chabot*, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, *&c.*

IX. MAURICE, V. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, fit son testament le premier Février 1292, au retour de son Am-

bassade d'Angleterre, & mourut 10 jours après. Il avoit épousé en 1277, *Mahaud de Malines*, fille de *Gautier Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie d'Auvergne*, morte le 28 Septembre 1306, dont il eut : — 1. AMAURI, qui suit ; — 2. MARIE, alliée le 25 Août 1303, à *Robert de Brienne*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, *&c.* morte le 21 Août 1312 ; — 3. ISABELLE, mariée à *Olivier*, Seigneur *de Clisson*, morte le 30 Juillet 1350 ; — 4. & JEANNE, morte sans alliance le 25 Août 1312.

X. AMAURI, II. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* Sénéchal héréditaire d'Anjou, fut nommé avec quelques autres Seigneurs pour terminer le différend qui étoit entre le Roi PHILIPPE *le Long*, & *Eude*, Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au sujet des hommages & de la maniere de les faire. Il fut le dernier de sa Maison, qui posséda la Charge héréditaire de Sénéchal d'Anjou, Touraine & du Maine, ayant cédé celle de Touraine au Roi en 1323, & échangé en 1330 celles d'Anjou & du Maine avec le Roi. Il mourut le 26 Janvier 1332, âgé de 53 ans, & avoit épousé, 1°. *Isabelle*, Dame *de Sainte-Maure*, Marcillac, Montbason, Moncontour, Jarnac, *&c.* fille unique & héretiere de *Guillaume*, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* morte le 13 Décembre 1310 ; & 2°. *Béatrix de Roucy*, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte *de Roucy*, & de *Jeanne de Dreux*. Du premier lit vinrent : — 1. MAURICE, qui suit ; — 2. & GUILLAUME DE CRAON, surnommé *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* auteur des Vicomtes de Châteaudun, rapportés ci-après ; & du second lit : — 3. SIMON, dit aussi MAURICE, mort le 26 Janvier 1330, à l'âge de 7 ans ; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de la Suse, rapportés ci-après ; — 5. JEAN, Evêque du Mans, puis Archevêque de Reims, mort le 26 Mars 1373 ; — 6. BÉATRIX, mariée à *Eon*, Seigneur *de Loheac* & de la Roche-Bernard, mort le 26 Septembre 1356 ; — 7. ISABEAU, morte sans alliance en 1333 ; — 8. & MARGUERITE DE CRAON, destinée Religieuse à Longchamp, près Paris, où elle mourut le 26 Août 1336.

XI. MAURICE, VI. du nom, Sire DE CRAON, de Sablé, *&c.* mort le 8 Août 1330, avoit épousé *Marguerite de Mello*, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon, Sainte-Hermine, *&c.* & d'*Eléonore de Savoie*, dont il eut : — 1. AMAURI, qui suit ; — 2. ISABEAU, Dame DE CRAON, après la mort de son frere, mariée 1°. à *Gui de Laval*, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Acquigni ; 2°. à *Jean-Bertrand de Briquebec*, Vicomte de Fauquernon ; & 3°. à *Louis*, I. du nom, Sire *de Sulli*, morte le 2 Février 1394 ; — 3. & YOLANDE, dont l'alliance est ignorée, qui vivoit en 1404.

XII. AMAURI, III. du nom, Sire DE CRAON, de Sainte-Maure, Chantocé, Ingrande, Sablé, *&c.* servit les Rois PHILIPPE DE VALOIS, JEAN, son fils, & CHARLES V. dans leurs armées ; fut aussi Chef de guerre, & Capitaine Souverain en Saintonge, Poitou, Anjou, & basse Normandie ; demeura prisonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30 Mai 1373, sans postérité de *Perronelle de Thouars*, fille aînée de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comtesse *de Dreux*, qu'il avoit épousée en 1324.

Vicomtes de CHATEAUDUN.

XI. GUILLAUME DE CRAON, I. du nom, surnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sainte-Maure, second fils d'AMAURI, II. du nom, Sire DE CRAON, *&c.* & d'*Isabelle*, Dame *de Sainte-Maure*, sa premiere femme, fut Chambellan des Rois PHILIPPE DE VALOIS, & de JEAN, son fils, & l'un des Favoris de LOUIS, I. du nom, Duc d'Anjou. Il acquit les Terres de Dommart & de Bernarville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé *Marguerite de Flandre*, Vicomtesse de Châteaudun, fille puînée de *Jean de Flandre*, Seigneur de Nesle & de Tenremonde, Vicomte de Châteaudun, *&c.* & de *Béatrix de Châtillon-Saint-Paul*, dont il eut: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, tige des Seigneurs de la Ferté-Bernard, rapportés ci-après; — 3. JEAN, tige des Seigneurs de Dommart, aussi rapportés ci-après; — 4. GUI, Seigneur de Sainte-Julite, Chambellan du Roi CHARLES VI, qui fit son testament en 1401, & mourut sans enfans de *Jeanne de Chourses*, sœur de *Jean*, Seigneur de Malicorne; — 5. MARIE, Dame de Saint-Aignan, mariée en 1373, à *Hervé*, Seigneur *de Mauni* & de Thorigni, morte en 1401; — 6. & BÉATRIX DE CRAON, mariée à *Renaud*, Seigneur *de Maulevrier* & de Toureil.

XII. GUILLAUME DE CRAON, II. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbason, de Sainte-Maure, de Jarnac, *&c.* Chambellan du Roi CHARLES VI, épousa *Jeanne de Montbason*, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbason, & d'*Eustache d'Anthenaise*, dont: — 1. GUILLAUME, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Sainte-Maure, *&c.* mort sans lignée; — 2. JEAN, qui suit; — 3. MARGUERITE DE CRAON, Dame de Montbason, de Sainte-Maure, *&c.* après la mort de JEAN, son frere, mariée à *Gui*, VIII. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld*; — 4. ISABEAU, alliée à *Guillaume Odart*, Seigneur de Verrieres; — 5. MARIE, Dame de Precigné, de Verneuil & de Ferrieres, puis de Jarnac, de Montforeau, de Moncontour, mariée 1°. en 1396, à *Maurice Mauvinet*, Chevalier; & 2°. à *Louis Chabot*, Seigneur de la Greve; — 6. & LOUISE, alliée 1°. en 1404, à *Miles de Hangest*, dit *Labache*, Seigneur d'Avesnecourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi; & 2°. à *Jean de Mailly*, Seigneur d'Auvillers, de Maurez, *&c.* avec lequel elle vivoit en 1423, que ses biens furent confisqués & donnés à *Thibauld de Chabot*, Seigneur de la Greve, à cause qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN DE CRAON, Seigneur de Montbason, de Sainte-Maure, *&c.* puis Vicomte de Châteaudun après la mort de son frere aîné, fut établi Grand-Echanson de France en 1413, & tué à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jacqueline de Montagu*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montagu* & de Marcoussis, Grand-Maître de France, qu'il avoit épousée le 7 Novembre 1399.

Seigneurs DE LA FERTÉ-BERNARD.

XII. PIERRE DE CRAON, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel,

de Sablé, *&c.* second fils de GUILLAUME DE CRAON, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite de Flandre*, encourut la disgrace du Duc d'Orléans, & croyant que le Connétable *de Clisson* lui avoit rendu ce mauvais service, le soir du 14 Juin 1381, il l'attaqua assisté de 20 estafiers. Le Connétable qui ne mourut pas de ses blessures, lui fit faire son procès, ses biens furent confisqués & donnés au Duc d'Orléans, son Hôtel changé en Cimetiere pour l'Eglise de Saint-Jean en Greve, & ses maisons de campagne démolies. Il se sauva chez le Duc de Bretagne, mais quelques années après le Roi lui accorda sa grace à la priere même du Duc d'Orléans. C'est lui qui, avant cet assassinat, avoit obtenu du Roi CHARLES VI. qu'on donneroit des Confesseurs aux criminels qu'on menoit au supplice. Il épousa *Jeanne de Châtillon*, Dame de Rosoi, troisieme fille de *Gaucher de Châtillon*, Sire de Rosoi, Vidame de Laon, *&c.* & de *Marie de Coucy*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & MARIE DE CRAON, dont parle l'Auteur anonyme de la Vie de CHARLES VI, comme d'une fille très-belle.

XIII. ANTOINE DE CRAON, Seigneur de Beauverger par acquisition, Chambellan du Roi, fut reçu Pannetier de France en 1411, & en fut destitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc *de Bourgogne*, qui l'établit Gouverneur de Soissons en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans postérité de *Jeanne de Hondeschote*.

Seigneurs DE DOMMART.

XII. JEAN DE CRAON, I. du nom, Seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, Montsoreau, *&c.* Vidame de Laon, troisieme fils de GUILLAUME, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite de Flandre*, mort en 1400, avoit épousé en 1364, *Marie de Châtillon*, fille aînée & héritiere de *Gaucher de Châtillon*, Vidame de Laon, Seigneur de Rosoi, *&c.* & de *Marie de Coucy*, dont il eut : — 1. & 2. JEAN & AUBERT, morts jeunes; — 3. SIMON, Seigneur de Dommart & de Claci, tué à la journée d'Azincourt en 1415; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Montsoreau & de Nouastre; — 5. JEAN, qui suit; — 6. MARGUERITE, alliée 1°. en 1381, à *Bernard de Dormans*, Seigneur de Soupi, & Chambellan du Duc d'Anjou; 2°. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renti, Grand-Bouteiller de France; — 7. MARIE, femme de *Gaucher de Thorotte*; — 8. JEANNE, Abbesse d'Origni; — 9. N.... Abbesse d'Avenay; — 10. AGNÈS, Abbesse de Messines; — 11. & BLANCHE, Doyenne & grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN DE CRAON, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, *&c.* demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415; & mourut en 1420. Il avoit épousé *Guyotte de Lonroi*, fille de *Jean*, Seigneur de *Lonroi*, & de *Marie de Querieu*, Dame de Monsures, dont

XIV. JACQUES DE CRAON, Seigneur de Dommart, *&c.* qui fut député par PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec plusieurs Seigneurs, pour l'assemblée des Notables, qui se tint à Arras en 1435; & mourut à Rhodes en allant à Jérusalem, avant le 12 Septembre 1440. Il avoit épousé en

1427, *Bonne de Fosseux*, fille puînée de *Jean*, Seigneur *de Fosseux*, & de *Jeanne*, Dame de Preure, & en eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. PIERRE, nommé dans le testament de son pere ; — 3. JEANNE, Dame de Preure, de Dommart & de Claci, mariée à *Jean de Soissons*, Seigneur de Moreil, Chambellan du Roi ; — 4. MARIE, destinée à être Religieuse par le testament de son pere. On ajoute : — 5. & *Catherine* de Craon, mariée 1°. à *Jean de Wassenaër*, Seigneur de Lande ; 2°. à *Jean de Halbwin*, Chevalier de la Toison d'Or.

XV. ANTOINE DE CRAON, Seigneur de Dommart, Bernarville, Claci, *&c.* Bailli d'Amiens, né en 1434, suivit le parti de *Jean*, Duc *de Bourgogne*, contre le Roi LOUIS XI, à cause de quoi ses biens furent confisqués, & mourut sans enfans de *Claude de Crevecœur*, fille de *Jean*, Seigneur de Crevecœur.

Seigneurs DE LA SUSE.

XI. PIERRE DE CRAON, Seigneur de la Suse, de Chantocé, d'Ingrande, *&c.* troisieme fils d'AMAURI, II. du nom, Sire de Craon, *&c.* & de *Béatrix de Roucy*, sa seconde femme, mort le 13 Novembre 1376, avoit épousé, 1°. *Marguerite de Pons*, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Catherine de Machecoul*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Machecoul, la Benaste, *&c.* & de *Jeanne de Bauçai*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PIERRE, mort sans alliance vers l'an 1393 ; — 3. & JEANNE, mariée 1°. à *Ingerger d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Rochecorbon ; & 2°. à *Pierre de Beauvau*, Seigneur de Montpipeau & de la Roche-sur-Yon, Sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28 Décembre 1421.

XII. JEAN DE CRAON, Seigneur de la Suse, de Chantocé, *&c.* Chevalier Banneret en 1411, mort le 15 Décembre 1432, avoit épousé, 1°. *Béatrix de Rochefort*, morte en 1421 ; & 2°. *Anne de Sille*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Montejan*, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere vinrent : — 1. AMAURI, qui suit ; — 2. & MARIE, alliée 1°. vers l'an 1404, à *Gui de Laval*, Seigneur de Blason & de Rans ; & 2°. à *Charles d'Estouteville*, Seigneur de Villebon. Elle mourut sans enfans.

XIII. AMAURI DE CRAON, Seigneur de Briolé, *&c.* mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans enfans de *Jeanne du Pui-d'Amboise*. *Ménage*, Histoire de Sablé ; le P. *Anselme*, Histoire des grands Officiers ; *de Thou*, Livre 30 ; & *Moréri*. Les armes de cette Maison éteinte étoient : *écartelé, au 1 & 4 losangé d'or & de gueules*, qui est CRAON ; *au 2 & 3 d'or, au lion de sable armé & lampassé de gueules*, qui est DE FLANDRE.

* CRAON, dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul : Château, Terre & Seigneurie qui appartient aujourd'hui à la Maison *de Beauvau*. Ce lieu s'appelloit autrefois *Haudonviller*. Ce Château, Terre & Seigneurie de Haudonviller échurent à *Charles-François de Choiseul*, Comte de Stainville, dit *le Comte de Couvonges*, Grand-Maître de la Maison du Duc LÉOPOLD, du chef d'*Éve de Pullenoy*, sa mere. Il les légua à *Catherine-Diane de Beauvau*, sa premiere femme ; celle-ci les vendit ensuite à

son frere-germain *Marc de Beauvau*, Conseiller d'Etat, Grand Ecuyer de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, & Chevalier d'Honneur en son Parlement de Nancy, lequel obtint de ce Prince l'érection d'*Haudonviller* en *Marquisat*, sous le nom *de Craon*, par Lettres-Patentes du 21 Août 1712. Le Marquis *de Craon*, fils de *Louis*, I. du nom, Marquis *de Beauvau*, Seigneur de Fréville, Grand-Ecuyer du Duc de Lorraine, *&c.* & de sa seconde femme, *Anne de Ligny*, fut élevé à la dignité de Prince du Saint-Empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, daté de Vienne le 13 Novembre 1723, & à celle de Grand d'Espagne de la premiere Classe, par Lettres de PHILIPPE V. du 8 Mai 1727. L'Empereur CHARLES VI. le fit son Conseiller d'Etat Intime en 1736, Ministre Plénipotentiaire, Chef & Président de son Conseil de Régence à Florence. *Voyez* BEAUVAU.

— CRAPONE : Famille originaire de Pise en Italie, qui s'étoit attachée à la Maison d'Anjou. Depuis, FRÉDÉRIC CRAPONE suivit le Roi CHARLES VIII. à la conquête du Royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où GÉRARD CRAPONE, son frere, fut Commandeur de Saint-Jean de Marseille, de l'Ordre de Malte. FRÉDÉRIC CRAPONE s'établit à Montpellier, où il épousa *Charlotte d'Andréa*, dont il eut

GUILLAUME CRAPONE, qui se maria l'an 1518, à Salon en Provence, avec *Marie de Marc*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauneuf. Il eut de ce mariage : — 1. ADAM CRAPONE, qui s'est rendu célébre dans le seizieme siécle, par le canal de France en Provence, qui porte son nom, dont il eut la conduite ; — 2. & FRÉDÉRIC, qui suit.

FRÉDÉRIC CRAPONE, II. du nom, s'établit à Montpellier, & y épousa en 1550, *Claire de la Coste*, dont il eut une fille unique, nommée

JEANNE CRAPONE, qui fut héritiere de son oncle ADAM CRAPONE. Elle prit alliance avec *Jean de Grignan*, dont la postérité réside encore à Salon. Voyez *Bouche*, Hist. de Provence, & *Moréri*.

— CRASSO : Famille noble & ancienne, dont étoit FRANÇOIS CRASSO, Cardinal, né à Milan, qui fut d'abord Avocat, puis Conseiller au Sénat, Procureur-Général du Duché, & Président au Criminel. S'étant fait connoître, depuis, à l'Empereur CHARLES-QUINT, il eut une des premieres places dans le Conseil de ce Prince, dont il fit l'Oraison funébre en 1559. Le Pape PIE IV. qui l'avoit beaucoup estimé, le rappella à Rome lorsqu'il fut veuf, & lui donna le Gouvernement de Boulogne. Il s'acquitta si bien de ses fonctions de Gouverneur, que le Pape en étant satisfait, le mit dans le Sacré College en 1565. Il mourut à Rome le premier Septembre 1566, & son corps fut transporté à Milan dans l'Eglise des Religieux de Saint-François, où ses fils PIERRE, ANTOINE & HIPPOLITE, firent élever un tombeau. Voyez *Auberi*, Hist. des Cardinaux, & *Moréri*.

* CRÉ, en Anjou, diocèse d'Angers : Terre, Seigneurie & Châtellenie qui fut désunie d'avec la Baronnie de *Fougeres*, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1665, enregistrées au Parlement de Paris le 20 Février 1673.

* CRÉANGE, en Allemand *Crichingen*. Ville & Comté souverain, enclavée dans la Lorraine, au Bailliage de Boulay, mais dont elle ne dépend

nullement, à cause que le Comté de *Créange* est un Etat libre qui ne releve que de l'Empire. Ce Comté fut mis dans le Cercle du Haut-Rhin dès la premiere institution de ce Cercle. Ce fut l'Empereur MATHIAS qui mit les Comtes de *Créange* au nombre des Comtes de l'Empire du Cercle du Haut-Rhin, en 1617. Les Ducs de Lorraine, & même les Rois de France, protecteurs de l'Evêché de Metz, ont reconnu en différens tems que les Comtes de *Créange* étoient immédiatement vassaux de l'Empire. Au reste ce Comté ne renferme qu'une seule petite ville, qui est *Créange*, située sur la Nied Allemande.

L'origine des Seigneurs de *Créange* est fort ancienne & fort obscure. On sçait seulement que JEAN, I. du nom, Baron DE CRÉANGE, épousa dans le quatorzieme siécle la fille du Seigneur de *Forbach*, & en eut

JEAN, II. du nom, Baron DE CRÉANGE, qui épousa *Hermengarde de Puttingen*, dont sont descendus les Seigneurs DE CRÉANGE d'aujourd'hui.

En 1680 la Chambre de Metz avoit ordonné que CRÉANGE seroit réuni comme franc-aleu de l'Evêché de Metz; que LOUIS, Seigneur DE CRÉANGE, reconnoîtroit l'Evêque de Metz pour Seigneur de Fief, & le Roi pour Souverain; & qu'il seroit soumis au Parlement de Metz, sans reconnoître d'autre Tribunal. Mais l'Arrêt de cette Chambre fut cassé par l'article IV. du Traité de Riswick en 1697, & les Barons de *Créange* furent remis en possession de leur ancien Etat.

* — CREIL (DE): Cette Famille doit son nom à la Ville de Creil qui lui appartenoit anciennement, & est une Baronnie située dans l'Isle de France sur la riviere d'Oise à deux lieues de Senlis, à huit de Beauvais, & à douze de Paris. Le plus ancien de ce nom, que l'on connoisse est

YVES DE CREIL, qui vivoit en 944. Il étoit Arbalêtrier du Roi, & remplissoit les fonctions du Maître de l'Artillerie & du Capitaine de l'Infanterie de France. *Voyez* l'*Histoire de Normandie*.

AUBERT & GUILLAUME DE CREIL, que l'on présume ses enfans, vivoient en 1024. Ils étoient Seigneurs de *Creil*, & parurent avec distinction au rang des *Grands du Royaume*. Voyez *Tres. des Chartres*.

Foulques de Senlis, Seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, eut un différend avec RENAUD, Seigneur de CREIL, pour la Terre & Seigneurie de Humbert-Huisin, qu'il avoit usurpée. Il vivoit encore en 1027.

I. ANSELME DE CREIL, Chevalier, Seigneur de Creil, de Hecourt, de Lagneville & de Soisy, issu dudit FOULQUES, par lequel nous commençons la filiation de cette Famille, avoit épousé *Ameline d'Egmond*, avec laquelle il vivoit encore en 1110. Il fut pere de

II. JEAN DE CREIL, I. du nom, qui s'allia avec *Ameline de Villiers*. Ils donnerent ensemble en 1144, à l'Eglise de Saint-Simphorien de Beauvais, deux parts des dîmes de Soisy. De ce mariage naquirent: — 1. THIBAULD, qui suit; — 2. & GEOFFROI, dit *le Coq*, qui donna à l'Eglise de Saint-Simphorien de Beauvais, un tiers des dîmes de Lagneville.

III. THIBAULD DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivoit encore avec *Alix de Bonnelier*, sa femme, en 1190. Il en eut:

IV.

IV. EUDES DE CREIL, qui vivoit en 1220, avec *Humbeline de Gaucourt*, sa femme, qui le rendit pere de

V. GEOFFROI DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Félicité de Bourlemont*, dont il eut entr'autres enfans, HUGUES, qui suit.

VI. HUGUES DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, se maria à *Agnès d'O*, avec laquelle il vivoit encore en 1275. De cette alliance vint:

VII. GUILLAUME DE CREIL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Jeanne Maillard*, dont: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. & ARTUS, mort sans postérité d'*Agnès de Nancey*, sa femme.

VIII. ETIENNE DE CREIL, Chevalier, fut Bailli de Beauvais, & vivoit encore en 1354. Personne n'ignore qu'alors pour posséder un tel Office, il falloit être Gentilhomme de nom & d'armes, l'une de ses principales fonctions étant de représenter le Roi dans les assemblées publiques de la Noblesse, & de faire la convocation du Ban & de l'Arriere-Ban. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, NICOLAS, qui suit.

IX. NICOLAS DE CREIL, I. du nom, Chevalier, mourut avant son pere, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN, qui suit.

X. JEAN DE CREIL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Hecourt, de Lagneville & de Soisy, eut de sa femme, entr'autres enfans, NICOLAS, qui suit.

XI. NICOLAS DE CREIL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Hecourt, Lagneville, Soisy, *&c.* fut Bailli de Beauvais, Charge qu'il posséda jusqu'à sa mort & dans des tems difficiles. Il mourut à Beauvais le 25 Octobre 1504, & fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Saint-Michel de cette ville le surlendemain 27 dudit mois, laissant de *Marie d'Auvergne*, sa femme, les enfans qui suivent, sçavoir: — 1. NICOLAS, Seigneur de Hecourt & du Houssaye, mort sans postérité de *Françoise le Clerc*, sa femme, fille de *Simon le Clerc*, Sieur de Bussy; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. & JACQUELINE, mariée en 1524, avec *Jérôme de Feuquieres*, Seigneur de Luys.

XII. LOUIS DE CREIL, né en 1501, s'établit à Paris après la mort de son pere, & y mourut le 29 Novembre 1585, âgé de 84 ans. Il avoit recueilli la succession de NICOLAS DE CREIL, son frere aîné, & avoit été marié deux fois, 1°. avec *Marie le Peultre*, fille de *Jacques le Peultre*, & 2°. avec *Isabelle Haste*, fille de *Pierre Haste* & de *Marie de Loup*. Cette derniere mourut à Paris âgée de 61 ans le premier Juillet 1587. Il eut vingt-trois enfans de ses deux femmes, sçavoir, du premier lit entr'autres: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. PIERRE, Prêtre & Docteur de Sorbonne, mort à Rome; — 3. CLAUDE, dit l'*Aîné*, qui ne laissa de *Marguerite Boucher*, sa femme, qu'une fille, mariée à *Simon Morlat*, Ecuyer, Seigneur de Montour; — 4. CLAUDE, dit *le Jeune*; — 5. ANNE, femme d'*Antoine Doublet*, mort à Paris le 5 Novembre 1627, laissant entr'autres enfans, 1°. *Anne Doublet*, mariée à *Antoine le Féron*, Ecuyer, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & Commissaire de la Chambre de Justice, mort sous-Doyen à Paris le 4 Janvier 1687. Elle étoit morte avant lui le 22 Octobre 1645. Ils sont inhumés tous les deux

en l'Eglise Paroissiale de Sainte-Opportune à Paris; & 2°. *Marie Doublet*, femme de *Nicolas Raince*. Du second lit vinrent entr'autres : — 6. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Gournay, rapportée ci-après; — 7. LOUIS, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris; — 8. ADRIENNE, mariée à *Henri Gamin*, morte à Paris le 8 Juin 1626, dont *Elisabeth Gamin*, mariée à *Jérôme de Hacqueville*, mort Premier Président du Parlement de Paris; — 9. ANNE, femme de *Pierre-Germain de Camp*, Sieur d'Oligny; — 10. MARIE, alliée à *Claude d'Aubray*, Sieur de Villiers, dont un fils Trésorier de France à Soissons; — 11. JEANNE, mariée avec *Augustin Germain*, Sieur de la Cour; — 12. & N... DE CREIL, femme de *Girard de Castille*, Trésorier de France à Orléans.

XIII. NICOLAS DE CREIL, III. du nom, Seigneur de Hecourt, du Montiers & de Bazoches, fils aîné de LOUIS & de *Marie le Peultre*, mourut à Paris le 14 Juillet 1609, âgé de 78 ans, laissant de *Marie Boucher*, sa femme, morte à Paris le 28 Septembre 1618: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. LOUIS, qui n'eut de *Geneviéve Guymier*, sa femme, morte le 22 Janvier 1623, qu'une fille, nommée GENEVIÉVE DE CREIL, mariée avec *Jean Dorieu*, Conseiller au Grand-Conseil, & depuis Président en la Cour des Aides de Paris, & morte en Septembre 1662, laissant pour fils unique *Charles-Henri Dorieu*, Conseiller au Parlement de Paris; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Bazoches, rapportée ci-après; — 4. NICOLAS; — 5. AGNÈS, mariée par contrat du 15 Mai 1588, à *Guillaume Pingré*; — 6. & MARIE DE CREIL, femme le 17 Avril 1587, de *Jean Friffart*.

XIV. JACQUES DE CREIL, Seigneur de Hecourt, du Montiers, *&c.* épousa en 1587 *Marguerite de Saintot*, fille d'*Etienne de Saintot* & de *Catherine Gamin*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs du Montiers, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Capucin; — 4. NICOLAS, Abbé de Chavanon; — 5. MARIE, femme le 26 Novembre 1616, de *Jean Pinon*, Chevalier, Seigneur de Choconin, Douay & du Martray, Président du Parlement de Metz; — 6. & ANNE DE CREIL, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Etienne à Soissons.

Seigneurs DE SOISY.

XV. JEAN DE CREIL, III. du nom, Seigneur de Hecourt, du Montiers & de Soisy, *&c.* Président des Trésoriers de France à Limoges, épousa *Elisabeth Perou*, fille de *Claude Perou* & de *Claude Louvet*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. N... DENIS, Chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; — 3. & N... Chevalier, mort jeune & sans alliance.

XVI. JEAN DE CREIL, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Chemauld, de Soisy, de Nancrey, *&c.* d'abord Conseiller au Parlement de Metz, ensuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Mai 1671, & Commissaire départi en la Généralité de Rouen en 1672, mourut le premier Mars 1697, âgé de 65 ans. Il avoit épousé par contrat du 9 Mars 1671, *Catherine-Antoinette Betaud de Chemauld*, morte à Paris le 11 Janvier 1735, âgée de plus de 80 ans. Elle étoit fille de *Louis de Betaud*,

Chevalier, Seigneur de Chemauld, & Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louise Orthon*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & MARIE-ELISABETH, mariée par contrat du mois d'Avril 1698, à *Charles-Nicolas de Hautefort*, Marquis de Saint Chamans, Sous-Lieutenant des Mousquetaires, mort le 21 Février 1733, âgé de 60 ans.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CREIL, Chevalier, Seigneur de Soisy & de Chemauld, Mestre-de-camp du Régiment de Bassigni, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à cheval en Octobre 1730, Maréchal des camps & armées du Roi le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis en Mars 1737, Lieutenant-Général des armées du Roi le 24 Février 1738, Commandant à Maubeuge le 7 Octobre 1742, Grand-Croix de l'Ordre militaire de Saint Louis en Mars 1743, & Gouverneur pour Sa Majesté des Ville & Citadelle de Thionville le 24 Janvier 1744, y est mort le 27 Juillet 1753, âgé de 78 ans. Il avoit épousé le 11 Janvier 1714, *Emilie de Mailly du Breuil*, fille d'*André de Mailly*, Sieur du Breuil, Receveur Général des Finances de Tours, & de *Françoise des Chiens*. De ce mariage sont nés : — 1. ANDRÉ-FRANÇOIS, dit le *Comte de Creil*, né en 1715, Sous-Lieutenant des Grenadiers à cheval, puis Mestre-de-camp, Lieutenant du Régiment des Dragons du Roi en Février 1744, mort à Spire le 9 Octobre 1745, sans alliance, âgé de 30 ans ; — 2. MADELENE, née le 11 Décembre 1725, dite *Mademoiselle de Soisy* ; — 3. & LOUISE-FÉLICITÉ-EMILIE, mariée le 17 Juillet 1764, en la Paroisse Saint Jacques du Haut-Pas à Paris, (contrat du 15 du même mois, reçu par *Monet*, Notaire au Châtelet de Paris) avec *Maurice*, Chevalier, Baron de Helledorff, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie.

Branche des Seigneurs DU MONTIERS.

XV. ETIENNE DE CREIL, Seigneur du Montiers, second fils de *Jacques*, & de *Marguerite de Saintot*, reçu Conseiller au Grand Conseil le 10 Juin 1626, & mort le 23 Septembre 1661, âgé de 64 ans, avoit épousé par contrat du 14 Février 1628, *Catherine le Tellier*, fille de *Charles le Tellier*, Sieur de Soisac & de Chaville, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Catherine le Vaillant-de-Quelis*, Dame de Marsan. Elle mourut en Avril 1670, laissant : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ELISABETH, femme de *Jean-Batiste Arnolet*, Chevalier, Seigneur de Lochefontaine, de Bourgogne & d'Argonne, Vicomte de Peu, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président de la Cour des Monnoies de Paris, mort le 2 Décembre 1706 ; — 3. ANNE-MARIE, alliée par contrat du 17 Juin 1658, à *Melchisedech le Roux*, Seigneur de Saint-Parasy, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris ; & 2°. à *Gérard le Camus*, Maître ordinaire en la même Chambre.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS DE CREIL fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1671, & mourut sans alliance le 27 Août 1676, âgée de 33 ans.

Branche des Seigneurs DE BAZOCHES.

XIV. PIERRE DE CREIL, Seigneur de Bazoches, troisieme fils de NICOLAS, III. du nom, & de *Marie Boucher*, mort le 20 Août 1622, laissa de *Françoise le Frezon*, fille de *François*, qu'il avoit épousée, les enfans ci-après, sçavoir: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. HENRI, qui n'eut de *N... Freffart*, sa femme, qu'une fille nommée CATHERINE DE CREIL, mariée avec *Pierre Milon*, Secrétaire du Roi; — 3. & ANNE DE CREIL.

XV. FRANÇOIS DE CREIL, Seigneur de Bazoches, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 15 Février 1636. *Marie de Meliand*, sa femme, sœur de *Nicolas de Meliand*, Conseiller au Grand Conseil, mourut le 7 Juin 1674, & laissa: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. PIERRE, Maître en la Chambre des Comptes de Paris, marié le 27 Juin 1647, avec *Elisabeth de Fesques-de-la-Folie-Herbault*, & mort le 25 Avril 1670; — 3. N... dit l'Abbé DE CREIL, mort en 1694; — 4. & N.... DE CREIL, mariée à *Henri de Montigny*, Chevalier, Marquis de Congy, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, dont une fille mariée 1°. à *N... Bertin de Blagny*, Trésorier des Parties casuelles, dont *N... Bertin*, Intendant des Ordres du Roi, & Trésorier des Parties casuelles; & *N... Bertin de Blagny*, Fermier-général, freres, vivant en 1770; & 2°. à *N... d'Elpech de Cailly*.

XVI. NICOLAS DE CREIL, Seigneur de Bazoches, Conseiller en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 4 Janvier 1675, puis de Grand'-Chambre, mourut à Paris le 18 Décembre 1719, laissant de *Marguerite Troisdames*, sa femme, morte avant lui en Mai 1703, — 1. N... DE CREIL, mort avant son pere sans alliance; — 2. & CLAIR, qui suit.

XVII. CLAIR DE CREIL, d'abord Ecclésiastique, puis Seigneur de Bazoches, mort à Paris le 22 Août 1760, âgé de 78 ans, avoit épousé *Louise-Madelene le Fevre*, morte le 17 Novembre 1726, âgée de 42 ans, fille de *Philippe*, dont il n'eut qu'un fils unique nommé N... DE CREIL, né sur la fin de 1724, & mort jeune.

Branche des Seigneurs DE GOURNAY.

XIII. JEAN DE CREIL, onzieme enfant de LOUIS, & fils aîné d'*Isabelle Haste*, sa seconde femme, Seigneur de Gournay & de Neufvy-sur-Aronde, Secrétaire du Roi le 19 Mars 1608, mourut âgé de 59 ans, à Paris le 5 [illegible] 1609, & fut inhumé le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Nicolas-des-Champs, dans la Chapelle des trois Rois, dont il étoit Patron & Fondateur. Il avoit épousé le 4 Mai 1583, *Adrienne Gamin*, fille de *Pierre Gamin*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Henin*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. CATHERINE, mariée par contrat du 23 Juin 1606, à *Jean Amelot*, Seigneur de Gournay & de Neufvy-sur-Aronde, Maître des Requêtes & Président au Grand-Conseil; — 3. ELISABETH, mariée le 18 Février 1605, à *Florent d'Argouges*; — 4. ANNE, femme de *Gilles de Maupeou*, Seigneur d'Ableiges, & Maître des Requêtes; — 5.

MARIE, alliée à *René de Marillac*, Maître des Requêtes; — 6. & MARGUERITE, mariée le 19 Novembre 1608, à *René de Maupeou*, Président en la Cour des Aides.

XIV. PIERRE DE CREIL, Seigneur de Gournay, *&c.* mort en 1653, avoit épousé 1°. le 18 Juillet 1634, *Antoinette Corrot*, en vertu d'Arrêt rendu en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris le 8 du même mois, qui faisoit main-levée de l'opposition formée à son mariage par ses sœurs; & 2°. *Jeanne de Cricé*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. AUGUSTIN, né à Paris le 20 Mai 1650, Prêtre, Curé de Monnays au diocèse de Tours, mort le 27 Octobre 1727, & dont la succession fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris du 21 Février 1731, 1°. à JEAN-FRANÇOIS DE CREIL, Gouverneur de Thionville; 2°. à CLAIR DE CREIL; 3°. à CHARLES DE CREIL; 4°. à PIERRE DE CREIL; & 5°. à *André Morlat-de-Montour*, *&c.* — 3. JEAN-BATISTE, Officier d'Artillerie, tué à la bataille de Fleurus; — 4. LOUIS, mort en 1713; — 5. ADRIENNE, Religieuse de l'Abbaye de Jarsy dans la Brie; — 6. ANTOINETTE, morte sans alliance en l'Abbaye de S. Eutrope près Chartres; — 7. MARIE, Religieuse au Monastere Royal de Poissy. Et du second lit : — 8. ANNE, mariée à *Barthelemi Auzanet*, Conseiller au Châtelet de Paris le 23 Décembre 1664, puis au Grand-Conseil le 18 Septembre 1669, mort le 27 Octobre 1671. Elle décéda le 27 Février 1699, ne laissant de son mariage que deux filles. L'aînée, nommée *Jeanne Auzanet*, fut mariée deux fois : 1°. à *François Galliot-Gallard*, Guidon des Gendarmes Flamands, mort le 23 Avril 1695; & 2°. en Janvier 1710, à *Gilbert Gaulmin*, Chevalier, Comte de Mont-Georges, décédé le 13 Décembre 1735. Elle est morte sans postérité de ces deux mariages. La cadette nommée *Catherine-Jeanne Auzanet*, fut aussi mariée deux fois : 1°. sans enfans à *Eléonor de Flecelles*, Chevalier, Marquis de Bregy; & 2°. aussi sans enfans, à *Jean-Batiste le Féron*, Chevalier, Comte de Sery, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Poitou, & Conseiller au Parlement de Metz, lors veuf en secondes nôces de Mademoiselle *Gitton-de-Mont-Geroux*. Elle est morte en 1711.

XV. FRANÇOIS DE CREIL, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1702, âgé de 66 ans, sans postérité, avoit épousé 1°. *Marie Aubery*, lors veuve de *Geoffroi Lhuillier*, Seigneur d'Orgeval, morte le 16 Décembre 1672. Elle étoit fille de *Robert Aubery*, Seigneur de Vastan, Maître des Requêtes, & d'*Anne le Gruel*; & 2°. *Gabrielle le Comte*, morte le 30 Juin 1725, âgée de 85 ans, fille d'*Antoine le Comte*, Contrôleur des Guerres, & de *N.* .. *le Prestre*.

Les armes des différentes branches de cette Famille sont : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable, & accompagné de trois roses du second, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé.

CREIL-BOURNEZEAU. Voyez BOURNEZEAU, *Tome III. de ce Dictionnaire, p. 57.*

— CREISSAC ou CRESSAC, en Périgord. Dans un extrait du Cartulaire de l'Abbaye de Chancelade, il est parlé de plusieurs Seigneurs du nom de *Cressac*, qui ont fait des donations à cette Abbaye.

RAIMOND DE CRESSAC DE BOURDEILLES, descendu de ces anciens Seigneurs de Cressac & de Bourdeilles, épousa par contrat du 3 Mai 1565, Demoiselle *Isabeau de la Peyre*. Ils passerent le 6 Mars 1605, un acte en faveur de leurs enfans, ANTOINE, ETIENNE & JEAN DE CRESSAC.

ANTOINE DE CRESSAC DE BOURDEILLES partagea le 12 Février 1624, avec ses freres, ETIENNE & JEAN, & *Isabeau de la Peyre*, leur mere. On voit par le testament de JEAN DE CRESSAC DE BOURDEILLES, qu'il avoit épousé en secondes noces en 1644, une *Laval-Bousquet*. ANTOINE, l'aîné, eut pour fils.

RAIMOND DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, qui épousa par contrat passé en Périgord le 10 Février 1639, Demoiselle *Susanne de Langlade*, d'une Maison qui a donné dans ce siécle un Chevalier des Ordres du Roi, connu sous le nom de *Vicomte du Chayla*, fille de *Chrétien-Girard*, Ecuyer, Seigneur de Baufranc, & de *Marie Houllier*, sœur de *Marguerite Houllier de la Poyade*, Dame de Roufiac, qui avoit épousé *René de Voyer de Paulmy-d'Argenson* II, Ambassadeur à Venise. RAIMOND eut de son mariage : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, rapporté après la postérité de son frere aîné ; — 3. & JEANNE DE CRESSAC, mariée à *Claude de Nadal*, Ecuyer, Seigneur des Combes & autres lieux, en Périgord.

JOSEPH DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, Capitaine au Régiment d'Ayen, Cavalerie, épousa par contrat du 6 Février 1686 à Milly, *Françoise Nicole*, d'une Famille originaire du Pays Chartrain, qui a donné le sçavant *Nicole*, & le Président *Nicole*, fille de *François Nicole*, Ecuyer, Seigneur du Rousset, Porte-Manteau du Roi, Exempt des Gardes-du-Corps, & de *Catherine de Cloux*. De ce mariage sont nés : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. NICOLAS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur du Maset & de la Remondie, Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, mort ; — 3. NICOLAS-HENRI DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné ; — 4. & ANNE, mariée à Messire *Charles de Verneuil*.

FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, second fils de RAIMOND, & de *Susanne Langlade*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Angel, se maria par contrat passé à Paris, à *Jeanne de Ruel*, fille de *François de Ruel*, Ecuyer, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Demoiselle *Philippe Feuillet*. De ce mariage sont issus : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-ANNIBAL, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, de Mezieres, Saint-Angel, *&c.* ancien Capitaine au Régiment Lyonnois, Infanterie, qui acquit par contrat du 22 Août 1720, la Terre de Mezieres, & le 27 Septembre 1721, il obtint un certificat de *Philippe-Charles*, Marquis *de la Farre*, Comte de Laugerre, comme il avoit bien servi S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en qualité d'Ecuyer. Il est mort le 22 Octobre 1760 sans postérité. — 2. PIERRE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Angel, qui après avoir été Page de S. A. R. Madame, mere du Régent, est mort Lieutenant au

Régiment Lyonnois, Infanterie, le 24 Novembre 1720; — 3. & JEANNE-FRANÇOISE, Pensionnaire de Mesdames, vivante en 1771.

JOSEPH-FRANÇOIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, fils aîné de JOSEPH & de *Françoise Nicole*, Ecuyer, Seigneur de la Bachelerie, Capitaine au Régiment de Cambrésis, épousa par contrat du 30 Novembre 1721, *Madelene-Marguerite Moreau*, fille de *François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Riveau, & de *Madelene Chycoineau*, cousine d'un Conseiller d'Etat, & premier Médecin du Roi dont sont sortis: — 1. RENAULT, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, qui suit; — 2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Mezieres, ancien Mousquetaire du Roi, dans sa premiere Compagnie; — 3. HENRI-AUGUSTE, Chevalier, Seigneur des Essarts; — 4. & MARIE-LOUISE, mariée par contrat du 15 Mai 1762, avec Messire *Pierre-François de Monmonier*, Seigneur de Stembeque, Paric, Niels, Wicterne, *&c.* premier Noble député des Ville, Cour & Châtellenie de Cassel.

RENAULT DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Chevalier, Seigneur de la Bachelerie, a épousé en Nivernois, Demoiselle *Henriette-Julie Pinet du Deffend*, ce qui paroît par une procuration du 25 Juillet 1757, par laquelle il donne pouvoir à *Madelene-Marguerite Moreau*, sa mere, de comparoître à l'assemblée des parens & amis de Messire JOSEPH-RENAULT DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Ecuyer, son fils mineur. Elle est morte le 10 Février 1761.

NICOLAS-HENRI DE CRESSAC DE BOURDEILLES, troisieme fils de JOSEPH & de *Françoise Nicole*, Ecuyer, Seigneur des Essarts, obtint le 28 Décembre 1[illegible]8, droit de confirmation & de maintenue de Noblesse. Il épousa par contrat passé à Paris le 19 Mars 1731, Demoiselle *Louise-Catherine du Vigeon*, fille de Messire *Gérard du Vigeon*, Ecuyer, & de Demoiselle *Louise le Coutellier*, dont: — 1. MATHIEU-GÉRARD-HENRI-AUGUSTE-FRANÇOIS-JACQUES-LOUIS DE CRESSAC DE BOURDEILLES, Chevalier, Seigneur de Saint-Angel, ci-devant Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie.

Les alliances de *Creissac*, ou de *Cressac*, sont entr'autres avec les Maisons de *Bourdeilles*, de *Béarn*, de *Paulmy-de-Voyer-d'Argenson*, d'*Estrade*, de *Maupeou*, de *Langlade-du-Chayla*, &c. Les armes sont: *au 1 parti de* Bourdeilles, *au 2 de* Laval, *au 3 d'*Estrade, *au 4 de* Béarn; & sur le tout DE CRESSAC, qui est *d'or, au monde de gueules, cintré & croisé d'or, la croix pattée de gueules, soutenue d'une fleur-de-lis de même.* Mémoire envoyé.

CRÉMAINVILLE: Famille maintenue dans sa Noblesse par Ordonnance de MM. *de Machault* & *Jubert-de-Bouville*, Commissaires départis dans la Généralité d'Orléans en 1667 & 1700.

GILLES DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, vivoit en 1540, avec *Françoise de Courcelles*, sa femme. Il en eut ANTOINE DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ & de Villeseaux, qui fut pere de GÉDÉON DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, marié le 2 Mai 1596, avec *Anne de Surmont*, fille de *Christophe de Surmont*, Ecuyer, Sieur de la Barre & de Souette, dont vint: — JACQUES DE

CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Champ, Homme-d'armes de la Compagnie du Comte *de Tresmes*, allié le 20 Juillet 1626, avec *Marguerite de la Goupilliere*, de laquelle il eut — ELIE DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Souette, qui épousa le 3 Juillet 1687, *Marie-Marguerite de Saint-Meloir*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Jutigni. De ce mariage naquit: — PIERRE-NICOLAS DE CRÉMAINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Jutigni & des Mussets, marié 1°. le 2 Février 1717, avec *Anne-Marie de Bracquemont*, fille de *N... de Bracquemont*, Seigneur de Mondoucet, Conseiller du Roi, Assesseur de la Mairie de Chartres, & de *Catherine Richer;* & 2°. le 20 Janvier 1724, avec *Anne-Geneviéve le Fevre*, fille d'*Alexandre*, Avocat & Procureur du Roi au Bailliage de Dourdan. De son second mariage il a eu, entr'autres enfans, MARIE-ANNE-ELISABETH DE CRÉMAINVILLE, née le 13 Janvier 1726, reçue à Saint-Cyr le 8 Février 1736, sur les preuves de sa Noblesse. Les armes: *d'azur, à un besan d'or & un chef de même, chargé de deux tourteaux d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 159.*

— CRÉMEAUX: ancienne & illustre Maison du Lyonnois. Le premier de ce nom dont on ait connoissance est PIERRE, Seigneur DE CRÉMEAUX, Chevalier, qui épousa *Isabeau de Gregnieu* en Forez, de laquelle il eut pour fils,

ARNOUL, Seigneur DE CRÉMEAUX & de Dorat, qui s'allia à *Marie de Lavault*, en Auvergne, & en eut:

JEAN, Seigneur DE CRÉMEAUX & de Dorat, lequel épousa *Blanche de Botheon*, dont vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & GEORGE, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

FRANÇOIS, Seigneur de CRÉMEAUX, de Dorat & du Château de Montagne, épousa le 24 Avril 1490, *Isabeau de Rollat*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Bothetesse & du Château de Montagne en Bourbonnois. Il en eut:

CLAUDE, Seigneur DE CRÉMEAUX, de Dorat & du Château de Montagne, qui s'allia le 10 Août 1525, avec *Marguerite de Saint-Simphorien*, Dame de Chamosset, d'une ancienne Famille de Lyonnois, fille de *Zacharie*, Seigneur de Chamosset, & de *Louise Mitte de Chevrieres.* De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. CLAUDE, Seigneur de Charnay; — 3. GEORGE, Seigneur du Chier & de Minardieres, marié à *Françoise de Busseville-de-Saint-Sernin;* — 4. PIERRE, Seigneur d'Orset; — 5. JEAN, Seigneur du Chier & du Breuil; — 6. JACQUES, Seigneur de la Grange & de Saint-Verax, pere par sa femme, dont on ignore le nom, de N... DE CRÉMEAUX, Seigneur de la Grange, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Bellegarde, & Maréchal-de-camp des Armées du Roi.

ANTOINE DE CRÉMEAUX-DE-SAINT-SIMPHORIEN, Seigneur de Crémeaux, de Chamosset, de Saint-Germain-de-Laval, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, épousa le 10 Mars 1560, *Françoise de Prunel*, Dame de Mons & du Bois en Velay, fille de *Jean*, Seigneur desdits lieux, & de *Catherine de Tournon-la-Chieze.* De cette alliance vinrent: — 1. CLAUDE, qui

qui suit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Grand-Prieur d'Auvergne, Général des Galeres de la Religion; — 3. & HECTOR, Comte & Doyen de S. Jean de Lyon.

CLAUDE, Seigneur DE CRÉMEAUX, de Chamosset, de Saint-Germain-de-Laval, de Mons & du Bois en Velay, Député aux Etats Généraux tenus à Paris en 1614 pour la Noblesse du Lyonnois, épousa le 5 Octobre 1595, *Isabeau d'Urfé*, Dame d'Entragues, fille de *Claude*, Seigneur & Baron d'Entragues, & de *Françoise de Sugny*, dont vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ANTOINE, Seigneur de la Salle, marié à une Demoiselle *de Roche-Baron* en Forez; — 3. MARC, Abbé de Mogemont, Chanoine & Comte de Lyon, & Chanoine de S. Pierre de Mâcon; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Chavonat; — 5. DIANE, Prieure de l'Argentiere en Lyonnois; — 6. GABRIELLE, Prieure du même lieu après sa sœur; — 7. CLAUDINE, Religieuse au Prieuré de Lavoine en Auvergne; — 8. MARIE, femme de *Claude de Saint-Georges*, Seigneur de Monceaux, de Verdet & de Versagne, fils de *Claude*, Seigneur desdits lieux, & d'*Adriane de Fougeres*; — 9. & JEANNE DE CRÉMEAUX, Religieuse à Sainte-Ursule de Lyon.

GUILLAUME DE CRÉMEAUX, Baron d'Entragues, Seigneur de Crémeaux, de Chamosset, *&c.* Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de S. A. de Savoie entretenue en France, épousa le 16 Décembre 1622, à Turin, *Peronne de Grillet*, Comtesse de Saint-Trivier, Dame d'honneur de CHRÉTIENNE DE FRANCE, Duchesse de Savoie, fille de *Charles-Maximilien de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, qui hérita en 1646 du Comté de Saint-Trivier (voyez SAINT-TRIVIER). De ce mariage naquirent: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2. VICTOR-AMÉDÉE, Comte de Saint-Trivier, Mestre-de-camp d'Infanterie; — 3. HECTOR-HIPPOLITE, Page de la Chambre du Roi; — 4. & MARIE-CHRÉTIENNE, mariée en 1650 à *Pierre d'Escoubleau*, Marquis de Sourdis, fils de *René*, Seigneur de Sourdis, & d'*Anne de Rostaing*.

JEAN-BATISTE DE CRÉMEAUX-D'ENTRAGUES, Comte de Saint-Trivier, Maréchal-de-camp, Gouverneur de Mâcon, épousa le 25 Mai 1653, *Marguerite Chevalier*, dont il eut

CAMILLE DE CRÉMEAUX-D'ENTRAGUES, Comte de Saint-Trivier, Gouverneur de Mâcon, mort le 19 Octobre 1679. Il avoit épousé *Catherine de Courtarvel-de-Saint-Remi*, mere de

LOUIS-CÉSAR DE CRÉMEAUX, Marquis d'Entragues, Lieutenant-Général du Mâconnois, mort le premier Septembre 1747. De *Marie-Charlotte-Aimée Heron*, fille unique de *Claude*, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, qu'il avoit épousée le 9 Février 1728; il a eu: — 1. JULES-CÉSAR DE CRÉMEAUX, dit *le Comte d'Entragues*, né le 30 Mars 1732, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé; — 2. & MARIE-LOUISE, née en 1729, mariée le 21 Août 1748, à *Marie-Antoine*, Comte d'*Apchon*, Baron de Corgenon, Mestre-de-camp de Dragons en Janvier 1749, morte le 5 Septembre 1750. Les armes: *parti d'un trait*

coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au 1 d'argent, à une fasce ondée d'azur; au 2 d'or, à 3 sautoirs d'azur rangés en face; au 3 de gueules, à 3 croix recroisettées au pied fiché d'or; au 4 d'azur, à 3 sautoirs d'argent; au 5 de gueules, au lion naissant d'or, d'une terrasse de sinople; au 6 & dernier quartier d'or, à deux massues de sable passées en sautoir, liées de gueules.

CRÉMILLE: Famille de Berri, dont étoit MARGUERITE DE CRÉMILLE, née en 1680, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé que JEAN DE CRÉMILLE, Seigneur de la Girardiere, & *Colette de Bailleul*, qu'il avoit épousée en 1470, étoient ses septiemes ayeul & ayeule. Les armes: *de sable, à la croix ancrée d'argent.*

CRÉNI: Famille de Normandie, de laquelle étoit FRANÇOISE DE CRÉNI, née en 1676, au mois de Septembre, & reçue à Saint-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva sa Noblesse depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE CRÉNI, Ecuyer, demeurant à Bailli en Champagne. Les armes: *d'azur, à la fasce d'argent & à la bordure engrêlée de gueules.*

Il y a une autre branche établie à Paris, de laquelle étoit MARGUERITE DE CRÉNI-DE-SAINT-LIEU, née le 14 Mars de l'an 1682, du mariage d'ANTOINE DE CRÉNI, Ecuyer, Sieur de Saint-Lieu, & de *Marguerite Bli*, laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1694, après avoir prouvé que PHILIPPE DE CRÉNI, Seigneur de Bailli, fils de GUILLAUME, qui est employé dans la preuve ci-dessus, étoit son quart-ayeul.

CRENOLLES. Voyez QUENGO.

— CREPON: ancienne Maison éteinte, qui doit son nom à la Terre de ce nom, située dans le Bailliage de Caen, & une des plus anciennes Baronnies de son ressort.

Guillaume de Walsingham & la *Chronique de Normandie* disent qu'un Chevalier Danois fut un des premiers qui accompagnerent le Duc *Rhou* ou *Raoul*, quand il revint de Dannemarck. Il laissa deux fils & quatre filles, qui partagerent ses biens en la Terre de *Crepon*, où il s'établit lorsque la Normandie fut donnée au Duc *Rhou* & à ses peuples. Ses enfans furent: — 1. HERPHASTE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Breteuil & de Passy; — 3. GONNOR, femme de RICHARD *aux longues mains*, Duc de Normandie, après avoir été sa concubine; — 4. WEVE ou DUCELINE DE CREPON, mariée à *N... Thouroude*, Sire du Pont-Audemer; — 5. AVELINE, femme d'*Osberne de Bollebec*; — 6. & SAIMFRIE, mariée au Forestier de Chercheville.

HERPHASTE DE CREPON, Chevalier, commença les fondations des Abbayes de Cormeilles & de Lyre. Il vivoit l'an 980, & eut pour fils,

OSBER ou OSBERNE DE CREPON, Chevalier, Sénéchal de Normandie, qui fut assassiné par *Guillaume*, fils de *Roger de Montgommery*, l'an 1035, au Vaudreuil, dans la chambre où il couchoit avec le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, son maître. Il avoit épousé la fille de *Raoul*, Comte d'Ivry & de Bayeux, & d'*Alberede*, dont il laissa un fils nommé

GUILLAUME, Seigneur de Breteuil & DE CREPON, Grand-Maître & Sénéchal de Normandie, Comte de Herfordt, de Breteuil & de Passy, fondateur de l'Abbaye de Cormeilles où il fut inhumé. Il signa l'an 1050

à une Charte pour l'Abbaye de S. Evroult, & fonda l'Abbaye de Lyre l'an 1063, accompagna ensuite le Duc GUILLAUME à la conquête d'Angleterre en 1066, & fut la même année aux Etats du Royaume assemblés à Lillebonne. Il épousa *Adele de Tocny*, fille de *Richard*, Grand Gonfalonier de Normandie, dont il eut une fille ISABELLE DE CREPON, femme d'*Ascelin Goüel*, Sire d'Ivry.

De la même Maison étoit JEAN DE CREPON, Bailli de Caen, qui comparut en l'Echiquier l'an 1341, & eut pour fils & successeur,

AUBÉRY DE CREPON, Vicomte de Bayeux, vivant en 1344. — THOMAS DE CREPON étoit Vicomte de Vire en 1348. — GUILLEBERT DE CREPON, Seigneur de Bavent, Vicomte de Carentan, est nommé dans une Charte de 1349. Il avoit un frere nommé GIRARD DE CREPON.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna à l'affaire de Rouen l'an 1360, est nommé GIRARD DE CREPON.

JEAN DE CREPON épousa *Jeanne de Fortescu*, dont sortit JEANNE DE CREPON, femme de *Guillaume de Moulins*, fils de *Guillaume*, & de *Jeanne de la Luzerne*.

Les armes étoient : *de gueules, à la quinte-feuille d'hermines*. Il se trouve un manuscrit dans la Bibliotheque de feu M. *Bigot de Cleuville*, Conseiller en la Cour des Aydes de Normandie, intitulé *les Antiquités de Normandie*, qui rapporte que GUILLAUME DE CREPON, dit *le fils Aubert*, Seigneur de Breteuil, Comte de Licestre, fondateur de l'Abbaye de Cormeilles où il est enterré, portoit : *d'argent, au cerf d'azur passant & sommé d'or*.

* — CREQUY : Maison l'une des plus anciennes & des plus illustres du pays d'Artois, d'où elle a passé en Picardie & dans plusieurs autres Provinces du Royaume. Elle tire son nom de la Seigneurie de *Crequy* en Artois. D'anciennes Généalogies lui donnent pour premiere tige ARNOUL, Sire de CREQUY, dit *le Vieil*, ou *le Barbu*. La Morliere dit qu'il vivoit en 857, & l'on prétend qu'il mourut en 897, dans un combat qu'il soutint pour les intérêts du Roi CHARLES *le Simple*. Le même Auteur lui donne pour femme *Ignode*, fille d'*Odoacre*, Seigneur ou Forestier de Flandre ; & pour fils, ODOACRE, Sire DE CREQUY, qui fut pere d'ARNOUL, II. du nom, dit *le Borgne*, parce qu'il perdit un œil en combattant en 937, pour ARNOUL, I. du nom, dit *le Vieil*, Comte de Flandre : on croit qu'il épousa *Valburge d'Arguens*, & qu'il en eut MAHAUD, femme d'*Adolphe*, Comte de Boulogne, YOLAND, CONSTANCE & BAUDOUIN, Sire DE CREQUY, lequel se signala en diverses occasions, & laissa de *Blanche d'Enguien*, BAUDOUIN, II. du nom, Sire DE CREQUY, qui suit ; VALERAN, Seigneur de Velle, qui laissa postérité ; & YOLAND, mariée à *Thierri*, III. du nom, Seigneur d'*Atry*.

BAUDOUIN, II. du nom, Sire DE CREQUY, eut de *Rosette de Beaumont*, BLANCHE, MARIE & ARNOUL, III. du nom, Sire DE CREQUY, dit *le Chauve*, auquel on donne pour femme *Adelle d'Artrelle*, dont il eut RAMELIN, qui suit ; ARNOUL, Seigneur de Marçoing ; PIERRE, BAUDOUIN, JEAN & GEOFFROI. Mais comme ces degrés ont été confondus & transposés, dit le P. *Anselme*, ainsi que le prouvent plusieurs chartes,

il se contente de commencer la Généalogie de cette Maison par RAMELIN.

I. RAMELIN, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Fressin, fonda en 986 l'Abbaye de Ruisseauville, Ordre de Saint-Augustin au diocèse de Boulogne, suivant le Cartulaire de cette Abbaye, qui dit : *Ramelinus, secundus nomine, Dominus de Krequii Fressinensis fundavit hanc Ecclesiam suam, sub Ludovico Quinto, anno Domini nonagentesimo octogesimo sexto, ex fide Tabularum nostrarum.* Les anciennes Généalogies lui donnent deux femmes. La premiere, nommée *Alix d'Oisy*, fille du Seigneur d'Oisy & d'Honnecourt. La seconde, *Colle de Rumigny*.

II. BAUDOUIN, Sire DE CREQUY & de Fressin, qui fut apparemment fils de RAMELIN, se trouva en 1007 avec l'armée Françoise, commandée par *Baudouin IV*, Comte de Flandre, dit *à la belle Barbe*, au siége de Valenciennes contre l'Empereur HENRI III, dit *le Boiteux*. On lui attribue pour devise : *nul ne s'y frotte ;* & son cri de guerre étoit *à Crequy le Grand Baron*, parce qu'après cette expédition il avoit été fait Baron en Artois. Il eut pour femme *Marguerite de Louvain*, Dame de Bierback, fille d'*Henri*, Comte de Louvain, dont : — 1. BOUCHARD, qui suit ; — 2. HENRI, Seigneur de Bierback, dont la postérité s'est éteinte dans les enfans de son arriere-petit-fils GEOFFROI DE CREQUY, Seigneur de Bierback, qui laissa de sa femme, *Vermonde de Châtillon*, fille de *Henri de Châtillon*, trois garçons, sçavoir : JEAN, Seigneur de Bierback, tué en 1209, dans la guerre contre les Albigeois, sans avoir été marié ; HENRI, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec S. LOUIS, tué devant Damiette en 1240 ; WAUTIER, mort Religieux de Cîteaux en 1222 ; & une fille nommée HAVOISE, Dame de Bierback, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Tenremonde, de la Maison de *Bethune*, duquel sont issus les autres Seigneurs de Bierback ; — 3. & ANNE, femme de *Warin* ou *Guerin*, Sire *de Craon*.

III. BOUCHARD, Sire DE CREQUY & de Fressin, est dit fils de BAUDOUIN, Sire DE CREQUY, & de *Marguerite de Louvain*, sa femme, dans une donation faite à l'Abbaye de Tongerlo en Brabant par HENRI DE CREQUY, Seigneur de Bierback, son frere, en 1052, sur cette Terre provenant de leur mere, où il déclare ne rien prétendre. Les anciennes généalogies lui donnent pour femme *Richilde de Saint-Pol*, fille d'*Hermez*, & sœur d'*Anselme*, Comtes de Saint-Pol, dont, entr'autres enfans,

IV. GERARD, Sire DE CREQUY & de Fressin, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, & s'y distingua, disent les anciennes Chroniques de Flandre. A son retour, il confirma à l'Abbaye de Saint-Jean-du-Mont lès Terouane en Septembre 1225, du consentement d'*Yoland*, sa femme, & de ses enfans, toutes les concessions que ses prédécesseurs y avoient faites, & particulierement les terres, dîmes & revenus situés au village de Sains lès Fressin, que son pere y avoit donnés. Il eut d'*Yoland*, sa femme, fille de *Baudouin III*, Comte *de Hainaut*, & d'*Yoland de Gueldres* : — 1. RADULPHE ou RAOUL, qui suit ; — 2, 3 & 4. GEOFFROI, BAUDOUIN & ANSELME ; — 5. & MAHAUD, femme de *Baudouin*, Châtelain de *Saint-Omer*, nommée dans une Charte du Chapitre de Fauquenberghe, de l'an 1150.

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire DE CREQUY & de Fressin, fut présent avec sa femme & son fils aîné, à la confirmation qu'*Herman*, Seigneur de Bierback, son parent, fit en 1160, à l'Abbaye de Tongerlo de la fondation que son ayeul y avoit faite en 1052, & mourut en 1181. Il laissa de *Mahaud de Craon*, que *la Morliere* & *Ménage* lui donnent pour femme, fille de *Renaud*, Sire *de Craon* & d'*Ennoguen de Vitré:* — 1. BAUDOUIN, qui suit; — 2 & 3. WARIN & ARNOUL; — 4. & GEOFFROI, de qui l'on fait descendre la branche des Seigneurs de Boys en Bourgogne, finie à PERRONELLE DE CREQUY, femme de *N*... Seigneur de la Roche en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN DE CREQUY, II. du nom, Sire de Crequy & de Fressin, est nommé avec *Alix*, sa seconde femme, dans une donation que *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, fit en 1182 au Chapitre de S. Pierre d'Aire des dîmes de Péennes, de Staples & autres. Il fut aussi pleige & caution en 1198 de l'hommage que *Hugues Campdavesne*, Comte de Saint-Pol, avoit promis à PHILIPPE-AUGUSTE, de sa Terre de Lucheu. Il mourut peu apres, & avoit épousé 1°. *Clémence*, nommée avec son mari dans la confirmation faite en 1160 à l'Abbaye de Tongerlo par HERMAN DE CREQUY, Seigneur de Bierback. *Baudouin d'Avesnes*, qui écrivoit en 1170, ne dit point de qui elle étoit fille; 2°. *Alix de Saint-Omer*, fille, suivant le même Auteur, de *Guillaume*, Châtelain *de Saint-Omer*, & d'*Ide d'Avesnes*. Ses enfans furent: — 1. BAUDOUIN, qui suit; — 2. & ALIX, mariée à *Baudouin de Saint-Omer*, Seigneur de Péennes.

VII. BAUDOUIN, III. du nom, Sire DE CREQUY & de Fressin, dit *le jeune*, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de S. André-aux-Bois de l'an 1209, & se trouva à l'ost de Bouvines au service du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, suivant un rôle de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1214. Il transigea au mois de Mai 1237, avec les Religieux de l'Abbaye de S. Jean-du-Mont lès Terouane, touchant leurs limites & les dîmes qu'ils avoient à Sains lès Fressin, & pour leur part du franc-moulage du moulin de Fressin tombé en ruine. Il eut de *Marguerite de Saint-Omer*, sa femme, sœur d'*Alix*, sa belle-mere: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. BAUDOUIN, auteur de la branche des Seigneurs de Torchy & de Royon, qui s'est éteinte au douzieme degré dans OUDART DE CREQUY, Seigneur de Royon, tué à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, lequel ne laissa de *Jeanne de Renty*, sa femme, que JEANNE DE CREQUY, Dame de Royon & de Waubercourt, apres la mort d'ENGUERRAND DE CREQUY, son oncle, mariée 1°. à *Bernard* dit *Lancelot*, Seigneur *de Gransart;* & 2°. à *Jean*, Seigneur de Brias & de Bristelle, lequel étoit mort en 1489. Elle vivoit encore en 1495, & d'elle est descendue toute la Maison de *Brias;* — 3. & GUILLAUME, Prévôt de S. Pierre d'Aire en 1241 & 1256.

VIII. PHILIPPE, Sire DE CREQUY, de Fressin, *&c.* fit une donation en 1238, de quelques biens à un Seigneur de Comtes, son vassal & son parent, & vendit en 1248 au Comte de Saint-Pol la Terre de Beaurain qui lui étoit échue de la succession de *Guillaume de Saint-Omer*, son oncle.

Il mourut en 1235, & avoit épousé *Alix* aliàs *Ide de Pequigny*, sœur de *Gérard*, Vidame d'Amiens, auquel elle vendit avec son mari l'an 1224, tout ce qu'ils avoient à Fises & à Bernarville. Il eut pour enfans: — 1. Baudouin, qui suit; — 2. Huon ou Hugues, tige de la branche des Seigneurs de Raimboval, dont la postérité s'est éteinte au dix-septieme degré dans Jean de Crequy, Seigneur de Raimboval, des Granges, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qui n'a laissé de *Louise de Balsac*, son épouse, fille de *Thomas*, Seigneur de Montagu, & d'*Anne Gaillard-de-Longjumeau*, que deux filles, sçavoir, Antoinette de Crequy, Dame de Raimboval, *&c.* mariée à *Laurent*, Seigneur de la Chaussée & d'Arrest près Saint-Valery, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Longueville.* Elle vendit la Terre de Raimboval le 14 Février 1602, à *Antoinette de Wignacourt*, veuve de Louis de Crequy, Seigneur de Roitheleux, & aussi celles des Granges, d'Abondances, des Planques & de Marquais à l'eau au Seigneur de Brias en Artois; & Claude de Crequy, Dame de Commanchon, de Lorthoy, *&c.* mariée à *François de Monchy*, Seigneur de Longueval, *&c.* fils d'*Antoine*, Seigneur de Senarpont, & de *Françoise de Vaux*, sa troisieme femme. Elle se remaria à *Claude de la Chaussée;* — 3. Philippe, Seigneur de Fressin, vivant en 1257 & 1270; — 4. Enguerrand, Chanoine de Furnes, puis Evêque de Cambray, élu Arbitre en 1288, du différend pour le Duché de Limbourg, entre le Duc de Brabant & le Comte de Gueldres. Il fut depuis Evêque de Terouane en 1306, & se trouva en 1317 au Concile de Senlis. Il mourut vers l'an 1326; — 5. Marguerite, mariée 1°. au fils aîné du Seigneur de *Ghistelles;* 2°. à *Jacques*, Seigneur d'Archicourt; 3°. à *Valeran de Beures;* 4°. & à *N...* Seigneur *de Trasignies;* — 6. & Alix, femme de *Wautier*, Seigneur *de Wignacourt* en 1241.

IX. Baudouin, IV. du nom, Sire de Crequy & de Fressin, se qualifioit Seigneur de Beaurain du vivant de son pere, & est nommé en cette qualité dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier de l'an 1249, & dans un autre de l'Abbaye du Verger de l'an 1254. Il partagea en 1255 avec Huon de Crequy, son frere, & fit une fondation en 1266 à l'Abbaye de Messines en Flandre, avec *Helis*, sa femme, Dame de Heilly & de Rumilly. On lui donne encore deux autres femmes, sçavoir: *Ide de Fosseux* & *Marthe d'Amiens*, Dame de Canaples, qui se remaria à *Jean de Pequigny*, Seigneur de Saint-Huin, desquelles il n'eut point d'enfans, s'il est vrai qu'il les ait épousées. Il eut de la premiere: — 1. Jean, qui suit; — 2. Philippe, qui eut en partage la Terre de Heilly, & auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, dont la postérité s'est éteinte au quinzieme degré dans Jean III, Seigneur de Heilly & de Pas, qui se trouva dans toutes les expéditions de son tems, où il suivit le parti du Duc de Bourgogne. Il servoit à Saint-Omer le premier Août 1404, avec 14 Ecuyers du nombre de 300 Lances de *Crue*, sous le commandement du Comte de Ligny & de Saint-Pol. Il fut tué en 1413, sans avoir été marié, combattant avec son frere, Jacques de Crequy, Seigneur de Heilly, Maréchal de France, mort sans enfans, dans une rencontre contre le Capitaine du château de

Soubise; — 3. & ESTHEUIL, Seigneur de Mareuil, dont il prit aussi le nom, & dont on ne sçait rien de plus.

X. JEAN, I. du nom, Sire DE CREQUY & de Fressin, surnommé *l'Etendart*, ratifia en 1289 la donation faite par ses pere & mere à l'Abbaye de Messines. *Belleforest* le nomme sous l'an 1310, entre les Seigneurs qui tenoient le parti de *Robert*, Comte *de Flandre*, contre *Guillaume*, Comte *de Hainaut* & de Hollande, touchant le Comté de Zélande. Il épousa, suivant plusieurs Arrêts des années 1332 & 1338, *Marguerite de Beauvais*, fille de *Guillaume*, II. du nom, Châtelain de Beauvais & de Vasceuil, & de *Léonore Crespin*, Dame de Ferrieres. On lui donne encore pour seconde femme *Isabeau d'Ailly*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Tronquoy, mort sans postérité; — 3. ENGUERRAND, Seigneur de Cantlers, mort aussi sans enfans; — 4. CATHERINE, mariée par son pere en 1327, à *Guillaume*, Sire *de Bréauté*, lequel plaidoit en 1332 pour sa dot; — 5. MARIE, femme de *Bertrand*, Seigneur *de Briançon*, aussi mariée par son pere; — 6. IDE, femme de *Hugues*, Seigneur *de Monchy*; — 7. & JEANNE, mariée à *Jean*, Seigneur *de Bouberck* ou *Boubers*.

XI. JEAN, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Fressin, est nommé entre les Seigneurs qui se trouverent en 1340 à la journée de Saint-Omer, contre *Robert d'Artois*. Il y combattit avec cinq Chevaliers & 32 Ecuyers de sa Compagnie. *Froissart* dit qu'il accompagna le Seigneur *de Charny*, Gouverneur de Picardie, à l'entreprise qu'il fit sur la ville de Calais en 1348, & *Belleforest* dit qu'il y périt. Il avoit épousé *Jeanne de Pequigny*, Dame de Canaples & d'Outrebois, veuve de *Jean de Mailly*, Seigneur de Talmas & de Buire-au-Bois, fille aînée de *Jean de Pequigny*, Seigneur de Saint-Huin, & de *Marthe d'Amiens*, Dame de Canaples, laquelle se remaria en 1354 à *Henri de Beures*, Seigneur de Disquemue, avec lequel elle vendit au Roi CHARLES V. en 1367, la Terre d'Outrebois, qu'il donna depuis à l'Eglise de Paris. Elle vivoit encore en 1373. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ENGUERRAND, dit *le Begue*. Il obtint rémission au mois de Mai 1364, pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre, & vivoit encore en 1381. Il mourut sans enfans; — 3. & MARGUERITE, mariée 1°. en 1347 à *Jean*, Sire de Drinkam; 2°. à *Gérard de Ghistelles*, Seigneur d'Esclebeck, avec lequel elle vivoit en 1365. Elle plaidoit pour sa dot contre le Sire DE CREQUY, son neveu, en 1386.

XII. JEAN, III. du nom, Sire DE CREQUY, de Fressin & de Canaples, demeura jeune sous la tutelle de sa mere, & en étoit sorti en 1366. Il étoit à la garde des portes de Paris avec plusieurs autres Seigneurs, lorsqu'en 1370, dit *Froissart*, *Robert Canole*, Anglois, vint jusqu'aux fauxbourgs de cette ville, après avoir parcouru & ravagé toute la France. Il étoit mort en 1377, & avoit épousé par contrat du 6 Juillet 1366, *Jeanne de Haverskerke*, Dame de Flechin, de Moliens, de Villers-au-Bocage & de Fontaines, fille de *Jean*, & de *Jeanne*, Dame *de Moliens*. Elle vivoit encore en 1425. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. autre JEAN, dit *le jeune*, Seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt

en 1415; — 3. JACQUES, Religieux de l'Abbaye de S. Jean-du-Mont lès Terouane. On trouve ANDRIEU DE CREQUY, l'un des 19 Ecuyers de la Compagnie de *Miquiel de Haymond*, Ecuyer, du nombre des 200 hommes de *Crue* & nouvelle retenue à Saint-Omer le 27 Juillet 1379.

XIII. JEAN, IV. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin, de Canaples, *&c.* étoit ſous la tutelle de ſa mere ès années 1377, 1378 & 1380. Il fut un des Chefs de l'armée levée contre les Anglois par *Valeran de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol en 1405, dit *Belleforeſt*, & mourut la nuit du jour de S. André en 1411. Il avoit teſté le 24 du même mois de Novembre, & fut enterré dans l'Egliſe de Freſſin ſous une tombe élevée dans une Chapelle que ſa veuve y fit faire, & qu'elle fonda. Il avoit épouſé par contrat du 27 Avril 1395, *Jeanne de Roye*, fille de *Jean*, Seigneur de Roye, du Pleſſis, de Beauſault & de Breteuil, & de *Jeanne de Bethune*. Elle mourut en 1434, & fut enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. RAOUL, Sire DE CREQUY & de Freſſin, ſurnommé *l'Etendart*, comme ſon triſayeul, pour avoir conquis, au rapport de *Monſtrelet*, pluſieurs drapeaux ſur les Anglois. Le Roi lui manda en 1415 de venir *avec toute ſa puiſſance* contre les Anglois, qui s'étoient déja rendus maîtres de la ville d'Harfleur. Il mourut la même année à la journée d'Azincourt, & avoit épouſé *Jeanne Quieret*, Dame de Moutonvilliers, dont il eut ANTOINE, mort jeune; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. autre JEAN, dit *le jeune*, Religieux, puis Abbé de S. Jean-du-Mont lès Terouane; — 4. RAOULEQUIN, Seigneur de Villers-au-Bocage, qui acheta en 1437, la Terre de Douriers, d'*Oudart Blondel*, Seigneur de Longvilliers. Il mourut le 8 Mars 1472, ſans enfans de *Jacqueline de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Houdaing, & de *Marguerite de la Hamaïde*. Il fut inhumé à Douriers; — 5. ARNOUL, Seigneur de Queans, que ſon pere lui légua par ſon teſtament, — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Robert*, Sire *de Waurin*, Sénéchal de Flandre, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2°. à *Guillaume de Lalain*, Seigneur de Buignicourt & de Fontaines, Gouverneur & Bailli de Hainaut & de Hollande, mort en 1444; — 7. PERONNE, mariée à *André*, Sire *de Rambures*, fils de *David*, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Catherine d'Auxy*, avec lequel elle vivoit en 1430; — 8. JEANNE, dite *la jeune*, mariée en préſence de ſa mere & de ſon ayeul, par contrat du 12 Août 1425, à *Jean de la Trémoille*, Seigneur de Dours, veuf de *Renaude de Mello*, & fils de *Pierre de la Trémoille*, & de *Jeanne de Longvilliers*, Dame d'Engoutſen; — 9. & MARGUERITE, Religieuſe à Bertaucourt.

XIV. JEAN, V. du nom, Sire DE CREQUY, de Freſſin & de Canaples, inſtitué héritier, par le teſtament de ſon pere, aux Terres de Canaples & de Moliens, au Val & au Bois, ſuccéda depuis à ſon frere aîné ès Terres de Crequy, de Freſſin, *&c.* Il fut Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier en 1429, en ſon Oſt de Monteſpilloy, & le nomma l'un des 24 Seigneurs de ſon Ordre de la Toiſon, à la création qu'il en fit à Bruges en 1430. Il le ſuivit au ſiége de Calais en 1436, où *Monſtrelet* le loue d'avoir paru ſur tous les autres. Il fut mis en garniſon à Gravelines pour arrêter les ennemis & empêcher qu'ils ne

ne ravageassent le pays. Ce Prince l'envoya en 1461 porter le collier de son Ordre au Roi d'Arragon, & en 1464 il fut envoyé en Ambassade avec l'Evêque de Tournay vers le Roi LOUIS XI; se trouva à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, & mourut en 1474, fort âgé. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Bours*, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Bours, Chambellan du Roi, & de *Catherine de Pouques*, morte sans enfans; & 2°. *Louise de la Tour*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Tour, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline du Peschin*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, Chambellan du Duc de Bourgogne, fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1476, & mort sans enfans à Louvain en 1480; — 3. FRANÇOIS, Gouverneur & Sénéchal du Boulonnois en 1484, Conseiller & Chambellan du Roi, Chevalier de son Ordre, marié sans enfans en 1473, à *Marguerite Blondel*, Dame de Longvilliers, fille de *Jean*, & de *Catherine de Courteheuse*, Dame d'Antignies, avec laquelle il fonda en 1480 les Chanoines de Douriers. Il testa le 29 Juin 1512, & fit son codicille le 31 Août 1518; — 4. LOUIS, Prévôt & Grand-Archidiacre de Sainte-Croix de Liége en 1458: il vivoit en 1486; — 5. BERTRAND, Chevalier de Rhodes; — 6. CHARLES, Grand-Doyen de Tournay, puis Evêque de Terouane en 1518. Il testa le 12 Décembre 1527; — 7. LOUISE, nommée au testament de son pere; — 8. & JACQUELINE, Dame d'Applaincourt, du Verger & du Rosel, mariée, sans enfans, à *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac. Elle mourut fort âgée en 1309, institua son héritier ANTOINE DE CREQUY, son neveu, & fonda une Messe perpétuelle dans l'Eglise de Notre-Dame de Bruges.

XV. JEAN, VI. du nom, Sire DE CREQUY, de Fressin & de Canaples, *&c.* testa dès le 17 Novembre 1483. On ignore le tems de sa mort. Il avoit épousé 1°. par contrat du premier Septembre 1478, *Françoise de Rubempré*, Dame de Bernieulles & de Bléquin, fille de *Jean*, Seigneur de Bievres, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur d'Ivoy en Ardennes, & de *Catherine*, Dame *de Bernieulles*, du Mesnil & de Bléquin, morte au mois de Mai 1503; & 2°. *Marie d'Amboise*, Dame de Ricey, veuve de *Robert de Sarrebruche*, Comte de Braine, & fille de *Charles d'Amboise*, Seigneur de Chaumont, de Sagonne, de Meillan & de Charenton, & de *Catherine de Chauvigny*, morte en 1519. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINE, dit *le Hardi*, Seigneur de Pontdormi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 80 Lances, tué au siége d'Hesdin. Il avoit épousé en 1511, *Jeanne de Saveuse*, fille & héritiere de *Ferri*, Seigneur *de Saveuse*, & de *Charlotte de la Viesville*, dont ANNE, mineure en 1531, sous la tutelle du Seigneur de Bernieulles, son oncle, mariée à *Guillaume du Bellay*, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant en Piémont, fils aîné de *Louis*, & de *Marguerite de la Tour-Landry*, Dame de Glatigny; — 3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Bernieulles & de Bléquin, rapportée ci-après; — 4. GABRIELLE, Dame du Mesnil-Argence, morte sans avoir été mariée; — 5. CATHERINE, Dame de Villers-au-Bocage, mariée par contrat du 16 Mai 1503, à *Jean de Neuville*, Seigneur de Boubers; & du second lit: — 6. &

GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de Ricey, éteinte au XIXe. degré dans URBAIN DE CREQUY, Seigneur de Ricey & de Bagneux, tué en duel par le Baron de *Roger-Périon*. Il avoit épousé en 1617, *Marie Vignier*, fille de *Jacques*, Baron de Saint-Liebault & de Villemor, Conseiller d'Etat, & de *Marie de Mesgrigny*, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria en 1623, à *François de Clermont*, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Charles-Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, & de *Marie d'Escoubleau*. Elle mourut à Paris le premier Octobre 1679, âgée de 76 ans.

XVI. JEAN, VII. du nom, Sire DE CREQUY, de Fressin & de Canaples, surnommé *le Riche*, Gouverneur de Montreuil, Capitaine de 24 Lances en 1526 & 1529, testa en 1543. Il avoit épousé par contrat du 22 Juillet 1497, *Jossine de Soissons*, fille & héritiere de *Jean de Soissons*, Seigneur de Poix, de Quesnes & de Moreuil, & de *Barbe de Châtillon*, Dame de Dommart, de Bernarville, de Berneuil & de Beauval. Par cette alliance les Terres dont on vient de parler, entrerent dans la Maison de CREQUY. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS, élu Evêque de Terouane, Abbé de S. Pierre de Selincourt, mort avant son pere; — 3. LOUIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Haute-Avesne, puis de Cobrieu, Seigneur de Pierrepont & de Planques, qui partagea le 13 Mai 1545. Il survéquit à ses freres & à ses neveux, & vivoit encore en 1579; — 4. ANTOINE, Abbé de Valloires, puis Evêque de Terouane après son frere, Seigneur de Pontdormi, de Douriers & de Moliens; — 5. CHARLES, Seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de sa mere. Il fut Capitaine de 50 hommes sous son pere, & héritier d'ANNE DE CREQUY, sa cousine, Dame de Cagny & de Langey en 1545. Il mourut sans enfans de *Madelene Picart*, sa femme, veuve de *Charles de Boissey*, Baron de Maignieres; — 6. autre FRANÇOIS, Seigneur de Douriers, de Flechin & de Moliens, Colonel des Légionnaires de Picardie, mort sans enfans de *Jeanne de Clery*, Dame d'Esne & de Villersfaucon, sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Clery, & de *Marguerite de Grainville*. Elle se remaria le 28 Janvier 1548, à *François de Poix*, Seigneur de Sechelles; — 7. & MARGUERITE, Religieuse à la Saussaye près Paris.

XVII. JEAN, VIII. du nom, Sire DE CREQUY, Fressin, Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormi, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de sa Maison, porta le titre de Seigneur de Canaples du vivant de son pere, qu'il conserva depuis. Il servit avec ses oncles en Picardie contre les Anglois dès l'an 1523, & à la bataille de Pavie en 1525. Il fut envoyé en Ambassade en Angleterre avec l'Amiral d'*Annebaut*, pour y voir jurer la paix au Roi HENRI VIII, servit dans les Armées, commanda les 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, les Gardes-Françoises & Ecossoises, testa en 1554, & mourut l'année suivante, étant encore jeune. Il avoit épousé en 1525, *Marie d'Acigné*, Dame du Boisjoly en Bretagne, fille de *Jean*, Sire d'Acigné, & de *Gillette de Coëtmen*, morte en 1558. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Sire de Crequy, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, *&c.* qui fut dès l'âge de 17 ans Gui-

don des Gendarmes du Duc *de Guise* au siége de Metz. Il eut en 1553 une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il se trouva à une escarmouche commandée par le Prince *de Condé* contre les Impériaux près la ville de Dourlens, où il demeura prisonnier, pour s'être porté trop avant à la poursuite des ennemis, & mourut à la journée de Saint-Quentin dite de *Saint-Laurent* en 1557, étant alors fiancé à *Henriette de Savoie*, fille d'*Honorat de Savoie*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoise de Foix*, laquelle épousa depuis 1°. *Melchior Desprez*, Seigneur de Montpezat; & 2°. *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne; — 2. ANTOINE, Evêque de Nantes, Abbé de S. Julien de Tours, qu'il échangea avec le Cardinal *de Pellevé*, pour l'Evêché d'Amiens en 1561, Chancelier de l'Ordre de S. Michel, Abbé de Valloires & de Selincourt après ses oncles, créé Cardinal du titre de S. Tryphon par le Pape PIE IV. le 11 Mars 1565. Il devint héritier de ses freres, & obtint du Roi la permission de faire porter à *Antoine de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, son neveu, fils de sa sœur, le nom, les armes & le cri de CREQUY. Il mourut le 5 Juin 1574, âgé de 43 ans. *Jacques Seguier*, Chanoine & Chancelier d'Amiens, fit l'oraison funébre de ce Cardinal, dont le corps fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Moreuil, selon quelques Auteurs; — 3. LOUIS, Seigneur de Pontdormi, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557, près du Comte d'*Enghien*, son Colonel; — 4. & MARIE, qui suit.

JEAN VIII, Sire DE CREQUY, eut encore une fille naturelle nommée GUILLEMETTE, *bâtarde de Crequy*, mariée 1°. à *Pierre Lyon*, Seigneur de Varennes; 2°. à *Jean d'Audencfort*, Seigneur de Granvilliers; & 3°. à *Jean de Rivery*, Seigneur de Potonville, Lieutenant pour le Roi à Brouage.

XVIII. MARIE DE CREQUY, Dame de Moreuil, épousa par contrat du 14 Janvier 1543, *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, Baron de Mirebeau & de Saint-Severe, dont le fils aîné nommé ANTOINE DE BLANCHEFORT, qui suit, fut institué héritier de tous les biens de la branche aînée de la Maison de CREQUY, par le Cardinal de CREQUY, son oncle. MARIE DE CREQUY mourut fort âgée le 24 Décembre 1610.

XIX. ANTOINE DE BLANCHEFORT, Seigneur de Saint-Janvrin, institué héritier de tous les biens de la branche aînée de la Maison de CREQUY, à condition d'en porter lui & ses successeurs le nom & les armes de CREQUY, épousa en 1572, *Chrétienne d'Aguerre*, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Châtel, & de *Jeanne de Hangest-Moyencourt*. Elle prit une seconde alliance avec *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort sans enfans, qui institua sa mere son héritiere en tous ses biens, qu'elle donna au fils de son premier mari, lequel fut CHARLES, qui suit.

XX. CHARLES, I. du nom, Sire DE CREQUY, Prince de Poix, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Dauphiné, fut un des plus célébres Capitaines de son tems. Il fut tué d'un coup de canon le 17 Mars 1638, en voulant jetter du secours dans la Ville de Crême, assiégée par les Espagnols. *Voyez* son article dans *Moréri*. Il avoit épousé 1°. en

1595, *Madelene de Bonne*, fille de *François*, Duc de Lesdiguieres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine de Béranger*, sa premiere femme; & 2°. en Décembre 1623, *Françoise de Bonne*, sa belle-sœur, fille du même Connétable, & de *Marie Vignon*, sa seconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de 8 ans à *Charles-René du Pui*, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été consommé. Il n'eut des enfans que du premier lit, sçavoir: — 1. FRANÇOIS DE BONNE-DE-CREQUY, Seigneur d'Agoult, de Vesc, de Montlaur, de Montauban, Duc de Lesdiguieres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la branche des Ducs de Lesdiguieres; *Voyez* LESDIGUIERES; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. FRANÇOISE, mariée en Septembre 1609, à *Maximilien de Bethune*, II. du nom, Marquis de Rosny, *&c.* & Grand-Maître de l'Artillerie, morte le 23 Janvier 1657; *Voyez* BETHUNE; — 4. & MADELENE, mariée en Juillet 1617, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, *&c.* morte le 31 Janvier 1675, âgée de 66 ans. *Voyez* NEUFVILLE-VILLEROI.

XXI. CHARLES, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Canaples, Mestre-de-Camp du Régiment des Gardes, mourut de la blessure qu'il reçut au siége de Chambery la nuit du 14 au 15 Mai 1630, & laissa d'*Anne du Roure*, son épouse, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie d'Albert de Luynes*, qu'il avoit épousée en Mai 1620, morte le 18 Février 1686; — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, mort jeune; — 3. ALPHONSE, Comte de Canaples, qui devint Duc de Lesdiguieres & Pair de France, par l'extinction de la branche aînée de sa Maison, & mourut le 5 Août 1711, âgé de 85 ans, sans postérité de *Gabrielle-Victoire de Rochechouart*, fille de *Louis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette de Mesmes*, qu'il avoit épousée le 12 Septembre 1702; — 4. & FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

XXII. CHARLES, III. du nom, Duc DE CREQUY, Prince de Poix, Premier Gentilhomme de sa Chambre, *&c.* commanda la Cavalerie dans les Armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut blessé d'un coup de mousquet au siége d'Orbitello. LOUIS XIV. le nomma Lieutenant-Général de ses Armées, Duc & Pair en 1653, Chevalier de ses Ordres en 1661, & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut aussi nommé Ambassadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre, & en 1680, nommé pour aller à Munich, en Baviere, porter les présens de nôces, & amener en France la Princesse MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, qui épousa LOUIS, Dauphin, fils de LOUIS XIV. Il mourut à Paris après une longue maladie le 13 Février 1687, âgé de 63 ans, laissant d'*Armande de Saint-Gelais*, fille puînée & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, morte le 11 Août 1709, MADELENE DE CREQUY, mariée le 3 Avril 1675, à *Charles-Belgique-Holland de la Trémoille*, Prince de Tarente & de Talmont, Duc de Thouars, & Chevalier des Ordres du Roi, morte le 12 Août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire DE CREQUY, Marquis de Marines, Maréchal

de France, *&c.* quatrieme fils de CHARLES, II. du nom, Sire DE CREQUY & de Canaples, & d'*Anne du Roure*, servit le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de distinction dans toutes les guerres de son tems, & mourut à Paris en 1687. *Voyez* son article dans *Moréri.* Il avoit épousé *Catherine de Rougé*, fille de *Jacques*, Seigneur du Plessis-Belliere, & de *Susanne de Bruc*, morte le 5 Avril 1713, dont il eut : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit ; — 2. & NICOLAS CHARLES, Sire DE CREQUY, Marquis de Blanchefort, Comte du Passage, & Baron de Dommart, *&c.* Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Escaut jusqu'à la Lis, mort sans alliance à Tournay le 16 Mars 1696, âgé de 27 ans, avec la réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'Armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de CREQUY, *&c.* né en 1662, Colonel du Régiment de la Fere en 1677, & du Régiment d'Anjou en 1680, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué au combat de Luzara, en Italie le 13 Août 1702, fort regretté pour sa valeur & ses belles qualités. Il avoit épousé le 4 Février 1683, *Anne-Charlotte d'Aumont*, fille de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Madelene-Fare le Tellier*, sa premiere femme, dont il a eu N... DE CREQUY, morte en Juillet 1697, & deux filles jumelles mortes jeunes.

Branche des Seigneurs de BERNIEULLES.

XVI. PHILIPPE DE CREQUY, surnommé *le Sage*, troisieme fils de JEAN VI, Sire de Crequy, *&c.* & de *Françoise de Rubempré*, Dame de Bernieulles, sa premiere femme, eut en partage les Baronnies de Bernieulles, de Bléquin & de Wicquenhen, & fut Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit en 1537 Gouverneur, Capitaine & Bailli de Terouane, qu'il défendit courageusement contre l'Empereur CHARLES-QUINT, testa le 29 Août 1560, & mourut en 1566. Son sceau que l'on voit sur une quittance de 96 livres pour son état de Capitaine de 32 lances du quartier de Juillet 1525, est *écartelé au 1 & 4* DE CREQUY, *au 2 & 3* DE RUBEMPRÉ, sur le tout un écusson *écartelé au 1 & 4 de ... au 2 & 3 de ...* sur le tout *3 tourteaux ou bezans*, les tenans & cimier DE CREQUY. Il avoit épousé par contrat du 18 Janvier 1508, *Louise de Lannoy*, fille de *Raoul*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Morvilliers & de Paillart, Gouverneur de Hesdin, & de *Jeanne de Poix-Tyrel*, Dame de Folleville, laquelle testa le 29 Juin 1513, dont

XVII. CLAUDE DE CREQUY, Seigneur de Bléquin, Enseigne de la Compagnie de 30 Lances sous M. *de Meru*, suivant une quittance qu'il donna à Chaumont en Vexin. Il mourut avant son pere, & avoit épousé par contrat du 19 Juin 1540, *Marguerite*, Dame *de Guisancourt* & de Vaux, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bouchevilliers, & de *Catherine de Teligny*. Elle survécut long-tems à son mari, testa le 27 Juin 1584, fonda une Chapelle dans l'Eglise des Jacobins d'Amiens, & y fit élever une tombe

où elle fut enterrée auprès de son mari. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. autre CLAUDE, tige des Seigneurs de Hemont, rapportés ci-après ; — 3, 4, 5, & 6. ANTOINE, JÉROME, JEAN & CLAUDE, morts jeunes ; — 7. MARGUERITE, mariée par contrat du 8 Septembre 1572, à *Louis de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur d'Ambleville & de Sandricourt en partie, fils de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Seigneur de Flavy-le-Martel, & de *Louise de Montmorency* ; — 8 & 9. & deux filles nommées BARBE, mortes jeunes.

XVIII. CLAUDE DE CREQUY, II. du nom, Seigneur de Bernieulles, de Bléquin & de Villers-au-Bocage, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie du Connétable de *Montmorency* en 1564, Chambellan de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon en 1575, se trouva à la bataille de Saint Denis, portant la Cornette de la Compagnie du Connétable, de laquelle il fut depuis Lieutenant, & mourut avant le 3 Septembre 1592. Il avoit épousé par contrat du 10 Septembre 1572, *Claude de Rouvroy-Saint-Simon*, fille & héritiere de *Charles*, Seigneur de Sandricourt, & d'*Antoinette de Biche*, dite *de Clery*, morte en 1582, dont : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2 & 3. PHILIPPE & LOUIS, morts jeunes ; — 4. ISABEAU, Religieuse à Variville ; — 5. MADELENE, mariée par contrat du 21 Mai 1594, à *Josias de Lameth*, dit *de Bouchavanes*, Seigneur de Bouchavanes, de Quincy, de Curson-le-Faux, Baron de Ressons, Gentilhomme de la Chambre du Roi, morte le 4 Septembre 1634, à Quincy, où elle est enterrée ; — 6. & MARGUERITE, qui fut, ainsi que sa sœur, sous la tutelle d'*Antoinette de Clery*, leur ayeule.

XIX. CHARLES DE CREQUY, Baron de Bernieulles, Comte de Clery, Seigneur de Villers-au-Bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas, &c. servit le Roi en plusieurs occasions remarquables, & étant devenu veuf le 17 Janvier 1615, de *Jacqueline-Emmanuelle Gouffier*, Dame de Tieuvy & de Calonne-sur-Lis, fille d'*Henri Gouffier*, Marquis de Bonnivet, & de *Jeanne de Bocholt*, qu'il avoit épousée le 20 Juillet 1599, il se retira en Juillet 1623, dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire du Fauxbourg Saint Jacques à Paris, s'y fit Prêtre, y mourut le 20 Mai 1637, & est enterré au milieu du Chœur. Il eut de son mariage : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2 & 3. FRANÇOIS & LOUIS, morts jeunes ; — 4. CHARLES-LOUIS, Seigneur de Villers-au-Bocage, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Feuquieres, mort en 1646, sans avoir été marié ; — 5. MARIE, alliée par contrat du 8 Février 1625, à *François des Essarts*, Marquis de Lignieres, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Saint-Quentin ; — 6. LOUISE, Religieuse à Saint Paul-lès-Beauvais, en 1623 ; — 7. ANNE, Religieuse à Variville, en 1625, morte en 1640 ; — 8. & FRANÇOISE, Religieuse au Trésor, puis Abbesse de Saint Jean de Neubourg, en Normandie.

XX. JEAN-BATISTE DE CREQUY, Baron de Bernieulles, Seigneur de Clery, de Villers-au-Bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas, &c. fut dès l'âge de 19 ans Capitaine de Chevaux-Légers, servit dans les Guerres contre la Religion, & épousa le 11 Juillet 1624, *Renée de Vieuxpont*,

fille d'*Alexandre*, Marquis de Neubourg, & de *Renée de Tournemine*, Marquise de Coëtmur. Elle eut en partage la Baronnie de Combon & la Terre du Champ-de-Bataille, & mourut le 7 Février 1638. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. GABRIEL-ANTOINE, mort sans alliance ; — 3. RENÉE, née le 20 Décembre 1625, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Mailloc*, en Normandie ; — 4. MARIE-MARGUERITE, vivante en 1684, non mariée ; — 5. CATHERINE, née en 1631, Religieuse, puis Abbesse de Neubourg ; — 6 & 7. CHARLOTTE & MARIE, Religieuses à Neubourg ; — 8. & FRANÇOISE, morte sans alliance.

XXI. ALEXANDRE DE CREQUY, Comte de Crequy-Bernieulles & de Clery, Baron de Combon, Seigneur du Champ-de-Bataille, chef du nom & des armes de *Crequy*, devenu aîné depuis 1574, né en 1628, mourut en 1702, sans enfans de *Marie Maignart*, fille de *Charles Maignart*, Seigneur de Bernieres, Président au Parlement de Normandie, & de *Françoise Puchot*. Il a eu pour héritier *Gabriel-René*, Marquis *de Mailloc*, son neveu, depuis Comte de Clery, Baron de Combon, Seigneur du Champ-de-Bataille, marié 1°. à *Marie-Henriette de Cheusses* ; & 2°. le 4 Juillet 1720, à *Claude-Lidie de Harcourt*, fille de *Henri*, Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Anne-Claude Brulart*. Il est mort le 11 Octobre 1724, âgé de 78 ans, sans laisser d'enfans de ses deux femmes.

Branche des Seigneurs D'HEMONT & D'AUFFEU.

XVIII. CLAUDE DE CREQUY, dit *le Jeune*, second fils de CLAUDE, Seigneur de Bernieulles, & de *Marguerite*, Dame *de Guisancourt*, eut en partage les Terres de Wicquenhen, de Hemont & de Friencourt. CHARLES IX. lui donna le premier Mai 1568, en considération de ses services, & de ceux de ses prédécesseurs, la jouissance d'une maison dans la Ville d'Amiens, près l'Eglise Saint-Michel. Il épousa par contrat du 20 Octobre 1584, *Anne de Bourbon*, fille de *Claude de Bourbon-Vendôme*, Seigneur de Ligny, & d'*Antoinette de Bours*, dont : — 1. CLAUDE, mort jeune ; — 2. JEAN, Seigneur de Hemont, marié à *Jeanne-Lamberte de Lannoy*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Esplechin, & de *Marie du Châtel*, qui fut mere d'ANDRÉ DE CREQUY, mort jeune, & enterré dans l'Eglise d'Usse, près de la Ville d'Eu, auprès de son pere ; — 3. PHILIPPE, qui suit ; — 4. & CATHERINE, femme, d'*Anne l'Etendart*, Baron de Bully, Seigneur d'Angerville.

XIX. PHILIPPE DE CREQUY, Seigneur d'Auffeu, qu'il eut en partage, fit l'acquisition de la Terre de Souverain-Moulin, en Boulonnois, & succéda à son frere dans celle de Vineville, Wicquenhen, de Hemont, de Usse, de Friencourt & de Cantepie. Il fut aussi Baron de Bainquetun, Capitaine au Régiment de Rambures, & Commandant pour le Roi à Calais. Il mourut en 1645, & fut enterré dans l'Eglise de Vineville. Il avoit épousé le 17 Novembre 1624, *Louise de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron de Vieuxpont, & de *Catherine de Bauffremont*, morte six mois avant son mari, dont : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Hemont, Capitaine de Cavalerie, tué à la bataille de Lens, sans avoir été marié, en 1648 ; — 2. JEAN, qui suit ;

— 3. & LOUIS, Seigneur d'Auffeu & de Friencourt, Capitaine d'une Compagnie de Carabins, lequel s'établit en Normandie & mourut en 1694. Il avoit épousé *Antoinette Colliers*, qui lui survéquit, & dont il eut deux filles: LOUISE-CHARLOTTE-ELISABETH, mariée à *Claude-François Gouffier*, Seigneur de Loueuſe, fils d'*Antoine*, Seigneur de Morvilliers & de Loueuſe, & de *Madelene des Mares*; & N... DE CREQUY, mariée à *N.... d'Auxy-Monceaux*, Comte d'Hanvoille, Seigneur de Saint-Aubin, Meſtre-de-Camp de Dragons, dont eſt venu: *Louiſe-Charlotte-Jacqueline de Monceaux-d'Auxy* épouſe de *Claude*, Marquis *de Saint-Blimont*, Vicomte de Herneville, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Elle eſt morte ſubitement à Paris le premier Janvier 1739, dans ſa trente-cinquieme année, laiſſant deux garçons en bas âge, & trois filles.

XX. JEAN DE CREQUY, Seigneur d'Auffeu, puis après la mort de ſon frere aîné, Seigneur de Hemont, de Wicquenhen & de Souverain-Moulin, eut le 26 Septembre 1651, un brevet de Maréchal-de-Camp, & mourut au mois de Mars 1676. Il avoit épouſé le 4 Juillet 1650, *Madelene le Févre de Caumartin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Port, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Geneviéve de la Barre*. Elle eſt morte le 23 Avril 1683. De ce mariage ſortirent: — 1. HENRI-JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Wicquenhen, marié 1°. à *Marie de Rouſſé*, fille de *N... de Rouſſé*, Marquis d'Alambon, morte ſans enfans, après avoir teſté le 15 Décembre 1694; & 2°. en 1697, à *Marguerite de l'Etendart-Bully*, veuve de *Jean-Omer Talon*, & fille d'*Antoine de l'Etendart*, & d'*Angélique-Suſanne de Janville*. Elle eſt morte ſans laiſſer de poſtérité de ce ſecond mariage, mais elle a eu trois enfans de ſon premier avec *Jean-Omer Talon*. Voyez TALON; — 3. LOUIS, mort jeune; — 4. HENRI-ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné; — 5. MADELENE, morte fille en 1694; — 6. N... Religieuſe aux Urſulines de Montreuil, qui vivoit en 1710; — 7. & ANTOINETTE, nommée Abbeſſe de Villancourt, à Abbeville, au mois d'Avril 1719, qui vivoit en 1732.

XXI. HENRI-JACQUES, Marquis de CREQUY, Seigneur de Souverain-Moulin, &c. chef du nom & des armes de ſa Maiſon en 1710, mourut à la fin de 1716. Il avoit épouſé 1°. le 10 Mai 1677, *Marie-Marthe de Manneville*, Dame de Baromênil, fille de *François*, Seigneur de Biville, & d'*Anne de Rouſſé-Alambon*, Dame de Baromênil, au Comté d'Eu; & 2°. *Marie-Antoinette de Muſniere*, Baronne d'Eſpinefort. Du premier lit ſont nés: — 1. N... DE CREQUY, tué au ſervice, âgé de 18 ans; — 2. HENRI-CHARLES, mort ſans alliance; — 3. MADELENE, premiere femme de *N... Pouſpain*; — 4. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE, Dame de Baromênil, mariée le 26 Juin 1710, à *Charles-François de Cacheleu*, Seigneur de Buſſuet, près Abbeville; & du ſecond lit: — 5. & JACQUES-CHARLES, qui ſuit.

XXII. JACQUES-CHARLES, Marquis DE CREQUY, Comte de Genſay, né le premier Janvier 1700, Chef de ſa Maiſon, Seigneur de Souverain-Moulin, Baron de Benin & de Vineville, d'abord Capitaine de Carabiniers, Colonel de Cavalerie par brevet en Décembre 1722, Chambellan de

de M. le Duc d'Orléans au mois de Décembre 1732, Chef d'une brigade de Carabiniers en Mai 1735, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp en Novembre 1744, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis en Août 1745, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Gouverneur de Domme, est mort en son château de Gensay, en Poitou, le 11 Octobre 1771, âgé de 71 ans, 8 mois & 11 jours. Il avoit épousé le 9 Mars 1720, *Marie-Louise d'Auxy*, Dame d'honneur de feu *Louise-Diane d'Orléans*, Princesse de Conty, fille de *Jacques d'Auxy*, Seigneur de Monceaux & de la Bruyere, ci-devant Capitaine de Cavalerie, & de *Marie-Anne le Févre*. De ce mariage sont issues deux filles : — 1. N... DE CREQUY, née le 27 Juin 1732, mariée au Comte *d'Aubry* ; — 2. & ANNE-MADELENE-FRANÇOISE DE CREQUY, née le 24 Février 1737, laquelle a eu pour parrain le Marquis *d'Auxy*, son grand-pere, & pour marraine la Duchesse *de Fleury*, sa tante, fille du Marquis d'Auxy. Elle a épousé le Comte *de Mesmes*.

XXI. HENRI-ALEXANDRE DE CREQUY, dernier fils de JEAN, Seigneur de Hemont, & de *Madelene le Févre de Caumartin*, porta le titre de Marquis de Hemont, & mourut en 1717. Il avoit épousé en 1696, *Marie-Charlotte de Marmay*, veuve de *Jean-Batiste de Monchy*, Marquis de Moncavrel, & fille de *Pierre de Marmay*, Seigneur de Camps, près Amiens, & de *Marie Truchot*. Elle est morte en 1726, laissant : — 1. LOUIS-MARIE, qui suit ; — 2. ROBERT, né le 17 Juin 1705, Chevalier de Malte, Page de la petite Ecurie du Roi en 1720, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, ensuite son Gentilhomme de la Manche en Novembre 1735, puis premier Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il est mort le 24 Février 1745, dans sa 40 ou 41e année ; — 3 & 4. & deux filles, l'une mariée à *N... Du Tertre*, en Boulonnois, & la cadette à *N... de Tiercelin de Saveuse*.

XXII. LOUIS-MARIE DE CREQUY, Marquis d'Hemont, né en 1705, mourut le 26 Février 1741, de la petite vérole en son château de Fourny en Vendômois. Il avoit épousé le 18 Mars 1737, *Renée-Charlotte de Froulay*, née en 1715, fille de *Charles-François de Froulay*, Comte de Montflaux, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ensuite Lieutenant-Général, son Ambassadeur près de la République de Venise, & de *Marie-Anne-Jeanne-Françoise de Sauvager des Claux*. De ce mariage sont issus deux garçons : l'aîné, CHARLES-MARIE, Marquis de Crequy-Hemont, né en 1738 (élevé par les soins du feu Chevalier de Crequy, son oncle, appellé *le Marquis de Crequy*), Chevalier de Malte & de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Dragons, depuis 1761, vient de devenir par la mort du Marquis de Crequy, ci-dessus rapportée, l'aîné de sa Maison, & a épousé la fille du Marquis *du Muy*. Les armes : *d'or, à un Créquier de gueules*. Pour devise *nul ne s'y frotte*. Il y a dans la Province de Picardie ce vieux proverbe qui nomme les plus anciennes Maisons de la Province : sçavoir, *Ailly*, *Mailly*, *Tanques*, *Crequy* : tels noms, telles armes & tel cri : *Picqueny*, *Moreuil*, *Roye*, *Rambures*, *Rubempré*, *Rensy*, belles armes

& piteux cri. *P. Anselme*, Hist. des grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*.

CREQUY, *voyez* CLERY-CRÊQUY.

— CRESEQUES, en Picardie : Famille éteinte, dont étoient

N... Seigneur DE CRESEQUES, vivant en 1190, qui épousa *Mahaud d'Aire*, de laquelle sortit

ANSEAU, Sire DE CRESEQUES, vivant en 1201, lequel épousa *N... de Soissons*, veuve de *Girard*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & MAHAUD, femme de *Jean*, Seigneur d'Audenarde & de Rosais.

JEAN, Sire DE CRESEQUES, vivant en 1240, épousa *Léonor de Thieves*, dont vinrent : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. & MAHAUD, mariée à *Girard*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, fils d'*Enguerrand*, Sire *de Picqueny*, Vidame d'Amiens, & de *Marguerite*, son épouse.

EUSTACHE, Sire DE CRESEQUES, vivoit en 1290, & eut d'*Anne*, Dame *de Nothoud*, sa femme, entr'autres enfans,

JEAN, Sire DE CRESEQUES, II. du nom, vivant en 1328, lequel s'allia avec *Jeanne de Fontaines*, Dame de Long & de Longpré, fille & héritiere d'*Eustache de Fontaines*, Seigneur de Long & de Longpré, & de *Marie de Fontaines*, sa femme & parente. De ce mariage naquirent : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2 & 3. GUILLAUME, Chevalier, vivant en 1338 ; & *Girard*, aussi Chevalier, vivant en 1339.

EUSTACHE, II. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, mort en 1350, fut pere, par sa femme dont on ignore le nom, de

JEAN, III. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, qui vivoit en 1363. Son fils fut

ROBERT, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré. Il eut de *Marguerite de Prie*, sa femme : — 1. JEAN, Maréchal de l'armée de France contre les Infidéles, mort en Hongrie l'an 1396 ; — 2. ROBINET, qui suit ; — 3. & CHARLES, Ecuyer & Echanson du Roi & du Duc de Bourgogne, Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, vivant en 1411, mort sans hoirs.

ROBINET DE CRESEQUES, Seigneur de Long & de Longpré, épousa *Eléonor de Jumelles*, & en eut : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. & JEAN, Seigneur de Mecieu, mentionné dans un titre de l'an 1415.

GUILLAUME, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, dit *le Bon*, héritier de JEAN, Sire DE CRESEQUES, son oncle, épousa *Marie de Harcourt*, fille de *Jacques*, Baron de Montgommery, & de *Jeanne d'Enghien*, dont naquirent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ROBERT, Seigneur de Verdier, de la Forêt & du Crotoy, Chevalier ; — 3. BAUGOIS, Prieur de Bagneux, vivant en 1463 ; — 4. & MARIE DE CRESEQUES, dont on ignore l'alliance.

JEAN, IV. du nom, Sire DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, épousa *N...* Dame *de Fromentin*, dont vint une fille unique, nommée

JEANNE, Dame DE CRESEQUES, de Long & de Longpré, mariée à *Jean de Croy*, Comte de Roeux, fils d'*Antoine*, Comte de Porcean, & de MARGUERITE DE LORRAINE, dont sont sortis ceux de la Maison de Croy jusqu'à présent. Les armes : *d'azur, à deux tierces au cresques d'or, au chef de même*.

— CRESNAY, ancienne & illustre Famille de basse Normandie. N... DE CRESNAY, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en Août 1754, étoit entré dans la Marine en 1705, fut fait Lieutenant-Général des Armées navales le premier Septembre 1752, & Vice-Amiral sur la fin de 1755. Il est mort le 31 Mai 1756, âgé de 65 ans, au Château de la Riviere près Fontainebleau.

Le Comte *de Cresnay*, Guidon des Gendarmes de la Garde, a épousé en Décembre 1765, *N.... de la Tour du Pin*, fille de *Philippe-Antoine-Gabriel-Victor-Charles*, Marquis de la Tour du Pin, Maréchal-de-camp, & de *Jeanne-Madelene Bertin*. Il est petit-fils du Marquis de Cresnay, Colonel du Régiment de Penthievre, Cavalerie, en 1738, Brigadier en 1744, & Maréchal-de-camp le premier Janvier 1748. *Voyez* POILVILAIN.

— CRESP, en Provence : Famille qui subsiste dans les descendans d'ANTOINE CRESP, Seigneur de Saint-Césaire, lequel fut pourvû d'un Office de Secrétaire en Chancellerie, près la Cour des Comptes d'Aix le 18 Avril 1722. Il épousa *Anne de Perrier*, de laquelle il eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & PIERRE, Capitaine dans le Régiment de Saintonge.

FRANÇOIS CRESP, Seigneur de Saint-Césaire & du Mauvans, fut élu premier Consul de Grasse en l'année 1742. Il a exercé avec zéle les fonctions du Consulat jusqu'en 1750. Le Roi, en récompense de ses services, annoblit les Terres roturieres qu'il possédoit dans la Seigneurie de Saint-Césaire par Lettres-patentes du mois de Janvier 1749, enregistrées au Parlement de Provence le 10 Février suivant. Il fut député vers la fin de cette même année auprès de Sa Majesté pour les affaires de la Province. Il s'est marié à *Susanne-Rossoline de Grasse du Bar*, le 14 Janvier 1731, dont sont issus : — 1. ANTOINE, Lieutenant de vaisseaux au département de Toulon ; — 2. CHARLES, Capitaine dans le Régiment de Saintonge ; — 3. & JOSEPH, Enseigne des Vaisseaux du Roi. Les armes : *d'or, à la fasce de gueules, chargée d'une tête de lion de sable, languée de gueules, & accompagnée de trois roses aussi de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*. Nouvel Armorial de Provence, *Tome I, p. 296*.

* CRESPIN : Baronnie située dans le Bailliage de Caux proche de la ville de Montivilliers, à deux lieues de la mer, qui a donné son nom de *Bec-Crépin* à une grande & ancienne Maison éteinte, à laquelle on donne trois ou quatre différentes origines. M. *du Plessis-Mornay* & quelques autres qui ont travaillé à la généalogie des *Crêpins* ou *Bec-Crêpins*, disent que cette Maison descend d'*Ansgoth Crépin*, Baron du *Bec-Crépin*, marié à *Heloïse*, fille de *Raoul*, Comte *de Guines* & de Boulogne, & cette opinion paroît la plus certaine. L'histoire de l'Abbaye du Bec donne une autre origine à cette Maison, disant qu'elle descend de *Gilbert Crépin*, qui porta ce surnom à cause qu'il avoit les *cheveux crêpés*. Elle ajoute qu'il eut pour femme *Gonnor*, sœur de *Fouques d'Aunou*. Plusieurs autres enfin prétendent que les Maisons de *Cléves*, de *Pembrock* & du *Bec-Crépin*, n'ont qu'une même origine. Quoi qu'il en soit, comme nous l'avons dit au mot BEC-CRÊPIN, cette Maison s'est éteinte dans FRANÇOIS-RENÉ DU BEC-CRÊPIN, Capitaine des cent Suisses de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier

de ses Ordres, mort à Paris en 1688, ne laissant qu'une fille mariée au Duc *de Rohan-Chabot*. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne, Tome VI, p. 631.*

La plûpart des Auteurs qui ont écrit de la Terre & de la Maison du *Bec-Crêpin*, ont omis de parler d'un Chevalier nommé TOUSTAIN, célébre dans les histoires & chroniques de Normandie, auquel GUILLAUME LE CONQUÉRANT donna en 1067, la Baronnie du *Bec-Crêpin*, en récompense des importans services qu'il avoit rendus en diverses occasions, & principalement à la fameuse bataille de Hastings en 1263, où il commandoit la Noblesse Normande avec *Mallet* & *Montgommery*. La Maison de TOUSTAIN est divisée en plusieurs branches. Celles aujourd'hui existantes sont connues sous les noms de *Limesy*, de *Richebourg*, d'*Ecresmes* & de *Viray*. Elle compte au nombre de ses antiques rejettons ce vaillant Chevalier, dont il sera parlé au mot TOUSTAIN. Voyez ci-devant au mot CARENCI, & le *Mercure Galant de Juin 1709*. Voyez aussi le Diplôme portant confirmation du titre & des prérogatives accordés en 1756 à CLAUDE-FRANÇOIS DE TOUSTAIN, Conseiller d'Etat de Lorraine, enregistré audit an ès Cours Souveraines, Chambre des Comptes & Bailliages de Lorraine & de Barrois.

CRESSONNIERE. Voyez AMPLEMAN, Tome I. de ce Dictionnaire.

CRESSONSART : Famille éteinte, originaire du Beauvoisis, qui a donné un Evêque de Beauvais dans ROBERT DE CRESSONSART, vers l'an 1239, & un Evêque de Senlis dans un autre ROBERT DE CRESSONSART, élu en 1260. Le dernier mâle de cette Maison vivoit en 1300. Les armes : *vairé, au lion de gueules couronné, armé & lampassé d'or, brochant sur le tout.*

CRESTE (DU) : Famille originaire de Savoie. PHILIPPE DU CRESTE passa avec trois de ses freres de Savoie en France, en qualité de Gentilhomme de la Princesse CHARLOTTE, fille d'AMÉDÉE IX, Duc de Savoie, qui venoit pour épouser LOUIS XI. Il s'y maria avec *Antoinette*, fille de *Guiscar de la Valette*, & de *Claude*, fille de *Claude de Gevigné*, & d'*Antoinette de l'Espinasse*, en même tems que son frere aîné, AMÉ DU CRESTE, épousa cette *Claude de Gevigné*, devenue veuve. L'aîné a été la tige de la branche de *Ponay*, dont le chef vient d'épouser une des filles de *N... Ogier-d'Ivry*, Grand-Audiencier de France, & frere cadet du Président *Ogier*, ci-devant Ambassadeur en Dannemarck. Le cadet fut la tige de la branche de *Montigny*, de laquelle est sortie celle de *Vandenesse*, dont le chef est Lieutenant aux Gardes-Françoises.

JEAN-BATISTE DU CRESTE-DE-MONTIGNY, Seigneur de la Chapelle-de-Villars, Capitaine au Régiment de Bourgogne, le septieme descendant de PHILIPPE DU CRESTE, qui, comme on l'a dit ci-dessus, passa de Savoie en France avec ses trois freres, épousa une fille d'*Antoine de Poncelet*, Gouverneur des ville & château de Saint-Gengoux, & avoit trois freres, l'un Capitaine dans le Régiment de Champagne, les deux autres dans le Régiment de Saintonge, dont un appellé *le Chevalier de Séve*, a été Lieutenant-Colonel de ce Régiment, Chevalier de S. Louis & de l'Ordre

du Mont-Carmel & de S. Lazare, avec une pension du Roi sur l'Abbaye de Blangy, à la suite de ses preuves.

Pour JEAN-BATISTE DU CRESTE, il a eu de son mariage avec *Anne*, fille d'*Antoine de Poncelet*, un fils unique, qui suit.

ANTOINE-MARIE DU CRESTE-DE-MONTIGNY, Seigneur du Mousseaux, près de Saint-Gengoux, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saintonge, de son mariage avec *Antoinette-Marie de Beck*, fille de *Camille*, Chevalier, Seigneur de la Valsonniere & d'Avergue en Lyonnois, *&c.* & de *Marie-Anne de Saint-Priest*, a eu une nombreuse postérité, dont il lui reste encore : — 1. CLAUDE-MARIE, ci-devant Officier au Régiment d'Angoumois, marié à *Hugues-Marie*, fille de *Hugues Desplaces*, Ecuyer, Seigneur de Charnasse ; — 2. N... Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve ; — 3 & 4. deux filles Religieuses. Il avoit eu aussi deux fils morts Lieutenans au Régiment de Saintonge, & une fille élevée à Saint-Cyr, morte de la petite vérole, comme elle alloit occuper une place dans un Chapitre noble en Flandre. Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or ; au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé & lampassé de gueules.* Les preuves de Noblesse de cette Famille ont été produites au Juge-d'armes de France, il y a environ 18 ans, & au Bureau des Chevaliers du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, pour le Chevalier *de Séve*, il y a plus de 53 ans. Article extrait d'un Mémoire envoyé le 10 Décembre 1771.

CRESTIEN ou GUIARD, en Normandie. De cette Famille étoit GUY CRESTIEN OU GUIARD, comme le nomme *la Roque*, qui fut pourvu de la charge de Maître des Requêtes l'an 1383. L'Auteur des Généalogies des Maîtres des Requêtes le croit frere ou neveu de GERVAIS CRESTIEN, Chanoine de Bayeux, & premier Médecin du Roi CHARLES V. ROLLIN GUIARD, Ecuyer, est mentionné dans les registres de la Chambre des Comptes, comme ayant été Verdier de la forêt de la Ferté-Macé en la Vicomté de Falaise, par Lettres du Roi CHARLES VI. de l'an 1415. On trouve un JEAN GUIARD, dit CRESTIEN, marié vers l'an 1600, à *Pierrette de Harcourt*. Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueules, & accompagnée de 3 fleurs-de-lis aux pieds nourris d'or.*

— CREVANT. La Maison de *Crevant*, originaire de Touraine, est noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché en Touraine, épousa en 1302 *Isabeau de la Fauconniere*, dont il eut : — 1. ARCHAMBAULT, qui suit ; — 2. & MARGUERITE DE CREVANT, alliée en 1322 à *Estrevant Museau*, Seigneur de Combleant.

II. ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit le Roi en ses guerres, & étoit en son ost de Bouvines en 1340. Il épousa *Colette de Prie*, dont il eut : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. OLIVIER, vivant en 1379 ; — 3. & GUILLAUME DE CREVANT, qui servit en Berri & en Auvergne sous le Seigneur *de Sancerre* en 1367, sous M. le Duc *d'Anjou* en 1379, & au siége de Bourbourg en Flandre en 1383.

III. HUGUES DE CREVANT, Seigneur de Bauché, mort en 1369, avoit

épousé *Jeanne de Montrochier*, dont il eut: — 1. LOUIS; — 2. & HUGUES, qui suit.

IV. HUGUES DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, servit au siége de Partenay en 1419, & épousa *Michelle de Château-Châlon*, morte en 1441, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Puygirault, mort sans alliance en 1477; — 3. HELION, mort sans postérité; — 4. GUILLEMETTE, mariée à *René*, Seigneur *de Laage* & de Chazelles; — 5. & JEANNE DE CREVANT, alliée à *René d'Alogny*, Seigneur de la Groye.

V. JEAN DE CREVANT, Seigneur de Bauché, servit le Roi au siége de Beauvais, Gerberoy, Louviers, Damville & autres lieux, & mérita d'être fait Chevalier. Il servit aussi sous le Maréchal *de Saintrailles* en 1460, sous le Bâtard *d'Armagnac* en 1461, & mourut en Novembre 1485. Il avoit épousé en 1439, *Catherine Brachet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Perouse & de Magnac, & de *Marie de Sully*, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, mort sans alliance; — 3. LOUIS, Abbé de Conches, puis de Vendôme; — 4. JACQUES, qui a fait la branche des Seigneurs de *Cingé* & des Ducs *d'Humieres*, rapportée ci-après; — 5. POTHON, Chevalier de S. Jean de Jérusalem; — 6. MARGUERITE, alliée à *Poncet*, Seigneur de *l'Espinace*; — 7 & 8. CATHERINE & JEANNE DE CREVANT, Religieuses.

VI. JEAN DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485 droit de foire & de marché pour sa Terre de *Bauché*, & mourut le 20 Février 1491, ayant eu de *Catherine de la Jaille*, Dame de la Mothe, fille de *Pierre*, Seigneur *de la Jaille*, morte en Mars 1528: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, mort sans alliance; — 3. CHARLES, Abbé de Ferrieres; — 4. LOUIS, Abbé de Tiron; — 5. CLAUDE DE CREVANT, Seigneur de la Mothe, Novastre & des Roches, qui suivit le Roi FRANÇOIS I. en Italie, & se trouva à la bataille de Pavie, où il fut blessé, & vivoit encore en 1544 avec *Renée Fresneau*, Dame de la Fresnaie, sa femme, dont il eut MARIE DE CREVANT, alliée à *Léonard Guerin*, Seigneur de Poisieu; — 6. autre CLAUDE DE CREVANT, Seigneur de la Mothe, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite de Halluyn*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louise de Crevecœur*, ne laissa que deux filles, sçavoir: LÉONORE DE CREVANT, mariée à *Charles Turpin*, Comte de Crissé, *&c.* & GABRIELLE DE CREVANT, alliée en 1583, à *François de la Grange*, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en Mai 1643; — 7, 8 & 9. MARGUERITE, ANNE & ANTOINETTE, dont les alliances sont inconnues; — 10. & ISABEAU, mariée à *Claude Berruyer*, Seigneur de Saint-Germain près Loches.

VII. FRANÇOIS DE CREVANT, Seigneur de Bauché, mort le 25 Octobre 1543, avoit épousé *Marguerite d'Archiac*, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles, & de *Jeanne de Vivonne*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. autre FRANÇOIS, tué à la journée de Saint-Quentin; — 3. MICHELLE DE CREVANT, mariée à *Jean Bruchet*, Seigneur de Peruse, morte le 5 Avril 1565; & autres enfans morts sans alliance.

VIII. FRANÇOIS DE CREVANT, II. du nom, Seigneur de Bauché,

épousa *Claude de la Marthonie*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de la Marthonie*, & de *Marguerite de Mareuil*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. & SERENE DE CREVANT, alliée à *François de Chabannes*, Comte de Saignet.

IX. LOUIS DE CREVANT, Seigneur de Bauché, épousa *Marguerite Olivier*, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Susanne de Chabannes*, dont entr'autres enfans,

X. LOUIS-ARCHAMBAULT DE CREVANT, I. du nom, Marquis de Bauché, qui épousa en 1627 *Louise de Villautrais*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite Boisson*, morte le 9 Janvier 1683, dont vinrent : — 1. LOUIS-ARCHAMBAULT, qui suit ; — 2. & MADELENE-ANGÉLIQUE DE CREVANT, mariée à *Pierre de Vassé*, Marquis de Saint-Georges & de Fouletorte.

XI. LOUIS-ARCHAMBAULT DE CREVANT, II. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681, avoit épousé *Catherine de Fleury*, dont il eut ANGÉLIQUE-MADELENE DE CREVANT.

Seigneurs de CINGÉ & Ducs d'HUMIERES.

VI. JACQUES DE CREVANT, Seigneur de Cingé, & du Guerret, fils puîné de JEAN DE CREVANT, Seigneur de Bauché, & de *Catherine Brachet*, mort en 1501, avoit épousé en Janvier 1484, *Isabeau de Salignac*, fille aînée & héritiere de *Pons de Salignac*, Seigneur de Cingé, & de *Françoise de Sully*, dont entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & LOUIS, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS DE CREVANT, Seigneur de Cingé, Jumilhac, Chaulhes, &c. vivoit en 1567. Il avoit épousé en Mars 1532, *Louise de Ronsard*, Dame de la Villegaye, fille de *Louis*, Seigneur de la Poissonniere, &c. Maître-d'hôtel du Roi, & de *Jeanne Chaudrier*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. & ANTOINETTE DE CREVANT, Dame du Guerret, Sarcelles, &c. mariée en 1559, à *Pierre de Saltun*, Seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUIS DE CREVANT, Seigneur de Cingé, Azay-le-Feron, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en Juillet 1561, *Jacquette de Reillac*, Dame de Brigneuil, fille de *François*, Seigneur de Brigneuil, Vicomte de Merinville, & d'*Anne de Mortemer*, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. RENÉ, auteur des Seigneurs de Cingé, marié à *Gabrielle Prévôt*, dont il a eu plusieurs enfans. Sa postérité s'est éteinte au Xe degré, dans HERCULE-CHARLES, Baron de Cingé, marié à *Marguerite de la Brousse*. Il vivoit en 1644 ; — 3. FRANÇOISE, alliée en 1588 à *Imbert de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, &c ; — 4. & MADELENE DE CREVANT, mariée à *Martin Fumée*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUIS DE CREVANT, II. du nom, Vicomte de Brigneuil, Seigneur d'Azay, Argy, &c. Gouverneur de Ham, puis de Compiegne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, mort le 2 Novembre 1648, âgé de 83 ans, avoit épousé en 1595, *Jacqueline d'Humieres*, qui devint héritiere de sa Maison, fille de *Jaques*, Sire d'Humieres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Renée d'Averton*, Dame de Belin, dont il eut :

— 1. CHARLES-HERCULE DE CREVANT, Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiegne, *&c.* tué au siége de Royan le 12 Mai 1622; — 2. & LOUIS, qui suit.

X. LOUIS DE CREVANT, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, mourut le 20 Mars 1548, âgé de 42 ans. Il avoit épousé en Juillet 1627, *Isabelle Phelypeaux*, fille de *Raimond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude Gobelin*, dont il eut: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JACOB, Marquis de Preuilly, Chef-d'Escadre, & Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, Abbé de Saint-Maixant, mort à Messine en 1675; — 3. ROGER, Chevalier de Malte; — 4. BALTHASARD, aussi Chevalier de Malte, Commandeur de Villiers-au-Liége, Abbé de Saint-Maixant & de Preuilly, mort en Septembre 1684; — 5. RAIMOND-LOUIS, Marquis de Preuilly, Seigneur de Lassigny, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, mort le 20 Juin 1688; — 6. FRANÇOIS, Baron de Contay; — 7. MARIE, Religieuse à Blois; — 8. ISABELLE, Religieuse à Jouare; — 9. & JEANNE DE CREVANT-D'HUMIERES.

XI. LOUIS DE CREVANT-D'HUMIERES, IV. du nom, Duc d'Humieres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigneuil, Baron de Preuilly, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandre, Hainaut & Pays conquis, & des villes de Lille & de Compiegne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, servit aux prises des villes d'Aire, Fort-de-Linck, Saint-Guillain, Hombourg, Bitche, Courtray, Dixmude, & à la bataille de Cassel. Il fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1657, Lieutenant de Roi en Picardie, après le Traité des Pyrénées, créé Maréchal de France en 1668, Grand-Maître de l'Artillerie en 1685, & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de *Mouchy* fut érigée en *Duché*, sous le nom d'*Humieres*, par Lettres du mois d'Août 1690, qui portent que le Duché passeroit au mari de sa quatrieme fille; & il mourut le 30 Août 1694. Il avoit épousé en 1653, *Louise-Antoinette-Thérese de la Châtre*, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme de la Châtre*, Comte de Nançay, & de *Françoise de Cugnac-Dampierre*, dont il eut: — 1. HENRI-LOUIS DE CREVANT, Marquis d'Humieres, tué au siége de Luxembourg en 1684; — 2. LOUIS-FRANÇOIS-ROGER, Comte de Brigneuil, mort le 7 Septembre 1679; — 3. MARIE-THÉRESE, mariée le 10 Février 1677, à *Jean de Gand*, dit *Vilain*, Prince d'Isenghien; — 4. MARIE-LOUISE, Abbesse de Mouchy; — 5. ANNE-LOUISE, mariée 1°. en Août 1682, à *Louis-Alexandre*, Comte *de Vassé*, Vidame du Mans; & 2°. à *Charles-Louis de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi; — 6. & ANNE-LOUISE-JULIE DE CREVANT, qui suit.

XII. ANNE-LOUISE-JULIE DE CREVANT, Duchesse d'Humieres, suivant les Lettres d'érection du mois d'Août 1690, obtenues par le Maréchal son pere, qui portent que ce Duché passeroit à elle & à son mari, à la charge de porter le nom & les armes d'*Humieres*, & à leurs enfans mâles, épousa en 1690, *Louis-François d'Aumont*, Duc d'*Humieres*, à cause d'elle,

d'elle, Marquis de Chappe, Gouverneur des ville & château de Compiegne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont elle a eu: — 1. *Louis d'Humieres*, mort en Octobre 1708, à l'âge de 4 ans; — 2. & *Louise-Françoise d'Aumont-d'Humieres*, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand de Grammont*, Duc de Grammont, dit *le Duc de Guiche*. Voyez le P. *Anselme*, Hist. des grands Officiers de la Couronne; le Chevalier l'*Hermite Souliers*, Histoire de la Noblesse de Touraine, & *Moréri*. Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'argent & d'azur*, qui est DE CREVANT; *au 2 & 3 fretté de sable*, qui est d'HUMIERES.

— CREVECŒUR, Maison illustre, établie aujourd'hui en Lorraine. Elle descend de

I. BAUDOUIN, Comte de Clermont en Beauvoisis, qui avoit épousé *Adelle*, sœur de *Thibault*, Comte de Champagne. Ils vivoient en 974, & eurent pour fils:

II. GILDUIN, Comte de Clermont & de Breteuil, Vicomte de Chartres, Seigneur de Creil, du Puiset, *&c.* qui fit beaucoup de bien à l'Abbaye de Breteuil, & à l'Eglise de Chartres; & en 994 une donation à l'Abbaye de Saint-Florent, par laquelle il confirme l'aumône faite en 974 à cette Abbaye par BAUDOUIN & *Adelle*, ses pere & mere. On voit par cet acte que la femme de *Gilduin* se nommoit *Emeline*. Ses enfans furent: — 1. RENAUD, tige de la branche aînée des Comtes de Clermont. *Voyez* CLERMONT; — 2. EVRARD, qui suit; — 3. & ENGUERRAND, qui se trouva avec son pere à la bataille de Bar en 1037, où il fut laissé parmi les morts. Il se fit ensuite Religieux à Saint-Vanne, dont il devint Abbé après la mort de *Saint Richard*.

III. EVRARD de Breteuil, fils puîné de GILDUIN, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans,

IV. VALERAN, I. du nom, Comte de Breteuil, qui accompagna le Duc de Normandie à la conquête d'Angleterre. Il fit en 1063 une donation de 15 livres de rente à l'Abbaye de Breteuil. Ses enfans furent: — 1. GAUTIER, qui fut un des principaux Chefs de l'armée conduite dans la Terre-sainte par *Pierre l'Hermite*; — 2. & VALERAN, qui suit.

V. VALERAN, II. du nom, Chevalier, Comte de Breteuil, laissa de sa femme nommée *Judith*, entr'autres enfans,

VI. EVRARD, II. du nom, Comte de Breteuil, qualifié dans ses actes, *Venerabilis Miles & strenuus*, qui servit dans les Croisades, & fut fait prisonnier dans une bataille donnée contre les Turcs au mois de Janvier 1146. Il épousa *Béatrix*, fille de *Thomas*, dit *de Marle*, Comte d'Amiens & de la Fere, & Seigneur de Coucy, & d'*Ide de Hainaut*. Il eut entr'autres enfans, HUGUES, qui suit.

VII. HUGUES, Chevalier, troisieme fils d'EVRARD, étant devenu possesseur de la Terre de *Crevecœur*, prit le nom & les armes de *Crevecœur*. Il transigea en 1157 avec l'Abbé de Saint-Simphorien, au sujet de la Cure de Conteville, & donna à l'Abbaye de Saint-Lucien de Beauvais la Terre de *Marmoisson*; ce que l'Evêque de Beauvais confirma en 1168. Sa femme se nommoit *Ade*. Il en eut; — 1 & 2. EVRARD & ENGUERRAND, qui

suit ; — 3, 4 & 5. MATHILDE, SARA, & PERRONELLE DE CREVECŒUR.

VIII. ENGUERRAND DE CREVECŒUR employa beaucoup de bien pour la défense de la Terre-Sainte. Avant que d'en faire le voyage, il fit de grandes largesses aux Abbayes de Saint-Lucien, Saint-Paul, Lannoy, de Beaupré & de Saint-Simphorien. Sa femme se nommoit *Clémence de Gerberoy* : elle étoit fille de *Guillaume*, & niéce de *Pierre*, dernier Vidame de Gerberoy. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. EUDES, Seigneur de Ronquerolles, mort sans postérité ; — 3. GUY, qui a formé la branche des Barons de Leisquevin, rapportée ci-après ; — 4. & PIERRE, mort sans postérité.

IX. JEAN, I. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, fit de grands biens aux Abbayes de Saint-Germer, de Saint-Lucien & de Beaupré, en 1231, 1233, 1236 & 1239. Il fut l'un des Seigneurs mandés en 1236 pour se trouver à Saint-Germain-en-Laye, trois semaines après la Pentecôte, pour rendre service où il seroit ordonné. Les Jacobins de Beauvais le regardent comme un de leurs Fondateurs. Il épousa *Alix de Fouilleuse*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

X. RENAUD, I. du nom, qui fut Seigneur DE CREVECŒUR, & fit plusieurs donations aux Abbayes de Beaupré, de Lannoy, de Saint-Lucien, & à l'Eglise de Beauvais, en 1240, 1243 & 1246. Il vivoit encore en 1282, & avoit épousé *Perrone de Saint-Sanson*, de laquelle il eut

XI. JEAN, II. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, qui céda au mois de Juillet 1281, à l'Abbé de Saint-Lucien le droit de chasse qu'il avoit dans ses bois. Ses enfans furent : — 1. RENAUD, qui suit ; — 2. OUDART, Seigneur d'Hestomenil, mort en 1342 ; — 3. & ANTOINE DE CREVECŒUR, Prévôt de Paris depuis 1348 jusqu'en 1353.

XII. RENAUD, II. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, est nommé par *Belleforest* entre les Seigneurs qui se distinguerent en 1310, à la guerre qu'eut *Robert*, Comte de Flandre, contre *Guillaume de Hainaut*, au sujet de la *Zélande*. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. DREUX, qui servit en l'Ost de Bouvines depuis le 18 Mai 1340 jusqu'au 30 Septembre suivant, & qui épousa une Dame nommée *Isabeau* ; — 2. & JEAN, qui suit.

XIII. JEAN, III. du nom, dit *Flamenc*, Seigneur DE CREVECŒUR, demeura prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356, & ne vivoit plus en 1370. Il avoit épousé 1°. *Jeanne d'Argies* ; 2°. *Jeanne de Beauvais*, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & de *Jeanne d'Estouteville* ; & 3°. *Jeanne Crespin*, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Soufflieu. Du premier lit il eut : — 1. DREUX, Seigneur DE CREVECŒUR, qui étoit mort en 1383, sans enfans de *Jeanne de Ponthieu*, sa femme, fille de *Guillaume de Montenay*, dit *de Ponthieu*, Seigneur de Pierrecourt, & de *Jeanne de Coucy*, Dame de Pinon ; — 2. GUILLAUME, Evêque de Coutances ; — 3 & 4. RENAUD, & JEAN, qui suit ; — 5. JEANNE DE CREVECŒUR. Du second naquit : — 6. COLARD DE CREVECŒUR ; & du troisieme vint : — 7. AGNÈS, mariée au Sieur *du Hamel*.

XIV. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE CREVECŒUR, de Thois, de Pro-

sart & d'Onze-en-Bray, porta aussi le surnom de *Flamenc.* Il servit sous l'Amiral *de Vienne*, avec six Ecuyers, depuis le 28 Juin 1383, jusqu'au 20 Septembre suivant, & sous le Châtelain de Beauvais avec neuf Ecuyers, en l'armée levée en 1386 pour passer en Angleterre. Il mourut en 1402, laissant de *Blanche de Saveuse*, Dame de Belloy, sa femme, fille de *Guillaume de Saveuse*, Seigneur de Flexelles, & de *Renaude d'Inchy* : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Néelle ; — 3. JEAN, Seigneur de Prosart, qui épousa *Marguerite de Néelle*, fille de *Raoul de Néelle*, Seigneur de Saint-Crespin, dont il eut CLAUDE DE CREVECŒUR, Dame de Prosart, mariée 1°. à *Antoine de Craon*, Seigneur de Dommart, Bailli d'Amiens ; & 2°. à *Pierre Blosset*, Seigneur de Conches & de Breteuil, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Caux ; — 4. & MARGUERITE DE CREVECŒUR, mariée à *Robert*, Seigneur d'*Esneval.*

XV. JACQUES, Seigneur DE CREVECŒUR & de Thois, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, fut Capitaine de Compiegne, & commanda en 1421 les Troupes de ce Prince. Il eut le Gouvernement de la Ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428. Le Duc de Bourgogne l'honora du Collier de son Ordre de la Toison d'Or en 1433, & le fit son Ambassadeur en Angleterre pour traiter de la paix entre les deux Couronnes, à la conclusion de laquelle il assista à Arras en 1435, avec le Duc seulement. L'année suivante il accompagna ce Prince au siége de Calais, & se trouva depuis à toutes les expéditions militaires qui se firent contre les Anglois, pour le recouvrement de la Normandie. Il fut choisi en 1439 pour aller, avec la Comtesse *de Namur*, recevoir à Cambray CATHERINE DE FRANCE, fille du Roi CHARLES VII, future épouse du Comte *de Charolois.* Il mourut vers l'an 1441, & fut marié deux fois, 1°. avec *Bonne de la Viefville*, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean de la Viefville*, Seigneur de Thiennes, & de *Marguerite*, Dame *de la Vacquerie* ; & 2°. *Marguerite de la Trémoille*, veuve de *Philippe du Bos-d'Annequin*, & fille de *Jean de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Jeanne de Crequy.* Du premier lit il eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & JACQUELINE, qui épousa *Jean de Hangest*, Seigneur de Genlis. Du second lit naquit : — 3. & PHILIPPE DE CREVECŒUR, Seigneur des Quades & de Lannoy, Maréchal & Grand-Chambellan de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général & Gouverneur des pays d'Artois, Boulonnois & Picardie. Il fut l'un des plus grands Guerriers de son tems, & mourut en 1494, sans laisser d'enfans d'*Isabeau d'Auxy*, sa femme, fille de *Jean*, Sire & Ber d'Auxy, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, Dame *de Fleury.*

XVI. ANTOINE, Seigneur DE CREVECŒUR, de Thiennes, de Thois, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Grand-Chambellan, & Grand-Louvetier de France, épousa 1°. *Jeanne de Bernieulles*, fille de *Jean*, Seigneur de Bernieulles, & d'*Ide d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite de la Trémoille*, fille unique de *Jean de la Trémoille*, Baron de Dours, & de *Marguerite de Contay*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, mort sans alliance ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. PHILIPPE,

Dame de Dours, mariée à *Charles d'Ailly*, Baron de Pecquiny, Vidame d'Amiens; — 4. LOUISE, alliée en 1493, à *Jean Dubois*, Seigneur de Tanques, *&c.* dont elle fut la premiere femme; — 5. & JEANNE, qui épousa 1°. en 1498, *Jean*, Seigneur *de Clary*, près Peronne, Vicomte de Laon; & 2°. *Antoine du Jay*, Seigneur de Fercourt en Beauvoisis, & de Château-Rouge.

XVII. FRANÇOIS, Seigneur DE CREVECŒUR, d'Engoudessen, de Thois, de Thiennes, *&c.* après son frere aîné, mourut à l'âge de 22 ans, laissant de *Jeanne de Rubempré*, fille de *Charles de Rubempré*, & de *Françoise de Mailly*, une fille unique nommée LOUISE, laquelle épousa 1°. *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France; & 2°. *Antoine de Halwin*, Seigneur de Piennes, Grand-Louvetier de France.

Branche des Barons DE LEISQUEVIN.

IX. GUY DE CREVECŒUR, fils puîné d'ENGUERRAND DE CREVECŒUR, & de *Clémence de Gerberoy*, épousa par contrat du Dimanche d'après Pâques de l'an 1237, *Isabelle de Leisquevin*, fille & unique héritiere de *Thibault*, Sire *de Leisquevin*, Baron de Montfaucon, & d'*Alix de la Rochefoucauld*, sa femme, à la charge de prendre le nom & les armes de *Leisquevin*, qu'il a transmis à sa postérité. De ce mariage vint

X. COLARD DE LEISQUEVIN, qui fut tué à la bataille de Courtray, comme on l'apprend d'un Brevet de pension, accordé à GILLON, son fils, par PHILIPPE, Roi de France, en 1305. Il épousa *Sibille*, fille de *Mathieu de Montmorency*, III. du nom, & de *Jeanne de Brienne*, fille d'*Evrard de Brienne*, & de *Philippe de Champagne*, dont il eut

XI. GILLON DE LEISQUEVIN, qui fut tué à la bataille de Crecy le 16 Août 1346, comme on le voit par un Brevet de pension daté du 19 Septembre 1350, accordé à *Amélie de Néelle*, sa veuve. Ses enfans furent: — 1 & 2. FOURCI, qui suit, & MATHIEU.

XII. FOURCI DE LEISQUEVIN, tué en combattant contre les Turcs à la journée de Nicopolis en 1396, avoit épousé *Marie d'Amerval*, laquelle testa le 4 Mai 1398. Son fils fut

XIII. GOBERT DE LEISQUEVIN, lequel reçut le 25 Juillet 1418, une commission signée de CHARLES, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, pour commander à Peronne. Ce Prince l'appelle son *très-cher & bien amé*, & son *Pannetier*. Il eut de sa femme nommée *Isabelle de Bethisy*: — 1 & 2. JACQUES, qui suit, & GILLES.

XIV. JACQUES DE LEISQUEVIN épousa par contrat du 12 Novembre 1431, *Françoise d'Ailly*, dont il eut

XV. PHILIPPE DE LEISQUEVIN, qui fut Enseigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme. Son épitaphe, accompagnée de ses armoiries, se voit en l'Eglise de Sainte-Catherine du Mont à Rouen. Il mourut le 2 Décembre 1496, âgé de 63 ans, & avoit épousé par contrat du 17 Septembre 1480, *Marguerite de Vignacourt*, fille de *Jean de Vignacourt*, & de *Marie de Berghes-Saint-Vinox*. Ses enfans furent: — 1. JEAN, Comte

DE LEISQUEVIN, Capitaine de 100 hommes de trait au service de l'Empereur MAXIMILIEN, qui épousa par contrat du 15 Décembre 1495, *Isabeau de Montplainchamps*, dont il eut PHILIPPE, Comte DE LEISQUEVIN, Lieutenant de 200 Chevaux-Légers au service de l'Empereur MAXIMILIEN, qui épousa le 10 Mai 1525, *Ide de Luna de Carcano*; — 2 & 3. PHILIPPE, & CHARLES, qui suit.

XVI. CHARLES DE LEISQUEVIN, Ecuyer, Seigneur de Baconval, Ecuyer de la Princesse *Marie de Luxembourg*, Comtesse de Vendôme, & Gentilhomme ordinaire de CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, épousa par contrat du 19 Juin 1498, *Jeanne de Sacquespée*, dont il eut

XVII. ADRIEN DE LEISQUEVIN, Seigneur de Baconval, qui fut Conseiller, Intendant, Maître & Chef-Général des Hôtel, Maison & Finances de LOUIS DE BOURBON, premier Prince du Sang, & de CATHERINE DE BOURBON, sa fille unique. Il épousa le premier Septembre 1528, en conséquence du contrat passé le 8 Août précédent, *Antoinette Girault*, fille de *Charles Girault*, Chevalier, Seigneur d'Argenville, & de *Jeanne de la Viesville*. Il eut de ce mariage,

XVIII. CHARLES DE LEISQUEVIN, Seigneur de Baconval, qui épousa par contrat du 14 Décembre 1592, *Marie de la Motte*, de laquelle vinrent: — 1. HENRI, Comte DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Lan, & Mestre-de-camp au service d'Espagne; — 2. ADRIEN, Baron DE LEISQUEVIN, Chevalier, aussi Mestre-de-camp au service d'Espagne; — 3. & LOUIS, qui suit.

XIX. LOUIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval, Lannoy, Vercourt & Estalon, né le 15 Janvier 1603, fut Lieutenant-Colonel au Régiment de Schulemberg, & Commandant au Gouvernement de Marsal, puis en celui d'Arras. Il épousa 1°. par contrat du 30 Novembre 1641, *Louise le Comte*, fille de *Charles le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Tarteron, & d'*Hippolite d'Amerval*; & 2°. par contrat du 28 Novembre 1675, *Anne-Marie Tervenus*. Du premier lit naquirent: — 1. JEAN DE LEISQUEVIN, Ecuyer, Seigneur de Lannoy, qui eut pour fils JEAN-PIERRE DE LEISQUEVIN, qui a formé la branche subsistante aujourd'hui en Picardie; — 2. & MARIE DE LEISQUEVIN, alliée à *Jean de Forceville*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Merlimont. Du second lit sortirent: — 3. BALTHASARD-LOUIS, qui suit; — 4. & CHARLES-ALEXANDRE, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné.

XX. BALTHASARD-LOUIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval & de Bouzanville, Capitaine de Cavalerie au service de France, épousa par contrat du 29 Septembre 1700, *Jeanne de Lespée*, fille de *Jean-Philippe de Lespée*, Ecuyer, Seigneur de Germiny, Voué de Viterne & de Crespi, dont il a eu: — 1. LOUIS DE CREVECŒUR, Prêtre, mort au mois d'Octobre 1757; — 2. & HUBERT, qui suit.

XXI. HUBERT DE LEISQUEVIN, Marquis DE CREVECŒUR, Chevalier, Baron de Leisquevin, né le 9 Mai 1716, Seigneur de Thault, Oyrers, Vroncourt, a repris le nom & les armes de CREVECŒUR, & porté les titres de *Marquis*, *Baron* & *Chevalier*. Il a épousé en 1737, *Marie-Thérese*

Symon, de laquelle il a eu : — 1. CHARLES-HUBERT DE CREVECŒUR, né le premier Février 1740 ; — 2. & JEANNE DE CREVECŒUR, née le 19 Février 1739.

XX. CHARLES-ALEXANDRE DE LEISQUEVIN, second fils de LOUIS DE LEISQUEVIN, & d'*Anne-Marie Tervenus*, Sieur de Baconval, Chevalier, Seigneur de Bouzanville, & Capitaine d'Infanterie au service de France, a épousé par contrat du 7 Juin 1704, *Marie-Thérese de Gauthier*, fille de *Joseph de Gauthier*, Ecuyer, Seigneur de Biffontaine, dont il a eu : — 1. JOSEPH-CHARLES, mort sans postérité ; — 2. JEAN-FRANÇOIS DE LEISQUEVIN, Chevalier, qui a épousé *Augustine-Antoinette-Jeanne-Félicité*, née Baronne de Steincalenfelds ; — 3. LÉOPOLD-NICOLAS DE LEISQUEVIN, Chevalier, Seigneur de Baconval, Vaudeville, Bouzanville & autres lieux, qui a épousé *Marie-Madelene-Françoise-Josephe Duberon*, fille de *Henri-Ignace Duberon*, Chevalier, Seigneur de Durasseau ; — 4 & 5. GERTRUDE & MARIE-CATHERINE, alliée à *Charles-Antoine de Martimprey*, Chevalier, Seigneur de Milbert & autres lieux ; — 6. & MARIE-THÉRESE, qui a épousé *Jean-André Brigeot*, Ecuyer, Seigneur de Couture. Les armes de la Maison de CREVECŒUR sont : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, semé de trefles d'or, à deux bars adossés de même ; au 2 & 3 de gueules, à trois chevrons d'or.* Extrait des Lettres-Patentes, *&c.* où sont les preuves de la Généalogie des anciens Comtes Souverains de Clermont & de Breteuil, Vicomtes de Chartres, Sires de Crevecœur, *&c.* en Beauvoisis, données en 1755, & imprimées la même année à Nancy.

* CREVECŒUR-*lez-Lihus*, en Picardie, Diocèse de Beauvais : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1696, registrées le 12 Décembre suivant, en faveur d'*Adrien de Hanivel*, Comte de Mannevillette, Président au Parlement de Paris. Sa fille, morte à 63 ans le 17 Décembre 1727, avoit épousé en 1688, *François-Joseph*, Comte *de Clermont-Tonnerre*, mort le 30 Octobre 1705. *Voyez* CLERMONT-TONNERRE.

* — CREUILLY, en Normandie, Diocèse de Bayeux : *Baronnie* qui fut donnée il y a plus de 700 ans, par HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fils de GUILLAUME *le Conquérant*, au Comte de Glocester, son fils naturel. Il y a eu une ancienne Famille du nom *de Creuilly* en Normandie, dont plusieurs sont rapportés dans l'*Histoire* de la Maison de *Harcourt*, & dans celle de Normandie par *Gabriel Dumoulin*.

Entre les preuves de cette Maison, des titres de la Chambre des Comptes disent qu'en 1210, RICHARD DE CREUILLY tenoit trois quarts de Fief du *Chevalier* de GUILLEBERT DE CREUILLY, son aîné. — ROBERT DE CREUILLY en 1261, ratifia la donation du Patronage de Saint-Clair, par le Comte de *Glocester*, leur prédécesseur, aux Moines de Cérisy. — RAOUL DE CREUILLY, qualifié *Monseigneur* & *Chevalier*, fit un accord avec *Richard de Breteville* en 1306. — HENRI DE CREUILLY, Seigneur de Saint-Clair, obtint du Roi PHILIPPE V. une Charte, en faveur des Fiefs qu'il possédoit en 1318. — RICHARD DE CREUILLY, Chevalier, fit aveu de sa Baronnie de *Creuilly* & d'autres Fiefs en 1367. — FOUQUES DE CREUILLY,

Chevalier, fit un accord en 1377, avec *Colin de Juvigny*, son gendre. — RICHARD DE CREUILLY rendit aveu de tous ses Fiefs en 1382, le 28 Janvier.

THOMAS DE CREUILLY, Ecuyer, Capitaine du château & forteresse de Neuilly, le 19 Juin 1425, avoit épousé *Jeanne de There*, dont

THOMAS DE CREUILLY, qui partagea le 8 Septembre 1446, avec tous ses freres, la succession de leur pere. Il fut marié avec *Guillemette de Mesnil-Guillaume*, & en eut : — 1. JEAN DE CREUILLY, Chevalier, Seigneur de Saint-Clair, qui rendit aveu de ses Fiefs en 1460, & mourut sans enfans, de *Marie Bacon*, sa femme ; — 2. & GUILLAUME DE CREUILLY, qui fut pere, par *Catherine de Vassy*, de

JEAN DE CREUILLY, Seigneur de Saint-Clair, lequel fit preuve de sa noblesse en 1523, & justifia qu'il étoit fils aîné de GUILLAUME, & héritier de JEAN, son oncle.

Il y a d'autres branches de cette Famille, qui ont fait aussi leurs preuves de noblesse. Voyez l'*Histoire* de la Maison de *Harcourt* par *la Roque*, page 1068. Le Sire DE CREUILLY portoit : *d'argent, à 3 lionceaux de gueules rampans, 2 & 1 ;* RICHARD DE CREUILLY, mêmes armes, *brisées d'un lambel d'azur ;* & GUILLAUME DE CREUILLY, les mêmes. Ils se trouvent tous les trois dans le Catalogue des Chevaliers qui allerent à la conquête de Jérusalem.

* CRILLON : Terre & Seigneurie dans le Comtat Venaissin, qui est un Fief avec haute, moyenne & basse Justice, possédé dès le treizieme siécle par la Maison des *Astouard*.

LOUIS DE BERTONS, II. du nom, acheta cette Terre & Seigneurie de la Maison des *Astouard*, vers l'an 1530. Il est le sixieme ayeul de FRANÇOIS-FÉLIX BALBIS-BERTONS-CRILLON, créé Duc de Crillon par Bulles Apostoliques du 27 Septembre 1725. *Voyez* BALB ou BALBIS-BERTONS, Tome premier de ce Dictionnaire, *pag. 667.*

CRIQUETOT. *Voyez* CANOUVILLE.

* CRISENOI : Terre en Gâtinois, acquise par LOUIS CHAUVELIN, premier du nom, Intendant au Département d'Ypres, lorsque LOUIS XIV. eut fait la conquête de cette Ville en 1648. *Voyez* CHAUVELIN.

* — CROCHARD (DE), en Anjou. Une Généalogie imprimée & dressée par M. d'*Hozier de Serigni*, Juge d'Armes de France, & qu'on nous a envoyée en Septembre 1771, apprend que les Seigneurs de la Crochardiere ont l'avantage d'être en possession de cette Terre, sans interruption, depuis près de trois siécles, mouvante de la Châtellenie de *Cheviré-le-Rouge ;* & si cette ancienne Famille noble n'a pu jusqu'ici recouvrer de titres au-delà de l'acte du 31 Janvier 1496 (1497) cité ci-après, sa noblesse n'en doit pas moins être antérieure à cette époque.

I. Noble JEAN CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere & des Vaulx, rendit aveu de son Hôtel de la Crochardiere le 31 Janvier 1496 (1497) à *noble & puissant Seigneur Jean de Bourré*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Bourré. Il épousa *Mathurine de Blélieu*, aliàs *de Bienlieu*, qui donna pareillement son aveu le 25 Janvier 1513 (1514) à *Charles de Bourré*, Che-

valier, Seigneur du Pleffis-Bourré & de Cheviré-le-Rouge, à cause des héritages qu'elle possédoit dans la mouvance de ladite Terre & Seigneurie de Cheviré. De ce mariage naquirent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. JEAN & LOUIS, Prêtres. Le premier mort avant le 26 Octobre 1538. Ils fonderent l'un & l'autre une Chapelle sous l'invocation de S. LOUIS, subsistante dans le cimetiere de la paroisse de Cheviré-le-Rouge. La famille jouit encore du droit de présentation à cette Chapelle, comme Fondatrice; — 4. RENÉ, qui partagea avec ses freres & sœurs le 31 Décembre 1515, la succession de son pere; 5. & RENÉE, qui ne vivoit plus le 25 Novembre 1519. Elle avoit épousé noble homme *André Rouger*, dont des enfans, qui eurent pour Tuteurs *Jean Rouger*, Seigneur de la Chaize, & GUILLAUME CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere.

II. GUILLAUME CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere & des Vaulx, Terre qui lui échut par le partage noble qu'il fit avec ses freres & sœur, du consentement de *Mathurine de Blélieu*, leur mere, mourut le 26 Octobre 1538. Il avoit épousé par contrat du 9 Janvier 1510 (1511), *Isabeau Maillard*, fille de noble *Michel Maillard*, Sieur de la Dosdeferriere, qui vivoit encore le 15 Octobre 1524, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & RENÉ, qui partagea avec son frere la succession de ses pere & mere, & de JEAN CROCHARD, Prêtre, leur oncle.

III. JEAN CROCHARD, Seigneur de la Crochardiere, de la Gazeliere & de la Borderaye, donna son aveu de la Maison Seigneuriale de la Crochardiere le 8 Janvier 1544 (1545) à *Jeanne de la Jaille*, Dame de Vault & de Cheviré-le-Rouge, veuve de *Charles de Bourré*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Bourré & de Jarzé, & mourut avant le 5 Mai 1574. Il avoit épousé avant le 18 Novembre 1539, *Jeanne de la Coustardiere*, dont: — 1. SIMON, qui suit; — 2. THOMAS; — 3. & SIMONNE, femme, avant le 5 Mai 1574, de *Robert Guillot*, Ecuyer.

IV. SIMON CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de la Gazeliere & de la Borderaye, partagea avec son frere & sa sœur la succession de leurs pere & mere. Il étoit veuf avant le 10 Février 1607, de *Christine de Dureil*, qu'il avoit épousée le 12 Juin 1584, & en eut: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & ANNE, qui partagea avec son frere la succession de leurs pere & mere.

V. JACQUES DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere & de Pantigné, servit dans le Régiment de la Rochegiffard, suivant un certificat du Comte *de Vaubecourt*, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général dans le Verdunois, & épousa par contrat du 10 Février 1607, *Marguerite Thierry*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Vielliere, & de *Catherine de Querlavoine*, dont: — 1. JULIEN, qui suit; — 2. RENÉ, Seigneur des Vaulx, qui partagea avec son frere & ses sœurs, le 31 Octobre 1648, la succession de leur pere; — 3. URBAINE, morte sans alliance au mois de Janvier 1692; — 4. & MICHELLE, qui ne paroît pas avoir été mariée.

VI. JULIEN DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de Pantigné, du Pressoir-Caille & du Sablonnier, du chef de sa femme, batisé le 18 Mai 1613, obtint le 20 Mai 1660, un Jugement de la Chambre Souveraine

Souveraine établie par le Roi, sur le fait des Francs-Fiefs, par lequel, en conséquence des titres qu'il avoit produits, justifians sa qualité de *Noble* d'extraction, il fut déchargé de la taxe de 100 liv. imposée sur son Fief & Seigneurie du Pressoir-Caille. Il obtint aussi le 27 Août 1667, de M. *Voisin de la Noiraye*, Intendant en Anjou, acte de la représentation de ses titres de Noblesse, pour y avoir égard lors de la confection du catalogue des Gentilshommes. Il ne vivoit plus le 2 Juillet 1684, & avoit épousé, par contrat du 12 Juin 1646, *Marie de Vignolles*, Dame du Sablonnier, fille de *Charles de Vignolles*, Ecuyer, Sieur de la Rochere, & de *Christophette de Guérin*, dont: — 1. LOUIS, mort le 2 Juillet 1684; — 2. ARMAND, qui suit; — 3. JULIEN, né le 18 Décembre 1652, qui ne vivoit plus le 9 Avril 1687, car il n'est point nommé dans le partage fait ce jour-là avec ses freres & sœurs; — 4. RENÉ, Seigneur de la Piochere, Lieutenant dans le Régiment de Piémont, qui ayant été envoyé dans un vieux château appellé *la Hart*, par le Maréchal *de Choiseul*, qui commandoit l'armée d'Allemagne, soutint l'attaque des ennemis avec tant de valeur, que lui & sa troupe eurent la liberté de se retirer & de se sauver sans perdre un seul homme; — 5, 6, 7 & 8. LANCELOTTE, MADELENE, MARIE & LOUISE, qui partagerent, par acte du 17 Avril 1692, avec ARMAND & RENÉ, leurs freres, la succession d'URBAINE DE CROCHARD, leur tante.

VII. ARMAND DE CROCHARD, Ecuyer, Seigneur de la Crochardiere, de la Piochere, de Roussigné, des Forges & du Sablonnier, né le 28 Août 1651, servit dans l'arriere-ban de la Province d'Anjou en 1674, & fut du nombre des prisonniers compris dans l'enlevement que quelques escadrons du Duc de Lorraine, commandés par le Colonel *du Puy*, firent le 5 Novembre de la même année à Bénarmesnil, près de Lunéville, des Gentilshommes dudit arriere-ban qui se comporterent avec la plus grande valeur pendant toute l'action, qui dura plus de quatre heures. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse le 22 Mai 1716, par Ordonnance de M. *Chauvelin de Beauséjour*, Intendant de la Généralité de Tours. Il épousa, par contrat du 17 Mai 1685, *Charlotte-Ambroise de Masseilles*, fille d'*Ambroise de Masseilles*, Chevalier, Seigneur de Launay, & de *Charlotte de Girard*, dont: — 1. ARMAND-RENÉ, qui suit; — 2. MARIE-CHARLOTTE, batisée le 24 Mars 1686; — 3. CHARLOTTE-AMBROISE, née le 29 Juin 1687; — 8. & HENRIETTE-ELISABETH, née le 31 Octobre 1688.

VIII. ARMAND-RENÉ DE CROCHARD, Chevalier, Seigneur de la Crochardiere & de la Piochere, vint s'établir à la Fléche, & y fit reconnoître sa Noblesse par les Officiers de l'Election de cette Ville, qui rendirent une Sentence le 7 Septembre 1718, par laquelle il fut ordonné aux Collecteurs de l'employer sur leurs Rôles au chapitre des Nobles. Il épousa le 25 Juin de la même année, *Marie-Françoise Cador*, veuve d'*André Coussin*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, fille d'*Alexis*, Seigneur de Louzeliere, Conseiller du Roi au Siége Présidial de la Fléche, & de *Marie Bidault*. Il eut de ce mariage: — 1. ARMAND-RENÉ, né à la Fléche le 15 Mai 1719, nommé Lieutenant en second dans le Régiment de Piémont le 9 Mars 1735, Lieutenant en pied le 6 Septembre 1738, Aide-Major le 19 Juillet 1744,

Capitaine à brevet le 10 Avril 1745, Sergent-Major du Régiment des Grenadiers Royaux de la Tresne la même année, & Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment de Piémont le 8 Mai 1746. Il reçut des ordres le premier Mars 1747, le 28 Février 1748, le 20 Mars 1750 & le 16 Février 1757, pour faire les fonctions de Major dans le Régiment de la Tresne. Il a été fait Chevalier de S. Louis le 4 Février 1748, & a obtenu 400 liv. de pension de retraite le 3 Juin 1756; a eu commission de Lieutenant-Colonel le 10 Février 1759, avec une gratification annuelle de 800 livres le 27 du même mois, & a été nommé le 8 Mai suivant Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Baugé, en survivance de M. *de Saint-Offange*, Charge dont il est actuellement titulaire; & le Roi l'a commis le 31 Octobre 1764, pour commander les Troupes qui étoient & seroient ci-après en quartier dans les Ville & Château de Baugé. Il a épousé par contrat du 16 Avril 1754, *Marie-Anne de Masseilles de Millon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Millon, & de *Louise le Vacher de la Chaise*, dont il n'a point d'enfans; — 2. ALEXIS-HIACINTHE, né le 10 Avril 1721; — 3. FRANÇOIS, appellé l'*Abbé de Crochard*, né le 26 Avril 1724; — 4. LOUIS-ARMAND, qui suit; — 5. & MARIE-FRANÇOISE-RENÉE, née le 5 Mai 1731.

IX. LOUIS-ARMAND DE CROCHARD, Chevalier, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général Cavalerie, né le 24 Juin 1725, a épousé le 15 Février 1768, *Scholastique-Renée de Foulogne*, fille d'*André-Nicolas*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Madré, la Tirhaye, &c. & de feu *Marie de Vattetot*, dont — LOUIS-ARMAND-ANDRÉ-RENÉ DE CROCHARD, né le 22 Décembre 1768. Les armes: *d'argent, à 3 trefles de sable, posés 2 & 1.*

— CROISET D'ESTIAUX: Famille dont étoient RAOUL CROISET, pourvu de l'Office de Contrôleur-Général quatriennal du marc d'or, le 26 Décembre 1656, & JACQUES CROISET, aussi pourvu du même Office par Lettres du mois de Juillet 1663.

LOUIS-ALEXANDRE CROISET, Président en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, Marquis d'Estiaux, par Lettres du mois de Janvier 1702, enregistrées le 10 du même mois, épousa *Catherine Rossignol*, fille d'*Antoine*, Maître des Comptes, né à Albi le premier Janvier 1590, mort en 1673, & de *Catherine Quentin de Richebourg*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. CHARLOTTE, Marquise d'Estiaux, mariée le 17 Janvier 1697, à *Guillaume Briçonnet*, Marquis de Rozay, Président en la troisieme Chambre des Enquêtes, mort le 13 Janvier 1713: sa femme est décédée le 2 Novembre 1747, à 72 ans. Ils ont eu deux fils, qui n'ont pas laissé de postérité, quoique mariés. *Voyez* BRIÇONNET. — 3. & MARIE-LOUISE, alliée à *Henri-Charles Feydeau*, fils puîné d'*Henri*, Seigneur de Calende, Président au Parlement.

LOUIS-ALEXANDRE CROISET, II. du nom, second Marquis d'Estiaux, a épousé *Bonne-Louise Feydeau de Marville*, fille aînée de *Claude*, Seigneur de Marville, & de *Bonne Courtin de Dampierre*, dont est issu un fils unique, troisieme Marquis d'Estiaux. Voyez FEYDEAU. Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croisettes, potencées de même en chef, posées en face, & d'une canette d'argent en pointe.*

CROISETTES. LAURENT DES CROISETTES, Seigneur de Sainte-Mesme, Mermont & la Motte en Beauvoisis, épousa *Catherine le Cointre*. Les armes: *d'azur, semé de croisettes pattées d'or, & une fasce d'argent, chargée de 3 merlettes de sable, brochante sur le tout.*

— CROISILLES, en Normandie: N... DE CROISILLES étoit un des Chevaliers Bannerets dont on trouve le catalogue à la fin de l'Histoire de Normandie, par *Gabriel Dumoulin*. JACQUES DE CROISILLES, d'une Famille noble, proche de Caen, étoit Bailli de la Madelene en 1529; & GUILLAUME DE CROISILLES, Ecuyer, Seigneur de Bretteville, fut pere de Demoiselle MADELENE DE CROISILLES, femme de *Roland Patry*, en 1588. *Hist.* de la Maison de *Harcourt*, *pag.* 1229. & *Tom. III. pag.* 988. Les armes: *de sable, à 3 croisettes recroisettées d'or, 2 & 1.*

— Il y a du nom de CROISILLES une branche de la Maison de *Montmorency*, qui a pour auteur *Philippe de Montmorency*, second fils de *Jacques*, Seigneur de Montmorency, Chambellan du Roi CHARLES VI. Il épousa *Philippe de Melun*, Dame de Croisilles. *Voyez* MONTMORENCY-CROISILLES.

* — CROISMARE: Terre dans le Pays de Caux, portée par ISABELLE DE CROISMARE, fille de ROBERT, Conseiller au Parlement de Rouen, à *Charles-Louis Goupil*, son mari, Seigneur d'Amfreville-la-Campagne, Châtelain de Bretigny. Leur fille unique, *Françoise Goupil*, épousa *Charles Martel*, fils d'*Olivier*, Seigneur de Fontaine, & de *Marguerite de Cambernon*. C'est par ce mariage que la Terre de *Croismare* est entrée dans la famille de *Martel*, où elle est depuis plus de 200 ans. Elle a passé à feu Madame *de Rothelin*, sœur du pere de Madame *de Martel*.

Quant aux Seigneurs de Croismare, ils sont qualifiés de *Miles* dans plusieurs Cartulaires des Abbayes de Préaux, Diocèse de Lisieux, de Jumiége & de Saint-Vandrille, Diocèse de Rouen, des années 1045, 1212, 1230, 1291 & 1313. Cette ancienne Noblesse, qui a donné sous LOUIS XI, un Archevêque de Rouen, subsiste aujourd'hui dans deux branches; sçavoir, celle des Seigneurs de la Pineliere & de Lasson, devenue l'aînée, qui a formé le rameau des Barons de Lasson; & celle des Seigneurs de Portmort, qui a aussi produit un rameau établi à Vernon.

I. Le premier connu de ce nom est GUILLAUME DE CROISMARE, Ecuyer, vivant en 1291, & marié avec *Elache de Creuilly*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ne laissa point de postérité. Il est fait mention de lui dans un aveu rendu à *Robert Osmond* le 13 Mai 1437, où il est dit que les Fiefs & Seigneuries de Beuvilliers avoient été anciennement partagés en trois lots, entre feu *Damoiselle Elache de Creuilly*, & ses sœurs *Damoiselles Amengue* & *Jeanne de Creuilly*; & qu'à *Elache de Creuilly* avoit succédé JEAN DE CROISMARE, son fils, dont *Robert Osmond* avoit alors les droits; — 2. & GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE CROISMARE, fut Seigneur de Croismare, Saint-Jean-du-Cardonnay, de Limesy, des Alleurs, Saint-Just, &c. On trouve à la Bibliotheque du Roi plusieurs quittances des années 1380, 1381, 1382,

1386 & 1389, toutes signées de son nom & scellées de ses armes, représentant *un léopard passant, surmonté d'une croisette.* Supports: *deux sauvages;* l'écu surmonté *d'un casque*, dont le timbre est effacé. On lit autour du sceau: SCEL GUILLE. DE CROISMARE. Comme cadet il avoit brisé ses armes; mais JEAN, son aîné, n'ayant point laissé de postérité, lui & la sienne les reprit *pleines*. Il fonda deux Chapelles, l'une dans la paroisse Saint-Nicaise à Rouen, le 15 Avril 1387, dont le revenu est de 500 liv. & l'autre le 15 Juillet de la même année, dans son manoir Seigneurial de Saint-Jean-du-Cardonnay, à la présentation de ses héritiers. Il est mort très-âgé vers l'an 1390, & avoit épousé 1°. *Marie Gaillande;* & 2°. *Jacqueline du Bosc*, veuve de *Jean Naguet*, & mere d'*Isabelle Naguet*, qui fut mariée au fils aîné de son second mari. Du premier lit vinrent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Limesy, éteinte en 1589, dans la personne d'ADRIEN DE CROISMARE, dont *la Roque* parle dans son Histoire de la Maison de *Harcort, Tom. II. pag. 1546;* — 3. & NICOLAS, l'un des 264 Ecuyers de la Compagnie de PHILIPPE D'ARTOIS, reçu à Lille en 1346, & qui ne laissa point de postérité.

III. GUILLAUME DE CROISMARE, III. du nom, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & autres Terres, mort avant son pere, avoit épousé *Isabelle Naguet*, fille de *Jean Naguet*, & de *Jacqueline du Bosc*, niéce de *Nicolas du Bosc*, Chancelier de France & Evêque de Bayeux. Il donna quittance d'une rente qu'il avoit du chef de sa femme, en date du 10 Novembre 1386, où ses armes sont rapportées telles que ci-dessus. Il eut de son mariage: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & GUILLAUME, pere de ROBERT DE CROISMARE, Archevêque de Rouen en 1482. Ce GUILLAUME DE CROISMARE est auteur de la branche des Seigneurs des Alleurs, éteinte dans la personne de CATHERINE DE CROISMARE, Dame des Alleurs, mariée vers 1600, à *Nicolas Puchot*, Seigneur de Malaunay, dont est descendu feu M. le Marquis des Alleurs, Ambassadeur à la Porte.

IV. JEAN DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & de la Pineliere, du chef de sa mere, fut chargé en partie du traité de la ville de Rouen, lorsque les Anglois en firent la conquête l'an 1418. Voyez *l'Histoire de Normandie, Tome I.* Il avoit épousé *Jeanne de Surtainville*, dont il eut

V. JEAN DE CROISMARE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, marié le 15 Avril 1447, à *Jeanne du Renel*, dont: — 1. ROBERT, qui suit; — 2 & 3. & deux filles, mariées, l'une au Sieur *de Roncherolles*, & l'autre au Sieur *de Gausseville*.

VI. ROBERT DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, épousa *Jeanne de Valsemey* ou *Valsemer*, dont: — 1. RENÉ, qui suit; — 2 & 3. & deux filles mariées.

VII. RENÉ DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, épousa *Anne de Roussel*, niéce de *Rodolphe de Roussel*, Archevêque de Rouen en 1444. Ce fut elle qui acquit la Terre de *Portmort*, ayant la garde-noble de CHARLES qui suit, & de ROBERT, ses enfans. Le dernier est mort sans postérité.

VIII. CHARLES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay & de Portmort, fut député par la Noblesse aux Etats tenus à Rouen le 15 Novembre 1579. *Histoire de Rouen, Tome II. page 407.* Il épousa *Anne Jubert*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de la Pineliere, rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, auteur de la branche de Portmort, rapportée après celle de son frere ; — 4, 5 & 6. & trois filles, mariées.

IX. CLAUDE DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean-du-Cardonnay, fut tué au Service du Roi HENRI IV. à la bataille d'Ivry en 1590, & son corps ne put être trouvé. Il avoit épousé *Anne du Mouchel*, Dame de Bourdun, fille unique de *Jean du Mouchel*, Vicomte héréditaire de Boesville & d'Avremesnil, & d'*Anne Mustel*, dont

MARIE DE CROISMARE, seule & unique héritiere, qui fut mariée à *Adrien d'Herbouville*, Ecuyer, Seigneur de Luneray au mois de Mars 1597, auquel elle porta la Terre de Saint-Jean-du-Cardonnay, que les Seigneurs d'*Herbouville* possedent depuis ce long espace de tems. Elle avoit un frere, qui fut tué d'un coup de pistolet, se battant en duel contre le Sieur de *Friqueville*.

Branche des Seigneurs DE LA PINELIERE & DE LASSON.

IX. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, second fils de CHARLES DE CROISMARE & d'*Anne Jubert*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé en 1578, épousa 1°. *Catherine de la Roche*, Dame de Vaudrimare, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 17 Avril 1594, *Elisabeth de Novince*, fille de *Guillaume de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crepon & d'Esquay, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. NICOLAS, auteur d'un rameau rapporté ci-après ; — 3. PIERRE, Seigneur des Rotoirs & de la Plesse, marié en 1636, à *Judith de Clermont*, veuve de *Centurion de Pardieu*, & fille de *Georges*, Seigneur de Clermont, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Clutin de Ville-Parisis* ; mort sans enfans. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, avec laquelle il servit en Hollande ; — 4. JACQUES, Seigneur de Vaux-Richer, qui épousa *Marie Regnault-de-Bellecourt*, mort sans enfans ; — 5 & 6. & deux filles mariées.

X. LOUIS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de la Pineliere, d'Ecrameville & Castillon, Seigneur, Patron & Baron de Lasson, du chef de sa femme, épousa en 1628, *Madelene de Revie*, fille de *Jacques de Revie*, Seigneur de Lasson & de Saint-Vaast, & de *Jeanne de Verigny*, dont entr'autres enfans : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. & LOUIS, Capitaine dans le Régiment de Picardie, suivant sa commission du 19 Juillet 1649, tué dans une affaire à Rouen.

XI. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur, Patron & Baron de Lasson, épousa *Madelene le Pionnier*, de laquelle il eut pour fille unique, ELISABETH DE CROISMARE, Dame de Lasson, mariée le 8 Novembre 1688, à ANNE-FRANÇOIS-NICOLAS DE CROISMARE, son cousin.

Rameau des Barons DE LASSON.

X. NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Conseiller d'Etat, second fils de NICOLAS, Seigneur de la Pineliere, & d'*Elisabeth de Novince*, épousa 1°. *Anne de Cauvigny*, veuve d'*Adrien Gislain*, Seigneur *de Barneville*, dont il eut PIERRE, mort jeune; & 2°. *Jeanne de Montaut*, de laquelle il eut entr'autres enfans,

XI. FRANÇOIS-NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur des Rotoirs & de la Plesse, marié le 8 Novembre 1688, à ELISABETH DE CROISMARE, sa cousine. Par ce mariage furent réunies les deux branches de la Pineliere. Ils ont eu: — 1. MARC-ANTOINE-NICOLAS, qui suit; — 2. FRANÇOIS-EUGENE, Marquis *de Croismare* par érection de la Terre de *Craon*, près Lunéville, en *Marquisat*, sous le nom de *Croismare*, le 19 Décembre 1767. Il fut reçu Chevalier de Malte le 2 Août 1712, Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, Infanterie; Brigadier des Armées du Roi le 20 Mars 1747, Maréchal-de-camp le premier Mai 1758; a quitté l'Ordre de Malte, & le Grand-Maître lui a permis d'en porter la Croix, quoiqu'il eut quitté cet Ordre, pour être Commandeur de l'Ordre de S. Louis en Juillet 1753. Il a épousé en Décembre 1756, *N... l'Abbai*, fille de *N... l'Abbai*, Comte de Morvilliers, Baron de Bauffremont & de Vrecourt, Premier Président de la Chambre des Comptes de Nancy; — 3. & ELISABETH-THÉRESE, mariée à *Hercule Vauquelin*, Marquis d'Hermanville.

XII. MARC-ANTOINE-NICOLAS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur, Patron & Baron de Lasson, Chevalier de S. Louis, a été Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé le 3 Août 1735, *Susanne David de la Pailleterie*, dont: — 1. ANNE-FRANÇOIS-NICOLAS-EUGENE, mort en Mai 1765; — 2. PIERRE-ANTOINE, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, marié le 2 Septembre 1765 à *N... Marguerie-de-Vassy*, sœur de la Marquise *de Canisy*. Il est mort sans enfans en Novembre 1767; — 3. & SUSANNE DE CROISMARE, mariée à Paris, contrat passé le 26 Août 1768, en la Paroisse S. Roch, à *N... de Montalembert*, Capitaine au Régiment du Roi.

Branche des Seigneurs DE PORTMORT.

IX. CHARLES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur temporel & spirituel de Portmort, dit *le Capitaine Saint-Jean*, troisieme fils de CHARLES, Seigneur de Saint-Jean du Cardonnay, & d'*Anne Jubert*, épousa *Antoinette de Tilly* le 2 Décembre 1599, fille de *Jacques de Tilly* & d'*Adrienne de Boufflers*. Il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de pied par commission du 8 Juillet 1597, & il fut exempté de servir à l'arriere-ban en 1598. Il eut de son mariage, entr'autres enfans: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. NICOLAS, Chanoine à Vernon; — 3. PIERRE, marié à *Marguerite Fouet*, mort sans enfans; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Roncherolles; — 5. CHARLES, tué au siége de la Rochelle; — 6. & une fille mariée.

X. JACQUES DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de Portmort, fut d'abord reçu Chevalier de Malte en Mars 1630, à l'âge de 17 ans. Il quitta l'Ordre pour épouser le 20 Août 1638, *Marie Fouet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, — 1. CHARLES, marié à *Susanne Cognet*, mort sans postérité; — 2. ADJUTOR, qui suit; — 3. FRANÇOIS, auteur du rameau établi à Vernon; — 4, 5 & 6. & trois filles mariées.

X. ADJUTOR DE CROISMARE, de son mariage avec *Marie-Louise Allorge-de-Saineville*, a eu une fille unique, nommée LOUISE-FRANÇOISE-ELISABETH DE CROISMARE, mariée en 1749, à *N... d'Amonville*, Mousquetaire de la premiere Compagnie.

Rameau établi à Vernon en Normandie.

X. FRANÇOIS DE CROISMARE, troisieme fils de JACQUES DE CROISMARE, Seigneur de Portmort, & de *Marie Fouet*, épousa 1°. *Marie-Françoise Roussel*; & 2°. *Anne de Henault*. Il eut du premier lit: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; & du second: — 2. JACQUES-RENÉ, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de l'Ecole Royale Militaire, marié à *Charlotte Bouillant*. Il en a — JACQUES-CHARLES DE CROISMARE, Exempt des Gardes-du-Corps de la Compagnie de Beauvau, Mestre-de-camp de Cavalerie, Chevalier de S. Louis, marié le 28 Janvier 1766, en la Paroisse S. Paul à Paris, avec *Louise-Henriette-Gabrielle Guillot-de-la-Motte*, Dame du Coudray & de Boisjourdan dans le Maine, fille d'*Augustin-Jérôme Guillot*, Comte de la Motte, & de *Charlotte-Geneviéve de Boisjourdan*, laquelle est morte le 22 Septembre 1768, ayant laissé deux filles, sçavoir: MARIE-RENÉE-SÉRAPHINE DE CROISMARE, née le 14 Novembre 1766, batisée à la Paroisse du Gros-Cailloux près Paris, & LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née le 5 Mars 1768, aussi batisée au Gros-Cailloux; — 3. & HENRI DE CROISMARE, Commandant de la petite Ecurie du Roi en 1740, marié en 1736, à *Marie-Thérese le Duc*, morte le 25 Octobre 1752, de laquelle il a: — 1. BASILE, né le 17 Septembre 1747, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons; — 2. AMBROISE-CHARLES, né le premier Juillet 1749, Officier dans le Régiment du Roi, Dragons; — 3. MARIE-EMILIE, femme en 1754 de *N... de Nollent*; — 4. MARIE-HENRIETTE, femme en 1760, de *Charles-Lambert*, Seigneur de Cambray; — 5. & N... DE CROISMARE, Religieuse à Vernon.

XI. JACQUES-FRANÇOIS DE CROISMARE, Ecuyer, Seigneur de la Poterie, a servi, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Bretagne, Infanterie, fut considérablement blessé & fait prisonnier à la bataille de Malplaquet. Il a épousé *Catherine de Brevedent*, fille de *Denis-Charles de Brevedent*, & de *Marie-Anne de la Poterie*, de laquelle il a eu: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. MARGUERITE & EMILIE, élevées à Saint-Cyr.

XII. JACQUES-FRANÇOIS DE CROISMARE, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie en Décembre 1732, Ecuyer du Roi en la même Ecurie en 1737, nommé Commandant de la petite Ecurie le premier Avril 1761,

& Commandant en chef après le Marquis *de Berenghen*, premier Ecuyer, mort le 14 Février 1770, chargé par le Roi de rétablir l'ordre & de régler la dépense de sa petite Ecurie, a épousé le 5 Décembre 1768, *Elisabeth-Louise le Bas-de-Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas-de-Courmont*, Ecuyer, Fermier-Général, & de *Louise-Elisabeth le Noir*, dont: — 1. JACQUES-RENÉ, né le 5 Mai 1762, batisé le 7 à Versailles en la Paroisse de Notre-Dame; — 2 & 3. deux filles mortes en bas âge. Les armes: *d'azur, au lion passant d'or.*

* CROISSY: Terre, Seigneurie & Châtellenie dans la Brie-Champenoise, érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juillet 1676, registrées au Parlement le 7 Juin 1685, & en la Chambre des Comptes le 3 Février 1697, en faveur de *Joachim Beraud*, Grand-Audiencier de France, & de *Charles Colbert*, son gendre, qui fut Ministre & Secrétaire d'Etat le 20 Novembre 1679, & mourut le 28 Juillet 1696. *Voyez* COLBERT.

CROIX (DE LA): cette Famille, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. p. 165*, fut maintenue dans sa Noblesse par Ordonnance de 1670.

PHILIPPE DE LA CROIX, natif de la Ville d'Arles, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, en 1526, fut marié en 1527, avec *Anne Bazile*, morte le 5 Novembre 1540. — LOUIS-PHILIPPE DE LA CROIX DE BEAUREPOT-DE-CERISOU, descendu de lui, fut reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, le 17 Février 1735. Les armes: *d'or, à trois fasces d'azur ondées, celle du chef surmontée d'un lion de gueules à demi-corps.*

— CROIX DE CASTRIES: Maison noble & ancienne en Languedoc, dont quelques auteurs attribuent l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que *Saint-Roch*, fils de JEAN DE LA CROIX, Gouverneur de Montpellier pour les Rois de Mayorque, Seigneurs alors de cette Ville, étoit de cette Maison, & que c'est de la Croix que ce Saint porta sur son estomac en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la suite leur nom & leurs armes: c'est ainsi qu'en parle *Andoque*, dans son *Histoire du Languedoc*, *Liv. XII*. Il y a une autre tradition dans la Maison, qui porte que le nom *de la Croix* leur est resté d'un de leurs ancêtres, lequel au retour des Croisades, conserva toujours la croix qu'il avoit prise sur sa cotte d'armes, & transmit à sa postérité le nom & les armes de la Croix.

I. JEAN DE LA CROIX, Chevalier, vivoit en 1320, & possédoit plusieurs Terres, partie desquelles il tenoit à foi & hommage de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne: on ignore le nom de son fils.

III. JEAN DE LA CROIX, II. du nom, petit-fils du précédent, fut Baron de Castrie, selon la Généalogie de cette Maison, que M. *d'Hozier* dressa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être signalé à la bataille de Baugé en Anjou, sous le Roi CHARLES VI, en 1421, par la vigoureuse résistance que lui & ses gens firent dans une Eglise; ce qui fut cause du gain de la bataille sur les Anglois. Ce généreux Chevalier vivoit encore en 1424, & laissa un fils, qui suit.

IV.

IV. JEAN DE LA CROIX, III. du nom, Baron de Castries, épousa *Judith de Pierrefort*, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

V. GUILLAUME DE LA CROIX, Baron de Castries, de Gourdieges & de la Roquete, Seigneur de Saint-Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des Villes, Comtés & Baronnies de Montpellier & d'Aumelas. Il se trouve qualifié en plusieurs titres de *Noble*, *Haut*, *Magnifique* & *Puissant Seigneur ;* & une délibération des Etats Généraux du Languedoc, tenus à Montpellier en 1503, peu de tems après sa mort, en faisant mention de lui, le traite de *Monseigneur.* Son testament est de 1496. Il laissa de *Françoise Cezelli*, Dame de Saint-Aunez & de Figaret, qu'il avoit épousée en 1476 : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte ; — 3. ETIENNE, Protonotaire du Saint Siége ; — 4. & GEOFFROI, qui étoit le troisieme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit la branche des Barons de Planci & de Riquebourg, Vicomtes de Semoine, dont étoient CLAUDE DE LA CROIX, Baron de Planci, Chevalier de l'Ordre du Roi, Premier Ecuyer de la Reine MARGUERITE, mort en 1572, qui a laissé postérité ; — & NICOLAS DE LA CROIX, Vicomte de Semoine, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maître-d'Hôtel de la même Reine, lequel épousa en 1561, *Charlotte de Courtenay*, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiere. Cette branche finit en la personne de MARIE DE LA CROIX, Vicomtesse de Semoine, mariée en 1604, à *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur du Plessis-Belleville, Trésorier de l'Epargne.

VI. LOUIS DE LA CROIX, Baron de Castries, *&c.* qui testa en 1522, avoit épousé *Jeanne de Montfaucon*, fille unique & héritiere de *Claude*, Baron d'Alais, de Vezenobre & de Mirencout, & d'*Anne*, Dame d'Ussel, dont il eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Figaret, exécuteur du testament de son neveu ; — 3. HONORADE, femme de *Raimond de Bérenger*, Seigneur de Montmouton ; — 4. & FRANÇOISE, épouse de JACQUES, Seigneur de Belloi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté.

VII. HENRI DE LA CROIX, dit *Ussel*, Baron de Castries, qui testa en 1542, fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte *de Sancerre :* les Archives de Montpellier le qualifient de *Monseigneur.* Il avoit épousé en 1535, *Catherine de Guilhens*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Monjustin, dont il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs d'Anglars, en Limosin ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Prez, exécuteur du testament de son frere avec son oncle.

VIII. JACQUES DE LA CROIX, Baron de Castries, *&c.* fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Damville, qui en eut commission de CHARLES IX, en date du 21 Novembre 1568. Il fut aussi Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur des Villes, Châteaux & Citadelles de Sommieres, Gignac & Frontignan ; fut député plusieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc ; & il entretint long-tems pour le service de nos Rois, des troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Il testa le 5 Octobre 1572, & laissa de *Diane d'Aubenas*, qu'il

avoit épousée en 1565, — 1. JEAN, qui suit; — 2. & GASPARD-FRANÇOIS, tige des Seigneurs de Meyrargues, de Suelles, & Candillargues, mort en 1523.

IX. JEAN DE LA CROIX, IV. du nom, Baron de Castries, Capitaine de 150 Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa en 1590, *Marguerite de la Voglia*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, Premier Président de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21 ans en 1592, laissant un fils unique qui suit.

X. JEAN DE LA CROIX, V. du nom, Comte de Castries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Languedoc, fit ses premieres armes en qualité de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency; mais ayant été obligé par sa mauvaise santé de quitter le service, il se retira dans sa Province, gratifié par le Roi LOUIS XIII. d'une pension de 3000 livres. Le malheur du Duc de *Montmorency*, dont sa femme étoit proche parente, entraîna sa disgrace. Le Comte de Castries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Castries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & testa le 16 Octobre 1640. Il avoit épousé en 1609, *Louise de l'Hôpital*, fille aînée de *Jacques*, Comte de Choisi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand-Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine MARGUERITE, & de *Madelene de Cossé.* Cette Dame eut en 1629, un brevet de Dame d'honneur de la Reine. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, Comte de Gourdieges, Colonel d'Infanterie, tué au siége de Mastricht en 1632; — 2. RENÉ-GASPARD, qui suit; — 3. HENRI de Villebresse, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au siége de Tarragone en 1641; — 4. & NICOLAS-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp de Cavalerie, tué au combat de la Porte *Saint-Antoine* en 1652.

XI. RENÉ-GASPARD DE LA CROIX, Marquis de Castries, Baron de Gourdieges, de Castelnau, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi, aussi Lieutenant-Général en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommieres & de Montpellier, fit ses premieres campagnes l'an 1636, en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche de Chevaux-Légers, & se trouva par la suite aux siéges de Corbie, de Landrecie, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi récompensa ses services en 1639, par le don du Marquisat de *Varambon*, qui étoit confisqué au profit de Sa Majesté, & le reçut au nombre des Gentilshommes ordinaires de sa Chambre. En 1643, il fut rétabli par des Lettres-Patentes, au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ses ancêtres, & gratifié deux ans après d'une pension de 3000 livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommieres en 1646, & la Noblesse de la Sénéchaussée de Montpellier l'avoit député aux Etats Généraux du Royaume, convoqués en 1651, ce qui lui mérita un brevet de Conseiller d'Etat. Il fut fait aussi la même année Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans; & en 1660, il fut pourvu du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année suivante. La Lieutenance

Générale du Languedoc lui échut en 1668 ; & en 1670, il reçut ordre de se rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéissance du Roi un Canton qui s'étoit révolté. Le Marquis de Castries y marcha d'abord, suivi de la principale Noblesse du bas Languedoc ; mais peu après Sa Majesté lui envoya des Troupes réglées, avec une partie de sa Maison ; & avec ce secours il dissipa les rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le pays, & fit prendre le Chef de cette révolte, nommé *Roure*, qu'il fit exécuter dans Montpellier. En 1672 la Province ayant levé deux Régimens à ses dépens pour le service du Roi, le Marquis de Castries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers ; & l'année 1674, Sa Majesté lui permit de mettre sur pied un Régiment d'Infanterie, & un de Cavalerie de son nom. Il eut l'honneur de tenir plusieurs fois en Chef les Etats Généraux de sa Province, & il s'y distingua toujours par son zéle pour le service du Roi, autant que par son attention à ménager les intérêts du peuple ; ce qui le fit regretter universellement après sa mort, arrivée le 22 Août 1674, à l'âge de 63 ans. Il avoit épousé 1°. en 1637, *Isabelle Brachet*, fille de *Gui*, Baron de Perusse, & de *Diane Maillé de la Tour-Landri*, & veuve de *François d'Aubusson*, Comte de la Feuillade, morte en Novembre 1638 ; & 2°. en 1644, *Elisabeth de Bonzi*, sœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte de *Bonzi*, & de *Christine Riari*, morte le 13 Novembre 1708, âgée de 80 ans, dont il eut : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ARMAND-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Monestier & de Valmagne, Grand-Archidiacre de Narbonne, & premier Aumônier de Madame la Duchesse de Berri, nommé Archevêque de Tours & du Conseil de Conscience en Février 1717, puis nommé Archevêque d'Albi au mois de Novembre de la même année, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1733. Il est mort dans son diocèse le 15 Avril 1747, âgé de 88 ans ; — 3. LOUIS-LANGUEDOC, Chevalier de Malte, mort en bas âge ; — 4 & 5. LOUISE & MARIE, successivement Abbesses de Saint-Geniès ; — 6. RENÉE-ANGÉLIQUE, Abbesse de Grigean ; — 7 & 8. MARIE-HENRIETTE & GABRIELLE, Religieuses de Sainte-Marie ; — 9. ELISABETH, veuve de *Louis-Joseph de Pujols*, de Panat, de Castelpers & de Lévi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi en cette Province ; — 10. & FRANÇOISE, femme de *Louis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illustre Maison de Florence, établie à Avignon à la fin du quinzieme siécle.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LA CROIX, Marquis de Castries, Baron de Castelnau, le Crez & Salezou, Baron de Gourdieges, Seigneur d'Espei, de Saint-Brez, Figaret, *&c.* Lieutenant du Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal à Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse d'Orléans, FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, légitimée de France, fut pourvu en 1674, d'un Régiment d'Infanterie de son nom, à l'âge d'onze ans. Il se trouva à la tête de ce Régiment en 1684, au combat du Pont-Major, & à l'assaut de Girone, en Catalogne ; & en 1689, à la retraite de Nuys, dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage par sa valeur & fermeté, de sauver l'In-

fanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en rase campagne, par 4 à 5000 chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenser, le fit Brigadier de ses Armées, & l'honora d'un brevet de *style particulier*, dans lequel toute l'action est détaillée. La même année, il se trouva avec son Régiment dans Bonn, & il y donna pendant tout le siége de nouvelles marques de son courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'Electeur de Brandebourg une Capitulation très-honorable à la Garnison de cette Place. En 1690, il commanda une Brigade d'Infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut blessé, & eut un cheval tué sous lui. En 1691, il servit au siége de Mons, & en 1693 fut fait Maréchal-de-Camp, & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724. Il mourut à Paris le 24 Juin 1728, âgé de 65 ans, suivant l'inscription mise sur son cercueil. Il avoit épousé 1°. le 20 Mai 1693, *Marie-Elisabeth de Rochechouart-Mortemart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & *d'Antoinette de Mesmes*, morte le 4 Mai 1718, âgée de 55 ans; & 2°. le 12 Janvier 1722, *Marie-Françoise de Levis*, fille de *Charles-Eugene*, Marquis de Levis, Comte de Charlus, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Mezieres: cette Dame est morte à Paris la nuit du premier au 2 Décembre 1728, âgée de 30 ans. Du premier lit il laissa: — 1. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; & du second sont issus: — 2. ARMAND-FRANÇOIS DE LA CROIX, Marquis de Castries, né le 18 Octobre 1725, qui a été pourvu après le décès de son pere du Gouvernement de la Ville, Citadelle & Diocèse de Montpellier en 1728; il n'étoit alors âgé que de 3 ans. Il a été fait Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, & est mort sans enfans le 27 Janvier 1743, à Châlons en Champagne, à son retour de Bohême, où il avoit essuyé toutes les fatigues de la guerre, & avoit donné des marques de la plus grande valeur. Il s'étoit marié au mois de Juin 1741, avec *Marie-Louise-Angélique de Talaru de Chalmazel*, fille de *Louis*, Chevalier des Ordres, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Marie-Marthe-Françoise de Bonneval.* Elle a été nommée en 1747, une des Dames de Mesdames HENRIETTE & ADÉLAIDE; — 3. CHARLES-EUGENE-GABRIEL, rapporté ci-après; — 4. & LOUIS-AUGUSTIN DE LA CROIX, né posthume le 5 Octobre 1728, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 3 Juin 1731, & mort à Albi le 3 Septembre 1737.

XIII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE LA CROIX, Comte de Castries, mort sans postérité le 25 Septembre 1716, avoit épousé le 20 Janvier même année, *Marie-Marguerite-Charlotte du Mouceau*, fille de *Charles du Mouceau de Nollant*, Seigneur d'Ollinville, Esgli, *&c.* Intendant des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte Camus des Touches*, morte le 8 Août suivant.

XIII. CHARLES-EUGENE-GABRIEL DE LA CROIX, frere du précédent, Marquis de Castries, né le 25 Février 1727, Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi Cavalerie, en 1744, Commissaire Général de la Cavalerie, & Brigadier en 1748, Maréchal-de-Camp le 10 Mai même année, Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie en 1759, Lieutenant-Général, Gouverneur des Villes de Montpellier & de Cette, Chevalier des Ordres du Roi,

reçu le 30 Mai 1762, & Lieutenant-Général du Lyonnois, serment prêté 15 Avril 1766, a épousé le 19 Décembre 1743, *Gabrielle-Isabeau-Thérese de Rosset-de-Fleury*, née en Octobre 1730, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, *&c.* & de *Marie Rey*, dont : — 1. ARMAND-NICOLAS-AUGUSTIN, né en Avril 1756 ; — 2. & ADÉLAIDE-MARIE, née le 26 Juillet 1749, mariée en 1767, au Vicomte *de Mailly*.

Il y a trois autres branches de cette Maison. La premiere, celle des Barons *de Meyrargues*, établie en Languedoc, qui subsiste dans les enfans de JEAN DE LA CROIX-DE-MEYRARGUES, mort en Janvier 1756, & d'*Isabeau de Cabot*, son épouse, morte en 1762, sçavoir : — 1. ANNE-GASPARD DE LA CROIX-DE-MEYRARGUES, Chevalier, Baron de Gaujac, *&c.* Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de S. Louis, né le 6 Janvier 1715 ; — 2. JEAN, né le 5 Février 1716, successivement Chanoine de l'Eglise d'Albi le 12 Mars 1734, Prévôt de la même Eglise en 1747, Agent-Général du Clergé en 1750, Abbé de Notre-Dame de Foigny, au diocèse de Laon en 1754, nommé Evêque de Vabres & sacré le 22 Avril 1764 ; — 3. ROCH, né le 20 Novembre 1721, Grand-Vicaire de Vabres & Chanoine de l'Eglise d'Albi ; — 4. LOUIS-JOSEPH, né à Uzès le 11 Avril 1724, Aide-Major de la Marine à Toulon, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & Chevalier de S. Louis ; — 5. JEANNE, née au mois d'Août 1720, mariée en 1759, à *Christophe de Bérard-de-Montalet*, Chevalier de S. Louis, Major & Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Alais, dont elle est veuve depuis 1762 ; — 6. & HENRIETTE-FRANÇOISE, née à Uzès le 31 Juillet 1729, reçue à Saint-Cyr le 13 Juin 1741, mariée en 1762 avec *N... de Blottefiere*, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis.

La seconde, celle des Seigneurs *de Vagnas*, aussi établie en Languedoc, qui subsiste dans HENRI-FÉLIX DE LA CROIX, Seigneur de Vagnas, marié par contrat du 10 Juin 1748, avec *Marguerite-Mélanie du Monteil*, fille de *Marc-Antoine*, & de *Jeanne d'Azémar-de-Montfalcon*, dont : — 1. HENRI-FÉLIX, né le 13 Juillet 1754 ; — 2. ANNE-JEAN-JACQUES-SCIPION, né le 10 Mai 1756 ; — 3. ANNE-GASPARD-BALTHASARD, né le 11 Février 1760 ; — 4. & MARGUERITE-MÉLANIE-FRANÇOISE, née le 4 Mars 1761.

La troisieme branche est celle des Barons *d'Anglars*, établie en Limousin, qui subsiste dans ETIENNE DE LA CROIX, Chevalier, Baron d'Anglars, marié par contrat du 8 Février 1739, avec *Marie-Anne de la Saigne-de-Saint-Georges*, des Seigneurs & Barons de Saint-Georges, de laquelle il a un fils & deux filles.

Et la quatrieme branche est celle des Seigneurs *de Candillargues*, établie en Languedoc, qui subsiste dans ANTOINE-RENÉ DE LA CROIX, Seigneur de Candillargues, né le 17 Novembre 1699, qui fit ses preuves au mois de Juin 1715, pour être reçu Page de la petite Ecurie du Roi, & a épousé *Isabeau Pierre des Ports*, de la même Maison que M. le Cardinal *de Bernis*, fille de *Jean-Pierre de Pierre*, Seigneur des Ports, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Lunel, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Langue-

doc, & d'*Isabeau de Pierre-d'Arenes*. Il a de ce mariage quatre filles. L'aînée a épousé *N... de Grégoire*, Seigneur de Montpeiroux, dit *le Comte de Montpeiroux*. Voyez, sur ces différentes branches, l'*Armorial de France*, Registre V. Part. I. Les armes de ces branches sont: *d'azur, à la croix d'or.* La branche de Castries porte: *écartelé*, au 1 DE L'HÔPITAL; au 2 D'ECOSSE; au 3 DE COSSÉ; au 4 *d'azur, au sautoir d'argent accompagné de 4 fleurs-de-lis d'or;* & sur le tout, *d'azur, à la croix d'or*, qui est LA CROIX-CASTRIES. P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX. p.* 227.

— CROIX-CHEVRIERES, en Dauphiné. Famille noble & distinguée par les grands hommes qu'elle a produits dans l'Epée & dans la Robe. Son premier surnom étoit celui de GUERRE, qui ne lui sert aujourd'hui que de *cri:* elle le changea en celui DE LA CROIX au commencement du seizieme siécle, en vertu d'une donation qui lui fut faite sous cette condition. La Généalogie de cette Famille, sur laquelle on peut consulter *Allard* qui l'a dressée en 1678, commence dans *Moréri*, *Tome IV*, *p.* 283 *& suiv. édition de* 1759, à

I. PIERRE DE GUERRE, I. du nom, natif de Voreppe, en Dauphiné, qui se trouve nommé le troisieme des cinq Gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335, conservé dans la Chambre des Comptes de cette Province. Il épousa le 22 Mai 1352, *Béatrix de Chypre*, fille de *Guillaume*, du lieu de Chireste en Dauphiné. Il vivoit en 1369, & eut pour fils,

II. JEAN DE GUERRE, I. du nom, qui est qualifié *Noble* dans ses actes des 2 Juillet 1406, 22 Janvier 1426, & 24 Avril 1438. Il épousa par contrat du 13 Octobre 1396, *Louise Lambert*, fille de *Louis*, & de *Françoise de Villeines*, dont vinrent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & HUGUES, qui, en 1450, étoit Chanoine de Saint-Chef, Chapitre où l'on fait preuves de Noblesse.

III. PIERRE DE GUERRE, II. du nom, servit en Italie dans les troupes que le Roi CHARLES VII. avoit données à RENÉ, Roi de Sicile, Comte de Provence, & à son retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le 6 Octobre 1452. Il fut connu du Dauphin LOUIS, depuis Roi sous le nom de LOUIS XI, pendant le séjour de ce Prince dans cette Province, & par son crédit il lui fit donner une somme considérable par la ville de Romans; suivit le Dauphin en Flandre, d'où il revint en Dauphiné; se jetta ensuite parmi les troupes que le Comte *de Cominges*, Gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le Duc de Savoie; & eut en 1475, une Compagnie de gens de pied, qu'il conduisit en Savoie, lorsque LOUIS, bâtard DE BOURBON, Comte de Roussillon & Amiral de France, eut ordre de se saisir de cet Etat. L'année suivante il soutint à main armée, dans la ville de Romans, les intérêts du Roi contre les prétentions du Pape sur le Comté de Valentinois, & mourut l'an 1492. Il eut de *Catherine Chomard*, fille d'*Hugues*, & de *Catherine Copier*, qu'il avoit épousée le 6 Octobre 1452,

IV. JEAN DE GUERRE, II. du nom, Sieur de Guerre & de la Ruiniere,

qui prit le surnom DE LA CROIX, qu'il transmit à sa postérité au moyen de la donation qui lui fut faite à cette condition par un Gentilhomme de ce nom. Il se trouva en qualité de Volontaire à la bataille de Ravenne en 1512, & à la journée de Marignan en 1515; fut ensuite Capitaine d'Infanterie, resta prisonnier à la bataille de Pavie en Février 1524, *vieux style*, & mourut Capitaine de Cavalerie, des blessures qu'il reçut au passage de Suze l'an 1536. Il avoit épousé le 7 Mars 1498, *Drevonne de Monistrol*, fille de *Ponson*, du lieu de Saint-Donat, & de *Jeanne de Leusse*. Elle testa le 5 Avril 1535. De ce mariage sortirent : — 1. PIERRE, qui commanda des Compagnies de gens de pied & de cheval aux batailles de Renti, de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, & fut tué à celle de Moncontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beauce, où il s'établit. Son fils CLAUDE DE LA CROIX, Sieur de Mourvilliers, transigea le 15 Juillet 1584, avec JEAN DE LA CROIX, son cousin-germain, sur la succession de leurs ayeul & ayeule; — 2. FÉLIX, qui suit; — 3. GÉRARD, Chanoine-Sacristain de Saint-Bernard de Romans, Chanoine de Saint-André de Grenoble, & Prieur de Saint-Romain, qui testa le 31 Août 1551; — 4. & ARTAUD, Chanoine de Romans.

V. FÉLIX DE LA CROIX, Seigneur de Chevrieres par la vente que lui en fit *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, en Avril 1560, fut reçu Conseiller au Parlement de Dauphiné le 8 Mai 1543, & nommé par le Roi FRANÇOIS I. le 8 Février 1544, pour l'un des Commissaires qui devoient faire le procès au Chancelier *Poyet*. Il fut ensuite membre de la Chambre de Justice, établie pour juger quelques criminels d'Etat, entr'autres, le Maréchal *du Biez*, & *Vervins*, son gendre; fut fait Avocat-Général au Parlement de Grenoble par Lettres du 3 Janvier 1549, & y fut reçu le 18 Décembre 1551. S'étant démis de cette Charge, le Roi le fit Conseiller d'Etat, & seul Maître des Requêtes du Dauphin; c'est-à-dire, Intendant de Justice, Police & Finances de la Province du Dauphiné : ses Lettres, pour cet Office, sont du 10 Aout 1553, confirmées par d'autres du 14 Juin 1554. Il testa le 13 Février 1569, & mourut en 1583. Il avoit épousé le 19 Juin 1541, *Guigonne Portier*, Dame de Brie, en Dauphiné, fille & héritiere de *Jacques Portier*, Sieur de Brie, & de *Catherine de Menard d'Arces*, dont il eut : — 1. FÉLIX, Colonel de 300 hommes de pied, par commission du 5 Août 1576, qui prit Moreste, place sur la frontiere du Dauphiné du côté de la Savoie, & y reçut sept coups de mousquet. Il fut tué au siége d'Issoire en Auvergne l'an 1590, sans avoir été marié; — 2. JEAN, qui suit; — 3. ANDRÉ, Sieur de Satuzange, mort sans alliance; — 4. & GUIGONNE, mariée 1°. le 6 Avril 1580, à *Gabriel-Ode de Triest*; & 2°. à *Hugues de Dorgeoise*, Sieur de Tivoliere, Gouverneur de Montelimart.

VI. JEAN DE LA CROIX, III. du nom, Sieur de Chevrieres, de Brie, de Chantemerle-lès-Cottanes, Faramans, Lieu-Dieu, Ornacieu & Pisançon, Baron de Serve & de Clerieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, mort Evêque de Grenoble, se rendit recommandable dans tous les différens emplois qu'il eut. Il fut d'abord Conseiller au Parlement de Greno-

ble par Lettres du 25 Juillet 1578, puis Avocat-Général au même Parlement le 29 Novembre 1585. Par d'autres Lettres du 29 Novembre 1588, il fut fait Maître des Requêtes & Intendant des Finances dans l'armée que le Duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le Roi HENRI IV. l'établit Surintendant de ses Finances en cette Province, par Lettres du 13 Septembre 1595, & lui donna en même-tems un Brevet de Conseiller d'Etat. Ce Monarque ayant conquis la Savoie, y établit un Conseil & un Parlement, & en fit Garde-des-Sceaux le sieur *de Chevrieres*, par Lettres du mois de Septembre 1600. La paix s'étant faite, il rendit les Sceaux au Chancelier de France, & s'en démit le 26 Octobre 1601. Il eut un second Brevet de Conseiller d'Etat le 18 Décembre suivant, & fut commis en cette qualité pour traiter avec les Députés du Duc de Savoie, pour l'exécution de la paix. Le Roi, pour le récompenser, le revêtit d'une Charge de Président à Mortier au Parlement de Grenoble le 31 Décembre 1605. Le Parlement & les Etats de la Province le députerent, en cette qualité, à la tête de quatre autres, pour poursuivre auprès du Roi, la jonction des pays de Bresse, Bugey, & autres échangés par le Traité de paix, aux Gouvernement, Ressorts & Etats du Dauphiné; mais ils ne réussirent pas, & ces pays furent unis au Gouvernement de Bourgogne. Le Roi le consola de ce peu de succès en le nommant le 27 Mai 1605, son Ambassadeur extraordinaire auprès du Duc de Savoie, & l'y chargea de plusieurs commissions secrétes qui se trouvent, dit *Moréri*, dans les papiers de ses descendans. A son retour le Roi le sçachant veuf; le nomma à l'Evêché de Grenoble, dont il obtint les Bulles le 11 Juillet 1607. Il résigna son Office de Président le 2 Octobre suivant; & le même jour le Roi le maintint, sans tirer à conséquence, dans les rangs de la séance où il étoit auparavant, tant au Parlement de Grénoble, que dans tous les autres Parlemens du Royaume; ce qui fut vérifié à celui du Dauphiné au mois de Décembre suivant, & à celui de Paris le 23 Février 1609. La Reine Mere, MARIE DE MÉDICIS, le choisit pour être de son Conseil ordinaire, & lui en fit expédier le Brevet le 25 Juin 1611; & par un autre du 17 Septembre 1612, il fut fait Conseiller d'Etat ordinaire, avec une pension de 2000 livres. Il assista aux Etats Généraux en 1615, & à l'assemblée des *Notables*, tenue à Rouen en 1618. Il mourut à Paris durant l'assemblée du Clergé, au mois de Mai 1619. Son cœur fut porté aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, & son corps en Dauphiné dans le tombeau de ses ancêtres en l'Eglise de Saint-Bernard de Romans. Il avoit testé dès le 21 Mars 1609, & acquit de la Maison de Poitiers les Comtés de Saint-Vallier & de Val, avec la Baronnie de Clérieu & la Terre de Pisançon en 1584 & 1586, & les Terres d'Ornacieu, de Faramans & la Baronnie de Serve de la Maison de Chaumont. Il avoit épousé le 7 Septembre 1577, *Barbe d'Arzac*, fille de *Joachim d'Arzac de la Cardonniere*, & de *Claudine de Costaing de Pusignan*, Elle testa le 3 Février 1581, & mourut en 1594. De cette alliance vinrent: — 1. FÉLIX, qui suit; — 2. ALPHONSE, Sieur d'Ornacieu, des Cottanes, de Barbin, Faramans & Lieu-Dieu, qui fut nommé Coadjuteur de son pere en l'Evêché de Grenoble le 30 Avril 1611, sacré à Lyon le 9 Novembre

vembre 1615, en qualité d'Evêque de Chalcédoine. Il succéda à son pere en 1619, se démit en 1620, eut le Brevet de Conseiller d'Etat, & les Prieurés de Notre-Dame de Grosse, en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigni en Nivernois, & de Saint-Pierre de Joigni au Perche, & mourut à Saint-Marcellin en Dauphiné l'an 1637; — 3. JEAN, Sieur de Pisançon, Mestre-de-camp d'Infanterie, qui laissa d'*Anne Bailli*, son épouse, GABRIEL DE LA CROIX, Sieur de Pisançon, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, marié à *Madelene de Saive*, dont JEAN-BERNARD DE LA CROIX, Sieur de Pisançon, vivant en Février 1723, Président à Mortier honoraire au même Parlement, pere de quelques enfans; — 4. CATHERINE, femme de *Pierre de la Baume*, mort Conseiller d'Etat, & Doyen du Parlement de Grenoble; — 5. & MARGUERITE, alliée par contrat du 24 Avril 1618, à *Laurent de Rabot d'Aurillac*, Sieur de Veissilieu & de Bussieres, Conseiller au même Parlement.

VII. FÉLIX DE LA CROIX, II. du nom, Sieur de Chevrieres & de Chantemerle, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, fut pourvû d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble le 24 Novembre 1608, devint Avocat-Général au Grand-Conseil le 17 Février 1613, Maître des Requêtes le 19 Juin 1619, testa le premier Octobre 1624, & mourut à Grenoble le 23 Novembre 1627. Il avoit épousé par contrat du 11 Juillet 1610, *Claudine de Chissé*, fille de *Michel*, Baron de la Marcousse, & de *Claudine de Montainard*, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. FRANÇOIS-OCTAVIEN, Baron de Clérieu, Enseigne de la Mestre-de-camp du Régiment des Gardes, mort au siége d'Arras; — 3. JEANNE, mariée à *Félicien de Boffin*, Baron d'Huriage, Avocat-Général au Parlement de Grenoble; — 4. CATHERINE, qui s'allia avec *Annet de la Baume-de-Suze*, Comte de Rochefort en Languedoc, Baron de Lupé & de Saint-Julien en Forez, Mestre-de-camp d'Infanterie; — 5. BARBE, Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Grenoble; — 6 & 7. MARIE & FRANÇOISE, Religieuses de Saint-Dominique à Montfleuri, près de Grenoble.

VIII. JEAN DE LA CROIX, IV. du nom, Sieur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, Lieu-Dieu, Beaumont, Monteux, Croses, Faramans & les Cottanes, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, Marquis d'Ornacieu, fut reçu Conseiller au Parlement de Grenoble en 1623, puis Président à Mortier au Parlement de Dijon en 1642. Le Roi l'envoya à Rome en 1644, pour des affaires importantes, & le fit à son retour Conseiller d'Etat en 1645. Il obtint la même année l'érection de sa Terre d'*Ornacieu* en *Marquisat*. La Reine-Mere ANNE D'AUTRICHE, le fit Conseiller de son Conseil d'Etat en 1648, & le 25 Juin 1650, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, où il mourut en 1680. Il avoit épousé par contrat du 29 Avril 1642, *Marie de Saive*, fille unique & héritiere de *Jacques de Saive*, Sieur d'Echigei, de Chamblanc, Conseigneux & Cassei, Président à Mortier au Parlement de Dijon. En vertu de cette alliance il fut convenu que le second fils qui en naîtroit, seroit obligé de porter le nom & les armes de *Saive*. De ce mariage sortirent: — 1. PIERRE,

FÉLIX, qui suit; — 2. JACQUES-BENOÎT, qui fut d'abord héritier de la Maison de *Saive*, suivant le contrat de mariage de sa mere, & mourut en Espagne en 1667; — 3. FRANÇOIS, héritier du nom & des armes de la Maison de *Saive* après la mort de JACQUES-BENOÎT, son frere, & Chef des Comtes de SAIVE & Marquis d'ORNACIEU, rapportés ci-après; — 4. JEAN-BATISTE, d'abord Chevalier de Malte, ensuite Prieur de Saint-Vallier, Docteur de Sorbonne, Député à l'Assemblée générale du Clergé de France en 1675, Aumônier du Roi, & enfin Evêque de Québec. Il est mort à la fin de l'année 1727, dans l'Hôpital de sa ville épiscopale, qu'il avoit fondé, & où il s'étoit retiré après avoir quitté le séjour de son Palais épiscopal; — 5. BARBE-MARIE, qui épousa en 1664, *Louis de Pontevès*, Chevalier, Marquis de Buoux, Baron de Saint-Martin, Enseigne des Gendarmes de la Reine-Mere ANNE D'AUTRICHE; — 6. MADELENE, Religieuse de la Visitation; — 7. ANNE, femme de *Gabriel de Prunier*, Chevalier, Baron de Saint-André en Bochaine, Seigneur de la Buissiere, Bellecombe, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Président à Mortier au Parlement de Grenoble; — 8. ISABELLE, Religieuse à Montfleuri, près Grenoble; — 9. ANGÉLIQUE, alliée à *Louis Rostaing de Clermont*, Chevalier, Comte de Montoison; — 10. & THÉRESE, morte jeune.

IX. PIERRE-FÉLIX DE LA CROIX-DE-CHEVRIERES, Chevalier, né à Grenoble en 1644, Comte de Saint-Vallier, Colonel d'un Régiment petit-vieux-corps d'Infanterie de son nom, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, & Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté, embrassa la profession des armes, & servit d'abord en Afrique sous le Duc de *Beaufort*, puis en Flandre sous le Maréchal *de Crequy*, & en Franche-Comté à la prise de Dôle, où il fit avec son Régiment le logement sur la contrescarpe en présence du Roi, & enfin au siége de Candie, où il commanda à la défense d'une attaque sous le Maréchal Duc *de Navailles*. Il fut pourvû en 1670 de la Charge de Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majesté, dont il prêta serment le 2 Avril de la même année, suivit le Roi dans les campagnes suivantes de Hollande, de Flandre & de Franche-Comté, & mourut à Grenoble le 26 Juin 1699. Ce fut en sa faveur que la Seigneurie de *Chevrieres* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1682, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Mars suivant. Il avoit épousé en 1675, *Jeanne de Rouvroy*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Puis & de Froissy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes, & de *Marie-Ursule de Gonteri*, dont il a eu: — 1. JEAN-BATISTE, mort jeune; — 2. HENRI-BERNARD, qui suit; — 3. FRANÇOIS-PAUL, dit *le Chevalier de Saint-Vallier*, né le 18 Avril 1689, Colonel du Régiment de Bretagne, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, tué le 25 Septembre 1742, âgé de 54 ans, dans la derniere guerre de Bohême par un parti de Hussards, en servant sous les ordres de M. le Maréchal *de Maillebois*; — 4 & 5. & deux filles, l'une mariée à Messire *de Prunier*, Seigneur de Lemps, en Dauphiné, & l'autre au Marquis *de Montgontier*, de la même Province.

X. **Henri-Bernard de la Croix**, Chevalier, Marquis de Chevrieres & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & Val, Baron de Serve & de Chantemerle, Seigneur de Crofes, Chavas, Cusson, Beaumont, Monteux, *&c.* Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, né en 1678, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique qu'il quitta après la mort de Jean-Batiste, son frere aîné. Il servit avec distinction en plusieurs campagnes, & entr'autres au siége de Fribourg en 1713, sous le Maréchal *de Villars*, & mourut à Grenoble en Janvier 1754, âgé de 80 ans. Il avoit épousé en 1712, *Denise-Renée de Louviers*, fille de *François*, Marquis *de Louviers* & de Vauchamp, & de *Marie-Elisabeth de Louviers*. De ce mariage il a eu : — 1. Jean-Claude, né en 1714, dit l'*Abbé de Saint-Vallier*, Docteur de Sorbonne, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame d'Ardennes, diocèse de Bayeux, qui est mort à Paris aux Missions-Etrangeres le 6 Juin 1765, dans sa cinquantieme année; — 2. Nicolas, qui suit; — 3. Jean-Batiste-Paul-Charles, né en 1721, dit *le Chevalier de Saint-Vallier*, qui est entré dans le service, & est Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont-Tonnerre, & Chevalier de Saint-Louis.

XI. **Nicolas de la Croix**, Comte de Saint-Vallier, Marquis de Chevrieres & de Clérieu, Baron de Serve, *&c.* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Bauffremont, né en 1718, a épousé en 1755, *Jeanne-Gabrielle de Groslée*, issue d'une Maison très-illustre de la Province de Dauphiné, dont il a : — Jean-Denis, né en 1756.

Comtes de Saive, & Marquis d'Ornacieu.

IX. **François de la Croix-Chevrieres**, Comte de Saive, Marquis d'Ornacieu, *&c.* Conseiller, puis Président à Mortier au Parlement de Grenoble, mort le 21 Janvier 1695, ayant fait son testament le 6 Août précédent, avoit épousé *Antoinette de la Tour-Vidaud*, fille de *N.... de la Tour-Vidaud*, Procureur-Général au Parlement de Grenoble, vivante en Février 1723. De ce mariage sont issus : — 1. Jean-Dominique, qui suit; — 2. Gabriel, Comte de Marigni, mort Abbé; — 3. Pierre-Félix, né le 17 Avril 1686, dit *le Chevalier de Saive*, Colonel d'Infanterie au service du Roi, qui a passé en Espagne, où il est Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, dans lesquelles il a servi avec la plus grande distinction pendant les dernieres guerres; — 4. Mathieu de Saive; — 5. autre Mathieu, dit *le Chevalier d'Ornacieu*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Commissaire-Général; — 6. Nicolas-Amédée, dit *le Chevalier de Marigni*, aussi Capitaine de Cavalerie dans le même Régiment; — 7. Gabrielle, Religieuse de la Visitation à Grenoble; — 8. & Anne de Saive, Prieure perpétuelle du Monastere de Saint-Benoît à Lyon.

X. **Jean-Dominique de la Croix-Chevrieres**, Comte de Saive, Marquis d'Ornacieu, Conseiller, puis Président à Mortier au Parlement de Grenoble, mort en 1740, avoit épousé *N.... de la Poype-de-Saint-Julien-de-Grammont*, fille de *N.... de la Poype*, Président à Mortier au même Parlement, dont il a eu : — 1. Artus-Joseph, qui suit; — 2, 3 & 4. un autre fils & deux filles. Yy ij

XI. ARTUS-JOSEPH DE LA CROIX, Marquis d'Ornacieu, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, a épousé *N... Pupile*, dont: — 1. JOSEPH-ARTUS, né en 1746; — 2 & 3. MATHIEU, né en 1753; & une fille. Les armes de la Croix-Chevrieres sont: *d'azur, à la tête & col de cheval animé d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois croix abaissées d'argent*; MORÉRI dit *chargé de 3 croisettes d'argent*. Pour devise: *Indomitum domuere Cruces.*

— CROIX-DE-HEUCHIN: Maison l'une des plus anciennes & des plus considérables d'Artois, en la Châtellenie de Lille, où elle est connue dès le douzieme siécle, en la personne d'EUSTACHE, par lequel cette Généalogie commence dans *Moréri*, Tome IV, page 351, en addition.

I. EUSTACHE, Seigneur DE CROIX & de Mandre, Chevalier, suivit BAUDOUIN, Comte de Flandre & de Hainaut, à l'expédition de Constantinople, & mourut en 1202, laissant de *Mathilde*, sa femme: — 1. GILLES, Seigneur de Mandre, mort sans postérité masculine; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & WATIER, Evêque de Tournay, mort en 1261.

II. JEAN, Seigneur DE CROIX, Chevalier, consentit en 1243, avec son fils aîné, à l'amortissement de la dîme de Flers. Il paroît encore, par titre de l'an 1247, qu'il épousa *Isabeau de Lannoy*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GAUTIER, mort sans postérité masculine; — 3. JEANNE, morte sans alliance; — 4. & BÉATRIX, Abbesse de Marquette, morte en 1291.

III. JEAN, II. du nom, Seigneur DE CROIX, de Flers & de Durmez, Chevalier, mort avant la mi-Carême en 1288, épousa *Jeanne Magret*, dite *de la Viefville*, fille de *Pierre Magret*, Chevalier, & de *Marie Vreté*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. JEANNET & JACQUES, morts sans alliance; — 4. OLIVIER, tige des Seigneurs de Durmez, dont nous parlerons ci-après; — 5. & ISABELLE, élue Abbesse de Marquette en 1318, morte en 1323.

IV. JEAN, III. du nom, Seigneur DE CROIX & de Flers, Chevalier, paroît encore vivant par titre de l'an 1310. Il épousa *Marguerite de Hallewin*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. JACQUES & PIERRE, morts sans alliance; — 4. & ALARD, dont la postérité masculine est éteinte.

V. JEAN, IV. du nom, Seigneur DE CROIX & de Flers, Chevalier, mourut en 1325, & laissa d'*Agnès de Bailleul*, sa femme: — 1. HECTOR, Seigneur DE CROIX & de Flers, mort en 1372, sans postérité de *Marie de Hem*, sa femme; — 2. WAFLART, Chevalier, mort en 1340, sans alliance; — 3. & ISABELLE, qui suit.

VI. ISABELLE DE CROIX hérita des Terres de Croix & de Flers par la mort sans enfans d'HECTOR, son frere. Elle épousa 1°. *Jacques*, Seigneur *de la Pontennerie*, Chevalier, dont elle ne laissa pas d'enfans; & 2°. *Guillaume*, Seigneur *du Mez*, d'une ancienne Noblesse de la Châtellenie de Lille. De ce second mariage est descendue toute la Maison *du Mez*, qui prit le nom & les armes de CROIX en 1430, & qui subsiste encore aujourd'hui en la personne de JOSEPH-FERDINAND DE CROIX, Comte de Mauve, & Seigneur de Dadizelle en Flandre, dit *le Comte de Croix*, allié en 1752, à *Marie-Albertine*, née Baronne de Plotho & de Dingelmunster, *&c.*

Seigneurs DE DURMEZ & WASQUEHAL.

IV. OLIVIER DE CROIX, Seigneur de Durmez, quatrieme fils de JEAN II, Seigneur de Croix, & de *Jeanne Magret*, dite *de la Viefville*, paroît par titres des années 1289, 1299, 1320 & 1322. Il épousa *Agnès de Langlée*, dite *de Vaurin*, qui paroît encore vivante & veuve de lui en 1342, fille de *Gauwin*, Seigneur de Langlée, & de *Marie Clauwet*, dite *d'Orchies*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & MARIE, vivante en 1342.

V. JEAN DE CROIX, I. du nom de sa branche, Seigneur de Durmez & de Bercus, vivoit encore en 1350, & paroît par titres de l'an 1339, avec *Marie de Bercus*, sa femme, dont il eut: — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. & BERNARD, dit *de Durmez*, mort sans postérité.

VI. OLIVIER DE CROIX, II. du nom, Seigneur de Durmez, vivoit encore en 1389, & épousa *Marie de Beaurepaire*, dont: — 1. JEAN, Seigneur de Durmez, mort sans alliance en 1414; — 2. OTTE, Seigneur de Durmez par la mort de son frere JEAN, puis de Beray, & du Moulin, qu'il aliéna, lequel paroît encore vivant par titre de l'an 1437, & mourut sans alliance; — 3. GAUTIER, qui suit; — 4. PIERRE, Abbé de Saint-Guislain, mort en 1456; — 5. JEANNE, morte sans alliance en 1464, âgée de 99 ans; — 6. & N.... DE CROIX, femme de *Denis de Lespierre*.

VII. GAUTIER OU WATIER DE CROIX, Seigneur de Wasquehal, de la Haverie, du Moulin, de la Mottelette, *&c.* fit partage avec OTTE & JEANNE DE CROIX, ses frere & sœur, le 19 Novembre 1419. Il paroît encore vivant par titre de l'an 1473, & mourut en 1478, ayant eu de son mariage avec *Jeanne Yseulx*, Dame de la Vechten, & des deux Treilles, fille de *Jean Yseulx*, Seigneur de Cantigny, & d'*Yolande de la Candle*: — 1. OTTE, dit *de Durmez*, Seigneur de Wasquehal, mort sans alliance en 1481, lequel laissa plusieurs enfans naturels, de l'un desquels descendent les Croix-Durmez, Comte de Clerfayt; — 2. BAUDOUIN, qui suit; — 3. JEANNE, Dame des deux Treilles, laquelle épousa en 1451, *Jean le Monnoier*, dit *de Hérimez*, Seigneur de Fasche; — 4. MICHELLE, mariée en 1458, à *Jacques de la Hamaide*, Seigneur de Chaeren; — 5. ISABEAU, Religieuse à Marquette; — 6. & MARIE DE CROIX, femme de *Georges Gommer*.

VIII. BAUDOUIN DE CROIX, Seigneur de Wasquehal, la Fresnoye, la Haverie, la Vechten, *&c.* mourut en 1516, ayant fait en 1513, un testament conjointement avec *Marguerite de Landas*, Dame du Bus, sa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Corbion, & de *Catherine Gommer*, laquelle mourut en 1545. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de la Haverie, mort sans alliance aux guerres d'Italie au service de l'Empereur CHARLES-QUINT; — 3. JACQUES, mort à la bataille de Pavie en 1524; — 4. PIERRE, tige des Seigneurs de la Fresnoye, puis de Malannoy, dont nous parlerons ci-après; — 5. GAUTIER, mort sans alliance à la prise de Rome en 1527; — 6. PHILIPPE, mort aussi sans alliance en France, au service du Duc de Bar; — 7. BAUDOUIN, Re-

ligieux à l'Abbaye de Saint-Guislain; — 8. HENRI, Religieux à Saint-Aubert à Cambray; — 9. WALLERAND, tige des Seigneurs d'Oyemhourg, rapportés ci-après; — 10. ANTOINETTE, femme de *Michel-Bernard*, Seigneur des Quelmes; — 11. & MADELENE DE CROIX, femme 1°. de *Charles du Bois*, Seigneur de la Longrie; & 2°. de *Georges de Guisclin*, Seigneur de Bousbecque.

IX. JEAN DE CROIX, II. du nom, Seigneur de Wasquehal & de la Haverie, mort en 1560, avoit épousé par contrat du 7 Janvier 1518, *Marie de Tenremonde*, Dame de la Réandrie & de la Bauderie, fille de *Henri*, Seigneur desdits lieux, & de *Jeanne Descretons*. De ce mariage naquirent: — 1. WALLERAND, mort en Italie au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, sans alliance; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de la Réandrie & de la Haverie, allié à *Cécile de Wyts*, morte en 1602, dont il ne laissa que des filles; — 4. JEAN, Seigneur de Gorguemetz, tué à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1573, sans alliance; — 5. MARGUERITE, femme de *Pierre de Longueval*, Seigneur de le Concile; — 6. MADELENE, mariée 1°. à *François du Bois*, Seigneur de la Croix; & 2°. à *Philippe de Leval*, Seigneur de Graincourt; — & plusieurs autres filles Religieuses, ou mortes sans alliance.

X. PIERRE DE CROIX, I. du nom, Seigneur de Wasquehal, Gorguemetz, &c. mort en 1617, avoit épousé par contrat du 24 Novembre 1566, *Louise de Wignacourt*, Dame de Bunette, Belsage, Blancquemain, Courtois, Avelette, &c. fille d'*Antoine*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie le Martin*, sa premiere femme, dont — 1. ANTOINE, mort sans alliance; — 2. JACQUES, Seigneur de Wasquehal, mort en 1626, aussi sans alliance; — 3. ADRIEN, qui suit; — 4. JEAN, Seigneur de Bunette, mort sans alliance; — 5. FRANÇOIS, tué au siége d'Hesdin, aussi sans alliance; — 6. LOUIS, Seigneur de Gorguemetz, mort en 1662, aussi sans alliance; — 7. & CATHERINE DE CROIX, femme de *Gérard de Harchies-de-Ville*, Seigneur de Basinghien, fils d'*Arnould*, Chevalier, Seigneur de Milomez, & de *Guillemette de Cléves*.

XI. ADRIEN DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Wasquehal, Escou, Bunette, Belsage, Blancquemain, Courtois, Avelette, &c. mort en 1631, avoit épousé par contrat du 11 Octobre 1595, *Marguerite de Sandelain*, morte en 1652, fille de *Jacques*, Seigneur de Herentault, & de *Lievine de Bronchorst*, dont vinrent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ADRIEN, Seigneur des Blonderies, Chevalier de Malte, tué sur la mer de Chypre dans un combat contre les Turcs en 1631, faisant sa troisieme caravane; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Belsage, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie franche du Comte *de Nassau*, mort en 1664, sans postérité de *Jeanne de Fourmestraux*, sa femme, veuve d'*Emmanuel de la Biche*, Seigneur de Cerfontaine, qu'il avoit épousée en 1649; — 4. JEAN, Seigneur de Bunette, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone, mort en 1675, sans postérité de *Barbe Beugin*, sa femme, fille du Seigneur de Ponches; — 5. LOUISE, Religieuse au nouveau Cloître à Berghes-Saint-Vinox, morte en 1650; — 6. ANTOINETTE, morte sans alliance en 1652; — 7. JEANNE-

CATHERINE, Dame de Breucq, morte sans alliance en 1682; — 8. MARGUERITE, femme de PIERRE DE CROIX, Seigneur de Croix, de Préseau & d'Oyembourg, son parent; — 9. & MARIE DE CROIX, Religieuse Ursuline à Saint-Omer.

XII. JACQUES DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Wasquehal, Escou, Blancquemain, Courtois, Avelette, *&c.* Capitaine, Enseigne de 300 hommes de Bas-Allemands, mort le 16 Novembre 1669, avoit épousé par contrat du 16 Octobre 1628, MARIE DE CROIX, sa cousine, morte le 21 Octobre 1681, fille de PIERRE, Seigneur d'Oyembourg, & d'*Anne de Baudrenghien*, Dame de Préseau. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur d'Escou, Gorguemetz, *&c.* Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, mort sans alliance en 1712, âgée de 74 ans; — 3. ADRIENNE-ANNE, morte sans alliance en 1669; — 4. ANTOINETTE, femme de *Renom-François de Beaufort*, Comte de Moulle; — 5. MARGUERITE-URSULE, Chanoinesse de la noble Abbaye d'Avesnes-lès-Arras; — 6. MARIE-CATHERINE, femme de *Michel-Ange*, Baron de Voherden; — 7. CATHERINE-ISABELLE, Chanoinesse de la noble Abbaye d'Avesnes-lès-Arras; — 8. & MARIE-MARGUERITE DE CROIX, femme de *Michel de Lannoy*, Seigneur du Carnoy.

XIII. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Comte de Croix, de Wasquehal, Seigneur de Marcq en Baroeul, Bunette, Belsage, Avelette & autres lieux, Colonel du Régiment de Royal-Wallon, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, fit en 1678, le retrait lignager de la Terre de *Croix*, vendue en 1677 par *Eugene de Noyelle*, Marquis de Lisbourg, issu, par femme, d'ISABELLE DE CROIX, héritiere de la branche aînée de cette Maison, & mourut en 1688, ayant épousé en 1663, *Claire-Florence de Steenhuys*, fille de *Guillaume*, Baron de Poéderlé, & de *Walburge de Snoy*. De ce mariage ne naquirent que des filles, qui furent — 1. MARIE-PHILIPPINE, laquelle porta la Terre de *Croix* à CHARLES-ADRIEN, Comte DE CROIX, Seigneur de Préseau, son mari; — 2. JEANNE-FLORENCE, femme de *Philippe-Charles de Harchies*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Saint-Venant, sans enfans; — 3. BARBE-ALEXANDRINE, femme de *Gédéon de Grailli-de-Waudricourt*, Chevalier, Seigneur de Bellefontaine; — 4. & ANNE-MARIE DE CROIX, mariée par contrat du 21 Mars 1711, à *Jean-Gabriel*, Marquis *de Roquefeuil*, dont *Marie-Claire-Elisabeth de Roquefeuil*, mariée en 1731 à *Jean-Batiste*, Marquis *de Chabannes-Curton*, avec postérité.

Seigneurs DE LA FRESNOYE & DE MALANNOY.

IX. PIERRE DE CROIX, Seigneur de la Fresnoye, quatrième fils de BAUDOUIN, Seigneur de Wasquehal, & de *Marguerite de Landas*, mort en 1567, avoit épousé *Marguerite de Rewel*, Dame de le Court & de le Vigne, morte en 1558, fille d'*Hector*, Seigneur desdits lieux, & de *Marie d'Astiches*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de le Court, Gentilhomme de la Chambre des Archiducs MATHIAS & MAXIMILIEN, enfans de l'Empereur MAXIMILIEN II, mort sans alliance en

1572 ; — 3. MICHEL, aussi mort sans alliance ; — 4. CLAIRE, Religieuse à l'Abiette à Lille ; — 5. ANTOINETTE, femme de *Guillaume Angouart*, Seigneur de Pietres & des Pommereaux ; — 6. MARGUERITE, femme de *Henri de Preud'homme*, Seigneur de la Ghennerie ; — 7. ANNE, femme de *Georges de Maubus*, Seigneur de Cosseaux ; — 8. MADELENE, femme de *Georges de Vlamminsporte*, Seigneur de Framicourt ; — 9. CATHERINE, femme de *Jean de Baudrenghien*, Seigneur de Préseau ; — 10. & ISABEAU DE CROIX, femme de *Louis Allegambe*, Seigneur de Bassinghien.

X. FRANÇOIS DE CROIX, Seigneur de la Fresnoye, de la Bourserie, d'Olhain, *&c.* épousa par contrat du 12 Février 1564, *Catherine de Preys*, Dame de la Wastine, fille de *Pierre*, Seigneur de le Dasle, & de *Madelene Vilain*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. & MADELENE DE CROIX, mariée par contrat du 13 Décembre 1583, à *Wallerand du Bois*, dit *de Fiennes*, Seigneur de Cerfontaine, & de Bauffremez, fils d'*Antoine*, Seigneur desdits lieux, & de *Philippotte de Landas*, sa premiere femme.

XI. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Fresnoye, Malannoy, Bourech, le Dasle, la Wastine, *&c.* fit son testament le 6 Mai 1622, & mourut la même année. Il avoit épousé en 1601, *Madelene de Thiennes*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Lombesc, Wilerzie, *&c.* & de *Marguerite de Guislain*, dont il eut : — 1. THOMAS, qui suit ; — 2. ANNE, femme de *Philippe Vandermeer*, Chevalier, Seigneur de Huytsgrave, fils aîné de *Jacques*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne du Châtel-Blangerval*, sa premiere femme ; — 3. MARGUERITE, morte jeune ; — 4. & ANTOINETTE DE CROIX, mariée 1°. en 1634, à *Sébastien de Voordt*, Chevalier, Seigneur de Hancourt, Saint-Soupplis, *&c.* Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bucquoy, fils de *Pierre*, Seigneur desdits lieux, & de *N.... de Wancquetin* ; & 2°. à *Jacques-Philippe de Tenremonde*, Chevalier, Seigneur de Bercus, Anvin, & Hornain, veuf de *Marguerite de Boubais*, fils cadet de *Philippe de Tenremonde*, II. du nom, Seigneur de Bachy, & de *Catherine*, héritiere de Bercus.

XII. THOMAS DE CROIX, Chevalier, Seigneur de la Fresnoye, Malannoy, Bourech, le Dasle, *&c.* mort le 24 Juillet 1672, avoit épousé au mois de Mars 1633, *Marie-Anne de Warluzel*, fille de *Jean-Antoine*, Seigneur de Warluzel, *&c.* Chevalier, & d'*Anne le François de Sepmeries*, dite *de Vooght*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANTOINE-ADRIEN, Seigneur de la Fresnoye, Capitaine de Cavalerie, tué en Allemagne en 1675 ; — 3. SEVERIN, Religieux de l'Abbaye d'Anchin, mort Prieur d'Aimeries en 1687 ; — 4. PAUL-DOMINIQUE, Religieux Recollet, mort en 1716, Gardien du Couvent de Namur ; — 5. ANNE-ADRIENNE, Chanoinesse de la noble Abbaye d'Estrun-lès-Arras, morte en 1700, âgée de 52 ans ; — 6. ANTOINETTE-ISABELLE, femme de *N.... de Preud'homme*, Seigneur de Werquigneul ; — & cinq autres enfans morts en bas âge.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Malannoy, Bourech, la Fresnoye, le Dasle, *&c.* né le premier Août 1635, & mort le 12 Décembre 1682, avoit épousé *Marie-Catherine-Thérese le Merchier*,

Merchier, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ercheval, *&c.* laquelle mourut le 13 Février 1701, & laissa: — 1. MAXIMILIEN-THOMAS, qui suit; — 2. MARIE-JOSEPHE-MAXIMILIENNE, Chanoinesse de la noble Abbaye d'Estrun, morte âgée de 17 ans; — 3. MARIE-THÉRESE, Religieuse à Sainte-Catherine de Saint-Omer, morte en 1709; — 4. MARIE-FRANÇOISE-SEVERINE, Chanoinesse de l'Abbaye d'Estrun, morte en 1699, âgée de 20 ans; — 5. & MARIE-CATHERINE-CLAIRE, Chanoinesse de la même Abbaye, morte le 25 Décembre 1749, âgée de 68 ans.

XIV. MAXIMILIEN-THOMAS DE CROIX, Chevalier, Seigneur & Comte de Malannoy, Seigneur de Bourech, de le Dasle & autres lieux, chef du nom & des armes de sa Maison, mort le 30 Octobre 1756, âgé de 83 ans, avoit épousé par contrat du mois de Février 1694, MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE CRAMET, Baronne de Blaireville, Dame de la Cressonniere, Malboutry, *&c.* morte le 28 Octobre 1726, fille unique & héritiere de *Jean de Cramet*, Baron & Seigneur desdits lieux, & de *Marie-Anne de la Houssaye*. De ce mariage sont sorties: — 1. MARIE-ANNE-FRANÇOISE-JOSEPHE, héritiere, morte en 1735, laissant des enfans de son mariage contracté en 1723 avec *Christophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, de Croix, de Moulle & de Buisscheure, Vicomte de Houlle & de la Jumelle, Baron de la Motte, Grincourt & autres lieux, fils de *Renom-François*, Comte de Moulle, *&c.* & d'ANTOINETTE DE CROIX-DE-WASQUEHAL; — 2. MARIE-CATHERINE-LOUISE-ANTOINETTE DE CROIX, dite *Mademoiselle de Malannoy*, vivante en 1758; — 3. MARIE-MARTINE-JOSEPHE, Religieuse de la Présentation de N. D. à Aire, morte en 1754; — 4. MAXIMILIENNE-JOSEPHE-ALEXIE, Religieuse Ursuline à Saint-Omer, vivante en 1758; — & un garçon & six filles morts en bas âge.

Seigneurs d'OYEMBOURG & de PRÉSEAU.

IX. WALLERAND DE CROIX, Seigneur d'Oyembourg, neuvieme fils de BAUDOUIN, Seigneur de Wasquehal, & de *Marguerite de Landas*, mort en 1560, avoit épousé en 1541, *Catherine de Waes*, Dame de Trietres & Defferans, veuve de *Jean de la Riviere*, Seigneur de Warnes, & fille de *Laurent de Waes*, Seigneur de Wackene & de Walleghem, & de *Marie Dupret*, Dame de Trietres & Deffrans. Elle mourut en 1587, laissant: — 1. BAUDOUIN, qui suit; — 2. JEAN, Seigneur de Defferans, mort sans alliance en 1598; — 3. PIERRE, Seigneur du Bus, tige des Seigneurs de Heuchin, dont nous parlerons ci-après; — 4, 5, 6 & 7. JACQUES, GAUTIER, JEAN & MARGUERITE, morts jeunes; — 8. & ANTOINETTE DE CROIX, femme de *Jérôme d'Ennetieres*, Seigneur des Loges.

X. BAUDOUIN DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oyembourg, Has, Trietres, *&c.* mort en 1626, avoit épousé 1°. *Isabeau de Thieulaine*, Dame de la Maillardrie, morte en 1583, fille de *Wallerand*, Seigneur d'Aigremont; 2°. *Marie de Haynin*, morte en 1587, fille de *Guislain*, Seigneur de Brœucq; & 3°. *Catherine de Vlieghe*, Dame de la Gruerie, morte sans postérité, fille de *Jean*, Seigneur de la Gruerie. Du premier lit vint: — 1. PIERRE, qui suit; du second lit sortit: — 2. & PHILIP-

PE, Seigneur de Has, mort en 1626, sans postérité de *Marie de Pronville*, Dame de la Hautoye, sa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Hautoye, & d'*Hélene de Moncheaux*.

XI. PIERRE DE CROIX, Chevalier, Seigneur d'Oyembourg, Trietres, Deffrans, Has, &c. mort le 12 Juin 1638, avoit épousé *Anne de Baudrenghien*, Dame de Préseau, morte en 1672, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Préseau, & de CATHERINE DE CROIX. De ce mariage vinrent : — 1. BAUDOUIN, Religieux à l'Abbaye de S. Jean à Valenciennes, mort en 1680 ; — 2. PIERRE, qui suit ; — 3. PHILIPPE-CHARLES, mort au siége de Sayes en Espagne en 1639, sans alliance ; — 4. HUBERT, Chanoine de la Collégiale de S. Pierre à Lille, mort en 1670 ; — 5 & 6. CATHERINE & ANTOINETTE DE CROIX, Chanoinesses de l'Abbaye de Messine lez Ypres, mortes fort vieilles : la premiere en 1686, & la seconde en 1689 ; — 7. MARIE, alliée en 1628, à JACQUES DE CROIX, Seigneur de Wasquehal, &c. son parent ; — 8. ELISABETH, morte sans alliance en 1644 ; — 9. ANNE, Religieuse à Roesbreuch à Ypres ; — 10. MADELENE, Religieuse au nouveau Cloître à Berg-Saint-Vinox ; — 11. FRANÇOISE, mariée en 1634, à *Arnoud Van-der-Haer*, Chevalier, Seigneur de la Bousserie, mort en 1685 ; — 12. & ANNE-ELÉONORE DE CROIX, morte en bas âge.

XII. PIERRE DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Préseau, Oyembourg, Trietres, &c. mort le 7 Mai 1687, âgé de 79 ans, avoit épousé MARGUERITE DE CROIX, sa parente, fille d'ADRIEN, Seigneur de Wasquehal, &c. & de *Marguerite de Sandelin*, dont vinrent : — 1. PIERRE, Baron de Pottes, &c. mort en 1706, âgé de 52 ans, sans postérité de *Bonne de Kessel*, sa femme, fille de *Michel*, Seigneur de Wattignies, & de *Bonne-Françoise de Haynin*, Dame de l'Esquin ; — 2. & CHARLES-ADRIEN, qui suit.

XIII. CHARLES-ADRIEN, Comte DE CROIX, Seigneur de Préseau, Oyembourg, Trietres & autres lieux, mort le 6 Septembre 1717, âgé de 62 ans, avoit épousé par contrat du 13 Novembre 1688, MARIE-PHILIPPINE, héritiere DE CROIX, de Wasquehal & autres lieux, sa cousine, fille de PIERRE, II. du nom, Comte DE CROIX & de Wasquehal, & de *Claire-Florence de Steenhuys*. De ce mariage ne vinrent que deux filles : — 1. CLAIRE-ANGÉLIQUE, qui suit ; — 2. & FRANÇOISE-LOUISE DE CROIX, mariée 1°. en 1716, à *Charles-Alexandre*, Marquis *de Bauffremez*, Baron d'Esne, &c. dont une fille unique ; & 2°. en 1724, à *François-Eugene-Dominique de Bethune*, Comte de Saint-Venant, Seigneur de Penin, &c. sans enfans.

XIV. CLAIRE-ANGÉLIQUE DE CROIX, Dame de Croix, de Wasquehal, Marcq en Baroeul, Oyembourg & autres lieux, épousa en 1716 *Christophe-Louis*, Comte *de Beauffort*, son oncle à la mode de Bretagne, fils cadet de *Renom-François*, Baron de Beauffort, Comte de Moulle, &c. & d'ANTOINETTE DE CROIX DE WASQUEHAL. Elle mourut en 1721, & n'ayant point d'enfans, elle fit don en 1717 de la Terre de *Croix* à *Louis-François de Beauffort*, Comte de Moulle, frere aîné de son mari,

dans la Maison duquel cette Terre est encore aujourd'hui. Voyez BEAUFFORT.

Branche des Seigneurs de HEUCHIN.

X. PIERRE DE CROIX, Seigneur de Bus, Frelinghien, la Prévôté, *&c.* troisieme fils de WALLERAND, Seigneur d'Oyembourg, & de *Catherine de Waes*, mourut en 1629. Il avoit épousé par contrat du premier Mai 1586, *Esther Herlin*, fille de *Michel*, Seigneur de Jeullain, la Tourotte, Gouy, *&c.* De ce mariage vinrent : — 1. BAUDOUIN, qui suit ; — 2. ISABEAU, femme d'*Hercule d'Assignies*, Chevalier, Seigneur d'Ollevaigne, Wincly, *&c.* fils d'*Antoine*, II. du nom, Seigneur desdits lieux & de Wannes, & de *Barbe le Borgne*, dite d'*Auffay* ; — 3. & ANTOINETTE DE CROIX, femme de *Philippe de Thiennes*, Seigneur de Warelles & de Lombise.

XI. BAUDOUIN DE CROIX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Heuchin, la Prévôté, Frelinghien, Honcourt, Jeullain, Beauffart, la Tourotte, *&c.* se trouva aux batailles de Rocroy & de Tournay, & mourut en 1637. Il avoit épousé par contrat du 22 Octobre 1613, *Anne de Locquenghien*, fille de *Philippe* Ber de Flandre, dit *Sire d'Oudenarde*, Baron de Pamele, & de *Valeria de Cotereau*, dont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, mort jeune en 1627 ; — 2. PHILIPPE, Seigneur de Heuchin, Capitaine au Régiment du Comte de Rœux, tué à la prise du Château de Commines, sans alliance ; — 3. ALEXANDRE, Seigneur de Jeullain, du Burg, la Tourotte, *&c.* mort sans alliance en 1684 ; — 4. GUILLAUME-IGNACE, mort en bas âge ; — 5. PIERRE-FÉLIX, qui suit ; — 6. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1628, mort sans alliance ; — 7. MARIE-VALERIA, morte en 1667, sans enfans de *Gilles d'Ostrel*, dit *de Lieres*, Seigneur de Frefay, son mari ; — 8. ANTOINETTE, femme de *Florent de Jonglet*, Seigneur de Moyenneville & de Marets, mort en 1694 ; — 9. ANNE, Religieuse à l'Abiette, à Lille ; — 10. MARIE-CLAIRE, Chanoinesse de la noble Abbaye d'Avesnes-lès-Arras, en 1633 ; — 11. MARGUERITE-ISABEAU, morte sans alliance ; — 12. ISABELLE, née en 1624, morte en 1667, laissant des enfans de son mariage avec *Jean-Georges de Pressy*, Baron de Remy, Seigneur de Flenques, *&c.* mort en 1685, fils de *Charles*, Seigneur desdits lieux, & de *Françoise du Petit-Cambray*, sa premiere femme ; — 13. & CATHERINE DE CROIX, Chanoinesse de ladite Abbaye d'Avesnes.

XII. PIERRE-FÉLIX DE CROIX, Chevalier, Seigneur de Heuchin, des Prévôtés, Frelinghien, Beauffart, Alennes, *&c.* Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de pieds Wallons, mort en Mars 1677, avoit épousé par contrat du 13 Décembre 1662, *Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde*, fille d'*Albert-André*, Baron de Maingovalt & de Fromelles, Seigneur de Genech, Bours, *&c.* & d'*Anne d'Ongnies*, dont : — 1. ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JOSEPH-ALBERT, Seigneur de Jeullain, mort fort avancé au service de l'Empereur, à Vienne en Autriche en 1721, sans alliance ; — 3. EUGENE-FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Croix*, reçu Chevalier de Malte en 1691, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi

d'Espagne en 1726, sans alliance; — 4. BALTHASARD-PIERRE-FÉLIX, Seigneur de Beaussart, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes; — 5. MARIE-PHILIPPE-ALDEGONDE, mariée par contrat du 9 Mai 1684, à *François-Jacques de Wignacourt*, Comte de Flettres, Seigneur de Marquillies, Marcq, *&c.* Grand Bailli des Ville & Châtellenie de Cassel; — 6. MARIE-CLAIRE-FLORENCE, mariée en 1696, à *Octave-Eugene*, Marquis *de Nedonchel*, Baron de Bouvigrais & de Ravesbergue, *&c*; — 7. MARIE-CLAIRE-SCHOLASTIQUE, alliée en 1695, à *Robert-Antoine-Joseph du Châtel*, Chevalier, Vicomte de la Hovarderie, fils de *Ferdinand-François*, Seigneur de la Hovarderie, Vicomte de Hautbourdin, *&c.* & de *Jeanne-Thérese d'Ostrel*; — 8. CATHERINE-EUGENE, Religieuse à l'Abiette, à Lille; — 9. & ISABELLE-CLAIRE-THÉRESE, mariée par contrat du 4 Janvier 1692, à *Philippe-Eugene de Jauche*, Chevalier, Comte de Mastaing, Baron de Herimetz, Seigneur de Mamets, *&c.* mort en 1702, fils cadet de *Jean-François*, Comte de Mastaing, & de Lierdes, Seigneur de Herimetz & de Brugelette, Gouverneur de Courtray, & de *Marie-Françoise d'Estourmel.*

XIII. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Marquis de Heuchin, Seigneur des Prévôtés, Frelinghien, Alennes, Beaussart, Tourotte, *&c.* Guidon de la Compagnie d'hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, sous le titre des Anglois, mourut en 1690, laissant de son mariage avec *Madelène-Françoise de Fiennes*, qu'il avoit contracté en 1684, fille de *Maximilien de Fiennes*, Comte de Lumbres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Catherine-Cécile de Guernonval*: — 1. ALEXANDRE-MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JOSEPH-ALBERT, dit le *Comte de Croix*, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne; — 3 & 4. ANNE-MADELÈNE, & MARIE-MAXIMILIENE, Chanoinesses du noble Chapitre de Nivelle; — 5. & MARIE-CLAIRE DE CROIX, dite *Mademoiselle d'Alennes*, Chanoinesse du noble Chapitre de Mons.

XIV. ALEXANDRE-MAXIMILIEN-FRANÇOIS DE CROIX, Chevalier, Marquis de Heuchin, Seigneur des Prévôtés, Frelinghien, *&c.* a épousé en 1724, *Isabelle-Claire-Eugene de Houchin*, fille aînée de *Louis-François-Joseph*, Marquis de Longâtre, Seigneur de Dannezin, Député Général & Ordinaire pour le Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & de *Marie-Josephe-Thérese de Thiennes*, héritiere de Berthes, dont il a: — 1. ALEXANDRE LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PHILIPPE-FRANÇOIS, dit le *Comte de Croix*, Colonel au service d'Espagne, qui s'y est marié; — 3. ERNEST-EUGENE, dit le *Chevalier de Croix*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie; — 4. THÉODORE-FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre Teutonique, lequel sert aussi en Espagne, dans le Régiment des Gardes Wallones; — 5. HERMENEGILDE-FLORENT-LOUIS, Chanoine de Saint-Pierre, à Lille; — 6. MAXIMILIEN-GUISLAIN-OMER, Abbé de Croix; — 7. LOUISE-ISABELLE-FLORENCE, Chanoinesse du noble Chapitre de Mons; — 8. AMÉLIE-ISABELLE-ALBÉRIQUE, Chanoinesse du même Chapitre; — 9. & FERDINANDINE DE CROIX, Chanoinesse du noble Chapitre de Denain.

XV. ALEXANDRE-LOUIS-FRANÇOIS, Marquis DE CROIX, Capitaine

de Cavalerie au Régiment de Beauvilliers, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 3 Juin 1750, *Marie-Anne-Françoise de Groesbeck*, fille aînée d'*Alexis-François*, Comte de Groesbeck & du Saint-Empire, Vicomte d'Aublin, *&c.* & d'*Elisabeth-Catherine-Barbe*, née Baronne de Schueren & du Saint-Empire, dont il a : — 1. ALEXANDRE-EUGENE-LOUIS, né en Juin 1754; — 2. un autre fils, né en 1757; — 3. & une fille née en 1755. Les armes de Croix de Heuchin sont : *d'argent à la croix d'azur.* Cimier : *un vol.* Supports : *deux lions.*

— CROMOT en Bourgogne : Famille divisée aujourd'hui en trois branches, dont les deux dernieres ont été annoblies par des Charges honorables. La branche aînée a pour auteur

CHARLES-ROBERT CROMOT, Ecuyer, qui commença à servir en 1707 en qualité de *Cadet*, & obtint par sa valeur, à la fin de la même année, le grade d'Enseigne au Régiment d'Auxerrois. Il fut en 1708 de l'embarquement fait pour l'Ecosse, & se trouva au siége de Bruges, à la prise du Fort de Plassendal & au combat d'Oudenarde, assista en 1709 à celui de Rumersheim; & après s'être distingué en différentes occasions pendant cette campagne & la suivante, il obtint une commission de Capitaine au Régiment de Tavannes. Il ne s'est retiré du service qu'après la paix d'Utrecht, & parce qu'il a été compris dans la réforme considérable qui s'est faite alors. C'est en considération de ses services & de ceux de sa famille, qu'il a obtenu des Lettres d'annoblissement, registrées au Parlement de Bourgogne le 2 Avril 1761, en la Chambre des Comptes le 10 du même mois, & au Bureau des Finances le 17 desdits mois & an. Il a épousé par contrat du 2 Septembre 1719, *Marguerite-Charlotte Boudrey*, fille d'*Edme*, Conseiller du Roi, son Receveur au Grenier à Sel d'Avalon, & d'*Anne Heuvrard*, dont il a eu treize enfans, entr'autres, — 1. JULES-DAVID, qui suit; — 2. MARIE-PERRETTE, née & batisée le 29 Juin 1726, mariée le 24 Juin 1745, à *Charles-François-Joseph l'Ecureuil de la Touche*, Intendant des Menus Plaisirs du Roi; — 3. MARIE, née & batisée le 3 Août 1727; — 4. JEANNE-MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 2 Février 1730, & mariée le 19 Février 1754, à *N... Dodun*, Receveur des Gabelles de Tonnerre; — 5. & MARIE-CLAUDINE CROMOT, née le 24 Janvier 1734, & mariée au mois de Juin 1754, à *N... Gaulard de Journy*, Receveur-Général des Fermes du Roi à Bordeaux.

JULES-DAVID CROMOT, Ecuyer, né le 25 Janvier 1725, Seigneur du Bourg & autres lieux, Conseiller du Roi, Contrôleur-Général du Marc d'or des Ordres de Sa Majesté & premier Commis des Finances, a épousé par contrat du mois d'Août 1751, *Rose-Josephe-Sophie Baudons*, fille de *François*, Ecuyer Conseiller-Secrétaire du Roi, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté, & de Dame *Rose de Verneuil.* De ce mariage sont issus : — 1. MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH-MAXIME CROMOT, Ecuyer, né le 28 Avril 1756; — 2. & ANNE-DAVID-SOPHIE, née le 7 Août 1760. Les armes : *d'azur, à un sautoir d'or engrêlé, accompagné de quatre clefs d'argent, les pannetons en haut.* Voyez l'*Armorial de France.*

— CROPET : Famille noble dont étoit JEANNE CROPET, femme de

Renaud de Laurencin, Chevalier, avec lequel elle vivoit vers le commencementdu dix-septieme siécle, & dont elle eut postérité. Les armes : *d'or, à trois quintefeuilles de sinople ajourées, posées 2 & 1.*

— CROPTE : ancienne Maison du Périgord, qui a donné en 1416 un Evêque de Sarlat, dans BERTRAND DE LA CROPTE, mort le 26 Octobre 1446 ; & un Chevalier de Malte, Commandeur du Cap François en 1634, puis Sénéchal du Périgueux, dans FRANÇOIS DE LA CROPTE. Il étoit frere de LOUISE DE LA CROPTE, femme de *Pons de Salignac de la Mothe-Fénelon*, & mere du célébre Archevêque de Cambray.

URANIE DE LA CROPTE-BEAUVAIS, fut mariée à *Louis-Thomas de Savoie*, Comte de Soissons, mort le 14 Août 1702, de ses blessures au siége de Landau.

On trouve que cette Maison de la Cropte a eu des alliances avec les plus nobles des Provinces au-delà de la Loire, telles que celles de *Rosignac*, de *la Porte*, de *Fleurat*, de *Sansac*, d'*Abzac*, de *Bruzac*, de *Pons* & de *la Tour*.

Une FRANÇOISE DE LA CROPTE, fille de JEAN, Seigneur de Lanquais, épousa le 24 Août 1483, *Charles de Pons*, Seigneur de Saint-Maurice ; & sa petite-niéce, MARGUERITE DE LA CROPTE, Dame de Lanquais, fut mariée le 13 Juillet 1536, avec *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, de la Maison des Vicomtes *de Turenne*, connus aujourd'hui sous le titre de Ducs *de Bouillon*.

HENRI-FRANÇOIS DE LA CROPTE, Marquis de Beauvais & Chandrac en Périgord, épousa le 28 Octobre 1741, *N... de Salignac de Fénelon*, fille de *Gabriel*, Marquis de Fénelon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 11 Novembre 1746, d'une blessure reçue le même jour à la bataille de Rocoux, & de *Louise-Françoise le Pelletier*.

CHARLES DE LA CROPTE DE CHANTEIRAC obtint l'Evêché d'Aleth en Janvier 1763, étant Vicaire-Général du Diocèse d'Autun. *Voyez* la Généalogie de cette branche de la Cropte, Seigneurs de Chanteirac, dans le registre premier de *l'Armorial de France*, pag. 167.

De la branche de Bourzac étoit JEAN-FRANÇOIS DE LA CROPTE DE BOURZAC, fils de FRANÇOIS-ISAAC, I. du nom, Seigneur de Bourzac, & de *Marie-Anne Van-Gangelt*, Demoiselle Allemande, sa seconde femme. Il a été Abbé de Mont-Saint-Quentin, Diocèse de Noyon, Evêque de cette Ville, Comte & Pair de France le 28 Août 1733, & est mort en son Palais Episcopal le 23 Janvier 1766, en sa soixante-dixieme année.

Cette Famille subsiste dans N... DE LA CROPTE, Seigneur de Sebioux, marié & qui a des enfans. Il a pour frere puîné,

N... DE LA CROPTE, qui a été Enseigne de Vaisseau, connu sous le nom de *Chevalier de Sainte-Abre*, & appellé *Marquis de Sainte-Abre*, depuis son mariage avec *N... de Durfort*, de la branche de Civrac, morte en 1759. M. *de Sebioux* & M. le Marquis *de Sainte-Abre* sont tous deux fils de feu M. *de Serillac*, lequel avoit une sœur, morte veuve de M. *Boucher d'Orsay*, qui avoit été Intendant de Limoges. Les armes : *d'azur, à la*

bande d'or, accompagnée de deux fleurs-de-lis de même, une en chef & l'autre en pointe.

— CROSE en Provence. ANTOINE DE CROSE, I. du nom, jouissoit des priviléges accordés aux Nobles au commencement du seizieme siécle. Il eut de *Marguerite de Peironnety*, qu'il épousa vers l'an 1515,

II. JEAN DE CROSE, qui prit le surnom de *Peironnety*, à cause qu'il hérita de cette Famille. Il épousa le 9 Novembre 1544, *Marquise de Tornatoris*, fille de noble *Ignace*, & acquit une partie de la Terre de *Saint-Martin* le 2 Janvier 1574. De cette alliance vinrent : — 1. ESPRIT, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, auteur d'une branche qui a fait des alliances dans les Maisons de *Forbin*, de *Vento* & autres. Il en reste encore une tige au lieu de Pennes, Vignerie de Marseille.

III. ESPRIT DE CROSE, Seigneur de Saint-Martin, reçu Conseiller au Parlement dans le mois d'Octobre 1577, épousa la même année *Jeanne de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillanne, & de *Françoise de Beccaris*, de laquelle il laissa

IV. ANTOINE DE CROSE DE PEIRONNETY, II. du nom, Seigneur de Saint-Martin, marié le 17 Mai 1616, avec *Marguerite de Guiran*, fille de *Gaspard de Guiran de la Brillanne*, & de *Bernardine de Basteti*. Il en eut : — 1. MARC-ANTOINE, qui suit ; — 2. & JEANNE, mariée par contrat passé devant *Beaufort*, Notaire à Aix, le 24 Septembre 1634, à *François de Gantès*, Seigneur de Valbonnettes, Conseiller du Roi en ses Conseils & son Procureur-Général au Parlement de Provence.

V. MARC-ANTOINE DE CROSE, Seigneur de Lincel, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 18 Janvier 1640, se maria le premier Juin 1642, avec *Marguerite de Suffren*, fille de *Jean-Batiste*, & de *Marguerite d'Arnaud*, dont il eut entr'autres enfans : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2 & 3. ANTOINE-FRANÇOIS & JEAN, qui furent reçus Chevaliers de Malte. L'un d'eux est mort Commandeur & Bailli de Manosque.

VI. JEAN-BATISTE DE CROSE, Seigneur de Lincel & Conseiller en la Cour des Comptes, s'allia avec *Blanche de Forbin*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Turriès, & de *Marguerite de Meyran-de-Naus*. De ce mariage sont issus : — 1. ALEXIS, qui suit ; — 2 & 3. & deux filles mariées dans les Maisons de *Meyran-la-Goy* & de *Viguier*, de la ville d'Arles.

VII. ALEXIS DE CROSE-DE-PEIRONNETY, Seigneur de Lincel, s'établit à Arles, & y a épousé en 1710, *Madelene de Perrier*, de laquelle il a laissé : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte en 1741 ; — 3. & une fille mariée dans la Maison de *Perrier*, de la ville d'Arles.

VIII. HENRI DE CROSE-DE-PEIRONNETY, Seigneur de Lincel, a épousé la petite-fille d'*Emmanuel Gebrin*, Seigneur de Cazeneuve, dont il a un fils & une fille. *Nouvel Armorial de Provence*, Tome I, page 296. Les armes : *d'azur, à trois pals d'or, sommés d'une trangles de même, & 3 étoiles aussi d'or, rangées en chef.*

CROVILLE en Normandie : ancienne Noblesse, qui jusqu'en 1365 a

porté le nom de *Boudet*, & depuis ce tems, alternativement celui de *Boudet* & de *Croville*. Elle a enfin quitté celui de *Boudet*, pour garder celui de la Terre de *Croville*, située dans le Diocèse de Coutances, Election de Valogne, qu'elle possédoit dès le onzieme siécle.

L'Histoire de Normandie fait mention de RAOUL BOUDET, Chevalier, Seigneur de Croville. Dans un ancien manuscrit en velin de la Bibliotheque de Bayeux, intitulé *les anciennes Histoires d'Outremer*, il est compris dans le catalogue des Seigneurs qui passerent avec *Guillaume*, premier Duc de Normandie, en 1066, pour faire la conquête de l'Angleterre. Il mourut en 1087, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Croville, ainsi que ses successeurs, preuve certaine que la Famille de *Croville* étoit en grande considération dès ce tems-là.

RAOUL, II. du nom, son fils, fut à la conquête de Jérusalem en 1092, sous ROBERT DE COURTEBOTTE, dit l'ancien manuscrit de la Bibliotheque de Bayeux. Il signa en 1152 à la fondation des Chanoines de Nehou, faite par *Richard de Reviers*, Chevalier, en qualité d'un des 12 Barons de Normandie, en présence de HENRI I. Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, qui étoit en personne à la dédicace de cette Chapelle. Il eut un fils nommé

PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, qui laissa de sa femme,

THOMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, mort au mois de Mars 1200. Il eut pour fils: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & GUILLAUME, Ecuyer, qui vivoit en 1251, suivant l'époque du Livre noir du Diocèse de Coutances, mort sans avoir été marié.

PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, se maria à *Nicole de Reviers*, issue de *Richard de Riviers*, fondateur de la Chapelle de Nehou, morte en 1263 & lui en 1275. On lit dans l'*Index* du Capitulaire de l'Abbaye de Montebourg, que pour cinq Prébendes, il fit donation à cette Eglise d'un Fief nommé actuellement le Fief de Rauville. Son fils, ROBERT, qui suit, confirma cette donation. Les Religieux de cette Abbaye aliénerent le Fief de Rauville, & il est aujourd'hui possédé par M. *du Hecquet*.

ROBERT, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE CROVILLE, mort en Décembre 1300, épousa en 1298, *Nicole de Tilly*, morte le 5 Mai 1322. Ils eurent pour enfans: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. & ROBERT, mort sans être marié le 9 Mai 1326, & enterré dans l'Eglise de Croville.

RICHARD BOUDET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, mort en Décembre 1323, avoit épousé *Nicole d'Orglandes*, d'une ancienne Noblesse de la Province, qui subsiste aujourd'hui dans la personne du petit-fils de feu M. le Comte *de Briouze*, dont

JEAN BOUDET, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, vivant en 1334. Il se maria à *Agnès de Grosparmy*, de laquelle il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & NICOLAS, qui vivoit en 1356, mort sans avoir été marié. Il en est fait mention dans le Livre blanc du Diocèse de Coutances.

Coutances. Il servit de second à *Godefroy de Harcourt*, Seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, contre le Seigneur *de Chifrevast*.

PIERRE BOUDET, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, vivant en 1349, eut de *Jeanne de Conseil*, son épouse, morte en 1397 & enterrée à Croville,

JEAN BOUDET, II. du nom, mort en 1403. Il eut ses biens confisqués par le Roi de Navarre, pour avoir pris le parti du Roi de France; mais il fut compris dans le traité de paix fait en 1365 entre ces deux Princes, & ses biens lui furent rendus par acte du 20 Décembre de la même année, dont l'original se conserve dans les archives de la Famille, qui depuis ce tems, comme on l'a remarqué, a pris alternativement le nom de *Croville*, Terre que possédoit RAOUL, I. du nom, dès 1066. Ses enfans, avec *Robine de Campron*, fille de *Jean de Campron*, Seigneur de Lorois, sont: — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. JEANNE & PERRETTE, mariées.

JEAN DE CROVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, déclaré majeur en 1403, mort en 1443, eut d'*Isabeau de Thieuville*, son épouse, — 1. JEAN, qui suit; — 2. & N... DE CROVILLE, mariée à *Raoul de Briroy*, Ecuyer, Seigneur de Freville.

JEAN DE CROVILLE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa en 1466, *Jeanne de la Feniere*, & mourut en l'année 1500. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, Curé de Croville; — 2. RAOUL, qui suit; — 3 & 4. PIERRE & JACQUES, qui n'ont point été mariés; — 5. ANNE, mariée à *Jean de Mons*, Ecuyer, Chevalier d'Angonville; — 6. & N... DE CROVILLE, mariée à *N. de Breuly*, Ecuyer.

RAOUL DE CROVILLE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, partagea en 1511 avec ses freres PIERRE & JACQUES. Il épousa le 29 Novembre 1513, *Françoise d'Anneville*, & mourut en 1556, laissant: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. URSINE, mariée à *Eustache de Thieuville*, Chevalier de Briquebost; — 3. & N... DE CROVILLE, femme de *Robert d'Ouessay*.

NICOLAS DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa le 19 Février 1545, *Jeanne de Pittebout*, & mourut en 1565. Ses enfans furent: — 1. GILLES, qui suit; — 2. JACQUES, Seigneur de l'Isle, marié en 1591, à *Isabeau de Therc*, veuve de *François de Glatigny*, Ecuyer, mort sans enfans; — 3. & N... DE CROVILLE, mariée.

GILLES DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Biniville, commanda la Noblesse du Côtentin, sous le regne de HENRI IV. Il se maria le 8 Novembre 1573, à *Gilonne du Moncel*, fille & héritiere de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Nazaire, *&c.* & de *Renée de Gouberville-Piquot*, Dame dudit lieu. Il mourut à Rouen le 11 Février 1612, & son corps fut porté à Croville. Ses enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur, par sa mere, de Saint-Nazaire, Russy, Houtteville, Sainte-Honorine & Sorteval. Il vivoit en 1607, & mourut sans postérité; — 3. RENÉE, mariée en 1595 à *Hervé d'Anneville*, Ecuyer, Seigneur de Chifrevast; — 4. & BARBE, mariée à *N... de Sausay-le-Cointe*, Ecuyer.

Jean de Croville, V. du nom, héritier de son frere Jacques, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *&c.* mort en 1630, avoit épousé *Marguerite de Trousseauville*, Dame de Preuille en Lieuvain, morte en 1648. Il fut Chambellan du *Grand Condé*. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui suit; — 2. Hervé, auteur de la branche de Croville, Seigneur de Gouberville, rapportée ci-après; — 3. Jacques, Seigneur de Saint-Nazaire, marié le 29 Janvier 1646, à *N... Blondel*, mort en Février 1650, sans postérité; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles mariées.

Jean, VI. du nom, Chevalier, Seigneur de Croville, *&c.* se maria le 21 Novembre 1632, avec *Catherine de Varoc*, veuve d'*Antoine de Francquetot*, Ecuyer. Il mourut le 21 Novembre 1672, & laissa: — 1. Hervé, qui suit; — 2. & Catherine, mariée à *Antoine de Meuldrac*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix.

Hervé de Croville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Biniville, Tourlaville, Saint-Nazaire, *&c.* se maria le 22 Janvier 1667, à *Angélique Boivin-de-Bonnetot*, & mourut le 8 Juillet 1714. Il fut enterré dans le Chœur de l'Eglise de Croville. Il laissa: — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2. Hervé, mort, sans avoir été marié, le 6 Janvier 1715; — 3. & Marie-Madelene, mariée en 1694 à *François Fouquet*, Ecuyer, Seigneur de Reville.

Jean-Batiste de Croville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Biniville, de Tourlaville, de Saint-Nazaire, *&c.* épousa en 173.. *Marie-Geneviève-Charlotte des Essarts*. Il est mort à Rouen le 2 Février 1741, sans avoir laissé d'enfans, & les biens de sa branche ont passé au fils de Marie-Madelene de Croville, sa sœur.

Branche des Seigneurs de Gouberville.

Hervé de Croville, Chevalier, Seigneur de Gouberville, le Mesnil-au-Var, *&c.* second fils de Jean, V. du nom, & de *Marguerite de Trousseauville*, épousa le 30 Janvier 1641, *Madelene du Hallay*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene Bruc*. Il mourut en 1654, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Gouberville. Il eut pour enfans: — 1. Jean, qui suit; — 2. Pierre, tige de la branche des Seigneurs du Mesnil-Lieubray, rapportée ci-après; — 3. François-Marie, Seigneur & Curé d'Alleaume proche Valogne, mort en 1701; — 4. Hervé, mort Capucin, sous le nom de Pere *Benoît*; — 5. & Madelene, mariée à *Jean de Nollent*, Ecuyer, Seigneur de Trouville, dont la petite-fille a épousé *Paul d'Aguesseau*, Conseiller d'Etat, fils du Chancelier de France.

Jean de Croville, I. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Gouberville, Mesnil-au-Var, *&c.* épousa le 3 Janvier 1665, *Jacqueline de la Riviere*. Il mourut en 1685, & laissa: — 1. Jean-Charles, qui suit: — 2. & 3. Hervé-Bon-Thomas, né le 13 Juillet 1669, & Bon-Thomas, né le 12 Octobre 1671, qui ont servi dans la Marine.

Jean-Charles de Croville, Ecuyer, Seigneur de Gouberville, Mesnil-au-Var, *&c.* se maria en 1706, à *Madelene-Renée de la Cainne*, & est mort en 1709. Il a laissé: — 1. Jacques-Georges-Jean-Charles, qui suit; — 2. & Louis-René, dit *le Chevalier de Gouberville*, Marechal-

des-logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, Mestre-de-camp de Cavalerie, & Chevalier de S. Louis, mort en 176..

JACQUES-GEORGES-JEAN-CHARLES DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur de Gouberville, mort en 17... avoit épousé en 1736, *Catherine de Hennot*, dont sont issus: — 1. LOUIS-RENÉ-JEAN-CHARLES DE CROVILLE, Chevalier, qui a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1750; — 2. & HERVÉ-GEORGES, Page de la Reine en 1756, & Garde de la Marine depuis le 22 Juin 1758.

Branche des Seigneurs du MESNIL-LIEUBRAY.

PIERRE DE CROVILLE, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Lieubray, second fils d'HERVÉ, Seigneur de Gouberville, & de *Madelene du Hallay*, épousa en 1678, *Anne Lami*, de laquelle il a eu, entr'autres enfans: — 1. PIERRE, BARTHELEMI-AMAND DE CROVILLE, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Lieubray, Chevalier de S. Louis, Maréchal-des-logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, Mestre-de-camp de Cavalerie, marié en 1732, à *Denise Ricouart*, & mort en 1756, sans avoir eu d'enfans; — 2. FRANÇOIS DE CROVILLE, Seigneur du Mesnil-Lieubray après la mort de son frere aîné, Chevalier de S. Louis, Aide-Major de la premiere Compagnie des Gardes-du-corps du Roi, marié le 14 Novembre 1743, à *Félicité Sanguin*; — 3. JEAN-CHARLES-DOMINIQUE DE CROVILLE, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, Seigneur de Mistacrie, marié en 1731 à *N... de Misan*; — 4. & MADELENE-FRANÇOISE DE CROVILLE, Religieuse Ursuline à Gournay en Bray.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse par M. *Chamillart*, Intendant de Caën en l'année 1671. Les armes sont les mêmes que celles que portoit RAOUL, I. du nom, tige de cette ancienne Noblesse, sçavoir: *d'argent, à la croix de gueules engrêlée.*

* — CROUSEILHES, en Béarn, ou CRONSEILLES: Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une petite contrée, & à des Seigneurs dont M. *de Marca* fait mention dans son Histoire de Béarn.

Elle entra vers la fin du treizieme siécle dans la Maison *de Sadirac*. *Anne de Sadirac*, héritiere, la porta dans celle *de Montesquiou*, par son mariage en 1551, avec *Arnoul de Montesquiou*, Seigneur de Sales.

Françoise de Montesquiou, leur petite ou arriere-petite-fille, la porta avec la Seigneurie *de Sadirac*, & les autres Terres de sa Maison, dans celle *de Miossans*, par son mariage avec *Bernard de Miossans*, Seigneur de Samsons, fils de *Bertrand de Miossans*, & de *Jeanne de Lary*.

Angélique de Miossans, héritiere de Samsons, de Sadirac & de Crouseilhes, porta ces Terres à *Antoine*, Marquis *de Lons*, son mari.

Pierre-Ignace de Lons, leur petit-fils, a vendu Crouseilhes en 1737 à *N... de Dombideau*, Conseiller au Parlement de Navarre, en faveur de qui le Roi l'a érigée en *Baronnie* par Lettres-patentes du mois de Février 1753. Il a plusieurs enfans de *N... de Capdeville*, sa femme, & il est d'une ancienne Famille d'Oléron en Béarn. *Voyez* DOMBIDEAU.

— CROUZAS: Famille noble, dont étoit ABRAHAM DE CROUZAS,

Colonel d'un Régiment de Fusilliers, Seigneur de Saint-Georges, & Lieutenant-Baillival à Lausanne, qui épousa *Elisabeth François*, dont il eut

JEAN-PIERRE DE CROUZAS, né à Lausanne le 13 Avril 1663, célébre Philosophe & Mathématicien. Il fut nommé en 1726, Associé étranger de l'Académie Royale des Sciences de Paris, choisi la même année pour Gouverneur du Prince FRÉDÉRIC DE HESSE-CASSEL, se rendit en conséquence à Cassel sur la fin d'Avril, & donna tous ses soins à son illustre Eleve jusqu'en 1732. Cette derniere année, le Roi de Suéde le fit Conseiller de ses Ambassades, & lui témoigna par une lettre très-gracieuse, combien il étoit satisfait des services qu'il avoit rendus au Prince, neveu de ce Monarque. Le Prince GUILLAUME DE HESSE-CASSEL, pere du Prince FRÉDÉRIC, lui continua pour toute sa vie sa pension de 884 écus. En 1735, il fut fait Membre de l'Académie Royale des Sciences de Bordeaux, & est mort dans un âge fort avancé au mois de Mai 1750. Il avoit épousé le 21 Août 1684, Demoiselle *Louise Loys*, fille de noble homme *Jean-Louis Loys*, Contrôleur-Général & Seigneur de Marnand, *&c.* dont des enfans. Voyez le *Supplément François de Basle*, d'où *Moréri* a extrait l'article qu'il donne de cette Famille dans le *IVe Tome* de son Dictionnaire, *nouvelle Edition*.

— CROY. On voit dans l'Abbaye des Célestins d'Heverle près de Louvain, dans le Duché d'Arschot, les magnifiques tombeaux des Ducs & Princes de Croy, d'Arschot & de Chimay; & c'est dans le Chœur de cette même Abbaye que l'on voit aussi la fameuse Généalogie de la Maison de CROY depuis *Adam*. L'Auteur de cette folie l'avoit imaginée d'après une ancienne histoire d'Allemagne, qui donne la postérité de *Japhet* jusques aux Rois de Hongrie, & il n'eut besoin que de copier l'Ecriture Sainte pour remonter de *Japhet* à *Adam*.

Sans donner dans cette fable, nous nous contenterons de dire que la Maison de CROY est également illustre par son origine, par les grands hommes qu'elle a produits, dont il sera parlé dans cette Généalogie, & par les alliances qu'elle a contractées avec plusieurs Maisons Royales. Elle descend des anciens Rois de Hongrie, & est une des Maisons en France, & même la seule qui fournisse un plus grand nombre de Chevaliers de la Toison d'Or. ETIENNE III, fils de BELA *l'aveugle*, Roi de Hongrie, ayant été vaincu par le Roi ETIENNE, son neveu, se retira en France, sous le Roi LOUIS *le Jeune*, & eut pour fils MARC DE HONGRIE, qui va commencer cette Généalogie.

L'origine de cette Maison n'a pas été seulement rapportée par beaucoup d'anciens Auteurs, mais elle a encore été reconnue par les Empereurs d'Allemagne, qui étoient eux-mêmes Rois de Hongrie, & qui attestent cette vérité dans plusieurs Diplômes émanés d'eux depuis environ 300 ans, & dans des Lettres-Patentes de nos Rois, on voit le cas qu'ils faisoient de ceux de ce nom. Leur zéle s'est signalé dès le regne de PHILIPPE-AUGUSTE & sous ses successeurs.

I. MARC DE HONGRIE épousa en France *Catherine*, héritiere *d'Araines* & de Croy, dont il eut: — 1. JEAN, Sire d'Araines, qui suivit le Roi

PHILIPPE-AUGUSTE à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut sans enfans de son mariage avec *Jeanne de Beaumont*; — 2. & GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME DE HONGRIE prit, ainsi qu'avoit fait son frere aîné, le nom & les armes de sa mere, & est connu sous le nom de GUILLAUME DE HONGRIE, *Sire de Croy*. Il eut de son mariage contracté en 1220 avec *Anne de Guines*, fille d'*Arnoul*, & de *Béatrix*, Vicomtesse *de Bourbourg*, JEAN, qui suit.

III. JEAN DE CROY hérita de son oncle JEAN, & se maria avec *Jeanne d'Araines*, dont il eut

IV. ANTOINE DE CROY, Baron d'Araines, Burgrave de Gervelingen & de Bourbourg, lequel épousa *Marguerite de Soissons*, Dame de Moreuil, dont,

V. JACQUES DE CROY, I. du nom, allié à *Marie de Pequigny*, fille du Vidame d'Amiens. Il en eut

VI. GUILLAUME DE CROY, II. du nom, Baron d'Araines, *&c.* qui servit les Rois PHILIPPE DE VALOIS & JEAN, à la tête d'une Compagnie des Gendarmes en 1350. Il épousa en 1354 *Isabeau*, fille & héritiere d'*André*, Baron *de-Renti*, & de *Marie de Brimeu*. De ce mariage vint

VII. JEAN, II. du nom, Sire DE CROY, Seigneur d'Araines & de Renti, Conseiller & Chambellan de PHILIPPE *le Hardi* & de JEAN, Ducs de Bourgogne. Ce dernier lui fit obtenir en 1411 la charge de Grand-Bouteiller de France, après le Connétable de Saint-Pol. Il fut aussi Gouverneur des Comtés d'Artois & de Boulonnois. Il se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut tué avec deux de ses fils. Il avoit épousé *Marie de Craon*, veuve de *Gaucher*, Seigneur *de Thorotte*, & fille de *Jean de Craon*, I. du nom, Seigneur de Dommart, & de *Marie de Châtillon*, dont il eut: — 1. ARCHAMBAULT, tué auprès de son pere; — 2. ANTOINE, qui suit; — 3. JEAN, tige des Princes de Chimay, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. LÉON, Chevalier de la Toison d'Or, Grand-Bailli & Capitaine du Hainaut; — 5. JEANNE, mariée 1°. à *Jean de Lannoi*, Chevalier de la Toison d'Or; 2°. à *Jean de Sombreffe*; — 6. AGNÈS, Dame d'honneur d'ISABELLE DE PORTUGAL, Duchesse de Bourgogne; — 7. JACQUELINE, femme d'*Antoine de Rubempré*; — 8. & une autre JEANNE, épouse de *Louis de Bournel*, Seigneur de Thiembrune.

VIII. ANTOINE, II. du nom, Sire DE CROY & de Renti, Comte de Porcean, de Guines, *&c.* fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'Or, ensuite Grand-Maître de France, dont il fit les fonctions au Sacre de LOUIS XI. en 1461. Il étoit aussi Gouverneur-Général des Pays-Bas & du Duché de Luxembourg, & mourut fort âgé en 1475. Il avoit épousé 1°. *Marie de Roubais*, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès de Lannoi*; & 2°. en 1432, *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arschot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie de Harcourt*. Il eut du premier lit: — 1. MARIE, alliée à *Henri de Montfort* en Hollande; & du second lit: — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs & Comtes de Roeux, rap-

portée ci-après; — 4. CHARLES, mort jeune; — 5. JEANNE, femme de *Louis de Baviere*, dit *le Noir*, Comte-Palatin des Deux-Ponts; — 6. MARIE, épouse 1°. de *Guillaume de Los*, Comte de Blankenheim; & 2°. de *Georges*, Comte *de Wernembourg*; — 7. ISABELLE, mariée à *Guion d'Estouteville*, Seigneur de Moyon; — 8. JACQUELINE, épouse de *Jean*, Baron *de Ligne*, Chevalier de la Toison d'Or; — 9. & autre JEANNE, Religieuse à l'Abbaye Royale du Moncel à Pont-Sainte-Maxence, dans laquelle on ne recevoit autrefois que des filles de la plus haute qualité, puis au Monastere des Cordelieres du Fauxbourg S. Marcel à Paris, dont elle fut Abbesse pendant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE, I. du nom, Sire DE CROY, d'Arschot, de Renti, *&c.* mort en 1511, avoit épousé en 1455 *Jacqueline de Luxembourg*, fille de *Louis*, Comte de Saint-Pol, & de *Jeanne de Bar*, sa premiere femme, dont il eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANTOINE, Evêque de Térouane, mort le 12 Septembre 1495 en l'Isle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Chiévres, Duc de Soria & d'Archies, Chevalier de la Toison d'Or. Il fut Gouverneur de la personne de CHARLES D'AUTRICHE, depuis Empereur sous le nom de CHARLES-QUINT, Grand-Chambellan héréditaire de ce Prince, son premier Ministre & Gouverneur-Général des Pays-Bas. Il se signala sous les Rois de France CHARLES VIII. & LOUIS XII. à la conquête du Royaume de Naples & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de son Maître l'Archiduc PHILIPPE D'AUTRICHE, fils unique & successeur de MARIE DE BOURGOGNE, & mourut à Wormes au mois de Mai 1521, d'un poison que ses ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63 ans, sans laisser d'enfans de son mariage avec *Marie de Hamal*. Le Duc *d'Arschot*, son neveu, lui succéda dans ses charges & dans la faveur de l'Empereur.

X. HENRI, Sire DE CROY, *&c.* mourut en 1514, étant encore jeune. Il avoit épousé *Charlotte de Châteaubriant*, Dame de Loigny au Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Hélene d'Estouteville*. Il en eut: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. CHARLES, Comte de Porcean, qui vint s'établir en France, où il épousa *Françoise d'Amboise*, dont il eut ANTOINE, qui se fit Protestant & suivit le parti des *Coligni*. Il mourut à 26 ans, le 5 Mai 1467, sans postérité de *Catherine de Cléves*, Comtesse d'Eu; — 3. GUILLAUME, nommé en 1516, à l'âge de 18 ans, Evêque de Cambray, après la mort de JACQUES DE CROY, son oncle. L'année suivante le Pape LÉON X. le fit Cardinal, à la priere de CHARLES, Roi d'Espagne, depuis Empereur. Ce Prince l'éleva encore à la dignité d'Archevêque de Tolède, Primat d'Espagne, & ajouta à cette dignité celle de Chancelier de Castille; mais ce jeune Prélat ne jouit pas long-tems de tous ces honneurs. Pendant la Diéte de Wormes en 1521, étant allé à la chasse, il tomba de cheval, se rompit une veine, une côte, & mourut peu de jours après, dans la 23ᵉ année de son âge. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Célestins, que son pere avoit fondés à Heverle près Louvain; — 4. ROBERT, Evêque de Cambray en 1519, par résignation de son frere. Il publia des

Ordonnances Synodales en 1551, & mourut le 31 Août 1556; — 5. autre CHARLES, Evêque de Tournay, mort le 2 Décembre 1564; — 6. JACQUELINE, femme d'*Antoine*, Marquis *de Berghes* sur l'Escaut, Chevalier de la Toison d'Or; — 7. CHARLOTTE, Abbesse de Gilhengien; — 8. & HÉLENE, mariée à *Jacques de Luxembourg*, III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toison d'Or.

XI. PHILIPPE, Sire DE CROY, II. du nom, premier Duc d'Arschot, Grand d'Espagne, *&c.* Chevalier de la Toison d'Or, fut créé Duc d'Arschot par l'Empereur CHARLES-QUINT qui se servit de lui en diverses occasions. Il mourut en Avril 1549, ayant épousé 1°. en 1520, ANNE DE CROY, Princesse de Chimay, fille aînée de CHARLES, & de *Louise d'Albret*, morte le 6 Août 1539; & 2°. le 9 Juillet 1548, *Anne de Lorraine*, veuve de *René de Nassau*, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine*, Duc *de Lorraine.* Elle mourut en 1568. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES, assassiné en 1551, sans laisser de postérité de *Louise de Lorraine-Guise*, ni d'*Antoinette de Bourgogne-la-Vere*, ses deux femmes; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3 & 4. ANTOINE & LOUIS, morts enfans; — 5. GUILLAUME, Marquis de Renti, Chevalier de la Toison d'Or, qui eut d'*Anne de Rennesse*, sa femme, pour fille unique, ANNE DE CROY, Marquise de Renti, mariée 1°. à *Emmanuel de Lalain*, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toison d'Or; & 2°. à PHILIPPE DE CROY, Comte de Solre, aussi Chevalier de la Toison d'Or; — 6. LOUISE, née en 1524, mariée 1°. à *Maximilien de Bourgogne*, Marquis de Vere, Chevalier de la Toison d'Or; & 2°. à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Froimont. Du second lit il eut: — 7. CHARLES-PHILIPPE, né posthume, tige des Marquis d'Havré, dont la postérité sera rapportée ci-après.

XII. PHILIPPE, III. du nom, Sire DE CROY, Duc d'Arschot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, *&c.* mourut le 11 Décembre 1595, après s'être acquis beaucoup de réputation pendant les troubles des Pays-Bas. Il avoit épousé 1°. *Jeanne-Henriette*, Dame *de Halluyn*, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581; & 2°. en 1582, *Jeanne de Blois*, fille de *Louis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit il eut: — 1. CHARLES, Duc de Croy & d'Arschot, Chevalier de la Toison d'Or, & Général des Troupes de l'Empereur. Ce fut lui qui négocia la paix de Vervins, jurée en sa présence à N. D. de Paris par HENRI IV. Il mourut en 1612 sans laisser de postérité de ses deux mariages, le premier avec *Marie de Brimeu*, & le second avec *Dorothée de Croy-d'Havré*; — 2. MARGUERITE, mariée 1°. en 1584, à *Pierre de Hennin*, Comte de Bossut; & 2°. à *Vratislas*, Comte *de Furstemberg*, Chevalier de la Toison d'Or; — 3. & ANNE, devenue l'aînée de sa branche, qui en porta le riche héritage dans la Maison de *Ligne*, par son mariage avec *Charles de Ligne*, Prince d'Aremberg. *Voyez* AREMBERG.

Marquis D'HAVRÉ, éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis d'Havré, Chevalier de la Toison d'Or, fils posthume de PHILIPPE DE CROY, II. du nom, &

d'*Anne de Lorraine*, sa seconde femme, fut Ambassadeur d'Espagne à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur RODOLPHE, II. du nom, le créa Prince du Saint-Empire. Il mourut en 1613, laissant de *Diane de Dompmartin*, son épouse, Comtesse de Fontenoy, & Dame en partie de Vistingen: — 1. CHARLES-ALEXANDRE, qui suit; — 2. ERNEST, Baron de Fenestrange, qui prit le titre de Duc de Croy après avoir épousé en 1619, *Aimée de Poméranie*, fille de *Bogeslas de Poméranie*, I. du nom, & de *Claire de Brunswick*. Il mourut le 7 Octobre 1633, laissant pour fils unique ERNEST-BOGESLAS, Duc de Croy, Prince de Neugarde & de Massovie en Poméranie, qui fut Evêque de Camin, & mourut le 6 Fevrier 1684, laissant un fils naturel, qui se fit Catholique, & entra chez les Jésuites en 1679; — 3. DOROTHÉE, seconde femme de son cousin CHARLES, Duc DE CROY & d'Arschot, morte en 1622; — 4. & CHRÉTIENNE, épouse du Rhingrave *Philippe-Othon*, Comte *de Salm*, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE, né en 1581, Sire & Duc DE CROY, Marquis d'Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, Vicomte d'Havrache, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Seigneur d'Arçai, Inverback, Blecourt, *&c.* Pair du Pays & Comté de Cambresis, du Conseil de guerre du Roi d'Espagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc ALBERT, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, & Chevalier de la Toison d'Or, prit le titre de Duc de Croy après la mort du Duc CHARLES, son cousin & son beau-frere. L'Archiduc ALBERT, Gouverneur des Pays-Bas, se servit souvent de ses conseils dans son Gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit aussi de grands services dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Espagne PHILIPPE III, Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toison d'Or & Grand d'Espagne. Après s'être signalé à la bataille de Prague, il fut tué dans son Palais d'un coup de mousquet qu'on lui tira par une fenêtre le 9 Novembre 1624. Il avoit épousé 1°. *Yolande de Ligne*, fille de *Lamoral*, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Marie de Melun;* & 2°. par contrat du 6 Janvier 1617, *Geneviève d'Urfé*, fille aînée de *Jacques*, Comte d'Urfé, Marquis de Baugé, *&c.* Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, Bailli de Forez, & de *Marie de Neuville-Magnac*. Elle se remaria à *Antoine*, Comte *de Mailly*, Vice-Amiral de France. Il eut de sa premiere femme: MARIE-CLAIRE DE CROY, mariée 1°. à CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis de Renti; & 2°. à PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoin, frere du pere de son premier mari, décédé en 1650, Gouverneur de Luxembourg & du Comté de Chiny. Elle mourut à Nancy au mois de Septembre 1664. Du second lit vint — FERDINAND-PHILIPPE DE CROY, mort jeune.

Seigneurs de RŒUX.

IX. JEAN DE CROY, second fils d'ANTOINE II, Sire de Croy, de Renti, de Porcean, de Guines, *&c.* & de *Marguerite de Lorraine*, sa seconde

conde femme, fut Seigneur de Rœux, & épousa *Jeanne*, Dame *de Creseques* en Artois, & de Clarques, dont : — 1. FERRI, qui suit ; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Creseques, rapportés ci-après ; — 3. & YOLANDE, mariée à *Claude de Baudoche*, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRI DE CROY, Seigneur de Rœux, de Beaurain, *&c.* Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN I, Maître-d'Hôtel de l'Empereur CHARLES-QUINT, Gouverneur d'Artois, mourut le 17 Juin 1524. Il avoit épousé *Lamberte de Brimeu*, fille de *Gui*, Comte de Meghem, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette de Rambures*, dont il eut : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2. FERRI, Seigneur de Fremessen, mort sans alliance ; — 3. EUSTACHE, Evêque d'Arras, mort le 5 Novembre 1538 ; — 4. & MARIE, Dame de Longpré, mariée à *Adrien de Boullainvilliers*, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN DE CROY, Seigneur de Beaurain, fut fait Chevalier de la Toison d'Or par l'Empereur CHARLES-QUINT, qui le fit Comte de Rœux, son Chambellan, son premier Maître-d'Hôtel, son premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies. Il eut beaucoup de peine à gagner le Connétable de Bourbon, ayant traversé toute la France en *Paysan*, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le Traité de ce Prince en 1523. Il mourut en 1553, laissant de *Claude de Melun*, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Louise de Foix-Candale*, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 9 Août 1531 : — 1. JEAN, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre, mort en 1581, sans postérité de *Marie de Recourt*, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Isabelle de Fouquesolles* ; — 2. EUSTACHE, Comte de Rœux après son frere, mort en 1609, aussi sans laisser de postérité de *Louise de Ghistelles*, fille de *Louis*, Seigneur de la Motte, & d'*Hélene de Baenst* ; — 3. GÉRARD, Seigneur de Fremessen, Prévôt de Lille, Chanoine de Tournay & de Saint-Omer, puis Comte de Rœux après ses freres, mort sans lignée le 13 Novembre 1585 ; — 4. LAMBERTINE, mariée 1°. à ANTOINE DE CROY, Seigneur de Fontaine-l'Evêque ; & 2°. à *Gilles*, Comte *de Berlaymont*, Seigneur d'Hierges, sans enfans ; — 5. CLAUDE, mariée à *Antoine de Rubempré*, Seigneur de Bievre, dont elle n'eut point d'enfans ; — 6 & 7. MARIE & LOUISE, mortes sans alliance.

Seigneurs de CRESEQUES, puis Comtes de RŒUX.

X. JEAN DE CROY, second fils de JEAN, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, Dame de Creseques, fut Seigneur de Creseques par sa mere. Il épousa *Eléonore de Thiennes*, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. & MARIE, Religieuse.

XI. EUSTACHE DE CROY, Seigneur de Creseques, épousa 1°. *Louise d'Oignies*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oignies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite de Lannoy*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Anne*, Dame *de Northoud* & de Mélissent, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Northoude*, & d'*Antoinette de Floris* ; & 3°. *N... de Bernemicourt*, veuve de *Louis de Lon-*

gueval, Seigneur de Menelles, & fille de *François*, Seigneur de Thieuloy; dont il n'eut point aussi d'enfans. Ceux de sa seconde femme furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, Comte de Meghem, Seigneur de Creseques, *&c.* qui, d'*Honorine de Withem*, laissa ALBERT-FRANÇOIS DE CROY, Prince du Saint-Empire, Comte de Meghem, Gouverneur de Namur & Chevalier de la Toison d'Or, mort en Octobre 1674, sans enfans de *Marie-Madelene-Eugénie de Gand-Vilain*, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Isenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe de Merode*, Marquis de Vesterloo, qu'il avoit épousée en 1659 ; — 3. ANNE, mariée 1°. à *Louis de Longueval*, Seigneur d'Escornais ; & 2°. à *Philippe de Rubempré*, Comte de Wittaing ; — 4. MARIE, Religieuse à Warst ; — 5. JEANNE, mariée à *Antoine du Châtel*, Seigneur de la Hourderie, de Haut-Bourdin ; — 6. MADELENE-CÉCILE-DOROTHÉE, Chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1643 à *Charles-François de Dicdeghen*, Comte de Warthou, *&c.* — 7. & ANNE-ALEXANDRINE, mariée en 1650 à Don *Antonio de la Cueva*, Lieutenant-Général de la Cavalerie du Roi d'Espagne aux Pays-Bas.

XII. CLAUDE DE CROY, Comte de Rœux, par la mort de ses petits cousins, enfans d'ADRIEN DE CROY, mourut en 1609. Il avoit épousé *Anne d'Estourmel*, fille de *Jean*, Baron de Douxlieu, dont il eut : — 1. EUSTACHE, qui suit ; — 2. LOUIS, mort Evêque d'Ypres en 1647 ; — 3. CHARLES, Colonel d'un Régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658 ; — 4. JACQUES-PHILIPPE, auteur de la branche des Princes & Duc de Croy, rapportée ci-après ; — 5. FLORIS, Baron de Clarques, tué sur le rempart à la prise de Rhinberg en 1672 ; — 6. CLAUDE, Baron de Clarques, après son frere, Sergent-Major en Espagne, qui de *Francisca Manciador*, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Secrétaire d'Etat, & d'*Eugénie de Wolquelaire*, eut pour fils HENRI DE CROY, Baron de Clarques ; — 7. JEANNE-FRANÇOISE-MARIE, alliée à *René de Thiennes*, Baron de Heukelen ; — 8. & CLAIRE-EUGÉNIE-FRANÇOISE, Chanoinesse à Nivelle.

XIII. EUSTACHE DE CROY, II. du nom, Comte de Rœux, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille & de Douay, mort en 1653, laissa de *Théodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume*, Baron *de Ketter* & de Langhen, & d'*Elisabeth de Bronchorst* : — 1. CLAUDE-ALBERT, mort sans alliance en 1660 ; — 2. FERDINAND-GASTON-LAMORAL, qui suit ; — 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, Marquis de Warneck, qui a été marié ; — 4. MARIE-LÉOPOLDINE, épouse de *N*... Marquis *de Lannoy* ; — 5. CHARLOTTE-HENRIETTE-MARIE, morte jeune ; — 6. CATHERINE-FRANÇOISE-ELISABETH-MARIE, mariée à *Walrad*, Prince *de Nassau-Usingen*, morte en 1686 ; — 7. & MARIE-PHILIPPE-HIPPOLITE, Chanoinesse de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL DE CROY, Comte de Rœux, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Baron de Beaurain, Ville, Langhen, *&c.* Chevalier de la Toison d'Or, Pair de Hainaut, Conseiller du Roi d'Espagne pour la Guerre, Général de ses Armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, Chef de toute la Maison de Croy, mort en Octobre 1697, des blessures qu'il reçut au combat donné entre les Impériaux

& les Turcs, avoit épousé *Anne-Antoinette de Berghes*, fille d'*Eugene*, Comte de Grimberghen, morte le 30 Août 1714, dont il eut : — 1. N... Prince de Croy, *&c.* Mestre-de-Camp, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703; — 2. N... mort jeune; — 3. PHILIPPE, Prince de Croy, *&c*; — 4. MARIE-PHILIPPINE, alliée le 2 Février 1709, à *Gillon-Othon*, Marquis *de Trazegnies*; — 5. & N... Chanoinesse de Mons.

Cette branche a fini dans GAETAN-JOSEPH-ALEXANDRE, Duc DE CROY, Comte de Rœux & de Hainaut, Prince d'Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Chef de toute sa Maison en 1767, laissant veuve sans enfans *Maximilienne-Thérese d'Oignies*, héritiere de Coupigny. Il avoit pour sœur ANNE-MARIE DE CROY, veuve du 11 Juin 1725, de *Jean-François de Bek*, Marquis de Leyde, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, dont un fils.

PRINCES DE CROY, sortis des Comtes DE RŒUX.

XIII. JACQUES-PHILIPPE DE CROY, quatrieme & dernier fils de CLAUDE, Comte de Rœux, & d'*Anne d'Estourmel*, portoit le nom de *Comte de Croy*, lorsqu'il reçut de l'Empereur LÉOPOLD le titre de Prince du Saint Empire, & mourut en 1681. Il avoit épousé en 1642, *Isabelle de Bronchorst*, fille de *Jean-Jacques*, Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Il en eut : — 1. CHARLES-EUGENE, qui suit; — 2. CASIMIR, mort en 1689; — 3. MAURICE, tué à la levée du siége de Vienne en 1683; — 4. PHILIPPE-HENRI, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne; — 5. & JEAN-JACQUES, aussi Chanoine de Cologne, mort peu avant son pere.

XIV. CHARLES-EUGENE, Duc DE CROY, Prince du Saint Empire, Marquis de Montcornet & de Renti, libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toison d'Or, *&c.* servit le Roi de Dannemarck contre les Suédois. Ce Prince le fit Lieutenant-Général de ses Armées & Gouverneur d'Elsinbourg. Après la paix il s'attacha au service de l'Empereur, qui lui ordonna en 1690, de se jetter dans la Ville de Belgrade assiégée par les Turcs, ce qu'il exécuta le 8 Octobre; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magasins des poudres, tout sauta; la ville fut prise dans le tumulte, & ce Duc eut bien de la peine à se sauver. Il commanda l'armée Impériale en chef dans la Hongrie en 1693, ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13 Août, & il en leva le siége le 10 Septembre suivant. Le Czar de Moscovie le nomma depuis Généralissime de l'armée de Livonie; mais CHARLES XII, Roi de Suéde, ayant forcé en personne les Moscovites à la levée du siége de Nerva le 30 Novembre 1700, ce Duc fut fait prisonnier & envoyé en Suéde, où il mourut à Revel le 30 Janvier 1702. Il avoit épousé en 1681 *Julie*, fille de *Henri*, Comte *de Bergh*, & veuve de *Bernard*, Comte *de Witgenstein*.

Comtes & Princes de CHIMAY, sortis des premiers Seigneurs de CROY, éteints.

VIII. JEAN DE CROY, Seigneur de Thou-sur-Marne, troisieme fils de JEAN, II. du nom, Sire DE CROY, & de *Marie de Craon*, Chevalier

de la Toison d'Or, à la premiere promotion en 1430, créé Comte *de Chimay* en 1473 par le Duc de Bourgogne, CHARLES *le Hardi*, & Gouverneur du Hainaut, épousa *Marie de Lalain*, Dame de Quievrain, dont entr'autres enfans : — 1. JACQUES, Evêque & premier Duc de Cambray en 1502, & mort en 1516, âgé de 80 ans ; — 2. PHILIPPE, qui suit ; — 3. & MICHEL, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toison d'Or, mort sans enfans d'*Isabelle de Rotzelaër*.

IX. PHILIPPE DE CROY, Comte de Chimay, Chevalier de la Toison d'Or, mort le 18 Septembre 1682, avoit épousé *Valpurge*, Comtesse *de Meurs*, dont : — 1. CHARLES, qui suit ; — 2. ANTOINE, tige des Comtes & Princes de Solre, rapportés ci-après ; — 3. CATHERINE, mariée à *Robert de la Marck*, Seigneur de Sedan ; — 4. FRANÇOISE, femme d'*Antoine de Luxembourg*, Comte de Charni ; — 5. & MARGUERITE, mariée à *Jacques de Hornes*.

X. CHARLES DE CROY, fait Prince de Chimay par l'Empereur MAXIMILIEN I, en 1486, fut aussi fait Chevalier de la Toison d'Or, tint sur les Fonts de Batême l'Empereur CHARLES-QUINT, auquel il donna son nom, & fut son Tuteur & son Gouverneur. Il mourut en 1521, ayant eu de *Louise d'Albret*, sœur aînée du Roi de Navarre, plusieurs enfans qui moururent jeunes. Il ne resta que deux filles : sçavoir ANNE, Princesse de Chimay, mariée à PHILIPPE DE CROY, II. du nom, Duc d'Arschot, son cousin ; & MARGUERITE, Dame de Waurin, épouse de *Charles*, Comte *de Lalain*.

COMTES ET PRINCES DE SOLRE.

X. ANTOINE DE CROY, second fils de PHILIPPE, Comte de Chimay, & de *Valpurge*, Comtesse *de Meurs*, fut Seigneur de Sempy, & mourut en 1546. Il avoit épousé 1°. *Louise de Luxembourg*, veuve de *Jean de Ghistelles*, Seigneur de Dudgele, fille de *Jacques de Luxembourg*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabelle*, Dame *de Roubaix* ; & 2°. *Anne Vander-Gracht*, Dame de Lenuverghen. De la premiere il eut : — 1. JACQUES, qui suit ; & de la seconde : — 2. ANNE, mariée à *Martin de Hornes*, Comte de Houtekerke.

XI. JACQUES DE CROY, Seigneur de Sempy, *&c.* épousa 1°. *Anne de Hennin*, Dame de Fontenoy ; 2°. *Anne de Hornes*, Dame de Pamele ; & 3°. *Yolande de Lannoy*, Dame de Molembais & de Solre. Il eut du premier lit : — 1. ANTOINE, Seigneur de Fontenay, mort sans postérité ; du second : — 2. ANNE, Dame de Bermeraing & de Pamele, mariée à *Nicolas de Montmorency*, Seigneur de Vendegis, Chef des Finances des Archiducs d'Autriche, morte sans postérité le 12 Avril 1618 ; & du troisieme lit : — 3. PHILIPPE, qui suit.

XII. PHILIPPE DE CROY, fut créé en 1592 Comte de Solre, & mourut le 4 Février 1612. Il fut marié 1°. à ANNE, fille de *Philippe*, Seigneur *de Beaufort* & de Ransart ; 2°. à ANNE DE CROY, fille & héritiere de GUILLAUME, Marquis de Renti, veuve d'*Emmanuel de Lalain*, Comte de Montigny ; & 3°. à *Guillemette de Coucy*, Dame du Biez. Du premier

lit vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. N...., mort sans enfans de *Madelene de Lens* ; — 3. JACQUES, marié en Espagne à la Marquise *de Falces*, dont il eut un fils, DIEGUE DE CROY de Peralto & Mendoza, Marquis de Falces en Navarre, & de Mondejar en Castille, Grand d'Espagne, mort en 1678, sans postérité de son épouse de la Famille de Mendoza & de Tendille. Du second lit : — 4. CHARLES-PHILIPPE, Marquis de Renti, allié à sa cousine MARIE-CLAIRE DE CROY, fille & héritiere de CHARLES-ALEXANDRE, Marquis d'Havré, mort en 1642, laissant : — (A) PHILIPPE-EUGENE, Marquis de Renti, qui se fit Religieux Carme-Déchaussé, près de Valenciennes le 24 Juillet 1655, & fit profession sous le nom de Frere *Philippe de Saint-Joseph*. Il mourut à Madrid le 18 Décembre 1665 ; — (*b*) & MARIE-FERNANDINE, Marquise de Renti, mariée en 1659, à *Philippe-Louis*, Comte d'*Egmond*, Prince de Gavre, Grand d'Espagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle resta veuve en 1682 ; — 5. ANNE, Dame de Pamele, mariée à *Claude d'Oignies*, Comte de Coupigny ; & du troisieme lit : — 6. PHILIPPE-FRANÇOIS, auteur de la branche des Ducs d'Havré, rapportée ci-après.

XIII. JEAN DE CROY, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1640, avoit épousé *Jeanne de Lalain*, Dame de Condé, fille d'*Emmanuel de Lalain*, Seigneur de Condé, & d'ANNE DE CROY, dont : — 1. PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE, qui suit ; — 2. MARIE-PHILIPPE, alliée à *Albert de Longueval*, Comte de Buquoy ; — 3. & ANNE-MARIE, épouse d'*Antoine de Crequy*, Seigneur de Vrolan, morte en 1700, âgée de près de 100 ans.

XIV. PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE DE CROY, Comte de Solre & de Buren, *&c.* Chevalier de la Toison d'Or, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand Veneur héréditaire des Pays & Comté de Hainaut, mort le 19 Janvier 1670, avoit épousé *Isabelle-Claire de Gand-Vilain*, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Isenghien, & de *Marguerite-Isabelle*, Baronne *de Merode* & du Saint-Empire, Comtesse-Douairiere d'Isenghien. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. BALTHASARD, auteur de la branche des Barons de Molembais, rapportée ci-après ; — 3. LOUIS, mort Chanoine de Tournay ; — 4. ALBERT, mort en Hongrie ; — 5. MARIE-JEANNE, épouse du Prince *de Hornes*, morte le 31 Janvier 1704 ; — 6. MARIE-PHILIPPE, femme de *Philippe de Montmorency*, Prince de Robecq, morte ; — 7. & DOROTHÉE, mariée à *N...*, Marquis *de Leyde*.

XV. PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS DE CROY, Comte & Prince de Solre & de Buren, Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, *&c.* Grand Veneur héréditaire de Hainaut, naquit en Octobre 1641. Ce fut en sa faveur que le Roi d'Espagne érigea le 12 Novembre 1677, le Comté de *Solre* en Principauté. Il leva en 1688, un Régiment Wallon sur le pied étranger au service de France sous le nom de Régiment de *Solre*, fut nommé la même année Chevalier des Ordres du Roi ; se distingua à la tête de son Régiment à la bataille de Fleurus, où il

prit deux pieces de canon, qu'on accorda à son Régiment; se trouva aux siéges de Mons & de Namur sous les yeux de LOUIS XIV, qui lui donna en 1693, le Gouvernement & grand Bailliage de Peronne, Roye & Montdidier, en considération du courage & de la prudence qu'il avoit fait paroître à la bataille de Nervinde & au siége de Charleroi. Il fut fait Lieutenant-Général en 1702, se trouva encore à la canonade de Peyre, & mourut à Paris fort regretté le 22 Décembre 1718, âgé de 77 ans. Il avoit épousé en 1672, *Anne-Marie-Françoise de Bournonville*, fille d'*Alexandre*, Prince de Bournonville, & de *Jeanne-Ernestine-Françoise d'Aremberg*, de laquelle il a eu : — 1. ALEXANDRE-EMMANUEL, qui suit; — 2. ALBERT-FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Croy*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, qui se trouva avec son frere au combat de Carpi, en Italie. Il se distingua beaucoup sur le pont de Cassoro, au siége de Crémone; fut blessé grièvement à l'affaire de Turin en 1706, & ayant passé à la tête du Régiment de Solre par la cession de son frere, il fut tué le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, où son corps fut perdu; — 3. ALEXANDRE-JEAN-FRANÇOIS, Comte de Beaufort, Colonel du Régiment de Solre, après la mort du Chevalier de Croy, son frere. Il fit toutes les guerres de Flandre, & le Duc d'Anjou, petit-fils de LOUIS XIV, étant monté sur le Trône d'Espagne, sous le nom de PHILIPPE V, il passa à son service, avec l'agrément du Roi. Il se signala à l'affaire d'Oran contre les Maures, en Afrique, à la bataille de Bilouton, au siége de Livourne & à la bataille de Campo-Santa; & lorsque le Roi de Naples, aujourd'hui Roi d'Espagne, fut attaqué inopinément à Velletri, il fut le premier à courir aux ennemis à la tête de tout ce qu'il put rassembler de Gardes-Wallones, repoussa les ennemis de rue en rue, eut le bonheur & la gloire de défendre ainsi la personne de son Roi, & fut tué le 24 Août 1744; — 4. N... mariée le 12 Janvier 1704, à *Charles de Montmorency*, Prince de Robecq; — 5. & N... DE CROY, Abbesse du Chapitre de Maubeuge.

XVI. ALEXANDRE-EMMANUEL DE CROY, Prince de Solre & de Meurs, né le 28 Décembre 1676, commença à servir dès l'âge de 15 ans en qualité d'Aide-de-Camp de son pere au siége de Namur en 1692, fut Colonel du Régiment de Solre par la cession de son pere; soutint l'honneur de son nom au siége de Barcelone en 1697; arrêta les Miclayes; poussa une sortie d'une maniere qui lui mérita des éloges de M. le Duc *de Vendôme*, dans une lettre que ce Général écrivit au Roi; se montra avec la même distinction aux combats de Carpi & de Chiari, aux siéges de Borgo-Forte, de Verceil & de Verue; & à ce dernier siége pendant les glaces, il emporta l'épée à la main le Fort qui couvroit le Pô; enfin il défendit avec son Régiment jusqu'à la derniere extrémité en 1706, la Ville d'Alexandrie, où il étoit assiégé. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le premier Octobre 1718, & mourut le 31 Octobre 1723. Il avoit épousé le 16 Juillet 1716, *Marie-Marguerite-Louise*, née Comtesse *de Millendonck*, fille de *Louis-Herman*, Comte de Millendonck, & d'*Isabelle de Mailly*. Elle est morte le 23 Août 1768, âgée de 77 ans, laissant pour fils unique :

XVII. EMMANUEL, DUC DE CROY, Prince du Saint Empire, de Solre

& de Meurs, né le 23 Juin 1718, qui fut Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Condé. Il prit séance sur le banc des Princes de l'Empire à l'élection de l'Empereur dernier mort, à Francfort le 24 Janvier 1742. En Bohême & en Baviere il a commandé plusieurs fois avec succès les piquets de l'armée, des convois & des détachemens importans. Il s'est distingué à la vive affaire de Dingelfing, s'est trouvé dans cette guerre à trois batailles, nommément à Fontenoy, où sa Brigade fut une des premieres qui enfonça la colonne Angloise, & à Lawfelt, où il défit un Régiment Hessois; s'est encore trouvé à 13 siéges, entr'autres à celui de Berg-op-zoom, où il monta comme volontaire à l'assaut; & a fait en 1760 & 1761, les campagnes de Hesse & de Westphalie. C'est lui qui commandant un corps séparé sur la Roëre, gagna l'importante affaire du Pont de Westhoven le 3 Juillet 1761, entreprise d'où dépendoit la sûreté de tous les convois de l'Armée; & le 30 du mois d'Août suivant, il remporta un autre avantage près Munster, où il fit 500 prisonniers. Il a hérité comme aîné de sa Maison de la *Grandesse d'Espagne*, & du titre de *Duc de Croy*, qui y est attaché, à la mort du dernier Duc, Comte de Rœux, & en a pris le nom avec permission du Roi en 1768. Il est veuf depuis le 7 Septembre 1746, d'*Angélique-Adélaïde de Harcourt*, fille du feu Maréchal de ce nom, qu'il avoit épousée le 18 Février 1741. Ses enfans sont: — 1. ANNE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ADÉLAIDE-LOUISE-ANGÉLIQUE-GABRIELLE, née le 6 Décembre 1741, mariée le 20 Février 1762, à JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN DE CROY, Duc d'Havré, son cousin, rapporté ci-après.

XVIII. ANNE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS, titré Prince DE CROY, né le 10 Novembre 1743, a servi d'Aide-de-Camp à son pere dès l'âge de 14 ans, & a cherché à suivre les exemples qu'il avoit sous les yeux. Il est Mestre-de-Camp du Régiment Royal de Normandie depuis le mois d'Avril 1767, & a épousé par contrat signé le 11 Octobre 1764, célébration le 29 du même mois, la Princesse *Auguste-Fréderique-Guillelmine de Salm*, fille de *Philippe*, Prince régnant *de Salm-Kirburg*. De ce mariage sont issus: — 1. AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS-EMMANUEL DE CROY, Prince de Meurs, né le 3 Décembre 1765; — 2. EMMANUEL-MARIE-MAXIMILIEN, né le 7 Juillet 1768; — 3. LOUIS-CHARLES-FRÉDERIC-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1769; — 4. CHARLES-MAURICE-EMMANUEL-GUILLAUME, né le 30 Juillet 1771.

Barons de MOLEMBAIS, *sortis des Comtes de* SOLRE.

XV. BALTHASARD DE CROY, second fils de PHILIPPE-EMMANUEL-AMBROISE-ANTOINE, Comte de Solre, *&c.* & d'*Isabelle-Claire de Gand-Vilain*, fut Baron de Molembais, & mourut en 1704. Il avoit épousé *Marie-Philippe-Anne de Crequy*, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Vrolant, Erain, *&c.* & d'ANNE-MARIE DE CROY-SOLRE, dont il a eu: — 1. FERDINAND-JOSEPH, Marquis DE CROY, Mestre-de-Camp de Cavalerie au service de France, mort de la petite vérole en Octobre 1711; — 2. PHILIPPE, qui suit; — 3. GUILLAUME, Chanoine de Lille; — 4. N... Reli-

gieux de l'Abbaye de Saint-Bertin en Flandre; — 5. JACQUES BERTIN, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de son frere aîné; — 6. Un autre fils; — 7, 8 & 9. Trois filles: la premiere, Religieuse aux filles de Sainte-Marie d'Amiens; la seconde, Chanoinesse à Maubeuge; & la troisieme, Chanoinesse à Mons, puis mariée en 1710, à *N... de Wignacourt*.

XVI. PHILIPPE, Marquis DE CROY, Capitaine aux Gardes Wallones du Roi d'Espagne, a eu pour fils GUILLAUME-FRANÇOIS, qui suit.

XVII. GUILLAUME-FRANÇOIS DE CROY, Prince d'Empire, Marquis de Molembais, Baron de Rincé, titré Marquis *de Croy*, oncle à la mode de Bretagne du Duc de Croy, est mort en 17.. Il avoit épousé *Anne-Françoise-Amélie-Josephe*, fille de feu *Octave-Ferdinand-Joseph*, Marquis de *Trazegnies-Hamal*, & de *Marie-Thérese d'Aigremont*, dont trois filles. L'aînée a épousé en 1767, le Comte *de Trazegnies*, son oncle maternel; & les deux autres Chanoinesses à Maubeuge.

Ducs D'HAVRÉ, sortis des Comtes DE SOLRE.

XIII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Duc d'Havré, fils de PHILIPPE, Comte de Solre, & de *Guillemette de Coucy*, Dame du Biez, sa troisieme femme, Vicomte de Langle & Seigneur de Turcoin, fut fait en 1641 Commandant Général de la Cavalerie d'Espagne, Gouverneur & Grand-Bailli de Tournay, Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 10 Juin 1650. Il avoit épousé 1°. *Marie-Madelene de Bailleul*, & 2°. le premier Mai 1643, MARIE-CLAIRE DE CROY, Duchesse d'Havré, veuve de son frere consanguin CHARLES-PHILIPPE DE CROY, Marquis de Renti, laquelle lui apporta le Marquisat d'*Havré*, érigé en *Duché* par PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, en faveur de son premier mariage, la Grandesse d'Espagne, le Duché de Croy en France, & le Diplôme de Prince d'Empire, donné à son grand-pere. De cette alliance vinrent: — 1. FERDINAND-JOSEPH, qui suit; — 2. & LÉOPOLDINE-WILLELMINE-CLAUDE-ISABELLE DE CROY.

XIV. FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, né en Juin 1644, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'or, Souverain de la Coste en Allemagne, Colonel d'un Régiment Wallon, qu'il leva en 1668, mourut le 10 Août 1694. Il avoit épousé le 29 Octobre 1668, *Marie-Josephine-Barbe de Halluyn*, derniere de sa Maison, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailli, & d'*Yolande de Bassompierre*, dont vinrent: — 1. CHARLES-ANTOINE, Duc d'Havré, &c. né le 15 Juin 1683, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, Colonel des Gardes-Wallones de Sa Majesté Catholique, tué d'un coup de canon à la bataille donnée près de Saragosse le 20 Août 1710, âgé seulement de 29 ans. Il y trouva une mort digne de l'éclat de sa vie, mais trop prompte pour les services qu'il eût rendus; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 3. FERDINAND-JOSEPH-FRANÇOIS, né en 1688; — 4. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, née en 1672, élevée Fille d'Honneur de la Reine d'Espagne, & mariée en 1692, à *Arias-Gonzalve d'Avila*,

d'Avila, Marquis de Casa-Sola; — 5. MARIE-ERNESTINE-JOSEPHE, née en 1673, mariée en 1693, à *Philippe*, Landgrave *de Hesse*, de la branche de Darmstad; — 6. MARIE-CLAIRE-JOSEPHE, née en 1679; — 7. MARIE-MADELENE-JOSEPHE, née en 1681, alliée en Décembre 1711, à *Pascal-Caëtano d'Arragon*, Comte d'Aliffe, fils aîné du Duc de Laurenzano; — 8. & MARIE-ELISABETH-JOSEPHE, née en 1682.

XV. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, né le 30 Mai 1686, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Espagne, Souverain de Fenestrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailli, *&c.* est mort le 24 Mai 1727. Il avoit été destiné à l'état Ecclésiastique, & fut Chanoine de Cologne. Il entra au service de France à la paix d'Utrecht, après la mort de son frere, & épousa le 5 Juin 1712, *Marie-Anne*, Princesse de *Lanti de la Rouere*, fille d'*Antoine*, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, &c. Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, & de *Louise-Angélique de la Trémoille*, dont il a eu: — 1. LOUIS-FERDINAND-JOSEPH, qui suit; — 2. JEAN-JUST-FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Prince d'Empire, né le 27 Mai 1716, d'abord Colonel du Régiment de Berri en 1738, qui a été Brigadier des Armées du Roi en 1741. Il fit la campagne de cette année & de la suivante au service de France, & passa avec la permission du Roi en Espagne, où il servit sous le nom de *Comte de Priégo*. Il fut d'abord Aide-de-camp de l'Infant Don PHILIPPE, ensuite Maréchal-de-camp, élevé au grade de Lieutenant-Général en 1755, de Gentilhomme de la Chambre & de Chevalier de la Toison d'or. Il est depuis 1755, Colonel des Gardes-Wallones, Régiment levé en 1642 par PHILIPPE-FRANÇOIS DE CROY, Duc d'Havré, & qui a toujours été successivement possédé par ceux de ce nom, & notamment par CHARLES-ANTOINE DE CROY, mentionné ci-dessus degré XIV. de cette branche. Il est devenu Comte de Priégo & Grand d'Espagne par son mariage du 12 Février 1742, avec *Marie-Bethléem-Ferdinande de Lanti*, sa cousine, fille unique de *Louis de Lanti de la Rouere*, Duc de Santo-Gemini, Prince de Belmont, son oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de *Lanti de la Rouere*; — 3. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 22 Février 1714, mariée le 22 Septembre 1733, en Piémont, au Marquis *de Tana*, d'une Famille très-illustre de cette Province; — 4. MARIE-ANNE-CHARLOTTE, née le 12 Mai 1717, mariée en Espagne le premier Avril 1737, à *Joachim-Antoine-Ximenès*, Marquis *d'Arizza*, Grand d'Espagne de la premiere classe; — 5. & PAULINE-JOSEPHINE, Prieure des Carmélites de la rue de Grenelle à Paris.

XVI. LOUIS-FERDINAND-JOSEPH DE CROY, Duc d'Havré & de Croy en Picardie, né le 18 Janvier 1715, Souverain ou libre Baron de Fenestrange, Marquis de Wailli, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle & autres Terres, Prince d'Empire, est devenu Grand d'Espagne & Duc d'Havré par la mort de son pere. Il a été fait en 1735, Colonel-Lieutenant du Régiment de la Couronne, & Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1743. Il se distingua beaucoup à la tête de ce Régiment à la bataille de Fontenoy, où il fut dangereusement blessé, & après laquelle il fut fait Ma-

réchal-de-camp le premier Mai 1745; se trouva au siége de Mons & de Berg-Op-Zoom, & eut deux chevaux tués sous lui à la bataille de Lawfelt, où il fut encore blessé après avoir combattu vaillamment à l'attaque du village; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mars 1748, & Gouverneur de Scheleftat en 1753. Il fit avec distinction toutes les campagnes en Allemagne depuis 1757, combattit avec la même valeur à l'affaire de Filinghausen le 16 Juillet 1761, où, après avoir soutenu long-tems à la tête de sa division le choc de l'armée ennemie, pour couvrir l'armée Françoise qui rentroit dans son camp, il eut le bras emporté d'un boulet de canon, dont il mourut peu d'heures après, pendant lesquelles il s'occupa moins de son état que du sort de l'armée. Il avoit épousé le 15 Janvier 1736, *Marie-Louise-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg-Tingry*, née le 30 Septembre 1716, fille du Maréchal *de Montmorency-Luxembourg*, & de *N... de Harlay*, petite-fille du dernier Premier Président de ce nom. Elle est morte le 18 Avril 1764, âgée de 48 ans, laissant: — 1. JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN, qui suit; — 2. MARIE-ANNE-CHRISTINE-JOSEPHINE, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, mariée au Comte *de Rougé*, Maréchal-de-camp; — 3. EMMANUELLE-LOUISE-CUNEGONDE-JOSEPHINE, Religieuse de la Visitation à Paris; — 4. MARIE-CHARLOTTE-JOSEPHINE-SABINE, ci-devant Chanoinesse de Maubeuge, mariée à *Charles-Olivier de Saint-Georges*, Marquis de Vérac, Seigneur de Couhé-Vérac en Poitou, Lieutenant-Général de cette Province, ci-devant Colonel au Corps des Grenadiers de France, & actuellement Colonel au Régiment du Roi, Cavalerie; — 5. & LOUISE-ELISABETH-FÉLICITÉ-FRANÇOISE-ARMANDE-ANNE-MARIE-JEANNE-JOSEPHINE, mariée en 1764, à *N... de Sourches*, Marquis de Tourzel, fils aîné du Marquis de Sourches.

XVII. JOSEPH-ANNE-AUGUSTE-MAXIMILIEN DE CROY, Duc d'Havré & de Croy, Prince d'Empire & Grand d'Espagne, né le 12 Octobre 1744, Gouverneur de Scheleftat & Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, le 23 Juin 1767, étoit à côté de son pere dans les tristes momens qu'il expira du boulet de canon qui lui emporta le bras à l'affaire de Filinghausen, & fit la campagne suivante. Il a épousé le 20 Février 1762, *Adélaïde-Louise-Angélique-Gabrielle de Croy-Solre*, sa cousine, dont ADÉLAÏDE-MARIE-LOUISE-JUSTINE-JOSEPHINE DE CROY, née le 10 Juillet 1768. Suivant le P. *Anselme*, Tome V. pag. 636 & suivantes, les armes de cette Maison sont: *d'argent, à trois fasces de gueules.*

JEAN DE CROY, Grand Bouteiller de France, mentionné au degré VII, portoit pour armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 fasces de gueules,* qui est DE CROY; *au 2 & 3 d'argent, à 3 doloires de gueules, 2 en chef adossées, & 1 en pointe,* qui est DE RENTI.

Les Marquis d'Havré & Ducs de Croy portoient: *écartelé au 1 & 4* DE CROY; *au 2 & 3* DE RENTI; *& sur le tout* DE LORRAINE, *avec ses écartelures.*

Les Seigneurs & Comtes de Rœux portoient: *écartelé au 1 & 4* DE CROY, *au 2 & 3* DE RENTI; *sur le tout écartelé au 1 & 4* DE LORRAINE;

au 2 D'ALENÇON ; & *au 3 d'or, à 2 fasces de gueules*, qui est VALLON-CAPELLE.

Les Seigneurs de Creseques & Comtes de Rœux portoient : *écartelé au 1 & 4* DE CROY ; *au 2 & 3* DE RENTI.

Les premiers Princes & Ducs de Croy portoient de même.

Les Comtes & Princes de Chimay : *écartelé au 1 & 4* DE CROY ; *au 2 & 3* DE RENTI ; *& sur le tout écartelé au 1 & 4, losangé d'or & de gueules*, qui est DE CRAON ; *au 2 & 3* DE FLANDRE.

ANTOINE & JACQUES DE CROY, son fils, de la branche des Comtes & Princes de Solre, portoient : *écartelé au 1 & 4* DE CROY ; *au 2 & 3* DE RENTI ; *sur le tout écartelé au 1 & 4* DE CRAON ; *au 2 & 3* de FLANDRE ; *& l'écu brisé d'une bordure d'azur, chargée de 12 besans d'argent.*

Les XII, XIII. & XIV. degrés de cette branche portoient comme les Comtes & Princes de Chimay.

PHILIPPE-EMMANUEL-FERDINAND-FRANÇOIS DE CROY, Comte & Prince de Solre & de Buren, *&c.* portoit : *écartelé au 1 & 4* de Croy, *au 2* d'Albret, *& sur le tout* de Bretagne ; *au 3 écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de sable, au 2 & 3 losangé d'or & de gueules ; & sur le tout du tout, écartelé* de Croy & de Renti.

Les Barons *de Molembais* portent comme les Comtes & Princes *de Chimay*. Les Ducs *d'Havré* portent de même.

CROZAT. LOUIS-ANTOINE CROZAT, Seigneur du Marquisat de Moy en Picardie, des Baronnies de Thiers en Auvergne, & de Chagni en Réthelois, ancien Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, appellé *Sieur de Thiers*, & pere de la Comtesse *de Béthune*, de la Duchesse *de Broglie* & de la Marquise *de Béthune*, est mort à Paris le 15 Décembre 1770, âgé de 71 ans, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général & Commandant pour Sa Majesté dans la province de Champagne. Il avoit épousé le 19 Décembre 1726, *Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency*, sœur du Marquis *de Laval*, née en Juillet 1712, & morte aux eaux de Barege le 23 Août 1770. Son corps a été transporté à Tarbes, & inhumé dans l'Eglise Cathédrale de cette ville. M. CROZAT avoit acheté la Terre de *Moy* en Picardie, érigée en *Marquisat*, qui a donné son nom à une illustre Maison aujourd'hui éteinte, & qui a eu quatre Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit. HENRI II, Marquis de Moy, mort sans alliance le 10 Juin 1672, institua son héritier *Procope-Hiacinthe*, Prince de Ligne, second fils de sa sœur *Louise de Lorraine*, & de *Florent*, Prince de Ligne & du S. Empire. LOUIS-ANTOINE CROZAT, Seigneur de Thiers, & *Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency* ont eu, entr'autres enfans : — 1. LOUISE-THÉRESE CROZAT-DE-THIERS, qui a épousé le 22 Avril 1755, *Armand-Louis*, Marquis *de Béthune*, Colonel-Général de la Cavalerie depuis 1759, dont elle est la seconde femme ; — 2. LOUISE-AUGUSTINE-SALBIGOTHON CROZAT-DE-THIERS, née le 25 Octobre 1733, mariée le 11 Avril 1752, à *Victor-François de Broglie*, Maréchal de France du 16 Décembre 1759, dont elle est la seconde femme ; — 3. & ANTOINETTE-LOUISE-MARIE CROZAT, née le 18 Avril 173[illegible], alliée le 19 Mars

1749, à *Joachim-Casimir-Léon*, Comte *de Béthune*, Seigneur de Bordes en Nivernois, Mestre-de-camp-Lieutenant du Régiment Royal-Pologne, Cavalerie.

LOUIS-FRANÇOIS CROZAT, frere aîné du précédent, Seigneur des Marquisats du Châtel & de Moy, acheta en 1717 la Cornette des Mousquetaires Noirs, & obtint le Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Janvier 1718, fut fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-camp le premier Mars 1738, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, & est mort le 31 Janvier 1750. Il étoit fils aîné d'ANTOINE CROZAT, Marquis de Moy, du Châtel, *&c.* mort le 7 Juin 1738, à 83 ans, & de *Marie-Marguerite le Gendre.* Il avoit épousé par contrat du 5 Septembre 1722, *Marie-Thérese-Catherine Gouffier*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de Heilly, mort Maréchal-de-camp, à 33 ans, des blessures qu'il avoit recues à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706, & de *Catherine-Angélique d'Albert-de-Luynes*, morte le 12 Septembre 1746, en sa 78e année, dont il a eu, entr'autres enfans: — 1. ANTOINETTE-EUSTACHIE CROZAT, née en 1728, mariée le 21 Janvier 1744, à *Charles-Antoine-Armand*, (quatrieme fils du Maréchal-Duc de Biron), Marquis, puis Duc de Gontaut, fait Colonel du Régiment de Biron, après son aîné en 1735, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-camp le premier Mai 1745, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, Gouverneur de Landau en Alsace, & Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1757. Elle est morte le 16 Avril 1747, laissant un fils. Voyez GONTAUT; — 2. & LOUISE-HONCRINE CROZAT, mariée le 22 Décembre 1750, à *Etienne-François de Choiseul-Stainville*, Duc & Pair de France, Gouverneur de Mirecourt & de Voges, Lieutenant-Général, Chevalier des Ordres du Roi, & de celui de la Toison d'Or en Décembre 1761, ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, Ministre de la Guerre & de la Marine. Voyez CHOISEUL. Les armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

— CROZAT à Valence en Dauphiné: HENRI DE CROZAT DE RAMON, Capitaine des Levrettes de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, créé lui & sa Famille en 1723, *Marquis de Thorigné*, par Lettres enregistrées en la Chambre des Comptes & autres lieux, Seigneur du Château-Gaillard, Lisle, la Motte, Lussan, le Galais, Marigny, Humbert, Surgon, *&c.* épousa en 1720, *Madelene-Geneviéve-Françoise de Quenneville*, Dame de la Terre & Seigneurie du Plessis-Saint-Antoine, fille de *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Geneviève Pelissier*, de Grenoble. Il est mort en 1735, & a laissé: — 1. HENRI, Marquis de Thorigné, ancien Officier aux Gardes-Françoises, marié à *N... Pignot*, dont une fille; — 2. CHARLES-JACQUES, Abbé & Chanoine de la Cathédrale de Chartres; — 3. GENEVIÉVE-HENRIETTE, fille; — 4. & 5. AGATHE-MADELENE & CATHERINE-MARGUERITE, Religieuses aux Dames de Hautebruyere, Ordre de Fontevrault.

HENRI DE CROZAT étoit fils de CHARLES-JACQUES, mort le 29 Sep-

tembre 1706, & de *Marguerite de Vincent*, qui se remaria à *Pierre de Gombault*, Seigneur de Plainpoint, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valence. Il avoit un frere aîné Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques en Espagne, mort en 1715, qui n'a laissé qu'un fils mort garçon.

La branche aînée de cette Famille subsiste dans N... DE CROZAT DE VAUGRAND, marié à *N.... de Goupy de Roman*, dont il y a trois fils, un Capitaine dans les Gardes Lorraines, & une fille, qui n'est pas mariée.

N... DE CROZAT DE VAUGRAND, fille unique d'un cadet de la derniere branche, est veuve sans enfans de *N... de Roux de Valence.*

Toutes ces branches descendent en ligne directe & au cinquieme degré de JEAN DE CROZAT, vivant en 1605, comme on le voit par un certificat de M. le Duc d'*Aiguillon*, en ce tems Grand-Maître de la Maison du Roi, & par un Jugement en maintenue de Noblesse de la Famille des *Crozat* en l'année 1671. Les armes : *de gueules, à la croix encrée d'or, terminée de quatre croissants de même adossés à la croix* : Cimier & supports : *deux lions*, avec cette devise ; *Crux Cœlorum, crux mihi clavis erit.*

— CROZE : Famille de la ville de Pertuis en Provence, différente de celle des Seigneurs de Lincel de la ville d'Arles, qui a été confirmée dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du premier Juillet 1704, & par Jugement contradictoire de M. *le Bret*, Intendant, du 31 Octobre 1706, l'un & l'autre enregistrés aux Archives d'Aix le 26 Mars 1740. *Mayol Saint-Simon*, Commissaire. Les titres qui furent alors produits remontent jusqu'à

I. PIERRE DE CROZE, vivant noblement aux Mées dès le commencement du quinzieme siécle.

II. ANTOINE DE CROZE, son fils, épousa le 7 Février 1535, *Brancasse Bardouin*, dont il eut : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. & SÉBASTIEN, rapporté après la postérité de son frere aîné.

III. JOSEPH DE CROZE, épousa le 27 Octobre 1566, *Marthe de Guiran*, de la ville d'Aix. Il acquit la Terre de Montlaux en 1578, & quelques droits temporels du même lieu, de l'Evêque de Sisteron, le 3 Octobre de la même année. Il fut pere de

IV. GASPARD DE CROZE, Seigneur de Montlaux, lequel se maria avec noble *Françoise de Forlivio*, dont vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & JOSEPH, né en 1604, marié en 1648, à *Catherine de Corio*, dont il eut : GASPARD & JOSEPH DE CROZE, qui furent compris dans l'Arrêt du Conseil d'Etat ci-dessus mentionné.

V. FRANÇOIS DE CROZE, Seigneur de Montlaux, épousa *Jeanne de Maynier* en 1632, & laissa, entr'autres enfans,

VI. GASPARD DE CROZE, II. du nom, Seigneur de Montlaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Renepont*, déchargé de la taxe des francs-fiefs le 27 Avril 1697. Il s'allia le 28 Février 1699, avec *Marie Babeur*, veuve de *Jacques de Gardeville*, Conseiller-Secrétaire du Roi.

III. SÉBASTIEN DE CROZE, second fils d'ANTOINE, & de *Brancasse Bardouin*, épousa en 1565 *Jeanne Arnaud*, & testa le 19 Août 1619, en faveur de son fils, qui suit.

IV. JEAN-HENRI DE CROZE eut de *Jeanne Dorgon*, de la ville de Pertuis, qu'il avoit épousée en 1607 : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. & MELCHIOR, mort Gouverneur de la forteresse de N. D. de la Garde.

V. JEAN-BATISTE DE CROZE, résidant à Pertuis, fut marié le 14 Février 1676, à *Claire d'Audric*, & en eut : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. SÉBASTIEN, qui se retira du service avec pension du Roi ; — 3. JEAN-HONORÉ, qui ne fut point marié ; — 4. & MELCHIOR, Moine de l'Abbaye S. Victor-lez-Marseille, & l'un des Membres de l'Académie de cette Ville.

VI. JOSEPH DE CROZE, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, après le décès de MELCHIOR, son oncle, épousa en 1725 *Claire des Laurens-de-Peroles*, dont il a eu, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH-SÉBASTIEN, qui suit ; — 2. & une fille mariée à noble *Louis-Charles Barnouin*, Trésorier de France au Bureau des Finances de Provence.

VII. JOSEPH-SÉBASTIEN DE CROZE, ci-devant Garde de la Marine, a épousé en 1757 *Julie-Catherine-Amable de Cadenet-Charleval*. Cette branche a été comprise dans le même Arrêt que la précédente. Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles de même en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

— CRUGI-DE-MARCILLAC (DE) en Rouergue : Famille maintenue dans sa Noblesse en 1668, dont on trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Registre V. Part. I.* Elle subsiste dans DOMINIQUE-FRANÇOIS-LOUIS DE CRUGI-DE-MARCILLAC, né le 3 Septembre 1742, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie sur ses preuves admises. Il a quatre sœurs : l'aînée Religieuse au Couvent de Sainte Claire à Villefranche en Rouergue ; la seconde, MARIE-LOUISE, mariée le 5 Février 1758, avec *Gabriel-Louis-Léonard de Lentillac*, Baron de Felzins, de Gimel, Vicomte de Sédieres, Seigneur de Bétut, *&c.* Les armes : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 roses d'argent posées 2 & 1 ; au 2 & 3 d'or, à 3 fasces de gueules.*

* — CRUSSOL, ancienne Maison qui prend son nom de la Terre de *Crussol*, située dans le Vivarais, près du Rhône, avec titre de *Comté*. Elle a donné sept Ducs & Pairs, trois Grands-Pannetiers de France, & cinq Chevaliers des Ordres. *Baluze*, Preuves de l'Histoire d'Auvergne, *Tome II. Liv. IV, page 489*, parle de GERAUD BASTET avec ADELBERT & GUILLAUME DE CRUSSOL, qui furent présens & témoins à l'acte de donation que *Meteline* fit à *Bernard Aton*, son frere, en 1152. Dans la Généalogie que nous allons donner de cette Maison, nous suivrons les grands Officiers de la Couronne, en y ajoutant ce qui est arrivé depuis l'impression de cet Ouvrage, & non le Dictionnaire de *Moréri* où elle est entiérement élaguée.

I. GERAUD BASTET, I. du nom, Seigneur DE CRUSSOL, est le premier que l'on trouve par titres surnommé *Bastet*, que l'on croit être un sobriquet. Il eut différend avec le Comte de Valentinois pour le Péage de l'Etoile en Dauphiné, & transigea au mois de Décembre 1215, avec *Aymar de Poitiers*, fils de ce Comte. Il parvint à un âge avancé, & fit son testament le jeudi avant la fête de Sainte-Luce, en 1264, par lequel, en-

d'autres dispositions, il ordonna que ses Exécuteurs testamentaires enverroient en sa place au premier passage d'Outremer qui se feroit, le Seigneur de Clermont, Chevalier armé, & qu'ils le défrayeroient pour un an. Il fit son héritier principal PONCE BASTET, son petit-fils, dont il sera parlé ci-après. Il avoit épousé 1°. *Laironne*, pour laquelle il fonda un anniversaire à Soyon; & 2°. *Bérengere*, sœur de *Bérenger de Bordeaux*. Il reconnut avoir reçu d'elle 300 livres. On ne sçait point de laquelle de ses deux femmes il eut : — 1. BASTET, qui suit; — 2. AMPHELISE, femme d'*Albert de Cornillan*, laquelle eut 4000 sols en dot; — 3. ALMENS, mariée à *Guillaume de Cornillan*, laquelle eut en dot la même somme; — 4. AUDYS, mariée à *Roger d'Anduze*, Seigneur de la Voûte, auquel elle porta en mariage 1500 livres Viennoises, & quelques Terres sises à Loriol & à Livron; — 5. & GIRAUDE, Religieuse à l'Abbaye de Sion.

II. BASTET, Seigneur DE CRUSSOL, mourut lorsque son pere testa. Il avoit épousé *Alazie* ou *Alix*, laquelle GERAUD BASTET, son beau-pere, nomma pour Tutrice de ses petits-enfans, & ordonna qu'elle fût nourrie & entretenue dans sa maison tant qu'elle resteroit en viduité. Elle testa à Valence au mois de Décembre 1273, & élut sa sépulture dans le cimetiere des Religieuses de Sion; institua pour son héritier GUYONNET BASTET, Chanoine de Valence, son fils; fit des legs à ses autres enfans & à ses petits-fils. Elle eut de son mariage: — 1. PONCE, qui suit; — 2. GUYONNET, Chanoine de Valence, nommé dans le testament de sa mere; — 3. GUINIS, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique. Sa mere lui légua 30 livres par son testament; — 4. RAIMONDE, substituée par sa mere dans son testament, à GUYONNET, son héritier universel, pour la somme de 100 livres; — 5. & AMPHELISE, mariée, & qui eut des enfans que PONCE, son frere, substitua aux siens.

III. PONCE BASTET, Damoiseau, Seigneur DE CRUSSOL, fut institué héritier universel par GERAUD BASTET, son ayeul. Il testa le jeudi d'après la fête de Saint Philippe & de Saint Jacques, en 1272. Par son testament, entr'autres dispositions, il laissa à *Hugonet de Tournon*, fils de *Simon*, la nourriture & l'habit dans sa maison, nomma pour Tuteur de ses enfans, noble homme *Raimond de Roussillon*, Seigneur d'Annonay, (son beau-pere ou son beau-frere) & pour Exécuteurs testamentaires l'Evêque de Valence & l'Abbé de Saint-Ruf. Son testament fut ouvert en 1273, tems auquel il devoit être mort. Il avoit épousé *Alazie* ou *Alix de Roussillon*, laquelle eut en dot 500 livres Viennoises. Elle testa le 10 Mars 1280, & nomma pour Exécuteurs testamentaires *Aymar de Roussillon*, Archevêque de Lyon, AYMAR DE CRUSSOL, *Pierre Baunoyer*, &c. Ses enfans furent: — 1. GERAUD, qui suit; — 2. & AMÉDÉE, à qui son pere laissa 20 livres de rente par son testament, en lui substituant GERAUD, son frere.

IV. GERAUD BASTET, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE CRUSSOL, institué héritier dans les testamens d'*Alazie*, son ayeule, de PONCE BASTET, son pere, & d'*Alix de Roussillon*, sa mere, assista au contrat de mariage d'*Aymar*, Seigneur de Bressieu, avec *Béatrix*, fille d'*Artaud de Rous-*

ſillon, Seigneur d'Annonay, le 16 Janvier 1304 : il en fut l'une des cautions. Il fut mandé le 29 Juillet 1318; pour ſe trouver à Toulouſe aux Fêtes de Noel, où le Roi devoit ſe rendre; & l'année ſuivante à Arras le dimanche d'après l'Aſſomption. Il eſt qualifié *Noble & Puiſſant* GERAUD BASTET, *Chevalier*, *Seigneur* DE CRUSSOL, dans le contrat de mariage de JEAN, ſon fils, qui ſuit, & qu'il eut de *Marguerite Payen* ou *Pagan*, ſon épouſe, qui vivoit en 1321.

V. JEAN BASTET, Chevalier, Seigneur DE CRUSSOL, co-Seigneur de Belcaſtel, teſta dans le château de Charmes le 13 Mai 1337. Il avoit épouſé par contrat du mois d'Octobre 1310, *Béatrix de Poitiers*; fille de *Guillaume de Poitiers*, Chevalier, Seigneur de Chaneac, & de *Luce*, Dame de Beaudiner, qui, devenue héritiere de cette Terre après la mort de ſon frere *Guillaume*, en fit hommage à l'Evêque du Puy. Elle paſſa procuration le 18 Janvier 1343, pour vendre la moitié de la Terre de Saint-Germain-de-Vaux, & tout ce qu'elle avoit au mandement de Saint-Juſt & aux environs. De ſon mariage vinrent: — 1. GERAUD, Seigneur de Cruſſol & de Beaudiner, que *Guillaume de Poitiers*, ſon oncle, inſtitua ſon héritier. Il ſervit en Flandre en l'Oſt de Bouvines depuis le 21 Juillet 1340, juſqu'au 27 Septembre ſuivant. Il avoit dans ſa Compagnie un Chevalier & 14 Ecuyers. Il n'eut point d'enfans de *Béatrix*, ſa femme; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. BREMOND, qui vivoit imbécille en 1352; — 4. LUCE, Abbeſſe de Soyon, laquelle vivoit encore en 1384, lors du teſtament de ſon frere qui lui laiſſa 10 livres de rente. Il laiſſa encore quelques autres filles.

VI. GUILLAUME BASTET, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, après GERAUD, ſon frere aîné, vendit le 13 Juillet 1352, au Comte de Forez le château & mandement de Fontanays, moyennant 2150 florins d'or, avec promeſſe de faire ratifier cette vente par BREMOND, ſon frere, s'il revenoit en ſon bon ſens. Il ſervit en Auvergne ſous *Hugues de la Roche*, Seigneur de Tournouelle, en 1359, ayant dans ſa Compagnie deux Chevaliers & onze Ecuyers. Il teſta à Valence dans la maiſon épiſcopale le 5 Avril 1384. Il avoit épouſé *Emilie de Châteauneuf*, fille d'*Audebert de Châteauneuf*, par contrat paſſé le 2 Juillet 1553, laquelle eut en dot 5000 florins d'or, dont il eut: — 1. ANTOINE, Seigneur DE CRUSSOL, mort ſans enfans, qui teſta le 24 Août 1386, légua à ſa mere, *Emilie de Châteauneuf*, la Terre de Charmes, & fit GERAUD, ſon frere, ſon héritier univerſel. Il fit un ſecond teſtament le 8 Octobre 1390; — 2. GERAUD, qui ſuit; — 3. LOUIS, Seigneur de Saint-Marcel; — 4 & 5. LUCE & AYNARDE, mariées, mais leur alliance eſt ignorée; — 6. ANNE, à laquelle ſon pere laiſſa 3050 florins d'or pour être mariée; — 7. & MARGUERITE, deſtinée à être Religieuſe par le teſtament de ſon pere.

VII. GERAUD BASTET, III. du nom, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, après la mort de ſon frere aîné, fut préſent au Traité que CHARLES, Dauphin de Viennois, fit le 16 Juillet 1419, avec *Louis de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, pour la ſucceſſion du Comté de Valentinois. Il teſta en ſon château de Charmes le 28 Mars 1437, fit pluſieurs ſubſtitutions,

substitutions, & mourut le premier Avril 1441. Il avoit épousé 1°. le 6 Août 1392, *Louise de Clermont*, fille de *Geoffroi*, Vicomte de Clermont en Dauphiné, laquelle eut en dot 5000 florins d'or poids Delphinal, 3 francs d'or au coin du Roi, valant quatre florins, & mourut sans enfans après avoir testé le 3 Juin 1410, & laissé son héritier universel *Aymar*, Vicomte *de Clermont*, son frere; 2°. le 24 Juillet 1412, *Jeanne de Tournon*, fille de *Jean*, laquelle eut en dot 2000 florins d'or. Elle ne laissa que des filles; & 3°. le 26 Janvier 1420, *Alix* ou *Helpidis de Lastic*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Lastic, & d'*Agnès de Toillac*. Elle apporta en dot la Terre de Collat, diocèse de Saint-Flour, avec ses dépendances, conformément à la donation qui lui en fut faite par *Alix*, Dame de Vissac, & 3000 livres tournois, au moyen dequoi elle renonça à la succession de ses pere & mere. Elle survéquit à son mari qui par son testament la fit Tutrice de ses enfans, sçavoir : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. CHARLES, Ecuyer d'Ecurie du Roi, fait Bailli du Velay le 2 Août 1462. Son pere, par son testament, lui donna les Seigneuries de Beaudiner, & celle de Collat qu'il avoit acquise d'*Alix de Lastic*, sa troisieme femme; — 3. GERAUD, Comte & Chanoine de Lyon en 1460, après avoir fait ses preuves de Noblesse jusques & compris ses bisayeuls paternels & maternels. Il fut fait Maître des Requêtes en 1461. Son pere lui légua 50 livres de rente, & 100 florins dans le cas qu'il embrassât l'état Ecclésiastique, & 2000 florins dans le cas qu'il restât dans le monde. Il accompagna le Chancelier des Ursins lorsqu'il alla au mois de Novembre 1463, par ordre du Roi, dans la ville d'Amiens, pour retirer du Duc de Bourgogne les villes situées sur la Somme. Il fut sacré Archevêque de Tours dans l'Eglise de Sainte-Croix d'Orléans par *Berland*, Archevêque de Bordeaux, assisté de *Martin Pinard*, Evêque d'Avranches, & d'un autre Evêque, le 13 Octobre 1466. Il prêta serment de fidélité au Roi la même année; deux ans après fut fait Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die le 19 Mai 1468; eut l'administration du temporel de l'Abbaye Chef-d'Ordre de Saint-Ruf de Valence, & mourut le 28 Août 1472; — 4 & 5. JEANNE & ANTOINETTE, auxquelles leur pere légua à chacune 3000 florins; — 6. CATHERINE, qui n'eut que 12 florins de rente dans le cas qu'elle se fit Religieuse, & 1000 florins si elle restoit dans le monde. Elle fut élue Abbesse de Bellecombe en Vivarais, en 1460, après *Marguerite de Saint-Priest*; — 7. LOUISE, nommée Dame de Tournel en Gevaudan, élevée auprès de la Reine, à laquelle le Roi donna le 4 Mars 1463, les Terres d'Aissillan-le-Comtal, d'Espinan & de Perdillan. Elle épousa *Pierre Guerin*, Seigneur de Tournel, Gouverneur de CHARLES, Dauphin de France, depuis Roi sous le nom de CHARLES VIII; — 8 & 9. GALIENNE & GABRIELLE. Leur pere leur laissa à chacune, aussi-bien qu'à LOUISE, leur sœur, 2000 florins par son testament, à condition qu'une des trois se feroit Religieuse, & n'auroit que 12 florins de rente. Une de ces deux filles fut Dame de Menillon en Dauphiné, & ses enfans & ceux de sa sœur furent substitués aux biens de la Maison de Crussol, par le testament de LOUIS DE CRUSSOL, leur frere aîné.

Ce GERAUD BASTET, III. du nom, eut encore deux enfans naturels, *Guillaume de Crussol*, auquel il légua deux chevaux & un harnois complet avec son entretien dans sa maison, & *Philippe de Crussol*, à laquelle il légua 200 florins pour la marier.

VIII. LOUIS, Seigneur DE CRUSSOL & de Beaudiner, Grand-Pannetier de France, Capitaine des villes de Niort, de Château-Thierri, Sénéchal de Poitou, Gouverneur de Marans, & ensuite de Dauphiné, étoit dans la ville de Beauvais avec plusieurs Seigneurs lorsque le Duc de Bourgogne y vint mettre le siége en 1472. Il mourut à Villemagne, diocèse de Beziers, le 20 Août 1473, & son corps fut porté le 16 Septembre suivant aux Cordeliers de Valence. Il avoit épousé, par l'entremise du Roi LOUIS XI, encore Dauphin, le 22 Juillet 1452, *Jeanne de Levis*, Dame de Florensac, fille unique & héritiere de *Philippe de Levis*, Seigneur de Levis & de Florensac, & d'*Isabelle de Poitiers*. Elle étoit alors fort jeune, eut en dot la Terre de Florensac; & étoit veuve le 19 Novembre 1474, qu'elle donna quittance en cette qualité. Elle testa le 20 Octobre 1485. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Beaudiner. Il suivit le Roi LOUIS XII. en son voyage de Gènes en 1507, se trouva à l'entrée solemnelle que ce Prince fit la même année dans la ville de Milan. Il étoit mort avant le 8 Juillet 1512. Il avoit épousé *Peronne de Salignac*, Dame de Magnac, fille de *Foucaud*, Seigneur de Magnac, & d'*Anne Gourdon de Genouillac*, laquelle se maria en secondes noces à *Antoine Soreau*, Seigneur de Saint-Geran, & en troisiemes à *René de Volvire*, Vicomte du Bois-de-la-Roche; — 3. & LOUISE, mariée vers l'an 1473, lors du testament de son pere qui lui légua 10000 écus d'or, outre sa dot, à *François* I, Comte *de la Rochefoucauld*, fils de *Jean*, Seigneur *de la Rochefoucauld*, Marcillac, *&c.* & de *Marguerite de la Rochefoucauld*, héritiere de Barbezieux.

Le P. *Anselme* dit que le Mémorial de la Chambre des Comptes, cotté *AA*, *folio* 334, fait mention d'un don fait à FRANÇOIS DE CRUSSOL, Ecuyer, Seigneur de Beaudiner, le 4 Juillet 1519. Il faut que ce soit un fils de FRANÇOIS, qui étoit mort avant le 8 Juillet 1512.

IX. JACQUES, Seigneur DE CRUSSOL, de Beaudiner, de Levis, de Florensac, de Thoiny, de Sezanne, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Grand-Pannetier de France, fit hommage au Roi le 8 Décembre 1483, pour sa Terre de Thoiny & quelques autres, fut pourvu le 23 Juin 1491 de l'Office de Capitaine de 200 Archers de la Garde du Roi. LOUIS XII. lui engagea la Châtellenie de Sezanne en Brie au mois de Janvier 1500; il s'en qualifioit Seigneur en 1502. Il fut Sénéchal de Beaucaire le 14 Janvier 1503, acheta de *Louis de Joyeuse*, & de *Jeanne de Bourbon*, sa femme, la Baronnie de Saint-Geniez, de Malgoire & les châteaux & lieux de Saint-Bauzille & Montignargues, dont il prit l'investiture & paya les lods aux Officiers du Roi le 25 Juin 1504. Il suivit LOUIS XII. au voyage qu'il fit en Italie contre les Genois en 1507, se trouva comme Capitaine de 200 Archers de la Garde à l'entrée solemnelle que ce Prince fit dans Milan, & il rendit hommage au Roi FRANÇOIS I. le 17 Mars 1514, du Vi-

comté d'Uzès qu'il tenoit de sa femme, & de ses Baronnies de Levis & de Florensac, & obtint le 5 Juillet 1523, une commission pour exercer l'office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes pendant la minorité de son fils, en faveur duquel il s'en étoit démis. Il fit plusieurs testamens: le premier le 31 Mars 1509, avec un codicille du 19 Mars de l'année suivante; le second le 6 Mai 1511; le troisieme le 6 Juin 1512; le quatrieme le 8 Juillet 1523; & le dernier le 20 Avril 1525, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise des Cordeliers d'Uzès, & il mourut le 24 Avril de la même année.

Il avoit épousé par contrats des premier Mars & 24 Juin 1486, *Simonne d'Uzès*, fille unique & héritiere de *Jean*, Vicomte d'Uzès, & d'*Anne de Brancas*, laquelle lui apporta en dot la Vicomté d'Uzès, à condition qu'il porteroit le nom & les armes d'*Uzès*, écartelées de *Crussol*. Sa mere, *Anne de Brancas*, par son testament du 11 Mars 1504, la fit son héritiere universelle. Elle testa le 30 Décembre 1514, & étoit morte avant le mariage de CHARLES, un de ses fils, en 1523. De cette alliance elle eut: — 1. FRANÇOIS, né le 20 Décembre 1496; — 2. ANDRÉ, Vicomte d'Uzès du chef de sa mere, institué héritier par les testamens de son pere des années 1509 & 1512, mais mort avant lui sans postérité de *Pétronille de Levis-Ventadour*, nommée au testament de *Louis de Levis*, son ayeul, en 1521, comme femme d'ANDRÉ DE CRUSSOL. Elle étoit fille de *Gilbert de Levis*, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, & de *Jacqueline du Mas*. Elle se remaria en 1524 à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort; — 3. JACQUES, né le 28 Décembre 1501; — 4. un autre JACQUES, né le 23 Janvier 1505; — 5. CHARLES, qui suit; — 6. JEAN, né le 9 Novembre 1511; — 7. autre JEAN, né le premier Janvier 1515, mort le 22 du même mois; — 8. MADELENE, née en 1491, mariée par contrat du 9 Novembre 1508, à *Louis de Mitte-de-Miolans*, Seigneur de Chevriers, Sénéchal de Lyon. Elle transigea avec son frere le 2 Décembre 1534, pour ce qui lui avoit été légué par sa mere; — 9. MARIE, née le 9 Novembre 1492, mariée 1°. par contrat du 4 Décembre 1509, à *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Condolet, Lieutenant de l'Artillerie, après la mort duquel elle épousa 2°. le 9 Janvier 1535, du consentement du Vicomte *d'Uzès*, son frere, *Jean de Poitiers*, Seigneur & Baron de Contenac, Artenheim & Carces; — 10. ANTOINETTE, née le 7 Septembre 1498, mariée à *Maffle de Voisins*; — 11. JEANNE, née le 23 Octobre 1503, mariée par contrat du 10 Juin 1518, à un autre *Maffle de Voisins*, Chevalier, Vicomte de Lautrec, Seigneur d'Ambres, dont elle fut la premiere femme; — 12. FRANÇOISE, née le 7 Octobre 1506; — 13. ANNE, née en 1509, mariée par contrat du 19 Novembre 1526, à *Antoine*, Baron de Cazillac, Vicomte de Quimaques, Seigneur de Cessac, *&c.* Elle testa le 22 Mai 1535, & son pere lui avoit légué 9000 livres par son testament de l'an 1523; — 14. & JEANNE, dite *la jeune*, à laquelle son pere légua aussi 9000 livres par son testament de 1523. Elle épousa par contrat du premier Octobre 1534, *Théodol*, Seigneur de Marzay & de Belleroche, qui l'institua son héritiere, & elle

nomma pour la sienne, *Jeanne de Mitte-de-Miolans*, sa niéce, fille de *Philibert de Nagu*, Seigneur de Varennes.

On trouve *Pierre*, bâtard *de Crussol*, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi depuis l'an 1493 jusqu'à la fin de 1523, sous *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Sénéchal de Normandie.

X. CHARLES DE CRUSSOL, né le 29 Octobre 1510, Vicomte d'Uzès, Sire de Crussol, de Beaudiner, de Levis, de Florensac, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Pannetier de France, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, sur la démission de son pere, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté dans la Compagnie de M. le Dauphin en 1543, & Lieutenant de Roi en Languedoc par Lettres données à Fontainebleau le 19 Décembre 1544, fit hommage au Roi entre les mains du Chancelier de France, le 4 Juin 1528, de sa Vicomté d'Uzès & de ses Terres de Crussol, de Levis & de Florensac, & en donna aveu les 4 Mars 1533, 3 Août 1540 & 27 Septembre 1541. Il fit un premier testament à Lyon le dernier Mars 1535, & un second le 17 Février 1546, où il prend les qualités de *haut & puissant Seigneur Messire* CHARLES DE CRUSSOL, Vicomte d'Uzès, Baron de Levis, Florensac, *&c.* Il mourut à Narbonne le Mardi 2 Mars que l'on comptoit encore 1546. Il avoit épousé par contrat passé à Charmes le 29 Juillet 1523, *Jeanne de Genouillac*, fille unique & héritiere de *Jacques de Genouillac*, dit *Galliot*, Seigneur d'Acier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Grand-Maître de l'Artillerie & Grand-Ecuyer de France, & de *Françoise de la Queille*, sa seconde femme. Elle se maria en secondes noces avec *Jean-Philippe Rhingrave*, Comte Palatin du Rhin. Elle testa en 1566, & mourut au château d'Acier en Quercy le jeudi premier Mai 1567. Elle eut de son premier mari : — 1. ANTOINE, né le 21 Juin 1528, qui fut d'abord Comte de Crussol & Vicomte d'Uzès, dont il fit hommage au Roi le 26 Mars 1547, puis Duc d'Uzès, Pair de France. *Jacques de Genouillac*, son ayeul maternel, se démit, en sa faveur, de l'Office de Sénéchal de Quercy, dont le Roi le pourvut par Lettres données à Meudon le 23 Novembre 1544, & confirmées par d'autres du 5 Octobre 1547. Il obtint vers l'an 1550, une foire par an & un marché par semaine pour le lieu de Tholland, dont il étoit Seigneur. Il commandoit à Abbeville, Montreuil & aux environs en 1558, prêta serment de Conseiller d'Etat le 14 Février 1560, fut créé Chevalier d'honneur de la Reine, Capitaine de 50 hommes d'armes; chargé de donner le collier de l'Ordre du Roi aux Seigneurs *de Sault* & *de Gordes* le 7 Décembre 1561, & commanda dans les Pays de Dauphiné, de Languedoc & de Provence. Ce fut en sa faveur que la Vicomté d'*Uzès* fut d'abord érigée en *Duché* en 1565, & ensuite en *Pairie* en 1572. Il eut commission le 6 Août 1570 d'aller tenir les Etats de Languedoc dans la ville de Beaucaire. Il étoit en 1572 Chevalier d'honneur de la Reine-mere, qu'il conduisit au mariage du Roi de Navarre avec MARGUERITE DE FRANCE. Il mourut le 19 Août 1573, sans enfans de *Louise de Clermont*, Comtesse de Tonnerre, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Avril 1556

après Pâques. Elle étoit lors veuve de *François*, Seigneur *du Bellay*, & fille de *Bernardin de Clermont*, Seigneur de Tallard, & d'*Anne de Husson*. Elle vivoit veuve du Duc *d'Uzès* en 1596. Son mari, par son testament du 20 Décembre 1556, lui donna la légitime qui lui appartenoit sur les biens que son pere lui avoit légués; — 2. JEAN, né le 18 Mars 1533, mort peu après; — 3. FRANÇOIS, né en 1534, mort le 25 Novembre de la même année; — 4. autre JEAN, Seigneur de Levis, né au mois de Janvier 1535, mort au siége du Havre-de-Grace en 1563; — 5. LOUIS, né le 5 Janvier 1538, mort le 2 Avril 1539; — 6. JACQUES, Duc d'Uzès, Pair de France, qui suit; — 7. CHARLES, né au mois d'Avril 1541, Abbé des Feuillans en 1550, qui fut blessé au combat que *Fabrice de Sorbellon* perdit contre les Protestans, qui assiégeoient Sevignan dans le Comté Venaissin, le 18 Mars 1563. Il y fut fait prisonnier, mourut le même jour & fut enterré dans le cimetiere des Cordeliers d'Orange; — 8. LOUIS, né le 7 Mars 1542, tué à Metz d'un coup de pistolet en badinant; — 9. GALLIOT, né le 18 Juillet 1545, Seigneur de Beaudiner, tué à la S. Barthelemi le 24 Août 1572. Son pere lui avoit légué 10000 livres. Il avoit épousé *Françoise de Warty*, fille de *Joachim de Warty*, & de *Madelene de Suse*, laquelle se remaria à *Jean-François de Faudoas-de-Serillac*, Seigneur de Belin, Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais, & Lieutenant de Roi en Picardie, puis Gouverneur de Paris, de l'Isle de France, & ensuite de la personne de *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, premier Prince du Sang; — 10. JEANNE, née le 4 Septembre 1529, morte peu après; — 11. MARGUERITE, née le 25 Juin 1537, laquelle testa le 31 Juillet 1550; — 12. & MARIE, née posthume le 14 Novembre 1546, mariée 1°. par contrat du 22 Mai 1564, à *François de Cardaillac*, Seigneur de Peyre, tué à la S. Barthelemi en 1572; & 2°. le 31 Mai 1574, à *Gui de Combres*, Seigneur de Broquieres en Rouergue, Prieur de S. Leon. Elle transigea en 1574 avec le Duc *d'Uzès*, son frere, & le 4 Mai 1602, avec *Geoffroi-Astorg-Adalbert*, Baron de Peyre, son beau-frere, contre lequel elle avoit long-tems plaidé, & mourut en 1606.

XI. JACQUES DE CRUSSOL, II. du nom, né le 20 Juin 1540, Seigneur d'Acier, puis Duc d'Uzès, Pair de France, Comte de Crussol, Baron de Levis, *&c.* étoit âgé d'environ 18 ans, & prêt d'aller servir le Roi dans ses armées, lorsqu'il fit son testament à Paris le 28 Mai 1558, par lequel il institua sa mere son héritiere universelle. Il en fit un second le 20 Décembre 1567, & fit son héritier ANTOINE, son frere aîné. Il eut commission de Colonel-Général de l'Infanterie Françoise dans l'armée du Prince de Condé, & fut fait prisonnier à la bataille de Moncontour en 1569. Le Duc d'Uzès, son frere, paya 10000 écus pour sa rançon au Comte *de Santa Fiore*. Après la mort de son frere, il eut un long procès contre *Louise de Clermont*, sa belle-sœur, qui fut terminé à son avantage en 1581. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Régente du Royaume, lui donna commission d'aller commander dans les diocèses de Beziers, d'Agde, de Montpellier, de Nîmes, d'Uzès & de Viviers, par Lettres du 10 Juillet 1574, & dans le reste du Languedoc par d'autres du 7 Août suivant. En

vertu de cette commission, il fit lever 12 sols par quintal de sel montant sur le Rhône, pour l'entretien des gens de guerre. Il fit hommage de sa Baronnie de Levis le 16 Février 1576, & eut permission, le dernier Mai suivant, de porter sa Compagnie de 30 lances jusqu'à 60. Il fut créé Chevalier de l'Ordre du S. Esprit à la premiere promotion qu'en fit HENRI III. le dernier Décembre 1578, & Gouverneur du Languedoc. Il mourut à Paris le 7 Septembre 1584. Il avoit épousé par contrat du 28 Août 1568, *Françoise de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Comte de Tallard, premier Comte de Clermont, & de *Françoise de Poitiers*, dont: — 1. HENRI, né le 12 Janvier 1573; — 2. EMMANUEL, qui suit; — 3. LOUISE, née à Tonnerre le 11 Décembre 1571. Elle étoit veuve sans enfans le 24 Avril 1611, d'*Anne de la Jugie*, Comte d'Azile, Baron de Rieux, qu'elle avoit épousé par contrat du 2 Avril 1590; — 4. DIANE, née le 5 Février 1574, morte jeune; — 5. MARIE, née le 12 Avril 1575 à Avignon, mariée par contrat du 24 Septembre 1591, à *Christophe de Chabannes*, Comte de Rochefort, Marquis de Curton, fils de *François de Chabannes*, & de *Renée de Prat*, dont elle fut la premiere femme; — 6. DIANE, alliée par contrat du 23 Décembre 1594, à *Jean-Vincent Cadart-d'Ancezune*, Seigneur de Caderousse, Baron de Tort, de Venejan & de Condolet, qui transigea avec le Duc *d'Uzès*, son beau-frere; — 7. ALDONCE, née à Acier le 21 Novembre 1598, morte au même lieu; — 8. & ELISABETH, née à Paris le 14 Décembre 1579, mariée à *Jean-Louis de Lostanges*, qui transigea avec le Duc *d'Uzès* le 15 Juillet 1613, & le 25 Janvier 1615. On trouve encore une ELISABETH DE CRUSSOL, Religieuse de Montmartre, qui obtint le premier Décembre 1589, un brevet pour posséder cette Abbaye.

XII. EMMANUEL DE CRUSSOL, né à Paris le 21 Juillet 1587, Duc d'Uzès, Pair de France, Prince de Soyon, Comte de Crussol, Baron de Levis & de Florensac, émancipé par Lettres du 18 Avril 1600, Chevalier des Ordres au mois de Février 1611, reçu le 31 Décembre 1619, fait Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE en 1615, demeura toujours attaché à la Cour dans les mouvemens de 1614, fut pourvu de la Charge de Capitaine de 200 hommes d'Armes le 14 Août 1616, & porta les honneurs à la pompe funèbre du Roi LOUIS XIII. en 1643, & mourut à Florensac fort âgé le 19 Juillet 1657. Il avoit épousé 1°. le 8 Juin 1601, *Claude d'Ebrard*, Dame de Saint-Sulpice, fille unique de *Bertrand d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice, de la Bastie & de Conac, Sénéchal de Rouergue & de Quercy, & de *Marguerite de Balaguier*, Dame de Montluc & de Montsalez: elle mourut au commencement de 1632; & 2°. par contrat du 24 Février même année, *Marguerite de Flagheac*, veuve de *Christophe d'Apchier*, & fille de *Pierre*, Seigneur de Flagheac, & de *Marguerite de Rostaing*. Il eut du premier lit: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Sulpice*, rapportée ci-après; — 3. LOUIS, Abbé de Figeac & de Conques, qui quitta l'état ecclésiastique & prit le titre de *Marquis de Crussol*. Il mourut à Paris le 8 Octobre 1674, âgé de 64 ans. Il avoit épousé en 1654 *Char-*

lotte de Vernon, fille de *Louis*, Seigneur de la Riviere-Bonneuil, & de *Louise de Marans*, veuve de *François Fumée*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin, Mestre-de-camp, tué devant Saint-Omer en 1638, dont elle avoit un fils nommé *l'Abbé des Roches*, qui eut les Abbayes de son beau-pere. Elle resta veuve de son second mari, & mourut le 28 Janvier 1699, âgée de 89 ans. Elle en eut EMMANUEL-CHARLES, Marquis de Crussol, Mestre-de-camp du Régiment Colonel, fait prisonnier dans une occasion près Saverne, & tué le 30 Octobre 1694, âgé de 22 ans, par des Cavaliers Allemands, qui se disputoient le prix de sa rançon ; — 4. ALEXANDRE-GALLIOT, Baron d'Acier, auteur de la branche des Seigneurs de Montsalez, rapportée ci-après ; — 5. ANNE-GASTON, Abbé de Florensac, tué d'une mousquetade au siége de Turin en 1640 ; — 6. LOUISE, mariée 1°. le 24 Mars 1627, à *Antoine-Hercule de Budos*, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, fils de *Jacques de Budos*, Baron de Portes, & de *Catherine de Clermont-Montoison*, tué au siége de Privas en 1629; & 2°. le 14 Septembre 1634, à *Charles de Rouvroy*, Marquis de Saint-Simon, Seigneur de Rasse, Chevalier des Ordres du Roi, Bailli & Gouverneur de Senlis, fils puîné de *Louis de Saint-Simon*, II. du nom, Seigneur du Plessis-Choisel, & de *Denise de la Fontaine*, Dame de Lesche & de Vaux-sur-Meulan, & de Boubiers, mort sans enfans le 25 Janvier 1690, & elle le 19 Avril 1695. Du second lit : — 7. ARMAND, Comte d'Uzès, Marquis de Cuisieux, qui fut assassiné en 1693 par son valet-de-chambre, comme il alloit en Catalogne. Il avoit épousé *Isabeau de Vairat-de-Paulian*, Dame de Cuisieux, veuve d'*Augustin de Forbin*, Marquis de Soliers, fille de *Jean de Vairat*, Seigneur de Paulian, & d'*Isabelle de Saint-Gilles*. Elle se maria en troisiemes noces, par contrat du 5 Mai 1665, à *Nicolas-Auguste de la Baume*, Marquis de Montrevel, depuis Maréchal de France. Elle eut de son second mari deux filles, & FRANÇOIS DE CRUSSOL, Marquis de Cuisieux, Comte d'Uzès, mort sans enfans de *Radegonde de Mauroy*, veuve de *Jean-Armand de Voyer*, Marquis de Paulmy, Mestre-de-camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Châtelleraut, tué au combat de Senef en 1674, & fille de *Seraphin de Mauroy*, Seigneur de Germigny & de Saint-Ouin, Conseiller d'Etat & Contrôleur-Général des Finances, & d'*Anne Fremin*. Elle est morte le 20 Décembre 1719, dans un âge fort avancé.

XIII. FRANÇOIS DE CRUSSOL, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Prince de Soyon, Comte de Crussol & d'Apchier, Baron de Levis & de Florensac, Seigneur d'Acier & de Capdenat, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Reine ANNE D'AUTRICHE, prit séance au Parlement le 12 Avril 1658, & rendit hommage au Roi le 6 Novembre 1667, comme fondé de procuration pour son pere, pour le Duché d'Uzès, le Comté de Crussol & leurs dépendances. Il se démit de son Duché & Pairie d'Uzès en faveur d'EMMANUEL, Comte de Crussol, son fils, par acte du 7 Mars 1674, & le Roi lui en conserva les honneurs par brevet du 20 du même mois. Il mourut en son château d'Acier en Quercy le 14 Juillet 1680, âgé de 80 ans. Il

avoit épousé 1°. le 7 Janvier 1625, *Louise-Henriette de la Châtre*, Dame de Maisonfort, veuve de *François de Valois*, Comte d'Alais, Colonel-Général de la Cavalerie légere de France, & fille unique de *Louis de la Châtre*, Baron de la Maisonfort, Maréchal de France. Elle fut séparée de son second mari, & épousa en troisiemes noces *Claude Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France; & 2°. le 28 Septembre 1636, *Marguerite d'Apchier*, fille unique & héritiere de *Christophe*, Comte d'Apchier, Vicomte de Vazeilles, & de *Marguerite de Flagheac*, seconde femme du pere de son mari. Elle mourut le 17 Avril 1708, âgée de 91 ans, aux Religieuses de Bon-Secours, rue Charonne, où elle s'étoit retirée. De ce second mariage vinrent: — 1. EMMANUEL, qui suit; — 2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Florensac, rapportée ci-après; — 3. CHARLES-EMMANUEL, Abbé en 1664, & mort au mois d'Août 1665; — 4. ANNE-LOUISE, Religieuse Carmelite au fauxbourg S. Jacques à Paris le 12 Mai 1662, morte en 1718; — 5. MARGUERITE, Religieuse à la Ville-l'Evêque, morte en 1680; — 6. SUSANNE, Abbesse d'Hieres en 1691, qui se démit de cette Abbaye en 1709, & se retira à Port-Royal à Paris; — 7. & MARIE-ROSE, mariée 1°. par contrat du 9 Janvier 1668, à *François-Joseph de Porcelet*, Comte de Laudun; & 2°. à *Gabriel-Charles de Murviel*, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc, mort à Montpellier sur la fin d'Octobre 1713, & elle à Beziers au mois d'Août 1723. Elle est enterrée à Murviel.

XIV. EMMANUEL DE CRUSSOL, II. du nom, né le 5 Janvier 1642, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Comte de Crussol & d'Apchier, de Saint-Chely, Saint-Sulpice, Prince de Soyon, Marquis de Florensac, de Cuisieux, de Rambouillet, Seigneur & Baron de Levis, de Bellegarde, de Remoulins, d'Aimargues, Saint-Geniez, Acier & Capdenat, Gouverneur d'Angoumois & de Saintonge, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment de Crussol, fut pourvu du Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, sur la démission du Duc de Montausier, son beau-pere, par Lettres du 28 Avril 1673, & de celui de la ville & du château d'Angoulême par d'autres Lettres du mois d'Avril 1674. Il testa le 30 Juin 1692, & mourut à Paris le premier Juillet de la même année, âgé de 50 ans. Il avoit épousé le 16 Août 1664, *Marie-Julie de Sainte-Maure*, fille & unique héritiere de *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur de M. le Dauphin, & de *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquise de Rambouillet & de Pisani, premiere Dame d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE. Elle mourut le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & a eu de son mariage: — 1. LOUIS, Marquis de Crussol, puis Duc d'Uzès, premier Pair de France, Colonel du Régiment de Crussol, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, sans avoir été marié; — 2. JEAN-CHARLES, qui suit; — 3. autre LOUIS, dit *l'Abbé d'Uzès*, né le 17 Octobre 1677, Chanoine domicilier de Strasbourg, mort le 7 Juin 1694; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes d'Uzès, rapportée ci-après; — 5. FÉLIX-LOUIS, dit *d'Aymargues*, né le 16 Décembre 1681, Chanoine de

de Strasbourg en Septembre 1696, Abbé de Lezat en Décembre 1705, mort en 1712; — 6. JULIE-FRANÇOISE, née le 17 Novembre 1669, mariée le 21 Août 1686, à *Louis-Antoine de Gondrin-de-Pardaillan*, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de la haute & basse Alsace & Gouverneur de l'Orléanois; — 7. THÉRESE-MARGUERITE, née le 4 Décembre 1671, morte le 5 Mai suivant; — 8. & LOUISE-CATHERINE, née le 29 Septembre 1674, mariée le 12 Novembre 1691 à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte à Versailles le 4 Mai 1694, âgée de 19 ans.

XV. JEAN-CHARLES DE CRUSSOL, né le 29 Décembre 1675, Duc d'Uzès, premier Pair de France, après la mort de son frere aîné, Chevalier des Ordres, Prince de Soyon, Comte de Crussol, Seigneur & Baron de Florensac, Vias, Aymargues, Bellegarde, Remoulins, Fernhac, Saint-Geniez & Puycornet, Seigneur d'Acier & de Capdenat, de Pont-Saint-Maixence, Brenouille, le Menil-lès-Ponts, Seigneur incommutable du Domaine que le Roi avoit dans la Ville d'Uzès haute & basse Viguerie d'Uzès, Saint-Jean de Marvejols & pays d'Uzege, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majesté, des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur particulier des Châteaux de Saintes & d'Angoulême, fut pourvu du Régiment de Crussol & du Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, après la mort de LOUIS, son frere aîné, en 1693. Il s'est trouvé aux siéges de Charleroi, d'Ath, de Dixmude & de Deinse, au bombardement de Bruxelles, à la fameuse marche du Pont d'Espierres, sous M. le Dauphin, à la déroute de l'Armée du Prince *de Vaudemont*, proche Deinse, & a continué de servir jusqu'à la fin de l'année 1702. Une chûte de cheval qu'il fit au camp d'Haguenau l'obligea de se retirer sous le bon plaisir du Roi, avec l'agrément de vendre son Régiment. Il prit séance & prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 14 Mai 1706. Il a porté les honneurs à la pompe funébre de LOUIS XIV. en 1715, & est mort à Uzès en Languedoc le 20 Juillet 1739, âgé de 64 ans. Il a été enterré aux Capucins de la Ville d'Uzès, & a laissé par son testament 2000 livres à chacune de ses Paroisses, & 15000 livres à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit épousé 1°. le 17 Janvier 1696, *Anne-Hippolitte de Grimaldi*, fille de *Louis*, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Catherine de Gramont*, décédée en couches d'un fils mort en naissant le 23 Juillet 1700, & enterrée le 24 aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques. Elle avoit eu précédemment deux filles, MARGUERITE & ANNE-CHARLOTTE : la premiere née en 1696, morte jeune; la seconde morte le 15 Mars 1706. Il avoit épousé 2°. le 13 Mars 1706, *Anne-Marie-Marguerite de Bullion*, fille de *Charles-Denis de Bullion*, Marquis de Fervaques & de Gallardon, Seigneur de Bonnelles & d'Esclimont, Gouverneur du Maine, du Perche & du Comté de Laval, & Prévôt de Paris, & de *Marie Rouillé*, dont; — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit; — 2. LOUIS-EMMANUEL, dit *le Marquis de Florensac*, né à Uzès le 14 Mars 1711, batisé dans la Chapelle du Duché le 14 Juin 1712, Capi-

taine des Vaisseaux du Roi, mort de maladie à Uzès dans sa trente-troisieme année, sans avoir pris d'alliance; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE, appellé *le Marquis d'Acier*, né le 21 Septembre 1712, batisé en la Paroisse de Saint-Laurent d'Uzès le lendemain, & mort le 21 Décembre 1714; — 4. ANNE-MARIE-LOUISE, née le 5 Août 1708, & décédée peu après; — 5 & 6. ANNE-LOUISE-HORTENSE & ANNE-MARIE-ANTOINETTE, jumelles, nées le 25 Juillet 1709, mortes six semaines après; — 7. ANNE-JULIE-FRANÇOISE, née le 11 Décembre 1713, batisée à Saint-Roch à Paris le lendemain, mariée le 19 Février 1732, avec *Louis-César de la Baume le-Blanc*, Duc de Vaujour, Pair de France, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, fils de *Charles-François de la Baume-le-Blanc*, Duc de la Valliere, & de *Marie-Thérese de Noailles*; — 8. & ANNE-CHARLOTTE-EMILIE, dite *Mademoiselle de Crussol*, née le 13 Mai 1717, batisée le 14 à Saint-Eustache, & morte 15 mois après.

XVI. CHARLES-EMMANUEL, né le 11 Janvier 1707, Sire DE CRUSSOL, Saint-Sulpice, Duc d'Uzès, en Languedoc, premier Pair de France par la démission de son pere, appellé *le Duc de Crussol*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur particulier des ville & château de Saintes & d'Angoulême, en survivance de son pere, dont il prêta serment le 29 Septembre 1720, a été fait Mestre-de-camp du Régiment de Medoc, Infanterie, le 25 Janvier 1729, & la même année a été Député des Etats de la province de Languedoc à la Cour pour la Noblesse. Il fut blessé de deux coups de feu au combat de Parme le 29 Juin 1734, dont l'un lui créva l'oeil droit, & l'autre lui cassa l'épaule gauche. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, & gratifié d'une pension de 8000 livres. Il donna la démission de son Régiment de Medoc le 10 Mars 1739 à cause de ses infirmités, & quitta le service. Le 18 Janvier 1740, il a été reçu Duc & Pair au Parlement, & est mort à Paris le 3 Février 1762, dans sa cinquante-sixieme année. Il avoit épousé 1°. par contrat du 3 Janvier 1725, *Emilie de la Rochefoucauld*, née le 9 Novembre 1700, fille de *François*, Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Madelene-Charlotte le Tellier-de-Louvois*, morte le 25 Février 1753; & 2°. le 8 Juin 1759, *Marie-Gabrielle-Marguerite de Gueydon*, fille d'*Henri*. Il a eu du premier lit: — 1. FRANÇOIS-EMMANUEL, qui suit; — 2. CHARLES-EMMANUEL, né le 29 Décembre 1730, tenu sur les Fonts par le Duc d'Uzès & la Duchesse Douairiere de la Rochefoucauld, reçu Chanoine de Strasbourg au mois de Septembre 1732, & mort le 16 Mai 1743, Pensionnaire aux Jésuites à Paris; — 3. & EMILIE, née le 16 Octobre 1732, mariée le 25 Mai 1758, à *Louis-Marie-Bretagne-Dominique*, Duc de *Rohan-Chabot*, veuf de *Charlotte-Rosalie de Châtillon*.

XVII. FRANÇOIS-EMMANUEL, Duc DE CRUSSOL, né le premier Janvier 1728, batisé le 26 du même mois, dit d'abord *le Marquis de Crussol*, a fait la campagne de 1746 en qualité de Mousquetaire, & a obtenu le 20 Janvier 1747, un Régiment de Cavalerie de son nom, ci-devant *Chabot*. Au mois de Mai 1753, il a prêté serment pour les Gouvernemens de Sain-

tonge & d'Angoumois, dont le Duc d'Uzès, son pere, se démit en sa faveur, a été reçu au Parlement Duc & Pair de France sur sa démission, a prêté serment le 7 Février 1755, a été fait Brigadier le 22 Juillet 1758, & Maréchal-de-camp le 20 Février 1761. Il a épousé le 8 Janvier 1753, *Madelene-Julie-Victoire de Pardaillan-Gondrin*, née le 20 Mars 1731, sœur puînée de la défunte Marquise *de Civrac-Durfort* & du dernier Duc *d'Antin*, & fille de *Louis de Pardaillan*, Duc d'Antin, Pair de France, Maréchal-de-camp, Gouverneur de l'Orléanois, mort le 9 Décembre 1743, & de *Gillette-Françoise de Montmorency-Luxembourg*. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à Puteaux dans la Chapelle de M. le Duc *de Penthievre* par l'Evêque de Blois. De ce mariage est issu MARIE-FRANÇOIS EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 30 Décembre 1756. Le Roi a accordé en Janvier 1769, les entrées de la Chambre au Duc de Crussol.

Branche des Comtes D'UZÈS.

XV. FRANÇOIS DE CRUSSOL, Comte d'Uzès & de Montausier, quatrieme fils d'EMMANUEL DE CRUSSOL, II. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France en Angoumois, ancien Duché-Pairie, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure*, fut fait Mestre-de-camp du Régiment de Merinville, Cavalerie, en 1697, puis de celui de Bercourt en 1698, eut un cheval tué sous lui en 1704, fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Février de la même année, enleva l'année suivante un magasin aux Impériaux à Sainte-Euphemie, a continué de servir en Allemagne, en Flandre & en Espagne pendant les dernieres guerres de LOUIS XIV, où il reçut plusieurs blessures, fut fait Maréchal-de-camp le 20 Mars 1709, Lieutenant-Général le premier Octobre 1718, puis Capitaine des Gardes de Madame la Duchesse de Berri, & Gouverneur d'Oleron au mois d'Octobre 1724. En remettant ce Gouvernement, il fut pourvu au mois de Décembre 1734, de celui de Landrecie, où il est mort le 2 Avril 1736, âgé de 58 ans. Il avoit épousé 1°. le 27 Décembre 1705, *Madelene-Charlotte Pasquier-de-Franclieu-des-Bergeries*, veuve de *Nicolas Hamelin*, Seigneur de Chaiges, Fermier-Général, mort le 4 Février 1702, & fille de *François-Michel Pasquier-de-Franclieu*, Seigneur des Bergeries, Lieutenant de Roi à Condé, nommé Brigadier le 11 Septembre 1706, & de *Charlotte de Chamoy*. Elle est morte en couches le 31 Mars 1713, âgée d'environ 38 ans, & a été enterrée le lendemain aux Carmelites du fauxbourg S. Jacques à Paris; & 2°. *Marie-Anne-Françoise Commeau*, veuve de *Pierre de Bailleul*, Seigneur de Saint-Maclou, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, qu'elle avoit épousé au mois de Mai 1707, fille de *François Commeau*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Félice Hourlier*. Elle est morte le 8 Mars 1741, sans laisser d'enfans de ses deux maris. Le Marquis de Montausier a eu du premier lit: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS-EMMANUEL, Marquis de Crussol des Salles, né le 2 Janvier 1708, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, ensuite Mestre-de-camp-Lieutenant du même Régiment par la démission de son frere aîné. Le premier Octobre 1730 le Roi lui donna une pension de 1500

livres après la mort de son pere. Il a été fait Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-camp le 10 Novembre 1744, & Lieutenant-Général le dernier Janvier 1748. Il étoit Gouverneur de l'Isle & Citadelle d'Oleron quand il est mort à Saint-Maixent le 8 Avril 1761, âgé de 53 ans; — 3. & CHARLES-HIACINTHE DE CRUSSOL-DE-PISANI, Chevalier de Malte, appellé *le Chevalier d'Uzès*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon. Le Roi lui donna une pension de 1200 livres après la mort de son pere, & il est mort sans avoir été marié.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS-CHARLES DE CRUSSOL, dit *le Marquis de Montausier*, né le 28 Août 1706, fait Mestre-de-camp-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Cavalerie, au mois de Décembre 1719, en donna sa démission le 27 Septembre 1730, & est mort dans son château de Salles le premier Septembre 1769, âgé de 63 ans. Il avoit épousé le premier Juin 1737, *Marie-Elisabeth d'Aubusson*, née le 15 Août 1718, fille d'*André-Joseph*, Marquis d'Aubusson, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le premier Août 1741, & de *Jeanne-Batiste-Elisabeth-Charlotte de Vernou-de-Bonneuil-de-Melzéard*, dont: — 1. ANNE-ANDRÉ-MARIE DE CRUSSOL, Comte de Montausier, né le 7 Août 1738, fait en 1761, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 4 Janvier 1740, tonsuré le 29 Septembre 1747, nommé à l'Evêché de la Rochelle & sacré le 17 Juillet 1768; — 3. EMMANUEL-VICTOR, dit *le Chevalier de Crussol*, né le premier Novembre 1744, Guidon de Gendarmerie avant la réforme des Chevaux-Légers; — 4. PIERRE-MARIE, né le 7 Janvier 1746; — 7. & MARIE, fille unique, née le 26 Octobre 1751, mariée à *Joseph Durey*, Marquis du Terrail.

Branche des Marquis de FLORENSAC.

XIV. LOUIS DE CRUSSOL, Marquis de Florensac, second fils de FRANÇOIS, Duc d'Uzès, Pair de France, & de *Marguerite d'Apchier*, sa seconde femme, d'abord Cornette de la Seconde Compagnie des Mousquetaires, ensuite Mestre-de-camp d'un Régiment de son nom, fut blessé en Alsace, dans un parti en 1676, se trouva en 1679 à la défaite des Troupes de Brandebourg sous Minden, & fut un des Seigneurs choisis par LOUIS XIV. en 1680, pour être Menin auprès de M. le Dauphin. Le Roi le nomma Brigadier de ses Armées le 24 Août 1688 : il servit en cette qualité à la prise de Forsheim en 1692, fut fait Maréchal-de-camp le 30 Mars 1693, mourut le 15 Mai 1716, âgé de 71 ans, & fut enterré le 16 aux Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques. Il avoit épousé le 20 Janvier 1688, *Marie-Louise-Thérese de Senneterre*, fille unique de *Henri*, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Lestranges, Lieutenant-Général du Haut-Poitou, & d'*Anne de Longueval*, morte à Paris le 2 Juillet 1705, âgée de 35 ans, & inhumée le 4 aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, dont: — 1. FRANÇOIS-EMMANUEL, qui suit; — 2. & ANNE-CHARLOTTE, mariée par contrat du 12 Août 1718, à *Armand-Louis de Vignerot-Richelieu*, Comte d'Agénois, Duc d'Aiguillon, Gouverneur de la Fere, fils de *Louis-Armand*, dit le Marquis de Richelieu, Comte d'Agénois, & de *Marguerite de la Porte-Mazarini*. Voyez PLESSIS-RICHELIEU.

XV. François-Emmanuel de Crussol, dit *le Marquis de Crussol*, Comte de Lestranges & de Leully, Baron de Privas, né le 7 Octobre 1694, nommé Colonel du Régiment de Béarn, Infanterie, au mois de Mars 1718, mort à Paris de la petite vérole le 27 Septembre 1719, âgé de 24 ans, 11 mois & 15 jours, avoit épousé le 17 Décembre 1714, *Marguerite Colbert de Villacerf*, née en 1696, fille aînée de *Pierre-Gilbert Colbert*, Marquis de Villacerf en Champagne, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, & ensuite de la Reine, mort au mois de Mars 1733, âgé de 65 ans, & de *Marie-Madelene de Sennetetre-Brinon*, dont il a laissé: — 1. Pierre-Emmanuel, qui suit; — 2. & Marie-Anne de Crussol, née le 14 Mars 1719.

XVI. Pierre-Emmanuel de Crussol, né le 16 Avril 1717, appellé *le Marquis de Crussol*, Comte de Lestranges, de Leully, Baron de Privas, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Isle de France au mois d'Avril 1738, fait Brigadier des Armées du Roi au mois de Mai 1744, après la prise du fort de Montalban & de la ville de Villefranche dans le Comté de Nice, où il se distingua avec son Régiment au mois de Novembre 1746, en battant un corps de 700 hommes de troupes Autrichiennes & Piémontoises, qui avoit passé le Var, & en faisant prisonnieres deux Compagnies franches du Roi de Sardaigne; fait Maréchal-de-camp le 31 Décembre 1747; nommé Ministre Plénipotentiaire à Parme auprès de l'Infant Don Philippe, Duc de Parme & de Plaisance, où il arriva le 15 Février 1751, & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1753, est mort le 5 Février 1758. Il avoit épousé le 22 Décembre 1740, *Charlotte-Marguerite* ou *Marguerite-Charlotte Fleuriau*, née le 17 Juillet 1725, seconde fille de feu *Charles-Jean-Batiste Fleuriau*, Comte de Morville, Chevalier de la Toison d'or, Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires étrangeres, & de *Charlotte-Elisabeth de Vierne*, dont: — 1. Henri-Charles-Emmanuel de Crussol, né le 11 Octobre 1741, Lieutenant au Régiment du Roi en 1770; — 2. Alexandre-Charles-Emmanuel, né le 5 Juillet 1743; — 3. & Louise-Henriette-Philippe-Marie-Adélaide-Pierrette-Emmanuelle, née le premier Août 1753, nommée par feu M. le Dauphin & feu Madame l'Infante Duchesse de Parme le 26 suivant.

Branche des Marquis de Saint-Sulpice.

XIII. Jacques de Crussol, Marquis de Saint-Sulpice en Albigeois, second fils d'Emmanuel, I. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, & de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, sa premiere femme, mourut au mois de Juillet 1680. Il avoit épousé en 1637, *Louise d'Amboise*, fille de *François d'Amboise*, Comte d'Aubijoux, Baron de Casaubon, Colonel des Légionnaires de Languedoc, & de *Louise de Levis*, dont: — 1. Emmanuel-Charles, qui suit; — 2. François-Jacques, dit *le Comte d'Amboise*, mort en 1673. Il avoit épousé *N... de Baudan*, fille de *Jacques de Baudan*, Trésorier de France au Bureau de Montpellier, & de *Yolande de Wignolles*, & veuve de *René de la Tour-Gouvernet*, Comte de Marennes, morte en 1717; — 3. François, dit *l'Abbé de Saint-Sulpice*, mort vers l'an 1712;

— 4. ALEXANDRE-GALLIOT, tige de la branche des Comtes d'Amboise-d'Aubijoux, rapportée ci-après; — 5. N... DE CRUSSOL, Sénéchal de Toulouse, mort sans postérité; — 6. GEORGES, Seigneur de Montmaur, mort en Juillet 1691; — 7. ANNE-HENRIETTE, femme de *Jean-François de Bessevejoux*, Seigneur de Roquelaure en Rouergue, mort en 1683, laissant cinq enfans; — 8, 9 & 10. trois autres filles Religieuses ou mortes dans un âge peu avancé.

XIV. EMMANUEL-CHARLES DE CRUSSOL, Marquis de Saint-Sulpice, mort à Albi au mois de Mai 1694, avoit épousé *Charlotte Siron*, fille de *Jean-Batiste Siron*, Président au Parlement de Toulouse, morte en 1726, dont: — 1 & 2. N... & N... morts au berceau; — 3. JOSEPH, dit *le Marquis de Crussol*, né en 1679, mort à Paris en 1692; — 4. ETIENNE, né en 1685, appellé *le Comte de Montfort*, puis Marquis de Saint-Sulpice en Quercy, Seigneur de Castelnau, la Bastide & Graulhet, Baron des Etats du Languedoc, d'abord Officier dans le Régiment du Roi, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant la Châtre, par commission du 4 Février 1702. Il mourut le 9 Juin de la même année, des blessures qu'il avoit reçues le 22 Mai précédent, dans une sortie au siége de Keisawert, sans avoir été marié; — 5. PHILIPPE-EMMANUEL, qui suit; — 6. DIANE-MARIE, alliée le 7 Février 1692, à *Jean-Gaspard de Couet*, Marquis de Marignane en Provence, Capitaine, puis Mestre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur des isles de Portecros & du Levant, successivement Brigadier, Maréchal-de-camp & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle est morte à Montpellier au mois de Juillet 1707; — 7 & 8. MARGUERITE & CHARLOTTE, Religieuses, l'une à Albi & l'autre à Toulouse; — 9. & autre CHARLOTTE, née en 1682.

XV. PHILIPPE-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 30 Avril 1686, d'abord Chevalier de Malte, puis Marquis de Saint-Sulpice, après la mort de son frere aîné, dont il obtint le Régiment au mois de Juin 1702, étant entré quelques jours auparavant aux Mousquetaires, a quitté le service & s'est démis de son Régiment au mois de Mars 1708. Il est mort à Paris le 12 Août 1761, & avoit épousé le 5 Mai 1715, *Marie-Antoinette d'Estaing*, morte à Paris le 3 Avril 1771, dans sa soixante-dix-septieme année, fille de *François*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement du pays Messin & Verdunois, Gouverneur de Châlons en Champagne & de Douay en Flandre, & Chevalier des Ordres, & de *Marie de Nettancourt-de-Haussonville de Vaubecourt*. De ce mariage sont issus: — 1. CHARLES-EMMANUEL, Marquis de Saint-Sulpice, né le 2 Avril 1727, Guidon des Chevaux-Légers des Gendarmes de Berri; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH-EMMANUEL, né le 4 Juin 1735, appellé *l'Abbé de Crussol*; — 3. MARIE-LOUISE-VICTOIRE, mariée le 17 Avril 1738, à *Henri-Charles*, Marquis *de Senneterre*, né en 1714, devenu aveugle par la petite vérole, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, fils du feu Maréchal de Senneterre, dont un fils né en 1753; — 4. & MADELENE-PAULE-JOSEPHE, née le 2 Avril 1725, mariée le 10 Juin 1744, à *Henri-François de Carion de Nisas*, Marquis de Murviel, ancien Capitaine de

Cavalerie, fils de feu *Henri de Carion de Nisas*, Marquis & Baron de Murviel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant de Roi de la même Province, ancien Commandant pour Sa Majesté & pour le Duc *de Mantoue* dans le Montferrat, & d'*Anne-Gabrielle de Murviel*, dont une fille unique.

Branche des Comtes D'AMBOISE-D'AUBIJOUX.

XIV. ALEXANDRE-GALLIOT DE CRUSSOL, Comte d'Amboise, Seigneur de Montmaur, Velan, Valmaison, *&c.* quatrieme fils de JACQUES, Marquis de Saint-Sulpice, & de *Louise d'Amboise-d'Aubijoux*, prit dans la suite la qualité de Comte d'Amboise, conformément au testament de sa mere, qui l'avoit appellé pour porter le nom & les armes d'Amboise, & en avoit les Terres, ce qui a causé dans la suite un procès entre ses héritiers & ceux de son frere aîné, pour les Terres qu'on lui disputoit. Il est mort le 7 Avril 1703, & avoit épousé 1°. une fille de la Maison de *Montal de Coteusé*, Dame de Velan en Auvergne, morte sans enfans en 1694; 2°. par contrat du premier Juin de la même année, *Charlotte-Gabrielle de Timbrune* de Valence, fille de *Jean-Emmanuel de Timbrune*, Marquis de Valence, & de *Charlotte-Renée de la Roche-Fontenilles.* Elle est morte subitement à Blois le 3 Juin 1743, âgée de 60 ans. De ce mariage sont nés, outre deux fils & deux filles morts en bas âge: — 1. JEAN-EMMANUEL, qui suit; — 2. & FRANÇOIS, né le 4 Janvier 1702, qui s'étant engagé dans les Ordres sacrés en 1724, forma contre le Duc d'Uzès la demande de la jouissance de quatre Baronnies d'environ 12000 livres de rente, léguées par *Antoine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, un de leurs grands-oncles maternels, Evêque de Cahors, à un Ecclésiastique de leur Famille, quand il y en auroit un, & à son défaut à l'aîné de la Maison; mais il fut débouté de sa demande par Sentence des Requêtes du Palais du Parlement de Paris, du 24 Janvier 1727, qui jugea que le Demandeur se trouvant à la quatrieme génération, & les biens en question étant situés en pays de Droit écrit, la substitution n'avoit plus lieu. Il fut pourvû de l'Abbaye de Charoux, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Poitiers, au mois d'Août 1727; nommé en 1734 à l'Evêché de Blois, à l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre en 1740, & en 1753 à l'Archevêché de Toulouse. Il est mort à Paris au Palais de l'Archevêché la nuit du 29 au 30 Avril 1758, & a été inhumé le premier Mai dans l'Eglise des Barnabites.

XV. JEAN-EMMANUEL DE CRUSSOL-D'UZÈS, Comte d'Amboise, d'Aubijoux, né le 25 Janvier 1699, Seigneur de Velan en Auvergne, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Maine, étant dans l'armée du Roi en Italie, fut à Venise voyager par curiosité, & ayant pris querelle avec un Capitaine Allemand, il s'y battit & y fut tué le 29 Août 1735. Il avoit épousé le 24 Juin 1725, *Anne-Marthe-Louise Maboul de Fors*, fille de feu *Louis Maboul*, Seigneur-Patron de Grip, Marquis de Fors, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 24 Décembre 1721, & d'*Anne-Marthe de Càteu de Fors*, dont pour fils unique

XVI. ANNE-EMMANUEL-FRANÇOIS-GEORGES DE CRUSSOL-D'UZÈS.

D'AMBOISE-D'AUBIJOUX, né le 30 Mai 1726, batisé à Aurillac le 29 Juin suivant, Seigneur de Velan ou Valan en Auvergne, appellé *le Marquis de Crussol-d'Amboise*, Maréchal-de-camp. Il a épousé le 13 Mars 1747, *Claude-Louise-Angélique Bersin*, fille de *Jean-Batiste*, Grand-Audiencier de France, & de *Louise-Angélique Rondin*, dont LOUIS-EMMANUEL DE CRUSSOL, né le 8 Septembre 1749, mort en 1751.

Branche des Marquis DE MONTSALEZ.

XIII. ALEXANDRE-GALLIOT DE CRUSSOL-DE-BALAGUIER, Seigneur de la Brosse en Saintonge, d'abord Chevalier de Malte, ensuite Marquis de Montsalez, quatrieme fils d'EMMANUEL, Duc d'Uzès, & de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, sa premiere femme, mourut vers le commencement de Juillet 1680, & avoit épousé le 6 Avril 1647, *Rose d'Escars*, Dame de Caubon, Taleane, Saint-Jerau & Châtelnau, fille de *Jacques d'Escars*, Marquis de Merville, Baron de Roquebrou, & de *Madelene de Bourbon-Malause*, morte le 22 Février 1696, âgée d'environ 70 ans, & enterrée le jour suivant à Saint-Sulpice à Paris, dont: — 1. EMMANUEL, qui suit; — 2. LOUIS, né le 18 Juin 1653, dans la paroisse de Blansac, ondoyé le même jour, & les cérémonies du batême faites dans l'Eglise de S. Sulpice à Paris le 27 Décembre 1667, appellé *le Comte d'Uzès* & ensuite *Marquis de Crussol*, fut Prieur de Soyon. Il mourut à Charenton le 8 Octobre 1712, sans enfans de son mariage contracté le 26 Octobre 1697, avec *Judith d'Aumale*, veuve de *Jean de Maubert*, Seigneur de Boisgibaut, fille de *Louis d'Aumale*, Seigneur de Perthe & de Gondreville, & de *Jeanne de Pas de Feuquieres*: elle est morte le 10 Juillet 1742, âgée de 92 ans; — 3. N. . . . . morte à 7 mois & demi à Paris, enterrée à Saint-Sulpice le 25 Août 1655; — 4. & MARIE-FÉLICE, née à Paris le 27 Août 1656, mariée 1°. à *François-Auguste de Pontac*, Seigneur de Salles en Guyenne, fils du Premier Président du Parlement de Bordeaux, mort en Janvier 1694, sans enfans; & 2°. en 1700, à *Jean-Louis de Pardaillan*, dit *le Comte de Gondrin*, Comte de Sere & de Beaumont-Roquefort, Marquis de Savignac, Sénéchal de Lannes & de Bayonne, veuf de *Jeanne-Marie-Josephe de Baylens de Poyane*.

XIV. EMMANUEL DE CRUSSOL DE BALAGUIER, Marquis de Montsalez, mort vers l'an 1713, avoit épousé au mois de Juin 1683, à Saint-Gervais à Paris, *Marie-Madelene Fouquet*, fille de *Nicolas*, Vicomte de Vaux, Marquis de Belle-Isle-sur-mer, Procureur-Général au Parlement de Paris, Ministre d'Etat & Sur-Intendant des Finances, & de *Marie-Madelene de Castille-Villemareuil*, sa seconde femme, morte le 12 Décembre 1716, âgée de 83 ans. De ce mariage sont nés: — 1. LOUIS-ALEXANDRE qui suit; — 2. & MARIE-MADELENE, mariée par contrat du 28 Juin 1707, avec *Thomas*, Marquis d'Escars, Seigneur de la Motte, Aucanville, Puiségur, &c. fils d'*Anet*, Seigneur de la Motte, & de *Paule de Montlezun*.

XVI. LOUIS-ALEXANDRE DE CRUSSOL, Comte de Montsalez, mort subitement à Figeac en Quercy le 25 Février 1740, âgé de 50 ans, avoit épousé

épousa au mois de Mai 1715, *N... de la Tour*, fille de *Charles-Barthelemi de la Tour*, Marquis de Gouvernet en Dauphiné & de Senevion en Quercy, Sénéchal de Valentinois & de Diois, mort en Décembre 1702, & de *Louise-Emilie de Goussé de la Roche-Alard*. De ce mariage sont nés: — 1. LOUIS DE CRUSSOL, Marquis de Montsalez, mort de la petite-vérole au College des Jésuites à Paris, le 6 Septembre 1728, âgé de 12 ans; — 2. & CHARLES-AMABLE DE CRUSSOL-D'UZÈS, Comte de Montsalez & de Castelnau, Capitaine dans le Régiment Royal, Dragons, mort à Paris, âgé de 24 ans, sans avoir été marié, le 24 Septembre 1743, & cette branche est éteinte par sa mort. Les armes de la Maison de Crussol sont: *fascé d'or & de sinople*.

JACQUES, Seigneur de CRUSSOL & de Beaudiner, qui fait le neuvieme degré, portoit: *au 1 & 4* DE CRUSSOL; *au 2 & 3 d'or, à 3 chevrons de sable*, qui est LEVIS.

CHARLES, son second fils, qui a continué la postérité, portoit: *au 1 & 4* DE CRUSSOL; *au 2 & 3* DE LEVIS; *& sur le tout de gueules, à 3 bandes d'or*, qui est UZÈS.

JACQUES, son troisieme fils, qui fait le onzieme degré, portoit: *au 1 & 4, parti* DE CRUSSOL & DE LEVIS; *au 2 & 3 contr'écartelé, au 1 & 4 d'azur, à 3 étoiles d'or en pal; au 2 & 3 d'or, à 3 bandes de gueules*, qui est GENOUILLAC; *& sur le tout de gueules, à 3 bandes d'or*, qui est UZÈS.

Les Comtes d'Uzès, Marquis de Montausier, les Marquis de Florensac & les Marquis de Saint-Sulpice portent de même.

La branche des Comtes d'Amboise-d'Aubijoux portent: *écartelé, au 1 parti* DE CRUSSOL *&* DE LEVIS; *au 2 & 3, parti* DE GOURDON-GENOUILLAC *&* DE GALIOT; *& au 4* D'AMBOISE; *& sur le tout* D'UZÈS.

Pour les Marquis de Montsalez, nous ignorons les armes qu'ils ont porté.

— CRUX. FRANÇOIS DE CRUX, Seigneur de Tronchyn, épousa *Claude du Châtelet*, femme en premieres noces d'*Engilbert de Bressey*, Seigneur de Til-le-Châtel; c'est ce qui se prouve par deux dénombremens du 15 Janvier 1540, qu'il donna au Duc de Lorraine des Terres qu'il tenoit de lui à cause de *Claude du Châtelet*, sa femme, qui se trouve encore mentionnée dans un titre de l'an 1559. Les armes: *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de sable, coupé, fascé de sable & d'or.*

CRUX, en Normandie: Famille dont il est parlé dans l'*Histoire* de la Maison *de Harcourt*, de laquelle est l'héritiere ayeule du Marquis de *le Clerc de Juigné*. Les armes: d'*azur, à deux cotices d'argent, accompagnées de sept coquilles de même, rangées en bande 1, 3 & 3.*

* CRUZILLES, en Bourgogne, au Diocèse & Bailliage de Châlons: Terre & Seigneurie érigée en *Comté* par Lettres-Patentes de l'an 1582, en faveur de GEORGES DE BAUFFREMONT, Seigneur de Cruzilles & de Vareilles, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de NICOLAS DE BAUFFREMONT, Baron de Senecey, & de *Denise Patarin*. Il laissa de sa seconde femme *Renée-Angélique d'Alègre*, CHRISTOPHE-MELCHIOR DE BAUFFREMONT, Comte de Cruzilles, Baron de Senecey, qui n'eut

point de postérité de sa femme *Philiberte de Polignac.* Voyez BAUFFREMONT.

— CUBIERES, en Languedoc : Famille qui se dit descendue de la Maison de *Châteauneuf de Randon.* Le premier connu est N... DE RANDON DE CUBIERES, qui eut pour fils : — HUGUES DE CUBIERES, I. du nom, vivant en 1269, & marié à *Charavone de la Garde*, dont : — ARTAUD DE CUBIERES, marié à *Isabelle Cadoine.* Il vivoit en 1326, & eut pour fils : — HUGUES DE CUBIERES, II. du nom, vivant en 1369. Il épousa *Jeanne d'Adhemard*, de laquelle vint : — FRANÇOIS DE CUBIERES, I. du nom, marié à *Gillette de Blou.* Il vivoit en 1435, & laissa : — HUGUES DE CUBIERES, III. du nom, lequel vivoit en 1470. Il épousa 1°. *Cécile d'Altier*, & 2°. *Marguerite de Brison.* — JEAN DE CUBIERES, son fils, vivant en 1489, s'allia avec *Louise de Brison*, dont : — JEAN DE CUBIERES, II. du nom, vivant en 1507, & marié à *Marguerite de Malbuisson.* De lui descend — CLAUDE DE CUBIERES, vivant en 1560, qui épousa *Catherine de Sarrats de Bernis.* Il fut pere de — LOUIS DE CUBIERES, allié à *Catherine de Rolland*, & vivant en 1618. Il laissa : — FRANÇOIS DE CUBIERES, II. du nom, qui vivoit en 1630, & épousa *Marthe de Vaux de Saint Victor.* Leur fils fut : — SIMON DE CUBIERES, lequel vivoit en 1680, & eut pour femme *Jeanne de Puech*, dont vint : — JEAN-LOUIS DE CUBIERES, vivant en 1710, marié à *Christine de Freidier.* Cette Famille subsiste dans PIERRE-SIMON-LOUIS DE CUBIERES, né en 1748, Page du Roi à la petite Ecurie, & Ecuyer Cavalcadour de M. le Dauphin (en 1772). Il a pour frere N... DE CUBIERES, Abbé, actuellement au Séminaire. C'est ce que nous sçavons de cette ancienne Famille, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'or affronté à un pal de pourpre chargé d'une étoile de sable.*

* CUCÉ : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1643, registrées le 4 Août 1644, en faveur de *N... de Bourneuf*, Premier Président du Parlement de Bretagne. Ce Marquisat est possédé actuellement par *N... de Boisgelin*, Président à Mortier du même Parlement.

— CUERS, en Provence : Famille qui remonte à

I. PIERRE DE CUERS, Secrétaire du Roi RENÉ, lequel vivoit à Toulon en 1435. Il épousa *Douce*, dont il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. JEAN, Prévôt de l'Eglise major de Marseille, Maître des Requêtes du Roi RENÉ, & reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Provence en 1512 ; — 3. CLÉMENT, Chanoine à la même Eglise, dont son frere étoit Prévôt. Il mourut à Aix après avoir testé en 1501 ; — 4. & ELIONE, épouse de *Jean Albis.*

II. PIERRE DE CUERS, II. du nom, eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & DELPHINE DE CUERS, mariée avec *Antoine de Piquet*, du lieu de Châteaurenard.

III. JACQUES DE CUERS, épousa par contrat du 10 Mai 1528, *Madelene de Signier*, dont il eut : — 1. HONORÉ, qui suit ; — 2. & CLAUDE, auteur d'une branche éteinte.

IV. HONORÉ DE CUERS, fit alliance le 10 Mai 1548, avec *Marguerite de Seguin*, fille de noble *Jacques*, & de *Marguerite de Giraud*, dont :

V. ALEXANDRE DE CUERS, marié le 23 Août 1584, avec *Sibille de Veteris*. De cette alliance vint :

VI. HENRI DE CUERS, qui épousa le 6 Avril 1616, *Marguerite de Vitalis*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ramatuelle. Il acquit la Terre de *Cogolin* le 3 Janvier 1626, & laissa :

VII. JACQUES DE CUERS, Seigneur de Cogolin, Capitaine de Vaisseaux en 1642, ensuite Chef d'Escadre. Il épousa 1°. le 22 Mai 1649, *Françoise de Villeneuve*, fille de *François*, Seigneur de Vauclause & de Bargemont ; & 2°. en 1651, *Diane de Garnier-Julhians*. Il n'eut point de postérité de son premier mariage, mais du second naquit :

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE CUERS, Seigneur de Cogolin, Capitaine de Vaisseaux, qui servit avec distinction, & eut une jambe emportée dans un combat naval. Il épousa en 1695, *Gabrielle de Martin*, fille de *César*, Ecuyer, & de *Dorothée Couture*. De ce mariage sont nés : — 1. N... qui suit ; — 2. JOSEPH, Officier de Vaisseaux du Roi, puis Chevalier de Saint-Louis, vivant à Paris sans alliance en 1757 ; — 3. N... mort Chanoine à Metz ; — 4. SAUVEUR, rapporté après son frere aîné ; — 5, 6 & 7. Deux filles Religieuses, & la troisieme mariée avec *N... de Fresnay*, Lieutenant des Vaisseaux, Capitaine d'une des Compagnies franches de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis.

IX. N... DE CUERS, Seigneur de Cogolin, ancien Officier des Vaisseaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a de son mariage avec *N...* du lieu de Cogolin, plusieurs fils, dont un est Officier de Vaisseaux.

IX. SAUVEUR DE CUERS-COGOLIN, ci-devant Officier de Vaisseaux, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *N... de Falconis*, dont entr'autres enfans un fils Officier de Vaisseaux, & une fille élevée à Saint-Cyr. Les armes : d'*azur, à une fasce d'or accompagnée de 3 cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Nouvel armor. de Provence, *Tome I. p. 299*.

—CUÉVA : Maison qui tire son nom de la Cuéva, Bourg dans la Castille, & est très-considérable en Espagne. *Moréri* en commence la Généalogie à DIEGUE-FERNANDEZ DE LA CUÉVA, créé Vicomte de Huelma en 1460. Les Seigneurs & Marquis de Bedmar, les Ducs d'Albuquerque, les Marquis de Flores-d'Avila, les Comtes de Sirnéla & les Marquis de Ladrada, sont les branches sorties de la Maison de la Cuéva. *Voyez Imhoff*, Familles d'Espagne, & *Moréri*, édition de 1759.

— CUGNAC : Maison, l'une des plus anciennes de Guyenne, connue dès le douzieme siécle. Les Seigneurs de Giversac, établis en Quercy, en sont les aînés. Leur branche a été formée par JEAN DE CUGNAC, Seigneur de Giversac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Sénéchal de Bazadois, Capitaine de 50 Lances, qui épousa le 10 Novembre 1550, *Antoinette d'Hautefort*, mere de MARC DE CUGNAC, allié en 1598, à *Polixene de Durfort*, dont naquirent : BRANDELIS & PERROT DE CUGNAC, qui ont formé deux branches.

BRANDELIS DE CUGNAC, Seigneur de Giversac, épousa le 12 Septembre 1630, *Paule du Lac de la Peyrede*. Il en eut :

MATHIEU-PAUL DE CUGNAC, allié en 1654, à *Anne d'Ebrard-de Saint-Sulpice*, dont le deuxieme fils,

ANTOINE DE CUGNAC, fut marié en 1687, à *Marie de Vervais*, Dame de Peyrilhe, mere de

JEAN-LOUIS DE CUGNAC, devenu le Chef du nom & armes de sa Maison, par la mort de son cousin-germain EMMANUEL DE CUGNAC, Comte de Giversaç, arrivée le 14 Juillet 1750, sans postérité. Il a épousé en 1720, *Marie de Fore-de-Rouffilhac*, dont: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS DE CUGNAC, Mousquetaire du Roi dans la premiere Compagnie en 1745, substitué aux biens d'EMMANUEL DE CUGNAC, Comte de Giversac; — 2. EMMANUEL-LOUIS DE CUGNAC, Ecclésiastique; — & quatre filles.

La seconde branche a pour auteur PERROT DE CUGNAC, second fils de MARC, & de *Polixene de Durfort*, qui fut Seigneur de Turondele. Il épousa en 1623, *Marie de Gontaud de Saint-Geniez*, qui le fit pere de

HENRI DE CUGNAC, marié en 1658, à *Marie d'Abzac-de-la-Douze*, mere de

CHARLES DE CUGNAC, Seigneur de Turondele, qui épousa le 4 Janvier 1694, *Madeleine de Gontaud de Saint-Geniez*, sa parente, dont sont issus: — 1. JEAN-LOUIS DE CUGNAC, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, marié le 9 Mai 1734, à *Jeanne Tardif*, dont un garçon & deux filles; — 2. N... DE CUGNAC-DE-TRAISSEIS, qui a aussi des enfans; — 3. N... DE CUGNAC, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourbon, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. & N... DE CUGNAC-DE-LA-COSTE, Capitaine dans le Régiment de Provence.

TROISIEME BRANCHE.

ANTOINE DE CUGNAC, Chambellan du Roi CHARLES VII, mort en 1456, eut de *Jeanne le Brun*, son épouse:

PIERRE DE CUGNAC, marié à *Jeanne de Prunelé*, dont

ANTOINE DE CUGNAC, II. du nom, qui eut de *Marguerite de Marrai*, son épouse:

ANTOINE DE CUGNAC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Baron d'Imonville, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Orléanois, qui s'allia avec *Marie du Lac*, dont naquit:

FRANÇOIS DE CUGNAC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Baron d'Imonville, qui décéda en 1546. Il avoit épousé *Jeanne d'Avy*, Dame de Saint-Pere-Avy & de Huisseau, dont il eut:

FRANÇOIS DE CUGNAC, II. du nom, Seigneur de Dampierre, Baron de Huisseau, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'Armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, Maréchal-de-Camp & Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, mort le 5 Novembre 1615. Il avoit épousé 1°. *Gaspard de Boucart*, fille unique de *François*, Seigneur de Boucart, & de *Marie de Martini*; & 2°. le 4 Novembre 1593, *Anne le Loup de Beauvoir*, fille de *Christophe le Loup*, Seigneur de Pierrebrune, & de *Claude Matain*. Du premier lit vinrent: — 1. VINCENT-HENRI DE

CUGNAC, né le 24 Mars 1577, mort le 7 Juillet 1592; — 2. FRANÇOIS, Marquis de Dampierre, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Orléanois, marié à *Gabrielle Popillon du Riau*, qui le rendit pere de FRANÇOISE DE CUGNAC, femme de *N... de la Châtre*, Comte de Nançay, Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, & Colonel-Général des Suisses & Grisons, morte en 1645; & du second lit: — 3. ANTOINE, qui suit; — 4. PAUL, Chevalier de Malte, mort le 12 Novembre 1611; — 5. MARIE-DIANE, mariée en 1609, à *Léonor de Rabutin*, Comte de Bussy; — 6. AIMÉE, femme de *Claude*, Seigneur de *Pathay*, Baron de Clereau; — 7. & CHARLOTTE, née le 10 Décembre 1597, morte le 10 Décembre 1608, dans l'Abbaye de Saint-Laurent de Bourges.

ANTOINE DE CUGNAC, IV. du nom, Marquis de Dampierre, Baron de Huisseau, Conseiller d'Etat, mort en 1666, avoit épousé *Madelene du Texier*, Dame de Brie, fille d'*Amos du Texier*, Seigneur de Brie, & de *Françoise Huraut du Marais*, dont il eut: — 1. PAUL, mort jeune; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. ANNE, femme de *Michel de Champront*, Conseiller au Parlement; — 4. MARIE, femme de *Jean-Louis*, Comte *de Béon*; — 5. ELISABETH, Religieuse à la Madelene, près d'Orléans; — 6. & N... DE CUGNAC, Religieuse à Menetou-sur-Cher.

FRANÇOIS Marquis DE CUGNAC, III. du nom de sa branche, Baron de Huisseau, mort le 21 Septembre 1680, fut marié en 1664, à ANNE DE CUGNAC, fille de GABRIEL DE CUGNAC, Seigneur de Richarville, & de *Marie de Verail*. De ce mariage sortirent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie, mort en Italie en 1702; — 4. FRANÇOIS, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berri, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Grand-Bailli honoraire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, premier Ecuyer de M. le Duc, mort à l'Hôtel de Condé à Paris le 10 Mai 1729, dans sa cinquante-deuxieme année; — 5 & 6. FRANÇOIS & JOSEPH, morts jeunes; — 7 & 8. MARIE & DENISE, aussi mortes jeunes.

FRANÇOIS DE CUGNAC, IV. du nom, Marquis de Dampierre, Enseigne des Gendarmes de Berri, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Mestre-de-Camp de Cavalerie, est mort en 1724. Il avoit épousé le 11 Août 1699, *Marie-Madelene-Henriette de Lagny*, fille de *Jean-Batiste de Lagny*, Secrétaire du Roi, & de *Paule Bideau*, dont il a eu: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-ACHILLE, né à Paris le 5 Janvier 1703, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Agde en 1727, & Grand-Vicaire de Tours; — 3. LOUIS-FÉLICIEN, Chevalier de Malte, Officier de Marine, dit *le Chevalier de Cugnac*, Enseigne de Galeres en 1728, puis Gentilhomme de M. le Duc, mort le 30 Avril 1737, d'une fluxion de poitrine à l'Hôtel de Condé; — 4. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Dampierre*, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi en 1727, mort à Paris le 3 Août 1730; — 5. PAULE-GABRIELLE, née le 9 Janvier 1706,

Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Saint-Denis, en 1724; — 6. FRANÇOISE-MARTHE, née le 6 Février 1712; — 7. & ELÉONORE-MADELENE, née le 5 Août 1713.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DE CUGNAC, né le 30 Mai 1700, Marquis de Dampierre, Baron de Huisseau, Seigneur de Richarville, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne des Gendarmes de Berri en 1726, dont il se démit en 1731, & mort en 17.. avoit épousé en 1732, *Françoise-Charlotte de Langheac*, fille puînée de *Marie-Françoise-Roger de Langheac*, Comte de Dalès & de Toulonjon, & de *Jeanne-Marie* Palatine *de Dio de Montpeiroux*, Marquise de Roquefeuil, & Baronne de Castelnau, morte le 7 Novembre 1733, âgée de 55 ans, dont : — 1. MARIE-PIERRE-ANTOINE, né le 2 Juin 1738; — 2, 3 & 4. trois autres garçons, dont deux Chevaliers de Malte & un Ecclésiastique; — 5. MARIE-CELSE-ANTOINETTE, née le 25 Février 1734, tenue sur les Fonts par *Michel-Celse-Roger de Rabutin*, Comte de Bussy, Evêque de Luçon, & par la Marquise de Cugnac, son ayeule; — 6. MARIE-ROGERE-GABRIELLE, née le 26 Juillet 1741; — & quelques autres filles.

QUATRIEME BRANCHE.

PIERRE DE CUGNAC, second fils de FRANÇOIS, III. du nom, & d'ANNE DE CUGNAC, Chevalier, Seigneur & Baron de Veuilly en Galvesse, Généralité de Soissons, *&c.* mort le 5 Novembre 1745, avoit épousé en 1707, *Marie-Anne de Vassan*, fille de *François*, d'une ancienne noblesse du Valois, & d'*Anne Provost*, laquelle mourut à Château-Thierri le 25 Novembre 1755, âgée de 71 ans, 3 mois & 25 jours, laissant ANNE-GABRIEL DE CUGNAC, Marquis de Cugnac de Dampierre, Chevalier, Seigneur & Comte de Veuilly, Enseigne, puis Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1727, mort le 28 Novembre 1755, âgé de 47 ans 9 mois. Il avoit épousé en 1728, *Jeanne-Marie-Josephe Guyon*, morte à Paris le 17 Mars 1771, dans sa soixante-huitieme année. Elle étoit fille d'*Armand-Jacques Guyon*, Seigneur de Saint-Dizier, & de *Marie de Beauxoncles*, & niéce de la Duchesse de Sully, qui l'avoit faite sa légataire universelle. De ce mariage sont issues : — 1. ANNE-JEANNE-MADELENE, née le 6 Février 1730, mariée au Marquis d'Escars; — 2. MARIE-LOUISE, née le 19 Avril 1731, mariée à *N... Forget*, Capitaine-Général de la Fauconnerie du Cabinet du Roi; — 3. & HENRIETTE-DIANE, née le 4 Février 1734, mariée au Marquis de Saint-Exupery.

Nous n'avons rien sur les branches établies en Angoumois, Champagne & Picardie. Extrait en partie des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX. page 110.* Les armes : *gironné d'argent & de gueules de 8 pièces.*

* CUI, en Normandie. Cette Terre & Seigneurie est une ancienne Baronnie, avec haute, moyenne & basse Justice, relevant du Comté de Montgommery, & ayant sous sa mouvance 35 fiefs, & un grand nombre d'arrieres-fiefs. Elle a été possédée par la Maison de *Tilly*, d'où elle passa en 1382 dans celle de *Harcourt*, par l'alliance de *Jeanne de Tilly*, Dame de Beuvron, de Tilly, *&c.* avec *Philippe de Harcourt*, Seigneur de Bon-

nestable. Celui-ci fut bisayeul de *François* & de *Jacques de Harcourt.* De ce dernier descendent les branches d'*Olonne* & de *Beuvron.* Voyez HARCOURT.

Le premier n'eut de son mariage avec *Anne de Saint-Germain*, que deux filles. L'aînée mourut sans postérité de *Charles de Couesme*, que sa sœur *Gabrielle de Harcourt*, devenue héritiere, épousa en 1526, par dispense, & auquel elle porta les Baronnies de Cui, de Bonnestable, de Tilly, *&c. Charles de Couesme* obtint par Lettres-Patentes de FRANÇOIS I, du mois d'Août 1541, la permission d'établir dans sa Baronnie de *Cui*, un marché tous les Jeudis de chaque semaine, & trois foires par an.

Anne de Montafié, petite-fille de *Louis de Couesme*, fils de *Charles*, ci-dessus, mariée en 1601, à CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons, vendit le 22 Décembre 1632, la Baronnie de *Cui* à *Jacques Dufour*, Seigneur-Châtelain de Moulins & de Bellegarde, issu d'une Famille noble de Normandie. *Voyez* COUESME.

*—CUIGNIERES, Seigneurie & Paroisse de l'Election de Clermont en Beauvoisis, située à 2 lieues de cette Ville, à 16 de Paris, & à 1 lieue du Bourg de Saint-Just. Elle est sur le grand chemin d'Amiens & releve du Roi à cause du Comté de Clermont. Elle est régie par la Coutume de cette Ville, consiste en 4 charrues de terre labourable, censives, droits de champart, bois-taillis avec haute futaie, moulin à vent, pressoir bannal, haute, moyenne & basse Justice. Deux fiefs en dépendent, l'un appellé *le Fief de la Cour du Bois*, l'autre connu sous le nom de *Fief du Jouc*. Cette Paroisse de CUIGNIERES a donné son nom à une Famille illustre, dont il sera parlé ci-après. On l'y trouve établie dès le douzieme siécle, & l'on a plus d'un motif de croire qu'elle y existoit bien auparavant. Par le dénombrement du Comté de Clermont, rendu au Roi sur la fin du quatorzieme siécle, on voit qu'elle en conservoit encore la Seigneurie; mais il paroît que peu de tems après, cette Terre passa dans d'autres mains; car dans des titres de 1406 & 1413, *Tristan de Moy* en est qualifié Seigneur.

Elle appartint ensuite à *Jean de la Vacquerie*, élu Premier Président du Parlement de Paris en Mars 1481, mort le 21 Juillet 1497. En 1500, *Nicolas de Gomere* étoit Seigneur de Cuignieres. *Charles de Gomere*, Seigneur de Biache, d'Offemont, *&c.* possédoit cette Terre dans le dix-septieme siécle. Ses héritiers la vendirent à *Catherine Perrot*, veuve de *Jean-Batiste de Vassigny*, Chevalier. *Jean-Batiste-Maximilien Gon*, Vicomte d'Argenlieu, ancien Capitaine aux Gardes-Françoises, & Chevalier de Saint-Louis, jouit de la Terre de *Cuignieres* comme héritier de ladite Dame veuve *Perrot*.

Le Château des anciens Seigneurs de Cuignieres ne subsiste plus; il étoit situé à l'emplacement qui fait actuellement la cour de la Ferme. On y remarque encore quelques restes de fossés, de murs, *&c.* L'Eglise a été rapprochée du Château en 1587. On y voit à la principale porte & à la voûte, les armes de *Charles de Gomere*. Lui & *Marie de la Riviere*, son épouse, y sont enterrés, & leurs tombeaux subsistent encore. C'est l'Ab-

baye de Saint-Just qui perçoit les dîmes de la Paroisse de *Cuignieres* depuis la quatrieme Croisade qui eut lieu en 1205. Elles lui furent données par un Seigneur du lieu peu de tems avant son départ pour la Terre-Sainte, comme on le verra ci-après.

Il y a encore un Fief de *Cuignieres* dans la Paroisse du Plessis de Placy en Multien, situé entre Nanteuil-le-Haudouin & Meaux, auquel un des fils D'ANSÉAU DE CUIGNIERES, dont nous parlerons d'après le Mémoire qui nous a été fourni, donna son nom.

Il paroît que la Famille de CUIGNIERES tire son nom de la Paroisse de *Cuignieres*, située, comme on l'a dit, dans le Beauvoisis, entre Clermont & Saint-Just.

YVES DE CUIGNIERES, le premier qui soit connu, paroît comme témoin à l'acte de la fondation des Chanoines de Saint-Nicolas de Beauvais de l'an 1078. En 1165, vivoit un SIMON DE CUIGNIERES, qui signa cette année une donation faite à l'Abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, par RAOUL, Comte DE CLERMONT. Ce SIMON avoit un frere nommé PHILIPPE DE CUIGNIERES. Ils paroissent tous deux à un acte de *Guillaume de Bulles* & de Mello de l'an 1185, en faveur de l'Abbaye de Fremont, Diocèse de Beauvais.

ANSÉAU DE CUIGNIERES, se disposant à la quatrieme Croisade qui eut lieu en 1205, voulut s'y préparer par de bonnes œuvres : il donna *en perpétuelle aumône* à l'Abbaye de Saint-Just les dîmes de la Paroisse de *Cuignieres* dont il étoit Seigneur. *Emeline*, son épouse, RAOUL, JEAN, HUBERT, PIERRE & ELISENDE, ses enfans, y donnerent leur consentement. *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, dans un acte de 1205, appelle ANSÉAU DE CUIGNIERES, homme *noble*. HUBERT DE CUIGNIERES, son fils, voulant l'accompagner à la Terre-Sainte, & faire à son exemple quelques bonnes actions, donna avant son départ deux grands vitraux pour être placés chacun à une croisée du chœur de la Cathédrale de Soissons.

Un autre fils d'ANSÉAU DE CUIGNIERES (il n'est pas nommé), vint s'établir au Plessis de Placy en Multien, Paroisse située entre Nanteuil-le-Haudouin & Meaux, & il donna son nom de *Cuignieres* à un Fief qu'il obtint sur le terroir de cette Paroisse, & bâtit un manoir au milieu. Suivant les anciens dénombremens, la haute, moyenne & basse Justice, & une infinité d'autres droits étoient attachés à ce fief, & il avoit en hôtel, maison, cours, jardins, une étendue très-considérable. Ce Fief a conservé jusqu'à présent tous ces droits, ainsi qu'une partie de son assiette primitive, & il est toujours connu sur les lieux sous le nom de Fief de CUIGNIERES. Celui qui lui donna son nom, eut un fils qui fut pere de GUILLAUME & de PIERRE DE CUIGNIERES.

GUILLAUME DE CUIGNIERES, que les Chartes latines qualifient de *Vir nobilis & Miles*, fit un échange en 1311 avec le Chapitre de Beauvais. Il donna la Terre & Seigneurie de Lieuvillé en Beauvoisis dont il étoit Seigneur, pour la Baronnie de Saintines, située dans le Duché de Valois près Verberie. Ce GUILLAUME DE CUIGNIERES étoit alors marié avec

Isabelle

Isabelle du Quesnel, issue de la noble & ancienne Famille de ce nom, connue dans le Beauvoisis & la Picardie. Comme il n'en eut pas d'enfans, le Chapitre exigea de lui un second acte, qu'il donna la même année 1311, par lequel il déclare *qu'après sa mort son épouse ne pourra réclamer aucun droit sur la Terre de Lieuvillé.* Son sceau est au contrat de cire jaune, brunie par le tems, & de forme ronde. On y voit empreint un *écusson semé d'hermines*, chargé en chef *d'un lambel de 6 pièces, & en cœur un écu de gueules*, sans aucune marque apparente. Par un troisieme acte de la même année 1311, les deux freres, GUILLAUME & PIERRE DE CUIGNIERES, conjointement avec JEAN DE CUIGNIERES, leur parent, se chargerent de tous les événemens qui pourroient troubler dans la suite la possession du Chapitre. GUILLAUME y est qualifié *Sire, Homme noble & Chevalier;* PIERRE y est appellé *vénérable & discrete personne, Professeur ès Loix*, & on y donne à JEAN le titre d'*Ecuyer.* GUILLAUME mourut peu d'années après, sans enfans.

PIERRE DE CUIGNIERES, son frere, lui succéda dans la plus grande partie de ses biens. Il entra en possession de la Terre de Saintines, & devint *Chevalier*, dont il prit le titre. Il épousa *Jeanne de Néry*, fille de *Philippe de Néry*, II. du nom, & petite-fille de *Guillaume de Crépy-Nanteuil*, Chancelier de France. Cette alliance annonce combien la Famille de *Cuignieres* étoit distinguée. *Jeanne de Néry* descendoit par son pere des Comtes du Vexin, alliés à CHARLEMAGNE par *Hildegarde*, Dame *de Crépy. Jeanne de Néry* paroît dans un titre du mois de Janvier 1323, comme femme de PIERRE DE CUIGNIERES, & celui-ci y est qualifié *noble homme & Monseigneur.* PIERRE DE CUIGNIERES étoit alors Membre du Conseil du Roi. Dans une lettre du mois de Juin 1315, qui lui est adressée par *Louis*, Comte de Flandre & de Nevers, il est qualifié *Chevalier*, Conseiller du Roi. En 1329, il exerçoit les fonctions d'*Avocat du Roi* au Parlement de Paris (c'est ainsi qu'on désignoit alors les Officiers que nous connoissons aujourd'hui sous le titre d'*Avocats-Généraux*). Ce fut lui qui soutint avec éloquence & fermeté, en présence de PHILIPPE DE VALOIS, les droits de Sa Majesté contre les Ecclésiastiques. En 1343 il eut l'honneur de présider le Parlement, & en 1344, il fut reçu Président en la Chambre des Comptes. A la table des Mémoriaux de cette Cour, qui est aujourd'hui au grand dépôt du Greffe, on lit : PIERRE DE CUIGNIERES, *Chevalier, institué Président, comme les autres Chevaliers, fit le serment le 28 Février 1343, & fut reçu en 1344.* Il conserva, sous les Regnes de LOUIS HUTIN, PHILIPPE LE LONG, CHARLES LE BEL & PHILIPPE DE VALOIS, le grand crédit qu'il avoit acquis sous PHILIPPE LE BEL. Tous ces Princes l'employerent dans les affaires les plus délicates & les plus importantes. Le Trésor des Chartes est rempli de titres scellés de son sceau, dans lesquels son nom figure avec ceux des *Montmorency* & des autres grands Seigneurs du Royaume. *Bergeron*, qui a écrit sur le Valois, dit qu'il fut *Féal Chevalier & grand Conseiller* de PHILIPPE LE BEL, titres, ajoute cet Auteur, qui équivalent à ceux de Chancelier ou Garde des Sceaux. Il portoit : *d'hermines, à l'écu de gueules posé en cœur, chargé d'un lion rampant*

d'or. Il mourut en 1345, & eut de *Jeanne de Néry*, son épouse, plusieurs enfans: on n'en sçait pas précisément le nombre; mais on en connoît quatre: deux garçons & deux filles.

JEAN DE CUIGNIERES, l'un d'eux, reçu dans l'Ordre de Chevalerie, prit la qualité de Chevalier, Sire de Brasseuse en partie, *&c*. Terre qui faisoit partie de la dot que *Jeanne de Néry* avoit apportée à son pere. Il se trouva avec son frere, JACQUES DE CUIGNIERES, à la bataille de Crecy, où les deux chevaux sur lesquels ils étoient montés, & un troisieme de leur équipage furent tués. Ils portoient les mêmes armes que leur pere. Une de leurs sœurs, nommée PÉTRONILLE, fut Abbesse de Mornienval, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît; l'autre, nommée MARGUERITE, épousa 1°. *Guillaume le Bouteiller*, V. du nom, Seigneur de Courteuil & de Belloy; & 2°. *Pierre de Sermoise*, dont *Marie de Sermoise*, alliée en 1385 à *Guillaume le Bouteiller-de-Senlis*, Seigneur de Saint-Chartier, fils de *Gui*, Seigneur d'Ermenouville.

Un JEAN DE CUIGNIERES étoit en 1331 Bailli de Mâcon, Office très-honorable en ce tems-là. En cette qualité, il tint les assises du lieu dans la même année, & l'on conserve à la Bibliotheque du Roi un Jugement qu'il rendit *le mercredi d'après le Dimanche Reminiscere*. Son nom y est suivi du titre de *Damoisel* ou *Damoiseau*, & cette qualité, selon *Fauchet*, n'appartenoit qu'aux jeunes adolescens de grande Maison.

Un HERVÉ DE CUIGNIERES reçut de JEAN, Duc de Normandie, Comte de Poitiers, d'Anjou, du Maine, & depuis Roi de France, un don de 100 livres, somme considérable pour ce tems-là, dont la destination ne peut avoir eu pour motif que la récompense de ses services. Il prend dans la quittance qu'il en donna, la qualité de Sergent-d'armes du Roi, profession honorable, à laquelle on n'admettoit que des Gentilshommes de race.

Plusieurs branches du nom de CUIGNIERES au quatorzieme siécle subsistoient dans le lieu de ce nom. Elles sont mentionnées relativement à leurs possessions, dans le dénombrement général & armorié du Comte de Clermont en Beauvoisis, rendu au Roi vers la fin de ce même siécle, & déposé à la Chambre des Comptes. Il est aussi fait mention des enfans de JEAN DE CUIGNIERES, Seigneur de Cuignieres, & de plusieurs autres du même nom, sur lesquels nous ne pouvons établir une filiation suivie. Enfin vivoit dans le dix-septieme siécle JEAN DE CUIGNIERES, Conseiller, Médecin du Roi HENRI IV. Il portoit: *d'hermines, à un écu en abime de gueules chargé d'un lion d'or*, comme GOBERT DE CUIGNIERES, qui vivoit en 1341.

ADRIEN DE CUIGNIERES, son fils, qualifié dans tous les titres de *noble homme*, épousa Demoiselle *Prevost*, d'une ancienne Famille de Robe, dont il eut FRANÇOIS DE CUIGNIERES, Jésuite, & MARIE-CATHERINE, qu'il maria le 10 Juin 1640 à Amiens, où il demeuroit, avec *Nicolas Henin*, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, *&c*. De ce mariage sortirent dix enfans, six garçons & quatre filles. Voyez HENIN.

L'ancienne Famille de *Cuignieres* n'est point éteinte; il en existe différentes branches, tant en Picardie que dans d'autres provinces du Royaume.

L'Auteur de ce Mémoire n'ayant pas eu sous les yeux tous les titres qu'il lui falloit pour nous fournir une généalogie suivie, & n'ayant pas eu le tems de les recueillir, nous promet un nouveau Mémoire pour être inséré dans le dernier Volume de ce Dictionnaire, qui sera celui des additions.

— CULANT : Le premier de cette ancienne Noblesse, nommé dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, est GUILLAUME, Sire DE CULANT en Berri, qui fonda avec son fils aîné l'Abbaye de Bussieres-les-Nonains. Il donna au mois de Mars 1181, à *Guillaume*, Abbé de Noirlac, & à ses Religieux, plusieurs héritages du consentement de ses enfans, & confirma en 1188 les donations que ses prédécesseurs avoient faites à la Chapelle *Aude*. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. RENOUL, qui suit ; — 2, 3 & 4. ELIE, CLOUD & GUILLAUME, nommés dans la donation de 1181.

II. RENOUL, Sire DE CULANT, I. du nom, est nommé avec sa femme *Béatrix* dans la donation faite par son pere à l'Abbé de Noirlac. Il accorda à l'Abbaye des Pierres en 1187, le droit de *pacage* sur ses terres de Corser, & le droit qu'il avoit en l'Abbaye de Saint-Christophe. Ses enfans furent : — 1. ELIE, qui suit ; — 2. CLOUD ; — 3. GUILLAUME, auquel on donne pour femme *Agnès de Tocy*, fille d'*Anseric de Tocy*, Seigneur de Baserne, & de *Guillerme de Montfaucon*, laquelle étoit remariée avant le mois de Décembre 1264, à *Guillaume de Courtenay*, I. du nom, Seigneur de Champignelles ; — 4. & RAOUL, Prieur de Vatan, qui eut la tutelle de ses neveux, au nom desquels il abandonna au Roi en 1221, tous les droits qu'ils avoient en la Châtellenie d'Issoudun, pour la tierce partie de Châteauneuf-sur-Cher, & de Mareuil-sur-Arnon, & une somme de 1000 livres.

III. ELIE, Sire DE CULANT, permit aux Religieux de l'Abbaye des Pierres en 1206, d'acquérir certains héritages dépendans de sa Terre, leur accorda le droit de *pacage* pour tous leurs bestiaux, & leur confirma en 1210 les concessions qui avoient été faites. PHILIPPE-AUGUSTE lui donna au mois de Mai 1217, & à *Etienne de Saint-Palais*, la mouvance des Châtellenies de Vierzon & de Charenton. Il mourut peu après, & laissa sous la tutelle du Prieur de Vatan, son frere, ses deux enfans qui furent : — 1. RENOUL, qui suit ; — 2. & N.... DE CULANT.

IV. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Desiré, II. du nom, céda au mois de Novembre 1241, au Sire de Bourbon le fief de Valigny, & transigea avec lui au mois de Juillet 1248, sur les limites de leurs Justices. Il fut un des Seigneurs mandés de se trouver à Chinon le lendemain des octaves de Pâques 1242, pour aller contre le Comte de la Marche, & se trouver à Issoudun le samedi avant la Notre-Dame de Septembre 1243, pour suivre le Roi. Il confirma à l'Abbaye de Fontmarigny les héritages que la Dame *de Montfaucon* y avoit légués, & fit un don en 1252 à l'Eglise de Bourges pour faire l'anniversaire de sa premiere femme nommée *Marguerite de Mirebeau*. La seconde fut *Catherine de Carenci*. Il eut du premier lit RENOUL, qui suit.

V. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Desiré, III. du nom, fit un échange avec les Religieux de Puyferrand en 1260, &

s'obligea par serment à l'Archevêque de Bourges, le samedi après la Toussaint 1262, sur le fait de la treve & de la commune. Il accorda les franchises & priviléges de Châteauneuf en 1259, de Vesdun en 1265, & de Culant en 1270, & eut les Terres de Châteauneuf, de Beauvoir & de Ceossay, par partage qu'il fit le dernier Avril 1270, avec *Pierre de Saint-Palais*. Il eut de *Sebille*, son épouse : — 1. RENOUL, qui suit ; — 2. & MAHAUD, femme de *Renaud de Tocy*, Seigneur de Montpeiroux, fils d'*Anseric de Tocy*, Seigneur de Baserne, & de *Guillerme*, Dame de Montfaucon. Etant veuve elle vendit en 1301 les Terres de Gazeaux & de Puy-Roger à *Henri de Sully*.

VI. RENOUL, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Saint-Desiré, IV. du nom, qualifié Damoiseau dans la charte des franchises de Châteauneuf de l'an 1259, & dans quelques acquisitions qu'il fit en 1286 & 1296, servit le Roi PHILIPPE-*le-Bel* dans ses guerres de Flandre en 1297 & 1298, & transigea le samedi après Pâques 1300, avec le Commandeur du Temple-lès-Châteauneuf, sur les limites de leurs Justices. Lorsque le Roi PHILIPPE *le Long* fut à Bourges en 1317, lui & son fils aîné promirent de l'aider d'une partie de leurs revenus pour la guerre de Flandre. Il s'accorda aussi avec le Sire de Chauvigny, au sujet de leurs Justices en 1320 ; & il est encore fait mention de lui dans l'échange de Dun-le-Roi en 1323. Il eut de sa femme dont on ignore le nom : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. GAUCELIN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Amand & de la Creste, rapportée ci-après ; — 3. ROLLIN, Seigneur de Chassemais, dont il donna aveu en 1320 ; — 4. GUYOT, Seigneur de la Creste, dont il fit hommage au Duc de Bourbon en 1350, & qu'il donna à GUICHARD DE CULANT, son neveu ; — 5. HUGUES, Chanoine d'Orléans, mort à la bataille de Crecy en 1346 ; — 6. & AGNÈS, femme de *Gui*, VII. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld*, fils d'*Aimeri*, II. du nom, Seigneur *de la Rochefoucauld*, & de *Dauphine de la Tour*.

VII. JEAN, Sire DE CULANT, de Châteauneuf & de Jaloignes, ratifia le Traité qu'avoit fait son pere en 1319, avec ceux de Châteauneuf, & servit le Roi contre les Anglois. Il est nommé entre les Seigneurs qui composoient la bataille du Comte de Flandre & de Nevers depuis le 20 Mars 1339 jusqu'au 27 Septembre 1340, & il étoit mort en 1342. Il avoit épousé, le dimanche après la Madelene, en 1309, *Jeanne de Bouville*, Dame de Romefort & de Savigny en Berri, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Bouville, & de *Marie des Barres*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. EUDES, rapporté après la postérité de son frere aîné ; — 3. & 4. HUET & GAUCELIN, qui plaidoient contre leur frere aîné pour leur partage & le mariage d'AGNÈS, leur niéce, en 1342 ; — 5. HENRI, Conseiller du Roi, Archidiacre de Boulogne dans l'Eglise de Terouane, Chanoine de Paris, Seigneur de Lenginerie près Orléans, qu'il donna à la noble Maison de Saint-Ouen près Paris, où le Roi avoit nouvellement établi son Ordre de Chevalerie de l'Etoile. Il étoit mort en 1356, lorsque son Exécuteur testamentaire obtint amortissement de 100 livres de rente pour la fondation d'une prébende & canonicat, qu'il avoit ordonnés en l'Eglise du Sépulcre

à Paris; — 6. JOSSEAUME, qui servit le Roi PHILIPPE DE VALOIS dans ses guerres, & se trouva en l'Ost de Bouvines en 1340. Ce peut être le même qui est qualifié JOCEAM DE CULENT, *Chevalier*, dans une quittance qu'il donna à *Andreu de Chauvigny*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, sur ses gages & ceux des Gendarmes de sa Compagnie, deffervans en la Compagnie d'*Andreu de Chauvigny*, en Périgord. Elle est datée de Périgord le vendredi 2 Septembre 1345, & scellée d'un sceau *semé d'étoiles à un lion & un lambel de trois pièces.* Il servit en Normandie sous le Seigneur de Préaux en 1352; en Poitou & Saintonge, sous le Sire *de Mortemart*, depuis le 6 Août 1353 jusqu'au 8 Octobre suivant, & avoit été fait Chevalier le 5 Septembre précédent; — 7. MARIE, femme de *N... Bouder*, Seigneur de la Frogerie; — 8. & ALIX, femme en premieres noces de *Godefroi de Surgeres*, Seigneur d'Azay, dont elle étoit veuve, & plaidoit pour son douaire en 1347; & en secondes noces de *François de Linieres*, Seigneur de Rougemont, fils de *Jean*, Baron de Linieres, & de *Florie de Jarez*.

On trouve encore PIERRE DE CULANT (*de Culo*), Damoiseau, lequel donna quittance à *Raoul de l'Isle*, Trésorier de Toulouse, le 14 Mai 1350, de 15 livres sur les dépenses qu'il avoit faites pour apporter des Lettres clauses du Conseil du Roi au Sénéchal de Toulouse, contenant des choses de grande conséquence, qui concernoient le droit & les honneurs du Royaume & de la Couronne. Elle est scellée d'un sceau *semé d'étoiles à un lion & un lambel de trois pièces.*

VIII. JEAN, Sire DE CULANT, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, *&c.* II. du nom, s'empara de toute la succession de ses pere & mere; ce qui causa de grands différends, entre lui & ses freres, qui duroient encore en 1344. Il mourut le 27 Novembre 1347. Il avoit épousé *Agnès de Sancerre de Menetou-Salon*, dont: — 1. RENOUL, Sire de Culant, *&c.* qui fut avec ses sœurs sous la tutelle de *Philippe de Châteauneuf*, Seigneur de Montgivray, & mourut sans alliance après l'an 1347; — 2. N.... fille mentionnée dans l'Arrêt qu'obtint le Seigneur de Montgivray pour sa tutelle; — 3. & AGNÈS, Dame de Culant, morte après l'an 1352, sans enfans de son mariage avec *Louis de Sancerre*, Seigneur de Menetou-Salon, fils de *Louis*, Seigneur de Sagonne, & d'*Isabelle de Thouars*.

VIII. EUDES, Seigneur DE CULANT, de Châteauneuf, de Romefort & de Savigny, après la mort d'AGNÈS, sa niéce, servit en Guyenne sous le Comte d'*Angoulême*, Connétable de France, avec sept Ecuyers, depuis le 13 Août 1352 jusqu'au 15 Septembre, & en Poitou & Saintonge, sous le Sire *de Mortemart*, depuis le 23 Août 1353 jusqu'au dernier Octobre suivant, & en 1356. Le 9 Mars de l'année suivante, il fit la revue, en l'armée d'Argenton, des Gendarmes levés pour la défense du Berri, & mourut en 1380. Il avoit épousé 1°. *Isabelle*, fille & héritiere de *Robert*, Sire *de Charost*, morte après l'an 1370; & 2°. *Marguerite de Joinville*, Dame de Mery, fille d'*Amé de Joinville*, Seigneur de Mery & d'Estraelles, laquelle se remaria à *Hugues d'Amboise*, II. du nom, Seigneur de Chaumont. Il eut du premier lit: — 1. GILBERT, Seigneur de Culant, qui eut différend pour la tutelle de ses sœurs en 1381, & mourut peu après; & du second

lit : — 2. JEANNE, morte sans alliance peu après l'an 1381 ; — 3. & ELÉONORE, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, *&c.* mariée 1°. à *Philippe de la Trémoille*, Seigneur de Mont-Réal, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur d'Husson, Maréchal de Bourgogne, & de *Marie de Mello* ; & 2°. à *Guichard Dauphin*, II. du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chaudron. Elle mourut en 1420, & fut enterrée en l'Eglise des Jacobins de Bourges, ayant auparavant institué héritier en tous ses biens LOUIS DE CULANT, son cousin, depuis Amiral de France.

Seigneurs de SAINT-AMAND & de LA CRESTE.

VII. GAUCELIN DE CULANT, second fils de RENOUL, IV. du nom, Sire de Culant, eut en partage la Seigneurie de Saint-Amand. Il eut de *N... de Barbezieux*, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux, & d'*Aliénor de Sully* : — 1. GUICHARD, qui suit ; — 2. & CHARLES, Seigneur de Dervant.

VIII. GUICHARD DE CULANT, Seigneur de Saint-Amand, de la Creste & de Chaugy, étoit encore jeune lorsque GUYOT DE CULANT, Seigneur de la Creste, son oncle, lui donna la Terre de la Creste, pour laquelle il eut procès avec *Louis de Brosse*, Seigneur de Sainte-Sévere, au sujet de quelque redevance ; ce qui fut terminé par transaction de 1353. Le Duc de Berri l'établit Capitaine du château de Chalucet en Guyenne en 1369. Il donna quittance au camp devant Aiguillon le premier Novembre 1371, à *Jean le Mercier*, Trésorier des guerres, de 135 francs d'or en prêt sur ses gages, & ceux de sept Ecuyers de sa Compagnie servans ès guerres sous le Maréchal *de Sancerre*. Son sceau est aux armes de Culant. Il rendit aveu au Duc *de Bourbon*, & lui fit hommage de ses Terres en 1376, servit en Flandre sous le Duc *de Berri* en 1382, & en reçut des gratifications pour les services qu'il lui avoit rendus. L'année suivante il se trouva au second voyage que le Roi fit en Flandre pour le siége de Bourbourg, & fut reçu le 9 Août avec cinq Ecuyers de sa Compagnie. Trois ans après, il eut ordre de se trouver à l'armée que ce Prince leva pour passer en Angleterre. Il fut reçu à Senlis le 24 Septembre avec quatre Ecuyers. Lorsque le Roi fit son voyage d'Allemagne en 1388, le Duc de Berri le retint pour l'y accompagner, & il fut reçu à Châlons avec 2 Ecuyers & 23 Chevaliers, le 3 Septembre. Il étoit mort avant 1413, & avoit épousé *Isabelle de Brosse*, fille de *Louis*, Seigneur de Broussac & de Sainte-Sévere, & de *Constance de la Tour*, sa seconde femme, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Culant & de Châteauneuf, Chevalier, qui rendit de grands services au Roi CHARLES VII. dont il fut Conseiller & Chambellan. Ce Prince l'établit Bailli de Melun le 4 Novembre 1417, & le fit Amiral de France avant 1422. Il étoit cette même année Capitaine-Général des frontieres de Lyonnois, Mâconnois & Charolois, servit au combat de Rouvray-Saint-Denis en 1428, à la prise de la Bastille du pont d'Orléans le 4 Mai 1429, contribua beaucoup à la levée du siége de cette ville, & à la prise de celles de Gergeau & de Troyes. Il accompagna le Roi à son voyage de Reims, assista à son Sacre, & fut laissé avec plusieurs autres

Seigneurs pour conserver les pays nouvellement conquis; fonda au mois d'Août 1434, une Chapelle dans l'Eglise de Culant, & étant mort en 1444 sans enfans de son mariage avec *Jeanne de Châtillon*, Dame de la Palisse en Bourbonnois, veuve de *Gaucher de Passac*, Seigneur de la Creuzette, il institua ses héritiers CHARLES & PHILIPPE DE CULANT, ses neveux; — 3. & MARIE, femme d'*Elie de Chanac*, duquel elle étoit veuve en 1419.

GUICHARD DE CULANT eut encore pour enfans naturels de *Jeanne de Saleignac*: — 1. PIERRE, DE CULANT, l'un des 40 Ecuyers de la Compagnie de *Gaucher de Passac*; — 2 & 3. ANNE & MARGUERITE, DE CULANT. Leur pere leur donna & à leur frere, la Terre de Ramburay le 23 Avril 1404.

IX. JEAN DE CULANT, Seigneur de la Creste, fut maintenu dans la portion de certains droits sur ses sujets contre le Duc de Bourbon, par Arrêt du 20 Octobre 1413. Il avoit épousé vers l'an 1407, *Marguerite de Sully*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vouillon & de la Chappellette, & d'*Isabeau de Marigny*, sa seconde femme, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & PHILIPPE, Seigneur de Jaloignes, de Chalus & de la Creuzette, Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & Sénéchal du Limousin. Il rendit de grands services à CHARLES VII. dans la guerre contre les Anglois; fut honoré du Bâton de Maréchal de France au siége de Pontoise en 1441; suivit le Dauphin en Allemagne au secours du Duc d'Autriche en 1444; & étant de retour, il commanda l'armée du Roi à Mante dont il fut Gouverneur après sa réduction. Il se signala aux siéges du Mans, de Pont Audemer, de Châteaugaillard, de Rouen, de Bayeux, Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Caen & de Cherbourg, & à la réduction de toute la Normandie. Il ne servit pas moins dignement à la conquête de la Guyenne, mais particuliérement aux prises de Taillebourg, de Tartas, de Bergerac, de Castillon & de Cadillac, & fut un des Capitaines qui aiderent le plus à chasser les Anglois du Royaume. Il mourut vers la fin de l'année 1453, & avoit épousé en 1441, *Anne de Beaujeu*, fille d'*Edouard de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline*, Dame de Linieres. Elle se maria 2°. à *Jean*, Seigneur *de Baudricourt*, Maréchal de France; & 3°. à *Louis*, Seigneur *de Beauvau*. Elle eut de son premier lit: MARIE DE CULANT, Dame de Jaloignes, de la Creuzette, *&c.* laquelle demeura jeune sous la tutelle de CHARLES, Sire DE CULANT, son oncle, & épousa *Jean de Castelnau*, Seigneur de Bretenoux & de Caumont. Elle testa le 12 Juillet 1466.

X. CHARLES, Seigneur DE CULANT, de Châteauneuf, de Saint-Desiré & de la Creste, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Mante, de Paris & de Chartres, Capitaine de 100 hommes d'armes, se trouva au siége de Montereau en 1437, suivit le Dauphin en la guerre d'Allemagne au secours du Duc d'Autriche, en 1444. Il alla deux ans après à Nevers avec le Maréchal de Jaloignes, son frere, & les Baillis de Sens & de Berri, pour assoupir quelques séditions survenues pendant la vacance de l'Evêché ès années 1447 & 1448. Au retour du

voyage de Lorraine, où il avoit accompagné le Roi, ce Prince lui donna une Compagnie de 100 hommes d'armes & de 200 Archers, dont il fit Lieutenant le Seigneur de Vouillon, son neveu. Sur la fin de l'année 1449, le Roi l'honora de la Charge de Grand-Maître de son Hôtel, qu'il exerça jusqu'au mois de Mai 1451. Il se trouva aux siéges & prises de Rouen, de Harfleur, de Bayeux, de Caen, de Falaise, de Domfront, & à la prise de Bergerac en Guyenne, & mourut au mois de Juin 1460. Il avoit épousé 1°. *Belleasse de Sully*, Dame de Cluys, fille de *Geoffroi de Sully*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Vausse*; & 2°. en 1458, *Catherine de Castelnau*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu & de Caumont, & de *Catherine de Chauvigny*. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Châteauneuf, rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, Dame d'Aisnay-le-Vieil, mariée par son pere à *Louis*, Seigneur *de Belleville*, de Montagu en Poitou & de Cosnac, duquel elle étoit veuve en 1475: elle vivoit encore le 15 Août 1491; — 4. GEORGETTE, femme le 7 Décembre 1456, de *Pierre de Pocquieres*, Seigneur de Bellearbre; — 5. AGNÈS, Religieuse à Cassel; — 6. ANNE, femme de *François de Beaujeu*, Seigneur de Linieres & de Rezay, qui lui laissa par son testament du 19 Décembre 1476, la jouissance de ses Terres & de sa maison de Bourges; — 7, 8 & 9. CATHERINE, JEANNE & DAUPHINE, qui resterent, après la mort de leur pere, sous la tutelle des Seigneurs de Belleville, de Vouillon & de Bellearbre. DAUPHINE épousa *Pierre de Villiers*, Seigneur de Beauvoir, & ne vivoit plus en 1463.

XI. LOUIS, Seigneur DE CULANT & de Saint-Desiré, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur du Berri, demeura jeune avec son frere & ses sœurs, sous la tutelle du Seigneur de Belleville, son beau-frere, & autres. Il épousa le 20 Juin 1468, *Michelle de Chauvigny*, fille de *Hugues*, Seigneur de Blot, laquelle transigea en 1488, comme Gardienne de ses enfans, avec le Seigneur de Châteauneuf, son beau-frere, & rendit aveu de la Terre de Saint-Desiré en 1499. Ses enfans furent: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2 & 3. CLAUDE & BERTRAND; — 4. ANNE, femme 1°. de *Gilbert de Rochefort*, Seigneur de Châteauneuf; & 2°. le 19 Septembre 1508, de *Guyot du Bus*, Seigneur *de Tison*; — 5. FRANÇOISE, femme de *Gilles de Maumont*, Seigneur de Villars, en 1492; — 6. & ISABELLE.

XII. GABRIEL DE CULANT, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Saint-Desiré, de Mirebeau, de la Creste & de Chomeres, vendit par contrat du 18 Août 1516, à *Louise Aubert*, femme de BERTRAND DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, son cousin, la Baronnie de Saint-Desiré qui étoit alors engagée au Seigneur d'Orval. Il assista à la rédaction de la Coutume de Berri en 1539, & transigea en 1553, avec CHARLES DE CULANT, son fils. Il épousa 1°. *Marguerite d'Espinay*; & 2°. *Françoise Perusse d'Escars*, qu'on dit veuve du Seigneur de la Fayette. Il eut du premier lit: — 1. PIERRE, Seigneur de Culant, auquel son pere donna par acte passé à Molins en Berri le 17 Février 1538, la moitié de la Terre & Baronnie de Culant, s'en réservant seulement l'usufruit, à condition de payer, après sa mort, la moitié de ses dettes, la moitié des mariages de ses sœurs qui avoient

avoient renoncé à ses successions, la moitié des pensions de ses sœurs Religieuses; & la moitié des mariages de ses filles à marier, s'il y en avoit. La Terre de Culant fut vendue par décret à *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, qui la revendit à *Auguste d'Azay*, Seigneur d'Entraigues, lequel en fit don à PIERRE DE CULANT le 3 Janvier 1553, lui ayant fait épouser sa fille *Françoise d'Azay*, qu'il avoit eue de *Madelene de Malmoucher* ou *Malemoury*, sa premiere femme. PIERRE DE CULANT mourut sans enfans; — 2. & CHARLES, qui suit.

XIII. CHARLES DE CULANT, Baron de Mirebeau & de Saint-Desiré, servit le Roi dans ses guerres, & demeura prisonnier au siége de Hesdin en 1553. Sa prison fut longue, & le payement d'une grosse rançon diminua fort son bien. Il épousa 1°. le 9 Février 1529, *Gabrielle d'Apchier*, sa cousine, fille de *Jacques*, Baron d'Apchier, & de *Marie de Castelnau*, sa seconde femme. Cette *Gabrielle d'Apchier*, devenue héritiere de *Jacqueline de la Queille*, femme du Maréchal d'*Aubigny*, porta dans la Maison de Culant les Terres de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge; & 2°. *Isabeau de Mornay*, veuve de *Ferry de Boulainvillier*, Seigneur de Dampval, & fille de *Philippe de Mornay*, Seigneur de Buhy, & de *Berthe d'Isques*. Il eut du premier lit: — 1. SILVAIN, mort sans postérité; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Desiré, puis de la Forest, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié à *Charlotte de Grailly*, Dame de la Forest, fille de *Jean de Grailly*, Seigneur de Chalet, & de *Claude de Beaumont*, dont il eut FRANÇOISE DE CULANT, femme d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Issertieux; — 3. & JEAN, qui suit.

XIV. JEAN DE CULANT, Seigneur de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre par Lettres du 23 Janvier 1586, vendit le 11 Juin 1582, la portion qu'il avoit dans la Terre de Culant, au Seigneur *de Canillac*, & mourut en 1605. Il avoit épousé 1°. le 23 Août 1573, *Anne d'Agurande*, fille de *Jean d'Agurande*, Seigneur du Pleix; & 2°. le 15 Septembre 1584, *Claude de Gamaches*, fille de *François de Gamaches*, Seigneur de Juissy, Vicomte de Remond, & de *Philippe du Puy*. Du premier lit naquit: — 1. MARGUERITE, mariée à *Charles Tranchelyon*, Seigneur de Boisvard; & du second lit: — 2. LOUIS, qui suit; — 3. & PHILIPPE qui étoit sous la tutelle de sa mere en 1612, mariée le 3 Mars de la même année à *Charles de Fayol* ou *de la Chassaigne*, Baron de Château-Geoffroy, depuis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

XV. LOUIS DE CULANT, Baron de Brecy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1619, Capitaine des Gardes de M. le Prince en 1621, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Enghien en 1637, avoit été Capitaine du Ban & Arriere-Ban du Berri le 7 Août 1635. Il avoit épousé *Renée de Cleves*, fille de *Claude de Cleves*, Seigneur de Rozoy, & de *Guyonne de la Grange-Montigny*, dont: — 1. LOUIS, mort jeune; — 2. ANTOINE, Seigneur de Brecy, mort sans enfans de son mariage contracté le 14 Avril 1654, avec *Gabrielle de Contremoret*,

fille de *Gabriel de Contremoret*, Seigneur de Savoie, & de *Geneviève Vouet*; — 3. EDME, qui suit; — 4. & FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Sainte-Solenge, dit *le Marquis de Culant*, mort sans alliance.

XVI. EDME DE CULANT, Baron de Brecy, a épousé *Françoise Guyot* qui a survécu à son mari, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. N... qui n'a point été marié; — 3. & une fille mariée à *N... de Rigaut*, Ecuyer, Seigneur du Crotes près Sancerre.

XVII. LOUIS-FRANÇOIS DE CULANT, Baron de Brecy, à cinq lieues de Bourges, est marié depuis vers l'an 1737, à la fille de *N... Descloviers*, employé dans les Sous-Fermes de Bourges. Il a quatre enfans: deux garçons & deux filles. C'est ce que nous sçavons de ces CULANT de Berri, illustrée par un Amiral, un Maréchal & un Grand-Maître de la Maison du Roi, dont les descendans ne jouissent pas de grands biens.

Barons de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, de Saint-Julien & de Beauvoir-sur-Arnon, second fils de CHARLES, & de *Belleasse de Sully*, partagea avec son frere LOUIS en 1486, & épousa *N... de Gaucourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Gaucourt, & de *Colette de Vaux*, dont vint: — 1. CLAUDE DE CULANT, Seigneur de Châteauneuf, qui resta avec son frere sous la tutelle de *Charles d'Auzou*, contre lequel il plaidoit au mois de Juillet 1492. Il transigea avec son frere le 25 Février 1506, & mourut sans enfans de son mariage avec *Jacqueline de Cenesme*; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Châteauviolet & de Boisgrenon, marié à *Pernelle de Chauvigny-Blot*, qui survéquit à son mari, & se remaria à *Gilbert*, Seigneur *de Chaugy*. Elle eut de son premier mari FRANÇOISE DE CULANT, mariée le 25 Juillet 1540, à *Jacques*, Seigneur *de Chaugy* & de Durbise, fils de son beau-pere; — 3. BERTRAND, qui suit; — 4. & ISABEAU, femme de *N... d'Anlezy*, Seigneur du Bois-Buart.

XII. BERTRAND DE CULANT, Baron de Châteauneuf, fut destiné à l'Eglise, du vivant de son pere. Il consentit au partage que ses freres firent en 1505, & donna à FRANÇOIS tous les droits qu'il avoit sur la Terre de Châteauneuf; mais tous deux étant morts sans enfans mâles, il se maria, & transigea avec les Tuteurs de sa niéce, qui lui céderent les droits qu'elle avoit sur la Terre de Châteauneuf le 10 Mai 1523. Il fut assassiné le 9 Juillet 1529, par les habitans de Châteauneuf, en haine d'un procès qu'il avoit contr'eux. Il avoit épousé le 14 Avril 1516, *Louise Aubert*, veuve de *Jean du Puy*, Seigneur de Barmont, laquelle se maria en troisiemes noces avec *Joachim Girard*, Seigneur de Chavenon. Elle eut de son second mari FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DE CULANT, Baron de Châteauneuf, n'avoit que 14 ans lorsque son beau-pere & sa mere lui firent contracter mariage le 14 Janvier 1532, avec *Gilberte Girard*, fille de *Joachim Girard*, Seigneur de Chavenon, beau-pere de son mari, & de *Marie de la Perriere*, sa premiere femme. Il fit hommage de sa Terre de Châteauneuf à la Duchesse de Berri

le 25 Août 1533. Son mariage ne fut point heureux, ayant eu procès contre sa femme & son beau-frere, qu'il fit condamner par contumace le 14 Avril 1551, & sa femme à l'amende honorable, & à perdre sa dot & son douaire, dit le P. *Anselme*. Il consentit le 12 Septembre 1565 à la vente de ses Terres de Châteauneuf & de Beauvoir en faveur de *Claude de l'Aubespine*, & mourut quelque tems après sans enfans.

Voyez pour les CULANT-DE-CIRÉ au mot CIRÉ; & au mot SAVINS pour les CULANT-SAVINS. Les armes : *d'azur, au lion d'or, l'écu semé d'étoiles de même; au lambel de gueules.*

* CULEMBOURG, Seigneurie en Gueldres, qui a eu long-temps des Seigneurs particuliers, dont le dernier fut GASPARD, qui décéda en 1504, sans enfans, & eut pour héritier dans la Seigneurie de *Culembourg*, son petit-fils *Erard de Pallant*, fils de sa seconde fille ANNE DE CULEMBOURG, & de *Jean*, Baron de Pallant. *Erard* eut de *Marguerite de Lallain*, *Florent de Pallant*, en faveur duquel la Seigneurie de *Culembourg* fut érigée en *Comté*, par Lettres de l'Empereur CHARLES V. de l'an 1555. Sa fille, *Elisabeth de Pallant*, devint, par la mort de son frere, héritiere de ce Comté, & épousa en premieres noces *Jacques*, Margrave de Bade-Dourlack. Leur fille aînée, *N... de Bade*, porta ce Comté dans la Maison de *Waldeck*, qui le possede encore.

* — CULLY : Terre située dans le Bailliage de Caen, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse éteinte, qui portoit : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

La montre de *Jean de Harcourt*, faite en 1367, met au nombre des premiers Chevaliers qui y comparurent, JEAN DE CULLY.

RICHARD, Seigneur DE CULLY, mentionné dans l'*Armorial* dressé en 1368, par ordre du Roi CHARLES V, eut pour fils SIMON DE CULLY, Seigneur d'Anisy, Vicomte de Bayeux, ès années 1395 & 1397.

SUSANNE DE CULLY, Dame de la Bretonniere, épousa *Julien d'Escajeul*, Seigneur de Cauches & de la Ramée.

GUILLAUME DE CULLY, Chevalier, & JEAN, dit *le Galois*, Seigneur de Saint-Leger, son fils, signerent au traité de mariage de JEANNE, Dame DE CULLY, héritiere de cette Maison, avec *Jean*, Seigneur d'*Octeville*, fils de *Guillaume*, & de *Jeanne de Murdrac*. De ce mariage sortirent deux filles : — *Guillemette d'Octeville*, Dame DE CULLY, femme de *Thomas de Pellevé*, Seigneur d'Aubigny, en 1420; — & *Jeanne d'Octeville*, mariée en 1416, à *Hervieu de Longaunay*, Seigneur d'Amigny.

La Terre de *Cully* passa, par le mariage de cette *Guillemette d'Octeville*, dans la Maison de *Pellevé;* ensuite dans celle de *Vipart*, par l'alliance de *Robert de Vipart*, Seigneur de Silly, avec *Françoise de Pellevé*, Dame de Cully, fille de *Charles*, Seigneur de Cully, & d'*Hélene du Fay*. La Marquise *de Montataire*, héritiere de la Maison de *Vipart*, a depuis possédé cette Terre.

— CULMBACH, branche cadette de la Maison Electorale de Brandebourg, sortie de celle de *Bareith*, qui a commencé à *George-Albert*, fils de *Christian*, Marquis de Brandebourg-Bareith. Il eut *Culmbach* en partage,

Il étoit né le 10 Mars 1619, & mourut le 16 Septembre 1666. La succession de la branche de Bareith, depuis la mort de *George-Guillaume*, Margrave de Brandebourg en 1726, a passé à la nouvelle branche de *Culmbach*, qui a pris depuis le nom de Bareith. *Voyez* BAREITH.

CULTZ. *Voyez* DEUILLY.

— CUNHA : Maison très-ancienne & très-illustre en Portugal, aussi-bien qu'en Espagne, où l'on écrit & l'on prononce *Acugna*. Elle porte : *d'or, à neuf Cunhas*, c'est-à-dire, *coins de mire d'azur*, 3, 3 *&* 3 *mis en pal.* ALPHONSE-HENRI I, Roi de Portugal, donna ces armes à Dom *Payo* ou *Pelage Gutteres*, qui étoit parent de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, pere de ce Roi. Il se trouva aux siéges de Santaren & de Lisbonne, où il prit le nom de *Cunha*, après avoir brisé les portes de la Ville avec des *cunhas*, ou *gros coins de mire*. Les branches sorties de cette Maison sont celles : — 1°. des premiers Seigneurs de *Taboa*; — 2°. des Seigneurs de *Basto* & de *Montelongo*, éteints ; — 3°. des seconds Seigneurs de *Taboa*, éteints ; — 4°. des Seigneurs de *Taboa* d'à présent ; — 5°. des Seigneurs de *Gestaço* ; — 6°. des Seigneurs de *Saint-Vincent*, sortis de celle de *Gestaço* ; — 7°. des Seigneurs de *Povolide*, sortis de celle des Seigneurs de *Gestaço* ; — 8°. des Seigneurs de *Pontevel*, éteints ; — 9°. des Seigneurs de *Payo-Pires* ; & — 10°. des Seigneurs de *Pombeiro*, éteints.

Cette Maison a donné de Grands hommes dans les premieres dignités militaires, & un Archevêque de Brague en Portugal, puis de Lisbonne, dans RODRIGUEZ DA CUNHA, mort le 4 Janvier 1643, fils de PIERRE, Seigneur de Taboa, & de *Marie de Silva*. Voyez MORÉRI.

CURAULT, en Berri & Orléanois. GABRIEL CURAULT, II. du nom, frere de CLAUDE, femme d'*Antoine de Bonafaut*, Ecuyer, Seigneur de Langeon, enfans de GABRIEL CURAULT, I. du nom, Seigneur d'Angy en Berri, fut aussi Seigneur d'Angy & de Chabry, Bailli de la Ville & Comté de Saint-Aignan. Il épousa *Renée Sain*, fille de *Claude*, Seigneur de la Belle-Croix, & de *Charlotte Hurault*, qui le rendit pere de.

GABRIEL CURAULT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Belle-Croix & de la Cour de Ligny en Orléanois, Gentilhomme de Mademoiselle *de Montpensier*, qui s'allia avec *Anne Egrot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Hurdis, & de *Catherine l'Huilier*, dont :

GABRIEL CURAULT, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, marié à *N... Roger de la Hestiere*. Il en eut :

HENRI-GABRIEL CURAULT, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, aussi Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, allié à *N... Raignard*, dont : — 1. HENRI-GABRIEL, aussi Lieutenant-Général, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, mari de *N... Tourtier* ; — 2. & LOUIS, Seigneur de Courcelles, Trésorier de France à Orléans, marié à *N... Saison*. Faute de Mémoire, nous n'avons pas les enfans de ces deux derniers. Les armes : *de gueules, à trois bandes d'argent ; au chef d'argent, chargé de trois molettes de sable.*

CURIERES, ancienne Noblesse de Rouergue. BERNARD DE CURIERES eut de sa femme, *Françoise Alleman*: — FRANÇOIS DE CURIERES, marié en 1560, à *Helips de Maliant*, dont: — GILBERT DE CURIERES, qui eut de *Marie de Marslibir*: — JEAN DE CURIERES, mari de *Jeanne de Mazel*. — Leur fils, GUILLAUME, épousa *Marguerite de Maliant*, dont: — GIREON-SILVESTRE DE CURIERES, Baron de Saint-Côme, qui épousa *Marguerite d'Achard*, mere de — JEAN-BATISTE DE CURIERES, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Côme* en Rouergue, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Septembre 1747. Il avoit épousé le 2 Août 1723, *Elisabeth Jonquet de Montjussieu*, dont: — JEAN-BATISTE-GIREON DE CURIERES & de Castelnau, né le 22 Septembre 1734.

* CURTON: Terre & Seigneurie dans le Basadois en Guyenne, que le Roi CHARLES VII. confisqua sur le Connétable de Navarre, & qu'il donna, par Lettres du 4 Juin 1451, registrées en la Chambre des Comptes le 20 Juin 1458, à JACQUES DE CHABANNES, Seigneur de la Palice, Grand-Maître de France. Elle fut le partage de son second fils, GILBERT DE CHABANNES, dont le frere aîné, JACQUES DE CHABANNES, fut aussi honoré de la dignité de Grand-Maître, puis de celle de Maréchal de France, en dédommagement de la premiere, dont il donna sa démission. GILBERT fut pere de JEAN, & ayeul de JOACHIM DE CHABANNES, créé Comte de Rochefort, & tige de toutes les branches qui subsistent aujourd'hui. *Voyez* CHABANNES.

* CURZAY, en Poitou: Seigneurie qui appartient à *N... de Rioult*, Marquis de Curzay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, *&c.* Elle a haute, moyenne & basse Justice, & quatre-vingts Fiefs en relevent.

CUSANCE, au Comté de Bourgogne: Maison qui remontoit à GIRARD, Seigneur DE CUSANCE, vivant en 1264, & dont la postérité a fini à CLERIARDUS DE CUSANCE, dit *de Vergy*, Comte de Champlitte & de Vallain, Marquis de Berg, Baron de Belvoir & de Cusance, mort en 1635, sans alliance. Cette Maison portoit pour armes: *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

* — CUSEAU: Maison qui tiroit son nom d'un gros Bourg dans la Bresse Chalonoise. Elle a tenu un rang considérable dans cette Province & dans le Comté de Bourgogne, où elle possédoit la Baronnie de *Clervaux*. Le premier de ce nom est RENAUD DE CUSEAU, Chevalier, qui fut témoin en 1131, de la fondation de l'Abbaye du Miroir, par *Humbert*, Sire de Coligny. Cette branche portoit: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

La seconde branche, du nom *de Clervaux*, a commencé à PONCE, III. du nom, fils puîné de PONCE, II. du nom, Sire DE CUSEAU, & de *Laurence de Senecey*. Il eut en partage la Baronnie de *Clervaux*, dont il prit le nom, & vivoit en 1238. Sa postérité a fini à MARGUERITE DE CLERVAUX, Dame dudit lieu & du Châtel de Joux, mariée à *Jean*, Sire *de Villersexel*, de la Maison de Faucogney. Elle vivoit en 1344, & transmit à ses descendans la Baronnie de Clervaux avec ses dépendances. Ils la posséderent jusqu'à la fin du quinzieme siécle, qu'elle passa à *Charles de Bauffremont*, fils de *Guillaume*, Baron de Scey-sur-Saône, & de *Jeanne de Villersexel*.

Cette branche de Clervaux brisoit les armes de Cuseau, *d'un lambel de 3 ou 4 pendans.*

CUSSEMENT : Famille qui subsiste dans la Flandre Françoise & en Franche-Comté à Salins. Elle a quitté autrefois son nom pour prendre celui de *Dornon*. Les alliances de cette Famille ont été avec celles de *Vers*, *Champagne*, *Alepi*, *Servel*, *Laly*, *David*, *Bretenois*, *Andelot*, *Courbessein*, *Marchant*, *Chaviray*, *Maranches*, &c. Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans montans de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.* C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, faute de Mémoire.

* — CUSTINE : Fief du Pays de Liége, où les filles ont droit de primogéniture au défaut des mâles. Le Château de Custine, situé à deux lieues de Charlemont, est la premiere Pairie du Comté de Rochefort : il a sous sa dépendance plusieurs Fiefs qui relevent de lui : ses droits Seigneuriaux s'étendent jusques dans la ville de Virton, où les Seigneurs de *Custine* ont les droits de hallage, pour la moitié avec les Comtes de Chiny, comme il est porté par les anciens documens de cette Ville & de la Terre, notamment de ceux de l'an 1100 & suivans. L'ancienneté de la Maison de *Custine* se prouve par ses alliances, ses emplois & les grandes Terres qu'elle possédoit dans le Pays de Liége & en Lorraine.

I. GERARD DE CUSTINE, Seigneur de Custine, Premier Pair du Comté de Rochefort, avoit épousé *Gertrude d'Egmond*, suivant son contrat de mariage de l'an 1231, & en eut :

II. GUILLAUME DE CUSTINE, marié à *Jeanne d'Egmond*, ainsi qu'il est prouvé par une fondation qu'ils firent en l'Abbaye de Grandprey, près de Namur, d'une Messe à l'Autel de saint Roch, pour le repos de son ame & de sa défunte épouse : la fondation est de l'an 1274 ; ce qui fait connoître que la Maison de *Custine* étoit en grande considération, puisque celle d'*Egmond*, l'une des premieres de Hollande, & qui depuis a monté sur le trône de *Gueldres*, donnoit en ce tems ses filles en mariage aux *Custines*. Par la Charte de fondation dont on vient de parler, GUILLAUME DE CUSTINE recommanda à ses enfans, CHARLES, qui suit ; & à GODEFROY DE CUSTINE, rapporté après son frere, de tenir la main à sa pieuse disposition.

III. CHARLES DE CUSTINE, Seigneur de Custine, premier Pair du Comté de Rochefort, eut en partage les Seigneuries du Pays de Liége, & mourut sans enfans.

III. GODEFROY DE CUSTINE, son cadet, passa en Lorraine, sous le regne du Duc RAOUL, en 1332, y posséda les biens que sa Maison avoit en Lorraine, & s'y maria avec *Floride de Croy*, dont

IV. FERRI DE CUSTINE, marié à *Isabelle de Barbançon*. Il en eut :

V. GILLES, Seigneur DE CUSTINE, premier Pair du Comté de Rochefort, Seigneur de Ver, de Haulroué, de Malvendechg, après la mort de son grand-oncle, CHARLES DE CUSTINE, décédé sans héritiers. Il épousa *Marguerite d'Espontin*, & en eut : — 1. PIERLOT, qui suit ; — 2. & MATHILDE, épouse de *Jean de la Marck-d'Aremberg*.

VI. PIERLOT DE CUSTINE, Seigneur dudit lieu, premier Pair du Comté de Rochefort, Seigneur de Grimosars, de Comsons, de Romeric, du Sart, de Ver, Haulroué & de Malvendechg, épousa *Hennemengarde de Lombu*, Dame & héritiere de la Maison & Seigneurie de *Lombu*, & derniere de ce nom. Elle apporta tous ses biens à la Maison de *Custine*, aux conditions, qu'ils écarteleroient des armes de sa Maison, qui sont : *de sable, semé de fleurs-de-lis d'argent*, dont la Maison de *Custine* écartelle encore aujourd'hui, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEAN, allié à *Marie de Lindre*, mort sans enfans ; — 3. PIERLIN, comme il se voit par le testament de PIERLOT, leur pere, de l'an 1431, par lequel il prend la qualité de premier Gentilhomme de la Chambre du Duc RENÉ I.

VII. FRANÇOIS DE CUSTINE, Seigneur de Custine, *&c.* épousa *Agnès de Tonneletil*, fille de *Richier de Tonneletil*, Seigneur de Piez & de Frenoy-la-Montagne, & de *Mariette de Failly*. Il en eut : — 1. COLART, qui suit ; — 2. & HENRI, Seigneur de Vivier, qui en 1490, épousa *Alix de Pouilly*, fille de *Nicolas de Pouilly*, Seigneur d'Ymées, & de *Françoise de Monteville*, dont GÉRARD DE CUSTINE, mort sans laisser de postérité.

VIII. COLART DE CUSTINE, Seigneur de Custine, *&c.* premier Pair de Rochefort, Seigneur de Lombu, de Domey, de Bioncourt, Baron de Cons, du Sart, de Rouvroy, de Vaudrond, est le même qui paroît au rang des Gentilshommes dans le procès-verbal de la Coutume de Saint-Mihiel. Il épousa en 1467, *Marguerite de Villy*, fille de *Jean de Villy*, & de *Catherine de Studinan* ou *Stedheim*. Par son alliance, elle apporta les Seigneuries de Villy, de Domey & d'Offlance à la Maison de *Custine*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. THIEBAULT, rapporté après son frere ; — 3. & JACQUES, auteur de la branche d'Offlance rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS DE CUSTINE, Seigneur de Custine, épousa *Idelette de Nicé*, fille de *Guillaume de Nicé*, & de *Béatrix des Armoises*, dont : — 1. HÉLENE, Dame de Custine, d'Affleville, mariée à *Jean Humbert*, Baron de Moitries, à qui elle porta les Terres de Custine & d'Affleville (l'on a vu ci-devant que la Seigneurie de Custine est un Fief où les filles ont droit de primogéniture au défaut des mâles) ; — 2. AGNÈS, mariée à *Christophe des Armoises-de-Hannoncel* ; — 3. JEANNE, mariée à *Adrien de Namur*, — 4. & JEANNE, alliée à *Gilles de Sondève.*

IX. THIEBAULT DE CUSTINE, devenu l'aîné de sa Maison, par la mort de son frere FRANÇOIS, eut pour son partage les Seigneuries de Bioncourt, de Villy, la Baronnie de Cons, dite *la Grandville*, de Lombu, *&c.* fut Gouverneur de Chauveney, & Gentilhomme de la Chambre du Duc RENÉ II. Il épousa en 1504, *Claude d'Espinal*, fille de *Gérard d'Espinal*, Seigneur & Baron de Cons, en partie, & de *N... de Malberg*, fille de *Jean de Malberg*, Seigneur de Saint-Max & de Vesse. Il en eut : — 1. MARTIN, qui suit ; — 2. IDE, mariée 1°. à *Gilles de Sapougue* ; & 2°. à *Jean de Pouilly* ; — 3. & NICOLE, aussi mariée 1°. à *Henri de Lutz* ; & 2°. à *Jean de Montigny*.

X. MARTIN DE CUSTINE, Baron de Cons, Seigneur de Villy, de Bioncourt & de Grand-Failly, d'Arey, d'Ugnies, de Cosne, de Vaux, de Varimont, de Tallancourt, de Vinquel, Capitaine & premier Gentilhomme de la Chambre du Grand Duc CHARLES, épousa en 1545, *Françoise de Guermange*, fille unique & héritiere de *Hanus de Guermange*, Seigneur dudit lieu de Bioncourt, & d'*Alix de Leocourt*, dont : — 1. LOUIS, Baron de Cons, Seigneur de Villy & de Domey, Chambellan de CHARLES III, & son Ambassadeur, pendant les guerres, en différentes Cours de l'Europe, Bailli de Saint-Mihiel, Conseiller d'Etat en 1599, Gouverneur de Longuay en 1596, & Capitaine de Bruy en 1592, mort sans enfans en 1622, de son mariage avec *Catherine de Gournay*, fille de *Jacques*, & de *N...* Dame *de Lenoncourt*; — 2. ADAM, qui suit; — 3. JEAN, Seigneur de Bioncourt, qui eut de *Dorothée de Ligneville*, trois enfans, un fils nommé LOUIS-THÉODORE DE CUSTINE, qui en 1619, épousa *Renée de Serocourt*, fille de *Richard de Serocourt*, Conseiller d'Etat, Gouverneur de la Mothe, mort sans postérité le 24 Décembre 1637; les deux filles de JEAN DE CUSTINE, Seigneur de Cons, dit *la Grand-Ville*, & de Bioncourt, emporterent les Terres de Cons, dit *la Grand-Ville*, de Bioncourt, & d'autres, hors de la Maison de Custine; l'aînée nommée MARGUERITE, Abbesse du Chapitre de Bouxiere, épousa en 1641, *Jean de Lambertie*, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France, Gouverneur de Longuay, & Lieutenant de Roi à Nancy, & lui porta la Terre de la Grand-Ville, premiere origine de MM. les Marquis *de Lamberrie* en Lorraine. *Voyez* LAMBERTIE; & la seconde, nommée SUZANNE, épousa *Ferry de Haraucourt de Chamblée*, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien & Bailli de Nancy.

XI. ADAM DE CUSTINE, Seigneur de Guermange, de Voarise, de Vanemont, de Cosne & de Pouligny, épousa en 1582, *Anne de Roucelz*, fille de *Philippe*, Seigneur de Verneville, de Mauvilly, & de *Madelene de Chahanay*, & en eut : — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. LOUIS-PHILIPPE, auteur de la branche de Pontigny, rapportée ci-après; — 3. & BARBE, Supérieure des Dominicaines à Nancy.

XII. PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Guermange, épousa *Anne-Suzanne de Lutzelbourg*, & en eut :

XIII. ADAM-PHILIPPE, Comte DE CUSTINE, Seigneur de Guermange & de Sareck, qui épousa *Marie-Gertrude de Caba-de-Caberque*, fille aînée de *Philippe*, Comte *de Caba-de-Caberque*, Général au service de Sa Majesté Impériale, & de *Jacobé de Knipenberg*: cette alliance procura la qualité de *Comte* à la Maison de Custine. De ce mariage vint :

XIV. ANTOINE-PHILIPPE, Comte de CUSTINE, Seigneur de Guermange & de Sareck, Capitaine-Commandant pour le service du Roi au Régiment de Roze, qui épousa *Marie-Joseph de Tresca*, fille de *Gaspard de Tresca*. Il mourut des blessures qu'il reçut le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet, laissant pour fils :

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de CUSTINE, Seigneur de Guermange, Sareck, Cheuby, Helmerange, &c. Grand-Fauconnier du Roi

Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, qui épousa *Anne-Marguerite de Maguin*, fille de *François de Maguin*, Seigneur du Comté de Rouſſy, connu ci-devant ſous le nom du Comté de Saint-Paul, & de *Marguerite de Walter*. Ce mariage a apporté le Comté de Rouſſy à la Maiſon de *Cuſtine*. Leurs enfans ſont: — 1. JEAN-PHILIPPE DE CUSTINE-GUERMANGE, qui a acheté le 21 Juin 1747, le Guidon des Gendarmes d'Orléans, du Comte de Cuſtine, ſon parent; en 1749, l'Enſeigne des Gendarmes de Flandre; & le 6 Avril 1758, a paſſé à la Sous-Lieutenance des Gendarmes d'Aquitaine. Il avoit obtenu le 28 Février précédent, le brevet de Meſtre-de-camp de Cavalerie. Il eut la cuiſſe caſſée le premier Août 1759, à la malheureuſe affaire de Todenhauſen, & a acheté en Février 1761, la Compagnie des Gendarmes Anglois: il avoit eu auparavant celle des Chevaux-Légers de Berri, après le Marquis de Raffetot; — 2, 3, 4 & 5. CHRISTOPHE-FRANÇOIS-PHILIPPE, FRANÇOIS-PHILIPPE, ADAM-PHILIPPE, & BLAICARD-PHILIPPE DE CUSTINE. Un d'eux Colonel en ſecond de la Légion Royale, fut tué le 29 Juin 1761, à l'attaque des troupes commandées par le Général *Porken*. On l'appelloit *le Vicomte de Cuſtine*.

Branche de PONTIGNY.

XII. LOUIS-PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Pontigny, *&c.* ſecond fils d'ADAM, Seigneur de Guermange, & d'*Anne de Roucelz*, Capitaine d'une Compagnie de Haut-Allemand, pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique, épouſa en 1626, *Gabrielle de Serocourt*, fille de *Richard*, Baron de Serocourt, Seigneur de Romain, Conſeiller d'Etat, & Gouverneur de la Mothe, & de *Gabrielle de Raigecourt*. Il en eut: — 1. LOUIS-GABRIEL, qui ſuit; — 2. ANTOINE-PHILIPPE, auteur des Seigneurs de Marcilly, rapportés ci-après; — 3. MARIE-ELISABETH, Chanoineſſe d'Eſpinal, & depuis mariée à *François-Joſeph*, Baron de Srainchamps; — 4. & VIRGINIE-URSULE, Chanoineſſe de Bouxiere, & enſuite mariée à *François-Louis de Houſſe*, Baron de Vatronville.

XIII. LOUIS-GABRIEL DE CUSTINE, épouſa en 1656, *Dorothée de Caba-de-Caberque*, fille cadette du Comte *de Caba-de-Caberque*, Général au ſervice de Sa Majeſté Impériale, & de *Jacobé de Knipenberg*, ſœur de *Marie-Gertrude de Caba*, qui épouſa ADAM-PHILIPPE DE CUSTINE, dont: — 1. LOUIS-PHILIPPE, tué Capitaine dans le Régiment des Vaiſſeaux, à la bataille de Caſſel, & inhumé à Saint-Omer; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel, Commandant le Régiment de Lorraine pour le ſervice de Sa Majeſté Impériale, tué au ſiége d'Eſſeck; — 3. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 4. HENRI-THÉODORE, Comte DE CUSTINE, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes de leurs Alteſſes Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, troiſieme Gouverneur de la Citadelle de Nancy & Bailli de Châtel-ſur-Mozelle, mort non marié; — 5. CHARLES-ELISÉE, Capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice de Sa Majeſté Impériale, tué en 1703, à une bataille contre les rebelles de Hongrie; — 6. URSULE, morte Abbeſſe de Vergaville; — 7, 8 & 9. trois filles Religieuſes; — 10 &

11. LOUISE-FRANÇOISE & HÉLENE-ÉLÉONORE DE CUSTINE, Chanoinesses de Poussay.

XIV. CHRISTOPHE, Marquis DE CUSTINE, Seigneur de Pontigny, de Condé-sur-Mozelle, des Etangs de Cosne, de Rupt, Kanquerkein, Lelstroff, Maker, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Nancy, Colonel du Régiment aux Gardes de leurs Altesses Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS III, leur premier Chambellan, & Conseiller d'Etat, fut employé par la Reine Duchesse au renouvellement de la ligue, & envoyé à cet effet à la Haye. Cette Princesse le nomma, conjointement avec le Comte *de Stainville*, pour être auprès de la personne de son Altesse Royale LÉOPOLD I, son fils, & pour le suivre pendant ses Campagnes : il passa en Lorraine avec ce Prince, & à son entrée dans ses Etats, il l'envoya dans toutes les Cours étrangeres, faire part de son mariage avec ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, en 1702. Son Altesse Royale le députa pour aller chercher le corps de CHARLES V. à Inspruck, & l'amener à Nancy. Le Duc LÉOPOLD voulant récompenser ses services, lui érigea en 1719, la Terre de *Condé*-sur-Mozelle, en *Marquisat*, sous le nom de *Custine*. Il épousa en 1704, *Antoinette de Nettancourt*, Fille d'Honneur de son Altesse Royale Madame, & fille d'*Emont*, Comte *de Nettancourt*, Baron de Frenel, Seigneur de Condé-sur Mozelle, & de *Marie de Joly*, Gouvernante des Filles d'Honneur de son Altesse Royale Madame, & en eut : — 1. LOUIS-CHARLES, Marquis de CUSTINE, mort non marié ; — 2. MARC-ANTOINE, qui suit ; — 3. & JEANNE-LOUISE, ci-devant Abbesse du Chapitre & Chanoinesse de Poussay, mariée en 1743, à THÉODORE-CHARLES DE CUSTINE.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE CUSTINE, mort de ses blessures à la bataille de Rosbac, avoit été fait Colonel du Régiment de Hainaut en 1738, & de celui de Noailles en 1743, Brigadier le premier Mai 1745, & Maréchal-de-camp le 10 Mai 1748.

Seigneurs DE MARCILLY.

XIII. ANTOINE-PHILIPPE DE CUSTINE, Seigneur de Marcilly, second fils de LOUIS-PHILIPPE, & de *Gabrielle de Serocourt*, épousa en 1661, *Claude de Roucelz*, fille de *Jean-Philippe de Roucelz*, Seigneur de Verneville, d'Aubigny, & de *Barbe-Judith de Gournay*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & LOUIS, Comte de Custine, Seigneur de Morville, Lieutenant-Colonel, Commandant la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de leurs Altesses Royales les Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, & leur Chambellan, mort sans être marié.

XIV. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE CUSTINE, Seigneur de Marcilly, épousa en 1687, *Ursule de Srainchamps*, fille de *Louis*, Baron de Srainchamps, Seigneur de Brabant, & d'ANNE-CATHERINE DE CUSTINE, & en eut plusieurs enfans.

Branche D'OFFLANCE.

IX. JACQUES DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, de Ville-le-Rond,

Capitaine d'Ivois, troisieme fils de COLART, & de *Marguerite de Villy*, épousa *Jacqueline de Fuquemont*, fille de *Vautrin de Fuquemont*, Capitaine de Bricy, Seigneur de Malatour, *&c.* & de *Françoise de Housse*. Il en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. BÉATRIX, mariée à *Claude d'Augy* ; — 3. & IDE, mariée à *Antoine d'Alamont*, Seigneur de Malandry, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Maréchal des Camps & Armées du Roi d'Espagne.

X. LOUIS DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, épousa *Madelene de Val*, & en eut : — 1. FERRY, qui suit ; — 2. & JEAN, décédé sans laisser d'enfans de *Christine de la Mothe*, son épouse.

XI. FERRY DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance, épousa en 1587, *Claudine de Beauvais*, fille de *François de Beauvais*, & de *Louise de Chamissot*, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, qui eut de *Nicole de Pouilly*, CLAUDE DE CUSTINE, reçue Chanoinesse d'Endeune en 1630 ; — 3. & NICOLAS, tué au service de CHARLES IV, sans avoir été marié.

XII. LOUIS DE CUSTINE, II. du nom, Seigneur d'Offlance, Mestre-de-camp de 3000 hommes d'Infanterie Wallone, pour le service d'Espagne, épousa en 1618, *Marguerite d'Alamont*, fille de *Jean d'Alamont*, Seigneur de Malandry, Gouverneur de Montmedi, & de *Philiberte de Lenoncourt*, fille de *Bernard*, & de *Claude de Choiseul-de-Lanque*, dont :

XIII. CHRISTOPHE DE CUSTINE, Seigneur d'Offlance & de Buzy, Colonel pour le service de Sa Majesté Catholique, qui épousa *Marguerite de Wiltz*, fille d'*Alexandre*, Comte *de Wiltz*, & de *Barbe-Françoise d'Andelot*, dont : — 1. THÉODORE, qui suit ; — 2. & ALBERT-EUGENE, rapporté après son frere aîné.

XIV. THÉODORE DE CUSTINE, Comte de Wiltz, Seigneur d'Offlance, Mestre-de-camp de Cavalerie, épousa en 1684 *Françoise-Angélique de Choiseul*, fille de *Ferry*, Comte d'Hostel, premier Gentilhomme de la Chambre de JEAN-BATISTE-GASTON, Duc d'Orléans, & de *Françoise de Menardeau*. Il en a eu CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Chevalier de Wiltz*, mort sans alliance en 1738, étant Grand-Ecuyer de Lorraine & Mestre-de-camp de Royal-Pologne, Cavalerie ; & CHARLES-FERDINAND, Comte de Wiltz, mort le 21 Novembre 1748, laissant de *Marie-Xaviere*, fille unique de *Christophe d'Arnoult*, Baron de Wissembourg, Président du Conseil Royal de Luxembourg, un fils & deux filles, sçavoir : — N... DE CUSTINE, Comte de Wiltz, marié à *N... de Sainte-Aldegonde*, fille de *Philippe-Albert*, Marquis de Sainte-Aldegonde, & d'*Augustine-Robertine de Landas*, dont il n'a point d'enfans ; — MARIE-ANNE DE CUSTINE, mariée par contrat du premier Juillet 1736, à *Antoine-François*, Marquis *de Lambertie*, morte sans enfans ; — & N... DE CUSTINE-DE-WILTZ, veuve avec des enfans, de *N... de Vassignac*, Comte d'Imecourt.

XIV. ALBERT-EUGENE DE CUSTINE, Seigneur de Buzy, Comte d'Offlance, s'est allié 1°. à *Marie-Susanne d'Haraucourt-Chambley*, morte sans enfans ; & 2°. à *Marguerite Habert*, veuve de *Jean-Edmond de Bouteville*, Seigneur de Cumieres, dont elle avoit trois garçons & une fille, laquelle

a été la premiere femme de *N... de la Brulerie.* Elle a eu de son second mari: — 1. THÉODORE-CHARLES, Comte de Custine-d'Offlance, Seigneur de Buzy, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, puis Guidon & Enseigne de Gendarmerie, marié en 1743 à sa cousine JEANNE-LOUISE DE CUSTINE, fille de CHRISTOPHE, Marquis de Custine, & d'*Antoinette de Nettancourt*, dont il n'a point d'enfans; — 2. & JOSEPH, qui suit.

XV. JOSEPH, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *Comte de Custine*, de Mandres, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Pologne, puis dans Royal-Piémont, a épousé le 15 Mars 1755, *Susanne-Madelene de Rutant*, Dame de Mandres & de Maranville en partie, fille d'*Etienne de Rutant*, & de *Marie-Françoise de Gentil-de-la-Jonchapt*, dont N... DE CUSTINE, né en Mars 1756.

Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'argent à la bande de sable, cotićée de même; au 2 & 3 de sable semé de fleurs-de-lis d'argent.* Généalogie dressée sur un manuscrit de Dom *Remi Ceillier*, Prieur Titulaire de Flavigny en Lorraine, & d'après les additions qui nous sont parvenues sur l'état actuel.

CUTERELLES. Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la Famille de *Montholon*, qui subsiste dans le Premier Président au Parlement de Metz. *Voyez* MONTHOLON.

CUVERVILLE: Famille de Normandie au Diocèse de Rouen, dont étoit CHARLOTTE-COLOMBE DE CUVERVILLE-DE-SAINTE-COLOMBE, batisée le 23 Juin 1677, dans la Paroisse de Sainte-Colombe, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que COLART DE CUVERVILLE, Seigneur de Sainte-Colombe, qui vivoit en 1331, étoit son neuvieme ayeul. Les armes: *de gueules, à trois chevrons d'or.*

CUVES: Famille de Normandie, dont étoit MARIE-JACQUELINE DE CUVES, née dans la Paroisse de Cartigni, au Diocèse de Bayeux, le 4 Mai 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle descendoit de GILLES DE CUVES, Seigneur de Longueville, & de *Madelene de Pierrepont*, sa femme, qui vivoient en l'an 1530, & qui étoient ses quarts ayeul & ayeule. Les armes: *d'argent, à trois quintefeuilles de sinople, 2 & 1.*

— CUVIER (DE): Famille noble & ancienne, dont étoit GUYON DE CUVIER, Seigneur de la Roche-Tristemps, pere entr'autres enfans, de JEAN DE CUVIER, Seigneur de la Roche-Tristemps, lequel eut entr'autres MARGUERITE DE CUVIER, Dame de Vignolle, mariée à *Thomas de Rapoüel*, Seigneur de Bandeville, fils de *Jacques*, & de *Jeanne Olivier*, dont postérité. Les armes: *d'azur, à 3 macles d'argent, posés 2 & 1; au chef pallé de gueules & d'or de six pièces.*

— CUYPERS: ancienne Noblesse du Duché de Brabant, dont on a des titres de l'an 1213. Voici ce que nous en apprend un Mémoire envoyé. Elle se nommoit dans des siécles plus reculés DE CUPERE, DE CUYPERE, posséda plusieurs Fiefs titrés de *Baronnies*, & contracta des alliances distinguées. Elle s'est divisée en plusieurs branches: la filiation suivie de cette Famille ne commence qu'à

Noble homme HENRI CUYPERS, marié à *Marie Vander Tommen*, dont:

JEAN CUYPERS, Ecuyer, marié à *Isabeau de Buck*, fille d'*Hilaire*, & de *Jeanne Carré*. De ce mariage naquit:

GUILLAUME CUYPERS, marié en 1549, à *Gertrude Blehem*. Ils eurent pour enfant:

GILLES CUYPERS, Ecuyer, mari de *Catherine Vander Duynen*, dont leur fils,

DANIEL CUYPERS, Ecuyer, épousa *Cornélie Vanden Nieuwenhuysen*, & en eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & GUILLAUME, rapporté après la postérité de son frere aîné.

PIERRE CUYPERS, né à Roosendael le 12 Août 1620, Chevalier, Maître des Requêtes du Roi d'Espagne, fut Conseiller en son Grand-Conseil séant à Malines, & passa pour un des plus fameux Jurisconsultes de son tems; & le Roi d'Espagne, par un Décret du 14 Août 1664, le recommanda à son Capitaine & Gouverneur Général des Pays-Bas. Il composa plusieurs ouvrages sur la Jurisprudence, & mourut le 24 Mai 1669. Il avoit épousé le 15 Mai 1646, *Marie Vander Hoffstadt*, Dame héritiere de Muyselwick, morte le 7 Août 1685, dont: — 1. ANTOINE-HIACINTHE CUYPERS, Ecuyer, Seigneur de Muyselwick, de Zoetingen, *&c.* né le 6 Juillet 1651, mort le 18 Janvier 1696, sans alliance; — 2. & DANIEL-FRANÇOIS, qui suit.

DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS, Ecuyer, Seigneur de Rymenam, d'Opstalle, de Muyselwick, de Zoetingen, *&c.* voyagea & prit à Rome le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit le 19 Août 1677. Son mérite & son ancienne & noble extraction, lui mériterent de la part du Roi d'Espagne, pour lui & ses descendans, des Lettres-Patentes signées à Madrid le 17 Janvier 1695, qui lui permirent de porter sur le *heaume* de ses armes *une couronne ducale d'or*, au lieu *de bourrelet;* & pour supports, *deux tigres tenans chacun une banniere à dextre* aux armes du premier quartier de son écu, & *à sénestre* à celles du second. (On trouvera à la fin de cet article l'explication de ces armes). Le goût de DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS pour les Sciences & les beaux Arts, lui donna une correspondance intime avec plusieurs sçavans & curieux de l'Europe. Il est mort à Malines le 4 Mars 1725, & a laissé de *Jeanne-Marie Hamers*, son épouse, remariée à *Marc-Antoine Vander Veken*, Ecuyer, ancien Capitaine, Seigneur de Wasemont, & morte le 2 Octobre 1732, un fils unique nommé:

JEAN-FRANÇOIS-DANIEL-JOSEPH CUYPERS, Banneret, né le 24 Janvier 1700, Seigneur de Rymenam, d'Opstalle, de Muyselwick, de Zoetingen, *&c. Stathouder*, ou Lieutenant du Roi en sa Cour féodale du pays de Malines le 2 Mai 1749, & mort le 8 Juillet 1762. Il avoit obtenu de S. M. I. R. & A. le titre de *Comte de Cuypers*, pour lui & ses trois fils, (qu'il eut de son premier mariage avec *Claire-Jeanne Gielis-Hujoel*, morte le 25 Juillet 1737), par Lettres-Patentes données à Vienne le 30 Juin 1762, avec faculté de porter simplement: *d'azur à l'étoile à six rais d'argent, au chef d'or à 3 pals de gueules rangés vers le sénestre; au franc quartier d'or à un tréfle de sinople, la banniere à dextre au blason de l'écu.* Il avoit épousé

en secondes nôces *Louise-Thérese Vander Meeren*, Dame de Ter-Elst, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit sont issus : — 1. GUILLAUME-JEAN-JOSEPH-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur de Rymenam, de Muyselwick, de Zoetingen, *&c.* — 2. FRANÇOIS-CORNEILLE-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur d'Opstalle : — 3. & JOSEPH-FERDINAND-GUISLAIN, Comte de Cuypers, Banneret, Seigneur d'Alsingen, de S'hertoghen, *&c.* marié à Bruxelles le 5 Octobre 1768, à *Marie-Henriette-Josephine-Guislaine*, Comtesse *de Grosberg-de-Baviere*, Dame de Waeyesse, de Plettenbroeck, *&c.*

GUILLAUME CUYPERS, second fils de DANIEL, & de *Cornélie Vanden Nieuwenhuysen*, naquit à Roosendael le 8 Octobre 1632. Au retour de ses voyages, la Ville de Malines en considération de ses talens, lui conféra avec dispense du *Medionat*, en 1686, la place de son Conseiller pensionnaire, qui étoit alors vacante. C'est lui qui publia l'édition du Traité des Procédures réelles de son frere. Il y fit quelques légers changemens & diverses additions pour éclaircir les endroits obscurs : il y ajouta encore un *appendix*. Cet ouvrage fut imprimé à Malines *in-4°*. en 1679. Il mourut le 24 Mars 1702, & ne laissa de son épouse *Marie Moermans*, que trois filles, sçavoir : CORNÉLIE, morte sans alliance en Novembre 1738 ; MARIE-ANNE, morte le 22 Septembre 1724, veuve de *Gérard-Norbert Eelkens*, Chevalier, Conseiller au Conseil Souverain de Brabant, mort le 16 Juillet 1722 ; & THÉRESE CUYPERS, Dame d'Alsingen & de S'hertoghen, morte sans alliance le 8 Juillet 1750, âgée de près de 80 ans. Par son testament elle fit plusieurs fondations. Les armes sont : *écartelé au 1 & 4 coupé, parti d'or à un tréfle de sinople, & pallé d'or & de gueules de six piéces, & d'azur, à l'étoile à 6 rais d'argent ; & au 2 & 3 d'argent, à 3 fasces ondées d'azur, surmontées de 3 merlettes de sable ;* l'écu *surmonté d'un heaume grillé & liséré d'or, aux lambrequins & bourrelet d'or & d'azur :* cimier, *une tête & col de coq de sable crêté, barbé & allumé de gueules entre un vol à dextre d'or & à sénestre d'azur :* Pour cri de guerre : *Je soutiendrai Cuypers.* C'est ainsi que les portoit HENRI CUYPERS. Et DANIEL-FRANÇOIS CUYPERS, comme on l'a dit, obtint du Roi d'Espagne pour lui & ses descendans, la permission de porter sur le *heaume* de ses armes une *couronne ducale d'or*, au lieu du *bourrelet ;* & pour supports : *deux tigres tenans chacun une banniere, celle à dextre* aux armes du premier quartier de l'écu ; & celle *à sénestre à celles du second.* Sur cette Famille on peut consulter le *Théâtre de la Noblesse de Brabant* in-4° ; le *Recueil de la Noblesse de Bourgogne*, in-4°. par *le Roux ;* le *Théâtre sacré du Duché de Brabant*, in-folio ; la *Généalogie de la Maison de Coloma*, in-fol ; le *Nobiliaire des Pays-Bas*, in-8° ; les *Mémoires* pour servir à l'Histoire Littéraire des dix-sept Provinces des Pays-Bas, *Tome VI*, in-8° ; les *Délices des Pays-Bas*, in-12 ; la liste des titres de Noblesse, Chevalerie & autres marques d'honneur, à Bruxelles en 1696, 1734, & 1763, *in-folio*, &c.

— CYMON (DE) : Famille originaire de Rognes en Provence. GASPARD DE CYMON, Seigneur de Fontmarin, reçu Avocat-Général en la

Cour des Comptes le 24 Janvier 1652, épousa une fille de la Famille d'*Eyssautier*, dont :

HENRI DE CYMON, qui commença à exercer un Office d'Avocat-Général au Parlement de Provence le 30 Juin 1693. Il se maria avec une des filles de *Balthasard Millot*, Seigneur de Courmetes. Il en a eu :

BALTHASARD DE CYMON, Seigneur de Beauval, reçu Conseiller au même Parlement, le 20 Mai 1724, qui a épousé *Aimare de Villeneuve*, fille de *Jean-Hiacinthe*, Conseiller au Parlement, Baron d'Ansouis, & de *Marie-Thérese d'Escalis de Bras*, dont il a : — 1. LOUIS-THÉODORE-XAVIER DE CYMON DE BEAUVAL, Conseiller au Parlement d'Aix en 1748; — 2. JACQUES-ELZÉAR, Lieutenant de Vaisseaux au Département de Toulon; — & une fille. *Nouvel Armorial de Provence*, Tome I. p. 301. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, au chef de même chargé de trois étoiles de gueules.*

Addition à la lettre B, *Tome III. p. 267, après* BROSSARD.

* BROSSAY (DU) : Branche de DU MOULIN, qui a possédé long-tems la Terre de ce nom, située en Bretagne dans l'Evêché de Vannes. Cette ancienne Famille de DU MOULIN, originaire de l'Isle-de-France ou de Brie, a donné un Grand-Maître de Malte dans la personne de ROGER DU MOULIN, élu en 1179, & mort dans un combat contre les Sarrasins, avec la réputation d'un Héros en 1187. Elle est établie en Bretagne depuis plus d'un siécle. Nous en donnerons la Généalogie au mot MOULIN (DU).

Addition à la lettre C, *Tome III. p. 457.*

CAMUS, ligne 6, après ces mots Mesdemoiselles d'Urfé, *ajoutez :*

La seconde, nommée *Madelene-Hélene Camus de Pontcarré*, a été mariée en 1726, à *François de Lastic*, III. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, dit *le Marquis de Lastic*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, frere aîné de feu *Antoine de Lastic-de-Sieujac*, Evêque, Comte & Pair de Châlons-sur-Marne, & de *Charles-Antoine-Renaud de Lastic-de-Sieujac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & premier Gentilhomme S. A. S. M. le Duc de Penthiévre, dont les enfans sont : — 1. *François de Lastic*, IV. du nom, dit *le Comte de Lastic*, ci-devant Colonel du Régiment de Beaujolois, & actuellement Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié en 1755, à *Anne Charon de Menars*, (voyez CHARON) dont deux garçons & une fille; — 2. *Marie-Nicole de Lastic*, Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges; — 3. & *Jeanne-Antoinette de Lastic*, mariée en 1755, au Comte *de Montagnac des Linieres*, dont un garçon & deux filles. *Voyez* LASTIC, dont nous donnerons la Généalogie en son rang.

Addition à la lettre C, *Tome IV. page 11.*

CASTELLANE, ligne 2, après Ambassadeur à la Porte, *ajoutez*, an-

cien Capitaine du Régiment d'Orléans, Dragons, &c. fait Brigadier des Armées du Roi le premier Janvier 1748. Il a épousé en 1729, *Catherine de la Treille-Sorbs*, proche parente du feu Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, dont : — 1. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI, qui suit; — 2. & BONIFACE-FRANÇOIS, actuellement Evêque de Mende.

XXI. ESPRIT-FRANÇOIS-HENRI DE CASTELLANE-NOVEJAN, dit *le Marquis de Castellane*, ci-devant Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine de Gendarmerie, actuellement Maréchal-de-Camp, & Chevalier-d'honneur de Madame SOPHIE, a été marié le 12 Octobre 1750, avec *Charlotte-Armande Charon*, fille de *Michel-Jean-Batiste*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Castera de la Riviere*, dont des enfans.

Effacez les trois lignes qui suivent ce degré, comme nulles.

Au même Volume après CHAMILLY, *page 181.*

* CHAMOY : Terre & Seigneurie entre Troyes & Saint-Florentin, appartenante à PIERRE-JACQUES DE ROUSSEAU DE CHAMOY, Chevalier, Seigneur de ladite Terre & autres lieux. *Voyez* ROUSSEAU DE CHAMOY.

Au même Volume, au mot CHAUGY *de Roussillon, page 387, ligne 29.*

Nous avons dit d'après un Mémoire imprimé, que *Nicolas de Chaugy*, Chevalier, Comte de Roussillon, fut premier Colonel du Régiment de Bourgogne, levé en 1668 au nom de cette Province en sa faveur; ce que rapporte l'*Emau-de-la-Jaisse* dans son Abrégé de la Carte générale du Militaire de France, édition de 1740. Mais une Lettre datée du 3 Juin 1772, que nous a adressée M. *de Malarmey*, Comte de Roussillon, nous apprend que ce n'est pas *Nicolas de Chaugy*, Comte de Roussillon, mais *Maurice de Malarmey*, d'une ancienne Noblesse en Franche-Comté, laquelle porte depuis près de deux siécles le titre de Comte de Roussillon, qui a été le premier Colonel du Régiment de Bourgogne. Il étoit Gouverneur de Besançon en 1668, & le Roi LOUIS XIV. pour le dédommager de cette perte & de deux Régimens qu'il avoit au service d'Espagne, & se l'attacher à son service, lui donna 2000 livres de pension avec le Régiment de Bourgogne que ce Monarque lui ordonna de lever. M. *de Malarmey*, Comte de Roussillon, son petit-fils, a entre les mains l'original du Brevet de premier Colonel du Régiment de Bourgogne, daté du premier Mars 1668, en faveur de ce *Maurice de Malarmey*, Comte de Roussillon, Seigneur de Louroy, mort à la tête de ce Corps au mois de Septembre 1669, des fatigues & des mouvemens qu'il s'étoit donnés à Gravelines pour se mettre en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandre de 1670. *Voyez* MALARMEY DE ROUSSILLON, dont nous donnerons la Généalogie en son rang.

Addition

Addition à la lettre C *de ce cinquieme Volume, page 52, après* COLLAR.

— COLLARDIN. LOUIS-ELOY DE COLLARDIN, Ecuyer, Sieur du Bois-Daucé, épousa en 1721, *Emmanuelle-Angélique le Clerc*, fille de *Nicolas le Clerc*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sénéchal de Châteauneuf en Bretagne, & de noble Dame *Angélique Pépin*, dont: — 1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit; — 2. NICOLAS-JEAN-BATISTE DE COLLARDIN, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, Capitaine d'Infanterie, marié le 7 Mai 1772, par contrat signé de S. A. S. M. le Prince *de Conty*, à *Louise-Emilie-Toustain de Richebourg*, fille de *Gaspard-François Toustain*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Saint-Martin du Manoir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Maréchaux de France, & de feu *Louise-Emilie Toustain-d'Escresnes*. Voyez TOUSTAIN; — 3. MARIE-JEANNE-LOUISE-ANGÉLIQUE DE COLLARDIN, mariée en 1742, à *Claude-Bonnaventure*, Marquis *de Piennes*, dont deux garçons & une fille; — 4. & MARIE-CÉLESTE DE COLLARDIN, mariée en 1750 à *Jean de Clamorgan*, Chevalier, Seigneur du Rondouet près Coutances, dont une fille en 1772.

FRANÇOIS-MARIE DE COLLARDIN, Ecuyer, Sieur du Montier, a épousé en 1745, *Elisabeth de Grimouville*, fille de *Julien de Grimouville*, Chevalier, Seigneur Patron des Paroisses de Montmartin & d'Hienville, & de Dame *Angélique de Piennes*.

Les Seigneurs de Bois-Olivier, dont étoit GABRIEL DE COLLARDIN, marié vers l'an 1520, à *Françoise d'Escajeul*, sont de même nom & armes. *Voyez* l'Histoire de *Harcourt*, p. 1439. Les armes: *d'azur, à une fasce d'or chargée d'un tourteau de sable*, (suivant le Nobiliaire de Normandie de *Chevillard*) *& une fleur de lis d'or au canton dextre du chef.*

MM. *de Collardin de Chanteloup*, portent: *d'azur, à une fasce d'or accompagnée en chef d'une fleur de lis, & d'un besan de même.*

Au même Volume, après le mot CONDÉ *en Hainaut, page 88.*

— CONDÉ (DE): ancienne Famille noble dont étoit JEAN DE CONDÉ, Chevalier, Seigneur de Boulage, marié avec *Marie de Clamecy*, Dame dudit lieu, dont, entr'autres enfans,

MARIE DE CONDÉ, Dame de Clamecy, mariée à *Gobert de Boham*, Seigneur de Vonc, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Grandpré*, Dame de Vonc, dont postérité. Les armes: *plein de vair.*

* CONDÉ-SUR-MOSELLE: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* sous le nom de *Custine* en 1719, par LÉOPOLD, Duc de Lorraine, en faveur de *Christophe de Custine*, Colonel du Régiment de ses Gardes, Gouverneur des Ville & Château de Nancy, Grand-Bailli de la même ville, qui fut envoyé à Inspruck par le même Duc en 1700, pour aller chercher le corps de CHARLES V, son pere. *Voyez* CUSTINE.

Au même Volume, au mot COURBOUZON, *page* 220.

COURBOUZON. Nous avons déja parlé de cette Terre dans ce Volume; mais un Mémoire que nous venons de recevoir nous oblige ici d'en parler encore, & de donner la Généalogie de la famille de BOQUET DE COURBOUZON, qui la possede aujourd'hui.

Cette Terre, située dans le Comté de Bourgogne près de Lons-le-Saunier, a donné son nom à des Seigneurs, dont étoient ODOT & SIMON DE COURBOUZON, Chevaliers, qui se distinguerent dans les Croisades. Leur postérité s'est éteinte par une fille mariée dans la Maison de *Chantrans;* celle-ci dans une branche de la Maison de *Poligny*, qui s'est fondue dans celle de *Sachet-Bregille;* & cette derniere dans la Famille de BOQUET. Cette Terre a été érigée en *Baronnie* par Lettres-patentes du mois de Décembre 1740, enregistrées au Parlement de Besançon le 30 du même mois, & à la Chambre des Comptes de Dole, en faveur de CLAUDE-ANTOINE DE BOQUET DE COURBOUZON, Chevalier, Président à Mortier du même Parlement, & dix-huitieme Seigneur de cette Terre par succession.

Les guerres qui ont désolé le Comté de Bourgogne, & qui ont fait périr les anciens titres des familles, ne permettent pas de remonter la Généalogie de celle de *Boquet* plus haut qu'à la fin du quinzieme siecle; mais depuis ce tems la filiation n'en est point interrompue.

I. PIERRE BOQUET, Licencié ès Loix, fut nommé en 1500 par PHILIPPE, Duc de Savoie, pour aider de ses conseils CHARLES DE SAVOIE, son frere. Il avoit épousé *Anne de Vers*, fille de *Louis*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval, Maître des Requêtes de l'Archiduc. Le traité de mariage fut fait le 29 Avril 1461, & porte que les Parties se régleront suivant les Coutumes du Comté de Bourgogne, observées entre les Nobles. La Maison de *Vers* est depuis long-tems reçue dans tous les Chapitres nobles de cette Province, & dans la Confrairie des Chevaliers de Saint Georges. Elle est alliée avec celles de *Chissey*, *Clairvaux*, *Reculot*, *Merceret*, du *Saix*, & autres d'ancienne Noblesse. *Vers* porte pour armes: *d'or à un sautoir d'azur chargé d'une coquille d'or mise en cœur.* PIERRE BOQUET eut pour fils GUILLAUME qui suit.

II. GUILLAUME BOQUET, le seul des enfans de PIERRE dont on ait connoissance, est rappellé avec la qualité de *Noble* dans des actes de l'an 1479, par lesquels *Guyot de Vers*, Ecuyer, se rend caution d'*Anne de Vers*, sa sœur, épouse de Noble PIERRE BOQUET DE SAINT-AMOUR. La même qualité de *Noble* lui est donnée dans une Sentence d'*Aimé de Balay*, Bailli de Dole, de l'an 1512. Il épousa, par contrat passé le 27 Décembre 1508, *Claudine de Poisier*, fille de Noble homme *Humbert de Poisier*, Citoyen de Besançon, & de *Jeanne de Grammont*. Cette Famille de *Poisier* portoit pour armes: *de gueules, à deux gousses de pois d'argent, à la queue arrachée de sinople.* Elle est souvent rappellée dans les Journaux de Besançon, Cité alors Impériale, gouvernée par ses propres

habitans. *Richarde de Poifier*, fœur de *Claudine*, fut mariée avec *Marc d'Eternoz*, d'une Maifon ancienne de la Province dont eft à préfent chef le Comte *d'Eternoz*, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi (*Voyez* ETERNOZ); & *Jeanne de Grammont*, mere de ces deux fœurs, étoit fille de *Jean de Grammont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Bonvalot*, dont la fœur avoit époufé le Chancelier *Perrenot*. Par ce mariage, GUILLAUME BOQUET fe trouva allié au Cardinal *de Grandvelle*, la mere du Cardinal étant la tante de fa femme. Il eut de fon mariage CLAUDE, qui fuit.

III. CLAUDE BOQUET, I. du nom, Seigneur d'Emars, Lieutenant-Général du Bailli d'Aval au fiége de Montmorot, fuccéda dans cette charge à *Pierre du Tartre*, & fut remplacé par *N... du Pin*. Il fut un de ceux qui contribuerent le plus à l'illuftration de fa famille. Il comparut au ban & arriere-ban des Nobles & Gentilshommes du Bailliage d'Aval en 1551, & parmi ceux du Bailliage de Salins en 1562. Il fit hommage au Seigneur *d'Arlay* le 3 Avril 1550, d'un Fief à Nance; & à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, d'un Fief fur le territoire de Saint-Amour, relevant de la Baronnie de Marbos. Il fut marié quatre fois; 1°. le 17 Novembre 1555, à *Antoinette*, fille de *Philibert Gaillard*, Ecuyer. Le contrat de mariage porte que leurs conventions matrimoniales fe régleront fuivant les Coutumes obfervées entre les Nobles. La Famille de *Gaillard* s'eft éteinte dans celle de *Marnix*, qui a fait jurer cette ligne dans la Confrairie des Chevaliers de Saint-Georges, & dans tous les Chapitres nobles; 2°. le 21 Septembre 1562, à *Clauda Dom*, alors veuve de *Philippe Domot*, Procureur-Général du Bailliage d'Aval; 3°. le 15 Janvier 1572 *Guillemette Largeot*, Dame d'Emars, Terre pour laquelle CLAUDE BOQUET reprit de Fief entre les mains du Comte de *Champlitte*, Gouverneur de la Province, au mois de Juin 1585, & en donna fon dénombrement le premier Février 1588; & 4°. le 21 Septembre 1593, à *Catherine Viron*, veuve de *Philibert David*, Confeiller de Sa Majefté & fon Procureur-Général au Bailliage d'Aval, fille de Noble *Odot Viron*, & de *Catherine de Gillis*. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes; mais de la premiere: — 1. CLAUDE, qui fuit; & de la feconde: — 2. GEORGE, Seigneur d'Ecrilles, auteur de la feconde Branche, rapportée ci-après.

IV. CLAUDE BOQUET, II. du nom, Ecuyer, traita devant les Féodaux du Comté de Haynaut, avec *Jean d'Andelot*, Chevalier, au fujet de la fucceffion d'*Antoinette Gaillard* fa mere. La Ville de Lons-le-Saunier, affiégée par HENRI IV. ayant capitulé le 19 Août 1595, donna pour otage neuf de fes principaux habitans, du nombre defquels fut CLAUDE BOQUET, avec *Antoine de Balay*, les fieurs *Peliffonniers*, *Grivel*, *Mercier*, *Jeannin*, tous de Familles nobles. Les Otages furent conduits à Châlons-fur-Marne, où ils refterent jufqu'au mois de Décembre 1598; & la rançon de CLAUDE BOQUET fut de 400 écus. Il époufa, par contrat du 14 Septembre 1593, *Catherine David*, fille de Noble *Philibert David*, & de *Catherine Viron*. Les biens de fon époufe étant fitués à Lons-le-Saunier, Blettrans, Sainte-Agnès

& Montmorot, il fit hommage de ceux de Montmorot entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Comte de Champlitte, Gouverneur de la Province, le 20 Juin 1620. Il fut convoqué aux Etats assemblés à Dole en 1614 & 1625. Les biens de Sainte-Agnès sont encore possédés par les descendans de Claude Boquet & de *Catherine David* son épouse, & ils ont été érigés en Fief sous le nom de *Boquet*. Il mourut en 1633, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise des Cordeliers de Lons-le-Saunier, où on lit son épitaphe au pied des tombeaux des Princes de Châlons & d'Orange.

Les Familles de *David* & de *Viron* jouissoient de la Noblesse : celle de *David*, originaire de Salins, fut ennoblie par l'Empereur Maximilien I. Voyez DAVID.

Claude Boquet eut pour enfans : — 1. George, qui suit ; — 2. & N... Boquet, mariée à *N... Domet*, Docteur ès Droits, d'où descendent deux branches ; l'une des Seigneurs du Mont, qui a donné un Avocat-Général & un Président à la Chambre des Comptes de Dole ; & l'autre qui subsiste dans la personne de *N... Domet*, Conseiller au Parlement de Besançon.

V. George Boquet, Ecuyer, quitta l'étude des Loix & les Charges honorables de la Robe que ses ancêtres avoient exercées, pour embrasser la profession des Armes. Il servit en qualité d'Officier dans le Terce du Baron de Saint-Mauris, suivant l'attestation que le Trésorier général des Troupes lui donna de ses services le 14 Mai 1640. Il épousa, par acte passé à Dole le 5 Janvier 1638, *Anne de Sachet*, fille de noble, prudent & généreux Seigneur *Guillaume de Sachet*, Seigneur de Bregilles, & de noble Dame *Françoise de Poligny*, d'une des plus illustres Maisons du Comté de Bourgogne. *Voyez* POLIGNY. S'étant retiré le 3 Mai de la même année en Suisse, à cause de la peste, il y fit donation, pardevant le Bailli d'Echallon au Canton de Berne, de la moitié de ses biens à son épouse. Il fut convoqué aux Etats de la Province en 1661, mourut à Lons-le-Saunier en 1668, & y fut inhumé dans le chœur de l'Eglise des Cordeliers, en la sépulture de ses ancêtres. La plus grande partie des alliances de la Famille de *Boquet-Courbouzon* avec la Noblesse du Comté de Bourgogne est venue du mariage de George Boquet avec *Anne de Sachet*. Voyez SACHET (de). Il en eut : — 1. François, qui suit ; — 2. Louis, Ecuyer, qui prêta serment de fidélité comme Noble, le 19 Janvier 1679, entre les mains de M. le Duc de Duras, premier Gouverneur du Comté de Bourgogne après cette conquête de la Province, & mourut sans alliance ; — 3. Hugues, Prêtre, Docteur en Théologie, dont le testament fut publié au Bailliage de Lons-le-Saunier le 29 Janvier 1678 ; — 4. Claude-Antoinette, mariée, par contrat du 11 Octobre 1681, à noble *Jean-Baptiste Brégand*, Capitaine de Cavalerie ; — 5. Claudine, épouse de noble *Claude Jeannin*, fils de noble *Jean-Baptiste Jeannin*, Lieutenant-Général du Bailliage de Lons-le-Saunier ; — 6. & Elisabeth Boquet, comprise dans le rôle de la Noblesse du Bailliage d'Aval, par Jugement rendu le 22 Juin 1702 en sa faveur, par M. *d'Harouys*, Intendant de la Franche-Comté.

VI. **François Boquet**, Ecuyer, Seigneur de Courbouzon, Chantrans, &c. donataire entre vifs de la Terre de Courbouzon, par acte du 31 Mai 1681, de *Claude-Antoinette de Poligny*, sa tante, confirmé par son testament publié en 1682; fit hommage de cette Terre & du Fief de Chantrans le 10 Janvier de l'année suivante, entre les mains de M. *de Chauvelin, Intendant de la Province*, & il en donna son dénombrement à la Chambre des Comptes le 28 Mai 1685. Il fut Avocat du Roi au Bailliage d'Aval, & Conseiller au Parlement de Besançon le 6 Février 1690. Il transigea le 20 Décembre 1700 avec les habitans de Courbouzon, qui reconnurent qu'il étoit Seigneur haut Justicier en ladite Terre, qu'il avoit le droit d'y instituer un Bailli & de faire publier les testamens & actes de dernieres volontés à sa Justice. Après avoir utilement servi son Prince & sa Patrie, il demanda & obtint du Roi des Lettres de Conseiller Honoraire en 1710. Il épousa le 29 Juin 1681, noble *Françoise Mailly*, fille de noble *Jean Mailly*, Conseiller du Roi, Grand-Gruyer du Châlonnois, & de Dame *Catherine de Permessot*, dont la mere étoit *Catherine de Bataille*, de la même Maison que les Marquis & Comte *de Bataille-Mandelot*, qui ont épousé les héritieres de la Maison de *Damas*, de la branche de *Vellerot*. L'ayeule paternelle de *Françoise Mailly* étoit *Jeanne de Villers*, sœur d'*Abigail de Villers*, mariée à *N... de Fourcy-de-Chessy*, qui en a eu les Marquise & Comtesse de Puysegur & de Mainville. Une autre sœur de *Jeanne de Villers* a été mariée à *N... de Baillet*, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon, dont la petite-fille a été alliée à *N... de Fyot-de-la-Marche*, Premier Président du Parlement de Bourgogne. Voyez FYOT-DE-LA-MARCHE. **François Boquet** laissa pour fils unique **Claude-Antoine**, qui suit.

VII. **Claude-Antoine de Boquet-de-Courbouzon**, Chevalier, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Sainte-Agnès, Montmorot & dépendances, Concessionnaire de la Terre de Bracon, Conseiller au Parlement de Besançon par Lettres du 7 Septembre 1704, enregistrées audit Parlement & en la Chambre des Comptes, en prêta le serment de fidélité le 5 Février 1705, fut ensuite pourvu d'une charge de Distributeur en l'Université de Besançon par Lettres-Patentes datées de Versailles le 30 Mars 1740, & créé Président à Mortier au Parlement de Dole par Lettres données au mois de Juillet 1754. Les commissions importantes dont il a été honoré par le Roi, lui ont procuré plusieurs graces de Sa Majesté, entr'autres des Lettres de *Chevalier* qui lui ont été accordées au mois de Décembre 1725, pour lui & ses descendans mâles, en considération de ses services & de l'ancienne Noblesse de sa Famille. C'est en sa faveur que la Terre de *Courbouzon* a été érigée en *Baronnie* au mois de Décembre 1740. Il est mort le 16 Mars 1762, & avoit épousé par contrat passé en la ville de Louhans le 8 Mai 1706, *Claire-Thérese David*, fille de noble *Bertrand David*, Seigneur d'Ardigna, & de *Marie Joly*. *Bertrand David* étoit fils de noble *Bertrand David* & de *Claire de la Michodiere*, dont la Famille subsiste à Paris. Voyez MICHODIERE. De ce mariage sont sortis : — 1. **Marie-François de Boquet-de-Courbouzon**, qui a été

pourvu de l'Abbaye de Billon, diocèse de Besançon, au mois de Mai 1721; dont il se démit, & de celle de Bithaine, Ordre de Cîteaux, même diocèse, au mois de Novembre 1725, pourvu aussi en Cour de Rome des Prieurés de Bonnevaux la même année, de Grandecour le 8 des calendes de Novembre 1731, & de Frontenay le 11 des calendes de Février 1737; & sur la démission de l'Abbaye de Bithaine, il a été nommé le premier Mars 1742, au Prieuré d'Arbois; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 3. & CLAIRE, Coadjutrice de l'Abbaye Royale des Dames de Battant de Besançon par brevet du 25 Décembre 1739.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Baron de Courbouzon, Seigneur de Chantrans, Saint-Agnès, Montmorot, Saubiez, Macornay, Bracon, *&c.* d'abord Conseiller par Lettres datées du 26 Juillet 1737, & ensuite Président à Mortier au Parlement de Besançon par Lettres du mois de Mars 1752, en prit possession la même année, & est mort le 15 Janvier 1755. Il avoit épousé le 5 Septembre 1740, Demoiselle *Anne-Madelene le Bas-de-Girangis*, fille de *Louis le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Claye, Girangis, *&c.* & de Dame *Marie-Catherine Quentin-de-Champlost*. Les parens dénommés dans le contrat de mariage sont *Jean-Batiste de la Michodiere*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président Honoraire au Grand Conseil, & Maître des Requêtes Honoraire de l'Hôtel de Sa Majesté; *Jean-Batiste-François de la Michodiere*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris; *Jean Quentin*, Baron de Champlost; *Nicolas le Bas-Duplessis*, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie; *Charles-Claude de Renouard*, Chevalier, Bailli d'Epée de Meulan; *Pierre-René de Brisay*, Chevalier, Comte d'Enonville, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Chartres; *Louis-René*, Marquis de Brisay, Maréchal des Camps & Armées du Roi; *Louis-Quentin de Richebourg*, Gouverneur de Meudon, & plusieurs autres parens distingués dans la Robe & dans l'Epée.

La Famille de *le Bas*, originaire de Berri, s'établit à Paris sous le Ministere du Cardinal *de Richelieu* ou *de Mazarin*; elle y a contracté de grandes alliances & formé plusieurs branches, dont une établie à Besançon en la personne de *N... le Bas*, Marquis de Bouclans, Conseiller au Parlement.

Du mariage de CLAUDE-FRANÇOIS DE BOQUET-DE-COURBOUZON sont issus: — 1. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE, qui suit; — 2. CLAIRE-JOSEPHINE, mariée en 1771 à *Charles-Joseph d'Olivet*, Seigneur de Dannemarie, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie; — 3. & MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE-URSULE, alliée en Janvier 1769 à *Jean-Pierre de Vauldry*, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine de Cavalerie.

IX. CLAUDE-ANTOINE-CATHERINE DE BOQUET-DE-COURBOUZON, Chevalier, Baron de Courbouzon, batisé le 29 Septembre 1741, entré au Collége Mazarin en 1750, sur ses preuves de 200 ans de Noblesse; a été reçu Conseiller au Parlement de Besançon en 1764. Le Roi lui a accordé au mois de Juin 1757, la survivance de l'une des pensions dont jouissoit son ayeul sur le Trésor Royal, de la valeur de 2000 livres, &

Sa Majesté a exprimé, dans le Brevet qu'elle lui a fait expédier, qu'elle le destinoit à la Magistrature, où ses ancêtres s'étoient distingués par des services importans.

Branche de Boquet d'ECRILLES, éteinte.

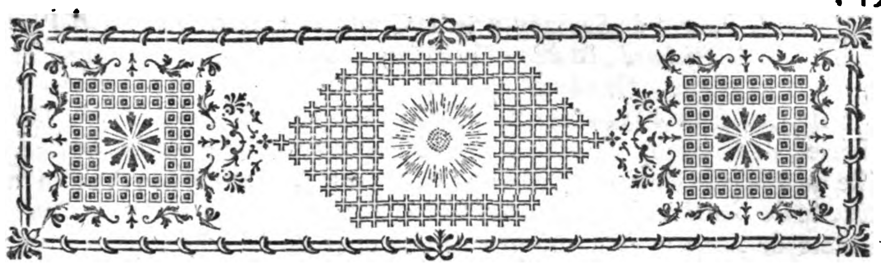
IV. GEORGE BOQUET, second fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Clauda Dom*, dont la Famille subsiste à Saint-Amour dans les personnes de *N... Dom*, Seigneur de Valfin, & de *N... d'Authecourt*, Capitaine d'Artillerie, épousa Demoiselle *Guye Perrel* ou *Perrey*, de même Famille que *N... Perrey*, Chevalier, Lieutenant-Général au Bailliage de Salins. Elle portoit pour armes: *de gueules, à 4 losanges d'or mises en bande, accompagnées de 2 croissans de même.* GEORGE BOQUET fit hommage le 14 Juillet 1610, entre les mains de *Cleriadus de Vergy*, Gouverneur de la Province, de la Seigneurie d'Ecrilles, mouvante en Fief du Roi. Les Archiducs ALBERT & ISABELLE, lui accorderent le 19 Juin 1613, la permission d'établir un Tabellion dans les Terres d'Ecrilles & de Marangea. Il laissa cinq filles, & testa le 7 Avril 1618, en faveur de CLAUDINE, l'aînée, qui suit; & de CLAUDINE, la jeune, rapportée ci-après. Les trois autres nommées GUYE, PHILIBERTE & JEANNE BOQUET, Religieuses Ursulines, eurent chacune un legs de 200 livres.

V. CLAUDINE BOQUET eut les Terres d'Ecrilles & de Marangea, & épousa 1°. par contrat passé au Château d'Ecrilles le 31 Août 1631, noble Seigneur *Leonel Fauche*, Seigneur de Bournay & d'Aubigny, fils de *Nicolas Fauche*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, de même Famille que *N... Fauche*, Archevêque de Besançon; & 2°. le 2 Avril 1640, *Quentin Vigoureux*, Ecuyer, Seigneur de Ruhans, fils de *Frédéric Vigoureux*, Seigneur de They, & d'*Anne de Boisset*. CLAUDINE BOQUET eut de son premier mari *Françoise Fauche*, femme de *Ferdinand-Jacques de Nain*, d'où naquit *Etiennette-Jacques de Nain*, femme de *François de Poligny-d'Evans*, qui a fait jurer la ligne de Boquet à Malte, au Chapitre des Comtes de Lyon, & dans tous les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne. La Ligne de *Boquet* est aussi jurée dans le Chapitre de Lons-le-Saunier, par Demoiselle *de Sigy*, comme descendante de *Mougeot Vigoureux*, Ecuyer, fils de ladite CLAUDINE BOQUET, & de *Quentin Vigoureux*, son second mari.

V. CLAUDINE BOQUET, seconde fille de GEORGE & de *Guye Perrey*, légataire par le testament de son pere d'une dot considérable en argent, épousa le 14 Décembre 1638, *Jean-Jacques du Champ d'Assault*, fils de noble *Jean-Jacques du Champ*, Seigneur d'Assault, & de *Claude-Françoise Chaillot*. Le contrat de mariage fut passé à Dole en présence d'*Antoine Brun*, Procureur-Général du Parlement, de *Jean-Batiste du Champ*, Capitaine de l'Artillerie de Dole, & de plusieurs autres. La Famille de *du Champ*, originaire de Dole, possede en Fief la Terre d'Assault depuis le regne de PHILIPPE LE BON, Duc & Comte de Bourgogne. Les descendans de *Jean-Jacques du Champ*, & de CLAUDINE BOQUET, subsistent encore à Dole, & ils possedent les Terres d'Assault, de la Motte & de

Chevigny. *N... du Champ d'Assault* avoit épousé *N... du Tillet*; niece du feu Maréchal *de Balincourt*, & a laissé plusieurs enfans encore mineurs en 1772. Genéalogie dressée sur l'expédition authentique d'un Arrêt du Parlement de Besançon, portant enregistrement des Lettres-Patentes d'érection de la Terre de Courbouzon en *Baronnie*, dans lequel Arrêt est un procès-verbal dressé par un Commissaire du Parlement, & la vérification de tous les titres de cette Famille, qui portoit autrefois pour armes: *d'azur, à quatre quintefeuilles d'or*, 2 & 2. Depuis l'alliance de GEORGE BOQUET avec *Anne de Sachet*, elles sont *écartelées au* 1 DE SACHET; *au* 2 DE POLIGNY; *au* 3 DE COURBOUZON; *au* 4 DE CHANTRANS; *& sur le tout* DE BOQUET. Supports: *deux lions d'or, léopardés*. Timbre: *tête de lion léopardé de gueules*. Devise: *præmium virtutis, honos*.





DAGOBERT ou DAGOUBERT : Famille noble & ancienne de Normandie, qui possédoit des fiefs considérables dans les Elections de Coutances & de Saint-Lô, & connue dès le treizieme siécle. Elle a contracté des alliances avec les meilleures Familles du pays, & entr'autres avec les *Chanteloup*, les *le Maître-de-Savigny*, les *Cambernon*, les *Richer-de-Cerisi*, les *Potier-de-Courcy*, les *Mesnillury*, &c. Le plus ancien de ce nom, dont on ait connoissance, & dont la filiation est prouvée sans interruption, est

I. GUILLAUME DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat de l'an 14... (le reste de la date est illisible) avec Demoiselle *Gillette de Mesnillury*, d'une des meilleures Familles du pays. Elle vivoit encore en 1501, suivant son testament, & fut mere, entr'autres enfans, de

II. GUILLAUME DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, & en partie de la Paroisse de Saint-Aubin de Losque, qui s'allia avec Demoiselle *Guillemette Cottelle*, fille de *Mathurin*, dont il eut, entr'autres enfans :

III. JEAN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, marié à *Catherine Miette*, fille de *Richard*, & d'*Anne de Sentilli*, & sœur de *Michel Miette*, dont nous allons parler. Il en eut, entr'autres enfans :

IV. PIERRE DAGOBERT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hairie & de Saint-Aubin, qui fut, en 1530, élu Tuteur des enfans mineurs de *Michel Miette*, en qualité de leur cousin-germain, dans lequel acte, au nombre des Délibérans, sont MM. du *Mesnil-Amé*, de *Camprond*, de *Regneville* & *Meslin*. Il avoit épousé Demoiselle *Marie de Chanteloup*, d'une Famille des plus illustres de la Province, dont la branche aînée tomba en celle de *Paysnel*, par le mariage d'*Agnès de Chanteloup* avec *Foulques de Paysnel*. Il eut, entr'autres enfans, de ce mariage :

V. JULIEN DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Ladigardiere, *&c.* qui s'allia avec Demoiselle *Anne le Behot*, fille unique & héritiere de noble homme *Raoul le Behot*, & de Demoiselle *Marie Miette*, dont, entr'autres enfans :

VI. ROBERT DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaast en partie, de Grouchy & autres lieux, allié à noble Demoiselle *Isabeau le Maître-de-Livet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Livet,

Seigneur & Patron de Savigny proche Coutances, & de *Jeanne de Pierrepont*, fille de *Richard*, & de noble Dame *Barbe de Cambernon*. Il en eût, entr'autres enfans, GÉDÉON, qui suit.

VII. GÉDÉON DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vaast, de la Hairie, de Grouchy & autres lieux, épousa *Guyonne Potier-de-Courcy*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy proche Coutances, & de *Catherine Adam-de-la-Haulle*, & sœur de *N... Potier-de-Courcy*, femme de *Jacques de Caillieres*, Gouverneur de Cherbourg. Il en eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. MICHEL, Docteur de Sorbonne, & Recteur de l'Université; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Comterie, qui épousa une Dame de la Maison *de Morlherre*, & s'expatria pour causes de Religion, en Angleterre, où il devint Seigneur de Saint Pierre de Jerzay, & Gouverneur de toute l'Isle; — & plusieurs autres, qui moururent à l'armée; & des filles.

VIII. PIERRE DAGOBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Fontaine, &c. après avoir vieilli au Service, épousa 1°. sans enfans, *Jeanne Basan*, tante de M. *de Chiffrevast*; & 2°. *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, fille-héritiere de *Richard de Gourmont*, Ecuyer, Seigneur des Marets, & de Dame *Marie Toustain*, dont il eut, entr'autres enfans: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. & PIERRE, rapporté après son frere.

IX. GABRIEL DAGOBERT, Ecuyer, Seigneur de la Bretonniere, après avoir servi 15 à 16 ans dans le Régiment de Dragons du Colonel-Général, épousa *Jeanne-Elisabeth Campain*, dont il a eu: — 1. LUC-SIMON-AUGUSTE, Chevalier, né en 1736 ou 1738, Capitaine au Régiment de Tournaisis, sans alliance en 1770; — 2. GABRIEL-CHARLES, appellé M. *de Grouci*, Lieutenant au Régiment de Tournaisis, aussi sans alliance en 1770; — 3. JEAN-GILLES, Ecuyer, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Noailles*, également sans alliance en 1770; — & plusieurs filles mortes jeunes.

IX. PIERRE DAGOBERT, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grouci, second fils de PIERRE, II. du nom, & de *Jeanne-Jacqueline de Gourmont*, sa femme, fut Capitaine d'Infanterie à la Hougue, & épousa *Marie Dansain*, dont il eut: — 1. CHARLES-HYACINTHE, Lieutenant d'Invalides, sans alliance en 1770; — 2. MAXIMILIEN, qui sert dans la Gendarmerie; — 3. N.... qui sert dans les Dragons; — 4. & N.... qui sert aussi dans les Troupes du Roi. Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 loups passans d'or, & en pointe d'un lion d'argent;* supports, *deux griffons;* cimier, *un griffon de même, issant d'un casque, sommé d'une couronne de Marquis.* Mémoire envoyé.

* DAGONVILLE, dans le Duché de Bar, diocèse de Toul: Terre & Seigneurie unie aux villages de *Cousance-aux-Bois*, *Trigonville* & *Salmagne*, pour ne faire désormais qu'un même Fief, & érigée en *Baronnie* en faveur d'ANTOINE PARIS, Comte de Sampigny, par Lettres du 2 Mars 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 5 Mai suivant. Cette Baronnie appartient aujourd'hui, aussi-bien que le Comté de Sampigny, au Marquis *de Brunoy*, fils de feu JEAN PARIS de Montmar-

tel, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*, née le 24 Juillet 1709, fille d'*Hippolite*, Marquis *de Bethune*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Mestre-de-camp de Cavalerie, & de sa seconde femme *Marie-Thérese Pollet-de-la-Combe*, que JEAN PARIS de Montmartel, avoit épousée le 16 Février 1746.

* — DAGSBOURG : C'est un *Comté* en Alsace. HUGUES D'ERGAU, fils d'EVRARD, Comte d'Ergau, fut Comte *de Dagsbourg*, d'Egisheim & de Moha, & vivoit en 948 & 970. GERTRUDE DE DAGSBOURG, héritiere du Comté de son nom, en Mars 1224, mourut sans enfans de ses trois maris, THIBAUT I, Duc de Lorraine ; THIBAUT V, Comte de Champagne ; & *Thierri*, Comte *de Linange*. Etant morte, le Comté fut disputé par HENRI, Duc de Brabant, & par HERMAN, Margrave de Bade ; mais il fut adjugé à celui-ci, & ils céderent chacun leurs droits à *Bertold*, Evêque de Strasbourg. Le Comte *de Linange*, frere de *Thierri*, qui avoit épousé GERTRUDE DAGSBOURG, revendiqua aussi les biens de cette derniere, qu'il prétendoit qu'elle avoit laissés à son mari ; & sa postérité a pris le surnom *de Dagsbourg*.

— DAILLEBOUST : C'est une Famille qui se trouve établie depuis plus de 100 ans dans la Nouvelle-France, & qui a donné un Gouverneur général dès 1648, dans LOUIS DAILLEBOUST, dont il sera parlé ci-après. Elle remonte à

PIERRE DAILLEBOUST, Médecin ordinaire du Roi FRANÇOIS I, mort le 21 Août 1531. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. CHARLES, Abbé de Septfons, nommé à l'Evêché d'Autun en 1572, dont il prit possession en 1574. Il en est parlé dans le *Gallia Christiana ;* — 2. & JEAN, qui suit.

JEAN DAILLEBOUST fut premier Médecin du Roi HENRI IV, & fut pere, par sa femme dont le nom est ignoré, d'HENRI, qui suit.

HENRI DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Sinvoisi, fut maintenu dans sa noblesse par M. *de Machaut*, Intendant de la Généralité d'Orléans, en 1667.

ANTOINE DAILLEBOUST, Conseiller au Conseil de M. le Prince de Condé, que nous croyons son fils, eut pour enfans : — LOUIS DAILLEBOUST, Chevalier, Seigneur de Coulonge, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Nouvelle-France en 1648, mort à Montréal sans enfans de son mariage avec *Barbe de Boulongne ;* & NICOLAS, qui suit.

NICOLAS DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Coulonge, épousa *Dorothée de Montès-d'Argentenay*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Susanne Hotman*. Il en eut

CHARLES DAILLEBOUST, Ecuyer, Seigneur de Musseaux, d'abord Garde-du-Corps du Roi, qui s'établit ensuite en Canada, où, à l'exemple de son oncle, il rendit de grands services. Il s'y maria par contrat passé à Québec le 3 Septembre 1652, avec *Catherine le Gardeur*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Repentigny, & de *Marie de Fabry*, dont : — 1. PIERRE, qui suit, — 2. LOUIS ; — 3. PAUL ; — 4. & JEAN-BATISTE.

PIERRE DAILLEBOUST, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil, étoit âgé de 27

ans, quand il épousa par contrat passé devant *François Genaple*, Notaire Royal en la Prévôté de Québec, le 2 Novembre 1687, *Marie-Louise Denis*, fille de *Pierre Denis*, Ecuyer, Sieur de la Ronde, & de *Marie-Catherine le Neuf*. Ses freres signerent à son contrat de mariage, & il est mort Capitaine d'Infanterie en Canada, laissant sa femme veuve avec sept garçons, qui sont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui suit ; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur d'Argenteuil ; — 3. PIERRE-HECTOR, Ecuyer, Sieur de Villemey ; — 4. JEAN, Ecuyer, dit *le Chevalier Dailleboust*, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie aux Isles de l'Amérique ; — 5. PAUL-ALEXANDRE, Cadet dans les Troupes de l'Amérique ; — 6. CLAUDE-DANIEL, Ecuyer, Sieur de la Villon ; — 7. & PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Cery. Ils ont tous été maintenus dans leur noblesse avec leur mere, par le Roi étant en son Conseil, de l'avis de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le 11 Juin 1720 ; & ALEXANDRE-ANTOINE DAILLEBOUST, leur cousin, Ecuyer, Sieur de Saint-Michel, l'avoit été le 4 Juin 1717. Nous ne connoissons de marié de ces sept garçons, que

CHARLES-JOSEPH DAILLEBOUST, l'aîné de tous, Ecuyer, d'abord Enseigne d'une Compagnie d'Infanterie entretenue en Canada, puis Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale. Il a épousé en 1729, *N... Bertrand*, veuve de Messire *Rousseau*, Ecuyer, Sieur de Villejouin, Chevalier de S. Louis, & ancien Capitaine des Troupes du Canada, dont, entr'autres enfans, MARIE-CHARLOTTE DAILLEBOUST, mariée en 1749, à *Jean-Batiste-Philippe d'Estimauville*, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, Chevalier de Saint-Louis, &c. *Voyez* ESTIMAUVILLE. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même*, 2 & 1.

— DAILLON : Maison originaire du Poitou, & l'une des plus anciennes de la Province. Elle est célebre en France sous le nom *du Lude*, Terre en Anjou, qu'elle a possédé depuis plus de 300 ans ; & depuis plus de dix Regnes entiers, elle a mérité les meilleurs emplois de la guerre, & les premieres Charges de la Cour, avec l'estime & la bienveillance de nos Rois. Elle a donné entr'autres un Evêque de Bayeux, Commandeur des Ordres du Roi, lors de la premiere création, mort en 1600.

Le premier dont on ait connoissance est RENÉ, Seigneur DE DAILLON & de la Joumariere en Poitou. Nous ignorons dans quel siécle il vivoit, mais il eut trois enfans, JEAN, JACQUES & PHILIPPE, & c'est d'un de ces trois fils que descend JEAN, qui suit.

I. JEAN DAILLON vivoit en 1420. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes sous le Roi CHARLES V, & fut marié deux fois, 1°. avec la sœur du Connétable *du Guesclin*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. avec *Philippe de la Jumeliere*, de la Maison de *Montespedon*, de laquelle il eut :

II. GILLES DE DAILLON, Seigneur du Lude en Anjou, qui étoit en grande considération sous CHARLES VII. Il mourut en 1443 des blessures qu'il reçut en repoussant les Anglois devant Dieppe. Il avoit épousé *Marguerite de Montberon*, dont vint JEAN, qui suit.

III. JEAN DE DAILLON, II. du nom, (c'est par lui que commence cette

Généalogie dans le P. *Anselme*, Hist. des grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, page 189.*) ajouta aux vertus de son pere & de son ayeul, la sagesse avec laquelle il pacifia plusieurs Provinces. C'est lui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi LOUIS XI. *Il falloit bien*, dit BRANTOME, *qu'il fût quelque chose de poids, car ce Roi se connoissoit en gens de bien.* Il fut nourri auprès de ce Monarque, dont il fut Chambellan, & qui le fit Capitaine de sa porte, ensuite Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur d'Alençon, du Perche & du Dauphiné en 1473, de la Ville d'Arras & Comté d'Artois en 1477, & Lieutenant-Général de ses Armées en Picardie, auparavant dans le Roussillon, où il prit Perpignan en 1473. Il mourut de dissenterie en 1480, en Dauphiné. Il avoit épousé 1°. par contrat du 8 Juin 1443, *Renée*, Dame *de Fontaines*, fille mineure & aînée de *René*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne de Vendôme*. Elle mourut au mois de Juin 1457. Après son décès il trouva moyen de se rendre maître de la Terre & Seigneurie du Lude en Anjou, & il acquit à cet effet par diverses transactions, les droits de ceux à qui elle appartenoit. Il épousa 2°. le 18 Août 1459, *Marie de Laval*, fille de *Guy*, Seigneur de Loüé, Gouverneur & Sénéchal d'Anjou, & de *Charlotte de Sainte-Maure :* elle mourut en 1488. Du premier lit vint : — 1. RENÉE DE DAILLON, Dame de Fontaines, mariée 1°. à *Alain*, Seigneur de la Motte-Evé, avec lequel elle vivoit en 1492; & 2°. avec *Antoine de Loubes*, Seigneur de Jenardoil, Pannetier du Roi. Et du second lit : — 2. JACQUES, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de la Crotte, Capitaine de 50 Lances, qui se signala aux batailles de Saint-Aubin du Cormier, de Fornoue & de Ravenne, où il perdit la vie en 1512. *Brantome* dit de lui, que ce Seigneur étant blessé à cette derniere bataille, on voulut qu'il se retirât, mais qu'il répondit fiérement : *rien, rien, je veux faire ici mon cimetiere, & mon cheval me servira de tombe, &c.* — 4. LOUISE, femme d'*André de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal d'Anjou & Gouverneur de FRANÇOIS DE FRANCE, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne. Elle est célébrée dans les Mémoires de *Brantôme*, son petit-fils; — 5. JEANNE, mariée à *Jacques de Miolans*, duquel elle étoit veuve en 1499; — 6. & FRANÇOISE, mariée 1°. à *Jacques*, Vicomte *de Rohan;* & 2°. à *Joachim de Goyon*, Seigneur de Matignon, & Lieutenant de Roi en Normandie.

IV. JACQUES DE DAILLON, Seigneur & Baron du Lude & de Sautray, dont *Brantôme* a écrit la vie dans *les Hommes Illustres François*, & après lui, *le Laboureur*, dans ses *Mémoires de Castelnau*, fut Conseiller & Chambellan des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, Sénéchal d'Anjou par provisions du premier Février 1511, & Gouverneur de la Rochelle & de Fontarabie. Il défendit avec beaucoup de gloire cette derniere ville, assiégée par les Espagnols en 1522, durant dix ou douze mois, & mourut dans sa maison d'Illiers la même année. Il avoit épousé par contrat du 8 Mai 1491, *Jeanne*, Dame d'*Illiers*, fille aînée & héritiere de *Jean*, Seigneur d'Illiers, & de *Marguerite de Chourses*, dont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANTOINETTE, troisieme femme de *Nicolas*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte *de Laval*, fils de *Jean*, Seigneur de Roche-Bernard, & de *Jeanne*

du Perrier, Dame de Quintin; — 3. & ANNE, mariée avant 1528, à *Louis*, Seigneur d'Estissac, auquel, en considération de ce mariage, le Seigneur du Lude donna son Gouvernement de la Rochelle.

V. JEAN DE DAILLON, III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers & de Briançon, Sénéchal d'Anjou après son pere, le 31 Janvier 1539, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Poitou, de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, accompagna le Maréchal *de la Marck* en Picardie en 1536, pour faire lever le siége de Peronne au Comte *de Nassau*, & alla avec le Maréchal *de Montejean* au-devant de l'Empereur CHARLES-QUINT, lorsqu'il passa en France, & fut envoyé en Guyenne en 1542, pour appaiser les troubles qui s'y étoient élevés. Au mois de Mai 1544, il obtint l'érection de sa Terre *du Lude* en *Comté*, fut envoyé en 1547 à la Rochelle & en Poitou avec un ample pouvoir, & mourut à Bordeaux le 29 Août 1557. Il fut accordé 1°. en 1517, avec *Louise de Vendôme*, fille de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Louise Malet-de-Graville*; & 2°. le 13 Mars 1518, avec *Louise de Montmorency*, fille de *Jean*, Seigneur d'Escouen, & de *Jeanne de Boulogne-Montgascon.* Ces deux accords n'eurent point leur effet, & il épousa le 30 Avril 1528, *Anne de Batarnay*, fille de *François*, Seigneur du Bouchage, & de *Françoise de Maillé*, dont: — 1. GUY, qui suit; — 2. RENÉ, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour l'Abbaye des Châteliers. Il fut fait Commandeur de l'Ordre du S. Esprit le 31 Décembre 1579, & ensuite nommé à l'Evêché de Bayeux. Il se jetta avec ses freres dans la ville de Poitiers en 1569, pour la défendre contre les Huguenots qui l'avoient assiégée, & il mourut en 1600; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Briançon, qualifié Guidon de la Compagnie de M. le Prince de Navarre dans une quittance de 100 livres, tué au siége de Poitiers le 16 Août 1569; — 4. autre FRANÇOIS, Seigneur de Sautray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort sans enfans de son mariage avec *Jacqueline de Montigny*, Dame de Montfort-le-Rotrou, veuve de *Paul Chabot*, Seigneur de Clervaux, & fille de *Jacques de Montigny*, Seigneur de Frêne & du Plessis-Godehaut, & de *Léonore de Ferrieres*; — 5. FRANÇOISE, mariée par contrat du 2 Mai 1558, à *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Maréchal de France, fils de *Jacques*, Sire de Matignon, & d'*Anne de Silly*; — 6. ANNE, mariée à *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur d'Angoulême, élue Tutrice de ses enfans le 9 Février 1585, morte au château du Bois de la Roche le premier Novembre 1618, & enterrée en l'Eglise des Carmes de Ploermel; — 7. & autre FRANÇOISE, morte sans enfans de son mariage avec *Jean de Chourses*, Seigneur de Malicorne, Gouverneur du Poitou, Chevalier des Ordres, fille de *Félix de Chourses*, & de *Madelene Baif.*

On trouve N... DE DAILLON, Seigneur de Brigny, Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 Lances du Comte *du Lude.*

VI. GUY DE DAILLON, Comte du Lude, *&c.* Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou & Sénéchal d'Anjou après son pere, fut

élevé Enfant d'honneur du Roi HENRI II. Il donna des preuves de sa valeur à la défense de la ville de Metz, à la bataille de Renty, où il porta la Cornette-Blanche, aux prises de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage & au siége de Poitiers, qu'il soutint courageusement avec ses trois freres contre les Huguenots depuis le 22 Juillet 1569 jusqu'au 7 Septembre suivant. Il fut l'un des Lieutenans du Duc d'Anjou au siége de la Rochelle en 1572, & servit en la même qualité l'an 1576, sous le Duc *de Mayenne*, à la prise de Brouage, dont il refusa le Gouvernement en 1580. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1581, & sa Compagnie d'Ordonnance fut augmentée de 50 hommes d'armes. Il mourut à Briançon le 11 Juillet 1585, d'où son corps fut apporté & enterré le 26 Juin 1586 en l'Eglise du Lude. Il avoit épousé par contrat du 11 Mars 1558, *Jacqueline Motier*, Dame de la Fayette & de Pontgibault, fille de *Louis*, Seigneur de la Fayette, & d'*Anne de Vienne-Listenois*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Jean de Beuil*, Comte de Sancerre, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Echanson de France; — 3. DIANE, mariée le 16 Mai 1590 à *Jean de Levis*, Comte de Charlus, fils de *Claude*, Baron de Charlus, & de *Jeanne de Maumont*; — 4. ANTOINETTE, alliée à *Philibert de la Guiche*, Seigneur de Chaumont & de la Palisse, Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Gabriel*, Seigneur de la Guiche, & d'*Anne Soreau*; — 5. & HÉLENE, seconde femme de *François de Chabannes*, II. du nom, Comte de Saignes, fils de *François*, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*.

VII. FRANÇOIS DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibault & de Briançon, né le 22 Février 1570, Sénéchal d'Anjou en 1585, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, Conseiller au Conseil d'Etat, Gouverneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, premier Gentilhomme de sa Chambre, Surintendant général de sa Maison, & Lieutenant de sa Compagnie de 200 hommes d'armes, suivant un titre de 1618, continua de servir avec distinction, en plusieurs rencontres, les Rois HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII, & mourut le 27 Septembre 1619. Il avoit épousé *Françoise de Schomberg*, fille de *Gaspard*, Comte de Nanteuil, & de *Jeanne Châteignier-la-Rocheposai*. Leurs enfans furent: — 1. THIMOLÉON, qui suit; — 2. ROGER, Comte de Pontgibault, né le 13 Octobre 1601, tué en duel à Paris par le Comte *de Chalais* en 1626, sans avoir été marié; — 3. GASPARD, né au mois de Juillet 1603, Abbé des Châteliers, Evêque d'Agen, puis d'Alby en 1634, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1661, & mort à Alby le 24 Juillet 1676; — 4. & ERASME, Comte de Briançon, né le 18 Novembre 1605, mort sur la fin de Juillet 1637, sans enfans d'*Anne Hurault*, fille de *Henri*, Comte de Cheverny, & de *Françoise Chabot*.

VIII. THIMOLÉON DE DAILLON, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, &c. né le 29 Octobre 1600, après avoir été long-tems à la Cour, se retira en sa maison du Lude, où il mourut. Il avoit épousé le 16 Avril 1622, *Marie Feydeau*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Bois-le-Vicomte, Trésorier de l'Epargne, & de *Louise Payot*. Elle mourut en 1663, laissant: — 1. HENRI,

qui suit ; — 2. FRANÇOISE, premiere femme de *Louis de Bretagne*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, fils de *Claude*, Comte de Vertus, & de *Catherine Fouquet ;* — 3. & CHARLOTTE-MARIE, alliée le 17 Septembre 1653, à *Gaston-Jean-Batiste*, Duc *de Roquelaure*, Chevalier des Ordres du Roi, fils d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Bassabat*, sa seconde femme. Elle mourut d'une couche avant terme le 15 Décembre 1567, âgée de 21 ans.

IX. HENRI DE DAILLON, Comte, puis Duc du Lude, Marquis d'Illiers & de Bouillé, Baron de Briançon, Seigneur de Pontgibault, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, fut pourvu de la Charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France sur la démission du Duc *Mazarin*, & en prêta serment entre les mains du Roi au mois de Juillet 1669. Il s'étoit distingué à la prise des villes de Tournay, de Douay & de Lille en 1667, suivit le Roi à la campagne de Hollande en 1672, & se trouva les années suivantes aux siéges de Mastricht, de Besançon, de Dôle & de Limbourg. Il fut créé Duc & Pair de France par Lettres du 31 Juillet 1675, servit depuis en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi à la réduction de Cambray en 1677, de Gand en 1678, & mourut à Paris en l'Hôtel de l'Arsenal la nuit du 29 au 30 Août 1685, sans laisser de postérité de *Renée-Eléonore de Bouillé*, Comtesse de Créance, sa premiere femme, morte le 22 Janvier 1681, âgée de 49 ans, fille unique & héritiere de *René*, Marquis de Bouillé au Maine, & de *Jacqueline de la Guiche ;* ni de *Marguerite-Louise-Susanne de Bethune*, sa seconde femme, nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Duchesse de Bourgogne, en 1697. Elle étoit veuve d'*Armand de Gramont*, Comte de Guiche, & fille de *Maximilien-François de Bethune*, Duc de Sully, & de *Charlotte Seguier*. Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

DALEYRAC en Vivarais : ancienne Famille originaire de Languedoc. C'est une branche cadette des anciens Barons d'*Aigremont*, du nom DALEYRAC, au Diocèse de Nismes.

La branche aînée s'est éteinte dans noble PONS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, mort des blessures qu'il avoit reçues à l'armée en 1549. Il avoit épousé *Marguerite de Cambis*, dont il eut pour fille unique & héritiere :

MARGUERITE DALEYRAC, Baronne d'Aigremont, Dame de Lesdignan, Saint-Jean de Serres, Saint-Benezet, les Colombiers, Saint-Nazaire des Gardies, Saint-Martin de Ligaujac, Marvejols, Canaules & autres lieux. Elle se maria par contrat passé devant *Hursy*, Notaire, le 3 Avril 1561, avec noble *Thomas de Rochemore*. C'est par ce mariage que les biens de la branche aînée ont passé dans la Maison *de Rochemore*. Voyez ce mot.

La branche établie en Vivarais a souffert beaucoup de révolutions & d'accidens. Leur maison a été incendiée au moins deux fois : elle fut aussi pillée & ravagée par les Protestans en 1683, lorsque noble NOÉ DALEYRAC, Sieur du Colombier, Seigneur de Chambeson, soutenoit contr'eux le

le siége de Cruas, ou qu'il étoit à l'armée du Roi, commandée par le Duc *de Noailles*, ce qui a fait périr quantité de titres & de papiers à cette Famille; ainsi que pendant les troubles du Vivarais, depuis le regne de CHARLES IX. jusqu'à la fin de celui de LOUIS XIV. Ceux de ce nom ayant tous été au service, & absens de chez eux, il ne leur a pas été possible de veiller à la défense & conservation de tout ce qui les intéressoit. Ce qui se trouve de titres originaux de la Maison de DALEYRAC est au château d'Aigremont, en bonne forme, & consiste en contrats de mariages, testamens, hommages & autres, depuis l'an 1100 jusqu'en 1768: c'est sur ces titres qu'a été dressée la généalogie, que nous allons donner.

I. Noble CLAUDE DALEYRAC-DU-COLOMBIER est cru fils, ainsi que ledit noble PONS DALEYRAC, de *noble, magnifique & puissant Seigneur Messire* GUILLAUME-FRANÇOIS DALEYRAC, Baron d'Aigremont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Exempts & Pensionnés de ses cent Gentilshommes sous FRANÇOIS I. Un vieil écrit de la Famille porte, qu'*il étoit homme d'armes à la bataille de Cerisoles en 1544, où il fit des vaillances de courage*, & qu'*il fut Bailli du Vivarais.* Il épousa Demoiselle *Jeanne de Mercoyrol*, fille de noble *Jean de Mercoyrol*, Seigneur du Pouget en Vivarais, & de Demoiselle *Jeanne de Pavie*, & petite-fille de noble *Pierre-Raymond de Mercoyrol*, & d'*Agnès de Narbonne.* Il eut de ce mariage: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & GUINOT, auteur des Seigneurs de Faugeres, rapportés ci-après.

Le surnom & titre *du Colombier*, que les descendans de cette branche ont presque tous porté, leur vient de la Paroisse du même nom, dont ceux de la branche aînée d'Aigremont étoient Seigneurs.

II. Noble GUILLAUME DALEYRAC-DU-COLOMBIER, Seigneur de Chambeson, fut Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes à la bataille de Moncontour en 1569. Il servit depuis contre la ligue en qualité de Capitaine de cent hommes d'Infanterie des troupes de HENRI IV: il reçut une blessure, qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1606 ou 1607. Il laissa d'*Anne de Sibleyras*, morte en 1631 ou 1632, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Jean Grel*, Notaire de Chomerac, le 15 Janvier 1575, & fille de noble *Jean de Sibleyras*, Bailli de la Ville & Baronnie de Privas, & d'*Isabeau de Châteauneuf*, DAVID, qui suit.

III. Noble DAVID DALEYRAC, Seigneur de Chambeson, s'adonna dans sa tendre jeunesse à l'étude des Loix, & devint un grand Jurisconsulte, chose rare dans un siécle où la Noblesse se faisoit gloire de ne rien sçavoir; mais il abandonna, par intervalle, cet état, pour remplir les devoirs que sa naissance & l'exemple de ses ancêtres lui imposoient. Il servoit en 1609, en qualité d'*homme d'armes*, dans la Compagnie de M. le Duc *de Vendôme*, suivant un certificat du sieur *d'Heure*, Lieutenant de cette Compagnie, du 14 Novembre de cette année; fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, par commission du 12 Juillet 1616, & fut envoyé sous les ordres de CHARLES-EMMANUEL, Duc de Savoie, allié

de la France ; & en 1639, il fut appellé pour marcher au *Ban* & *Arriere-Ban*, ainsi que toutes les autres fois qu'il fut convoqué. Il rendit hommage au Roi le premier Décembre 1605, du château, fief, rentes de cens de Chambeson, mandement de la Baronnie de Barry. Il épousa par contrat passé devant *Pierre de Papize* & *Jean Grel*, Notaires à Chomerac, le 30 Décembre 1604, Demoiselle *Susanne de Jullien*, fille puînée de feu noble *Jean de Jullien*, Sieur du Fraisse, & de Demoiselle *Isabeau de Chambaud-de-Saint-Martin-de-Valemas*. Il mourut le 20 Septembre 1649, & son épouse, qui fit son dernier testament le 3 Juillet 1654, en faveur de son fils aîné, mourut à Chambeson le premier Août 1654. De ce mariage naquirent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. JEAN, Capitaine au Régiment d'Infanterie de *Pierre Gourde*, son parent, mort en cette qualité à Sommerive-des-Bois en Italie le 28 Octobre 1640, âgé de 19 ans ; — 3, 4, 5 & 6. PAULE, ANNE, GÉNEVIEVE & JUDITH.

IV. Noble ETIENNE DALEYRAC, I. du nom, porta le titre & le nom *du Colombier*, du vivant de son pere, & ensuite celui *de Chambeson*. Il fut Capitaine au Régiment de Languedoc en 1634, puis Capitaine dans celui de *Lesdiguieres* par commission du premier Août 1642, & servit en cette qualité dans les guerres d'Italie en 1643. Il avoit auparavant servi comme Gentilhomme au Ban & Arriere-Ban, commandé pour aller au siége de Perpignan. Il rendit hommage le 8 Décembre 1672, à noble *Alexandre de Silol*, Seigneur de Saint-Vincent, pour son fief franc & noble, & fonds nobles par lui possédés en ladite Paroisse de Saint-Vincent, relevans dudit Seigneur ; & en 1679 le 5 Août, il rendit hommage au Roi de sa Seigneurie de Chambeson, & prêta serment entre les mains de *Jacques-Hercule de Bousquet-Montlaur*, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de France, Intendant des Gabelles en Languedoc au nom de Sa Majesté. Il épousa par contrat passé devant *la Grange*, Notaire, le 22 Octobre 1634, Demoiselle *Catherine de Chambaud*, fille de noble *Noë de Chambaud*, Seigneur d'Argences & de Saint-Leger, & de Demoiselle *Simonne de la Tour*. Il fit son dernier testament le 16 Août 1686, & institua sa femme son héritiere universelle, à la charge de remettre ses biens à qui bon lui sembleroit de ses deux enfans mâles qui lui restoient alors. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 des mêmes mois & an, avec les formalités d'un Catholique, ayant été toute sa vie un zélé Protestant. Ses sentimens sur la Religion l'ayant obligé deux fois à sortir du Royaume, il fut fait Colonel-Lieutenant au service du Duc de Brandebourg, à la suite du Régiment de Danuple ; mais il rentra dans sa patrie quand tout fut pacifié. Sa veuve, *Catherine de Chambaud*, sortit aussi du Royaume, pour fait de Religion, le 31 Août 1686 ; mais elle y rentra, & vint mourir en sa patrie en 1689, le jour de S. Vincent. Elle avoit, par contrat passé devant *Meynis*, Notaire, le 31 Août 1686, fait remission de son héritage en faveur de NOÉ DALEYRAC, son fils. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS, Sieur du Colombier, né le 11 Mai 1636, qui servit d'abord le Roi dans le Régiment de Saint-Ciergue, Cavalerie ; ensuite fut Capitaine au Régiment d'Infanterie de Limousin, dans lequel il servit en Allemagne & en Flandre, & mourut

à Chomolac en Vivarais le premier Mars 1666; — 2. JACQUES, Sieur du Colombier, né à Chambeſon le 14 Octobre 1648. Il fut Page du Prince d'Orange, enſuite fait Capitaine en 1674 dans la Milice du Vivarais, Régiment du Viviers, qui fut envoyé en Catalogne. Au retour de ces Milices de l'armée de Catalogne, JACQUES DALEYRAC-DU-COLOMBIER étant tombé malade à Montpellier, il ſe retira chez lui, où il mourut le 13 Décembre 1674; — 3. NOÉ, Sieur de la Condamine, né au mois de Février 1649, qui fut marié, par contrat paſſé devant *Hilaire Fargier*, Notaire, le 25 Mars 1686, avec Demoiſelle *Marie Moton-de-Saint-Montant*. Il fut Cadet aux Gardes de Sa Majeſté en 1671, ainſi qu'il eſt conſtaté par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Août de ladite année, qui ordonne au ſieur ETIENNE DALEYRAC, ſon pere, de lui payer annuellement pendant ſa vie 300 livres de penſion, parce qu'il lui refuſoit toutes ſortes de ſecours & d'aſſiſtance, en haine de ſa converſion vers la Religion Catholique. Il fut Lieutenant au Régiment de Bourgogne en 1672, & paſſa dans la même qualité en celui d'Iſlande; enſuite il entra dans les Gardes-du-corps du Roi, & fut encore Officier dans le Régiment de Cayeux, Cavalerie, en 1688. Il eſt mort Lieutenant de Cavalerie à l'Hôtel Royal des Invalides vers l'an 1718, ſans laiſſer de poſtérité; — 4. un autre NOÉ, qui ſuit; — 5. ETIENNE, Sieur de Pramoulene, né le 22 Décembre 1656, & Sous-Lieutenant au Régiment de Piémont, mort à Pignerol en Piémont le 29 Septembre 1673; — 6, 7 & 8. JEANNE, CATHERINE & SUSANNE.

V. Noble NOÉ DALEYRAC, I. du nom, Seigneur du Colombier, naquit à Chambeſon le 18 Juillet 1650. Son pere le fit élever à Genêve & en Suiſſe, dans la Religion Prétendue Reformée, qu'il abjura à Paris le 30 Mars 1673, & rentra dans le ſein de l'Egliſe. Il défendit glorieuſement ſa Religion, ſa Patrie & ſon Roi, & ſe rendit recommandable pendant les troubles & les guerres du Vivarais ſous LOUIS XIV. Il ſervit en 1673 dans les Gardes-du-corps du Roi, fut en 1674 Officier au Régiment Dauphin, Dragons, & bleſſé dangereuſement à la bataille de Senef la même année; défendit contre les Proteſtans Cruas, & conſerva cette place au Roi juſqu'à l'arrivée des troupes commandées par le Duc *de Noailles*; ſes biens en ſouffrirent beaucoup, les Proteſtans les pillerent & les ſaccagerent; mais le Duc *de Noailles*, rempli d'eſtime & d'amitié pour lui, le fit venir à Paris en 1684, & ſollicita pour lui des graces à la Cour. En 1689 il eut ordre du Sénéchal de Niſmes de s'y rendre le 21 Avril, bien armé & équipé, pour marcher à l'Arriere-Ban, comme les autres Gentilshommes. Il fut pourvu de la charge de Capitaine de la Compagnie franche de Cruas vers l'an 1693; en 1697 ſe trouva au ſiége de Barcelonne; le 8 Avril 1705, eut encore une commiſſion de Capitaine; le 22 Mars 1687 il tranſigea avec ſon autre frere NOÉ, Sieur de la Condamine, & *Catherine de Chambaud*, ſa mere, pour leurs droits légitimes. Il fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé devant *d'Arnaud* & *Sibleyras*, Notaires de Privas, le 18 Mars 1676, avec Demoiſelle *Jeanne de Garnier*, fille de *René de Garnier*, & de *Jeanne de Bechon*; & 2°. par autre contrat paſſé devant *Meynis*, Notaire, le 23 Novembre 1695, avec *Suſanne du*

Solier, fille d'*Etienne du Solier*, & de *Marie du Sere*. Par acte passé devant *Meynis*, Notaire, le 18 Janvier 1693, *Jeanne de Garnier*, sa premiere femme, nomma son époux pour son héritier, à la charge de remettre son héritage à celui de ses enfans que bon lui sembleroit : elle y fait une distribution à ses enfans de ses nippes, effets & bijoux, & donne un diamant à son fils aîné ; & elle mourut le 4 Avril 1695. Sa seconde femme, *Susanne du Solier*, est morte au mois de Janvier 1715, & NOÉ DALEYRAC, qui avoit abjuré à Paris le 30 Mars 1673, l'hérésie de Calvin, & s'étoit fait Catholique entre les mains du sieur *Charton*, Chanoine & Pénitencier de l'Eglise de cette ville, suivant le certificat de ce dernier, en date du 25 Mars 1684, est mort le 7 Octobre 1717, à Vallon en Vivarais, en revenant de prendre les bains de Saint-Laurent. Il a eu de son premier mariage : — 1. NOÉ, Sieur du Colombier, né le dernier Février 1679, Capitaine au Régiment d'Arcy, d'où il passa au Régiment de Béarn le 8 Novembre 1710, tué d'un boulet de canon qui lui emporta la tête à la tranchée du siége du Quesnoy en 1712 ; — 2. PIERRE, dont l'alliance est ignorée ; — 3. JOSEPH, qui suit ; — 4. PAUL, né à Saint-Vincent de Barrès le 22 Mars 1684. Il a été Lieutenant de Cavalerie, & passa à Rome environ l'an 1714. Il eut un emploi dans cette Cour, & se maria à Citta Vechia, & y est mort sans enfans en 1748 ou 1749 ; — 5. ETIENNE, mort jeune ; — 6 & 7. JEANNE & MARIANNE, Demoiselles ; — 8. & N... Demoiselle, née le 16 Janvier 1693, non encore batisée lors du testament de sa mere du 18 des mêmes mois & an. Et de son second mariage vinrent : — 9. SCIPION, Sieur de la Chaise, né à Saint-Vincent de Barrès le 14 Octobre 1696. Il étudia chez les Jésuites à Tournon, fit des progrès dans l'Eloquence & la Poésie Françoise, & après ses études ayant pris le parti des armes, il entra Cadet dans le Régiment d'Infanterie de Beauvoisis, en attendant sa nomination à une Lieutenance ; mais il mourut à Monaco le 23 Novembre 1718 ; — 10. autre NOÉ, rapporté après la postérité de JOSEPH, son frere aîné consanguin ; — 11. autre ETIENNE, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 13 Janvier 1704. Il servit le Roi dans le Régiment de Languedoc, Dragons, où il fut fait Cornette en 1734. Il est mort Lieutenant audit Régiment à Saint-Leonard en Baviere le 21 Mars 1743. Il fit son testament militaire le jour précédent, reçu par les Officiers de son Corps, par lequel il fit son héritier noble NOÉ DALEYRAC, Sieur de la Chaise, son frere, ci-devant Cadet dans le même Régiment ; — 12. & ELISABETH, Demoiselle.

VI. Noble JOSEPH DALEYRAC, Sieur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 27 Février 1681, servit le Roi, comme ses peres & ayeux. Il fit ses premieres armes au Régiment de Talande, Infanterie, où il fut fait Lieutenant le 6 Janvier 1706, jusqu'en 1710, qu'il entra dans la même qualité, dans le Régiment Infanterie de Béarn, suivant deux lettres de la Cour des 26 Juillet & 14 Octobre 1710, & y servit avec distinction jusqu'en 1722. Il transigea, par acte passé devant *Rabaniol*, Notaire à Villeneuve-de-Berre, le 24 Juillet 1729, avec NOÉ & ETIENNE DALEYRAC, ses freres, pour leurs droits légitimes & partage de biens ;

épousa par contrat passé devant *Jacques Cornet*, Notaire à Rochemore, le 17 Février 1717, Demoiselle *Catherine de Guyon-de-Geys-de-Panpelonne*, fille de noble *Jacques de Guyon-de-Geys*, Seigneur de Panpelonne, & de Dame *Gabrielle Deimart;* & rendit hommage & dénombrement, par acte passé devant *Delpuech*, Notaire, le 4 Novembre 1717, à noble *Simon Dozil*, Seigneur de Saint-Vincent de Barrès, des directes & fiefs nobles qu'il possédoit dans cette paroisse. Il mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 Décembre 1738; & sa veuve, qui testa devant *Cornet*, Notaire à Rochemore, le 19 Janvier 1739, mourut au même lieu le 6 Août 1754, ayant eu de leur mariage, entr'autres enfans: — 1. PAUL-DAVID, qui suit; — 2. JOSEPH, Seigneur de la Condamine, né à Saint-Vincent de Barrès le 17 Mai 1728. Il a été Officier au Corps Royal d'Artillerie, & s'est distingué au siége des isles de Sainte-Marguerite. Il est mort à Saint-Vincent de Barrès le 20 Novembre 1768; — 3. PAUL-JEAN, dit *le Chevalier Daleyrac*, né le 27 Août 1729, actuellement Capitaine au Régiment de Touls, du Corps Royal d'Artillerie, & Commandant de l'Artillerie à l'isle de la Guadeloupe; pensionné du Roi depuis le siége de Mahon, où il se distingua, & où il fut blessé. Il a épousé à la Guadeloupe, en 1768, Demoiselle *Anne de Bautheac-de-Granval*, sa parente; — 4. GABRIELLE, morte en 1767; — 5 & 6. MARIE-ANNE-CATHERINE & JEANNE-CATHERINE, vivantes en 1769, sans alliance.

VII. Noble PAUL-DAVID DALEYRAC, Coseigneur Haut-Justicier de Saint-Vincent de Barrès, Coseigneur direct de Saint-Pierre de Barry, Saint-Martin le Supérieur & l'Inférieur, Saint-Bauzille, Saint-Leger, *&c.* né le 2 Janvier 1724, Capitaine au Régiment de Grenoble, du Corps Royal d'Artillerie, & fait Chevalier de S. Louis avant son tour, par la distinction avec laquelle il servit au siége de Cassel, sous le Comte *de Broglie*, s'est marié par contrat passé devant *Julien*, Notaire, le 15 Février 1768, avec *Marie-Thérese de Barruel*, de la ville de Villeneuve de Berre, fille de noble *Antoine de Barruel*, Seigneur Haut-Justicier de Chaix, Coseigneur direct de Mirabel, d'Arbres, *&c.* & de Dame *Madelene de Meunier*, dont il a: PAUL-LOUIS DALEYRAC, Chevalier, né le 16 Janvier 1769.

VI. Noble NOÉ DALEYRAC, II. du nom, Sieur de la Chaise, second fils de NOÉ DALEYRAC, & de *Susanne du Solier*, sa seconde femme, fit ses premieres armes dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & ensuite dans le Régiment de Picardie; se distingua à la bataille de Parme, où il fit prisonnier un Officier de marque. Il quitta le service pour épouser, par contrat passé devant *Jean Expy*, Notaire, le 3 Décembre 1734, Demoiselle *Jeanne-Marie Vernhes*, née le 13 Juin 1714, fille & héritiere de *Jean Vernhes*, Juge de Saint-Pierre-Ville, dans le bas-Vivarais, au Diocèse de Viviers, & de *Gabrielle de Barme-de-Boissi-de-Saint-Montant.* Elle est morte *ab intestat*, le 18 Février 1745; & son mari, qui testa devant ledit *Jean Expy*, Notaire, le 15 Avril 1745, en faveur de ses enfans, par égales portions, est mort à Saint-Pierre-Ville le jour suivant de la même année. Il a laissé de son mariage: — 1. JEAN-BATISTE, qui suit; — 2.

ETIENNE, né à Saint-Pierre-Ville le 8 Mai 1738, qui servit dans le Régiment d'Infanterie de Medoc, & se trouva au siége de Mahon, où il donna des preuves de sa valeur. Etant tombé malade des fatigues qu'il y essuya, les Médecins lui ordonnerent d'aller prendre l'air natal, & il est mort à Saint-Pierre-Ville, d'une maladie de langueur le 24 Août 1768; — 3. JACQUES-FRANÇOIS, né à Saint-Pierre-Ville le premier Décembre 1739, Lieutenant du Régiment de Languedoc, Infanterie; — 4. AUGUSTIN, dit *le Chevalier Daleyrac*, né à Saint-Pierre-Ville le 11 Mai 1743. Il a fait ses premieres armes dans le même Régiment que son frere, qu'il a quitté pour entrer dans le Corps Royal d'Artillerie, & il est actuellement Officier d'Artillerie dans l'Isle-de-France, ou Isle-Maurice, dans l'Afrique; — 5. & JEANNE-MARIE, née à Saint-Pierre-Ville en 1744, où elle est morte le 17 Août 1749.

VII. Noble JEAN-BATISTE DALEYRAC, né à Saint-Pierre-Ville le 29 Avril 1737, a fait la derniere guerre en Canada, & est depuis 1769 Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie.

Seigneurs DES FAUGERES, *établis à Saint-Vincent de Barrès.*

II. Noble GUINOT DALEYRAC, fils puîné de CLAUDE, & de *Jeanne de Mercoyrol*, s'allia en 1598 avec Demoiselle *Madelene de Chelard*, Dame des Faugeres dans la paroisse de Saint-Vincent de Barrès. Il en eut entr'autres enfans DANIEL, qui suit.

III. Noble DANIEL DALEYRAC, Docteur ès Droits, Seigneur des Faugeres, eut ordre le 7 Avril 1631, du sieur *Tardieu*, Juge du bas-Vivarais, Commissaire subdélégué du ban & arriere-ban, de se pourvoir d'armes & de chevaux, pour être prêt à marcher pour le service du Roi, au premier avis, avec les autres Gentilshommes du Pays. Il reçut un même ordre le premier Octobre 1639, du Subdélégué de l'Intendant, pour se rendre à l'armée, en sa qualité de *Gentilhomme*, & avertir les autres de sa connoissance. Suivant un certificat du premier Septembre 1642, il fut Capitaine dans le Régiment de Pierre-Gourde, & servit dans les guerres d'Italie; & par autre certificat du premier Octobre de la même année, on voit qu'il servit encore au ban & arriere-ban, & qu'il conduisit, par ordre du Roi & du Cardinal *de Richelieu*, la Noblesse du Pays du Vivarais au siége de Perpignan. Il fit alliance avec Demoiselle *Louise d'Audemard*, dont la mere étoit une *Pierre-Gourde*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; — 2. N.... surnommé *de Combegrand*, Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Servon le premier Avril 1673, Lieutenant au même Régiment le 7 Juillet 1675; Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Baron *de Quinoy* en 1676, & tué à la tête de sa Compagnie; — 3. & N... mort au mois de Septembre 1676, Cornette au Régiment de Cavalerie du Baron *de Quinoy*.

IV. Noble FRANÇOIS-LOUIS DALEYRAC, Seigneur des Faugeres, a été Capitaine d'Infanterie, & épousa Demoiselle *Judith de Serre*. De ce mariage sont nés, entr'autres enfans: — 1. SUSANNE, Dame des Faugeres, actuellement vivante. Elle est veuve de noble *Antoine de Pichon-de-Brellay*,

de la ville de Tournon, dont sont issus : *N... de Pichon*, Seigneur des Faugeres, mort à Versailles le 5 Juin 1766, Chevalier de S. Louis & Ecuyer Cavalcadour de Madame la Dauphine ; & Demoiselle *N... de Pichon*, actuellement Dame des Faugeres, mariée depuis 1766, à noble *N... de l'Hermusieres*, Capitaine au Régiment de Lorraine ; — 2. CLAUDINE-GABRIELLE, morte mariée ; — 3. & une autre SUSANNE, dite *la jeune*, actuellement vivante, sans alliance.

Tous les descendans de cette branche des Seigneurs DALEYRAC-DES-FAUGERES ont servi le Roi, & on a trouvé dans les titres de la branche aînée, tout ce qu'on vient de rapporter. Les armes : *écartelé d'azur ; le 1 & 4 chargé d'un demi-vol dextre, éployé d'or ; & le 2 & 3 d'une tour, donjonnée de trois pièces d'argent, maçonnée de sable.* L'écu timbré d'*un casque à 5 grilles, accompagné de ses lambrequins, aux émaux de l'écu, la toque* ou *bourlet de même.* Pour cimier, *une aigle issante de sable, tenant dans son bec une branche de laurier de sinople* ; & pour supports, *deux aigles d'or.*

La branche aînée de cette Maison portoit *le demi-vol abaissé* ; cette branche-ci en a changé l'assiette & mis *élevé*, sans doute pour *briser*, comme *cadets*, ainsi que cela se pratiquoit beaucoup autrefois, selon les Loix Héraldiques.

Cet écusson, que leurs ancêtres ont sûrement laissé depuis l'usage des armoiries, le rapport qu'il a avec leur nom, par le *demi-vol*, en patois du Languedoc, est aussi une marque de son antiquité. Les blasons les plus anciens & les plus glorieux se trouvent presque tous de cette sorte.

Généalogie dressée sur un *Mémoire* généalogique envoyé, & légalisé par le Juge des lieux.

— DAMAS, *ou* DALMAS. La Généalogie de cette ancienne Maison du Forez a été dressée par *Guichenon*, & extraite de son Histoire manuscrite de la Souveraineté de Dombes. *Imhoff* en parle dans ses Généalogies de France, & on en trouve la Généalogie dans le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII. pag. 317 & suivantes.* C'est celle que nous allons suivre.

I. ELZIRAN DAMAS, *ou* DE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Cousan en Forez, est nommé comme présent dans une donation qu'*Almodis*, Comtesse de Rodez & de Nîmes, fit à l'Eglise de Cluny & à l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc, le 25 Décembre 1063. Il eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

II. BERTRAND DAMAS, Seigneur de Cousan, Chevalier, lequel assista comme témoin en 1094, avec *Guillaume* & *Bernard de Saint-Priest* & *Bernard de Sercy*, Chevalier, à la donation que *Warin* & *Hilduin*, Seigneur de Montpensier en Auvergne, firent de quelque peu de leurs biens en Auvergne à l'Eglise de Cluny, du consentement de *Gui*, Seigneur de Thiern. BERTRAND DAMAS eut pour fils : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. HUGUES, Célerier de l'Abbaye de Cluny, mentionné dans une Charte de ROBERT DAMAS, son neveu.

III. ROBERT DAMAS, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte, & avant son départ il donna au Monastere de Cluny pour le salut de son

ame, en présence de *Lobita*, sa femme, d'*Anselme de Semur*, Chevalier, & autres personnes qualifiées en 1106, son mas de Colonges & ses dépendances; & en cas que cela fût contesté, il donna son mas de Pommiers & son moulin de Vandenesse. Il vivoit encore en 1130, suivant les titres de l'Abbaye de Cluny. Il eut pour enfans : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. ROBERT, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Cluny, du consentement de HUGUES, son frere, & de l'approbation de HUGUES, son oncle, Célerier de cette Abbaye, tout le franc-aleu qu'il avoit à Cadroles depuis la montagne dite de *Colomboret*, & de *Saint-Myre*, jusqu'à Viriac, & le Cimetiere de l'Eglise de Vandenesse, l'an 1178. On croit qu'il assista en 1189, à la confirmation que fit *Guillaume*, Comte de Châlons, allant à la Terre-Sainte, de la fondation de l'Abbaye de la Ferté-sur-Grosne; —3. & AUXILIANDE, mariée le 11 des Calendes d'Octobre 1113, à *Agne*, Seigneur *d'Olierguès*.

IV. HUGUES DAMAS, *ou* DALMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Cousan, donna quelques héritages à l'Abbaye de Cluny, qu'il confirma depuis avec ses enfans en 1180, & il eut différend avec *Agne d'Olierguès*, Seigneur de Maimont, & traita des prétentions qu'il avoit sur cette Terre, en 1185. Il eut de *N*... *de Châlons*, son épouse, fille unique de *Robert de Châlons*, Seigneur de Marcilly : — 1. HUGUES, qui suit; — 2. ALBERT, lequel fut caution du traité que son pere fit avec le Seigneur de Maimont, & mourut sans postérité; — 3. RENAUD, vivant en 1212 & 1226; — 4. & JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur de Blaisy, fils de *Garnier*, Seigneur de Blaisy, Chevalier.

V. HUGUES DAMAS, II. du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, Chevalier, qualifié premier Baron de Forez dans un hommage qu'il reçut en 1208, d'*Aganon* ou *Agne*, Seigneur *d'Olierguès* en Auvergne, traita avec RENAUD, son frere, en 1226, sous le sceau de *Béatrix*, Comtesse de Châlons. Les Mémoires de *Guichenon* portent qu'il épousa *Jeanne de Bourgogne*, Dame de Marcilly, dont : — 1. RENAUD, qui suit; — 2. ROBERT, Chevalier; — 3. & DALMACE, nommée dans la transaction faite par son pere avec son oncle en 1226.

VI. RENAUD DAMAS, Seigneur de Cousan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly, fit hommage à *Gui*, Comte de Nevers, l'an 1233. Il eut pour enfans : — 1. GUI, qui suit; — 2. ROBERT, lequel fut caution envers l'Abbé de Cluny de la transaction qu'il passa sur les différends qu'il avoit avec *Guillaume*, Seigneur de Digoine en 1243; — 3. HENRI, Bailli de Mâcon en 1255; — 4. JEAN, Chanoine de Mâcon, élu Evêque en 1262, mort le 17 des Calendes de Janvier 1264, & qu'on croit frere des précédens.

VII. GUI DAMAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Cousan, Vicomte de Châlons, Seigneur de Marcilly & de Monestey, donna des franchises aux habitans de Monestey par Lettres du mois de Décembre 1247. Il étoit mort en 1269, & sa veuve *Dauphine de Lavieu*, Dame de Saint-Bonnet & de Mirebel en Forez, *&c.* fille de *René* & de *Jourdaine*, sa femme, se remaria depuis trois fois, 1°. avec *Gui*, Sire *de Baugé*, Seigneur

Seigneur de Bresse, mort en 1268, dont elle eut : *Sibille de Baugé*, femme d'*Amé*, Comte de Savoie ; 2°. à *Jean*, Seigneur *de Châtillon* en Bazois ; & 3°. avant l'an 1277, avec *Pierre*, Seigneur *de la Roue*, en Auvergne, dont elle n'eut point d'enfans. Elle ne vivoit plus en 1288, & laissa de son premier mari : — 1. GUI, mort sans postérité après l'an 1279 ; — 2. RENAUD, qui suit ; — 3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Marcilly, rapportée ci-après ; — 4. & GUYOTTE, femme en 1279, de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, fils de *Bertrand*, Seigneur de Chalençon, *&c.*

VIII. RENAUD DAMAS, II. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny & de Coulanges, dont il fit hommage au Duc de Bourgogne en 1263, acquit en 1293, d'*Etienne de Châtelus*, la Terre de Moncelas, & vivoit encore en 1301. Il eut de *Béatrix de Montigny*, sa femme, fille de *Guichard* : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. GUI, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317 ; — 3. & ALIX, veuve en Avril 1312, de *Gui Renaud*, lorsqu'elle partagea avec GUI, son frere, les biens de son pere.

IX. HUGUES DAMAS, III. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, *&c.* émancipé par son pere en 1273, eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. GUI, mort sans alliance en 1313 ; — 2. AMÉ, qui suit ; — 3. & ISABEAU, mariée par son pere en 1301, avec *Louis de Thiern*, fils de *Gui*, Vicomte *de Thiern.*

X. AMÉ DAMAS, Seigneur de Cousan & de Lugny, après son frere, eut de sa femme, dont le nom est inconnu : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. & ISABEAU, mariée 1°. en 1337, à *Jean*, Seigneur de la Motte Saint-Jean ; & 2°. en 1367, avec *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES DAMAS, IV. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, *&c.* reçut l'hommage de *Pierre de la Tour* en 1329, fut caution de *Bertrand de la Roche-Tornoelle*, le 5 Avril 1347. Il étoit mort en 1350, & eut d'*Alix*, Dame de la Perrierre, fille de *Gui*, laquelle testa en 1379 : — 1. GUI, qui suit ; — 2. JEAN, Abbé de Monstier-Ramey, ensuite Abbé de Cluny en 1383, où il mourut au mois de Septembre 1400 ; — 3. & CATHERINE, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne, morte en 1396.

XII. GUI DAMAS, II. du nom, Seigneur de Cousan, de Lugny, de la Perrierre, *&c.* Conseiller & Chambellan du Roi, successivement Grand-Echanson, Souverain Maître d'Hôtel du Roi, & Grand-Chambellan de France, *&c.* servit en Flandre avec huit Chevaliers & six vingt Ecuyers, qui furent reçus à Lille & à l'Ecluse. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Marguerite de la Tour*, fille de *Bertrand* III. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Isabeau de Levis* ; 2°. le 27 Janvier 1384, avec *Marie de Castelnau*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Castelnau, & de *Marguerite de Villemur* ; & 3°. sans enfans en 1392, avec *Alix de Beaujeu*, veuve en premieres noces de *Josserand de Lavieu*, Seigneur de Fougerolles ; & en secondes, d'*Etienne de Sancerre*, Seigneur de Vailly, mort au voyage de Barbarie en 1390, & fille de *Guichard de Beaujeu*, Seigneur de Perreux, & de *Marguerite de Poitiers*. Il eut du premier lit : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. CATHERINE, mariée 1°. à *Antoine Flotte*, dit *Flotton*, Seigneur

de Revel & d'Escolle, mort à la bataille de Rosebecq en 1382 ; & 2°. à *Jean de Sainte-Croix*, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1408 ; — 3. ANNE, morte sans alliance. Du second lit vinrent : — 4. & ANTOINETTE, qui demeura jeune sous la tutelle de son pere, à cause de laquelle il eut de grands procès pour la succession de Castelnau. Elle épousa le 12 Février 1404, *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Brosse, auquel elle survéquit ; & plaidoit en 1442, contre ALIX DE COUSAN, sa niéce, femme d'*Eustache de Levis*, Seigneur de Villeneuve, pour la succession de GUI, Seigneur de COUSAN, son neveu, qu'elle prétendoit lui appartenir, comme substituée aux mâles de sa Famille. Elle vivoit encore en 1446, & fut enterrée aux Cordeliers d'Argenton.

XIII. HUGUES DAMAS, V. du nom, Seigneur de Cousan, de la Perrierre, de Lugny, de la Baume, *&c.* étoit mort en 1415. Il eut d'ALIX DAMAS, son épouse, troisieme fille de GIRARD DAMAS, Seigneur du Plessis, & de *Catherine de l'Espinasse* : — 1. GUI, Seigneur de Cousan & de la Perrierre, mort sans avoir été marié en 1423 ; — 2. & ALIX, devenue héritiere de son frere & des biens de sa branche, après avoir soutenu un grand procès en 1442, contre ANTOINETTE DAMAS DE COUSAN, sa tante. Elle étoit alors mariée avec *Eustache de Levis*, Seigneur de Villeneuve.

Branche des Seigneurs de MARCILLY, Vicomtes de CHALONS.

VIII. ROBERT DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Monestey, de Saint-Bonnet, *&c.* Vicomte de Châlons, troisieme fils de GUI, I. du nom, & de *Dauphine de Lavieu*, partagea en 1248, avec *Henri de Châtillon*, les biens de sa mere. Il mourut le 9 des Calendes de Mai 1301, suivant son épitaphe, qui est au Cloître de l'Abbaye de la Ferté-sur-Grosne. Il eut de son épouse, dont le nom est inconnu.

IX. JEAN DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly & de Saffenay, Vicomte de Châlons, *&c.* qui se porta caution le 27 Décembre 1307, de 6000 livres pour les avantages de *Blanche*, fille de *Robert*, Duc de Bourgogne, mariée avec *Edouard*, fils & seul héritier d'*Amédée*, Comte de Savoie, dont il est qualifié neveu. Il transigea en 1311, avec le Seigneur de Saffangy, pour la bannalité de la riviere de Guie. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. & PIERRE, Chevalier, qui promit au Roi PHILIPPE DE VALOIS, le 23 Avril 1338, de lui amener 400 Mariniers pour armer deux Galeres, dont il seroit Capitaine, & sur lesquelles il devoit servir trois mois, à 500 livres par Galere.

X. ROBERT DAMAS, II. du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Leisot & de Chaffenay, Vicomte de Châlons, mena en 1340, neuf Ecuyers à l'armée qu'*Eudes de Bourgogne* commandoit au voyage de Saint-Omer contre *Robert d'Artois*, Comte de Beaumont-le-Roger. Il fut fait Chevalier le 20 Juin de la même année. *Henri*, Seigneur de Montagu, son beau-frere, lui laissa par testament du 8 Août 1347, la Terre de Chaffenay pour 360 livres de rente qu'il lui devoit. Il eut d'*Isabelle de Montagu*, Dame de Leisot, son épouse, fille d'*Eudes*, dit *Odart*,

Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Sainte-Croix*, sa premiere femme, laquelle partagea la Seigneurie de Montagu avec *Jeanne*, sa sœur, l'an 1358: — 1. HUGUES, qui suit; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Montagu & de Crux, rapportée ci-après; — 3. PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Verpré, aussi rapportée ci-après; — 4. & MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur de Nanton, Chevalier, dont *Guillaume de Nanton*, qui vivoit en 1397.

On trouve PHILIBERT DAMAS, Chevalier, lequel donna quittance le 27 Avril 1385, à *Guillaume d'Enfernet*, Trésorier des Guerres, de 1078 liv. tournois, & PHILBERT DAMAS, Chevalier-Bachelier, qui donna quittance le 14 Juin 1387, de 67 florins pour ses gages & ceux de sept Ecuyers.

XI. HUGUES DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, mourut en Palestine. Il avoit épousé le 31 Juillet 1362, *Philiberte de Crux*, fille aînée d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont: — 1. ERARD, qui suit; — 2. JOSSERAND, fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, en 1396. Il mourut à son retour, & avoit été fiancé le 3 Juillet 1387, avec *Marie de Pontallier*, fille de *Gui*, Seigneur de Pontallier, Maréchal de Bourgogne; mais le mariage ne fut point accompli; — 3. HUGUES, mort au voyage de Turquie, où il alla avec *Jean*, Comte de Châlons; — 4. & JEANNE, nommée dans un partage de l'an 1391.

XII. ERARD DAMAS, Chevalier, Seigneur de Marcilly, de Montigny-aux-Amoignes, de Crux, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi des Pays de Mâconnois & d'Auxerrois, nommé en 1418 Gouverneur de Nivernois & d'Auxerre, Capitaine de 80 hommes d'armes, & de 40 hommes de trait, fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Jean de Bourgogne*, en 1426, & se trouva à la prise de la forteresse de Mailly, près d'Auxerre, que *Thibaut de Thermes* avoit prise. *Jean*, Comte de Châlons, Prince d'Orange, lui légua par son testament de l'an 1397, une rente annuelle de 60 livres d'or sur les puits des salines de Salins. Cette donation fut confirmée par PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne, le 15 Septembre 1400. Ses descendans en ont toujours joui, & elle a été confirmée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Dole, le 13 Mai 1499. Il testa le 6 Janvier 1447, & avoit épousé par contrat du 2 Mai 1430, *Isabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-le-Bois, fille de *Jean d'Avenieres*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne*, Dame d'Anlezy, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2 JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs d'Anlezy, rapportée ci-après; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre*, Seigneur de Chamilly, Ecuyer; — 4 & 5. ANNE & MARGUERITE, celle-ci mariée à *Jean*, Seigneur *de la Riviere*, Ecuyer.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, &c. fut un des sept Ecuyers de Messire *Jacques de Chalus*, Chevalier-Bachelier dans la montre faite à Villebrot près Montluçon le 14 Août 1420. Il fit hommage en 1450 au Duc de Bourgogne, pour la Terre de Marcilly, & avoit épousé le 10 Février 1446, *Claude de Mello*, Dame

de Saint-Parise, fille de *Jean de Mello*, & de *Marguerite de Ventadour*, dont :

XIV. JEAN DAMAS, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Seigneur de Savigny-le-Bois, eut ordre en 1488, de commander les arriere-bans de l'Autunois, Charolois & Nivernois. Il épousa 1°. le 13 Novembre 1472, *Anne de Digoine*, fille de *Chrétien de Digoine*, Chevalier, Seigneur de Thianges & de Martigny, & de *Philiberte des Barres*; 2°. en 1480, *Catherine Damas*, fille de *Jean*, Baron de Digoine, Gouverneur du Mâconnois, & de *Claudine de Saint-Amour*; & 3°. *Claudine de Busseul*, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, laquelle se remaria à *Jacques Maréchal*, Seigneur de Senozan & du Parc, avec lequel elle vivoit en 1508. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes; mais du premier lit : — 1. GEORGE, qui suit; — 2. & MARIE, femme de *Guillaume de la Queuille*, Seigneur de Florac & de Châteaugay en Auvergne, fils de *Charles*, Seigneur des mêmes lieux; & d'*Anne de Bellenave*.

XV. GEORGE DAMAS, Seigneur de Marcilly, du Vaulx, de Chizeul & de Thianges, Vicomte de Châlons, Chambellan du Roi FRANÇOIS I. en 1518, fut fait Capitaine de la ville de Châlons le 30 Juin 1529, & mourut en 1552. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1512, *Jeanne de Rochechouart*, dame d'Ivoy & de Malvoisine, fille de *François*, Seigneur de Chandenier, & de *Blanche d'Aumont*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. LÉONARD, auteur de la Branche des Marquis de Thianges, qui va être rapportée après celle-ci; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1550; — 4. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Sugny & de la Romagne en 1571; — 5. PIERRE, Seigneur de la Motte & de Saint-Micault, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes; — 6. & SIMONNE, qui vivoit en 1543.

XVI. CLAUDE DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pannetier de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, épousa le 19 Février 1655, *Anne de Renty*, fille de *Jean Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Sitrey & de Plumoison, Gouverneur de la Fere, & d'*Antoinette Chepoix*, dont : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & CLAUDINE, mariée à *Claude de Semur*, Seigneur de Trémons & de Clercy, Capitaine des Gardes de *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, Gouverneur de Mâcon.

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Sassangy, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bassay, mourut le 2 Mars 1632, & fut enterré dans la Chapelle Notre-Dame de la Paroisse de Saint Vincent de Marcilly, où l'on voit son épitaphe sur une tombe plate. Il avoit épousé le 27 Mai 1586, *Catherine de Messey*, fille de *Philippe*, Seigneur de Sassangy, & de *Jeanne de Toccy*, Dame de Monay, dont : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. PHILIBERT, reçu Chevalier de Malte en 1610; — 3. & JEANNE, mariée le 24 Mai 1616 à *Adrien de Choiseul*, dit *de Traves*, fils de *Jean de Choiseul*, dit *de Traves*, Seigneur de Vautau, & de *Barbe de Chastelus*.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Marcilly, Seigneur de Sassangy

& de Lis, Vicomte de Châlons, épousa le 18 Octobre 1623, *Madelene-Eléonore de Rimont*, fille de *Louis*, Seigneur de Rimont & de la Rochette, dont : — 1. CHARLES, Baron de Marcilly, mort en 1713. Il avoit épousé *Marie de Ganay*, fille de *Jean-David*, Seigneur de Genelard, & de *Catherine Perard*, morte le 19 Septembre 1679, de laquelle il eut pour fille unique, MARIE-ANNE DAMAS, mariée à *N... de la Magdelaine*, Marquis de Ragny, avec lequel elle vivoit en 1714; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. PHILIPPE, mort Chevalier de Malte; — 4. ANNE-JOSEPH, aussi mort Chevalier de Malte en 1665; — 5, 6, 7, 8, 9. MARIE-CLAUDE, CHARLOTTE, FRANÇOISE, BERNARDE & ANNE, la premiere morte en 1703, Abbesse du Lieu-Dieu à Baune; les deux suivantes mortes Religieuses à la même Abbaye; la quatrieme morte Religieuse Bénédictine à Lancharre de Châlons; & la cinquieme morte Abbesse de Saint-Julien, puis de Rougemont; — 10. & FRANÇOISE, mariée le 7 Juillet 1667 à *Pierre de Changeres*, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare, Comte du Breul, Seigneur de Fossé, &c. fils de *Charles*, Seigneur du Breul, & de *Marguerite de Gand*.

XIX. LOUIS DAMAS DE MARCILLY, Comte de Saffangy, mort en 1712, âgé de 76 ans, avoit épousé en 1672 *Marguerite-Charlotte de la Menüe*, fille unique & héritiere de *Théophile*, Chevalier, Seigneur de Saint-Privé en Châlonnois, de Saint-Didier, Saint-Etienne en Bresse, & du grand & petit Pimond; & de *Marguerite-Guillemette de Monteconis*: elle vivoit veuve en 1731. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. CLAUDE-GABRIEL, Chevalier de Malte, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Maine, mort en 1721; — 3. ANTOINE-CHARLES, Chevalier de Malte de minorité, Commandeur de Marbotte & de Montmoreau près Langres, qui vivoit en 1738. La ressemblance qu'il avoit avec le Roi de Pologne STANISLAS I, fit qu'on jugea à propos de se servir de lui pour représenter ce Prince sur la flotte Françoise qui fut dans la mer Baltique en 1733, pendant que le Roi faisoit le voyage par terre pour se rendre en Pologne, où il arriva au mois d'Août de la même année. Trois jours après son arrivée il y fut élu pour la seconde fois Roi de Pologne; & ce Prince ayant été fait Duc de Lorraine & de Bar, par convention entre les Princes intéressés dans la guerre, & s'étant rendu à Nancy le premier Mai 1737, il donna au Commandeur de Thianges la charge de son Grand-Veneur; — 4. HENRI, mort jeune, venant d'être reçu Comte de Lyon, au mois d'Octobre 1708; — 5. PIERRE, mort ayant été reçu en l'Abbaye de Saint-Claude en 1707; — 6. MARIE-PIERRETTE, qui vivoit en 1731, Abbesse du Lieu-Dieu à Baune; — 7. CHARLOTTE-HONORÉE-MARIE, qui vivoit la même année, Religieuse Bernardine dans l'Abbaye de sa sœur; — 8 & 9. MARIE-PHILIPPINE-NICOLE & N... DAMAS. La premiere vivoit en 1731.

XX. ANTOINE DAMAS DE MARCILLY, dit *le Marquis de Thianges*, élevé Page de la grande Ecurie du Roi, ensuite Mestre-de-camp d'Infanterie à la suite du Régiment de Chartres en 1731, a épousé en Décem-

bre 1715, *Marie Bataille*, fille de *N... Bataille*, Seigneur de Mandelot, & de *Colombe le Goux*.

Branche des Marquis de THIANGES.

XVI. LÉONARD DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, second fils de GEORGE, Baron de Marcilly, & de *Jeanne de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Mayenne, suivant une quittance du 7 Novembre 1577, épousa, par contrat du 25 Janvier 1554, *Claudine d'Orge*, Dame du Deffend, fille de *Jacques*, & de *Françoise Ciclier*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. GABRIELLE, femme de *Jean de Grossove*, Seigneur de Pesseliere, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie pour le service du Roi; — 3. ELIE, femme de *François Rabutin*, Seigneur de Lavau & de Fourlens, &c. fils puîné de *Christophe*, & de *Claude de Rochebaron*; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *Jacques Brouillart*, Baron de Coursan en Champagne.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Thianges, de Fleury, de la Tour, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Mayenne, Gouverneur de Noyon & de Soissons, Capitaine de cent hommes d'armes, nommé Chevalier des Ordres le 22 Mars 1611, & mort en 1615, avant que d'avoir été reçu, avoit épousé le 31 Janvier 1580, *Françoise*, Dame de Dio, fille de *Jean Palatin*, Seigneur de Dio, & de *Louise de la Clayette-de-Chantemerle*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, Lieutenant-Général pour le Roi en Alsace, Mestre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, mort le 6 Juillet 1641, âgé de 44 ans, & enterré dans le chœur de l'Eglise de Chalancey, sans avoir eu d'enfans de son épouse *Henriette de la Vieuville*, fille de *Robert*, Baron de Rugles & d'Arzillieres, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Bossu*, sa seconde femme; — 3. CLAUDE, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, ensuite marié le 10 Décembre 1637, à *Marguerite Papillon*, veuve de *François de Gondrecourt*, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Lorraine. Apparemment que le contrat ne fut pas jugé valide, puisque les enfans nés de cette alliance furent légitimés par Lettres du Roi du mois de Mai 1666, & registrées au Parlement de Paris le 7 Mai 1669. Ils se nommoient: — (a) FRANÇOIS DAMAS, Ecuyer, Aide-Major au Régiment de Cavalerie de Thianges, lequel acquit la Terre de *Châtenay-le-Vaudin*, dont il fit hommage à l'Evêque de Langres le 6 Mai 1663; — (b) LÉONOR, mort Lieutenant au Régiment de Normandie; — (c) MARGUERITE, Religieuse Ursuline à Monconis près Autun; — (d) & CHARLOTTE, morte Religieuse Ursuline; — 4. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Palu*, Chevalier Comte de Bouligneu en Bresse, fils de *Charles*, & de *Jacqueline de Saulx*; — 5. LÉONORE, femme de *Jacques Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux & de la Roche; — 6. GABRIELLE, dite *la jeune*, alliée à *Marie-François*, Seigneur de Montjouvent, fils de *Charles*, & de *Catherine Bruges*,

la-Gruthuse; — 7, 8, 9, 10 & 11. LÉONORE, dite *la jeune*, Dame de Remiremont; CLAUDE & MARGUERITE, Religieuses au Prieuré de Marcilly; FRANÇOISE & LOUISE, Religieuses au Prieuré de Saint-Julien.

XVIII. CHARLES DAMAS, Marquis de Thianges Comte de Chalancey, Seigneur de Dio, de la Tour, de Fleury, du Deffend & du Vaulx-de-Chizeul, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, Maréchal de ses Camps & Armées, son Lieutenant-Général ès pays de Bresse, Bugey, Valromey & Gex, & Comté de Charolois, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort à Charonne le 26 Juin 1638, avoit épousé *Jeanne de la Chambre*, Comte de Montfort, *&c.* & de *Claudine de Nanton*, dont: — 1. CLAUDE, mort à l'Académie de Paris; — 2. JACQUES, Comte de Chalancey, Maréchal-de-camp, tué sans avoir été marié, le 6 Juillet 1641, à la bataille de la Marfée près Sedan; — 3. CLAUDE-LÉONOR, qui suit; — 4. FRANÇOISE, femme de *Gaspard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, fils de *Pierre*, & de *Marthe de Sassenage*; — 5. LÉONORE, femme de *Philippe du Maine*, Comte du Bourg, Seigneur de l'Espinasse & de Changy, fils d'*Antoine*, & de *Marie de Boyer*, sa seconde femme; — 6. & EDMÉE-CATHERINE, morte à Paris, sans avoir été mariée, le 16 Janvier 1648, & inhumée au Temple.

XIX. CLAUDE-LÉONOR DAMAS, Marquis de Thianges, Seigneur de Dio, du Deffend, *&c.* Capitaine des Chevaux-Légers dans le Régiment du Cardinal Mazarin en 1656, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangere pour le service du Roi en Italie en 1658, épousa *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *Gabriel*, Duc de Mortemart, Chevalier des Ordres, & de *Diane de Grandseigne*, dont: — 1. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT, qui suit; — 2. DIANE-GABRIELLE, mariée le 15 Décembre 1770, à *Philippe-Julien Mancini-Mazarini*, Duc de Nevers & de Donzy, Chevalier des Ordres, fils de *Michel-Laurent*, & de *Jéronime Mancini*, morte le 12 Janvier 1715; — 3. & LOUISE-ADÉLAIDE, seconde femme, le 30 Octobre 1678, de *Louis Sforce*, Duc d'Ognano & de Segni, Comte de Santafore, Souverain de Castel-Arquato en Lombardie, Chevalier des Ordres. Elle est morte sans enfans en 1732. Elle étoit Dame d'honneur de FRANÇOISE-MARIE, légitimée de France, veuve de PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & elle avoit été Dame d'honneur de la Reine d'Espagne, Douairiere de LOUIS I. Elle laissa tous ses biens au Duc de Nevers, son neveu, pere du Duc de Nivernois d'aujourd'hui.

XX. CLAUDE-HENRI-PHILIBERT DAMAS, Marquis de Thianges, Comte de Chalancey, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1702, Commandant à Saint-Malo, mort le 4 Janvier 1708, âgé de 44 ans, à Breval, une de ses Terres près Nantes, avoit épousé 1°. *N*... Dame de la Roche-Chiffard en Bretagne, morte en couches le 7 Juillet 1686; & 2°. le 2 Mars 1695, *Génevieve-Françoise de Harlay*, fille du Marquis de Breval & deChanvallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Génevieve de Fortia*, morte fort âgée en 1729 ou 1730. De ce second mariage vinrent deux garçons & deux filles, morts jeunes.

*Branche des Seigneurs d'*ANLEZY.

XIII. JEAN DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Crux & de Montigny, second fils d'ERARD, & d'*Isabeau d'Avenieres*, Dame d'Anlezy, épousa par contrat du 10 Février 1446, *Jeanne de Mello*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Parise, & de *Marguerite de Ventadour*, sa premiere femme, dont:

XIV. CLAUDE DAMAS, Seigneur d'Anlezy, Saint-Parise & de Crux, marié à *Antoinette de Digoine*, Dame de Devain, fille de *N*... Seigneur de Digoine en Charolois, dont:

XV. JEAN DAMAS, II. du nom de sa branche, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny-aux-Amoignes & de Saint-Parise-le-Châtel, qui mourut le 27 Juillet 1656. Il avoit épousé *Jeanne de Bar*, fille de *François*, Seigneur de Baugy en Berri, & de *Renée de Montberon*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. MARIE, femme de *François de Baunay*, & mere de *Philibert de Baunay*, Chanoine & Comte de Lyon; — 3. FRANÇOISE, mariée à *George*, Seigneur de Veillan, fils d'*Edme*, & de *Cécile Stuart*, Dame d'Antigny; — 4. & N... femme de *Pierre de Roffignac*.

XVI. JEAN DAMAS, III. du nom, Seigneur d'Anlezy, de Crux, de Montigny, de Saint-Parise & de Devain, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant au Régiment de Nivernois, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fit le partage de ses enfans avec sa femme le 16 Juillet 1585, & mourut le 13 Août 1586. Il avoit épousé par contrat du 8 Octobre 1559, célébration le 19 Février 1560, *Aimée de Crux*, Dame de Sardy-les-Forges, fille de *Jean*, Vicomte de Druy, & de *Marguerite de la Riviere*, morte très-âgée le 5 Juin 1630. Ils eurent un grand nombre d'enfans, qui furent: — 1. JEAN, né au château d'Anlezy le 21 Août 1564, mort en Poitou dans la guerre contre les Huguenots en 1589; — 2. PAUL, qui suit; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, né le 16 Octobre 1572 au château de Crux; — 4. PIERRE, Prieur de Saint-Reverian, né le 5 Mai 1585; — 5. ANTOINETTE, née le premier Septembre 1566, femme d'*Adrien de Veillan*; — 6. MARGUERITE, née en 1570, morte en bas âge; — 7. AIMÉE, née le 19 Octobre 1571; — 8. MARIE, née le 11 Mai 1574; — 9. MARGUERITE, née le 13 Juin 1575; — 10. ANNE, née le 14 Août 1576; — 11. GABRIELLE; — 12. ANTOINETTE, née le 20 Janvier 1578; — 13. VALENTINE, née le 18 Janvier 1579; — 14. FRANÇOISE, née le premier Juillet 1581; — 15. ELISABETH, née le 10 Février 1582; — 16. LOUISE, née le 10 Mai 1584; — 17. & JEANNE, née posthume le 20 Novembre 1586, femme de *N... de Roux*, Seigneur de Gaudigny.

XVII. PAUL DAMAS, Seigneur d'Anlezy, de Montigny, de Saint-Parise, de Devain, *&c.* né le dernier Juillet 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, rendit hommage le 7 Février 1578, de la Baronnie d'Anlezy, mouvante du château de Châtillon en Bazois. Il épousa par contrat du 31 Mai 1606, *Hélene Arnaud*, Dame des Gouffiers, fille de *François*, Seigneur des Gouffiers en Angoumois, & de *Gabrielle Feydit*. Il s'étoit battu en duel pour elle la même année. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, *aliàs*

aliàs CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de Crux, rapportée ci-après; — 3. JEAN-FRANÇOIS, qui fit ses preuves le 5 Mars 1640 au Grand-Prieuré de France, & fut Commandeur d'Orléans; — 4. ACHILLE, Prieur d'Ambierle en 1647, & de Saint-Reverian; — 5. & EDMÉE, mariée par contrat du 24 Octobre 1637, à *François Bartholi*, Seigneur de Saint-Bonnet en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, qui prouva sa Noblesse le 30 Août 1667, étant âgé d'environ 60 ans, devant M. *du Gué*, Intendant de Lyon.

XVIII. ANTOINE, *aliàs* CHARLES DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Anlezy, Vicomte de Druy, fut partagé avec FRANÇOIS, son frere, par leur pere, le 25 Novembre 1645. Il avoit épousé par contrat du 4 Juillet 1635, *Madelene Hanapier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Milleraie, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Françoise le Prévost*, dont:

XIX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, Chevalier, dit *le Comte d'Anlezy*, Vicomte de Druy, Seigneur de Montigny, &c. qui rendit hommage au Roi le 13 Août 1667, en la Chambre des Comptes de Dijon, de la Seigneurie de *Fetigny*, mouvante du Comté d'Auxerre, & fut Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Reine. Il avoit épousé le 21 Août 1668, *Marie-Thérese Tiercelin*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-ANTOINE-ERARD, qui suit; — 2. NICOLAS-FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. JACQUES-PAUL, Ecclésiastique; — 4. & MARGUERITE-AGNÈS, mariée à *Pierre*, dit *le Comte de Cormaillon*.

XX. LOUIS-ANTOINE-ERARD DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Seigneur de Fleury, de la Tour, &c. Maréchal-de-camp des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort Commandant à Huningue en 1712, avoit épousé *Marie-Elizabeth Palatin de Dio de Montpeiroux*, laquelle devint en 1713 héritiere de Montpeiroux & de Saligny, par la mort de son frere *Gaspard-Eléonor de Montpeiroux*, Mestre-de-camp-général de la Cavalerie-légere de France, lequel ne laissa point d'enfans de *Marie de Harville*, sa femme. Ils étoient enfans de *Léonor*, Marquis de Montpeiroux, & d'*Isabeau de Coligny*, Dame de Saligny. De ce mariage sont nés: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & LÉONOR-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Montpeiroux*, Seigneur de Saligny, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, marié, à la fin de l'année 1740, à *N... Tison d'Argence*, sœur du Marquis d'Argence, ci-devant Mestre-de-camp, Lieutenant du Régiment des Dragons de Condé.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Comte d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mestre-de-camp-général, depuis Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a quitté le Service, & s'est marié le 26 Mai 1732, à *Angélique de Gassion*, fille de *Jean*, Marquis de Gassion & d'Aluy, & de *Marie-Jeanne Fleuriau-d'Armenonville*, dont: — 1. JEAN-PIERRE, né le 4 Mars 1734, tenu sur les Fonts de Baptême par la Comtesse d'Anlezy, son aïeule maternelle, & par *Pierre de Gassion*, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, ci-devant Colonel au Corps des Grenadiers de France, marié le 4 Avril 1758, à *Michelle-Perrette le Ve-*

neur de Tilliers, niéce de la Duchesse de Châtillon, premiere Douairiere; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-VICTOIRE, dit d'abord *le Chevalier d'Anlezy*, né le 19 Février 1738; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, dit *l'Abbé d'Anlezy*, né le 18 Février 1739; — 4. & MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE-THÉRESE, morte le 28 Octobre 1748, âgée de 11 ans, étant Pensionnaire au Couvent des Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie du fauxbourg Saint-Germain.

XX. NICOLAS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Pouanges, puis Mestre-de-camp de Cavalerie, tué en 1707 proche de Dourlac, lorsqu'on força le passage de Wirtemberg, avoit épousé par contrat du 14 Mars 1697, *Marie-Madelene de Vaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chênebecard, & de *Marie-Armande Ferry*, morte le 3 Février 1712, dont: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LÉONOR-FRANÇOIS; — 3. & ISABELLE-FRANÇOISE.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS DAMAS, dit *le Marquis d'Anlezy*, Colonel du Régiment de Nice, Infanterie, par commission du 9 Avril 1724, né le 7 Janvier 1698, fut reçu Page de la petite Ecurie en 1713, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Duc de Bourbon, ensuite du Prince de Condé, dont il avoit été nommé Gouverneur par le Roi au mois de Janvier 1742, lorsque ce Prince venoit d'entrer dans sa sixieme année, fait Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-camp au mois d'Août 1744, se distingua à la bataille de Fontenoy, ce qui lui mérita du Roi une pension de 3000 livres, fut fait Lieutenant-Général le 10 Mai 1748, & Gouverneur d'Auxerre le 15 Juin 1754. Il est mort en son château d'Anlezy en Bourgogne le 11 Janvier 1763. Il avoit épousé en 1724 *Marie-Elisabeth de Ferrero-de-Saint-Laurent*, fille de feu *Jean-Batiste de Ferrero*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Nice, & de *Marie-Françoise de Sauvion*, dont: JULES-FRANÇOIS, né le 9 Octobre 1728, mort au berceau.

Branche des Comtes DE CRUX.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, second fils de PAUL, & d'*Hélene Arnaud*, dit *le Comte de Crux*, Baron de Souffey, Seigneur des Gouffiers, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine-Mere le 15 Avril 1649, rendit hommage au Roi le 9 Juin de la même année, conjointement avec sa femme, à la Chambre des Comptes de Dijon, pour les Seigneuries de Souffey & de Saint-Thibaud. Il épousa le 19 Février 1648, *Louise de Pracomtal*, fille d'*Antoine de Pracomtal*, Baron de Souffey, & d'*Anne de Bourbon-Busset*, dont: — 1. ANTOINE-LOUIS, qui suit; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, présenté à l'Ordre de Malte en 1668.

XIX. ANTOINE-LOUIS DAMAS, dit *le Comte de Crux*, Seigneur de Devain, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, épousa le 11 Juin 1670, *Marie-Anne Coutier*, fille de *François*, Baron de Souhé, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Bourgogne, & d'*Anne de Longueuil*, dont: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. ANTOINE-EDME, dit

le Comte de Souſſey, mort ſans poſtérité ; — 3. & ANNE-MARIE, alliée en 1697 à *Anne de Chaugy*, Seigneur de Lantilly.

XX. ETIENNE DAMAS, né le 4 Août 1674, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Octobre 1690, puis Capitaine dans le Régiment de Phelypeaux, mort le 29 Juin 1721, avoit épouſé le 30 Avril 1701, *Marguerite-Etiennette d'Achey*, Dame de Remiremont en Franche-Comté, morte le 2 Avril 1743, au Château de Crux, âgée de 63 ans, laiſſant : — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Marquis de Crux, marié en 1735, avec *Anne-Claude de Chaugy-de-Lantilly*, ſa couſine-germaine ; — 3. MARIE-MICHELLE ; — 4. & ANGÉLIQUE-HENRIETTE, Chanoineſſe & Coadjutrice de l'Abbaye Royale de Baume en Franche-Comté.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE DAMAS DE CRUX, dit *le Comte de Damas*, a épouſé le 31 Août 1734, *Marie-Louiſe de Menou*, ſœur des Marquiſes de *Lambert*, de *Jumilhac* & de *Langeron*, & fille de *François-Charles de Menou*, Marquis de Coſne en Nivernois, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, & Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Juin 1731, & de *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandiere-de-Murſé*, ſœur de *N... Cornuau de la Grandiere*, dit *le Comte de Murſé*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-camp le premier Mars 1738, mort ſans alliance en 1752. De ce mariage ſont nés dix enfans : il en reſtoit ſix en 1750. Une des filles, nommée MARIE, a épouſé le 22 Novembre 1755, *N... Lallemand*, Seigneur de Marly-la-Ville, fils de *N... Lallemand*, Seigneur de Nantouillet, Fermier-Général, & de *Marie Boutin*. Une autre fille nommée MARIE-ANNE-LOUISE, a été mariée en 1761, au Comte de *Langeron*, veuf d'*Auguſte-Marc de Menou*.

Branche des Seigneurs DE MONTAGU *&* DE CRUX.

XI. PHILIPPE DAMAS, ſecond fils de ROBERT, & d'*Iſabelle de Montagu*, épouſa en 1361 ou 1371, *Jeanne de Crux*, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, & de *Jeanne de Vienne*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ROBERT, duquel deſcendent les Seigneurs de Digoine, rapportés ci-après ; — 3. & JEANNE.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de Montagu, de Montigny-aux-Amognes & de Crux, épouſa *Anne de Nourry*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vandeneſſe, de Breves, *&c.* & de *Marguerite de Marigny*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Breves, qui n'ont formé que quatre degrés, & qui ont fini à ſon arriere-petit-fils PHILIPPE DAMAS, Seigneur de Breves & de Maulevrier, mort ſans poſtérité de *Renée de Cardaillac*, fille de *Marc*, Baron de Montbrun, Seigneur de Brengues, & de *Jeanne de Champagne de Boſoche*, qu'il avoit épouſée le 24 Décembre 1548. Elle fut aſſaſſinée avec ſon mari au Château de Breves, pendant les troubles de la Religion ; — 3. & ISABEAU, femme d'*Amauri de Fontenay*, Chevalier, Seigneur de Fontenay.

XIII. LOUIS DAMAS, Seigneur de Montagu, n'eut point d'enfans de CATHERINE DAMAS, ſa femme & ſa parente, fille de ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, & de *Catherine de la Guiche*.

Branche des Seigneurs de DIGOINE.

XII. ROBERT DAMAS, Chevalier, second fils de PHILIPPE, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Crux*, prit la qualité de Seigneur de Digoine après son mariage contracté en 1390, avec *Marie de Digoine*, fille & unique héritiere de *Jean*, Seigneur de Digoine, morte le jour de S. Mathieu 1434, & enterrée avec son mari à Paray, devant la Chapelle de S. George, dont : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PHILIBERT, Prieur de Paray ; — 3. & JEANNE, Prieure de Marcilly.

XIII. LOUIS DAMAS, Chevalier, Seigneur de Digoine, de Baudeduit & de Clecy, conduisit en 1416, par ordre du Duc de Bourgogne, avec *Girard de Bourbon* & *Hugonin du Bois*, l'argent que ce Prince avoit fait lever pour la guerre, jusqu'à Corbie. Il mourut jeune, & fut enterré à Paray, près son pere. Il avoit épousé *Catherine de Bourbon*, fille de *Girard de Bourbon*, Chevalier, de la branche de Montpeiroux, laquelle se remaria à *Antoine de Toulongeon*, Seigneur de Traves & de la Bastie, Chevalier de la Toison d'Or, & mourut en 1439. De ce mariage naquirent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Digoine, qui se maria à *Philippine des Barres*, laquelle épousa en secondes noces CHRÉTIEN DAMAS DE DIGOINE, Seigneur de Thianges, en 1456, & fut mere d'ANTOINE DAMAS, qui se fit Moine à Cluny, & mourut Doyen de Marcilly ; — 2. ROBERT, qui suit ; — 3. & ANTOINE, Religieux & Célerier de Cluny.

XIV. ROBERT DAMAS, Seigneur de Digoine, de Baudeduit, *&c.* étant encore sous la tutelle de sa mere, servit en qualité de *Chevalier-Banneret* dans l'armée du Duc de Bourgogne, en 1432, à la prise du Château de la Rache-Solutré en Mâconnois. Il testa le 6 Mai 1479, & avoit épousé *Catherine de la Guiche*, fille de *Girard*, Bailli de Mâcon & de Charolois, Sénéchal de Lyon, & de *Marguerite de Poquieres*, avec laquelle il fonda au Doyenné de Paray-lès-Monial en Charolois, la Chapelle de Saint-George, pour y avoir leur sépulture. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. JACQUES, mort sous-Prieur à Paray ; — 3. PHILIPPINE, mariée 1°. à CHARLES DAMAS, Seigneur de Breves ; & 2°. le 31 Décembre 1477, à *Jacques*, dit *Jacquelin*, Seigneur d'Amanzé & de Choffailles, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite d'Amanzé* ; — 3. & CATHERINE, femme de LOUIS DAMAS, co-Seigneur de Montagu.

XV. JEAN DAMAS, Seigneur de Digoine, de Clecy, de Baudeduit, *&c.* Chambellan du Duc de Bourgogne, Chevalier de la Toison d'Or, & Bailli du Mâconnois, eut de *Charles*, Duc de Bourgogne, une pension de 300 livres par Lettres du 10 Août 1467. Après la mort de ce Prince il abandonna le parti de *Marie de Bourgogne*, sa fille, & se retira au service de France ; ce qui le fit rayer du nombre des Chevaliers de la Toison d'Or par l'Archiduc MAXIMILIEN, au Chapitre tenu à Bolduc en 1481. Il eut de son mariage avec *Claudine de Saint-Amour*, veuve de *Jean*, Seigneur de Toulongeon, & fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Amour & de Châteauneuf, Chevalier, & de *Marguerite de Tournon* ; — 1. PHILIBERT, Bailli de Mâcon, gratifié d'une pension du Roi de 140 livres en 1491, & mort sans

avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. autre PHILIBERT, Moine de Cluny, mort Prieur de Paray en 1498 ; — 4. & CATHERINE, mariée en 1480, à JEAN DAMAS, Baron de Marcilly, Vicomte de Châlons.

XVI. FRANÇOIS DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur de Clecy, Chambellan du Duc de Bourgogne, épousa en 1497, *Jeanne de Saint-Palais*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PHILIBERTE, morte sans avoir été mariée ; — 3. SUSANNE, femme le dernier Septembre 1533, de *Jean de la Menue*, Chevalier, Seigneur de Perigny, Enseigne de la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, fils de *Jean*, Pannetier du Roi CHARLES VII, & de *Jeanne de Chandieu ;* — 4. & FRANÇOISE, mariée le 6 Octobre 1531, à *Philibert de la Baulme*, Seigneur de Perez & de Corgenon en Bresse, fils de *Philibert*, Grand-Ecuyer du Duc de Savoie, & de *Perrine-Pompée la Chaux*.

XVII. JEAN DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bresse, Bugey & Valromey, se signala à la défense de Bourg-en-Bresse, assiégé par *Polvilliers* en 1557. Il épousa 1°. *Jeanne de Rochebaron*, fille de *Guillaume*, & de *Madelene de Brions ;* & 2°. le 28 Juin 1541, *Jacqueline de Levis*, fille de *Gilbert*, Comte de Ventadour, & de *Jacqueline du Mas*, laquelle obtint sa séparation par Arrêt du Parlement de Paris le 14 Août 1550. Du premier lit vint : — 1. CLAUDINE DAMAS, mariée à *Marc de Chantemerle*, Baron de la Clayette, Gouverneur du Charolois, fils de *Humbert*, Conseiller, Maître-d'Hôtel des Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & d'*Anne de Bellenave ;* & du second : — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. & ESTHER, mariée à *Jean de Bernaud*, Seigneur de Montmort, en 1574.

XVIII. ANTOINE DAMAS, Baron de Digoine, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de sa femme *Philiberte de Bernaud*, Dame de Montmort, *&c.* fille de *Jean*, & de *Françoise du Choul :* — 1. THÉOPHILE, qui suit ; — 2. JEAN, marié à *Antoinette Bouton de Chamilly*, fille d'*Erard*, Seigneur de Chamilly, & d'*Anne Brulart de la Borde*, dont deux filles, LÉONORE DAMAS, femme le 21 Septembre 1641, de *François-Léonor Palatin de Dio*, Comte de Montpeiroux, Seigneur de la Roche, Colonel d'Infanterie, fils de *Jacques Palatin de Dio*, & d'ELÉONORE DAMAS DE THIANGES. La seconde, CLAUDE-ELISABETH DAMAS, femme d'*Henri-François de la Guiche*, Comte de Sevignon, fils de *Philibert*, & d'*Adelle de Rilly ;* — 3. & PAUL, Seigneur de Clecy, Baron de la Clayette en 1632, par le Testament d'*Alix-Eléonore de Chantemerle*, marié 1°. à *Elisabeth de Grandrie ;* & 2°. en 1654, à *Françoise de Regnier*, fille de *N..* Vicomte d'Onay. Il eut de sa premiere femme deux garçons, JEAN-LÉONOR DAMAS, Baron de la Clayette, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Uxelles, tué au siége d'Arras, sans enfans de son mariage avec *Charlotte-Chrétienne Boyer*, qu'il avoit épousée le 18 Octobre 1642, fille de *Charles*, Baron de Sainte-Croix en la Bresse Châlonnoise, & de *Claudine de Rimont ;* & ANTOINE, Seigneur de Bennes, puis Baron de la Clayette.

XIX. THÉOPHILE DAMAS, Baron de Digoine, Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc *de Mayenne*, fut député de la Noblesse du

Comté de Charolois aux Etats Généraux du Royaume en 1614. Il servit long-tems le Duc de Savoie, CHARLES EMMANUEL, aux guerres de Piémont, & particuliérement aux siéges de Crevecœur & de Verceil, où il fut tué en 1617. Il avoit épousé *Madelene de la Tour-de-Saint-Vidal*, fille de *N.... de Saint-Vidal*, Gouverneur du Velay, & de *Claire*, Dame de Saint-Point, en Mâconnois, dont : — 1. ANTOINE-MARCELIN, qui suit ; — 2. & BENJAMIN DAMAS, Baron de Digoine, l'un des Maîtres-d'Hôtel du Roi en 1653, qui pouvoit être son frere.

XX. ANTOINE-MARCELIN DAMAS, Baron de Digoine, Seigneur d'Ancredey, la Varenne & de Saint-Aubin, épousa le dernier Octobre 1632, *Madelene-Angélique Servin*, fille unique & héritiere de *Louis Servin*, Conseiller du Roi, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Françoise de Rambures*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. & JEAN-THÉOPHILE, batisé le 22 Mars 1635, mort au berceau.

XXI. CLAUDE DAMAS épousa *Susanne d'Aulgerolles*, fille de *Henri d'Aulgerolles*, Seigneur de Commieres, & de *N... de Montconis*. Il en eut JACQUES DAMAS, qu'il institua son héritier, & substitua sa femme. JACQUES mourut âgé de 2 ans, & sa mere qui devint héritiere de ses biens, se remaria à *N... de Bay*, dont elle fut la seconde femme : elle lui donna la Baronnie de Digoine, à la charge d'en faire porter le nom & les armes au fils qu'il avoit eu de son premier mariage.

Ce fils est NICOLAS DE BAY, Marquis de Digoine, Capitaine de Cavalerie en 1701, Major en 1708. Il quitta en 1709 le service de la Cavalerie pour prendre un Bâton d'Exempt des Gardes-du-Corps ; fut Chevalier de Saint-Louis en 1713, eut un Brevet de Colonel en 1718, fut fait en 1733, Aide-Major, ensuite Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Harcourt ; Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, & Maréchal-de-camp le 15 Mars 1740. Ayant perdu sa femme en Avril même année, & se trouvant âgé sans enfans, il remit au Roi sa Lieutenance des Gardes-du-Corps, moyennant une pension de 6000 livres, & quitta le Service.

Branche des Seigneurs de VILLERS.

XI. PHILIBERT DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Basole, de la Bastie & de Villers ou Villiers-la-Faye, dernier fils de ROBERT & d'*Isabelle de Montagu*, épousa *Catherine de Chaugy*, fille du Seigneur de Chaugy en Charolois, laquelle vivoit encore en 1472. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. PHILIBERT, qui eut la Capitainerie de Châteauneuf par Lettres du Duc de Bourgogne, datées d'Arras le 18 Mars 1476. Son alliance est ignorée, mais il est certain, dit le P. *Anselme*, qu'il eut deux fils, l'un qui continua la branche des Seigneurs de la Basole, laquelle, comme l'a remarqué *Pierre de Saint-Julien* dans ses Antiquités de Mâcon, finit dans la personne d'EDOUARD DAMAS, Seigneur de la Basole, qui, suivant cet Auteur, mourut sans enfans, & laissa une sœur héritiere universelle, mariée 1°. au Seigneur *de Senneville* en Dauphiné ; & 2°. au Seigneur *de Belarbre* de la Maison *de Poquieres*. Cependant il est prouvé par

des titres, continue le P. *Anselme*, que PHILIBERT eut aussi une fille nommée CLAUDINE DAMAS, femme de *Jean de Fonteves*, Ecuyer, Seigneur de Fonteves, mort en 1494. Le second fils de PHILIBERT DAMAS, qu'on ne nomme point, tige de la branche de Saint-Reran, s'est éteinte dans son petit-fils FRANÇOIS DAMAS, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1618, qui ne laissa que des filles de son mariage le 18 Août 1612, avec *Jeanne de Grandmont*, fille de *N.... de Grandmont*, Seigneur de Châtillon au Comté de Bourgogne, premiere Dame-d'honneur & Intendante de la Maison de CHRISTINE DE FRANCE, mariée au Prince de Piémont; — 3. & MARIE, alliée le 18 Octobre 1450, à *Guillaume*, Seigneur *d'Amanzé*, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Amanzé, & de *Marguerite de Semur*. Elle se remaria à *N....* Seigneur de Traves.

XII. JEAN DAMAS, Seigneur de la Bastie, de Verpré & de Vanoise, épousa le 30 Septembre 1428, *Jeanne de Nagu de Varenne*, fille de *Louis* & de *Philiberte de Blenost*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LIONNET, Seigneur de la Bastie, qui fut du Tournois fait à Carignan par *Philibert le Beau*, Duc de Savoie, en 1498. Il n'eut point d'enfans de ses deux femmes *Claudine de Lavieu*, Dame de la Pillonniere, fille de *Jean*, mariée le 6 Janvier 1479, & *Guicharde du Saix*, fille de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel en Dombes, & de *Claudine de la Porte de Chavagnieu*; — 3. & PHILIBERTE, femme le 6 Janvier 1458, de *Louis de Franchelins*, Ecuyer, Seigneur de Combes.

XIII. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoise, testa le 7 Novembre 1505. Il avoit épousé le 5 Avril 1459, *Isabelle de Saint-Bonnet-des-Quarres* & de Saint-Reran, veuve de *Pierre de Saconnin*, Seigneur de Pravieu, dont: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. JEAN, Religieux à Saint-Irenée de Lyon; — 3. JACQUES, Prieur à Lons-le-Saulnier; — 4. ANTOINE, Prieur de Vesoul & Aumônier de Saint-Pierre de Mâcon; — 5. FRANÇOIS; — 6 & 7. THOMASSE & FRANÇOISE, l'une Religieuse à Marcilly, & l'autre à Sales en Beaujolois; — 8. ANTOINETTE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Saint-Priest*; — 9. & PHILIBERTE, Religieuse.

XIV. CLAUDE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, puis de Verpré & de la Bastie, testa le 17 Mars 1528. Il avoit épousé 1°. le 23 Juin 1501, *Marguerite de Mailly*, fille de *Simon*, Seigneur d'Arques-sur-Ville, & d'*Henriette de Saint-Seigne*; & 2°. le 10 Décembre 1514, *Françoise de Chaugy*, veuve de *Jacques de la Varenne*, Seigneur de Vesure, fille de *Jean de Chaugy*, Seigneur de Chesnay, & de *Jeanne de Chandio*. Elle testa le 8 Avril 1554, & nomma pour ses Exécuteurs testamentaires, *Pierre de Chaugy*, Seigneur de Chesnay, & CHRISTOPHE DAMAS, Chanoine de Langres. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Villiers-la-Faye, marié lors du Testament de son pere, à *Marie de Villars*; — 2. CHRISTOPHE, Chanoine de Langres, Protonotaire Apostolique, puis Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1551; — 3. FRANÇOISE, Religieuse de Marcigny lors du testament de son pere; — 4. CLAUDINE, mentionnée comme fille audit testament; & du second lit: — 5. JEAN, qui suit; — 6. GEORGE, auteur de la branche des Seigneurs de la Bastie, éteinte au

XVIII[e] degré dans son arriere-petit-fils JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de la Pillonniere, mort sans enfans de son mariage avec *Lucréce Champier*, fille de *Jean*, Bailli de Beaujolois, & de *Marie Thierry*, Dame de Bronay & de Vaux. Le petit-fils de GEORGE, & fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Bastie, & de *Françoise de Chaugy*, nommé GEORGE, auteur des Seigneurs du Rousset, épousa le dernier Avril 1616, *Anne Andrault de Langeron*, fille de *Philippe*, Marquis de Maulevrier, & de *Charlotte de Chemeaux*, dont il eut deux garçons & une fille, l'aîné nommé CLAUDE DAMAS, Seigneur du Rousset, *&c.* marié à *Huguette de Becerèl*, fille de *Claude*, & de *Philiberte de Tenay de Saint-Christophe*, eut pour fils aîné ROGER-JOSEPH, Chanoine & Comte de Lyon en 1661; une fille Religieuse à Neuville en Bresse : les autres garçons & filles sont morts en bas-âge. — FRANÇOIS DAMAS, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Melchione de Nagu*, & petit-fils de GEORGE, est aussi auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, Barons de Chevreau, Comtes de Ruffey & Marquis d'Antigny, rapportée ci-après; — 7. CLAUDE, Chanoine Régulier de Saint-Pierre de Mâcon, lors du testament de son pere; — 8. & ANTOINE, destiné à être Religieux de Cluny par ledit testament, & qui fut Seigneur & Prieur de Barrois.

XV. JEAN DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Vanoise, nommé dans le testament de son pere, avant GEORGE DAMAS, son frere, qui lui fut substitué en cas de mort, épousa *Anne de Choiseul*, dite *de Traves*, Seigneur de la Porcheresse, & de *Claudine de Saint-Ligier*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. CHRISTOPHE, rapporté après son frere aîné; — 3. & FRANÇOISE, femme de LOUIS DAMAS, Seigneur d'Estieuges, fille de CLAUDE & de *Catherine de Mont-d'Or*.

XVI. JACQUES DAMAS, Seigneur de Verpré & de Vanoise, testa le premier Mars 1590. Il avoit épousé en 1576, AIMÉE DAMAS, fille de CLAUDE, Seigneur d'Estieuges, & de *Catherine de Mont-d'Or*, dont: — 1. PIERRE, Seigneur de Verpré & de Vanoise, qui ne fut point marié. Il testa le 7 Mai 1639, & institua son héritier universel *Jeanne d'Austrin*, veuve de CHRISTOPHE DAMAS, Seigneur de Barnay, à condition qu'elle remettroit son hoirie à PIERRE DAMAS, son neveu; — 2. CLAUDE, mort sans enfans; — 3. ANTOINE, mort sans alliance; — 4. GEORGE; — 5. JEAN, mort sans avoir été marié; — 6. & HUGUETTE.

XVI. CHRISTOPHE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Rocres & de Barnay, fils puîné de JACQUES, épousa 1°. par contrat du 17 Février 1583, *Catherine de Fay*, Dame de Barnay en Mâconnois, morte sans enfans, fille de *Henri de Fay*, Seigneur de Gastelis; & 2°. *Philiberte de Montchanin*, fille de *Claude*, Seigneur de la Garde, & de *Françoise d'Amanzé*, dont: — 1. CHRISTOPHE, qui suit; — 2. N... Seigneur de Verpré, mort sans alliance; — 3. & une fille.

XVII. CHRISTOPHE DAMAS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Barnay & de Verpré, épousa par contrat du 25 Janvier 1619, *Jeanne d'Austrin*, fille de *Pierre*, second Président au Parlement de Dombes, laquelle fit son testament le premier Septembre 1661, dans lequel elle nomme ses trois fils,

fils, qui sont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE-HIPPOLITE, rapporté après son frere aîné ; — 3. & RENAUD, Religieux en l'Abbaye de Savigny, en Lyonnois.

XVIII. PIERRE DAMAS, Ecuyer, Seigneur de Verpré & de Barnay, se maria par contrat du 26 Janvier 1658, à *Anne Gambin*, Dame de la Garde, dont : — 1. GILBERT, Seigneur de Verpré & de Barnay, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 8 Mars 1718, mort sans alliance dans ses Terres en Mâconnois le 15 Novembre 1733, après avoir fait son légataire universel le Comte *de Drée*, fils de sa sœur ; — 2. JEANNE, mariée le 20 Février 1692, à *René de Drée de la Serrée* ; — 3 & 4. & deux filles Religieuses à Marcigny.

XVIII. CLAUDE-HIPPOLITE DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & de Tramaye, batisé le 23 Août 1632, frere puîné de PIERRE, testa le 8 Juillet 1700, & mourut le 7 Décembre 1707. Il avoit épousé le 22 Septembre 1664, *Etiennette Bergier*, fille de *Nicolas Bergier*, & de *Marie Feydeau*, dont : — 1. JEAN-LÉONOR, qui suit ; — 2. RENAUD, Chevalier, Seigneur de Lionniere en Bresse, marié le 10 Février 1706, à *Marie de Septurier*, fille & héritiere de *Joseph*, & de *Marie d'Egmond-Bully*, dont un garçon & une fille ; sçavoir : JOSEPH, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1732 ; & N... DAMAS, Novice aux Dames Chanoinesses de Neuville en Bresse ; — & plusieurs autres fils & filles dont cinq Religieuses, deux mortes Chanoinesses à Neuville en Bresse ; une autre morte Ursuline à Paray-le-Monial ; & deux Religieuses à l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon.

XIX. JEAN-LÉONOR DAMAS, Chevalier, Seigneur de Dompierre-aux-Ormes & d'Audour, de Tramaye, *&c.* s'est marié par contrat du 13 Février 1705, à *Claude Berthelot de Rambuteau*, fille de *Philibert Berthelot*, Seigneur de Rambuteau, Lieutenant-de-Roi de Bourgogne, au département de Mâconnois, & de *Marie de Rimont*, dont : — 1. CLAUDE-MATHIEU, qui suit ; — 2. PHILIBERT, mort âgé de 17 ans en 1730 ; — 3. N... mort en bas-âge ; — 4, 5 & 6. trois filles aussi mortes en bas-âge ; — 7. MARIE, femme de *Léonor de Resclene*, Marquis de Digoine, dont une fille mariée à *Louis Frottier de la Coste-Messeliere*, neveu de Madame *Bernard* ; — 8. & MARIE-CLAUDINE.

XX. CLAUDE-MATHIEU DAMAS, dit *le Comte de Damas*, Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie en 1731, ensuite Capitaine de Cavalerie, s'est marié le 22 Juillet 1749, à *Marie-Rosoline d'Arcy*, fille unique & héritiere d'*Antoine-Joseph*, Comte de la Varenne, & de *Claudine-Thérese de Villeneuve de Vence*, sœur du Comte de Vence, Maréchal-de-camp, dont : — 1. CLAUDINE-ALEXANDRINE DE DAMAS, née le 17 Décembre 1750 ; — 2. & THÉRESE-CLAUDINE, née le 24 Décembre 1751.

Branche des Seigneurs du BREUIL, Barons de CHEVREAU, Comtes de RUFFEY, Marquis d'ANTIGNY, sortie de celle des Seigneurs DE LA BASTIE, éteinte, comme on l'a dit, au XIVe degré des Seigneurs de VERPRÉ.

XVII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur du Colombet, du Breuil, du

Buisson en Dombes & d'Arbains, quatrieme fils de FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de la Bastie, & de *Melchione de Nagu*, vint s'établir en Dombes, & testa les 28 Avril 1627, & 16 Août 1638. Il avoit épousé le 10 Juin 1615, *Anne Gaspard*, Dame du Breuil, d'Arbains & du Buisson, veuve de JEAN DAMAS, Seigneur d'Estieuges, & fille de *Philippe Gaspard*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Claudine Baronnat*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. CLAUDINE, nommée aux deux testamens de son pere, mariée par contrat du 22 Juillet 1640, par dispense de Rome du 15 Mars 1636, avec *Honoré de Chevriers*, dit *le Comte de Saint-Mauris* en Mâconnois, Vicomte du Thil en Beaujolois, & de *Claudine Seyturis-de-Cornod;* — 4. & ANNE, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie à Lanticaille de Lyon.

XVIII. CLAUDE DAMAS, Chevalier, Seigneur d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, Seigneur de Corberan, du Breuil, du Buisson, d'Arbains, de Pravin, *&c.* Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes en 1660, obtint l'érection de sa Baronnie d'*Antigny*, située au Duché de Bourgogne, en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du Roi du mois de Septembre 1654, & testa avec sa seconde femme le 15 Juin 1674. Il avoit épousé 1°. le 9 Février 1649, *Louise de Cremeaux*, morte sans enfans, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Pollienay en Lyonnois, & de *Louise de Seve;* & 2°. le 24 Avril 1651, *Claude-Alexandrine de Vienne*, fille de *Jacques*, Baron de Ruffey, de Chevreau & d'Antigny, & de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris*, dont : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2. LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, Sous-Gouverneur de la personne de LOUIS XV, Lieutenant-Général de ses Armées, premier Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mousquetaires, mort à Paris sans avoir été marié, le 24 Septembre 1722, étant Gouverneur de Maubeuge, après l'avoir été de Saint-Venant; — 3. JEAN-JACQUES, Comte du Breuil, Chevalier de Malte non profès, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui quitta l'Ordre de Malte en 1625, & mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de 70 ans, sans laisser de postérité; — 4. HONORÉ-LÉOPOLD, Chevalier de Malte; — 5 & 6. CLAUDINE & CHARLOTTE-MARGUERITE, Carmelites à Salins au Comté de Bourgogne.

XIX. FRANÇOIS-JOSEPH DAMAS, Marquis d'Antigny, *&c.* Gouverneur de Dombes, batisé le 12 Juin 1659, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître en 1674, ensuite Page du Roi en sa grande Ecurie en 1679, se maria le 9 Avril 1684, à *Marie-Jacqueline de la Baume*, fille de *Charles*, Chevalier, Marquis de Saint-Martin, & de *Thérese-Anne-Françoise de Trasignies*, morte à Trévoux en Dombes le 8 Août 1737, âgée de près de 70 ans, & enterrée aux Carmelites de cette ville, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 2. autre JOSEPH-FRANÇOIS, dit *le Comte de Damas*, Colonel du Régiment de Boulonnois après la mort de son frere. Il fut fait légataire du Comte de Damas, son oncle, mort en 1739, créé Brigadier le 31 Décembre 1734, ensuite nommé *le Marquis de Ruffey;* & a été fait Maréchal-de-camp le premier Janvier 1748. Il a épousé

le 15 Mars 1750, *Elisabeth Lorimier*, veuve de *Paul-Emile*, Marquis *de Braque*, Comte de Loches, Seigneur du Luat, Piscop & Châteauvert, Intendant & Contrôleur-Général des Ecuries & Livrées de Sa Majesté, dont une fille née en 1742, & fille d'*Antoine-Charles Lorimier*, Secrétaire du Roi, & Maître de la Chambre aux deniers; & de *Marie-Louise Boucher*. En considération de ce mariage le Roi a donné 2000 liv. de pension réversible à la femme; — 3. THÉRESE, dite *Mademoiselle d'Antigny*; — 4. & CATHERINE, dite *Mademoiselle de Ruffey*, Religieuse Chanoinesse à Neuville en Bresse.

XX. JOSEPH-FRANÇOIS DAMAS, Marquis d'Antigny, *&c.* Colonel du Régiment de Boulonnois, Infanterie, par commission du 6 Mars 1719, Brigadier des Armées du Roi le premier Août 1734, est mort en 1737 à Bourbon-l'Archambauld des suites d'une apoplexie, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épousé au mois de Juillet 1725, *Marie-Judith de Vienne*, fille de *Charles de Vienne*, Comte de Commarin, & d'*Anne de Chastelus*, dont: — 1. N... mort en bas âge; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS-CHARLES; — 4. ALEXANDRINE-VICTOIRE-ELÉONORE, mariée le 12 Janvier 1751, à *Daniel-Charles de Talleyrand-de-Périgord*, Comte de Talleyrand, né le 16 Juillet 1734, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Talleyrand, ensuite Colonel du Régiment Royal-Piémont en Décembre 1762, fils aîné de feu *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, & de sa seconde femme, *Marie-Elisabeth Chamillart*, dont un fils né en 1752; — 5. & MARIE-JUDITH.

XXI. JACQUES-FRANÇOIS DAMAS, Gouverneur de Dombes, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, né le 31 Décembre 1732, a épousé le 6 Octobre 1755, *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, fille de *Charles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, son Ambassadeur auprès de l'Infant Don PHILIPPE, Duc de Parme, & de *Marie-Françoise de Conflans-d'Armentieres*, Dame de Compagnie de feu Madame la Dauphine, & niéce du Cardinal-Evêque de Laon, qui leur a donné la bénédiction nuptiale dans l'Eglise de S. Sulpice, dont une fille née le 4 Juillet 1756.

XVIII. FRANÇOIS DAMAS, Seigneur de Moncoy & de Vellerot, second fils de FRANÇOIS, auteur de cette branche d'Antigny, & d'*Anne Gaspard*, n'est point nommé dans le testament de sa mere de 1633, qui étoit alors enceinte de lui, ni au premier de son pere de 1627; mais il est dans le dernier, de l'an 1638. Il épousa le dernier Février 1658, *Eléonore-Marguerite des Jours*, fille de *Charles*, Seigneur de Vellerot, & de Saint-Pierre-en-Vaux, & de *Marguerite-Guillemette de Montconis*, dont pour fils unique:

XIX. CLAUDE-JOSEPH DAMAS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, tué en Flandre en 1693, étant Capitaine au Régiment de Lagny. Il avoit épousé en 1683, *Jeanne Tixier*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Vellerot & de Saint-Pierre-en-Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates; — 2. FRANÇOIS, Chanoine de l'Eglise d'Autun; — 3. ANTOINE, Chanoine de l'Eglise de Saintes en 1731; — 4. JEAN-

BATISTE, dit *le Chevalier de Damas*, Capitaine au Régiment de la Marine; — 5. & FRANÇOIS, Chanoine d'Autun, qui vivoit avec ses freres en 1725.

Le P. *Anselme* donne, *p. 341 du Tome VIII*, les Seigneurs d'Estieuges en Beaujolois, du nom & des armes de *Damas*, dont il n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, & ensuite plusieurs autres du nom de *Damas*, dont il n'y a point de preuves qu'ils soient de cette Maison, comme — 1°. PIERRE DAMAS, Ecuyer de l'Ecurie du Duc de Bourgogne en 1413, envoyé par ce Prince en 1414, pour faire avancer les Nobles pour le fait de la guerre. Il en reçut, en 1418, 500 livres en avancement de son mariage, & avoit 30 hommes d'armes sous lui en 1414, dans la Compagnie du Sire *de Toulongeon*; — 2°. SIMON DAMAS, Grand-Veneur du Duc de Bourgogne en 1456, qui commanda en 1471 une Compagnie de Gendarmes en l'armée de ce Prince; — 3°. JACQUES DAMAS, Chevalier, Seigneur de Varennes, qui fut Lieutenant de JEAN DAMAS, Seigneur de Clecy & de Saint-Amour, Capitaine, Gouverneur & Bailli de Mâcon; — 4°. ANTOINE DAMAS, Seigneur d'Aubesigne, qui vivoit en 1567; — 5°. le Comte DE DAMAS, Lieutenant de Vaisseau, Chevalier de S. Louis en 1712; — 6°. le Chevalier DE DAMAS, Enseigne de Vaisseau en 1705; — 7°. N... DAMAS, Comte & Grand-Custode de l'Eglise de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny en 1727; — 8°. & N... DAMAS, Abbesse de Lieu-Dieu en 1727. Les armes de la Maison de DAMAS sont: *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

— DAMAS-CORMAILLON: Famille de Bourgogne. PIERRE DE DAMAS, Seigneur de Morande, épousa *Marguerite de Creci*, par contrat du 17 Mai 1505. Leurs enfans furent: PHILBERT, qui suit; JEAN & MARGUERITE DE DAMAS.

PHILBERT DE DAMAS, Seigneur de Morande, épousa *Emée de Fontaines*, fille de *Claude de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de la Brosse & de Monfeul, & de *Renée de Brouillart*, Dame de Coursan, de Saint-Cyr en Auxerrois, de Granges & de Chemilli. Leur contrat de mariage est du 8 Juin 1550. Par un partage que fit PHILBERT DE DAMAS le 20 Mars 1578, il paroît qu'il n'avoit eu que deux enfans, GABRIEL, qui suit; & MARIE DE DAMAS.

GABRIEL DE DAMAS, Seigneur de Morande & de Courcelles, se maria à *Jacqueline Bouvot*, Dame de Vilers, auprès de Saumur, veuve d'*Oton de Wel*, Bailli du bas-Palatinat. Leur contrat de mariage est du 6 Août 1580.

PIERRE DE DAMAS, fils de GABRIEL, fut Seigneur de Morande, de Courcelles & de Cormaillon, par sa mere, qui avoit eu cette Seigneurie pour ses reprises sur la succession d'*Oton de Wel*, & épousa *Anne d'Armstorf*, fille de *Charles d'Armstorf*, Seigneur de Perrecei. Leur contrat de mariage est du 18 Février 1613, reçu par *Roguier*, Notaire à Perrecei.

CHARLES DE DAMAS, leur fils, Chevalier, Seigneur de Fain, de Cormaillon & de Courcelles, épousa *Marguerite de Grand*, fille de *Maurice de Grand*, Ecuyer, Seigneur d'Aisenville, & de *Marie Jaquot*. Leur contrat de mariage est du 24 Janvier 1663, & fut reçu par *Pilot*, Notaire à Chau-

mont en Baffigni. Ils eurent entr'autres enfans : N... DE DAMAS-CORMAILLON, qui en 1691, épousa *Madelene Perrot de la Malmaison*, veuve de *Jacques-Honoré Barentin*, premier Président au Grand-Conseil ; & ETIENNETTE DE DAMAS, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687.

Nous ignorons la suite de la généalogie de cette Famille, dont les armes sont : *d'argent, à une hie de sable, à l'orle de 6 roses de gueules.*

* DAMBLAIN, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres de 1720, en faveur d'*Antoine Dubois de Riocourt*, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire du feu Duc LÉOPOLD, pere du premier Président actuel de la Chambre des Comptes de Lorraine, qui la possede aujourd'hui.

* — DAMMARTIN : Comté dans la Province de l'Isle de France, avec un gros Bourg & un Chapitre fondé par les Comtes de Dammartin, de la Maison de *Chabannes*. Le premier de ses anciens Comtes est MANASSÈS, qui souscrivit en 1028, avec plusieurs Grands du Royaume, à la Charte de confirmation que le Roi ROBERT accorda à l'Abbaye de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par *Roger*, Evêque de Beauvais. Il fut le quatrieme ayeul de RENAUD, Comte DE DAMMARTIN, dont la fille unique MAHAUT, Comtesse DE DAMMARTIN & de Boulogne, du chef de sa mere, *Ide de Flandre*, étant morte sans postérité de ses deux maris, PHILIPPE DE FRANCE, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, & ALPHONSE III, Roi de Portugal, le Comté de *Dammartin* passa, vers le milieu du treizieme siécle, à son cousin-germain *Mathieu de Trie*, fils de *Jean II*, Seigneur de Trie, & d'ALIX DE DAMMARTIN. *Jean de Trie*, second fils de *Mathieu*, & de *Marcelie de Montmorency*, eut en partage le Comté de *Dammartin*. Il fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18 Août 1304, & laissa de sa femme *Yolande de Dreux*, *Renaud II*, Comte de Dammartin, décédé en 1319, ayant été allié à *Philippe de Beaumont*. *Renaud III*, leur fils aîné, étant mort sans enfans en 1327, le Comté de *Dammartin* passa à son frere *Jean de Trie*, mort en 1338, pere par *Jeanne de Sancerre*, de *Charles de Trie*, Comte de Dammartin, décédé après 1394, laissant de *Jeanne d'Amboise*, pour fille unique & héritiere, *Blanche de Trie*, Comtesse de Dammartin, laquelle étant morte sans enfans de *Charles*, Seigneur *de la Riviere* en Nivernois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, le Comté de *Dammartin* échut aux descendans de *Jacqueline de Trie*, sa tante, mariée à *Jean de Châtillon*, Comte de Porcean. De ce mariage étoit née *Marguerite de Châtillon*, alliée à *Guillaume de Fayel*, Vicomte de Breteuil, pere de *Jean de Fayel*, Comte de Dammartin. Par son décès, sans enfans, arrivé en 1420, sa sœur *Marie de Fayel*, devint héritiere de ce Comté ; mais son mari, *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, étant demeuré fidele au parti du Roi CHARLES VII, le Roi d'Angleterre le donna à *Antoine de Vergy*, Seigneur de Champlite. Leur fille *Marguerite de Nanteuil* y rentra, & dans les autres Terres de la Maison de Châtillon, qu'elle porta en mariage en 1439, à *Antoine de Chabannes*, Seigneur de Saint-Fargeau, Grand Pannetier de France, puis Grand-Maître de la Maison du Roi, décédé en 1488. Son fils aîné, *Jean de*

Chabannes, fit hommage en 1498, du Comté de *Dammartin*, qui fut le partage de sa seconde fille. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV. pag.* 97 & *suiv.* de ce Dictionnaire.

Cette Dame n'ayant point eu d'enfans, fit don de ce Comté à *Françoise d'Anjou*, sa niéce, fille de sa sœur aînée *Antoinette de Chabannes*, & de *René d'Anjou*, Marquis de Meziere, en faveur de son mariage avec *Philippe*, Seigneur *de Boulainvilliers* & de Courtenay, après la mort duquel elle se remaria à *Jean*, III. du nom, Sire *de Rambures*. Elle eut des enfans de ses deux maris. Ceux du premier lit vendirent le Comté de Dammartin à *Anne*, Duc *de Montmorency*, Connétable de France, par contrats de 1554, 1556 & 1569; & ceux du second lit le vendirent au Duc *de Guise*, ce qui fut le sujet d'un grand procès entre ces deux Maisons. Mais il fut adjugé au Connétable, & confisqué en 1632, lors de la mort du Maréchal *de Montmorency*. Il est à présent possédé par la Maison de *Bourbon-Condé*, à qui le Roi LOUIS XIII. en fit don après la mort de ce Maréchal. *Tablettes hist. & gén.* Part. VI, pag. 47, *Moréri*, &c.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie à deux lieues de Dieppe, sur la riviere de Neufchâtel, érigée en *Baronnie*, pour *récompense de services*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1673, enregistrées en la Chambre des Comptes de Normandie le 20 Novembre 1675, en faveur de GUILLAUME DE GUIRAN, Chevalier, Seigneur de Dampierre, Tocqueville & Estrimond, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Le Baron DE DAMPIERRE avoit épousé *Marie de Villepoids*, Dame de Richebourg & d'Hullembourg, fille de *Jean de Villepoids*, Gouverneur de Compiegne, Roye & Montdidier, & de *Charlotte de Vignacourt*, sa femme. *Voyez* GUIRAN.

* DAMPIERRE: Terre & Seigneurie dans le Hurepoix, au Gouvernement-général de l'Isle de France, qui appartient à la Maison d'*Albert*. Voyez ALBERT-DE-LUYNES.

* — DAMPIERRE-*sur-Boutonne*, en Poitou, Diocèse de la Rochelle. Cette Terre avoit donné son nom à une Maison qui s'est éteinte en 1603, en la personne de *Claude-Catherine de Clermont*, Dame de Dampierre, épouse en premieres noces de *Jean d'Annebaut*, Baron de Retz; & en secondes noces d'*Albert de Gondi*, Duc de Retz, Maréchal de France, morte au mois de Février 1603. Cette Terre avoit appartenu à la Famille de MAINGOT, de laquelle elle étoit passée dans la Maison de CLERMONT en Dauphiné par le mariage de JEANNE MAINGOT, Dame de Surgeres & de Dampierre, avec *Aimar de Clermont*, tige des Seigneurs de Surgeres & de Dampierre. *Voyez* CLERMONT.

* — DAMPIERRE: Terre & Seigneurie en Bourgogne, dont la grande Maison de DAMPIERRE, éteinte, avoit pris le nom. Elle se divisa en deux branches, par les deux fils de *Gui de Dampierre*, qui avoit épousé MARGUERITE, héritiere de la Maison de BOURBON. *Archambaud*, VIII. du nom, surnommé *le Grand*, qui étoit l'aîné, releva le nom de BOURBON, & *Guillaume*, son cadet, conserva celui de *Dampierre*. Ce dernier fut le second mari de MARGUERITE, Comtesse de Hainaut & de Flandre, dont

venoient les derniers Comtes de Flandre, qui gouvernerent avant les Princes du Sang Royal. Il mourut en 1243. Cette Maison portoit pour armes : *de FLANDRE, au lambel de 5 pendans.*

Selon M. *Dunod-de-Charnage*, Ecuyer, ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université de Besançon, & Auteur du *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, imprimé en 1741, *in*-4[c], les Sires DE DAMPIERRE, qui ont pris leur nom d'un Bourg & Château situés sur la riviere de Jalon auprès de Bray, où ils ont fondé un Prieuré, passent pour une branche de la Maison de *Montfaucon*, parce qu'ils ont porté communément le nom de *Richard*, si ordinaire dans cette Maison, & qu'aux *trécheurs* près, ils ont eu les mêmes armes.

* DAMPIERRE-*le-Vieil*, Diocèse de Châlons en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* au mois d'Octobre 1649, en faveur de *François de l'Aubepine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bréda, fils de *Guillaume de l'Aubepine*, Baron de Châteauneuf, Chancelier de la Reine LOUISE DE LORRAINE & des Ordres du Roi en 1606, & de *Marie de la Châtre*. Voyez AUBEPINE, *Tome I. de ce Dictionnaire*, *p.* 482.

* DAMPIERRE en Beauce : Terre érigée en *Baronnie* par Lettres du 9 Février 1598, registrées le 7 Mai suivant, en faveur de FRANÇOIS DE CUGNAC, II. du nom, Baron d'Huisseau, Conseiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléannois, Maréchal-de-camp, & Chevalier du S. Esprit le 7 Janvier 1595. Il obtint en même tems permission de se qualifier *premier Baron du Comté de Gien.*

Cette *Baronnie* a été depuis érigée en *Marquisat* par Lettres de 1616, registrées la même année aux Parlemens de Toulouse & de Dijon, en faveur d'ANTOINE DE CUGNAC, IV. du nom, son fils, qu'il eut d'*Anne le Loup-de-Beauvoir*, sa seconde femme. *Voyez* CUGNAC.

Ce Marquisat de Dampierre a été acquis en 1720 par *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, Conseiller d'Etat, *&c.* d'une Famille noble, originaire de la Marche. *Voyez* FEYDEAU-DE-MARVILLE.

* DAMPIERRE : Seigneurie située en Normandie, qui passa par alliance, au commencement du seizieme siécle, de la Maison de *Thésart* dans celle de *Longaunay*, originaire de Bretagne, où est situé le Château de Longaunay, dont elle tire son nom, par le mariage de MARIE THÉSART, Dame de Dampierre, de Saint-Agnan & de Malherbe, *&c.* avec *Jean de Longaunay*, II. du nom, qui servit les Rois LOUIS XII. & FRANÇOIS I. dans les guerres d'Italie. *Voyez* LONGAUNAY.

* DAMPIERRE : autre Terre & Seigneurie, située en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Nicolas de Bossut*, Chevalier, Baron de Bazoche, Seigneur de Ham, *&c.* dont la fille aînée *Anne de Bossut*, eut ce Comté en partage, qu'elle porta à son mari *Jacques du Val*, Seigneur de Mondreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Maître-d'Hôtel de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Gouverneur de Sainte-Menehould, fils d'*Etienne du Val*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Mondreville, Conseiller-Maître-d'Hôtel ordinaire

du Roi, par Lettres du 6 Juillet 1563, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. *Voyez* VAL-DE-DAMPIERRE (DU).

* DAMVILLE : Terre & Seigneurie qui donnoit séance à l'Echiquier de la Province de Normandie. Elle est située dans la Subdélégation de Conches, & appartenoit à la Maison *de Crespin* : c'étoit alors une place fortifiée. Dans le douzieme siécle, HENRI II, Roi d'Angleterre, assiégea cette forteresse, & la prit en 1173, sur *Gilbert Crespin*, Baron de Tilliers. Sur la fin du treizieme siécle, elle n'appartenoit plus à cette Maison, puisqu'elle étoit possédée par le fameux *Pierre de la Brosse*, natif de Tours, qui de Barbier du Roi S. LOUIS, devint, par son esprit & par son adresse, premier Ministre du Roi PHILIPPE-LE-HARDI ; mais qui ensuite ayant abusé de sa faveur contre son maître même, fut abandonné à la Justice le 30 Juin 1278. Ce Prince eut la confiscation de ses biens. PHILIPPE-LE-BEL donna *Damville*, avec la haute Justice & le droit de Fourage, en 1285, à *Mathieu de Montmorency*, IV. du nom, son Grand-Chambellan & son Amiral. Les descendans de *Mathieu* la possederent depuis ce tems.

Par Lettres du mois d'Août 1552, la Terre, Seigneurie & Châtellenie de *Damville*, fut érigée en *Baronnie*, avec union de la Terre de *Corneuil* & des Fiefs de *Grandes & Petites-Minieres*, en faveur d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France.

Son troisieme fils *Charles de Montmorency*, Baron de Damville, Amiral de France, Colonel-Général des Suisses & Chevalier des Ordres du Roi, obtint par Lettres de LOUIS XIII, du mois de Septembre 1610, enregistrées le 30 Décembre suivant, l'érection de sa Baronnie en *Duché-Pairie*, pour lui & ses enfans mâles ; & en cas qu'il mourût sans enfans mâles, en faveur d'*Henri de Montmorency*, son neveu, & de ses hoirs mâles ; & qu'à leur défaut le titre de Duché-Pairie seroit éteint. La Duché-Pairie fut éteinte par la mort de ce dernier.

François-Christophe de Levis-Vantadour, Comte de Brions, neveu du Maréchal de Montmorency, obtint du Roi LOUIS XIII, la Seigneurie de *Damville* : il lui fut aussi accordé de nouvelles Lettres de *Duché-Pairie* pour cette Terre au mois de Novembre 1648 ; mais elles ne furent point enregistrées. Il mourut sans postérité le 9 Septembre 1661.

LOUIS-ALEXANDRE, légitimé DE FRANCE, Comte de Toulouse, ayant acheté la Terre de *Damville*, LOUIS-LE-GRAND fit revivre la Duché-Pairie en sa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1694. Ce Prince prit séance au Parlement en qualité de Duc de Damville, avant les Pairs Ecclésiastiques & Séculiers, qui s'y trouverent en grand nombre, le 27 Novembre de la même année ; mais ce même Prince vendit la Terre dont il s'agit en 1719, à *Marie-Madelene de la Vieuville*, veuve de *César de Baudéan*, Comte de Parabère.

L'érection qui fut faite de la Terre de *Damville* en *Duché-Pairie*, en faveur du Comte de Toulouse, donna lieu à un grand Réglement pour les Fiefs qui sont élevés à une semblable dignité.

Le Duc *de Bouillon*, comme *Comte d'Evreux*, dont *Damville* relevoit originairement,

originairement, à cause de *Breteuil*, prétendit alors qu'il lui étoit dû une indemnité; & pour cela, il supposoit que cette Terre avoit été tirée de sa mouvance, & mise dans celle de la *Tour du Louvre*, dont relevent tous les Duchés-Pairies; mais il fut débouté de sa demande, par Arrêt du Parlement de Paris, attendu que la Terre dont il s'agissoit avoit été attachée à la même Tour du Louvre, par sa premiere érection; & que ce qui entre une fois dans sa mouvance, n'en sort point, quoique les dignités qui l'y ont fait entrer viennent à s'éteindre. Cette Pairie ne subsiste plus, & la Terre a été vendue à M. *Durey de Sauroy*.

— DANÈS : Famille noble & ancienne, originaire de Paris, qui a produit deux Evêques, un Prévôt des Marchands de cette Ville, plusieurs Conseillers d'Etat & de Cours Souveraines, & autres personnes d'un mérite distingué.

M. *de Bisseaux*, Ambassadeur de France en Angleterre, fait descendre les DANÈS de Paris, d'un nommé EGEBERT DANÈS, Seigneur Anglois, puissant & distingué, vivant en 801.

Tristan l'Hermite, dans son *Italie Françoise*, prétend que les DANÈS étoient connus en France dès les premieres Croisades, dont cette Famille porte les marques dans les Croix dont ses armes sont composées. Selon cet Auteur, deux DANÈS passerent en l'an 1440, à Naples, avec le Duc d'Anjou, où ils ont établi une branche qui y subsistoit en 1620, dans la personne de Don SCIPION DANÈS, Gouverneur de la Ville de Crani.

Amelot-de-la-Houssaye, dans ses recherches, parle d'un Danès, Procureur-Général du Parlement de Paris, sous les Rois CHARLES VIII. & LOUIS XII.

Au reste, on ne peut pas disconvenir que cette Famille étoit déjà ancienne & illustre dès le tems de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi FRANÇOIS I, au Concile de Trente, Précepteur & Confesseur de FRANÇOIS II. Il mourut à Paris le 27 Avril 1577, âgé de 80 ans. *Genebrard*, Archevêque d'Aix, dans l'*Oraison funèbre* de cet Evêque, ainsi que MM. *de Sainte-Marthe*, *de Thou*, & d'autres Auteurs, disent qu'il étoit de l'ancienne & illustre Famille de DANÈS : *Ex illustri & antiquâ DANESCORUM Familiâ erat oriundus.* Ceux de cette Famille ont toujours subsisté depuis avec distinction & dans des emplois illustres.

JACQUES DANÈS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Président en la Chambre des Comptes de Paris, Prévôt des Marchands de la même Ville en 1598, & Conseiller d'Etat, étoit un homme sçavant, sur-tout dans la langue grecque & les Belles-Lettres.

JACQUES DANÈS, II. du nom, son fils, né à Paris en 1601, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, successivement Président en la Chambre des Comptes de Paris, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, fut sacré Evêque de Toulon en 1640, & mourut à Paris, en odeur de sainteté, le 5 Juin 1662.

N... DANÈS, Chevalier, Seigneur de Marly-la-Ville, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, a recueilli les Ouvrages de PIERRE DANÈS, Evêque de Lavaur, & en a donné la Vie en 1731.

Cette Famille ne subsiste plus que dans ANTOINE-PIERRE-HILAIRE DANÈS, Chevalier, Seigneur & Comte de Serris, Baron de la Mothe, & autres lieux, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris; puis le 2 Juin 1740, Conseiller du Roi en ses Conseils; ensuite Président de la Cour des Aides de la même Ville; & en Janvier 1760, Gouverneur de la Ville & habitans de Saint-Denis, en France. Il a obtenu des Patentes de Chevalier-Grand-Croix de l'Ordre Portugais, Royal & Militaire de Christ, pour *récompense des services* que ceux de sa Famille ont rendus depuis plusieurs siécles à l'Eglise; & a été nommé en 1770, Lieutenant-Général de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix pattées de même, 2 en chef & 1 en pointe.* DUBUISSON donne pour armes à cette Famille: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de loups de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

* DANGEAU, Bourg, avec titre de *Marquisat*, dans le Perche-Gouet, Diocèse de Chartres, situé sur la petite riviere d'Ouzaine, qui a appartenu à la Maison *de Courcillon*, dont étoit l'illustre Abbé *Dangeau*, membre de l'Académie Françoise, & de celle des Sciences.

Elle étoit possédée par PHILIPPE DE COURCILLON, Seigneur, Marquis de Dangeau, Baron de Sainte-Hermine & autres Terres, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 9 Septembre 1720.

Une fille unique de PHILIPPE-EGON, Marquis DE COURCILLON, sortie d'un premier lit, a porté les Terres de *Dangeau* & de *Sainte-Hermine*, dans la Maison de *Luynes*. Voyez COURCILLON.

— DANIEL, en Normandie. GUILLAUME DANIEL fut Maire de Rouen en 1362. — MICHEL DANIEL, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & Forez, comparut à cause de ses Fiefs accompagné d'un Archer & d'un Page à la montre des Nobles du Bailliage de Rouen, de Caux & de Gisors, suivant un certificat du 13 Mars 1469, donné par *Jean de Hangest*, Seigneur de Genlis, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Commis pour recevoir les montres des Nobles dudit Bailliage. — RAOUL DANIEL est mentionné dans la liste des Conseillers au Grand-Conseil, sous la date du 29 Juillet 1531, comme décédé.

JACQUES DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, fils de JACQUES, Conseiller, puis Président au Parlement de Rouen en 1555, & de *Jeanne de Marle*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, par Lettres données à Lyon le 27 Juin 1564, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier à Bordeaux, le 23 Avril 1565, & au Grand-Conseil le 26 Mai. Il fut depuis Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie par commission du 29 Mars 1590. Il épousa le 27 Janvier 1524, *Marthe le Comte*, dont: — 1. JEAN-PAUL, qui suit; — 2. JACQUES-PHILIPPE; — 3. GÉDÉON; — 4. & NICOLAS.

JEAN-PAUL DANIEL, Seigneur du Bois d'Ennemets, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Meilleraye, le 12 Août 1615, épousa *Marie d'Epinoy*, dont il eut:

CLAUDE DANIEL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets, de Hauteverne, *&c.* marié le 9 Septembre 1651, *à Madelene du Fra-*

metz-l'Evêque, fille de *Pierre du Frametz*, Ecuyer, & de *Marie de Mauviel*, dont il eut : — 1. JEAN-PAUL, qui fut Page du Roi dans la petite Ecurie, le 28 Août 1672 ; — 2. & CLAUDE ; qui suit.

CLAUDE DANIEL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois d'Ennemets & de Foure, épousa le 15 Mars 1702, *Marguerite-Louise le Prince*, fille de *Louis le Prince*, Conseiller du Roi, & Lieutenant dans l'Election d'Andely, & de *Marguerite de Cherence*, dont :

CLAUDE DANIEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Bois d'Ennemets, Seigneur & Patron de Hauteverne, *&c.* né le 3 Décembre 1706, Ecuyer de la Reine en 1733, Chevalier de Saint-Louis, successivement Exempt, Aide-Major, Enseigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, & Maréchal-de-Camp le 8 Février 1761. Il avoit épousé 1°. *Louise-Geneviève Guichard*, Dame de Château-sur-Epte, de Cassagne, *&c.* morte sans enfans en 1746 ; & 2°. le 29 Novembre 1751, *Jeanne-Elisabeth de Borel-Charbec*, fille aînée de *Louis-Philippe de Borel-Charbec*, Seigneur d'Argencé, de Valsencé, la Garenne, *&c.* en Normandie, dont des enfans.

De la même Famille est JOSEPH DANIEL, Seigneur de Pernay, fils de *N... Daniel de Pernay*, & de *N... de Nancia*, né en 1715, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 5 Avril 1748, Maître des Requêtes en 1761, Président au Grand-Conseil le 4 Janvier 1768, marié à *N... Fournier*, dont trois enfans. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'éperon de sable, & accompagnée de deux lions d'or, l'un en chef & l'autre en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. part. I. page 181.*

* — DANNEMARCK : Ce Royaume qui fait partie de ce que l'on appelloit autrefois la Scandinavie, est sans contredit un Etat fort ancien & Monarchique. L'élection des Rois, à laquelle les Danois étoient anciennement attachés, est la source des révolutions qu'ils ont essuyées. A s'en rapporter à leurs Historiens, il est constant qu'ils ont eu des Rois avant le commencement de l'Ere Chrétienne ; mais tout ce qu'ils en rapportent est si peu suivi, qu'il faut plutôt le regarder pour des fables honorables, que pour une Histoire certaine. Son Histoire ne commence à être exacte & bien suivie que depuis 6 ou 700 ans. Les Danois ont des monumens anciens, mais qui disent peu de choses à ceux même qui les sçavent déchiffrer. On ne peut compter que sur les tems où le *Christianisme* a commencé à s'introduire chez ces Peuples ; alors les Chrétiens écrivirent également & l'Histoire de la Nation, & celle de la Religion.

C'est donc à ERIC I. qui embrassa le Christianisme dans le neuvieme siécle, qu'on peut commencer à connoître ces Rois avec quelque sûreté historique ; mais malgré le systême des élections de leurs Souverains, rarement les prenoit-on hors de la Famille des prédécesseurs, à-peu-près comme cela s'est pratiqué en Pologne.

La *Norwege* a eu long-tems ses Rois particuliers, & après avoir été réunie tantôt au Dannemarck, & tantôt à la Suede, elle est enfin demeurée

annexée au premier; de ſorte que ces deux Royaumes du Nord n'ont eu depuis quelques ſiécles qu'un ſeul & même Roi.

Les Danois ont pris un Roi dans la Maiſon *de Poméranie*, & un autre dans celle *de Baviere*, tous les deux deſcendans de WOLDEMAR III. par les femmes; mais deux révolutions auxquelles on doit faire attention dans cette Monarchie, eſt celle de 1448, lorſque la Maiſon d'OLDEMBOURG monta ſur le trône de ce Royaume: cette Maiſon eſt une branche de celle de HOLSTEIN, très-illuſtre & ſi ancienne dans l'Empire, qu'on la fait deſcendre de WITTIKIND qui ſoutint avec courage une guerre ſi cruelle contre CHARLEMAGNE, pendant plus de 30 ans. Quand même cette origine ne ſeroit pas certaine, on ſçait par l'Hiſtoire que la Maiſon de HOLSTEIN étoit dans les premiers honneurs dès le neuvieme ſiécle.

Le Dannemarck fut extrêmement limité par des capitulations, avant la grande révolution qui ſe fit en 1660, ſous FRÉDÉRIC III, lorſque ce Royaume, d'électif qu'il étoit, devint héréditaire, non-ſeulement aux mâles, mais encore aux femmes; auſſi la tranquillité fait-elle depuis ce tems-là le bonheur de cette Nation, & ſe trouvera à l'abri des diviſions que ſouvent ſuivent les élections.

ABRÉGÉ ou ÉTAT ACTUEL DE LA MAISON ROYALE DE DANNEMARCK.

Le Roi de Dannemarck régnant a eu pour ayeul CHRISTIAN VI, né le 30 Novembre 1699, Roi le 12 Octobre 1730, couronné le 6 Juin 1731, & mort le 6 Août 1746. Il avoit épouſé le 7 Août 1721, *Sophie-Madelene*, fille de CHRISTIAN-HENRI, Margrave DE BRANDEBOURG-CULMBACH, née le 28 Novembre 1700, morte en 1770, & a laiſſé pour ſœur, CHARLOTTE-AMÉLIE DE DANNEMARCK, née le 6 Octobre 1706, morte en Août 1756; & pour enfans: — 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit; — 2. & LOUISE DE DANNEMARCK, née le 19 Octobre 1726, & morte le 8 Août 1756, femme, depuis le premier Octobre 1749, d'ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc *de Saxe-Hildbourghauſen*.

FRÉDÉRIC, V. du nom, né le 31 Mars 1723, couronné Roi le 4 Septembre 1747, eſt mort le 13 Janvier 1766. Il avoit épouſé 1°. le 11 Décembre 1743, *Louiſe d'Angleterre*, fille du Roi GEORGES II, morte le 19 Décembre 1751; & 2°. le 8 Juillet 1752, *Julie-Marie*, fille du Duc *Ferdinand-Albert de Brunſwick-Wolffenbutel*, aujourd'hui Douairiere. Du premier lit ſont iſſus: — 1. CHRISTIAN, né le 7 Juillet 1745, mort le 3 Juin 1747; — 2. autre CHRISTIAN, qui ſuit; — 3. SOPHIE-MADELENE DE DANNEMARCK, née le 3 Juillet 1746, & mariée depuis le 4 Novembre 1766, avec *Guſtave*, Prince Royal *de Suede*; — 4. GUILLELMINE-CAROLINE DE DANNEMARCK, née le 10 Juillet 1747, & mariée depuis le premier Septembre 1764, avec *Guillaume*, Prince héréditaire *de Heſſe-Caſſel*, Comte régnant de Hanau; — 5. LOUISE DE DANNEMARCK, née le 30 Janvier 1750, & mariée depuis le 30 Août 1766, avec *Charles*, Prince *de Heſſe-Caſſel*; & du ſecond lit eſt ſorti: — 6. FRÉDÉRIC, né le 11 Octo-

bre 1753, Chevalier de l'Eléphant, qui a été élu Coadjuteur de l'Evêché de Lubeck le 4 Décembre 1756.

CHRISTIAN, VII. du nom, Roi de DANNEMARCK & de Norwege, des Goths & des Vandales, Duc de Slefwic, Holftein, Stormarn & Ditmarfen, Comte d'Oldembourg & de Delmenhorft, *&c.* né le 29 Janvier 1749, a fuccédé à fon pere le 14 Janvier 1766; obtint difpenfe d'âge par l'Empereur JOSEPH II, à l'égard des Etats de Holftein; & a été couronné le premier Mai 1767. Il a époufé le 8 Novembre 1766, *Catherine*, aliàs *Caroline-Mathilde*, fille de *Frédéric-Louis de Galles*, & fœur du Roi d'Angleterre d'aujourd'hui, couronné le premier Mai 1767. Il a inftitué le 16 Juillet 1771, un nouvel Ordre qui porte le nom de *Mathilde*, & a de fon mariage : — 1. FRÉDÉRIC, Prince Royal de Dannemarck, né le 28 Janvier 1768; — 2. un autre Prince; — 3. LOUISE-AUGUSTE, née le 23 Juillet 1771, qui a eu pour Parrein le Roi fon pere, le Prince FRÉDÉRIC DE DANNEMARCK, fon oncle; & pour Marreine la Reine JULIE-MARIE, Douairiere DE DANNEMARCK.

ENFANS NATURELS des Rois de DANNEMARCK.

Du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, defcendent les Comtes *de Laurwigen*, qui, au premier degré, ont été nommés *Guldenlaw*, & enfuite *Danneskiold*. Les Comtes & Barons *de Lowendal* font une branche de cette lignée.

I. ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, de Jarlsberg, d'Herzhorn, (fils naturel du Roi FRÉDÉRIC III.) né le 4 Juin 1638, Chevalier de l'Eléphant, Général, Feld-Maréchal & Viceroi de Norwege jufqu'en 1700, eft mort le 14 Avril 1704. Il avoit époufé 1°. la Demoifelle *Cécile Gruben*, qu'il répudia, & qui s'eft enfuite remariée à un Gentilhomme Danois; & 2°. le 16 Août 1677, *Antoinette-Augufte*, fille du Comte *Antoine d'Oldembourg*, morte le 14 Juillet 1701. Après la mort de fa feconde femme, il a vécu avec *Sophie*, fille du Baron d'*Uhren*, Grand-Maréchal du Roi de Dannemarck, avec laquelle il a été fiancé & non marié. Ses enfans des deux premieres femmes, font : — 1. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, qui fuit; — 2. CHARLOTTE-AMÉLIE, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre 1699, femme depuis le 27 Novembre 1696, de CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, mort en 1703, fils aîné naturel du Roi de Dannemarck CHRISTIAN V, dont fera parlé ci-après; — 3. ULRIQUE-ANTOINETTE, née le 12 Janvier 1686, & morte le 20 Septembre 1755. Elle avoit époufé le 2 Mars 1702, le Comte *Charles d'Alhlefeld*, mort le 8 Septembre 1722; — 4. & MARGUERITE-CHRISTINE-AUGUSTE, née le 17 Avril 1694, morte le 9 Juillet 1761, veuve depuis le 4 Mai 1726, du Comte *Georges-Charles-Louis*, Comte *de Linange-Wefterbourg*, mort le 4 Mai 1726; & du troifieme lit ne vint que : — 5. & WOLDEMAR, Baron *de Lowendal*, auteur de cette branche, rapportée ci-après.

II. FERDINAND-ANTOINE DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 11 Juillet 1688, Confeiller-Privé du Roi de Dannemarck, Chambellan & Grand-Ecuyer, Chevalier de l'Eléphant & de l'Ordre de l'Union-parfaite, mourut le 18 Septembre 1754. Il avoit époufé 1°. fans enfans, en 1711;

Mette, fille du Comte d'*Alhlefeld*, à Bockagen, Viceroi de Norwege; morte le 5 Mars 1712; & 2°. le 20 Décembre 1713, *Ulrique-Eléonore*, fille du Comte *Conrard de Reventelow*, Grand Chancelier de Dannemarck, Chevalier de l'Union-parfaite, mort le 12 Septembre 1754. Il a laissé de ce second mariage: — 1. FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 15 Mai 1717, Chambellan du Roi de Dannemarck, Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, Lieutenant-Général, Chef des Gardes à pied, & Grand-Ecuyer, mort à Lubeck le 12 Août 1762, qui avoit épousé le 25 Août 1744, *Anne-Joachine*, fille du Comte *Jean-Adolphe d'Alhlefeld*, à Bockagen, Dame de l'Union-parfaite, Douairiere; — 2. CHRISTIAN-CONRARD, qui suit; — 3. & ANTOINETTE-AUGUSTE, née le 12 Juillet 1727, & morte en bas-âge.

III. CHRISTIAN-CONRARD DANNESKIOLD, Comte de Laurwigen, né le 12 Mai 1723, Conseiller d'Etat-Privé, Chambellan, Vice-Amiral, Chef de la seconde division, & Chevalier des Ordres de Dannebrog & de l'Union-parfaite, a épousé le 3 Septembre 1743, *Dorothée-Sophie*, fille du Comte *Christian-Frédéric de Holstein*, Dame de l'Union-parfaite, dont sont issus: — 1. FERDINAND-AUGUSTE, né le premier Août 1750, & mort le 17 Août 1753; — 2. ANNE-SOPHIE, née le 19 Février 1745, mariée le 10 Décembre 1762, avec le Baron *Frédéric-Louis-Ernest de Bulow*, Chambellan du Roi de Dannemarck, & Major d'Infanterie; — 3. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 12 Décembre 1748, morte en Janvier 1758; — 4. & JULIENNE-SOPHIE, née en Janvier 1757.

Branche des Seigneurs DE LOWENDAL.

II. WOLDEMAR, I. du nom, Baron DE LOWENDAL, tige de cette Maison, fils naturel d'ULRIC-FRÉDÉRIC, Comte DE GULDENLAW, & de sa Maîtresse *Sophie d'Uhren*, avec laquelle il ne fut que fiancé, naquit le 25 Septembre 1660, fut Grand-Maréchal du Roi de Pologne Electeur de Saxe, Ministre d'Etat, Chevalier de l'Aigle-Blanc & de l'Eléphant, & mourut le 24 Juin 1740. Il avoit épousé 1°. le 16 Février 1687, *Dorothée*, fille de *Cay-Bertrand de Brockdorf*, à Bothkamp, Colonel Danois, morte le 20 Août 1706; & 2°. le 19 Janvier 1709, *Bénédicte-Marie*, fille du Comte *Cay de Ranzow*, à Neusans, qui vit actuellement à Dresde. De ces deux mariages sont nés: — 1. ULRIC-FRÉDÉRIC, Baron de Lowendal, Chambellan du Roi de Pologne, né le 22 Juillet 1694. Il se rendit Catholique en France, se fit Ecclésiastique, & obtint, sous le nom d'*Abbé de Lowendal*, l'Abbaye de la Cour-Dieu. Dans son veuvage il eut la nomination du Vicariat-général de l'Evêché d'Orléans, fut Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Marcel à Paris, & mourut le 12 Juillet 1754. Il avoit épousé le 11 Novembre 1720, *Guillelmine-Ferdinande-Elisabeth*, fille du Baron *Wolffgang de Kreuten*, de Schwerstatt & de Krepitsch, & est mort le 25 Novembre 1727; — 2. WOLDEMAR, qui suit; — 3. & SOPHIE MARGUERITE, née le 3 Avril 1697, & mariée le 3 Octobre 1719, à *Jean-Benjamin*, Baron *de Bibra*, à Modlan, Chambellan du Roi de Pologne Electeur de Saxe, mort le 19 Décembre 1741. Elle vit actuellement à Preest dans le Holstein.

III. WOLDEMAR, II. du nom, premier Comte DE LOWENDAL, né le 6 Avril 1700, Major-Général au ſervice du Roi de Pologne Electeur de Saxe, enſuite Général d'Infanterie au ſervice de Ruſſie, & Gouverneur à Kiow, fut élevé en 1741 à la dignité de *Comte du Saint-Empire*, par l'Electeur de Saxe, pendant le Vicariat de l'Empire. Il paſſa enſuite au ſervice de France, y fut naturaliſé, s'y rendit Catholique, fut fait Lieutenant-Général en 1745, Maréchal de France, Chevalier du Saint-Eſprit, de Saint-Alexandre-Newoky & de Saint-Hubert, & mourut le 25 Mai 1755. Il avoit épouſé 1°. le 23 Janvier 1722, *Théodore-Eugene*, fille du Baron *Amédée de Schmettau*, Lieutenant-Général au ſervice de l'Electeur de Saxe. En 1736 il répudia ſa femme qui vit depuis à Dreſde & à ſa Terre de Lipſa dans la haute Alſace; & 2°. le 13 Novembre de cette année, *Barbe-Madelene-Eliſabeth*, fille du Comte *François de Szembeck*, & femme répudiée de *Jean-Clément*, Comte *de Braniky*, Petit-Général de la Couronne de Pologne, morte en cette Cour le 18 Mai 1762. De ces deux mariages il a eu les enfans qui ſuivent: — 1. WOLDEMAR-HENRI, né le 25 Juillet 1723, mort le 20 Mars 1744; — 2. FRÉDÉRIC-WOLDEMAR, né le 7 Août 1724, & mort le 22 Février 1740; — 3. BÉNÉDICTE-ANTOINETTE-EUGÉNIE, née le 15 Décembre 1725, morte le 22 Novembre 1753, veuve depuis le 10 Juillet 1751, du Baron *Jean-Rodolphe de Kieſewetter*, dit *Volſendorf*, Chambellan de l'Electeur de Saxe, qu'elle avoit épouſé le 25 Mai 1747; — 4. DOROTHÉE-FRÉDÉRIQUE, née le 3 Juin 1734, morte le 19 Juillet 1750; — 5. BÉNÉDICTE-SOPHIE-ANTOINETTE, née en Janvier 1741, à Rével en Languedoc; — 6. ELISABETH-MARIE-CONSTANCE, née en Février 1742, à Rével, & mariée à Paris le 21 Mars 1759, au Comte *Lancelot de Turpin-de-Criſſé*, Brigadier au ſervice de France, Meſtre-de-camp d'un Régiment de Huſſards, & Inſpecteur de Cavalerie; — 7. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH, qui ſuit; — 8. N... né à Paris le 4 Janvier 1744, & mort en bas-âge; — 9. & MARIE-LOUISE, née le 16 Avril 1746, à Paris, où elle a épouſé en 1766 le Comte *Antoine-Buſile de Brancas*, ſecond fils du Duc de Brancas.

IV. FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH DE LOWENDAL, ſecond Comte de Lowendal, né à Warſovie en Décembre 1742, obtint après la mort de ſon pere, ſon Régiment d'Infanterie Allemande, qui a été enſuite réformé. Il eſt Brigadier des Armées du Roi, & a épouſé, contrat ſigné le 2 Février 1771, N... DE BOURBON, fille légitimée du feu Comte de Charolois, Prince du Sang.

Suite des enfans naturels des ROIS DE DANNEMARCK.

Du Roi CHRISTIAN, V. du nom, & de *Sophie-Amélie Mothen*, Comteſſe de Samſoe, fille de *Paul Mothen*, Médecin Danois, qui eſt morte le 17 Janvier 1719, deſcendent les Comtes *de Danneskiold-Samſoe*, qui ſuivent.

I. CHRISTIAN GULDENLAW, *le jeune*, Comte de Samſoe, Baron de Lindenbourg, né le 8 Février 1674, Feld-Maréchal Lieutenant au ſervice de Dannemarck, Viceroi en Norwege en 1700, Chevalier de l'Eléphant, mourut en 1703. Il avoit épouſé le 27 Novembre 1696, *Charlotte-Amélie*, née le 15 Novembre 1682, & morte le 7 Septembre

1699, fille d'ULRIC-FRÉDÉRIC DE GULDENLAW, l'aîné, fils naturel du Roi FRÉDÉRIC, III. du nom, dont a été ci-devant parlé ; — 2. & FRÉDÉRIC, qui suit.

II. FRÉDÉRIC, Comte DE DANNESKIOLD & Samsoe, Baron de Marselisbourg, second fils naturel du Roi CHRISTIAN V, né posthume le premier Novembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Chef, Surintendant, Secrétaire d'Etat, Chambellan & Lieutenant-Général de la Marine, a épousé le 31 Juillet 1724, *Dorothée*, fille du Comte *Annibal Wedel-de-Wedelsbourg*. Elle reçut en 1747 l'Ordre de l'Union-parfaite, & mourut le 23 Janvier 1763, laissant de son mariage : — 1. FRÉDÉRIC, né le 16 Octobre 1740, Capitaine de Cavalerie au service de France, & Capitaine réformé du Régiment de Slefwic, Infanterie, au service de Dannemarck, mort en France en Mai 1758 ; — 2. SOPHIE-DOROTHÉE, née le 13 Mai 1726, & morte le 16 Avril 1766. Elle avoit épousé au mois de Mai 1743, ULRIC-ADOLPHE, Come de DANNESKIOLD-SAMSOE, son cousin, mort le 4 Juin 1751 ; — 3. & N... Comtesse, née le 3 Février 1737.

Les armes du Roi de Dannemarck sont : *écartelé au 1 d'or, semé de cœurs de gueules, & trois léopards d'azur, passans l'un au-dessus de l'autre, couronnés, langués & onglés d'or*, qui est de DANNEMARCK.

Au 2 de gueules, à un lion d'or, couronné de même, tenant une hache d'arme à la Danoise d'argent, emmanchée d'or, qui est de NORWEGE.

Au 3 coupé, le chef, d'azur, à trois couronnes d'or, posées deux & une, qui est de SUEDE. *La pointe d'or, à deux lions d'azur, passans l'un au-dessus de l'autre*, qui est de SLESWIC.

Au 4 coupé, le chef, d'or, semé de cœurs de gueules, à un lion d'azur, passant, qui est de GOTHIE. *La pointe de gueules, à un dragon, d'or, couronné de même*, qui est de l'ancien Royaume des Vandales. *Et sur le tout de ces quatre quartiers une croix d'argent, pattée & bordée de gueules.*

Sur cette croix est un écusson coupé, le chef, parti au 1 de gueules, à trois feuilles d'orties d'argent, posées une & deux, & trois clous de la Passion, posés entre les feuilles, entourant un écusson de gueules, ayant un chef d'argent, qui est de HOLSTEIN. *Au 2 de gueules, à un cigne d'argent, ayant le col passé dans une couronne d'or, béqué & membré de sable*, qui est de STORMARIE. *La pointe de gueules, à un cavalier armé d'argent, tenant une épée de même, la garde & la poignée d'or*, qui est de DITMART. *Sur le tout parti, au 1 d'or, à deux fasces de gueules*, qui est d'OLDEMBOURG ; *& au 2 d'azur, à une croix d'or, pattée & alaisée*, qui est de DELMENHORST. *Hist. Gén. Hérald. imprimée à Nuremberg en 1743.*

La branche de LOWENDAL porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un léopard d'argent, rampant couronné d'or, tenant de ses deux pattes de devant un guidon d'argent, chargé d'une croix de gueules. Au 2 & 3 d'azur, à un château d'argent, donjonné de même : la pointe de ces deux quartiers d'or, à trois cœurs de gueules, posés deux & un. Sur le tout une croix de Malte, chargée d'un écusson couronné d'une couronne de Comte d'or, cet écusson écartelé au 1 de sinople à deux croissans d'argent, adossés. Au 2 de gueules, à une aigle d'argent, ayant le vol étendu, couronnée, béquée & membrée d'or. Au 3 de gueules,*

gueules, au 4 d'azur, ces deux derniers quartiers chargés d'une coignée d'argent emmanchée d'or, posée en bande, & chargée de trois roses de gueules, posées en barre.

* DAONS. Bourg en Anjou, Diocèse d'Angers, qui a donné son nom à une ancienne Famille éteinte dont il est fait mention dans l'Histoire de *Sablé*. BOUCHARD DE DAONS, Archevêque de Tours au treizieme siécle, étoit de cette Maison, selon *Ménage*, qui ajoute que la Terre de *Daons* passa ensuite dans les Maisons de *Souvaing*, d'*Amenard*, de *Montalais*, & enfin dans celle de *le Clerc-de-Sautray*, qui est celle qui la possédoit de son tems.

DAUDIFFRET ou AUDIFFRET (D'). Sous cette derniere dénomination, *Tome I.* de ce Dictionnaire, pag. 529, faute de Mémoire & de piéces justificatives, nous n'avons pu parler de l'ancienneté de cette Famille, de ses alliances & de ses différentes branches; &, d'après le nouvel Armorial de Provence, nous nous sommes bornés à en donner une simple notice. Son nom ancien est AUDIFFREDI ou D'AUDIFFREDI, d'où s'est formé AUDIFFRET ou D'AUDIFFRET. Un Mémoire envoyé apprend qu'elle est originaire d'Italie, où de tems immémorial elle tenoit un rang distingué parmi la Noblesse. Elle se transplanta sur la fin du douzieme siécle au Nord de la Provence, dans une vallée qui se nommoit alors *la Vallée noire*, qui étoit, pour la majeure partie, inculte & inhabitée, qu'on a depuis appellée *la Vallée des Monts*, & qu'on nomme aujourd'hui *la Vallée de Barcelone* ou *de Barcelonette*, du nom de sa Capitale. Les D'AUDIFFREDI la firent défricher & peupler par leurs vassaux qu'ils avoient amenés avec eux d'Italie, &, suivant la tradition du pays, ils la soumirent à la domination des Comtes de Provence.

I. JEAN D'AUDIFFRET, le premier dont on ait connoissance, fit une donation en 1240 au Monastere des Dames Chartreusines de Prémol en Dauphiné. Cet acte, où il est qualifié *nobilis ac potens vir*, nous apprend qu'il étoit grand Seigneur, & Gentilhomme de BÉATRIX, alors Dauphine & Comtesse de Vienne, qui ratifia & signa cette donation. Les guerres survenues sous MARCELIN D'AUDIFFRET, son arriere-petit-fils, dont il sera parlé ci-après, sont cause que l'on ne peut pas faire remonter plus haut la Généalogie de cette Famille; & la perte des papiers de ce MARCELIN, enlevés ou brûlés avec son équipage par les ennemis du Roi RENÉ, est constatée par les Lettres-patentes que ce Monarque lui fit expédier. On sçait seulement que JEAN D'AUDIFFRET eut pour fils:

II. FRANÇOIS D'AUDIFFRET, pere, par sa femme dont on ignore le nom, de

III. CONSTANT D'AUDIFFRET, Capitaine Commandant du Fort de Jausier, qui étoit alors la principale place de cette vallée.

IV. JEAN-FRANÇOIS D'AUDIFFRET, son fils, lui succéda dans le Commandement du Fort de Jausier, & eut de son mariage avec *N... de Jacobis*: — 1. MARCELIN, qui suit; — 2. MATHIEU; — 3. GRÉGOIRE, dont on ignore la postérité, mais dont l'existence est justifiée par le testament de son pere de 1446; — 4. & MARTHE.

V. MARCELIN D'AUDIFFRET prit dès sa jeunesse le parti des Armes, & après avoir passé par tous les grades militaires, il devint Général des Armées du Roi RENÉ, qui, en considération de ses services, le fit l'un des 50 Chevaliers de son Ordre du Croissant, par Lettres-patentes du 18 Septembre 1464, dans lesquelles, après avoir exposé que les ennemis de ses Etats avoient enlevé dans les dernieres guerres audit MARCELIN D'AUDIFFRET ses équipages, ses titres & papiers de famille, il le reconnoît de très-ancienne Noblesse, & le confirme dans tous les privileges dûs à sa naissance. Ces Lettres-patentes ajoutent : *D'autre part certionné de son obéissance, capacité, droiture & bonne volonté en notre service, dont il auroit donné des preuves, voire pour autres causes envers lui nous mouvant, l'avons créé, fait, ordonné & admis au nombre de nos Chevaliers ; mandons à notre Chancelier de le reconnoître & faire reconnoître par-tout où besoin sera.* Dans cet Ordre, comme le dit *Moréri*, nul ne pouvoit être admis qu'il ne fût Prince, Marquis, Comte, ou issu d'ancienne Chevalerie, ou Gentilhomme de quatre lignées, & sans reproche. MARCELIN D'AUDIFFRET obtint, par une Bulle du Pape NICOLAS V. donnée le premier Mai 1455, la permission de se faire absoudre de tous cas encourus pour avoir contribué, conjointement avec ses deux fils, à faire défendre la Religion Catholique dans le Royaume de Chypre. Il épousa en 1447 *Luce-Sibille de Mayronis*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-HONORÉ ; — 2. JÉRÔME ; — 3. ANTOINE ; — 4. PIERRE ; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARGUERITE, ANNE & MARIE. On n'a aucune connoissance de la postérité de tous ces enfans, sinon de PIERRE, qui est la tige des D'AUDIFFRET, dont on va parler.

VI. PIERRE D'AUDIFFRET, à l'exemple de son pere, ayant embrassé les armes dès sa plus tendre jeunesse, passa en Espagne au service de la Reine JEANNE & du Roi CHARLES, son fils. Il s'y distingua dans tous les Commandemens qui lui furent confiés, & notamment dans celui de la ville de Lerida, dont il fut nommé Gouverneur par Lettres-patentes du 20 Janvier 1516, enregistrées en la Chambre des Comptes de Provence. Il épousa 1°. *Antoinette de Barrellier*, d'une des plus nobles Familles du Dauphiné ; 2°. *Angélique-Louise de Hugonis de la Maure*, de la même Maison que le Cardinal *Hugues de Saint-Cher* ; & 3°. sans enfans, *Marguerite de Tirannis*. Il fit son testament le 13 Novembre 1528, dans lequel il est qualifié *illustrissimus ac nobilissimus Dominus Petrus ex Audiffredis, torquatus Eques, filius quondam Marcelini, Crescentis Ordinis Equitis, necnon Illeridæ Civitatis Gubernator.* Il paroît par ce testament qu'il étoit regardé comme un grand Seigneur, qu'il étoit Chevalier portant croix (*Eques torquatus*), sans qu'il soit dit de quel Ordre, & qu'il possédoit des richesses considérables ; mais il laissa douze enfans. Il fit ceux du premier lit héritiers de tous ses biens immeubles, légua à ceux du second sa vaisselle d'argent, ses bijoux, ses équipages & tout son mobilier. Les enfans de ce premier lit furent : — 1. GASPARD, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la quatrieme branche, dont il sera parlé ci-après ; — 3. ANTOINE, chef de la cinquieme, rapportée ensuite ; — 4. JEAN-BATISTE, lequel s'établit, comme son frere ANTOINE, dans la vallée de Barcelone. Il y épousa de-

moiselle *Thérese de Capischatci de Boulogne*, d'une Famille très-ancienne. Cette branche s'est bientôt après divisée en deux; l'une est établie à Nice, & l'autre dans l'isle de Sardaigne. Toutes les deux, ainsi que celle d'ANTOINE, ont fait des alliances les plus honorables, ont possédé les Charges les plus importantes, ont acquis des biens considérables, & tiennent encore aujourd'hui un rang très-distingué dans leur pays; — 5. MARTIN, qui s'établit à Carpentras, où il fit une branche qui s'est éteinte depuis environ un siécle, & de laquelle sont issus HERCULE D'AUDIFFRET, Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, & ANTOINETTE D'AUDIFFRET, mere de Mre *Esprit Fléchier*, Evêque de Nîmes. Du second lit vinrent: — 6. NICOLAS, auteur de la sixieme branche, mentionnée ci-après; — 7. MARCELIN, Chanoine de la Métropole d'Aix; — 8. BARTHELEMI, entré dans l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 9, 10, 11 & 12. LUCRÉCE, ANGÉLIQUE, ANNE & CLOTILDE, mortes sans alliance.

VII. GASPARD D'AUDIFFRET alla s'établir à Aix, où il épousa le 18 Mai 1528, *Mathieuve de Niolle*, dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ANDRÉ, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 3. & ESPRIT, tige d'une branche éteinte au commencement de ce siécle.

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, II. du nom, se retira à Manosque, où il épousa *Jeanne de Sigaud*, dont il eut: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & JEAN, Auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, servit avec distinction dans les armées de Sa Majesté, & fut surnommé *le Capitaine d'Audiffret*. Il épousa 1°. en 1594, *Marguerite de Sebastienne*; & 2°. *Madelene de Rodulphe*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; & du second: — 2. FRANÇOIS, qui fit l'acquisition de la Terre de Saint-Jaume, & épousa *Anne de Castellane*. Sa postérité s'est éteinte à la troisieme génération, faute de mâles.

X. JEAN-ANTOINE D'AUDIFFRET épousa en 1617 *Jeanne d'Hostager*, dont:

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, III. du nom, qui épousa *Louise de Jouffrey*, cousine-germaine de M. le Marquis *de Savine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; — 2, 3, 4 & 5. JOSEPH, PIERRE, IGNACE & ALEXANDRE; — 6, 7 & 8. HORTENCE, FRANÇOISE & MARIE.

XII. PIERRE-ANTOINE D'AUDIFFRET passa sa vie au service du Roi, & étoit Chevalier de Saint Louis & Major d'un Régiment d'Infanterie, lorsqu'en 1720 il fut fait Commandant des Troupes destinées à garder les lignes pour empêcher la communication de la haute-Provence avec la basse, dans le tems de la peste. Il avoit épousé *N... de Milon*, dont:

XIII. PIERRE D'AUDIFFRET, IV. du nom, qui, comme son pere, embrassa fort jeune le parti des armes. Il a été fait Capitaine à l'âge de 15 ans, Chevalier de Saint Louis peu d'années après, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, où il a donné des preuves de valeur dans tous les différens siéges & batailles où son Régiment a été employé. Sa mauvaise santé l'ayant obligé de quitter le Service dans un âge

peu avancé, il s'est retiré à Lyon, où il tient un état convenable à sa naissance.

SECONDE BRANCHE.

IX. JEAN D'AUDIFFRET, second fils de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne Sigaud*, épousa en 1598 *Françoise de Tributiis*, d'une des plus anciennes Familles de Robe du pays, & petite-niéce, par sa mere, du Cardinal *Antoine Pelegrin*, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & JEAN, marié en 1638 à *Anne Brunet*, dont ANTOINE, marié à *Marguerite Le Blanc*, de laquelle il a eu GUILLAUME, mort sans postérité de son mariage en 1731 avec *N... de Montgrand*.

X. ANTOINE D'AUDIFFRET épousa en 1630 *Octavie de Pioule*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. & GASPARD, Prêtre de l'Oratoire.

XI. PIERRE D'AUDIFFRET, II. du nom, fit l'acquisition de la Terre & Seigneurie de Beauchamp, dans la Viguerie de Forcalquier, & épousa en 1680 *Marie-Thérese de Rians*, fille de *Boniface*, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix, & de *Jeanne de Beaufort*, dont il a eu: — 1. FRANÇOIS, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, mort au service des pestiférés en 1721, étant Prieur du Couvent d'Aix; — 2. ETIENNE, qui suit; — 3. CHRISTOPHE, Prêtre de l'Oratoire; — 4. JOSEPH, mort sans alliance; — 5. MARIE, Religieuse à saint Barthelemi d'Aix; — 6. autre MARIE, Religieuse Bernardine à Manosque; — 7. THÉRESE, Religieuse à sainte Marie de Sisteron; — 8. & MARIE-ANNE, morte fille.

XII. ETIENNE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Manosque, a épousé en 1698 Demoiselle *Raimonde de la Boulie*, fille de *Liberal de la Boulie*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Anne de Souchon d'Espraux*, dont: — 1. ETIENNE-CHRISTOPHE, qui suit; — 2. SCIPION, Aumônier ordinaire de la Maison du Roi en Avril 1772, Abbé Commendataire & Baron de la Bloutiere en basse-Normandie, Diocèse de Coutances proche Villedieu, Chanoine de l'Eglise de Meaux, Prieur Seigneur de Douges, & de Saint-Gildas de haute-Perche; — 3. JEAN-LIBERAL, Capitaine au Régiment de Tallard, mort en 1739 au Quesnoy, où ce Régiment étoit en garnison; — 4. MARIE-ANNE, alliée avec *Jean de Bourguignon*, Seigneur de la Mure; — 5. & LUCRÉCE, morte Abbesse de Sainte Claire de Manosque.

XIII. ETIENNE-CHRISTOPHE D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, après avoir servi plusieurs années en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Tallard, a épousé *Marie de Bessiere*, dont: — 1. PHILIPPE-SCIPION, mort Officier de Marine sans alliance, après avoir été Page de la petite Ecurie du Roi; — 2. PAUL, qui suit; — 3. & JOSEPH-HONORÉ, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV. PAUL D'AUDIFFRET, Seigneur de Beauchamp, a épousé *Marie-Elisabeth de Raffin*, dont: — 1. LOUIS; — 2. & JEANNE-JULIE, l'un & l'autre encore en bas âge.

XIV. JOSEPH-HONORÉ D'AUDIFFRET, second fils d'ETIENNE-CHRISTOPHE & de *Marie de Bessiere*, sert dans les Gardes-du-Corps, & s'est

allié avec *Madelene-Marguerite-Delphine-Angélique d'Aiminy*, dont JOSEPH-SCIPION & MARIE, l'un & l'autre en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. ANDRÉ D'AUDIFFRET, second fils de GASPARD & de *Mathieuve de Niolle*, n'a point francisé son nom, ni ses descendans, qui ont toujours conservé le nom D'AUDIFFREDI. Il épousa à Lambesc, par contrat du 5 Septembre 1574, *Catherine Arquier*, dont:

IX. JEAN D'AUDIFFREDI, marié en 1599 avec *Honorade de Caisan*, de laquelle il eut:

X. JEAN-JOSEPH D'AUDIFFREDI, marié le 17 Janvier 1638 à *Marie Chapus*, de laquelle il laissa:

XI. ARNAUD D'AUDIFFREDI, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, nommé le 29 Décembre 1692 Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il a épousé dans l'Isle d'Oléron le 8 Novembre 1691, *Madelene de Bouiges*, & est mort à Rochefort, où étoit son département, laissant de son mariage: — 1. JOSEPH-ARNAUD, qui suit; — 2. & JACQUES-ALEXANDRE, rapporté après son aîné.

XII. JOSEPH-ARNAUD D'AUDIFFREDI, né à Oléron, s'est marié à la Martinique, dans un voyage que le vaisseau, au bord duquel il étoit, y a fait, avec *Marie de Champion de Vaucourtois.* Il y a fixé son domicile, & a de son mariage: — LOUIS-JOSEPH, qui suit; — LOUIS-FRANÇOIS — & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE.

XIII. LOUIS-JOSEPH D'AUDIFFREDI, Capitaine de Dragons dans les Troupes nationales de la Martinique, s'y est marié, & a plusieurs enfans.

XII. JACQUES-ALEXANDRE D'AUDIFFREDI, second fils d'ARNAUD & de *Madelene de Bouiges*, né dans l'Isle d'Oleron, a servi dans l'Infanterie, est devenu Chevalier de Saint-Louis, & Major de son Régiment. Il s'est marié dans l'Isle de Cayenne, où il a fixé son domicile, avec *Elisabeth Le Roux*, fille du Colonel de toute la Milice de cette Isle, le premier Juillet 1731. De son mariage sont issus: — 1. MICHEL-ANGE, qui suit; — 2. LOUIS-ALEXANDRE-ARNAUD, mort Enseigne des Vaisseaux; — 3. MARIE-ANNE, épouse de *Claude-François de Karekovo*, Capitaine d'Infanterie à Cayenne; — 4. ROSE-ELISABETH, mariée à *Jean-Paul-Michel*, Comte de Tersac, & Baron de Saint-Martin proche de Toulouse; — 5. MADELENE-THÉRESE, alliée à *Jean-François de Regis-Couraut*, Conseiller au Conseil supérieur de la Marine à Cayenne; — 6. & FÉLICITÉ, non encore mariée.

XIII. MICHEL-ANGE D'AUDIFFREDI, Capitaine d'Infanterie des Troupes nationales de Cayenne, n'est point encore marié.

QUATRIEME BRANCHE.

VII. GUILLAUME D'AUDIFFRET, second fils de PIERRE, Chevalier, Gouverneur de Lerida en Espagne, & d'*Antoinette de Barrellier*, sa pre-

miere femme, vint s'établir à Marſeille après la mort de ſon pere, où il gagna beaucoup de biens. Il y a fait la branche du Marquis de Gréoux, dont j'ai fait mention dans le *Tome I.* de ce Dictionnaire, & qui va ſe fondre; faute de mâles, dans la Maiſon d'*Albertas* par le mariage de THÉRESE-HENRIETTE-D'AUDIFFRET, reçue en 1752 Chanoineſſe du Chapitre noble de Neuville près de Lyon, fille aînée du Marquis *de Gréoux*, avec *N... d'Albertas*, couſin-germain du Premier Préſident du Parlement de Provence.

JEAN-BATISTE D'AUDIFFRET, auteur d'une Géographie eſtimée des Sçavans, eſt ſorti de cette branche, & épouſa à Nancy, pendant le tems qu'il fut envoyé auprès de LÉOPOLD, Duc de Lorraine, *N... de Perſuillac*, d'une des plus nobles Familles du Querci, établie en Lorraine depuis plus d'un ſiécle.

CINQUIEME BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AUDIFFRET, troiſieme fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Antoinette de Barrellier*, ſa premiere femme, s'établit à Sauron dans la Vallée de Barcelonette, & y épouſa en 1530, *Catherine d'Arnaudis*, dont:

VIII. JEAN D'AUDIFFRET, qui fut pere par ſa femme, dont on ignore le nom, de JACQUES, qui ſuit.

IX. JACQUES D'AUDIFFRET épouſa *Eliſabeth-Marie Caire*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, qui ſuit; — 2. & JEAN-PIERRE, rapporté après ſon aîné.

X. JEAN-JACQUES D'AUDIFFRET fut s'établir à Turin, & fit l'acquiſition du Comté de Montebiengo dans le Piémont, où ſa poſtérité ſubſiſte dans JEAN-JACQUES, ſon petit-fils.

X. JEAN-PIERRE D'AUDIFFRET, ſecond fils de JACQUES, & d'*Eliſabeth-Marie Caire*, s'établit à Pignerol, où JEAN-ETIENNE, ſon fils, eſt actuellement préfet & pere de pluſieurs enfans.

SIXIEME BRANCHE.

VII. NICOLAS D'AUDIFFRET, fils de PIERRE, Gouverneur de Lerida, & d'*Angélique-Louiſe de Hugonis-de-la-Maure*, ſa ſeconde femme, alla s'établir à Marſeille où il ſe maria. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils unique, qui ſuit.

VIII. ROMAN D'AUDIFFRET prit le parti des armes, & ſervit avec diſtinction dans la Cavalerie. Il ſe maria à Montpellier avec Demoiſelle *Marie des Jardins*, de laquelle vint:

IX. ANDRÉ D'AUDIFFRET, qui ſervit, comme ſon pere, dans la Cavalerie. Il épouſa à Agniane, petite ville du Languedoc, le 31 Août 1639, *Lucréce d'Hugues*, niéce du fameux *Guillaume d'Hugues*, Archevêque & Prince d'Embrun, qu'HENRI LE GRAND employa avec tant de ſuccès dans différentes négociations importantes. De ce mariage vinrent: — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & PIERRE, qui embraſſa le parti de l'Egliſe. Il fut nommé par HENRI IV. à l'Evêché de Beziers; mais il mourut d'une maladie violente, ſans avoir pu être ſacré.

X. HUGUES D'AUDIFFRET ſervit long-tems, en qualité de Capitaine,

dans le Régiment de Cruſſol, aujourd'hui d'Aunis, & épouſa le 31 Juillet 1671, *Marguerite de Blacquieres*. Il en eut JEAN, qui ſuit.

XI. JEAN D'AUDIFFRET ſervit pendant quelques années dans le Régiment de ſon pere; mais ſa mauvaiſe ſanté l'ayant forcé de quitter le ſervice, il épouſa au château de Sontes en 1706, *Marie-Anne de Viſſec*, fille de *N... de Viſſec*, Seigneur de Sontes, de l'ancienne Maiſon de ce nom, qui deſcend des Souverains de Lodeve. Il mourut fort jeune, & laiſſa de ſon mariage: — 1. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES, qui ſuit; — 2. & MARIE-ANNE, épouſe du Marquis *de Vic*, unique héritier de la Maiſon de *Roquefeuil* ou *Roquefolio*.

XII. JEAN-FRANÇOIS-HUGUES D'AUDIFFRET a commencé à ſervir dès ſa jeuneſſe dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, dont M. le Comte *de Polaſtron*, ſon oncle à la mode de Bretagne, étoit alors Colonel. Il étoit Chevalier de S. Louis & Capitaine-Aide-Major, lorſque la Cour le choiſit en 1740, pour former, en qualité de Major, le Régiment des Gardes-Lorraines deſtiné à ſervir à la Garde de feu STANISLAS, Roi de Pologne. Trois ans après, il fut nommé Lieutenant-Colonel de ce même Régiment, & après les guerres d'Italie, où ce Régiment fut employé, M. le Comte *d'Argenſon*, Miniſtre de la guerre, l'engagea à prendre le commandement du Briançonnois & la Lieutenance de Roi de Briançon, qu'il poſſede encore aujourd'hui. Dans toutes les lettres dont Sa Majeſté a honoré M. D'AUDIFFRET, Commandant de Briançon, pour l'exécution de ſes ordres, on obſervera qu'elle lui a toujours donné la qualité de *Comte*, en lui témoignant avoir la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices. Il a épouſé à Briançon, où il s'eſt établi, le 24 Mai 1758, *Marguerite-Anne de Tarneſien*, d'une des plus anciennes Nobleſſes de la province du Dauphiné, de laquelle il a: — 1. LOUIS-GUILLAUME-JOSEPH-FRANÇOIS, Officier au Régiment de Lorraine; — 2. & JEAN-CLAUDE-LAURENT-FRANÇOIS.

Par la Généalogie des différentes branches de la Famille d'AUDIFFRET, on voit que depuis pluſieurs ſiécles elle a donné, ou par ſes alliances, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Généraux d'Ordre, des Généraux d'armée, des Chevaliers à preuve, des Commandans de province, des Gouverneurs de ville, & grand nombre d'Officiers de terre & de mer, & qu'ils ont mérité de la part de leurs différens Souverains, les graces & les récompenſes dûes à leur naiſſance & à leurs ſervices.

Les armes: *d'or, à un chevron d'azur chargé de 5 étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de ſable, poſé ſur un rocher de même, ayant la patte droite levée & la tête contournée, à la bordure crenelée de ſable.*

Il y a pluſieurs autres Familles à Draguignan, à Dieulefit, dans le Comtat-Venaiſſin & ailleurs, qui portent le même nom & les mêmes armes; mais n'ayant pas produit leurs titres, on ne peut ſçavoir ſi elles ont la même origine.

— DAVID: Famille originaire de Salins, annoblie par l'Empereur MAXIMILIEN I. Noble CLAUDE DAVID, de Lons-le-Saunier, Auditeur des Comptes de la Maiſon de Châlons, jouiſſoit au commencement du ſei-

zieme siécle d'un droit de sépulture en la Chapelle de Sainte Anne dans l'Eglise de Saint-Desiré. Il eut pour fils — PIERRE DAVID, Ecuyer, qui épousa *Pernette Servel*, dont la mere étoit de la Maison *de Battefort*. Celui-ci fut pere de — Noble PHILIBERT DAVID, qui de son mariage avec *Catherine Viron*, eut CATHERINE DAVID, mariée 1°. à *Jean de Mâle*, Ecuyer; & 2°. par contrat du 14 Septembre 1593, à Noble *Claude Boquet*, II. du nom. *Voyez* COURBOUZON aux additions du *Tome V. p.* 442, & VIRON. Les armes de *David* sont: *d'argent, au sautoir engrêlé de sable.*

— DAVID (DE), Seigneur de Beauregard & autres Terres, dans le haut Languedoc: Famille noble & ancienne, dont le nom étoit connu dans cette Province dès les treizieme & quatorzieme siécles. Il y a encore une Famille, fort illustre, établie dans le Limousin, & connue sous le nom de *Comtes* DE DAVID-DE-LA-TOUR, qui porte mêmes armes, & dont on croit l'origine commune avec celle-ci, mais nous n'en avons aucune notice.

Le château *de Beauregard*, près de la ville de Revel, en Languedoc, dans lequel la branche aînée de la Famille DE DAVID fait encore aujourd'hui sa demeure, ayant été brûlé deux fois par les Huguenots, au commencement du siécle dernier, la plus grande partie de ses papiers & anciens titres de Noblesse périrent par ces incendies: elle en a cependant recouvré plusieurs, tant de quelques Calvinistes, parens & amis de la Famille, que des descendans de la branche cadette de DAVID-VALLIERE, dont nous parlerons ci-après; mais les titres n'en remontent, sans interruption, la filiation, que vers le milieu du quinzieme siécle.

I. GUILLAUME DE DAVID, Chevalier, Seigneur de plusieurs Terres dans le haut Languedoc, eut, entr'autres enfans: — 1. GERMAIN, qui suit; — 2. & MARGUERITE, femme de *N... de Vignolles*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, homme de grande naissance, & Capitaine fameux sous le nom de *la Hire*, qui rendit de grands services au Roi CHARLES VII. (*Voyez* l'Histoire de ce Monarque, & celle de Calais, par l'Abbé *le Febvre*.) Ce fameux *la Hire* vivoit à Montauban avec MARGUERITE DE DAVID, sa femme, en 1447, & dirigea les premieres armes de son neveu, BERNARD DE DAVID, dont nous allons parler.

II. GERMAIN DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris, en Albigeois, & autres Terres, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

III. BERNARD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Bliaris en Albigeois, & autres Terres, qui porta les armes, en sa jeunesse, sous le fameux *la Hire*, son oncle, & se distingua par sa valeur & ses talens. Il avoit épousé Noble *Isabelle de Valliere*, Dame dudit lieu, à qui il laissa la garde noble de ses enfans, par son testament (reçu par *Duranti*, Notaire à Sénégas près de Montredon, diocèse de Castres, le premier Mars 1482,) dans lequel il les rappelle, sçavoir: — 1. JEAN, dit l'*aîné*, qui suit; — 2. & autre JEAN, dit *le jeune*, substitué par le testament de son pere, à défaut d'hoirs mâles de son frere aîné. On ignore sa postérité.

IV. JEAN DE DAVID, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borie-blanque & de Valliere en Albigeois, épousa *Jacquette d'Arrifat*, de la Maison *de Soubiran*, l'une des plus anciennes du haut Languedoc, dont il eut:

V.

V. GEORGE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque & de Valliere, lequel, après avoir servi long-tems, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, & notamment de ceux rendus au siége de Mirande. Ces circonstances sont rapportées dans le procès-verbal des preuves de Malte de *Joseph-Henri de Monspey*, dont l'ayeule paternelle étoit LUCRÉCE DE DAVID, petite-fille de GEORGE, & fille d'ALEXANDRE DE DAVID, lequel y est reconnu *issu de noble race & lignée, & cadet d'une bonne Maison du Languedoc*. Il épousa le 4 Octobre 1556, par contrat passé devant *Bonafons*, Notaire à Giroussens, Sénéchaussée de Carcassonne, *Isabeau de Guillermi*, sa cousine, fille de feu Noble *Jean de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartusié, & d'*Anne de Soubiran-de-Brassac*: ce mariage se fit sous les auspices du frere germain de ladite Demoiselle, nommé *Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartusié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur des Ville & Citadelle de Châlons-sur-Saône, & de Chauni en Picardie, lequel par son testament, reçu par *Bessié*, Notaire Royal de Villefranche en Beaujolois, le 10 Août 1598, fait son héritier général le second fils dudit GEORGE DE DAVID; donne à JEAN-GEORGE, le troisieme, 2 mille écus & 50 arquebuses; & fait aussi un legs à leur frere aîné. GEORGE DE DAVID, fit un testament le 7 Mars 1570, par lequel il voulut être enterré auprès de ses pere & mere, qu'il y nomme, institue son héritier universel son fils aîné, & donne des légitimes aux deux cadets & à sa fille, qu'il y rappelle tous, ainsi que sa femme. Ses enfans furent: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Valliere, &c. héritier universel d'*Antoine de Guillermi*, Chevalier, Seigneur de Lartusié, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de Châlons-sur-Saône, son oncle maternel, fut Capitaine dans le Régiment du Seigneur de la Borieblanque, son frere. Il fut aussi Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Lartusié, son oncle maternel; & Gouverneur de Chauni-sur-Oise. Les Terres de S. George-de-Roignains, de Cressey, de Brameloup, & autres, situées dans le Beaujolois, que lui avoit léguées ledit Seigneur de Lartusié, son oncle, l'obligerent à se fixer dans cette Province, où il épousa Demoiselle *Louise de Foudras-Coutençon*, fille d'*Antoine de Foudras-Coutençon*, dont la mere étoit *Jeanne de Choiseul-de-Traves*. De ce mariage vinrent: — (A) ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Valliere, Cressey, Foncegrive, Charuel, Roignains, Brameloup, Saint-George & le Verney, mort sans postérité. Il avoit été *maintenu dans sa noblesse & reconnu issu de noble & ancienne race*, par Jugement de l'Intendant de la Généralité de Lyon, de 1636; — (B) & LUCRÉCE, qui succéda à son frere dans tous ses biens, qu'elle porta dans la Maison *de Monspey*, par le mariage qu'elle contracta le 26 Mai 1652, avec *Louis de Monspey*, Chevalier, Seigneur de Lussey, de Dombes, &c. cadet d'une ancienne & illustre Maison de Bresse, dont il est parlé dans *Guichenon*, & dont elle a laissé postérité qui a retenu le nom de MONSPEY-VALLIERE. *Voyez* ce mot; — 3.

JEAN-GEORGE, rappellé dans le testament de son pere, & dans celui d'*Antoine de Guillermi*, son oncle maternel, du 10 Août 1598, & mort sans postérité; — 4. & MADELENE, aussi rappellée dans le testament de son pere. Elle épousa Noble *Jean de Maige*, Seigneur de Visols, près de Lavaur, dont les biens sont passés, par femme, dans la Famille *de Ferrand*, qui subsiste.

VI. ARNAUD DE DAVID, Chevalier, Seigneur de la Borieblanque, de Beauregard, de Durfort, *&c.* institué *héritier général* par le testament de son pere, servit toute sa vie avec honneur & distinction, & fut particuliérement connu sous le nom de Sieur *de la Borieblanque*. Il fut Mestre-de-camp d'un Régiment de 10 Enseignes de gens de pied, François, composées chacune de 300 hommes, par Brevet du Roi du 10 Septembre 1591; & Gouverneur de la ville de Louans en Bourgogne, par Lettres de provisions du 2 Août 1592. Il est qualifié *Noble*, *Seigneur de la Borieblanque*, *& Capitaine*, dans une Lettre que lui écrivit le Roi HENRI III. le 28 Juillet 1586. Le Roi HENRI IV. lui en écrivit aussi plusieurs très-honorables, pour le remercier de ses bons services, datées, une de Dijon le 10 Juin 1595; une autre le 26 Avril 1596; & une troisieme le 20 Avril 1599, écrite de Fontainebleau, par laquelle ce Prince le chargea d'assister de sa part aux Etats du Duché de Bourgogne, qui devoient s'assembler à Auxonne le 20 Juin suivant, & de veiller à ce que tout se passât conformément à sa volonté & à ses intérêts, comme il aviseroit le mieux. Ce Prince lui avoit fait don, par Brevet du 19 Juillet 1595, en considération des services qu'il lui avoit ci-devant rendus, & lui rendoit journellement, de deux tiers des fruits & revenus du Prieuré de Louans, vacant par la forfaiture & rébellion de *Pierre le Bel*, Titulaire d'icelui; & lui avoit aussi accordé les mêmes mois & an, des Lettres d'abolition & pardon, pour l'avoir suivi pendant les troubles de la Ligue, lesquelles furent enregistrées au Parlement de Dijon. Il fut aussi Gouverneur de la Mirandolle en Italie, où il épousa 1°. par contrat du 3 Mars 1595, dans lequel il est qualifié de *magnifique Seigneur & de Capitaine*, Demoiselle *Eléonore d'Aquaviva*, fille du Marquis *Alphonse d'Aquaviva*, d'une Maison illustre d'Italie, alliée à plusieurs Souverains, & qui a fourni plusieurs Cardinaux; & 2°. par contrat passé devant *Guillelmi*, Notaire à Revel, le 17 Août 1608, *Jeanne de Mandinelli*, fille de Noble *Geran de Mandinelli*, & de *Madelene de Caseneuve*. Il eut du premier lit: — 1. ISABEAU, femme de Noble *Abel de Viala*, Seigneur de Bouisse, dont la postérité mâle a fini en la personne de Noble *David de Viala*, Seigneur de Cazettes, mort à Castres en 1760, âgé de 90 ans, & Lieutenant à la création du Régiment-Royal des Carabiniers. Une fille d'*Abel de Viala*, est entrée dans la Maison *de Paillès*, en Rouergue, distinguée par son ancienneté & ses services, & qui y subsiste encore aujourd'hui; & du second vinrent: — 2. JEAN, qui suit; — 3. & ABEL, Seigneur de Barterose, mort sans postérité.

VII. JEAN DE DAVID, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batisé en l'Eglise paroissiale de Saint-André de

Couffinal le 10 Août 1609, servit au siége de Bordeaux sous le Maréchal *de la Meilleraye;* & épousa le 20 Juin 1648, *Jeanne de Durfort-Deyme*, fille de *Thomas*, Seigneur de Caujac & Deyme, & de *Jeanne de Portal*, & petite-fille du fameux *Roger de Durfort*, Gouverneur de Villelongue, Revel & Soréze, à qui HENRI IV. écrivit des Lettres très-obligeantes. *Voyez* DURFORT. *Jeanne de Durfort* étant veuve, fit, par contrat passé devant *Reverdi*, Notaire à Revel, le 5 Juillet 1679, donation de tous ses biens en faveur de PIERRE DE DAVID, son fils, qui suit.

VIII. PIERRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, batisé en l'Eglise paroissiale de Saint-André de Couffinal le 12 Janvier 1651, épousa par contrat passé devant *Jean-Jacques Reverdi*, Notaire à Revel, le 10 Juillet 1679, *Guillaumette-Marie-Anne de la Gardie-Saint-Laurens*, fille de *Charles de la Gardie-Saint-Laurens*, d'une Famille noble & ancienne du haut Languedoc, & de *Catherine de Citon-d'Espine*. Elle étoit la derniere de son nom, au Diocèse de Castres; mais il y a une autre branche de cette Famille en Suede, qui a de grandes illustrations, & dont la tige est *Pontus de la Gardie*, qui s'y établit sous le regne d'ERIC II. en 1565, & devint beaucoup plus puissant en 1568, sous celui de JEAN III, qui le fit Grand-Maître de sa Maison, & Grand-Maréchal des Armées de Suede. Il y épousa au mois de Janvier 1580, une fille naturelle de ce dernier Monarque, & sa postérité y subsiste encore avec éclat dans les Comtes *de la Gardie*. PIERRE DE DAVID laissa de son mariage avec ladite Demoiselle *de la Gardie:* — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. SÉBASTIEN, dit *le Chevalier de Beauregard;* — 3. & PAUL, Sieur de la Rigaudié, tous deux morts sans postérité, l'un Capitaine, l'autre Lieutenant au Régiment *de Solre*.

IX. ALEXANDRE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé *le Comte de Beauregard*, batisé à Castres le 12 Mai 1680, a servi toute sa vie avec distinction; commandoit pour le Roi à Spire en 1735, fut fait Chevalier de Saint-Louis, eut une pension de 1000 livres sur cet Ordre en 1740, fut fait Brigadier des Armées du Roi, & étoit en cette derniere qualité à la tête de la Brigade de la Reine, lorsqu'il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-l'Assiette le 19 Juillet 1747. Il avoit épousé par contrat du 13 Janvier 1717, rédigé en acte plus authentique par *Combos*, Notaire à Revel, le 12 Mai 1738, Noble Demoiselle *Marie de Contié*, dont il eut les enfans ci-après, en faveur desquels il avoit fait son testament au camp de Bischviller en Alsace, le 11 Juillet 1744, déposé pour minute à *Catala*, Notaire de Soréze, le 6 Janvier 1748, sçavoir: — 1. ALEXANDRE-AMABLE, qui suit; — 2. ALEXANDRE-AUGUSTE, dit *le Chevalier de Beaurегard*, Capitaine au Régiment-Royal, Infanterie, qui fut fait, par distinction, Chevalier de Saint-Louis à l'âge de 22 ans, & qui, avec son frere, eut du Roi 600 livres de pension, en considération des services de leur pere; — 3. AIMÉE-ELISABETH, mariée, sans enfans, à Noble *Louis de Magnol*, Seigneur de la Barre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment de Brie, retiré du Service.

avec pension ; — 4. ADÉLAÏDE-MARIE-FLEUR, vivante non mariée ; — 5. & ANGÉLIQUE-JEANNE-REINE, morte fille le 11 Mars 1764.

X. ALEXANDRE-AMABLE DE DAVID, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de Saint-André, appellé d'abord *Comte de Saint-André*, & depuis la mort de son pere, *Comte de Beauregard*, né & batisé à Soréze en Languedoc le 21 Juin 1721, a suivi les traces de son pere, & porté les armes dès son enfance. Il a été fait Officier à l'âge de 9 ans, n'en avoit que 12 lorsqu'il fut au siége de Philisbourg en 1734 ; & a été fait successivement Capitaine, Major, puis Commandant de Bataillon du Régiment de Cambis ; Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire du Roi, & Colonel à la suite de l'Infanterie. Il a épousé le 19 Janvier 1763, *Elisabeth-Denise de Fortia-de-Pilles*, fille de *Toussaint-Alphonse*, Chevalier, Marquis de Pilles, Baron de Baumes, *&c.* Capitaine, Gouverneur, Viguier perpétuel de Marseille, & Lieutenant de Roi en Provence, & d'*Anne de Geoffroy-d'Entrechaux-d'Arennes*, dont il a jusqu'à présent : — 1. ALEXANDRE-ALPHONSE-JOSEPH, dit *le Marquis de David* ; — 2. ALEXANDRE-JACQUES-ISIDORE ; — 3. ALPHONSE-AUGUSTE ; — 4. & AIMÉE-ELISABETH-SOPHIE, Demoiselle. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la harpe d'or, cordée de même*, qui est DE DAVID ; *& au 2 & 3, aussi d'azur, au sautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.* Supports, 2 *griffons ;* cimier, *couronne de Marquis ;* & devise : *Memento Domine David.* Nouveau Mémoire envoyé.

* — DAUPHINÉ. Cette Province de la domination des Romains, passa sous celle des Bourguignons, & fit partie du premier Royaume de Bourgogne. Pendant les guerres que CLOVIS eut avec les Rois de Bourgogne, ce Monarque François s'empara du Dauphiné, & le donna à CLODOMIR, son fils. Celui-ci le laissa à THIERRI, son frere, qui fut aussi Roi d'Austrasie & de Bourgogne. Des Rois d'Austrasie, le Dauphiné passa sous la domination de ceux de Neustrie, lorsque les deux Royaumes furent réunis, & continua d'obéir aux Rois de France.

BOSON, I. du nom, ayant fondé le second Royaume de Bourgogne, le Dauphiné en fit partie. Après la mort de RODOLPHE III, Roi de Bourgogne, il se forma plusieurs Principautés en Dauphiné vers l'an 889. Un certain GUY ou GUIGUES I, s'étoit déjà établi dans ce pays, sous le titre de *Comte d'Albon.* Il seroit fort difficile de marquer l'origine précise du nom de *Dauphin*, considéré comme titre de dignité. Cependant l'apparence est que GUY, VIII. du nom, porta le premier ce titre, ou plutôt ce nom, à cause du cimier de son casque, qui imitoit la forme d'un Dauphin. Les successeurs de GUY VIII. s'attribuerent plus particuliérement le nom de *Dauphin* comme une qualité, & insensiblement le *Comté d'Albon* perdit son titre pour prendre celui *de Dauphiné.* Tel est le sentiment du Comte *de Boulainvilliers*, & cette opinion paroît très-probable. Ce que le Dauphin HUMBERT, II. du nom, céda à la Maison de France, ne comprenoit guere que le *Viennois*, le *Grésivaudan*, l'*Embrunois*, le *Gapençois*, & le *Briançonnois ;* le reste a été uni depuis à cette Province par des acquisitions.

En 1426, CHARLES VII. céda le Dauphiné au Dauphin, son fils, quoiqu'il n'eût alors que trois ans; & en 1440, ce Prince confirma cette cession. C'est-là la derniere cession que l'on trouve qui ait été faite par nos Rois à leurs fils aînés, s'étant contentés depuis de leur en faire porter le nom; & c'est depuis plus de quatre siécles, que l'héritier présomptif de la Couronne de France porte le titre de *Dauphin-Viennois*.

Une chose remarquable, c'est que dans notre Histoire de France on ne trouve qu'un seul Prince qui soit né *Roi;* c'est JEAN, fils posthume du Roi LOUIS X. dit *Hutin*, né en 1316, qui ne vécut que huit jours, & que l'on n'a pas mis, à cause de cela, au rang des Rois de France. Avant ce jeune Prince, tous les fils aînés de nos Rois avoient porté les noms qu'il avoit plû à leur pere de leur donner; mais depuis la cession du Dauphiné, les héritiers présomptifs de la couronne de France ont eu, dès leur naissance, le nom de *Dauphin*.

Les Dauphins se qualifient dans leurs Lettres, *N*... par la grace de Dieu, *Fils aîné de France, & Dauphin de Viennois*. Le Dauphin, fils de LOUIS-*le-Grand*, mort en 1711, est le premier qui ait été qualifié *Dauphin de France*. Depuis ce tems, nous trouvons que dans tous les écrits où il est fait mention du Dauphin, on ne lui donne point d'autre titre que celui de *Dauphin de France*. Cependant il y a des occasions où le Roi lui-même joint à ses titres de *Roi de France & de Navarre*, les qualités de *Dauphin de Viennois*, de *Comte de Valentinois* & *de Diois*, de *Comte de Provence*, *de Forcalquier & Terres adjacentes*, & de *Sire de Mouzon*. Les Dauphins de France portent leurs armes écartelées *de France* & *de Dauphiné*. Voyez l'*Histoire de Dauphiné* en deux Volumes *in-fol.* par *Nicolas Chorier*, édition de 1679; la même en deux Volumes *in-fol.* par M. *Bourchenu-de-Valbonnays*, Premier Président au Parlement de cette province, & Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, édition de 1717, & l'*Histoire des Dauphins* par M. *de Neuville*, édition de 1759, *deux Volumes in-12*.

— DAURIOL, *ou* AURIOL (D'), en Languedoc: ancienne Noblesse, dont il subsiste deux rameaux, l'un à Salesses, Diocèse de Saint-Papoul, & l'autre à Lauraguel, près Limoux, au Diocèse de Narbonne. Selon quelques anciens *Mémoires* de Famille, elle est originaire d'Espagne, d'où elle passa dans le Bas-Languedoc, au commencement du quatorzieme siécle, & s'établit en Lauraguais, où elle acquit plusieurs Fiefs; mais nous n'en commencerons la Généalogie qu'à

I. JEAN D'AURIOL, I. du nom, qui possédoit plusieurs Fiefs au commencement du quinzieme siécle. Il laissa de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2 & 3. PAUL & GUILLAUME, qui donnerent en 1484, le dénombrement des Fiefs qui leur étoient échus par le partage des biens de leur pere, & moururent sans alliance.

II. ETIENNE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut & autres lieux, eut de sa femme, dont le nom est inconnu: — 1. JEAN, qui suit; — 2. RAIMOND, Prêtre, Docteur-Régent en l'Université de Toulouse, qui fut donataire d'une partie des biens de l'ancienne Maison de *Calvairac-lès-*

Gaja, & fit son testament le 27 Septembre 1475, devant *Beranger Firmini*, Notaire à Toulouse ; — 3. LOUIS, aussi Prêtre & Docteur-Régent en la même Université, Chanoine de Mirepoix, qui testa le 31 Octobre 1513, & fit un Codicile le 10 Novembre suivant, le tout devant *Raimond Astorgi*, Notaire à Toulouse ; — 4. Autre JEAN, dit *le Jeune*, marié à *Catherine de Mongrillon*, fille de *Jourdain* & de *Jeanne de Garos*, avec laquelle il s'établit à Montauban, pays de son épouse, & de laquelle on ignore s'il eut postérité ; — 5. & JEANNE, femme de *Raimond Dejean*, dont elle eut entre autres enfans, *Bertrande Dejean*, mariée à *Jean de Boria ;* & *Marguerite Dejean*, femme de *Pierre de Sigoin*.

III. JEAN D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montagut, & co-Seigneur direct de Castelnaudari, Montesquieu, Gaja, Puy-Laurens, la Bastide-d'Anjou, le Mas, Saintes-Puelles, Mireval, Laurac, Bossenac, Laurabuc, *&c.* rendit hommage desdites Terres, & en donna le dénombrement en 1487, 1492, & 1503. Il fut marié 1°. avec *Thomasse de Mongrillon*, sœur de la précédente ; & 2°. avec *Antoinette de Bourassier*, fille de *Pierre*, Baron de Gaure, Seigneur de Préserville, Peirens, la Graulet, *&c.* issue d'une très-ancienne Maison, alliée directement à celles de *Goyrans*, du *Puy-Roquetaillade*, de la *Tour-Reines*, *Gironde*, *Cardaillac-Saint-Cir*, *Cassagnard-du-haut-Castel*, &c. Il testa le 8 Octobre 1506, & ses enfans procéderent au partage de ses biens par acte passé devant *Astorgi*, Notaire à Toulouse, le 19 Mai 1509. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. RAIMOND, mort jeune ; — 3. GUILLERME, femme de *Géraud de Franc ;* — 4. & ANTOINETTE, mariée à *Pierre de Brun ;* & du second naquirent : — 5. autre JEAN, dit *le Jeune*, dont la postérité sera rapportée ci-après ; — 6. ROGER, auteur d'une autre branche, aussi rapportée ci-après ; — 7. BLAISE, né à Castelnaudari, célébre Jurisconsulte, Poëte François, Doyen de Pamiers, Référendaire en la Chancellerie du Parlement, Bachelier ès-Droits, & Professeur-Régent en l'Université de Toulouse. Il eut l'honneur de haranguer le Roi FRANÇOIS I, lors de son entrée à Toulouse au mois d'Août 1533, lequel à sa considération, accorda le titre de *Noble* à ladite Université, & *le Privilége* à ses Docteurs-Régents *de créer des Chevaliers ès-Loix*. Il fut fait Chevalier lui-même avec pompe, & composa plusieurs ouvrages, dont *Moréri*, édition de 1759, *in-fol. Tome I. page 549*, fait l'énumération. Il testa le 2 Juin 1527 ; — 8. ROBERT, qui périt à la guerre d'Italie, où il avoit suivi le Prince de Navarre ; — 9. un troisieme JEAN, dit *le plus Jeune*, tué à la même affaire ; — 10. LOUIS, auteur d'une autre branche, rapportée en son lieu ; — 11. LOUISE, ou LISETTE, ou HELYPS, mariée par contrat passé devant *Brossati*, Notaire à Castelnaudari en 1510, avec *Antoine de Najac*, Seigneur de Padiés & Pechfferri, fils de *Martial*, & de *Magné de Vernioles ;* — 12. & GABRIELLE, Religieuse aux Casses.

IV. JEAN D'AURIOL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Esplas, épousa, par contrat passé devant *Alieti*, Notaire à Castelnaudari, le 12 Février 1486, *Marguerite de Roquefort*, fille de *Jean*, Seigneur des Vignes, dont il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. ANTOINETTE, dont on ignore la de-

ſtinée; — 3. ANNE, femme de *Julien Bernard*, fils de *Bertrand-Raimond*, & de *Bernarde*, dont on ignore la poſtérité; — 4. THOMASSE, rappellée dans le teſtament de ſon pere; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Sales.

V. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, & autres lieux, s'allia, par contrat paſſé devant *Antoine Fourneſi*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 16 Mai 1518, avec *Catherine de Haupoul*, fille de *François*, Seigneur de Sainte-Affrique, & d'*Antoinette de Villeneuve*, Maiſons des plus anciennes & des mieux alliées. Elle teſta le dernier Février 1550, devant *Malbouiſſon*, Notaire de Caſtelnaudari, laiſſant pour enfans: — 1. JULIEN, qui ſuit; — 2. & JEANNE, épouſe d'*Arnaud Delpech*, Seigneur de Montpeiroux.

VI. JULIEN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, *&c.* donna en 1543, le dénombrement de ſes Fiefs, dont il rendit hommage la même année, fut Chef des Troupes du Diocèſe, & Commandant à Saint-Papoul. Il prit alliance, par contrat paſſé devant *B. Laubartie*, Notaire de Saint-Félix, le 6 Février 1552, avec *Roſe de la Bailie*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Roumens, Mongey, les Caſſes, ſœur d'*Arnaud de la Bailie*, Chevalier des Ordres du Roi, dont les biens paſſerent à JULIEN D'AURIOL, en vertu de la ſubſtitution appoſée au teſtament dudit feu Sieur ſon beau-pere, reçu le 5 Janvier 1551, par *Sablairiolis*, Notaire à Carcaſſonne. De ce mariage vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. PAUL, mort ſans poſtérité de ſon mariage, contracté par acte paſſé devant *Barthelemi Malhebiau*, Notaire de Mont-Réal, le 5 Octobre 1590, avec *Anne de Haupoul*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeneuve-lès-Mont-Réal, & de *Marguerite d'Ax*; — 3. CLAIRE, qui teſta le 20 Septembre 1608, devant *Caſtillon*, Notaire de Saint-Julia, & mourut ſans alliance; — 4. PAULE, mariée par contrat paſſé devant *Lami*, Notaire Royal à Caſtelnaudari, le 7 Juillet 1614, avec *Arnaud d'Eſcornebeuf*, Seigneur de Lanoux, fils de *Jean*, & de *Françoiſe de Claret*; — 5. PHILIPPETTE, alliée par contrat paſſé devant *J. Thuriés*, Notaire de Saint-Julia-Gras-Capou, le 7 Janvier 1592, avec CLAUDE DE CHAUSSENOUS, Seigneur de Villeſliſſes, fils de *Jean*; — 6. & CATHERINE, Religieuſe à Prouille.

VII. RENÉ D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur d'Eſplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Eſquilles, Mongey, les Caſſes, *&c.* fournit le dénombrement deſdites Terres en 1602, & teſta devant *Boiſſede*, Notaire, le 29 Juillet 1611. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant *Saint-Gatterinot*, Notaire à Carcaſſonne, le 11 Juin 1597, *Anne d'Aſſalit*, fille de *Pierre*, Lieutenant-Général & Criminel au Sénéchal de la même Ville, & de *Jeanne de Figuieres*, laquelle épouſa en ſecondes noces, *Alexandre de Béon*, Seigneur de Biéve; & teſta devant *Jean Bonis*, Notaire de Monteſquieu-d'Anglois, le 13 Janvier 1651, en faveur de ſes enfans du premier lit, ſçavoir: — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2, 3, & 4. JEAN, PIERRE, & RAIMOND, Seigneur de Roubignol, tous trois morts ſans lignée; — 5. & PHILIPPETTE, alliée à *Olivier de Benevent*, Seigneur de la Capelle.

VIII. ARNAUD D'AURIOL, Ecuyer, Baron de Roumens, Seigneur

d'Esplas, Saleſſes, Sainte-Affrique, Toutens, Esquilles, Mongey, les Caſſes, Roubignol, *&c.* vendit la Terre de Roumens à *Jacques de Faure*, Seigneur des Tournadous, & celle de Sainte-Affrique, à RAIMOND D'AURIOL-LAURION, couſin iſſu-de-germain de ſon ayeul. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Beſſier*, Notaire à Toulouſe, le 26 Février 1618, *Charlotte de Ferrier*, fille de *Maſnau*, Baron de Beauville, Conſeiller au Parlement de cette Ville, & d'*Antoinette de Malras*, laquelle teſta devant *Tournier*, Notaire de Saint-Papoul, le 4 Septembre 1673, laiſſant pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Toutens, rapportée ci-après; — 3. autre FRANÇOIS, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Roubignol, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes freres, marié à *Charlotte Brugelles*, fille de *Pierre* & d'*Antoinette Brunet*, dont il eut ſept enfans, ſçavoir: FRANÇOIS, époux de *Barthélemi de Rouger*, mort ſans poſtérité; un autre FRANÇOIS, Seigneur de Trane, mort *ab inteſtat;* JEAN, Seigneur de Liſoule, lequel après avoir ſervi, prit le parti de l'Egliſe, & eſt mort Bénéficier du Chapitre de Caſtelnaudari; LUCRÉCE, mariée par contrat du 2 Janvier 1690, retenu par *Jean Bar*, Notaire de Caſtelnaudari, à *Henri de Loubens*, Marquis de Verdale, fils de *Hugues* & de *Louiſe d'Arpajon;* HELENE & JEANNE, mortes ſans alliance; & ANTOINETTE D'AURIOL, Religieuſe à Caſtelnaudari; — 4. & AUGUSTE, mort jeune.

IX. FRANÇOIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur d'Esplas, Saleſſes, Esquilles, Mongey, les Caſſes, *&c.* maintenu dans ſa Nobleſſe le 18 Juillet 1669, par jugement de M. *de Bezons*, Intendant & Commiſſaire du Roi dans la Province, prit alliance avec JEANNE D'AURIOL, ſa couſine, du troiſieme au cinquieme degré, fille de JEAN-BERNARD, Seigneur de Piquebar & de Peirens, & d'*Yolande de Maireville*, ſa ſeconde femme. Il en eut: — 1. JEAN-LOUIS, mort en 1703; — 2. FRANÇOIS, qui donna le dénombrement de tous ſes Fiefs en 1724, & mourut peu après; — 3. & JEAN, dit *le Chevalier d'Esplas*, mort au ſervice du Roi. Dans ces trois freres, s'eſt éteint le tronc principal de cette branche aînée.

Seigneurs de TOUTENS, *iſſus des Barons de* ROUMENS.

IX. JEAN-D'AURIOL, IV. du nom, ſecond fils d'ARNAUD, Baron de Roumens, *&c.* & de *Charlotte de Ferrier*, Seigneur de Toutens, épouſa par contrat paſſé devant *Antoine Lami*, Notaire de Gaja, le 19 Avril 1654, *Jeanne-Marie de Noguès*, fille de *Jean*, Seigneur de Peſquiés, & d'ANNE D'AURIOL-MONTAGUT. Il fut compris dans le jugement de maintenue de Nobleſſe, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, & eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2 & 3. FRANÇOIS-PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, morts ſans alliance; — 4. & ANNE, morte ſans avoir été mariée.

X. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Toutens & de Chalabre, épouſa *Marie de Hoci*, dont il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Prêtre.

XI. JEAN D'AURIOL, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Toutens, de Chalabre,

Chalabre, *&c.* héritier de FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Seigneur de Saleſſes, ſon couſin, épouſa par contrat paſſé devant *La Bouillé*, Notaire de Carbonne, le 17 Mai 1702, *Marie de Lami*, fille de *Maffre*, & de *Jeanne de Padiès*, lors veuve de *Louis de la Paſſe*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES, mort ſans poſtérité de *Marie de Bouſſar*, ſa femme, fille de *Jean-Batiſte*, & de *Marie Charpentier* ; — 2. BATISTE, Prêtre, & aujourd'hui Curé de Saint-Michel de Monſaboth, & Prieur de Saint-Germain de Cayrac, & de Saint-Jean de Cruvejols ; — 3. PIERRE, Ecuyer, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui ſert aujourd'hui dans l'Etat-Major de Perpignan, & a poſtérité de ſa femme, dont on ignore le nom ; — 4. & autre PIERRE, dit *le Jeune*, qui ſuit.

XII. PIERRE D'AURIOL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Toutens, de Saleſſes, *&c.* a épouſé, par contrat paſſé devant *Bauſſet*, Notaire à Caſtelnaudari, *Marie-Joſephe de Mas*, fille de *Joſeph-Philippe-Henri*, Seigneur d'Oulifou, la Valette, *&c.* & de *Marie-Joſephe de l'Epinay*. Ils ont de leur mariage, en 1770 : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons vivans ; — 5. & une fille, auſſi vivante.

Seigneurs de GAJA, iſſus des Seigneurs de MONTAGUT, &c.

IV. JEAN D'AURIOL, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Gaja, fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bouraſſier*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Vidal-de-Belveſe*, dont il eut : — 1. HUGUES, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE, Doyen de Saint-Ibars.

V. HUGUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, donna en 1545, le dénombrement de quantité de Fiefs, & épouſa *Philipette de Capriol*, iſſue des anciens *Capriols* de l'Albigeois. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Semalens, reconnu *noble & iſſu de noble race*, par deux Enquêtes faites à Caſtelnaudari & à Gaja. Il teſta le 18 Mai 1608, devant *Lami*, Notaire à Caſtelnaudari ; — 3. CATHERINE, femme de *Paul de Faure*, Receveur-Général des Domaines en Lauraguais ; — 4. HÉLENE, mariée 1°. avec *Jean de Vidal*, Seigneur de la Moſangere ; 2°. avec *N...* ; & 3°. avec *Michel Portal* ; — 5. & MARGUERITE, alliée à *Jean de Villeneuve*, Seigneur de Beauville.

VI. ANTOINE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Gaja, prit le parti des armes, & épouſa, par contrat paſſé devant *Barſagol*, Notaire du Bourg-Saint-Bernard le 3 Septembre 1563, *Anne de Bonvillars*, fille de *N... de Bonvillars*, Seigneur de Sauſens & de Bareilles, & de *Catherine de Plagnole*. De ce mariage vinrent : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Linen, Ecuyer du Roi en ſa grande Ecurie, marié à *Anne de Gournais*, fille de *Regnault*, Seigneur de Marcheville, Chef du Conſeil du Duc de Lorraine ; — 3. MARQUISE, femme de *Mathieu de Laverdan*, Seigneur de la Fajole ; — 4. MARIE, alliée à *Joſeph de Cazmejane* ; — 5. & JEANNE, dont l'alliance eſt ignorée.

VII. PAUL D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Gaja, *&c.* Chef de la Milice de Mirepoix, épouſa *Françoiſe de Roſſet*, fille de *Pontus*, Seigneur de la Prade, & d'*Anne d'Aliès*, Dame de la Recuquelle ;

sœur de *Silvie de Rosset*, femme de *N... de Caloüin*, Seigneur de Tréville. Il n'eut de ce mariage que des filles, sçavoir : — 1. ANNE, mariée à *Pierre de Noguès*, dont vinrent : *Jeanne-Marie de Noguès*, alliée le 19 Avril 1654, à JEAN D'AURIOL, IV. du nom, Seigneur de Toutens, dont postérité ci-dessus rapportée ; & *Jeanne de Noguès*, femme de *Jean de Gairaud*, Seigneur de Blasens ; — 2. & JEANNE-MARIE, qui suit.

VIII. JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT épousa *Pierre de Raspaud*, dont elle eut : — 1. ANNE, alliée avec *Jean de Resseguier*, pere de *Jeanne-Marie de Resseguier*, mariée à *Jean de Lager*, héritier de la plûpart des Fiefs de cette branche, & de *Marie de Resseguier*, femme de *Pierre Cassagnard*, en Foix ; — 2. JEANNE, mariée le . . . . à JEAN-PIERRE D'AURIOL-LAS-NAUSES, dont nous parlerons ci-après ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Pierre de Cabrol*, Seigneur de la Verdusier.

Seigneurs DE MIRAVAL, issus des Seigneurs DE MONTAGUT, &c.

IV. ROGER D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, second fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, & d'*Antoinette de Bourassier*, sa seconde femme, fut reconnu *Gentilhomme* par deux Jugemens rendus par les Capitouls de Toulouse & par le Juge de l'Equivalent, & rendit hommage de ses Terres, dont il donna le dénombrement. Il épousa *Marguerite des Guillots*, fille de *Jean*, Seigneur du Faget, & de *Marie de Villeneuve*. Elle étoit issue des anciens Barons d'*Auriac* & Seigneurs d'*Andaure*, & il en eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. RAIMOND, qui fut Chanoine ; — 3. SIMON, mort sans alliance ; — 4. BLAISE, Doyen à Pamiers ; — 5. LOUIS, Seigneur de Garus, mort sans postérité, d'*Antoinette de Vidal-de-Garnés*, sa femme ; — 6. TRISTAN, auteur des Seigneurs de Peirens, rapportés ci-après ; — 7. JEAN, Chanoine & Doyen à Castelnaudari, & Vicaire-Général de l'Evêché de Saint Papoul, qui testa le 7 Août 1607, devant *Lami*, Notaire de Castelnaudari ; — 8. FRANÇOISE, épouse de *Hugues de Villeneuve-le-Croisille* ; — 9. & HÉLENE, alliée à *Jean de Thorene*, Seigneur de Navès.

V. ANTOINE D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, &c. épousa par contrat passé devant *Jean Soulier*, Notaire de Laurabuc, le 24 Juin 1549, *Françoise de Saint-Lari*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frontignan ; & testa devant le même Notaire le 29 Juillet 1569, laissant de son mariage : — 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. & BERNARDE, femme de *Jean de Gallet*.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* servit le Roi, & épousa par contrat du 11 Novembre 1578, *Jeanne de Monclar*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lauraguel, & de *Claire de Haupoul*. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. JACQUES, auteur des Seigneurs de Lauraguel, rapportés ci-après ; — 3 & 4. JEAN & CLAUDE, morts jeunes ; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de la Salutiere, Prêtre ; — 6. JACQUELINE, *alias* YOLANDE, dont on ignore la destinée ; — 7. JEANNE, alliée à *Jean de Casteras*, Seigneur de Villemartin, par contrat passé devant *Folquier*, Notaire Royal à Limoux le 30 Décembre 1600 ; — 8. & HÉLENE, Religieuse à Prouille.

VII. ANTOINE D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* Commissaire des Troupes du Diocèse, épousa *Louise de Cyran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cavanac, & d'*Anne Rabot*. Leurs enfans furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Commandant au Château de Villefranche, & héritier de sa branche par le décès de ses neveux; — 3 & 4. JEAN-LOUIS & JEAN-FRANÇOIS, morts sans alliance.

VIII. JACQUES D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Miraval, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de Noblesse, rendu par M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, laissa de son mariage avec *Marguerite de Saint-Etienne-la-Pomarède*, qu'il avoit épousée par contrat passé devant *Sauret*, Notaire à Castelnaudari, le 28 Février 1656: — 1, 2 & 3. JEAN-JACQUES, FRANÇOIS, & GABRIEL, Capitaine dans Auvergne; tous trois morts sans lignée; — 4. LOUISE, Religieuse à Prouille; — 5. JEANNE-MARIE, femme de *N... de Monfaucon-d'Escaillens*; — 6. & une autre LOUISE, alliée à *N... de Mauléon*, Seigneur de Nebias, qui hérita des biens de cette branche, par l'extinction des mâles d'icelle.

Seigneurs de LAURAGUEL, issus des Seigneurs de MIRAVAL, &c.

VII. JACQUES D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, Cadals, Beauville, Cessales, *&c.* second fils de RAIMOND, Seigneur de Miraval, *&c.* & de *Jeanne de Monclar*, fut institué héritier par sa mere, à la charge de porter les nom & armes de *Monclar*; & rendit hommage de sa Terre de *Lauraguel* le premier Août 1644. Il reçut des lettres du Roi & du Comte *de Bioules*, qui l'exhortoient à maintenir, par son crédit & son autorité, la paix dans ses contrées. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Sauret*, Notaire à Castelnaudari, *Lucrèce de Ferrier*, fille de *Masnau*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & d'*Antoinette de Malras*. Elle testa devant *Bentajoux*, Notaire de Limoux, le 5 Mai 1677; & il en eut: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Briane, mort sans alliance; — 3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Lauraguel*, auteur d'une branche connue sous le nom des Seigneurs de *Pechsalamon*, existante aujourd'hui au lieu de Quillan; — 4. CHARLOTTE, mariée, par contrat passé devant *Cazillac*, Notaire à Limoux, le 8 Janvier 1649, avec *Barthelemi de Villeneuve*, Seigneur de Maurens, fils de *Jean-Jacques*, & de *Delphine de Brassac*; — 5. & JEANNE, femme d'*Etienne d'Alverni*.

VIII. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, *&c.* compris dans le Jugement de maintenue de noblesse de M. *de Bezons*, le 18 Juillet 1669, avec ses freres; s'allia par contrat passé devant *Nicolas Austric*, Notaire de Carcassonne, le 17 Novembre 1671, avec *Anne Danti*, fille de *Barthelemi*, & de *Jeanne de la Case*. Il testa devant *Pierre Fontaci*, Notaire de Limoux, le 4 Mars 1682, & eut de son mariage: — 1. JACQUES, qui suit; — 2 & 3. ANTOINE & ALEXANDRE, dont on ignore le sort; — 4, 5, 6 & 7. LUCRÉCE, JEANNE, MARIE & ANNE, dont on ne connoît point les alliances.

IX. JACQUES D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur

de Lauraguel, *&c.* rendit hommage de cette Terre au Roi, & s'allia par contrat du 27 Octobre 1703, avec *Marie Boyer*, fille de *Jean-François*, & de *Catherine Barthe*, dont il eut pour fils unique :

X. ALEXANDRE D'AURIOL-MONCLAR, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lauraguel, *&c.* lequel a servi long-tems le Roi dans le Régiment de Bourbon, qu'il a quitté depuis quelques-années. Il étoit Capitaine des Grenadiers & Chevalier de S. Louis. Il a épousé par contrat passé devant *Gabriel d'Armenche*, Notaire à Montpellier, *Marie-Anne de Gros*, fille d'*André*, Seigneur de Besplas, & de *Catherine Sanche*, de laquelle il a aujourd'hui : — 1, 2, 3 & 4. quatre garçons, vivans en 1772 ; — 5. & une fille, encore jeunes.

Seigneurs DE PEIRENS, *issus des Seigneurs* DE MIRAVAL, &c.

V. TRISTAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de la Serre, de Bajou, *&c.* sixieme fils de ROGER, Seigneur de Miraval, *&c.* & de *Marguerite des Guillots*, épousa *Charlotte de Pradines*, fille de *Paul*, Seigneur de Barsa, dont il eut : — 1. TRISTAN, mort sans lignée ; — 2. JEAN-BERNARD, qui suit ; — 3. BLAISE, Doyen de Castelnaudari, qui testa le 13 Novembre 1597, devant *Antoine Canals*, Notaire de Saverdun ; — 4. MARGUERITE, femme de *Grégoire Bailot ;* — 5. JEANNE, alliée à *Hugues Martin ;* — 6. HÉLENE, *aliàs* GASPHÉLINE, mariée à *François Brunel ;* — 7. & FRANÇOISE, femme de *Julien du Mas*, Conseiller au Sénéchal de Lauraguais.

VI. JEAN-BERNARD D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, de Piquebarrau, rendit hommage de ses Terres en 1611, dont il donna le dénombrement, & testa le 16 Octobre 1637. Il avoit épousé, 1°. *Catherine de Vaure ;* & 2°. *Violante de Maireville.* Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, mais de la seconde vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée avec *Maurice de Gameville ;* — 3. DELPHINE, alliée à *François du Bouzet*, Seigneur de Loumagne ; — 4. JEANNE, mariée à FRANÇOIS D'AURIOL, Seigneur d'Esplas, son cousin, dont a été ci-devant parlé ; — 5. & MARGUERITE, morte sans alliance.

VII. JEAN-LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, Piquebarrau, fut marié deux fois : 1°. par contrat passé devant *Guillaume Assier*, Notaire de Castelnaudari, le 19 Mars 1645, avec *Claire de Laudun*, fille de *Robert*, Seigneur d'Auchibran, & de *Catherine de Saint-Martin ;* & 2°. par autre contrat passé devant *Fougère*, Notaire à Castelnaudari, le 24 Novembre 1655, avec *Marguerite Ducup*, fille de *Raimond*, Juge-Mage au Sénéchal de Lauraguais, & de *Marie de Giscard.* Du premier lit vinrent : — 1. LOUISE, femme de *François Laumet*, fils de *Jean*, & de *Jeanne Péchagut ;* — 2. CATHERINE, alliée avec *François de Carbon ;* — 3. & MARIE, femme de *Jean de Thoire :* & du second ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Piquebarrau ; — 5. JEAN, Seigneur d'Escabagnals ; — 6. PIERRE-JEAN. Ils servoient tous trois dans les Armées du Roi, & moururent sans alliance ; — 7. PIERRE, qui suit ; — 8. CHARLOTTE, morte fille ; — 9. & autre MARIE, femme de *Jean de Lonjon-la-Prade*, Capitaine dans Royal de Vaisseaux.

VIII. PIERRE D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Peirens, dernier mâle de sa branche, épousa *Jeanne de la Caussade*, de laquelle on ne lui connoît point d'autre enfant que — LOUISE, dont l'alliance est ignorée.

Seigneurs DE LAURION, *issus des Seigneurs* DE MONTAGUT, &c.

IV. LOUIS D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boissefon, Boussenac, Malvignol, Lacalm, les Vénials, *&c.* sixieme fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Montagut, *&c.* & d'*Antoinette de Bourassier*, sa seconde femme, épousa 1°. vers 1500, *Louise de Lautrec-Mousa*, fille de *Pierre-Vic de Lautrec*, & de *N... de Pestels :* elle donna quittance de sa dot à son frere par acte passé devant *Brossati*, Notaire à Castelnaudari; & 2°. en 1514, au Château de Mandouil, Diocèse de Castres, *Catherine de Capriol*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Mandouil & de Malvignol, & d'*Antoinette de la Font*, fille du Seigneur de Fenaisoles, en présence de ses freres, parens & amis, tant de son côté que de celui de son épouse. Il testa le 10 Décembre 1539, devant *Hilaire Lombeyrie*, Notaire à Toulouse. Il eut de ces deux mariages, à ce que l'on présume, — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur des Algars, qui donna le dénombrement de ce Fief; — 3. GABRIEL, mort sans lignée; — 4. SÉGUINE, femme de *Gabriel de Clair;* — 5. & GABRIELLE, morte fille.

V. FRANÇOIS D'AURIOL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laurion, Boissefon, Boussenac, Malvignol, Lacalm, *&c.* donna dénombrement de ses Fiefs, & prit alliance avec *Anne Descombes*, Dame de Las-Nauses, fille de *Michel*, & de *N.... Monredon.* Il en eut : — 1. CLAUDE, qui laissa de *Jeannette de Gourdon* une fille naturelle, nommée *Françoise d'Auriol*, mariée à *Pierre Suffre ;* — 2. & RAIMOND, qui suit.

VI. RAIMOND D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Boissefon, Laurion, Sainte-Affrique, Saint-Amauset, *&c.* se rendit redoutable dans les guerres de la Ligue, & fut déchargé de toutes taxes par le Maréchal *de Thémines.* Il épousa 1°. par contrat passé devant *Goutes*, Notaire, le 21 Mai 1587, *Andrive de l'Escudarié ;* & 2°. *Françoise de Tourene de Navés*, par acte passé devant *Antoine Bouttes*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 21 Février 1605, lors veuve, avec postérité, de *François de Villeneuve*, & fille de *Philippe de Tourene*, Seigneur de Navés, & d'*Anne d'Aliés.* Elle étoit issue d'une de plus anciennes Maisons de l'Albigeois & Comté de Castres, & tenoit à tout ce qu'il y avoit de mieux dans la province. Il eut du premier lit: — 1. FRANÇOIS, qui suit; & du second: — 2. & ANNE, laquelle fut mariée par contrat passé devant *Rouire*, Notaire de Viviers-las-Montagnes, le 11 Juin 1623, avec *Mathurin de Caloüin*, Ecuyer, Seigneur de la Caloüiniere en Anjou, & de Montaulivet en Languedoc, Capitaine-Enseigne dans la Compagnie-Colonelle du Régiment de mille hommes du Commandeur *de Montmorency*, fils de feu *Thomas*, Seigneur des mêmes Terres, Ecuyer du Prince de Navarre, Commandant d'une Légion des Troupes du Languedoc & Gouverneur de Prouille, & de *Bérengere de Cayres.* Voyez CALOUIN.

VII. FRANÇOIS D'AURIOL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lau-

rion, Villevert, *&c.* Chevalier de la Milice Chrétienne, épousa *Huguette de Martin*, dont il eut pour fils unique :

VIII. PIERRE-JEAN D'AURIOL, Ecuyer, Seigneur de Las-Nauses, allié 1°. avec *Jeanne de Raspaud*, fille de *Pierre*, & de JEANNE-MARIE D'AURIOL-MONTAGUT, dont a été ci-devant parlé ; & 2°. avec *N... de Bertier*. Il mourut sans postérité de ces deux mariages, & en lui s'éteignit la branche des Seigneurs de Laurion. Les armes : *d'argent, à un figuier d'azur, chargé d'un oiseau* ou *auriol d'or*. C'est ainsi qu'elles sont enregistrées à l'*Armorial général*. Mémoire envoyé, & certifié dressé sur titres.

— DAUVET : Maison noble & ancienne, originaire de Picardie, qui possédoit dans le Cambresis les Terres de Honnechies & de Nave, vers l'an 1206, que GUILLAUME DAUVET s'en qualifioit Seigneur. Une Charte de l'Eglise du Saint Sépulcre à Cambray, marque qu'il eut pour femme *Clémence d'Auxy*, du consentement de laquelle il donna à cette Abbaye quelques droits qu'il avoit sur les dîmes des environs d'Escaudeuvre. Ses enfans y sont nommés, sçavoir : GUILLAUME, HUGUES, qui suit ; JEAN & ALIX DAUVET, femme de *Mathieu de Lagnicourt*, Chevalier. *Voyez* l'Etat de la Noblesse du Cambresis par *le Carpentier*.

II. HUGUES DAUVET fut apanagé des Terres du Cambresis, & épousa *Ode de Crevecœur*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. SIMON, Chanoine de Saint-Aubert ; — 3. & GUILLAUME, Chanoine de Saint-Gery.

III. JEAN DAUVET est mentionné dans une Charte de *Duverger* de l'an 1297, avec sa femme *Mehault Davraincourt*, & ses enfans, qui furent : — 1. JEAN ; — 2. SIMON, qui suit ; — 3. & HUGUES DAUVET.

IV. SIMON DAUVET épousa en Anjou *Antoinette de Brezé*. Il y fut Seigneur de la Bourgoniere, Basoche & le Plessis. Le Roi CHARLES V. le fit son Chambellan, suivant les Lettres de provisions du 18 Avril 1358. Il fut aussi Sénéchal d'Anjou, & eut de son mariage : — 1. GUILLAUME, mort sans alliance, & inhumé en 1406, dans l'Eglise de Saint Just à Châteaugontier, comme il l'avoit ordonné ; — 2. JACQUES, qui suit ; — 3. & BLANCHE, Religieuse à Fontevrault. Voyez *Blanchart*.

V. JACQUES DAUVET, Chevalier, Seigneur de la Bourgoniere, Basoche & le Plessis, fut Sénéchal d'Anjou, & accompagna RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, aux guerres d'Italie, où il mourut : il fut enterré à Brundis. Il avoit épousé *Yolande de Villeprouvée*, de la Maison de *Clerambault*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui n'eut de son mariage qu'une fille, mariée à *Jacques de Beauvau*, dont les enfans hériterent des Terres situées en Anjou ; — 2. & JEAN, qui suit.

VI. JEAN DAUVET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Claigny, s'adonna aux Belles-Lettres, fut du Conseil des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, & nommé Ambassadeur, successivement à Rome & au Concile de Bâle, en 1455. LOUIS XI. lui donna l'Office de Premier Président du Parlement de Toulouse en 1464, où il eut la plus grande part à la paix de la guerre, dite *pour le bien Public* ; & en 1466, celle de Premier Président du Parlement de Paris, qu'il exerça avec distinction dans un tems

des plus difficiles (*Blanchart*, article des Premiers Présidens de Paris). Il mourut à Paris le 23 Novembre 1471, & fut inhumé avec sa femme *Jeanne de Baudrac*, morte en 1460, dans l'Eglise de Saint Landry, où l'on voit son épitaphe. Elle étoit fille de *Bureau de Baudrac*, Seigneur de Claigny, & de Dame *Ode de Vitry*, cousine-germaine de *Jacques Jouvenel des Ursins*, Archevêque de Reims. Les enfans sortis de ce mariage furent entr'autres : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. EUDES, alliée à *Pierre Bureau*, Chevalier, Seigneur de Monglat, fils du Grand-Maître d'Artillerie de ce nom, sous LOUIS XI, & Seigneur Desmarest en Brie. (*Voyez* le *P. Anselme*, Grands-Maîtres d'Artillerie). Il mourut sans enfans, & par son testament du 28 Août 1492, il laissa aux freres de sa femme la plupart de ses biens, entr'autres la Terre Desmarest. Il fut enterré à Paris en la Paroisse Saint Paul, dans sa Chapelle, où l'on voit sa statue & celle de sa femme, avec leur épitaphe ; — 3. MICHELLE, mariée à *Guillaume Dupuy*, Seigneur de la Haye, Président au Parlement de Paris ; — 4. & JEANNE DAUVET, femme de *Charles d'Orgemont*, Seigneur de Mery, Chantilly, *&c.* fils de *Philippe d'Orgemont*, Echanson du Roi CHARLES VII. (P. *Anselme*, Chanceliers de France). Elle eut de son mari, entr'autres enfans : *Louise d'Orgemont*, seconde femme, par contrat du 14 Février 1483, de *Roland de Montmorency*, auquel elle porta la Terre d'Ozonville, Chantilly, *&c.* De cette alliance sortit *Guillaume de Montmorency* (pere d'*Anne*, Connétable de France, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis), qui eut la Baronnie de *Montmorency*, de préférence aux deux enfans du premier lit, sçavoir : les Seigneurs de Nivelle & de Fosseux, que leur pere voulut punir d'avoir embrassé le parti de CHARLES, Duc de Bourgogne. (*Hist. de la Maison de Montmorency*, par *Duchesne*). Cette branche de *Montmorency* s'est éteinte dans *Henri*, Duc & Pair & Maréchal de France, décapité le 30 Octobre 1632 à Toulouse. Tous ses biens furent laissés à sa sœur, qui s'étoit mariée avec LOUIS DE BOURBON, premier Prince du Sang. *Voyez* MONTMORENCY.

VII. GUILLAUME DAUVET, Seigneur de Claigny, Berneuil, Desmarest, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, épousa le 8 Septembre 1480, *Jeanne Luillier*, Dame de Rieux, Fraucourt & Saint-Sanson, dont il eut : — 1. ROBERT, Baron du Pin, Seigneur de Rieux, marié à *Anne Briçonnet*, niéce de *Guillaume Briçonnet*, Archevêque de Narbonne, connu sous le nom de Cardinal de Saint-Malo, premier Ministre de CHARLES VIII. Il continua la branche aînée de *Dauvet-de-Rieux*, près Beauvais, actuellement éteinte, après s'être alliée aux Maisons de *Briçonnet*, *Ragnier-Poussé*; d'*Auxy*, Baron *de Monceaux*; *Le Conte*, Baron *de Nonant*; de *Dreux-Morainville*; *Le Clerc*, Seigneur *de Fleurigny*; *Dupuy-Vastan*; *Chabannes*, Comte *de Saignes*; *Jubert du Thil*; *Keroüart*; *Langlois-de-Colmolins*; *Pellevé*, & *Berulle*. Une des filles de ROBERT DAUVET, nommée CHARLOTTE, épousa le 13 Septembre 1557, *François de Bethune*, Baron de Rosny, & fut mere de *Maximilien de Bethune*, si célébre sous HENRI IV, & de ses freres, qui ont fait les branches du Duc *de Bethune*, du Duc de Charost, & des Marquis & Comte *de Bethune*.

Voyez BETHUNE. Une autre fille de ROBERT DAUVET, nommée GENEVIÉVE, porta la Terre de Saint-Sanson à son mari *Jean d'Auxy*, Seigneur de Monceaux, dont le dernier de sa Maison étoit *Philippe d'Auxy*, Chevalier des Ordres du Roi, duquel la fille unique a épousé le Duc *de Fleury*, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. *Voyez* ROSSET-DE-FLEURY; — 2. PIERRE, qui suit; — 3. JEAN, auteur des Seigneurs Desmarest, rapportés ci-après; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, dont trois mariées, & la derniere Religieuse à Fontaine.

VIII. PIERRE DAUVET, Seigneur Desmarest, reçu Maître des Requêtes en 1515, fait Chevalier de la main du Roi à Attigny le 20 Octobre 1521, fut Enseigne d'une Compagnie de 30 Lances. Il épousa *Madelene Petit*, Dame de Saint-Sanson, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte Briçonnet*, dont il eut pour fils unique NICOLAS DAUVET, Chevalier, Seigneur Desmarest, Saint-Sanson, *&c.* mort fiancé à la fille du Comte *de Montgommery*.

Seigneurs & Comtes DESMAREST.

VIII. JEAN DAUVET, troisieme fils de GUILLAUME, & de *Jeanne Luillier*, Chevalier, Seigneur de Berneuil, Desmarest en Brie, & Fraucourt en Beauvoisis, fut Grand-Bailli & Capitaine de Meaux. Il mourut le 7 Septembre 1559, & avoit épousé, par contrat du 15 Juin 1529, *Jeanne de Longuejoue*, fille de *Mathieu de Longuejoue*, Seigneur d'Yverny, qui, après la mort de sa femme *Madelene Chambellan*, fut fait Evêque de Soissons & Garde des Sceaux. JEAN DAUVET fut tuteur de *Maximilien de Bethune* & de ses freres, fils de CHARLOTTE DAUVET, sa sœur, conjointement avec *Florestan de Bethune*, Seigneur de Concy, Gentilhomme ordinaire du Roi. De son mariage vinrent: — PIERRE, qui suit; & trois filles mariées.

IX. PIERRE DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Desmarest, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre, rendit hommage de sa Terre Desmarest les 23 & 25 Février 1560, & mourut en 1596. Il avoit épousé le 5 Juillet 1577, *Marthe de Rouvroy-Saint-Simon*, fille de *Jean de Rouvroy-Saint-Simon*, Grand-Pannetier de la Reine ELÉONORE, Seigneur de Sandricourt, Lormaison, Nervilly-le-Chaulme, & de *Louise de Montmorency-Fosseux*. Ses enfans furent: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte en 1595, Commandeur d'Yvry, & Capitaine de Galeres; — 3. & JEANNE, seconde femme de *Charles le Bouteiller de Senlis*, Chevalier, Seigneur de Vineuil & de Mouffy près Dammartin.

X. GASPARD DAUVET, Chevalier, Seigneur & Comte Desmarest, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, &c. Gouverneur de Beauvais & du Beauvoisis, Conseiller d'Etat, Maître-d'Hôtel du Roi, son Ambassadeur en Angleterre en 1614, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1618, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, & Maréchal-de-camp en 1620, mourut le 23 Octobre 1632. Il avoit épousé, par contrat du 30 Juillet 1601, *Elisabeth Brulart*, fille de *Nicolas Brulart*, Chevalier, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude de Prudhomme*. De ce mariage

riage il eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Abbé de Longuay près Chaumont en Baffigny, Conseiller du Roi en ses Conseils, Prieur & Prince temporel du Pont-Saint-Esprit, de Pincé & de Tulet, mort en 1696, & inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Longuay, où se voit son épitaphe, qui marque que cette Abbaye lui fut donnée avant que de naître ; — 3. GABRIEL, Chevalier de Malte le 14 Mai 1619, Grand-Prieur d'Aquitaine & Commandeur de Saint-Etienne de Renneville. Il a fait bâtir le portail du Grand-Prieuré à Poitiers ; — 4. LOUIS, aussi Chevalier de Malte & Commandeur ; — 5. PIERRE, auteur de la branche des Marquis d'Auvillars & de Maineville, &c. rapportée ci-après ; — 6. MARIE, femme, en Février 1623, de *Jacques Le Conte*, Marquis de Nonant, Lieutenant de Roi en Normandie & Seigneur de Beaumesnil, dont il fit bâtir le château en 1631 ; — 7. JEANNE-GABRIELLE, Religieuse sous le nom de Sœur *Marthe*, puis Abbesse des Religieuses Urbanistes du Mont Sainte-Catherine près Provins. Elle fut nommée par le Roi le 9 Mai 1648, premiere Abbesse du Mont Notre-Dame près Provins, lorsqu'on y établit des Religieuses de Cîteaux. Il en est parlé sous le nom de MARTHE DAUVET, dans le *Gallia Christiana*, édition de 1576, p. 668 ; — 8. CHARLOTTE, morte jeune ; — 9. & VICTOIRE-CHRISTINE, seconde Abbesse du Mont Notre-Dame près Provins, après sa sœur, le 18 Novembre 1690.

XI. NICOLAS DAUVET, Chevalier, Comte Desmarest, Baron de Boursault, Seigneur de Berneuil & de Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoisis, pourvu en 1650 de la Charge de Grand-Fauconnier de France, par la démission du Connétable *de Luynes*, mourut en Octobre 1668, & fut enterré à sa Terre Desmarest. Il avoit épousé en 1635 *Christine de Lantange*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eguilly, Gentilhomme ordinaire du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. ALEXIS, qui suit ; — 2. LOUIS-ANNE, Comte d'Eguilly, Capitaine de Cavalerie, qui épousa le 15 Octobre 1677, *Marie-Madelene de Chambes-Montsoreau*, morte sa veuve âgée de 75 ans, le 15 Mai 1720, fille unique de *Bernard de Chambes*, Comte de Montsoreau. Elle a eu pour fille unique CHRÉTIENNE DAUVET, mariée au mois de Mai 1701 à *Adrien*, Marquis *d'Herbouville*, Seigneur de Saint-Jean-Longueval, la Tour-le-Comte, Lagny, &c. Mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant premier Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi. Elle est morte à Paris le 6 Juin 1742, âgée de 60 ans, mere de huit enfans, entr'autres, du Comte *d'Herbouville*, Capitaine de Gendarmerie, mort de ses blessures reçues à la bataille de Minden en 1759 ; — 3. LOUISE-DIANE, mariée le 18 Juillet 1678 à *Gaspard Jeannin de Castille*, Marquis de Montjeu en Bourgogne, mort le 7 Décembre 1717, & inhumé aux Minimes de la Place Royale à Paris, laissant une fille, *N...* *de Castille*, mariée à *Joseph de Lorraine*, Prince de Harcourt, pere du dernier Duc *de Guise*, de la Duchesse *de Bouillon*, mere de la premiere femme du Prince *de Beauvau*, & de la Duchesse *de Richelieu*, dont sont issus le Duc *de Fronsac* & la Comtesse *d'Egmond* ; — 4. ANNE-MARIE, femme de *Philippe de Bethune*, Comte de Selles, appellé *le Comte de Bethune*, aïeul du Marquis *de Bethune*, Chevalier des Ordres du Roi,

Colonel-général de la Cavalerie-Légere, *&c.* Voyez BETHUNE. — 5. & FRANÇOISE-CHRÉTIENNE DAUVET, mariée en Novembre 1704 à *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Vieux-Pont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Elle est morte sans enfans le 24 Novembre 1707, âgée de 25 ans.

XII. ALEXIS DAUVET, Chevalier, Comte Desmarest, Marquis de Saint-Phale, Baron de Boursault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt & Eguilly, Gouverneur de Beauvais, Lieutenant-Général du Beauvoisis, & Grand Fauconnier de France après son pere le 2 Avril 1672, mourut le 25 Avril 1688. Il avoit épousé le 19 Décembre 1676, *Jeanne de Boüex de Villemort*, Fille d'Honneur de la Duchesse d'Orléans, & issue de *Robert de Boüex*, Chevalier, Seigneur de Villemort en Poitou, & de *Marie d'Escoubleau*, son épouse. Elle est morte à Paris le 24 Avril 1717, âgée de 68 ans, laissant de son mariage FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Comte Desmarest, Marquis de Saint-Phale, Baron de Boursault, Seigneur de Berneuil & Fraucourt, Gouverneur de Beauvais & Lieutenant-Général du Beauvoisis, après la mort de son pere en 1688, fut pourvu le 2 Mai de la même année de la Charge de Grand-Fauconnier de France, & mourut le 24 Février 1718, âgé de 37 ans. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1701, *Marie Robert*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Fortelle, Président en la Chambre des Comptes de Paris. Elle est morte à Paris le 24 Février 1765, âgée de 72 ans, & a eu pour enfans: — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEANNE-FRANÇOISE, seconde femme, le 30 Mai 1723, de *François Louis le Tellier-de-Rébenac*, Marquis de Louvois & de Souvré, *&c.* Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de ses Ordres, dont quatre filles. L'aînée a été mariée au Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général; la seconde est Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons; la troisieme a épousé le Marquis *de Sailly*, Brigadier des Armées du Roi; & la quatrieme est femme du Marquis de *Montmorin-Saint-Hérem*, Maréchal-de-camp, & Gouverneur en survivance de Fontainebleau; — 3. & ANNE-DIANE DAUVET, morte à Paris le 31 Août 1731, âgée d'environ 22 ans, sans enfans de son mariage contracté en Juillet 1728 avec *Alphonse de Romillé*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Chesnelaye, Brigadier des Armées du Roi.

XIV. LOUIS-FRANÇOIS DAUVET, Chevalier, Marquis de Desmarest, Baron de Boursault, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, *&c.* nommé en survivance de son pere à la Charge de Grand-Fauconnier de France à la fin de Janvier 1717, n'ayant pas encore six ans accomplis, prêta serment pour cette Charge le 13 Novembre de la même année, & fut Capitaine de Cavalerie de Beaucaire. Il mourut à Paris le 26 Avril 1748, âgé de 37 ans, sans enfans de son mariage contracté le 23 Février 1734 avec *Marie, de Lamoignon*, niéce du feu Chancelier de ce nom, & fille de feu *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Basville, Président à Mortier au Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Louise Gon de Bergonne.* Il a laissé pour héritieres de ses biens les filles de sa sœur, Madame la Marquise de Louvois. Le Roi ayant disposé, après sa mort, de la

Charge de Grand-Fauconnier de France en faveur du Duc *de la Vrilliere*, a donné à la Marquise *Dauvet de Desmarest*, sa veuve, une pension de 6000 livres.

Marquis d'AUVILLARS & de MAINEVILLE, &c.

XI. PIERRE DAUVET, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, &c. cinquieme fils de GASPARD, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Elisabeth Brulart*, partagea avec ses freres le 18 Mars 1644, & fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du 27 Février 1669. Il épousa le 10 Février 1649 *Louise-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fille de *Louis de Mion*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de *Jacqueline de Gruel de la Frette*, & petite-fille d'*Antoine de Mion*, Chevalier, Seigneur d'Equevilliers, Frenai, &c. Capitaine de 100 hommes d'armes, qui avoit eu pour femme *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillars, dans le pays d'Auge. Cette *Diane de Beauvau* étoit fille de *Jean*, Seigneur de Panges, Conseiller & Chef des Finances du Duc de Lorraine, lequel fit son testament le 26 Mai 1587 en son château de Panges, dans le pays Messin : ses enfans y sont nommés, & le contrat de partage des freres & sœurs fut fait en 1603.

PIERRE DAUVET eut de *Louise-Marie de Mion*, son épouse, 17 enfans, entr'autres : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. PIERRE, Chevalier, Baron d'Auvillars, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué au siége de Grave ; — 3. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 17 Janvier 1664, Commandeur de Saint-Jean-de-Latran, Bailli, Grand-Croix & Grand-Tréforier de l'Ordre, & Commandeur d'Osmont en Picardie, mort en l'Hôtel Desmarest à Paris le 28 Juin 1742, âgé de 85 ans ; — 4. & LOUIS-BENOÎT, rapporté après son frere aîné.

XII. JACQUES DAUVET, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises le 20 Avril 1689, épousa le 12 Août 1683 *Thérese Marreau de Villeregis*, morte le 25 Juillet 1690, sœur de la Marquise de *Mailly*, & fille d'*Hector Marreau*, Chevalier, Seigneur de Villeregis, Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie de Maupeou*. Il a eu pour fils unique : — GABRIEL DAUVET, Chevalier, Marquis d'Auvillars, Seigneur de Bouffé, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Lieutenant en 1704, puis en 1705 Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes Ecossois, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il est mort sans alliance en Juin 1760, & a été enterré à Saint Gervais à Paris.

XII. LOUIS-BENOÎT DAUVET, Chevalier, Marquis de Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, fils de PIERRE & de *Louise-Marie de Mion*, Dame d'Auvillars, fut Enseigne des Gendarmes de la Reine en 1702, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins en 1703, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719. Il épousa en 1710 *Marie Magon-de-la-Gervesais*, sœur de *N.. Magon-de-la-Gervesais*, Colonel d'un Régiment de son nom, Lieutenant

Général des Armées du Roi; & de *N... de la Giclais*, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi. Ils sont morts l'un & l'autre, & ont laissé pour enfans: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; — 2. ALAIN-LOUIS, rapporté après son aîné; — 3. LOUISE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Paul près Beauvais; — 4. N... morte Religieuse dans la même Abbaye; — 5. & N... DAUVET, morte sans alliance.

XIII. LOUIS-NICOLAS DAUVET, Chevalier, Marquis de Dauvet-Maineville & autres Terres dans le Vexin-Normand, Seigneur Châtelain d'Auvillars dans le pays d'Auge, depuis la mort de son cousin-germain paternel, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Août 1745, Maréchal-de-camp à celle du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général des Armées & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis depuis 1761, a épousé le 16 Mai 1754 *Marie-Angélique Groulard-de-Bogefroy*, sœur de la Marquise *de Lenoncourt*, fille de *Guillaume Groulard*, Marquis de Bogefroy, Seigneur de la Châtellenie de Bailleul (*a*), Neuville, Coudray & autres lieux dans le Bailliage de Neufchâtel en Normandie, & de Dame *Marie de Sublet de Noyers;* & petite-fille de *Charles Groulard*, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, marié en 1684 à *Marguerite de Masquerel*, laquelle lui apporta en dot les Terres de Bogefroy, de Bailleul, de Neuville & autres, qui étoient possédées par ses ancêtres dès le mariage d'*Antoine de Masquerel* en 1497 avec *Jeanne de Dreux*, de la Maison des anciens Comtes de ce nom. Le Marquis de Dauvet-Maineville a de son mariage: — 1. LOUIS-GABRIEL-BENOÎT; — 2. GABRIEL-NICOLAS; — 3. & ADRIEN-LOUIS-NICOLAS, Chevalier de Malte.

XIII. ALAIN-LOUIS DAUVET, Chevalier, Seigneur de Bouffé près Bernay en Normandie, appellé *le Comte Dauvet*, fils puîné de LOUIS-BENOÎT, Marquis de Dauvet-Maineville, & de *Marie Magon-de-la-Gervesais*, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Artois, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 11 Février 1771 *Marie-Marguerite Deshayes*, d'une noble & ancienne Famille du pays du Maine, alliée aux Maisons de *Frefond*, *Clinchamp*, *Danès*, *Montecler*, *Duplessis-de-Chivré*, *le Cornu*, *Charnacé*, *Scepeaux*, *Guittault & Longueil*, dont est issu — AUGUSTE-LOUIS-CASIMIR, Chevalier, né en 1772. Les armes: *Bandé de gueules & d'argent de 6 pièces; la seconde bande d'argent, chargée d'un lion de sable.* P. *Anselme*, Hist. des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 775 & suiv.* &c.

— DEBORDES ou BORDES (DE), en latin *Bordis:* Famille noble, originaire d'Ax, & établie en Bugey depuis environ l'an 1390, où elle possede des biens situés à Ysenave.

Suivant un Mémoire envoyé, on trouve dans l'Etat des Cardinaux & Archevêques d'Albi, un BERTRAND DE BORDES qui l'étoit en 1311. Il

(*a*) JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Ecosse, est enterré dans l'Eglise de la Paroisse de Bailleul, où l'on voit son mausolée.

avoit pour neveux BERNARD DE BORDES, Damoiseau, & ADOMENON, son frere, Chanoine d'Ax, qui traiterent avec le Chapitre de Dax en 1330, pour le Fief de Lions, ainsi qu'il conste par un titre original qui est dans la Famille. On ne sçait pas où BERNARD DE BORDES prit alliance. Il paroît cependant pour constant qu'il fut pere de GUILLAUME DE BORDES, Chambellan du Roi, suivant une quittance originale du 6 Avril 1379, & suivant deux autres des 18 Février 1378 & 9 Août 1386. Il acheta de *Jean de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, la Terre du Bec-Crespin. Il fut Capitaine de Montereau à 700 livres d'appointemens en 1370, & il épousa Demoiselle *Marguerite de Benieres*, dont il eut — JEAN DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Puy, Chambellan du Roi, Capitaine de Montereau, marié avec Demoiselle *Jacqueline de Beauvais*, dont il n'eut qu'une fille mariée à Noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Podenas & de Roquepine.

GUILLAUME DE BORDES, dont on vient de parler, avoit pour frere THIBAUT DE BORDES, mort Porte-oriflamme à la fameuse affaire de Nicopolis. — BAUDÉ DE BORDES fut Ministre en France en 1395. *Voyez* l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par le Président *Hainault*. — ARDAUDON DE BORDES est mentionné dans une Ordonnance du Roi CHARLES VI. du 26 Juin 1396; & ANTOINE DE BORDES, en latin *Bordis*, est auteur de la branche des Seigneurs du Châtelet. Il fit construire la Tour d'Ysenave dans l'état où elle est aujourd'hui. Il vivoit en 1399, suivant un Jugement qu'il rendit comme Châtelain de la Combe du Val. Il avoit épousé Demoiselle *Jeanne de Rougemont*, d'une ancienne Maison de la Province de Bugey, fille de *Jean*, Seigneur de Rougemont, laquelle passa quittance, de l'autorité de son mari, en date du 25 Septembre 1447. Cet ANTOINE DE BORDES avoit passé reconnoissance de ses biens en 1420. Il eut pour fils PIERRE, qui suit.

I. Les titres produits devant le Juge d'armes de France, par M. *de Bordes du Châtelet*, pour justifier sa noblesse d'extraction, ne remontent qu'à ce PIERRE DE BORDES, qualifié Secrétaire du Duc de Savoie dans un acte du 15 Mars 1520, tems auquel il ne vivoit plus. Il eut de son mariage avec *Jeanne de Veyziat*: — 1. PERCEVAL, qui suit; — 2. ALEXANDRE, aussi qualifié *Secrétaire du Duc de Savoie*, dans son testament du 12 Avril 1521, par lequel il ordonna qu'on portât son corps dans sa Chapelle qui étoit dans l'Eglise Collégiale de Saint-Jean-Batiste de Cerdon. Il fit son héritier universel celui ou celle dont *Guillaume du Gour*, sa femme, étoit alors enceinte, en lui substituant PERCEVAL, son frere aîné; — 3. & CLAUDE, Prêtre & Chanoine de Cerdon, suivant un acte de 1569; mais il ne vivoit plus alors.

II. PERCEVAL DE BORDES étoit marié dès le 4 Juin 1518, avec *Philiberte de Charnet*, fille d'*Amblard de Charnet*, habitant de Cerdon. Il nomma en qualité de *Patron-Présentateur, & le plus aîné de la noble Maison de Bordes de Cerdon*, par acte du 25 Novembre 1541, à la Chapelle de Saint-Antoine, fondée par ses prédécesseurs dans l'Eglise Collégiale de Saint-Jean-Batiste de Cerdon. C'est lui qui fit construire les formes de cette Chapelle,

où l'on voit aux trois premieres les armes de sa mere, de sa femme & de sa belle-fille, telles qu'elles sont encore aujourd'hui. Il acheta en 1556 la Terre de Chenavel en Bugey, & testa le 5 Juin 1557. Il est qualifié dans son testament *Ecuyer d'Ecurie pour le Roi à Cerdon.* Il eut de son mariage: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CLAUDINE; — 3. & ETIENNETTE, femme par contrat du 15 Septembre 1538, de Noble *Pierre de Vermeil*, du lieu de Cerdon, dont le petit-fils *Abraham de Vermeil*, fut député de la Noblesse du Bugey en 1601 & 1604, lors de l'échange de la Bresse avec le Marquisat de Saluces, pour obtenir du Roi HENRI IV. la confirmation des priviléges dont jouissoit la Noblesse dans cette Province.

III. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer d'Ecurie du Roi, suivant un acte du 4 Janvier 1563, & un autre du 3 Octobre 1565, fut marié à Demoiselle *Barbe de Bussy*, vivoit encore lors du mariage de son second fils, & testa le 2 Mars 1584, où sont rappellés tous ses enfans; sçavoir: — 1. GEORGES, qui eut un fils nommé ANDRÉ DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenost, lequel par son mariage avec Demoiselle *Innocente de la Rossiere*, devint pere de CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de Chardenost. Cette branche aînée, établie dans la Province de Dombes, est éteinte; — 2. CLAUDE, qui suit; — 3. JEAN, Seigneur du Châtelet, mort avant le 6 Février 1600; — 4. AMAND, auteur d'une branche établie à Castres en Languedoc, éteinte dans la Maison de *Thomas-Roquecombe*; — 5. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vermeil*, qui fut pere d'*Abraham de Vermeil*, Ecuyer; — 6. JACQUEINE, mariée avec *Abraham Cristin*, du lieu d'Orgelet en Franche-Comté; — 7. BENOÎTE, épouse de Noble *Claude Bellet*, duquel elle n'eut qu'une fille nommée *Etiennette de Bellet*, mariée par contrat du 15 Mars 1592, à Noble *Claude de Malivert*, Seigneur de Vaugrigneuse; — 8. ETIENNETTE, femme de Noble *André de Rubat*, du lieu de Montréal en Bugey; — 9. & PHILIBERTE, mariée à Messire *Jean Brun* ou *Bruni*, habitant de Cerdon.

IV. CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet en Bresse, épousa le 27 Avril 1586, Demoiselle *Jeanne de Grenaud*, qui eut en dot mille écus d'or, fille de Noble *Bertrand de Grenaud* de Nantua, & de Demoiselle *Jeanne Passeract.* Le 9 Août 1601, *Edme de Malain*, Baron de Lux, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Bourgogne, Bresse, Bugey, *&c.* lui donna un certificat portant qu'en l'assemblée qui s'étoit faite le même jour dans la ville de Belley, de la Noblesse des pays de Bugey & Valromey, il avoit fait & prêté entre ses mains serment de fidélité qu'il devoit à Sa Majesté. Il reçut quittance les 28 Mai 1602 & 30 Septembre 1604, des Commis de la recette des deniers que l'on avoit ordonné de lever pour les députés de la Noblesse du pays de Bresse, des sommes auxquelles il avoit été taxé pour sa part des frais de leur députation. Il mourut le 9 Août 1627, ayant fait son testament dès le 29 Octobre 1609, par lequel il voulut être enterré au tombeau de ses prédécesseurs à Cerdon, & fit differens legs à ses enfans, qui furent: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment de la Valette, au service des Vénitiens; — 3. PHILIPPE, mort au

siége de Montpellier; — 4. MARIE, femme de *Claude du Breuil*, Seigneur de Balmey, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice de Savoie, fils de Messire *Antoine du Breuil*, Chevalier, Baron de la Bastie, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, premier Maître-d'Hôtel de ce Prince, Conseiller en son Conseil d'Etat, & Commissaire-général des Guerres, & de *Claire de Grimaldy*; — 5. ANTOINETTE, mariée par contrat du 12 Octobre 1628, avec Noble *Claude-Urbain du Cloz*, Seigneur de Haulteville en Faulcigny, pays de Savoie; — 6, 7 & 8. ISABEAU, JEANNE & ESTHER; — 9. PERONNE, mariée par contrat du 29 Août 1627, à *Michel Bertrier*, Ecuyer, Seigneur de la Motte en Savoie, & de Cernex, fille de *Benoît Bertrier*, Seigneur & Baron du Villars & de la Motte, & d'*Alexandrine de Mandol*; — 10 & 11. PERRETTE & CLAUDINE, la derniere mariée avant le 15 Juin 1632, à Noble *Philippe du Crestz*, Seigneur de Clarmont en Savoie.

V. JEAN-CLAUDE DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Balme-sur-Cerdon & de Chareysiat, Gentilhomme ordinaire de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, par Provisions du 2 Décembre 1633, fit son testament le 2 Juin 1656, en présence de Noble *Jean-Louis de Grenaud*, Seigneur de Nerciac, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Cerdon dans la Chapelle & au tombeau de ses prédecesseurs: il mourut avant le 12 Juillet suivant. De son mariage accordé par contrat du 22 Juin 1633, avec Demoiselle *Catherine de Biette*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Lieutenant au Château de Dijon, & de *Renée du Fraisne*, il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Nerciac. Il avoit servi dans l'Arriere-Ban de la Noblesse du Bugey, suivant un acte du 9 Septembre 1674, & avoit épousé l'héritiere de la Maison *de Bely*, Seigneur de Veschelles, dont trois garçons, deux morts sans postérité: on ignore la destinée du troisieme; — 3. BERARD, Ecuyer, Seigneur de la Tour, puis du Châtelet, Gouverneur pour le Roi du Fort-de-l'Ecluse, mort le 6 Juin 1679. Sa veuve *Véronique de Moyria*, fille de *Jean-Pierre*, Baron de Châtillon-de-Corneille, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Christine du Peloux*, fut chargée par Sentence rendue au Bailliage de Bresse le 23 Août de la même année, de la tutelle de ses enfans, qui furent: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Religieux & Sacristain de l'Abbaye Royale de Chassagne, né le 2 Mars 1678, & mort en 1757; — 2. DARIE-FRANÇOISE, née le 31 Septembre 1673; — 3 & 4. FRANÇOISE & EMMANUELLE, Religieuses au Couvent des Dames Chanoinesses de Saint-Augustin de Nantua; — 5. & ANNE-MARIE, à qui son pere légua par son testament la somme de 15 mille livres, payable lors de son mariage.

VI. FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & du Châtelet, batisé le 18 Mai 1636, fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses deux freres, par Ordonnance de M. *Bouchu*, Intendant de Bourgogne, rendue le 15 Octobre 1667. Il épousa par contrat du 30 Septembre 1681, *Marie-Hyacinthe de Villette*, fille de *Jean-Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couz, & de *Jeanne Boléas*. Il testa le 3 Janvier 1695, voulut être enterré dans la Chapelle fondée dans l'Eglise d'Yse-

nave, & mourut le 5 du même mois. Sa veuve fut maintenue dans la qualité de *Veuve d'Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne & de Bresse, rendue le 27 Mars 1700. Elle rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes, de la Terre & Seigneurie du Châtelet le 13 Août 1725, fit son testament le 7 Janvier 1732, par lequel elle choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres dans l'Eglise de la Couz, mourut âgée de 75 ans le 20 Octobre 1734, & fut inhumée dans l'Eglise de Saint-Etienne-du-Bois en Bresse. Leurs enfans sont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, Prêtre & Grand-Prieur du noble Chapitre de Nantua; — 3. MARIE-LOUISE, alliée par contrat du 21 Novembre 1720, avec *Claude de Bouvant*, Comte de Châtillon-de-Michaille, fils de *Jean-Aimé de Bouvant*, Baron de Saint-Julien, Seigneur de Jonchex, & de *Françoise Pacot*; — 4 & 5. FRANÇOISE & MARIE-ANNE.

VII. JOSEPH-FRANÇOIS DE BORDES, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, de la Couz & de Montfalcon, Capitaine au Régiment de Vivarais, épousa 1°. par contrat du 26 Septembre 1727, *Françoise-Barbe Simonnet*, fille de *Georges Simonnet*, Ecuyer, Maître des Requêtes de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, Président aux Traites-Foraines de Bresse & du Bugey, & d'*Elisabeth de Grenaud*; & 2°. par contrat du 23 Août 1731, *Jeanne-Marie de Becerel*. Il avoit testé le 27 Août de l'année précédente, & voulut être enterré dans l'Eglise de Saint-Etienne-du-Bois au tombeau de ses prédécesseurs, dans le cas qu'il mourût en son château du Châtelet; mais il décéda à Lyon le 16 Septembre 1733, âgé d'environ 48 ans. Il a eu de son mariage : — 1. LOUIS-MARIE, Ecuyer, Seigneur du Châtelet; — 2. JOSEPH-GABRIEL, qui suit; — 3. & MARIE-LOUISE, batisée le 22 Août 1728, mariée le 12 Février 1763, à *Joseph-Marie de Duglas*, Capitaine dans le Régiment Royal-Ecossois.

VIII. JOSEPH-GABRIEL DE BORDES, Ecuyer, Seigneur de la Couz, de Montfalcon & de Chalay, Baron de Lorney, né le premier Août 1730, a eu une Lieutenance dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, le 19 Mars 1737, & tant en vertu de son ancienne noblesse, des services de ses ancêtres & des siens, que de la possession immémoriale de la Terre *du Châtelet* dans sa branche, il en a obtenu l'érection en *Baronnie* par Lettres du mois de Mai 1766. Il s'est marié par contrat du 15 Février 1751, avec *Anne-Françoise de Mont-d'Or*, veuve de *Jacques de Verdonnet*, demeurant à Lyon, fille de *Benoît de Mont-d'Or*, Seigneur de Saint-Laurent-de-Vaux & d'Hoirieux, & de *Catherine de Garnier*, dont : — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS DE BORDES DU CHATELET, Ecuyer, né le 20 Mars 1752, reçu au Collége des Quatre-Nations en 1763, Officier au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1772. Il a fait les dernieres campagnes de Corse; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 17 Février 1753, mort; — 3. JEAN-BATISTE, né le premier Avril 1754; — 4. GASPARD-ANTOINE, né le premier Mai 1755; — 5. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Août 1756; — 6. & CHARLES-JOSEPH-BONAVENTURE, né le 30 Octobre 1757, dont les preuves ont été admises en 1770, pour l'Ordre de Malte dans la Langue d'Auvergne. Généalogie dressée en partie d'après le Juge d'armes de France, *Guichenon*, Historien de

de Bresse, & les titres originaux communiqués. Les armes : *parti d'argent, à 3 troncs écotés de sable, débordant de feu 2 & 1, & coupé d'or sur sinople au cheval naissant de gueules sur l'or; & à une molette d'or sur sinople.* Supports : *un sauvage bâtonné à dextre, & à senestre un lion.* Cimier : *une tête de cheval de gueules.* Devise : *gratus honore labor.*

— DEHEÉRE ou plutôt HEÉRE (DE). Suivant un vû de M. d'*Hozier de Serigny*, Juge d'armes de France, cette ancienne Noblesse tire son origine de la Flandre Autrichienne, & sa filiation suivie qui remonte à 1388, est justifiée par des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, & par une enquête juridique (produite en original) faite dans la ville de Bruges le 25 Octobre 1599. Ce fut DENIS DE HEÉRE, reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1569, qui obtint du Roi HENRI III. les Lettres de 1582, sur ce qu'il avoit fait représenter à ce Prince « qu'il étoit extrait de noble & » ancienne lignée, & que ses prédécesseurs du pays de Flandre avoient » toujours vécu noblement, porté titre de *Noble, Ecuyer* & *Chevalier*, » même feuz JEHAN & JACQUES DE HEÉRE, freres, enfans d'ANTOINE, » qui étoit fils de JEHAN, & ledit JEHAN fils de PIERRE DE HEÉRE, pré- » décesseurs de l'Exposant, tous demeurans dans la ville de Bruges & ès » environs, ledit JACQUES ayant été Gouverneur d'icelle ville, *&c.* ». C'est ce que nous n'avons point dit dans le *Tome VII.* de notre premiere édition, n'ayant écrit que d'après un Auteur mal instruit. Ces Lettres furent adressées à la Cour des Aides de Paris, avec injonction, s'il apparoissoit de la vérité des faits y contenus, de maintenir l'Exposant dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. En conséquence il y eut une Enquête faite en 1599, dans la ville de Bruges en Flandre, sur l'ancienne Noblesse d'origine étrangere, de DENIS DE HEÉRE, & à la suite intervint un Arrêt de ladite Cour des Aides du 21 Octobre 1613, par lequel en enthérinant les Lettres-Patentes de 1582, elle déclara ce même DENIS DE HEÉRE *noble & issu de noble race & lignée.*

On voit par cette Enquête de 1599, que les DE HEÉRE avoient assisté & couru, comme nobles (en 1454 & années suivantes) aux joûtes publiques, où plusieurs d'entr'eux avoient eu la gloire d'emporter le prix, avoient été faits Forestiers (nom donné aux Seigneurs que le Roi envoyoit en Flandre en qualité de Gouverneur), & avoient eu l'honneur de recevoir, aux fêtes magnifiques données en ces occasions, le Duc de Bourgogne & autres grands Seigneurs & Nobles qui avoient couru à ces joûtes. Il falloit nécessairement être dans l'ordre de la Noblesse pour pouvoir y être admis, & on lit à ce sujet dans une histoire de Flandre, citée par extrait dans un Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 21 Octobre 1613, qu'un étranger Piémontois s'étant présenté à la joûte & aux prix d'armes pour combattre sous le Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, en 1443, n'y fut reçu qu'après avoir prouvé qu'il étoit *noble.*

ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier par le Duc de Savoie, étant en Flandre en 1442, fut tué pour le service de son Prince. — JACQUES DE HEÉRE fut pris en 1488 par ceux de Bruges qui s'étoient révoltés contre leur Souverain, & lui firent trancher la tête. — CORNILLE DE HEÉRE,

fille de PIERRE, & de *Marie Vandewalle*, étoit vers l'an 1500 femme de *Philippe d'Auxy*, fils de *Philippe d'Auxy*, Seigneur de Lannoy, demeurant à Bruges. — RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, est rappellé dans un acte du 19 Mars 1508, déposé à la Cour Féodale du Comte *de Losz* à Vliermale au pays de Liége, par lequel *Evrard de la Marck* fit une constitution de 110 florins de rente, rachetable de 2200, au profit de Dame *Pentecôte de Greyenbouck*, douairiere dudit Seigneur RAÈS DE HEÉRE, Chevalier, à l'effet d'éteindre ses prétentions sur les Terres de Bouckhaut & de Brocghel. — CHRISTINE DE HEÉRE épousa très-noble & illustre Seigneur, *Pierre de Ranst*, Ecuyer, Seigneur de Surbempdern, demeurant en la ville de Tirlemont, & leur fille *Marie-Catherine de Ranst* fut mariée le 23 Décembre 1682, avec très-noble & illustre Seigneur, *George de la Viefville*, Baron de Steenvorde, dans la Châtellenie de Cassel, Diocèse de Bruges.

A l'avantage de l'ancienneté de cette Noblesse, cette Famille joint encore celui d'avoir, dans le tems de son établissement en Flandre, contracté des alliances avec les plus anciennes Maisons de ce pays, comme *de Witte*, *Baeust*, *Nieuwenhove*, *Stéeland*, *la Torre* & *Salinas*. Elle a aussi donné des Présidens, Conseillers d'Etat & Ambassadeurs en France & dans d'autres Cours, ce qui est constaté par des monumens rapportés dans l'Arrêt du 21 Octobre 1613, de la Cour des Aides, lesquels justifient aussi que ceux des Maisons de *Witte*, *Stéeland*, *Baeust* & *Nieuwenhove* avoient été honorés, pour la plûpart, du grade de *Chevalier*, & des principales dignités & charges près la personne du Comte de Flandre, & que leur état de *noble* étoit encore constaté par les courses qu'ils firent aux joûtes publiques avec les Princes & la Noblesse.

Les cinq premiers degrés de la Généalogie que nous allons donner, sont établis sur les Lettres-Patentes de 1582, & sur l'Enquête de 1599, faite à Bruges par ordre de la Cour des Aides, & dont nous avons parlé. Quant aux degrés postérieurs, depuis NOEL DE HEÉRE, ils sont prouvés par titres originaux.

I. PIERRE DE HEÉRE, Bienfaiteur de l'Eglise des Cordeliers de Bruges en Flandre, mourut en 1388, & fut pere de JEAN, qui suit.

II. JEAN DE HEÉRE, I. du nom, eut de *N... Gaber*, son épouse, ANTOINE, qui suit. L'attestation des Bourguemestres, Echevins & Conseil de la ville de Bruges porte que dans plusieurs Eglises & Cloîtres de cette ville se trouvoient plusieurs sépultures des DE HEÉRE avec leurs armes, & qu'ils regardoient cette Famille comme des mieux qualifiées, & qu'aux fenêtres de ces Eglises & Cloîtres armoriés on voyoit qu'elle étoit alliée avec ceux du surnom de *Nieuwenhove* & de *Dop*, autres Familles des plus qualifiées de cette ville.

III. ANTOINE DE HEÉRE, fait Chevalier en 1445 par le Duc de Savoie, pour lors à Bruges, se trouva présent, avec les Seigneurs du pays, aux joûtes de Flandre. Suivant les Mémoires d'*Olivier de la Marche*, il fut tué dans les joûtes de 1453; mais il est probable qu'il n'y fut que blessé, puisque sur son épitaphe qui se voit aux Augustins de Bruges, on y lit qu'il est mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épousé le 10 Avril 1430, *Margue-*

rite Van ou *de Nieuwenhove*, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, & enterrée auprès de son mari. De cette alliance vinrent treize enfans, entr'autres: — 1. ANTOINE, rappellé dans l'Enquête de 1599; — 2. JEAN; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. BARBE, Religieuse de Sainte-Claire à Bruges, & enterrée dans le Cloître; — 5. & GERTRUDE, née le 3 Février 1437, mariée à *Eloy Dop*.

IV. JACQUES DE HEÉRE, né le 18 Décembre 1440, Gouverneur de la ville de Bruges, mourut le 7 Juillet 1504. Il avoit épousé en 1453 *Adrienne de Witte*, fille de *Jacques*, & d'*Agnès Heldebolle*, sa seconde femme. Elle mourut le 25 Août 1498. L'un & l'autre furent enterrés dans l'Eglise des Cordeliers de Bruges. De leur mariage naquirent cinq enfans, dont trois moururent en bas âge; — 4. JEAN, qui suit; — 5. & ADRIENNE, mariée avec noble homme *de Baeust*, Ecuyer, fils de Messire *Rolland de Baeust*, Chevalier, & de Dame *Catherine de Witenhove*.

V. JEAN DE HEÉRE, II. du nom, né à Bruges, fut envoyé à Paris pour y étudier & apprendre la langue Françoise. Il y épousa, contre le gré de son pere, *Perette Parage*, fille de *George Parage*, & de *Jeanne Gobelin*. Il rendit hommage à *Jean de Ha....* pour un Fief qu'il possédoit dans la ville de Bruges, & qu'il tenoit de lui à service, foi & relief, & au service d'un cheval avec un homme. Il mourut à Paris le 13 Décembre 1521, fonda plusieurs services dans l'Eglise de S. Germain-le-Vieux, où il fut enterré, ainsi que sa femme, décédée le 9 Octobre 1530. Leurs enfans furent: — 1. NOEL, qui suit; — 2. & MADELENE, mariée 1°. avec *N... Barbette*; 2°. avec *Jacques Poulain*, Seigneur de Groslay; & 3°. avec *Jérôme Anroux*, Conseiller au Parlement de Paris. Elle obtint du Roi HENRI III, conjointement avec DENIS DE HEÉRE, son neveu, des Lettres-Patentes du 24 Mai 1582, adressées à la Cour des Aides de Paris, relatives à leur Noblesse d'ancienne extraction originaire de Flandre. Elle ne vivoit plus en 1599, & eut de son second mari *Madelene Poulain*, mariée à *Claude de Kerquisinen*, Ecuyer, Seigneur d'Hardivilliers, de Maisoncelles, du Plessis & des Tuilleries, dont elle eut *Madelene de Kerquisinen*, mariée par contrat du 21 Juillet 1588, avec *Gui d'Aubourg*, Chevalier, Seigneur de Neuvillette & de Villanbray.

VI. NOEL DE HEÉRE fut nommé dans un hommage rendu le 20 Septembre 1530 par *Jacques de Baeust*, *comme homme servant de* NOEL DE HEÉRE, au Seigneur d'Aussanbrauch, à cause de sa Cour dudit lieu, qu'il tenoit du Bourg de Bruges, sçavoir, des Fiefs y dénommés, *tenus en service, relief & jurisdiction, & au service d'un cheval de guerre*. Il épousa 1°. *Jeanne Rousselet*; & 2°. *Catherine de Miraumont*. Il testa le 3 Juillet 1571, & ne vivoit plus le 11 Août suivant. Il eut du premier lit dix-sept enfans, dont, entr'autres: — 1. DENIS, qui suit; & du second treize, dont aussi, entr'autres: — 2. PHILIPPE, auteur de la troisieme branche rapportée ci-après; — 3. GERMAINE, femme de noble homme Maître *Gaspard de Brienne*, Substitut du Procureur-Général du Roi au Bailliage du Palais à Paris; — 4. & CATHERINE, mariée à *Jean Renouard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, laquelle vivoit encore, ainsi que sa sœur, le 21 Octobre 1613.

VII. DENIS DE HEÉRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Poncelet, de Vaudoy, de Rademont, du Four, de Grez, du Colombier, du Fort-de-Presle, *&c.* né le 4 Octobre 1544, fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Paris le 28 Mai 1569, acquit par acte du 21 Septembre 1576, la Terre & Seigneurie du Poncelet, mouvante du château de Tournan en Brie, & en donna son aveu & dénombrement au Roi le 15 Octobre 1588. Ce fut lui qui obtint du Roi HENRI III, conjointement avec MADELENE DE HEÉRE, sa tante, des Lettres-Patentes datées du 24 Mai 1582, & adressées à la Cour des Aides de Paris, par lesquelles ce Prince mandoit à cette Cour que s'il lui apparoissoit qu'ils fussent issus de *noble & ancienne lignée*, & que leurs prédécesseurs du pays de Flandre eussent toujours vécu noblement, elle eût à les maintenir dans les priviléges & exemptions attribués aux Nobles du Royaume. Cette Cour enregistra ses Lettres-Patentes le 21 Octobre 1613, & le déclara *noble & issu de noble race & lignée.* On le trouve sur la liste des Conseillers qui furent long-tems sans entrer au Parlement après l'exécution du Président *Brisson* en 1591. Il y retourna depuis, & le 21 Février 1594 il fut député avec le sieur *d'Amours* vers le Duc *de Mayenne* pour redemander quelques Ligueurs que ce Prince avoit fait arrêter, vaincu par l'importunité du Légat, qui les soupçonnoit d'être politiques.

L'Histoire de la Ligue, par *Maimbourg* (qui cite le Journal manuscrit d'*Antoine Loysel*, fameux Avocat de ce tems-là), porte qu'il fut arrêté prisonnier par les Ligueurs en 1589, & conduit à la Bastille avec plusieurs autres Conseillers du Parlement. « C'étoit, dit cet Auteur, un homme d'esprit & de qualité, & un des plus forts de sa Compagnie, qui, de grand » Ligueur qu'il étoit auparavant, par le seul zéle de la Religion, devint » grand Serviteur du Roi, quand il eut découvert les pernicieux desseins » de la Ligue, sur-tout après la conversion de HENRI IV, qui ayant re- » connu son rare mérite, en fit beaucoup d'état; de sorte qu'il eut le crédit » de se faire ôter du *Catholicon* où l'Auteur de cette agréable satyre ne » l'avoit pas trop bien placé : car au lieu que dans la premiere édition de » l'an 1594, page 6, on fait Promoteurs de la Ligue *Machaut* & DE HEÉRE, » on a mis dans toutes les autres *Machaut*, *Baston*, &c. ». Quoique *de Thou* & *Maimbourg* témoignent que DENIS DE HEÉRE renonça de bonne heure à la Ligue, on le trouve cependant dans les Remarques sur la *Satyre Menippée*, imprimée à Ratisbonne en 1714, *Tome II*, *pages 25 & 470*, des premiers sur la liste de ceux qui devoient s'éloigner de Paris après la réduction de cette ville à l'obéissance du Roi, ou qu'on en chassa le 30 Mai 1594. DENIS DE HEÉRE épousa 1°. *Espérance de la Croix*; 2°. par contrat du 17 Décembre 1573, *Marie Bernard*, décédée à Paris le 2 Janvier 1608, âgée de 58 ans, & enterrée dans l'Eglise de S. Christophe, fille de *Nicolas Bernard*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere & de Montebize, Maître de la Chambre aux deniers, puis Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame *Marie-Guyot-de-Charmeaux*, dont le pere, *Claude Guyot*, Seigneur de Charmeaux, étoit Président de la Chambre des Comptes de la même ville; & 3°. *Françoise de Pas*, veuve de *Jean de Caromb*, Ecuyer,

Seigneur de Viancourt en Picardie, fille de *Jacques de Pas*, Chevalier, & sœur de *Jean de Pas*, aussi Chevalier, Seigneur de Martinsart & d'Arcy, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES IX, Maréchal-de-camp, Gouverneur de Roye & de la Charité, si célébre dans l'Histoire sous le nom de *Feuquieres*. DENIS DE HEÉRE fit une fondation dans l'Eglise de S. Christophe à Paris le 6 Septembre 1609, & mourut le 3 Mai 1615, étant alors Conseiller de Grand'Chambre. Il eut du premier lit: — 1. ESPÉRANCE, mariée le 23 Août 1593, à *Pierre le Baron*, Seigneur de Cotinville, Conseiller au Parlement de Paris, dont *Marie le Baron*, alliée par contrat du 2 Juillet 1617, avec *François de Pommereu*, Seigneur de Vaumartin, Conseiller au Parlement, depuis Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes & Président du Grand Conseil; — 2. MARIE, morte jeune; — 3. DENISE, femme de *François de Lesguisé*, Seigneur d'Aigremont; — 4. FRANÇOISE, morte en bas âge; & du second lit: — 5. CLAUDE, qui suit; — 6. NICOLAS, Seigneur de Cendray & de Jouy-le-Potier, Conseiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency & Doyen de l'Eglise de S. Aignan d'Orléans. Il ne vivoit plus le 3 Septembre 1624; — 7. PIERRE, mort jeune; — 8. DENIS, Ecuyer, Seigneur de Cendray & de la Fresnaye, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1604, en survivance de son pere. Il fit une fondation le 19 Janvier 1641, dans l'Eglise de S. Christophe de Paris, conjointement avec *Jeanne de Giraudon*, son épouse, laquelle se remaria avec *Charles le Clerc*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller & Maître d'hôtel ordinaire de Leurs Majestés, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme ordinaire de la Reine-Mere, Capitaine & Gouverneur de la Bastille, mort en Mai 1671, & inhumé à S. Christophe. Elle eut de son premier mari trois filles: MARIE DE HEÉRE, femme de *Claude Bérard*, Baron de Migenne, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan; JEANNE, mariée avec *Claude le Clerc*, Seigneur de Courcelles & du Boisrideau, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, morte en Juillet 1671, & enterrée aux Minimes; & DENISE DE HEÉRE, femme de *Jacques Bordier*, Seigneur de Raincy, Intendant des Finances, morte en Juillet 1602; — 9. CHRISTOPHE, Ecuyer, Seigneur de Rademont & de la Borde-Vernou, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de Sa Majesté, marié par contrat du 23 Octobre 1624, à *Madelene Morin de la Basme*, morte en 1627 sans enfans; — 10. JACQUES, mort en bas âge; — 11. ACHILLE, mort jeune; — 12. MADELENE, morte en bas âge; — 13. MARIE, née vers le milieu de l'année 1584, mariée par contrat du 27 Février 1600, avec *François Portas*, Ecuyer, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de la Reine MARGUERITE, & Bailli de Brie-Comte-Robert. Elle vivoit encore le 28 Avril 1643, & eut de son mariage *Marie Portas*, femme de *Pierre Pasquier*, Seigneur de Franclieu, ayeul & ayeule de *Charlotte-Madelene Pasquier*, mariée avec *François-Charles de Crussol-d'Uzès*, Marquis de Montausier, Lieutenant-Général des Armées du Roi, quatrieme fils d'*Emmanuel de Crussol*,

Duc d'Uzès, premier Pair de France, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure*, Duchesse de Montausier; lequel Marquis de Montausier étoit ayeul du dernier Marquis de Montausier; — 14 & 15. MADELENE & FRANÇOISE, la premiere morte en bas âge.

VIII. CLAUDE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, du Four, de Grez & du Colombier, Conseiller au Parlement de Bretagne par provisions du 21 Décembre 1598, puis Conseiller au Parlement de Paris par autres provisions du 20 Octobre 1603, obtint des Lettres d'Honoraire le 11 Mars 1627, & mourut Conseiller de Grand'Chambre. Il avoit épousé par contrat du 11 Mai 1603, *Marie Brisard*, fille de *Charles*, Vicomte de Tiville, au Perche, aussi Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Ligier*, Dame de Graville, d'Abecourt, de Clignancourt & de Montmartre, dont le pere nommé *Jacques Ligier*, Seigneur desdites Terres, étoit Conseiller d'Etat. *Marie Brisard*, devenue veuve avant le 19 Décembre 1654, & vivante encore le 13 Février 1662, eut de son mariage: — 1. DENIS, qui suit; — 2. JACQUES, Conseiller & Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de N. D. de Beaugency, & Doyen de l'Eglise de Saint-Aignan d'Orléans; — 3. & CLAUDE, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

IX. DENIS DE HEÉRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, du Poncelet, *&c.* Conseiller d'Etat ordinaire, & successivement Intendant du Berri, de Touraine & de Dauphiné, fut pourvu le 12 Mars 1627, d'un Office de Conseiller au Parlement de Paris, sur la résignation de son pere. Les services qu'il rendit au Roi dans cette Charge, lui mériterent d'être nommé le 5 Mai 1632, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, Privé & Finances. Il fut encore pourvu le 28 Janvier 1636, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté, & chargé par le Roi de tenir les Etats de Bourgogne. Il testa le premier Octobre 1655, mourut à Paris au mois d'Août 1656, & fut enterré à Saint-Christophe. Il avoit épousé 1°. *Jeanne Nicot*, morte sans enfans; & 2°. par contrat du 10 Janvier 1630, *Nicole Lignage*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery en Champagne, & de Soing, & d'*Apolline Gaignereau*, dont le pere *Jean Gaignereau*, Ecuyer, Seigneur de Villiers, étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Vitry-le-François. Du second lit vinrent: — 1. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Février 1659, marié par contrat du 13 Février 1662, à *Catherine le Roy*, morte à Paris le dernier Février 1665, & inhumée à Saint-Christophe, fille de *Timoléon*, Seigneur d'Othis, de Beaupré & d'Orcheux, & de *Catherine Berthe*. Il mourut au mois de Juin 1680, fut enterré à Saint-Christophe auprès de sa femme, & n'eut que deux enfans de son mariage, sçavoir: JACQUES, Seigneur de Vaudoy & de Verdonay, mort sans alliance au mois d'Août 1677; & MARGUERITE, aussi morte sans alliance en 1689; — 2. DENIS, qui suit; — 3. JULIEN, Chanoine Régulier de Saint-Victor, mort en 1695; — 4. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, *&c.* batisé le 13 Juin 1637, reçu de minorité Chevalier de Malte le 3 Juillet 1645, qui fit ses preuves le 12 Septembre 1653, admises

au mois de Novembre suivant, servit en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, & fut maintenu dans sa Noblesse en 1705. Il quitta la Croix de Malte pour épouser dans l'Eglise de Saint-Paul à Paris le 5 Février 1663, *Lucrèce Jappin*, fille de feu *Etienne Jappin*, Ecuyer, & de *Lucrèce Jousselin*, sa veuve, Dame & Baronne de Bouville & de Farcheville. Il mourut sans enfans en 1708; — 5 & 6. MARGUERITE & APOLLINE, la derniere Religieuse à Poissy.

X. DENIS DE HEÉRE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbilly & de Soing, mort au mois de Juin 1661, & enterré à Saint-Christophe, avoit épousé par contrat du 17 Décembre 1657, *Marguerite le Maréchal*, dont: — 1. CLAUDE-DENIS, qui suit; — 2. & MARGUERITE, Religieuse Ursuline au fauxbourg Saint-Jacques, à Paris.

XI. CLAUDE-DENIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Vaudoy, de Jonchery, de Soing & de Barneville, né le 30 Octobre 1658, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises le 30 Mai 1686, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Brie-Comte-Robert, le 22 Février 1699, avoit épousé par contrat du 29 Novembre 1685, *Marie-Anne de la Motte-d'Aulnoy*, Dame de Barneville, fille de *François de la Motte*, Chevalier, Baron d'Aulnoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, Commissaire extraordinaire des guerres de la Marine, & de *Marie-Catherine le Jumel de Barneville*. Il fut maintenu dans son ancienne Noblesse par Jugement des Commissaires généraux du Conseil, en 1705, & eut de son mariage: — 1. JACQUES-DENIS-AUGUSTIN DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, de Hautefeuille, du Charmé, & co-Seigneur de Sommelonne, en Barrois, né vers l'an 1698, mort sans enfans de son mariage contracté le 2 Novembre 1734, avec *Geneviève-Françoise de la Faulche*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Charlotte Scotté*; — 2. MARGUERITE, Dame de Vaudoy; — 3. DENISE-LUCRÉCE, vivante en 1772; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, femme de *Jacques-François Tardieu*, Chevalier, dit le Comte de Malissy, Seigneur du Meu & autres lieux; — 5. MARIE-ANNE, qui fut Dame de compagnie de feu S. A. S. Mademoiselle de Sens. Elle est morte le 3 Janvier 1737, & avoit épousé par contrat du 24 Septembre 1735, *Jean-Pierre de Fontanges*, Chevalier, Marquis de Fontanges, Seigneur du Chambon, de Perissac, *&c.* En faveur de ce mariage Mademoiselle de Sens lui fit présent de 60 mille livres.

SECONDE BRANCHE.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Seigneur de la Haye-Dieu, troisieme fils de CLAUDE, & de *Marie Brisard*, fut pourvu le 12 Mars 1633, d'un Office de Conseiller au Parlement de Metz, & mourut à Sézanne en Champagne le 31 Mars 1686, étant Doyen de cette Cour. Il avoit épousé par contrat du 25 Janvier 1639, *Marie Tourtier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Beauvoir & de Mallemusse, & de *Jeanne Perdoux*, dont: — 1. CLAUDE, Abbé & Prieur de Sauge, mort le 25 Décembre 1701; — 2. JACQUES, Capitaine des vaisseaux du Roi, marié à Brest avec *N... Gouzillon*, mort au mois d'Avril 1702, ne laissant de son mariage qu'une fille, femme de

N... le Borgne-de-Villemur, Gentilhomme Breton ; — 3. Claude-Alexis, qui suit ; — 4. Denis-Hyacinthe, Abbé & Prieur de Cerizé, mort en 1700 ; — 5. N.... Lieutenant des vaisseaux du Roi ; — 6. Madelene, Religieuse de la Visitation à Nancy ; — 7. Anne, Religieuse du tiers Ordre de Saint Dominique ; — 8. Barbe, Religieuse de la Visitation à Nancy ; — 9. & Anne-Rose, femme le 2 Février 1683, de *Michel Cordelier*, Chevalier, Seigneur des Fourneaux en Berri, & de la Brosse près de Presle en Brie, mort au mois de Novembre 1701.

X. Claude-Alexis de Heére, Chevalier, Seigneur de Mornay & de Buxieres, Commandant pour Sa Majesté au Gouvernement de Phalsbourg & de Sarbourg, Brigadier des Armées du Roi, né le 6 Janvier 1650, servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV ; car on peut juger de la satisfaction que ce Monarque avoit de ses services par la Lettre qu'il écrivit au Grand-Maître de Malte le 18 Mai 1709, à l'occasion d'une dispense qui lui étoit nécessaire pour deux bisayeuls maternels de ses enfans. Il fut successivement Capitaine dans le Régiment de la Ferté le 7 Janvier 1676, Sergent-Major de celui de la Sarre, puis Lieutenant-Colonel du même Régiment le 19 Avril 1689, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Phalsbourg le 24 Avril 1695, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, & Brigadier des Armées du Roi le 7 Septembre 1706. Il est mort le 7 Novembre 1716, & avoit épousé le 26 Novembre 1692, *Catherine-Françoise de Grand-de-Marnay*, fille de *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Marnay, de Buxieres, de Villiers, d'Avrecourt, *&c.* & de *Catherine de Saumaise*. Sa veuve se remaria avec *Louis de Bèthomas*, Seigneur de Beaulieu, Lieutenant-Colonel du Régiment de Foix, & elle décéda le 27 Mars 1719. Il a eu pour enfans : — 1. Claude-Henri, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal de Roussillon, mort en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 2. Jacques-Alexis, mort Clerc-tonsuré ; — 3. Jean-Denis, Chevalier de Malte, mort Capitaine dans le Régiment de Soissonnois, Infanterie ; — 4. Alexis-Simon, né à Phalsbourg le 15 Mars 1708, reçu en 1720 au nombre des Gentilshommes du Collége Mazarin, Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment des Landes, Infanterie. Il fut tué à l'attaque des retranchemens du Col-de-la-Ciette en Piémont, avec le Chevalier *de Belle-Isle* ; — 5. Marguerite-Mauricette-Françoise, née en 1694, reçue à Saint-Cyr en conséquence des preuves de sa Noblesse, certifiées au Roi le 15 Juin 1702 ; — 6. & Clémence-Gabrielle-Catherine, née le 23 Mai 1711, aussi reçue à Saint-Cyr le 5 Août 1721 : elle est Religieuse Carmelite à Paris.

TROISIEME BRANCHE.

VII. Philippe de Heére, I. du nom, fils de *Noel* & de *Catherine de Miraumont*, sa seconde femme, pourvu le 4 Octobre 1585, de l'Office de Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & reçu Conseiller Honoraire en la même Cour le 18 Avril 1606, vivoit encore le 21 Octobre 1613. De son mariage, par contrat passé le 23 Août 1593, avec *Elisabeth le Cœur*, veuve

veuve de *Claude d'Aguier*, Seigneur de la Bove, fille de *Pierre le Cœur*, Seigneur de Saint-Germain & du Marlet, & d'*Isabelle Boudet*, il eut: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. & ETIENNE, né à Blois, & batisé le 14 Septembre 1596, Ecuyer, Seigneur de Bejun, du Guay-du-Roi, de Rolland & de Favelles, ou de la grande & petite Favelle, dite le Colombier. Il fut reconnu Noble de race & d'extraction par divers Jugemens des Commissaires du Roi nommés à cet effet, en date des premier Décembre 1640, 20 Avril & 13 Juin 1641, & 27 Novembre 1642. Il épousa par contrat du premier Octobre 1628, *Claude Lamirault*, Dame de Mantelon & de Champcarré, fille de *Jacques Lamirault*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, des Francsbois, de Plissay, de la Touche, *&c.* & de *Marie l'Hoste*, dont

VIII. PHILIPPE DE HEÉRE, II. du nom, né à Blois, & batisé le 13 Mai 1595, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye, qui épousa par contrat du 22 Février 1626, *Marguerite Cardinet*, fille de *Jean Cardinet*, Seigneur du Bois-des-Armes, Prévôt d'Orléans, & de *Marguerite Malier*. Il mourut avant le 7 Mai 1654, & avoit obtenu le 15 Février 1633, la garde-noble de ses enfans, qui furent: — 1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de la Coudraye & du Bois-des-Armes, né sur la fin de l'année 1627, marié à *Marguerite de Mareau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Regnardiere, & de *Marguerite Bongars*. On ignore s'il en a eu des enfans; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur du Bois-des-Armes, né sur la fin de 1628, allié à *N.... Goyer*, fille de *N.... Goyer*, Seigneur de la Borde; — 3. & CLAUDE, qui suit.

IX. CLAUDE DE HEÉRE, Ecuyer, Seigneur du Colombier, né vers le mois de Janvier 1631, Capitaine au Régiment de Sainte-Mesmes par commission du 18 Janvier 1654, fut déclaré *Noble & issu de noble race & lignée* par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 11 Mai 1662, & obtint encore le 4 Janvier 1667, un Jugement de M. d'*Aubray*, Intendant d'Orléans, par lequel il lui fut donné acte de la représentation qu'il avoit faite des titres de sa noblesse, pour lui servir lors de la confection du Catalogue des Nobles du Royaume. Il épousa par contrat du 7 Mai 1654, *Marie Caillart*, fille de *Jacques-Louis Caillart*, Seigneur de Beaupré, & de *Marie le Normant*, dont: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. & MARIE.

X. LOUIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain & de l'Hespere, fut reconnu noble d'extraction par Jugement de M. de *Creil*, Intendant d'Orléans, du 26 Octobre 1693. De son mariage accordé le 11 Juin 1679, avec *Agnès de Villedonné*, fille de *Jean de Villedonné*, Seigneur de Montégu, & de *Jeanne Piccault*, il eut FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit.

XI. FRANÇOIS-DE-PAULE DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Villermain, de l'Hespere & du Coudrai, a épousé par contrat du 6 Janvier 1711, *Elisabeth-Marguerite Gaigneau-de-Châteaumorant*, fille de *Pierre Gaigneau*, Ecuyer, Seigneur de Champrenault, & de *Marie Vaillant-de-Champvallins*. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ANDRÉ, rapporté après son frere aîné.

XII. PIERRE-FRANÇOIS DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur de Poizion, du Bois-des-Armes & autres lieux, a épousé par contrat du 24 Mai 1735, *Marie-Thérese Seurrat*, fille de *Jean-Clément Seurrat*, Seigneur de Prenou-

vellon & de Villiers-le-Hart, & de *Marie-Madelene Baguenault*, dont: — 1. MARC-RENÉ DE HEÉRE, né le premier Septembre 1753, Mousquetaire de la seconde Compagnie, Sous-Lieutenant de la Mestre-de-camp du Régiment Colonel-Général, & Capitaine dans le même Régiment en Mai 1772; — 2. MARIE-MADELENE-THÉRESE, mariée le 22 Août 1758, à *Clément de Laage*, Ecuyer, Seigneur de Bellefaye, de Brie-sur-Marne, de Gaumont, de la Barre, *&c.* Secrétaire du Roi, servant près la Cour des Aides de Paris, & l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté; — 3. & MARIE-MADELENE, alliée en 1767 avec *Antoine-Pierre le Tourneur*, Ecuyer, Maréchal-Général-des-Logis des Camps & Armées du Roi.

XII. ANDRÉ, dit le Comte DE HEÉRE, Chevalier, Seigneur des Tournelles, du Charmé, de Hautefeuille & de Montégu, co-Seigneur de Sommelonne en Barrois, ancien Capitaine aux Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé 1°. par contrat du 28 Avril 1754, *Jeanne-Charlotte de la Faulche*, Dame pour moitié de Sommelonne, veuve de *Claude Groux*, Ecuyer, Receveur général & Payeur des Rentes de l'Hôtel-de-ville de Paris, Trésorier général de la Maison de feu S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans; & 2°. en 1766, *Antoinette d'Alégre*, veuve de *Bernard-Nicolas Soullet*, Conseiller au Parlement de Paris, fille de *Jean-Martin d'Alégre*, Chevalier, Seigneur d'Auterre, & de *Marie-Antoinette Robert*. Il n'y a point d'enfans de ces deux mariages. Les armes: *d'argent, à un chevron de sable, accompagné en chef de 2 coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.* Généalogie rédigée sur l'extrait du Registre VII. de l'Armorial de France.

DEJEAN: Famille noble, originaire de Toulouse.

I. GILBERT DEJEAN fut choisi pour être un des Capitouls de Toulouse, dans un tems où cette place n'étoit donnée qu'à la Noblesse. Il eut de son mariage avec *N... de Cassagne*: — 1. JEAN, qui suit; — 2. RAIMOND, rapporté après son frere; — 3. & ANTOINE, dont la postérité sera rapportée ensuite; — 4. & RICHARD, dont il sera parlé après ANTOINE.

II. JEAN DEJEAN se fixa à Toulouse, où ses enfans ont exercé successivement jusqu'à présent des Charges de Conseiller au Parlement.

II. RAIMOND DEJEAN, I. du nom, frere du précédent, se fixa à Pau en Béarn, à l'occasion d'un certain bien que son pere y avoit, & qu'il lui donna pour ses droits de légitime. Il fut reçu le 18 Juin 1659 aux Etats Généraux de la Province, dans le corps de la Noblesse, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons. Il laissa de son mariage avec *Anne de Donis*: — 1. RICHARD, qui suit; — 2. PIERRE, qui servit toute sa vie avec distinction, mort Chevalier de S. Louis & Capitaine au Régiment de la Reine; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au même Régiment; mais ses blessures ne lui permettant pas de continuer le service, il se retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le corps de la Noblesse; — 4. ANNE, mariée par contrat du 19 Avril 1673, avec *N... de Belloc*, Seigneur, Baron de Lespourcy, *&c.* Conseiller au Parlement de Navarre; — 5. & PERRETTE, Religieuse Carmelite.

III. Richard Dejean, I. du nom, servoit dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, lorsque ses affaires l'obligerent, par la mort de son pere, à quitter le service. Il fut reçu le 3 Septembre 1669, aux Etats Généraux, dans le corps de la Noblesse, & se maria par contrat du 11 Janvier 1673, avec *Marie-Françoise Dupin*, fille unique & héritiere de *N... Dupin*, Seigneur de Florence, Conseiller en la Chambre de Pau, qui résigna son Office à son gendre, lequel en obtint les provisions; mais il mourut avant de les recevoir. Son beau-pere étoit cousin-germain de M. *de Marca*, Président à Mortier au Parlement de Navarre, successivement Evêque de Conserans, Archevêque de Toulouse, Visiteur & Intendant-Général de Catalogne, du Roussillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris. Richard eut de son mariage: — 1. Raimond, qui suit; — 2. Richard, qui servit pendant 46 ans. Il fut Mousquetaire deux ans, Garde-de-Marine trois, Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-sept ans, fait Chevalier de S. Louis le 22 Mai 1717; & nommé Commandant du Fort-Louis en Amérique par brevet du premier Décembre même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre possession de son Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le blesserent dangereusement; ce qui le força de repasser en France, où il obtint une pension de 1800 livres. Il y est mort sans postérité de son mariage avec *N... de la Roque*, d'une ancienne Famille de Lorraine; — 3. & Pierre, qui servit pendant 50 ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis de Capitaine dans celui de *Gassion*. Après la réforme de ce Régiment, il fut fait Capitaine-Major de celui de Beauce, suivant ses brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709 & 8 Juillet 1719; Commandant du Fort-Louis par brevet du 19 Août 1723, puis de Maubeuge par commission du 7 Septembre 1730.

IV. Raimond Dejean, II. du nom, se maria avec *N... des Ans*, fille unique & héritiere de *N.... des Ans*, Seigneur d'Arcix, & de *N... de Ribaux*, dont: — 1. Jean-Henri, qui suit; — 2. & Jean-Batiste, Chanoine de Lescar, reçu *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Noblesse, Chancelier dans l'Université de Pau & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé, en Bigorre. En cette qualité, il occupoit la premiere place aux Etats après l'Evêque, & y présidoit en son absence.

V. Jean-Henri Dejean fut reçu le 14 Juin 1725 aux Etats Généraux de la Province dans le corps de la Noblesse, & prit possession le 16 Décembre 1732 de la Charge de Conseiller au Parlement de Navarre. Il eut de *Marie de Salices-Leme*, fille unique & héritiere de *N... de Salices-Leme*, Vicomte de Sadirac, & d'*Esther de Remy*, qu'il avoit épousée par contrat du 7 Mars 1724, pour fille unique:

Marie-Françoise Dejean-de-Lezons, Vicomtesse de Sadirac, mariée par contrat du 28 Octobre 1745, avec *Arnaud d'Esquille*, Chevalier, né le 21 Mars 1716, reçu Conseiller au Parlement de Navarre le

26 Juin 1739, Président à Mortier en la même Cour en 1748, chef de sa Famille, dont postérité. *Voyez* ESQUILLE.

II. ANTOINE DEJEAN, troisieme fils de GILBERT, & de *N... de Cassagne*, se maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux fils : — 1. N.... qui n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maisons du Bazadois & de la Saintonge ; — 2. & N.... qui suit.

III. N... DEJEAN se fixa à Paris, où il mourut, revêtu d'une Charge de Secrétaire du Roi à la Grande-Chancellerie. Il laissa deux fils : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui suit ; — 2. & N.... qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts.

IV. JOSEPH-PIERRE DEJEAN, appellé *le Marquis de Manville*, a été Mousquetaire du Roi en 1696, Enseigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Beauce le 20 Février 1708, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, Maréchal-de-camp le premier Août 1734, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Février 1743. Il a servi avec distinction pendant plus de 50 ans, & a eu de très-beaux Commandemens, entr'autres celui du camp de Givet ; & il est mort le 15 Août 1745, dans sa soixante-onzieme année.

II. RICHARD DEJEAN, quatrieme fils de GILBERT, & de *N... de Cassagne*, fut, comme son pere, Capitoul de Toulouse, où il se fixa. Il eut deux fils de sa femme, dont on ignore le nom ; sçavoir : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. & N... DEJEAN, dont les descendans subsistent dans leurs Terres près Toulouse.

III. JEAN-BATISTE DEJEAN, Chevalier, Seigneur de Launac, d'abord Conseiller, puis Maître des Requêtes, a eu de son mariage avec *N... de Mauléon de Foix-Rabat*, Comtesse de Conserans, pour fille unique :

N... DEJEAN-LAUNAC, mariée avec *N... de Modave*, Chef d'Artillerie, dont est née *Elisabeth*, Dame d'Hemeri. *Voyez* MODAVE. Les armes : *d'azur, à une aigle éployée d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, 2 & 1.*

DEINSE : seconde branche de la Maison de Merode, dans le Brabant, formée par *Maximilien-Antoine*, Comte *de Merode* & de Montfort, Marquis de Deinse, frere de *Florent I*, Comte de Merode, Marquis de Westerloo. *Voyez* MERODE.

* DELAIN : Terre souveraine en Franche-Comté, érigée en *Principauté*. JEAN DE GOUX, dit *de Rupt*, Grand-Chambellan de l'Empereur CHARLES-QUINT, se qualifia le premier *Souverain de Delain*. Cette Terre passa à *René de Clermont*, Seigneur de Saint-George, par son mariage le 25 Février 1517, avec PHILIBERTE, fille & héritiere de JEAN DE GOUX. Il étoit issu d'une illustre Maison à laquelle le Bourg de Clermont en Anjou a donné le nom. *Louis de Clermont*, Comte de Chiverny, mort sans postérité le 6 Mai 1722, institua son Légataire universel *Jean-Batiste-Louis de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Renel, possesseur de *Delain*, qu'il a vendu avec *Rupt*, à *N... Grimod*. Voyez CLERMONT-D'AMBOISE.

— DELAPERRIERE, ou PERRIERE (DE LA) : ancienne Noblesse originaire du Nivernois, & aujourd'hui établie en Saintonge, où elle a possédé entr'autres Terres, celles de Billy, Frasnay, le Ravier, Saint-Franchi en Archieres, Chuffort, la Bove, Saint-Michel en Longue-Salle, Veaux, Mont-de-Prix, & un Fief de la Perriere mouvant du Comté de Châtel-Chinon. Elle s'est alliée dans cette Province avec les Maisons de *Troussebois*, *Courvol*, *Maumigny*, *la Platriere*, *le Prestre-de-Vauban*, *Bar*, *de Buranlure*, *Riminy*, *la Tournelle*, *Montmorillon*, *Las*, Seigneurs de Valotte, *&c. Jaucourt*, Seigneurs de Planci, *&c. le Tort*, Seigneurs de Chuffort, *Pontallier*, &c. Cette Famille a produit plusieurs branches, qui toutes sont tombées en quenouille, excepté celle de SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, qui se maria avec Demoiselle *Jeanne de Las*, fille de noble *N... de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte, & de Demoiselle *Savignienne de Giverlai d'Asy*, dont la postérité s'est depuis près d'un siécle établie en Saintonge & dans le pays d'Aunis, où elle possede les Terres de Roissé, les Tasnieres, Tesson, *&c.* Suivant un acte du dernier jour d'Avril 1443, noble homme PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit alors Seigneur de Billy, du Chainon-aux-Maillots.

Un acte de transaction & de partage du 23 Février 1503, justifie que noble GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, avoit épousé Demoiselle *Marguerite Augier*, du chef de laquelle noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, & les Demoiselles LÉONARDE & CATHERINE DE LA PERRIERE, leurs enfans, hériterent, par le décès de noble *Louis Augier*, Ecuyer, leur oncle maternel, des Terres de Frasnay, le Ravier & de Saint-Franchi en Archieres.

Un autre acte en latin du 9 Avril 1513, marque que *Jubert de la Platiere*, lors Evêque de Nevers, oncle & parrein de *Jubert de la Platiere*, Maréchal de France, connu sous le nom de Maréchal *de Bourdillon*, fut Tuteur & Curateur de GABRIEL & de MARIE DE LA PERRIERE, enfans mineurs de feu noble CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Frasnay & le Ravier, & de Demoiselle *Anne de Rousset*, leurs pere & mere, lesquels enfans mineurs étoient neveu & niéce dudit Evêque de Nevers, à cause de LÉONARDE DE LA PERRIERE, sa mere.

Et dans un quatrieme acte du 5 Mai 1575, signé *Bailli*, Notaire, on voit que *noble & puissant Seigneur* Messire GABRIEL DE LA PERRIERE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Billy, Frasnay, Bazoche & le Bouchet, & noble Dame *Charlotte de Montmorillon*, son épouse, fonderent une Chapelle & un Hospice audit Frasnay. Dans son testament du 7 des mêmes mois & an, il nomme au nombre de ses enfans SIMON DE LA PERRIERE, qui par partage noble entre ses freres & lui, du 22 Octobre 1580, devant le même Notaire Royal, eut dans son lot, entr'autres Terres, la Bazoche, Veaux, *&c.*

I. Par tous ces titres, il résulte que noble PHILIBERT DE LA PERRIERE, Ecuyer, étoit en 1443 Seigneur de Billy & du Chainon, & qu'il eut pour fils, GIBAUT, qui suit.

II. GIBAUT DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, s'allia avec Demoiselle *Catherine Augier*, sœur de noble *Louis Augier*, Ecuyer, Seigneur de Frasnay, Saint Franchi, *&c.* dont il eut; — 1. CLAUDE, qui suit; — 2 & 3. LÉONARDE & CATHERINE.

III. CLAUDE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, hérita en 1503, des Terres de Frasnay, le Ravier, Saint-Franchi, *&c.* du chef de Dame *Marguerite Augier*, sa mere. Il épousa Demoiselle *Anne de Rousset*, dont vinrent: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. & MARIE DE LA PERRIERE.

IV. GABRIEL DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Billy, Frasnay, Saint-Franchi, Bazoche, Veaux, le Bouchet, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, qualité qu'il prend dans les titres de fondations qu'il fit & dans son testament des 5 & 7 Mai 1575, fut Lieutenant pour Sa Majesté au Pays & Duché de Nivernois, & Député en 1576 aux premiers Etats de Blois, pour la Noblesse du Pays & Duché de Nivernois. Il épousa Demoiselle *Charlotte de Montmorillon*, dont il eut, entr'autres enfans nommés dans son testament & dans le partage noble de sa succession, du 22 Octobre 1580, SIMON, qui suit.

V. SIMON DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux, Mont-de-Prix, *&c.* eut pour son partage, entr'autres Terres, celle de Bazoche, qui a passé dans la Maison de *le Prestre*, par N... DE LA PERRIERE, ayeule du Maréchal *de Vauban*. Il épousa Demoiselle *Jeanne de Las*, sœur de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de la Coudre & de Valotte. De ce mariage vint CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Mont-de-Prix en Nivernois, né le 20 Mars 1625, épousa par contrat & acte d'épousailles du 14 Janvier 1647 (en présence de noble *Arnaud de Las*, Ecuyer, Seigneur de Valotte, son oncle maternel, chargé de la procuration de *Jeanne de Las*, mere dudit CHARLES, du 24 Décembre 1645), Demoiselle *Marie de Gard*, fille de Noble *David de Gard*, Seigneur de Lancy. Il fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *de Caumartin* du 14 Avril 1670, & eut de son mariage:

VII. JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois & de Lancy, né le 19 Octobre 1655. Il fut maintenu dans sa noblesse le 15 Février 1715, par Ordonnance de M. *de Beauharnois*, Intendant de la Rochelle, servit en qualité de Capitaine Aide-Major dans le Régiment de Duras, Cavalerie, & s'allia par contrat du 16 Août 1696, avec Demoiselle *Susanne de Ferriere*, fille de Messire *Samuel de Ferriere*, Chevalier, Seigneur de Roissé, d'une Famille noble originaire de Provence, alliée à celles de *Belsunce*, de *Bauin*, de *Bersan*, de *Jallais*, d'*Angervilliers* & de *Pereuse*. De ce mariage vint pour fils unique JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit.

VIII. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux en Nivernois, & de Roissé en Aunis, né le 28 Décembre 1698, rendit le 2 Août 1730 hommage de son Fief de Roissé, relevant du Prieuré de Surgeres, comme membre de la Sainte-Trinité de

Vendôme, & de celui de son Fief de Petit-Bois, relevant de la Baronnie de Surgeres, le 12 Juillet 1726. Il a par Sentence de l'Election de la Rochelle fait enregistrer l'Ordonnance de maintenue du 15 Février 1715, & autres, avec ses titres de noblesse, au Greffe de l'Election; & par Ordonnance du 25 Juillet 1734, rendue par M. *Bignon*, Intendant de la Rochelle, il a été déchargé des francs-fiefs, tant du chef de JEAN-BATISTE DE LA PERRIERE, son pere, que de celui de *Susanne de Ferriere*, sa mere. Par décision du Conseil du 14 Mars 1738, signée par ampliation *Hermant* & *Barentin*, il a été déchargé du droit de confirmation, comme *noble de race*; & par transaction du 12 Septembre 1758, il est venu du chef de *Susanne de Ferriere*, sa mere, à partage de la succession de Messire *Prosper-André Bauin*, Chevalier, Seigneur de Jallais, avec M. le Marquis *de Perreuse*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & il y a réservé son droit d'aînesse sur ses co-héritiers, comme représentant l'ainée des Ferriere. Il est l'Auteur d'une nouvelle Physique céleste & terrestre imprimée à Paris en 1766, en 3 volumes *in-12*. Il s'est marié par contrat du 26 Avril 1717, avec *Marguerite-Elisabeth de Castello*, morte en 1753, fille de Messire *Gaspard de Castello*, Chevalier, Seigneur de Tasnieres, de l'Effors, *&c.* d'une ancienne Noblesse de Saintonge & du Poitou. *Voyez* CASTELLO, *Tome IV.* de ce Dictionnaire, *page 12*. De ce mariage sont nés: — 1. JEAN-BATISTE-GASPARD, qui suit; — 2. HENRI-CHARLES, rapporté après son frere aîné; — 3. & JACQUES, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, & Prieur des Eglises d'Argenteuil au Diocèse de Saintes.

IX. JEAN-BATISTE-GASPARD DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur des Tasnieres, le Bouchet, le Tesson, *&c.* ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, a épousé par contrat du 11 Août 1747, *Françoise-Elisabeth Moleim de la Vernede*, fille de Messire *Charles-François Moleim de la Vernede*, Chevalier, Seigneur de Rochebrune, Raimbaud, Beaufief & autres lieux, & de *Charlotte de Colaincourt*, d'une ancienne & noble Maison d'Auvergne, alliée à celles d'*Adam*, de *Lostange*, de *Monvallat*, de *Chavagnac*, d'*Aubepaire*, &c. Il a par partage noble du 2 Juin 1753, partagé avec HENRI-CHARLES, son frere puîné, tous leurs biens paternels & maternels, sur le délaissement que leur en a fait ledit Seigneur leur pere. Il a de son mariage: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. & FRANÇOISE-ELISABETH, née le 10 Mars 1750.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur du Bouchet, né le 10 Mars 1752, est en Septembre 1771 Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

IX. HENRI-CHARLES DE LA PERRIERE, Chevalier, Seigneur de Roiffé, Petit-Bois, *&c.* second fils de JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, & de *Marguerite-Elisabeth de Castello*, Officier d'Infanterie, pensionné de la Cour, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France pour la Rochelle & le Pays d'Aunis, s'est marié par contrat du 10 Août 1751, avec *Marie-Renée Charpentier-de-Lauriere*, dont entr'autres enfans:

X. CHARLES DE LA PERRIERE-DE-ROIFFÉ, reçu & élevé au nombre des Gentilshommes de l'Ecole Royale Militaire, comme le justifie le cer-

tificat signé par *duplicata* de M. d'*Hozier de Serigny*, le 18 Octobre 1764, & actuellement (en 1771) Officier pensionné dans le Régiment de Boulonnois.

Généalogie dressée d'après un Mémoire fait sur titres communiqués par M. DE LA PERRIERE, Ecuyer, Seigneur de Veaux & de Roissé, le pere. Les armes : *d'argent, à la fasce abaissée sous trois têtes de léopards de même, lampassées & couronnées d'or.*

On les voit en sculpture dans les Eglises & Châteaux de Billy, de Frasnay & de Riejot; sur la chaire du réfectoire du Prieuré Royal de la Fermeté sur l'Iseurre. On les voit encore sur un étendart suspendu à la voûte du choeur de l'Eglise de Frasnay.

— DEL'AVERDI : Famille noble & ancienne du Milanois, établie en France vers le milieu du seizieme siécle. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, dressé aux termes des Arrêts du Conseil de 1746, Lettres-Patentes de 1747, & Arrêt de la Cour des Aides de Paris de 1749.

I. CLÉMENT DEL'AVERDI, I. du nom, Chevalier, marié avec *Geneviéve Delfreenni*, est le premier du nom, dont le susdit Mémoire fait mention. Il est prouvé, par un acte de notoriété, émané du Corps de Ville de Milan, le 25 Septembre 1567, duement vérifié & reconnu valable, qu'il étoit Milanois, & issu d'une race très-noble ; qu'il servoit dans les Troupes de la Maison d'AUTRICHE, à l'exemple de ses Ancêtres, qu'il fut tué au combat de Cerisoles, le 14 Avril 1544; & qu'il avoit épousé *Geneviéve Delfreenni*, de laquelle il a laissé plusieurs enfans, sçavoir : — 1. CLÉMENT-ALEXANDRE, Ecuyer, qui avoit 7 ans, lors de la mort de son pere, & fut tué à la journée de Saint-Quentin en 1557. C'est ce qu'apprend le même acte de notoriété ci-dessus, qui ajoute qu'on n'a point connoissance qu'il ait laissé de postérité, ainsi que ses quatre freres : — 2, 3, 4 & 5. SALOMON, JEAN-LOUIS, PIERRE, & AUGUSTIN, morts sans postérité ; — 6. & MICHEL, qui suit.

II. MICHEL DEL'AVERDI, Ecuyer, vint s'établir en France, suivant le même acte de notoriété ci-dessus cité ; & obtint du Roi HENRI III, en 1574, un Brevet d'admission au *rang des Nobles du Royaume*. On ignore le nom de sa femme dont il eut :

III. CLÉMENT DEL'AVERDI, II. du nom, Ecuyer, qui fut Munitionnaire-Général del'Armée de France en Italie, & obtint en 1630, un Brevet d'admission au *rang des Nobles du Royaume*, pareil à celui qu'avoit précédemment obtenu son pere, qui y est rappellé. Il fut maintenu & confirmé dans *sa Noblesse réelle & trasmissive*, sur le vû de ses titres, du Brevet d'admission au rang des *Nobles* du Royaume qu'avoit obtenu son pere, quoiqu'Etranger, du sien propre, & de la clause expresse portée en *son Traité* pour les Munitions de l'Armée, qu'*il ne porteroit, ni ne pourroit porter dérogeance à sa Noblesse*, par jugement de M. *de Servien*, du 18 Mai de la même année 1630 ; & laissa de *Marguerite de Bonnier*, sa femme, pour fils unique :

IV. CLÉMENT DEL'AVERDI, III. du nom, Ecuyer, Avocat en Parlement, qui s'allia avec *Barthelemine de Fay*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. & CLÉMENT, auteur de la *seconde branche*, rapportée ci-après.

V.

V. JEAN DEL'AVERDI, Ecuyer, Avocat en Parlement, épousa *Jeanne Palmier*, dont il a laissé :

VI. ANDRÉ-JEAN DEL'AVERDI, Baron de Bernieulles, l'une des douze Baronnies du Boulonnois, Major de Cavalerie au Régiment de Moyecque, dans les Troupes Boulonnoises, & Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié le 8 Janvier 1733, avec *Marie-Françoise du Buisson*, dont: — 1. CLÉMENT-FRANÇOIS-CLAUDE, Chevalier, né le 14 Mars 1734, qui fut fait à l'âge de 12 ans Capitaine au Régiment de Lorraine, à présent Aunis, & est mort de ses blessures reçues à l'attaque de Trichenapali, & au siége de Madrast à Pondicheri, où il a été rapporté sur un *bagato;* — 2. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ, qui suit; — 3. ANTOINETTE-ANGÉLIQUE-DENISE, femme de *Georges-Jean-Gabriel Vaultier*, Comte de Moyencourt, ancien Capitaine au Régiment de Touraine, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. & CLÉMENTE-FRANÇOISE-ANGÉLIQUE-DENISE, Religieuse à Montreuil-sur-mer.

VII. CLÉMENT-FRANÇOIS-CHARLES-ANDRÉ DEL'AVERDI, Chevalier, Baron de Bernieulles, né le 4 Mars 1740, Capitaine dans le Régiment-Colonel-Général-Cavalerie, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie dans les Troupes Boulonnoises, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé *Marie-Madelene des Groselliers*, de laquelle il a: — 1. ELISABETH-ANDRÉ-CLÉMENT, Chevalier, né en 1768; — 2. & N.... Demoiselle, morte au berceau.

SECONDE BRANCHE.

V. CLÉMENT DEL'AVERDI, IV. du nom, Ecuyer, second fils de CLÉMENT, III. du nom, & de *Barthelemine de Fay*, fut Avocat en Parlement, & s'allia avec *Angélique-Denise Nicolas*, dont:

VI. CLÉMENT-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, qui fut aussi Avocat en Parlement. Il épousa *Elisabeth-Jeanne Mahieu*, dont:

VII. CLÉMENT-CHARLES-FRANÇOIS DEL'AVERDI, Chevalier, Marquis de Gambaye, Seigneur de Neuville, de Raconis, *&c.* Ministre d'Etat, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, ancien Contrôleur-Général des Finances, & honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, qui est marié depuis le 23 Août 1751, avec *Elisabeth-Catherine Devin*, fille de *Jacques-René Devin*, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Couteux*. De ce mariage sont nés: — 1 & 2. deux fils morts en bas âge; — 3. CATHERINE-ELISABETH, dite *Mademoiselle Del'Averdi*, mariée le 3 Mai 1770, avec *Arnaud-Barthelemi*, Marquis *de la Brisse*, alors Colonel dans les Grenadiers de France, & Chevalier de Saint-Louis; — 4. N... dite *Mademoiselle de Gambaye;* — 5 N... dite *Mademoiselle de Neuville;* — 6. N... dite *Mademoiselle de Raconis;* — 7. & une autre fille, morte en bas âge. Les armes: *d'or, à une bande de gueules chargée d'un renard courant du champ;* supports *deux renards au naturel posés debout;* & cimier: *un renard de même, issant d'une couronne de Marquis, posée au sommet du casque.*

— DELORT, ancienne Noblesse, originaire de Guienne, & du pays de Comminges, partagée en plusieurs branches. Quelques-unes sont éta-

blies aujourd'hui en Lorraine, & y ont acquis différentes Terres nobles; c'est ce qui les a engagé de justifier *l'ancienneté de leur Noblesse, purement militaire*, au Conseil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'en obtenir Arrêt, qui a été revêtu de Lettres-Patentes enregistrées dans la Chambre des Comptes de Nancy le 21 Mars 1764.

Cet Arrêt renferme les preuves juridiques de huit degrés que nous allons donner, & ces preuves sont vérifiées par titres authentiques, originaux & en la meilleure forme. Ils ont servi à faire entrer *Mesdemoiselles de Montesquiou*, filles du *Chevalier* DELORT, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, dans le Chapitre noble de Bussiere en Lorraine.

L'éloignement des tems, & un incendie arrivé au Château de Montesquiou en 1730, ayant fait périr plusieurs titres de Famille, on n'a pu remonter cette Généalogie au-delà de huit degrés, quoique les piéces justificatives de l'alliance de Noble BERNARD DELORT, avec *Henriette de Comminges*, prouve l'ancienneté de leur *Noblesse, d'origine militaire*. Ils en ont la preuve dans la copie d'un titre du 20 Mars 1225, qui est l'inféodation faite ledit jour par *Bernard*, Comte *de Comminges*, en faveur de GEORGES DELORT, & de ses successeurs, de la Seigneurie noble de Moura. L'original de ce titre est resté entre les mains de celui qui possede cette Seigneurie. Cette Famille conserve encore un témoignage précieux des services de BERNARD DELORT, par *la Fleur-de-lis* que CHARLES VII. ajouta à ses armes, pour en perpétuer la mémoire.

I. Ledit BERNARD DELORT à qui *Aimeric de Comminges*, Damoiseau, donna en 1450 en Fief, la Maison noble du Pesqué, avoit épousé en 1431, *Henriette de Comminges*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & RAIMOND, Chanoine de Conserans.

II. JACQUES DELORT, Damoiseau, Seigneur de Thoüille, servit sous LOUIS XI & CHARLES VII, dans l'Armée que commandoit *Jacques d'Armagnac*. Il se maria en 1469, avec *Bertrande de Villeneuve*, & en eut: — 1. GRATIEN, qui suit; — 2. & JACQUES, dont on ignore le sort.

III. GRATIEN DELORT, Seigneur du Pesqué, servit sous le regne de LOUIS XI, & suivit le Duc de Nemours au siége de Naples, où il fut dangereusement blessé. Il épousa en 1504, *Marguerite de laMotte-d'Isant*, dont: — 1. FABIEN, qui suit; — 2, 3, 4 & 5. JEAN, ROGIER, un autre JEAN, & RAIMOND-ARNAUD.

IV. FABIEN DELORT, Seigneur du Pesqué & de Montesquiou, homme d'Armes de la Compagnie du Roi de Navarre, s'allia en 1544, avec *Catherine de Bize*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, Seigneur du Pesqué, Capitaine en 1575, & marié en 1565, à *Françoise d'Arbien de Poupas*. De lui descend une branche qui subsiste encore en Guienne; & celle de MAXIMILIEN DELORT, Seigneur de Montesquiou-Laventés, Colonel d'Infanterie, Commandant des Ville & Citadelle de Nancy, né en 1700, & marié en 1750, à ELISABETH-AGNÈS DELORT-DE-SAINT-VICTOR, sa cousine, dont entre autres enfans, une fille appellée *Mademoiselle de Montesquiou*, reçue au Chapitre noble de Bussiere en Lorraine; — 2. HECTOR, qui suit; — 3. & JOURDAIN, dont on ignore le sort.

V. HECTOR DELORT, Seigneur du Pesqué & de Soujac, s'est marié en 1594, avec *Isabeau de Casteras de Seignan*, dont :

VI. ROGER DELORT, Seigneur de la Morere, qui a épousé en 1627, *Antoinette de Solan*, mere de

VII. VICTOR DELORT, Seigneur de la Morere, qui a eu de son mariage contracté en 1665, avec *Marthe de Maylin* ; — 1. FRÉDÉRIC, qui suit ; — 2. ANTOINE, Garde-du-Corps du Roi ; — 3. PAUL ; — 4. & JEANNE.

VIII. FRÉDÉRIC DELORT, Seigneur de la Morere, Sire de Saint Victor, Chevalier, Seigneur de Heillecourt, Colonel à la suite du Régiment de Roussillon, Major des Ville & Citadelle de Strasbourg, né en 1671, épousa *Josephe-Henriette-Agnès de l'Enfant de Coqsontaine*, dont : — 1. CHARLES-FRÉDÉRIC, qui suit ; — 2. & ELISABETH-AGNÈS, mariée en 1750, à MAXIMILIEN DELORT DE MONTESQUIOU, son cousin, mentionné ci-dessus, dont postérité.

IX. CHARLES-FRÉDÉRIC DELORT-DE-SAINT-VICTOR, Chevalier, Seigneur de Tauville, de Saint-Maurice, & de Saint-Pierre-Bois, & Propriétaire aussi du Fief noble de Bossendorff, Village de la Préfecture Royale de Haguenau, & du Moulin de Saint-Georges de Haguenau, relevant immédiatement du Roi, & dont S. M. l'a investi par Lettres-Patentes, est Maréchal de ses Camps & Armées, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Strasbourg. Il a épousé *Angélique-Nicole de Marclesy*, fille de *Jean-Joseph-Nicolas de Marclesy*, Colonel-Commandant le Régiment Suisse de *Courten*. Les armes : *de sable, à une croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une fleur-de-lis de gueules, & une bordure engrêlée d'argent ;* Cimier, *un casque à 3 quarts tourné, à visiere ouverte & grilles d'or, orné de ses lambrequins, aux métaux de l'écu.* Supports, *deux levrettes, au naturel.* Mémoire envoyé.

— DELPECH : Famille de Robe dont étoit PIERRE DELPECH, I. du nom, Seigneur de Cailly, reçu Premier Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris le 11 Avril 1693, & mort le 9 Mars 1733. Il avoit épousé le 20 Octobre 1710, *Marie-Elisabeth le Févre de Caumartin*, Dame de Cailly, fille de *Louis-François le Févre de Caumartin*, Marquis de Cailly, & de *Françoise-Elisabeth de Brion*, sa seconde femme. Elle mourut le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans, & fut enterrée à Saint-Nicolas des Champs à Paris. Elle a eu de son mariage un fils unique qui suit.

PIERRE DELPECH, II. du nom, né en 1712, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris le 27 Mars 1732, ensuite Président en la même Cour le 11 Juin 1733, avoit épousé le 11 Février précédent *Marie Pajot*, née en 1715, fille de *Christophe-Alexandre Pajot*, Seigneur de Villers, Ecuyer, Contrôleur-Général des Postes de France, & d'*Anne Mailly de Charneuil*. Il est mort de la petite vérole le 20 Juin 1737, dans sa maison de Montrouge près Paris, dans la vingt-sixieme année de son âge, laissant de son mariage une fille unique, ANNE-MADELENE DELPECH DE CAILLY, mariée le 13 Mars 1754, à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuse*, né le 24

Avril 1718, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, fils aîné de *Jean-Gédéon*, Comte *de Joyeuse* & de Grandpré, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & d'*Antoinette de Villiers*.

N... DELPECH, frere de PIERRE I. du nom, fut Receveur-Général des Finances d'Auvergne, & mourut le 29 Décembre 1751, laissant MARIE-JEANNE-ANGÉLIQUE DELPECH, alliée avec *Marie-Jacques*, Marquis *de Brehant*, Vicomte de Lille, & Seigneur de Brienne, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Picardie. Elle est morte à Paris le 19 Avril 1750, dans la vingt-sixieme année de son âge, & est inhumée à Saint-Roch, sa Paroisse. Il subsiste encore une autre branche de la Famille de *Delpech*, à Paris, connue sous le nom de Seigneurs de Merinville, de Forti & de Montreau. C'est ce que nous en sçavons, n'ayant point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes : *d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné en chef de 2 rayons mouvans des angles de l'écu, & en pointe d'un pélican dans son aire, le tout d'or, posé sur un mont d'argent ; & d'une bordure de gueules.*

DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, en latin *De Podio*, qu'on a aussi traduit en François *Du Puy* : ancienne Noblesse du Languedoc, qui a pris son nom du Château *Del-Puech*, Paroisse de Sainte Marie Del-Puech de Cendras près d'Alais.

On trouve dans les Chartes rapportées dans l'*Histoire générale du Languedoc*, un grand nombre de Chevaliers (*Milites*) du nom *de Podio*, dans les XI[e], XII[e] & XIII[e] siécles.

GUILLAUME DEL-PUECH, Damoiseau, Seigneur du Château Del-Puech, soumit ses Fiefs à la foi & hommage de l'Abbé de Cendras, par acte du 4 des Nones d'Août 1289. Il fut pere de

PIERRE DEL-PUECH, l'un des Seigneurs de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes, qui prêterent serment de fidélité au Roi le 22 Mars 1321. Il fit hommage à l'Abbé de Cendras le 8 Janvier 1328, des Fiefs que noble GUILLAUME DEL-PUECH, son pere, lui avoit soumis. Il eut pour fils :

SEGUIN DEL-PUECH, marié le 11 Janvier 1353 à noble *Dulcie de Saint-Maximin*. Il fit hommage le 15 Janvier 1355 à l'Abbé de Cendras des Fiefs dont PIERRE, son pere, lui avoit fait hommage. Son fils fut :

BERNARD DEL-PUECH, Damoiseau, qu'il émancipa le 17 Juin 1398. Il acquit une partie de la Terre de Montmoirac le 12 Octobre suivant & le 4 Octobre 1399.

ARMAND DEL-PUECH, son fils, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, & co-Seigneur de Montmoirac, épousa *Philis de Moreire*. Il parut à la montre & présentation des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nismes faite le 12 Mars 1454. Il fit le 13 Mai 1462 avec l'Abbé de Cendras, un échange de certains biens & héritages qu'avoient acquis SEGUIN DEL-PUECH, son aïeul. *Philis de Moreire* étant veuve, fit un codicille le 25 de Mai 1471, par lequel elle légua à l'Eglise paroissiale de Sainte Marie Del-Puech de Cendras une chasuble à ses armes ; fit des legs à noble *Dulcie*, veuve de

noble *Urbain Boisseron;* à noble *Aliénor*, femme de noble *Pierre de Caussaneys*, & à noble *Louise*, femme de noble *Guillaume de Cadole*, ses trois filles, confirma l'institution universelle qu'elle avoit faite en faveur de noble ANDRÉ DEL-PUECH, son fils, qui suit; & légua à noble *Almoise de Budos*, femme de son fils, son chapelet de perles & son collier de perles à cinq rangs.

ANDRÉ DEL-PUECH, Ecuyer, Seigneur du Château Del-Puech, de Saint-Martin de Valgalgne, de Blannaves, de Montezes, co-Seigneur de Montmoirac & du Château d'Allegre, eut de son mariage avec noble *Almoise de Budos:* — 1. SEGUIN; — 2. GUILLAUME, marié le premier Avril 1495 avec *Sauveur Sauveur*, fille de feu noble *Jacques Sauveur* & d'*Hermessende de Caladon;* — 3, 4 & 5. ARMAND, JACQUES & CLAUDE; — 6 & 7. ANDRÉ & ETIENNE. ANDRÉ DEL-PUECH, testa le 10 Novembre 1494 en faveur de tous ses enfans, & institua son héritier universel SEGUIN DEL-PUECH, son fils aîné, dont la petite-fille, HÉLIS DEL-PUECH, Dame du Château Del-Puech & de Cendras, fille de feu BERNARD DEL-PUECH & de *Louise Bérard de Montalet*, porta cette Seigneurie dans la Maison de la *Fare*, par son mariage du 24 Septembre 1576 avec *Jacques*, Baron *de la Fare* & de Monclar.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, dont nous parlerons ci-après; LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, rapporté après la postérité de son aîné; ISAAC DEL-PUECH, mort sans postérité le 5 Juin 1725, Lieutenant au Régiment de Dragons Languedoc; JEAN-RODIER DEL-PUECH, dont il sera parlé après LOUIS, son frere; & autre JEAN DEL-PUECH, mort sans postérité le 25 Août 1753, freres descendans au huitieme degré d'ANDRÉ DEL-PUECH, & d'*Almoise de Budos*, sa femme, furent maintenus & conservés dans leur Noblesse d'extraction par Jugement souverain du 2 Juillet 1717, enregistré en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 10 Décembre 1721, & au Bureau des Finances de la même Ville le 18 Mai 1725.

JEAN DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, né le 14 Novembre 1664, mort à Saint-Hippolite en Novembre 1746, avoit épousé le 24 Janvier 1692 *Dauphine de la Tour*, morte le 21 Mai 1755, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. MADELENE, veuve en 1747 de noble *Etienne de Cornier*, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, dont *Etienne de Cornier*, Capitaine au Régiment de Guienne, tué devant Quebec en Canada, en 1759; — 3. & MARIE, alliée le 20 Janvier 1725 à noble *Jacques de Durand-de-la-Roque*, Chevalier de Saint-Louis, & Directeur en chef pour le Génie à Saint-Hippolite, dont trois garçons au Service, & une fille mariée le 27 Avril 1753 à *François-Aimard de Cordebœuf-Beauverger-Mongon*, Capitaine au Régiment de Guienne.

FRANÇOIS DEL-PUECH, Seigneur de Comeiras, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 20 Mars 1747, étant Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Corse, s'est marié le 25 Juin 1729 à *Anne de Budos*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, dit *le Chevalier de Comeiras*, Capitaine Aide-Major au Corps des Grenadiers

de France, tué à la bataille de Todenhausen le premier Août 1759; — 3. autre PIERRE, dit *l'Abbé de Comeiras*; — 4. DAVID, dit *le Chevalier de Comeiras*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires du Feu Comte de Clermont, Prince; — 5. PHILIPPE-CÉSAR, qui a été Lieutenant au Corps des Grenadiers de France; — 6. & JEANNE-PRISCILLE.

JEAN-FRANÇOIS DEL-PUECH-DE-COMEIRAS, fait dès l'âge de 4 ans, en 1734, Sous-Lieutenant au Régiment de Bassigni; en 1736, Lieutenant au même Régiment; en 1739, Lieutenant au Régiment Royal-Corse; en 1747, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saluces; en 1753, Chevalier de Saint-Louis; en 1758, Aide-Maréchal-Général-des-logis de l'armée du bas-Rhin; en 1759, Colonel du Régiment des Volontaires Etrangers du feu Comte de Clermont, Prince; & Brigadier des Armées du Roi, le 25 Juillet 1762; a épousé le 26 Novembre 1754, *Anne-Madelene-Françoise Lallemant-de-Montlangault*, fille mineure & unique d'*André Lallemant*, Seigneur de Montlangault, & d'*Anne-Nicole Sauré*, dont ANNE-LOUISE-PRISCILLE-PAULINE, née à Paris le 29 Juin 1757.

LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, frere de JEAN, né le 10 Février 1675, mourut à Paris le 15 Janvier 1747. Il étoit veuf au mois de Juin 1733 de *Jeanne de Budos*, dont il a eu: — 1. JEAN-PIERRE-LOUIS, qui suit; — 2. MARIE-ELISABETH, mariée le 4 Décembre 1753 à *Charles-François de Bertin-de-Saint-Maurice*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie; — 3. MARGUERITE, dite *Mademoiselle de la Zoubiere*; — 4. & SUSANNE, dite *Mademoiselle du Perrié*.

JEAN-PIERRE-LOUIS DEL-PUECH, Seigneur de la Zoubiere, a épousé le 14 Juillet 1750, *Marie-Jeanne Moreau*, dont: — 1. JEAN-JOSEPH-MARIE, né à Paris le 13 Mai 1751, mort le 14 Août suivant; — 2. MARIE-ANDRÉ-LOUIS, né aussi à Paris le 31 Janvier 1755, mort le 4 Mai 1757; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAIDE, née le 24 Décembre 1757, morte le 27 Juin 1759.

JEAN-RODIER DEL-PUECH, autre frere de JEAN, né le 3 Février 1678, mourut à Montpellier le 14 Février 1753. Il avoit épousé le 6 Novembre 1701, *Susanne de Brujas*, morte le 7 Octobre 1740. De leur mariage sont nés: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & LOUIS DEL-PUECH-DE-BRUJAS.

JEAN DEL-PUECH s'est marié à Narbonne le 3 Novembre 1739, à *Catherine de Viols*, dont: — 1. JEAN-LOUIS, né le 2 Juillet 1743; — 2. JEAN-HERCULE, né le 7 Novembre 1746; — 3. CATHERINE-FLORE, née le 26 Janvier 1742; — 4. & ADÉLAIDE, née le 23 Février 1748. Les armes: *de gueules, à un château d'argent, donjonné de trois tours de même, maçonnées de sable.*

* DEMENGE-AUX-EAUX en Lorraine: Terre érigée en *Baronnie*, avec concession spéciale aux possesseurs quelconques de cette Terre, de s'intituler *Barons* dudit lieu, par Lettres accordées par un Duc de Lorraine à un *Choiseul de Stainville*, de la Maison duquel cette Terre a passé au Marquis *de Casteja*. Voyez BIAUDOS-DE-CASTEJA.

DEMONGENET, ou plutôt MONGENET (DE), en Franche-

Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois siécles, remplit la place de Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Vesoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & est reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils JEAN, qui suit.

II. JEAN DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont en 1467, & mort en 1504, eut de Dame *Thevenotte Bourdot*, son épouse, morte en 1478 :

III. NICOLAS DE MONGENET, Seigneur de Velleperrot, qui fut Tuteur de la Maison de *Neufchâtel* par commission de l'Empereur CHARLES-QUINT, & mourut en 1539. Il avoit épousé 1°. *Jeannette d'Arche* ; & 2°. *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. PIERRE, rapporté ci-après ; & du second : — 3. GEORGES, rapporté après ses deux freres ; — 4. FRANÇOIS, grand Mathématicien, auteur des deux spheres curieuses exposées dans la salle publique de Strasbourg, mort sans postérité ; — 5. FRANÇOIS, dont il sera parlé après la postérité de GEORGES, mentionné ci-après ; — 6. NICOLAS, chef de la seconde branche rapportée ensuite, qui est la seule subsistante ; — 7. & ANTOINETTE DE MONGENET, mariée à noble *Antoine de Cordemoy*, Seigneur de Frankalmont.

IV. LOUIS DE MONGENET, Lieutenant-Général d'Amont ou de Vesoul en 1547, mort en 1556, n'eut de sa femme, dont on ignore le nom, que trois filles : FRANÇOISE DE MONGENET, mariée à *Jean Jacquinot* ; & deux autres mariées aux sieurs *du Villiers*.

IV. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont après son frere en 1556, mort avant 1575, laissa de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. JEAN-GUILLAUME DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage d'Amont ou de Vesoul, mort sans enfans ; — 2. & MARGUERITE, mariée à Messire *Claude Jacquinot*, Président du Parlement du Comté de Bourgogne, dont vint *Catherine Jacquinot*, mariée en 1589 à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney.

IV. GEORGES DE MONGENET, Ecuyer, fils de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme, Seigneur de Velleperrot & Espenoux, & Chef-Mayeur de Vesoul, mort en 1574, avoit épousé 1°. Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jasney & Montcour, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur desdits lieux, & veuve en premieres noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont, dont une fille mariée à FRANÇOIS DE MONGENET, auteur de la troisieme branche ; & 2°. Dame *Jeanne de Thomassin*, fille de noble *Philippe de Thomassin*, Seigneur de Gondrecourt, & de Dame *Louise Magenet*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans ; mais du second vinrent : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. CLAUDE, né en 1558 ; — & d'autres filles & garçons, morts sans postérité.

V. ETIENNE DE MONGENET, Ecuyer, mort avant 1620, avoit épousé

en 1582, Dame *Anne Damedor*, fille de noble *François Damedor*, Sieur de Molans, & de Demoiselle *Pierrette de Saintseigne*, dont : — 1, 2 & 3. NICOLAS, CLAUDE & JEAN-BATISTE, morts sans postérité ; — 4. & JEAN-GEORGES, mort Jésuite.

IV. FRANÇOIS DE MONGENET, fils puîné de NICOLAS DE MONGENET, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme, Seigneur de Velleperrot, Jasney, Montcour, Ligneville, Godoncour & Bousseraucour, s'allia avant l'an 1560, à Demoiselle *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur-Général d'Amont ou de Vesoul, & de Dame *Jeanne Droz*, dont il eut :

V. GASPARD DE MONGENET, Seigneur de Montcour, Godoncour, *&c.* Lieutenant-Général du Bailliage de Dole en 1622, qui épousa Dame *Françoise Belin*, fille de noble Messire *Charles Belin*, & de Demoiselle *Oudette Desmoulins*. Il en eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, lequel laissa deux filles, mariées à Messieurs *d'Aubigny*, au Duché de Bourgogne ; — 3. & ANNE DE MONGENET, femme de noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole.

VI. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant-Général du Bailliage de Dole, épousa Dame *Marguerite Châlons*, & mourut sans postérité.

SECONDE BRANCHE.

IV. NICOLAS DE MONGENET, quatrieme fils de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, sa seconde femme, épousa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*, & mourut avant 1591, laissant :

V. NICOLAS DE MONGENET, III. du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638. Il avoit épousé en 1592, Demoiselle *Jeannette Lullier*, sœur de Messire *Claude-François Lullier*, Président du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Messire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, *&c.* & de Dame *Jeanne Sonnet*, dont : — 1. ETIENNE, qui suit ; — 2. GEORGES, marié à Dame *Claudine-Françoise Jacquinot*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinot*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laissant : — (A) ANNE, née en 1646 ; — (B) JEANNETTE, née en 1651 ; — (C) & PIERRETTE DE MONGENET, Religieuse Carmelite à Gray en 1681 ; — 3. & N... Religieuse Annonciade à Vesoul.

VI. ETIENNE DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Vesoul, épousa en 1624 Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules de Malbouhans*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoise Bannelier*, dont il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. IGNACE, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Vesoul ; — 3. GASPARD ; — 4, 5 & 6. JEANNE-BATISTE, ANNE-FRANÇOISE & MARIE, mortes avant 1674 ; — 7. & JEANNE-FRANÇOISE, mariée en 1670 à Messire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur de Fleurey, Rosieres, *&c.* Conseiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, I. du nom, Seigneur de la

la Montoillotte, Lieutenant-Général du Bailliage de Vesoul, & mort en 1703, avoit épousé en 1664 Dame *Anne-Françoise Clere*, fille de Messire *Antoine Clere*, Conseiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Pusel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES-IGNACE, Chanoine en l'Eglise Collégiale de Vesoul; — 3. JOSEPH-ETIENNE, Conseiller au Parlement de Besançon en 1719, marié en 1716 à Dame *Caroline Chevanney-de-Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, mort sans enfans en 1760; — 4. BENOÎT, Ecuyer, marié en 1740 à Dame *N... Bohélier-d'Arvisenet*, dont CHARLOTTE DE MONGENET, morte en 1768; — 5. NICOLAS, Chanoine de l'insigne Chapitre de Sainte-Madelene de Besançon; — 6 & 7. N... mort Jésuite, & JULES, mort Capucin; — 8. ANNE-MARIE, alliée en 1701 à Messire *Pierre-Joseph Monnier*, Conseiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Thoulouse, Fangy, d'Arbonnay, &c. morte en 1752; — 9. & MARIE-MARGUERITE, mariée en 1712 à Messire *Hugues-Joseph de Mesmay*, Seigneur de Genevreuille, Conseiller au Parlement de Besançon, morte en 1764.

VIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jasney, &c. Lieutenant-Général du Bailliage & Présidial de Vesoul, mort en 1733, avoit épousé 1°. en 1702, Dame *Claudine-Françoise Gasparine de Royer*, fille de *Jacques-Joseph de Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Ruchérieux, Fléville, &c. & de Dame *Marie-Françoise de Cam*, dont une fille morte en 1758 Religieuse aux Dames de Sainte Marie de Dijon; & 2°. Dame *Anne-Françoise-Agathe de Camus*, fille de Messire *Jean-Antoine*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Brottes, Recologne, &c. Président à Mortier au Parlement de Besançon, & de Dame *Marie-Françoise Sauvage*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2. ANTOINE-IGNACE, Chanoine de l'insigne Chapitre de Vesoul; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 4. GABRIELLE-VALENTINE, mariée en 1735 à *François-Salomon de Bernard-de-Montessus*, Chevalier, Baron & Seigneur des deux Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, &c. — 5. & FRANÇOISE-IGNACE, Religieuse aux Dames Ursulines de Vesoul.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant-Général du Bailliage & Présidial de Vesoul, épousa en 1748 Dame *Marguerite-Françoise-Bernardine d'Agay*, fille de Messire *Antoine-Philibert d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, &c. Président à Mortier au Parlement de Besançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitouzet-d'Epenoy*, dont: — 1. CHARLES-ANTOINE-GABRIEL, né le 17 Janvier 1760; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 27 Avril 1761; — 3. FRANÇOIS-BERNARD, né le 17 Décembre 1765; — 4. ANNE-JOSEPHE, née le 18 Juin 1750, mariée en 1766 à *Jules-Prosper d'Agay*, Ecuyer, Seigneur de Byarne, Chevalier de Saint-Louis; — 5 & 6. MARGUERITE-ANTOINETTE-GABRIELLE, née le 16 Octobre 1752,

& CHARLOTTE-MADELENE, née le 15 Mai 1758, reçues en 1768 Chanoinesses de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny en Franche-Comté; — 7. ANNE-FRANÇOISE, née le 13 Juin 1762; — 8. GABRIELLE-FRANÇOISE, née le 11 Octobre 1764; — 9. & PROSPERE-FRANÇOISE, née le 6 Mai 1770.

IX. GHARLES-FRANÇOIS-BENOÎT DE MONGENET, troisieme fils de CLAUDE-FRANÇOIS DE MONGENET, II. du nom, & d'*Anne-Françoise-Agathe de Camus*, Seigneur de Jasney, Conseiller au Parlement de Besançon en 1750, a épousé en 1751 Dame *Antoinette-Madelene de Camus*, fille de Messire *François*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Conseiller au Parlement de Besançon, & de Dame *N....Michaud*, dont: — 1. MARIE-CHARLOTTE, née le 5 Juillet 1754; — 2. & FRANÇOISE-GABRIELLE DE MONGENET, née le 28 Mars 1759. Les armes: *de gueules, au cheval pelage d'or prenant son vol.* Généalogie dressée sur titres communiqués, &, entr'autres, sur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, passé à Vesoul pardevant *Simon Besancenot*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siége de Vesoul, en faveur de FRANÇOIS DE MONGENET, pour constater ses suffisances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiscal Général pour S. M. I. qu'il sollicitoit à la Cour de Bruxelles.

* DENGUIN: Terre & Seigneurie en Béarn, Diocèse de Lescar, qui a été érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de Salettes*, dont la postérité subsiste. Cette Famille noble a donné à l'Eglise trois Prélats recommandables; sçavoir, deux Evêques de Lescar, & un d'Oléron. *Voyez* SALETTES.

* DÉOLS: petite Ville ou Bourg, avec titre de *Principauté*, dans le Berri. Les anciens Seigneurs de *Déols*, qu'on appelloit *Princes de la Principauté Déoloise*, possédoient tout le bas-Berri. ELBE, en latin *ELBO*, Prince de Déols dans le dixieme siécle, appella les Moines de l'Ordre de Saint Benoît, leur donna sa Principauté de *Déols*, leur fit bâtir un Monastere, & fonda à Déols une riche Abbaye, qui a subsisté jusques vers l'an 1613, qu'elle fut sécularisée, sous les Pontificats des Papes GRÉGOIRE XV. & URBAIN VIII.

C'est sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE que la Maison des Princes de Déols s'éteignit en la personne d'une Princesse, seule & universelle héritiere des grands biens de ces Puissans Seigneurs. Ce Roi la maria au fameux Seigneur *André de Chauvigny*, Généralissime de ses Troupes dans les guerres saintes. Dans la suite des tems, la Maison de *Chauvigny* s'étant alliée à celles d'*Aumont* & de *la Tour-Landry*, ces derniers se trouverent co-Seigneurs de la Terre de *Châteauroux*. Ils vendirent cette Terre au Prince de Condé, HENRI II. dont la postérité l'a possédée assez longtems. *Voyez* CHATEAUROUX.

— DESBROSSES, ou plutôt BROSSES (DES) en Normandie. N'ayant point reçu de Mémoire sur cette ancienne Noblesse, nous n'en avons donné qu'une simple notice au *Tome III, page 272* de cet Ouvrage. D'après les instructions qu'on nous a fait passer, nous allons ici entrer

dans un plus long détail. Elle est connue dès le commencement du treizieme siécle, mais sa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à ROBERT, qui suit.

I. ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Bastigny, vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, son épouse; ce qui est prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Bastigny. Ce ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de *Jean Fromont*, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ses dignités, détaillées audit contrat en parchemin, passé devant *Denis Malesque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci est conforme à une preuve de noblesse faite devant les Commissaires du Roi en 1576, par HECTOR DES BROSSES, Seigneur dudit lieu & de Bastigny. Du mariage de ROBERT DES BROSSES vint JEAN, qui suit.

II. JEAN DES BROSSES vivoit en 1396. Son existence est prouvée par une Sentence des Commissaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il est dit que JEAN DES BROSSES, Ecuyer, alors Seigneur de Bastigny, avoit fait preuve de son ancienne noblesse devant les Commissaires, & qu'il leur avoit représenté un aveu du Fief de Bastigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Bastigny releve. Ce même JEAN DES BROSSES rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de sa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & reçut lui-même le 2 Avril 1410, de *Pierre Jullien* & sa femme, aveu d'héritages mouvans de sa Seigneurie de Bastigny. Le nom de la femme de JEAN DES BROSSES, I. du nom, n'est pas connu; mais il en eut JEAN, qui suit.

III. JEAN DES BROSSES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Bastigny, rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. GILLES DES BROSSES, son fils, Ecuyer, Seigneur des Brosses, du Boyhyon & de Bastigny, épousa *Eu[illegible]line du Buisson*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la somme de six salus d'or, pour en jouir après sa mort: cet acte en original est de 1440. Il laissa ses enfans en bas-âge; sçavoir: — 1. SIMON, qui suit; — 2. & ROBINE, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer. Leur mere en eut la garde-noble, & épousa en secondes noces *Chardin de Bulleta*.

V. SIMON DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Brosses & de Bastigny, épousa par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, Demoiselle *Marie de Melicourt*. Il n'y est pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commissaires rectifient l'omission; & dans un acte du 15 Avril 1487, SIMON DES BROSSES est dit fils de GILLES. Il est connu par un aveu que lui rendit le 15 Décembre 1472 *Jean du Bois;* par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487; & aussi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au sujet des différends qu'il avoit avec *Charles de Luxembourg*, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Bastigny. Il eut de son mariage: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec *Perrin Audebourg*, qui demeuroit à Bastigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancellerie le premier Février 1518, qui casserent une donation qu'avoit faite son pere, tant à son préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, son frere, à JEAN DES BROSSES, leur frere puîné, à cause de son mariage fait en 1515 avec Demoiselle *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut: JACQUES, qui suit.

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bastigny, rendit plusieurs hommages de ce Fief. Le premier le 25 Août 1546, à Madame d'*Estouteville*, Baronne d'Ivry; le second le 29 Septembre 1549, à *Diane de Poitiers*, Baronne d'Ivry. Il épousa par contrat du 5 Décembre 1524, Demoiselle *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans: HECTOR, qui suit; & CLAUDE, mariée par contrat du 29 Avril 1563, avec *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroisse d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva sa noblesse devant les Commissaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, son épouse, lesquels en 1374 échangerent leur Terre contre celle de Bastigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Brosses & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, descendu de lui au huitieme degré, fit déposer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, sa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à *Guillaume le Vicomte* & autres. Il eut pour femme Demoiselle *Isabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertault des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, *&c.* qu'il avoit épousée le 25 Novembre 1569. De leurs enfans, qu'ils laisserent mineurs, suivant un acte de tutelle & de garde-noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoît que JEAN DES BROSSES, qui suit.

IX. JEAN DES BROSSES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bastigny, obtint en 1594 exemption du ban & arriere-ban; eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & il avoit rendu hommage de sa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit épousé le 6 Mai précédent Demoiselle *Françoise de la Noe*. Elle étoit veuve, suivant un aveu qui lui fut rendu le premier Juin 1620. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Bastigny; — 3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu; — 4. & GABRIELLE. Ils transigerent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoise de la Noe*, leur mere.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bastigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arriere-ban, à cause des Fiefs par lui possédés. Il épousa par contrat du premier Juillet 1629, Demoiselle *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, dont NICOLAS, qui suit.

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Sauçay, obtint de *César*, Duc *de Vendôme*, le 11 Mars 1658, provisions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il épousa par contrat du 26 Mai 1666, Demoiselle *Marguerite de Baignard*, fille de feu *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut six gar-

çons & cinq filles. Les cinq aînés ont servi, & ont été tués ou sont morts de leurs blessures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme. Il n'est resté que NICOLAS, qui suit, le plus jeune de tous.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine; mais sa famille lui fit quitter le service pour se mettre à la tête de ses biens, & il épousa par contrat du 13 Octobre 1710, Demoiselle *Françoise-Henriette de la Grange*, fille de Messire *François de la Grange*, vivant, Chevalier, Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ses Armées, & d'*Elisabeth-Louise de Salnoë*, dont:

XIII. JOSEPH-NICOLAS DES BROSSES, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718. Il a commencé à servir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741, son Régiment, en la même qualité de Cornette; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté dans toutes les occasions qui se présenterent, & où il donna de si belles marques de son courage & de son zéle, que le Duc de Brissac, aujourd'hui Maréchal de France, le choisit pour faire son avant & arriere-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, destinés à faire passer 300 sacs de farine dans le Château de Frouembert; ce qui fut exécuté heureusement, en traversant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contusion, & son cheval fut blessé. Cependant il fit des prisonniers, qu'il amena, & le Duc de Brissac en rendit compte sur le champ au Cardinal *de Fleury*, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il passa avec ce Régiment en Baviere, & servit sous les ordres du Maréchal *de Maillebois*. Pendant la campagne de 1743, il fit plusieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnoissance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal *de Maillebois* ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet se trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour dissiper les ennemis; ce qui réussit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut plusieurs blessures, & ramena toute sa troupe, excepté ceux qui resterent morts sur la place. Le Maréchal *de Maillebois* en rendit compte sur le champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Capitaine de son Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc *de Harcourt* des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant sur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne; & aussi-tôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défense de cette Place; les ennemis ayant déjà outre-passé la hauteur, & le long de la chaussée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du

Général, avertir le Marquis *du Châtelet* de se retirer sur Phalsbourg. Dans cette occasion, le Baron de Goulet fut blessé, & son cheval reçut deux coups de feu.

Il ne se signala pas moins à la bataille de Rocoux, sous les ordres du Maréchal Comte *de Saxe* : la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant apperçu plusieurs fuyards de quelques bataillons, il les ranima & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut blessé d'un coup de biscayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Laufeld, sous les yeux du Roi, où il commandoit le second Escadron de son Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa son cheval en deux, & lui blessa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé sur le champ de couper ses bottes avec un rasoir; & se sentant encore assez de force pour faire son devoir, il se fit mettre par quatre Cavaliers sur un autre cheval, mena son Escadron à la charge, battit l'ennemi, & resta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de sabre, qui lui partagea presque la figure en deux jusqu'au gosier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un sur la tête & un coup de pistolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller présenter au Roi un étendart des ennemis, qu'il avoit pris; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majesté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majesté en reconnoissance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une pension.

Heureusement guéri de toutes ses blessures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zéle dans la derniere guerre, à toutes les affaires où il s'est trouvé; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzerberg, sous les ordres de M. *de Chevert*, où il a combattu avec le même succès. A cette derniere affaire, il fut démonté deux fois & ses chevaux blessés sous lui, reçut un coup de biscayen à l'épaule : l'Escadron qu'il commandoit prit deux piéces de canon. Il s'est trouvé à plusieurs autres petites actions, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas; a senti les effets de toutes les armes dont on se sert à la guerre, & a sur son corps les marques de quinze différentes blessures.

Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aima mieux rester Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de son courage & de sa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il est Maréchal-de-camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épousé par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont : — MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Noblesse ont été présentés à M. *de Baujon*, Généalogiste des Ordres du Roi, & sont, en 1772, entre les mains de M. *Cherin*, successeur de M. *de Baujon* en cet Office. Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

— DESCHAMPS : Famille noble, originaire de Champagne, fixée en Bourgogne depuis plus d'un siécle, qui a pour auteur JEAN DESCHAMPS, I. du nom, Seigneur de Château-Renard, Baron de la Roche, Villiers-le-Sec, Nollefon, la Haye, *&c.* qui épousa par contrat du 20 Septembre 1241, *Catherine d'Aspremont*, dont — CHARLES DESCHAMPS, qui se maria avec *N.... de Grancey*, & en eut — GEOFFROY DESCHAMPS, lequel épousa *N... du Fay*, dont vint — DAVID DESCHAMPS, marié avec *N... de Bauffremont*, de laquelle il eut — JACQUES DESCHAMPS, qui s'allia avec *N... d'Oiselet*, & fut pere de — PIERRE DESCHAMPS, qui laissa de *N... de Réance*, sa femme, — NICOLAS DESCHAMPS, I. du nom, marié avec *N..... de Rup*, mere de — CLAUDE DESCHAMPS, I. du nom, lequel épousa *N... de Durandot*, de laquelle vint — NICOLAS DESCHAMPS, II. du nom, qui se maria avec *N.... de Buxiere*, dont il eut — JEAN DESCHAMPS, II. du nom, lequel épousa *N... de Dupuy*, qui le fit pere de — NICOLAS DESCHAMPS, III. du nom, qui laissa de son mariage avec *N... de Bretagne*, — CLAUDE DESCHAMPS, II. du nom, marié à *N... de Petitjean*, dont — CHARLES-MARGUERITE DESCHAMPS, Comte de la Villeneuve, mort en 1754. Il avoit épousé *Marie-Catherine Dubois de la Rochette*, Dame de Mazoncle, Montot & Breche, dont : — 1. ANTOINE-LOUIS, qui suit ; — 2. CLAUDE-ZOZIME, appellé *l'Abbé de la Villeneuve*, né le 25 Juillet 1742 ; — 3. ANTOINE-PHILIPPE, appellé *de Pirey*, Officier d'Infanterie, né le 22 Novembre 1746 ; — 4. JOSEPH, dit *le Chevalier de la Villeneuve*, né le 11 Décembre 1750 ; — 5. & ANNE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiselle de la Villeneuve*, née le 11 Décembre 1745.

ANTOINE-LOUIS DESCHAMPS, né le 8 Décembre 1739, Comte de la Villeneuve près Tournus en Bourgogne, & Seigneur de Mazoncle, de Montot, de Breche & de Grandveau, a épousé le 23 Mars 1772, *Anne-Gabrielle*, fille de *Dominique-Louis-François*, Comte *de Saint-Belin*, Seigneur de Vaudremont en Champagne, ancien Mestre-de-camp de Cavalerie, & d'*Antoinette-Paule de la Madeleine-de-Ragny*. Les armes : *d'azur, à 3 chardons fleuris d'or, feuillés & tigés de même, & posés 2 & 1 :* supports, *deux sauvages au naturel, la couronne surmontée d'une fleur-de-lis d'or.* Mémoire envoyé & duement certifié véritable.

DESCORCHES. *Voyez* ESCORCHÉS (D').

— DESCRAMETOT : Famille noble de Normandie, qui portoit originairement le nom *d'Aubelot*, & qui remonte, suivant un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre à Caen, à

I. RAPHAEL DESCRAMETOT, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Bayeux en 1530, qui fut pere de

II. JEAN DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conseiller du Roi-Elû en l'Election de Bayeux, qui fut nommé à cette Charge par Lettres de provisions de HENRI III, Roi de France & de Pologne, datées de Paris le 17 Juin 1575 (C'étoit la premiere des deux Charges que ce Prince venoit de créer dans l'Election de Bayeux). Il mourut le 17 Septembre 1593, laissant de Demoiselle *Perrette Noel*, sa femme, — 1. ANTOINE, né en 1562, qui, sur la résignation de son pere, fut

pourvû de sa Charge de Conseiller du Roi en l'Election de Bayeux, par Lettres datées de Saint-Denis en France le 5 Août 1593; mais il embrassa depuis l'état Ecclésiastique, fut nommé en 1597 à la dignité de Grand-Chantre, & en 1599, à la Prébende de Mathieu, dans l'Eglise Cathédrale de Bayeux. Il signala sa piété par la fondation du Couvent des PP. Capucins de cette Ville en 1615; & mourut en 1653, âgé de 91 ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de ce Couvent, où l'on voit son épitaphe. (*Histoire du Diocèse de Bayeux*, *Part. I. pag.* 494 & 495, par M. *Hermant*, Curé de Maltot.); — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3 & 4. GERMAIN & MICHEL; — 5. & ANNIBAL, Religieux en l'Abbaye de S. Etienne de Caen.

III. FRANÇOIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, Conseiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux, sur la résignation de son frere aîné, par Lettres de Provisions datées de Paris le 9 Avril 1597, fut confirmé dans sa Noblesse par M. *de Roissy* l'an 1599, sur le vu de ses titres, conjointement avec GERMAIN & MICHEL DESCRAMETOT, ses freres. Il vivoit encore en 1611, & avoit épousé *Jonchine de Grimouville*, veuve auparavant de *Jacques de Guienro*, Ecuyer, Seigneur de Fontenailles, dont: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. JEAN, Acolyte en 1627; — 3. ANTOINE, reçu Chantre en la Cathédrale de Bayeux le 28 Janvier 1626, sur la démission de son oncle; — 4. & FRANÇOIS, reçu Chanoine de Bayeux en la même Eglise le 10 Mai 1637.

IV. MICHEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, fut Conseiller du Roi-Elu en l'Election de Bayeux après son pere, par Lettres du Conseil-Privé du 14 Janvier 1651, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 3 Mars suivant, & confirmé dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides du 24 Mars 1667. Ses enfans furent: — 1. JACQUES, né au mois de Mai 1633, & tenus sur les Fonts par *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, & par *Gabrielle Turgot*, femme de *N... de Bapaume.* Il fut Curé de S. Sauveur de Bayeux, puis reçu Chantre de la Cathédrale de cette ville le 7 Décembre 1666, & Chanoine de Thany le 16 Décembre 1676. Il mourut le 27 Mai 1710, & fut enterré dans l'Eglise du Couvent des Capucins de cette ville au tombeau de ses ancêtres; — 2. & RAPHAEL, qui suit.

V. RAPHAEL DESCRAMETOT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, né le 31 Mars 1636, mort à Bayeux le 5 Mars 1708, & enterré au Couvent des Capucins de cette ville, avoit épousé à Paris *Anne le Talois*, de la Paroisse Royale de S. Louis en l'Isle, dont il a laissé: — 1. JACQUES-RAPHAEL, né en 1670, reçu Chanoine de Thany à Bayeux, & décédé le 8 Septembre 1725; — 2. MICHEL, né en 1671, Chanoine de Bayeux, & mort le 28 Février 1730; — 3. JACQUES, Seigneur des Hommes, tué au siége de Rhinberg en 1700; — 4. & GABRIEL, qui suit.

VI. GABRIEL DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, mort le 2 Juillet 1714, avoit épousé en 1712 *Julienne-Thérese de Brebeuf*, décédée le 2 Juillet 1756, laissant pour fils unique:

VII. JACQUES-LOUIS DESCRAMETOT, Ecuyer, Seigneur de Bucels, né le 13 Janvier 1713, & marié le 28 Mai 1748, avec *Anne-Judith Du-*

mesnil-

mesnil-de-Saint-Pierre, de laquelle il a : — 1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, né le 15 Avril 1749, mort jeune ; — 2. LOUIS-JEAN-JACQUES, né le 20 Mai 1750 ; — 3. & MARIE-MADELENE, née le 7 Juillet 1751. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles, & en pointe d'une étoile, le tout de même.*

DESERT. Voyez CERVELLE-DU-DESERT.

— DESGRÉES, en Bretagne : Maison noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Noblesses de la Province, & avec les premieres Maisons du Royaume, dont nous avons déjà parlé dans la premiere édition, *Tome IV. pag. 640*. Elle a toujours été la seule de son nom. Plusieurs Auteurs pensent qu'elle tire son origine de JEAN DESGRÉES, qui fut un des Généraux que HENRI, Roi d'Angleterre, envoya en 1234, au secours de PIERRE, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne ; & d'autres ont prétendu qu'elle descendoit d'un Sire DESGRÉES, Baron Ecossois, dont le descendant de l'aîné, qui étoit resté en Ecosse, vint en Ambassade en 1444, auprès du Duc de Bretagne. Quoi qu'il en soit de ces différentes opinions, il est prouvé que

I. MARIN DESGRÉES, attaché au Connétable *du Guesclin*, par l'estime & par le sang, suivit toujours son sort, & abandonna même le service du Duc de Bretagne, son Souverain, pour passer à celui du Roi de France. Il se trouva, en qualité d'*Ecuyer*, au siége de Brest, sous les ordres de ce Connétable, suivant la montre de *Guillaume*, Châtelain *de Beauvais*, du premier Juin 1375, rapportée par D. *Maurice*, dans son *Histoire de Bretagne*, Tome II. *p. 65*. Il eut pour fils :

II. BERTHIEU DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, *&c.* Chef de nom & armes de sa Maison, lequel eut trois garçons : — 1. JEAN, qui ne laissa qu'une fille, nommée JEANNE DESGRÉES, laquelle transigea avec ses oncles le 2 Décembre 1439 ; — 2. LAURENT, qui suit ; — 3. & GEOFFROY, Seigneur de Villerio, qui se maria avec *Alliette de Bellouan* d'une des bonnes & illustres Maisons de la Province, dont il eut : JEAN DESGRÉES, qui n'eut qu'une fille, nommée JEANNETTE DESGRÉES, suivant un acte du 2 Février 1476, laquelle partagea la succession de son ayeul, avec *Grégoire de La Fresnaye*, son cousin-germain, le 7 Octobre 1515, & fut mariée dans la Maison *de Boisgueheneuc*, ainsi qu'il est prouvé par l'énumération des Fiefs nobles de la Paroisse d'Augan, faite en 1530 ; & JEANNE DESGRÉES, mariée à *Payen*, Seigneur de la Fresnaye, dont pour fils *Grégoire de la Fresnaye*, Seigneur dudit lieu, Chef de cette Maison, qui a de grandes alliances.

III. LAURENT DESGRÉES, hérita collatéralement de JEANNE DESGRÉES, sa niéce, fille de son frere aîné ; & lors de la réformation de 1450, il prouva conjointement avec GEOFFROY, son frere, une *Noblesse d'ancienne extraction*. Il eut pour fils unique :

IV. JEAN DESGRÉES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés, *&c.* Il rendit aveu au Seigneur *de Malestroit* de la Terre de la Touraille, le 22 Novembre 1453, & porta long-tems les

armes pour son Prince, comme il se vérifie par deux Extraits de la Chambre des Comptes de l'an 1483. Il fut pere de

V. GUILLAUME DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, *&c.* lequel rendit aveu le 16 Mai 1506, de la Terre de la Touraille, & lors de la réformation de la Noblesse en 1513, sous la Paroisse d'Augan, il prouva une *Noblesse d'ancienne extraction.* Il épousa *Alienette de Trieuc*, héritiere & la derniere d'une Maison aussi ancienne qu'illustre, qui a donné deux Chambellans & cinq Ecuyers aux Ducs de Bretagne. De ce mariage vint:

VI. PRÉGENT DESGRÉES, Chevalier, Seigneur des susdites Terres, dont on n'a pu trouver le nom de sa femme, eut JEAN, qui suit. Lors de la réformation des fouages de la Paroisse d'Augan, faite en 1530, il fut déclaré que ses prédécesseurs étoient *Nobles*, *de tems immémorial*, & *qu'ils possédoient de grandes richesses.*

VII. JEAN DESGRÉES, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, des Boquidés & de Branbro, épousa *Jeanne de Guerguy*, héritiere d'une ancienne Maison de ce nom, dont le pere étoit Conseiller du Duc de Bretagne, laquelle lui apporta en dot les Terres de Guerguy & du Gaffre. Il en eut pour fils unique:

VIII. JULIEN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, des Boquidés, de Branbro, de Guerguy, *&c.* qui rendit aveu desdites Terres à la Chambre des Comptes de Bretagne, le 21 Janvier 1579, comme *héritier principal & noble* de ses pere & mere, & de PRÉGENT DESGRÉES, son ayeul. Il se maria en 1560, avec *Marie de Quejan*, Dame dudit lieu, qui lui apporta en dot, avec la Terre de son nom, celles de Lesnée & du Higno. JULIEN ne cessa de porter les armes avec ses deux fils, pour les Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, & ils se firent tellement connoître par leur bravoure, que les Ligueurs, qui considéroient beaucoup d'ailleurs leur Maison, firent tout leur possible pour les attirer dans leur parti; mais ils refuserent tous les avantages qu'on leur proposa, & rien ne fut capable d'ébranler leur fidélité. Leur refus indigna les Ligueurs, qui abattirent les Maisons du Gaffre, des Boquidés, de Guerguy, & partie de celle de la Touraille, dont ils raserent les bois, pillerent les meubles, & brûlerent ou enleverent les archives. JULIEN DESGRÉES, sensible à ses pertes, & jouissant d'une santé chancelante & dérangée par les fatigues de la guerre, finit sa longue carriere après 10 ans de langueur; & ses fils continuerent de servir leur Roi & la Patrie. Il laissa de son mariage: — 1. JEAN, appellé *le Vicomte Desgrées*, qui porta son zéle pour son Maître, jusqu'à faire pour son service des dépenses excessives, qui l'obligerent dans la suite de vendre plusieurs de ses Terres, & lui acquirent le surnom de *Prodigue*; mais se voyant sans enfans, il fit démission du reste de ses biens à NICOLAS DESGRÉES, son frere, dont nous allons parler: — 2. NICOLAS, qui suit; — 3. & une fille mariée au Seigneur *de la Porte*, qui fit interdire JEAN DESGRÉES, son beau-frere, & obtint un ordre du Roi pour gérer ses biens.

IX. NICOLAS DESGRÉES, Chef des nom & armes depuis la démission de son frere aîné, Chevalier, Seigneur Desgrées, de la Vallée, de la Noë,

de Lesnée, de la Galiotais, &c. épousa par contrat du 24 Mars 1607, *Charlotte d'Angoulvant*, fille & unique héritiere de *Julien d'Angoulvant*, & de *Louise le Forestier*. Il mourut en 1627, laissant:

X. JEAN DESGRÉES, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotais, de la Noë, de Lesnée, de la Griponnierre, &c. Ayant perdu son pere fort jeune, il resta sous la tutelle de *Mathurin de Rosmadec*, Seigneur de Saint-Jouan, Baron de Guere, suivant une Sentence de la Jurisdiction de Becherel, du 11 Septembre 1628. Il épousa *Marie Avril*, Dame du Lou, sœur cadette de *Gillette Avril*, femme de *Jean de Coscal*, Seigneur de Timadeuc, de Harlay, & de la Touche, sans enfans, & fille de *Pierre Avril*, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Lou, & de *Jeanne de Brehant*, fille aînée de *Bertrand*, Seigneur du Glécoüet, & de Catichan, & de *Marguerite de Coetlogon*. JEAN DESGRÉES mourut en 1635, & laissa de son mariage avec ladite *Marie Avril*, que sa sœur partagea le 21 Juillet 1639, & qui se remaria en secondes noces au Seigneur *du Breil*, les enfans ci-après, à la tutelle desquels elle fut autorisée par ledit Seigneur *du Breil*, suivant une Transaction du 12 Mai 1662: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JEANNE, qui épousa 1°. *Pierre Picaud*, Seigneur de Morgand, fils puîné de *Pierre Picaud*, Seigneur de Queheon, & d'*Anne Rogier du Crevix*, suivant une Sentence de la Jurisdiction de Becherel, du 7 Mai 1655. Elle fut Tutrice de son fils & de sa fille; & 2°. le Seigneur *de la Villeneuve*, qui ne put obtenir la tutelle des enfans de sa femme, qui fut déférée au Seigneur de Queheon, leur ayeul, par Jugement de la Cour de Ploermel, du 22 Novembre 1670, vérifié au Parlement de Rennes le 27 Juillet 1671; — 3. & MARGUERITE, morte sans hoirs.

XI. JEAN DESGRÉES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Lou, par la démission que lui fit de tous ses biens *Gillette Avril*, douairiere de Timadeuc, sa tante maternelle, par acte passé devant *Clouet*, Notaire de Gaël, le premier Mars 1656, & connu sous le nom de *Comte Desgrées*, se maria, par contrat passé devant *Chesnel*, Notaire Royal à Rennes, le 8 Mai 1659, avec *Anne Judes du Bochet*, fille de *Guillaume Judes*, Seigneur du Bochet & de la Herblinnais, Ecuyer, & mourut en Juillet 1665, laissant un fils unique qui suit, dont la tutelle se fit par la Jurisdiction de Mauron le 12 Septembre suivant. Ladite *Anne Judes*, sa mere, se remaria à *Pierre du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de Launay, dont *Louis de Bouexic*, mort jeune.

XII. JEAN-MATHURIN DESGRÉES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Lou, de Quergo, de Lesnée, &c. connu sous le nom de *Comte du Lou*, épousa 1°. par contrat passé devant *Taron*, Notaire Royal à Mauron, le 27 Novembre 1689, *Anne-Marguerite Hervy*, dite *Mademoiselle du Plessis*, sœur cadette de *N... Hervy*, Dame du Plessis, femme de *Jean-Batiste de Racinoux*, Seigneur de la Hassardais, dont postérité. Il prit possession le 9 Juin 1688, de la Chapelle fondée par les *Angoulvans*, ses ayeux, dans l'Eglise des Dominicains de Dinan, & épousa 2°. par contrat passé devant *Sorel*, Notaire Royal à Ploermel, le 6 Février 1723, *Marie-Susanne de*

Saint-Malon. Il eut du premier lit : — 1. JEAN-HYACINTHE, mort sans hoirs en Novembre 1723 ; — 2. BERTRAND-MARIE, qui suit ; — 3. & MARIE-MADELENE, mariée par contrat passé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apostolique à Ploermel, le 29 Juillet 1715, dont la célébration se fit le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Liry, à *Thomas-François le Douarain*, Chevalier, Seigneur de Lemo, la Tieulaye, *&c.* dont postérité. Et du second : — 4. & ALEXANDRE-AUGUSTE-JEAN, Seigneur de Lesnée, qui a servi dans le Régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

XIII. BERTRAND-MARIE DESGRÉES, Seigneur dudit lieu, connu sous le nom de *Comte Desgrées*, batisé en l'Eglise Paroissiale de Saint-Liry, Evêché de Saint-Malo, le 23 Octobre 1695, après avoir porté long-tems les armes dans les Cadets, & dans le Régiment des Bombardiers, s'est retiré du service. Il a épousé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Paterne, à Vannes, le 23 Août 1724, *Julienne le Malliaud*, dont il a laissé : — 1. JACQUES-BERTRAND-COLOMBAN, appellé *le Comte Desgrées*, né le 17 Novembre 1724 ; — 2. & JEAN-MARIE BERTRAND, appellé *le Vicomte Desgrées*, né le 6 Février 1727, Capitaine d'Infanterie, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocoux, aux siéges de Tournay, Gand, l'Ecluse, Mastricht, & aux principales affaires de la derniere guerre.

Cette Maison, suivant l'Arrêt du 16 Mars 1669, rendu par la Chambre établie par S. M. pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent semée d'hermines, accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé, duement certifié véritable, & déjà imprimé dans la premiere édition.

— DESMAISONS : Famille noble & ancienne établie dans le Limousin depuis l'an 1487. Suivant les preuves de Noblesse de cette Famille par titres & contrats de mariage produits au Généalogiste des Ordres du Roi, qui en a donné son certificat, JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes d'armes, vint s'établir en Limousin, & s'y maria avec Demoiselle *Catherine Brunier* ou *Bruniere*, fille de *Louis*, Baron d'Otrai, Seigneur de Bonne & du Vigenal, dont : — 1. HUGUES, qui suit ; — 2. & CHARLES.

HUGUES DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fit une fondation à l'Eglise du Vigenal de huit septiers de grain & d'une rente de 22 sols pour le repos de son ame & celui des siens. Il suivit le Roi FRANÇOIS I. à la guerre, où il eut le commandement d'une bande de 50 hommes, se trouva à la prise d'Hesdin en 1521, & à la bataille de Pavie, où il reçut plusieurs blessures & fut fait prisonnier. De retour en France, il épousa par contrat passé devant *Albin*, Notaire, le 15 Juillet 1552, *Catherine Nicolas* ; testa le 5 Février 1560, & institua son héritier universel JEAN, qui suit. Il eut encore deux filles : AGNÈS, morte en bas âge ; & VALERIE, mariée à *Charles de Versac*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Fignac.

JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Vigenal, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal du haut & bas Limousin, Querci, Rouergue & Saintonge, suivant l'Edit du Roi CHARLES IX. du mois

d'Octobre 1563, par lequel ce Prince créa trois Gentilshommes notables de son Royaume sous le titre de Vice-Sénéchaux: le premier pour les provinces de Guienne & de Périgord; le second pour celles d'Agenois, Condomois & Bazois; & le troisieme pour la province du haut & bas Limousin, Querci & Rouergue. JEAN DESMAISONS testa le 11 Juillet 1611, & avoit épousé *Marie de Recullé*, de laquelle vinrent deux fils & une fille, morts en bas âge.

L'aîné de ses fils, nommé JEAN DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne, du Vigenal, du Raynaud & du Palland, fut institué héritier universel par son pere, & lui succéda dans l'Office de Vice-Sénéchal. Il testa le 28 Juillet 1631, & eut de son mariage avec *Anne-Françoise Dubois*, fille de *N... Dubois*, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Val: — 1. GUILLAUME, qu'il institua son héritier universel, mort sans postérité; — 2. & MATHIEU, qui suit.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, eut pour son partage la Terre du Raynaud, & succéda à une partie des biens de sa Famille. Il fut pourvu, après la mort de son frere aîné, de l'Office de Vice-Sénéchal, se maria le 30 Mai 1643, avec *Anne Maldant*, & testa le 28 Décembre 1681. Ses enfans furent: — 1. GUILLAUME, mort sans postérité; — 2. MATHIEU, qui suit; — 3. ANTOINE, rapporté après son frere aîné; — 4. JEAN, reçu Page dans la petite Ecurie du Roi, sur le certificat du Juge-d'armes de France; ensuite Capitaine d'Infanterie; — 5. JOSEPH, Prieur de Sainte-Catherine d'Ars; — 6. & PAULE, mariée à *Saul de Marsac*, Ecuyer, Seigneur de la Chabroulie, Chevau-Léger de la Garde du Roi, & Chevalier de S. Louis.

MATHIEU DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur de Bonne & du Raynaud, fut pourvu de l'emploi de Vice-Sénéchal, sur la tête duquel cette charge fut supprimée du tems de la Régence. Il servit en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment de Fontboisar, & fut ensuite Mestre-de-camp de Cavalerie. Il épousa Demoiselle *Louise des Essarts*, dont il n'eut qu'une fille mariée au Marquis *du Fernoel*, Mestre-de-camp de Cavalerie.

ANTOINE DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Lusac, Mousquetaire de la seconde Compagnie, troisieme fils de MATHIEU, & d'*Anne Maldant*, a eu de son mariage avec *Isabelle Ryeublanc-du-Bost*, GUILLAUME-ANNET, qui suit; & MATHIEU, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Noailles, & Chevalier de S. Louis.

GUILLAUME-ANNET DESMAISONS, Ecuyer, Seigneur du Palland, de Pont, Neuviale, de Lusac, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caylus, s'est marié le 23 Mars 1728, avec Demoiselle *Marguerite-Thérese Faulte*, dont il a eu: — 1. JOSEPH-GUILLAUME, qui suit; — 2. MARIANNE-MARIE; — 3. GENEVIÉVE, mariée à *François de Brugiere*, Ecuyer, Seigneur de Farsac; — 4. JOSEPHE-MARIANNE, alliée à *Paul de Romanet*, Ecuyer, Seigneur de Bonne & de Lacombe.

JOSEPH-GUILLAUME DESMAISONS, Ecuyer, Baron de Payra, Seigneur du Palland, de Lusac, Neuviale & Pont, Chevau-Léger de la Garde

du Roi, est Gouverneur pour Sa Majesté des villes de Saint-Leonard, de Bourganeuf & Mouthier. Les armes: *de gueules, à 3 tours d'argent 2 & 1; au chef d'argent chargé de 2 molettes d'éperon de gueules.* Supports: *deux lions. Couronne de Baron.*

DESMARETZ, Seigneur de Maillebois, au Perche, (Terre érigée d'abord en *Marquisat*, & qui n'est plus aujourd'hui qu'une simple *Châtellenie.*)

NICOLAS DESMARETZ, Ministre & Secrétaire d'Etat, acheta le Marquisat de Maillebois au Perche, & laissa pour enfans: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS, Baron de Châteauneuf, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, puis Colonel-Lieutenant de celui de la Marine en 1701, & Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, qui a quitté le Service en 1727; — 3. HENRI, appellé *le Comte de Marville*, qui a été Capitaine dans le Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie; — 4. PIERRE, appellé l'*Abbé Desmaretz*, qui fut Abbé Commendataire de Saint-Bénigne de Dijon, & de Saint-Nicolas-des-Bois au Diocèse de Laon; — 5. MARIE-THÉRESE, Abbesse d'Hieres au Diocèse de Paris, depuis 1709; — 6. CHARLOTTE-THÉRESE, Prieure de Villarceaux, Diocèse de Rouen; — 7. & LOUISE, mariée le 10 Janvier 1709, à *Louis-Pierre-Maximilien de Bethune*, Marquis de Courville, devenu sixieme Duc de Sully le 2 Février 1729, mort le 9 Avril 1761, âgé de 75 ans. Sa femme étoit décédée le 28 Novembre 1756, âgée de 72 ans. Ils n'ont laissé que la Marquise de *Goesbriant* & la Comtesse de l'Aubespine.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DESMARETZ, Seigneur de l'ancien Marquisat de Maillebois, Baron de Châteauneuf en Thimerais, & autres Terres, né le 5 Mai 1682, fait d'abord Colonel du Régiment de Touraine, Infanterie, le 28 Février 1703; Brigadier le 19 Septembre 1708, Maître de la Garde-robe le 22 Mars 1712, Lieutenant-Général au haut-Languedoc en 1713, Maréchal-de-camp le 8 Mars 1718, Gouverneur de Saint-Omer le 13 Octobre 1723, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, & reçu le 3 Juin suivant; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 22 Décembre 1731, Gouverneur de Douay, en remettant le Gouvernement de Saint-Omer, en Août 1734, dont il se démit en Juin 1753; & Commandant en Dauphiné en Novembre 1736, Général des Troupes de France dans l'Isle de Corse en 1739, fut créé Maréchal de France le 11 Février 1741. Il est mort le 7 Février 1762, âgé de près de 80 ans, & il avoit épousé en Janvier 1713, *Marie-Emmanuelle d'Alégre*, nommée en Octobre 1750, Dame de Mesdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE DE FRANCE. Elle étoit troisieme fille du premier lit de feu *Yves*, Seigneur & Marquis *d'Alégre*, Baron de Tourzel & autres Terres, & Maréchal de France. Ses enfans sont: — 1. MARIE-YVES, qui suit; — 2. FRANÇOISE-NICOLE, Religieuse de l'Ordre du Calvaire, près Tours; — 3. MARIE-LOUISE, Religieuse au même Monastere; — 4. & MARGUERITE-HENRIETTE, seconde femme, par contrat du 15 Avril 1741, de *Louis du Bouchet*, Marquis de Sourches au pays du Maine, Comte de Montsoreau en Anjou, Lieutenant-

Général des Armées, Grand-Prévôt de l'Hôtel, auparavant veuf d'une fille du feu Maréchal Duc de Biron.

MARIE-YVES DESMARETZ, appellé le *Comte de Maillebois*, né en Août 1715, fait d'abord Colonel du Régiment de la Sarre, Infanterie, le 10 Mars 1734; Colonel-Lieutenant de celui de feu Monseigneur le Dauphin, Infanterie, le 25 Novembre de la même année; Maître de la Garde-robe en survivance de son pere, en 1736; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1743; Maréchal-de-camp le 2 Mai 1744; Inspecteur d'Infanterie le 6 Octobre 1745; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748; reçu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1749; & fait Gouverneur de Douay, sur la démission de son pere, au mois de Juin 1753, prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 7 Mai 1756, pour la Charge de Lieutenant-Général du haut-Languedoc, sur la démission de son pere. Il a épousé le 11 Mai 1745, *Marie-Madelene-Catherine de Voyer*, née le 25 Mai 1724, fille unique du Marquis d'Argenson, ancien Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires étrangeres, & en a pour fils unique — JEAN-BAPTISTE-YVES DESMARETZ, né le 22 Juin 1748. Les armes: *d'azur, à un dextrochere d'argent, tenant 3 lis de jardin de même.*

DESMASSUES: Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme siécle.

I. JEAN DESMASSUES, cadet de cette Famille, Ecuyer, passa en France en 1481, où, après avoir servi le Roi pendant plusieurs années en qualité d'homme d'armes de ses ordonnances, il épousa par contrat passé devant *Harluison, Prêtre*, & *Guillaume Pillavoine*, Clercs-Notaires de la Prévôté de Courgenay, le 25 Juin 1503, *Perrette d'Ancoly*, fille de *Jean d'Ancoly*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-sur-Vanne, de laquelle il eut: — 1. GILLES, qui suit; — 2. LOUIS, mort sans alliance; — 3. BARBE, Religieuse au Prieuré de Notre-Dame de Vignolles-lès-Châlons, dépendant de l'Abbaye de Molesme, Diocèse de Langres; — 4 & 5. CATHERINE & SUSANNE, mortes sans alliances; — 6. & NICOLE, mariée à *Denis de la Brosse*, Ecuyer.

II. GILLES DESMASSUES, Ecuyer, Seigneur Desmassues (Fief de la Paroisse de Quincey, en Champagne, près Nogent-sur-Seine), né en 1507, servit le Roi en qualité d'homme d'armes de ses ordonnances, dès sa tendre jeunesse, jusqu'à sa mort arrivée en 1577. Il avoit épousé 1°. sans enfans, *Jeanne de Caulaincourt;* & 2°. par contrat passé devant *Jean Franquet* & *Thierri Henri*, Notaires Royaux à Vitry, le 11 Mars 1551, *Marguerite de Noire-Fontaine*, fille de *Jean de Noire-Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Buisson & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne de Méry*. Le château *Desmassues* a été la demeure des Seigneurs de ce nom, jusqu'en 1710 qu'ils sont venus s'établir à Donnemarie, ville de l'Election de Montereau, lieu de leur résidence actuelle. Sa veuve lui survécut 10 ans, étant décédée en 1587. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JEAN, allié avec *Susanne de Pronville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur d'Arpanlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, & autres lieux, & d'*Antoinette de Bazin*, de laquelle il n'eut point d'enfans; — 3. BARTHELEMI-HERCULE, Prêtre

& Grand-Vicaire du Diocèse d'Auch ; — 4. OLIVE, Religieuse au Couvent du Paraclet, près Nogent-sur-Seine, où elle est morte en odeur de sainteté ; — 5. CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame d'Autherie, Diocèse de Châlons ; — 6. ISABEAU, mariée à *Claude de Potier*, Ecuyer ; — 7. & MARIE, femme de *Claude Brotheron*, Ecuyer.

III. CHARLES DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fut Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers sous HENRI IV. qui lui accorda par Brevet du 10 Janvier 1600, *le droit de chasser sur ses Terres*, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons & du Bois de Pompée, & ce, *en considération de ses bons & fideles services*. Il mourut en 1623, & avoit épousé par acte passé devant *Simon Guerard* & *Nicolas Dormes*, Notaires Royaux en la Prévôté de Chantemerle, le 5 Février 1588, *Jeanne Audry*, dont il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2 & 3. RAOUL & GASPARD, tués au Service.

IV. CLAUDE DESMASSUES, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né en 1600, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-sur-Seine, par Brevet du premier Novembre 1652, & mort en 1678, avoit épousé par contrat passé devant *Claude le Clerc* & *Etienne Charpentier*, Notaires Royaux à Nogent-sur-Seine, le 16 Septembre 1641, *Edmée de Forgot*, fille d'*Edme de Forgot*, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges & autres lieux, & de *Barbe de Bazin*, dont : — 1. ALEXANDRE, qui suit, — 2, 3 & 4. trois autres fils tués au Service avec leurs oncles ; — 5. & HENRIETTE, mariée à *Louis Tartel*, Ecuyer, & morte sans enfans.

V. ALEXANDRE DESMASSUES, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Villers-des-Forges & autres lieux, né le 18 Mai 1655, fut Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-sur-Seine, & Aide-de-Camp de ses Armées, par Brevet du 10 Mai 1696, & mourut le 28 Avril 1709. Il avoit été maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires-généraux du Conseil, du 4 Juillet 1693, & Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de Paris, du 12 Juillet 1698 ; & avoit épousé par contrat passé devant *Messageot* & *Heriad*, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie-Anne de Nivert*, fille unique & héritiere de *François de Nivert*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, & autres lieux, morte âgée de 79 ans le 5 Mars 1742, laissant pour enfans : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur Desmassues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte & autres lieux, né le 6 Août 1695, qui fut successivement Page & Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine d'Infanterie, & mourut sans alliance le 24 Mai 1743, étant en garnison à Strasbourg ; — 3. MARIE-ELISABETH, neé le 6 Janvier 1697 ; — 4. & EDMÉE, née le 26 Novembre 1706, mortes toutes deux avant leur mere.

VI. CLAUDE DESMASSUES, II. du nom, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Villers-des-Forges, de Beaulieu-Bourbitout, de Villenotte, successivement Page du Roi & Lieutenant d'Infanterie, a quitté le Service en 1741, & s'est marié par contrat passé devant

devant *Louis-Nicolas Houdiart*, Notaire Royal à Donnemarie, le 5 Novembre 1743, avec *Renée-Madelene-Colombe Joubin-des-Marieres*, de laquelle sont issus : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 17 Décembre 1746, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie, du 19 Décembre 1762; — 2. CLAUDE-HONORÉ, né le 14 Août 1751, & mort le 25 Mai 1761; — 3. ALEXANDRE-HERCULE, né le 10 Octobre 1760; — 4. & MARIE-MADELENE-ELÉONORE-VICTOIRE, née le 17 Février 1754, & inscrite pour Saint-Cyr.

Les alliances de cette Famille sont avec celles d'*Ancoly*, de *la Brosse*, de *Caulaincourt*, de *Noire-Fontaine*, de *Méry*, de *Pronville*, de *Bazin*, de *Potier*, de *Brotheron*, d'*Audry*, de *Forgot*, de *Tartel*, de *Nivert*, de *Joubin-des-Marieres*, de *Portail*, de *la Rue* en Champagne, de *Riquet-Caraman*, de *Féra-de-Rouville*, de *Féra-de-Saint-Phalle*, & autres. Les armes : *d'azur, à 3 massues d'or, posées en pals, 2 & 1.* Mémoire envoyé par *Victor-Léon Féra-de-Rouville*, Prieur-Commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres, en 1763, & déjà imprimé *page 151 & suivantes*, du Tom. VII. *de notre premiere édition*, in-8°.

— DESMAZIS : Famille noble & ancienne, que quelques Auteurs croyent originaire de Flandre, & issue d'un Bailli de Gand. Il est certain qu'au commencement elle étoit attachée à la Maison de Bourgogne; cependant dès l'an 1339 on trouve un JEAN DESMAZIS, I. du nom, Gouverneur de Dourdan, qu'on peut croire avec assez de vraisemblance, auteur de celui par lequel nous commençons la filiation.

I. JEAN DESMAZIS, II. du nom, dit *Campagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Groslu, aujourd'hui Grosllieu, Vaubenard, Marchais, Tillay, *&c.* fut Echanson de JEAN, dit *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, qui fut assassiné le 10 Septembre 1419. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi CHARLES VII, qui le fit Gouverneur des Villes & Châteaux d'Estampes & de Dourdan, & lui accorda par ses Lettres-patentes du 30 Novembre 1437, les revenus des Gabelles & Aides d'Estampes, pour l'Entretien desdites Villes, alors frontieres, & près des marches des Anglois, anciens ennemis de la France, & le soudoyement des gens d'armes & de trait, qui étoient sous la conduite dudit JEAN. Il avoit épousé en 1429, *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chevalier, Seigneur de Badonvilliers, Chambellan ordinaire du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, dont 14 enfans, sçavoir : — 1. JEAN, dit l'*Aîné*, qui suit; — 2. GUILLAUME, né le 4 Août 1434; — 3. JEAN, dit *le Jeune*, né à Estampes le 10 Novembre 1435. C'est peut-être lui, ou du moins un de même nom, qui mourut le 7 Juillet 1456, Chantre en dignité de l'Eglise de Notre-Dame d'Estampes; — 4. JEAN, dit *le plus Jeune*, né à Estampes le 16 Mars 1437, qui eut pour Parrein le Comte de Dunois, bâtard d'Orléans; — 5. ARTUS, né le 30 Novembre 1441, tenu sur les Fonts de batême par ARTUS DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Connétable de France; — 6. LOUIS, né le 8 Avril 1444, que *Marguerite Franche*, sa femme, rendit pere de JACQUES DESMAZIS, Seigneur du Tillay; — 7. ETIENNETTE, née à Dourdan le 31 Décembre 1431; — 8. CATHERINE, née le 3 Mai 1433, qui laissa

de son mariage avec *Pierre de Crosne*, Ecuyer, Seigneur de Brigneville, un fils & une fille ; — 9. MARGUERITE, née le 28 Mars 1438 ; — 10. MARIE, Dame de Groslieu, née le 9 Août 1440, qui fut mariée le 28 Novembre 1455, avec *Jean de la Barre*, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont la postérité masculine subsiste & possede encore aujourd'hui les Seigneuries de Groslieu & de la Barre ; — 11. CHARLOTTE, née le 20 Février 1442 ; — 12. JEANNE, née le 3 Février 1443 ; — 13. ANNE, femme de *Jean de Fontenay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 14. & CATHERINE, dite *la Jeune*, mariée à *Etienne de Crevecœur*, Ecuyer, Seigneur de Gilles & autres lieux, dont postérité.

II. JEAN DESMAZIS, III. du nom, dit *l'Aîné*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais, né à Dourdan le 18 Décembre 1430, fut Echanson du Roi, auquel il fit la foi & hommage pour sa premiere Terre, sous ses seing & scel privés, le 6 Novembre 1487, & mourut en 1518. Il avoit épousé par contrat du 18 Mai 1479, *Catherine de Meaux*, fille de *Pierre de Meaux*, Ecuyer, Seigneur de Douy, & de *Girarde Bureau*, de laquelle il eut : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. GUILLAUME, mort sans enfans de *Madelene de Languedoue*, sa femme ; — 3. JEAN, Prêtre en 1527 ; — 4. & JEANNE, femme de *Gabriel de Mornay*, Ecuyer, Seigneur de Tanqueux.

III. PIERRE DESMAZIS, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, dont il porta la foi & hommage au Roi les 31 Décembre 1518 & 6 Juin 1527, leva des Troupes pour le service de Sa Majesté en 1512. Il avoit épousé 1°. en 1509, *Marguerite de Languedoue*, fille de *Guillaume de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Michelle de Richebourg*, Dame de Pussay en Beauce; & 2°. le 29 Mai 1524, *Madelene de Wicardel*, fille de *Nicolas de Wicardel*, Ecuyer, & d'*Adrianne le Cointe*. Il eut du premier lit, pour fils unique : — 1. GUILLAUME, né le 27 Juin 1510, Seigneur de Marchais & de Quemonville, que *Louise de Montbourcier*, sa femme, rendit pere de CHARLES DESMAZIS, dont on ignore l'alliance; de LÉONARDE DESMAZIS, femme de *Charles de la Grange*, Ecuyer, Seigneur de Dreux ; & de CHARLOTTE DESMAZIS, qui vivoit en 1572, avec *Esprit Lechat*, Ecuyer, Seigneur des Pavillons, son mari ; & du second lit vinrent : — 2. CLAUDE, qui suit ; — 3. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Poeslée, né le 27 Novembre 1532 ; — 4. MARIE, née en 1533, qui vivoit en 1561, avec *Jean de Cleraunoy*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en la Paroisse d'Aunay-la-Riviere, son mari ; — 5. MARGUERITE, née le 23 Novembre 1584, & mariée à *Louis de Vièvre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard ; — 6. ANNE, née le 16 Avril 1535, qui vivoit encore en 1583, avec *Adrien de Montfort*, son mari, Ecuyer, Seigneur de Champ-Gautier, en la Paroisse de Saint-Maurice-lès-Lénards ; — 7. & CHARLOTTE, née le 25 Septembre 1536, & mariée à *Augustin de Vautouleur*, Ecuyer, Seigneur du Nan.

IV. CLAUDE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & de Marchais en partie, dénommé au rang des Nobles lors du procès-verbal de rédaction de la Coutume de Dourdan, du 28 Décembre 1556, fut

partage de ses biens à ses enfans le 15 Avril 1554, & l'amortissement d'une somme de 700 livres à *Baugeois de Wicardel*, Ecuyer, Seigneur de Gravelle, le 15 Août 1572. Il avoit épousé 1°. le 30 Juillet 1551, *Philberte de Mareil*, lors veuve de *Guy de Viévre*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & fille de *Charles de Mareil*, Ecuyer, Seigneur de Baugé, & de *Catherine de Duisy*; & 2°. *Catherine Sanguin*, fille de *Claude Sanguin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Rademont, *&c.* & d'*Etiennette de Martines*. Il eut du premier lit: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. NICOLAS, né le 25 Février 1557; — 3. ELISABETH, née le 27 Septembre 1553, qui ratifia le 7 Janvier 1603, la transaction que *Simon du Clouet*, son mari, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fit le 18 Février 1598, avec PIERRE DESMAZIS, son frere, au sujet de la succession de *Philberte de Mareil*, leur mere; — 4. & JEANNE, née le jour de Pâques de l'année 1556; & du second vinrent: — 5. GÉDÉON, dit *Sanguin*, auteur des *Seigneurs du Tronchet*, rapportés ci-après; — 6. & SUSANNE, née le 25 Avril 1573, mariée 1°. avec *N.... de Martines*, Ecuyer, Seigneur d'Ormoy, près Villeroy, dont elle eut *Anne de Martines*, mariée à *François de Saint-Martin*, Chevalier, Seigneur de la Vieuvigne-lès-Montfort-l'Amaury, dont postérité; & 2°. avec *David de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de la Rachée, dont elle eut 4 enfans qui étoient sous sa tutelle en 1622.

V. PIERRE DESMAZIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & des Carneaux, né le 29 Octobre 1554, fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc *de Guise*, & rendit aveu du Fief des Carneaux, assis en la Paroisse de Brigneville, au Seigneur *de Vaires* le 15 Juin 1577. Il s'étoit allié le 14 Avril de cette même année, avec *Renée de Hémery*, fille de *François de Hémery*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & de *Barbe de Vielchastel*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JACOB, né en Octobre 1579, & mort à Estampes sans alliance, âgé de 28 ans; — 3. ETIENNE, né le 6 Novembre 1581; — 4. PIERRE, dit *le Jeune*, né le 24 Mars 1584; — 5. GÉDÉON, Seigneur de Pannetieres, marié avec *Anne de Poilloue*, fille de *Jacques de Poilloue*, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & d'*Oudette de la Mothe*, Dame de Bonnevau, dont il eut PIERRE DESMAZIS, Ecuyer, Seigneur de Pannetieres, qui n'eut point d'enfans de *Marie d'Allonville*, fille de *Louis d'Allonville*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Saint-Benoît; & 2 filles; — 6. GUILLAUME, Seigneur de Putreau, né en Avril 1597; — 7. LOUISE, née le 26 Novembre 1582; — 8. JUDITH, née en Mai 1585; — 9. & CHARLOTTE, née en 1593.

VI. PIERRE DESMAZIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Brieres-lès-Scellés & Saint-Léger, né le 27 Décembre 1578, homme d'armes des ordonnances de la Compagnie du Duc *de Guise*, fit la foi & hommage au Roi, à cause de sa grosse tour d'Estampes, le 23 Février 1618, pour sa premiere Terre; & justifia par titres *sa noblesse*, devant les Elus de Dourdan, le 18 Juin 1634. Il avoit épousé par contrat du 2 Octobre 1616, *Marie de Fussay*, fille de *César de Fussay*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Picardie, Gentilhomme servant de la Maison du Roi, & de *Lucrèce du Bez*, & en eut: — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANDRÉ, Seigneur de Jausseaux,

né le 26 Novembre 1626, marié le 18 Mars 1655, à *Juliette de Saint-Just*; — 3. JACQUES, Seigneur de la Borde, né le 4 Septembre 1630, & mort veuf, sans enfans, de *Madelene de Behan*; — 4. PIERRE, auteur des Seigneurs de la Varenne & de Fontenailles, rapportés ci-après; — 5. GABRIEL, né le 26 Février 1647; — 6. ANNE, née le 15 Décembre 1625, mariée à *N*....; — 7. CATHERINE, née le 4 Août 1633; — 8. ELISABETH, née le 16 Avril 1639; — 9. & THÉRESE, née le 24 Août 1642.

VII. HENRI DESMAZIS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, Saint-Léger, *&c.* né le 18 Septembre 1624, Capitaine au Régiment de l'Aigle, Infanterie, par commission du Roi du 25 Janvier 1645, acquit les droits successifs de ses freres & sœurs le 28 Février 1653, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 16 Septembre 1667; & fit avec *Louis d'Ornaison*, Comte de Chamarande, Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, le 27 Juin 1688, l'échange de sa Terre de Brieres-lès-Scellés, contre celle de Boinville, assise en la Paroisse de Châlo-Saint-Mars, où il mourut le 5 Août 1690. Il avoit épousé le 5 Juillet 1654, *Elisabeth le Roux*, morte le 7 Décembre 1691, fille d'*Etienne le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Marmontagne, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallins*, dont: — 1. ALEXANDRE, mort en bas-âge; — 2. JEAN, qui suit; — 3. HENRI, dit *le Chevalier Desmazis*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général d'Artillerie au Département de Lyon, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort sans alliance à Lyon le premier Avril 1754; — 4. CÉSAR, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 5. ELISABETH, morte fille; — 6. MARIE, femme de *Louis le Maréchal*; — 7. HENRIETTE-CLAUDE, Religieuse Ursuline à Saint-Charles d'Orléans, transférée aux Ursulines de la rue Sainte-Avoye, à Paris, où elle est morte le 16 Avril 1740; — 8. CLAUDE, morte Ursuline au même Couvent de Saint-Charles d'Orléans; — 9 & 10. MARIE-ANNE & CATHERINE, mortes filles.

VIII. JEAN DESMAZIS, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, Lieutenant-Général d'Artillerie, né le 26 Mars 1664, & mort le 27 Juin 1719, âgé de 45 ans, avoit épousé en 1693, *Henriette de Saint-Pol*, morte avant lui, fille de *Louis de Saint-Pol*, Chevalier, Seigneur de la Briche & Guillerville, & d'*Henriette le Normand*, dont il laissa entr'autres enfans: — 1. HENRI, qui suit; — 2. LOUIS, élevé Page de M. le Duc du Maine, & mort sans alliance en 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint-Simon, ci-devant du Maine; — 3. & JACQUELINE-CATHERINE, appellée *Mademoiselle de Boinville*, née en 1696, & vivante non mariée.

IX. HENRI DESMAZIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né en 1694, Ingénieur en chef de Béthune, & Chevalier de Saint-Louis, fut tué devant Tournay le 9 Mai 1745, regretté de Sa Majesté qui étoit présente à ce siége. Il avoit épousé à Estampes le 23 Avril 1724, *Marie Gabaille*, morte le 24 Juin 1751, fille de feus *Jean-François Gabaille*, Seigneur du Chesnay, & de *Marie Moreau*,

dont il a eu : — 1. ANGE-HENRI, qui suit ; — 2. JEAN, né le 28 Septembre 1737, Lieutenant dans le Corps-Royal d'Artillerie ; — 3. & MARIE-LOUISE-HENRIETTE, née le premier Août 1727, vivante sans alliance.

X. ANGE-HENRI DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Boinville & de Châlo-Saint-Mars en partie, né le 9 Juin 1736, successivement Capitaine d'Infanterie aux Régimens de Lorraine & d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 10 Décembre 1763, *Marie Gigou-de-Saint-Simon*, dont on ignore s'il a postérité.

VIII. CÉSAR DESMAZIS, Chevalier, né en 1671, quatrieme fils de HENRI, I. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, puis de Boinville, & d'*Elisabeth le Roux*, fut élevé Page de *Louis-Auguste de Bourbon*, Duc du Maine, dont il fut successivement Ecuyer & Capitaine des Gardes. Il conserva ce dernier Emploi, après la mort du Duc du Maine, auprès du Prince de Dombes, son fils ; & mourut à l'Arsenal de Paris le 29 Avril 1740, âgé de 69 ans. Il fut inhumé le lendemain en l'Eglise Paroissiale de Saint-Paul, & laissa de *Marie-Madelene Sciot*, qu'il avoit épousée au mois de Février 1711, dans l'Eglise du Pec-lès-Saint-Germain-en-Laye : — 1. AUGUSTE-CLAUDE, qui suit ; — 2. ALEXANDRE-NICOLAS, né le 13 Mars 1716, Brigadier des Armées du Roi, Chef d'une Brigade du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie, en 1758 ; Directeur pour ce Corps de la haute & basse Normandie, en 1760, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. JACQUES-HENRI, né le 18 Octobre 1719, Major de Royal-Artillerie, Brigade *de Desmazis*, en 1761, & Chevalier de Saint-Louis, marié avec *N... Bérat*, dont il a plusieurs enfans ; — 4. DENIS-GERMER, né le 24 Septembre 1723, Capitaine au Régiment d'Eu en 1758, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. & MADELENE-ROSALIE, appellée *Mademoiselle Desmazis*, née le 2 Novembre 1720, & morte sans alliance en 1763.

IX. AUGUSTE-CLAUDE DESMAZIS, né le 19 Août 1713, Chevalier de Saint-Louis en 1746, Colonel du Corps-Royal d'Artillerie & du Génie en 1758, & Directeur à Lille, d'une partie des Provinces de Flandre & Artois, a épousé en 1753, *Marie-Jeanne-Dorothée-Josephe Hayot*, fille de *Pierre-Louis Hayot*, Conseiller au Bailliage de Tournay, & de *Marie-Anne-Dorothée Druart*, dont il a AUGUSTIN-ANNE-DENIS-JOSEPH DESMAZIS, Chevalier, né le premier Septembre 1754.

Seigneurs DE LA VARENNE & DE FONTENAILLES, &c.

VII. PIERRE DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de la Varenne & de Fontenailles, né le 7 Juin 1632, quatrieme fils de PIERRE, III. du nom, Seigneur de Brieres-lès-Scellés, & de *Marie de Fussay*, fut Lieutenant-Colonel au Régiment de la Fere, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & mourut retiré du Service le 3 Avril 1733, âgé de 101 ans. Il avoit épousé *Barbe-Monique le Mercier*, de laquelle il laissa :

VIII. PIERRE-RENÉ DESMAZIS, Chevalier, Seigneur de Fontenailles, ancien Capitaine de Cavalerie, qui s'est marié le 6 Février 1738, avec *Marie-Jeanne-Gabrielle-Monique-Françoise de Bonnestat-d'Estival*, dont : — 1. ALEXANDRE-HENRI, né le 23 Août 1740, Lieutenant de Dragons au

Régiment de Soubise, réformé; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN-RENÉ, né le 11 Août 1742, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, réformé; — 3. HENRI, né le 3 Janvier 1744, Chevalier de Malte, & Lieutenant au Corps-Royal d'Artillerie; — 4. ARMAND-NICOLAS, mort en 1764, Lieutenant au Régiment d'Eu; — 5. ANDRÉ-MAXIMILIEN, né le 14 Octobre 1748; — 6. & ATHANASE-PAUL, né le 6 Avril 1750.

Seigneurs DU TRONCHET, &c. *éteints*.

V. GÉDÉON DESMAZIS, dit *Sanguin*, à cause d'une substitution du côté de sa mere, né le 16 Janvier 1571, fils de CLAUDE, Seigneur de Brieres-les-Scellés, & de *Catherine Sanguin*, sa seconde femme, fut Seigneur du Tronchet, de Rademont, de Brégy, de Ramoulu & de Châlo-Saint-Mars en partie, Vicomte de Neufchâtel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enseigne de ses Gardes-du-Corps. Il épousa le 2 Août 1613, *Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Montigny, la Brosse Saint-Mesmin & Nançay, & de *Catherine-Marie de Castelnau*, Dame des Landes, & du Briou en Berri, sa premiere femme, dont: — 1. LOUIS, Capitaine au Régiment de *Castelnau*, mort sans alliance; — 2. HENRI, qui suit; — 3. GABRIEL, dit *le Chevalier du Tronchet*, Capitaine au Régiment du Plessis-Praslin; — 4. JEAN, mort Bénédictin à Saint-Pere-en-Vallée de Chartres; — 5. MARIE, femme en 1631, de *Jacques de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Grosslieu & Boisminard, dont postérité subsistante; — 6. & ANNE, Religieuse aux Dames Annonciades-Célestes de Bourges.

VI. HENRI DESMAZIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Seigneur du Tronchet, de Ramoulu, de Châlo-Saint-Mars en partie, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Castelnau, s'allia le 2 Novembre 1652, avec *Marie Tiraqueau*, fille de *Charles Tiraqueau*, Ecuyer, Seigneur du Fief Melon, & de *Marie Tiraqueau*, dont: — 1. ALEXANDRE, Seigneur du Tronchet, né en 1654, & mort sans enfans en 1710, ancien Capitaine-Major du Régiment de Besons, Cavalerie. Il avoit épousé *Catherine des Landes*, morte Douairiere du Tronchet le 10 Août 1739, fille de *François des Landes*, Seigneur de Houville, & d'une sœur du célébre *P. Mallebranche*; — 2. CHARLES, né & mort en l'année 1655; — 3. & ANNE-CHARLOTTE, qui suit.

VII. ANNE-CHARLOTTE DESMAZIS, héritiere de cette branche, Dame du Tronchet & de Châlo-Saint-Mars en partie, mourut à Emerville le 17 Avril 1728. Elle avoit épousé le 25 Octobre 1688, *Guy-Victor de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Emerville, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, mort au mois de Mai 1737, laissant un fils & une fille qui sont mariés. Les armes: *de gueules, à une fasce d'or, chargée de 3 molettes d'éperon de sable.* Supports: *deux pucelles vêtues à l'antique.* Et cimier: *une pucelle naissante du casque, vêtue de même, & tenant en main l'écu plein desdites armes.*

— DESMIER: Nous avons l'Histoire généalogique de la Maison de *Desmier* en Poitou, dressée en 1764 par l'Abbé *le Laboureur*, & imprimée

à Angoulême avec permission en 1709. Cet Historien en fait remonter l'origine à

I. FOUCAUD DESMIER, I. du nom, qualifié Seigneur de l'Obroire, qui vivoit en 1082.

II. ANDRÉ DESMIER, que l'on croit fils de FOUCAUD, signa une donation à *Gosselin*, Abbé de l'Absie en Poitou. Ce titre est sans date; mais il paroît par les Chartes de cette Abbaye, que *Gosselin* en étoit Abbé en 1187 & 1190.

III. JEAN DESMIER, I. du nom, hérita en 1246, après ANDRÉ, de la Terre de l'Obroire, autrement dite du Breuil, située en Angoumois proche la petite Ville de Blanzac, aux confins de la Saintonge & du Poitou. Il eut pour fils :

IV. JEAN DESMIER, II. du nom, Seigneur de l'Obroire ou du Breuil en 1260 & en 1300. Il eut pour successeur :

V. JEAN DESMIER, III. du nom, qui servit avec distinction sous le Roi JEAN. Ce Prince le créa Chevalier, faveur militaire qui ne s'accordoit dans ce tems qu'à la plus haute Noblesse & à l'expérience des armes. Il paroît par la montre des Gendarmes qui combattoient sous la conduite de Messire *Renaud de Pons*, Seigneur de Montfort, le 26 Mars 1350, que JEAN DESMIER, avoit sous ses ordres un Ecuyer. Il épousa *Jeanne Chenin*, fille de Messire *Gauvin Chenin*, Seigneur de la Jarrie & de l'Isle, & de Demoiselle *Eustache Chataigniers*, petite-fille de *Geoffroi*, Prince de Tonnay-Charente, Seigneur de Didonne, de Brouage, de Mauzé & de Montendre, & niéce de *Jeanne de Tonnay-Charente*, mariée à *Emeri de Rochechouart*, IX. du nom, dans la maison duquel elle porta la Terre de Tonnay-Charente, où elle est encore. Il eut de son mariage : — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, choisi par le Roi CHARLES VI, dit *Pasquier* dans ses Recherches, pour avoir, conjointement avec l'Evêque de Noyon, la clef & la garde des deniers de ce Prince; — 3. & FLORENCE, femme de *Jean Pezaud*, Ecuyer.

VI. JEAN DESMIER, IV. du nom, épousa Demoiselle *Catherine Aubert*, d'une ancienne Famille noble du Poitou, dont il eut :

VII. JOURDAIN DESMIER, Seigneur du Breuil, qualifié *Chevalier*. Dès l'an 1373, il accompagna le Maréchal *de Sancerre* dans toutes les guerres de Guienne, & il paroît par le compte de *Jean le Flamant*, Trésorier des Guerres en 1386 & 1387, qu'il avoit sous ses ordres un Chevalier & dix Ecuyers. Il épousa *Léonore de Chosseroye*, fille de *Gui*, Seigneur de Rondé, & d'*Eléonore de Maillé*, dont :

VIII. JEAN DESMIER, V. du nom, qui se maria 1°. par contrat du 29 Août 1406, avec *Marie de Chaillat*, fille de *Jean*, & de *Gersinde de Chabannes*; & 2°. en 1431, avec Demoiselle *Mathurine Herbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Bellefonds, & de *Julie de la Soteviniere*. Il eut du premier lit : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil & des Desmier-d'Archiac, rapportée ci-après; & du second : — 3. FOUCAUD, chef de la branche des Seigneurs d'Olbreuze, aussi rapportée ci-après; — 4. & GUILLAUME, employé en 1454 dans la Compagnie du Comte de Dampmartin.

IX. LOUIS DESMIER, Seigneur du Breuil, de Celfroin, de Saint-Cloud & de Saint-Amand, partagea avec JEAN, son frere, le 2 Septembre 1460, & lui céda la Terre du Breuil. Il épousa le 26 Juin 1434, *Marie de Saint-Amand*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chatelars, & de Demoiselle *Isabeau de la Rochefoucauld*, petite-fille de *Gui de la Rochefoucauld*, & de *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Barbesieux, fils de *Gui*, & probablement pere de cette *Isabeau de la Rochefoucauld*, qui consentirent à ce contrat de mariage, dans lequel LOUIS DESMIER prend la qualité de *Damoiseau*, pour marquer qu'il étoit fils d'un Chevalier. Il eut pour enfans: — 1. GILLOT, dont la postérité s'est fondue dans la Maison de *Ravars*; — 2. GUI, Prêtre; — 3. & PIERRE, qui suit.

X. PIERRE DESMIER, Seigneur de Chenon & de Mirande, épousa en 1462 *Antoinette de Cognac*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de Demoiselle *Jeanne des Ardants*, dont:

XI. FRANÇOIS DESMIER, Chevalier, Seigneur de Mirande, qui fut Capitaine du Fort de Marton, lors place d'importance, à cause des guerres de LOUIS XI. & de CHARLES, Duc de Guienne, son frere. Il épousa le 30 Avril 1501 *Catherine de Barbezieres*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Clémence d'Orgemont*, dont: — 1. ALAIN, qui suit; — 2 & 3. ANDRÉ & PIERRE, dont la postérité est éteinte; — 4. MARGUERITE, femme de *Jean de Lastic*, Seigneur du Roule; — 5. CLÉMENCE, femme de *Philippe de Vallogne*, Ecuyer; — 6 & 7. & deux autres enfans dont on ignore les noms.

XII. ALAIN DESMIER, Seigneur de Chenon & de Mirande, suivit *Jean Jay*, son beau-frere, qui étoit Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur du Poitou, dans la plûpart de ses expéditions militaires, & surtout en Ecosse, où il fut Lieutenant de 50 hommes d'armes, sous les ordres du Général *d'Essé*. Il eut de son mariage contracté en 1546, avec *Anne Jay*, fille de *Noble & Puissant Philippe Jay*, Seigneur de Bosseguin, & de Demoiselle *Charlotte Bouton*: — 1. ALEXANDRE, qui suit; — 2. JEAN, chef de la branche des Desmier-de-Grostbout, qui subsiste encore dans la personne de N... DESMIER, Commandant de Bataillon au Régiment du Roi; & dans son frere, marié à *N... de Volvire-de-Ruffec*, d'une des plus illustres Maisons d'Angoumois, dont il a eu deux fils Officiers au Régiment de Rouergue Infanterie; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Montfaucon, Gentilhomme ordinaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Enseigne de 50 hommes d'armes, sous les ordres du Marquis *de Villequier*, tué au Service; — 4. & FLORENCE, mariée à *Haut & Puissant N... de Vivonne-de-la-Chataigneraye*, d'une Maison illustre, dont la branche aînée est fondue dans la Maison de *la Rochefoucauld*, & la cadette dans celle de *Bourdeilles*.

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Chenon, la Coste, Coujean, *&c.* fut Homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis *de Villequier* en 1581. Sa posterité s'est éteinte en 1763, dans la personne de CHARLES-CÉSAR DESMIER, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & Grand-Bailli de la Sénéchaussée d'Angoumois.

Seigneurs

Seigneurs DU BREUIL & Comtes d'ARCHIAC.

IX. JEAN DESMIER, second fils de JEAN V. & de *Marie de Chaillat*, sa premiere femme, eut pour son partage, comme on l'a dit ci-dessus, la Terre du Breuil, & épousa en 1438, *Marguerite Dexandrieux*, Dame de Macheaume, dont: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs d'Archiac; — 3. & MARGUERITE, mariée le 17 Juillet 1469, à *Antoine de Touraine*, Ecuyer, Seigneur de la Mazelie.

On trouve JEAN DESMIER, un des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de Messire *Jean d'Urteuil*, Grand-Sénéchal du Limousin en 1469. On croit que c'est ce JEAN qui épousa *Jeanne Juvenel-des-Ursins*, veuve de *Guichard d'Appelvoisin*, dont il eut un fils nommé FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Paris, enterré dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois, où l'on voit son épitaphe. Il y est qualifié Baron de Marigny en Champagne, & de Cazillac en Limousin. Au coin de cette tombe sont les armes des *Desmier*, écartelées avec celles des Ursins. Il mourut le 19 Avril 1455.

X. ARNAUD DESMIER, Chevalier, Seigneur du Breuil & de Blanzac, épousa en 1480 *Marie de Savigné*, fille de *Jean*, & de *Marguerite Goumard*, dont: — 1. GUI, qui suit; — 2. & JEAN, allié à *Marie de la Porte-Lusignac*. On ignore s'il laissa postérité.

XI. GUI DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres, *&c.* servit dans toutes les guerres de son tems, & se maria l'an 1526 avec *Marie de la Touche*, fille de *Jean*, & de Dame *Eliotte de Bremond*, Dame de Chillac en Saintonge, dont: — 1. RAIMOND, qui suit; — 2. LAURENCE, mariée à noble *Jean de Nesmond*, Seigneur du Breuil, de Rouillac en Angoumois; — 3. & ELISE, femme de *Jean Prevost*, Seigneur de Sansac.

XII. RAIMOND DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, des Barrieres & du Moyne-Arnaud, fut Capitaine de 100 hommes d'armes sous les ordres du Général *d'Essé*. Il eut de Demoiselle *Christine du Plessis-Liancourt*, fille de *Pierre du Plessis*, Seigneur d'Auge en Poitou, & de *Marie de la Faye*, mariée en 1556: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Lerce, Capitaine du Château d'Angoulême, qui de sa femme, dont on ignore le nom, eut pour fille unique LOUISETTE DESMIER, qui porta tous les biens de ses pere & mere dans la Maison de *Lubersac*, par son mariage avec *Lyonet de Lubersac*, Seigneur de Forges, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance.

XIII. PIERRE DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, du Plessis-Auge, des Barrieres, servit avec beaucoup de distinction & de valeur sous HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre; mais lorsque ce Prince se fit Catholique, DESMIER, fort attaché au parti de la Religion Protestante, prit celui de se retirer dans ses Terres. C'est à lui qu'HENRI IV. écrivoit *qu'il ne falloit pas quitter ses camarades pour manger des noix en Angoumois*. On peut fixer à PIERRE DESMIER l'époque de la décadence des grands biens de sa Maison. Ses Châteaux en Angoumois & en Poitou furent plusieurs fois pris & repris, & toujours saccagés & brûlés, tant de

part que d'autre. On voit encore les débris de l'ancien château de Blanzac, restes malheureux du fanatisme de ces tems-là : c'étoit un des plus beaux & des plus forts de la Province. PIERRE DESMIER fit alliance 1°. le 23 Avril 1598, avec *Marie de la Faye*, fille de *noble & puissant Jean*, Seigneur de la Renaudie, & de Demoiselle *Marguerite Guytard*, & 2°. avec *Jacquette de Semoulin* ou *Soubmoulin*, Dame de Vibrac & d'Anqueville, veuve de *David Mehée*, Seigneur de l'Etang. Il eut du premier lit : — 1. GUI, qui suit ; & du second : — 2. une fille Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

XIV. GUI DESMIER, II. du nom, Seigneur du Breuil, du Plessis, des Barrieres, *&c.* se maria 1°. avec *Renée de la Touche*, Dame de Lavaur & de Chillac, fille de *François*, & d'*Isabeau de la Barde ;* & 2°. le 5 Septembre 1627, avec *Renée de Fornoux*, fille de *Jean*, Seigneur de Parsay, & d'*Elisabeth d'Appelvoisin.* Il eut du premier lit : — 1. N... DESMIER, Religieuse à Sainte-Auzonne d'Angoulême ; & du second : — 2. CHARLES, qui suit ; — 3. ALEXIS, Lieutenant-Colonel du Régiment de Montausier, Major de la ville de Rouen, appellé *le Chevalier de Chillac*, qui n'a point laissé d'enfans de son mariage avec *Léonore de l'Aigle*, Dame de Lancrevier ; — 4. LOUISE, femme de *Claude de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Seigneur de Brie & de la Dixmerie, dont sont issus MM. *de Saint-Aulaire* d'aujourd'hui ; — 5. JULIE, mariée à *haut & puissant Gui de Sainte-Maure*, Marquis de Chaux ; — 6 & 7. MARIE & MARTHE, qui n'ont point été mariées.

XV. CHARLES DESMIER, Seigneur du Breuil, de Blanzac, de Lavaur, de Chillac, *&c.* vendit en 1670 sa Terre du Breuil, fut Capitaine au Régiment de Navarre, & épousa le 11 Mars 1667, *Marie de Hannecault*, fille de Messire *Michel*, Marquis de Saint-Vrain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bénon, & de Dame *Marguerite Garnier-de-Roussillon*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, qui ne laissa point d'enfans de son mariage avec *Louise le Roy-de-Lanchere ;* — 3. CHARLOTTE, femme de *Jean-Gui*, Seigneur *de Ponlevin*, dont une fille, mariée au Marquis *de Polignac*, Seigneur de Bussac ; — 4. MARGUERITE, mariée à Messire *Jean de Massogne*, dont sont issus MM. *de Massogne* d'aujourd'hui ; — 6. & JUSTINE, non mariée.

XVI. PIERRE DESMIER, II. du nom de sa branche, Seigneur de Lavaur, de Chillac, *&c.* servit pendant dix à onze ans dans le Régiment des Vaisseaux, Infanterie, & épousa le 26 Avril 1704, *Marie du Busson*, fille de *Jean*, Seigneur de Rochefort & de Coëffard, & de Dame *Blanche de la Care*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. CHARLES, Seigneur du Maynot, Capitaine au Régiment de Marsan, marié à *Catherine Rateaux-des-Arnaud*, d'une ancienne Noblesse de Poitou, dont il a cinq garçons & deux filles ; — 3. & SUSANNE, non mariée.

XVII. JEAN-BATISTE DESMIER, Seigneur de Lavaur, de Chillac & de Rochefort, s'est marié le 6 Août 1737, à *Marie-Madelene-Gabrielle Dealis*, fille de Messire *Paul*, Seigneur de Saugent, & de Dame *Claire de Seiche-d'Auziac*, dont : — 1. PIERRE-JOSEPH, né le 30 Mai 1738 ; — 2. MARIE-HÉLENE, mariée à Messire *Louis Viault*, Seigneur de la Clervaudiere en

Poitou; — 3. MARIE-MADELENE, mariée en Décembre 1770 à *Louis de Campet-de-Saugeon*, Seigneur de Prinçay; — 4. MARIE-THÉRESE, née en 1746, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soissons; — 5, 6 & 7. & trois autres filles.

Seigneurs D'ARCHIAC.

X. JEAN DESMIER, second fils de JEAN, Seigneur du Bréuil, & de *Marguerite Dexandrieux* ou *Desandrieux*, transigea en 1467 avec ARNAUD DESMIER, son frere aîné, pour les biens de *Marguerite Goumard*, que ledit ARNAUD lui céda en échange de ses prétentions sur la Terre du Breuil. Il épousa *Marie Chillot*, dont il laissa:

XI. JEAN DESMIER, II. du nom de sa branche, Seigneur du Chillot, marié en 1492 à *Marie de Villedon*, dont il eut THOMAS, qui suit, qu'il envoya le 28 Avril 1538, au ban des Nobles de la province du Poitou pour y tenir sa place, ne pouvant servir lui-même à cause de son grand âge.

XII. THOMAS DESMIER, Seigneur de Nutin, épousa le 28 Janvier 1544, Demoiselle *Jacquette du Breuil*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Amberac, & de *Jeanne du Breuil-Théon*, dont il eut: — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. & ROBERT, chef des Seigneurs du Roch, rapportés ci-après.

XIII. NICOLAS DESMIER, Seigneur de Beauregard, servit avec la plus grande valeur sous les Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV. & LOUIS XIII. Il fut successivement homme d'armes, Capitaine d'Arquebusiers, Capitaine de 200 hommes de guerre à pied, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tiercelin, Gouverneur des ville & château de Tonnay-Charente, & chargé de la garde de la ville de Saintes. Il s'acquitta de tous ces différens emplois avec tant de prudence, que le Roi HENRI III. lui écrivoit: *Je ne connois oncques homme d'un plus grand sens, vaillance, suffisance, capacité & expérience en fait d'armes que vous.* Il épousa 1°. *Jeanne Farnoul*; & 2°. le 6 Mai 1590, Demoiselle *Judith Guischard*, Dame de Saint-Simon, veuve de *Louis Guynot*, Seigneur de Beaupréau. Il eut du premier lit une fille unique, mariée avec *François de Raimond*, Seigneur de Riberolle; & du second: — 2. LOUIS, qui suit; — 3 & 4. GASPARD & MARGUERITE.

XIV. LOUIS DESMIER, Seigneur de Beauregard, Chatenet, Saint-Simon, Lauron, Nadelin, *&c.* fit le service personnel au ban des Nobles de la Province de Saintonge, le 3 Septembre 1635, & testa le 25 Mars 1652. Il avoit épousé le 28 Janvier 1625, Demoiselle *Louise de Livenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle, Saint-Genis & de Nadelin, & de Demoiselle *Lucréce de Beaumont*, dont: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de Lauron; — 3 & 4. HIPPOLITE & SUSANNE.

XV. FRANÇOIS-ALEXANDRE DESMIER, Seigneur de Saint-Simon, Chatenet, le Serrier, *&c.* servit d'abord dans le Régiment de Saintonge, Infanterie, où il fut Capitaine; ensuite le Roi lui permit de lever une Compagnie de Chevaux-Légers de 90 Maîtres, dont il fut Commandant. Il fut depuis Major de la Noblesse de Saintonge, & choisi par les Gentils-

hommes assemblés pour les commander en qualité de Commissaire Général. Le Roi LOUIS XIV. lui ordonna de lever des Milices Bourgeoises dans la Province de Saintonge, & il lui donna le titre d'Inspecteur Général desdites Troupes. Il avoit épousé le 31 Mars 1651, Demoiselle *Marie d'Archiac*, fille unique de *haut & puissant Seigneur Paul d'Archiac*, Seigneur de Montenac, le Serrier, Royer, Pressac, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Dame *Marguerite Bonnin.* Il fut stipulé par le contrat de mariage, que *les enfans qui en naîtroient seroient substitués aux nom & armes d'Archiac.* Il laissa pour fils unique :

XVI. LOUIS-FRANÇOIS DESMIER-D'ARCHIAC, Marquis de Saint-SIMON, Seigneur de Chatenet, le Serrier, d'abord Garde de la Marine, ensuite Capitaine au Régiment de Presle, Capitaine de Carabiniers à la création de ce Corps, Mestre-de-Camp à la suite du Régiment du Maine en 1712, Mestre-de-Camp en pied du même Régiment en 1734, Brigadier des Armées du Roi la même année, & mort le 18 Octobre 1753. Il avoit épousé le 12 Mai 1707, Demoiselle *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, fille de *Daniel*, Seigneur de Saint-Dizaut, & de Demoiselle *Marguerite Guerin;* veuve de Messire *Antoine de Guynot*, Seigneur de Mauconseil, dont elle eut *N... Guynot*, Marquis de Mauconseil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Françoise. De son second mari elle eut : — 1. ETIENNE-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-LOUIS, rapporté après son frere aîné; — 3. LÉON-ARMAND, appellé l'Abbé de Saint-Simon, né en 1714, Vicaire-Général du Diocèse de Narbonne, Abbé Commendataire en 1758, de l'Abbaye de Tironeau, Diocèse du Mans, & Maître de l'Oratoire de M. le Comte de Provence, en 1771; — 4. LOUIS-ETIENNE, aussi rapporté après ses freres aînés; — 5. & N... DESMIER.

XVII. ETIENNE-LOUIS DESMIER, Comte d'Archiac, Marquis de Saint-Simon, né en 1710, entra d'abord aux Pages du Roi en 1722, fut fait successivement Lieutenant au Régiment du Maine en 1725, Capitaine en 1733, Mestre-de-Camp du même Régiment, sur la démission de son pere en 1739, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Maréchal-de-Camp en 1748, Commandant pour le Roi dans la Franche-Comté en 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762. Il a épousé en 1750, *N... Juliot*, Dame de Precigny, en Franche-Comté, dont il a un fils unique, Officier au Régiment d'Artois, Cavalerie, & quatre filles.

XVII. JEAN-LOUIS DESMIER, Comte de Saint-Simon, second fils de LOUIS-FRANÇOIS, Marquis de Saint-Simon, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1712, d'abord Lieutenant au Régiment du Marquis de Mauconseil, son frere utérin, ensuite Capitaine en 1733, Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, en récompense de la bravoure qu'il fit paroître à la bataille de Parme, où il fut dangereusement blessé; Major de son Régiment en 1740, Aide-Major de l'Armée en 1743, Brigadier en 1748, Maréchal-de-Camp en 1762; a épousé Demoiselle *N... Guynot de Dercy* en Saintonge, dont trois garçons; les deux cadets, Chevaliers de Malte, & deux filles.

XVII. Louis-Etienne Desmier, appellé *le Comte d'Archiac*, Seigneur du Serrier, quatrieme fils de Louis-François, & de *Marie-Marguerite Ferrand de Saint-Dizaut*, né en 1716, d'abord Garde-Marine, Lieutenant au Régiment de son frere en 1734, Capitaine en 1739, Colonel du même Régiment, qui porta le nom d'*Archiac* en 1749, Brigadier en 1760, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis la même année, & Maréchal-de-Camp en 1762; a épousé en 1748 à Colmar en Alsace, Demoiselle *Marie Dantaise*, dont il a trois filles. L'aînée est veuve depuis 1766, du Comte *de Bonnay;* la seconde, nommée Marguerite-Henriette, mariée le 31 Janvier 1770, à *Henri-Joseph de Bourdeilles*, premier Baron du Périgord, Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie; & la troisieme, nommée Marguerite-Antoinette, est Chanoinesse à Alix en Lyonnois.

Seigneurs du Roch.

XIII. Robert Desmier, Seigneur du Roch, second fils de Thomas, & de *Jacquette du Breuil*, est chef de cette branche qui subsiste aujourd'hui dans les enfans de N... Desmier, Seigneur du Roch, sçavoir: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, appellé M. *de la Forest;* — 3. Jacques, appellé M. *des Coudrais*, marié à *N... Gatteville*, dont un fils nommé Pierre; — 4. Catherine, veuve 1°. d'*Olivier Guitard*, Chevalier, dont des enfans; & 2°. de *N... Guibert*, Ecuyer; — 5. & Françoise, veuve de *N... Blondeau*, Ecuyer, Seigneur du Parc, dont des enfans.

XIV. Pierre Desmier, Chevalier, Seigneur du Roch, a épousé 1°. *Geneviéve-Crescente Bricault*, morte en 1740; & 2°. en 1741, *Marie-Madelene de la Tour-Blanche.* Il a du premier lit: — 1. Pierre-Charles-Gabriel-Crescent, appellé *de la Rémigère*, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles; & du second: — 2. Pierre, appellé *le Chevalier du Roch*, né en 1742; — 3. Pierre-Modeste, appellé M. *Desmier*, né en 1751; — 4. Jacques, appellé M. *de la Coutanciere*, né en 1758; — 5. Marie-Madelene, dite *Mademoiselle du Roch*, née en 1750; — 6. & Susanne, dite *Mademoiselle de la Rémigère*, née en 1755.

Seigneurs d'Olbreuze.

IX. Foucaud Desmier, fils de Jean, V. du nom, Seigneur du Breuil, & de *Mathurine Herbert*, sa seconde femme, épousa *Jeanne Acarie*, dont il eut:

X. Joachim Desmier, Seigneur d'Olbreuze, qui servit sous les Rois Charles VIII. & Louis XII. Il épousa en 1505, *Guillemette d'Alouhe*, fille de *Clément*, Seigneur des Adjots, & de *Marie de Saint-Gelais*, dont:

XI. François Desmier, Seigneur d'Olbreuze, marié en 1547, à *Hélene-Renée Dorin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aligne, dont: — 1. Louis, qui suit; — 2. & Françoise, femme de *François Foucœur*, dont une fille mariée au Comte de *Montbron*, ou *Montberon*.

XII. Louis Desmier, Seigneur d'Olbreuze, épousa en 1577, *Jeanne de Mathefelon*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Orfeuil, & de *Luce du Couret.* Il en eut:

XIII. ALEXANDRE DESMIER, Seigneur d'Olbreuze, Mestre-de-Camp d'un Régiment, ensuite Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en combattant vaillamment avec JEAN DESMIER, son fils aîné, au pays de Medoc, où il aima mieux périr les armes à la main, que de demander quartier. Il avoit épousé en 1605, *Marie Baudouin*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Belley-Ville, & de Demoiselle *Jacquette Turguise*, dont: — 1. JEAN, tué, comme on l'a dit ci-dessus, avec son pere; — 2. & ALEXANDRE, qui suit.

XIV. ALEXANDRE DESMIER, II. du nom, Seigneur d'Olbreuze, épousa en 1632 *Jacquette Poussart du Vigeau*, Dame de Forts, & en eut: — 1. ALEXANDRE, mort jeune & sans alliance; — 2. & ELÉONORE, mariée en 1665, avec *Georges-Guillaume de Brunswick*, Duc de Zell & de Lunebourg. Son mari en l'épousant, la fit Dame de Harbourg, & l'Empereur la créa Princesse. Elle fut mere de *Sophie-Dorothée de Brunswick*, née le 15 Février 1666, mariée 1°. le 2 Septembre 1675, à *Auguste-Frédéric de Wolfembutel*, tué en 1676; & 2°. à *Georges-Louis*, Duc *de Brunswick*, Electeur de Hanovre, couronné Roi d'Angleterre le 12 Août 1714, ayeul du Roi de Prusse, & bisayeul du Roi d'Angleterre, regnans en 1771.

Les Seigneurs du Montet & de la Carliere en Poitou sont aussi de la Maison de *Desmier*, qui porte pour armes: *écartelé d'azur & d'argent à 4 fleurs-de-lis de l'un à l'autre.* La branche d'Archiac porte: *au 1 & 4*, comme ci-dessus, *contr'écartelé, & au 2 & 3 à 2 pals de vair, au chef d'or*, qui est d'ARCHIAC.

— DESNOS, ou DESNOTS: Maison des plus anciennes de la Province de Bretagne, connue d'ancienne Chevalerie dès l'an 1300.

I. PHILIPPE DESNOS, Seigneur de Vaumeloisel, le premier que l'on connoisse, épousa *Tiphaine de Bouasriou*, d'une ancienne Maison, dont il eut:

II. ANTOINE DESNOS, Seigneur de Vaumeloisel, qui se maria en 1322 avec *Anastase de la Touche*, fille du Comte *de la Touche*, de laquelle il eut:

III. JEAN DESNOS, marié avec *Jeanne Goyon*, fille aînée de la branche de *Goyon-de-Launay*, de la Maison de *Matignon*, dont:

IV. PIERRE DESNOS, marié en 1491, à *Catherine de la Ferriere*, fille aînée du Seigneur de la Ferriere & de la Motte-Rogon. Il en eut:

V. JEAN DESNOS, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa en 1538, *Louise de Châteaubriant*, de laquelle vint:

VI. FRANÇOIS DESNOS, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, qui vint s'établir dans la Province du Maine, où il posséda des Terres considérables. Il se maria en 1568, avec *Charlotte de Jousson*, Dame de Hemenard, de la Tanniere, & de la Mussardiere, près Châtellerault, dont, entr'autres enfans:

VII. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1597, avec *Charlotte de Buor*, d'une des plus anciennes Maisons du Poitou, héritiere de la Gerbaudiere, & Dame de Tabler.

VIII. GILBERT DESNOS, leur fils, Seigneur de la Gerbaudiere, épousa en 1627, *Françoise le Couturier*, fille de *David le Couturier*, Seigneur de

Chambrette, & de *Marie de Marbœuf*, son épouse, sœur d'un Premier Président du Parlement de Bretagne. Il en eut :

IX. GILLES DESNOS, Seigneur de Hemenard, marié en 1652, avec *Susanne de Malnoë*, cousine de *Charles du Bellai*, Prince d'Yvetot, & fille de *Jacques de Malnoë*, Seigneur de Marigni, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Lieutenant aux Gouvernemens du Fort-Louis, d'Hennebon & Quimper, & de Dame *Léonore du Bellai*, héritiere de la Feuillée, dont :

X. CHARLES-GILLES DESNOS, Seigneur de la Feuillée, qui eut de sa femme, dont le nom est inconnu :

XI. JEAN-BATISTE DESNOS, Comte de la Feuillée, allié à *Marie-Marguerite de Cordouan-Langeais*, d'une des plus anciennes Noblesses du Maine, & dont les alliances ne sont pas moins illustres que celles que la Maison de *Desnos* a faites dans tous les tems.

XII. CHARLOTTE-SUSANNE DESNOS, leur fille, Dame de la Feuillée & de Mareſché, s'est mariée le 22 Octobre 1725, à *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*, Pair de France, Comte de Buzançois, Grand d'Espagne de la premiere classe, Brigadier des Armées du Roi, Mestre-de-camp d'un Régiment de son nom, & Chevalier de Saint Louis, fils de *Paul-Hyppolite*. Voyez BEAUVILLIERS.

Il y a une seconde branche de cette Famille, qui s'est également distinguée & illustrée, sur-tout dans la Marine : l'un d'eux, nommé GILLES DESNOS, Comte de Champ-Meslin, fut Chef d'Escadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant du Port de Brest ; réduisit à l'obéissance du Roi la Louisiane ; fut Lieutenant-Général & Commandant en chef dans toutes les mers, isles & terres-fermes de l'Amérique Méridionale en 1720 ; & Lieutenant-Général des Armées navales en 1724. Il a laissé une fille unique, mariée à M. le Comte *de Chavagnac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

CHARLES DESNOS, frere dudit GILLES, fut Chef d'Escadre en 1694 ; Viceroi des Isles Françoises de l'Amérique, à la Martinique en 1701 ; & mourut Lieutenant-Général des Armées navales. Son fils, N. . . . DESNOS, est mort Chef d'Escadre en 1747, & a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné, GILLES-MARIE, Comte de DESNOS, Capitaine des Vaisseaux du Roi, est mort à Brest le 27 Avril 1754. Il avoit épousé la sœur aînée de Madame la Duchesse de Beauvilliers, dont des enfans. Cette Famille a donné un Evêque de Rennes en Janvier 1761, dans HENRI-LOUIS-RENÉ DESNOS, né en 1717, sacré le 16 Août suivant, & nommé à l'Abbaye de Saint-Evroul en 1764. Il est mort en 1766. Les armes : *d'argent, à un lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.*

— DESPLAS. La tradition est que cette Famille noble, anciennement originaire du bas-Limousin, fut divisée en plusieurs branches, & qu'une est venue s'établir dans le haut-Querci.

En 1512, les Habitans du lieu de Beduer près de Figeac, donnerent acte dans l'idiôme du pays, à JEAN DESPLAS, alors âgé de 60 ans, par lequel ils reconnoissoient ledit JEAN DESPLAS pour Gentilhomme de Fief-franc

& noble, ses peres ayant toujours été à la guerre en cette qualité, afin qu'on laisse passer librement à tous les péages le Messager dudit DESPLAS. Cet acte fut retenu par le Notaire du lieu.

En 1666, est un certificat qui prouve que JEAN DESPLAS avoit servi dix-huit campagnes, & qu'il avoit marché au Ban de la Noblesse, lorsque le Maréchal *d'Albret* assembla celle du Querci.

En 1667, est un Jugement de M. *de Lartigue*, par lequel il donne acte à noble ANTOINE DESPLAS, & à JEAN, son frere, demeurans à Figeac, de la représentation qu'ils ont faite de leurs titres justificatifs, comme enfans de noble VIVIEN DESPLAS, dont le pere JEAN, étoit fils d'autre JEAN, qui vivoit en 1452. C'est à ce premier JEAN que nous commencerons ci-après la généalogie de cette Famille. Le second Jugement confirmatif, est du 10 Février 1699, rendu par M. le *Pelletier de la Houssaye*, Commissaire & Vérificateur de la Noblesse, par lequel il y maintient JEAN DESPLAS & PIERRE, son fils, ainsi que la branche établie au lieu de Beduer.

M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, reconnoît par son certificat donné au Roi LOUIS XIV, que la Demoiselle ANNE-MARGUERITE DESPLAS, fille de PIERRE, a la noblesse nécessaire pour être reçue à Saint-Cyr.

Le 14 Mars 1714, cette même ANNE-MARGUERITE DESPLAS, élevée à Saint-Cyr, épousa Messire *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen. Ce contrat de mariage a été signé par le Roi, Madame *de Maintenon*, plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour; & PIERRE DESPLAS, pere de cette ANNE-MARGUERITE, fut représenté par Messire *Daniel-François Voisin*, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Par ces titres que nous venons de rapporter, on voit que la filiation suivie de cette Famille remonte à

I. JEAN DESPLAS, allié à *Marie du Bosc*, lequel ordonna par son testament qu'on l'enterrât auprès de ses ancêtres dans l'Eglise de Saint Etienne de Beduer. Il donna l'usufruit de ses biens à sa femme, & institua son héritier, JEAN, qui suit.

II. JEAN DESPLAS, II. du nom, testa le 6 Janvier 1605, & avoit épousé *Andrive Poirieres*, dont il eut JEAN, & VIVIEN, qui suit, qu'il institua ses héritiers.

III. VIVIEN DESPLAS testa le 7 Octobre 1649, & ordonna par son testament qu'on l'enterrât au lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 2 Août 1609 *Françoise de Longueserre*, dont il eut: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & JEAN, rapporté après la postérité de son frere. Ils furent l'un & l'autre nommés Légataires de leur pere.

IV. ANTOINE DESPLAS, maintenu dans sa noblesse avec JEAN, son frere, comme on l'a dit ci-dessus, par Jugement de M. *de Lartigue*, Intendant de Languedoc, rendu le 21 Juillet 1667, eut de son épouse, dont on ignore le nom, JEAN, qui suit.

V. JEAN DESPLAS, III. du nom, s'est marié avec Demoiselle *Anne de Cremps*, dont:

VI.

VI. ETIENNE DESPLAS, marié à Demoiselle *Justine de Fraust.* De cette alliance est né :

VII. JEAN-PIERRE DESPLAS, marié avec Demoiselle *de Prouillac*, dont un garçon & trois filles en bas-âge, en 1770.

IV. JEAN DESPLAS, né à Beduer le 9 Avril 1624, second fils de VIVIEN, & de *Françoise de Longuesserre*, épousa par contrat passé le 20 Décembre 1650, Demoiselle *Delphine Lesquiriou*, dont :

V. PIERRE DESPLAS, né à Figeac le 13, & batisé le 15 Juillet 1665, Chevalier d'Honneur à la Cour des Aides de Montauban. Il épousa par contrat du 30 Janvier 1692, *Françoise Couture*, institua son héritier son fils aîné ; & fit légataires ses autres enfans, qui tous sont au nombre de quinze ; sçavoir : — 1. JEAN-PIERRE, institué héritier par son pere, Conseiller honoraire au Parlement de Toulouse, & Procureur-Général à la Cour des Aides de Montauban, mort sans postérité de son mariage avec *Marie-Anne de Savignac* ; — 2. HENRI-CLAUDE, qui suit ; — 3. LOUIS, mort Docteur de Sorbonne & Chanoine du Vigan ; — 4. ANTOINE, Chanoine de Pamiers ; — 5. PIERRE, Prieur en Querci ; — 6. JEAN-MARC, rapporté après son aîné ; — 7. BERTRAND-MADELENE, aussi rapporté après ses deux freres ; — 8. PIERRE-JULIEN, vivant, veuf sans enfans ; — 9 & 10. ALEXANDRE & JOSEPH, morts au service ; — 11. MARIE, femme de *N..... de Pons* ; — 12. ANNE-MARGUERITE, élevée à Saint-Cyr, & mariée, comme on l'a dit ci-devant, à *Alexandre-Adrien de Loubert*, Chevalier, Seigneur de Dardé, & autres lieux en Normandie, Commandant de la Ville de Caen ; — 13. FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr, & morte Religieuse à Cahors ; — 14. VICTOIRE, aussi élevée à Saint-Cyr, & mariée à *N... Galabert d'Aumont* ; — 15. & ANNE, élevée pareillement à Saint-Cyr, mariée à *N... Darnis.*

V. HENRI-CLAUDE DESPLAS a épousé par contrat du mois de Mars 1718, Demoiselle *Marie de Moustolac*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Bénéficier, vivant en 1770 ; — 2. LOUIS, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps de Monseigneur le Comte de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non marié ; — 3. & ELISABETH, aussi non mariée.

V. JEAN-MARC DESPLAS, sixieme fils de PIERRE, & de *Françoise Couture*, ancien Officier d'Infanterie, s'est marié en 1742, avec Demoiselle *Françoise de Montcoutier*, dont : ANTOINE, Mousquetaire dans la premiere Compagnie, & plusieurs autres enfans en bas-âge.

V. BERTRAND-MADELENE DESPLAS, septieme fils de PIERRE, & de *Françoise Couture*, ancien Mousquetaire du Roi, s'est marié en 1747, avec Demoiselle *de la Cavalerie-de-Pleisse*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, Officier d'Infanterie ; — 2. FRANÇOIS, Officier d'Artillerie ; — 3. ANTOINE, Officier de Dragons ; — & plusieurs autres enfans en bas-âge. Les armes : *d'azur, au lion d'or passant, couronné de même, armé & lampassé de gueules, accompagné de 9 besans d'or posés en orle.*

— DESPOTEAU ou DESPOTOTS, en Franche-Comté. CHARLES DESPOTOTS, Seigneur du Four & de Doyan, fils de LÉONARD, né à Besançon, Maître des Requêtes & Premier Président du Parlement de

Dijon, & d'*Isabelle Morel*, fut Maître des Requêtes en 1684, & est enterré à Saint-Pierre de Besançon, avec sa femme *Louise de Evre*, de laquelle il eut pour fille unique CATHERINE DESPOTOTS, mariée à *Charles Prevost*, Avocat au Parlement de Besançon. Les armes : *d'argent, au pot rempli de trois fleurs-de-lis, tigées de même.*

Dans une Généalogie de la Famille de *Ferrand*, Baron de Montigny en Bourgogne, aujourd'hui établie dans le Luxembourg, on donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à un vase d'or soutenant trois lis d'argent.* Et *Granpré*, Auteur du *César Armorial* imprimé à Paris en 1649, donne à cette Famille, qu'il appelle *Despotot*, pour armes : *d'azur, au pot d'or à 2 anses, duquel sortent trois lis d'argent, à la tige de sinople.*

— DESPREZ-DE-BOISSY : Famille qui a donné au Régiment de Champagne plusieurs Officiers, dont il est parlé dans l'Histoire de ce Régiment, imprimée à Paris en 1766, *pages 70, 176, 208 & 222*; entr'autres, CLAUDE DESPREZ-DE-BOISSY, duquel il y est dit, *page 71*, ce qui suit : » Il étoit Mousquetaire de la Garde du Roi dans la premiere Compagnie, » lorsqu'il fut pourvu d'une Lieutenance au Régiment, par brevet du 26 » Novembre 1683 ; Capitaine par commission du 29 Avril 1688 ; fut blessé » à la bataille de Fleurus en 1690 ; reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de » Saint-Louis par le Roi en Février 1694 ; & tué le 18 Juin 1703, en ac- » compagnant le Maréchal *de Villars* dans une reconnoissance au camp de » Dillingen, où il a été inhumé ». Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* — DEUILLY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné son nom à une branche cadette des *Comtes de Vaudemont*, issus de GÉRARD D'ALSACE, Duc de Lorraine. GEOFFROI DE VAUDEMONT, fils de GÉRARD, II. du nom, Comte de Vaudemont, & de *Gertrude de Joinville*, fut Seigneur de *Deuilly*, dont il fit hommage en 1231, à THIEBAUT ou THIBAULT, Comte de Champagne. ALIX DE DEUILLY, héritiere de la branche aînée de sa Maison, porta la moitié de cette Terre à son mari *Jean de Chaufour*, Seigneur de Chaufour. *Jeanne*, leur fille, héritiere de cette moitié de *Deuilly*, épousa *Renault*, Sire du *Châtelet*, Bailli du Bassigni. Leur fils, ERARD, Baron du CHATELET, eut d'*Alix de Saint-Eulien*, PIERRE DU CHATELET, Seigneur de *Deuilly*, pere, par *Manne d'Autel*, de HUET DU CHATELET, Baron de Deuilly, qui de *Madelene Wisse-de-Gerbeviller*, eut PIERRE, Baron DU CHATELET, allié à *Bonne de Baudoche*, de laquelle il eut OLRIC, Baron de Deuilly, Grand-Sénéchal de Lorraine. Celui-ci épousa *Jeanne de Scepaux*, & en eut : ANNE DU CHATELET, Baronne de Deuilly, Dame d'Honneur de CLAUDE DE FRANCE, Duchesse de Lorraine, & mariée en 1590, à *Joachim-Charles-Emmanuel de Tornielle*, Comte de Brionne & Solarolle, Marquis de Gerbeviller, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc de Lorraine, & Surintendant de ses Finances. Leur fils, CHARLES-JOSEPH, Comte DE TORNIELLE, Marquis de Gerbeviller, Baron de Deuilly, Grand-Chambellan du Duc de Lorraine, eut de sa seconde femme, *Susanne de Hautefeuille*, ANNE DE TORNIELLE, qui eut la Baronnie de *Deuilly* en partage,

& se maria à *N... de Cultz*, Baron de Samboin, dont le fils, CHARLES-HENRI DE CULTZ, Baron de Samboin, dit *le Comte de Deuilly*, épousa 1°. *Anne-Léopoldine-Guillemette de Serre*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Herbevillers-Lanoy, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Président au Parlement de Nancy, & de *Françoise de Modo:* il a eu pour fille unique N... DE CULTZ, mariée à *Camille-Antoine de Cappizucchi-Bologne*, Marquis de Bonnecourt. Ils ont laissé un fils & une fille. Le Comte de *Deuilly*, leur ayeul, se remaria en 1726, à *Florence d'Anglure.*

— DHONA. C'est une Maison fort ancienne en Allemagne: il en est parlé dans *Moréri.* On en marque le commencement sous le regne de CHARLEMAGNE, qui en revenant de ses conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de considération de ces pays-là, nommé *Aloysius Durpach*, auquel il donna un château-fort nommé *Dhona*, avec la ville & dépendances sur l'Elbe, d'où est venu le nom de sa Maison. LOUIS *le Débonnaire*, successeur de CHARLEMAGNE, confirma cette donation à son fils LOUIS-CONRAD, & lui donna encore la qualité de *Burgrave* que cette Maison a toujours plus affecté que celle de *Comte.* Dans la suite des tems, la Maison de *Dhona* se multiplia tellement, que du lieu de son établissement elle se répandit dans les Provinces voisines. La ville de *Dhona* qui s'étoit mise sous la protection de la Bohême, fut entiérement détruite dans la guerre de VINCESLAS, Roi de Bohême, contre *Guillaume*, Marquis de Misnie; ce qui obligea cette Famille à chercher un asyle dans les pays circonvoisins, comme en Prusse, en Bohême & en Silésie.

Ceux qui se sont établis en Silésie ont le droit de Patronage dans la principale Eglise de la ville de Ghuri. Le dernier de cette branche, CHARLES-ANNIBAL DHONA, possédoit la Baronnie de Vartemberg, où il y a une nombreuse Noblesse qui releve de ce Burgrave. Il fut Chambellan de l'Empereur, & épousa *Anne-Elisabeth Schrotembach*, morte en 1682, sans lui laisser d'enfans. Par sa mort arrivée en 1711, à Breslaw, la branche de Silésie s'éteignit.

STANISLAS, fils de PIERRE DHONA, fut le premier qui s'établit en Prusse il y a plus de 200 ans. Il eut de *Catherine*, Baronne *de Zema*, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne, six enfans mâles, sçavoir: — 1. ABRAHAM, qui se trouva à la bataille de Moncontour, mort à Tarascon en Languedoc; — 2. HENRI, Colonel au service de Pologne, tué à Pernowin en Livonie; — 3. FRÉDÉRIC, Colonel au service de Dannemarck, noyé en passant le Sund, âgé de 24 ans; — 4. CHRISTOPHE, Général de l'Armée & Maréchal de la Cour du Roi de Dannemarck; — 5. ALBERT, mort jeune; — 6. & FABIEN. Celui-ci, le cadet de tous, fut Général des Troupes que le Roi de Dannemarck & les Princes d'Allemagne envoyerent à HENRI IV, Roi de Navarre, depuis Roi de France. Cette branche s'est perpétuée dans ACHATIUS, marié avec *Barbe de Wernsdorf*, qui lui donna beaucoup de fils, entr'autres ACHATIUS, mort en Prusse en 1647, âgé d'environ 66 ans, sans avoir été marié; THÉODORE OU THIERRI DHONA, blessé mortellement en 1620, dans une ren-

contre près de Rakkowitz ; & FABIEN DHONA, II. du nom, Directeur de la Noblesse de Prusse.

CHRISTOPHE DHONA, fils cadet de ce FABIEN, a eu postérité. Elle subsiste dans les enfans d'ALEXANDRE, Comte DE DHONA, Feld-Maréchal au service du Roi de Prusse, mort le 7 Mars 1728. Il a laissé de N... Comtesse DE DHONA, sa premiere femme, — 1. CHRISTOPHE, Comte de Vartemberg ; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Schlobit ; & quatre filles. *Voyez* la Généalogie de cette Famille dans *Moréri*.

* DIDONNE en Saintonge : Terre & Seigneurie, qualifiée *Baronnie* dans les aveux & dénombremens de cette Terre, rendus depuis plusieurs siécles à la Chambre des Comptes. Elle appartenoit à la Maison *de la Trémoille*, par laquelle elle a été aliénée à feu *Jean-Charles*, Marquis *de Saint-Nectaire*, Maréchal de France : son fils la posséde aujourd'hui. *Voyez* BRINON.

DIEL. *Voyez* DYEL.

— DIESBACH : Maison très-ancienne. Le premier dont il soit fait mention est

RUDOLFE, Baron DE DIESBACH, qui, d'Allemagne, vint s'établir en Suisse en 1191. Il étoit Chambellan de l'Empire, & avoit épousé *Adleide*, de l'ancienne Maison *de Waberen*.

Ses successeurs, PIERRE & RUDOLFE DE DIESBACH, dont le premier épousa *Meninne de Riquisberg*, & le second *Anne de Schwarsenburg*, suivirent les Empereurs dans les guerres, & se trouverent aux Tournois d'Allemagne. Ils s'établirent en 1270, à Berne. ELOÏSE DE DIESBACH fut mariée en 1306, au Comte d'*Asberg*, Souverain de la Maison des Princes *de Neufchâtel*.

LOUIS DE DIESBACH, I. du nom, négocia en 1384, le mariage d'ISABEAU DE BAVIERE avec CHARLES VI, Roi de France, qui, pour le récompenser de ses services, lui fit épouser la riche héritiere de l'ancienne Maison *de Pome* en France, Fille d'Honneur de la Reine.

NICOLAS DE DIESBACH, I. du nom, Colonel au service de l'Empereur SIGISMOND, en reçut à Bâle, pour *les services qu'il lui rendit en Hongrie*, une bague où il y avoit *deux lions* gravés : ses descendans ont *écartelé* dans leurs armes ces *lions*.

NICOLAS DE DIESBACH, II. du nom, élu par son mérite, à l'âge de 30 ans, Avoyer de Berne, ou Chef de la République, fut envoyé en Ambassade, au nom des huit Cantons, auprès de LOUIS XI, Roi de France ; conclut en 1474 la premiere alliance entre ce Prince & le Corps Helvétique ; & découvrit la même année les desseins que CHARLES-*le-Hardi* avoit d'envahir la Suisse.

IMBERT DE DIESBACH, I. du nom, nommé l'un des Ambassadeurs avec NICOLAS, commanda une armée de 15 mille hommes, contre le Duc de Savoie.

LOUIS DE DIESBACH, II. du nom, suivit l'Empereur MAXIMILIEN en Italie ; & ayant été rappellé en Suisse, fut fait Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & de Valengin.

GUILLAUME DE DIESBACH, Avoyer de Berne, qui chercha à grands

trais la *pierre philosophale*, dont l'Empereur MAXIMILIEN le détourna, par la lettre obligeante qu'il lui écrivit en 1510, fit la conquête du pays de Vaux sur le Duc de Savoie, conjointement avec *Pierre de Waberen*, son parent; se distingua dans l'expédition de Belenz en Italie, & dans la guerre de Souabe; & mourut âgé de 80 ans, regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il fit de grands biens.

JEAN DE DIESBACH, I. du nom, commandoit en 1515 l'armée des Suisses à la bataille de Marignan en Italie, que le Cardinal de *Sion* avoit négociée pour le Milanois contre le Roi FRANÇOIS I.

JEAN DE DIESBACH, II. du nom, fut elevé Page du Roi LOUIS XII; & FRANÇOIS I, en 1521, le fit Maréchal-de-camp, Charge très-distinguée alors, n'y en ayant que deux ou trois dans le Royaume. Il fut fait Conseiller d'Etat par ce Prince, qui lui accorda, *en récompense de ses services*, les Terres de Lange en Poitou, & de Vendable en Auvergne, confisquées sur le Connétable *de Bourbon*. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie, à la tête de son Régiment, qui étoit de 6000 hommes, avec sept de sa famille.

NICOLAS DE DIESBACH, III. du nom, Chanoine dans le haut Chapitre de Bâle, fut élu en 1519 Coadjuteur de la Principauté de Porentru & de l'Evêché de Basle, & mourut peu avant le Prince.

SÉBASTIEN DE DIESBACH fut Général de l'Armée des Suisses en 1522, à la bataille de la Bicoque, & Avoyer de Berne en 1529.

ROCHUS DE DIESBACH, lors de prétendue réformation en 1532, ne voulant pas changer de Religion, s'établit à Fribourg, où son fils, GEORGES DE DIESBACH, Gouverneur des Souverainetés de Neufchâtel & Valengin en 1570, commença la branche des DIESBACH-FRIBOURG.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en 1559, pour le même sujet. Ils étoient Chevaliers de Saint-Georges à Besançon, où il faut faire preuve de six quartiers pour y être reçu. Ils entrerent au service de l'Empereur; l'un eut un Régiment de Cuirassiers, & mourut en Flandre; & deux autres moururent Lieutenans-Généraux & Chambellans de l'Empereur.

GABRIEL DE DIESBACH étoit, à-peu-près dans le même tems, Grand-Prévôt du Chapitre de Besançon.

IMBERT DE DIESBACH, II. du nom, fut fait en 1591, Colonel des Gardes-Suisses de HENRI IV, Roi de France; & se battit en duel devant le Roi & toute la Cour, contre un Seigneur Espagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main; mais il fendit la tête de son adversaire; & HENRI IV, *en récompense de sa valeur*, lui fit présent *d'une riche chaine d'or, avec son portrait*, pesant 1200 pistoles, qu'il laissa à sa famille, avec ordre de ne la point diviser.

NICOLAS DE DIESBACH, IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons de Fribourg auprès de LOUIS XIII, Roi de France; & fut fait Avoyer du Canton de Fribourg en 1693.

AUGUSTIN DE DIESBACH, Avoyer de Fribourg en 1693, s'est rendu

recommandable dans toute la Suisse, par son mérite & son grand zéle pour l'honneur de sa patrie.

ROMANUS DE DIESBACH, Général de bataille & Colonel d'un Régiment Suisse au service de l'Empereur CHARLES VI, possédoit une substitution assez considérable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte DE DIESBACH, du Canton de Fribourg, entra Cadet du Régiment des Gardes-Suisses en 1700, leva une demi-Compagnie dans le Régiment de *Phiffer* le 15 Septembre 1702, obtint le 23 Septembre 1710 une autre demi-Compagnie, vacante par la retraite de JEAN-FRÉDÉRIC DE DIESBACH, son frere aîné; eut Commission de Lieutenant-Colonel le 26 Mars 1713; fut fait Lieutenant-Colonel du Régiment *du Buisson* le 28 Mai 1715; eut Commission de Colonel en Octobre 1719; obtint le Régiment *du Buisson* le 4 Janvier 1721; fut fait Chevalier de Saint-Louis en Avril suivant; Brigadier le 20 Février 1734; Maréchal-de-camp le premier Mars 1738; & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 10 Mars 1743.

Le Comte DE DIESBACH-DE-BELLEROCHE, Brigadier des Armées du Roi le 15 Août 1758, Colonel-Commandant en 1759 du Régiment de son parent, & Maréchal-de-camp le 26 Février 1761, est Colonel depuis 1764; & le Comte DE DIESBACH-DE-STAINBRUK est Capitaine.

Il y a eu un Seigneur du nom DE DIESBACH, Gouverneur de Sardaigne, qui a été élevé à la dignité de *Prince d'Empire*. Les armes: *de sable, à la barre vivrée d'argent, accompagnée de 2 lions contournés de même*. C'est ce que nous sçavons sur cette Maison dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Voyez *Moréri*.

* — DIETRICHSTEIN: Château de Carinthie, ruiné en 1483, qui a donné son nom à la Maison des Princes & Comtes DE DIETRICHSTEIN, Echansons héréditaires du Duché de Carinthie. Ils tirent leur origine des Comtes *de Zeltschach*. Le premier qui a porté le nom de DIETRICHSTEIN est REIMBERT, I. du nom, qui vivoit vers l'an 1008. Il avoit épousé *Sainte Héma*, fille du Duc de Carinthie, de laquelle il eut: — REIMBERT DE DIETRICHSTEIN, II. du nom, qui rendit en 1077, de grands services à LÉOPOLD, Duc de Carinthie, dans la guerre qu'il eut contre la Dalmatie. — SIGISMOND, son fils, accompagna le Duc HENRI dans la grande expédition dont il avoit formé le dessein en 1112. OTHON, Seigneur DE DIETRICHSTEIN, dont la postérité a continué jusqu'à présent, sans aucune interruption, se trouva en 1164 auprès d'ULRIC, Duc de Carinthie, dans la guerre de Hongrie. Il eut pour fils OTHON, pere de POPON, qui laissa deux fils: — 1. HENRI, dont la lignée s'éteignit bientôt après; — 2. & RUDELIN ou RODOLPHE, qui eut deux fils, sçavoir: OTHON, dont la postérité est éteinte; & NICOLAS, qui eut, entr'autres enfans, BERNARD, pere de PIERRE, lequel eut deux fils: PANCRACE, qui suit; & MAURICE, auteur des branches de *Radmannsdorff*, de *Waldenburg* & de *Bifelstetten*, dont la derniere s'est éteinte dans ses petits-fils.

PANCRACE, souche de la Maison de DIETRICHSTEIN d'aujourd'hui, eut deux fils: FRANÇOIS, qui suit; & SIGISMOND, II. du nom, auteur de la branche de *Hollenburg*, rapportée ci-après. FRANÇOIS DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Weikelstet, eut, entr'autres enfans, deux fils: SIGEFROY, auteur de la branche des Seigneurs de *Rabenstein*, dont on n'a pas de connoissance; & LEONARD. — LEONARD DE DIETRICHSTEIN, Seigneur d'Ebeneau, eut, entr'autres enfans, — SIGEFROY, pere de GEORGES-ALBERT & d'ERASME. GEORGES-ALBERT fut pere de JEAN-ALBERT DE DIETRICHSTEIN, qui, à la fin du xvij[e] siécle, a servi l'Empereur contre la France. ERASME fut pere de — 1. SIGISMOND-LOUIS, qui suit; — 2. & de JEAN-BALTHASARD, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II.

SIGISMOND-LOUIS DE DIETRICHSTEIN, créé *Comte* par l'Empereur FERDINAND II, épousa *Anne-Marie*, fille du Comte *de Mégau*, dont entr'autres enfans: — 1. SIGISMOND-HELFROY, qui suit; — 2. FRANÇOIS-ADAM, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conseiller-Privé de l'Empereur, Chambellan & Echanson héréditaire du Duché de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de la Stirie, qui eut plusieurs enfans de *Rosine*, sa femme, fille du Comte *Trautmannsdorf*; — 3. & GEORGES-SIGEFROY, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de la Stirie, marié en 1678, avec *Jeanne*, Baronne *de Hofmann*. — SIGISMOND-HELFROY, Comte DE DIETRICHSTEIN, Conseiller-Privé de l'Empereur, Chambellan, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maître d'hôtel d'ELÉONORE, Reine Douairiere de Pologne, épousa *Marie-Isabelle*, fille d'*Annibal*, Prince *de Gonzague*, dont il eut ANTOINE-FRANÇOIS, Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Dragons, mort en 1702, des blessures qu'il reçut à Crémone; PHILIPPE-SIGEFROY, mort jeune; & GUNDACAIRE, Chevalier de Malte, & Chambellan de l'Empereur.

Seigneurs de HOLLENBURG.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, second fils de PANCRACE, souche de la ligne de Hollenburg, mourut en 1533. Ses services lui acquirent les bonnes graces de MAXIMILIEN I. Il fut Conseiller de l'Empereur, Stadhouder de la Basse-Autriche, Gouverneur de Stirie, où il fit rentrer dans le devoir les paysans qui s'étoient révoltés. Après la mort de GEORGES, le dernier de sa race, il fut fait Echanson héréditaire de Carinthie, & deux ans après, honoré du titre de *Baron;* & ce fut à sa sollicitation qu'en 1517 l'Ordre de S. Christophe fut fondé. Il avoit épousé en 1515, à Vienne, *Barbe de Roshal*, & il eut l'honneur d'avoir à ses nôces ULADISLAS, Roi de Hongrie, SIGISMOND, Roi de Pologne, & LOUIS, Roi de Bohême. De ce mariage vinrent SIGISMOND-GEORGES, qui suit; & ADAM, dont nous parlerons ci-après. Ainsi la ligne de *Hollenburg* a été encore partagée en deux. — SIGISMOND-GEORGES laissa plusieurs enfans, parmi lesquels on compte BARTHELEMI, qui en 1623 eut pour fils GUNDACAIRE, Conseiller-Privé de l'Empereur, premier Chambellan, créé *Prince de Dietrichstein*, & qui mourut en 1690, sans laisser d'enfans légitimes. Il adopta FERDINAND-GUNDACAIRE, Chambellan de l'Empereur & Conseiller Auli-

que, petit-fils de son frere OTHON-HENRI, & fils d'OTHON-FERDINAND.

ADAM DE DIETRICHSTEIN, second fils de SIGISMOND, II. du nom, Seigneur de Hollenburg, né en 1527, fut Conseiller & Chambellan de l'Empereur MAXIMILIEN II, Grand-Ecuyer de la Reine, son épouse, en 1562, premier Chambellan de ce Prince en 1563, son Ambassadeur en Espagne peu de tems après, & une seconde fois en 1571; Chevalier de l'Ordre de Calatrava en 1569, & Commandeur d'Alcanitz. Il mourut le 15 Janvier 1590, & fut enterré à Prague, aux pieds de l'Empereur MAXIMILIEN II. (*Voyez* son éloge & ses services dans *Moréri*). Il avoit épousé *Marguerite de Cardone*, dont il eut: — 1. MAXIMILIEN, Comte de Licova, Chambellan de l'Empereur RODOLPHE, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, *&c.* mort en 1602, sans laisser de postérité de deux femmes qu'il avoit eues; — 2. FRANÇOIS, Prince de Dietrichstein, Cardinal & Evêque d'Olmutz, né à Madrid en 1570, qui fut plusieurs fois Légat du saint Siége, assista à l'élection de trois Papes, couronna MATHIAS, Roi de Hongrie; fut fait *Prince de l'Empire*, & mourut à Brinn le 19 Septembre 1636; — 3. SIGISMOND, qui suit; — 4, 5, 6 & 7. MARIE, ANNE, HYPPOLITE & BÉATRIX, toutes mariées à de grands Seigneurs d'Espagne.

SIGISMOND DE DIETRICHSTEIN, Seigneur de Hollenburg, de Niklaasburg & autres lieux, eut, entr'autres enfans, de *Jeanne de la Scala*, sa femme, MAXIMILIEN, mort en 1655. Il avoit été institué héritier du Cardinal, son oncle, tant à l'égard des biens qu'il possédoit, que de la dignité de *Prince*, dans laquelle il avoit été confirmé par l'Empereur FERDINAND II, pour lui & ses descendans, avec cette clause, que l'aîné porteroit le titre de *Prince*, & les puînés celui de *Comte*. L'Empereur FERDINAND III. lui fit obtenir à la Diéte de Ratisbonne *séance & voix dans le Collége des Princes*, quoiqu'il ne possédât aucun bien immédiat dans l'Empire. Il avoit épousé 1°. *Anne-Marie de Lichtenstein*; & 2°. *Sophie-Agnès de Mansfeld*. Il eut du premier lit onze enfans, dont, entr'autres: — 1. FERDINAND-JOSEPH, qui suit; — 2. & MAXIMILIEN, rapporté après son frere. Et du second lit vinrent: — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, Jésuite; — 4. PHILIPPE-SIGISMOND, Chambellan de l'Empereur, Capitaine des Hallebardiers, Conseiller-Privé & Grand-Ecuyer. Il posséda les bonnes graces de CHARLES VI, & mourut en 1716, laissant plusieurs enfans d'*Elisabeth*, Baronne *de Hofmann*, sa femme; — 5 & 6. MARIE-JOSEPHE & SOPHIE, dont on ignore les alliances.

FERDINAND-JOSEPH, Prince DE DIETRICHSTEIN, Echanson héréditaire de Carinthie, & Grand-Veneur héréditaire de Stirie, Chambellan de l'Empereur, premier Maître-d'hôtel de l'Empereur LÉOPOLD & de l'Impératrice, obtint séance & voix dans le Collége des Princes, au moyen de l'acquisition qu'il fit de la Seigneurie de Traps dans le cercle d'Autriche. Il a eu de *Marie-Elisabeth d'Eggenberg*, sa femme, dix-sept enfans, dont, entr'autres: — 1. LÉOPOLD-IGNACE, Prince DE DIETRICHSTEIN, né en 1660, & mort en 1708; — 2. CHARLES-JOSEPH, mort sans lignée; — 3. GAUTHIER-XAVIER-ANTOINE, qui succéda à son frere en 1708, dans la dignité de Prince, & qui eut de sa premiere femme plusieurs garçons & deux

deux filles; — 4. & ERMUDE-THÉRESE-MARIE, alliée au Prince *de Lichtenstein.*

MAXIMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, second fils de MAXIMILIEN, Prince DE DIETRICHSTEIN, & d'*Anne-Marie de Lichtenstein*, fut Commandeur de l'Ordre de Calatrava, & mourut en 1692, laissant, entr'autres enfans de *Marie-Justine de Schwarzenberg*, EMILIEN, Comte DE DIETRICHSTEIN, qui succéda à son pere dans la dignité de Commandeur de l'Ordre de Calatrava, laquelle avoit été déjà plus d'un siécle dans sa Famille.

Le Prince DE DIETRICHSTEIN est du Cercle d'Autriche. Ses Terres sont 1°. la *Principauté* de son nom, où sont les Seigneuries de Niklaasburg, de Hollenburg, de Finckenstein & de Thalbert, avec d'autres Terres dans la Carinthie & dans la Moravie; & 2°. la *Baronnie* de Traps, qui releve immédiatement de l'Empire, & est dans le Cercle d'Autriche. Les armes: *tranché d'argent & de gueules, à deux serpettes de vigneron de couleur de fer, emmanchées d'or, adossées & mises en pal;* l'écu surmonté *d'une couronne de Prince.*

DIETZ: c'est le titre d'une branche cadette de la Maison DE NASSAU-DILLENBOURG, qui a donné les derniers Stadhouders, & qui subsiste dans GUILLAUME, Prince DE NASSAU-DIETZ, Stadhouder-héréditaire des Etats-Généraux, né le 8 Mars 1748. *Voyez* NASSAU & HOLLANDE.

— DIGOINE: Cette Maison a donné son nom à la premiere *Baronnie* du Charolois, connue dès le dixieme siécle. *Voyez l'Armorial de Bourgogne*, les *Mémoires* de cette Province, & les *Annales Bénédictines de* l'Ordre de Cluny. LIEBAULT DE DIGOINE, épousa dans le commencement du onzieme siécle, la fille de *Guichard*, Sire *de Beaujeu*, & de *Ricoaire de Salornei.* Voyez *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le Pere *Anselme.* Cette alliance a été continuée par ses descendans dans les Maisons *de la Guiche*, de *Semur*, de *Mello*, de *Ventadour*, de *Damas*, des *Barres.* GUILLAUME DE DIGOINE & son fils furent tués à la funeste bataille de Poitiers, & enterrés aux Jacobins de cette Ville. *Voyez l'Etat de la France*, par M. le Comte *de Boulainvilliers*, articles *Poitiers* & *Lyonnois.*

CHRÉTIEN, & EVRARD DE DIGOINE, freres, se croiserent avec les Seigneurs de la Cour de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, lorsque ce Prince prit la Croix à Bruxelles contre les Turcs. *Voyez Olivier de la Marche.* CLAUDE DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, &c. commandoit la Compagnie d'hommes d'Armes du Duc de Guise, & l'Arriere-Ban du Mâconnois. Le Commandeur de DIGOINE DU PALAIS, Chef d'Escadre, arriere petit-fils de CLAUDE, a servi avec la plus haute distinction. Il emporta le Fort devant Gênes, lorsque cette Ville fut bombardée sous le regne de LOUIS-LE-GRAND, étant Lieutenant de Vaisseau: il portoit le nom de *Chevalier du Palais*, fut Chevalier de Malte, & a commandé la Marine à Brest. *Voyez* l'Etat des services de la Marine. CLAUDE DE DIGOINE, Capitaine au Régiment de Picardie, a été tué à la bataille

de Parme : JEAN-BATISTE, son frere, Capitaine au même Régiment, est mort des blessures qu'il reçut à Guastalla, dont il avoit été trépané.

JEAN-BATISTE DE DIGOINE, appellé le *Chevalier de Digoine*, Capitaine au Régiment de Monaco, à présent Flandre, a été tué à la bataille de Lawfeldt ; il étoit frere de CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Capitaine des Grenadiers du même Régiment.

Cette Maison de tous les tems *Militaire*, a fourni dans la plus haute antiquité des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, des Comtes de Lyon, de Brioude, & des Chanoines du Chapitre noble de S. Pierre de Mâcon. Le dernier Comte de Lyon, étoit CLAUDE-MARTHE DE DIGOINE, mort en 1725. Il étoit frere de CLAUDE-JOSEPH, Marquis du Palais, mort en 1727, sans enfans de *Marie-Anne de Saulx-de-Tavannes*, son épouse. La Terre *de Digoine* a passé dans la Maison de *Damas*, par le mariage d'ANNE DE DIGOINE, fille unique de CHRÉTIEN DE DIGOINE, avec *Jean de Damas*, Seigneur de Clessy, Chevalier de la Toison d'Or.

Une branche cadette de la Maison de DIGOINE, en Charolois, a formé celle du Palais, surlimitrophe du Mâconnois & du Brionnois, à 6 lieues de la Terre de *Digoine*.

JEAN DE DIGOINE, Damoiseau, frere puîné de GUI, Chevalier, Seigneur de Martigny-le-Comte, & des Communes, en Charolois, épousa en 1359, *Guiette de Pouilly*, fille de *Jean de Pouilly*, Seigneur du Palais, de qui descendent les branches du Palais & des Barons du Bourg Saint-Christophe, en Bresse.

La branche du Palais s'est éteinte en 1727, par la mort de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, sans enfans de *Marie-Anne de Saulx de Tavannes*, son épouse, qui s'empara des biens de cette branche, & les transmit à Messire *Nicolas de Saulx*, Marquis de Tavannes.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Monaco, obtint Arrêt contradictoire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris en 1759, qui l'envoyoit en possession des biens de la succession de CLAUDE-JOSEPH DE DIGOINE, Marquis du Palais, qui se trouveroient situés dans les lieux de la Coûtume de Bourgogne, où les biens suivent l'*estoc & ligne*.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency & les Chevanes, a établi au procès contradictoire, qu'il étoit arriere-petit-fils de GILBERT DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* & de *Marguerite de Saint-Priest-Sainte-Colombe*, auteurs des deux branches du Palais & du Bourg Saint-Christophe, par LOUIS DE DIGOINE, Baron du Bourg Saint-Christophe, en Bresse, fils de GILBERT, & de *Marguerite de Saint-Priest-Sainte-Colombe ;* que FERDINAND I. étoit fils de LOUIS ; & que FERDINAND II, pere de CLAUDE-FERDINAND, étoit fils de FERDINAND I.

CLAUDE-FERDINAND DE DIGOINE, Seigneur du Palais, *&c.* est pere de FERDINAND-ALPHONSE-HONORÉ DE DIGOINE, éleve de l'Ecole Royale-Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, né le 16 Mai 1750, & de MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE DE DIGOINE, par son

mariage avec *Marie-Madelene-Françoise Tugghe*, fille du Sieur *Thomas Tugghe*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, originaire d'une Famille noble d'Angleterre.

MARGUERITE-FRANÇOISE DE DIGOINE, sœur de CLAUDE-FERDINAND, Comte DE DIGOINE, Seigneur du Palais, Mailly, Charency, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment de Monaco, à présent Flandre, est mariée à Messire *Remi-Pierre Darra*, Baron d'Haudrecy & du Chastelet. Les armes : *échiqueté d'argent & de sable, de 7 tires de 6 points*. Voyez *l'Armorial* de Bourgogne, par *Palliot*. Mémoire fourni par M. *de Digoine-du-Palais*.

* DIJON : cette Ville, capitale de la Bourgogne & du Dijonnois, a eu ses Comtes particuliers. Quoique les Evêques de Langres eussent vendu la propriété de la Ville de Dijon au Roi ROBERT, dès l'an 1016, ils continuerent néanmoins de se dire *Comtes de Dijon* jusqu'en 1179, qu'ils firent un échange avec le Duc de Bourgogne, HUGUES III : on ne sçait pas trop bien à quel titre. Auparavant le Duc HUGUES III, MANASSÈS-*le-Vieil*, Comte de Châlons vers l'an 880, & ses descendans, furent Comtes de Dijon, vraisemblablement pour les Evêques de Langres ; mais on trouve en même-tems des Comtes de Dijon de différentes races, & entr'autres OTHE-GUILLAUME, qui fut depuis Comte de Bourgogne, & qui mourut en 1027. Y auroit-il eu en même-tems des Comtes de Dijon pour les Evêques de Langres, & d'autres Comtes de la même Ville pour les Rois de France, & ensuite pour les Ducs de Bourgone ? c'est ce qu'on ignore. *Voyez* BOURGOGNE, pour le Duché, & le Dictionnaire des Gaules.

DILLENBOURG : JEAN, I. du nom, frere de GUILLAUME I, Comte de Nassau & Dillenbourg, Prince d'Orange, *&c.* est la tige des Princes de Nassau-Siégen, Dillenbourg & Dietz, & des derniers Stadhouders des Etats-Généraux. *Voyez* NASSAU.

DINAN : Ancienne Maison, originaire de Bretagne, qui a donné un Grand-Bouteiller de France en 1427, dans JACQUES DE DINAN, Seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, mort le 30 Avril 1444, le dernier mâle de sa Maison, & ne laissant qu'une fille nommée FRANÇOISE DE DINAN. Il descendoit de ROLAND DE DINAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Montafilant, qui vivoit en 1263. *Voyez* le P. *Anselme* & *Moréri*. Les armes : *de gueules, à 4 fusées d'hermines, posées en face, & accompagnées de 6 tourteaux de même, posés de front, 3 en chef & 3 en pointe*.

* — DINTEVILLE : Terre & Seigneurie située près de Bar-sur-Aube, qui a donné son nom à une branche de la Maison de *Jaucourt*, dont nous donnerons la Généalogie à la fin de cet article.

Elle fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1647, enregistrées au Parlement de Paris le 26 Mars suivant, & en la Chambre des Comptes le 12 Mai de la même année, en faveur de *Pierre le Goux*, Seigneur de la Berchere, premier Président du Parlement de Grenoble, frere de *Denis*, qui lui succéda, & fils de *Jean-Batiste le Goux*, premier Président du Parlement de Dijon.

Cette Terre de DINTEVILLE, à laquelle furent réunies les Seigneuries

de *Juvencourt* & de *Silvarouere*, a été de nouveau érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Juin 1703, en faveur de *Guillaume le Brum*, Marquis de Dinteville, mort en 1733, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Mestre-de-camp-Lieutenant du Régiment Colonel-Général de Cavalerie. Il avoit épousé en Mai 1706, *Elisabeth Quentin-de-la-Vienne*, dont est venu le Marquis *de Dinteville*, vivant en 1764. Ce GUILLAUME LE BRUM étoit fils de JEAN LE BRUM, Seigneur du Breuil, Président au Grand-Conseil, mort le 5 Juin 1676, & d'*Hélene de Besançon*, fille de *Bernard*, Seigneur du Plessis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louise d'Amphoux;* laquelle *Hélene de Besançon* épousa en secondes nôces *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*, duquel elle n'eut que feu la Marquise *de Bauffremont*, nommée *Hélene de Courtenay*, la derniere de ce grand nom, tante du Marquis *de Dinteville.*

Elle est aujourd'hui possédée par ALEXANDRE LE BRUM, fils ainé de GUILLAUME, Prêtre, Abbé de Notre-Dame de Ligues, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, & Archidiacre de Piviers dans la même Eglise, qui a pour héritier son neveu, né en 1756, fils unique de JOSEPH LE BRUM-DE-DINTEVILLE, mort en 1757, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & de *N... de Rochechouart*, fille de *N...* Baron *de Rochechouart*, Capitaine de Vaisseaux, lequel étoit de la branche du Seigneur de la Brosse & de la Saussaye.

ALEXANDRE LE BRUM a pour sœurs Madame la Comtesse *d'Orlick*, femme du Comte *d'Orlick*, Maréchal-de-camp, & Colonel du Régiment Allemand de Royal-Pologne; & deux Chanoinesses du Chapitre noble de Montigny en Franche-Comté.

Quant à la Maison de *Dinteville*, originaire de Bourgogne, & branche cadette de celle de *Jaucourt*, elle a pour auteur:

I. PIERRE, Sire DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, second fils de PIERRE, Sire DE JAUCOURT, & de *Comtesse*, sa femme, lequel prit le nom de *Dinteville*, en retenant les armes de *Jaucourt.* On lui donne pour femme *Jeanne d'Arzillieres*, dont il eut: — 1. ERARD, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Polisi & des Chenets, rapportée ci-après; — 3. & SIMON, Chanoine de Châlons & Doyen d'Autun.

II. ERARD, I. du nom de cette branche, Seigneur DE DINTEVILLE, mort avant l'an 1361, avoit épousé *Jeanne de Fontetes*, dont: — 1. ERARD, qui suit; — 2. & PIERRE, Docteur ès Loix, Chancelier de Bourgogne en 1371, que quelques-uns disent avoir été Evêque de Nevers en 1375.

III. ERARD, II. du nom, Seigneur DE DINTEVILLE & de Spoi, mort avant le mois de Mai 1416, avoit épousé *Isabeau de Grancei*, veuve de *Jean d'Arzillieres*, & fille de *Guillaume de Grancei*, Seigneur de Larei, dont: — 1. LEGER, qui suit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Spoi, rapportée ci-après; — 3. GUILLAUME, Seigneur de Norroi, vivant en 1429; — 4. & JEANNE, mariée à *Jean de Chaufour*, Seigneur de Marai & d'Eschelot.

IV. LEGER, Seigneur DE DINTEVILLE, Chambellan du Roi, mort avant le mois de Décembre 1476, s'étoit allié avec *Antoinette de Lisignes*,

Dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart*, Seigneur *de Lisignes*, laquelle se remaria avec *Alexandre Christon*. Elle eut de son premier mari :

V. PIERRE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Lisignes, Vireaux & Sambourg, Pannetier du Roi, & Capitaine du Château de Coiffi, lequel eut divers emplois sous les Regnes des Rois CHARLES VII. & LOUIS XI, depuis l'an 1446 jusqu'en 1479. Il épousa *Louise d'Alégre*, fille d'*Yves Tourzel*, Baron d'Alégre, & de *Marguerite d'Apcher*, dont : — 1. CATHERINE, mariée par contrat du 26 Avril 1480, à *Didier de Mandelot*, Seigneur de Ciseri ; — 2. JEANNE, alliée à *Jacques de Fussei*, Seigneur de Savrigni & de Neufvelles ; — 3. JACQUELINE, mariée à *Robert de Fougieres*, Seigneur de l'Etoile ; — 4. MARGUERITE, épouse de *Jean d'Igny*, Seigneur de Risaucourt ; — 5. & SUSANNE, mariée à *Jean de Nebechen*, Seigneur de Vincelles.

Seigneurs de SPOI, FOUGEROLLES, *&c.*

IV. JEAN DE DINTEVILLE, I. du nom, second fils d'ERARD II, Seigneur DE DINTEVILLE, & d'*Isabeau de Grancei*, fut Seigneur des Roches & de Spoi, & vivoit en l'an 1440. Il épousa *Jeanne de Pontaillier*, Dame de Fougerolles & de la Roche-sur-Aisne, veuve de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Crespon, & sœur de *Jean de Pontaillier*, Seigneur de Vaux, dont : — 1. ERARD, qui suit ; — 2. GUYOT, Seigneur de la Roche-sur-Aisne en Réthelois, marié 1°. à *Jacqueline d'Inchi* ; 2°. le 17 Septembre 1495, à *Marguerite de Marisi*, veuve de *Guillaume de Saint-Germain*, Seigneur de Cheuvres, & fille de *François de Marisi*, Seigneur de Cecuel & de Valentigni, & d'*Isabelle de Lourvemont* ; & 3°. à *Jeanne d'Orjault*, veuve de *Baudard de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de sa premiere ni de sa troisieme femme, & laissa de la seconde pour fille unique, JEANNE DE DINTEVILLE, mariée par contrat du 25 Juillet 1502, à *Antoine de Cuvilliers*, Seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudard*, Seigneur d'Eppe, & de *Jeanne d'Orjault*, sa belle-mere ; — 3. & ANTOINETTE, mariée à *Erard de Saulx*, Seigneur d'Aurain.

V. ERARD DE DINTEVILLE, Seigneur de Spoi & de Fougerolles, vivoit l'an 1500, & épousa 1°. le 28 Avril 1470, *Guyonne de Vergy*, fille de *Jean*, bâtard *de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & de *Catherine de Haraucourt* ; & 2°. *Françoise de Feugerais*, veuve de *Frémin*, Seigneur de la Sangle. Du premier lit vinrent : — 1. LOUIS, qui retira la Terre de Dinteville de ses cousins, & mourut sans enfans de *Jeanne de Ferrieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Preles ; — 2. ANTOINE, qui suit ; — 3. GUILLEMETTE, mariée à *Pierre de Foissi*, Seigneur de Chamesson ; — 4. FRANÇOISE, Religieuse à Avenai ; — 5 & 6. & deux autres Religieuses. Du second lit étoit issu : — 7. JEAN, vivant en 1505.

VI. ANTOINE, Seigneur DE DINTEVILLE, de Spoi & de Fougerolles, Baron de Meurville, *&c.* mort à Milan, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Marignan en 1515, avoit épousé *Barbe de Sainte-Maure*, Dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrian*, Comte de Nesle, & de

Charlotte de Châlons, Comtesse de Joigni, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. JOACHIM, Abbé de Monstier-Ramei en 1558; — 3. FRANÇOISE, mariée le 13 Avril 1529, à *Claude de Haraucourt*, Seigneur d'Ubexy & de Magnieres, lequel perdit la vue & l'ouie d'une maladie; — 4. & ISABELLE, mariée le 7 Novembre 1533, à *Jean de la Riviere*, Seigneur de Quinci & de Seignelai.

VII. JEAN, II. du nom de sa branche, Seigneur DE DINTEVILLE, Meurville, Fougerolles, Grignon, *&c.* tué au siége de Metz en 1552, avoit épousé par contrat du 7 Février 1534, *Gabrielle de Stainville*, Dame de Sommelonne & de Montplanne, Gouvernante des Princesses de Lorraine, fille de *Louis de Stainville*, Sénéchal de Barrois, & d'*Oudette Lhuillier*, dont: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. ANTOINETTE, qui succéda à son frere dans tous ses biens, & épousa *Claude de Bussi*, Seigneur d'Eria & de Grangeac, Baron de Brion, vivante en 1609; — 3. AGNÈS, mariée le 25 Février 1558, à *Joachim de Chastenay*, Baron de Lanti; — 4. & RENÉE, Abbesse de Remiremont, morte en 1581.

VIII. JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* mourut sans postérité le premier Octobre 1607. Il avoit épousé 1°. MARGUERITE DE DINTEVILLE, fille unique de GAUCHER, Seigneur de Vanlai, & de *Louise de Coligni*, morte en Septembre 1596; & 2°. le 31 Décembre suivant, *Léonore de Saulx*, Dame d'Aurain, fille de *Guillaume de Saulx*, II. du nom, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* & de *Catherine Chabot*, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance, par contrat du 8 Octobre 1608, avec *Aimé de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente, Marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiere femme.

Seigneurs DE POLISI & DES CHENETS.

II. JEAN DE JAUCOURT, I. du nom, dit *de Dinteville*, second fils de PIERRE, Seigneur de Dinteville, fut Seigneur de Polisi, Bailli de Châlons & de Dijon, & des Terres d'Outre-Saône, Réformateur & Inquisiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épousa en 1326, *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fille de *Simon*, Seigneur de Sailli, *&c.* dont il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ERARD, dont la postérité sera rapportée après son aîné; — 3. PIERRE, Chanoine & Pénitencier de l'Eglise d'Orléans; — 4. GÉRARDE, mariée à *Jean de Noeix*, Seigneur de Trémilli; — 5. YOLANDE, Dame de Vitri-le-Croisé, mariée 1°. à *Renaud de Mello*, & 2°. à *Etienne d'Oiselet*, Seigneur de la Villeneuve; — 6. & AGNÈS, Religieuse à Troyes.

III. JEAN DE DINTEVILLE, II. du nom, Seigneur de Polisi, vivoit en 1372, & épousa *Catherine de Guarchi*, fille de *N...* Seigneur de Champlot, dont — 1. JEANNE, Dame de Polisi en partie, alliée à *Renaud de Lamoncourt*, & morte sans enfans; — 2. & ISABELLE-GUILLEMETTE, morte sans alliance.

III. ERARD DE DINTEVILLE, fils puîné de JEAN DE JAUCOURT, I.

du nom, dit *de Dinteville*, Seigneur de Polisi, & de *Laure de Joinville*, Dame des Chenets, fut Seigneur des Chenets & de Polisi, & servit dans toutes les guerres de son tems, tant en Normandie, que sur les frontieres de Picardie, depuis l'an 1358, jusqu'en 1387. Il épousa *Mahaud de Cirei*, fille de *Girard*, Seigneur *de Cirei*, & d'*Agnès de Bulligneville*. Elle prit une seconde alliance avec *Renaud de Verdelot*, Seigneur de Villiers-Saint-Georges, ayant eu de son premier mariage : — 1. GIRARD, Seigneur des Chenets, marié en 1373, à *Alix de Choiseul*, Dame de Dompmartin, & fille de *Jean*, Seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne de Noyers*. Elle prit une seconde alliance avec *Galchaut de Choiseul*, Seigneur d'Aigremont, ayant eu de son premier mariage JEAN DE DINTEVILLE, mort jeune; — 2. & JEAN, qui suit.

IV. JEAN DE DINTEVILLE, III. du nom, Seigneur des Pins & du Grand Pavillon, puis des Chenets, après son frere, étoit Bailli de Troyes en 1420 & 1438; fut fait prisonnier, & saccagé dans sa maison des Chenets, par un nommé *Fortepiece*, par ordre du Comte *de Vaudemont;* & se battit depuis avec cet homme dans les fossés de Chablis, & ils se tuerent tous deux. Il avoit épousé 1°. *Agnès de Courtejambe*, Dame de Commarin & de Marigni, fille & héritiere de *Jacques de Courtejambe*, Seigneur de Commarin & de Marigni, & de *Jacquette de Blezi ;* & 2°. *Marguerite de Grancei*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint CLAUDE, qui suit.

V. CLAUDE DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets, Commarin, Polisi, *&c.* Surintendant des Finances du Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy, en sa soixante-cinquieme année, avoit épousé *Jeanne de la Beaume*, fille de *Pierre*, Seigneur du Mont Saint-Sorlin, *&c.* & d'*Alix de Luyrieux*, morte le 30 Septembre 1510, en sa quatre-vingt-dix-neuvieme année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent : — 1. LOUIS, Abbé de Saint-Benigne de Dijon & de Saint-Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23 Septembre 1500; — 2. CLAUDE, Abbé de la Ferté-sur-Grosne, de la Bussiere, de Beaulieu en Argone, du Val de Notre-Dame, & de Ragni, mort en Octobre 1507, laissant pour fille naturelle CATHERINE, qui fut Gouvernante des filles de GUILLAUME DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets; — 3. JACQUES, dit *l'aîné*, Seigneur de Commarin, des Chenets, & de Bar-sur-Seine, Capitaine de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa *Alix de Pontallier*, dont il eut pour fille unique, BENIGNE DE DINTEVILLE, Dame de Commarin, mariée à *Gérard de Vienne*, Seigneur de Pimont, d'Antigny & de Ruffei, Chevalier de la Reine ; — 4. GUILLAUME, Abbé de Monstier-Ramei & de Saint-Seine, mort le 25 Juin 1501 ; — 5. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort imbécille ; — 6. PIERRE, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Troyes, & Sénéchal de son Ordre, mort à Rhodes; — 7. GAUCHER, qui suit; — 8. GUYOT, Seigneur des Chenets, Capitaine de la Garde du Duc d'Orléans, mort sans alliance à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1483 ; — 9. JACQUES, dit *le Jeune*, Seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de

LOUIS, Duc d'Orléans, lequel le fit son Grand-Veneur; depuis, ce Prince étant parvenu à la Couronne, il le pourvut de la charge de Grand-Veneur de France le premier Octobre 1498, qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée sur la fin du mois de Mars 1506. Il avoit épousé *Anne*, Dame *de Châteauvillain*, *&c.* laquelle prit une seconde alliance avec *Marc de la Beaume*, Comte de Montrevel, ayant eu de son premier mariage, CLAUDE DE DINTEVILLE, mort âgé de 18 ans; — 10. FRANÇOIS, Abbé de Monstier-en-Der, de Châtillon & de Saint-Benoît, Prieur de Choisi, Evêque de Sisteron, puis d'Auxerre, mort le 29 Avril 1530; — 11. CATHERINE, mariée à *Henri de Cicon*, Seigneur de Rançonnieres; — 12. CLAUDE, morte jeune; — 13. autre CLAUDE, Abbesse de S. Maur de Verdun, morte le 6 Février 1531; — 14. & ANTOINETTE, Abbesse de Maubuisson, morte le 11 Janvier 1524.

VI. GAUCHER DE DINTEVILLE, Seigneur de Polisi, des Chenets, de Vanlai, *&c.* Maître-d'hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, Bailli de Troyes, Lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, Gouverneur de FRANÇOIS, Dauphin, survécut à tous ses freres, & mourut le 22 Mars 1539, âgé de 72 ans. Il avoit épousé le 17 Juin 1496, *Anne du Plessis*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ouschamps, & de *Claude de Popaincourt*, morte le 6 Février 1545, âgée de 65 ans, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, né le 26 Juillet 1498, Evêque d'Auxerre par la résignation de son oncle, Abbé de Monstier-en-Der & de Monstier-la-Celle, qu'il fut obligé de résigner. Il avoit été Ambassadeur à Rome en 1532, & mourut le 27 Septembre 1554; — 2. LOUIS, né le 25 Juin 1503, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Tupigni & de Villedieu, mort à Malte le 22 Juillet 1531, laissant pour fils naturel MARIN DE DINTEVILLE, Abbé de S. Michel de Tonnerre en 1557, tué à Paris d'un coup de pistolet en 1574; — 3. JEAN, né le 21 Septembre 1504, Seigneur de Polisi & de Tenelierez, Bailli de Troyes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, & Ambassadeur en Angleterre, mort sans alliance en 1555, étant perclu de tous ses membres; — 4. GUILLAUME, qui suit; — 5. un autre JEAN, né le premier Octobre 1505, mort jeune; — 6. GAUCHER, auteur des Seigneurs de Vanlai, rapportés ci-après; — 7. CHARLOTTE, née le 28 Février 1501, & mariée à *Louis Raguier*, Seigneur de la Motte-de-Tilli & d'Esternai; — 8. CLAUDE, née le 3 Août 1509, morte jeune; — 9. & FRANÇOISE, née le 24 Avril 1512, alliée à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

VII. GUILLAUME DE DINTEVILLE, Seigneur des Chenets, de Polisi, de Dompmartin, *&c.* Bailli de Troyes, Gouverneur de Bassigni, & Capitaine de Langres, mort en 1559, âgé de 54 ans, avoit épousé en 1546, *Louise de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Jacquette de la Rochefoucaud*, Dame d'honneur de la Reine, morte le 15 Décembre 1589, dont il eut: — 1 & 2. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes; — 3. CLAUDE, Dame des Chenets, mariée à *François de Cazillac*, Seigneur de Cessac, Chevalier des Ordres du Roi; — 4. JEANNE, alliée 1°. à

à *Louis de Lenoncourt*, Baron de Colombei; & 2°. en 1555, à *Philippe de Choiseul*, Baron d'Aigremont; — 5. GABRIELLE, qui épousa *Philibert de Coligny*, Seigneur de Crécia; — 6. MARGUERITE, femme de *François*, Baron *de Dompmartin*, Colonel des Reistres; — 7. FRANÇOISE, Abbesse d'Argensolles, puis de Notre-Dame de Troyes, où elle mourut le 28 Décembre 1617; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Chrétien de Choiseul*, Baron de Beaupré.

Seigneurs de VANLAY.

VII. GAUCHER DE DINTEVILLE, né le 2 Août 1509, fils puîné de GAUCHER, Seigneur de Polisi, *&c.* & d'*Anne du Plessis*, fut Seigneur de Vanlay, Capitaine de Bar-sur-Seine, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; mais il tomba dans la disgrace du Roi FRANÇOIS I, ce qui l'obligea de sortir de France en 1538, & de se retirer à Venise, où il demeura jusqu'à l'avénement à la Couronne du Roi HENRI II, dont il avoit été Gouverneur, & qui le rétablit en ses charges & biens. Il mourut le 20 Mars 1550, ayant eu de *Louise de Coligny*, fille de *Philibert*, Seigneur de Crécia, & de *Jeanne de Châteauvieux*, qu'il avoit épousée le 13 Février 1544, & morte le 25 Août 1580: — 1, 2 & 3. MARC, ANTOINE & JEAN, morts jeunes; — 4 & MARGUERITE, née le 16 Janvier 1549, mariée à JOACHIM, Baron DE DINTEVILLE, Meurville, *&c.* Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, morte sans postérité en Septembre 1596. Les armes, les mêmes que celles de JAUCOURT. Voyez ce mot, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne* & *Moréri*.

DIO, *ou* DYO-PALATIN: ancienne Famille noble, qui a long-tems possédé l'ancienne Baronnie de Fléchères, dans la Principauté de Dombes. JACQUES DE DIO-PALATIN, Baron de Fléchères, fit en 1514, une imposition des Tailles sur les Vassaux de la Baronnie, pour son joyeux avénement. Elle fut depuis acquise par *Jean de Sève*, à qui la Princesse MARIE DE BOURBON, Souveraine de Dombes, donna en 1620, des Lettres d'échange pour les confins de la Baronnie de Fléchères. *Voyez* au mot SÉVE (DE).

Il y a apparence que le surnom de PALATIN, qui par succession de tems a été joint à celui de DIO, est le surnom d'*Alix Palatin*, fille & héritiere de *Guillaume Palatin*, Seigneur de Flesчhin, laquelle (suivant des anciens Mémoires Généalogiques), étoit femme de GUYOT DE DIO, Chevalier, en 1336; & que de ce même GUYOT DE DIO, est issu JEAN DE DIO-PALATIN, par lequel M. *d'Hozier* commence la filiation de cette Famille.

CLAUDE-HENRI DE DIO-PALATIN DE MONTPEIROUX, Ecuyer, Seigneur de Montmor, Lieutenant-Colonel du Régiment de Mortemar, a épousé le 20 Octobre 1712, *Anne-Elisabeth des Salles*, fille de *Claude-Gustave des Salles*, Baron de Rorthé, premier Maréchal de Lorraine & Barrois, & de Dame *Huguette Valerot*, dont des enfans.

CLAUDE-GUSTAVE-ELÉONOR DE DIO-PALATIN, Marquis de Mont-

peiroux, est mort à Châlons-sur-Saone le 30 Janvier 1770, âgé de 56 ans. Les armes : *fascé d'or & d'azur de 6 pièces, à la bordure de gueules.*

* DIOIS : pays avec titre de *Comté*, en Dauphiné. *Isoard*, II. du nom, cinquieme & dernier Comte de Diois, mourut sans postérité en 1116. Alors les *Comtes de Toulouse*, desquels relevoit le pays entre l'Isere & la Durance, en qualité de *Marquis de Provence*, réunirent le *Diois* à leurs anciens Domaines ; mais en 1180, ils donnerent ce Comté à AIMARD DE POITIERS, II. du nom, qui l'unit à celui de *Valentinois*.

Dès l'an 1178, FRÉDERIC I. donna la Seigneurie de la Ville de Die à l'Evêque *Robert*, & lui donna en même tems les Régales ; & même le droit de battre monnoie. Mais en 1449, les Evêques de Die soumirent leur temporel au Roi, & depuis ce tems ils n'ont joui que de la Seigneurie utile de cette Ville.

*— DION-LE-MONT : Seigneurie en Brabant, érigée en *Comté*, qui fut acquise par PIERRE DAEMS, Ecuyer, Bourgue-Mestre d'Anvers, dont le fils SÉBASTIEN DAEMS, Seigneur de Dion-le-Mont & de Noirmont, étant mort sans alliance, institua pour ses héritiers les enfans de sa sœur, MARIE DAEMS, mariée à *François Gallo de Salamanque*, Chevalier, Bourgue-Mestre d'Anvers, d'une Famille noble originaire de Castille, pere d'ANTOINE GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Seigneur de Dion-le-Mont, de Noirmont, & autres lieux, en faveur duquel la Seigneurie de *Dion-le-Mont* fut érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Espagne, du 16 Décembre 1665. Son fils JEAN GALLO DE SALAMANQUE, Chevalier, Baron de Noirmont, Seigneur de Louvrange, lui a succédé dans le Comté de *Dion-le-Mont*. Tablettes Histor. & Généalog. *Part. V. p. 199.*

*— DISIMIEU, en Dauphiné, Diocèse de Lyon : Terre & Seigneurie érigée *en Comté* par Lettres du mois de Juin 1613, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 8 Août 1617, en faveur de *César de Martin*, Seigneur de Disimieu, Gouverneur de Grenoble. On trouve que la Douanne de Valence en Dauphiné fut établie en 1595, sous le nom de *Douanne de Vienne*, pour payer au Seigneur *de Disimieu*, Gouverneur de Vienne, la somme de 60 mille livres qui lui avoit été promise en reconnoissance de ce qu'il avoit réduit cette Ville sous l'obéissance du Roi. Les armes de MARTIN, sont : *de gueules, à 6 roses d'argent*, 3, 2 & 1.

* DIUSE : Terre & Seigneurie en Béarn, érigée en *Baronnie* par Lettres-Patentes de ... en faveur de *N... de Bats*, Seigneur de Diuse, dont la postérité subsiste.

*— DIXMUDE, *ou* DISQUEMUE : Famille noble & ancienne, originaire de Flandre, dont il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une branche établie en Boulonnois, Province de Picardie, & Election d'Amiens.

Cette Maison, dont l'origine se perd dans la plus haute antiquité, a toujours porté pour armes : *fascé d'or & d'azur de 8 pièces.* Les branches différentes ne les ont variées que par des brisures distinctives, comme le *sautoir de gueules*, la *bande de gueules*, la *bande dentée de gueules*, & le

franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent. Cette derniere brisure paroît avoir été affectée à la branche qui subsistoit encore dans le dernier siécle à Ypres, avec le titre de *Vicomte*, & à celle établie en Boulonnois, qui est la seule qui ne soit pas éteinte. Les Eglises d'Ypres sont pleines d'écussons avec cette derniere brisure ; & par un *Armorial des premieres Croisades*, intitulé : *Flandre & Hainaut*, on voit *le Sire de* DISQUEMUE, *qui porte fessé d'or & d'azur de 8 piéces, au sautoir de gueules ;* & THIERRY DE DISQUEMUE *semblablement, à un lionchel d'argent.*

L'uniformité dans l'orthographe du nom n'a pas été aussi exactement suivie que celle des armoiries ; les uns écrivoient de toute ancienneté DIXMUDE, d'autres DIQUEMUE, DISQUEMUE, DISQUEMUDE, DIESMUDE & DIXMUIDEN ; & dans le tems qu'ils possédoient la Terre de Beuvres ou Beverne, avec celle de Dixmude, ils s'appelloient indistinctement DIXMUDE, Seigneur de Beuvres ou Beverne, & BEVERNE, Seigneur de Dixmude ou Disquemuë.

On voit dans *les Recherches* des Antiquités & Noblesses de Flandre par *Lépinoy*, que les Comtes de Flandre étant empêchés dans quelques expéditions étrangeres, commirent pour le Gouvernement de leurs pays les plus nobles, sages & vaillans Chevaliers, parmi lesquels se trouve avoir été des premiers, Messire THIERRY DE BEVERNE, Seigneur de Dixmude, qui fut établi audit Gouvernement par ARNOUD *le Vieux* l'an 965, allant en Lombardie ; & que durant l'absence dudit Comte, ledit Seigneur défendit vaillamment la ville de Gand, & soutint le siége de trois Rois, sçavoir de France, d'Angleterre & d'Ecosse, lesquels furent contraints de lever le siége, & de *s'en retourner à grande honte.* On trouve dans le même livre, que ledit Seigneur de Beverne & de Dixmude étoit un grand Baron de Flandre, portant : *d'or & d'azur de huit piéces, au sautoir de gueules,* & crioit son nom.

JEAN DE BEUVRES, Evêque de Potanse, vendit cette Terre de Beuvres à LOUIS, fils aîné du Comte de Flandre, pour cent mille francs parisis, par contrat de l'an 1312 ; & celle de Dixmude a passé par alliance dans la Maison d'*Haverskerque*, & de celle-ci dans celle de *Sacquespée* vers l'an 1500.

Dans la *Flandria illustrata*, on voit un autre THIERRY DE BEUVRES, Seigneur de Dixmude, qui fut à la Croisade avec ROBERT DE JÉRUSALEM en 1096. Plus, dans le même Auteur, un autre THIERRY DE BEUVRES, qui épousa la fille de *Gauthier de Sotteghem* & vengea la mort de CHARLES *le Bon*, Comte de Flandre en 1127. Il eut de sa femme, GUILLAUME DE DIXMUDE, Prince de Galilée, & Connétable de Jérusalem, tué par les Turcs en 1181, laissant pour fils, ELIAN DE DIXMUDE, Prince de Galilée, Connétable de Jérusalem, *&c.* qui ne laissa qu'une fille, mariée 1°. à *Gauthier de Saint-Omer*, Prince de Tabarie ; & 2°. à *Raimond*, Comte *de Tripoli.*

La branche aînée de la Maison de DIXMUDE fut continuée par THEODORICUS DIESCHEMUDA, qui, comme l'on voit dans un petit Cartulaire *in*-4°. en parchemin de l'Abbaye de Saint-Bertin, fut témoin avec

RAOUL, son frere, à l'acte de Réglement fait par le Marquis de Flandre en la ville de Furnes l'an 1110, sur les différends qu'il avoit avec l'Abbé de S. Bertin. Il se maria avec *Béatrix de Gand*, dont il eut : — 1. THIERRY, Châtelain de DIXMUDE, que l'on voit dans l'*Histoire* de la Maison *de Guines* par *Duchesne*, *fol. 308*, témoin à différens actes faits par le Comte de Flandre ès années 1192 & 1200, & qui épousa *Anne de Coucy* ; — 2. autre THIERRY, Seigneur DE BEUVRES, dont nous allons parler ; — 3. & EUSTACHE DE DIXMUDE, que l'on voit, dans la même *Histoire*, *fol. 306*, témoin à une donation faite l'an 1190, par le Châtelain de Gand, à l'Eglise de Forest, près Bruxelles.

THIERRY DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épousa *Marguerite de Brienne*, qui mourut l'an 1275. L'*édition* de 1724 des *Trophées du Brabant*, *fol. 281 & 282*, fait mention de leurs épitaphes en vers latins, qui disent ladite *de Brienne* issue des Rois de Chypre. THIERRY fut enterré à Valenciennes, en l'Eglise des Jacobins, où son tombeau fut détruit lors du saccagement par les hérétiques l'an 1566 ; mais la pierre y sert à présent de pierre d'autel. On l'y voyoit armé, tenant l'épée au poing avec un écu des armes de DIXMUDE. Ladite *de Brienne*, sa femme, fut enterrée à l'Abbaye de Flines, près Douay. Sur son tombeau est représentée une Dame portant l'écu des armes de DIXMUDE & de *Brienne*. Il en eut deux fils : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & HUGUES, qui fut Dominicain, & mourut l'an 1286.

JEAN DE DIXMUDE, Seigneur de Beuvres, épousa *Catherine de Balinghen*, dont il eut HENRI DE BEUVRES, Châtelain de Dixmude, qui, en 1369, s'entremit à pacifier les Gantois, avec PHILIPPE *le Hardi*, Comte de Flandre. On voit dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VI*, *p. 781*, qu'il épousa *Jeanne de Picquigny*, Dame de Canaples & d'Outrebois, & que celle-ci vendit cette derniere Terre, conjointement avec HENRI DE BEUVRES, Seigneur de Disquemue, son mari, en 1367, au Roi CHARLES V, qui depuis la donna à l'Eglise de Paris.

Dans le cabinet des Ordres du Roi, on trouve nombre de quittances originales des années 1375, 1380, 1386, 1387 & autres, données à différens Trésoriers des Guerres par JEAN DE DISQUEMUE, & par THIERRY DE DISQUEMUE & DIQUEMUE, tous *Chevaliers - Bacheliers* ou *Bannerets*, en prêts sur leurs gages en cette qualité. On trouve aussi dans le même cabinet un rôle des Gens-d'armes & autres venus au Mans, par mandemens du Roi, pour certain voyage & chevauchée qu'il entendoit faire en 1392, dans lequel on voit *Messire* THIERRY DE DICQUEMUE, *Chevalier-Bachelier*, cinq autres Chevaliers-Bacheliers, 50 Ecuyers & 24 Archers de sa Compagnie. De ces quittances & rôle, feu M. *de Clairambault* en a donné des copies collationnées le 24 Décembre 1732, à MM. DE DISQUEMUE-DE-MONTBRUN & DE HAME, établis en Boulonnois.

Dans les *Registres* du Parlement de Paris, intitulé *Manuale Placitorum*, 13 Novembre *anno* 1385, *per Joannem Jouvence*, Greffier du Parlement, *Plaidoyerie* de l'an 1386, le 4 Juin, Messire *Baudin de Nouvion*, contre les Seigneur & Dame DE DISQUEMUE, pour le bail de *Jehannette de Nou-*

vion, fille du feu Seigneur *de Nouvion*, son frere, prétendu par ceux DE DISQUEMUE: il est dit: *sont hommes-d'armes & toujours en guerre, & repairent dans un chastel près Calais, que chevauchant par le pays, ils allerent voir leur pere, & ne commirent aucun excès.* C'est le premier indice de l'établissement de la Maison de DIXMUDE ou DISQUEMUE en Boulonnois; & il se confirme par *le Laboureur*, dans son *Histoire de* CHARLES VI, dans laquelle il dit, *Tome II. pag. 26*, que *au mois de Mai 1412, les Anglois de la frontiere du Boulonnois prinrent d'emblée la forteresse de* Bavelinghen, *située entre Ardres & Calais, laquelle appartenoit au Seigneur* DE DIXMUDE. Dans la *Flandria illustrata, Tome III. fol. 349*, il est dit que la forteresse de *Balinghen* entre Ardres & Calais, qui appartenoit à THIERRY DE DIXMUDE, fut prise par les Anglois en 1412, par la trahison de *Jean de Stenbeck.*

Dans les *Antiquités de la ville d'Amiens* par *la Morliere, p. 673*, on voit un ROLAND DE DISQUEMUE, qualifié de *Seigneur de Bavelinghen*, qui épousa Dame Madame *Claire de Flourens* en l'an 1440, & qui n'eut point d'enfans; mais comme l'on voit encore dans la *Flandria illustrata*, un THIERRY, Vicomte DE DIXMUDE, & Baron de Balinghen en 1297, & que dans l'énumération des biens possédés par ceux de ce nom, il y est dit, *Tome III.* p. 334: *Baronatus de Balinghen, inter Caletas & Ardeam*, il est apparent que c'est plutôt *Balinghen* que *Bavelinghen.* Cette Terre, faute d'héritiers descendans en ligne directe de la Maison *de Balinghen*, y sera sans doute rentrée (elle appartient actuellement à M. *Donjon-de-Saint-Martin*); & l'on voit que dès ce tems, la Maison de DISQUEMUE ou DIXMUDE étoit fort étendue, & avoit plusieurs branches.

Dans les *Extraits* des *Obseques funébres* des Comtes & Comtesses de Flandre, dont les corps furent portés de l'Abbaye de Loo en l'Eglise de S. Pierre à Lille en Flandre, l'an 1383, on trouve le Châtelain DE DIXMUDE à séneftre. Dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tome V, pag. 136, on voit qu'une *Jeanne de Harcourt*, Dame de Mesieres, fille de *Jacques de Harcourt*, Chevalier, Seigneur de Montgommeri, & de *Jeanne d'Enghien*, épouse en l'an 1414, HUGUES, Sire DE DIXMUDE; & dans l'*Histoire de* CHARLES VII, *in-fol.* par *Godefroy*, pag. 74, que HENRI DE DISQUEMUE fut l'un des Députés de la part des Flamands en 1435, pour traiter la paix entre les Rois de France & d'Angleterre & le Duc de Bourgogne. On voit en 1417, un THIERRY DE DIXMUDE commander une armée en Normandie, & un autre en 1414, qualifié *Seigneur de Saint-Berge*, qui étoit un Seigneur très-renommé, & fut tué par les François. Il avoit une sœur, nommée MARIE DE DIXMUDE, Chanoinesse à Maubeuge.

On voit qu'avant ce tems-là il y avoit une branche de DIXMUDE particuliérement établie à Ypres, où JEAN DE DIXMUDE étoit Conseiller l'an 1332, qui délaissa deux fils, JACQUES & DENIS, qui se distinguerent en 1337. En 1383, CHRISTOPHE DE DIXMUDE étoit Prévôt des Chanoines Réguliers de Saint-Martin à Ypres, dont COLARD DE DIXMUDE fut Doyen en 1428, & Prévôt en 1440.

PAUL DE DIXMUDE étoit avoué d'Ypres en 1447; & OLIVIER DE DIXMUDE, premier Sénateur. Un JEAN DE DIXMUDE a été Prévôt de Formeselle en 1460; & CATHERINE DE DIXMUDE étoit Abbesse de l'Abiette à Lille. JOSSE DE DIXMUDE, autre Avoué d'Ypres en 1472, épousa *Catherine de la Voestine*, fille du Marquis de Bécelaër, dont naquit JOSSE DE DIXMUDE, II. du nom, marié avec *Catherine Stavelle*, fille de *Pierre*, dont il eut: JEAN DE DIXMUDE, lequel épousa *Jossine de Nesle*, mere de JEAN DE DIXMUDE, II. du nom, marié à *Jacqueline Dulaër*, & pere de JEAN DE DIXMUDE, III. du nom, lequel épousa *Anne Vanden-Broucke*, dont il eut beaucoup d'enfans. On voit dans *Lépinoy*, que dans ce tems-là il y avoit un JOSSE DE DIXMUDE Echevin à Gand.

Et dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. V, *pag. 82*, on lit que Madame MARIE DE BEUVRES, dite DE DISQUEMUE, épousa 1°. *Renaud de Resse*, Seigneur de Bailleul, mort en 1446; & 2°. *Renaud de Haverskerque*, dont naquit: — 1. *Archambaut de Haverskerque*, Seigneur de Disquemue, & mort sans enfans; — 2. & *Catherine de Haverskerque*, héritiere de son frere, laquelle porta à *Guillaume de Sacquespée*, son mari, la Terre de Dixmude, que cette Maison possédoit encore en 1590.

Les guerres longues & cruelles qui ont ravagé le Boulonnois & ses environs depuis l'an 1400, sont un obstacle à pouvoir rejoindre actuellement les différentes branches de cette Maison, par une filiation bien suivie; & le détail précédent n'est que pour donner une idée de son ancienneté & de ses illustrations.

La branche établie à Ypres, avec titre de *Vicomte*, s'est éteinte à la fin du dernier siécle, dans la personne d'un Chanoine; mais la conformité de la brisure dans les armes, indique la même souche que celle établie en Boulonnois, qui a toujours porté, ainsi que celle d'Ypres, *fascé d'or & d'azur, de 8 piéces, au franc-quartier de gueules, chargé d'un lion d'argent*, & semble devoir transmettre le titre de *Vicomte*, qu'elle portoit dès l'an 1297, à Messire JEAN-BATISTE-OUDART DE DISQUEMUE OU DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, ancien Capitaine au Régiment de Gêvres, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, actuellement chef de la branche aînée du Boulonnois, lequel, ainsi que Messire ANTOINE-AUGUSTE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, descend incontestablement de cette Maison. Leur filiation commence par preuves suivies, à LIONEL, qui suit.

I. LIONEL DE DISQUEMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, vivoit au commencement du quinzieme siécle. On ignore le nom de son pere, dont il tenoit les susdites Terres, auxquelles il joignit celle de la Folie en Boulonnois, par l'acquisition qu'il en fit le 21 Mars 1467, & dont le contrat existe en original entre les mains des Seigneurs de Montbrun & de Hame. LIONEL DE DIXMUDE y est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon*, &c. Il épousa *Marie de Bournonville*, fille de *Jacques de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de la Vallée, & d'*Eléonore de Fiennes*, ainsi qu'il se voit dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, To-

me V, *pag.* 843, & dans la *Généalogie* des Ducs *de Bournonville*. Il en eut deux fils : — 1. LAURENT, qui suit ; — 2. & JACQUES, rapporté après son frere aîné.

II. LAURENT DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, d'Elbinghen & de la Pairie d'Alembon, fils aîné & principal héritier, conformément à la Coutume du Boulonnois, épousa *Marguerite de Courset*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

III. MARGUERITE DE DIXMUDE, qui mourut en 1503. Elle avoit épousé *Jean de Callonne*, Ecuyer, dont elle n'eut aussi qu'une fille, nommée — *Jeanne de Callonne*, qui épousa *Guerard d'Achier*, Ecuyer, Seigneur de Rony, dont : — *Girard d'Achier*, Ecuyer, duquel il existe (en original) un acte du 26 Août 1508, par lequel, comme petit-fils & héritier de MARGUERITE DE DIXMUDE, icelle fille & héritiere de LAURENT, son pere, il s'arrangea avec JACQUES DE DIXMUDE, son arriere-grand-oncle, relativement à ses droits sur la succession dudit LAURENT DE DIXMUDE. Il est dit dans cet acte du 26 Août 1508, qu'il céde nommément à *noble homme* JACQUES DE DISQUEMUDE les Terres de Montbrun & la Pairie d'Alembon, pour en jouir par lui & ses hoirs, tout ainsi qu'en ont joui les DISQUEMUE, & que de tous les héritages qu'il avoit droit de prétendre, il ne se réserve que la Terre d'Elbinghen ; de sorte que les anciens patrimoines qui seroient sortis de la ligne des DISQUEMUE, retourneroient à JACQUES DE DISQUEMUE, lequel prit saisine en 1509, à la réserve de la Terre d'Elbinghen, qui resta aux d'*Achier*.

II. JACQUES DE DISQUEMUE, Ecuyer, second fils de LIONEL, continua la lignée, & fut Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de la Folie. Il joignit à ces Terres, qu'il tenoit, tant du chef de son pere, qu'en vertu de l'acte fait le 26 Août 1508, avec les héritiers de LAURENT, son frere aîné, la Terre & Seigneurie de Campagne, qu'il avoit acquise par contrat du 7 Janvier 1498, & dont il paya les droits à *Jean de Renty* en 1500. Les originaux existent, & on y voit par-tout la qualité de *Noble homme* & *d'Ecuyer*. On trouve aussi qu'il fut Gentilhomme de l'Hôtel du Roi, par le *Rôle* de payemens qui se fit à Nieulant le 4 Janvier 1473. Il épousa *Blanche de Rebingue*, dont le contrat de mariage ne se trouve point ; mais dont différens actes de partage le constatent. Il en eut JEAN, qui suit.

III. JEAN DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de la Folie & de Campagne, fut Homme d'armes sous la Charge de M. *de Crequy*. Il étoit mineur en 1510, comme on le voit dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume du Boulonnois de cette année, dans lequel *Gilles de Rebingue*, son oncle maternel, Abbé de Notre-Dame de Boulogne, comparoît en son lieu & place, à cause de sa minorité. On voit un acte de 1529, par lequel il s'arrangea avec *Jeanne Ansel*, veuve de *Nicolas de la Folie*, pour des prétentions qu'elle avoit sur le Fief de la Folie, & sur un autre Fief que possédoit LIONEL DE DIXMUDE, son ayeul, en 1460. C'est à ce JEAN qu'ont commencé les preuves faites en 1697, par Dame *Elisabeth Hache*, veuve

de BERTRAND DE DISQUEMUE, pardevant M. *Bignon*, Intendant de la Province, en vertu de l'Edit bursal de 1696. Il épousa *Jeanne du Wicquet*, fille de noble homme *Jean du Wicquet*, depuis Baron d'Ordre, de laquelle il eut ANTOINE, qui suit.

IV. ANTOINE DE DISQUEMUE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, & Homme d'armes, sous la conduite de MM. *de Montmorency*, fut chargé en 1569, du Commandement des Troupes du haut-Boulonnois, pour résister au Comte *de Montgommeri*, par M. *de Caillac*, ainsi qu'il appert par les lettres & commissions à lui adressées. On a aussi une Bulle d'Indulgence, qu'il obtint du Pape PIE IV, commençant par ces mots : *Nobilis ANTONII DE DISQUEMUE*, &c. (titre, selon *la Roque*, le plus éminent que donnoit la Cour de Rome) pour le dédommager de la destruction de son Château de Campagne par ceux de la Religion. Il épousa par contrat du 24 Août 1544, noble demoiselle *Jeanne Chinot*. Il habita, ainsi que ses prédécesseurs, la Terre de Campagne, jusqu'à sa destruction, & laissa plusieurs enfans; mais il n'y eut que JEHAN, qui suit, lequel laissa postérité.

V. JEHAN DE DISQUEMUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon & de Campagne, fut le premier qui habita la Ville de Boulogne, où il acquit par contrat du premier Juin 1581, la Terre du Fayel. Il fut marié à noble Demoiselle *Gabrielle d'Avricquet*, de laquelle vint :

VI. PIERRE DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, du Fayel & de Baduie, dont il paya les reliefs en 1613. Il fut marié deux fois; 1°. par contrat du 26 Février 1609, à noble Demoiselle *Diane de Montlezun*; & 2°. à noble Demoiselle *Marguerite de Campagne*, fille de noble Seigneur *Jean de Campagne*, & de *Nicole du Blaisel*. Il eut du premier lit : — 1. BERTRAND, qui suit; & du second vinrent : — 2. JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. PHILIPPE, qui eut en partage la Terre du Fayel, qu'il habita, & se maria avec noble Demoiselle *Elisabeth de Rocourt*, dont il eut pour fille unique ISABELLE DE DIXMUDE, mariée à *François-Joseph de Crequy*, & mourut sans enfans : la Terre du Fayel retourna en 1760 à la branche aînée; — 4. & ANTOINE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, pere d'AMBROISE DE DIXMUDE, Seigneur de Billeauville & de Montguilain, lequel laissa un fils, pere de deux filles. L'aînée, nommée MARGUERITE DE DIXMUDE, a épousé en 1767, *Nicolas Liot*, Ecuyer, Seigneur de Guselingan.

VII. BERTRAND DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, Capitaine au Régiment de Villequier, Cavalerie, en 1641, & Député de la Noblesse du Boulonnois en 1656, fut obligé de suivre un procès à la Cour des Aides de Paris, & d'y demander justice de la vexation à laquelle il n'auroit pas dû être exposé, pour une qualité dont ses peres jouissoient depuis tant de siécles. Il y prouva, par titres, & par la conformité des armes, que sa branche sortoit de l'ancienne Maison de DIXMUDE, & y obtint un

Arrêt

Arrêt le 21 Août 1664, qui condamne ses Parties à l'amende, & le déclare *noble, & issu de noble lignée.* Il épousa le premier Mars 1666, noble Demoiselle *Elisabeth Hache*, laquelle étoit veuve en 1697, qu'elle obtint un Jugement de maintenue de Noblesse de M. *Bignon*, Intendant de la Province. Il en eut OUDART, qui suit.

VIII. OUDART DE DISQUEMUE, Ecuyer, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne & de Baduie, devenu *Vicomte de Dixmude* par l'extinction des branches aînées en Flandre, fut Mousquetaire du Roi en 1697, & se maria en 1706, avec noble Demoiselle *Marie-Susanne de Rocquigny*, niéce du Baron de Busca, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur d'Aigues-Mortes, qui lui porta en mariage les Terres de Mouflon, de la Vallée, & la Vicomté de Fiennes; & avec laquelle il acheta les Terres de Recq & de l'Ordre en Boulonnois, qu'il habita jusqu'à sa mort, arrivée en 1753. Il laissa pour unique héritier:

IX. JEAN-BATISTE-OUDART, Vicomte DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Montbrun, de la Pairie d'Alembon, de Campagne, de Baduie, de Mouflon, de la Vallée, de la Vicomté de Fiennes, de Recq, de l'Ordre & du Fayel, né en 1708, Page du Roi en 1722, Capitaine au Régiment de Gêvres en 1726, & Chevalier de Saint-Louis en 1740. Il a épousé en 1753, noble Demoiselle *Rosalie du Quesne-de-Clocheville*, dont il a plusieurs enfans, avec lesquels il réside au Château de Recq, en 1772.

X. LÉON-OUDART-HENRI, Vicomte DE DIXMUDE, son fils aîné, a été batisé en l'Eglise paroissiale de Saint Joseph de Boulogne, le 21 Novembre 1758, & tenu sur les Fonts par M. le Duc *de Tresmes*.

SECONDE BRANCHE. *Seigneurs DE HAME*, &c.

VII. JEAN DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Ecuyer, fils de PIERRE, Seigneur de Montbrun & autres Terres, & de Dame *Marguerite de Campagne*, sa seconde femme, & frere puîné consanguin de BERTRAND DE DIXMUDE, Seigneur de Montbrun, *&c.* fut Seigneur de Hame & de Quéhen en Boulonnois, du chef de sa mere, Seigneuries mouvantes du Roi, à cause de son Château de Boulogne. Il se maria avec noble Demoiselle *Marie de Hesmond*, dont il eut: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. & MARIE-CATHERINE, morte fille.

VIII. BERTRAND DE DIXMUDE, Ecuyer, Seigneur de Hame & de Quéhen, né le 28 Juin 1653, épousa le 7 Juillet 1687, noble Demoiselle *N... de Quelque*, fille unique de *Gédéon de Quelque*, Ecuyer, & de *Marguerite d'Ysque*, qui lui apporta les Terres de Quécamp, de la Vasserie & de Harlette en Artois. Il en eut: — ANTOINE, qui suit; — & trois filles, mortes sans alliance.

IX. ANTOINE DE DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vasserie & de Harlette, né en 1693, & Capitaine au Régiment de Picardie depuis 1714 jusqu'en 1732, épousa noble Demoiselle *Marie-Madelene Vidart-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine Vidart*, Chevalier, Seigneur & Marquis de Saint-Clair, originaire de Poitou, Ca-

pitaine des Vaisseaux du Roi, Commandant la Marine au Havre, & de noble *Catherine de Rousset.* Il en a eu plusieurs enfans, tous batisés en l'Eglise Paroissiale de Saint-Joseph de Boulogne où il demeuroit, dont il ne reste que : — 1. ANTOINE-AUGUSTE, qui suit; — 2. LOUIS-ANTOINE, appellé *le Chevalier de Hame*, Capitaine au Régiment de Picardie; — 3 & 4. & deux filles à marier.

X. ANTOINE-AUGUSTE DE DISQUEMUE ou DIXMUDE, Chevalier, Seigneur de Hame, de Quéhen, de Quécamp, de la Vasserie & de Harlette, Lieutenant au Régiment de Boufflers-Wallon en 1744, puis au Régiment de Lorraine, dont il s'est retiré en 1761, demeure actuellement à Béthune, où il est notable en exercice pour la Noblesse. On voit au Bureau des Finances & à la Chambre des Comptes l'aveu qu'il a fourni au Roi en 1765, de ses Terres & Seigneuries de Hame & de Quéhen. Les armes, comme ci-devant. *Mémoire envoyé* par ce dernier, dûement certifié véritable le 22 Juin 1769, légalisé & certifié avoir été dressé sur les titres originaux par M. *Dupire*, Baron d'Hinge, Grand-Bailli des ville & Gouvernance de Béthune, le 25 des mêmes mois & an.

* DOAZIT : Terre, Seigneurie & *Baronnie* au pays de Chalosse en Gascogne, Diocèse de Dax, qui fut donnée à *François de Candale* & à ses descendans mâles, par acte confirmé le 14 Avril 1516, par son frere *Gaston de Foix*, Captal de Buch, Comte de Candale. *Voyez* CANDALE.

* DOBIAIS : Terre & Seigneurie à cinq lieues de Rennes, érigée en *Marquisat* en 1645, en faveur de *N... Gédouin*, Seigneur de *Dobiais* ou *Dobiaye*, Président au Parlement de Bretagne, lequel portoit pour armes : *d'argent, à un corbeau de sable*, suivant l'*Armorial de Bretagne*, édition de 1681, *p. 93 in-4°.*

* — DOLLO : Seigneurie & *Vicomté* qui appartenoit dès l'an 1290, à N.... DOLLO, Seigneur de la Villemainguy, issu des anciens Comtes de Dol, & dont la postérité masculine a possédé ces deux Seigneuries jusqu'au milieu du quinzieme siécle. GUILLAUME DOLLO, qui fut le dernier de sa Famille, n'eut de son mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, nommée JEANNE DOLLO, qui porta la Vicomté de Plaintel & la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maison *de Gautron. Tabl. généal. Part. VII. pag. 249.*

* DOLOMIEU, en Dauphiné : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1688 ou 1699, enregistrées au Parlement de Dauphiné le 15 Janvier 1691 ou 1701, en faveur de *François de Gratet*, Chevalier, Seigneur *de Dolomieu*, Saint-Didier, Tuélin-lès-Champagne, *&c.* en *considération de son ancienne Noblesse, & des services recommandables rendus par ses ancêtres*, comme portent lesdites Lettres-Patentes.

* — DOMBASLE : Terre & Seigneurie avec un ancien titre de *Baronnie* dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul, qui a été possédée par une branche cadette des *Comtes de Salm*, qui en prit le nom. De cette ancienne Maison de DOMBASLE étoient HUIMON & THIERRY DE DOMBASLE, qui dès l'an 1122 avoient fondé le Prieuré de Saint-Don près la

Terre de Dombasle. THIERRY fut ayeul de *Viri illustrissimi* VIDERIC DE DOMBASLE, qui fut pere de THIERRY DE DOMBASLE, II. du nom, lequel se maria à *Béatrix du Châtelet*, mere d'ERARD DE DOMBASLE, marié à *Marguerite de Nancy*, dont il eut JEAN DE DOMBASLE, allié 1°. sans enfans à *Marguerite de Fléville*; & 2°. à *Jeanne de Marcheville*, fille de *Jean* & de *Marguerite de Nancy*, dont pour fille unique MARGUERITE DE DOMBASLE qui porta cette Terre & Seigneurie à *Jean*, Seigneur *de Lucy*, son mari, qui vivoit en 1415. De ce mariage vint MAHEU DE LUCY, Seigneur de Lucy & de Dombasle, qui, de sa femme *Catherine de Savigny*, eut VARY DE LUCY, Seigneur dudit lieu & de Dombasle, lequel épousa *Jeanne de Savigny*. Leur fils MAHEU DE LUCY, II. du nom, Maître-d'hôtel du Duc ANTOINE, fut pere, par *Claude de Craimcourt*, d'EVE DE LUCY, Dame de Dombasle & de Lucy, mariée à *Perrin de Haraucourt*, Seigneur de Chambley, dont vint JEAN DE HARAUCOURT, Bailli & Gouverneur de Hatton-Chastel, qu'*Elisabeth Bossut*, morte à Metz en 1639, fit pere de FERRI DE HARAUCOURT, Baron de Chambley & de Dombasle, Colonel en France, marié à *Susanne de Custine*, dont il eut HENRIETTE DE HARAUCOURT, qui porta en mariage à 1644, *Dombasle*, Chambley & Bioncourt, à *Charles de Bassompierre*, Marquis de Rémoville, qu'elle rendit pere d'ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis DE BASSOMPIERRE, marié à *Catherine-Diane de Beauvau*, sœur du Prince de Craon, dont ANNE-FRANÇOIS-JOSEPH, II. du nom, Marquis de BASSOMPIERRE, mort en 1734, sans enfans de sa femme *Louise Suton-d'Oglethorp*, sœur de la Marquise *de Maizieres*. LOUISE-LUCIE DE BASSOMPIERRE, sa sœur aînée, devenue Dame de Dombasle & de Bioncourt, a laissé de son mariage avec *François-Emmanuel*, Marquis *de Ligny*, CHARLES-ADRIEN, Marquis DE LIGNY, Baron de Dombasle & de Bioncourt, Enseigne des Gendarmes de Berri, *&c.* marié 1°. le 13 Février 1744, à *Reine-Madelene de Hunolstein*, ci-devant Chanoinesse de Bouxieres, morte sans enfans au château du Plessis le 23 Mai 1753. Elle étoit fille de *François-Antoine*, Comte de Hunolstein, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *N... Deltz*, sa troisieme femme; & 2°. en 1755, à *N.... de la Roche-Fontenilles*, fille d'*Antoine*, Marquis de Rambures, *&c.* Voyez l'*Histoire de Lorraine*, Tome I, *page 211*, dans la Généalogie des Comtes *de Salm*; & Tome II, *page 268*, parmi les preuves sur les anciens Seigneurs de *Dombasle*, dont les armes étoient : *de sable, semé de croix recroisetées, au pied fiché d'argent, & 2 saumons adossés de même, brochans sur le tout.*

* DOMBES : Du tems de CÉSAR ce pays étoit habité, selon *Adrien de Valois* & *Samson*, par une partie des *Segusiani*; &, selon *Damville*, par une partie des *Ambarri*. Sous HONORIUS ce pays se trouvoit compris dans la premiere Lyonnoise. De la domination des Romains il passa sous celle des Bourguignons, & fit dans la suite partie du second Royaume de Bourgogne. Vers la fin du dixieme ou au commencement du onzieme siécle, par la négligence de RODOLPHE *le Fainéant*, la plûpart des Seigneurs de Bourgogne s'approprierent la souveraineté des Terres dont auparavant ils rendoient hommage à leurs Rois. Parmi ces Seigneurs, ceux qui

avoient des établissemens dans la partie du Royaume située à l'orient de la Saône & du Rhône, vinrent plus facilement à bout de leurs desseins.

Les Seigneurs ou Sires de Baugé & ceux de Villars, suivirent l'exemple des autres & se rendirent Souverains sur leurs Terres, dont la plus grande partie formoit le pays de Dombes qui alors s'étendoit depuis la Saône & le Rhône le long de la riviere d'Ain, jusqu'à celle de Vesle. Les Comtes de Baugé occupoient la partie septentrionale, & le reste étoit possédé par les Seigneurs de Villars. A ces derniers succéderent les Sires de Thoire, & aux Comtes de Baugé les Seigneurs de Beaujeu. Ces deux Maisons qui dès ce tems-là possédoient entr'elles en souveraineté tout le pays de Dombes, eurent ensemble plusieurs démêlés considérables, & les Seigneurs de Beaujeu augmenterent leur Domaine dans ce pays aux dépens des Sires de Thoire & de Villars.

EDOUARD II, dix-septieme Sire de Beaujeu, & Seigneur de Dombes, qui menoit une vie molle & licencieuse, ayant fait enlever une fille de Villefranche, & fait jetter par la fenêtre l'Huissier qui vint l'ajourner au Parlement pour ce crime, fut arrêté par des Troupes que CHARLES VI. envoya, & conduit à Paris en prison. LOUIS II, Duc de Bourbon, un des plus fameux & des plus vertueux Princes de son siécle, oncle de CHARLES VI, obtint la grace & la liberté d'EDOUARD, qui lui fit don du Beaujolois & de la Principauté de Dombes. Sa postérité en a joui jusqu'en 1522, que *Louise de Savoie* se les fit adjuger sur le Connétable CHARLES III, Duc DE BOURBON, comme ayant succédé aux droits de MARGUERITE DE BOURBON, sa mere, épouse de *Philippe*, Duc *de Savoie.* En 1557, après la mort du Connétable de Bourbon, FRANÇOIS I. confisqua réellement la Principauté de Dombes & le Beaujolois, & les réunit ensuite à la Couronne; mais en 1560 ou 1561, le Roi remit ces Provinces à LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, & à sa mere LOUISE DE BOURBON, sœur du Connétable. Ce Duc mourut en 1582, & son petit-fils HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, en 1608. Ce dernier n'eut qu'une fille unique, MARIE, morte en 1627, qui fut mariée à JEAN-BATISTE GASTON, Duc d'ORLÉANS, mort en 1660, frere du Roi LOUIS XIII. ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Montpensier*, Princesse de Dombes, fille unique du premier mariage du Duc d'Orléans, morte sans avoir été mariée en 1693, donna par acte du 2 Février 1681, la Principauté de Dombes à LOUIS-AUGUSTE, Légitimé *de France*, Duc du Maine, mort en 1736. Son fils aîné LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, qui lui a succédé dans la Principauté de Dombes, est mort sans avoir été marié, en 1755; & LOUIS-CHARLES DE BOURBON, Comte d'Eu, son second fils, qui en a hérité par la mort de son frere aîné, l'a échangée avec le Roi le 28 Mars 1762, pour le Duché de Gisors en Normandie, & quelques autres Terres; & le 30 Août de la même année le Parlement de Dombes a enregistré la Déclaration du Roi portant réunion de la Principauté de Dombes à la Couronne.

* — DOMMARTIN-*sur-Vraine* dans le Duché de Lorraine, Diocèse de Toul: Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie* qui a donné son nom à

une illustre Maison éteinte, de laquelle étoit GUILLAUME, Seigneur DE DOMMARTIN, mort en 1442. Il avoit épousé *Agnès de Haroué*, morte en 1439, fille de *Vary*, Seigneur *de Haroué*, dont LOUIS DE DOMMARTIN, I. du nom, pere par *Isabelle du Châtelet*, de trois fils; sçavoir, ERARD, Seigneur en partie DE DOMMARTIN, qui fut Bailli de Vosges, & eut d'*Eléonore de Lenoncourt*, FRANÇOIS DE DOMMARTIN, Chambellan du Duc de Lorraine, qui, d'*Anne de Germiny*, eut ELÉONORE DE DOMMARTIN, femme d'*Antoine de Chahanay*, Seigneur de Ruette, Fréville & Lixieres; VARY, mort le 7 Juillet 1500, Evêque & Comte de Verdun, Prince d'Empire, Abbé & Souverain de Gorze; & GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE DOMMARTIN fut Baron de Fontenoy-le-Château par son mariage avec *Anne de Neufchâtel*, fille de *Ferdinand*, Sire de Montagu, & de *Marguerite de Fenestranges*. Il en eut LOUIS DE DOMMARTIN, II. du nom, Baron de Fontenoy, & en partie de Dommartin, & de la Souveraineté de Fenestranges, qui, de sa femme *Philippe de la Marck*, eut pour fille & unique héritiere DIANE DE DOMMARTIN, mariée avec *Philippe de Croy*, Marquis d'Havré, Prince de l'Empire, Chevalier de la Toison d'Or, dont CHARLES-ALEXANDRE DE CROY. *Voyez* CROY.

La Baronnie de *Dommartin* a été vendue, & elle est possédée aujourd'hui par *N.... du Pasquier*, Chevalier d'honneur au Parlement de Metz.

DONBIDEAU : ancienne Famille d'Oléron en Béarn. On conserve dans les archives de cette ville des *Mémoires* par lesquels il paroît qu'ayant été ravagée par les Maures, cinq braves hommes de Camfrane en Arragon, vinrent la rétablir. La tradition donne à la Famille DE DONBIDEAU un de ces hommes pour auteur. N.... DE DONBIDEAU, Conseiller au Parlement de Navarre, descendu de cette Famille, possede la Terre de Crouseilles en Languedoc, qu'il a achetée en 1737 de *Pierre-Ignace de Lons*, Marquis de Lons, laquelle a été érigée en *Baronnie* en sa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Février 1753. Il est marié avec *N.... de Capdeville.*

* — DONGELBERG : Terre considérable dans le Brabant, au pays Roman, que le Duc JEAN DE BRABANT, II. du nom, donna l'an 1303, à son frere naturel JEAN, dit *de Merve*, Seigneur de Wawre, qui épousa *Marguerite de Pamele*, & en eut LOUIS, Sire DE DONGELBERG, dont lui & sa postérité ont pris le nom : il mourut en 1383, laissant d'*Ide d'Herbais*, sa femme, JEAN & GAUTIER, dont nous parlerons ci-après.

JEAN, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, épousa *N... de Hamal*, dont il eut LOUIS, II. du nom, Sire DE DONGELBERG & de Château-Serain, Bailli du pays Roman, *&c.* lequel n'ayant point eu de postérité, nomma pour son héritier, par son testament de l'an 1470, *Jean de Malaise*, son neveu, fils de sa sœur JEANNE DE DONGELBERG. Ce *Jean de Malaise*, devenu Seigneur de Dongelberg & de Château-Serain, mort en 1486, fut pere de *Jean de Malaise*, II. du nom, décédé en 1518, dont la fille, *Françoise de Malaise*, Dame de Dongelberg, épousa *Guillaume d'Argenteau*, Seigneur d'Esseneux, dont la postérité posséda *Dongelberg* jusqu'en 1659 que cette Seigneurie rentra dans celle de

GAUTIER DE DONGELBERG, second fils de LOUIS, I. du nom, & d'*Ide d'Herbais*, sa femme, & quatrieme ayeul de JACQUES-PHILIPPE DE DONGELBERG, Chevalier, Seigneur de Scovenberg & Broëck, qui racheta de *Guillaume-Ulric d'Argenteau*, la Seigneurie DE DONGELBERG, érigée en *Baronnie* en sa faveur par Lettres du Roi PHILIPPE IV. du 3 Juillet 1662. PHILIPPE-ADRIEN, Baron DE DONGELBERG, Seigneur de Scovenberg & Broëck, son fils, Grand-Bailli du Brabant-Wallon, fut créé *Comte de Dongelberg* par Lettres du Roi CHARLES II, du 25 Octobre 1692.

Ses descendans possedent aussi la *Baronnie* de Resves en Flandre, & la Seigneurie de Zilebeck au pays de Waës, érigée en *Vicomté* avec union de la Seigneurie de Pergate au Comté de Hainaut, par Lettres du Roi d'Espagne du 31 Avril 1672. Les armes DE DONGELBERG sont DE BRABANT, qui est *de sable, au lion d'or, à une barre de gueules, brochante sur le tout*, pour brisure & marque de bâtardise. *Tabl. hist.* Part. V, *pag. 214.*

* DONNEZAN : Terre & Seigneurie dans le Comté de Foix, érigée en *Marquisat*, qui appartient à la Maison d'*Usson*. Voyez USSON (D').

* DONZERE : Bourg avec titre de *Principauté* en Dauphiné, Diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui appartient à l'Evêque de Viviers, lequel se qualifie *Prince de Donzere.*

* DONZY : Ville & chef-lieu du Donziois, dont le château, autrefois très-considérable, tombe en ruine. C'est une ancienne *Baronnie* qui a donné son nom à une ancienne Maison de ce nom, d'où elle a passé successivement dans celles de *Châtillon*, de *Bourbon-Lancy*, & de *Bourgogne* de la premiere branche, d'où elle est entrée dans celle de *Flandre* par le mariage d'YOLANDE DE BOURGOGNE avec *Robert* III, dit *de Bethune*, Comte de Flandre. Elle fut unie aux Comtés *de Nevers* & *de Rhétel*, & érigée en *Comté-Pairie* au mois d'Août 1347, sous le nom *de Nivernois*, par PHILIPPE VI, dit *de Valois;* & érigée de nouveau sous ce titre par CHARLES VI, au mois de Juillet 1459. Elle passa depuis dans la Maison de *Cleves*, en faveur des hoirs tant mâles que femelles, pour laquelle le Roi FRANÇOIS I. l'érigea en *Duché-Pairie :* le Donziois y avoit été incorporé. Elle entra ensuite dans la Maison *de Gonzague*, qui la vendit le 11 Juillet 1659, au Cardinal *Mazarin*, lequel obtint de nouvelles Lettres-Patentes d'érection en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1660, & la laissa à *Philippe-Jules Mazarini-Mancini*, son neveu, qui obtint des Lettres confirmatives du *Duché-Pairie* au mois de Janvier 1676, & fut pere de *Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini*, lequel obtint d'autres Lettres confirmatives du Duché-Pairie de Nevers, le 24 Août 1720, & prêta serment en ladite qualité le 24 Janvier 1721. Jusqu'à ce moment ses prédécesseurs & lui, Seigneurs *de Donzy*, avoient toujours porté le titre de *Princes de Donzy.* Voyez NIVERNOIS & MANCINI.

— DORAT. Un Mémoire sur ce nom qui nous a été remis il y a quelques années, par feu M. *Dorat de Chameulles*, Grand-Bailli d'épée du Comté de Dreux, & Secrétaire-Général de l'Ordre de Saint-Lazare, contredit la Généalogie de DORAT, qu'on lit dans la derniere édition de *Mo-*

téri. Nous ne changerons rien à ce Mémoire curieux, conçu en ces termes :

DORAT est une Famille noble & distinguée du Limousin, qui tire son nom du Village & Paroisse de *Dorat*, dans la Baronnie de Thiers en Auvergne, où elle a possédé long-tems le Fief de *Telhec*, encore aujourd'hui connu dans ce pays sous la dénomination de *la forteresse & molte de Dorat.*

Ce nom s'est écrit diversement dans les différens tems, comme *Aurat*, *Daurat*, *Doras*, *Dora*, *du Dorat*, plus communément *Dorat*, & s'est toujours dit en latin *Auratus* ou *Doratus.* Cette Famille s'est étendue dans le Forez, l'Auvergne, le Périgord, le Limousin, le Languedoc, Bordeaux & Paris, où il y en a encore deux branches qui subsistent honorablement, & a donné dans tous les tems au Roi & à l'Etat des sujets qui se sont également distingués dans l'Eglise, la Robe & l'Epée. Les armes, telles que ceux de ce nom les ont toujours portées, & que l'on voit encore aux clefs, voûtes & vitreaux de l'Eglise Cathédrale de la Ville de Limoges, dont ils ont été vraisemblablement Fondateurs en partie, sont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois croix pattées d'or, 2 & 1 ; au 2 d'azur, à 3 maillets d'argent emmanchés d'or ; & au 3, burelé d'or & d'azur de 6 pièces, l'écu à la bordure engrêlée d'argent.*

En 1262, l'on voit un HUGUES DORA, Abbé d'Issoire en Auvergne, qui souscrivit au testament de *Robert I*, Comte de Clermont en Auvergne. *Voyez* les preuves de cette Maison, *page 170.* Extrait du *Gallia Christiana*, édition de 1720, Tome II. pag. 278.

Dans un titre latin de 1285, déposé à la Bibliotheque du Roi, qui est une Sentence arbitrale, on y lit ces mots : *Noverint*, &c. *Si contra aliquid de prædictis venirent & pro pœnâ solvendo dicto, Domini Comiti, nos prædictus Jordanus de Insulâ junior, Guiraudus Usani ac Stephanus de Dora milites, constituimus fidejussores obligantes.*

Dans un acte latin de 1310, qui est une foi & hommage rendu au Comte de Forez à cause de son Château de Thiers, on voit un DALMAS DE DORAT, Damoiseau. On lit ces mots : *Dalmatius de Dorato, Domicellus, filius quondam Stephani de Dorato, Domicelli, spontè*, &c.

Dans une foi & hommage rendu en 1322, au Comte de Forez, à cause de son Château de Thiers, du Fief de Telhec, il est dit : *Universis constituta Ahelidis ab Ahelis relicta Dalmatii de Dorato, quondam Domicelli tutrix Petri-Stephani, Margaritæ, Catharinæ & Blanchiæ, liberorum suorum, & quondam dicti Domicelli*, &c. *videlicet domum* de Telhec, *situm in Parochiâ Dorati*, &c. *anno 1322.*

Dans un aveu de 1335, qui est à la Chambre des Comptes de Paris, rendu pour ledit Fief de Telhec à *Guidon*, Comte de Forez, à cause de son Château de Thiers, on lit ces mots : *Universis*, &c. *Petrus de Dorato, Dominus de Telheto, Domicellus*, &c. *Videlicet domum seu hospitium vulgariter nominatum de Telhedo quod situm est in Parochiâ Dorati*, &c.

Dans la Coutume de Limoges, on voit en 1350, un *Johannes Dorati*, Consul de cette Ville ; & dans un titre latin de 1353, on lit : *Universis*, &c. *personaliter constituta Blasia de Vortice* (en françois de Lavors) *relicta defuncti nobilis viri Dalmatii de Dorato, Domini, quondam de Telheto, Do-*

micelli, Parochiana Dorati, nomine suo & ut tutrix & nomine tutoris, Catharinæ & Alesiæ filiarum impuberum Petronimi de Dorato, Domicelli, quondamque Domini de Telheto, filii quondam dicti relicti & dicti Dalmatii, &c. *ea quæ sequuntur videlicet hospitium suum de Telheto*, &c.

Un JEAN DORAT fut en 1357, député des Etats d'Auvergne pour l'Assemblée des Etats-Généraux tenue à Paris le dernier Avril de la même année.

Dans un accord fait en latin le 14 Novembre 1371, entre le Maréchal *de Sancerre* & les Députés de la Ville & Châtellenie de Limoges, qui se remettent sous l'obéissance du Roi CHARLES, on lit ce qui suit: *Coram*, &c. *prudentibus viris Stephano Ruandi, Johanne d'Auras, Stephano Bergii*, &c.

On trouve en 1404, un Noble DALMAS DE DORAT, Chanoine de Thiers, qui fait foi & hommage au Comte de Forez en son nom & au nom de DALMAS, son neveu, de la Maison de Telhet.

On trouve aussi en 1451, un PIERRE DORAT, qui fait hommage pour lui & pour son frere, de la quatrieme partie du Fief aux-Belins, & de plusieurs héritages.

Dans une montre & revue faite à Migaro le 3 Septembre 1512, d'une Compagnie de 48 hommes d'Armes, sous la conduite de *Monseigneur le Duc d'Albanie*, on trouve au nombre des *archiers*, un CLAUDE DE DORAT; & dans une autre montre & revue faite à Lyon le 31 Mars 1524, on trouve aussi au nombre des *archiers* un THOMAS DORAT.

Enfin à Riom en Auvergne, il y a une rue appellée *la rue Dorat*, & dans l'Eglise de Saint-Amable de cette Ville, il y a une Chapelle qui porte le nom de *Dorat*, appellée *la Vicairerie des Dorat*.

Suivant ce qu'on vient de rapporter, dit l'Auteur du Mémoire, il résulte des preuves non équivoques des différentes façons dont, dans les divers tems, s'est orthographié le nom de *Dorat*, & aussi d'autres preuves authentiques de l'ancienneté de cette Famille, dont les différentes branches qui existent à Paris & à Limoges, se reconnoissent toutes pour parens, & portent de tout tems les mêmes armes ci-devant décrites, telles qu'elles sont dans l'Eglise de Limoges. Mais quelques recherches que ces branches ayent faites pour retrouver les degrés de parenté entr'elles, leurs titres ayant été brûlés, perdus ou égarés dans les guerres civiles, elles n'ont jamais pu jusqu'à présent se rejoindre & reconnoître entr'elles le degré de parenté qui les unit. A ce défaut l'amitié & l'union leur en tient lieu, & ce lien est souvent plus fort que celui du sang.

Quelques alliances vraisemblablement contractées par mariage avec quelques Demoiselles *Dorat*, ont occasionné à une Famille du nom de DISNEMATIN, noble, distinguée, & connue à Limoges dès 1350, d'ajouter à leur nom celui de DORAT, & de s'appeller DISNEMATIN-DORAT.

Le Poëte JEAN DORAT étoit vraisemblablement de cette Famille, puisqu'on voit ses neveux obtenir du Roi HENRI IV, la permission de changer leur nom de DISNEMATIN en celui de DORAT, qui leur étoit plus commun, & sous lequel ils étoient connus. Les Lettres qu'ils en obtinrent sont du 2 Juillet 1605, registrées au Parlement de Bordeaux le 17 Août suivant.

Mais

Mais de ce que MM. DISNEMATIN ont ajouté à leur nom celui de DORAT, ayant été autorisés à ne plus porter que ce dernier, cela n'a pu & ne peut détruire la vraie Famille de *Dorat*, qui subsiste à Limoges & à Paris, qui étoit anciennement les Seigneurs de Telhet.

C'est de la jonction de ces deux noms que sont venues toutes les fables inventées & suivies jusqu'à présent par nos meilleurs Auteurs, le tout à l'occasion du Poëte DORAT, qui étoit aussi de Limoges, & a été un des restaurateurs des bonnes Lettres en France, sous le regne de FRANÇOIS I, & dont les ouvrages sont très-estimés des Sçavans.

C'est en parlant de lui que les uns ont prétendu, pour donner du merveilleux aux choses les plus simples, qu'il étoit originaire d'une Famille d'Italie, nommée *Disnemandi*, d'autres qu'il étoit d'un Village près de Limoges, qu'il avoit l'extérieur d'un paysan; qu'il tiroit son nom de la petite riviere la Durance, qui passoit dans son pays, ou de la Ville du *Dorat*, Capitale de la basse-Marche. Quelques autres Ecrivains rapportent encore qu'il y avoit une tradition dans cette Famille que les aînés s'étoient toujours appellés DISNEMATIN, & les cadets DORAT; & enfin il y en a même qui disent que *Disnematin* n'étoit point un nom de famille, mais un sobriquet qui en patois limousin signifie *Disne de bonne heure*, & que le Poëte DORAT le quitta, parce que son mérite & ses talens l'ayant appellé à la Cour *où il dînoit fort tard*, il se trouvoit mal nommé.

L'Auteur du Mémoire, pour prouver à ces Ecrivains que le nom de DISNEMATIN est un vrai nom de Famille, cite la fondation faite par GUILLAUME DINEMATIN, lequel avec *Guillemine Grégoire*, sa femme, fille & héritiere universelle de *Pierre Grégoire*, fonderent & doterent une Chapelle sous l'invocation de Saint-Sébastien, dans l'Eglise de Saint-Pierre de Limoges. Cet acte de fondation est du 15 Mars 1431, reçu par *Guillaume Albiac*, Notaire Royal à Limoges.

Dans un Procès-verbal du mois d'Août 1546, déposé à la Bibliotheque du Roi, on voit un Messire JEAN DISNEMATIN, Lieutenant du Sénéchal du Limousin, Commissaire député par le Roi sur la saisie du péage de la Seigneurie de Larche. Il y a encore des Messieurs de ce nom à Paris, à Limoges, dont les armes sont différentes de celles de MM. DORAT.

Si les Auteurs qui ont écrit sur le nom de DORAT, avoient pris la peine de lire les ouvrages du Poëte DORAT, ils y auroient vû, qu'au lieu d'être d'un Village près Limoges, il étoit de la Ville même, où il avoit encore en 1570, sa mere & ses freres, pour lesquels il intercede auprès du Roi une sauve-garde. C'est ce qu'on voit à la page 73, par les vers suivans.

Est Domus Aurati tenuis sed nota popello
Lemovicum, huic parcat militis ira tui.
Parcat ut huic Miles, jubeas in limine figi
Aurati domus hæc, hanc violare veto.

S'il eût été d'une extraction basse, comme certains Auteurs l'ont fait entendre, auroit-il dit de lui, *p. 96* de ses Œuvres:

Nobilitas à patre mihi est, à matre proborum
Me, mercatorum gignit avita fides.

Par tout ce qu'on vient de rapporter, on voit que tous ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur la Famille de *Dorat*, comme le Pere *Niceron*, *Sainte-Marthe*, *Baile*, d'autres Sçavans du premier ordre, & d'après eux, *Moréri*, ont adopté les fables & les erreurs de leurs prédécesseurs, & la fausseté vient d'en être démontrée. La Famille des *Dorat* descendus des anciens Seigneurs de Telhet, & celle des *Disnematin-Dorat*, de laquelle étoit le célébre Poëte *Dorat* sous le regne de HENRI IV, ont toujours été distinctes & séparées, & le sont encore aujourd'hui malgré la confusion qu'en a bien voulu faire le Continuateur de *Moréri*. Leurs armes sont aussi toutes différentes; mais elles sont également anciennes à Limoges, & doivent convenir, suivant leurs titres, qu'elles ne sortent pas de la même tige.

Celle des *Dorat*, descendus des anciens Seigneurs de Telhet, subsiste en deux branches. De la premiere est CLAUDE-JOSEPH DORAT-DE-LA-BARRE, Chevalier, né le 31 Décembre 1736, ancien Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, très-connu dans la République des Lettres par plusieurs ouvrages de poësie qu'il a donnés & qu'il donne au Public. Il a pour sœur ANGÉLIQUE-SUSANNE DORAT, née le 13 Juin 1732, mariée en 1759 à *N... de Brezé*, Président en la Cour des Monnoies, morte sans enfans en Décembre 1755. Leur généalogie a été justifiée par titres par le Juge d'armes, & est insérée dans le *Tome III. Registre II.* de l'Armorial de France. Ils sont enfans de CLAUDE-JOSEPH DORAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Barre, d'abord Mousquetaire du Roi, Auditeur en sa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 16 Septembre 1733, & de *Marie-Jeanne Fourel*, qu'il avoit épousée en 1731, veuve de *Guillaume Gaillard*, aussi Auditeur en la même Chambre, & fille de *Jean Fourel*, ancien Avocat au Parlement, & de *Catherine-Charlotte de la Roche*. Elle avoit eu de son premier mari une fille alliée à *N.... Chifflot*, Maître des Comptes. M. *Dorat*, célébre par ses écrits, vit sans alliance.

La seconde branche subsiste dans CLAUDE-DENIS DORAT-DE-CHAMEULLES, né le 15 Juillet 1729, reçu de minorité Chevalier de Justice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 19 Septembre 1730, marié le 25 Juin 1766, à *Marie-Françoise de Maupassant*, fille de *Claude-Etienne de Maupassant-de-Wardanché*, Ecuyer, ancien Secrétaire du Roi, l'un des quatre servans près le Parlement de Paris, & ancien Procureur-Général de l'Isle de Corse, & de *Marie-Catherine de Maupassant*, dont il n'a point d'enfans. Il a pour frere EUSTACHE-JOSEPH, né en 1731, & pour sœur ANNE-CATHERINE DORAT, née le 4 Mai 1736. Ils sont enfans de CLAUDE DORAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre & de Chameulles, Chevalier de Justice, Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem, & Auditeur des Comptes, reçu le 17 Avril 1720, pourvu le 7 Août 1727, & Grand-Bailli d'Epée du Comté de

Dreux, mort le 7 Août 1771, & de *Denise de Rotrou*, fille d'*Eustache de Rotrou*, Conseiller du Roi, Président, ancien Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bailliage de Dreux, & d'*Anne Marie du Bois*. Les armes : *de gueules, à 3 croix ancrées ou pattées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

— DORESMIEUX en Artois : Famille annoblie en 1414, qui subsiste en 1772 dans *N... Doresmieux*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres près Bethune, qui a quatre freres : le premier, Chanoine gradué de la Cathédrale de Saint-Omer; le second, Religieux de Saint-Bertin; le troisieme, Capitaine au Régiment de la Marine; le quatrieme, Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Eloy; & quatre sœurs, dont une mariée. Voyez *le Roux*, Héros-d'armes de Flandre, Traité de la Noblesse des Pays-Bas, Edition de Lille 1715. Les armes : *d'or, à trois roses de gueules & une tête de Maure en abîme, tortillée d'argent.* Supports : *deux Sauvages. Couronne de Comte.*

— DORIA ou D'ORIA : Maison illustre, l'une des quatre principales de la République de Gênes, dont une branche établie dans la Ville de Tarascon en Provence, qui descend de PAUL D'ORIA, vivant à Gênes ès années 1335, 1339 & 1340. Il fut pere de LÉONARD D'ORIA, qui, dans l'arbre généalogique de cette Maison, se trouve le huitieme depuis HARDUIN, l'un des Vicomtes de Narbonne, qui, selon l'Histoire, à son retour de la Terre-Sainte, s'arrêta à Gênes, & s'y maria avec *Oria della Volta*, d'une très-illustre & ancienne Maison, que l'on appelle aujourd'hui *Cattanea*.

LÉONARD D'ORIA, descendu de cet HARDUIN, eut pour femme *Isotte*, mere de LUCHEN & de LOUIS.

LOUIS D'ORIA eut de sa femme, dont on ignore le nom, deux fils; sçavoir : — 1. LAZARE, mort sans postérité; — 2. & LÉONARD, qui suit.

LÉONARD D'ORIA, II. du nom, épousa *Argentine d'Oria*, fille de *Galeot d'Oria*. Il en eut quatre fils : — 1. CÉSAR, qui n'eut qu'un fils, nommé FRANÇOIS, mort sans enfans; — 2. LOUIS, qui suit; — 3 & 4. NICOLAS & ANDRÉ, morts sans postérité.

LOUIS D'ORIA épousa *Françoise Ususmaris*, fille de *Jean Ususmaris*, de laquelle vint LÉONARD, qui suit.

LÉONARD D'ORIA, III. du nom, épousa *Catherinette de Vivaldis*, fille de *Catanne de Vivaldis*, laquelle testa le 5 Juillet 1424 (Acte reçu par *Nicolas Garunbero*, Notaire à Gênes). Elle laissa quatre fils : — 1. LAZARE, auteur d'une branche établie à Marseille, & actuellement éteinte; — 2. JEAN-CATANNE, dont nous ignorons la destinée; — 3. FRANÇOIS, qui suit; — 4. & CATANNE, qui ne laissa qu'un fils nommé PANTALÉON, mort sans postérité.

FRANÇOIS D'ORIA s'établit à Avignon, où il hérita d'une partie des biens de LOUIS D'ORIA, son cousin, Chambellan du Roi RENÉ & du Duc de Calabre, son fils. Il avoit épousé à Gênes MADELENE D'ORIA, fille d'ANDRÉOL D'ORIA & sœur de CELESTERIUS D'ORIA. Il vendit la maison qu'il possédoit à Gênes à noble *Antoine de Marini*. Cette vente est du

15 Mai 1487. Il testa à Avignon le 4 Mai 1519, & sa femme le 26 Janvier 1531. Ils eurent pour enfans : LOUIS & SIXTE, qui suit.

SIXTE D'ORIA s'établit à Carpentras dans le Comtat Venaissin, où il épousa le 2 Janvier 1534, Demoiselle *Esprite de Morel*, fille de noble *Barthelemi de Morel*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. JEAN, Gentilhomme de la Reine LOUISE DE LORRAINE, femme du Roi HENRI III. Il se maria à Paris avec *Marie le Normand*, dont il n'eut qu'une fille, nommée CATHERINE D'ORIA, alliée à *Artus de Friche*, Baron de Brasseuse; — 2. PIERRE, Seigneur de Servoi & de Cayeu, Capitaine de la Galere de la Reine MARIE DE MÉDICIS; — 3. & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS D'ORIA vint s'établir à Tarascon, où il épousa le 28 Septembre 1567, Demoiselle *Marthe de Faure*, fille de *Jean de Faure*, Seigneur de Vercors, & de Dame *Françoise de Sade-Mazan*, dont :

JOACHIM D'ORIA, qui testa le 24 Novembre 1644. Il avoit épousé le 17 Avril 1601, Demoiselle *Sibille de Joannis*, fille d'*Arnoul de Joannis*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Charlotte de Coriolis-d'Espinouse*, dont : — 1. ANDRÉ, qui suit; — 2. MARIE, femme de noble *Pierre d'Aymini*, Seigneur de Masblanc; — & plusieurs filles Religieuses.

ANDRÉ D'ORIA testa le 7 Juin 1650, & avoit épousé par contrat passé le 11 Novembre 1640, *Louise de Sade*, fille de *Jean-Valentin de Sade*, Marquis d'Aiguieres, & de *Françoise de Calviere-Boucairan*. Il en eut : — 1. JOACHIM, qui suit; — 2 & 3. PIERRE & JOSEPH-FRANÇOIS, Chevaliers de Malte, & morts Commandeurs de leur Ordre.

JOACHIM D'ORIA, II. du nom, testa le 8 Avril 1669, & eut de *Madelene de Reignac*, fille de *Pierre de Reignac*, & de *N.... de Berger*, qu'il avoit épousée le 27 Février 1664 :

ETIENNE-FRANÇOIS D'ORIA, Capitaine de Cavalerie, qui se maria par contrat du 23 Juin 1674, avec Demoiselle *Marthe de Collet*, fille de *Louis de Collet*, Seigneur de la Viscledе, & de Dame *de Robins*, des Seigneurs de Barbantane. Son fils fut :

JOSEPH-FRANÇOIS D'ORIA, marié 1°. en 1724, avec *Elisabeth-Gabrielle de Raousset*, morte sans enfans, fille de *Guillaume de Raousset*, Marquis de Seillions, & d'*Anne de Vintimille d'Ollioules*; & 2°. le 10 Novembre 1742, *Marie-Silvie de Raousset*, fille de noble *Pierre de Raousset-Fayet*, & de *N... de Clemens*, dont :

JEAN-HENRI D'ORIA, marié le 6 Janvier 1766, à *Louise-Françoise-Charlotte de Montcalm-Gozon*, fille de *Louis-Joseph de Montcalm-Gozon*, Marquis de Saint-Veran, Baron de Gabriac, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la tête de l'armée Françoise en Canada. De ce mariage sont issus : — 1. JOSEPH-LOUIS-ANGE, né le 5 Décembre 1768; — 2. JOSEPH-ANDRÉ, né le 2 Mars 1772; — 3. & LOUISE-ROSE-MARIE-SILVIE, née le 22 Août 1767.

Les armes de d'Oria sont : *coupé d'or & d'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée, béquée & couronnée de gueules*. Supports & cimier : *deux aigles de même*; celle du cimier *couronnée*.

La Maison *d'Oria* a donné dans ANDRÉ D'ORIA, noble Génois, Prince

de Melphe, Général des Galeres de France, Chevalier de la Toison d'Or, né à Auneille le 30 Novembre 1466, un homme illustre dans la paix & dans la guerre. Il passa au service de FRANÇOIS I, qui le fit Chevalier de son Ordre, lui donna la Commission d'Amiral des mers du Levant, avec le titre de Général de ses Galeres, dont il lui laissa la conduite & le gouvernement absolu en 1527. Il rendit de grands services à ce Prince, se signala en Sardaigne, & défit entierement l'armée navale de l'Empereur dans le port & à la vue de Naples le 28 Avril 1528; mais il quitta le parti du Roi de France, en retenant ses Galeres, & entra au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit de la France. Il donna de la terreur aux Côtes de la Gréce, & malgré la vigoureuse résistance des Turcs, il se rendit maître de Patras & de Corn en 1532; attaqua les vaisseaux des Infideles & remporta sur eux une fameuse victoire. A son retour il fut fait Prince de Melphe & Chevalier de la Toison d'Or par l'Empereur CHARLES-QUINT, qu'il servit dans ses expéditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refusa généreusement la souveraineté de son pays, aimant mieux en être le Libérateur & le Protecteur que le Souverain, & mourut à Gênes le 25 Novembre 1560, sans laisser postérité de *N... Pirretti*, son épouse, niéce du Pape. Cette Maison a encore donné un Cardinal & Archevêque de Benevent dans SINIBALDE D'ORIA, Patrice Gênois, né à Gênes le 21 Octobre 1664, & mort à Benevent le 4 Décembre 1733. Voyez le P. *Anselme* & *Moréri*.

* — DORMANS: Ville, Châtellenie & Seigneurie en Champagne, Diocèse de Soissons, qui a donné naissance à la Famille de ce nom.

JEAN DE DORMANS, Procureur au Parlement de Paris, tige commune, n'étoit point Seigneur de *Dormans;* mais étant de cette ville, il retint ce surnom lorsqu'il vint à Paris, selon l'usage de ce tems-là, qui le permettoit à ceux dont la naissance n'étoit rien moins que distinguée. Il vivoit en 1347, & eut, entr'autres enfans, d'*Antoinette d'Escot*, sa femme: — 1. JEAN DE DORMANS, qui exerça d'abord la profession d'Avocat au Parlement de Paris, où il s'acquit une si grande réputation, que le Roi régnant l'éleva aux plus grandes places. Il fut Evêque de Beauvais & Chancelier de France; il quitta cette derniere dignité, d'où il passa à celle de Cardinal de l'Eglise Romaine, & fut Légat du Pape GRÉGOIRE XI. Il fonda à Paris en 1370 le Collége de *Dormans*, plus connu sous le nom de *Collége de Beauvais;* fit plusieurs autres fondations, & mourut le 7 Novembre 1373. Il fut enterré en l'Eglise des Chartreux à Paris; — 2. & GUILLAUME DE DORMANS, aussi Chancelier de France, après son frere.

Cependant les Messieurs de Dormans signoient *de Dormans;* & lorsque par leur élévation ils eurent acquis la Seigneurie de la ville de Dormans, ils signerent DORMANS, *Seigneurs de Dormans.*

Cette Famille est éteinte, & portoit pour armes: *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampassées de gueules, & posées 2 & 1.*

En 1660 la Seigneurie de *Dormans* fut acquise d'ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, par *Charles de Broglie*, Comte de Santana, natu-

ralisé François en 1656, & en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat* par Lettres de 1671. Il mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi le 17 Mai 1702, laissant de sa femme, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, ANNE-CATHERINE DE BROGLIE, mariée le 8 Avril 1682, à *Hiacinthe*, Prince *de Ligne* & du Saint Empire, Marquis de Moy, dont le fils a fait en 1749, donation entre-vifs du Marquisat de *Dormans* à son cousin-germain *Claude*, Prince *de Ligne*, marié à *N*... *de Salm*, & qui l'a vendue en 175... à *N*... *Boucot*, Receveur de la ville de Paris.

* — DORTANS ou DORTAN : Seigneurie dans le Bugey, possédée pendant plus de 530 ans par ceux de ce nom, anciens Gentilshommes de cette province. Elle a été vendue en 1720 par JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, dont nous parlerons ci-après à son rang.

RENAUD, Seigneur DE DORTANS, fit construire la grosse tour qui s'y voit encore. *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, suivant un titre du château de *Dortans*, entreprit de faire démolir cette tour, prétendant que RENAUD DE DORTANS n'avoit pu la faire construire sans sa permission, attendu qu'il avoit justice haute, moyenne & basse sur le château de *Dortans*; mais RENAUD DE DORTANS soutint que, quoique le *Sire de Villars* eût la justice sur *Dortans*, néanmoins il avoit été en droit de faire construire cette tour sans son aveu, puisqu'il tenoit le château de *Dortans* en fief de l'Abbé & Seigneur de Saint-Claude. Sur ce différend les Parties choisirent pour arbitre *Guillaume*, Archevêque & Comte de Lyon, lequel étant en son château de Pierre-Size à Lyon en 1339, le Mardi d'après la fête de la Madelene, assisté de *Thibaud de Chaumont*, Chanoine & Comte de Lyon, de *Hugues*, Seigneur *de Cousan*, & de *Thomas de Glareins*, Chevalier, prononça en faveur du Seigneur de *Dortans*, & déclara qu'il avoit pu faire construire ladite tour sans le consentement du *Sire de Villars*; qu'il pouvoit la hausser si bon lui sembloit, faire faire des fossés autour de son château, & s'en servir pour faire la guerre à ses ennemis.

Cette Terre est une clef du Bugey, sur la frontiere du Comté de Bourgogne, à trois lieues de Saint-Claude : elle a toujours passé à l'aîné de la Maison par droit d'aînesse, & il y a paroisse. Les Seigneurs de *Dortans* en devoient le fief & l'hommage, comme on l'a dit, à l'Abbé de Saint-Claude; mais ils en furent déchargés dans la suite en considération des importans services que l'Abbé de Saint-Claude & le Monastere en avoient reçus en différens tems. Ce que nous venons de rapporter de cette Maison, l'une des plus anciennes du Bugey, est tiré de *Guichenon*.

I. Il y a un titre à la Chartreuse de Portes, qui dit que LAMBERT DE DORTANS, Chevalier, & GEOFFROY, son frere, vivans en 1180, donnerent quelques héritages aux Religieux de Portes, pour le salut de leurs prédécesseurs. LAMBERT DE DORTANS épousa en 1200, *Jeannette de Saint-Germain*, fille de *Berlion de Saint-Germain*, Chevalier, avec laquelle il vivoit encore l'an 1220. Il en eut : — 1. ALARD, qui suit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria, de l'an 1215.

II. ALARD DE DORTANS, Chevalier, fut bienfaiteur de cette Chartreuse de Meyria en Bugey, suivant les archives de ce Monastere, qui disent qu'il y fit quelques libéralités en 1223. On ignore son alliance; mais on sçait qu'il eut pour fils BERARD, qui suit.

III. BERARD DE DORTANS, Damoiseau, Seigneur dudit lieu, vivoit en 1260, & épousa *Anne de Tolongeon*, dont entr'autres enfans:

IV. HUMBERT, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui testa en 1296. On voit par son testament qu'il eut pour femme *Jeanne de Clermont*, dont: — 1. RENAUD, qui suit; — 2. PIERRE, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du Villars, *&c.* rapportée ci-après; — 3. & JEAN.

V. RENAUD, Seigneur DE DORTANS, vivoit ès années 1320 & 1347. Ce fut lui qui fit construire la grosse tour de son Château, que le Sire *de Villars* vouloit lui faire démolir. Il épousa *Nicole de Chantrans*, dont: — 1. HUGONIN, qui suit; — 2. & HUMBERT, Chevalier, qui n'eut qu'un fils de son épouse, dont on ignore le nom, appellé CLAUDE DE DORTANS, marié le 20 Décembre 1416, avec *Perette de Moyria*.

VI. HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Conseiller & Ecuyer du Sire *de Thoire* & de Villars, épousa en Décembre 1350, *Jeanne de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Chevalier, Seigneur de Fromentos, & de *Huguette de Beauregard*. Les cautions de sa dot furent *Galois de la Baulme*, Seigneur de Valsin, *Amé de la Baulme*, *Jean de Feillens*, *Hugard de Corent*, Chevalier, & *Amblard de la Baulme*, dit *Fromentos*. HUGONIN DE DORTANS fut présent à une concession faite le 22 Juillet 1362, à *Guichard de Chambut*, Chevalier, Seigneur de Conflens, par *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, où il est qualifié son Conseiller & Ecuyer. Il eut pour fils unique ANDRÉ, qui suit.

VII. ANDRÉ DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Sire *de Thoire*, eut pour femme, suivant une vieille Généalogie de la Maison de DORTANS, *Hélene de Bauffremont*, dont: — 1. HUGONIN, qui suit; — 2. & BÉATRIX, femme d'*Antoine de Monspey*, Seigneur de la Tour-de-Replonge.

VIII. HUGONIN DE DORTANS, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Martigna-sur-Jerros, de la Balme & l'Isle-sous-Martigna, testa le 31 Août 1391, & eut de son mariage avec *Clémence de Moyria*, fille d'*André de Moyria*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mailla: — 1. GUILLAUME, Seigneur DE DORTANS, Conseiller & Chambellan du Comte de Geneve, & Gouverneur de la Ville d'Annecy en 1395, marié le 24 Juin de la même année, à *Marguerite de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria & de Mailla, & de *Léonor de Pelagnin*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée GENEVIÉVE DE DORTANS, femme d'*André de Châtillon*, Seigneur de Châtillon-de Michaille. Il testa le 4 Avril 1396, fit un legs à son épouse, & nomma ANDRÉ DE DORTANS, son frere, son héritier, pour la conservation du nom de DORTANS; — 2. ANDRÉ, qui suit; — 3. BUSTAVARD, Seigneur de la Balme; — 4. PERCEVAL, Seigneur de l'Isle-sous-Martigna, qui testa le 15 Avril 1405, & fit ses héritiers BUSTAVARD & GALEAS, ses freres; — 5. PHILIPPE, Religieux de Nan-

tua & Prieur de Ville-en-Michaille en 1438; — 6 & 7. JEAN & PIERRE; Religieux en l'Abbaye de Saint-Oyen de Joux; — 8. LOUIS, Chanoine & Comte de Lyon, mort au Château de *Dortans* le 17 Juillet 1430; — 9. CLAUDE, destiné à l'état Ecclésiastique; — 10. GALEAS; — 11. JEANNE, femme de *Jean de la Touviere*, Seigneur dudit lieu; — 12. GUILLEMETTE, mariée avec *Guichard du Saix*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; — 13. JEANNE; — 14. MARGUERITE, mariée à *Jean de Cheuves*, Damoiseau; — 15. JACQUETTE, Religieuse; — 16. MARIE, femme de *Pierre de la Vernée*, Seigneur dudit lieu; — 17 & 18. BÉATRIX & MARGUERITE.

IX. ANDRÉ DE DORTANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Martigna-sur-Jerros, Gouverneur du Château d'Annecy, pour le Comte de Geneve, & Bailli des Terres du Sire *de Thoire* & de Villars, vivoit en 1390, & testa le 4 Août 1432. Il eut de *Claudine de Dons*, son épouse, fille de *Humbert de Dons*, Damoiseau, Seigneur dudit lieu, & de *Guillemette de Viry*; — 1. HUGONIN, qui suit; — 2. PHILIPPE, Religieux & Réfectorier de Saint-Claude; — 3. GUILLAUME, Chevalier, & Gouverneur de la Ville d'Annecy le 11 Août 1444, marié à *Claudine de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de Châtillon de Michaille, en partie, & de Chalonge; — 4. PIERRE; — 5. ANNE, femme de *Guillaume de Bolomier*, Chevalier, Seigneur de Nercia, Sure, Baron du Villars en Genevois, & Grand-Chancelier de Savoie; — 6. & JEANNE, mariée à *Guillaume de Bussy*, Seigneur de Vescles en Comté.

X. HUGONIN DE DORTANS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer ordinaire du Duc de Savoie, testa le 2 Juin 1458, & avoit épousé le 17 Décembre 1431, *Guillemette de Vincelles*, fille de *Jean*, Seigneur de Vincelles dans la Bresse Chalonnoise, & niéce de *Jean de Vincelles*, Abbé de Saint-Claude, dont: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. GUILLAUME, Religieux & Grand-Chambrier de Saint-Claude; — 3. ANDRÉ; — 4. & CLAUDE-ANTOINETTE.

XI. ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, Chevalier, qui testa en 1590, s'étoit marié avec *Louise de Bussy*, fille d'*Antoine de Bussy*, Chevalier, Seigneur d'Eria & de Bussy, & d'*Antoinette de Montluel*. Ses enfans furent: — 1. PERCEVAL, qui suit; — 2. ANTOINE, pourvû par Lettres datées de Chambery le 2 Août 1532, de l'Office d'Ecuyer de CHARLES, Duc de Savoie. Il épousa *Françoise de Veygié*, de laquelle il eut deux filles; sçavoir: PERNETTE DE DORTANS, femme de *Louis d'Eschalon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & JEANNE DE DORTANS, alliée avec *Claude Mignot*, Seigneur de la Balme, d'Enchais & de Marneyssias en Comté; — 3. ANDRÉ, Ecuyer, mort sans postérité, qui testa le 24 Juillet 1520, fit ses héritiers PERCEVAL & ANTOINE, ses freres, & exécuteur de ses dernieres volontés CLAUDE DE DORTANS, Seigneur de Berchier & du Villars; — 4. PHILIBERT, Seigneur de Martigna-sur-Jerros, qui de *Louise de Châtillon*, son épouse, fille de *Louis de Châtillon-de-Michaille*, ne laissa qu'un fils appellé CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Martigna-sur-Jerros, qu'il institua son héritier par son testament du 29 Juillet 1525; — 5. SÉBASTIEN; — 6. LOUISE; — 7. ANTOINETTE, femme de

de *Louis de Cleyſieu*, Seigneur de Noblas en Genevois, avec lequel elle fut mariée le 15 Décembre 1505; — 8. & PERNETTE.

XII. PERCEVAL DE DORTANS, Seigneur dudit lieu & d'Uſſelle, Conſeiller, Ecuyer, & Chambellan des Ducs de Savoie PHILIBERT & CHARLES, Gouverneur de Geneve & de Vercelles, fut employé près des Ducs de Savoie, & pluſieurs fois envoyé de leur part vers le Connétable de Bourbon, le Viceroi de Naples & la Princeſſe d'Orange. Le Duc PHILIBERT le fit ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Annecy le 17 Octobre 1502, ce Duc n'étant que Prince de Piémont. Il l'avoit déjà fait ſon Ecuyer-Tranchant par Lettres données à Turin le 20 Juin 1497. Il fut encore Ecuyer, Gentilhomme ſervant de la Maiſon du Duc CHARLES par Lettres auſſi datées de Turin le 31 Août 1521; & S. A. de Savoie l'employa pour négocier avec les habitans de Geneve le rétabliſſement de leur Evêque; les Mémoires de ſa légation ſont datés de Chambery le 21 Octobre 1528. Pluſieurs lettres que ce Prince lui écrivit en divers tems, font connoître & la confiance qu'il avoit en lui, & l'eſtime qu'il faiſoit de ſa perſonne. Il accompagna ce Prince dans le voyage qu'il fit à Nice, à Bologne, dans les Etats de Veray & autres lieux. Il teſta le 3 Avril 1534, & avoit épouſé *Claudine de Parpillon*, fille de *Claude*, Ecuyer, laquelle avoit teſté le 11 Juillet 1526. De ce mariage vinrent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 4 & 5. PHILIPPINE & ANTOINETTE, Religieuſes à Bonlieu près de Soleure; — 6. CLAUDINE, femme de *Pierre de Vernoy*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Crevecœur en Comté, fils du Seigneur de Vernoy, & d'*Antoinette de Torcy*. Ce *Pierre de Vernoy* teſta le 5 Juillet 1526, fit exécuteur de ſes volontés *Lancelot de Luyrieux*, Chevalier, Seigneur de Beaufort, & *Claude de Buſſy*, Seigneur de Veſcles; inſtitua ſon héritier *Simon*, Seigneur de Vernoy, ſon frere; fit des legs à *Adrienne*, *Marguerite*, *Philiberte-Jeanne* & autre *Marguerite de Vernoy*, ſes ſœurs. Après ſa mort, CLAUDINE DE DORTANS, ſa veuve, ſe remaria à PIERRE DE DORTANS, ſon parent, Seigneur de l'Iſle & de Berchier au pays de Vaud, dont il ſera parlé ci-après; — 7. JEANNE; — 8. SUSANNE, Religieuſe de la Fille-Dieu ſous Romont en Suiſſe; — 9. JEANNE, femme de *Nicolas de Chavanes*, Seigneur de Mon; — 10. & PERONNE, mariée à *Claude de Courtil*, Seigneur de Langes & de Jalamondes.

XIII. ANTOINE DE DORTANS, II. du nom, Seigneur dudit lieu, fut Ecuyer d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, & teſta le 3 Avril 1563. Il avoit épouſé le 2 Février 1549, *Février de Siuria*, laquelle teſta le 20 Février 1576. Elle étoit fille de *Pierre de Siuria*, Seigneur de Borcia & de la Tour de Revonas, & de *Claudine de Garadeur*. De leur alliance vinrent: — 1. PIERRE-ANTIDE, qui ſuit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. POMPÉE, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluiſant, chef d'une branche auſſi rapportée ci-après; — 4. CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Gouverneur de l'Iſle de Goze, qu'il défendit courageuſement contre une armée navale des Turcs,

venue de Constantinople pour ravager cette Isle. Il mourut Commandeur de Genevois ; — 5. JEAN-ANTOINE, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Leureux en Limousin, puis de Bellecombe en Dauphiné. A la revue qui se fit à Messine de l'armée Chrétienne, on lui donna la charge de porter l'étendart général de la Religion au premier combat qui se livreroit; — 6. & PERONNE, femme de *François de la Balme*, Ecuyer, Seigneur de Marcs en Dauphiné.

XIV. PIERRE-ANTIDE DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, de Bona, Esmondeaux, Uffelle & Chatonas, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc de Savoie, obtint de ce Prince le 14 Novembre 1583, une Compagnie de gens de pied sous Don AMÉDÉE, bâtard DE SAVOIE, Marquis de Saint-Rambert. Il testa le 24 Avril 1617, & avoit épousé le 17 Novembre 1585, *Catherine de la Baulme*, fille de *Louis de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & de *Claudine de la Teyssonniere*, Dame de Chanains & de Villon, dont : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-PHILIBERT, auteur de la branche des Seigneurs du Marteret & de la Barre, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOIS-ANTOINE, auteur de celle des Seigneurs de Bona, mentionnée ensuite ; — 4. JOACHIM, Religieux, puis Grand-Chambrier de l'Abbaye de Baulme, au Comté de Bourgogne, Prieur de Brery & d'Anegrey, depuis Grand-Vicaire & Sacristain de l'Abbaye de Luxeuil, dont il eut l'administration générale pendant trois ans par députation du Parlement de Dôle, après le décès de *Philippe de la Baulme*, Abbé & Seigneur de Luxeuil, son oncle maternel; — 5. PIERRE-GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Limoges, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied dans le Régiment du Seigneur de Bona, son frere, au siége de Vérue en Piémont, en 1622. Il fut envoyé en France par le Grand-Maître *de Vignacourt*, pour présenter à Sa Majesté des oiseaux rares pris dans l'Isle de Malte. Il eut une audience solemnelle du Roi, à laquelle assisterent le Grand-Prieur de France, le Commandeur *de Souvré*, le Commandeur *de Valancé*, & le Commandeur *de Fromejeres*, Ambassadeur de la Religion en France. La même année il fut encore envoyé de la part du Grand-Maître pour complimenter CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, où il reçut les mêmes honneurs que s'il eût été Ambassadeur; car S. A. fit assister à l'audience qu'il lui donna les plus grands Seigneurs de sa Cour, & les Chevaliers de son Ordre ; — 6. ANTOINE-PHILIPPE, mort jeune; — 7. PIERRE, Religieux à Saint-Claude ; — 8. EMMANUELLE, morte jeune ; — 9. & LOUISE, femme de *Pierre de Martel*, Seigneur de Laye en Dauphiné.

XV. LOUIS, Seigneur DE DORTANS & de Messia, épousa le 6 Mars 1611, à Chambery, *Charlotte - Emmanuelle de la Forests*, fille unique de *Claude*, Comte de la Forests, de Verel, d'Ulin, Baron d'Aspremont & de Loix, Seigneur du Pont-de-Beauvoisin, Conseiller d'Etat & Chambellan de S. A. & de *Claudine de Bellegarde*, Dame de Montaigni & de Verrens, dont : — 1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit; — 2 & 3. CHARLOTTE & PHILIBERTE.

XVI. PHILIPPE-FRANÇOIS, Seigneur DE DORTANS & de Messia, décéda en 1645, sans laisser d'enfans.

Seigneurs du MARTERET & de LA BARRE.

XV. JEAN-PHILIBERT DE DORTANS, Seigneur du Marteret & de la Barre en Dauphiné, second fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, porta les armes pour le service du Roi en Italie, où il eut une Compagnie dans le Régiment de Breche, Infanterie. Il épousa *Claudine de Virieu*, fille d'*Artaud de Virieu*, Ecuyer, Seigneur de Pontarrey en Dauphiné, & de *Claudine de Maubec*, & en eut: — 1. GASPARD, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Barre, Volontaire dans l'armée de Roussillon en 1642, mort à Vigeve Capitaine dans le Régiment de Carignan; — 3. JEAN-FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. CLAUDINE, Religieuse à l'Abbaye de Bons en Bugey; — 5 & 6. LOUISE & GABRIELLE, Religieuses à Sainte-Marie de Bellay; — 7. & PÉRONNE, Religieuse à Sainte-Ursule de Crémieu.

XVI. GASPARD DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, du Marteret, Baron d'Arban & d'Usselle, se trouva en qualité d'Enseigne de gens de pied au Régiment de Virville, aux plus belles actions de guerre qui se firent en Lorraine & en Allemagne sous les Maréchaux *de la Force* & *de Gassion*. Il servit aussi en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Briord-la-Serra*, au Régiment d'Enghien; & étant Capitaine au Régiment de Lesdiguieres, il eut une jambe emportée d'un coup de canon au siége de Turin. Il avoit épousé *Claudine Dupré*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARC, Prieur d'Arban, mort jeune; — 3. ANNE-DIANE, Religieuse à la Visitation de Bellay; — 4. CLAUDE-MARIE, épouse de *Louis-Philibert de Parpillon*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Ravona & de Chapelle; — 5. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. de *Henri*, Marquis *de Senneterre*; & 2°. de *Charles-Anne-Nicolas*, Comte *de Bressey*, Conseiller d'Etat d'épée, & Chambellan de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, Baron d'Arban & d'Usselle, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commissaire-Général, épousa *Charlotte-Antoinette de Camus*, fille de *Claude*, Chevalier, & d'*Anne-Jacqueline de Châtillon*, dont il n'eut point d'enfans.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Marcollens & du Marteret, troisieme fils de JEAN-PHILIBERT, & de *Claudine de Virieu*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, & épousa *Marie du Couderay*, fille de *Vincent* & de *Marie de Lage*, dont: — 1. VICTOR-AMÉDÉE, qui suit; — 2. N.... Chevalier de Malte, mort au siége de Napoli de Romanie, dans la Morée; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Grand-Chantre & Comte de Lyon, qui vendit la Terre de *Dortans* en 1720, à M. *Gautier*, alors Receveur de la ville de Lyon, dont les descendans qui la possedent aujourd'hui ont pris le nom d'Usselle; — 4. MARIE, Religieuse aux Ursulines de Crémieu; — 5. PHILIPPE, mariée à *N..... de Saint-Innocent*, Seigneur d'Orlié en Savoie; — 6. & MARGUERITE, femme de *Jean-Melchior de Gruel*, Seigneur de Villars en Savoie.

XVII. VICTOR-AMÉDÉE DE DORTANS, Seigneur du Marteret, Charrey & Balmette, Capitaine de Dragons au Régiment de Vérue, épousa *Louise de Clavaison*, fille de *Gui*, Seigneur de Chavanes & de Silvain. Ayant survécu tous deux aux enfans qu'ils eurent de leur mariage, ils testerent en faveur du fils aîné de MARGUERITE DE DORTANS, femme du Seigneur de Villars, aux conditions qu'il porteroit le nom & les armes de Dortans & de Clavaison.

Seigneurs de BONA & d'UFFELLE.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, Esmondeaux & Chatonas, troisieme fils de PIERRE-ANTIDE, & de *Catherine de la Baulme*, fut Capitaine de Carabins en Piémont, puis Mestre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, lors du siége mis devant Vérue par les Espagnols, où il mourut. Il avoit épousé *Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte de Grolée, & de *Claire de Montluel*, dont: — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. & LOUISE, alliée avec *François de Leas*, Ecuyer, Seigneur de la Bastie & de la Tour.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Bona, d'Uffelle, d'Esmondeaux & de Chatonas, fut à l'âge de 17 ans Enseigne de la Colonelle du Régiment de la Motte-Houdancourt, en fit les fonctions en Piémont, se signala au siége de Turin le 11 Juillet 1640, & força une redoute dont les ennemis s'étoient emparés; ce qui décida la victoire. Il fut depuis Capitaine au même Régiment, & épousa *Marie-Elisabeth de Villers-la-Faye*, fille de *Simon de Villers la-Faye*, Chevalier, & de *Françoise de Saint-Blin*, dont: — 1. FRANÇOIS-GUILLAUME, qui suit; — 2. JOACHIM, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Jésuite; — 4. & PHILIBERTE, Chanoinesse de Remiremont, laquelle se maria avec *Philippe de Pra*, lors Chevalier de Malte, Seigneur de Belsay.

XVII. FRANÇOIS-GUILLAUME DE DORTANS, Baron de Chevigny, Seigneur des Marches, épousa *Charlotte-Marguerite de Pascal-de-Franciere*, fille de *François de Pascal*, Chevalier, Seigneur de Franciere, Espagne, Espagnote, d'Argni, Feuquiere-le-Hamelle, Vicomte de la Queuse, dont il n'eut point d'enfans.

Suite des Seigneurs de BONA, les seuls qui subsistent aujourd'hui.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, second fils de FRANÇOIS-ANTOINE, & de *Philiberte de Grolée*, épousa *Anne-Paule de Saint-Mauris-Falletans*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Falletans, Capitaine de Cuirassiers au service d'Espagne, & *d'Antoinette-Philippe de Jaquinot-de-Goux*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, Religieux de Saint-Claude; — 2. RODERIC, qui suit; — 3. JEAN-CLAUDE-MARIE, mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie après avoir servi 44 ans; — 4. CLAUDE-PHILIPPE, Capitaine dans *Croy*, Infanterie, depuis *Donay*, lequel Régiment a été incorporé dans *du Maine*, où il a servi long-tems, & s'est retiré avec pension; — 5. BERNARDINE-FRANÇOISE, femme d'*Antoine-*

Ignace de Froissard, Seigneur de Berfaillin, le Bouchaud, Roche, Villerferenne, Villerobert, Selignie, Arefche, l'Abergement, *&c.* — 6. & MARIE, Religieufe à la Vifitation de Gray.

XVII. RODERIC, Comte DE DORTANS, a fervi 55 ans, & a été bleffé en trois différentes occafions. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine lorfqu'il a été fait Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin, & eft mort le 8 Janvier 1738. Il avoit époufé en 1704 *Marie-Jeanne-Adrienne-Rofe de Meurdrac-de-Rochepierre*, fille de *Marc-Antoine de Meurdrac-de-Rochepierre.* De ce mariage font iffus : — 1. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, qui fuit ; — 2. CLAUDE-FRANÇOIS-JOSEPH, Prieur d'Arban & de Saint-Oyen-lès-Montbellet ; — 3. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, appellé *le Chevalier de Dortans*, qui a fervi pendant 25 ans dans le Régiment d'Eu. Il étoit Capitaine de Grenadiers quand il a été tué à la bataille d'Haftenbeck, en 1757 ; — 4. FERDINAND-CATHERINE-JOSEPH, Jéfuite ; — 5. MARIE-CATHERINE-RODRIQUE, morte Religieufe aux Annonciades à Gray ; — 6. & MARIE-THÉRESE, Religieufe Carmelite à Gray.

XVIII. CHARLES-MARC-ANTOINE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, a fervi pendant 23 ans dans le Régiment d'Eu, s'eft trouvé aux batailles de Parme & de Dettingen, & eft mort à Strasbourg de fes dernieres bleffures, en 1743. Il avoit époufé le 22 Février 1740, *Marie-Céleftine-Philippine-Jofephine de Marmier*, fille de *François-Philippe de Marmier*, & de *Marguerite Hamilton*, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, qui fuit ; — 2. & CLAUDE-MARIE-JOSEPH, rapporté après fon frere aîné.

XIX. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH, Comte DE DORTANS, s'eft marié le 17 Août 1769, avec *Claude-Thérefe-Rofalie de Damas-d'Audour*, fille de *Mathieu*, Comte de Damas-d'Audour, & de *Marie-Thérefe-Rofalie d'Arcy-de-la-Varenne.*

XIX. CLAUDE-MARIE-JOSEPH, Vicomte DE DORTANS, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, s'eft marié en 1770, avec *N... de Valory*, fille de *Charles-Jofeph*, Comte de Valory, & de *Barbe-Claudine Dayme*, dont en 1771, CÉLESTINE-FRANÇOISE-JOSEPHINE DE DORTANS.

Seigneurs de MASSONA & de PELAGEY, fuivant Guichenon.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maffona, fecond fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, époufa *Jeanne de Montmoret*, Dame de Pelagey, fille de *Philibert*, Seigneur de Pelagey, & de *Louife d'Areftel*, Dame de la Beyviere, dont : — 1. PASQUIER, qui fuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Maffona, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Fenieres dans la Marche ; — 3. & PIERRE-ANTIDE, mort jeune.

XV. PASQUIER DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Maffona, de Pelagey & de la Beyviere, mourut au fiége de Montpellier étant Capitaine au Régiment de Tremont, fans laiffer d'enfans de *Claudine de la Beyviere*, fille de *Philibert de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur d'Ananches & de Leal, & de *Jeanne de Seyturier.* Il l'avoit époufée le 11 Février 1615.

Seigneurs de LYONNIERES, VAULUISANT & MONTRICHARD.

XIV. POMPÉE DE DORTANS, troisieme fils d'ANTOINE, & de *Février de Siuria*, Seigneur de Lyonnieres & de Vauluisant, eut de *Françoise de Montrichard*, son épouse, fille d'*Antoine de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne du Pin*: — 1. PIERRE-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE-EMMANUEL; — 3. FERRIE-SABINE, alliée à *Charles-Aimon de Montespin*, Sieur du Bois-Dortans, le 21 Novembre 1611, dont *Jean-François-Aimon de Montespin*, Seigneur de Leal & du Bois-Dortans, marié à *Sibille des Marres*, fille de *N... des Marres*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Piern en Dauphiné, & de *Sibille de Murinés*, & sœur du Sieur de Saint-Piern des Marres, Capitaine du Régiment de Ferron, & Maréchal-des-Logis de l'Armée; — 4. ANNE, Religieuse à Sainte-Marie de Bourg-en-Bresse; — 5. & JEANNE-FRANÇOISE.

XV. PIERRE-ANTOINE DE DORTANS, Seigneur de Montrichard, vivoit en 1650, & cette branche s'est éteinte dans sa personne.

Seigneurs du VILLARS *en Comté, de* L'ISLE *& de* BERCHIER *au pays de Vaud.*

V. PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars en Comté, second fils de HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, & de *Jeanne de Clermont*, vivoit ès années 1320 & 1340. Ayant fait l'acquisition de la Terre du Villars au Comté de Bourgogne, enclavée dans celle de Saint-Claude, il y fixa sa demeure peu éloignée du château de *Dortans*. Le nom de sa femme est inconnu, mais il eut pour enfans: — 1. HUMBERT, qui suit; — 2. & RENAUD, co-Seigneur du Villars, qui fut marié & eut pour fille unique PERNETTE DE DORTANS, alliée en 1391 avec *Humbert de Lavigni*, Damoiseau.

VI. HUMBERT DE DORTANS, Chevalier, Seigneur du Villars, fit le 28 Août 1365, avec RENAUD, son frere, certaines conventions avec les habitans du Villars, où ils se qualifient tous les deux enfans de PIERRE DE DORTANS, Seigneur du Villars, sous le sceau de l'Abbé de Saint-Claude. Le même HUMBERT traita le 24 Novembre 1380, avec *Jacques*, Abbé de Saint-Claude, & dans la même année il partagea avec RENAUD, son frere, les biens de la succession de leur pere. Il épousa *Ancelise de Toligni*, fille de *Geoffroi de Toligni*. Il vendit du consentement de sa femme le 3 Janvier 1360, à HUGONIN DE DORTANS, Seigneur dudit lieu, & son parent, une dîme & un fief. Ses enfans furent: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. & RENAUD, qui le 28 Avril 1407, vendit à RENAUD DE DORTANS, son oncle, la moitié de la Prévôté de Saint-Sauveur & de Septmoncel dans la Terre de Saint-Claude. Il eut deux fils, l'un appellé JEAN, qui vendit en 1420 à CLAUDE DE DORTANS, Seigneur du Villars, son oncle, tous les droits qu'il avoit sur le village de Lec, de Martigni & de Voglain; & l'autre, nommé GERMAIN, fut Seigneur de Pelagey en 1412.

VII. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut l'un

de ceux qui jurerent ou furent caution en 1455, pour LOUIS, Duc DE SAVOIE, du Traité qu'il avoit fait en 1452 avec le Roi CHARLES VII. Il avoit épousé en 1423, *Percevalle de Moyria*, fille de *Perceval*, Seigneur de Moyria, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Mailla, & d'*Etiennette de Pelagnin*, dont : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. GASPARD, Chevalier, Maître-d'Hôtel & Ecuyer d'Ecurie de CHARLES, Duc de Bourgogne, par Lettres du 20 Novembre 1453, datées de l'Abbaye de Saint-Maximin-lès-Treves, & par d'autres datées de Malines le 11 Juillet 1475. Il fut encore pourvu de la Charge de Conseiller & Maître-d'Hôtel de ce même Prince. *Olivier de la Marche*, parlant dans ses Mémoires, *Liv. I*, *chap.* 21, & *Golut*, *Liv.* 10, *chap.* 73, de la Joûte du *Pas de Plours*, près Châlons-sur-Saône, disent que GASPARD DE DORTANS combattit vaillamment contre *Jacques de Lalain. Olivier de la Marche* le qualifie d'*Ecuyer de Bourgogne en celui tems, puissant & redouté à merveille;* & il ajoute, *que* Jacques de Lalain *lui avoit dit par plusieurs fois qu'il avoit senti & trouvé* GASPARD DE DORTANS, *homme à redouter sur tous ceux qu'il avoit oncques combattus.* Ce GASPARD ne prit point d'alliance; — 4 & 5. PIERRE & HENRI.

VIII. HUMBERT DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, fut pourvu par JEAN-LOUIS DE SAVOIE, Evêque & Prince de Geneve, de la Charge de son Ecuyer ordinaire, par Lettres de l'an 1413. Ayant suivi ce Prince en France, le Roi LOUIS XI. le fit son Conseiller & Maître-d'Hôtel par Lettres du dernier Octobre 1481. Il avoit épousé le 19 Juillet 1463, *Marguerite de Vaugrigneuse*, fille de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Bouvens*, dont : — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. & PIERRE, Seigneur de Sorbier & co-Seigneur du Villars, qui testa en 1531, & fit exécuteur de ses volontés, *Antoine de Moyria*, Seigneur de Mailla, & ANTOINE, Seigneur DE DORTANS, ses cousins. Il eut trois femmes ; la premiere fut *Etiennette de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Culley, au pays de Vaud : leur mariage est du 24 Avril 1497, & il n'en eut point d'enfans. La seconde fut CLAUDINE DE DORTANS, fille de PERCEVAL, Seigneur de Dortans, & de *Claudine de Parpillon*, qu'il épousa le 4 Janvier 1529 : elle testa le 21 Mai 1531; & la troisieme, sans enfans, le 16 Septembre 1538, fut *Antoinette de Seyturier*, veuve de *Claude de Salins*, Seigneur de Vincelles, Bailli de Charolois, & fille de *Claude de Seyturier*, Seigneur de Cornod & de la Verjonniere, & de *Claudine de Moyria.* Il n'eut de sa seconde femme qu'une fille nommée PERONNE DE DORTANS, non mariée, & il nomma son héritier ANTOINE DE DORTANS, son oncle maternel, fit des legs à CLAUDE, PIERRE & HENRI DE DORTANS, Seigneurs de Berchier, & à FRANÇOIS DE DORTANS, Seigneur de Vantrans, ses cousins.

IX. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur du Villars, de Berchier & de l'Isle, Conseiller & Chambellan du Duc de Savoie, Lieutenant au Gouvernement du Pays de Vaud, s'allia avec *Antoinette de Glarens*, Dame de l'Isle & de Berchier au Pays de Vaud, fille & co-héritiere de *Louis de Glarens*, Chevalier, Seigneur de Berchier & de l'Isle, & de *Claudine de Varax*, au nom de laquelle & de *Louise de Glarens*, sa sœur,

il rendit hommage au Duc de Savoie de la Terre de l'Isle, située au Bailliage de Morges, au Canton de Berne, en 1498 & 1521. Il eut de son mariage : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, qui testa le 7 Décembre 1570. Il avoit épousé 1°. *Claudine de Cossonay*, fille de *Jean*, Seigneur de Cossonay au Pays de Vaud, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Benoîte de Thomasset-d'Agy*, fille de *Claude de Thomasset*, Ecuyer, Major d'Agy au Pays de Vaud, de laquelle il eut MATTHIE DE DORTANS, mariée avec *André de Neufchâtel*, Seigneur de Vaulmarcoul ; — 3. & HENRI, mort jeune.

X. PIERRE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de l'Isle & de Berchier, épousa le 19 Décembre 1542, *Jacqueline de la Balme*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Balme-sur-Cerdon & de Morterey, & de *Marguerite de Poysieux*, dont : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. ALBERT, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, marié le 9 Janvier 1597, à *Dorothée de Loriol*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Saint-André, & de *Françoise de Chacipol*, Dame d'Asnieres, dont il n'eut qu'une fille MARIE DE DORTANS, Dame de l'Isle, mariée le premier Avril 1614, avec *Isaïe de Chandieu*, Ecuyer, Seigneur de Chabottes, fils d'*Antoine de Chandieu*, Seigneur dudit lieu, Poles, Porserieres & de Chabottes, & de *Françoise de Felin*, Dame de Folluer en Beauce, dont : *Albert*, *Daniel*, *Isaac*, *Marie* & *Susanne de Chandieu* ; — 3. PERONNE DE DORTANS, femme de *François de Blonnay*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 4. & LOUISE, mariée à *Bernard de Coucaut*, Ecuyer, Seigneur d'Estoy au Pays de Vaud.

XI. PIERRE DE DORTANS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Berchier, se maria avec *Claudine de Cerjat*, & en eut — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. GEORGES, marié à *Anne de Bostettem*, d'une Famille noble & ancienne de Berne ; — 3. JACQUES, allié avec *Marie de Chandieu*, sa parente, fille d'*Isaïe de Chandieu*, Seigneur de Chabottes, & de MARIE DE DORTANS ; — 4. & MARIE.

XII. PIERRE DE DORTANS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Berchier, s'allia avec *Susanne de Loriol*, fille d'*Antoine de Loriol*, Ecuyer, Seigneur de Gerlan & de Corrobert, dont : — 1. SAMUEL, qui suit ; — 2. & DOROTHÉE, femme de *Daniel de Sausure*, Ecuyer, Seigneur de Dommartin, & d'*Elisabeth Budé de Verace*.

XIII. SAMUEL DE DORTANS, le dernier de sa branche, Ecuyer, Seigneur de Berchier, épousa *Susanne de Chandieu*, sa parente, fille d'*Isaïe de Chandieu*, Ecuyer, Seigneur de Chabottes, & de MARIE DE DORTANS, Dame de l'Isle.

Seigneurs de CHAMPAGNE, *en Comté.*

VIII. CLAUDE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne en Comté, troisieme fils de CLAUDE, & de *Percevalle de Moyria*, alla s'établir en Comté, où il acquit la Seigneurie de Champagne, vers l'an 1470, & s'allia avec *Philiberte de Tolongeon*, de laquelle il eut pour fils unique :

IX. LOUIS DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne, marié à *Jeanne de la Touviere*, fille de *Jean de la Touviere*, Ecuyer, Seigneur de Servigna,

Servigna, & de *Guillemette de Cornon*. De ce mariage vinrent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. LÉONARDE, femme de *Guillaume de Pelapussins*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 3. BERNARDINE, alliée avec *Louis de Montflant*, Seigneur de Pymorain & du Châtelet ; — 4. & PHILIBERTE, épouse 1°. de *Claude de la Beyviere*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & 2°. de *François de Morel*, Seigneur de la Croix.

X. ANTOINE DE DORTANS, Ecuyer, Seigneur de Champagne, décéda en Espagne au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, duquel il étoit Gentilhomme servant. Après sa mort, LÉONARDE DE DORTANS, Dame de Pelapussins, & PHILIBERTE DE DORTANS, Dame de la Beyviere, ses sœurs, partagerent ses biens le 23 Mars 1527. Les armes de la Maison de DORTANS sont : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de 3 annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier : *un ange vêtu de gueules & d'argent.* Supports : *deux anges de même.* Devise : *Mieux j'attends.*

— DOSTREL, ou plutôt OSTREL (D') : Famille noble & ancienne, établie en Artois, & connue dès le douzieme siécle. VERRIE D'OSTREL, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cantimpré, à Cambray, de l'an 1198. SIMON D'OSTREL, Chevalier & Gouverneur de Guise & de Saint-Quentin, consentit en 1269, à une donation faite par *Guyotte de Villers*, Dame de Belvoir, son épouse, en faveur de cette même Abbaye ; mais la filiation de cette Maison n'est bien suivie que depuis :

I. GUY D'OSTREL, vivant en 1362. Il accompagna le Comte *Louis de Male* à la guerre qu'il fit aux Gantois, & avoit sous lui charge de gens de guerre. On lui donne pour femme *Anne du Chastel*, fille de *Jean* ; & pour fils :

II. HELMAND D'OSTREL, qui suivit son pere, & que *Louis de Male* gratifia du Château d'Ostrel au Comté de Saint-Pol. Il épousa en 1382, *Godeline d'Alle*, Demoiselle Allemande, dont :

III. GEORGES, Sire d'OSTREL, Chevalier, marié 1°. à *Jeanne de Lescarre*, & 2°. à *N*... fille du Seigneur de *Moreuil*, Dame du Quint de Beauval. Il eut pour fils :

IV. PIERRE, Sire D'OSTREL, Chevalier, qui de *Marie de Ricamés*, fille de *N*... Seigneur dudit lieu au Comté de Saint-Pol, laissa :

V. PHILIPPE D'OSTREL, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Ostrel, de Neufmoulin, *&c.* Il épousa le 28 Avril 1433, *Colette de Framecourt*, dont vingt enfans, entr'autres : — 1. JEAN-HUGUES, qui suit ; — 2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de Lierres, rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, Abbé d'Anchin, proche Douay ; — 4. PIERRE, Abbé & Comte de la Ville de Corbie ; — 5. ROBERT, Prévôt du Collége Canonial de Cambray ; — 6. GILLES, Abbé de Saint-Thierry, proche Reims ; — 7. GALOIS, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS XI ; — 8. & JEANNE, Abbesse, proche Montereau-faut-Yonne.

VI. JEAN-HUGUES D'OSTREL épousa dans l'Eglise d'Hesdin le 26 Janvier 1465, *Peronne le Beuf*, fille aînée de *Martin*, Ecuyer, & de *Marie*

Boneque de Poix, de la Maison d'Orleux, en Normandie. De ce mariage sortit :

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Dieval & du Quint de Beauval, marié l'an 1507, à *Catherine de Beaufort*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bailleul, & de *Marie de Warluzel*, de laquelle il eut :

VIII. PHILIPPE D'OSTREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Baillescourt, & du Quint de Beauval, qui s'allia avec *Anne-Louise de Mailly*, fille & héritiere de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Camblignœul. Il fut pere de

IX. PHILIPPE D'OSTREL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Dieval, Baillescourt, Camblignœul & du Quint de Beauval, marié le 26 Juin 1571, avec *Marguerite de Croeser*, fille de *Mathias*, Chevalier, Gouverneur de Malines, & d'*Anne Schocse*, héritiere de sa Famille. Il testa le 20 Août 1583, & eut pour enfans : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Hombecque, Dieval, &c. qui de *Marie Jonglet*, fille de *Louis*, Seigneur de Moyenville, eut deux filles, sçavoir : CATHERINE D'OSTREL, femme d'*Adrien de Melun*, II. du nom, Seigneur de Cotte ; & ANNE-ISABELLE, mariée le premier Mai 1644, à *Philippe de Mailly-Couronnel*, Seigneur de Mernes, de Hamel & de la Porte ; & plusieurs autres enfans ; — 3. & CATHERINE, alliée le 24 Octobre 1632, à *Charles de Crequy*, Seigneur de Saucourt.

X. ROBERT D'OSTREL, Seigneur de Flers, Flamermont & Camblignœul, épousa le 2 Décembre 1602, *Bonne de Lannoy*, Dame de Buillemont, fille de *Nicolas*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesdain, & de *Michelle Cottrel*, Dame Desplechin & de Buillemont. De cette alliance vinrent : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Camblignœul, mort sans enfans de *Léonore du Chastel*, son épouse, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur de Blangerval ; — 2. NOEL-LAMORAL, qui suit ; — 3. GILLES, reçu Chevalier de Malte le 12 Novembre 1629, tué dans ses caravannes sur mer, à la prise de la grande Sultane ; — 4. & CATHERINE, mariée à *N... de Crequy*, Vicomte de Langle.

XI. NOEL-LAMORAL D'OSTREL, Seigneur de Buillemont, de Haute-Chapelle, Baron de Flers, par Lettres du mois de Mai 1662, épousa le 12 Mai 1641, *Anne de Germes*, fille de *Gilles*, Seigneur de Jardincelles, & de *Catherine de Buillemont*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT LAMORAL, qui suit ; — 2. & JEANNE-THÉRESE, mariée à *Ferdinand-François du Chastel*, Chevalier, Seigneur de la Horanderie, Vicomte de Haut-Bourdin.

XII. ROBERT-LAMORAL D'OSTREL, Baron de Flers, Seigneur de Camblignœul, &c. épousa le 28 Janvier 1691, *Marguerite Boucquel*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Varlu, &c. dont : — 1. ANTOINE-JOSEPH, qui suit ; — 2. PHILIPPE-LOUIS-LAMORAL, Chanoine gradué de la Métropole de Cambray ; — 3. CHARLES-MARIE, ci-devant Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, allié à *Marie-Josephe-Antoinette Delvalle*, fille de Don *Louis*, Marquis Delvalle ; — 4. MELCHIOR-BALTHASARD, mort à l'âge de 22 ans, Capitaine au Régiment

d'Orléans; — 5. GILLES-FRANÇOIS, Chanoine de la Métropole de Cambray; — 6. MARIE-CLAIRE, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Louis-François-Tranquillain-Isidore de Dion*, Baron de Dion, Seigneur de Wandonne, dont des enfans; — 7 & 8. ROBERTINE, morte Prieure de l'Abbaye noble de Ghislenghien, & N... D'OSTREL, Religieuse de Sainte-Marie à Abbeville.

XIII. ANTOINE-JOSEPH D'OSTREL, Baron de Flers, né le 16 Octobre 1695, élevé au College Mazarin & reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 12 Mars 1714, épousa le 24 Juillet 1720, *Marie-Josephe-Aimée Mayoult*. Leurs enfans sont: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS-LAMORAL, Baron de Flers, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie; — 2. JOSEPH-GASPARD-MELCHIOR-BALTHASARD, appellé *le Chevalier d'Ostrel*; — 3. MARIE-THÉRESE-JOSEPHE, mariée en 1750, avec *Alexandre-Joseph le Clement de Saint-Marcq*, Chevalier, Seigneur de Teintegnies, Guegnies, *&c.* — 4. MARIE-FRANÇOISE-JOSEPHE, dite *Mademoiselle d'Ostrel*; — 5 & 6. MARGUERITE-FRANÇOISE-JOSEPHE, Prieure de Ghislenghien; & MARIE-JOSEPHE-AIMÉE, Religieuse de la même Maison.

Seigneurs de LIERRES.

VI. PHILIPPE D'OSTREL, second fils de PHILIPPE, & de *Colette de Framecourt*, Seigneur de Neufmoulin, *&c.* épousa *Caffine de Griboval*, fille unique de *Guillaume*, & de *Marie Wallins*. Il acquit en 1490, la Seigneurie de *Lierres* en Artois, dont il prit le nom & les armes qui sont: *d'argent, à deux bandes d'azur.* Sa femme mourut en 1501, & lui en 1510; ils sont enterrés à Lierres où est leur épitaphe. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & ISABEAU, Dame de la Vicoigne, mariée à *Jacques de Nedonchel*, Seigneur d'Hannescamp.

VII. JEAN D'OSTREL, Chevalier, Seigneur de Lierres, épousa *Marguerite de Courteheuse*, Baronne du Val, Dame de Frelinghen & de Vestreuse. Il mourut le 23 Septembre 1561, & est enterré à Lierres avec sa femme. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Thierry; — 2. JEAN, qui suit; — 3. PIERRE, Seigneur de Frelinghen & de Vestreuse, souverain Bailli du Comté de Guines, marié 1°. à *Catherine de la Broye*, Dame d'Anstingues; & 2°. à *Antoinette de Gommer*, Dame de Long-Jardin. Du premier lit vint JEAN DE LIERRES, Enseigne de cent hommes d'Armes sous M. *de la Meilleraye*, & Capitaine de Marine, lequel épousa *Jacqueline de Griset*, fille unique de *N*... Seigneur du Fay; & du second lit: CLAUDE DE LIERRES, qui s'allia avec *Marie de la Cauchie*, fille de *N*... Seigneur de Rocque; — 4. CHARLES DE LIERRES, Seigneur de Courteheuse, marié 1°. le 27 Juillet 1551, à *Antoinette de Lens*, fille de *Philippe*, Seigneur de Blandecques, & de *Claire d'Audenfort*; & 2°. à *Marie le Bourguignon*, Dame de Halicourt; — 5 & 6. PHILIPPE, Chanoine de Saint-Omer, & GILLES, Chanoine de Terouane; — 7. CATHERINE, mariée à *Guy de Bar*, Seigneur de Lisencourt; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean de Crepieul*, Seigneur d'Ambricourt; — 9. & CATHERINE, alliée à *Jean de Beaufort*, Seigneur de Convin & de Grincourt.

VIII. Jean de Lierres, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Baron du Val, Capitaine de 200 Chevaux-Légers sous le Comte d'*Egmond*, enterré à Lierres en 1571, avoit épousé 1°. *Jacqueline de Douvrin*, & 2°. *Marie d'Ollehain*, Dame de Frefay, *&c.* fille de *Philippe*, & de *Peronne de Bonnieres*, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2, 3 & 4. Antoine, François & Françoise de Lierres.

IX. Jacques de Lierres, Baron du Val, Gouverneur de Lillers & de Saint-Venant, épousa en Février 1574, *Marguerite de Mailly*, fille de *René*, Baron de Mailly, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & de *Marie de Hangard*. Il en eut : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Antoine, Seigneur de Frefay, qui de *Jacqueline de Taccoen*, Dame de Zillebecque & Montargon, eut : — (a) Adrien, mort sans enfans en 1667, de *Marie de Croix*, fille de *Baudain*, Seigneur de Houchin ; — (b) N... de Lierres, Seigneur de Herentaghe, Mestre-de-Camp d'Infanterie Wallone, mariée à *N... de Carnin*, fille de *N...* Seigneur de Saint-Léger ; — (c) Jacques, Chanoine de Saint-Omer ; — (d) N... Abbé de Knocque & du Mont Saint-Eloy ; — (e) François, Abbé de Saint-Bertin en 1661 ; — (f) Barbe, mariée en 1637, à *Philippe-Herman d'Hinnisdaël*, Baron de Fumal, Colonel de Cavalerie & Lieutenant-Général au Gouvernement de Namur ; — (g) Marie-Anne, femme de *Josse-François Bulteel*, Seigneur de Reninghelst ; — (h) & Marie, Chanoinesse de Denain ; — 3. & Anne, mariée à *Jean de Vignacourt*, Chevalier, Seigneur de Flettre.

X. Gilles de Lierres, Comte de Saint-Venant, Baron du Val, Gouverneur de Saint-Omer, épousa le 24 Février 1615, *Marie-Catherine de la Tramerie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Haye, Berneville, *&c.* & de *Catherine de Grault*, Dame de Malfiance. De cette alliance sortirent : — 1. Thibault, mort à marier ; — 2. Maximilien, Comte de Saint-Venant, Vicomte de Lierres, Baron du Val, Grand-Bailli & Gouverneur de Saint-Omer, marié 1°. en 1647, avec *Françoise du Bois-de-Fiennes*, fille de *N...* Vicomte de Fruges, dont N... de Lierres, héritiere de Saint-Venant, mariée au Comte de Bethune, Seigneur de Penin ; & 2°. le 6 Juillet 1666, avec *Marie-Anne-Thérese de Thiennes*, fille de *Georges*, Baron de Brouc, de laquelle il a eu : — (a) Jacques-Théodore, Comte de Saint-Venant, Page dans la petite écurie du Roi, mort à Condé sans enfans ; — (b) Marie-Charlotte-Omer, Chanoinesse de Denain le 5 Mai 1699, nommée Abbesse de son Chapitre le 3 Janvier 1730 ; — (c) & Marie-Jeanne-Adrienne, aussi Chanoinesse à Denain ; — 3. Charles, qui suit ; — 4. Marie, Chanoinesse de Denain, où elle fonda une Prébende en 1630 ; — 5. & Marie-Claire, mariée à *Jean-Batiste de Carnin*, Baron de Lillers, Seigneur de Nedonchel.

XI. Charles de Lierres, Baron de Berneville, épousa *Marie de Brandt*, fille de *Jean*, Seigneur de la Camp, dont :

XII. Gilles-François de Lierres, Baron de Berneville, marié à *Françoise de Lens*, fille de *François*, Comte de Blandecques, & d'*Eléonore d'Houchin*. Il en a eu : — Louis-Alexandre, fils unique, mort sans en-

sans; — huit filles, mortes Religieuses, dont deux furent Abbesses, l'une après l'autre, du nouveau Cloître à Berg-Saint-Vinox ; — & N... DE LIERRES, épouse de *N... Reans*, Gentilhomme du Comté de Champagne, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Maine.

La Maison d'*Ostrel* porte pour armes : *d'azur, à 3 dragons d'or, 2 & 1, couronnés de même, lampassés de gueules, jettans du feu de même.* Pour cimier : *une tête & col de bélier d'argent.* La branche de *Lierres* prit : *d'argent, à deux bandes ou fasces d'azur.*

Les preuves de cette Maison sont dans les Registres de l'Ordre de Malte du Grand-Prieuré de France ; dans ceux de la Maison de Saint-Cyr, du Chapitre de Denain en Hainaut, & des Pages de la petite Ecurie du Roi. Mémoire envoyé.

— DOUARAIN, ou DOUARIN (LE) en Bretagne : cette Famille noble & ancienne, dont l'attachement inviolable pour ses Souverains, a causé la perte de la plus grande partie de ses biens, tant par les guerres continuelles avec les Anglois, que par incendie, ainsi qu'un grand nombre de titres servans à constater son origine, ne remonte, suivant ceux qu'elle a été assez heureuse de recouvrer, qu'au milieu du quatorzieme siécle. Personne n'ignore que la Noblesse de Bretagne est une des plus anciennes de France, & que les annoblissemens ont été inconnus dans cette Province jusqu'au regne de FRANÇOIS II, Duc DE BRETAGNE, mort le 9 Septembre 1488. Cette époque est la seule consolation qui reste à cette Famille de la perte de ses titres, puisqu'il lui suffit qu'elle ait prouvé une naissance antérieure, qui annonce évidemment une extraction noble.

I. PERROT LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, est le premier de cette Famille noble dont la filiation suivie est prouvée. Il possédoit des Terres en 1395, sous les Seigneurs de *Rohan* & de *Pontivy ;* ce qui se vérifie par la liste des nobles qui firent hommage au Vicomte de *Rohan*, rapportée au *Tome II.* des Preuves de l'Histoire de Bretagne de Dom *Maurice*, Bénédictin.

II. ROBIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, son fils, prit le parti des armes. Il se trouve compris dans la Montre de *Guillaume Hidoux*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de sa Compagnie, reçus à Bourges le 20 Juin 1418. Il fut pere de PIERRE, qui suit.

III. PIERRE LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, se maria avec *Jeanne du Boisbérard*, dont il eut : — 1. ARMEL, qui suit ; — 2. & JEANNE, Dame de la Motte, partagée noblement par son frere, comme héritier principal & noble de ses pere & mere, par acte du 17 Février 1515.

IV. ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, né en 1461, suivant une enquête faite en la Cour de Ploërmel, les 12, 13 & 14 Août 1539, où il avoit été appellé avec plusieurs Gentilshommes, pour y attester de la noblesse du Sieur *Jouchet de la Beraudaye*, & dans laquelle il est dit âgé de 78 ans, porta toujours les armes pour son Prince, & se trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier. Lors de l'enquête ci-dessus citée, il attesta avoir vu à cette journée

le sieur *Jouchet-de-la-Beraudaye*, faisant le service de Gentilhomme. Il épousa le 22 Octobre 1482, *Jeanne Jouchet*, fille de *Guillaume Jouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Beraudaye, & de *Roullette de la Parcheminiere*, Dame de Rohallere, & sœur d'*Olivier Jouchet*, Seigneur de la Beraudaye, qui la partagea noblement, par actes des 15 Mai 1517, & 7 Février 1518. De ce mariage vint :

V. JEAN LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, marié avec *Guillemette de Quejan*, qui fit assigner son beau-pere en la Cour de Ploërmel le 7 Avril 1502, pour raison d'une somme qu'il avoit promise à son mari. Elle étoit fille de *Jacques de Quejan*, Seigneur dudit lieu & de Lesnée, & de *Marguerite d'Illifau*, & sœur de *Maurice de Quejan*, qui la partagea noblement, sous l'autorité de son mari, le 10 Mai 1519. Il mourut le 25 Février 1520, laissant de ce mariage : — 1. PRIGENT, qui suit ; — 2. MARGUERITE ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Allain le Veneur*, Ecuyer, Seigneur du Gage, lorsque son frere la partagea noblement dans les successions échues de leurs pere & mere, & dans celle à écheoir d'ARMEL LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, leur ayeul, de l'avis duquel ce partage se fit. Dans cet acte les Parties conviennent que leurs prédécesseurs *étoient nobles & avoient toujours partagé suivant l'assise du Comte* GEFFROY.

VI. PRIGENT LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, épousa, du consentement d'ARMEL LE DOUARIN, son ayeul, le 7 Février 1529, *Françoise de Lescu*, fille de *Bastien de Lescu*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne Labbé*, Seigneur & Dame du Verger. Il laissa de cette alliance : — 1. FRANÇOIS, mort sans hoirs au commencement de 1565 ; — 2. MATHURIN, qui suit ; — 3, 4 & 5. ISABEAU, HÉLENE & OLIVE, lesquelles furent partagées noblement par MATHURIN LE DOUARIN, leur frere, par acte passé à la Cour de Ploërmel le 2 Janvier 1581. Ces cinq enfans avoient été mis sous la tutelle de leur mere par acte du 3 Août 1562, passé en la même Cour.

VII. MATHURIN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, fut partagé noblement dans les successions de ses ayeux maternels, au rapport de *Maugrais*, Notaire de Ploërmel, par acte du 4 Juin 1566. Il rendit aveu à la Chambre des Comptes de Bretagne le 18 Avril 1567, de la Seigneurie du Chesnorant, comme héritier principal & noble de son frere aîné (cet aveu est signé *le Marchand*, Notaire Royal), & épousa *Renée du Tertre*, Dame dudit lieu, qui lui apporta la Seigneurie de ce nom. Il mourut en 1602, & laissa : — 1. JEAN, qui suit ; — 2 & 3. MARIE & JULIENNE, Dame du Plessis-Riault & Lambart.

VIII. JEAN LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, rendit aveu au Roi de la Terre du Chesnorant, comme héritier principal & noble de son pere, le 18 Juin 1608. Il se fit gloire de sa fidélité, & ne voulant pas que les ennemis même en pussent douter, il comparut au Greffe de la Cour de Ploërmel le 13 Mars 1595, où il déclara abhorrer le parti des Espagnols & de la Ligue, & vouloir mourir les armes à la main pour son Roi ; aussi les Ligueurs ne tarderent pas à le punir de son zéle, par le pillage qu'ils firent dans ses maisons où ils mirent le feu,

Celles de la Tieulaye & du Cambricot furent abattues jusqu'aux fondemens, & celle du Chesnorant n'échappa qu'en partie à leur fureur. Il épousa le 10 Juin 1585, *Michelle Lucas*, fille de noble *Jean Lucas*, Sieur de Lemoral, Conseiller au Présidial de Vannes, & de *Michelle Regnaut*, dont il laissa :

IX. NICOLAS LE DOUARIN, Seigneur du Cambricot, du Chesnorant & de la Tieulaye, qui épousa par contrat du 16 Août 1631, *Perrine Picaud*, fille de *Louis Picaud*, Ecuyer, Seigneur de Queheon & de Morgand, & d'*Anne Rogier-de-Crevix*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de la Tieulaye, qui suit ; — 2. THOMAS, Seigneur du Chesnorant ; — 3. JOSEPH-JEAN, Seigneur de Trevelec ; — 4. & JACQUES, Seigneur du même lieu.

X. FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de la Tieulaye, né le 14 Octobre 1632, & batisé en l'Eglise de Gourhel, épousa le 9 Mai 1659, *Anne de Derval*, Dame de Coisbilly, fille de *François de Derval*, Seigneur de Coisbilly, issu des Barons de *Derval*, puînés de *Bretagne*, Seigneurs de Vaucouleurs, Bellouan, la Miniere, *&c.* & de *Guyonne Boschier*. Il mourut le 12 Janvier 1671, & sa femme fut inhumée dans l'Eglise paroissiale d'Augan, le 18 Février 1684. Ils laisserent :

XI. FRANÇOIS-RENÉ LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Chesnorant & des Marchix, batisé à Ploërmel le 7 Février 1662. Il fut maintenu dans son ancienne Noblesse, conjointement avec son pere, par Arrêt de la Chambre de la Réformation du 13 Novembre 1668, & s'allia, par contrat du 23 Décembre 1679, avec *Charlotte Coüessin*, batisée en l'Eglise paroissiale de Notre-Dame de Rhédon le 25 Août 1653, fille unique de *Henri Coüessin*, Ecuyer, & de *Catherine Tavet*, Seigneur & Dame de la Beraye. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & YVES, Capitaine d'Infanterie, mort le 2 Janvier 1755.

XII. THOMAS-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, de la Tieulaye, du Chesnorant & des Marchix, batisé à Augan le 17 Mars 1684, épousa par contrat du 29 Juillet 1715, au rapport de *Geffroy*, Notaire Royal & Apostolique de Ploërmel, & célébration le lendemain en l'Eglise de Saint-Liry, *Marie-Madelene Desgrées-du-Lou*, fille de *Jean-Mathurin Desgrées*, Chevalier, Seigneur du Lou, Lesnée, *&c.* chef du nom & armes de sa Maison, & d'*Anne-Marguerite Hervy*. De ce mariage sont nés : — 1. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PIERRE-NOEL-GABRIEL, Seigneur de la Tieulaye, Capitaine d'Infanterie, né le 25 Décembre 1729 ; — 3. JEANNE-FRANÇOISE, mariée par contrat passé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apostolique de Ploërmel, le 19 Mai 1739, à noble *Jean-Chrisostome Larcher*, Chevalier, Seigneur de la Touraille ; — 4. & MARIE-MADELENE, mariée à Augan le 15 Octobre 1744, à *Louis-Marie-Bertrand de la Fresnaye*, Chevalier, Seigneur de la Villefief.

XIII. JOSEPH-JEAN-FRANÇOIS LE DOUARIN, Seigneur de Lemo, du Chesnorant & des Marchix, batisé à Augan le 10 Décembre 1724, a épousé le 12 Octobre 1744, à Malestroit, Diocèse de Vannes, *Françoise-Anne-Charlotte de la Fresnaye*, batisée à Augan le 21 Juin 1724, fille de

Guillaume-Marie de la Fresnaye, Chevalier, Seigneur de la Villefief, & d'*Anne-Perrine Chaillou*. Leurs enfans sont: — 1. JEAN-CHRISOSTOME, batisé à Augan le 7 Septembre 1745; — 2. LOUIS-MARIE-JOSEPH, batisé le 11 Novembre 1747; — 3. JEAN-MARIE, batisé le 20 Novembre 1748; — 4. JACQUES-MARIE-FRANÇOIS, batisé le 16 Mars 1750; — 5. ALEXANDRE-PIERRE-MARIE, batisé le 31 Août 1753; — 6. FRANÇOISE, batisée le 7 Août 1746; — 7. MARIE-JEANNE-PAULINE, batisée le 20 Avril 1751; — 8. & MICHELLE-FRANÇOISE, batisée le 4 Septembre 1752. Les armes: *d'azur, à un pal d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable*. Mémoire envoyé, dûement certifié véritable & dressé sur titres originaux, & déjà imprimé *Tome IV*. de la premiere *Edition* de ce DICTIONNAIRE.

DOUDART ou OUDART (D') : Famille noble & ancienne de la province de Bretagne. Quoique par des titres & mémoires qui sont entre les mains de la Famille, on puisse remonter son ancienneté jusqu'au commencement du xiij^e^ siécle, cependant pour présenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par

I. OLIVIER D'OUDART, I. du nom, qualifié *Noble*, *Ecuyer*, *Seigneur de Cadoret*, & mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroisse de Gnégon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un *Livre* de réformation, *coté* au-dedans de la couverture *x6iij^ct^ ix. & datée au commencement du mois de Janvier l'an mil iiij^ct^ xx6j. folio iiij^ct^ x6 recto*; & dans un extrait délivré par Me *Pierre Vilaine*, Conseiller du Roi, Secrétaire & Auditeur de ladite Chambre, signé de lui & d'*Yves Maurice* le 16 Mai 1670, produit par les DOUDART à la derniere réformation. Ledit OLIVIER épousa en 1441, *Françoise-Marie du Liourzon*. Le Pere *Lobineau* parle de lui dans son *Histoire de Bretagne*, Tome II. *pag. 1379 & 1587*, sous le nom d'OLIVIER OUDART, auquel on ajoutoit quelquefois un D avec une apostrophe, D'OUDART, & qu'on trouve ainsi dans plusieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la suite. Il eut un fils nommé,

II. OLIVIER DOUDART, II. du nom, aussi Seigneur de Cadoret. Il comparut aux Montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, ès années 1479, 1480, 1481 & 1483, *en brigandine à deux chevaux & un Page*, dans lesquelles Montres il est qualifié *Noble*, *Ecuyer*, *Seigneur de Cadoret*, & l'un des hoirs d'OLIVIER D'OUDART. Il épousa en 1490 *Barbe Cherruyer*, fille du Seigneur de Malestroit, de laquelle il eut: — 1. OLIVIER, qui suit; — 2. & GUILLAUME, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. OLIVIER DOUDART, III. du nom, aussi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à GUILLAUME, son cadet, quoique celui-ci l'eût fait assigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. JEAN DOUDART, Ecuyer, aussi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à GUILLAUME, II. du nom, son cousin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la succession noble de son pere & de leur ayeul, comme représentant GUILLAUME I, frere cadet d'OLIVIER, III. du nom;

nom; ledit partage montant à la somme de 220 livres en or & argent monnoyé, & 100 sols de rente payables à la S. Michel-Mongarganne, quitte de charges sur le manoir de Cadoret; ledit partage fait selon l'assise du Comte GEFFROY, reconnoissant que leurs ancêtres l'avoient ainsi pratiqué. L'acte est du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille, nommée :

V. FRANÇOISE DOUDART, seule & unique héritiere de la branche aînée, qui porta la Terre & Seigneurie de *Cadoret* dans une Famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroisse de Gnégon, Evêché de Vannes, où cette Terre est située. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de *Cadoret*.

SECONDE BRANCHE.

III. GUILLAUME DOUDART, I. du nom, Ecuyer, fils d'OLIVIER, II. du nom, & de *Barbe Cherruyer*, ne put obtenir son partage pendant son vivant, quoiqu'il eût intenté pour cela son action par la Cour de Vannes. Il épousa en 1520, *Françoise d'Ardon*, dont il eut : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & FRANÇOISE.

IV. GUILLAUME D'OUDART, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat, en la Paroisse de Missiriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-dessus, de son cousin-germain JEAN DOUDART, le partage que son pere GUILLAUME n'avoit pu obtenir, & qui lui fut donné *noblement* par acte du 30 Septembre 1539. Il partagea lui-même sa sœur FRANÇOISE *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 21 Mai 1541; sçavoir: pour le *noble* les 100 sols de rente sur le manoir de Cadoret, dûs par JEAN, son cousin-germain, & 100 livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin situé dans la ville de Malestroit, qui étoit rôturier, dépendant de la succession de leur mere. Ce logis étoit encore possédé par M. DOUDART-*de-la-Barre*, lors de sa mort en 1750. GUILLAUME D'OUDART épousa *Gillette Loret*, de la Maison de *la Villedavid*, & eut de ce mariage : — 1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur du Prat, mort sans postérité; — 2. JEAN, qui suit; — 3. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait la troisieme branche rapportée ci-après; — 4. MAURICE, auteur de la quatrieme branche, rapportée aussi ci-après; — 5. ANDRÉ, Ecuyer, Seigneur du Pontbilli, duquel on ne voit nulle suite; — 6. & FRANÇOISE, qui porta la Terre de *la Pacque-Dolaye*, laquelle lui étoit échue en partage, dans une Famille étrangere.

V. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu *aîné* par la mort de CLAUDE, son frere, donna partage à ses cadets, *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épousa *Catherine de Coussy*, dont il eut : — 1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, suivant le certificat de service du Maréchal *de la Meilleraye*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut sans postérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ses *preuves de Noblesse*, sans y avoir été appellé, & fut inhumé à Saint-Germain; — 2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Lucé,

né le 18 Octobre 1617; — 3. & BONAVENTURE, Recteur, ou plutôt Curé de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

TROISIEME BRANCHE.

V. GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroisse de Sérant, troisieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épousa *Françoise Fournier*, de la Maison *du Rouzeray*, dont il eut: — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur du Prat, batisé à S. Germain de Rennes le 10 Mai 1633, & marié à *Louise de la Marche*, dont il n'eut que des filles; — 2. JEAN, qui suit; — 3 & 4. LOUISE & MARIE, alliées à des Familles de la Province.

VI. JEAN DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Couteau en la Paroisse de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622, épousa *Perrine d'Estimbrieux*, dont il eut:

VII. FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épousa *Charlotte de Terravet*, dont il eut:

VIII. LUC-GILLES DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroisse de Caro, marié avec *Gillette le Roy*. Il est mort en 1750, âgé de 71 ans, sans postérité. En lui a fini la branche du Prat.

QUATRIEME BRANCHE.

V. MAURICE DOUDART, Ecuyer, Seigneur de Lisle, quatrieme fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Gillette Loret*, épousa *Marie de Ravenel*, née le 25 Octobre 1606, fille de *Jean de Ravenel*, Ecuyer, Seigneur du Boisteilleul, & de *Jeanne Grislet*, dont il eut: — 1. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort sans postérité; — 2. MAURICE, Ecuyer, Sieur du Rocrestaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiselle *de la Fosse*; — 3. PAUL, Ecuyer, Seigneur de Lisle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris sans postérité; — 4. SAMUEL, né en 1635; — 5. PIERRE, Seigneur des Hayes, qui suit; — 6. LUC, Ecuyer, Seigneur du Plessis, né le 10 Avril 1644. Il épousa *Marguerite Prier*, dont il eut JEAN DOUDART, né le 20 Juillet 1664, & LUC DOUDART, né le 25 Octobre 1665, qui ont passé en Angleterre pour cause de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils se sont établis & ont eu nombreuse postérité; — 7. MARIE, née le 2 Mars 1625; — 8. SUSANNE, née le 8 Septembre 1629, & mariée par contrat du 13 Septembre 1651, à *Charles de la Place*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, dont les enfans ont également passé en Angleterre pour même cause; — 9. JEANNE, née le 6 Octobre 1630, & mariée à *N... Gouycquet*, Ecuyer, Seigneur du Tertre; — 10. ESTHER, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean du Rocher*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Riveul & de la Haye-Dilly; — 11. & autre MARIE, née le 6 Avril 1642.

VI. PIERRE DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, né le 17 Décembre 1639, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, suivant son certificat signé *le Duc de Chevreuse*, servit pendant les guerres de LOUIS XIV, & lors de la convocation des *Gentilshommes* de l'Evêché de Saint-

Brieux, sous les ordres du Maréchal *d'Estrées*, dans la Compagnie de M. *de Kermenan*, suivant son certificat de l'an 1697, signé *le Maréchal d'Estrées*. Il épousa par contrat du 2 Novembre 1671, *Catherine Uzille*, fille de *Jean Uzille*, Ecuyer, Seigneur de Kerveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Esther Girard*. De cadet il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ses freres, & eut onze enfans, sçavoir : — 1. HENRI, qui suit ; — 2. DANIEL, mort jeune ; — 3. PIERRE-ISAAC, Ecuyer, Seigneur des Verries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712 ; — 4. JEAN, mort au Château de la Saudraye sans postérité ; — 5. AMAURY, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, qui épousa Dame *Marcelle Martin*, dont il eut trois enfans, sçavoir : JEAN-FRANÇOIS DOUDART, Ecuyer, Seigneur du Vauhamont, mort Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1742 ; EMILIE-JEANNE-MARGUERITE DOUDART, aînée, héritiere principale & noble par la mort de son frere, mariée à *Daniel du Moulin*, Ecuyer, Seigneur du Brossay, son cousin-germain ; & MARIE-FRANÇOISE DOUDART, mariée à *Jean de Plouays*, Ecuyer, Seigneur de la Grignonnaye ; — 6. JEAN-BATISTE-LUC, rapporté après la postérité de son aîné ; — 7. LOUIS-CHARLES-GABRIEL, né le 21 Mai 1688, & mort peu de tems après ; — 8. SUSANNE, morte au Château de Loheac, non mariée ; — 9, 10 & 11. HENRIETTE, GENEVIÉVE & LOUISE-MARGUERITE, mortes aussi non mariées. Cette derniere étoit née le 21 Mai 1688, jumelle de LOUIS-CHARLES-GABRIEL, son frere.

VII. HENRI DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épousa par contrat du 13 Novembre 1699, *Françoise le Lievre-de-Rosquadec*, & partagea ses cadets *en noble comme en noble, & en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De son mariage sont issus : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. N... DOUDART, dite *Mademoiselle de la Saudraye*, mariée à *Augustin-Pelage Moysan*, Ecuyer, Seigneur de la Costiere ; — 3. ETIENNETTE-LOUISE, mariée à *N... de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Lesnouan ; — 4. & 5. MARIE-JEANNE & FRANÇOISE, non mariées en Septembre 1769.

VIII. JEAN-BATISTE DOUDART, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, & chef de nom & d'armes, a partagé sesdites sœurs noblement en 1740. Il a épousé *N... le Forestier*, fille de *N... le Forestier*, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il a des enfans.

VII. JEAN-BATISTE-LUC DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, sixieme fils de PIERRE, & de *Catherine Uzille*, naquit au Château de la Saudraye, Paroisse de Landehin, Evêché de Saint-Brieux, le 6 Juin 1686. Il épousa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle Forent*, fille & unique héritiere d'*Isaac Forent*, Ecuyer, de la Province de Touraine, & de Dame *Gabrielle Pasquereau*. De leur mariage sont issus six enfans, dont il ne reste que les trois suivans : — 1. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL, qui suit ; — 2. JEAN-BATISTE-DANIEL, dit *le Chevalier des Hayes*, né en 1731, & pourvu en 1755, d'une Lieutenance au Régiment de Penthiévre, Infanterie ; — 3. & MARGUERITE-MARTHE-EUGÉNIE, dite *Mademoiselle des Hayes*, née en 1722, & mariée par contrat du 9 Avril 1748, à *Jean-Ba-*

tiste de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette Famille.

VIII. RENÉ-GABRIEL-ANNIBAL DOUDART, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1720, a épousé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Thérese Bertin*, fille & unique héritiere de *Gilles-Julien Bertin*, Conseiller du Roi, & son Procureur en la Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & d'*Olive-Jeanne Malherbe*.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement, pour derniere réformation de la Noblesse de Bretagne.

RENÉ DOUDART, Sieur du Prat, demeurant en sa Maison noble du Couteau, Paroisse de Varades, Evêché de Nantes; PIERRE DOUDART, Seigneur des Hayes & de la Haye, *&c.* y demeurant, Paroisse de Sérant; & LUC DOUDART, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés aux rôles des Nobles des Sénéchaussées de Rennes, Nantes & Vannes, par Arrêt du 26 Août 1670, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & signé *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne.

Et CLAUDE DOUDART, Sieur de Luce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; *noble & discret Messire* BONAVENTURE DOUDART, Sieur, Recteur de Cugan, son frere; JEAN DOUDART, Sieur du Couteau, demeurant à sa Maison de la Barre, Paroisse de Caro, Evêché de Saint-Malo; & PAUL DOUDART, Sieur de Lisle, originaire de Rennes, furent aussi déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels, employés au catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Ploërmel, par Arrêt du 24 Mars 1671, rendu au rapport de M. *de Larlan*, & signé *le Clavier*, Greffier en chef du Parlement de Bretagne. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, posées dans le sens de la bande.* Généalogie dressée sur un *Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans le *Tome VII.* de la *premiere Edition* de ce DICTIONNAIRE.

— DOUGLAS, *ou* DUGLAS : Grande Maison d'Ecosse, de laquelle étoient les Ducs de Duglas, d'Hamilton, de Queensbury, & les Comtes de Morton.

JACQUES DOUGLAS, I. du nom, Comte de Morton, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épousa *Agnès de Dunbar*, fille du Comte de March, dont il eut cinq enfans, & entr'autres : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & AGNÈS, qui fut la seconde femme en 1381, de *Jean de Livingston-de-Calendar*, dont il eut *Guillaume de Livingston-de-Calendar*, chef des différentes branches des Barons de Kilsith, & *Agnès de Livingston-de-Calendar*, mariée à Sire *Jean Gordon-de-Gordon*.

JACQUES DOUGLAS, II. du nom, Baron de Dalkeith & d'Aberdoun, épousa en 1402, *Marie Stuart*, fille de ROBERT STUART, III. du nom, Roi d'Ecosse, & fut pere de

JACQUES DOUGLAS, III. du nom, qui fut créé Comte de Morton, par JACQUES STUART, II. du nom, Roi d'Ecosse, le 14 Mars 1457. Il

avoit épousé *Jeanne Stuart*, fille du Roi JACQUES I, laquelle étoit veuve du Comte d'*Angus*, ou *Dangus*. Il en eut:

JEAN DOUGLAS, Comte de Morton, qui se maria avec *Jeanne Chrichton-de-Cranston-Riddle*, dont il laissa entr'autres enfans:

AGNÈS DOUGLAS; mariée à *Alexandre*, Lord *de Livingston-de-Calendar*, V. du nom, chef de la branche de Dunipar & de ses collatéraux, & troisieme fils d'*Alexandre de Livingston-de-Calendar*, IV. du nom. *Voyez* l'Histoire Généalogique & Chronologique de France, édition de Paris, *in-fol.* 1733. Supplément, *Tome IX.* article de *Douglas*, pag. 399 & *suiv.* extrait des pages 412 & 413.

Le Duc de *Douglas*, Comte d'Angus, mort en 1761, étoit de cette Maison. Son titre est passé au Duc d'Hamilton.

Elle subsiste dans CHARLES-JOSEPH DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecossois, Seigneur, Comte de Mont-Réal en Bugey, premier Conseiller du Corps de la Noblesse des Provinces de Bugey & Valromey. Il a épousé 1°. *Marguerite Descreux de Sainte-Croix*, morte au Château de Mont-Réal le 27 Février 1755, âgée d'environ 30 ans, fille unique & héritiere de sa Famille, l'une des meilleures de la Bresse; & 2°. le 6 Juin 1758, *Jeanne-Françoise de Montillet*, niéce de M. l'Archevêque d'Auch.

Il a trois freres & deux sœurs, sçavoir: — 1. JOSEPH-MARIE DE DOUGLAS, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment Royal-Ecossois, Gouverneur de la Ville de Saint-Claude, marié le 12 Février 1763, à *Marie-Louise de Bordes du Châtelet*, sœur du Baron du Châtelet en Bresse; — 2. FRANÇOIS-PROSPER DE DOUGLAS, Chevalier de Saint-Louis, premier Capitaine factionnaire au Régiment de Languedoc, marié en 1737, à *Françoise-Charlotte de la Corne*, petite-fille d'un Gouverneur de Mont-Réal en Canada, dont LOUIS ARCHAMBAUD & CHARLES-LUC; — 3. PIERRE-VALENTIN, Député à l'Assemblée générale du Clergé de France en 1762, Abbé Commendataire de Sablanceaux, Archidiacre & Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Auch; — 4. MARIE-ENNEMONDE, Supérieure des Dames de la Congrégation de Notre-Dame de Nantua en Bugey; — 5. & FRANÇOISE-MARIE, alliée en 1763, à *N... de Seyssel*, Seigneur de Sotonod en Valromey, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Aunis. Les armes: *d'argent, au cœur de gueules, couronné d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.* Cri: *Jamais arriere.*

DOUHET, (DE) *aliàs* DOUHET (DU): Famille noble & ancienne, originaire d'Auvergne, qui subsiste en plusieurs branches, sçavoir: DU DOUHET DE MARLAC, DU DOUHET DE ROMANANGE, DU DOUHET DE CUSSAC, & DU DOUHET D'AUZER, qui sont toutes de la même Famille & sortent de la même souche. Celle DE DOUHET DE MARLAC, qui s'est établie en Limousin en 1745, a pour auteur:

I. PIERRE DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac & d'Esteau en Auvergne, qui laissa pour fils,

II. GABRIEL DE DOUHET, Ecuyer, Seigneur de Marlac, Gouverneur de Clermont en Auvergne, par Lettres de Provisions de la Reine CATHE-

RINE DE MÉDICIS, du 29 Mars 1555. Il avoit épousé par contrat du 28 Mars 1542, *Jeanne de Saillans*, dont :

III. ANTOINE DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de Vedrine, marié le 6 Août 1578, avec *Anne de Belvazes*. Il en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Celles en 1608 ; — 3. & FRANÇOIS, Comte de Brioude en 1610.

IV. JEAN DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Esteau & de Combret, épousa le 11 Novembre 1607, *Marie-Anne-Catherine de la Bachelerie*, dont :

V. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur de la Coste, qui prouva sa Noblesse devant M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne, qui ordonna qu'il seroit employé dans *le Catalogue des Gentilshommes de la Province*, par Jugement du 26 Février 1667. Il avoit épousé le 12 Avril 1654, *Françoise Guibal*, de laquelle il eut :

VI. FRANÇOIS DE DOUHET DE MARLAC, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Roche, marié le 19 Décembre 1694, avec *Catherine d'Estang*, dont :

VII. JÉRÔME DE DOUHET DE MARLAC, Ecuyer, Seigneur d'Argere, marié en Limousin, par contrat du premier Septembre 1745, avec *Françoise de Loyac de la Bachelerie*, fille de *Philippe de Loyac*, Ecuyer, Seigneur de la Veix, Paroisse de Saint-Etienne-la-Geneste en Limousin. Il en a : — 1 & 2. FRANÇOIS & JEAN ; — 3, 4, 5 & 6. TOINETTE, JEANNE, JACQUELINE & MARIE-JEANNE, vivans en 1772. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, crenelée & maçonnée de sable ; & au 2 & 3 de gueules, à une licorne passante d'argent.* Supports : *deux lions contournés d'or, armés & lampassés de gueules.* Extrait sommaire d'un *Mémoire envoyé* en 1759, & déjà imprimé, *Tome IV.* de la *premiere édition* de ce DICTIONNAIRE.

*—DOUMY : Terre, Seigneurie, & l'une des douze premieres *Baronnies* de Béarn. Elle étoit possédée dans le seizieme siécle par ANTOINE DE BÉARN, I. du nom, pere de JACQUES DE BÉARN, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Fabiche*, Baronne de Viella. Leur fils ANTOINE DE BÉARN, II. du nom, Baron de Doumy & de Viella, épousa en 1625, *Marie de Laur*, dont il eut :

CATHERINE DE BÉARN, mariée à *Jacob de Labaï*, Baron de Viella. Ce dernier étoit fils de *Jean*, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue vers l'an 1670, à *Dominique d'Esclaux-Mesplez*, Evêque de Lescar, & est aujourd'hui possédée par *N... de Courreges*, Conseiller au Parlement de Pau. *Voyez* COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix : Ville qui étoit du domaine des ancêtres de HUGUES-*Capet*. HUGUES-*le-Grand*, son pere, y finit même ses jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorsque HUGUES-*Capet* fut élu Roi. SAINT-LOUIS est le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à sa mere, pour assignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince assigna aussi le douaire de MARGUERITE DE PRO-

VENCE, sa femme, sur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que PHILIPPE-*le-Bel* donna pour l'apanage de son frere LOUIS, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan*. Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* est de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

* DOUZE (LA): Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèse de Périgueux, qui fut érigée *en Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, registrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barriere, de la Cropte, & de Reillac, issu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC, fut aussi *Baron de Lastours*, premiere *Baronnie* de Limousin, qu'il acquit par son alliance avec *Jeanne de Lastours*. Leur arriere petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, sans postérité, le *Marquisat* de la *Douze* passa à son cousin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de sa Maison. *Voyez* ABZAC.

* — DRACY-*le-Fort*: Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèse de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregistrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet suivant, cette Terre fut érigée en *Comté* en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conseiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Noblesse *d'extraction*, *& les services de* M. de Neuilly, *& ceux de ses ancêtres*, sont les motifs de ces Lettres-Patentes. Il a épousé *Judith Thomas*, fille de *Nicolas Thomas*, Conseiller au Parlement de Bourgogne, issu de *Léonard Thomas*, Procureur-Général au même Parlement en 1557. *Tablettes de Themis* & *Tabl. Généal. Part. VII. p.* 237. Voyez FYOT.

* — DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne: Maison qui a pris son nom d'un ancien Château, aujourd'hui comme presque démoli, même usé, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de chose, n'appartient plus depuis long-tems à la Maison de *Drée*; mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregistrées au Parlement de Paris le premier Septembre suivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Mâconnois, a été érigée en *Marquisat* sous le nom *de Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte DE DRÉE, & de ses descendans.

Un ALBERT DE DRÉE, suivant l'Histoire générale & particuliere de Bourgogne, & suivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Bussiere, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, signa comme témoin à la donation que *Garnier de Sombernon* fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ses dépendances. — Une GUIOTE DE DRÉE fut Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniversaires.

BERNUIN DE DRÉE fut présent en 1152 à la vente que fit *Guy Gaurel* à l'Abbaye de Saint-Seine, & suivant un extrait du Cartulaire de la même

Abbaye, il y fit la même année une donation de la troisieme partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en disputer la possession, & ce en présence de *Manassès*, Evêque de Langres, de sa femme, de JEAN, son fils, de la femme de JEAN, de DODON, son autre fils, & de ses filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de JEAN, Seigneur DE DRÉE & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoiseau, reprend de fief pour ce qu'il possede audit lieu.

Palliot, Tome II, pages 73 & 84, parle de ROBERT DE DRÉE, homme d'armes de la montre d'*Eudes de Muxy*, qui se fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui se fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du samedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, passé entre *Josserand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, sa sœur, femme de noble homme GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, par lui autorisée, lesdits *Josserand* & *Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, transigerent de leur succession.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maison qu'à PIERRE DE DRÉE, Damoiseau, Seigneur de Gissey-le-vieux. Il est dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de Voiseny, décédé en 1412.

I. Ce PIERRE DE DRÉE épousa par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jean de Salins*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*, en présence de Messires *Jean Peal d'Oié*, Chevalier, Seigneur de Corbeton; *Renaud d'Orge*, Ecuyer; & JEAN DE DRÉE, aussi Ecuyer, qui furent témoins. PIERRE DE DRÉE & GUILLAUME, Seigneur de Colombier, suivant un titre latin du lundi après la Quasimodo de 1428, porterent leurs plaintes devant *Philibert de Saint-Leger*, Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi & son Bailli de Saint-Gengoux, au sujet d'entreprises faites sur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils disoient posséder de toute ancienneté en haute, moyenne & basse Justice, contre *Jean de Vaux*, Damoiseau, Châtelain de feu Messire *de Toulonjon*, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & sauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, PIERRE DE DRÉE fut poursuivi à la requête des Religieux du monastere de Châlon, au sujet d'une fondation & des sommes qui étoient dûes par GUILLAUME DE DRÉE & *Philiberte de Varenne*, ses pere & mere. Ce PIERRE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gissey-le-vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne le 14 Novembre 1448, une reprise de fief & de dénombrement. Il y eut à sa requête du 3 Avril 1456, une commission émanée du Bailli & Maître des Foires de Châlon, pour permettre une information contre les usurpateurs d'une Chapelle située dans la Paroisse de Varenne. Il laissa de son mariage les enfans ci-après.

GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ANNETTE DE DRÉE, femme de *Claude de Salornay*, le jeune; & CLAUDE DE DRÉE. C'est ce qui paroît par

par une transaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune ; & GUILLAUME & ANTOINE DE DRÉE, ses beau-freres. Il est fait mention dans cet acte de noble Demoiselle CYPRIENNE DE DRÉE, leur tante, & de CLAUDE DE DRÉE, leur sœur, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci est prouvé par une transaction du 14 Janvier 1465, entre *Claude de Marmont*, Seigneur du Tillay en Savoie, *Louis de Marmont*, Ecuyer, CLAUDE DE DRÉE, sa femme d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gissey, se faisant fort pour ANTOINE DE DRÉE, aussi Ecuyer, d'autre part, son frere.

ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, dans son testament du 13 Octobre 1470, fait mention de Demoiselle *Hielienol de....* sa femme, & legue 30 livres à chacune de ses trois sœurs, LOUISE, AMYOTTE & CLAUDE DE DRÉE, & institue son héritier universel noble homme GUILLAUME DE DRÉE, son frere germain. Il est à présumer que c'est cet ANTOINE DE DRÉE qui, suivant un vieux Mémoire généalogique de cette Maison, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.

II. GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gissey, épousa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Messire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laissa veuve & enceinte d'un posthume avec deux fils, GUYARD, qui suit, & JEAN DE DRÉE, rapporté après son aîné, ainsi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu GUILLAUME DE DRÉE, où sont dits présens les parens qui suivent : Demoiselle *Jeanne de Salins*, veuve de feu PIERRE DE DRÉE, nobles Seigneurs Messires *Guy Poinceot*, Chevalier, Seigneur d'Égully ; *Jean de Villafais*, *Pierre de Sennesey*, *Etienne de Salins*, Chevalier ; religieuse personne Messire REGNIER DE DRÉE, Prieur de Saint-Etienne de Beaume ; *Jean*, Seigneur *de Cornon ; Jean de la Tourm*, *Gabriel de Saint-Julien*, Seigneur de Baleure ; *Claude de Cornon* & *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & *Guy Poinceot* & *Etienne de Salins*, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* se maria en secondes noces le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Alinot de Genoez*.

III. GUYARD DE DRÉE obtint le 17 Décembre 1493, une main-levée de choses féodales saisies sur lui à la requête de noble & puissante Dame *Eléonore de Courcelle*, veuve de Messire *Jean de Coligny*, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puisaye, & il justifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, aussi Ecuyer. Le même acte contient la reprise de fief des bois de Drée & Champoyage Bousteau, assis en la Paroisse & haute Justice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE passa le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de constitution de rente annuelle de 13 francs & quatre gros pour le capital de 200 livres, passé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS I. des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un signe patibulaire sur une de ses Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Ai-

zy, & *Jacquette Ribotau*, sa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils disent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en existe de leur premier; sçavoir, de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, sa premiere femme, JACQUELINE DE DRÉE, femme de Messire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay; & du premier mariage de la Demoiselle *Ribotau*, noble homme Messire *Michel Sieler*, Seigneur de Povisson, Chanoine de Langres, & Demoiselle *Françoise Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chafeul. A la suite de cet acte est une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Messire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter est en partie tiré d'un inventaire par extrait des titres originaux concernant la Maison de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis *de Clugny*, & suivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giffey, *&c.* frere puîné de GUYARD, épousa *Christine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cussy-la-Colonne, ainsi qu'il est dit dans *Baleure*, *page 328*. On conserve dans la Famille une quittance finale, passée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serriere en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giffey-le-vieux, son cousin-germain, de la somme de 17 francs & demi, dûs en reste par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, sa tante, mere dudit *de Salornay*, ou à cause de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE DE DRÉE par testament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frere de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN DE DRÉE. Les qualités sont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles sont énoncées ci-dessus. On y voit que les qualités de *Noble*, *Ecuyer* & *Seigneur*, sont données non-seulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, son oncle paternel. Ce JEAN DE DRÉE laissa de son mariage PHILIBERT, qui suit. C'est ce qui paroît par une donation passée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par Demoiselle *Christine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, son fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, son premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Giffey, de la Serrée, Remilly, Pantiere, *&c.* transigea avec noble Seigneur *Gaspard de Toisy*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, son frere utérin, sur la succession de noble Demoiselle *Christine de Mandelot*, leur mere. Il épousa 1°. par contrat du 17 Juin 1522, passé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, Demoiselle *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Gui du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui testa en faveur de sa fille le 8 Septembre 1510, & de Demoiselle *Claude de Chavanes*; & 2°. *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vauldrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il testa le 21 Août 1545, & donne à *Anne de Saulx*, sa seconde femme, la Terre de Toisy; à ANTOINE DE DRÉE, son fils du premier lit, qui suit, les Terres de la Serrée & de Pantiere; à GUILLAUME DE DRÉE, son fils du second lit, celles de Giffey, Beve & Re-

milly. Il est dit dans le P. *Anselme*, Histoire des Grands Officiers de la Couronne, que ce GUILLAUME DE DRÉE épousa en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de la Serrée, épousa par contrat passé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vauldrey*, fille & héritiere de *Simon de Vauldrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*. On voit par un vieux Mémoire qu'ANTOINE DE DRÉE mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaison de la date d'un acte fait par *Claire de Vauldrey*, sa veuve, de laquelle il eut GUILLAUME, qui suit.

VI. GUILLAUME DE DRÉE eut plusieurs emplois & commissions de distinction & de confiance, tant aux Etats généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commission de Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, signée FRANÇOIS, fils & frere du Roi, & plus bas, *de Boudeville*. La Province de Bourgogne, suivant un passeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'assemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de HENRI III, en son Conseil, du 17 Novembre 1582, signées *Bruchet*, GUILLAUME DE DRÉE est qualifié Chevalier de son Ordre. Il obtint le dernier Juillet 1595, du Roi HENRI IV, une gratification de 400 écus, pour ses recommandables services. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dresser & présenter les Mémoires aux Etats généraux de France, qui devoient s'assembler à Sens le 10 Septembre suivant. Dans son testament du premier Janvier 1604, il est qualifié noble & puissant Seigneur Messire GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Bescherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ses ordonnances. Il avoit épousé, par contrat passé devant *le Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Sousterrain, Meyre, la Bescherie en Bresse, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Thenissey, de Rochefort, Mogens & Esseroi, & de *Françoise de Damas*, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Noblesse des Etats de la Province, & choisi par délibération des Etats généraux de 1622, pour régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de HENRI, Prince DE BOURBON, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commission de reconnoître les Nobles qui se présenterent pour être reçus aux Etats ; fut aussi chargé de la conduite & du Commandement de la Noblesse du Mâconnois au ban & arriere-ban. Il testa en 1653, & avoit épousé par contrat du 24 Octobre 1603, passé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, Demoiselle *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Bissy, Bragny & de Charnay, & de Demoiselle *Marguerite de Busseul*. Il en eut CHARLES, qui suit.

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, *&c.* Triennal de la Noblesse des Etats de Bourgogne, obtint de M. *Bouchu*, Intendant &

Commissaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir lui & sa postérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Noblesse du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. *Ferrand*, Intendant & Commissaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats généraux de Bourgogne l'inviterent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la derniere Triennalité. Il épousa par contrat du 15 Décembre 1643, passé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, Demoiselle *Françoise de Foudras*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Contenson, Sousternon, *&c.* & de Dame *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent : — 1 & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ; — 3. RENÉ, qui suit ; — 4 & 5. HILAIRE & RAIMOND, Ecclésiastiques ; — 6. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, suivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour se marier, & fut tué à la bataille d'Hochstet ; — & cinq filles : MARIE, HENRIETTE, MARGUERITE, PERONNE & ELISABETH, mortes sans alliance ou postérité.

IX. RENÉ DE DRÉE, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, *&c.* fit ses preuves, pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652 ; mais après la mort de ses freres aînés, il se maria par contrat du 12 Juin 1681, avec Demoiselle *Jeanne de Damas*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Bernage, Verpré, & de Dame *Anne Gambin*. Il fut Elu de la Noblesse, & eut le malheur de se noyer en 1708, dans la riviere de Loire, en faisant une tournée par députation des Etats généraux de Bourgogne. De son mariage sont issus : — 1 & 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau ; — 3. FRANÇOIS, Enseigne des vaisseaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711 ; — 4 & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embrasserent l'état Ecclésiastique ; — 6. ETIENNE, qui suit ; — 7. ANTOINE, appellé *le Chevalier de Drée*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; — 8. autre ANTOINE, appellé *le Baron de Drée*, Capitaine des vaisseaux du Roi, qui, lors de la prise de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine ; — & quatre filles Religieuses.

X. ETIENNE, Comte DE DRÉE, fait héritier universel de *Gilbert*, Comte *de Damas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, son oncle maternel, épousa par contrat du 18 Juillet 1724, passé devant *Brunet*, Notaire Royal d'Issy-l'Evêque, *Jeanne de Siry*, fille de feu *François de Siry*, Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de Dame *Claude Gevalois*, dont : — 1. GILBERT, qui suit ; — 2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis *de Saint-Amour* ; — 3. & GILBERTE, alliée avec le Marquis *de Damas du Rousset*.

XI. GILBERT, Marquis DE DRÉE, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de Drée, son pere, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il posséde une Terre en toute Justice, dont le terrier en latin a été renouvellé en 1463, au profit de GUILLAUME DE DRÉE, son quart

ayeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure*, sa femme, pardevant *Naturette*, Notaire Royal. Il y est dit : *Viri Nobilis* GUILLELMI DE DRÉE, *Domini* de Gissey, *de Fraigniis*, *de Colomberio*. Le Marquis de Drée a épousé par contrat passé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lâtre de Neuville*, fille de *Charles-Valentin de Lâtre*, Comte de Neuville, & de *Marie Bochart de Champigny*, dont : — 1. ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760 ; — 2. THÉODORE-CHARLES-ADRIEN, né le 24 Juin 1761 ; — 3. ANTOINE-GILBERT, mort au berceau ; — 4. autre ANTOINE-GILBERT, né le premier Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772 ; — 5. GILBERTE-LOUISE-MADELENE, née le 17 Septembre 1762 ; — 6. ANNE-MARIE DE DRÉE, morte au berceau.

Les alliances de cette Maison sont avec celles de *Salornay*, *Clugny*, *Courcelle*, *Pourlant*, *Blé d'Uxelles*, *Saint-Amour*, *Fuissé*, *Malain*, *Digoine*, *Palais*, *Gaspard Saint-Amour*, *Damas*, *Foudras*, *Albon*, *Thiard-Bissy*, *Busseul*, *Montagny*, *Galles*, *Saint-Chaumont*, *Gelan*, *Rochechouart*, *Montgommery*, *Gorvau*, *Pondevau*, *Choiseul*, *Dio*, *du Bois*, *Saulx*, *Vergy*, *Damas-Thianges*, *Maillet*, *Semur*, *Senneterre*, *la Tour-Vinay*, *la Guiche*, *Monteynard*, *Montmorin*, *Julien de Baleure*, *Salins*, *Rochebaron*, &c. Les armes : *de gueules, à cinq molettes d'éperon d'argent, posées 2, 2 & 1.*

* — DRESNAY (DU), en Bretagne. Dans l'ancien Armorial Breton, fait par *Guy le Borgne*, Gentilhomme de cette Province, où il n'est guere fait mention que des Terres nobles, on lit : DU DRESNAY, ancienne Maison qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Ast, sous le Duc d'Anjou en 1447, & encore plusieurs autres personnages de considération & de valeur, qui ont eu des emplois considérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre DU DRESNAY est passée dans la Maison de *Quélen*, par le mariage de MARIE DU DRESNAY, héritiere de la branche aînée de cette Maison, avec *Jean de Quélen* : ce mariage se fit vers la fin du quatorzieme siécle. Avant que cette Maison eût perdu la Terre de son nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit aussi des branches cadettes avantageusement établies en Bretagne, & des personnages de ces branches qui jouissoient d'une très-grande considération.

On trouve dans les montres reçues à Paris en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au service de JEAN, Roi de France, sous le commandement de Messire *Foulques de Laval*. Le même ROBINET DU DRESNAY suivit le parti de *Charles de Blois*, contre *Jean de Montfort*. On trouve aussi à la Chambre des Comptes de Paris, BONABES & ALAIN DU DRESNAY, qui servoient en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABES, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertissement sous le prétexte d'une réconciliation au château de Chant-Aceaux, où il fut arrêté & détenu prisonnier jusqu'au 20 Juillet de la même année, qu'il fut delivré par la Noblesse de Bretagne. Ce BONABES DU DRESNAY accompagna en

1425 le Duc JEAN V. dans son voyage d'Amiens, pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des comptes du Trésorier de Bretagne, depuis 1423 jusqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY se trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, assemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'Histoire de Bretagne par *Bertrand d'Argentré*, Gentilhomme de la Province; dans les Histoires des guerres d'Italie, & dans l'Armorial de *Guy le Borgne*, au commencement de ses notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Ast se nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il est appellé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine*. Il commanda long-tems, sous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Ast. Il fut battu & pris à la *Frascheda* par *Barthelemi Coglioni*. Il paya 14 mille écus pour sa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'*Argentré*, le P. *Daniel* dans son Histoire de France, les Chroniques d'Anjou & l'Histoire de CHARLES VII, Roi de France, par *Alain Chartier* qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Messire *Prégent de Coëtivy*, Amiral de France, nommé le premier, & Messire *Pierre du Brezé*, nommé le troisieme, *Conduiseur* de 400 Lances, pour prendre Messire *Gilles de Bretagne*, au château de Guildau.

Au premier Tome de l'Histoire de LOUIS XI, Roi de France, au sujet des procédures intentées contre *du Tillay*, il est dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, *Louis de Laval*, & plusieurs autres, trouvant ces procédures injurieuses à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII. ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoissoit la trop grande vivacité, sur cette affaire qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY, donneroient de grands éclaircissemens sur l'état de cette Maison dans des tems plus reculés. Depuis long-tems plusieurs de ces branches se sont successivement éteintes, & leurs héritieres, comme celle de la première, ont porté des biens considérables dans les différentes Maisons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume. On a vu que MARIE DU DRESNAY en porta tous les biens dans la Maison de *Quellen*, vers la fin du quatorzieme siécle.

VINCENT DU DRESNAY épousa *Marguerite de Lannion* en 1453. Cette *Marguerite*, devenue veuve, fut successivement Tutrice de ses enfans & petits enfans; & ayant vu éteindre sa postérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux descendans des sœurs de son mari.

HECTOR DU DRESNAY, oncle de VINCENT, avoit cependant relevé sa branche en épousant une riche héritiere de la Maison de *la Roche-Huon*;

mais cette fortune ne demeura pas dans la Maison de DU DRESNAY au-delà de la troisieme génération: JEAN, petit-fils d'HECTOR, n'eut qu'une fille, qui porta tous ses biens dans la Maison d'*Acigné*.

Malgré cela JACQUES, frere cadet de JEAN, & également petit-fils d'HECTOR, fut auteur d'une derniere branche, la seule qui existe aujourd'hui. Elle n'a point acquis de nouvelles illustrations depuis sa séparation, mais par une suite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle est en état de faire toutes sortes de preuves; & sans jamais avoir été opulente, elle jouit dans sa Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des sujets qui ont servi honorablement le Roi dans ses Armées, ou qui vivent dans la Province d'une maniere convenable à leur naissance.

La filiation de cette branche remonte par titre à ALAIN DU DRESNAY, qui servoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABES DU DRESNAY sont employés plusieurs fois ensemble dans des montres de l'année 1415; ils sont aussi compris dans le nombre des Gentilshommes possédant des Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la réformation qui se fit en 1427.

ALAIN possédoit entr'autres Terres en 1427, celle de *Kerduiziau*, laquelle est entrée, plusieurs générations après ledit *Alain*, dans des partages dont on conserve les actes. On ignore le nom de sa femme; on sçait seulement qu'il fut pere ou ayeul d'un autre ALAIN, & de CHARLES. ALAIN épousa en 1479 *Jeanne Marric*. Dans des enquêtes faites le 23 & le 24 Juin 1462, il est dit que CHARLES DU DRESNAY possédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les descendans d'ALAIN ont hérité; car cette Terre s'est trouvée dans leur partage plusieurs générations après ledit CHARLES.

Pour ALAIN, il eut de sa femme *Jeanne Marric*, JEAN, qui suit; & YVON. Celui-ci demanda en 1495 à ALAIN, son neveu, sa part & portion des héritages d'ALAIN, son pere.

JEAN DU DRESNAY épousa en 1479 ou 1480, *Jeanne de Cozic*. Il se trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On trouve en Plestin JEHAN DU DRESNAY à *onze archers en Brigandines & Pages*. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il eut de son mariage ALAIN, qui suit.

ALAIN fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux enquêtes faites en 1535, il est dit qu'ALAIN possédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils GUILLAUME, LAZARE & HECTOR. GUILLAUME comparut à des montres du vivant de son pere. Il y fut représenté lui-même par *Pierre le Cozic* en 1479, & il y a apparence qu'il n'a point eu de postérité; & HECTOR s'est vu dans la suite héritier du nom dans sa branche.

HECTOR étoit mari de *Louise de la Roche-Huon* en 1553 & 1560. On peut produire sur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de *Lazare*, contr'échange quelques héritages dénommés, provenans de la succession de son ayeul & ayeule, ALAIN DU DRESNAY, & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, & de *Jeanne le Splan*, lequel possédoit alors la Terre de *Quendi-*

visien, de laquelle est fait mention à la réformation de 1427. Il y a aussi un contrat non garanti du mariage de VINCENT, mais qui n'en est pas moins constaté par acte de tutelle, partage, *&c.* des enfans & petits-enfans de VINCENT DU DRESNAY, & de *Marguerite de Lannion*, auxquels a assisté ladite *Marguerite*. HECTOR DU DRESNAY eut pour fils OLIVIER, & pour fille GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épousa par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*. Il en eut deux fils, JEAN & JACQUES, & une fille nommée GILLETTE. La branche de JEAN s'est éteinte dans la Maison d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, second fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épousa en 1659, *Anne le Marrec*. Il en eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. PIERRE, qui n'a point laissé de postérité ; — 3. JULIENNE ; — 4. ANNE, — 5. MARGUERITE ; — 6. & MARIE.

JEAN DU DRESNAY épousa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique JEAN, qui suit,

JEAN DU DRESNAY épousa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut pour fils JOSEPH-MARIE, qui suit; & pour fille, MARIE.

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit suivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérese-Gabrielle le Jar*. De ce mariage sont nés six enfans, entr'autres : — 1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui suit; — 2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé *le Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, marié en Février 1745 à la Martinique, à *N.... le Bourg*, dont il a deux filles. Il s'est retiré du Service étant Capitaine de vaisseaux en 1762 ; — 3. FRANÇOIS-JULIEN DU DRESNAY, né le 28 Janvier 1719, appellé *le Chevalier des Roches*, Capitaine de vaisseaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Isles de France & de Bourbon ; — 4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, mariée au mois de Janvier 1734, à *Ambroise de l'Etang*, Seigneur du Rusquet, morte en 1766. Elle a laissé un fils & une fille ; — 5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ; — 6. & MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appellé *le Comte* DU DRESNAY, né le premier Février 1707, a été marié deux fois, 1°. en 1740, à *Elisabeth de Cornulier*; & 2°. en 1745, à *Marie-Anne de Montaudouin*. Du premier lit est issu : — 1. LOUIS-AMBROISE, né le 16 Novembre 1741, appellé *le Marquis du Dresnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, marié au mois de Septembre 1766, à *N... du Coetlosquet*, dont il a un fils né en Août 1768; & du second sont sortis : — 2. JOSEPH, né le 13 Janvier 1752, appellé *le Vicomte du Dresnay* ; — 3. CÉCILE, née en 1746. Les armes antiques de cette Maison sont : *d'argent, à une croix anillée de sable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* — DREUX ; Ville dans l'Isle de France, Diocèse de Chartres, qu'on assure être du tems des Gaulois, qui se firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris son nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois, appellés *Druïdes*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été le chef-lieu des *Durocasses*, dont on a fait *Drocx*, & d'où est dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du

du Domaine de nos Rois jusqu'à LOUIS-*le-Gros*, ou plutôt jusqu'à LOUIS-*le-Jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à ROBERT DE FRANCE, son frere. ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, est le sixieme ayeul de PIERRE, neuvieme Comte de Dreux, mort en 1345. JEANNE, I. du nom, sa fille & son héritiere, laissa le Comté de Dreux à JEANNE, II. du nom, sa tante, mariée à *Louis*, Vicomte *de Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de Dreux, mourut sans postérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à *Perronelle de Thouars*, sœur de *Simon*, & femme en secondes nôces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi CHARLES V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troisieme fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de Crissé. Le Roi CHARLES VI. donna par provisions le Comté de Dreux à *Arnaud-Amanjeu*, Sire *d'Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de LOUIS DE FRANCE, son frere, qui fut tué la même année. CHARLES VI. le reprit encore pour en gratifier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Charles d'Albret*, II. du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépossédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un sujet de longs procès entre les Seigneurs *d'Albret* & les Comtes *de Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en sa faveur en 1551; mais les Parties opposées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occasion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la question, d'intervenir pour le Roi. Il soutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être transporté au Connétable *d'Albret*. Apparemment qu'il gagna sa cause, puisqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine CATHERINE DE MÉDICIS l'obtint en 1559, pour partie de son douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, le dernier de ses fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons. Après la mort de LOUIS, son fils, il échut à MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, sa petite-fille, qui décéda sans postérité. Il passa ensuite par acquisition au Duc *de Vendôme*, qui le donna à son épouse de la Maison de Condé, & à celle-ci succéda la Princesse de Condé, Palatine, dont la succession a été partagée.

Entre les branches que l'auguste Maison de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laissé plus de marque de sa splendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. ROBERT, Comte de Dreux, cinquieme fils de LOUIS VI, Roi de France, surnommé *le Gros*, & frere de LOUIS VII, surnommé *le Jeune*, épousa vers l'an 1152, *Agnès de Baudement*, Dame de Braine auprès de Soissons, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui sont demeurées depuis héréditaires à toute la Maison de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portassent les *fleurs-de-lis* dans leur écu, ni qu'ils prissent le nom de leur pere, ce qui se

pratiquoit même dans les Maisons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CANONVILLE.

C'est à cet exemple que la Maison de *Dreux* prit les armes de la Maison de *Baudement-de-Braine*, que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay*; que HUGUES *le Grand*, frere du Roi PHILIPPE I, prit celles d'*Alix*, Comtesse *de Vermandois*; & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres, prirent les armes de leurs Principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinssent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de S. Yves de Braine, de la fondation d'*Agnès*, premiere Comtesse *de Dreux*, où ces Seigneurs choisirent leur sépulture, que ROBERT, II. du nom, Comte de Dreux, y est représenté tenant une *fleur-de-lis*. Les Comtes de Vermandois surmonterent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargerent le chef dans la suite; & l'on voit plusieurs tombeaux des Princes de la Maison de *Courtenay*, semés de *fleurs-de-lis*.

Comme nous avons l'histoire de la Maison de *Dreux* par MM. *de Sainte-Marthe*, le P. *Anselme* & le célèbre *Duchesne*, nous nous bornerons à remarquer trois choses: la premiere est que les Ducs de Bretagne, qui ont possédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en souveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, surnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La seconde est qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritiere de FRANÇOIS, II. du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1°. à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, ensuite à LOUIS XII, aussi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, descendoit de la Maison de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IV. du nom, laquelle épousa 1°. ALEXANDRE III, Roi d'Ecosse, en 1286; & 2°. ARTUS, II. du nom, Duc de Bretagne.

La troisieme est que LOUIS *le Gros*, dont la Maison de *Dreux* tire son origine, étoit parent au troisieme degré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainsi ROBERT DE FRANCE, I. du nom, Comte de Dreux, & ALPHONSE I, qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Mores à la célèbre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrieme degré.

La Maison de DREUX, cette illustre branche de la Maison Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la personne du *brave* JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauni & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une blessure qu'il reçut au siége de Verneuil, en 1590, sans avoir laissé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. *de Thou*, Tome V. Liv. 98, l'appelle *vir celeber, qui bonus & valdè strenuus, inter belli discrimina assiduè versatur.* Voyez, pour la succession généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, sortis de la Maison de France, *Moréri*, Edition de 1759, & le P. *Anselme*, Tome I. p. 423.

— DREUX DE NANCRÉ : Famille noble, originaire d'Issoudun en Berri, partagée en deux branches par deux freres, CLAUDE & THOMAS DE DREUX. De celui-ci, qui fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, est sortie la branche de Brezé, illustrée par deux Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France, place qu'occupe aujourd'hui le Marquis de Brezé, le dernier de cette branche, dont on parlera ci-après.

CLAUDE DE DREUX, frere aîné de THOMAS, fut pere d'ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, marié en 1620, à *Jeanne de Ruelle*, & mort Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils CLAUDE, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens François de son nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, lequel épousa *Aimée-Thérese de Montgommery*, dont quatre fils. L'aîné, appellé *le Marquis de Nancré*, mourut sans alliance, après avoir été Ambassadeur en Espagne, & Capitaine des Cent-Suisses du Duc d'Orléans Régent. Le second, CLAUDE-EDME DE DREUX, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, avoit épousé le 26 Juin 1702, *Marie-Thérese de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame ayant survécu à ses deux filles, décédées sans enfans, a hérité des Marquisats de *Nancré* & de *Carenci*, & en a disposé en faveur de son neveu *Philippe-François de Montmorency*, Seigneur de Coisi, Cardonnet & Poulainville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comtesse *de Boufflers*. Le troisieme fils, Capitaine de Carabiniers, mourut sans avoir été marié. Le quatrieme, JACQUES-JOSEPH, nommé par le Roi à l'Abbaye de Saint-Sybar en 1701, épousa quelques années après, *Bonne de Lajéard*, dont pour fils unique, FRANÇOIS-LÉON DE DREUX, Marquis de Nancré, marié le 18 Avril 1754, avec *Susanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Susanne de Marconnai de Châteauneuf*.

THOMAS DE DREUX, I. du nom, auteur de la seconde branche, quatrieme ayeul du Marquis de Brezé, fut reçu Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & résigna cet Office en Janvier 1619. Il avoit épousé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Susanne le Prevost*. L'aîné de ses fils, nommé PIERRE DE DREUX, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil dès 1599. Il eut deux fils, le premier lui succéda dans sa Charge en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680. Le second fut Conseiller au Parlement & Chanoine de l'Eglise de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Eglise, & Aumônier du Roi.

CHARLES DE DREUX, autre fils de THOMAS I, fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & ensuite Trésorier Provincial des guerres en Guienne. PIERRE DE DREUX, son fils, fut reçu Conseiller au Parlement de Rennes le 7 Septembre 1635, & mourut Conseiller de Grand'Chambre en 1653.

THOMAS DE DREUX, II. du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrie & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appellé *le Marquis de Dreux*, est mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épousé le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Michel*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont CATHERINE-FRANÇOISE, mariée le 5 Août 1734, à *Jean-Batiste Poussart*, Marquis du Vigean.

MICHEL DE DREUX, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrie & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guienne; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet suivant; s'est marié 1°. le 2 Juin 1720, à ELISABETH-CLAIRE-EUGÉNIE DE DREUX DE NANCRÉ, sa cousine-germaine, fille de CLAUDE-EDME, Comte de Nancré, Mestre-de-camp de Cavalerie, morte sans enfans le 22 Avril 1748; 2°. le 25 Octobre de la même année, à *Louise-Elisabeth de la Châtre*, sœur de feu la Princesse d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il est mort sans postérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

JOACHIM DE DREUX, frere cadet du feu Marquis de Brezé, ci-dessus rapporté, appellé *le Chevalier de Dreux*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guienne, après son aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le premier Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-camp le 10 Mai 1748; est depuis la mort de son frere, chef de sa branche & Marquis de Brezé. Il a épousé le 27 Mai 1755, *Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, & de *Louise-Charlotte Thibault-de-la-Rochetulon*, & niéce de *Hubert de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guastalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette Famille, qui subsiste sous le nom de *Dreux-Montrollet*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'un soleil d'or.*

* DRIANAIS (LA): Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie *des Hucquetieres*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, registrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean de Boissix*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

— DROULLIN: Ancienne Famille de Normandie, qui s'est partagée en plusieurs branches. Par les titres que ceux de cette Famille ont pro-

duits lors des différentes recherches de la Noblesse faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudiere, & de Fleuriel en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres: — 1. MICHEL, mort sans postérité; — 2. JEAN, Seigneur de Montfort & de la Féraudiere, pere de JEANNE DE DROULLIN, Dame de la Féraudiere, morte sans enfans, de *Henri le Boucq*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, aussi Ecuyer, ses deux maris; — 3. COLAS, mort sans postérité; — 4. & GILLES, qui suit.

II. GILLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de JEANNE DE DROULLIN, sa niéce, & épousa *N... de Gastel*, fille de *Geoffroy de Gastel*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitsunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage sortirent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ADAM, Curé de Bréouze & d'Abeville; — 3. & GILBERT, Curé de Champerry & Chanoine de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers.

III. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chantelou & de la Fontaine, Terres qu'il acquit en 1420 & 1427. Sa femme fut *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neaufe-le-Sec, de laquelle il eut vingt-quatre enfans; sçavoir: dix-sept fils & sept filles, toutes mariées en Maisons nobles. De ces vingt-quatre enfans, ceux qui sont venus à notre connoissance furent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronnay; — 3. ROMAIN, Curé de Saint-Denis; — 4, 5 & 6. ANTOINE, PIERRE, & JEAN, surnommé *Petit-Jean*, morts tous trois sans alliance; — 7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1°. à *Jeanne de Cornegruë*, niéce de *Robert de Cornegruë*, Evêque de Séez, duquel elle fut héritiere; & 2°. avec *Marie de Mésange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Messey & de Boissey. De ces mariages il eut dix filles, qui furent mariées dans des Familles nobles; & sa postérité s'éteignit, faute d'hoirs mâles, en 1477; — 8. GILLES, marié avec une Demoiselle *de Gislain*, fille & héritiere du Seigneur de Saint-Marcel au Perche, dont il eut GUILLAUME DE DROULLIN, qui fut Gouverneur de la ville d'Hiesmes, & marié à une Demoiselle de la Maison *de Vieuxpont;* mais on ignore s'il a laissé postérité; — 9. & MAURICE, auteur des Seigneurs de Chantelou, dont il sera parlé ci-après.

IV. JEAN DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or; fit une acquisition le 12 Juin 1476, & obtint à sa requête une Sentence, rendue en sa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il fut marié 1°. avec *Marguerite de Briqueville*, fille & seule héritiere d'*Eustache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny; & 2°. avec *Jacqueline le Liévre*, fille de *Jean le Liévre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Mesnil-Vicomte. Il eut plusieurs enfans, entre lesquels furent: — 1. CHRISTOPHE, Curé de Ronnay & de Fleury; — 2. & HECTOR, qui suit.

V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoi-

nes, vendit cette derniere Terre, & épousa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Thomas le Fèvre*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-sur-Laize, & de Chaillons. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. ROMAIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577 ; — 2. & JEAN, vivant le 17 Mai 1577.

Seigneurs de CHANTELOU.

IV. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chantelou, neuvieme fils de JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel, &c. & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, son aveu pour sa Seigneurie de Fleuriel, à *Jacques de Silly*, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cause de cet Evêché ; fit un accord le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au sujet d'un différend qu'ils avoient ensemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loison*, Dame de Commeau, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laissant de ce mariage : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. ROMAIN, auteur de la branche des Seigneurs de Vrigny, dont il sera parlé ci-après ; — 3. & JEAN, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray en Cinglois, marié avec *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritiere, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles : il vivoit le 18 Mai 1577.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, de Collandon, de Mesnilglaize, d'Urou & du Tertre, partagea avec ses freres le 12 Août 1562 ; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronnage de *Collandon* en *Fief noble de Chevalier & de Hautber* ; acquit le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Mesnilglaize*, située dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaise, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte sous seings privés le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placey, du Goustel & de Courjanvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac-Mesnil-Guillaume, Guidon de la Compagnie du Comte *du Lude*, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Courjanvier au pays du Maine, & de *Marie Geslin*, dont sortirent : — 1. MAURICE, qui suit ; — 2. & NICOLAS, Seigneur d'Urou, auteur des Seigneurs de Cey, dont il sera fait mention ci-après.

VI. MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, de Mesnilglaize & d'Avoines, accordé par contrat du 12 Août 1582, avec *Geneviève de Morru*, fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoise de Verdun*, transigea le 29 Avril 1589, avec NICOLAS DE DROULLIN, son frere. *Geneviève de Morru* étoit veuve de lui le 8 Mars 1611, & mourut avant le 3 Septembre 1625. Ses enfans furent : — 1. ALEXANDRE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de Mesnilglaize, dont il sera parlé ci-après ; — 3. & MAURICE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le premier Août 1645.

VII. ALEXANDRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Chantelou, d'Avoines, d'Egul, de Collandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fut partagé par sa mere le 18 Septembre 1612. Il prêta serment de fidélité en 1620, entre les mains du Duc *de Mayenne*, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de son Ordre en 1623. Il transigea avec FRANÇOIS DE DROULLIN, son frere, le 3 Septembre 1625, au sujet du partage des biens de leur mere, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De son mariage accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Chantelou, vivant le 6 Décembre 1647; — 3. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665; — 4. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans; — 5. & JEAN, Ecuyer, Seigneur de Collandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec ses freres dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de HENRI DE DROULLIN, son fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte sous signatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Elisabeth Toustain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autre enfans que

IX. HENRI DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chantelou, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Brosset*, de laquelle il eut:

X. JEAN-CHARLES-PIERRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, batisé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en présence de JOSEPH & de MARIE DE DROULLIN, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Sassy, & en partie du fief de Survie, & de *Françoise Brunet*. De ce mariage vint:

XI. CHARLES-ANTOINE DE DROULLIN-DE-TANQUES, né le 25, & batisé le 28 Mars 1732, reçu Page en la grande Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, lequel a servi depuis dans la seconde Compagnie des Mousquetaires.

Seigneurs de MESNILGLAIZE.

VII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Mesnilglaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Noblesse de ce Bailliage, second fils de MAURICE DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chantelou, & de *Geneviéve de Morru*, fut partagé par sa mere le 18 Septembre 1612, transigea avec ALEXANDRE DE DROULLIN, Seigneur de Chantelou, son frere aîné, sur les différends qu'ils avoient au sujet du partage des biens de la succession de leur mere le 3 Septembre

1625, fut député en 1629, par la Noblesse du Bailliage d'Alençon, pour se trouver à l'assemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, son beau-pere, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arriere-ban de son Bailliage, suivant un rôle des Gentilshommes qui y servirent, daté du 10 Novembre 1635, transigea le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645, que la tutelle de ses enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, sa veuve, qu'il avoit épousée au mois de Juillet 1623, fille de *Quentin Mahault*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Mesnil-sous-Verqueloire, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. HENRI, Ecuyer, mineur à la mort de son pere au mois de Février 1645; — 3. MAURICE, Ecuyer, tué à Hesdin en 1654; — 4. CHARLES, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet Ordre; — 5. JACQUES, Ecuyer, mineur en 1645; — 6. ELISABETH, veuve de *Maurice d'Avesgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yviere, le 11 Août 1674; — 7. & GENEVIÉVE, mineure en 1645.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mesnilglaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, batisé le 21 Février 1625, fit un accord avec sa mere le 22 Février 1645, obtint en sa faveur une Ordonnance rendue par M. *de Marle*, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté par acte sous seings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auvray*, fille de *Charles Auvray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonniere, Patron de Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morchesne*. Il en eut dix-huit enfans, entr'autres: — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Mesnilglaize, batisé le 28 Mai 1651, reçu Page de la grande écurie du Roi en 1668, puis Mousquetaire de la seconde Compagnie, d'où il passa dans le Régiment Colonel Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut sans postérité avant le 19 Novembre 1686; — 2. CHARLES, qui suit; — 3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Droullin, batisé le 4 Février 1654; — 4. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Tronqué, batisé le 8 Juillet 1655: ces deux derniers vivans en 1686; — 5. CLAUDE, batisé le 5 Septembre 1656; — 6. MAURICE, batisé le 23 Août 1663, tous deux vivans le 2 Janvier 1669; — 7. GENEVIÉVE, batisée le 12 Décembre 1647; — 8. MARGUERITE, batisée le 26 Novembre 1648; — 9. MADELENE, batisée le 4 Février 1650; — 10. FRANÇOISE, batisée le 13 Mai 1653; — 11. MARGUERITE-BRIGITTE, batisée le 8 Septembre 1657, toutes vivantes sans alliance en 1669; — 12. ANNE, batisée le 5 Janvier 1660; — 13. GABRIELLE, batisée le 18 Novembre 1665, toutes deux vivantes le 2 Janvier 1667; — 14. & MARIE, batisée le 2 Août 1667.

IX. CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnilglaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ses freres la succession de son pere le 19 Novembre 1686, & commanda au mois de Juillet 1706, l'Escadron de la

la Noblesse du Bailliage d'Argentan, sous les ordres de *Jacques Goyon*, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il fut marié 1°. avec *Anne de Rosnivinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte sans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2°. par acte sous seings privés du 30 Janvier 1695, avec *Louise de Fouilleuse-de-Flavacourt*, sœur de *Philippe-Louis de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleuse*, Marquis de Flavacourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Forteresses en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il mourut sur la fin de l'année 1718, laissant de son second mariage: — 1. CLAUDE-CHARLES, qui suit; — 2. BERNARD-ETIENNE, dit *le Chevalier de Mesnilglaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Mestre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758; — 3. & MARIE-LOUISE-GABRIELLE, mariée le 26 Septembre 1722, avec *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du second Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. CLAUDE-CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnilglaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, d'où il sortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au sujet de la succession de son pere, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté par acte sous seings privés le 31 Août 1723, avec *Elisabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Cailloüet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritiere de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de *Geneviéve de Guéribout des Faverys*. De ce mariage sont issus: — 1. PIERRE, batisé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, sans alliance; — 2. ALPHONSE, qui suit; — 3. & autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Mesnilglaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la grande écurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Mestre-de-Camp Dragons, en 1750; Enseigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoises en 1753, Enseigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnilglaize, né le 9 Décembre 1728, a épousé à Paris le 16 Mai 1771, *Geneviéve-Hélene de Lauzanne*, Dame de Vauroussel, en Bretagne, fille de *Joseph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vauroussel, de Kerbiquet & du Losquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, second fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chantelou, *&c.* & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placey, *&c.*

étoit en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV. lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la suscription est « *à Monsieur d'Urou, Commandant pour mon* » *service à Argentan* »; & Enseigne de 200 hommes d'Armes de la Garde de Sa Majesté en 1597. Il acquit en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui est un plein Fief de *Hautber*, dont relevent plusieurs arriere-Fiefs & Seigneuries, & prêta serment de fidélité en 1611, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il épousa *Susanne le Royer-de-la-Brisollieres*, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de la Brisollieres, & *d'Yolande de Prunelé*, dont il eut:

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, *&c.* Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit plusieurs campagnes, comme on le remarque par plusieurs certificats de services & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, *&c.* En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie, lui donnerent une Commission pour veiller à la police & discipline du Ban & Arriere-Ban, & par un Acte du Conseil de la Ville d'Argentan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commission pour l'année suivante, ce qu'il fit. Il avoit épousé en 1630, *Marie de Gourmont*, sœur de la Marquise de *Beuzeville-Saint-Simon*, & fille & héritiere en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine Desmonstiers*. De ce mariage vint entr'autres :

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Marie-Louise de la Pallu*, fille du Seigneur des Pantouillieres, & d'une Demoiselle *de la Pallu-du-Mesnil-Hubert*. Il en eut:

IX. CHARLES DE DROULLIN, II. du nom, Seigneur de Cey, qui épousa *Marie-Louise de Fribois*, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance sortirent neuf enfans, entre lesquels furent: — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a servi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis; — 2. & LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soissons, & Chevalier de Saint-Louis.

Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny & la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, second fils de MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, *&c.* & de *Barbe Loison*, Dame de Commeau, *&c.* fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & épousa *Marguerite du Val*, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) *du Val*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boslonnet, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui suit; — 2. & CHARLES, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaisseau du Roi, lequel a été chargé de plusieurs commissions importantes pour le Mexique & le Brésil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Com-

pagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il épousa *Madelene le Sesne-de-Menilles*, fille de *Jean le Sesne*, Seigneur de Menilles, & de *Madelene de Prunelé*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & JEAN, Seigneur de Saint-Christophe, dont il sera parlé ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, successivement Mousquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il passa dans le Régiment de Thorigny, où il fut Capitaine & Major. De *Louise des Feugerets*, il a eu ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vrigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Fresnaye & de Saint-Malo.

Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Christophe, second fils de JEAN, Seigneur de Vrigny, & de *Madelene le Sesne de Menilles*, épousa *Françoise Gouhier*, & en eut : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & JOSEPH, Chevalier de Malte.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Saint-Christophe, épousa *Françoise de Fontenay-Soisay*, héritiere de Moinet, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mere de FRANÇOISE-ELISABETH DE DROULLIN, mariée par acte du 20 Février audit an 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coesme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet. Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles de sinople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

*— DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèse de Toul : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* vers l'an 1630, par Lettres du Duc CHARLES IV, en faveur d'*Antoine de Gastinois*, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & Général des Armées de Lorraine, fils de *Christophe de Gastinois*, Seigneur de Drouville, Sorneville, Moncel-sur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, Cardinal de LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Gouverneur pour son service de la Terre souveraine de Garze, & de *Catherine de Godeno-Viant.*

Le Baron de Drouville avoit épousé *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardoine, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville*. Il en eut pour fille & unique héritiere : MARIE-ANTOINETTE DE GASTINOIS, Baronne de Drouville, morte sans enfans de son mariage avec *Gaspard*, Baron *de Mercy*, Général-Major des troupes Bavaroises, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louise de Lambertie*, Marquise de Gerbevillers, arriere-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de *Drouville*. Le Marquis de Gerbevillers son mari, la vendit conjointement avec elle, à *Jean-Batiste*, Baron *de Mahuet* & de l'Empire, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, Premier Président de son Parlement de Nancy, & son Envoyé extraordinaire en la Cour de

France, mort à Paris dans le cours de ses négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, sans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à son neveu CHARLES-IGNACE MAHUET, Baron de Mahuet & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

Le Baron de *Drouville*, du nom de *Gastinois*, avoit pour sœur ANNE, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHARLES en 1560, & de *Catherine d'Avrillot*, sa seconde femme.

DROUX, nom d'une branche de la Maison de Chamborant. *Voyez* CHAMBORANT.

* — DRUY : Terre & Seigneurie qui est la premiere Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy est un de ceux qui sont tenus de porter l'Evêque le jour de son entrée solemnelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en *Comté* en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Massonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de *Druy* le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de son frere aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de *Gabrielle de Pluvinel*.

Le Comte de Druy, second fils de CLAUDE, né de sa premiere femme *Madelene de Montescot*, créé Conseiller d'Etat le 12 Juillet 1661, avoit épousé *Marie Damas-d'Anlezy-de-Crux*, dont il eut entr'autres enfans: FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié le 4 Mars 1669, avec *Cassandre-Marie de Montsauhin-du-Montal*. Leur fils JEAN-BATISTE MARION, Comte de Druy, Lieutenant de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort sans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy passa à sa sœur JEANNE-LOUISE MARION DE DRUY, épouse de *Louis Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres.

Le Comté de *Druy* a été acquis par le Président *de Champrond*, qui l'a donné à sa fille en la mariant au Marquis *de Soudeil*.

— DUBOT ou BOT (DU), en Bretagne. Ancienne Noblesse qui remonte au treizieme siécle, & dont le nom se retrouve souvent dans l'Ordre de l'ancienne Chevalerie. Sa filiation est authentiquement prouvée depuis 400 ans.

I. JEHAN DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, prêta hommage à la Dame *de Rais* le 7 Janvier 1382, & eut pour enfant :

II. GUILLO OU GUILLAUME DU BOT, Seigneur de la Villepelotte, qui rendit hommage au Vicomte *de Rohan* le 17 Juillet 1396. Il fut du nombre des Ecuyers de la revue de *Jean de Kercadiou*, faite le 10 Janvier 1415, & parut en la même qualité à la montre de *Hervé du Châtel*, reçue à Paris le 10 Novembre de la même année. Il fut pere de JEHAN, qui suit.

III. JEHAN DU BOT, II. du nom, Seigneur de la Villepelotte, *&c.* fut du nombre des Seigneurs Bretons qui accompagnerent leur Duc en France en 1418. Il vivoit encore en 1437, & eut pour fils LANCELOT, qui suit.

IV. LANCELOT DU BOT, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, fut un des Gentilshommes particuliérement attachés au Vicomte *de Rohan*, & pour lesquels ce Prince obtint du Duc de Bretagne en 1449, exemption du service militaire, voulant les retenir & employer auprès de sa personne. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2. EONNET, Homme d'armes du Vicomte *de Rohan*, auquel il amena à une montre du 15 Juin 1477, onze Vougers & un Coustilleur. LANCELOT étoit mort en 1487, ainsi qu'il se voit par un acte de cette année, dans lequel ledit EONNET est mentionné comme fils de feu LANCELOT DU BOT. — On trouve dans le même tems, sans pouvoir affirmer l'identité de race, un MORVAN BOT, parmi les Archers de *Jean de Penhoet*, Amiral de Bretagne, le 27 Juin 1420, & un JEAN DU BOT, représentant le Chapitre de Vannes aux Etats de Vannes en 1451.

V. JEAN DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, héritier principal & noble de LANCELOT, son pere, fut en 1466 Capitaine de 117 Francs-Archers dans l'armée de Bretagne. C'est lui qui sous le nom de *Sieur de la Villepelotte*, est mentionné dans l'Histoire de Bretagne, *Tome II*, *page 1485*, par D. *Lobineau*, parmi ceux qui étant vers le Roi avec le Sire *de Rohan*, furent pour cette raison exemptés de servir en Bretagne en 1488. Il eut de son mariage avec Demoiselle *Bien-Aimée de la Frétaye* : — 1. GUILLAUME, décédé sans enfans de son mariage avec *Anne de Breignac*; — 2. & VINCENT, qui suit.

VI. VINCENT DU BOT, devenu l'aîné par la mort de son frere, épousa le 20 Avril 1506, *Marguerite d'Avaugour*, de l'illustre Maison des Barons d'*Avaugour*, sortie des anciens Souverains de Bretagne. De ce mariage vinrent : — 1. GUILLAUME, qui suit : — 2. & LOUIS, rapporté après son frere aîné.

VII. GUILLAUME DU BOT, II. du nom, épousa *Jeanne Choan de Cocandé*, dont : — 1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Villepelotte, mort sans postérité; — 2. & JEANNE, femme de *Bertrand de Baudouin*, Ecuyer, dont un fils nommé *Jean*, mort sans alliance.

VII. LOUIS DU BOT épousa *Isabeau de Talhoet*, Dame de Talhoet, d'une Maison très-distinguée dans la Province, dont entr'autres enfans : — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & ALAIN, tige des Seigneurs de Talhoet, rapportés ci-après. Ils partagerent noblement le 8 Mai 1572.

VIII. GUILLAUME DU BOT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Villepelotte, (laquelle Terre rentra dans sa Famille après le décès de *Jean de Baudouin*, fils de *Bertrand de Baudouin*, & de JEANNE DU BOT) épousa *Jeanne Phelipot*, Dame de *Kercointe*, dont plusieurs garçons morts en bas-âge; & JEANNE, qui suit.

IX. JEANNE DU BOT épousa *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, d'une noblesse ancienne & illustre, qui a des alliances directes

avec les Maiſons *de Rohan* & *de Maleſtroit*; elle porta à ſon mari la Terre *de la Villepelotte*, que ſa poſtérité poſſede encore aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de TALHOET.

VIII. ALAIN DU BOT, ſecond fils de LOUIS, & d'*Iſabeau de Talhoet*, Seigneur de Talhoet, épouſa *Briande de la Chapelle*, ſœur conſanguine du mari de JEANNE DU BOT, ſa niéce. Il eut pour ſeul & unique héritier HENRI, qui ſuit.

IX. HENRI DU BOT, Seigneur de Talhoet & de Serent ou Seran, ſe maria par contrat du 11 Octobre 1588, avec *Madelene de Launay*, Dame de Saint-Vincent & de la Grée-Calac, iſſue de noble *Gohier de Launay*, vivant en 1132. De cette alliance vinrent: — 1. GEORGES, décédé ſans enfans; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. & ISABEAU, mariée au Seigneur *de Lieuzel-Ermar*, d'une Maiſon alliée à celles de *Rohan*, de *Rieux* & de *Maleſtroit*, dont elle portoit les armes par ſubſtitution.

X. JEAN DU BOT, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* épouſa par contrat du premier Octobre 1623, *Jeanne le Boteuc de Leſſac*, Dame de la Tertrée ou Tertrais, de la Maiſon des Seigneurs de Coueſſal, dont:

XI. OLIVIER DU BOT, Chevalier, Seigneur de la Grignonnaye, de Talhoet & de la Tertrée, qui fut élu par la Nobleſſe Bretonne pour la commander pendant l'abſence du Marquis *de Lavardin*, après la deſcente & défaite des Anglois à Camarec, en 1694. Lors de la derniere réformation il fut reconnu, déclaré & maintenu de l'ancienne Maiſon de la *Villepelotte* par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu contradictoirement le 25 Juin 1669, ſur Requête appuyée de la production des titres. Il partagea avec ſes ſœurs le 28 Mai 1664, & épouſa *Catherine Botherel-de-Quintin*, dont la Maiſon, ainſi que celles de *Rohan* & d'*Avaugour*, étoit ſortie des premiers Souverains de Bretagne. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur des Seigneurs de Timbrieux, rapportés ci-après; — 3. JÉRÔME, Seigneur de Coueſſou, Capitaine d'Infanterie, tué en 1714 au ſiége de Barcelonne; — 4. ALEXIS-FRANÇOIS, Prêtre, Recteur de Serent; — 5. FRANÇOIS, Prêtre & Doyen de Paule; — 6. RENÉ-ALAIN, tige des Seigneurs de la Grignonnaye; — 7. & MARIE, Religieuſe aux Urſulines de Joſſelin.

XII. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, *&c.* Major de la Nobleſſe de l'Evêché de Vannes, épouſa *Bonne Yvonne de Charmois*, noble d'ancienne Chevalerie, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, marié 1°. par diſpenſe à ſa parente *Marie-Joſephe du Cambout-Coiſlin*, de la Maiſon des Ducs de Coiſlin, Pairs de France; & 2°. à *Marie-Madelene-Alexandrine du Moulin*, niéce, à la mode de Bretagne, de *Charles-Gui le Borgne-de-Kermorvan*, Evêque de Tréguier, & couſine-germaine d'*Annibal-Auguſte de Farci-Cuillé*, Evêque de Quimper & Comte de Cornouaille. L'ancienne Maiſon *du Moulin* ou *des Moulins* eſt alliée aux *Courtenay*, aux *Buſſy-Rabutin* & à tout ce qu'il y a de plus grand, & eſt illuſtrée par un

Grand-Maître qu'elle a donné à l'Ordre de S. Jean de Jérusalem dans la personne de *Roger du Moulin*, au douzieme siécle; par un Cardinal dans *Jean du Moulin* au quatorzieme; par un autre Cardinal dans *Denis du Moulin*, Evêque de Paris, puis Patriarche d'Antioche; par un Archevêque de Toulouse & un Vice-Chancelier de Languedoc, au quinzieme siécle, dans *Pierre du Moulin*, son frere; un célébre Jurisconsulte dans *Charles du Moulin* au seizieme; un célébre & sçavant Théologien Protestant dans *Pierre du Moulin*, au dix-septieme siécle; & de nos jours par un Chevalier de l'Aigle Noire en Prusse en 1745, Général très-distingué dans l'avant-derniere guerre.

XIII. FRANÇOIS DU BOT, Seigneur de Talhoet, Botevrel, *&c.* épousa *Anne-Charlotte de Champeaux-de-l'Hopitau*, d'une Famille distinguée en Bretagne dès 1136, laquelle s'est remariée au Comte *d'Escoubleau-de-Sourdis*, d'une Maison illustrée par un Cardinal & par plusieurs Chevaliers du S. Esprit. Elle a eu de son premier mari: — 1. JEAN-LOUIS DU BOT, Chevalier, Seigneur de Talhoet, Botevrel, Keraret, Clergerel, le Plessis-Mareil, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, retiré du service en 1772; — 2. RENÉ, appellé *le Chevalier de Talhoet*, ancien Officier au Régiment de Flamarens, Dragons, après avoir été Page de feu Madame la Dauphine en 1752; — 3. ANNE-MARIE, épouse de *N... Rado*, Ecuyer, Seigneur de Cournon, la Villejanvier, *&c.* — 4. LOUISE, dite *Mademoiselle de Keraret*; — 5. & AGATHE, mariée à *François le Voyer*, Chevalier, Seigneur de la Bruyere, ancien Officier de Marine, d'une Maison alliée à celle *du Châtel*, qui a donné un Grand-Maître & un Grand-Aumônier de France.

Branche des Seigneurs de TIMBRIEUX.

XII. LOUIS DU BOT, second fils d'OLIVIER, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Ecuyer, Seigneur de la Tertrée & de Timbrieux, Aide-de-camp du Marquis *de Lavardin*, puis Gouverneur de Josselin, épousa *Marie-Rose Garron-de-la-Guichardaye*, dont: — 1. LOUIS-MARIE, qui suit; — 2. SÉBASTIEN-THOMAS, dit *le Chevalier du Bot*, ancien Major du Régiment Royal Pologne, Cavalerie, Chevalier de S. Louis, & retiré en 1763, après 35 ans de service. Il a épousé *N... Martin*, dont une fille; — 3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, femme de *Louis de Guiné*, Ecuyer, Seigneur des Portes & de la Touche; — 4. & MARIE-ANNE, épouse de *Charles des Forges*, Ecuyer, Seigneur de la Gaudinaye.

XIII. LOUIS-MARIE DU BOT, Seigneur de Timbrieux & de la Tertrée, Gouverneur du Château de Josselin, a épousé 1°. *Cécile du Bot-du-Grégo*, sa consanguine, alliée avec la Maison de *le Sénéchal-Kercado*; 2°. *Anne-Marie-Gillette Garron-de-la-Boirie*; & 3°. *N.... Guillart*, issue de noble *Macé Guillart*, donataire du Duc JEAN II. en 1304. Il a eu du premier lit: — N... DU BOT, mariée à *N... de Boisset*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Penthievre & Chevalier de S. Louis; du second: LOUISE & ANNE; & du troisieme: un fils, jeune encore; & deux filles, MARIE-ANNE & JULIE.

Branche des Seigneurs de LA GRIGNONNAYE *& de* LA GRÉE-CALAC.

XII. RENÉ-ALAIN DU BOT, quatrieme fils d'OLIVIER, & de *Catherine Botherel-de-Quintin*, Seigneur de la Grignonnaye, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bretagne, a épousé en 1712, *Jeanne-Jacquette-Angélique Ermar*, Dame de la Grée-Calac, qui lui apporta la Terre & Châtellenie de la Grée, qu'ISABEAU DU BOT, mentionnée au IXe degré de la branche de Talhoet, avoit portée dans la Maison d'*Ermar*, alliée aux *Rohan*, & substituée aux armes de *Malestroit*. De ce mariage sont nés: — 1. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR, qui suit; — 2. & LOUISE-EMILIE, Dame de la Grignonnaye, mariée à *N... de la Noë-Couetpeur*, Chevalier, Seigneur du Boisdenat, de la Soraye ou Sauraye, *&c.* ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie, Commissaire de la Noblesse aux Etats de Bretagne, arriere-petit-neveu du Maréchal *de Budes-de-Guébriant*, & issu des anciens Sires de *la Noë*, qui ont occupé de grands emplois dans cette Province, & se sont alliés aux Maisons de *Malestroit*, de *Châteaubriant*, *&c.* De ce mariage sont issus plusieurs filles & un fils, lequel après avoir été Page de Madame la Dauphine, est entré Sous-Lieutenant dans le Régiment de Royal-Roussillon, Cavalerie, où il sert en 1772.

XIII. ALEXIS-FRANÇOIS-AMADOR DU BOT, Chevalier, Seigneur haut-justicier de la Rouardais & autres lieux, Châtelain de la Grée-Calac & de Montauban, a épousé en 1743, *Marquise-Emilie-Judith du Moulin*, sœur de *Marie-Madelene-Alexandrine*, mentionnée au XIIe degré de la branche de Talhoet. De ce mariage sont nés: — 1. ARMAND-MARIE-JEAN, qui suit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, appellé *le Chevalier du Bot*, qui a servi sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes; — 3. RENÉ-PIERRE, qui se destine à l'état ecclésiastique; — 4. & ANGÉLIQUE-EMILIE-PERRINE, mariée en 1769, avec l'agrément du Roi & sous la protection de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du sang, à *Charles-Gaspard*, Vicomte *de Toustain-Richebourg*, des Seigneurs de Frontebosc, Capitaine au Corps des Carabiniers, dont la Maison, distinguée par son antiquité, ses emplois, ses services & ses alliances, a donné des Barons du Bec-Crespin & de la Haye-Dupuy, des Comtes d'Hyesmes & de Montfort, des Vicomtes d'Avranches & d'Argentan en Normandie. Elle a possédé la Principauté de Carenci en Artois. Le Vicomte *de Toustain* a de son mariage un fils nommé *Louis-Philippe*, filleul de L. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans & Madame la Duchesse de Chartres, & une fille nommée *Julie-Constance-Eugénie*, filleule de L. A. Madame la Comtesse *de Brionne* & de M. le Prince *de Lambesc*, son fils, Pair & Grand-Ecuyer de France.

XIV. ARMAND-MARIE-JEAN DU BOT a été premier Page de la Reine, puis Officier au Régiment de Béarn, Infanterie, & s'est marié en 1771, à *Adrienne-Marie-Hiacinthe-Henri de Bohal*, Dame dudit lieu, de Villeneuve, la Ville des Prés, Redunel, Coralai, Lanée-Boisjagu, le Gorais, *&c.* d'une ancienne Noblesse, cousine-germaine des Duchesses de Gêvres, qui est une *du Guesclin*, & de Lorges, qui est une *Butaut-de-Marsan*, *&c.* Les armes: *d'azur, à 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1.*

Il y a encore une Famille du nom de *du Bot-de-Kerbot*, aujourd'hui représentée par le Marquis *du Grégo*, marié à *N... de la Conelaye*. Il porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 quintefeuilles d'argent, 2 & 1*. L'identité de nom & de province, jointe à la similitude de l'écusson, fait présumer que son origine est commune avec celle des Seigneurs de la Villepelotte ; aussi ces deux Familles, également recommandables & maintenues dans leur ancienne Noblesse, se regardent-elles comme n'en faisant qu'une ; mais nous n'avons point vu les titres qui peuvent en prouver la jonction.

Il est aussi parlé dans le premier Tome de l'Armorial de France d'une Famille *du Bot*, des Seigneurs de Lochan. Les titres de cette Noblesse l'ont fait reconnoître d'ancienne extraction, lors de la réformation de 1667, & ses titres sont annoncés dans la premiere partie du premier Registre de l'Armorial de France, d'après des preuves de Pages faites, qui remontent à noble EVEN DU BOT, vivant en 1460.

L'origine de ces trois Familles DU BOT en Bretagne, n'est pas bien connue ; mais toutes les trois datent d'une ancienne Chevalerie, c'est-à-dire avant la réunion du Duché à la Couronne, & avant la vénalité des charges, & même avant l'institution des Francs-Archers. C'est ce que marque le Mémoire envoyé, sur lequel a été dressée cette généalogie.

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de *Neufchâtel*, située dans la Généralité de Soissons, a été érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Ducausé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte *de Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnoissance tant de ses services que de ceux de ses ancêtres, connus sous le nom de *Nazelle*.

DUCLAUX-DE-LA-MÉSANGERE : Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Mésangere, fils de JEAN-ANTOINE, & de *Louise-Reine de Badouleau-de-Luat-la-Mésangere*, épousa *Anne-Jeanne de Marville* le 20 Février 1748, dont il a un fils & cinq filles.

Cette Famille a donné à l'Etat des Magistrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour son service, entr'autres, LOUIS DUCLAUX, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, place importante d'Allemagne, dont il soutint le siége avec valeur, mort en 1707, Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras : il étoit oncle de JEAN-ANTOINE, dont les freres, FRANÇOIS DUCLAUX-D'ANTIGNAN & JACQUES DUCLAUX-DE-LA-ROCHETTE, servirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. JACQUES fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province de Dauphiné, charge que JACQUES, son fils, exerce encore aujourd'hui, après avoir servi, ainsi que son pere, long-tems au Régiment de la Couronne, Infanterie.

Les sœurs de JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX ont été mariées. LOUISE-REINE a épousé *Camille-Constance de Merecourt*, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans ; & MARIE-ANNE-EMERENTIANNE s'est alliée avec

Jean-Charles de Coston, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. *Voyez* COSTON-DE-CORNAS. Les armes: *de gueules, à deux clefs d'or en sautoir; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

DUEZE ou VEZE (DE). Voyez CARMAIN.

— DUFORT : Famille noble, originaire du Limousin.

I. Noble JEAN DUFORT, I. du nom, Ecuyer, épousa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, II. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail*. Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épousa par contrat du premier Décembre 1340, *Marie de Marcenal*, fille d'*Antoine de Marcenal*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, IV. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Canpanyac*, fille de Noble *Pierre de Canpanyac*, & de *Jeanne de la Rausty*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, V. du nom, Ecuyer, qui épousa par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol*. De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VI. du nom, Ecuyer, qui épousa par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigiere*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, I. du nom, Ecuyer, marié par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite des Rodes*, fille de Noble *Jacques des Rodes*, & de *Marie de Cosnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, II. du nom, Ecuyer, allié par contrat du premier Août 1527, à *Jeanne de Tressyac*, fille de Noble *Charles de Tressyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berliere*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, III. du nom, Ecuyer, qui épousa par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Costacg*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VII. du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramond*, fille de noble *Jean de Gramond*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friazac*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & PIERRE, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par provisions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit épousé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte sans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine, mere du Roi LOUIS XIV. en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en 1645, Commissaire d'Artillerie en 1647, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1649, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Denise de Poncher*, issue de la Maison de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la personne de *Jean-Omer de Poncher*, sous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, suivant la Chronique de Flandre de la même année.

XI. Noble JEAN DUFORT, VIII. du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoise de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoise de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IX. du nom, Chevalier, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, sur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, son oncle, & par provisions du 27 Octobre 1692, & Légataire universel dudit PIERRE DUFORT, épousa par contrat du 27 Avril 1694, assisté de Messire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de procuration de ses pere & mere, *Elisabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont : — 1. JOSEPH-PIERRE, qui suit ; — 2. & ELISABETH-MARIE, morte sans alliance.

XIII. JOSEPH-PIERRE DUFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, par provisions du 22 Juillet 1718, rendit aveu le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, sise en la Paroisse de Saint-Leu, près Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de son mariage contracté le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoise Soullet*, fille de *Nicolas Soullet*, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoise le Tessier de Montarsy*, JEAN-NICOLAS, qui suit.

XIV. JEAN-NICOLAS DUFORT, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaisois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboise, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambassadeurs, le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaisois le 14 Avril 1764, a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en sa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet suivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'est marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaspard-François le Gendre*, Chevalier, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Elisabeth Roslin*, dont : — 1. BERNARD-MARIE-JOSEPH-PIERRE DUFORT, dit *le Comte de Cheverny*, Gouverneur en survivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons ; — 2. JEAN-PIERRE-MARIE, dit *le Chevalier de Dufort* ; — 3. & EDMÉE-ANTOINETTE-MARIE. Les armes : *d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même : celui du milieu mouvant d'une monticule aussi d'or, posé à la pointe de l'écu ; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.* Généalogie dressée sur les titres originaux communiqués.

— DUMONT : On trouve dans les Mémoires de *Sully*, que deux de ce nom & de la même Famille, ont servi sous HENRI IV. avec distinction, & dans les Mémoires du Port-Royal, il est aussi fait mention d'un DU-

MONT, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, sous M. *de Péréfixe*, Archevêque de Paris. Cette Famille noble remonte à

Messire EDME DUMONT, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'Armes, lequel épousa le 9 Janvier 1500, Demoiselle *Adélaïde de Romecourt*, dont :

Messire JEAN DUMONT, Capitaine d'Infanterie, qui se maria le 18 Novembre 1530, avec Demoiselle *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Messire EDME DUMONT, II. du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épousa le 17 Août 1575, Demoiselle *Didier de Griselle*, dont :

JEAN DUMONT, II. du nom, qui fut à l'Arriere-Ban convoqué en 1652, & servit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il se maria le 10 Mars 1627, à Demoiselle *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

CLAUDE DUMONT, Garde du Roi, mort de ses blessures à la bataille de Senef. Il avoit épousé le 16 Février 1679, Demoiselle *Anne de Houdreville*. De ce mariage vint :

GASPARD DUMONT, Capitaine d'Infanterie, marié le 21 Février 1707, à Demoiselle *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont sont issus : — 1. CLAUDE, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie ; — 2. autre CLAUDE, d'abord Capitaine d'Infanterie en France, ensuite Lieutenant-Colonel de Hussards au service du Roi de Prusse, & mort à Vienne en Autriche, Colonel au service de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il a été marié, & a laissé postérité ; — 3. GASPARD, Capitaine d'Infanterie ; — 4. LOUIS, qui suit ; 5, 6, 7 & 8. CATHERINE-MARGUERITE, ANNE-GABRIELLE, ANNE, Religieuse, & LOUISE. ANNE-GABRIELLE est morte sans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans.

LOUIS DUMONT, Chevalier, Seigneur de Signeville & Vouveroy en partie, a commencé d'entrer au service le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, d'où il a passé en 1744, dans le Régiment de Graffin, où il a été fait Capitaine le premier Juin 1745, Capitaine de Grenadiers en 1760, Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis 1768, avec une pension de 500 livres sur le Trésor Royal ; & a épousé par contrat passé devant *Gradaux* & *Morot*, Notaires à Troyes, le 28 Janvier 1754, Demoiselle *Elisabeth Corrard*, dont il a :

PIERRE-GASPARD DU MONT-DE-SIGNEVILLE, né le premier Décembre 1756, qui a fait ses preuves de Noblesse devant M. *d'Hozier de Serigny*, pour être reçu éleve à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat est du 5 Septembre 1766. *Voyez* l'Armorial de France. Les armes : *d'azur, à un casque d'argent à 5 grilles d'or, posé de front, traversé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accosté de 2 étoiles aussi d'argent. Couronne de Marquis.* Pour supports, *deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere-d'Estrimont & Hougerville, au pays de Caux

en Normandie. Le nom de cette Famille est cité dans l'Histoire de Rouen, lorsqu'en 1486, *Pierre Rolin*, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commissaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette Famille subsiste dans ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Bostaquet, ancien Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de N... DUMONT, Seigneur de la Fontelaye, qui vit en 1772, âgé de 80 ans, & de *Susanne de Mel-d'Estrimont.* Il a épousé 1°. en 1753, *Anne Maffieu de Clerval*, morte en 1754, mere d'ANNE-SUSANNE DUMONT; & 2°. *Anne de Canivet d'Hougerville*, derniere fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet*, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madelene de Broffard d'Augeville.* Il a de ce second mariage : — 1. ISAAC-GABRIEL-AUGUSTE, né le premier Octobre 1764; — 2. & ISAAC-ANTOINE-AUGUSTE, né le 24 Septembre 1765.

Il y avoit une seconde branche qui subsistoit dans LOUIS-DAVID DUMONT, fils de LOUIS, & d'*Elisabeth Laurens*, cousin-germain d'ISAAC-ANTOINE DUMONT, Seigneur de Bostaquet. Il est mort âgé de 18 ans & demi sans alliance, & le pere d'ISAAC-ANTOINE est devenu son héritier. Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné de 3 têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* DUNOIS : Les Comtes de *Dunois*, Comtes, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cany. *Voyez* LONGUEVILLE.

Le *Dunois* est un petit pays dans la Beauce, qui fut possédé par les Comtes de Blois, & compris sous ce titre jusqu'à *Hugues de Châtillon*, qui se qualifia Comte de Blois & de Dunois. LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, acquit en 1391, ces deux Comtés. *Châteaudun*, Capitale du *Dunois*, a eu des Vicomtes particuliers. *Voyez* CHATEAUDUN.

MARIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à son cousin-germain LOUIS-HENRI DE BOURBON, fils naturel de LOUIS DE BOURBON, Comte de Soissons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille LOUISE-LÉONTINE-JACQUELINE, a porté ce Comté dans la Maison d'*Albert*, en épousant *Charles-Philippe*, Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appellé *Comte de Dunois.*

* — DUPEYROUX : Ancienne famille noble, originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé *le Peyroux*, où il y a Paroisse & un Château, dont elle tire son nom, soit pour l'avoir donné, soit pour l'avoir reçu; ce qui prouve son ancienneté, puisque suivant les Historiographes, les Familles anciennes & illustres ont donné leur nom à leur Terre, ou l'en ont tiré. Cette Noblesse étoit connue dès le onzieme siécle, comme il paroît par une Charte en latin, du 29 Mai 1097, contenant cession des droits de GILBERTE DUPEYROUX, au profit de LOUIS, son frere, qui y est qualifié *Damoiseau.* La Terre & Seigneurie *Dupeyroux*, située dans la haute-Marche, près la ville de Chénerailles, a appartenu à cette Famille

jusqu'en 1646, qu'elle fut vendue par FRANÇOIS, LEONNET & GILBERT DUPEYROUX, tous les trois freres. Les preuves d'antiquité de cette Famille ne sont point suspectes. Il existe dans l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Province de la Marche, un Cartulaire en latin, du mois d'Août 1200, où l'on trouve une donation faite par ARNAUD DUPEYROUX & sa femme, à cette Abbaye, d'un droit de dîmes sur les héritages d'un Village voisin de la Seigneurie *Dupeyroux*, & appellé les *Peyroux-Vieux*. Les Religieux de cette Abbaye possedent encore aujourd'hui cette dîme. On trouve aussi dans les Archives de l'Abbaye de Bonlieu un acte daté du lendemain de S. Michel 1361, contenant donation du Village de las Courbasse, par lequel PIERRE DUPEYROUX, Chanoine de Saint-Nicolas de Montluçon & Chancelier du Duc de Bourbon, donne pouvoir à *Pierre Murat* ou *Murau*, Garde du Scel des Châtellenies d'Aubusson, d'Ahun & de Felletin, de recevoir cette donation. On voit encore aujourd'hui dans l'Eglise Paroissiale *Dupeyroux* un tombeau qui dépose de l'ancienneté de cette Famille, où les armes sont, avec un autre écusson accollé. Ce tombeau est d'avant 1400, & l'on connoît depuis cette époque dans cette Famille, les armes de celles avec lesquelles elle a pris des alliances; mais malgré l'antiquité de son nom, prouvé par de très-anciens titres, où il est fait mention des *Dupeyroux*, comme des personnes qualifiées, on ne peut en donner une filiation suivie & vérifiée par titres originaux, que depuis HENRI.

I. HENRI DUPEYROUX, appellé *Damiellus* dans un vieux titre latin, vivoit au commencement du quinzieme siécle & eut pour fils:

II. PIERRE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, lequel épousa *Marie de Gondez*, dont: — 1. HENRI, mort jeune; — 2. JEAN, qui suit; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean d'Anglars*, Chevalier, Seigneur d'Anglars, d'une très-ancienne Famille, originaire d'Ecosse, qui a donné son nom à une Terre près de Montaigu en Auvergne, & qui subsiste encore aujourd'hui en Berri.

III. JEAN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de l'Evêque*, de la même Maison que *Jean de l'Evêque de la Cassiere*, Grand-Maître de Malte. Un acte du 3 Août 1440, apprend qu'elle étoit veuve, & que pendant son veuvage elle habitoit le château Dupeyroux.

IV. JEAN DUPEYROUX, II. du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de Malleret*, d'une ancienne Maison, qui subsiste encore dans les Provinces de la Marche & du Bourbonnois. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINETTE, mariée à *Guillaume de Saint-Giron*, Ecuyer, Seigneur de Boucheran; — 3. & ANNE, mariée à *N... de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de l'Eclose.

V. ANTOINE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa le 17 Mars 1478, *Dauphine de la Rochedragon*, fille de *Philibert de la Rochedragon*, Baron dudit lieu, & de *Marguerite de Barbançois* (ou *Barbançon*), dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Prêtre & Prieur Commen-

dataire d'Arfeuille ; — 4. & LÉONARDE, mariée en 1522, à *Léonard de Biencourt*, Ecuyer, Seigneur de Bedjuin & de Saint-Maurice.

VI. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa le 2 Mai 1520, *Marguerite de Luchapt-de-Parsac*, d'une ancienne Maison, qui existe dans le Duché de Montpensier, dont ceux de ce nom sont Seigneurs de Maurissa. De ce mariage sortirent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & MARGUERITE, mariée 1°. à *Pierre de Neyret*, Ecuyer, Seigneur de la Braille ; & 2°. à PIERRE DUPEYROUX, son cousin-germain, auteur de la branche établie en haute-Marche, rapportée en son rang.

VII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Lavarennas, rendit au Roi, à cause de son domaine de Bourbonnois, foi & hommage, avec l'aveu & dénombrement pour la Terre de la Spouze, qu'il avoit acquise en 1548, de MM. *d'Anglars*. Il se présenta le 25 Novembre 1551, devant le Sénéchal de la Marche, pour servir le Roi au ban de la Noblesse de cette Province, où il paroît avoir marché plusieurs fois, & fut blessé dans la campagne de Flandre en 1552. Il avoit épousé 1°. le 6 Août 1545, *Louise de Bosredon*, fille de *N... de Bosredon*, & de *Louise de Châlus ;* & 2°. en 1573, *Marguerite de Passat*, morte sans enfans, veuve de *Jean de Fougieres*, Chevalier, Seigneur de Fougieres. Du premier lit vint :

VIII. LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Spouze & des Maisons, qui se maria le 11 Avril 1582, à *Louise de la Chassignole*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont sortirent : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. GILBERT, nommé le 21 Janvier 1611, par le testament de son pere, au Prieuré de la Tour-Saint-Autrille (à présent de nomination royale), à condition de faire inhumer son pere, à ses frais, dans le tombeau de ses ancêtres, & de payer mille écus d'or à sa sœur naturelle ; — 3. JEAN, Religieux Bernardin à Bonlieu ; — 4. FRANÇOIS, mort fort âgé, sans postérité ; — 5. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Chastenay, Brigadier des Gardes-du-Corps, marié le 21 Janvier 1625, à *Marguerite de Pottiere*, dont FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Chastenay, marié le 20 Juillet 1661, à *Eléonore de Jonas*, dont pour fille unique, JEANNE, héritiere de la Terre de Puyaud & de Thiolet, mariée le 25 Avril 1697, à GILBERT DUPEYROUX, fils de GILBERT, desquels sera parlé ci-après, dans les deux rameaux établis en Berri, & de *Jeanne d'Assy*.

IX. LOUIS DUPEYROUX, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lavarennas, la Spouze & des Maisons, épousa le 16 Juillet 1604, *Claudine de Lestrange*, fille de *François*, Chevalier, Baron de Magnac, & de *Louise Braschet*, dont : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur Dupeyroux, marié le 19 Février 1635, à *Marguerite Hautier de Villemontée*, fille de *N.....* Seigneur de Barbemontez, dont pour fille unique, N... DUPEYROUX, mariée à *François de Bonneval*, Chevalier, cadet de la branche de Chatain, dont la postérité s'est éteinte dans *N... de Brechard*, laquelle, devenue veuve, a vendu la Terre des Maisons en 1748 ; — 2. LEONNET, qui suit ; — 3. & GILBERT, marié le 3 Janvier 1656, à *Catherine de la*

Gâtine, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de Lombeau, & de *Marguerite de Chatillon*, dont LÉON DUPEYROUX, Gendarme de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort sans alliance en 1714. Ces trois freres, comme on l'a dit ci-dessus, furent les derniers qui posséderent la Terre Dupeyroux. Elle fut saisie réellement, pour une affaire personnelle arrivée à FRANÇOIS. Ses deux cadets consentirent, pour leur portion, qu'elle fût vendue à *Antoine Evrard*, Châtelain de Chéneralles, qui leur rendit la somme de 4500 livres, avec la Seigneurie de Manaly, qui fut réunie à la Terre de la Spouze & celle des Landes, pour tenir lieu de la dot de leur mere.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, épousa le 18 Février 1632, *Gilberte de Pottiere*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Puyaud, & de JEANNE DUPEYROUX, dont: — 1. JULIEN, qui suit; — 2. PIERRE, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 3. & GILBERT, dont on ignore la destinée, & qui fut maintenu, avec ses freres, dans sa noblesse d'ancienne extraction, par Jugement du 24 Décembre 1667, rendu par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de Moulins, & Commissaire député à cet effet.

XI. JULIEN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de la Spouze & de Manaly, épousa 1°. en 1662, *Marguerite de la Verinne*; & 2°. *Jeanne de Jonas*. Il eut du premier lit: — 1. FRANÇOIS, mort en bas-âge; & du second: — 2. JEAN, qui suit; — 3. MARIEN, tué étant Gendarme de la Garde; — 4. & une fille mariée à *N... de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de Servieres & de Boucheron.

XII. JEAN DUPEYROUX, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Spouze, de Manaly & de la Forest, épousa le 5 Mars 1696, *Marie de Mousabret*, d'une ancienne Noblesse du Berri & de Touraine, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. SILVAIN, Chevalier, Seigneur de Manaly & de la Brosse, Lieutenant réformé au Régiment de Bourgogne en 1735, mort en 1758, sans alliance; — 3. JEANNE, mariée à *N... de Tacné*, Ecuyer, Seigneur du Crost; — 4. & ANNE, héritiere de ses freres, devenue Dame, par leur mort, des Terres de la Spouze & de Manaly, qu'elle a vendues le premier Mai 1765.

XIII. GUILLAUME DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendard des Gardes-du-Corps, Chevalier de S. Louis, épousa le 15 Mai 1752, *Agathe de Poute de la Roche-Aymon*. Il est mort en 1756, sans postérité.

Branche établie en Hollande & en Suisse.

XI. PIERRE DUPEYROUX, second fils de LEONNET, & de *Gilberte de Pottiere*, se voyant réduit à une légitime très-médiocre, par le contrat de mariage de JULIEN, son frere aîné, après avoir servi dans la Cavalerie, sous prétexte de Religion, passa en Hollande, lors de la révocation de l'Edit de Nantes, ensuite à Surinam, dans la Colonie Hollandoise, où il fit un établissement avantageux, dont jouit sa postérité. Il eut de son mariage avec *Anne Planteau*: — 1. JACQUES, mort sans avoir été marié; — 2. JEAN, qui

qui suit; — 3. PIERRE, rapporté après son frere; — 4. & MARIE, établie en Hollande.

XII. JEAN DUPEYROUX épousa en Avril 1625, *Marie Coudert*, fille de *Jacques* & de *Marie Walraven*, dont: — 1. PIERRE, mort sans postérité; — 2. JEAN-BENJAMIN, qui suit; — 3. DANIEL, mort enfant; — 4. JOSEPH, mort en bas âge; — & trois filles mariées avec enfans.

XIII. JEAN-BENJAMIN DUPEYROUX, établi en Hollande, a épousé le 17 Avril 1757, *Sophie-Petronella Schotten*, fille de *Jean-Agges*, Seigneur d'Aschat, & de *Petronella Ogenberg*, dont un garçon & deux filles. Le garçon, nommé PIERRE-ALEXANDRE, en bas âge à Amsterdam.

XIV. PIERRE DUPEYROUX, second fils de PIERRE, & d'*Anne Planteau*, a épousé le 9 Janvier 1725, *Lucie Droilhet*, fille de *Jean*, & de *Benigne Walraven*. Il est mort à Surinam, & a laissé de son mariage:

XV. PIERRE-ALEXANDRE DUPEYROUX, retiré à Neufchâtel en Suisse, lequel s'est marié en 1769, à *Henriette-Dorothée de Pury*, fille d'*Abraham*, Conseiller d'Etat du Roi de Prusse.

Branche établie en Auvergne.

VI. CHARLES DUPEYROUX, second fils d'ANTOINE, & de *Dauphine de la Rochedragon*, s'est toujours qualifié de *puissant Chevalier* & de Baron en partie de la Rochedragon. Il se distingua étant Chef d'une lance dans la Gendarmerie, & fut fait Chevalier à l'armée d'Italie en 1521 par le Vicomte *de Lautrec*. Il s'établit en Auvergne, où les aînés de sa branche habitent encore, & épousa le 8 Août 1525, *Gabrielle de Montmorin*, fille d'*Antoine de Montmorin*, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & autres lieux, & d'*Antoinette de Châlus*. De ce mariage vinrent: — 1. GILBERT, qui suit; — 2. ANNET, dit *de Saint-Hilaire*, Chevalier de Malte le 2 Octobre 1546; — 3. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, qui perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé sans postérité; — 4. JEAN, Chevalier, Seigneur de Buxiere-Vieille & de Monxalan, fait pour ses services militaires, Gouverneur des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, ainsi qu'il résulte de son testament du 5 Octobre 1592, par lequel il fait des legs considérables à *Anne Masson*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & à MM. *de Salvert*, ses neveux; — 5. PIERRE, auteur de la branche établie dans la Haute-Marche, rapportée ci-après; — 6. & CLAUDINE, mariée à *Jean de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur du Boucheron en Berri.

VII. GILBERT DUPEYROUX, qualifié *puissant Chevalier*, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Rochedragon & de la Chaubrandon, servit dans la Gendarmerie par Lettres de convocation, & eut un passeport du Roi du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & arquebuses pour la *sûreté & tuison de sa personne*, disent les Lettres. Il avoit épousé le 25 Janvier 1546, *Catherine de Chamborant*, fille de *puissant Seigneur Martin de Chamborant*, Chevalier, Seigneur du Tereil, de Jouillac & de Puimont, & d'*Honorée de Bernard*, dont: — 1. ANNET, qui suit; — 2. FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son frere aîné; — 3. JEAN,

aussi rapporté après ses freres ; — 4. & HÉLENE, mariée à *François de Salvert*, en Auvergne, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Vergeas.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire & de la Chaubrandon, épousa 1°. le premier Juillet 1578, *Louise d'Anglars*, fille de *Jacques* ; & 2°. *Gilberte de Cordebeuf-de-Beauverger*, le 26 Juillet 1584. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; & du second : — 2. CLAUDINE, mariée en 1602, à *Guillaume de Pannevert*, Chevalier, Seigneur de la Rochette.

IX. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, *&c.* épousa le 12 Février 1612, *Antoinette des Aix*, fille de *N*... Ecuyer, Seigneur de Merinchal, dont : — 1. ANNET-GILBERT, qui suit ; — 2. SILVAIN, rapporté après la postérité de son frere ; — 3, 4 & 5. ETIENNE, HENRI & GILBERT, tués à la guerre, sans avoir été mariés.

X. ANNET-GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire, épousa le 6 Janvier 1633, Demoiselle *Antoinette de Neuville*, fille du Seigneur *de Larboulerie*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié le 3 Avril 1659, à *Gasparde Astorg*, dont trois filles, lesquelles ont partagé la Terre de Saint-Hilaire, qui appartient aujourd'hui, en 1772, à titre successif, à *N... de Massé*, Ecuyer.

X. SILVAIN DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plasmont, frere cadet d'ANNET-GILBERT, servit long-tems, en qualité d'Officier, sur les Vaisseaux du Roi, & épousa le 7 Septembre 1661, *Claudine de la Roche*, fille de *Gaspard de la Roche*, Chevalier, Seigneur du Château, & de Dame *Isabeau de la Barge*, dont :

XI. GILBERT DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Plasmont & de la Barge, qui fut appellé en 1696, & servit au ban de la Noblesse d'Auvergne. Il épousa le 2 Octobre 1691, *Gilberte de Brousse*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Salmagne, & de *Charlotte des Chanyts*, dont : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. SILVAIN, qui, étant jeune encore, suivit son frere aîné au service dans le Régiment Royal la Marine, & fut tué à la bataille de Denain ; — 3. & GILBERTE, mariée à *René de Boucherolle*, Chevalier, Seigneur de Poignat en Auvergne.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Barge & de Salmagne, blessé à Denain dans le Régiment Royal la Marine, quitta le service en 1721, & épousa le 11 Septembre 1723, *Claudine-Charlotte Valon*, dont : — 1. GILBERT, mort Volontaire en 1745, dans le Régiment de Levis, Cavalerie ; — 2. & MICHEL, qui suit.

XIII. MICHEL DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Salmagne, *&c.* a épousé le 26 Mai 1760, *Anne-Marine Rochette*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur de la Besse, & de *Marie la Ville*, dont trois garçons, PIERRE-CLAUDE, CLAUDE-GILBERT & CHARLES-FRANÇOIS-MARIE.

Branche établie en Berri dont parle la Thomassiere.

VIII. FRANÇOIS DUPEYROUX, second fils de GILBERT, & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Chaubrandon & des Ma-

zieres, épousa le 14 Juillet 1573, *Claudine de la Châtre*, fille de *Jean*, Seigneur du Vernet & du Chaîne, & de *Catherine de Vernage*, dont: — 1. JOSEPH, qui suit: sa postérité s'est établie en Lorraine; — 2. & TIBURCE, auteur du premier rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

IX. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Dragons, épousa 1°. le 16 Janvier 1602, *Anne de Breschard*, d'une ancienne Maison du Berri; & 2°. *Philippine de Thiange*, fille de *N*... Chevalier, Seigneur du Creuset, de la même Maison qu'*Amable de Thiange*, Grand-Prieur de Malte de la Langue d'Auvergne en 1752. Du premier lit vinrent deux filles mariées, l'une en 1625 à *Jean de Bonneau*, & l'autre en 1629 à *N*.... *des Ages*; & du second il eut:

X. FRANÇOIS-GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges & du Vernet, qui épousa *Marie Denis*, dont:

XI. GILBERT DUPEYROUX, Seigneur des Granges, du Vernet & de la Leux, marié à *Anne des Ages*, d'une ancienne Maison du Berri. Leurs enfans furent: — 1. JOSEPH, qui suit; — 2. & GILBERT, Prêtre, qui ayant un Prieuré considérable, se dévoua au service des pauvres malades, lors de la peste à Marseille où il mourut en odeur de sainteté.

XII. JOSEPH DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Leux & de la Lande-Fonteny en Berri, Capitaine de Dragons au Régiment de Bonnelle, Chevalier de Saint-Louis, & qualifié de *Marquis* par le Roi, épousa 1°. *N*.... *Garraux*, qui lui apporta une partie de la Terre de la Lande-Fonteny, & dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Madelene Carret*, fille de *N*... Commissaire des Guerres de Dijon, de laquelle il a eu:

XIII. GUY DUPEYROUX, Chevalier, Marquis des Granges, de la Forêt & de la Lande-Fonteny, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons. Il eut une jambe emportée à l'affaire d'Oyat en 1758, commandant un piquet, à la tête duquel il arrêta pendant plus d'une heure une colonne d'Hanovriens. Etant à peine guéri de sa blessure, il continua de servir, & fut tué à la tête de sa troupe en 1760. Il avoit épousé à Epinal en Lorraine au mois de Décembre 1748, *Susanne de Bertrand*, dont il a laissé deux enfans qui furent placés à l'Ecole Royale Militaire. Le plus jeune y est mort, & l'aîné nommé:

XIV. JEAN-GUY DUPEYROUX, sorti de l'Ecole Royale Militaire, est Chevalier de Saint-Lazare, & sert dans le Régiment de Custine, Dragons.

Premier rameau établi en Berri.

IX. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, second fils de FRANÇOIS & de *Claudine de la Châtre*, épousa le premier Mars 1620, *Anne de Breschard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Françoise de Beaucaire*, dont:

X. GILBERT DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'Infanterine, marié 1°. le premier Juillet 1641, à *Jeanne d'Assy*, fille de *Joseph*, Seigneur de la Tourratte, & de *Marie de Saint-Maur de Lourdoneix*; & 2°. à *Anne de Grisieux*, veuve de *Henri*, Ecuyer, Seigneur

de Chaudenais. Du premier lit vinrent: — 1. TIBURCE, qui suit; — 2. FRANÇOIS, reçu le 3 Janvier 1663 Chevalier de Malte, mort Commandeur de Lormeteau; — 3. CHARLES, dit *des Mazieres*, reçu à Malte le 27 Novembre 1686; — 4. & GILBERT, auteur du second rameau établi en Berri, rapporté ci-après.

XI. TIBURCE DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, épousa le 4 Février 1676, *Madelene d'Assy*, dont: — 1. GILBERT, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié le 23 Mai 1712, à *Catherine-Silvie de Bigny*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore de Gamache*. De cette alliance sont issus: — (A) FRANÇOIS, Seigneur des Mazieres, mort Capitaine; — (B) CLAUDE, aussi Seigneur des Mazieres, mort Lieutenant au Régiment de la Couronne; — (C) & MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, qui leur a succédé, & s'est mariée le premier Février 1740, à PIERRE DUPEYROUX, rapporté ci-après; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. & autre FRANÇOIS, rapporté après son frere.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bassigni, tué au débarquement de Dantzic en 1734, avoit épousé en 1722, *Marguerite Panem-Vinum*, dont:

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Plaix en Berri, qui a épousé le 4 Mai 1756, *Eléonore le Borgne de Montchenain*, d'une ancienne Maison du Bourbonnois, dont il a des enfans.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, II. du nom, Seigneur des Mazieres, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, avec brevet de Lieutenant-Colonel, Chevalier de S. Louis, s'est marié fort âgé en 1744, avec *Catherine de Lafond*, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz, dont:

XIII. IGNACE-LOUIS DUPEYROUX, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint-Lazare, éleve de l'Ecole Royale Militaire, & en 1772, Lieutenant au Régiment de la Couronne.

Second rameau en Berri.

XI. GILBERT DUPEYROUX, quatrieme fils de GILBERT & de *Jeanne d'Assy*, devint Seigneur de Puyaud & de Thiolet, par son mariage du 15 Avril 1697, avec JEANNE DUPEYROUX, fille unique de FRANÇOIS, Seigneur de Chastenay, & d'*Eléonore de Jonas*, dont il a été parlé à la premiere branche, degré VIII. De ce mariage sont issus: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte le 3 Septembre 1702, & mort Commandeur de Sainte-Anne; — 3. PIERRE, rapporté après son frere aîné; — 4. & autre PIERRE, Prêtre & Prieur par nomination du Roi du Château de Bourges.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Seigneur de Puyaud, épousa en Décembre 1716, *Michelle de Loubins-Verdal*, dont il n'eut qu'une fille, JEANNE DUPEYROUX, héritiere de la Terre de Puyaud, mariée à *Paul de Chaussecourte*, d'une ancienne Maison de la Marche, qui a donné nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte.

XII. PIERRE DUPEYROUX, appellé *le Chevalier de Puyaud*, Seigneur de Thiolet, Chevalier de Malte le premier Décembre 1725,

Capitaine du Régiment de la Marche, quitta la Croix, & épousa le premier Février 1740, MARGUERITE-SILVIE DUPEYROUX, fille de GILBERT & de *Catherine-Silvie de Bigny*, dont il a été parlé ci-devant au degré XI. du premier rameau établi en Berri. De ce mariage sont issus : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte de minorité le 10 Mai 1750, mort en 1752 ; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte, après avoir fait ses preuves & ses caravannes. Il est entré au Régiment du Roi, Cavalerie, où il est (en 1772) Sous-Aide-Major.

XIII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de la Tour-du-Bouex, de Sauzet, le Poitier, *&c.* sorti des Pages de feu Madame la Dauphine, est aujourd'hui Sous-Aide-Major du Régiment de Belsunce, Dragons, & il a le bon pour une Compagnie. Il s'est marié le 3 Janvier 1769, avec *Louise de la Roche-Breschard*, d'une ancienne Famille du Bourbonnois, qui lui a porté la Terre d'Ursay, où il réside.

Branche établie dans le Bourbonnois.

VIII. JEAN DUPEYROUX, troisieme fils de GILBERT & de *Catherine de Chamborant*, Chevalier, Seigneur de la Coudre, épousa le 17 Février 1586, *Gilbert de Frapilion*, dont:

IX. ANTOINE DUPEYROUX, Seigneur de la Coudre, marié 1°. le 29 Août 1608, à *Peronnelle de Rolland*, & 2°. à *Charlotte Androdias*, d'une Famille Noble d'Auvergne. Il a eu du premier lit : — 1. PHILIBERT, mort Chevalier de Saint-Louis & Ecuyer de M. le Prince Conty ; & du second lit : — 2. CLAUDE, qui suit.

X. CLAUDE DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur des Ecures, a épousé le 29 Juin 1659, *Anne de Rollat-Puigaillon*, d'une Maison illustre du Bourbonnois, dont :

XI. ANTOINE DUPEYROUX, II. du nom de cette Branche, Seigneur des Ecures, allié à *Marie de Gaumain.* Il en eut : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné.

XII. ANTOINE DUPEYROUX, III. du nom, Chevalier, Seigneur des Ecures, épousa le 11 Février 1728, *Antoinette Robert de Chambarande*, dont :

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié le 4 Mars 1764, à *Louise-Elisabeth de Rollat-Puiguillon*, niéce d'*Anne de Rollat*, femme de CLAUDE DUPEYROUX, rapportée ci-dessus, dont deux filles.

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Sieur de la Croisette, second fils D'ANTOINE, II. du nom, & de *Marie de Gaumain*, épousa *Marie de Jadon de Saint-Cirques*, d'une noble extraction en Auvergne, dont CLAUDE DUPEYROUX, qui sert dans le Corps Royal d'Artillerie.

Branche établie dans la Haute-Marche.

VII. PIERRE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Sourdoux, cinquieme fils de CHARLES & de *Gabrielle de Montmorin*, servit dans la

Gendarmerie, & se maria 1°. le 16 Mai 1565, à sa cousine-germaine MARGUERITE DUPEYROUX, fille de FRANÇOIS & de *Marguerite de Lupchat-de-Parsac*; & 2°. le 12 Février 1572, à *Léonarde de Chabannier*, fille de *Jean*, Seigneur de Colandre & d'Orgnac, & de *Françoise du Marc*, veuve de *Leonnet de Fournoux*, Seigneur de Pregiere & de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle lui porta en dot la Terre du Croſt, Paroiſſe de Bouladan en Poitou. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, Page du Roi, mort ſans poſtérité ; & du ſecond: — 2. ANNET, qui ſuit.

VIII. ANNET DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa le 13 Janvier 1594, *Antoinette du Ligondès*, fille de *Leonnet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dommet, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. & GILBERT, Seigneur des Moraux, Capitaine d'Infanterie, tué à l'Armée Royale de Perpignan, laiſſant de ſa femme *Léonarde de Voſchauſſade*, FRANÇOIS DUPEYROUX, marié le 21 Avril 1664, à *Anne de Bonnival*, dont eſt iſſu autre FRANÇOIS, mort ſans alliance en 1734, après avoir ſervi deux fois au Ban de la Nobleſſe de la Marche.

IX. LEONNET DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux, épouſa le 3 Juin 1624, *Claire Habert*, dont il eut:

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 19 Juillet 1657, à *Françoiſe Magiſtry*, dont:

XI. GEOFFROY DUPEYROUX, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié le 8 Février 1709, à *N... Bloclard*, de laquelle eſt iſſu:

XII. LOUIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Buxiere & de Goutiere, Lieutenant réformé des Dragons des Graffins, où il a été bleſſé deux fois dangereuſement. Il a épouſé *Françoiſe Grailliot*, dont il a un fils, nommé LOUIS-GILBERT.

Autre branche établie dans la Haute-Marche.

IX. JACQUES DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Chezauvert, de Jardon & du Mas de Luſſac, ſecond fils D'ANNET, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, & d'*Antoinette du Ligondès*, fut Capitaine au Régiment de Bourbonnois; depuis il s'attacha à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & leva pour ſon ſervice une Compagnie: c'eſt ce qui paroît par une lettre de ce Prince, datée de Bourges le 7 Décembre 1637, dans laquelle il l'appelle *ſon ami*. Il épouſa le 26 Août 1627, *Marguerite de Saint-Hirié*, fille & héritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte de Cézar*, dont: — 1. LEONNET, qui ſuit; — 2. GILBERT, marié le 10 Octobre 1655, à *Gabrielle de Châteaubodaux*, dont une fille; — 3. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. & un autre FRANÇOIS, Seigneur des Moraux, qui n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage contracté le 21 Avril 1664, avec *Anne de Bonneval*.

X. LEONNET DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Jardon & de la Vergnole, fut Maréchal-des-Logis du Ban de la Nobleſſe de la Mar-

che, & épousa le 23 Février 1648, *Silvie de Noblet*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, & de *Jacquette de Fricon*, dont : — 1. SILVAIN, Seigneur de Jardon & de Saint-Fargol, qui n'a point laissé de postérité masculine ; — 2. CLAUDE-LOUIS, qui suit ; — 3. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de Jarnagette, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, qui ne s'est point marié ; — 4, 5 & 6. & trois autres freres, Lieutenans au Régiment de la Marche, tous trois tués dans la guerre d'Espagne.

XI. CLAUDE-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette réformé en 1684 au Régiment de Languedoc, Dragons, se maria le 16 Juillet 1688, à *Isabelle de Chavannat*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne de Touteville*, dont : — 1. RENÉ, qui suit ; — 2. & PIERRE, mort après avoir été inscrit le premier Décembre 1705, pour être reçu Chevalier de Malte.

XII. RENÉ DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, épousa le 19 Juin 1721, *Elisabeth de Beaufranchet*, fille de *Gabriel-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Oyat, & de *Marie-Josephe de Servieres*, dont : — 1. AMABLE-ANTOINE, qui suit ; — 2. RENÉ, Prêtre, Prieur d'Ars ; — 3. GILBERT, mort Religieux Bénédictin à Ebreuil ; — 4. JOSEPH, Seigneur de Lage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Guienne ; — 5. & JEAN, Religieux de Cluny à l'Abbaye du Moutier-d'Ahun, Bachelier de Sorbonne, Prêtre & Prieur Commendataire de Mothé en l'Isle, près de Bar-sur-Aube.

XIII. AMABLE-ANTOINE DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemonteix, Bonneau, la Varenne, Montréal, Marcin, ancien Capitaine au Régiment qui est aujourd'hui Guienne, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé le 29 Avril 1753, *Marie Thérese Desfrieges*, fille de *Guillaume-Henri*, Chevalier, Seigneur de Villemonteix, & de *Madelene de Bonneau*, dont : — 1. PIERRE-GILBERT, Page du Roi de la grande Ecurie ; — 2. JOSEPH, Chevalier de Malte, sorti en Juin 1771 des Pages du Grand-Maître de Malte, où il étoit entré le 17 Septembre 1770 ; — 3. RENÉ-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte de minorité sur les preuves de son frere, par brevet du 18 Février 1770 ; — 4. & ANTOINETTE-HENRIETTE, âgée de 12 ans en 1772.

X. FRANÇOIS DUPEYROUX, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial, troisieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Saint-Hirié*, fut Capitaine au Régiment de Lannoy, & épousa le 4 Février 1660, *Sébastienne de la Porte*, dont :

XI. LÉONARD DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial & de Bezu, Capitaine au Régiment de Santerre & Chevalier de S. Louis. Il a épousé le 21 Février 1713, *Madelene Menecher*, d'une Famille noble de Picardie, de laquelle est issu :

XII. FRANÇOIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié le 8 Avril 1750, à *Gabriel de Sarrazin*, fille de *N... de Sarrazin*, Chevalier, Seigneur des Portes, Grand-Bailli de Combrailles, dont :

XIII. JEAN-LOUIS DUPEYROUX, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martial, marié à *N... Galard*, dont plusieurs enfans en 1772. Les armes: *d'or, à 3 chevrons d'azur, au pal de même brochant sur le tout;* pour supports: *deux lions.* Généalogie dressée sur les titres, & envoyée par M. *Dupeyroux*, Seigneur de Jardon, Chevalier de S. Louis.

— DUPLEIX-DE-BACQUENCOURT. CHARLES-CLAUDE-ANGE DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Fermier-Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épousé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le premier Janvier 1736, à 27 ans, laissant: — 1. GUILLAUME-JOSEPH, qui suit; — 2. & PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, Seigneur du Pecle, né le 29 Juin 1734, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 12 Mai 1756, sur la démission de son frere, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

GUILLAUME-JOSEPH DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 13 Décembre 1752, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le premier Février 1756, Président au Grand-Conseil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épousé en Mai 1771, *N... de Noguès.* Les armes: *écartelé, au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poissons affrontés en fasce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; au 2 & 3 semé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur.*

— DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette Famille a été maintenue dans sa noblesse d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire de Sa Majesté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il est dit dans cet Arrêt que lui & sa postérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à noblesse, jouira paisiblement & perpétuellement des priviléges, exemptions & prérogatives dont jouissent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverses branches de cette Famille ont orthographié leur nom différemment selon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établissemens: on trouve *Goth*, *Gauou*, *Gau* & *Gault*. Ce dernier est resté à la Famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage passé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, fils de feu *haut & puissant Seigneur* JEAN DE GAULT, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puissante* Dame *Catherine de Molesins*, ses pere & mere, d'une part; & Demoiselle *Françoise Dupont de Liziou*, fille de *haut & puissant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puissante* Dame *Catherine Lanzac;* par lequel contrat de mariage

mariage a été convenu & promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ses successeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui est le nom de la Famille de ladite Dame future épouse, & qu'il pourra néanmoins, sans contrevenir à ladite promesse, y joindre le sien après celui-là, s'il juge à propos, sans qu'il puisse s'en séparer ni le laisser pour prendre le sien propre; car sans la susdite convention & promesse, ledit mariage ne se fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette Famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, descend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de France par les d'*Albret*. Le second nommé GARCIAS SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gascogne, épousa *Honora* de la Maison de Bigorre, de laquelle il eut trois enfans. Le troisieme, Comte d'Astarac, épousa en 955, sa cousine nommée *Bruine*, dont il eut plusieurs enfans qui ont été l'origine de plusieurs branches tant en France qu'en Espagne, desquelles descend sans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domestique; & cette branche s'est alliée avec une autre descendante de la même tige, par la Demoiselle *Françoise Dupont de Liziou*, mentionnée ci-dessus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette Famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes: *un champ orangé séparé en parties égales par une croix de Malte de sable;* & celle de *Gault* a donné à l'Eglise un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marseille. Il en est parlé dans les Mémoires de *Bussy-Rabutin*.

Le bisayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de son Régiment à la bataille de Malplaquet, & son grand-pere au blocus de Luxembourg. Son pere est mort languissant de ses blessures, & lui en a reçu plusieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il est fort incommodé. Il a été marié 1°. le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot;* & 2°. le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit sont issus: — 1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a passé à Saint-Domingue; — 2. MARIE-ADÉLAÏDE-ESTHER, née en Novembre 1742; & du second lit il a: — 3. PIERRE-HENRI-LOUIS, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault;* — 4. PIERRE-HENRI, né le 6 Septembre 1755; — 5. PIERRE-AMABLE-AUGUSTIN, né le 24 Juin 1761; — 6. MARIE-ADÉLAÏDE-HENRIETTE, née le 13 Avril 1757; — 7. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Juin 1758; — 8. MARIE-ELISABETH, née le 28 Avril 1760; — 9. MARIE-AGATHE-ADÉLAÏDE, née le 26 Octobre 1767; — 10. & MARIE-HENRIETTE, née le 28 Novembre 1769. Les armes: *de gueules, chargé d'une chaine.*

— **DUPRÉ DE GENESTE**: Famille originaire du Diocèse d'Agen, alliée à plusieurs Maisons nobles de la Province d'Agenois, telles que celles de Fontvielle, la Barriere, Morelly, Conqueste, Lagrange, & établie aujourd'hui dans le pays Messin, de laquelle peut être Messire FRANÇOIS

DE GENESTE, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparce, la Genetouse & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Eglise paroissiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit servi sous les Rois LOUIS XIII. & LOUIS XIV. en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette Famille sont : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois oursons ou genestes aussi d'or*, qui sont les mêmes que celles de DUPRÉ DE GENESTE, dont nous allons parler, & qui sont des armes parlantes. Quoi qu'il en soit, cette Famille noble & Militaire, suivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

PIERRE DUPRÉ, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de sa femme dont le nom est ignoré,

JEAN DUPRÉ qui vivoit au lieu de Geneste, Paroisse de Saint-Capraise, au Diocèse d'Agen, lequel laissa pour fils :

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyere. Il épousa *Françoise Duprat*, dont

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur de Villosne en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin*, fille de *Nicolas Jacquemin*, Seigneur de Villosne-sur-Meuse, Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Madelene Pasquier*, fille d'un Conseiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage sont nés : — 1. JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARIE-HENRI, Avocat en Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz ; — 3. & JEAN-RENAUD, entré au service du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

JEAN-BATISTE-NICOLAS-FRANÇOIS DUPRÉ de Geneste & Retonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Isle-de-France, a commencé de servir en qualité de Lieutenant en second le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'est retiré du Service le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Westphalie, de Boheme & de Baviere ; s'est trouvé à l'affaire de Wissembourg, à celle de Soufflem, au siége de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeldt, au siége de Berg-op-zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il a une gratification de 400 livres. Il s'est encore trouvé aux siéges de Lillo & de Mastricht, a été chargé en différens tems, sous les ordres de MM. *de Saxe*, de *Clermont-Gallerande*, de *Contades*, de *Chabannes*, de *Chevert*, de *Montmorin*, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Baviere, de Diest sur la Lanne, de Lieste, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers sur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Diest sur le Demer, ainsi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Mastricht. Depuis il a passé avec son Régiment dans l'Isle de Corse, malgré les suites fâcheuses d'une chûte qui lui a occasionné une rupture qui l'a obligé de demander sa retraite après 27 ans de service. Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent au pélican nourrissant ses petits d'azur ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent ; au 2 & 3 d'azur au chevron d'or ac-*

compagné de trois ourfons ou gettestes auffi d'or, paffantes deux en chef & une en pointe.

— DURAND : Famille noble, originaire de Provence, qui, fuivant un Mémoire envoyé par M. *Durand de Fuveau*, eft divifée en deux branches ; fçavoir, celle des Seigneurs de Fuveau, & celle des Seigneurs de Sauffes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne & Chaudoul : elles ont toutes les deux pour auteur commun, LOUIS DURAND, originaire de Marfeille, dont nous allons parler.

Branche des Seigneurs de FUVEAU, établie à Aix en Provence.

I. LOUIS DURAND, originaire de Marfeille, acquit une partie de la Terre du Caftellet de Sauffes, dont il prêta hommage au Roi RENÉ en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il tefta en 1484, & eut de fa femme dont on ignore le nom : — 1. BERTRAND, qui fuit ; — 2. & LOUISE, mariée dans la Maifon de *Flotte*.

II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Caftellet, de Sauffes & de Peinier, Confeiller au Parlement de Provence en 1501, époufa *Madelene de Pontevès*, de laquelle il laiffa : — 1. GEORGES, Seigneur de Peinier, Confeiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magiftrats au même Parlement de Provence ; — 2. & JACQUES, qui fuit.

III. JACQUES DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laiffa de *Jeanne de Gafque*, fa femme : — 1. JOSEPH, qui fuit ; — 2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Sauffes, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, reçu Chevalier de Malte.

IV. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix en 1574, & époufa *Anne de Roubeaud*, dont il eut

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, qui fut premier Conful d'Aix en 1608. Il époufa 1°. *Hélene de Lincel-Roumoules* ; & 2°. le 26 Février 1611, *Marguerite de Caftellanne-Efparron*. Il eut du premier lit : — 1, 2 & 3. ANDRÉ, ESPRIT & CLAUDE ; & du fecond : — 4. SEXTIUS, qui fuit ; tous les quatre maintenus dans leur nobleffe par les Commiffaires députés pour la vérification des titres de nobleffe, le 7 Janvier 1669.

VI. SEXTIUS DE DURAND, Seigneur de Fuveau, époufa le 17 Décembre 1642, *Victoire de Galaup*, des Seigneurs de Chafteuil, dont il eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui fuit ; — 2. & HENRI.

VII. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fe maria le 8 Juin 1680, avec *Thérefe de Chazelles*, dont : — 1. JOSEPH, Prêtre de l'Oratoire de Jefus mort ; — 2. PIERRE, mort depuis peu ; — 3. & ESPRIT, vivant en 1772.

Branche des Seigneurs de SAUSSES, &c.

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUVEAU, fecond fils de JACQUES, & de *Jeanne de Gafque*, fe retira à Annot, petite ville dans la haute Pro-

vence, où il se maria le 30 Décembre 1583, avec Demoiselle *Gasparde de Clari de Pontevès*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx*. Il testa le 18 Mars 1613, & eut de son mariage : — 1. GASPARD, qui suit ; — 2. & une fille.

V. GASPARD DE DURAND se maria le 14 Septembre 1610, avec Demoiselle JAUMETE DE DURAND, sa cousine, de laquelle il eut :

VI. LAURENT DE DURAND, marié le 13 Août 1641, avec Demoiselle *Entouronne de Rabiers*, des Seigneurs de Châteaurandon, dont : — 1. JOSEPH, qui suit ; — 2. RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiselle mariée à *N... de Phelippes*, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ; — & plusieurs filles mariées ou Religieuses.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sausses, épousa en 1673, Demoiselle *Madelene d'Aillaud*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ESPRIT, marié, & mort ne laissant qu'un fils Prêtre, & deux filles ; — & plusieurs filles mariées ou Religieuses.

VIII. JEAN DE DURAND, Seigneur de Sausses & de Saint-Antonin, se maria le 17 Juin 1703, avec Demoisellle *Christine de Castellanne-d'Alluys*, fille de *Jean de Castellanne*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il testa le 10 Janvier 1746, & eut : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. LOUIS, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec pension de la Cour ; — 3. JEAN-JOSEPH, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ; — 4. & JEAN DE DURAND DE SAUSSES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié le premier Octobre 1768, avec *Marie-Félix Lamberty*, veuve du Comte de Vaux, la Brosse, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Isle en mer.

IX. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Sausses & d'Ubraye, a épousé en 1732, Demoiselle *Marie-Lucrèce de Clari-Pontevès*, fille de Messire *André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*. De ce mariage sont issus : — 1. JEAN-BATISTE-ALEXANDRE, Seigneur d'Ubraye & Sausses, Garde du Pavillon Amiral ; — 2 & 3. & deux filles.

IX. JEAN-JOSEPH DE DURAND, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troisieme fils de JEAN, & de *Christine de Castellanne-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charost, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du Service avec une pension de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épousé par contrat du 27 Février 1752, Demoiselle *Françoise-Gabrielle d'Authier*, fille de Messire *Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Rose-Gabrielle de Castellanne-d'Alluys*, duquel mariage sont issus plusieurs enfans encore jeunes, sçavoir : — 1. JOSEPH-ALEXANDRE, Garde de la Marine à Toulon ; — 2. JEAN, aussi Garde de la Marine ; — 3. & MARGUERITE-CHARLOTTE. Les armes : *d'or & de gueules, à un lion de sable couronné de même, brochant sur le tout.*

* DURAS : Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guienne, portée en mariage avec plusieurs autres par la Marquise DE GOTH, niéce du Pape CLÉMENT V, & fille d'ARNAUD DE GOTH, Vicomte de Lomagne, à son mari *Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajaumont, *&c.* duquel descendoit au dixieme degré, JACQUES DE DURFORT, Chevalier, en faveur duquel la Terre de *Duras* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregistrées, en faveur de JACQUES-HENRI DE DURFORT, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en *Duché simple*, au mois de Février 1689, registrées au Parlement le premier Mars suivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. *Voyez* ci-après DURFORT.

— DURAT (DE), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzan, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne Famille, originaire d'Auvergne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, Reg. I, *part. 1, p. 201*, & Reg. V, *part. 1*.

Le premier de ce nom dont on ait connoissance, suivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Noblesse du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, est :

I. ANTOINE DE DURAT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minsac, une reconnoissance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Eglise de Minsac. Il est qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c. ainsi que dans son contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec Demoiselle *Philippe de Marche*, dont il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. & JEANNE, mariée par son pere, par contrat de l'an 1458, dans lequel il est qualifié le premier de *haut & puissant Seigneur*, *Chevalier*, &c. avec *N... de Chavanat-de-Montjour*, aussi qualifié *Chevalier*, *Seigneur de Montjour*, &c.

Quoique les anciens titres de cette Famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, soient perdus, néanmoins il est certain que la Famille de *Durat* étoit alors très-ancienne, & jouissoit de quelque considération, puisque JEAN DE DURAT, II. du nom, son arriere-petit-fils, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & aussi considéré qu'est aujourd'hui celui du Saint-Esprit, qui lui a été substitué.

M. le Comte de *Boulainvilliers*, dans ses *recherches* sur l'*Histoire de France*, Province *de la Marche*, fait mention de la Famille de DURAT, comme *très-ancienne*. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat*, mais jamais dans les contrats.

II. JEAN DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans plusieurs actes de *Puissant Seigneur & Chevalier*, fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Au-

zances, par Lettres de Provisions du 15 Septembre 1515 ; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France ; Capitaine de la Ville d'Aigue-Perse, par Lettres de Provisions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louise de Savoie*, mere du Roi FRANÇOIS I, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant *à cause de ses sens*, Noblesse, *vaillance*, &c. *qu'en considération des bons services qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi son très-cher fils & à ses Prédécesseurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ses Prédécesseurs de la Maison de* BOURBON, *lesquels services il continuoit chaque jour, & qu'Elle espéroit encore qu'il rendroit de plus en plus.* Le Roi FRANÇOIS I, par autres Lettres-Patentes données à Cremieu le 10 Mai 1516, dans lesquelles il le qualifie de *son cher & bien amé* JEAN DE DURAT, *Chevalier, Seigneur des Portes*, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & six Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs ressorts, *afin de mettre ses Sujets à couvert des pilleries, oppressions, maux & outrages que leur faisoient les Gendarmes, & plusieurs mauvais garçons & vagabons tenans champs.* Il avoit épousé, par contrat du 19 Mai 1481, Demoiselle *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une somme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de son premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Messire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut FRANÇOIS, qui suit.

III. FRANÇOIS DE DURAT, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Esvahon & de l'Espau, par Lettres de Provisions du 4 Février 1522, est qualifié *Puissant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroisse de Minsac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre suivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laissant de son mariage, avec Demoiselle *Claude de Miel*, qu'il avoit épousée par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maison originaire du pays de Carssy (aujourd'hui *Querci*) : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Conseiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Christophe en Touraine, ainsi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558 ; — 3. LÉONARD, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ; — 4. & MARGUERITE, mariée à Messire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Estaussanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, II. du nom, qualifié *Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Lascoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, se distingua pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers

son Prince & par son attachement inviolable à ses intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès de plusieurs Commissions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier. La premiere, dont la suscription est, *à Monsieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainsi signée, *Voustre entièrement bon amy*, LOYS DE BOURBON. Et la seconde, dont la suscription est *à Monsieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monseigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée aussi de Champigny le 3 Janvier 1580, & signée *Voustre bien bon amy*, LOUIS DE BOURBON. (*Voyez* la teneur de ces deux Lettres dans l'*Armorial Général*, Reg. V., *premiere partie*). Il avoit été pourvu par ce Prince le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Provisions pour commander dans le Château d'Auzances, sur la résignation que FRANÇOIS DE DURAT I, son pere, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (*S. Michel*), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épousé par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de plusieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premieres nôces de Messire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret, & fille de *Renaud-Lourdin de Coligny*, dit *de Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rousset, *&c.* Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII. & FRANÇOIS I, & de Demoiselle *Jacqueline de Montboissier*. Elle s'étoit constituée en dot la somme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquisitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puissant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, son fils du premier lit. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui fut présent au contrat de mariage de GILBERT DE DURAT, son frere cadet, du 23 Mai 1596, & mourut sans alliance; — 2. GILBERT, qui suit; — 3. & JEANNE, femme de *Jean de Veillan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié *puissant Seigneur, Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de Saint-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Provisions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant un certificat que lui en donna le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Il avoit épousé par contrat du 23 Mai 1596, Demoiselle *Marguerite de Veillan*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gabriel de Veillan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Christophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Bailli du haut-pays d'Auvergne, & de feu Demoiselle *Madelene de Roffignac*. Il en eut: — 1. GABRIEL, qui suit; — 2. JEAN, rapporté après son frere aîné; — 3 & 4. autre GA-

BRIEL & DENIS, qui furent présens au contrat de mariage de GABRIEL DE DURAT, leur frere aîné, du 11 Août 1633, & moururent sans alliance; — 5. & GILBERT, destiné à l'Eglise, qui fut aussi présent au même contrat.

VI. GABRIEL DE DURAT, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 6 Décembre 1635, & testa le 18 Février 1653. Il avoit épousé par contrat du 11 Août 1633, Demoiselle *Jeanne d'Arnaud*, lors veuve en premieres nôces de *puissant Seigneur* Messire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Arnaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de Demoiselle *Gilberte de Villebœuf*, sa veuve. Il en eut: — 1. GILBERT, qualifié *puissant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans sa Noblesse avec ANTOINE & FRANÇOIS DE DURAT, ses freres, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669; — 2. ANTOINE, qualifié *Baron de la Celette*, & *Enseigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel épousa Demoiselle *Charlotte de Maussabré*, fille de *Louis de Maussabré*, Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, *&c.* & de Demoiselle *Marie de Razay*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719; — 3. FRANÇOIS, qualifié dans son troisieme mariage, *Seigneur des Portes*, & *Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui épousa 1°. Demoiselle *Gabrielle-Léonine de la Roche-Aymon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant; 2°. par contrat du 18 Avril 1704, Demoiselle *Henriette-Angélique de Reillac* ou *Rillac-de-Boussac*; & 3°. par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, *&c.* & de Demoiselle *Anne de l'Espinay*. Il n'eut du premier lit que ANNE-MARIE-LOUISE DE DURAT, laquelle étoit âgée de 35 ans, & sans alliance, au mois de Novembre 1719; — 4. & MARGUERITE, légataire de son pere en 1653.

VI. JEAN DE DURAT, III. du nom, qualifié *puissant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, second fils de GILBERT, & de *Marguerite de Veillan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du premier Mars 1632; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galeres du Roi, suivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit épousé par contrat du 13 Mai 1637, Demoiselle *Françoise de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de Demoiselle *Catherine de Montaignac*. Il en eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & ANTOINETTE, qui partagea avec son frere le 14 Novembre 1665, la succession de leurs pere & mere.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans sa Noblesse par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669,

1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695; suivant un acte dans lequel on voit que sa veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval*, Seigneur de la Varenne. Il laissa de son mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec Demoiselle *Renée de Chambon*, fille de *Sébastien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de Demoiselle *Anne d'Anfreville*: — 1. SÉBASTIEN, qui suit; — 2. CATHERINE, morte sans alliance le 25 Mars 1715; — 3. MARIE, Religieuse Bernardine à Montluçon; — 4. MARIE-SILVIE, Religieuse Ursuline à Montluçon; — 5. & MARGUERITE, morte sans alliance.

VIII. SÉBASTIEN DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, épousa par contrat du 12 Janvier 1696, Demoiselle *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, *&c.* & de Demoiselle *Marie de Murat*, dont: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BALTHASARD, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre*; — 3. JACQUES, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois; — 4. FRANÇOIS-GEORGES, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie; — 5. MARGUERITE, dite *Mademoiselle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, sur les preuves de noblesse certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. *Charles d'Hozier*, Juge d'armes de France; & aujourd'hui Religieuse Bénédictine à Nevers; — 6. ANTOINETTE, encore sans alliance; — 7. MARIE, morte Religieuse à Nevers; — 8. & JEANNE, mariée le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. FRANÇOIS DE DURAT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charost* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, par Lettres du 14 Juin 1722, est aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi depuis 1768, & sans alliance.

SECONDE BRANCHE.

IV. LÉONARD DE DURAT, qualifié *noble & puissant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurere, du Mazeau, de la Cousture & de la Vermeliere, troisieme fils de FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur des Portes, *&c.* & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la nécessité de prouver son ancienne noblesse, fit faire une enquête devant *Louis Maisse*, Lieutenant-Général de Combrailles, le premier Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & discretes personnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siége Apostolique, *Sébastien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, & autres Notables, déposerent qu'il étoit ***Noble, issu & sorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel***, &c. La qualité de ***Puissant Seigneur*** lui est donnée dans plusieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582,

10 Mars 1587 & premier Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit passé une transaction avec JEAN DE DURAT, II. du nom, son frere aîné, au sujet d'un supplément de partage, qu'il lui demandoit dans la succession de leurs pere & mere. Il avoit épousé par contrat du 3 Janvier 1559, *Louise d'Escars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermeliere & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de Demoiselle *Gabrielle de Bordessoule*. Il avoit fait son testament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Bussiere-vieille; & mourut avant le 14 Février 1591, laissant: — 1. DENIS, qui suit; — 2. FRANÇOIS, qualifié *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promesse à DENIS DE DURAT, Seigneur du Mazeau, son frere aîné, de l'acquitter envers *Annet des Assis*, Ecuyer, Seigneur des Assis, d'une somme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit son testament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de Gouzon; & mourut avant le 26 Décembre 1631, sans avoir été marié; — 3. MARGUERITE, dite *l'aînée*, qui étoit le 25 Octobre 1590, femme d'*Isaac de Moulins*, Seigneur de Faugière en Bourbonnois; — 4. autre MARGUERITE, dite *la jeune*, mariée, suivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chaussecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chaussecourte*, Ecuyer, Seigneur de Montfeloux, & de Demoiselle *Jacquette du Ligondès*; — 5. & SUSANNE, qui étoit le 7 Août 1575, veuve d'*Annet Dupeyroux*, Seigneur de Fretet.

V. DENIS DE DURAT, qualifié *Puissant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurene, de la Serre, du Mazeau & de Bussiere-vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, se laissa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec FRANÇOIS DE DURAT, son frere; mais ils rentrerent depuis dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarerent qu'*ils se soumettoient de vivre en l'obéissance du Roi, se départans de toutes les ligues & associations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majesté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue*. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi HENRI III, qui, en le reconnoissant *extrait & issu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à son service, & fils d'un pere homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou son Lieutenant à Riom, pour la décision d'un procès que lui avoient intentés des Paysans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit servi. Il se qualifioit *Homme d'armes* de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, « désirant reconnoître les bons & anciens services qui » lui avoient été rendus par ledit Sieur *du Mazeau*, ci-devant *Maréchal-* » *des-Logis de sa Compagnie*, & en considération de ce qu'il lui avoit remis

» ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi, ... ledit Seigneur » promet, pour le récompenser, de lui faire accorder par Sa Majesté, » au-lieu de ladite Charge, le *premier Gouvernement particulier* en la pro» vince d'Auvergne, & en outre, lui accorde *quatre places de Gendarmes* » de sa Compagnie, pour en disposer en faveur de tels Gentilshommes de » ses amis qu'il lui plairoit, *&c.* « Il mourut au siége de Montauban, étant alors, suivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de *Bussy-Lameth ;* & laissa de son mariage avec Demoiselle *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épousée par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beaufort*, Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de Demoiselle *Marguerite des Ecots :* — 1. FRANÇOIS, Donataire de son pere le 27 Mai 1620, mort en 1625, sans postérité; — 2. LOUIS, qui suit; — 3. JEAN, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, sans avoir été marié; — 4. FRANÇOISE, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de *François de Lauzane*, Ecuyer, Seigneur de l'Estang; — 5. MARGUERITE, femme de *François de Cluis*, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632; — 6. JEANNE, laquelle étoit mariée le 28 Juin 1632, à *Philippe de Rigaud*, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon; — 7. & GABRIELLE, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuse professe.

VI. LOUIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurene, de Bussière-vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, servoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur *de Bussy*, le 14 Juin 1625; & épousa par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il est qualifié *Puissant Seigneur, Chevalier, Baron de Gouzon*, Dame *Françoise de Douhet*, lors veuve en premieres nôces de noble *Antoine Martin*, Président au Siége Présidial de Limoges, & fille de noble *Pierre de Douhet*, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de Demoiselle *Françoise de Miomandie.* Il fit son testament, du vivant de sa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Bussière-vieille, au tombeau de ses prédécesseurs, & déclara avoir eu de son mariage : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. ANTOINE, institué héritier de son pere en 1661, & mort sans alliance; — 3. DENIS, institué pareillement héritier de son pere en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort sans postérité; — 4. & MARIE, légataire de son pere en 1661, & femme de *N.... de Pichard*, Chevalier, Seigneur du Fressinet en Limousin.

VII. FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Bussière-vieille, de Vaurene, de Vauchaussade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, *&c.* mineur le 5 Octobre 1661, servoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoises, suivant un certificat que lui en donna le même jour *François d'Aubusson*, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant: qu'*il s'étoit toujours très-bien acquitté de son devoir, & que même il avoit été blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, à l'ouverture de la tranchée d'Orsoy; s'étant aussi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indisposé de sa blessure.* Il laissa de

son mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec Demoiselle *Gilberte de Saunade*, sœur de *Louise de Saunade*, femme d'*Antoine Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'*Hautefort*, & toutes deux filles de *Gilbert de Saunade*, Ecuyer, Seigneur de Vauchaussade, & de Demoiselle *Marguerite de Montgrut*, sa veuve : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. ANNET-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchaussade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal la Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745 ; avoit servi avec beaucoup de distinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier ; à celle de Laufeldt, où il obtint une pension de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occasions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les graces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuse pour le Régiment Royal la Marine, & sur-tout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-camp après le siége de Berg-Op-Zoom, en 1756. Il avoit épousé *Rose de Vallot*, dont il a eu : ANTOINE DE DURAT, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ; & JEAN-FRANÇOIS DE DURAT, Chevalier, Seigneur de Vauchaussade & de la Ribiere, Capitaine au même Régiment de Royal-Marine, dont il est aujourd'hui Capitaine-Aide-Major. Il a obtenu en 1756, une pension de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en considération des services de feu son pere & des siens ; — 3. GILBERT, Chevalier, Seigneur de Bussière-vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760 ; — 4. autre FRANÇOIS, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épousé par contrat du 25 Août 1734, *Madelene de la Trolliere*, lors veuve en premieres nôces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de *Jean de la Trolliere*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Espaignes* ; — 5. LOUISE, mariée par contrat du 18 Janvier 1734, avec *César-Amable de Bosredon*, Chevalier, Seigneur de Baubiere, du Châtelet & de Tournadet, morte sans enfans ; — 6. GILBERTE, morte en 1754, sans alliance ; — 7. & FRANÇOISE, Pensionnaire à Clermont en 1756, où elle est morte en 1760. Elle avoit épousé, sans enfans, *Gaspard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. FRANÇOIS DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurene, de Bussière-vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit *le Comte de Durat*, fit son testament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroisse de la Serre, au tombeau de ses prédécesseurs, & mourut la même année, suivant un acte original du premier Octobre 1726. Il avoit épousé par contrat du 7 Mars 1707, Demoiselle *Marie d'Allemaigne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François*

d'Allemaigne, Ecuyer, Seigneur de la Vergniere, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon*. Il en eut, entr'autres enfans : — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Enseigne dans le Régiment Royal la Marine, mort sans alliance, & inhumé en l'Eglise de Saint-Vaast à Valanciennes ; — 2. & JEAN, qui suit.

IX. JEAN DE DURAT, qualifié *Haut & Puissant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur-Comte du Mazeau, de la Serre, de Bussière-vieille, de Vaurene, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, *&c.* né le 6 Septembre 1714, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, où il a commencé de servir en 1730. Il s'est retiré en 1736, & a été marié deux fois: 1°. par contrat du 12 Novembre audit an 1736, avec Demoiselle *Gabrielle d'Assy*, morte au mois d'Août 1741 ; fille de *Silvain-Jacques d'Assy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Viersac, de Chastelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier* ; & 2°. par autre contrat du 21 Février 1748, avec Demoiselle *Françoise de Bosredon*, fille de *Jérôme-Marien de Bosredon*, qualifié *Haut & Puissant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur de Vielvoisin, de Marlange, du Condoseix, de Panoyriex, de la Saudade, *&c.* & de Dame *Louise de Bosredon*, & niéce de *Jean-François de Bosredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadiere. On ignore sa postérité. Les armes : *échiqueté d'or & d'azur*.

— DURBOIS, en Berri.

I. JEAN DE DURBOIS, Ecuyer, est le premier dont on ait connoissance. On apprend néanmoins par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthuis*, Lieutenant-Général d'Issoudun, capitale du bas Berri, épousa CHARLOTTE DE DURBOIS ; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Bénédictins de cette ville ; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthuis* épousa SIMONNE DE DURBOIS, lesquels furent aussi inhumés dans la même Eglise. Soit que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Querci, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épousa par contrat passé devant *Lascaze*, Notaire Royal en la Sénéchaussée de Querci, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit son testament avec sa femme, pardevant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchaussée de Querci, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux seulement sont connus, sçavoir : — 1. ANTOINE DE DURBOIS, qui resta en Querci, & y fit partage avec son frere pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la succession de leur pere & mere, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laissé postérité, ou non ; — 2. & CHARLES, Ecuyer, qui suit.

II. CHARLES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, *&c.* quitta la maison paternelle & vint s'établir en Berri, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maison de *la Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particuliérement au Maréchal *de la Châtre*, sous lequel il servit le Roi toute sa vie. Par le testament, portant partage des biens de ses pere & mere, il étoit expliqué qu'au cas que CHARLES DE DURBOIS, leur fils puîné, ne revînt pas, son

lot seroit dévolu à son frere aîné ; mais CHARLES DE DURBOIS ayant reparu, il partagea avec son frere les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-dessus mentionné. Il se trouva en 1573, en qualité de Capitaine, sous M. *Claude de la Châtre*, au siége de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux siége, dit page 17 : « *La Fleur* & ceux qui l'accompagnoient dans une sortie, amenerent sept prisonniers, entr'autres le Capitaine *Durbois*, qui » fut mis en prison au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur *de Racam*.... & confessa ledit *Durbois* qu'il n'avoit nulle commission..., » Mais soit qu'il dît vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis » au siége devant la ville ». Le même Auteur dit encore, *page* 225, que « le Capitaine *Durbois*, après la reddition de la ville, y fut laissé, avec sa » Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant ». Il acheta le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur *Allets*, Archer des Gardes de MONSIEUR, fils & frere du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. *de la Châtre* ; & il étoit au mois d'Août 1576, Capitaine de cinquante Arquebusiers à cheval, qualité qu'il prend dans son contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorsque M. le Duc d'*Alençon*, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes :

« Capitaine Durbois étant averti que Coustaly, Valet-de-chambre » du Roi, Monseigneur, est travaillé & molesté par les habitans de Loches sur le fait de ses privileges..... à cette occasion je vous ai bien » voulu écrire & prier tenir la main, que son privilege soit gardé.... » Ce faisant, ferez service très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie » Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en sa garde ». La suscription de cette Lettre est : *Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.*

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, suivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec sa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il signa le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la grosse Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de vingt-cinq Arquebusiers, dont quinze Morionnez, & autres Troupes, qui étoient sous sa conduite, pour l'acquit du sieur *le Charon*, Trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal *de la Châtre* signa un certificat où il est fait mention des services rendus au Roi par CHARLES DE DURBOIS, & pour raison desquels il avoit été successivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conséquence déchargé le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arriere-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, suivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le choeur de l'Eglise de la Paroisse de Nohant, sur laquelle est située la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay

en Berri. Il avoit épousé par contrat passé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire de la Châtre*, Dame de Marcy en Bourbonnois, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Pannetier de la Duchesse *de Berri*, & de *Madelene de Cluys*, avec laquelle il acquit la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581.

Les Auteurs des Grands Officiers de la Couronne, à la Généalogie *de la Châtre*, Tom. VII, page 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de CHARLES DE DURBOIS.

Claire de la Châtre étoit sœur de *Batiste de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, *&c.* Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, lequel, par *Gabrielle Lamy*, sa seconde femme, fut pere de *Françoise de la Châtre*, épouse de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Casimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. *de Durbois* ont l'honneur d'appartenir à un degré assez prochain de parenté, à plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illustres Maisons de France. CHARLES DE DURBOIS & *Claire de la Châtre*, sa femme, eurent pour fils CHARLES, qui suit.

III. CHARLES DE DURBOIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, suivant un certificat signé *Crotelus præcentor Avenionensis*, il servit Sa Majesté sous le Commandement de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait son testament devant *Desmares*, Notaire Apostolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Eglise appellée vulgairement *du Pardon*. Il avoit épousé par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Cheneau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. & CHARLES, Ecuyer, Sieur des Touches, né posthume en 1623, qui partagea avec son frere les biens délaissés par leur pere, par acte du 8 Février 1641. Il servit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, suivant un certificat signé *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre signé *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoi le 17 Septembre même année 1675. Il paroît qu'il mourut sans alliance.

IV. FRANÇOIS DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* naquit au château de la Garenne. Il servoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, suivant des certificats & autres actes de ces années. Il est prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, signées LOUIS, qu'il avoit servi Sa Majesté l'espace de 12 ans, avec assiduité, dans les Armées de Roussillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & est enterré dans la sépulture de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglise de Nohant. Il avoit épousé par contrat passé devant *Martin*

Agougué, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François*, fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Epagne, de laquelle il laissa pour enfans: — 1. JOACHIM, qui suit; — 2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnieres, qui partagea avec son frere aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut successivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet signé LOUIS du 11 Mars 1676; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur *du Faux*, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet signé LOUIS, du 30 Mars 1688; — 3. & ANDRÉE DE DURBOIS, qui partagea avec ses freres la succession de leur pere, suivant l'acte du 6 Février 1680.

V. JOACHIM DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi; mais son pere étant devenu caduc, le retira du service pour vaquer à ses affaires. Il fut maintenu, avec ses enfans, dans sa noblesse, par Ordonnance de M. *de Bouville*, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue sur la production de ses titres. Il est mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le choeur de l'Eglise de Nohant, sépulture de ses ayeux. Il avoit été marié par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt près Vierzon, de laquelle il laissa entr'autres enfans: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, qui, servant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait prisonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il a laissé de *Catherine Gigot*, sa femme, JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, & MARIE DE DURBOIS, qui sont vivans en 1769.

VI. CHARLES DE DURBOIS, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* né au château de la Garenne, a servi le Roi pendant l'espace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il se trouva, à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la suite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il est mort le 8 Mars 1738, & est inhumé dans le choeur de la Paroisse de Nohant, avec ses ancêtres. Il avoit épousé 1°. par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, Damoiselle *Marguerite Dubois*, de laquelle il a laissé pour fils, JACQUES, qui suit; & 2°. Damoiselle *Françoise Agobert*, dont JACQUES-VICTOR DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maison, de Clanay, *&c.* vivant en 1769. Il a épousé Damoiselle *Anne Fabre*, de laquelle il n'a point d'enfans.

VII. JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, *&c.* a épousé par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Issoudun, le 14 Juin 1734, Damoiselle *Antoinette Guingard*, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mere *Antoinette Cognet de la Maison-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de Poncins en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier siécle. Elle mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le choeur de l'Eglise de Nohant. Il en a eu: — 1. ANDRÉ-LOUIS, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice,

Nice, Infanterie; Aide-de-Camp de M. *de Sainte-Croix*, au siége de Belle-Isle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment soutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereusement blessé dans son exercice; pourquoi il reçut une gratification. Il est actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer, qui sert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles; — 3. & MADELENE DE DURBOIS, qui n'est point encore mariée. Les armes: *d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de sinople, posée en bande; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.*

* DURETAL, en Anjou, Diocèse d'Angers: Seigneurie donnée vers l'an 1053, par GEOFFROY, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverses vicissitudes les Baronnies de *Duretal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, passerent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à son mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, pere de FRANÇOIS DE SCEPEAUX, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Duretal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, registrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, sa fille aînée & sa principale héritiere, porta le Comté de *Duretal* à son mari *Jean*, Marquis d'*Espinay*. Voyez ESPINAY.

— DUREY: Famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maisons d'*Estaing*, *Simiane*, *Cossé-Brissac*, *Goesbriand*, *Guernonval*, *d'Esquelbec*, *Aligre*, *Feydeau*, &c.

FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochere, Sauroy, Vieuxcourt, *&c.* épousa *Jeanne-Madelene Brunet*, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailli, de Thoisi, de Cercey & de Travoisi, dont il eut: — 1. JOSEPH, qui fuit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après la postérité de son aîné; — 3. JACQUES-BERNARD, aussi rapporté après ses deux freres; — 4. & N.... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur général des Finances de Franche-Comté, veuf le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laissé de son mariage un fils, & une fille mariée à *N... de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé au commencement de 1771, Premier Président du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, *&c.* Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, fils aîné de FRANÇOIS & de *Jeanne-Madelene Brunet*, mourut le 7 Novembre 1752, dans sa 75e année, & fut inhumé le 9 dans l'Eglise de la Merci, lieu de la sépulture de sa famille. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Claire-Josephe d'Estaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaspard d'Estaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal*: — 1. JOSEPH DUREY DE SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal des Camps & Ar-

mées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épousé le 26 Mai 1738, *Marie-Rosalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Rosalie de Châtillon*, de laquelle il a eu plusieurs enfans morts en bas-âge; — 2. & MARIE-JOSEPHE DUREY, mariée le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Cossé*, Duc de Brissac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuse, arrivée en Octobre 1771. Elle est morte le 18 Juin 1756, laissant des enfans. *Voyez* COSSÉ-BRISSAC.

JEAN-BATISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, second fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, fut d'abord Trésorier général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conseiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, ensuite Président au Grand-Conseil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il est mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épousé le premier Mai 1701, *Louise le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouse & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. MARGUERITE, femme le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conseil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conseiller d'Etat, morte le premier Mars 1729, âgée de 25 ans; — 3. & MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, premiere femme le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Président à Mortier, ensuite Premier Président du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

JEAN-BATISTE-FRANÇOIS DUREY, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Mesnieres, a été reçu Conseiller au Grand Conseil le 9 Août 1724; & Président de la seconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épousa 1°. le 4 Février 1733, *Marie-Louise Pouynet-de-la-Bliniere*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Bliniere, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marie-Marguerite-Josephe Dieuxivoie*; & 2°. *Octavie Guichard*, auparavant Dame *Bellot*. Leurs enfans sont: — 1. ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, marié le 14 Décembre 1761, à sa cousine MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DUREY-DE-NOINVILLE, rapportée ci-après; — 2. N...; — 3. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeirou-de-Comingt*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il est mort, laissant un fils & une fille; — 4. & N... DUREY-DE-MESNIERES.

JACQUES-BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, *&c.* né en 1683, troisieme fils de FRANÇOIS DUREY, & de *Jeanne-Madelene Brunet*, a été Conseiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le

5 Juillet 1726, Président au Grand Conseil le premier Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il est mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épousé le 25 Juillet 1735, *Marie-Susanne-Françoise-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coste*, Comte de Simiane, Maréchal-de-camp, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'Orléans, & de *Marie-Susanne Guyhou*. De ce mariage sont nés: — 1. ALPHONSE-LOUIS-BERNARD, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie; — 2. BERNARD-LÉON, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée 1°. le premier Février 1755, à *François-Philbert de Bonvoust*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvoust*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il est mort, laissant une fille, & sa veuve s'est mariée 2°. le 14 Décembre 1761, à ANTOINE-JEAN-BATISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIERES, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, son cousin. Les armes de la premiere & de la seconde branche sont: *de sable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même;* & la troisieme branche, qui est celle de DUREY-DE-NOINVILLE, sont: *écartelé au 1 & 4 de sable à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croisette de même; & au 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de bled d'or.*

*— DURFORT: Cette Maison tenoit le rang le plus distingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouse, & on lui voit dès le XI. siécle des établissemens immenses depuis l'Agenois & le Querci jusqu'à Narbonne. C'est une question de sçavoir si elle tire son nom de la Terre de *Durfort* en Querci, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les branches qui existent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Querci, & ce pays faisant partie de la Guienne ainsi que l'Agenois depuis leur séparation du Comté de Toulouse, nous désignerons ces branches sous le titre de *Durfort en Guienne*, pour les distinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèse de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc.*

Cette Terre étoit possédée avant 1093 par FOULQUES DE DURFORT, nommé pere de BERTRAND DE DURFORT, dans une restitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grace par ce BERTRAND DE DURFORT, ses freres & ses cousins. On y trouve un BERNARD DE DURFORT, surnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà possesseur de la Terre de Clairmont en Agenois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui existent aujourd'hui, puisqu'elles remontent leur filiation jusqu'à la possession de cette Terre. De BERTRAND, fils de FOULQUES, & de ses freres & cousins ainsi désignés dans l'acte, il est sorti deux principales branches dont on trouve une infinité d'actes dans les archives de l'Abbaye de Fondfroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y posséda long-tems la Seigneurie de Fanjaux, & l'autre celle de Saver-

dun dans le Comté de Foix, qui donna suivant les apparences son nom à une Terre voisine de celle de Saverdun.

L'Histoire du Languedoc, les archives de cette Province, & le catalogue du Trésor des Chartres, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maison de Durfort: — BERNARD DE DURFORT fit don avec GUILLAUME DE DURFORT, son frere, le 3 des calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy; — BERNARD DE DURFORT, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Diocèse de Narbonne, vers l'an 1154; — RAIMOND DE DURFORT donna en 1123 les dîmes & autres droits de l'Eglise de Saint-Saturnin de Vales, à l'Eglise de Saint-Nazaire de Carcassonne; — ETIENNE & ROBERT DE DURFORT, freres, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette; — HUGUES DE DURFORT fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèse de Carcassonne en 1244; — BERNARD DE DURFORT fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223; & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de *Foix*, & *Roger*, son fils, se rendirent caution pour ledit BERNARD DE DURFORT.

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent serment à *Alphonse*, Comte de Toulouse, frere de SAINT-LOUIS, fut GUILLAUME-BERNARD DE DURFORT, pour lui & ses freres, & ensuite ROGER DE DURFORT, Damoiseau, & GAILLARD DE DURFORT: — *Bernard-Athon*, Vicomte de Carcassonne, reçut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne, sa femme, se rendit caution pour GUILLAUME DE DURFORT; — *Raimond-Guilabert de Saint-Felix*, par son testament de 1215, fit ses légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, *Roger*, son fils, ses parens; & BERNARD DE DURFORT, & *Pons Adhémar*, aussi ses parens; — HUGUES DE DURFORT signa la convention de mariage de la fille du Comte de Béarn avec le Comte de Foix en 1252. Cet HUGUES DE DURFORT est du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte Toulouse en 1242.

On a vu ci-devant un BERNARD DE DURFORT, surnommé *Gratapala*, compris dans le nombre des freres ou cousins qui concoururent à la restitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Durfort auprès de Narbonne, en 1093; ainsi on ne peut disconvenir que le surnommé *Gratapala* étoit de la même Famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il suit que si ce sujet est la tige des branches qui existent aujourd'hui, l'opinion qu'il a existé une autre Maison de *Durfort*, différente de celle que nous connoissons, est absolument détruite. Il est vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guienne, ont souvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans lesquelles ils plaçoient leurs légitimes; que ces Terres ayant passé à des étrangers, ils en ont quelquefois pris le nom, & fait souche sous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver souvent sur le nom de *Durfort* qu'on trouve être celui de plusieurs Terres situées dans les Diocèses de Lavaur, de Montpellier, de

Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a existé aussi un lieu nommé *Durfort* en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon: on doit attribuer cette fondation à la postérité d'un ASTORGIUS DE DURFORT de ceux du Languedoc, qui étoit marié en 1346, avec ALIX, niéce du Pape CLÉMENT VI. Les *Durfort* de Guienne ne tenoient pas un rang moins considérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître BERNARD DE DURFORT, surnommé *Gratapala*, pour Seigneur de Clairmont en 1091, puisqu'il affranchit *Matfredus*, Abbé de Saint-Maurin en Agenois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clairmont.

Les archives des Seigneurs de Boissieres, contiennent les titres suivans sur la possession de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XVe siécle: — 1°. un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BERNARD, son fils, donnerent à *Guillaume*, Abbé, & aux Religieux de Grandselve une exemption de droits de leudes & de péages sur la Garonne (*Clairmont* est situé sur ce fleuve). L'exemption est de 1186; — un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, fit une donation à la même Abbaye en 1200; — 2°. en 1224, un RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche; — 3°. en 1259, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & BAUDOUIN, son fils, donnerent une exemption à l'Abbaye de Grandselve; — 4°. même année, GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Clairmont, & ARNAUD DE DURFORT, freres, donnerent une pareille exemption; — 5°. en 1262, RAIMOND DE DURFORT donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clairmont, composée de 23 Paroisses dénommées dans l'acte, ainsi que tout ce qui étoit de la Maison de *Durfort*, & même les alliés de cette Maison, sans doute à raison des droits qu'ils avoient encore sur cette Terre. Cet acte intéressant pour la Maison de *Durfort*, en ce qu'on ne peut douter qu'il réunisse les Chefs de toutes les branches, a aussi mérité l'attention des curieux sur l'Histoire, & a été traduit plusieurs fois; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot *Sobeiran* est ajouté à celui de *Clairmont*, que quelquefois on a traduit par *Clairmont Souverain*. C'est à ceux qui sçavent le Gascon à apprécier l'idée que doit donner cette expression.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clairmont du nom de *Durfort* qui paroissent dans les Coutumes; on voit bien qu'ils devoient être très-proches, puisque l'on peut supposer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, auteur des branches de Boissieres & de Deyme, rapportées ci-après; & ARNAUD DE DURFORT qui va suivre, auteur de la branche de Duras. A la suite de ces deux sujets, qui donnerent conjointement lesdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de *Clairmont-Sobeiran*, sçavoir SAISSET (que l'on sçait être un *Durfort*, suivant un titre de 1259), Messire BAUDOUIN DE DURFORT & ses freres ensemble, *Ysarn d'Apremont* pour

la Dame *Madame Grande* DE DURFORT, sa femme, & *Bertrand de Saint-Geners* pour la Dame MARTINE DE DURFORT, sa femme. Les Chevaliers & Damoiseaux dudit château consentirent à ces Coutumes; ils sont nommés de *Saint-Pierre-Avals*, *Pierre de Gasques*, *Auger de Puy-Barsac* (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que son nom étoit *Durfort*), *B. W.* & *Grimoard de Puy-Barsac*.

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Fespuche, de Flamarin & de Bajaumont, dont les branches sont éteintes.

Branche de DURAS.

II. ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, l'un des Barons qui donnerent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de *Clairmont-Sobeiran*, avoit épousé *Olpais de Ungaco*, Dame de la Cour, & de Moissaguel, laquelle fut mariée en secondes nôces à *Gaillard de Goth*, frere & Maréchal du Pape CLÉMENT V. Ce *Gaillard de Goth* fit son testament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame *Olpais de Ungaco*, son épouse, il substitue ses biens, au défaut de sa Famille, à AIMERY & GAILLARD, appellés *de Ungaco*, sans doute du nom de leur ayeul, & dits enfans d'ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, qui suit, & de *Marquesie de Goth*, dite niéce dudit Testateur. Il fait aussi sa légataire *Olpais*, dite fille d'ARNAUD, qui va suivre, & recommande au Pape CLÉMENT V, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Périgueux, dit fils d'*Olpais de Ungaco*, femme de lui Testateur, & par conséquent frere dudit ARNAUD, qui suit.

III. ARNAUD DE DURFORT, II. du nom, étoit sans doute co-Seigneur de Clairmont, puisque son pere l'étoit, & que son fils, qui suit, l'étoit aussi: Il épousa *Marquesie de Goth*, fille d'*Arnaud-Garcie de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de *Miramande de Mauléon*, & niéce de *Clément de Goth*, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, sous le nom de CLÉMENT V. ARNAUD DE DURFORT & *Marquesie de Goth*, sa femme, sont nommés, comme on l'a dit ci-dessus, dans le testament de *Gaillard de Goth* du 16 Janvier 1305. Ils eurent pour enfans: — 1. AIMERY, qui suit; — 2. GAILLARD, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit assigner 1000 livres de rente sur la recette de Toulouse en 1345, pour le dédommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gascogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu son parti; mais il le quitta deux ans après pour suivre celui des Anglois; — 3. BERNARD, qui obtint rémission avec son frere en 1340; — 4. REGINE, à laquelle le Pape CLÉMENT V. légua 300 florins l'an 1311; — 5. MARQUESIE, léguée comme sa sœur; — 6. & OLPAIS, légataire par le testament déjà cité de 1305.

IV. AIMERY DE DURFORT, Chevalier, appellé à la succession de *Gaillard de Goth*, oncle de sa mere, par le testament du 16 Janvier 1305, ainsi que GAILLARD DE DURFORT, son frere, acquit à sa postérité, par l'extinction totale de la Maison de *Goth*, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guienne, du chef de *Marquesie de Goth*, sa mere. Le Pape CLÉMENT V, par son testament du 3 des Calendes de Juillet de la septieme

année de son Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut substitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puy-Guilhain & de Montségur, par le testament de *Bertrand de Goth*, son oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il servit le Roi ès guerres de Gascogne dans la Compagnie du Maréchal *de Trie*, & pour récompense il reçut en don, au mois de Juillet 1328, la Justice du Château & de la Terre de la Cour en Agenois. Il est qualifié co-Seigneur de Clairmont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamand, Montségur & autres Terres qu'il disoit lui appartenir après la mort de JEAN DE DURFORT, Seigneur de Flamarens, son parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cause de sa mere, sur les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il se réserva avec ce qu'il avoit transporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blancafort. Le même Prince promit de lui fournir cinq hommes d'armes & quinze Sergens pour la garde de cette derniere place, au cas que la guerre survînt avec les Anglois; & il s'obligea de sa part de remettre son Château de *Duras* entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en seroit requis, en lui faisant bonne & suffisante réponse; de laquelle clause le Roi se départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il fut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Peguilhem, appartenant à *Arnaud-Garcie de Goth*. Il étoit mort en 1345, lorsque le Roi fit asseoir à ses héritiers une somme de 1100 livres par an sur la recette de Toulouse, en récompense des pertes qu'il avoit souffertes par les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. GALHARD, qui suit; — 2. & BERTRAND, Chevalier, nommé dans un acte de son frere aîné du 8 Février 1353.

V. GALHARD DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* est qualifié *Magnifique & Puissant Homme* dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, *Gombaut de Caupene*, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Bussaco, & les biens qui en dépendoient, mouvans de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un *Ecuyer* & un *roussin* ou *cheval de bataille*, pour le secours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. GALHARD DE DURFORT suivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta ensuite, à la sollicitation de CHARLES D'ESPAGNE, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur *de Caumont* & *Bertrand de la Motte*, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frere de *Bernard de la Motte*, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par lesquelles il lui promettoit 300 livres de rente jusqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ses Terres occupées par les ennemis. Il y nomme BERTRAND DE DURFORT, son frere, & *Bertrand de Goth*, son cousin, Chevalier. Cet acte est scellé sur double

queue en cire rouge. Il y paroît un *écusson parti*, *au 1 une bande*, *au 2 un lion*. Légende : *S. Gaillard de Dur...* Il eut pour femme, *Marguerite de Caumont*, laquelle, étant veuve en 1357, passa le 26 Octobre de la même année, un contrat avec *Bernard* & *d'Albret*. Elle eut de son mariage, entr'autres enfans :

VI. GALHARD DE DURFORT, II. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* qui fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en présence du Prince *de Galles*, dans l'Eglise de S. André de Bordeaux, en conséquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il testa le 28 Janvier 1366, & donna quittance le 27 Juillet 1371, à *Archambaud*, *par la grace de Dieu*, Comte de Périgord, son beau-frere, de 2000 florins qu'il avoit reçus pour la dot d'*Eléonore de Périgord*, son épouse, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Périgord, & d'*Eléonore de Vendôme.* Il en eut :

VII. GALHARD DE DURFORT, III. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec *Amanfin*, Seigneur *d'Albret*, & *Bernard d'Albret*, Seigneur de Saint-Bazeille, freres, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la conservation de leurs Terres. Le Roi CHARLES VI, par ses Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agenois de remettre au Seigneur *d'Albret* le Château de Duras pour le raser ou autrement en disposer à sa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guienne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit épousé par contrat du premier Août 1390, *Jeanne de Lomagne*, fille d'*Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, & de *Catherine de Ventadour*, Dame de Douzenac & de Boussac. Elle testa le 23 Septembre 1435. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-GALHARD, qui suit ; — 2. & MÉDARD, qualifié frere du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Octobre 1444, où il est marqué que le Comte *de Longueville*, Captal de Buch, Curateur de *Jean*, son fils aîné, Vicomte de Castillon, s'étoit plaint que MÉDARD DE DURFORT s'étoit saisi du Château de Sales.

VIII. JEAN-GALHARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, *&c.* mourut jeune, suivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Freres-Mineurs de Bordeaux, où est le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit épousé *Judiste de la Lande*, fille de *Jean*, Baron *de la Lande*, Seigneur de la Brede, & de *Marie de Saint-Simphorien.* Elle mourut avant le 4 Juin 1444, & est mentionnée dans le testament de son fils, qui suit.

IX. GALHARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guienne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang considérable aux Seigneurs de *Durfort* & d'*Angevin.* Il signa la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de sa Terre de Duras au mois de Septembre 1452 ; se retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Ses biens situés en France furent confisqués ; sa Terre de Blan-

quefort

quefort fut donnée au Comte de Dampmartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur *Dulau*. CHARLES, Duc de Bourgogne, le fit son Chambellan, par Lettres données à Hesdin, le 20 Décembre 1470. Il est qualifié Conseilller-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un passeport que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire passer dans ce Royaume des bagues, joyaux, *&c.* EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de l'Esparre en Guienne, par Lettres datées de Westminster, le 28 Juillet 1473. Le Roi LOUIS XI. le rappella en France, & le rétablit dans tous ses biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet suivant. Il testa à Duras le 4 Février 1480, & élut sa sépulture dans le tombeau de ses Ancêtres aux Freres-Mineurs de Bordeaux; fit des legs à son troisieme fils, à sa fille, & institua héritier universel son second fils, & fut tué en Bourgogne au service du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit épousé *Anne de Suffolck*, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont: — 1. AIMERY, Seigneur de Duras en 1453, mort sans postérité avant le retour de son pere en France; — 2. JEAN, qui suit; — 3. GEORGES, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Bussal & de Bussagues, que JEAN, son frere aîné, lui donna pour sa légitime, par transaction du 24 Juillet 1499. Il fut surnommé le Cadet de Duras *à la grande Barbe*. Le Roi LOUIS XII. lui donna 400 livres de pension l'an 1507. Il servit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & mourut vers le 20 Mars 1525, sans enfans de *Jacquette du-Puy-du-Fou*, qu'il avoit épousée en 1518. Elle étoit veuve de *Joachim Girard*, Seigneur de Bazoges, & fille de *François*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Marguerite de Belleville-Harpedenne*; — 4. & MARGUERITE, née en Angleterre, & nommée avec JEAN & GEORGES, ses freres, dans les Lettres du Roi LOUIS XI. de l'an 1476, par lesquelles son pere fut appellé en France; & dans le testament de son pere. Elle avoit épousé le 9 Février 1481, *Jean de Saint-Gelais*, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel BERTRAND, Conseiller-Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, testa le 19 Mai 1490, & nomme ses fils & ses trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdeloises. Il accompagna le Roi CHARLES VIII. à la conquête du Royaume de Naples en 1494; LOUIS XII. à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crême en Lombardie la même année, où il soutint le siége; & mourut à Ormezan en Astarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madelene le 20 Mai suivant, & son cœur à Trie en Astarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de sa pension, donnée

à *Jean Brachet*, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 1514. Sur son Sceau est un *écu coupé, en chef un lion, & en pointe une bande*. Il avoit épousé 1°. par contrat du 13 Décembre 1478, *Jeanne Angevin*, fille unique & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypressac, près Bordeaux, & de *Marguerite de Montferrand*, morte avant son pere, qui en fait mention dans son testament du 4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Eglise de Duras; & 2°. par contrat du 9 Mai 1513, *Catherine de Foix*, Dame de Monbardon, fille de *Corbeyran de Foix*, II. du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Massat & d'Autusan, & de *Jeanne de la Roque* en Nebousan. Elle resta veuve, & fit son testament l'an 1522, par lequel elle élut sa sépulture dans la Chapelle de Notre-Dame d'Ornezan, jusqu'à ce que JEAN-JACQUES DE DURFORT, son fils, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire transporter à la Madelene de Duras, auprès de JEAN DE DURFORT, son mari. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, institué héritier universel de *Jacques Angevin*, son ayeul maternel, par son testament du 4 Novembre 1502, après la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, *&c.* Il fit son testament à Duras le 9 Décembre 1506, par lequel il institua héritier universel FRANÇOIS DE DURFORT, son frere puiné, mourut sans avoir été marié, & fut enterré à l'Eglise de Duras; — 2. FRANÇOIS, qui suit; — 3. BERNARD, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Ferme, près Duras, suivant un acte de l'an 1511, & mort l'an 1525. SIMPHORIEN DE DURFORT, son neveu, fut son héritier; — 4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Civrac rapportés ci-après; — 5. BERTRAND, nommé au testament de FRANÇOIS DE DURFORT, son frere aîné, de l'an 1524; — 6. JEANNE, mariée par contrat du 11 Mars 1511, à *Bernard de Riviere*, fils de *Bertrand de Riviere*, Vicomte de Labatut; — 7. MARGUERITE, mariée par contrat des mêmes jour, mois & an, à *Bertrand de Lustrac*, Chevalier, fils d'*Antoine*, Seigneur de Lustrac; — 8. ISABELLE, nommée avec ses sœurs au testament de leur pere de l'an 1490; & du second lit : — 9. JEAN-JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac, mort en Piémont au service du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 ans & 3 mois, sans enfans de *Françoise d'Espagne*, fille de *Hugues d'Espagne*, Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de *Brunette de Coaraze*, qu'il avoit épousée par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle transigea pour sa dot avec JEAN DE DURFORT, Seigneur de Duras, le 18 Décembre 1565.

XI. FRANÇOIS DE DURFORT, né environ l'an 1494, fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypressac, après la mort de JEAN, son frere aîné, & de Duras & de Blanquefort, après celle de son pere, l'an 1520. Le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1520, lui accorda en reconnoissance de ses services, l'établissement de quatre foires par an à Blanquefort, & un marché par semaine en chacune de ses autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villandrau. Il fit son testament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'Ar-

mée, & mourut en Italie la même année, deux jours avant la bataille de Pavie; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit épousé par contrat du 19 Octobre 1519, *Catherine de Gontaut*, fille de *Pons de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de *Marguerite de Montferrand*, sa seconde femme. Leurs enfans furent: — 1. ARMAND, Seigneur de Duras, mort sans avoir été marié, avant son pere, qui l'avoit institué héritier universel par son testament, & lui avoit substitué ses enfans, & les enfans de ses enfans mâles jusqu'à la quatrieme génération; au défaut des enfans mâles, SIMPHORIEN, son second fils, & ses enfans, auxquels au défaut des mâles, il substitua l'aîné des enfans mâles de JEANNE, sa fille, à condition de porter le nom & les armes de *Durfort*, au défaut d'hoirs de sa fille, ou au refus que feroient ses enfans de porter le nom & les armes de la Maison de *Durfort*, il leur substitua son frere BERTRAND; à BERTRAND, JEAN DE DURFORT, son autre frere, & à JEAN, son demi-frere JEAN-JACQUES DE DURFORT, & tous descendans, hoirs mâles ou femelles; & enfin GEORGES DE DURFORT, son oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre; — 2. SIMPHORIEN, qui suit; — 3. & JEANNE, Dame de Labatut, mariée à *Charles de Belleville*, Comte de Caunac: son pere lui légua 10000 livres par son testament du 13 Septembre 1524.

XII. SIMPHORIEN DE DURFORT, Seigneur de Duras, *&c.* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guienne, embrassa le parti huguenot, testa le 9 Octobre 1558, & fut tué à Orléans pendant le siége de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre: il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madelene, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé par contrat du 16 Janvier 1538, *Barbe Cauchon de Maupas*, fille de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'*Adrienne de Bossut-Longueval.* Elle étoit fille d'honneur de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, femme du Roi FRANÇOIS I; & elle se remaria à *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, veuf de *Louise de Pisseleu*, & fils de *Charles Chabot*, Baron de Jarnac, & de *Jeanne de Saint-Gelais*. Elle fit le 4 Septembre 1577, son testament à Pujols, dans lequel elle est qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit son héritier universel son fils aîné. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, Vicomte de Duras, que le Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya l'an 1573, vers le Pape GRÉGOIRE XIII: lui & JACQUES DE DURFORT, son frere, se battirent en duel près du Bourg de Salvetat au mois de Mars 1579, contre *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron *de Salignac*. Il fit son testament le 27 Février 1584, nomma exécuteurs sa femme, & GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur de Civrac, son cousin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-sur-l'Isle, près de Libourne, pendant les troubles, sans laisser d'enfans de *Marguerite de Grammont*, sa femme, fille d'*Antoine d'Aure*, I. du nom, dit *de Grammont*, Vicomte d'Aster, & d'*Hélene de Clermont*, Dame de Traves & de Toulongeon; — 2. JACQUES, qui suit; — 3. ARMAND, mort avant le 14 Mars 1571,

que sa mere étant veuve, transigea avec JEAN DE DURFORT, son fils aîné; — 4. CHARLES, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572; — 5. MARGUÈRITE, mariée 1°. à *Philippe de Belleville*, Comte de Caunac, son cousin, fils de *Charles Harpedenne*, dit *de Belleville*, Comte de Caunac, & de JEANNE DE DURFORT; & 2°. à *Léonor Chabot*, Baron de Jarnac, fils unique de *Guy Chabot*, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de *Louise de Pisseleu;* lequel se maria en secondes nôces le 11 Mars 1571, à *Marie-Claude de Rochechoüart*, fille de *Charles de Rochechoüart*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoise de Maricourt;* — 6. & JEANNE, femme en 1581, de *Georges de Foix*, Baron de Rabat, Vicomte de Massat, Seigneur de Fornetz, fils de *Jean de Foix*, III. du nom, & de *Catherine de Villemur.*

XIII. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, batisé à Duras le 21 Février 1547, succéda à JEAN, son frere aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi HENRI IV, au mois de Février 1609, Conseiller d'Etat le 12 Mars suivant, fait Comte de Rozan par le Roi LOUIS XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épousé par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai suivant, *Marguerite de Montgommery*, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle de Champagne-la-Suse.* Elle mourut le 26 Septembre 1606, dans son cinquieme mois de grossesse. Elle avoit eu pour enfans: — 1. GUY-ALDONCE, qui suit; — 2. & HENRI, mort sans avoir été marié.

XIV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, *&c.* né à Duras le premier Juin 1605, Capitaine de 100 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquisat de *Duras*, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet, & la Seigneurie de Cypressac, relevant du Duché de Guienne. Il testa le 30 Mars 1662, nomme ses enfans dans son testament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665, âgé de 59 ans 5 mois. Il avoit épousé par contrat du 17 Septembre 1619, *Elisabeth de la Tour*, morte le premier Décembre 1685, fille de *Henri de la Tour*, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Elisabeth de Nassau*, sa seconde femme. Ses enfans furent: — 1. JACQUES-HENRI, qui suit; — 2. FRÉDÉRIC-MAURICE, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut blessé pendant le blocus de Paris, près Brie-Comte-Robert, en combattant pour assurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de ses blessures le premier Mai suivant; — 3. GUY-ALDONCE, Duc de Lorges, dont la postérité sera rapportée ci-après; — 4. ARMAND, son frere jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peste le 6 Avril 1631; — 5. CHARLES-HENRI, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Mestre-de-camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie

à Paris le 21 Septembre 1661, sans avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de son pere; — 6. LOUIS, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de ses Armées, Chambellan de la Reine Douairiere d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit épousé en 1676, *Marie Soudes*, morte sans enfans en 1679, fille aînée de *Georges Soudes*, Comte de Feversham; — 7. CHARLES-LOUIS, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Françoise des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Espagnols, lequel fut assassiné par ceux même de son parti, qui volerent son équipage, le 9 Juillet 1662; — 8. GODEFROY, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué en Candie le 29 Juin 1669; — 9. LOUISE-MADELENE, morte jeune; — 10. HENRIETTE, mariée en 1653, à LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malause, veuf de *Charlotte de Kerveno*, fille de *François*, Marquis de Kerveno, & de *Marie de Lannoy-la-Boissiere*, fils de HENRI DE BOURBON, Marquis de Malause, & de *Marie de Châlon*, Dame de la Case en Albigeois; — 11. ELISABETH, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Eglise de Saint-James. Elle avoit épousé par contrat du 3 Juin 1656, *Frédéric-Charles de la Rochefoucauld*, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *François*, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blansac, & de *Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon*; — 12. & MARIE, Dame d'Atours de la Duchesse d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui se fit Catholique le 22 Mars 1678, & mourut en 1689, sans avoir été mariée.

XV. JACQUES-HENRI DE DURFORT, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Besançon, obtint du Roi LOUIS XIV, l'érection de la Terre de *Duras* en *Duché*, par Lettres du mois de Février 1689, enregistrées au Parlement le premier Mars suivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épousé par contrat du 15 Avril 1668, *Marguerite-Félice de Levis*, morte le 10 Septembre 1717, fille de *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Marie de la Guiche de Saint-Géran*, dont: — 1. JACQUES-HENRI, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, rapporté après son frere aîné; — 3. FÉLICE-ARMANDE-CHARLOTTE, mariée en Décembre 1685, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de la Meilleraye & de Rethelois-Mazarini, Pair de France, fils d'*Arnaud-Charles*, Duc de la Meilleraye, de Rethelois-Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de *Hortanse Mancini*; — 4. MARIE, Religieuse Bénédictine de Conflans, près Paris, Professe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbesse de Notre-Dame de Saintes; — 5. & LOUISE-BERNARDINE, appellée *Mademoiselle de Pujols*, mariée le 17 Janvier 1696, à *Jean-François-Paul de Bonne-de-Créqui*, Duc de Lesdiguieres, Pair de France, fils unique de *François-Emmanuel de Bonne-de-Créqui*, Duc de Lesdiguieres,

Pair de France, & de *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, Duchesse de Retz, restée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. JACQUES-HENRI DE DURFORT, II. du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démission de son pere, du 16 Mars 1686, Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, dans sa vingt-septieme année, avoit épousé le 7 Mars 1689, *Louise-Madelene Eschalart-de-la-Marck*, Comtesse de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de *Henri-Robert Eschalart*, Comte de la Marck, & de *Jeanne de Saveuse-Bouquainville*, dont: — 1. LOUIS, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de deux ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702, âgé de neuf ans; — 2. JEANNE-HENRIETTE-MARGUERITE, née en 1691, mariée le 22 Mai 1709, à *Henri de Lorraine*, Prince de Lambesc, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Madelene d'Epinay-Duretas*, morte mere du feu Comte de Brionne, & de plusieurs autres enfans. *Voyez* LORRAINE; — 3. & HENRIETTE-JULIE, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée en Novembre 1717, à feu *Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli-Bisaccia*, Comte d'Egmond, substitué aux nom & armes d'*Egmond*, âgé de 14 ans lors de son mariage, fils de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Bisaccia au Royaume de Naples, & de *Marie*, héritiere d'*Egmond*. Elle vit en 1772, & il ne lui reste de son mariage que le Comte d'Egmond d'aujourd'hui, & la Duchesse de Chevreuse, mere du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BATISTE DE DURFORT, né le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de son frere aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypressac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, *&c.* prit un Etendart aux ennemis à la journée de Memague, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes sortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731; Maréchal de France en 1741; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Besançon, & est mort à Paris le 8 Juillet 1770, dans sa quatre-vingt-septieme année. Il avoit épousé le 6 Janvier 1706, *Angélique-Victoire de Bournonville*, Dame d'Honneur de Mesdames SOPHIE & LOUISE, fille d'*Aléxandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de *Charlotte-Victoire d'Albert-de-Luynes*. Elle fut chargée, sur la fin de 1722, de conduire la Princesse d'Orléans à l'Infant Don CARLOS, jusques sur les frontieres d'Espagne, & ce fut le Duc de Duras, son mari, qui remit cette Princesse entre les mains du Duc d'Aussonne, député du Roi d'Espagne pour la recevoir. Le feu Maréchal Duc de Duras a eu pour enfans: — 1. LOUIS-HENRI, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722; — 2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui suit; — 3. VICTOIRE-FÉLICITÉ, mariée 1°. le 10 Février 1720, à *Jacques Fitz-James*, Duc de Fitz-James, Mestre-de-

camp d'Infanterie, Gouverneur du haut & bas-Limousin, fils de *Jacques Fitz-James*, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'*Anne Bulkley*, sa seconde femme; & 2°. le 19 Avril 1727, à *Louis-Marie-Augustin d'Aumont-de-Rochebaron*, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, & de *Catherine de Guiscard*. Elle est morte le premier Octobre 1753, laissant des enfans. *Voyez* AUMONT; — 4. GENEVIÉVE, morte en 1715, âgée de trois ans; — 5. & MARIE-MADELENE, mariée le 20 Octobre 1727, à *Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Comte de Surville, Mestre-de-camp du Régiment de Condé, Infanterie, ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis-Charles de Hautefort*, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Louise de Crevant-d'Humieres*. Voyez HAUTEFORT.

XVII. EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, né le 19 Octobre 1715, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur du Château Trompette à Bordeaux, Commandant en chef de la Province de Bretagne, & ci-devant Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Gouverneur de la Franche-Comté, dont il avoit la survivance, serment prêté le 8 Août 1770; a épousé 1°. le premier Juin 1733, *Charlotte-Antoinette Mazarini*, fille unique & héritiere du Duc de Mazarin & de la Meilleraye, en Juin 1736; & 2°. *Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen*, fille unique du feu Marquis de Coetquen, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Saint-Malo. Du premier lit il a: — 1. LOUISE-JEANNE, Duchesse de Mazarin, mariée le 2 Décembre 1747, à *Louis-Marie-Guy d'Aumont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'Aumont, & appellé *le Duc de Mazarin*, dont une fille; & du second: — 2. EMMANUEL-CÉLESTE-AUGUSTIN, appellé d'abord *le Marquis de Duras*, & présentement *le Duc de Durfort*, Brigadier d'Infanterie, marié le 10 Décembre 1760, avec *Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles*, fille du Comte de Noailles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Gouverneur de Versailles & de Marly, & d'*Anne-Claude-Louise d'Arpajon*, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine; — 3. & CHARLES-ARMAND-FIDELE DE DURFORT, appellé *le Comte de Duras*, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France, marié le 2 Mai 1765, avec *Marie-Josephe de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille du Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur-Général des Isles sous le vent.

Branche de LORGES.

XV. GUY-ALDONCE DE DURFORT, né à Duras le 22 Août 1630, Duc de Lorges-Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur de Lorraine, qua-

trieme fils de GUY-ALDONCE, Marquis de Duras, & d'*Elisabeth de la Tour-Bouillon*, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702, âgé de 72 ans. Son corps fut porté aux Filles de Sainte Marie de Chaillot, & son cœur aux Religieuses de Conflans près Paris. Il avoit épousé par contrat du 19 Mars 1636, *Geneviéve Fremont*, fille de *Nicolas Fremont*, Seigneur d'Auneuil, de Baudainville & de Dominois, Grand Audiencier de France, Secrétaire du Conseil, & ensuite Garde du Trésor Royal, & de *Geneviéve Damon*, morte le 6 Septembre 1727, à la Ferté-Vidame, chez le Duc *de Saint-Simon*, son gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété, laissant: — 1. GUY-NICOLAS, qui suit; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, mariée le 8 Avril 1695, à *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, III. du nom, Pair de France, Grand d'Espagne de la premiere classe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair & Grand-Louvetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte de Laubespine*, Marquise de Ruffec; — 3. GENEVIÉVE-MARIE, alliée le 21 Mai 1695, à *Antoine-Nompar de Caumont*, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Comte de Saint-Fargeau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilshommes au bec-à-corbin, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fils de *Gabriel-Nompar de Caumont*, II. du nom, Comte de Lauzun, & de *Charlotte de la Force*, sa seconde femme; — 4. ELISABETH-GABRIELLE, Religieuse à Conflans, puis Abbesse d'Andezy, Ordre de Saint-Benoît, Diocese de Châlons-sur-Marne, morte en 1728; — 5. CLAUDE-SUSANNE-THÉRESE, aussi Religieuse à Conflans, près Paris, puis Abbesse de Saint-Amant de Rouen; — 6. & LOUISE-GABRIELLE, morte supérieure du Couvent de Sainte Marie de Chaillot.

XVI. GUY-NICOLAS DE DURFORT, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, épousa 1°. le 14 Décembre 1702, *Geneviéve-Thérese Chamillart*, morte le 31 Mai 1714, dans sa 28e année, fille de *Michel Chamillart*, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, & d'*Elisabeth-Thérese le Rebours*; & 2°. le 14 Décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette de Mesmes*, morte en 1767, fille aînée de *Jean-Antoine de Mesmes*, premier Président du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de *Marie-Thérese Feydeau-de-Brou*. Il a eu du premier lit: — 1. GUY-MICHEL, qui suit; — 2. & LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, Lieutenant-Général des Armées du Roi, marié en 1737, à *Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marsan*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, dont deux fils morts jeunes, & deux filles, sçavoir: — GUYONNE-MARGUERITE-PHILIPPINE DE DURFORT, mariée à *Renaud-César-Louis de Choiseul*, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambassadeur à la Cour de Naples, fils du Duc de Praslin; — & ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, née le 16 Septembre 1744, mariée par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, avec JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de son mariage, avec la permission du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambassadeur de France à Vienne. Elle a été mise

au

au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762.

XVII. GUY-MICHEL DE DURFORT, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France au mois de Janvier 1768, Commandant en Franche-Comté & Gouverneur de Blaye, a épousé le 13 Juillet 1728, *Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye*, fille unique de *Ferdinand-Joseph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure*, dit *le Comte de Poitiers*, de Neufchâtel, *&c.* & de MARIE-GENEVIÉVE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE, dont pour fille unique, MARIE-GENEVIÉVE DE DURFORT, morte sans enfans de son mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc *de la Trémoille.*

Branche de CIVRAC.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Civrac, quatrieme fils de JEAN, Seigneur de Duras, *&c.* & de *Jeanne Angevin*, Dame de Rozan, sa premiere femme, renonça aux droits qu'il prétendoit sur les biens de ses pere & mere, moyennant la cession que sa mere lui fit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroisses de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Castel, de Bosseignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette transaction est du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de ses neveux en 1534, & testa le 13 Septembre 1535. Il ordonna sa sépulture à Duras dans la Chapelle de la Madelene, fit des legs à sa femme, institua héritier universel son fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit épousé par contrat du 16 Septembre 1524, *Louise*, Dame *de Castelbajac* & de Montastruc en Bigorre, fille de *Gaston*, Seigneur *de Castelbajac*, & de *Marguerite de Montlezun*. Etant veuve le 14 Août 1564, elle testa & institua ses héritiers ses trois fils, sçavoir: — 1. JEAN-CLAUDE, qui suit; — 2. JACQUES, Seigneur & Baron de Castelbajac, de Montastruc, *&c.* marié à *Catherine de Castelnau-de-Chalosse*, dont il est parlé dans le P. *Anselme*, Histoire *des Grands Officiers de la Couronne*, & de sa postérité jusqu'à BERNARD-LOUIS-JUNCA DE DURFORT, Seigneur de Sabarros, institué héritier par son ayeul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans sa Noblesse par Jugement de M. *Laugeois*, Intendant, le 26 Janvier 1695; — 3. & FRANÇOIS, mort sans enfans.

XII. JEAN-CLAUDE DE DURFORT, Baron de Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit épousé par contrat du 17 Septembre 1553, *Madelene d'Aydie*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE en 1583, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Guitinieres, & de *Cécile de Rodarel-de-Fressinet*. Elle testa le 29 Août 1614, mourut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac. De ce mariage vinrent: — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. CHARLES, Baron de Cuzaguez, marié à *Jeanne de Lannes*, fille d'*Odet de Lannes*, Seigneur de Bouilh, & de *N... de Maurat*, dont GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Cuzaguez, marié en 1627, à *Lucie de la Rochefoucauld*, fille d'*Isaac de la Rochefoucauld*, Baron de Montendre, & d'*Hélene de Fonseque*. Il mourut avant sa femme, laquelle se remaria à *César de Côtentin*, Comte de Fismes & de Tourville; — 3 & 4. FRANÇOIS & ANTOINE, morts sans postérité; — 5. CÉCILE, mariée le 23

Juin 1592, à *Pons de Pons*, Seigneur de Bourg-Charente & de Brosses, fils de *Charles de Pons*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Bonne Martel*, sa seconde femme. Elle testa le 18 Décembre 1625, & eut un fils nommé *Pons de Pons*, marié à *Elisabeth de Puygiraud*, fille de *Jean de Puygiraud*, Seigneur du Bois & de Charmant, & de *Susanne de Gombaut-de-Champfleury*; — 6. & FRANÇOISE, femme de *N*..., Seigneur de Courras.

XIII. GEOFFROY DE DURFORT, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du testament de JEAN DE DURFORT, Vicomte de Duras, son cousin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait son testament. Il avoit épousé le 30 Juillet 1589, *Marguerite de l'Isle*, fille de *Gaston*, Seigneur de la Riviere & de la Lande-de-l'Isle, & de *Bonaventure de Lur*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. & MADELENE, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux par contrat du 29 Octobre 1633, à *Gaspard de Courtenay*, II. du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite & de Plancy, fille d'*Edme de Courtenay*, Seigneur de Bleneau, & de *Catherine du Sart*.

XIV. CHARLES DE DURFORT, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, testa le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit épousé par contrat du 12 Janvier 1622, *Eléonore de Calvimont*, veuve de *Germain* (aliàs *Jean*) *de Lanau*, Seigneur de Taris en Bazadois, & fille de *Léon de Calvimont*, Seigneur des Tours en Bordelois, & de Cros en Périgord, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de la Lane*. Elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & est enterrée aux Religieuses de Sainte-Ursule. Elle laissa:

XV. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre MADELENE DE DURFORT, sa tante. Il obtint l'érection de sa Terre de *Civrac* en *Marquisat* par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il épousa par contrat du 11 Décembre 1642, *Henriette de Jaubert-de-Barault*, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, sœur aînée de *Gabriel de Jaubert-de-Barault*, femme de *Noel de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirbel, & fille d'*Antoine de Jaubert-de-Barault*, dit *le Comte de Barault*, Seigneur de Blaignac & de Sertez près le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de *Claude de Saulx-Tavannes*, Dame de Mirbel. De ce mariage sont issus: — 1. CLAUDE, qui suit; — 2. CHARLES, dit *le Marquis de Civrac*, marié à *Angélique Acarie*, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut HENRIETTE-FRANÇOISE DE DURFORT, mariée le 20 Mai 1721, & morte sans enfans en 1724, premiere femme du feu Maréchal-Duc *de Belle-Isle*. Voyez FOUQUET; — 3. AIMERY, dont il sera parlé après la postérité de son frere aîné; — 4. MARGUERITE, femme de *Jousserand*, Marquis de Genissac; — 5. MARTHE, morte femme d'*Ezéchiel de Mélac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau; — 6 & 7. & deux filles Religieuses.

XVI. CLAUDE DE DURFORT, dit *le Comte de Civrac*, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épousa *Marguerite de Carles*, fille de *Jean de Carles*, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de *Galiotte d'Aubeze*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. N... dit *le Comte de Durfort*, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maison du Roi ; — 3. & N... mariée vers 1758, à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, en Franche-Comté, Maréchal-de-camp.

XVII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & ensuite en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a épousé *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France, & fille de *Jean-Batiste de la Faurie*, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marie de Lageard-de-Cherval*, dont : — 1. JEAN-LAURENT DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Lorges, marié le 22 Mai 1762, avec ADÉLAÏDE-PHILIPPINE DE DURFORT, Comtesse de Lorges, l'une des Dames de feu Madame la Dauphine, & fille puînée de LOUIS DE DURFORT, Duc de Lorges, & de *Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marsan* ; — 2. N.... mariée le 15 Mars 1760, avec *N.... de Donissan*, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, présentée le 1 Avril 1764 ; — 3. & JEANNE, mariée le 17 Juin 1765, à *Louis-Marie-Joseph de Lescure*, Baron de Saint-Flere, de Valderies, de Muriel, *&c.* Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie.

XVI. AIMERY DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Blaignac, Baron de la Lande, Sénéçhal de Bazadois, troisieme fils de JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac, & de *Henriette de Jaubert de Barault*, épousa en 1723, *Gabrielle de Sainte-Maure*, fille de *Guy de Sainte-Maure*, II. du nom, Marquis de Chaux, Baron d'Auge, Seigneur de Baret, & de *Louise-Thérese de Porcelets de Maillanne*, dont

XVII. FRANÇOIS-AIMERY DE DURFORT, appellé *le Marquis de Civrac*, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaisseaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a épousé le 14 Mai 1747, *Marie-Françoise de Pardaillan-de-Gondrin-d'Antin*, née le 13 Août 1728, morte le premier Juin 1764, l'une des Dames de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, puis Dame d'atours de MADAME, sœur de la Duchesse d'Uzès & du feu Duc d'Antin ; & fille aînée de *Louis de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, & de *Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg*. Les enfans de ce mariage sont : — 1. VENANT-AIMERIC-LOUIS-HENRI DE DURFORT-CIVRAC, dit *le Comte de Blanzac*, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, le 8 des mêmes mois & an ; — 2. AMABLE-CÉCILE, née le 29 Mai 1757, & mariée à *Charles-Gaspard*, Marquis de *Clermont-Tonnerre*, petit-fils du Maréchal de ce nom ; — 3 & 4. & deux autres filles.

JACQUES-HENRI DE DURFORT, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... DE DURFORT, & d'*Elisabeth de la Porte-de-Puyferrat*,

dont nous ignorons la jonction avec les précédens, épousa *Marie-Françoise de Calvimont*, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage sont issus : — 1 & 2. HENRI-JOSEPH & JEAN-LAURENT DE DURFORT, vivans le 25 Avril 1737; — 3. & MARIE DE DURFORT-CIVRAC, mariée par contrat du 25 Avril de la même année, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Lastours, fils de *Charles-Joseph de la Porte*, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de *Françoise de Fayolle*.

Branche de DURFORT-BOISSIERES-LÉOBARD.

Ces Seigneurs sont issus du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, ainsi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vassaux de son château de *Clairmont-Sobeiran*, conjointement avec le noble Baron ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, auteur des Seigneurs de Durfort-Duras, rapportés ci-dessus.

II. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, qui donna les Coutumes de *Clairmont-Sobeiran* en 1262, transmit à BERTRAND DE DURFORT, son fils aîné & héritier universel, la Seigneurie & Baronnie de *Clairmont Sobeiran*, qu'il avoit possédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans lesdites Coutumes. L'on a un testament original écrit sur parchemin, en Langue Gasconne, de ce RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, du 8 Mai 1296, par lequel il conste qu'il fut marié deux fois, 1°. avec noble Dame *Marie du Fossat*, Dame d'Eguillon, morte pendant le séjour de son mari à Paris, où il étoit pour le service du Roi; & 2°. avec noble *Astorgue de Gaure*, de laquelle il étoit veuf, & en eut quatre fils & une fille, tous dénommés dans l'ordre suivant : — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. RAIMOND-BERNARD qui fit acquisition de la Terre de Bonac en Languedoc, à lui vendue par le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, suivant deux actes des mois d'Octobre 1300, & Mars 1303, dans lesquels il est dit fils du noble Baron RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier. Il fut marié avec *Emarsende de Barravi*, qui dans son testament du 6 Février 1643, se disoit veuve de noble RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Gaure & de Bonac. Cette derniere Terre passa par droit de succession à son petit neveu BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Vasiege, fils de BERNARD DE DURFORT, à qui le pere commun & testateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres *arnaudens* de rente que le Roi lui avoit assignées sur la ville & péage de Marmande, ensuite sur le lieu de Montastruc, & enfin sur Vasiege; — 3. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Deyme & Rouzine, rapportés ci-après; — 4. BONAFONS, qui étoit encore mineur de 14 ans lors du testament de son pere. Il fut destiné à l'état Ecclésiastique, & devint Prieur de la Daurade à Toulouse. Il vivoit encore en 1[illegible]5, ainsi qu'on le prouve par un acte de *Lauzime*, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble BERNARD DE DURFORT, pupille, Seigneur de Bonac, son petit-neveu, d'une maison située à Toulouse, rue Domquieres; — 5. & BARANE, à laquelle son pere donna pour droit de légitime 30000 sols, & la substitua dans tous ses

biens à ses quatre fils, au cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans mâles procreés d'un légitime mariage.

RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, I. du nom, avoit une sœur nommée GAILLARDE, Prieure de Lissat, qui devint Abbesse de Leyme en Querci, & trois freres qu'il élut pour Exécuteurs de son testament, dans l'ordre qui suit: — 1. le Seigneur GUILLAUME DE DURFORT, Abbé de Moissac, que le Pape CLÉMENT V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Evêché de Langres en 1306, & que le Pape JEAN XXII. transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il est mort en 1330. Il avoit cautionné BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, son neveu; — 2. le Seigneur AUGER DE DURFORT, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moissac, après que son frere l'eut été à l'Evêché de Langres en 1306; — 3. le Seigneur BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Cahors, qu'il substitua à ses quatre fils au cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans mâles procreés d'un légitime mariage, & qu'il ne se trouvât pas lui-même engagé dans quelqu'Ordre sacré. Il ajouta un quatrieme Exécuteur testamentaire, nommé *Ratier de Castelnau*, Seigneur de Castelnau de Montradié, au Diocèse de Cahors, son cousin, & il ordonna à son héritier universel, son fils aîné qui suit, de faire construire une Chapelle dans l'Eglise des Freres Prêcheurs d'Auvillars, où il fondoit une Messe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il élisoit sa sépulture. Il veut que son pere & *Hélene*, sa mere, soient exhumés de l'Eglise Notre-Dame de Rodens de Malause, sous le bon plaisir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être transportés, après sa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choisi à Auvillars pour lui-même.

III. BERTRAND DE DURFORT, I. du nom, épousa en 1299, *Sibille de la Barthe*, laquelle testa en 1312. Elle étoit sœur cadette de *Brayde de la Barthe*, premiere femme de *Gaillard de Goth*, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel se maria en secondes nôces avec *Olpaïs de Ungaco*, Dame de la Cour & de Moissaguel en Querci, veuve de noble Baron ARNAUD DE DURFORT, I. du nom, co-Seigneur de Clairmont. BERTRAND DE DURFORT étant, en sa qualité d'héritier universel, tenu de faire raison à BERNARD, son frere, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le testament de 1296, au défaut de laquelle ledit BERNARD devoit avoir la Terre de Malause, fit asseoir ladite rente sur le lieu de Vasiege en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plutôt, pour raison des guerres prévues par le susdit testament.

On prouve le mariage de BERTRAND DE DURFORT avec *Sibille de la Barthe* (dont le frere aîné *Arnauld-Guilhem*, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de Castelnau, de Magnoac, avoit épousé *Mascaroze d'Armagnac*, fille de *Geraud* V, Comte d'Armagnac, & de *Marthe de Béarn*) 1°. par une obligation en augmentation de dot, consentie en 1299 au profit de ladite *Sibille de la Barthe*, fille de noble & puissant Seigneur *Bertrand*, Baron *de Fumel*, & de noble & puissante Dame, *Brunissende de la Barthe*, dont la postérité prit le nom & les armes de *la Barthe*, après la mort de *Véronique de la Barthe*, sa sœur aînée, sans en-

sans de son mari *Arnaud-Bernard d'Armagnac*, fils puîné de *Roger*, Comte d'*Armagnac*, & de *Pincette d'Albret*. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de Durfort-Boissieres-Léobard; 2°. par plusieurs quittances d'une somme de 5000 liv. que le noble Baron BERTRAND DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, co-Seigneur de *Clairmont-Sobeiran*, de la Capelle & de Malause, avoit promis à sa fille BRUNISSENDE DE DURFORT, en la mariant en 1320 avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiseau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barsac & de Fespuche au Diocèse d'Agen; 3°. par un acte qui justifie le mariage de BERTRAND DE DURFORT, avec *Sibille de la Barthe*, & un testament de 1325, fait par *Brunissende de la Barthe*, épouse de *Bertrand de Fumel*, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Castelnau-de-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à ses petits-fils, RAIMOND BERNARD, GUILLAUME & BRUNISSENDE DE DURFORT, enfans du Baron BERTRAND DE DURFORT, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, & de feu *Sibille de la Barthe*, sa femme, fille de ladite testatrice; d'où il résulte que BERTRAND DE DURFORT eut de cette *Sibille de la Barthe* pour enfans : — 1. RAIMOND-BERNARD, qui suit; — 2. GUILLAUME, Evêque de Lombès, où il mourut en 1375; — 3. & BRUNISSENDE, mariée avec ARNAUD DE DURFORT, Damoiseau, fils du Baron ARNAUD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Puy-Barsac & de Fespuche, comme on l'a dit ci-dessus.

IV. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, II. du nom, épousa en 1328 *Delphine de Beraldi*, Dame de Boissieres, laquelle transigea avec sa sœur cadette *Aigline de Beraldi*, femme de *Fortanier de Gourdon*, fils de *Pons*, Baron de Gourdon, & d'*Armande de Turenne*, sœur de *Raimond VI*, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent : — 1. RAIMOND-BERNARD, qui suit; — 2. BERTRAND, qui continua la branche de Durfort-Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malause, par sa femme *Bertrande de Montaut*, laquelle testa en 1372, dont sortirent deux fils nommés RAIMOND-BERNARD & JEAN DE DURFORT. Le premier ayant hérité de son frere puîné, réunit sur sa tête les Seigneuries de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malause, dont il fit une donation en 1445, en faveur de son petit-neveu & son plus proche parent, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, dont il sera parlé ci-après au VIIe degré; — 3. & CÉCILE, Religieuse au Monastere de Prouille, suivant une quittance qu'elle donna en 1398, à BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de Boissieres, son neveu, fils & héritier universel de son frere aîné, dont on va parler.

V. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, III. du nom, institué par son pere héritier universel en 1350, fut marié en 1354, avec *Cécile d'Astarac*, fille du Seigneur *Boëmond d'Astarac*, & de Dame *Cécile de Castelnau*, & petite-fille du Seigneur *Bernard*, Comte d'Astarac, & de Dame *Idoine de Comminges*. Il transigea en 1358, tant pour lui que pour son épouse, avec ses beaux-freres, *Lentulle d'Astarac*, Prévôt de l'Eglise de S. Etienne de Toulouse, & *Pierre-Raimond d'Astarac*, pour raison de la Seigneurie de Sauveterre & de Riviere-Basse, que leur pere commun, *Boëmond d'Asta-*

rac, avoit données à *Cécile*, sa fille, en la mariant avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. De ce mariage vint :

VI. BERTRAND DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boissieres, fils mineur & héritier universel de feu son pere, qui fut mis le 23 Février 1363, sous la tutelle de sa mere *Cécile d'Astarac*, & sous celle de BERTRAND DE DURFORT, son oncle, co-Seigneur de Clairmont-Sobeiran, de la Capelle & de Malause. Il fut marié avec noble *Finette de Favans*, fille de *Garcie-Arnaud de Favans*, & d'*Aigline de Vassal*, seconde femme du Seigneur de Vaillac. Il reçut le 23 Juillet 1390, une procuration de son oncle BERTRAND DE DURFORT, Seigneur de la Capelle, de Malause & co-Seigneur de la Baronnie de Clairmont-Sobeiran, pour prendre possession du lieu de Soucirac, qui lui étoit nouvellement échu par droit de succession, en conséquence de la mort d'un Seigneur de Gourdon, son cousin. Il eut pour enfans : — 1. RAIMOND-BERNARD, qui suit; — 2. BERTRAND, Seigneur de Calamanne, qui forma la branche des Seigneurs de *Durfort Flaujac*, par son fils GILIBERT, qu'il avoit eu de son épouse *Delphine d'Auriole de Cabreres*, laquelle testa étant veuve en 1498. Cette branche est éteinte ; — 3, 4 & 5. LOUIS, FRANÇOIS, & JEAN DE DURFORT-BOISSIERES, qui furent présens au testament d'*Olivier de Penne de Gourdon*, Seigneur de Senneviere ; — 6. & JEANNE, qui testa le 29 Août 1483, en faveur de son neveu ANTOINE DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissieres, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de RAIMOND-BERNARD, dont nous allons parler.

VII. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Seigneur & Baron de Boissieres, *&c.* héritier universel de BERTRAND, son pere, épousa 1°. en 1414 *Catherine de la Vigerie ;* & 2°. en 1438, *Marguerite de Cazeton*, fille & héritiere du Seigneur *Fortanier de Cazeton*, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de *Delphine de Pelegri*. Il mourut subitement en 1449, *ab intestat*, & eut de sa seconde femme : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. PONS, qui forma la branche des Seigneurs de Durfort, Barons de Born & de Belabre, dont le fils aîné qu'il avoit eu de sa femme *Marie-Anne de Baux de Belcastel*, fut pere de JEAN DE DURFORT, Seigneur & Baron de Born, Conseiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du premier Janvier 1597, par le Roi HENRI IV ; — 3. PIERRE ; — 4. JEANNE, alliée à *Bernard de Montaut*, Seigneur de Piech-Mourier, au Diocèse de Saint-Flour ; — 5. DELPHINE, mariée à *Armand de Gontaut-de-Biron*, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agenois, oncle de *Pons*, Baron de Biron, dont une fille, nommée *Catherine de Gontaut-Biron*, fut mariée en 1519, avec FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Duras ; — 6. ANTOINETTE, mariée à *Bonnet de la Combe*, Seigneur de Gordieges, au Diocèse de Saint-Flour ; — 7. AGNÈS, Religieuse à Villemur ; — 8 & 9. ANNE & CATHERINE.

VIII. ANTOINE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boissieres, de Salviac & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XI, héritier universel de son pere, transigea en 1462,

avec ses oncles, ci-devant ses tuteurs, pour raison de la succession de BERTRAND DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissieres, leur pere & son ayeul, & épousa 1°. *Helips de Cardaillac-Bieule*, fille d'*Antoine*, Baron de Cardaillac-Bieule, & de *Jeanne de Guerin-du-Tournel*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1476, *Jeanne de Lusech*, fille de *Guillaume-Raimond*, Chevalier, Seigneur & Baron de Lusech en Querci. Il eut du premier lit: — 1. BERNARD; — 2. MARGUERITE, alliée à *Marc de Peyronne*, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraissinet en Querci; & du second lit: — 3. PIERRE, qui suit; — 4. DELPHINE, mariée à *Jean de Pelegri*, Seigneur & Baron du Viguan; — 5. ANTOINETTE, alliée à *Louis de Meallet*, Seigneur de Fargues & de Rommegoux; — 6. JEANNE, mariée 1°. à *Jean de Raimond*, Seigneur de Solmont & d'Anti; & 2°. en 1516, à *Gratien de Verneuil*, Seigneur de Peirac en Querci; — 7. CATHERINE, Religieuse à Villemur; — 8. ARMANDE, Religieuse à la Dorade en la Ville de Cahors; — 9. MARIE, femme de *Marc de Bruth*, Seigneur de Loubiac; — 10. MARGUERITE, mariée à *Balthasard de Narbonne*, Seigneur de Puilaurens; — 11. & CATHERINE, mariée en 1510, à *Charles de Pechpeyrou*, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Montbarla en 1510.

IX. PIERRE DE DURFORT, héritier universel d'ANTOINE, son pere, Seigneur & Baron de Boissieres, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épousa 1°. *Marguerite de Gourdon-Genouillac*, fille & héritiere de *Jacques*, dit *Galiot de Gourdon-Genouillac*, Conseiller, Chambellan du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Catherine de Flamenc*, dont la sœur *Anne de Gourdon de Genouillac*, avoit épousé le 21 Mars 1491, *Foucaut de Salignac de Fenelon*, Seigneur de Magnoac; & 2°. par contrat du 15 Janvier 1505, en présence de son oncle maternel, *Antoine de Lusech*, Evêque, Comte & Baron de Cahors, *Isabeau de Roquefeuil*, sœur de *Madelene*, femme de *Louis de Lauzieres*, Baron de Themines, ayeul de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines & Maréchal de France, & fille de *Bérenger*, Baron *de Roquefeuil*, de Blanquefort, de Vaux, de Castelnau & Denaut, & d'*Anne de Guerin du Tournel*, dont le fils aîné *Antoine*, Baron de Roquefeuil, marié à *Philippine de la Tour d'Auvergne*, & d'Oliergues. PIERRE DE DURFORT eut de sa seconde femme: — 1. BRENGON, institué par le testament de son pere du 5 Décembre 1525, son héritier universel, mais mort avant lui au siége de Pavie; — 2. GUYOT, qui suit; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Comtes de Boissieres, rapportés ci-après; — 4. GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort, de Roquenadel & de Prouillac, marié à *Françoise de Cournil*, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche est éteinte; — 5. ARMANDE, alliée 1°. avec *Guillaume du Bosquet*, Baron de Veilhac; & 2°. à *Jean de Lettes-Després-de-Montpesat*, frere d'*Antoine*, Maréchal de France; — 6. ISABEAU, mariée à *Jean Doudradine*, Seigneur de Pechrival, de la Maison de *Losse*; — 7, 8 & 9. CATHERINE, ANNE, & autre CATHERINE.

X. GUYOT DE DURFORT, devenu chef de sa maison par la mort de son frere aîné, ne jouit pas de l'hérédité universelle de son pere, qui dans son

son dernier testament l'en avoit frustré, appellant JACQUES, son troisieme fils, à recueillir sa succession au défaut de BRENGON, son fils aîné; mais GUYOT disputa à son frere l'hérédité principale de leur pere commun. Ils s'accommoderent & élurent d'un commun accord pour arbitres de leur différend, les Seigneurs, Barons de Biron, de Sessac, de Lustrac, de Cabreres, de Montelera, qui, par leur entremise & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Costeraste & de Pontcarret, à GUYOT DE DURFORT, par JACQUES, son frere puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur pere commun, en vertu de son dernier testament du 5 Décembre 1525. Cette décision fut confirmée après la mort de GUYOT DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* par Arrêt du Parlement de Toulouse du 20 Août 1546, en conséquence des poursuites de sa veuve *Catherine de Fumel*, en sa qualité de mere, tutrice & administratrice des biens de ses enfans, qu'il avoit épousée le premier Août 1539. Elle étoit Dame de Montségur en Agenois, sœur de la Dame *de Carbonnieres*, & fille de *Laurent de Fumel*, Baron de Montségur, & de *Marguerite de Bauce-de-Belcastel.* Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui suit; — 2 & 3. LAURENT & FRANÇOIS.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* épousa par contrat du 18 Octobre 1566, *Marguerite de Beaupoil*, Dame de Pestilhac, fille & héritiere de *François de Beaupoil*, & de *Marguerite de Cugnac* de Giversac & de Sermel. Il testa le 12 Juin 1584, en faveur de sa femme, à la charge de rendre son hérédité à un de ses enfans, & elle fit son testament le 8 Mai 1596, en faveur de MARC DE DURFORT, son second fils, à la charge de rendre la même hérédité & celle de feu son mari, à ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, son petit-fils. De ce mariage vinrent : — 1. JACQUES, qui suit; — 2. MARC; — 3. LAURENT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au Grand Prieuré de Toulouse, le 31 Mai 1590; — 4 & 5. GEOFFROY & HENRI.

XII. JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Léobard & de Montségur, épousa par contrat du 14 Juin 1589, *Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice*, cousine-germaine de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, femme de *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France, qui en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle à la mode de Bretagne, de JACQUES DE DURFORT, fut présent & consentit à leur mariage. *Catherine d'Ebrard* étoit fille d'*Antoine d'Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne & Chevalier des Ordres, ayeul par son épouse *Claude de Gontaut-Biron*, de *Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice*, qui apporta de grands biens à son mari *Emmanuel de Crussol*, I. du nom, Duc d'Uzès, dont descendent les différentes branches de la Maison de Crussol-d'Uzès. Voyez CRUSSOL. JACQUES DE DURFORT testa le 14 Mai 1595. Sa femme se remaria avec *Claude de Salignac-Fenelon*, Seigneur de Boulve, & elle eut de son premier mari : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. & MARC-ANTOINE, tué à la bataille d'Aven en 1635.

XIII. ANTOINE DE DURFORT, Seigneur de Léobard, *&c.* héritier universel de son pere & de sa mere, Mestre-de-camp d'un Régiment de

Cavalerie de son nom, & Gouverneur de Domme, épousa 1°. par contrat du 3 Novembre 1612, *Catherine d'Albin-de-Valzergues*, fille de *Charles*, Sénéchal de Rouergue ; & 2°. par contrat du 2 Avril 1629, *Madelene de Cardaillac*, fille de *François-Gilibert de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre (*a*), & de MADELENE DE BOURBON-MALAUSE, tante de LOUIS DE BOURBON, Marquis de Malause, allié avec HENRIETTE DE DURFORT-DURAS, sœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce second mariage : — 1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de postérité de son épouse, *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, en faveur de laquelle il testa, & elle, de son côté, le 13 Juillet 1710, en faveur de son beau-frere, dont on va parler ; — 2. FRANÇOIS, qui suit ; — 3. & CLAUDE, alliée à *François-Léonard de Nozieres*, Seigneur de Mauriole en Limousin.

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit *le Chevalier de Léobard*, Seigneur de Costeraste & de Pontcarret, épousa par contrat du 11 Février 1667, *Clémence de Viel-Castel*, fille de *François*, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de *Catherine de Bonas-de-Presque*, fille d'*Armand*, Baron de Presque, & de *Clémence de Lansac*. Il hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque-Montamel, que son frere aîné avoit laissées à sa femme *Barbe-Geneviéve de Sabrevois*, & que celle-ci lui laissa par son testament du 13 Juillet 1710. Il eut de son mariage : — 1. GILLES-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. MARGUERITE, alliée à *Denis de Belcastel*, Seigneur d'Escayrac & de Montvaillant, dont des enfans ; — 3. MARGUERITE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur *de Beleyer-de-Signac*, en Périgord ; — 4. CLAUDE, femme de *Raimond de Cahors-de-la-Salaidie*, co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans ; — 5. GABRIELLE, alliée à *Etienne de la Duguye-Dubordier*, de Volgodon, dont des enfans ; — 6 & 7. BARBE-GENEVIÉVE & ANNE, sans alliance ; — 8. & MARIE, Religieuse à Pommarede.

XV. GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de ses pere & mere, ayant survécu à son cousin-germain FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, qu'il avoit appellé à sa succession, & à celle de ses quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'*Anne de Comminges*, son épouse, fille de *Jean-Louis-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, & d'*Hippolite de Foix*, dans le cas qu'il viendroit à mourir sans enfans procreés d'un légitime mariage jusqu'à la quatrieme génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui déclara l'ouverture de la substitution apposée en sa faveur dans le testament de son cousin-germain, en faveur de son fils LOUIS DE DURFORT, son héritier universel, dont nous parlerons ci-après. Il épousa

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Antoine de Cardaillac*, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Querci, & de *Victoire d'Aquino*, qui avoit pour ayeuls maternels *Jean de Carraccioli*, Prince de Melphe, Maréchal de France, & *Eléonore de Saint-Severin*, fille de *Pierre-Antoine de Saint-Severin*.

par contrat du 6 Mars 1714, *Jeanne de Mereully*, Dame de Cavaniée, fille, héritiere & derniere de sa famille, dont il a eu : — 1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734; — 2. ANTOINE, Religieux; — 3. LOUIS, qui suit; — 4. ETIENNE, dit *le Chevalier de Durfort*, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Isle de Saint-Domingue; — 5. RAIMOND, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre suivant, & transferé à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766; — 6 MARIE, sans alliance; — 7. MARGUERITE, Religieuse au Monastere de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît; — 8. CLAUDE, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Leyme; — 9. GABRIELLE, Religieuse du même Ordre au Prieuré de Lissac; — 10. & ANNE, morte Religieuse à Lissac.

XVI. LOUIS DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Léobard*, qui a recueilli le fruit de la substitution apposée en faveur de son pere dans le testament de FRANÇOIS-LOUIS DE DURFORT, Seigneur & Baron de Léobard, son cousin-Germain, a fait sa premiere campagne en 1745 en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel, le Comte, aujourd'hui Duc de Lorges. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il est aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de-Médoc. Il s'est marié par contrat du 17 Décembre 1754, avec *Anne-Susanne-Claire-Madelene-Frédéric de Monréal de Sorans*, fille héritiere de *Henri-Jean-Batiste*, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de *Madelene Surci de Stimbrong*: dont — 1. LOUIS-ANNE-GILLES-FRANÇOIS DE DURFORT-LÉOBARD, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-GABRIELLE, née le 30 Janvier 1756, reçue Chanoinesse de Neuville; — 3. & JEANNE-MARIE-NICOLE, née le 25 Juillet 1757, aussi reçue Chanoinesse de Neuville.

Branche des Comtes de BOISSIERES.

X. JACQUES DE DURFORT, I. du nom, Seigneur, Baron de Boissieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, *&c.* Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troisieme fils & héritier universel de PIERRE DE DURFORT, & d'*Ysabeau de Roquefeuil*, sa seconde femme, recueillit la succession de son pere en vertu d'un dernier testament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement substitué à BRENGON DE DURFORT, son frere aîné, mort au siége de Pavie; mais pour éviter toute contestation avec GUYOT, son autre frere aîné, rapporté ci-devant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la décision des arbitres, leurs parens & amis, mentionnés dans ce degré, & la transaction passée entre ces deux freres, fut confirmée ainsi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouse, le 20 Août 1546. Il épousa 1°. *Louise de Pompadour*, fille de *François de Pompadour*, Vicomte de Comborn, & d'*Ysabeau le Picard de Radeval*, sa seconde femme,

par dispense pour parenté au quatrieme degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape PAUL III; 2°. par contrat du 2 Avril 1547, *Jeanne de Gontaut-Biron*, sœur d'*Armand*, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom; & 3°. *Marie de la Barre*. Il testa le 16 Décembre 1582, en faveur de JACQUES, son petit-fils, & prit dans son testament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de sa premiere femme: — 1. GEOFFROY, qui suit; — 2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Couserans, par son alliance avec *N... de Saint-Ahon* en Périgord, Dame de Couserans, dont l'héritiere est entrée dans la Maison de *Cibaumont-Paysac* en Périgord; — 3. MARGUERITE, alliée au Seigneur *de Gaillac*; — 4. & FRANÇOISE, premiere femme le 3 Janvier 1557, d'*Armand de Clermont-Pille*, Seigneur de la Maison Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de sa seconde femme *Jeanne de Gontaut-Biron*, laquelle disposa de la jouissance de ses biens en sa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, son frere; ce que le Seigneur, Baron de Boissieres, son mari, exécuta par son testament, en nommant le second fils de ce Maréchal; & celui-ci le 6 Décembre 1571, donna sa procuration à Noble *Armand de Verrieres*, Commissaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & joyaux de feu la Dame de Boissieres, sa sœur. Du troisieme lit vint une fille unique, alliée par contrat du 8 Octobre 1597, avec *Flotard de la Roque-Bouilhac*, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrieres, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils de *Nicolas de la Roque-Bouilhac*, & de *Jeanne de Clugny*.

XI. GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissieres, de Salviac, de Gourdon, *&c.* testa le 13 Janvier 1586, & avoit épousé par contrat du 27 Janvier 1572, *Charlotte de Gontaut-Biron*, fille & héritiere de *Foucaud*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, frere puîné d'*Armand*, Maréchal de France, & de *Blanche de Turgis*. A ce mariage furent présens le Maréchal de Biron, son oncle, & la Dame de *Brizembourg*, sa tante. Les enfans sortis de ce mariage furent: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. ARMAND, Seigneur de Saint-Germain, mort sans alliance; — 3. JEANNE, alliée le 18 Juillet 1598, à *Louis-Gabriel de Gauzon*, Baron de Tegra; — 4. & CHARLOTTE, morte sans alliance.

XII. JACQUES DE DURFORT, II. du nom, Seigneur & Baron de Boissieres, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, *&c.* fut mis sous la tutelle de son grand-oncle GILBERT DE DURFORT, Seigneur de Roquenadel & de Bouilhac, & épousa par contrat du 8 Octobre 1600, *Jacqueline de Gimel*, héritiere de *Jean de Gimel de la Paluet*, & de *Judith de Gontaut de Saint-Geniez*, dont: — 1 ARMAND, qui suit; — 2. JACQUES, Seigneur de Salviac, mort sans alliance en 1635; — 3. JUDITH-MADELENE, alliée par contrat du 10 Juillet 1629, avec *Jacques de Roussignac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Rosac en Limousin; — 4. & JUDITH, morte sans alliance.

XIII. ARMAND DE DURFORT, I. du nom, Comte de Boissieres, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Laudyon, Puybeton & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à *Charlotte de Pompa-*

dour, sœur de *Philibert de Pompadour*, Marquis de Laurieres, Sénéchal & Gouverneur du Périgord; mais étant sa parente au quatrieme degré, il épousa le 19 Juin 1645, *Marie-Silvestre de Crusi-Marcillac*, fille de *François*, Marquis de Marcillac, & de *Claude de Salignac-Fenelon*, Dame de Boulve, fille de *Claude*, Baron de Boulve, & de *Marie d'Ebrard de Saint-Sulpice*. Il testa le 24 Août 1655, & eut pour enfans: — 1. ARMAND, qui suit; — 2. JEAN-SILVESTRE, dit *le Marquis de Boissieres*, Sénéchal d'Agenois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, marié par dispense avec l'héritiere de *Clermont-Vertillac*, Dame de Pille en Périgord, dont une fille Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Bordeaux, & un fils, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Comte de Durfort-Pille*, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir disposé de ses biens en faveur de ses neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boissieres & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit cousin du troisieme au quatrieme degré; — 3. & CLAUDE, alliée par contrat du premier Décembre 1671, à *Louis de la Garde*, Comte de Saignes & de Parlan, fils de *René*, & d'*Antoinette de Fontanges*.

XIV. ARMAND DE DURFORT, II. du nom, Comte de Boissieres & de Clermont-Vertillac, Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybeton, Tegra, Saint-Projet, la Paluet, Besse & Nogayrol, épousa par contrat du 23 Décembre 1670, *Anne de Toucheboeuf de Clermont-Vertillac*, fille aînée & héritiere de *Jacques-Victor*, Comte de Clermont-Vertillac, *&c.* & de *Jeanne*, Marquise *de Gaulezac*, Vicomtesse de Puycalvel. Il mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que M. *Guiscard* eut après lui. Il eut de son mariage: — 1. JEAN-MARC, qui suit; — 2. FRANÇOIS-CHARLES-ARMAND, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant brevet de Mestre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de *Vidaut Saint-Christau*, près Nérac en Bazadois, & mort sans postérité; — 3. & VICTOIRE, alliée par contrat du 24 Août 1695, à *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de *Louis* & d'*Hélene de Felzins*, Baronne de Montmurat.

XV. JEAN MARC DE DURFORT, Comte de Boissieres & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, servit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Riswick. Il se trouva à Cahors lors des troubles qui affligerent le Querci en 1707. Il appaisa cette révolte, & le Maréchal de *Montrevel*, qui vint dans cette Province, fut si content de sa conduite, qu'il l'envoya à LOUIS XIV. pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque satisfait des services qu'il lui avoit rendus en cette occasion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, & l'envoya peu après servir dans les Pyrenées sous les ordres du Marquis de *Rosel*, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé

pour servir ailleurs, LOUIS XIV. nomma le Comte de Boissieres pour commander en sa place dans cette frontiere, ensuite lui donna le commandement de Querci, ayant sa résidence à Montauban; fut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la suite du Régiment de Montmorency. Il épousa au mois d'Avril 1703, *Madelene de Buisson-Bournazel*, fille & héritiere de *Raimond*, Comte de Bournazel, & de *N... de Dumas*, Dame de Puylannes: dont — 1. FRANÇOIS-ARMAND, qui suit; — 2. & JOSEPH, dit *le Comte de Durfort-Clermont-Pille*, marié à *Madelene de Turenne d'Aynac*, sa cousine-germaine, fille de *Jean-Paul de Turenne*, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de VICTOIRE DE DURFORT-BOISSIERES, dont un fils unique, nommé SARRAIN DE DURFORT, dit *le Vicomte de Durfort-Clermont*, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. FRANÇOIS-ARMAND DE DURFORT, Comte de Boissieres & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Boulve, Laudyon & Puybeton, a épousé par contrat du 16 Août 1747, Demoiselle *Alphonsine-Geneviève de Barjot de Roncée*, fille du Marquis de Roncée: dont — 1. ALPHONSE-SARRAIN DE DURFORT-BOISSIERES, né le 19 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Chartres, Cavalerie; — 2. & JOSEPH-ARMAND, aussi Officier dans le même Régiment.

Branche de DURFORT-DEYME.

III. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, I. du nom, troisieme fils de RAIMOND-BERNARD, Seigneur & Baron de Clairmont, & d'*Astorgue* sa seconde femme, avoit en 1329 un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Vasiege, lesquels hôtel & droits représentoient la rente de 200 livres dont il étoit légataire par le testament de son pere du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été assignée sur Vasiege par des Lettres de 1307, accordées à BERTRAND DE DURFORT, légataire universel par le susdit testament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois LOUIS X. & PHILIPPE LE LONG en 1315 & 1316. Il est qualifié neveu de GUILLAUME DE DURFORT, Archevêque de Rouen, frere du testateur, de 1296, & dit Seigneur de Deyme dans un passage du *Gallia Christiana*, nouvelle édition, fol. p. 616. BERNARD DE DURFORT, Chevalier, testa le 23 Juillet 1337, en faveur de BERNARD, son fils aîné qui suit, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340. Il avoit épousé vers l'an 1310, *Bertrande de Toulouse*, Dame de Deyme, laquelle testa le 15 Juin 1344, en faveur de RAIMOND-BERNARD, son second fils, fit une donation le 23 Février 1335, en faveur de son fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & dîmerie de Toulouse. De ce mariage sortirent encore deux filles, HONORÉE, Religieuse au Monastere de Prouille, & MARIE, alliée le 7 Novembre 1331, à *Raimond-Arnaud de Preissac*, Damoiseau, Seigneur de Briquemont & de Marsac.

IV. BERNARD DE DURFORT, II. du nom, Damoiseau, Seigneur de

Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vasiege, est mentionné avec RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, son frere, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par MARIE DE DURFORT, leur sœur, Dame de Preissac. Il fut institué héritier universel par le testament de son pere du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda par Lettres du mois de Juillet 1340, l'usage du bois dans la forêt de Saint-Romain pour son four banal de Vasiege, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette derniere Terre de PHILIPPE-LE-BEL, suivant des Lettres de 1300, dans lesquelles il est dit fils de RAIMOND-BERNARD DE DURFORT. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, que sa veuve, *Jeanne d'Armaing*, Dame d'Aurival, institua par son testament pour héritier BERNARD son fils, qui suit.

V. BERNAND DE DURFORT, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Vasiege, étoit mineur quand il perdit ses pere & mere. Il épousa *Aigline Hunaud de Lanta*, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD son fils, qui suit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore si elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IV. du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Vasiege, & Co-Seigneur de Lanta, céda le 10 Février 1389 à sa mere, l'usufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, maisons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de sa dot. Il épousa par contrat du même jour 10 Février 1389, *Dauphine Tournier*, fille de *Gaillard Tournier*, Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ses biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet suivant. Cet inventaire, qui est un détail immense, & qui annonce une prodigieuse quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient si déchirés & si gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impossible de les lire. *Dauphine Tournier*, sa veuve, suivant cet inventaire, fut mere de plusieurs enfans, qui tous furent mis sous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, & de *Jean Hunaud de Lanta*, Chevalier. Entre ces enfans, étoit JEAN, qui suit.

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Vasiege, épousa *Jeanne de Mauléon*, & fit un accord le 27 Septembre 1459, avec *Jean* & *Bernard de Gavaret*, enfans héritiers d'*Arnaud-Guillaume de Gavaret*, du lieu de Mongiscard, par lequel les parties reconnurent avoir transigé le même jour avec *Michel Hunaud*, *Seigneur de Lanta*, Chevalier, sur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par JEAN DE DURFORT, tant contre lesdits *Gavaret* que contre ledit Seigneur de *Lanta*, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle & administration que leurdit pere avoit eue de sa personne & de ses biens le 11 Novembre 1460. *Jeanne de Mauléon* sa femme, étant alors veuve, testa le 14 Août 1489. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2.

JEAN, mort sans postérité; — 3. autre JEAN, auteur des Seigneurs de Verniole, rapportés ci-après; — 4. & ROGER, engagé dans les Ordres, suivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel ses pere & mere & PIERRE DE DURFORT, son frere, sont sa caution d'une somme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bulles d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Eglise de Saint-Etienne de Toulouse.

VIII. PIERRE DE DURFORT, I. du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, co-Seigneur de Vasiege, épousa par accord du 11 Novembre 1460, *Germaine Ysalguier*, fille de *Jean*, Seigneur de Sabeves, de Châteauneuf & autres lieux, & de *Condonce de Castel.* En faveur de ce mariage, ses pere & mere lui firent donation. Son épouse testa le 20 Août 1481, & ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la Famille de son mari avoient coutume d'être inhumés. Il testa aussi le 2 Septembre 1497, & fit ses légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ses freres. Il eut de son mariage: — 1 & 2. RAIMOND & BARTHELEMI; — 3. JACQUES, qui suit; — 4 & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme, légataire de sa mere, fut substitué par le testament de son pere, à RAIMOND & BARTHELEMI DE DURFORT, ses freres aînés, & épousa par contrat du dernier Février 1510, *Catherine de Suiran*, de laquelle il eut:

X. FRANÇOIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540, & épousa par contrat du 4 Novembre de la même année, *Jeanne de Saint-Larry*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auquel *Jean Boyer*, Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouse, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de FRANÇOIS DE DURFORT. Cet inventaire fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582. Les enfans qu'il eut de son mariage furent: — 1. ROGER, qui suit; — 2. MAFFRÉE, vivante en 1582; — 3 & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèse de Rieux, Sénéchaussée de Toulouse, fut accordé par articles dressés le 25 Juillet 1573, & épousa le 2 Août suivant, *Catherine Hunaud de Lanta*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de *Marguerite de Monsbrun.* Il obtint le 27 Mars 1596, une commission de Gouverneur, Chef & Administrateur de la Ville de Soureze au fait des armes, & de Capitaine de cent Hommes de pied, pour la défense de ladite Ville. Le Roi HENRI IV. l'honora d'une estime particuliere, & lui donna des marques de sa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont plusieurs sont écrites de sa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maison, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La premiere finit en ces termes: *Je suis votre meilleur & affectionné ami*, Signé HENRI; & la seconde, datée du 20 Avril 1596, se termine par ces mots: *Assurez-vous de plus en plus de mon amitié,* comme

comme étant votre meilleur & plus affectionné ami. Signé HENRI. Par la premiere, il l'invite à le venir trouver avec plusieurs de ses amis ; & dans la seconde, il le remercie de la valeur & du zéle qu'il a fait paroître pour le bien de ses affaires contre les rebelles. ROGER DE DURFORT testa le 12 Mars 1594 : il étoit alors veuf, & substitua à ses enfans le plus proche de ses parens, portant son nom & ses armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre testament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595, laissant de son mariage : — 1. PIERRE ; — 2. ISAAC, qui suit ; — 3. & THOMAS.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, testa le 23 Janvier 1617, & épousa par contrat du 8 Juillet 1621, *Marie-Elisabeth de la Salle*, fille de *Jean*, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Eléonore*, sa femme, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2, 3 & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse le 23 Mai 1647, concernant la succession de son pere. Il fit son testament le 26 Juillet 1668, & voulut être enterré dans l'Eglise Paroissiale de Caujac. Il laissa de son mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec *Paule de Saint-Félix de Varennes*, veuve d'*Arnaud Durtaud*, Seigneur de Rochefort & du Vivier ; — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. PIERRE, substitué à son frere aîné ; — 3. ROGER ; — 4. & FRANÇOISE.

XIV. JEAN-LOUIS DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, institué héritier universel par le testament de son pere, du 26 Juillet 1668, fit hommage au Bureau des Finances de Toulouse le 3 Juin 1672, de sa Seigneurie de Caujac, & épousa par contrat du 22 Décembre 1683, LOUISE DE DURFORT, fille de JEAN, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de *Marie du Rouset*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc ; — 3 & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. FRANÇOIS DE DURFORT, co-Seigneur de Caujac, s'est marié par contrat du 27 Avril 1723, à *Marie de Gautier*, dont : — 1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, Capitaine de Vaisseau, né en 1727 ; — 2. MARIE-MARGUERITE, mariée en 1751, au Comte *de Montureux* en Lorraine, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; — 3. & MARIE-ROSE, non mariée.

Branche de VERNIOLE, ROUZINE, &c.

VIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & co-Seigneur de Bonac & de Vasiege, troisieme fils de JEAN, & de *Jeanne de Mauléon*, est connu par le testament de PIERRE DE DURFORT, co-Seigneur de Deyme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait son légataire, ainsi qu'un autre JEAN, tous deux ses freres. Suivant un accord fait avec ses freres PIERRE & JEAN, du 7 Octobre 1491, il lui resta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Vasiege. Il épousa *Anne de Saint-Gassian*, testa en 1517 & 1524, nomma

ses Exécuteurs Testamentaires **RAIMOND DE DURFORT**, Seigneur de Bonac, & **JACQUES DE DURFORT**, Seigneur de Deyme. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arriere-ban, à cause d'un procès qu'il avoit, & en considération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Ses enfans furent : — 1. **JEAN** ; — 2. **GUILLAUME**, qui suit ; — 3. **BARTHELEMI** ; — 4. & **ANTOINE**, qui fit une donation à son frere le 28 Mai 1552, en considération de son mariage.

IX. **GUILLAUME DE DURFORT**, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué par sa mere son héritier, avec ses freres, en égales portions, par son testament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec son frere **JEAN**, leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchaussée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il fit donation de la moitié de tous ses biens le 2 Mai 1563, à son second fils, testa le 7 Octobre 1573, & laissa d'*Anne de Padies*, son épouse : — 1. **GABRIEL** ; — 2. **NICOLAS**, qui suit ; — 3. & **JEAN-FRANÇOIS**.

X. **NICOLAS DE DURFORT**, Seigneur de Verniole & de Rouzine, épousa par contrat du 26 Avril 1573, *Isabeau de Genebrouze*, fille de *Sébastien de Genebrouze*, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de *Jeanne de Lescure*, dont : **JEAN**, qui suit ; & **MADELENE**.

XI. **JEAN DE DURFORT**, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna son dénombrement des Château & Jurisdiction de Verniole le 3 Juin 1611, fût émancipé par son pere, & épousa par contrat du 2 Décembre 1598, *Marie de Nadal*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Lautrec*, Dame de Massaguel. Il testa le premier Avril 1645 : l'inventaire de ses biens, meubles, titres, papiers & de feu son épouse, commença, à la requête de **JEAN DE DURFORT**, son fils, le 29 Janvier 1646, & fut clos les 6 & 7 Février suivans. Outre **JEAN**, qui suit, il eut encore deux filles : **MARGUERITE** & **RENÉE**.

XII. **JEAN DE DURFORT**, IV. du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, institué héritier universel par le testament de son pere, épousa par contrat du 18 Juin 1650, *Marie de Rouzet*, veuve de *Guillaume de Salles*, Seigneur de Caujac, & fille de *Samson*, Seigneur, Baron de la Nougarede, co-Seigneur de Magomel. Il rendit hommage au Roi en son Bureau des Finances de Toulouse le 9 Septembre 1666, pour la Justice haute, moyene & basse de Verniole & de Rouzine ; testa le 12 Mai 1667, & eut de son mariage : — 1. **FRANÇOIS**, qui suit ; — 2. **MARGUERITE** ; — 3. **LOUISE**, mariée par contrat du 22 Décembre 1683, à **JEAN-LOUIS DE DURFORT**, Seigneur de Deyme ; — 4. & **RENÉE**.

XIII. **FRANÇOIS DE DURFORT**, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué héritier universel par le testament de son pere, épousa le 5 Février 1679, *Marquise d'Albouy*, fille de *Jean d'Albouy*, Seigneur de Cussés, & de *Renée-Gabrielle de Saint-Maurice*, & fit son testament olographe le 17 Juin 1690, par lequel il substitue ses enfans les uns aux autres, lesquels furent : — 1. **PIERRE**, qui suit ; — 2. **CHARLES**, légataire de son pere, & substitué à son frere aîné ; — 3. & **NICOLAS**, rapporté ci-après.

XIV. PIERRE DE DURFORT, Seigneur de Verniole, institué héritier universel par le testament de son pere, épousa par contrat du 19 Janvier 1725, *Anne de Donnadieu*, dont : — 1. CHARLES DE DURFORT, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Mestre-de-camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie, actuellement Maréchal-de-camp ; — 2. LOUIS-CHARLES, Mestre-de-camp-Lieutenant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit épousé en Juillet 1753, *Thérese-Eléonore de Pourcheresse*, fille de *Jean-Jacques de Pourcheresse*, Conseiller au Parlement de Besançon, Baron d'Estrabonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de *Pascale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals*, dont deux filles ; — 3. MARIE-ANNE, alliée le 9 Mars 1758, à *Charles de Biotiere-de-Chassincourt*, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du premier Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie ; — 4. & MARGUERITE DE DURFORT, mariée à *Joseph-César de le Comte-Sornan*, Comte du Vernet.

XIV. NICOLAS DE DURFORT, II. du nom, troisieme fils de FRANÇOIS & de *Marquise d'Albouy*, institué légataire par le testament de son pere, & substitué à ses freres, épousa par contrat du 11 Décembre 1719, *Marie-Agnès de Cursay de Bourdeville*, dont — 1. JOSEPH, Abbé de Saint-Martin en Roussillon ; — 2. LOUIS-PHILIPPE, qui suit ; — 3. NICOLAS-LOUIS, appellé *le Baron de Durfort*, Lieutenant de Vaisseaux ; — 4. MARGUERITE-THÉRESE-NARCISSE, mariée le 30 Avril 1743, à *François-Gaspard*, Comte *de Poli-Saint-Thiebaud*, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiebaud, de Saint-Martin & autres lieux, d'abord Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-camp depuis 1761 ; — 5. & MARGUERITE-MARIE-AGNÈS, Religieuse de la Maison de Saint-Louis à Saint-Cyr.

XV. LOUIS-PHILIPPE DE DURFORT, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appellé *le Comte de Durfort*, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec brevet de Mestre-de-camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. Il a eu de son mariage accordé le 6 Décembre 1750, avec *Marie-Françoise le Texier-de-Menetou* : — 1. FÉLICITÉ-JEAN-LOUIS-ETIENNE, né à Paris & batisé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, ci-devant Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres, Cavalerie, & Enseigne de Gendarmerie, marié le 5 Octobre 1772, avec Mademoiselle *de Bethune*, fille du Marquis *de Bethune*, Lieutenant-général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel général de la Cavalerie-Légere ; — 2. & ETIENNE-NARCISSE, né le 3 Octobre 1753, Sous-Lieutenant au Régiment de Chartres.

Les armes de cette Maison ont souvent varié : on trouve quelquefois un simple *lion*, une simple *bande* ; d'autrefois les deux ensemble ; & la *bande*, qui paroît être les armes propres à cette Maison, abstraction faite des alliances, est rapportée avec des émaux différens dans les divers

Armoriaux. Cependant toutes les branches paroissent enfin avoir adopté la *bande d'azur, sur un fond d'argent.*

Généalogie extraite & rédigée sur celle imprimée de cette Maison en 1771, chez feu *J. Th. Hérissant*, Imprimeur ordinaire du Roi, Maison & Cabinet de Sa Majesté; & signée de feu M. le Maréchal Duc de Duras, de MM. de Durfort, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; Durfort, Comte de Duras; le Maréchal Duc de Lorges; Durfort-de-Boissieres-de-Pille; le Comte de Durfort-Boissieres; Durfort, Comte de Deyme; & le Chevalier de Durfort-Deyme-de-Rouzine.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à son rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V*, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DUSSON. *Voyez* USSON (D').

* — DUTERTRE ou TERTRE (DU), dans le Boulonnois: ancienne & noble Famille originaire de ladite Province, qui possédoit dès le onzieme siécle le fief noble de *Dutertre*, auquel on ne sçait si elle a donné son nom, ou s'il le lui a donné. Il est situé dans la Paroisse de Boursin, qu'elle possédoit également dans le même tems; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette Famille qui lui a donné son nom, lorsqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité jusqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglois ont fait dans le Boulonnois pendant le tems qu'ils en étoient possesseurs, jusqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancienneté. Ce qu'il y a de certain, c'est que d'après les plus exactes recherches dans les archives de la Province, on voit que le fief *Dutertre* n'étoit pas possédé avant & depuis 1190 par une autre Famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait sa demeure; & que l'aîné de cette Maison y posséde encore aujourd'hui des Domaines considérables provenans de la succession de ses peres.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, vers l'an 1370, avec *Jeanne de Bournonville*, (Maison déjà illustre dans ce tems) jointe aux qualités d'Ecuyer, de Seigneur Dutertre, de Boursin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y suppléent, puisque cela prouve évidemment que ceux de ce nom passoient alors pour *nobles d'ancienne race*, & descendans de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès l'an 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, vivoit en 1190; c'est ce qui paroît par une donation que fit *Baudouin*, Grand-Ecuyer du Boulonnois, du consentement de REGNAULT, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, distante d'une lieue des Terres de Dutertre & de Boursin, le 5 Juin de la même année 1190, en présence de ses Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquieme appellé, ainsi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce REGNAULT, *Ide*, sa femme, & ses enfans. Cette charte, qui est en latin, commence par ces mots: *Notum sit omnibus tam futuris quam præsentibus, quod ego Balduinus*, &c. — CHRISTOPHE DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Boursin, vivoit en l'an 1280, ce qui est prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin, de trois mesures de terre situées audit Boursin, en date du 15 Mars 1280, scellé de trois sceaux.

I. JEAN DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourfin, Vicomte de Fiennes, dit *Carpentier*, (Histoire du Cambresis, *Part. III, page 308*, à l'article de BOURNONVILLE) vivoit en 1350, & tenoit sa Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de rose de reconnoissance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement: c'est ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il s'allia en 1370 avec Demoiselle *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit *à la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Masine de Melle*, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. & MARTIN, Ecuyer, Seigneur d'Esclemy, mort sans postérité. Il paroît par la Généalogie de la Maison d'*Isque*, que ce JEAN DUTERTRE avoit une sœur nommée *Dely de Bourfin*, qui fut mariée vers l'an 1370, avec *Anselme d'Ordre*, dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Isque*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

II. GUILLAUME DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Bourfin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Ecuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & servoit en cette qualité sous la banniere de Messire *Alain de Longueval*, Chevalier-Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épousa Demoiselle *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Vestrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delchuze, dont: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. CATHERINE, alliée à *Paurtes de Coupe*, Ecuyer, Seigneur de Pantey; — 3. & JACQUELINE, mariée à *Thomas de Bernamont*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. GUILLAUME DUTERTRE, II. du nom, dit *Galois*, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Bourfin, Hardingheng, Embrocq, Esclemy, Vestrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de MARTIN DUTERTRE, Ecuyer, son oncle, par contrat passé le 22 Avril 1468, & scellé de sept sceaux, la Terre d'Esclemy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Messire *Jacques de Sempy*, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cause de ses terres & nobles tenemens de celle Dutertre & de Bourfin. Il prouva sa noblesse en 1468, ainsi qu'il est rapporté par *Haudiquet de Blancourt* dans son Nobiliaire de Picardie, & épousa le 19 Mai de la même année 1468 (assisté de ses pere & mere qui lui donnerent les Terres Dutertre, de Bourfin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs) Demoiselle *Marguerite de Nœufveru*, fille aînée de *Lambert*, Ecuyer. Il vivoit encore en 1483, suivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à sadite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 sols parisis de rente de fonds, payable à lui, ses hoirs & ayans causes, au jour de S. Remi par chacun an, avec relief quand le cas écherroit, au profit de *Jean Salmon*, demeurant à Fiennes, *sans préjudice toutefois*, y est-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif que je prétends avoir à cause de madite Vicomté, en témoing de vérification des choses susdites, j'ai*, GUILLAUME *dessus nommé, mis mon scel armorié de mes armes à ces présentes Lettres de rattification avec mon seing manuel le 12 Juin 1483*, &c. Ses enfans furent: — 1. LAMBERT, qui suit; — 2. JACQUES, Ecuyer, Sei-

gneur d'Esclemy, d'Anguerand & d'Hesdigneulle, Lieutenant-Général du Boulonnois, auteur de la seconde branche rapportée ci-après; — 3. **Adrien**, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque; — 4. **Marguerite**, mariée à *Philippe de Sempy*, Ecuyer, Seigneur de la Loze; — 5. **Isabeau**, alliée par contrat passé le 21 Janvier 1507, en présence & assisté de ses pere & mere, freres & sœurs, avec *Flour de Calonne*, Ecuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean*; — 6. & **Catherine**, femme 1°. de *Jean Navet*, Ecuyer; & 2°. d'*Enguerrand de Hesdigneulle*, Ecuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. **Lambert Dutertre**, I. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Boursin, de Vestrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, servoit en cette qualité avec son fils, suivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire *de la Fayette*. Il épousa 1°. Demoiselle *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas de Marle*, Baron de Long; & 2°. Demoiselle *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire *Jacques de Luxembourg*, à cause de sa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit **Lambert Dutertre**, Ecuyer, Seigneur Dutertre & de Boursin, & Vicomte de Fiennes, *tient de lui six nobles Fiefs*, &c. **Lambert Dutertre**, par son testament, fit donation aux trois enfans de sa seconde femme du quint-datif à prendre sur tous les biens qu'il laisse à son fils aîné du premier lit. De son premier mariage naquirent: — 1. **Gallas**, qui suit; — 2. **Jacques**, dit *de Marle*, Ecuyer, Seigneur de Vestrethun, marié sans enfans avec Demoiselle *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du consentement de son frere aîné, 1°. par contrat passé à Boulogne le 15 Mars 1524, plusieurs parties de biens à lui échues de son grand-pere Sire *Nicolas de Marle*; 2°. par autre contrat passé à Boulogne le 20 Septembre 1527, plusieurs parties de rente; & 3°. par un autre contrat passé le 21 Juin 1546, aussi plusieurs parties de rente. Du second lit vinrent: — 3. **François**, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit son testament pardevant *Bontems* & *Philippe Cothereau*, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différens legs à Demoiselle *Marie Regnault*, veuve de **Gallas**, son frere consanguin; à *Anne d'Ingneville*, sa petite niéce; à **Jean Dutertre**, son neveu, fils d'**Antoine**; à un autre **Jean Dutertre**, son neveu, fils dudit **Gallas** & de ladite *Regnault*; à **François Dutertre**, aussi son neveu, & à **Marguerite Dutertre**, sa niéce, fils & fille de **Gallas**, & donne le surplus de ses biens aux pauvres; — 4. **Antoine**, Ecuyer, qui plaidoit avec son frere aîné, suivant une Sentence rendue en la Sénéchaussée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour son quint sur la Vicomté de Fiennes, & plusieurs fiefs situés à Hardingheng & autres lieux, provenans de la succession de **Lambert Dutertre**, leur pere. Il est qualifié *Ecuyer & Homme d'armes des ordonnances du Roi*, dans la revue de la Troupe du Sire *de la Fayette*, de l'an 1565. Il transigea par acte passé à Boulogne le 13 Février 1561, avec **Jacqueline Dutertre**, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herselaine, & épousa Demoiselle *Isabeau d'Ingneville*, veuve

en premieres nôces de *Pierre Bresdouille*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, & sœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herselaine, dont il eut trois fils nommés JEAN-FRANÇOIS, CHARLES & JEAN. L'aîné & le dernier sont rappellés dans le testament de leur oncle (FRANÇOIS DUTERTRE) du 23 Février 1573. Ils moururent tous sans postérité. JEAN avoit épousé *Susanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval; — 5. & JEAN, Ecuyer, nommé dans le testament de son pere, & mort sans alliance peu après.

V. GALLAS DUTERTRE, Seigneur Dutertre, Boursin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec ANTOINE, son frere, en 1553, épousa 1°. Demoiselle *Enceline de Croix*; & 2°. le premier Juin 1552, Demoiselle *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, suivant une Sentence rendue en la Sénéchaussée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme sa veuve, le tiers à prendre sur tous les biens de son mari, échus à JACQUELINE DUTERTRE, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour son héritiere avant son second mariage. Les enfans du premier lit furent: — 1. JACQUELINE, mariée 1°. à *Philippe d'Ingneville*, Ecuyer, Seigneur de Herselaine; & 2°. à *Charles de Wavrand*, Ecuyer, Seigneur de Sequere. Elle transigea 1°. par acte passé devant *Jean-Jacques de Thiembronne*, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec ANTOINE DUTERTRE, son oncle, qui plaidoit pour son quint sur tous les biens de feu LAMBERT, son pere, ayeul de ladite Dame; & 2°. avec le même pour ce sujet par un autre acte passé devant *Brissard* & *du Buis*, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561; — 2. & MICHELLE, morte sans alliance. Du second lit vinrent: — 3. JEAN, qui suit; — 4. ANTOINE, Ecuyer, mort sans alliance; — 5. & MARGUERITE, nommée dans le testament de FRANÇOIS DUTERTRE, son oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Boursin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, son beau-frere, mari de JACQUELINE DUTERTRE, sa sœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur pere commun: il transigea ensuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés survenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Ecuyer, leur grand-pere commun. Il est qualifié noble homme, Ecuyer, Seigneur Dutertre, Boursin, *&c.* dans différens actes des années 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il épousa par contrat passé le 3 Juillet 1582, Demoiselle *Marguerite du Mesghen*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Fossé*, Dame de la Salle & de Mazure; & testa le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de ses enfans, transigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Escoeuffant, le Miny & autres lieux, pour plusieurs parties de censives, & se remaria avec *Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur

du Traye. Elle testa en faveur de ses enfans du premier lit, par acte passé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfans de son premier mari furent: — 1. ESDRASSE, qui suit; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec son pere dans un contrat d'acquisition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre suivant. Il transigea conjointement avec son frere aîné & sa sœur, par acte passé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Mesghen*, leur mere, lors femme en secondes nôces d'*Antoine de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur du Traye, présent audit acte sur leurs droits respectifs. Il fit donation par acte passé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à ESDRASSE DUTERTRE, son frere aîné, de sa Terre & Seigneurie de la Vienne, & testa le 15 Novembre 1648; — 3. LOUIS, Ecuyer, mort jeune; — 4. & MARIE, nommée avec ses trois freres dans le testament de sa mere du 30 Juin 1623.

VII. ESDRASSE DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur Dutertre, de Boursin, ainsi qualifié dans une transaction du 12 Décembre 1600, suivant un procès-verbal d'une assemblée des trois Etats de la Province du Boulonnois, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Noblesse. Il épousa par contrat passé à Desvre le 14 Février 1608, assisté de sa mere, de son beau-pere, & de plusieurs autres parens & amis, Demoiselle *Adrienne de Lapature*, fille de feu Messire *Jean*, Ecuyer, Baron de Courset, & de Dame *Jeanne Dubois*, sa veuve, femme en secondes nôces de *François du Blaisel*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent: — 1. MICHEL, Ecuyer, mort sans alliance; — 2. GABRIEL, Ecuyer, aussi mort sans alliance; — 3. LOUIS, qui suit; — 4. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron *de Riviere*, par commission du 4 Novembre 1658, mourut sans enfans de son mariage avec *Marguerite Fiset*, testa le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes de la ville d'Ardre, où son Service fut chanté conformément à la fondation que lui & sa femme y avoient faite; — 5. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Normastre & de la Hestray, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il présenta à Sa Majesté, dans lequel il expose qu'il est un de ses plus anciens & zélés Serviteurs; qu'il s'est trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats considérables, à 36 siéges, & notamment à celui de Barcelonne, où il resta enfermé pendant 16 mois; qu'il a été blessé sept fois très-dangereusement, & qu'il supplie Sa Majesté de lui accorder un grade supérieur; — 6, 7 & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur Dutertre, Beauvalle, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Mestre-de-camp-Colonel, épousa par contrat passé à Desvre le 17 Septembre 1649, Demoiselle *Marie de Monchy*, fille de Messire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, Nosroy & Cavron, & de défunte *Charlotte de Broully*, sa premiere femme. Il fut déclaré *noble & issu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes

assignations

assignations données à cet effet, à la requête de *Thomas Bousseau*, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & sa postérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des poursuites faites aussi contre lui à la requête de *Claude Marchand*, autre Traitant, par jugement de M. *Jérôme Bignon*, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. ESDRASSE, Seigneur de Cobrique, de Rond, *&c.* qui transigea par acte passé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec son frere aîné & ses sœurs, pour raison de la succession de défunt ROBERT DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il laissa de son mariage avec *Madelene de Mondinier*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Varenne, JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a point eu d'enfans de son mariage contracté en 1757 avec Demoiselle *Marie-Marguerite-Antoinette de Framery-du-Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte ; — 3. NICOLAS, Chanoine du Chapitre de Luzarches ; — 4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié avec Demoiselle *Marie-Claire Costille*, dont il a laissé pour fils unique NICOLAS-FRANÇOIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauvalle ; — 5. LOUISE, femme de *Louis de la Roque*, Ecuyer, Seigneur de Qumbremont, dont postérité ; — 6. GENEVIÉVE, mariée sans enfans à *Charles de Campagne*, Ecuyer, Seigneur du Trai ; — 7. MARIE, aussi femme sans enfans de *Pierre le Charpentier*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp ; — 8 & 9. ANNE & CHARLOTTE, nommées avec leurs freres & sœurs dans une transaction du 13 Mai 1693.

IX. ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Barisel, Estoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épousa par contrat passé à Montreuil le premier Décembre 1685, noble Demoiselle JACQUELINE DUTERTRE, sa parente, Dame du Meny, Escoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle & la Mothe, fille & héritiere de Messire AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de défunte Dame *Bonne-Françoise de Cavrelle*. Sa femme, après sa mort, fut maintenue dans sa noblesse, & reconnue pour *noble & issue d'ancienne race*, par jugement de M. *de Bernage*, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfans sont : — 1. AUGUSTIN, qui suit ; — 2. ANTOINE, auteur du premier rameau rapporté ci-après ; — 3. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, auteur du second, aussi rapporté ci-après ; — 4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mousquetaire du Roi, mort sans alliance ; — 5. PHILIPPE, auteur du troisieme rameau, mentionné ci-après ; — 6. TIMOLÉON, auteur du quatrieme, dont il sera parlé ensuite ; — 7. JEAN-JACQUES, auteur du cinquieme rameau, rapporté à son rang ; — 8. MARIE, femme d'*Henri d'Estion*, Ecuyer, Seigneur de Theville ; — 9. JACQUELINE, mariée à *Anne de Guisclin*, Chevalier, Seigneur de l'Epinoy ; — 10. & MARIE-THÉRESE, femme 1°. d'*Adrien de Bigand*, Ecuyer, Sei-

gneur de Thubeauville ; & 2°. de *N... de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menthy, dont elle n'eut point d'enfans.

X. AUGUSTIN DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Estoquette, Colhaut, Cobrique, Barisel, Cavron & autres lieux, épousa par contrat passé à Hesmond le 8 Mai 1719, contrôlé à Hesdin le 23 Novembre 1726, & la minute déposée au Greffe de cette Ville, noble Demoiselle *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puissant Seigneur *Henri-Alexandre de Créquy*, Chevalier, Marquis d'Hesmond, Baron de Bernieulle, Vicomte de Rue, Seigneur de Wiquinghen, Canaple, *&c.* & de puissante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & sœur de *Louis-Henri* & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. De ce mariage sont nés : — 1. ROBERT-AUGUSTIN-ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Roussillon, mort sans alliance le 24 Juillet 1749 ; — 2. MARC-ANTOINE-AUGUSTIN, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765 ; — 3. LOUIS-ALEXANDRE, qui suit ; — 4. & FRANÇOIS-ALEXANDRE, premier Page du Roi dans sa Petite-Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Creivelt.

XI. LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufossé, Estoquette, Colhaut, Cobrique, Barisel, Cavron, Francalleux, la Cour, *&c.* Capitaine-Major d'Infanterie par commission du Roi du 6 Juin 1758, a épousé par contrat passé à Montreuil-sur-mer le 3 Septembre 1768, Demoiselle MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, fille de Messire TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, *&c.* ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de Dame *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfans.

Premier Rameau.

X. ANTOINE DUTERTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Marque, *&c.* Mousquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de Saint-Louis, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épousé 1°. *N.... d'Hesmond*, fille de Messire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle ; & 2°. *Marie Carpentier*. Du premier lit sont issus : — 1. *N...* Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & mort, ne laissant que deux filles de son mariage avec *N... de Lion* ; — 2. *N....* Prêtre ; — 3. *N....* Religieuse à Montreuil. Et du second lit : — 4. JEAN-FRANÇOIS, éleve à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal Vaisseaux en 1769 ; — 5. FRANÇOIS, aussi élevé à l'Ecole Royale Militaire, & Chevalier de Saint-Lazare ; — 6. LOUIS, Chevalier ; — 7. & *N...* élevée à Saint-Cyr.

Second Rameau.

X. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Campagne, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, troisieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épousé Demoiselle *Marie-Susanne-Françoise Mithon*, fille de Messire *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tourteauville, dont: — 1. CHARLES-AMBROISE-MARIE DUTERTRE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, allié avec *Marie-Marguerite-Françoise Accary*; — 2. *N...* Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort sans alliance; — 3. ANTOINE-MARIE-LAURENT, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, alliée, 1°. à Messire *N.... de Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de Saint-Louis, dont une fille; & 2°. à Messire *N.... d'Espoteaux*, Chevalier; — 5. & CATHERINE-JACQUELINE-SUSANNE, mariée avec Messire *Augustin-César le Ver de Chanteraume*, Chevalier, dont un fils & une fille.

Troisieme Rameau éteint.

X. PHILIPPE DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de la Vienne, Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, cinquieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQELINE DUTERTRE, n'a laissé de son mariage avec Demoiselle *Anne-Angélique de Mailly*, fille aînée de *César de Mailly*, Chevalier, Seigneur d'Arsy & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, que:

XI. MARIE-THÉRESE DUTERTRE, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, alliée à *N.... de Montcornet*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

Quatrieme Rameau.

X. TIMOLÉON DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant, Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, *&c.* ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, sixieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, a épousé Demoiselle *Marie-Catherine Chartonnet*, fille de *Joseph-Louis*, Ecuyer, dont: — 1. JEAN-LOUIS-LÉON, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc, & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil; — 2. ROSE-CHARLOTTE, Demoiselle; — 3. & MARIE-AGATHE-SUSANNE-LOUISE, qui fut alliée par contrat du 3 Septembre 1668, avec LOUIS-ALEXANDRE DUTERTRE, son cousin-germain, Chef de sa Maison, Vicomte & Seigneur Dutertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie, fils D'AUGUSTIN & de *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy* dont on a ci-devant parlé, au degré XI.

Cinquieme Rameau.

X. JEAN-JACQUES DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard

& du Château de la Ville d'Estaples en Boulonnois, Capitaine de Cavalerie, septieme fils D'ANTOINE, I. du nom, & de JACQUELINE DUTERTRE, s'est alliée avec *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de feu Messire *Vincent Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, dont: — 1. JEAN-LOUIS-MARIE, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Isles, mort à Saint-Domingue, sans alliance au service du Roi; — 2. JEAN-MARIE, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, retiré du service; — 3. ANTOINE-MARIE, Chevalier, élevé à l'Ecole Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaisseaux, & Chevalier de Saint-Lazare; — 4. JEAN-MARIE, dit *le Jeune*, aussi élevé à l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de Saint-Lazare, & Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie; — 5. JACQUES-MARIE ALEXANDRE, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort sans alliance; — 6. MARIE-SUSANNE-JACQUELINE, Demoiselle; — 7. & MARIE-JEANNE, Dame de l'Abbaye de Blandecq, *&c.*

Seconde Branche.

IV. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Esclemy, second fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Marguerite de Nœufveru*, fut Licencié ès Loix, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnois. Il épousa 1°. Demoiselle *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515; & 2°. Demoiselle *Peronne Rohard*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie d'Hesdigneul.* Du premier lit vinrent: — 1. WALRAND, Religieux à l'Abbaye de Foresmontiers; — 2. JEAN, qui suit; — 3. LOUIS, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après; — 4. JEANNE, mariée à *Adrien de Groux*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne; — 5. MARGUERITE, femme de *Jean Chinotte*, Ecuyer, Seigneur du Val; — 6. FRANÇOISE, mariée à *Pierre Costard*, Ecuyer, Seigneur de Ferque. Et du second lit: — 7. CHALIOT, Ecuyer, mort sans alliance; — 8. ANTOINETTE, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Ecuyer, Seigneur de la Riviere, fils & héritier de feu *Martin*, Ecuyer, & de Demoiselle *Marguerite Grignan*; — 9. JEANNE, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Bersin*, Ecuyer, Seigneur de Bertrouvalle; — 10. & MADELENE, Religieuse.

V. JEAN DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa 1°. *Aldegonde de Pilmaud*, & 2°. sans enfans Demoiselle *Marguerite de Bommelle.* Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui suit; — 2. LAMBERTE, Religieuse aux Sœurs Grises de Saint-Omer; — 3. CATHERINE, Religieuse & Dame de Sainte-Claire à Saint-Omer; — 4. MARGUERITE, morte sans alliance; — 5. & ANNE, mariée sans enfans à *Philippe d'Artois*, Ecuyer.

VI. JEAN DUTERTRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa à Aire le 7 Octobre 1567, Demoiselle *Françoise de Bellevalet*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ADRIEN, Ecuyer, mort sans alliance; — 3. & JACQUELINE, Demoiselle.

VII. JEAN DUTERTRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Esclemy,

épousa à Arras, Demoiselle *N. . . de Fercaux*, dont : — 1. FRANÇOIS, Religieux à l'Abbaye Royale de Saint-Waast d'Arras ; — 2. JEAN, Ecuyer, mort sans alliance ; — 3. ADRIEN, Ecuyer, marié sans enfans, par contrat passé à Saint-Omer le premier Décembre 1599, avec Demoiselle *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Il testa dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de MARIE & de JACQUELINE DUTERTRE, deux de ses sœurs ; — 4. PIERRE, Ecuyer, mort sans alliance ; — 5. MARIE, femme d'*Adrien de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe ; — 6. ANNE, Religieuse à Saint-Omer ; — 7. JACQUELINE, nommée dans le testament de son frere, & morte fille ; — 8. & FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Lespaux*, Ecuyer, Seigneur de Coutry.

Troisieme Branche.

V. LOUIS DUTERTRE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Escoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux, troisieme fils de JACQUES, & de *Marguerite de Thion*, sa premiere femme, fut choisi dans une assemblée générale de la Noblesse du Boulonnois pour rédiger & signer le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550. Il testa le 17 Septembre 1558, & fut marié trois fois, 1°. à *Madelene Gorguette*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du But, & de *Françoise Gode*, lors veuve de *Walrand de Licque*, Chevalier ; 2°. sans enfans, par contrat passé à Montreuil le 18 Juin 1547, à *Jeanne d'Escaut*, Dame & Baronne de Courret, assistée de *Françoise de Boufflers*, Dame & Abbesse de Sainte-Austreberte, & de plusieurs autres personnes de distinction parens & amis ; & 3°. à Demoiselle *Ysabeau de Courteville*, Dame de Colend, fille de *Charles*, Ecuyer, laquelle étant devenue veuve, se remaria avec *Jean Aubedé*. Il n'eut d'enfans que de sa premiere & troisieme femme, sçavoir du premier lit : — 1. JACQUES, qui suit. Du troisieme sortirent : — 2. LOUIS, Ecuyer, mort sans alliance ; — 3. YSABEAU, Dame de Fromessen & de Colend, mariée par contrat passé à Boulogne le 2 Janvier 1681, avec *Louis de Guiselain*, Ecuyer, Seigneur des Bareaux — 4. & ANTOINETTE, nommée dans le testament de son pere du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. JACQUES DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur d'Escoeuffant, le Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, est aussi qualifié Seigneur d'Esclemy, Aufin, *&c.* dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une transaction passée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épousa *Jeanne de Louvigny*, fille de *N. . . de Louvigny*, Chevalier, Seigneur d'Estréelles : ils vivoient ensemble en 1594, il testa le 26 Août 1595, & nomma pour ses exécuteurs FRANÇOIS DUTERTRE, Ecuyer, Seigneur de Normastre, & *Jérôme Morel*, ses cousins. Ses enfans furent : — 1. CENTURION, qui suit ; — 2. LOUIS, qui eut par le testament de son pere, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut sans alliance ; — 3. CLAUDE, qui eut en partage la Terre & Seigneurie du Meny, mort aussi sans alliance ; — 4. & SARA, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. CENTURION DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant, Tigny, le Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes, & Gouverneur de la Ville de Gergeau, vendit & engagea plusieurs parties de ses biens, pour les employer au payement de sa rançon, & pour se faire guérir des blessures qu'il avoit reçues à la prise de la Ville de Calais. On ignore le tems de sa mort, mais il avoit épousé par contrat du 30 Septembre 1598 en présence de *Claude de Louvigny*, son oncle, & autres, Demoiselle *Anne de Loyanne*, Dame de Maison-Villers, fille de feu *Antoine*, Conseiller au Parlemeut de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Bossel, & de *Marie-Catherine de Chazeray*. Etant devenue veuve, elle transigea avec ses enfans à Montreuil le 11 Août 1634, & testa le 7 Mai 1652. Elle fit différens legs à ses enfans & petits-enfans, & eut de son mariage : — 1. ISAAC, qui suit ; — 2. MADELENE, laquelle étoit mineure & sous la tutelle de sa mere en 1636, & ne vivoit plus lors de son testament en 1652 ; — 3. MARIE, femme, 1°. par contrat passé à Orléans le 16 Juin 1620, de Messire *N.... Tunchebeau*, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappellées dans le testament de leur grand-mere, *Anne de Loyanne;* & 2°. de *Paul de Pehen*, Ecuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées *Madelene* & *Anne ;* — 4. JUDITH, mariée par contrat passé à Paris le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny ; — 5. Autre JUDITH, dite *la Jeune ;* — 6. & ANNE, alliée à *Jean Desricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfans *Antoine* & *Florence de Licque*, rappellés aussi dans le testament de leur grand-mere, de 1652.

VIII. JEAN DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant & autres lieux, Lieutenant, & ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Espagny, épousa par contrat passé à Samai le 28 Septembre 1625, en présence de sa mere & de plusieurs de ses parens & amis, Demoiselle *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & de défunte Dame *Anne de Carlier*, sa premiere femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1643, suivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une transaction passée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent : — 1. AMBROISE, qui suit ; — 2 & 3. ANNE & JACQUELINE, mariée à *David Regniard*, Ecuyer, Seigneur de Vestreghen, dont elle eut *Jacqueline Regniard*, qui sortit du Royaume pour cause de Religion.

IX. AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, le Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Schulemberg*, passa son contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épousa d'après le consentement de sa mere, *Anne de Roquigny*, & de ses sœurs ANNE & JACQUELINE, donné le 18 Avril 1658, le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoise de Carvelle*, fille & héritiere d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du grand Cordet,

Beaumont, Wailly & autres lieux, & de feu Demoiselle *Bonne de Sucre*. Il transigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, sa mere, ANNE & JACQUELINE DUTERTRE, ses sœurs, & eut de son mariage: — 1. JEAN, qui sortit du Royaume pour cause de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au service du Roi d'Angleterre, mort sans enfans; — 2. CHARLES, Chevalier, mort sans alliance; — 3. AMBROISE, qui suit; — 4. & JACQUELINE, laquelle à cause de ses trois freres sortis du Royaume pour cause de Religion, devint seule héritiere de ses pere & mere. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. *de Bernage*, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & seule hériere D'AMBROISE DUTERTRE, I. du nom, son pere, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & issue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les priviléges de la Noblesse. Elle épousa par contrat du premier Décembre 1685, ANTOINE DUTERTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, *&c.* de la branche aînée, auteur du degré IX. rapporté ci-devant.

X. AMBROISE DUTERTRE, II. du nom, appellé *le Baron du Tertre*, qui sortit du Royaume pour cause de Religion, fut Quartier-Maître-Général de la Cavalerie Hollandoise, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au service des Etats-Généraux. Il épousa en Hollande, Noble Demoiselle *Elisabeth de Haerscotte*, fille de *Wothaghen de Haerscotte*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique, *N*.... DUTERTRE, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinek, Seigneur de Schoonhessen, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hoovene, dont postérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Arel*, imprimée dans le Tome I. de ce Dictionnaire, pag. 442, ligne derniere, un PIERRE DUTERTRE, Seigneur dudit lieu, qui eut de son mariage avec *Jeanne de l'Esquildry*, PIERRE DUTERTRE, II. du nom, Seigneur de Pernen, marié avec *Barbe Levesque d'Arel*, fille de *Jean Levesque*, Chevalier, & de Dame *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritiere de la premiere branche de la Maison D'AREL. *Voyez* ce mot.

Les armes de cette ancienne Noblesse, telles qu'elles ont été enregistrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'*Hozier*, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, sont: d'*argent, à 3 aigles éployées, à 2 têtes de gueules, béquées & membrées d'azur, posées 2 & 1:* Supports, *2 perroquets au naturel:* Cimier, *un vol étendu, parti & mi-parti d'argent & de gueules*.

La branche aînée porte: *écartelé* au 1, DE BOURBON-VENDÔME; au 2, DE CRÉQUY; au 3, DE MONCHY; au 4, DE BOURNONVILLE; & sur le tout de la Maison DUTERTRE, comme ci-dessus. La branche cadette, brisoit d'*un lambel de gueules de 3 pendans*.

Généalogie rédigée sur un *Mémoire* envoyé par M. le Vicomte DUTERTRE, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dressé sur titres originaux, & d'après *Carpentier*, Histoire de Cambresis, & le grand Nobiliaire de Picardie, manuscrit, déposé à l'Abbaye de Saint-Faron à Meaux.

— **DUVAL**: Famille noble, originaire de Beaumont-le-Roger en

Normandie, qui possédoit dès le douzieme siécle le Fief *Duval*, sis en ladite Paroisse, lequel passa vers la fin du treizieme dans la Maison de *Beuvron*. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé, tiré d'une copie collationnée à son original en parchemin, par *Froret* & *Ibert*, Notaires Royaux de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, le premier Mai 1575.

I. HUE DUVAL, Ecuyer, Sieur Duval, le premier de ce nom dont on ait connoissance, vivoit en 1275, & épousa *Adeline*, laquelle étant devenue sa veuve, se remaria en secondes nôces, à *Jean de Pommereüil*, avec lequel elle ne vécut pas long-tems. Elle laissa de son premier mariage: — 1. ROBERT, qui suit; — 2. & JEANNE, mariée à *Guy de Beuvron*, en faveur duquel mariage ROBERT DUVAL, son frere, lui abandonna, entr'autres choses, la jouissance du Fief *Duval*, par lettres passées en l'an 1298.

II. ROBERT DUVAL, Ecuyer, épousa, long-tems après sa sœur, Noble *Jeanne de Putot*, dont il eut, entr'autres enfans:

III. JEAN DUVAL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1375; ainsi qu'il paroît par lettres passées le 2 Juin de cette même année, devant *Baudouin de Saint-Paul*, Chevalier, & Maître des Eaux & Forêts. Il épousa *Marie d'Acou*, dont il eut: — 1. ROBERT, qui eut en partage le Fief que sa mere avoit apporté en dot. On ignore sa postérité; — 2. & LAURENT, qui suit.

IV. LAURENT DUVAL, Ecuyer, épousa Demoiselle *Agnès de Marmieu*, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de .... en Auge, en la Paroisse Saint-Pierre. Ils eurent plusieurs enfans; mais GUILLAUME, qui suit, est le seul qui resta.

V. GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, Seigneur de .... en Auge, Paroisse Saint-Pierre, épousa *Alix de Mamusin*, qui lui apporta en dot le Fief de Saint-Aubin. Elle étoit fille de feu *Amaudy de Mamusin*, Ecuyer, en son vivant, Seigneur de Mesnil-Renauts. Il en eut: — 1. MASSIOT, qui suit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, marié deux fois, 1°. avec *Isabelle d'Orbec*, dont vint plusieurs enfans morts jeunes; & 2°. avec *Marguerite de Tournebu*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Jeanne de Totours*, près Falaise, dont plusieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, dont on ignore l'alliance; — 3. & ROBERT, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Montfort*, fille de *Jean de Montfort*, Ecuyer, & de *Jeanne de Tillières*, dont il eut: JEAN DUVAL, Ecuyer, marié avec *Catherine de Mercilly*, dont plusieurs enfans; & GUILLAUME DUVAL, Ecuyer, duquel on ignore l'alliance.

VI. MASSIOT DUVAL, Ecuyer, Seigneur de ...... en Auge, Paroisse Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, épousa *Marguerite d'Orbec*, sœur d'*Isabelle d'Orbec*, premiere femme de son frere GUILLAUME. Il en eut, entr'autres enfans:

VII. THOMAS DUVAL, Ecuyer, Seigneur de .... en Auge, Paroisse Saint-Laurent, & du Fief de Saint-Aubin, qui épousa *Nicole Stagard*, laquelle lui apporta en dot la Terre des Salles & celle de Verneüil. Elle étoit fille de *Pierre Stagard*, Ecuyer, Seigneur de Courteil au Maine,

Maine, & de *Jeanne de Meaulrix*. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, Ecuyer, dont on ignore l'alliance ; — 2. & JACQUES, qui suit.

VIII. JACQUES DUVAL, Chevalier, Seigneur de . . . . en Auge, Paroisse Saint-Pierre, du Fief de Saint-Aubin, des Salles & de Verneuil, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa 1°. *N. . . de Fontaine*, morte sans enfans ; & 2°. *Anne de Trousseauville*, fille du Seigneur de Chêhebrun. Il en eut pour fils unique :

IX. LOUIS DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres & Fief, qui s'allia avec *Jeanne de Courtenvre*, de la Maison de Campignolle, laquelle lui porta en dot la Terre des Goutieres. Il en eut : — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur Duval & des Goutieres, marié 1°. à *N. . . le Sens*, fille du Sieur *Launay-le-Sens*, dont il eut LOUIS & AMBROISE DUVAL, Ecuyers ; & 2°. avec *Marthe de la Roziere*, du pays du Perche, dont il n'eut point d'enfans, & laquelle avoit pour frere *N. . . . de la Roziere*, Conseiller au Grand-Conseil à Paris. Il vivoit encore en 1568 & en 1575, le premier Mai, qu'il fit faire la copie collationnée à son original, de la présente Généalogie ; — 2. & NICOLAS, qui suit.

X. NICOLAS DUVAL, Chevalier, Seigneur des autres Terres de la succession de son pere, épousa *Madelene des Haukes*, de la Famille de *Grauvilly*, dont, entr'autres enfans :

XI. CHARLES DUVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, qui fut député par la Noblesse en 1624, pour assister aux Etats tenus à Rouen le lundi 26 Août de cette année. Il laissa de son mariage avec *Marie de Meziere*, qu'il avoit épousée par contrat passé devant les Notaires de Bretagniolles, le 8 Octobre 1604 : — 1. PAUL, qui suit ; — 2. LOUIS ; — & plusieurs autres, morts sans enfans.

XII. PAUL DUVAL, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & Capitaine de Cavalerie, est qualifié *Commandant le second Escadron du Ban de la Noblesse du Bailliage d'Evreux*, dans un certificat qu'il délivra en cette qualité, le 30 Novembre 1674, à *Louis Agis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Mélicour. Il avoit épousé 1°. par contrat passé devant Notaires à Paris, le 21 Février 1656, *Catherine de Longüeil*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Sevre, Conseiller Secrétaire du Roi ; & 2°. *Anne de Bardou*. Il n'eut du premier lit que : — 1. CHARLES, qui suit ; & du second : — 2. MADELENE, mariée à *N. . . de Lieuré*, Ecuyer, Seigneur de Geudreville, près Conches ; — 3 & 4. & deux autres Demoiselles non mariées.

XIII. CHARLES DUVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, épousa, par contrat passé devant les Tabellions de Harcourt, le 27 Septembre 1688, *Marie-Marthe de la Varde*, fille de *Jean de la Varde*, Ecuyer, Conseiller du Roi en sa Cour des Aides de Normandie. Il en a eu : — 1. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. & MARIE-THÉRESE-LOUISE-GENEVIÉVE, mariée en 1716, à *Louis de Graveron*, Ecuyer, Seigneur d'Heudreville, près Evreux.

XIV. ANNE-CHARLES-FRANÇOIS DUVAL, Chevalier, Seigneur de Beaumontel, a épousé en 1726, Demoiselle *Marie-Thérese de Vimont*,

fille d'*Olivier de Vimont*, Ecuyer. Il vit en 1772, & en a eu plusieurs enfans, dont il ne lui reste aujourd'hui que

XV. MARIE-JEAN-BATISTE DUVAL-DE-BEAUMONTEL, Chevalier, qui est entré Page de la Reine en 1746, & Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, en 1750, dont il est Capitaine depuis 1758. Les armes: *de gueules, à la bande d'argent.*

— DYEL, au pays de Caux en Normandie. Nous avons déjà parlé de cette Famille, d'après un Mémoire envoyé, dans le *Tome VII.* de notre Dictionnaire Généalogique portatif, *pag. 176 & suiv.* Ce Mémoire en fait remonter la filiation à

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, suivant un Registre des Fiefs de Normandie, existoit encore en 1200. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. & ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maison de *Malet-Graville*, dont la postérité est encore subsistante, qui prit le nom de *Malet*, à cause d'une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, I. du nom, vivoit en 1230, & fut pere de ROBERT, qui suit.

III. ROBERT DYEL, II. du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils:

IV. PIERRE DYEL, I. du nom, vivant en 1319. Il épousa *Madelene de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Lescalles, & de *Jeanne-Aduesse de Néville*, dont:

V. JEHAN DYEL, II. du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épousa *Anne de Braquemont*, dont il eut: — 1. JEHAN, qui suit; — 2. & BERTRAND, auteur des branches de Miroménil, des Hameaux & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui subsiste. Elle a pris le nom & les armes de la Maison de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épousé *Claude*, Marquis *de Valin.*

VI. JEHAN DYEL, III. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, est dépeint dans *la Roque*, Traité de l'ancienne Noblesse du Royaume, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce vingt Hommes d'armes & deux Archers, qui étoient à sa solde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint:

VII. LOUIS DYEL, I. du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert*, son épouse:

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui consuma la plus grande partie de son bien au service de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il passa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & se distingua beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde en 1545, & se signala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au secours de Boulogne, assiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE D'ÉCOSSE en Angleterre, sous le nom de *Baron de la Garde.* Il avoit épousé *Jeanne le Breton*, dont: — 1. SIMON,

qui suit; — 2. NICOLAS, auteur de la branche de Clermont-d'Enneval, rapportée ci-après; — 3. un autre NICOLAS, marié & mort sans enfans; — 4. & JACQUES, tige de la branche de Graville-Montaval, aussi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, I. du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épousa le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont: — 1. PIERRE, qui suit; — 2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié en 1587, à *Susanne de Rocques*, dont: ADRIEN, mort garçon; RENÉ, tué en 1627 par les Espagnols, à la défense de Saint-Christophe, commandant une Compagnie, sous les ordres de *Dyel de Denambuc*; & deux filles, mortes sans être mariées; — 3. PIERRE, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, sans alliance, commandant un vaisseau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur; — 4. ADRIEN, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte; — 5. & JACQUES, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanson, Capitaine-Garde-Côtes.

X. PIERRE DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques, épousa le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Isles*, dont il eut: — 1. PIERRE, marié à *Marie de Sortambose*, de laquelle sortit une fille nommée ADRIENNE, mariée à son cousin ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie; — 2. ADRIEN, qui suit; — 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du Parquet, rapportée ci-après; — 4. & NICOLAS, tué commandant un vaisseau de haut-bord, pour la conservation de Saint-Christophe.

XI. ADRIEN DYEL, II. du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de JACQUES DYEL DU PARQUET, son frere, pendant la minorité de ses neveux, à qui le Roi avoit conservé le Gouvernement, en considération des services du pere. Il fut marié en 1642, à *Anne le Moine*, dont sortirent: — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, mort garçon; — 3. RENÉ, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée; — 4. & SUSANNE, mariée à *N...* Marquis *de la Fernaye*.

XII. LOUIS DYEL, II. du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié 1°. à *Susanne Duval*; & 2°. à *Françoise de Breteuil*. Du premier lit vint: — 1. SUSANNE, mariée à *N... de Rupiere*, Seigneur Duclos; & du second sont issus: — 2. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; — 3. LOUIS, appellé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie; — 4. & FRANÇOISE, mariée à *N...... Dumenil*, Seigneur de Rabout.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madelene Neveu-d'Epinai*, a pour enfans: — 1. LOUIS-AIMÉ, qui suit; — 2. MARIE-ANNE-EDMÉE, née le 6 Mai 1736, mariée le 3 Mai 1766, à Messire *N... de Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis; — 3. & EULALIE, née

le 20 Décembre 1738, mariée le 12 Mai 1767, à *N...... d'Argence*, Ecuyer.

XIV. LOUIS-AIMÉ DYEL DE VAUDROCQUES, ancien Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, est né le 12 Novembre 1745.

Branche des Seigneurs DU PARQUET.

XI. JACQUES DYEL, troisieme fils de PIERRE, & de *Jeanne des Isles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la premiere année que cette Isle fut habitée par les François, sous la conduite de M. DYEL DE DENAMBUC, son oncle, ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes occidentales, ainsi que des autres Isles mentionnées ci-dessus. Il épousa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont: — 1. JEAN-JACQUES, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaisseau de Roi, marié à CATHERINE DYEL DE CLERMONT, sa cousine, dont la postérité est éteinte; — 2. LOUIS, qui suit; — 3 & 4. FRANÇOISE & MARIE, mortes Religieuses, la premiere à Paris, & la seconde à Fécamp.

XII. LOUIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épousa *Catherine de Grillet-de-Saint-Trivier*, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude d'Albon*, dont:

XIII. LOUIS-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-sur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laissé pour enfans de sa cousine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N...... de Cossé-de-Brissac*: — 1. JACQUES-FRANÇOIS-ALEXIS DYEL DU PARQUET, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoises & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans, de son mariage avec *Marie*, Comtesse *Desnos*, sœur aînée de la Duchesse de Beauvilliers; — 2. DENISE-FRANÇOISE, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Bosc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Grosseuvre, Prey, Thomer, *&c.* Baron de Garencieres & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & BALTHASARINE-EDMÉE, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Masson*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

Branche de CLERMONT-D'ENNEVAL.

IX. NICOLAS DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, épousa en 1560, *Laurence de Becquet*, dont: — 1. SIMON, qui suit; — 2. PIERRE, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la postérité est encore existante; — 3. & NICOLE, mariée le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis *de Néel*.

X. SIMON DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa en 1590, *Françoise Blondel*, dont: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. & JEANNE, mariée le 20 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur *de Néel*.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épousa le 10 Juin 1624, *Françoise de Vipart*, dont: — 1. JEAN, qui suit; — 2. ALEXANDRE, Seigneur d'Enneval, Baron de Brasais, marié le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Lussan*. Sa postérité subsiste dans deux filles de son fils; sçavoir: ANNE-ANDRÉE DYEL *de Clermont-d'Enneval-de-Brasais*, née le 12 Novembre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis; & dans MARIE-ANGÉLIQUE DYEL *d'Enneval-de-Brasais*, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulay*, Chevalier, Seigneur de Fessanville, Lavaudel & autres lieux; — 3. FRANÇOISE, morte Religieuse; — 4. CATHERINE, mariée à JEAN-JACQUES DYEL, Comte de Sorel, son cousin, en 1677; — 5. & MARGUERITE, Religieuse.

XII. JEAN DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'ADRIEN DYEL, Seigneur de Vaudrocques, son cousin, épousa *Marguerite d'Esparbès de Lussan*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. GABRIEL, Brigadier de Cavalerie; — 3. JEAN, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville; — 4. & MARGUERITE, morte Religieuse.

XIII. JACQUES DYEL, Seigneur de Clermont, épousa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont: — 1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE, né le 10 Mai 1708, dit *le Chevalier* d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. & MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *N... de Breteuil*.

XIV. JACQUES-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, est ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a épousé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

Branche de GRAVILLE-MONTAVAL.

IX. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, dernier fils d'ADRIEN & de *Jeanne le Breton*, épousa le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Isles*, fille de *Michel*, dont: — 1. MICHEL, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la derniere branche rapportée ci-après; — 3. TOUSSAINT, Curé de Calleville; — 4. & FRANÇOISE, mariée en 1614, à *Adrien*, Sieur *Dalou*, Capitaine-Garde-Côtes.

X. MICHEL DYEL, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épousa 1°. *Jeanne de Tiercelin*, 2°. *Marie de Voyer*, & 3°. *Marie Picart*. Il eut du premier lit MARIE & SUSANNE, mortes filles; du second: SIMON, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon; & du troisieme: — 1. ADRIEN, qui suit; — 2. ROBERT, marié en 1677, à *Isabeau Dyel*, sa cousine-germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise Paroissiale du Prêcheur; — 3. & MARIE, alliée le 23 Février 1658, à *Jean-Batiste Crocquet*, Capitaine à la Martinique.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épousa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie Bocachart*, fille de *Guillaume* & de *Marie Masse*, dont: — 1. JACQUES, qui suit; — 2. & RAIMOND, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, « à cause d'une » donation à lui faite en 1705, par ISABEAU DYEL, sa belle-tante & sa » cousine au second degré, d'une habitation à elle appartenante, située au » quartier de Verpé, Paroisse du Prêcheur, de 400 pas de large sur la hau- » teur qui se trouveroit à chasser jusqu'à la montagne Pellé, dans les bor- » nes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 milliers d'arbres cacao- » tiers & autres vivres, le surplus en savannes & bois de bout avec les » bâtimens & ustensiles qui étoient dessus pour faire farine, manise, & en » outre 20 Negres & Négresses, aussi dénommés dans ladite donation, » pour par lui, le S[r] JACQUES DIEL, en jouir, faire & disposer à toujours » comme chose à lui appartenante, en reconnoissance de la bonne amitié » que ladite Dame lui portoit; & encore à la charge par lui de porter à » l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de son oncle, mari de ladite » Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la Fondatrice » après sa mort, jusqu'à concurrence de la somme de cent livres par cha- » cun an pendant sa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui sem- » bleroit, sans que pour raison de ce, il pût être inquiété ni recherché en » façon quelconque ». Il est mort le 21 Décembre 1749, & avoit épousé à la Martinique le 20 Janvier 1715, *Marie-Madelene Cornette*, née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise Raguienne*, dont : — 1. JACQUES, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740; — 2. NICOLAS, né le 30 Août 1721, mort sans alliance en 1742; — 3. AUGUSTIN, né le premier Novembre 1722, mort aussi sans alliance en 1746; — 4. LOUIS, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, sans avoir été marié; — 5. ADRIEN, qui suit; — 6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, marié le 13 Septembre 1762, à *Victoire de Trévillon de la Chaussée*, née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garnison à la Martinique, & de *Marie-Françoise Jourdain*. Trévillon porte pour armes : *d'azur, à une aigle d'or renversée, surmontée de 2 étoiles de sable en chef, & d'une en pointe.* Du mariage de PIERRE DYEL, avec *Victoire de Trévillon*, sont sortis : PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & batisé le 2 Février 1766; & MARIE-MADELENE-VICTOIRE, née le 18 Août 1764, batisée le premier Juillet 1766; — 7. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérese le Grand*; — 8 & 9. JOSEPH & CLAUDE-GABRIEL, nés jumeaux le 23 Février 1736 : JOSEPH a épousé le 16 Août 1763, *Elisabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Classe*, dont deux garçons; l'un né en 1766, & l'autre en 1768; — 10. JEAN-BATISTE, né le 27 Février 1738; — 11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716; — 12. LOUISE, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de

Beauchamp, morte le 23 Février 1746 ; — 13. MARIE-MADELENE, née le 15 Janvier 1719, mariée le 16 Octobre 1767, à *N.. Titon de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une Famille originaire de Franche-Comté ; — 14. GABRIELLE, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans ; — 15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle est veuve depuis 1762 ; — 16. & MARIE-ELISABETH, dite *Mademoiselle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épousé le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vassor*, fille de *François-Samuel le Vassor*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de *Marie-Dorothée Dyel de Graville*, dont il n'a point d'enfans. *Le Vassor* porte : *d'argent, à un oranger de sinople sur pied, chargé d'oranges d'or.* Supports, *deux Sauvages armés de leurs massues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre soutenant une couronne de Comte.*

Branche sortie de celle de GRAVILLE.

X. PIERRE DYEL, né en 1583, second fils de JACQUES, & de *Marguerite des Isles*, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épousa le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont : — 1. PIERRE ; — 2. ADRIEN, qui suit ; — 3. ISABEAU, née en 1631, mariée 1°. à *N... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique ; & 2°. en 1677, à ROBERT DYEL, son cousin-germain. Elle testa en 1708, en faveur de JACQUES DYEL DE MONTAVAL, son neveu, « qu'elle institua son Légataire universel & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, » à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y » énoncées, & à l'égard de ses biens de patrimoine situés en la Province » de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit » laissés à ses héritiers naturels, avec priere au Sieur de Montaval, son hé- » ritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter sondit testament & » ordonnance de derniere volonté, en tout son contenu » ; — 4. & MARGUERITE, née en 1637, & morte sans alliance.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Montaval, épousa en 1648, *Adrienne Dyel de Vaudrocques*, sa cousine, dont : — 1. GUILLAUME, qui suit ; — 2. PIERRE, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont ELISABETH, mariée à *Charles de Toustain*, Seigneur de Richebourg ; — 3. JEAN, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N.. le Roux*, fille de *N... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madelene d'Orange.* Il est mort à Fécamp sans avoir eu d'enfans ; — 4. ADRIEN, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance ; — 5. ELISABETH, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conseil de la Martinique ; — 6. & ADRIENNE, mariée à *Jacques-Joham Desprès*, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boisemont & de Graville, épousa le 22 Août 1678, *Françoise de l'Etendart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Susanne de la Bergerie*, dont ADRIEN, qui suit.

XIII. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Boisemont, né en 1680, Enseigne des Vaisseaux du Roi, épousa le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont: — 1. GUILLAUME-ADRIEN, qui suit; — 2. JEAN-CLAIR, rapporté après son frere; — 3. FRANÇOIS-PIERRE, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié en 1745, laissant des enfans; — 4. & LOUISE, née en 1712, mariée en 1734, *à François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né le 20 Juillet 1713, a servi tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans; s'est marié le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a: — 1. JEAN-MARIE-GUILLAUME, né dans la Paroisse de Saint-Sauveur, proche Brest en Bretagne, le 24 Décembre 1748; — 2. & PIERRE-PAUL-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né dans la Paroisse de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. JEAN-CLAIR DYEL DE GRAVILLE DU PARQUET, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, second fils d'ADRIEN, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, y est mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épousé en 1738, *Susanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont: — 1. PIERRE-ROBERT-ADRIEN-MARIE, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui est entré au service aspirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du siége de Louisbourg sur l'Escadre de M. *Duchafaud*, & celle de 1759, sur l'Escadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le service en 1763; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, Seigneur *de Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745: il est entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le service en 1762; — 3. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, a passé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoisis, où il sert en 1772; — 4. ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le service en 1762; — 5. LOUISE-SUSANNE, appellée *Mademoiselle du Parquet*, née le 24 Mars 1752, — 6. MARIE-ANNE-CLAIRE, appellée *Mademoiselle de Denambuc*, née le premier Juillet 1753; — 7. & REINE-BLANCHE-ROBERTINE, appellée *Mademoiselle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757. Les armes: *d'argent, au chevron brisé de sable, accompagné de trois tréfles d'azur.*

Sur cette Généalogie, redigée d'après un Mémoire fourni par la Famille, dressé sur les titres, on peut consulter le Traité de l'ancienne Noblesse par *la Roque*, page 113, derniere édition; l'Histoire de France, par *Mezerai*; le Jugement rendu en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commissaires députés par le Roi pour les francs-

Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même PIERRE DYEL, par MM. *Bazin de la Galissonniere* & du *Peron*, Commissaires députés par Sa Majesté, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse en la Généralité de Rouen; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. *de la Bourdonnaye*, Commissaire Député par Sa Majesté dans la Généralité de Rouen, en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, & de LOUIS DYEL, Seigneur de Gournay, freres, où leur Généalogie est bien & duement vérifiée; un autre Jugement rendu en faveur d'ADRIEN DYEL, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregistrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majesté, à cause de sa dérogeance, pour avoir épousé le Sieur *Dallou*, où sa Généalogie est bien & duement vérifiée; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BATISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où sa Généalogie est bien & duement vérifiée.

On peut encore consulter l'Histoire de Rouen, par *Farin;* celle de Normandie, par *Masseville;* l'Armorial de France, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins; l'Histoire des Antilles, par le P. *du Tertre;* les Voyages du P. *Labat* aux Isles Françoises de l'Amérique; l'Histoire de Saint-Domingue, par le P. *Charlevoix;* & l'Histoire & le Commerce des Antilles Angloises, imprimés en 1758.

DYO, *Voyez* DIO.

Fin du cinquieme Volume.

Le Privilége & l'Approbation se trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur ordinaire du ROI, 1772.


AD USUM
C.FLAND.

